



**HAL**  
open science

# La violence politique au prisme du genre à travers la presse française (1970-1994)

Fanny Bugnon

► **To cite this version:**

Fanny Bugnon. La violence politique au prisme du genre à travers la presse française (1970-1994). Histoire. Université d'Angers, 2011. Français. NNT: . tel-00641911

**HAL Id: tel-00641911**

**<https://theses.hal.science/tel-00641911>**

Submitted on 17 Nov 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LA VIOLENCE POLITIQUE AU PRISME DU GENRE  
  TRAVERS LA PRESSE FRAN AISE (1970-1994)  
TH SE DE DOCTORAT**

**Sp cialit  : Histoire**

** COLE DOCTORALE SOCI T S, CULTURES,  CHANGES**

**Pr sent e et soutenue publiquement**

**le 9 novembre 2011**

**  l'Universit  d'Angers**

**par Fanny BUGNON**

**Devant le jury ci-dessous :**

<b>Yves DEN�CH�RE</b>	Professeur	Universit� d'Angers
<b>Isabelle GARCIN-MARROU</b>	Professeure	Institut d'�tudes Politiques de Lyon
<b>Heinz-Gerhard HAUPT</b>	Professeur	Institut Universitaire Europ�en
<b>Isabelle SOMMIER</b>	Professeure	Universit� Paris I

**Directrice de th se : Christine BARD**

**Centre de Recherches Historiques de l'Ouest (CERHIO, UMR 6258)**

**ED N 496**



## REMERCIEMENTS

---

Je souhaite en premier lieu exprimer ma profonde gratitude à Christine Bard qui a accepté de diriger cette thèse et en a accompagné la maturation. Sa générosité et sa rigueur intellectuelles, sa grande disponibilité et ses encouragements répétés m'ont été précieux pour mener ce travail à terme. J'ai eu la chance de bénéficier d'une bourse de mobilité internationale de l'Université d'Angers qui m'a permis d'être accueillie à l'automne 2008 par Marc Angenot à l'Université McGill de Montréal. De ce séjour, je garde un souvenir ému de Marie-Andrée Bertrand dont les conversations ont enrichi mon questionnement sur la violence des femmes.

Je tiens à remercier sincèrement celles et ceux qui ont accepté de me consacrer une part de de leur temps et m'ont apporté leur éclairage pour approcher au mieux un objet parfois délicat à manier.

Les différents chapitres de ce travail ont bénéficié de la relecture attentive et des conseils stimulants de Ludivine Bantigny, Corinne Bouchoux, Coline Cardi, Fabienne Giuliani, Geneviève Pruvost, Gwénola Ricordeau et Simona Tersigni. En outre, Claire Blandin, Quentin Deluermoz, Francis Dupuis-Déri, Béatrice de Gasquet, Élodie Jauneau, Isabelle Lacroix, Bibia Pavard, Béatrice Pépin, Juliette Rennes et Sébastien Schifres se sont rendus disponibles pour répondre à mes multiples sollicitations.

Lectrice infatigable, Soline Blanchard s'est attelée à l'âpre travail de relecture et de mise en forme, traquant les coquilles avec une patience et une bienveillance hors pair. Je lui en suis profondément reconnaissante.

J'ai en outre bénéficié d'un espace intellectuel solidaire et stimulant grâce à l'association EFiGiES (association de jeunes chercheuses et chercheurs en études féministes, genre et sexualité), et plus particulièrement du soutien de Peggy Bette, Soline Blanchard, Béatrice de Gasquet, Reguina Hatzipetrou-Andronikou, Alban Jacquemart et Bibia Pavard. La bonne humeur et l'humour des jeunes chercheurs de la salle M de la BNF ont été précieux tout au long de la rédaction.

Au terme de ce parcours, je remercie enfin celles et ceux qui me sont chers et que j'ai quelque peu délaissés ces derniers mois pour achever cette thèse. Leurs attentions et encouragements m'ont accompagnée tout au long de ces années. Je suis redevable à mes parents, Nicole et Jean-Louis Bugnon, pour leur soutien moral et matériel et leur confiance indéfectible dans mes choix. Enfin, j'ai une pensée toute particulière pour ma grand-mère, Ginette Bugnon, dont la mémoire partagée n'est pas étrangère à mon goût pour l'histoire.

## RÉSUMÉS

---

### **La violence politique au prisme du genre à travers la presse française (1970-1994)**

Cette thèse interroge l'expérience de la violence politique née dans le sillage de la contestation de la fin des années 1960, observée dans la plupart des pays occidentaux. À ce premier phénomène s'en ajoute un second, lui aussi relié aux transformations sociales en cours, incarnées notamment par le féminisme : l'implication explicite de femmes. Cette thèse analyse ce double objet sur le plan du discours social à travers sa médiatisation, entre 1970 et 1994. À partir d'un corpus de journaux français de sensibilités différentes, elle s'attache à cerner les normes en vigueur et la façon dont sont appréhendées les transgressions, sur le double plan pénal et sexué. Croisant des points de vue différents (journalistes, militants, policiers, personnalités politiques ou intellectuelles), elle dessine un récit linéaire dans lequel la présence des femmes concentre une part importante de l'attention et est perçue comme une caractéristique de la violence révolutionnaire. La violence s'affirme ainsi, avec des nuances, comme un objet médiatique qui traverse trois décennies, des premiers attentats aux derniers procès, oscillant entre surexposition et mise en silence. Cette thèse contribue ainsi, du point de vue du genre, à l'histoire du phénomène révolutionnaire violent, tel qu'il se décline en France au cours du dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle. Dans un premier temps, la radicalisation marque la décennie 1970 avec l'apparition d'organisations aux pratiques et référentiels idéologiques proches. La presse concentre ensuite son attention sur une seule organisation, Action directe, aussi bien pour sa période d'activité clandestine (1979-1987) que lors du feuilleton judiciaire qui fait suite à une série d'arrestations (1987-1994).

Mots-clés : femmes – violence politique – terrorisme – histoire des représentations – déviance – médias

## **Political violence and gender in the French press (1970-1994)**

This dissertation examines the experience of political violence arising from the protest movement of the late 1960s in most Western countries. Also related to the current social changes, especially embodied by feminism, the explicit involvement of women is a second phenomenon that comes into play. This dissertation analyses this twofold subject at a social discourse level through its media exposure from 1970 to 1994. Drawing on a corpus made of French newspapers of diverse tendencies, this study aims at determining current standards and the way transgressions are grasped from a double – criminal and sexual – perspective. Through the comparison of different points of view and opinions (from journalists, militants, policemen, political and intellectual personalities), it provides a one-dimensional story in which attention is mostly focused on women presence, which is seen as a feature of revolutionary violence. Violence therefore expresses itself – with some nuances – as a media-staged subject through three decades, from the first bomb attacks to the latest trials, varying between overexposure and silence. This study therefore contributes, from a gender perspective, to the history of the violent revolutionary phenomenon, as seen in France during the last third of the 20th century. The 1970s are first hit by radicalization, as new organizations and groups with similar practices and ideological frames of reference emerge. Afterwards newspapers focus on one organization only, i.e. *Action directe*, both during its period of illegal activity (1979-1987) and the judiciary serial following a wave of arrests (1987-1994).

Keywords: women – political violence – terrorism – cultural history – deviance – mass media

## PRINCIPAUX SIGLES ET ACRONYMES

---

AD : Action Directe	MLF : Mouvement de Libération des Femmes
AFP : Agence France Presse	NAPAP : Noyaux Armés Pour l'Autonomie Populaire
APL : Agence de Presse Libération	NRP : Nouvelle Résistance Populaire
BI : Brigades Internationales	OPEP : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
BR : <i>Brigate Rosse</i> / Brigades Rouges	OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
CDU : <i>Christlich-Demokratische Union Deutschlands</i> / Union Chrétienne-Démocrate d'Allemagne	PCF : Parti Communiste Français
CNPF : Conseil National du Patronat Français	PDG : Président Directeur Général
COLP : Communistes Organisés pour la Libération du Proletariat	PS : Parti Socialiste
DST : Direction de la Surveillance du Territoire	PSU : Parti Socialiste Unifié
FARL : Fractions Armées Révolutionnaires Libanaises	QHS : Quartiers de Haute Sécurité
FPLP : Front Populaire de Libération de la Palestine	RAF : <i>Rote Armee Fraktion</i> / Fraction Armée rouge
GARI : Groupes d'Action Révolutionnaire Internationalistes	RFA : République Fédérale d'Allemagne
GP : Gauche Proletarienne	RPR : Rassemblement Pour la République
GRAPO : <i>Grupos de Resistencia Antifascista Primero de Octubre</i> / Groupes de résistance antifasciste du 1er octobre	RZ : <i>Revolutionäre Zellen</i> / Cellules Révolutionnaires
LCR : Ligue Communiste Révolutionnaire	SDS : <i>Sozialistischer Deutscher Studentenbund</i> / Union des Étudiants Socialistes Allemands
MAJ : Mouvement d'Action Judiciaire	SPD : <i>Sozialdemokratische Partei Deutschlands</i> / Parti Social-Démocrate d'Allemagne
MIL : <i>Movimiento Ibérico de Liberación</i> / Mouvement Ibérique de Libération	SRPJ : Service Régional de Police Judiciaire
	UDF : Union pour la Démocratie Française

## INDEX DES ILLUSTRATIONS

---

<b>Illustration 1: Libération, 1er juillet 1976.....</b>	<b>55</b>
<b>Illustration 2: Libération, 12 mai 1976.....</b>	<b>74</b>
<b>Illustration 3: Libération, 15 octobre 1977.....</b>	<b>120</b>
<b>Illustration 4: Konkret, décembre 1970.....</b>	<b>144</b>
<b>Illustration 5: Paris Match, 4 novembre 1977.....</b>	<b>146</b>
<b>Illustration 6: Couverture de Gérard de Villiers, Guêpier en Angola, collection SAS, 1975.....</b>	<b>147</b>
<b>Illustration 7: Le Monde, 11 mai 1976.....</b>	<b>169</b>
<b>Illustration 8: Libération, 10 mai 1976.....</b>	<b>170</b>
<b>Illustration 9: Libération, 11 mai 1976.....</b>	<b>170</b>
<b>Illustration 10: France Soir, 18 novembre 1986.....</b>	<b>295</b>
<b>Illustration 11: Le Figaro, 18 novembre 1986.....</b>	<b>295</b>
<b>Illustration 12: Libération, 18 novembre 1986.....</b>	<b>295</b>
<b>Illustration 13: Libération, 19 novembre 1986.....</b>	<b>298</b>
<b>Illustration 14: Le Figaro, 20 novembre 1986.....</b>	<b>299</b>
<b>Illustration 15: Le Figaro, 26 avril 1986.....</b>	<b>368</b>
<b>Illustration 16: Le Figaro, 15 septembre 1980.....</b>	<b>404</b>
<b>Illustration 17: Le Figaro, 28 janvier 1985.....</b>	<b>404</b>
<b>Illustration 18: Le Monde, 16 septembre 1980.....</b>	<b>411</b>
<b>Illustration 19: Le Figaro, 19 novembre 1986.....</b>	<b>415</b>
<b>Illustration 20: Le Figaro, 19 novembre 1986.....</b>	<b>426</b>
<b>Illustration 21: Le Figaro, 20 novembre 1986.....</b>	<b>428</b>
<b>Illustration 22: Paris Match, 30 avril 1982.....</b>	<b>432</b>
<b>Illustration 23: France Soir, 20 novembre 1986.....</b>	<b>437</b>
<b>Illustration 24: Paris Match, 26 septembre 1980.....</b>	<b>442</b>



<b>Illustration 25: Libération, 23 février 1987.....</b>	<b>465</b>
<b>Illustration 26: France Soir, 23 février 1987.....</b>	<b>465</b>
<b>Illustration 27: Le Figaro, 23 février 1987.....</b>	<b>465</b>
<b>Illustration 28: Libération, 23 février 1987.....</b>	<b>472</b>
<b>Illustration 29: Le Figaro, 24 février 1987.....</b>	<b>481</b>
<b>Illustration 30: Le Figaro, 28 février 1987.....</b>	<b>566</b>
<b>Illustration 31: France Soir, 3 mars 1987.....</b>	<b>578</b>
<b>Illustration 32: Paris Match, 13 mars 1987.....</b>	<b>583</b>
<b>Illustration 33: David Hamilton, La jeune fille, 1978.....</b>	<b>583</b>
<b>Illustration 34: Valie Export, Aktionhose : Genitalpanik, 1969.....</b>	<b>613</b>

## INDEX DES TABLES

---

<b>Tableau 1: Liste des femmes recherchées en RFA (1971-1979).....</b>	<b>126</b>
--	------------

# TABLES DES MATIÈRES

---

<b>Remerciements.....</b>	<b>3</b>
<b>Résumés.....</b>	<b>4</b>
<b>Principaux sigles et acronymes.....</b>	<b>6</b>
<b>Index des illustrations.....</b>	<b>7</b>
<b>Index des tables.....</b>	<b>8</b>
<b>Tables des matières.....</b>	<b>9</b>
<b>Introduction Générale.....</b>	<b>17</b>
L'impasse intellectuelle du terrorisme.....	20
Préférer la violence politique.....	23
Penser la violence politique des femmes.....	27
Des discours comme faits sociaux et historiques.....	31
Sources et méthode : la presse comme objet et source.....	33
<b>Première Partie – Une violence réactivée : le temps de la radicalisation (1970-1979).....</b>	<b>39</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>40</b>
<b>Chapitre 1 : La violence mise en mots.....</b>	<b>48</b>
1.1 La tentation de la violence.....	51
1.1.1 Le rejet des stratégies non-violentes.....	51
1.1.1.a L'apparition d'organisations violentes.....	53
1.1.1.b Un référentiel commun.....	58
1.1.2 Des mots mis en actes.....	64
1.1.2.a Les attentats matériels et sabotages.....	65
1.1.2.b L'enlèvement et la séquestration.....	66
1.1.2.c Les assassinats et tentatives d'assassinat.....	69
1.1.2.d La question de la répression.....	80
1.2 De l' « agitation » au « terrorisme ».....	84
1.2.1 La violence comme aboutissement logique.....	85
1.2.1.a De rares échos favorables.....	85
1.2.1.b Une violence largement condamnée.....	88

1.2.2 Un terrorisme venu de l'étranger.....	91
1.2.2.a Une violence importée.....	92
1.2.2.b Un risque de contagion.....	95
Conclusion du chapitre.....	98
<b>Chapitre 2 : Le miroir de la radicalisation ouest-allemande.....</b>	<b>102</b>
2.1 Une radicalisation spectaculaire.....	104
2.1.1 L'apparition d'une nouvelle organisation : la Fraction Armée rouge.....	105
2.1.1.a 14 mai 1970 : l'acte fondateur.....	106
2.1.1.b Un groupe personnalisé.....	107
2.1.2 L'escalade de la violence.....	109
2.1.2.a Mai 1972 : première série d'attentats.....	110
2.1.2.b 1974-1975 : le renouveau des pratiques violentes.....	112
2.1.3 L'acmé de 1977.....	116
2.1.3.a Une nouvelle escalade.....	116
2.1.3.b L'automne allemand.....	118
2.2 Une féminisation manifeste.....	124
2.2.1 Identifiées, recherchées, arrêtées.....	125
2.2.1.a Des femmes en nombre.....	125
2.2.1.b Des femmes dans toutes les déclinaisons de la violence révolutionnaire.....	127
2.2.1.c Des femmes de toutes origines sociales.....	132
2.2.1.d Des femmes armées.....	133
2.2.2 Meneuses et égéries.....	134
2.2.2.a Des femmes-cerveaux : Ulrike Meinhof et Gudrun Ensslin.....	135
2.2.2.b Des femmes érotisées.....	143
2.2.2.c Des femmes particulièrement dangereuses.....	148
Conclusion du chapitre.....	150
<b>Chapitre 3 : Lectures françaises de la violence outre-Rhin.....</b>	<b>152</b>
3.1 Des formes de solidarité limitées.....	153
3.1.1 Stammheim : prison-tribunal.....	154
3.1.1.a Un feuilleton judiciaire.....	154
3.1.1.b La restriction des droits de la défense.....	157
3.1.2 Les arguments humanitaires.....	160
3.1.2.a La dénonciation de l'isolement.....	160

3.1.2.b Les grèves de la faim.....	164
3.1.3 Controverse sur les décès en détention.....	168
3.1.3.a Le cas d'Ulrike Meinhof.....	168
3.1.3.b La série de l' « automne allemand ».....	173
3.1.4 Les entraves aux libertés publiques.....	178
3.1.4.a Les interdictions professionnelles.....	179
3.1.4.b L'affaire Croissant.....	181
3.1.5 Des actions violentes en guise de solidarité.....	183
3.1.5.a De rares actions pacifiques.....	183
3.1.5.b Une violence sans frontière.....	184
3.2 Une violence largement réprouvée.....	187
3.2.1 Une démarche contraire aux principes démocratiques.....	187
3.2.1.a La condamnation d'une posture nihiliste.....	188
3.2.1.b Un symptôme du désordre social.....	190
3.2.2 ... et à la lutte des classes.....	193
3.2.2.a La critique d'un substitutisme.....	193
3.2.2.b ... qui renforce l'ennemi de classe.....	197
3.2.3 Une dangerosité toute germanique.....	199
3.2.3.a Un mal allemand.....	199
3.2.3.b L'héritage du nazisme.....	201
3.2.4 Le poids de la dimension sexuée.....	205
3.2.4.a Le couple criminel.....	205
3.2.4.b La thèse de l'inversion.....	206
3.2.4.c Le féminisme en accusation.....	209
Conclusion du chapitre.....	213
<b>Conclusion de la première partie.....</b>	<b>215</b>
<b>Deuxième partie – Une mise en actes : Action directe (1979-1987).....</b>	<b>219</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>220</b>
<b>Chapitre 4 : Un recours à la violence politique gradué.....</b>	<b>226</b>
4.1 Des premières actions à la dissolution (1979-1982).....	228
4.1.1 Les actions violentes initiales.....	228
4.1.1.a Des attentats diffus et peu médiatisés.....	228

4.1.1.b L'affirmation de la signature d'Action directe.....	232
4.1.2 Une répression par vagues.....	237
4.1.2.a Les arrestations de 1980.....	237
4.1.2.b Les élargissements de l'été 1981.....	245
4.1.2.c La tension de l'été 1982.....	248
4.1.3 La volonté d'identification d'Action directe.....	254
4.1.3.a Une identité politique en héritage.....	254
4.1.3.b La thèse des influences étrangères.....	259
4.2 Le passage à la clandestinité (1982-1987).....	263
4.2.1 La poursuite du cycle attentats/arrestations (1982-1984).....	263
4.2.1.a Des attentats pris dans l'actualité.....	263
4.2.1.b La reprise de 1984.....	265
4.2.2 La radicalisation sous influence étrangère (1985-1986) .....	274
4.2.2.a Les liens avec la Fraction Armée rouge.....	275
4.2.2.b Une violence qui dépasse les frontières.....	280
Conclusion du chapitre.....	300
<b>Chapitre 5 : La justification de la violence politique et ses effets médiatiques.....</b>	<b>302</b>
5.1 Des cibles politiques affirmées.....	303
5.1.1 Des attentats motivés par le contexte international.....	304
5.1.1.a Les symboles de la domination militaire et coloniale.....	304
5.1.1.b Le poids du Proche-Orient.....	306
5.1.2 L'affirmation de l'anti-impérialisme dans le processus de radicalisation.....	309
5.1.2.a Une tendance internationale.....	310
5.2.1.b Le moteur du basculement.....	312
5.2 Des textes justificatifs pour asseoir une identité politique.....	314
5.2.1 Revendiquer.....	315
5.2.1.a Les écrits sur place.....	315
5.2.1.b L'appel anonyme.....	318
5.2.1.c L'écrit aux médias.....	319
5.2.2 Construire un martyrologe.....	326
5.2.2.a Une référence historique pour se nommer.....	327
5.2.2.b Les unités combattantes.....	329
5.2.2.c Les commandos.....	333

5.2.3 Théoriser.....	339
5.2.3.a Des textes théoriques confidentiels.....	339
5.2.3.b Le poids du marxisme.....	341
5.3 Une violence disqualifiée.....	344
5.3.1 Une violence inintelligible.....	344
5.3.1.a Des propos inaudibles.....	345
5.3.1.b La mobilisation d'une parole légitime.....	347
5.3.2 Le poids de l'histoire.....	351
5.3.2.a Une dégénérescence de 1968 ?.....	351
5.3.2.b Une généalogie de la violence.....	356
5.3.3. Le consensus autour de l'ancrage criminel.....	360
5.3.3.a. Des marginaux isolés.....	360
5.3.3.b Un pouvoir politique accusé de complaisance.....	364
5.3.3.c La thèse du complot.....	369
Conclusion du chapitre.....	375
<b>Chapitre 6 : L'implication des femmes.....</b>	<b>377</b>
6.1 L'équation femmes = violence politique.....	378
6.1.1 Des femmes en nombre.....	379
6.1.1.a Logique d'énumération.....	379
6.1.1.b Un intérêt concentré sur quelques-unes.....	384
6.1.2 À rebours de la criminalité classique.....	390
6.1.2.a Une typologie de la violence féminine héritée.....	391
6.1.2.b Une violence qui bouscule les schèmes conventionnels.....	395
6.2 L'impossible négation de la violence des femmes.....	396
6.2.1 Des femmes sous influence.....	397
6.2.1.a Des femmes modératrices.....	397
6.2.1.b Une affaire de couple.....	399
6.2.2 Le noeud de la prise d'armes.....	407
6.2.2.a Le précédent de l'accès à la violence légale.....	408
6.2.2.b Femmes en armes.....	410
6.2.2.c Femmes tueuses.....	414
6.3 Des identités brouillées.....	419
6.3.1 Une menace importée.....	419

6.3.1.a	Dangerosité germanique et fougue latine.....	419
6.3.1.b	Un phénomène de contagion.....	421
6.3.1.c	Le recours à la psychiatrie.....	425
6.3.2	Un bouc émissaire : le féminisme.....	430
6.3.2.a	Des femmes dénaturées.....	431
6.3.2.b	Une violence liée au féminisme.....	433
6.3.3	Le poids des imaginaires sexués.....	440
6.3.3.a	Une figure monstrueuse : la furie.....	441
6.3.3.b	Le mythe des amazones.....	443
	Conclusion du chapitre.....	447
	<b>Conclusion de la deuxième partie.....</b>	<b>449</b>
	<b>Troisième partie – Une violence neutralisée et mise à distance (1987-1994).....</b>	<b>453</b>
	<b>Introduction.....</b>	<b>454</b>
	<b>Chapitre 7 : Le long fil judiciaire.....</b>	<b>462</b>
7.1	Le tournant des arrestations de février 1987.....	463
7.1.1	Une organisation décapitée.....	464
7.1.1.a	La fin de la violence révolutionnaire en France ?.....	464
7.1.1.b	Un itinéraire collectif.....	467
7.1.1.c	Portrait de groupe.....	470
7.1.2	La clandestinité mise en récit.....	473
7.1.2.a	Des voisins insoupçonnables.....	474
7.1.2.b	Des projets criminels.....	475
7.1.2.c	D'autres caches.....	477
7.1.3	Un succès policier au cœur d'enjeux politiques.....	478
7.1.3.a	Polémique autour de l'amnistie de 1981.....	479
7.1.3.b	Confusion autour du cas de Nathalie Ménigon.....	482
7.1.4	Des investigation rapides.....	483
7.1.4.a	Un nouveau cadre juridique.....	483
7.1.4.b	Les assassinats en lumière.....	486
7.2	Des procès en série.....	488
7.2.1	Le retour au tribunal.....	489
7.2.1.a	L'affaire de l'avenue Trudaine à nouveau jugée.....	489

7.2.1.b Un procès isolé pour Frédéric Oriach.....	493
7.2.2 Le climax.....	493
7.2.2.a Le procès de la mouvance.....	494
7.2.2.b Épilogues pour affaires anciennes.....	504
7.2.2.c Le dossier Georges Besse.....	508
7.2.3 Une certaine lassitude.....	512
7.2.3.a Un ultime procès pour solde de tout compte.....	512
7.2.3.b Le temps du désintérêt médiatique.....	514
7.3 Lutter à la barre et derrière les murs.....	517
7.3.1 Des revendications récurrentes.....	517
7.3.1.a Obtenir le statut de prisonniers politiques.....	517
7.3.1.b La fin du régime d'isolement.....	518
7.3.2 Les grèves de la faim.....	522
7.3.2.a Le spectaculaire macabre à l'audience.....	522
7.3.2.b Le difficile écho derrière les murs.....	528
7.3.3 Déclarations théoriques et grèves des audiences.....	531
7.3.3.a Affirmer une identité politique.....	531
7.3.3.b Refuser de s'expliquer sur les faits.....	535
Conclusion du chapitre.....	540
<b>Chapitre 8 : Des processus sexués de dépolitisation.....</b>	<b>542</b>
8.1 Relativiser : des femmes sous influence.....	544
8.1.1 Des femmes amoureuses.....	545
8.1.1.a Une stratégie de défense.....	545
8.1.1.b La convergence des regards des juges et des journalistes .....	551
8.1.2 Les arguments déterministes.....	555
8.1.2.a Des femmes fragiles et influençables.....	555
8.1.2.b Le registre de la complémentarité.....	559
8.2 Stigmatiser : des femmes hors nomenclature.....	563
8.2.1 L'identité sexuée à l'épreuve du feuilleton judiciaire.....	563
8.2.1.a L'accès aux armes comme enjeu majeur.....	564
8.2.1.b L'ordre des sexes menacé.....	574
8.2.2 Une dangerosité toute féminine.....	579
8.2.2.a Érotisation.....	580



8.2.2.b Perversion et pathologie.....	584
8.2.3 Figures féminines du désordre.....	590
8.2.3.a La permanence des référentiels culturels.....	590
8.2.3.b Des topoï historiques réactivés.....	595
Conclusion du chapitre.....	600
<b>Conclusion de la troisième partie.....</b>	<b>603</b>
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>607</b>
<b>Sources.....</b>	<b>614</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>618</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>643</b>
Annexe 1 : Extraits de Dossier g.a.r.i, Toulouse, s.d. (1975).....	643
Annexe 2 : Extraits de Rapto en Paris, s.l., s.d. (1974).....	650
Annexe 3 : Liste des attentats revendiqués par les BI (1974-1976).....	653
Annexe 4 : Communiqué de revendication de l'attentat contre le colonel Ramon Trabal (BI), Libération, 21 décembre 1974.....	654
Annexe 5 : Communiqué de revendication de l'attentat contre Bartolome Garcia Plate Valle (BI), Libération, 9 octobre 1975.....	655
Annexe 6 : Communiqué des NAPAP, Libération, 26 mars 1977.....	656
Annexe 7 : Liste des commandos RAF, B2J, RZ cité dans la presse française (1972-1977). 657	
Annexe 8 : Logo de la RAF.....	659
Annexe 9 : Affiches de recherche, RFA, 1972 et 1977.....	659
Annexe 10 : « Affiche faite par des femmes autonomes en réaction à une page d'un journal à scandale représentant Gudrun Essling [sic] nue », extrait de La Gaffiche, Les femmes s'affichent, Paris, Syros, 1984, p. 56.....	660
Annexe 11 : « Éléments chronologiques », dans Action Directe, Textes de prison (1992-1997), Vincennes, Le Jargon Libre, 1997, p. 3-14.....	661
Annexe 12 : Liste de publications disponibles au Jargon libre, L'Internationale, 1983.....	673
Annexe 13 : « Déclaration de "Défense active" », L'Internationale, décembre 1983.....	674
Annexe 14 : L'Internationale, mars 1984.....	675
Annexe 15 : Devanture du Jargon libre, L'Internationale, avril 1984.....	676
Annexe 16 : Communiqué, unité combattante Marcel Rayman, L'Internationale, avril 1984 .....	677

# **Introduction Générale**

La violence est l'une des épines dorsales de l'histoire. Abordant un sujet parfois encore brûlant, cette thèse interroge l'histoire du temps présent à la lumière du genre avec l'événement pour fil conducteur. Dans le sillage de la contestation de la fin des années 1960, la France, comme d'autres pays occidentaux, a été le théâtre d'un renouvellement des utopies révolutionnaires dont certaines ont fait de la violence le cœur de leur action. Au-delà des frontières et des identités politiques affirmées par les organisations violentes, la présence de femmes constitue un élément singulier qui ne manque pas d'attirer l'attention. L'histoire de ces organisations est mal connue : les témoignages sont rares et les archives – publiques ou privées – difficilement accessibles. Le commentaire d'Isabelle Sommier confirme cet état des lieux : « Des obstacles d'ordre disciplinaire et historiographique ont eu pour effet de cisailer l'histoire de ces années entre d'un côté 1968, et de l'autre le terrorisme des années de plomb. Privés d'histoire, ces groupes semblent étranges, si ce n'est pathologiques, et leur choix de la violence une hérésie incompréhensible voire irrationnelle. Plus fondamentalement, l'histoire n'aime pas les vaincus, *a fortiori* lorsqu'ils ont emprunté une voie déviante<sup>1</sup>. » De ce point de vue, la violence apparaît incontestablement comme une zone trouble qui, au-delà du malaise qu'elle peut provoquer, pose la question de la conflictualité politique. Marginal, le phénomène se singularise par son caractère généralement spectaculaire, bousculant ainsi un système de valeurs et invitant notamment à interroger le rapport entre violence effective et violence perçue. Parmi ses multiples formes, celle du seuil symbolique du sang volontairement versé est franchi en France en décembre 1974 et sera répété une dizaine de fois par différentes organisations. Le premier assassinat revendiqué par une organisation d'extrême gauche, les Brigades internationales, constitue donc une rupture, même si l'extrême gauche française a auparavant été tentée par cette modalité. L'action violente se structure en effet au cours de la décennie 1970 avec l'apparition d'organisations clandestines comme – par ordre chronologique – les Groupes d'Action Révolutionnaire Internationalistes (GARI), les Brigades Internationales (BI), les Noyaux Armés Pour l'Autonomie Populaire (NAPAP), puis Action directe. Conjuguée, l'action violente de ces quatre organisations clandestines traverse deux décennies et invite à penser la généalogie de la violence. Il s'agit ici de réfléchir à la construction de la violence politique en termes d'analyse du discours social, c'est-à-dire à travers sa médiatisation. En effet, si les matériaux pour écrire une histoire « de l'intérieur » ne peuvent à ce jour être réunis, le phénomène peut être analysé à partir des discours médiatiques, à la fois source et objet d'histoire. La construction médiatique de la violence politique en France ne peut se comprendre sans un détour par la République Fédérale d'Allemagne (RFA), confrontée plus tôt à un phénomène de même nature,

---

<sup>1</sup>Isabelle Sommier, *La violence révolutionnaire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 8.

incarné notamment par la création de la *Rote Armee Fraktion* (Fraction Armée rouge, RAF). Le détour se justifie d'autant plus que, dépassant les frontières géographiques, cette organisation s'est rapprochée d'Action directe, jusqu'à leur fusion annoncée en 1985. La démarche historique entend ainsi, outre la nécessaire mise en récit factuelle, souligner les mécanismes de régulations sociales<sup>2</sup> à l'œuvre autour de la réactivation de la violence comme outil au service d'une cause, du phénomène de radicalisation et de sa neutralisation. L'étude, commencée en 1970 outre-Rhin, se referme ainsi en 1994, à la date du dernier procès de membres d'Action directe.

Toute action a besoin d'être nommée pour exister, posant ainsi la question de la visibilité. Travailler sur la violence politique implique donc de revenir sur l'épistémologie et les enjeux de définition de ce concept pour donner de l'historicité aux discours. D'autant que, comme le souligne Jean-Clément Martin, « le rapport que l'écriture de l'histoire noue avec les formes de la violence mérite d'être analysé sans complaisance<sup>3</sup> ». Le moteur idéologique de la violence et sa réception doivent également être interrogés, touchant à la question du pouvoir régalién, telle que Weber l'a définie dans son opposition entre la violence légale et légitime, exercée dans le cadre du monopole de l'État, et la violence illégale et illégitime<sup>4</sup>. Cette distinction majeure repose sur des catégories juridiquement construites et évolutives, doublées de l'intégration massive de normes sociales pacifiées et de la dévalorisation du recours à la violence<sup>5</sup>. Si cette question a été et demeure fortement travaillée tant par les sciences humaines et sociales que le droit, la reconnaissance ou non de la dimension politique affirmée par les acteurs de « l'utopisme violent<sup>6</sup> » constitue en elle-même un objet historique. Nourrie par la diversité des représentations collectives, la catégorisation est elle-même mouvante, en vertu notamment des évolutions politiques et juridiques. On peut en effet déterminer la violence par les normes qu'elle enfonce, l'exercice de définition étant subordonné à l'intelligibilité de celles-ci, définies par Philippe Braud comme autant de « réducteur[s] d'incertitude<sup>7</sup> ». En outre, la question de la normativité vaut au moins autant – sinon plus – pour la transgression de l'ordre légal que, dans le cas des femmes mises en causes, de l'ordre des sexes.

---

<sup>2</sup>Pour une mise au point, voir Jean-Marie Fecteau, *La liberté du pauvre. Sur la régulation du crime et de la pauvreté au XIX<sup>e</sup> siècle québécois*, Montréal, VLB, 2004, p. 21-46. L'auteur pose que « penser la société en termes de régulation, c'est s'efforcer de repenser les rapports sociaux comme une construction commune et contradictoire autour d'une logique globale de reproduction/changement des sociétés » (p. 39).

<sup>3</sup>Jean-Clément Martin, *Violence et Révolution. Essai sur la naissance d'un mythe national*, Paris, Seuil, 2006, p. 8

<sup>4</sup>Cette idée est notamment développée par Max Weber dans *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 1959 (1919). L'ouvrage rassemble deux textes de conférences prononcées en 1917 et 1919.

<sup>5</sup>Norbert Elias a défini ce phénomène sur le long terme à travers le concept de « processus de civilisation », dans *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973 (1939) et *La dynamique de l'Occident*, 1976, Paris, Calmann-Lévy (1939).

<sup>6</sup>Isabelle Sommier, *La violence politique et son deuil. L'après 68 en France et en Italie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1998, p. 33.

<sup>7</sup>Philippe Braud, *Violences politiques*, Paris, Seuil, 2004, p. 36.

Cette thèse propose donc de contribuer à la mise en lumière d'une part de l'histoire des marges, telle qu'elle a été traitée dans l'espace médiatique pendant plus de vingt ans, au gré des transformations sociales et des alternances politiques.

## L'impasse intellectuelle du terrorisme

Les différentes organisations sur lesquelles l'analyse est centrée partagent, à leur corps défendant, un point commun : celui d'être désignées comme terroristes. Si ce terme recouvre ainsi une réalité médiatique, il pose néanmoins question sur le plan intellectuel. Loin d'être neutre, il appartient en effet au registre polémique en raison de sa dimension normative et stigmatisante. Prises dans un système de valeurs dont on ne saurait faire abstraction, les questions de définition peuvent-elles pour autant faire l'objet d'une approche non polémique ? Généralement employé de manière extensive pour désigner la violence politique dans ses acceptions les plus larges, « le terrorisme n'existe pas ; ou plus exactement, ce n'est pas un concept utilisable par les sciences sociales<sup>8</sup> ». C'est par cette formule un brin provocante que Didier Bigo, politologue pionnier dans l'étude des violences contemporaines, ouvre sa réflexion sur la difficulté de rendre opératoire une définition du terme. En effet, pour lui, « loin d'expliquer, le terme de terrorisme embrouille les situations, les "polémise" et doit être remplacé par d'autres notions qui, elles, permettront de mieux comparer et cartographier des phénomènes de violence politique recouverts par ce vocable<sup>9</sup> ». Pointant les « pièges langagiers » inhérents au terme, il souligne notamment qu'il ne permet pas de rendre compte de la dimension politique de l'usage de la violence. Constat qu'Isabelle Sommier complète en soulignant la dimension morale de l'interprétation, sur le mode de la condamnation, qui brouille l'exercice de définition<sup>10</sup>, la réduisant à une « notion spongieuse<sup>11</sup> ».

Le détour épistémologique offre une mise en perspective éclairante à ce sujet. Le terme renvoie en effet historiquement à un qualificatif, devenu injure politique, forgé sous la Révolution française, pour désigner les hommes du Comité de salut public qui entendaient, pour paraphraser Robespierre, faire régner la terreur au nom de la vertu<sup>12</sup>. Sophie Wahnich précise qu'« en inventant le néologisme de "terroriste", les thermidoriens n'ont pas seulement anthropologisé une violence

---

<sup>8</sup>Didier Bigo, « L'impossible cartographie du terrorisme », *Cultures & Conflits*, Articles inédits, 2005. En ligne : <http://conflits.revues.org/index1149.html>.

<sup>9</sup>*Ibid.*

<sup>10</sup>Isabelle Sommier, *Le Terrorisme*, Paris, Flammarion, 2000, p. 6-7.

<sup>11</sup>Isabelle Sommier, *La violence révolutionnaire*, *op. cit.*, p. 17.

<sup>12</sup>Sophie Wahnich, *La liberté ou la mort. Essai sur la Terreur et le terrorisme*, Paris, La Fabrique, 2003, p. 92.

qualifiée aussi de populaire, ils ont activement occulté ce qui avait assis sa légitimité en situation : un processus juridico-politique de responsabilité collective<sup>13</sup> ». Le stigmatisme est ainsi né, véritable « disqualification normative<sup>14</sup> » désignant la violence illégale, généralement exercée en direction d'un État et de ses symboles, en dehors des normes conventionnelles de la guerre. Tombé ensuite en désuétude pendant près d'un siècle, le terme est réactivé, en France, à la faveur de l'épisode d'attentats anarchistes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et de la Belle Époque. Les années 1930 voient la reprise du terme pour qualifier l'action de régimes autoritaires, nazisme et stalinisme en premier lieu, sous l'expression controversée de « terrorisme d'État ». Après la Seconde Guerre mondiale, la dimension d'attaque contre l'État reprend le pas. Le terroriste devient alors à demeure « un vaincu potentiel toujours hors droit<sup>15</sup> ». Employé pour désigner la violence d'autrui comme adversaire, le terme, devenu commodité de langage dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, demeure cependant flou. Souvent relié à la perpétration d'attentats dont le spectaculaire est constitutif, il renvoie à toute forme de violence organisée et justifiée par une idéologie collective, violence ciblée ou aveugle, occasionnant des dégâts matériels ou causant, volontairement ou non, des victimes. Dans cette perspective, le terrorisme est ainsi souvent considéré comme l'arme du faible en ce qu'il tente de contourner le rapport de force dans lequel se trouvent généralement celles et ceux qui y recourent en raison de leur impuissance politique, de leur isolement idéologique ou de leur faiblesse matérielle et numérique.

Ce rapide tour d'horizon doit en outre être éclairé par une approche sur le plan du droit<sup>16</sup>. Pour la période qui nous intéresse, le terrorisme ne constitue pas une infraction pénale spécifique<sup>17</sup>. Pour autant, la question n'en a pas moins mobilisé auparavant juristes et parlementaires. En effet, les actes relevant du terrorisme sont associés à d'autres infractions, et ce dès la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse qui incrimine la provocation à des actes violents. L'épisode des attentats anarchistes de Ravachol et autre Émile Henry qui secouent la France au début des années 1890<sup>18</sup> est l'occasion d'un durcissement législatif en urgence à l'hiver 1893-1894 – la première loi est votée deux jours après la bombe lancée par Auguste Vaillant depuis les tribunes du Palais Bourbon. Désormais, l'apologie d'actes violents et la propagande anarchiste sont notamment

---

<sup>13</sup>*Ibid.*, p. 94.

<sup>14</sup>*Ibid.*, p. 96.

<sup>15</sup>*Ibid.*, p. 97.

<sup>16</sup>Voir Henry Laurens et Mireille Delmas-Marty (dir.), *Terrorismes. Histoire et droit*, Paris, CNRS Éditions, 2010.

<sup>17</sup>Il le deviendra en 1996, désignant des activités menées intentionnellement dans le but de « troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur » (Code pénal, art. 421-1).

<sup>18</sup>Voir l'étude pionnière de Jean Maitron, *Le mouvement anarchiste en France*, t. I : *Des origines à 1914*, Paris, Gallimard, 1992 (1975), p. 206-250 ; John Merriman, *Dynamite Club. L'invention du terrorisme à Paris*, Paris, Taillandier, 2009 ou également André Salmon, *La terreur noire*, éd. augmentée, Montreuil, L'Échappée, 2008 (1959).

interdits, passibles de la justice militaire, posant ainsi la question « d'une justice indépendante mais néanmoins contrainte de faire appliquer des mesures conjoncturelles éminemment politisées<sup>19</sup> ». Rapidement surnommées « lois scélérates<sup>20</sup> », ces nouveaux dispositifs accèdent la figure de l'anarchiste-terroriste. En outre, l'atteinte à la sûreté de l'État – qui ne peut s'exercer qu'en temps de paix – est régulièrement invoquée aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Dans ce cas, les crimes et délits politiques relèvent d'une juridiction spécifique, comme c'est notamment le cas entre 1963 et 1981 avec la Cour de sûreté de l'État, instaurée sur décision du Général de Gaulle en remplacement du Tribunal militaire spécial exceptionnel mis en place pendant la guerre d'Algérie, et chargée de juger les atteintes à la sûreté intérieure et extérieure de l'État ou à la discipline des armées. Pour répondre à la multiplication des attentats sur le territoire français, le dispositif juridique français s'est ensuite étoffé avec la mise en place d'une politique antiterroriste<sup>21</sup> à compter de 1986, sous l'impulsion du ministre de l'Intérieur d'alors, Charles Pasqua. La loi du 9 septembre 1986 définit ainsi comme actes de terrorisme un certain nombre de crimes et délits déterminés par leur volonté de troubler, individuellement ou collectivement, l'ordre public « par l'intimidation ou la terreur<sup>22</sup> » et prévoit l'indemnisation des victimes par l'État. Avant cela, l'incrimination réside dans l'interprétation d'infractions pénales classiques – de droit commun – « dans un contexte d'intimidation ou de terreur<sup>23</sup> », qu'il s'agisse d'atteintes aux personnes<sup>23</sup>, aux biens ou à l'État. En outre, la construction du « terrorisme » comme catégorie juridique s'inscrit dans un cadre international tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. La Société des Nations tient ainsi en novembre 1937 à Genève une Convention pour la prévention et la répression internationale du terrorisme. La définition suivante est adoptée : relèvent du terrorisme les « faits criminels dirigés contre un État et dont les fins ou la nature consistent à provoquer la terreur à l'encontre de personnes déterminées, de groupes de personnes ou du public<sup>24</sup> ». D'autres conventions succèdent à cette première initiative, aussi bien à l'échelle internationale qu'euro-péenne<sup>25</sup>. Enfin, le terme est employé pour désigner les mouvements armés de décolonisation que les stratèges militaires des puissances coloniales qualifient également de « guerre subversive ».

<sup>19</sup>Martine Kaluszynski, « La fonction politique de la justice : regards historiques. Du souci d'historicité à la pertinence de l'historicisation », dans Jacques Commaille et Martine Kaluszynski (dir.), *La fonction politique de la justice*, Paris, La Découverte, 2007, p. 9-23, p. 14.

<sup>20</sup>Émile Pouget et Francis de Préssensé, *Les lois scélérates de 1893-1894*, Paris, Éditions de la revue blanche, 1899.

<sup>21</sup>Nathalie Cettina, *L'antiterrorisme en question. De l'attentat de la rue Marbeuf aux affaires corses*, Paris, Michalon, 2001.

<sup>22</sup>Loi n° 86-1020, *Journal officiel* du 10 septembre 1986, p. 10956.

<sup>23</sup>Yves Mayaud, *Le terrorisme*, Paris, Dalloz, 1997, p. 7.

<sup>24</sup>Cité par Isabelle Sommier, *Le Terrorisme*, op. cit., p. 13.

<sup>25</sup>Pour un compte rendu détaillé des débats entourant les différentes conventions, notamment à propos de la coopération juridique entre États, voir Murielle Renar, *Les infractions du terrorisme contemporain au regard du droit pénal*, thèse de droit sous la dir. de Bernard Bouloc, Université Paris I, 1996, p. 91-114.

Quelle que soit la démarche adoptée, la tentative d'une définition opératoire demeure vouée à l'échec, comme en témoigne la synthèse proposée, en 1984, par Alex Schmid et Albert Jongman<sup>26</sup> et recensant pas moins de 109 définitions. Divergeant de façon quasi systématique au sujet de la détermination des trois dimensions du phénomène, à savoir les acteurs (mouvements et organisations ainsi que leurs motivations), les actes commis (tant sur le plan matériel que sur celui de la signification) et les objectifs poursuivis, la recherche d'une définition n'a finalement pour résultat que d'alimenter la controverse. En raison de la friabilité de l'objet, est-il dès lors pertinent de regrouper sous un même vocable des conceptions différentes, voire divergentes ? Ou, pour reprendre les mots d'Antoine Prost, peut-on « dire juste avec des mots faux<sup>27</sup> » ? Il y a lieu d'en douter. Isabelle Sommier souligne en ce sens les « enjeux et impasses d'un mot<sup>28</sup> ». Le terrorisme n'en demeure en effet pas moins aujourd'hui le résultat d'« un processus de labellisation, marqué par des luttes de sens<sup>29</sup> », « le reflet d'une peur plus ou moins intense<sup>30</sup> » permettant de désigner les adversaires d'un d'État, aussi bien internes qu'agissant hors de ses frontières. L'approche diachronique invite donc à la plus grande prudence quant à l'analyse par l'entrée « terrorisme ». Recouvrant en effet une multitude d'angles d'approche, de définitions juridiques et des référentiels historiques variés, le « terrorisme » semble pour le moins caduque pour construire la réflexion. Le terrorisme est donc avant tout une catégorie morale et politique avant d'être une catégorie juridique. Ce constat ne mène néanmoins pas à une impasse. Au contraire, l'objet peut être saisi sur la plan descriptif, à partir de ses usages sociaux, pensé comme une catégorie médiatique et un « personnage historique<sup>31</sup> ».

## Préférer la violence politique

L'objet de cette thèse appartient à l'histoire du temps présent ; c'est donc un objet en partage dont l'analyse se nourrit de l'interdisciplinarité en empruntant à la sociologie, à la science politique, ou

<sup>26</sup>Alex P. Schmid et Albert J. Jongman, *Political Terrorism: a Reserach Guide to Concepts, Theories, Data Bases and Litterature*, Amsterdam/New York, Royal Netherlands Academy of Arts and Sciences, Social Science Information and Documentation Center/SWIDOC, 1984.

<sup>27</sup>Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, p. 280.

<sup>28</sup>Isabelle Sommier, *Le terrorisme*, op. cit., p. 69-101.

<sup>29</sup>Clotilde Marchetti, *Les discours de l'antiterrorisme : stratégies de pouvoir et culture politique en France et en Grande-Bretagne*, thèse de science politique, sous la dir. de Philippe Braud, Université Paris I, 2003, p. 4.

<sup>30</sup>Jean-Paul Charnay, « L'homme est un *zoon politikon*. Il tue pour des idées », dans Jean-Paul Charnay (dir.), *Terrorisme et culture. Pour une anthropologie stratégique*, Paris, Centre d'études et de recherches sur les stratégies et les conflits, 1981, p. 11-20, p. 13.

<sup>31</sup>Henry Laurens, « Le terrorisme comme personnage historique », dans Henry Laurens et Mireille Delmas-Marty (dir.), *Terrorismes...*, op. cit., p. 9-66.



encore aux sciences de l'information et de la communication. Pour analyser le terrorisme comme catégorie médiatique, des outils intellectuels permettent de cerner l'objet en termes de violence politique. « En réintégrant sous le concept unifié de violence politique des comportements qui ont tous en commun le recours à la contrainte matérielle, et cela indépendamment des systèmes de légitimation qui les "requalifient", on se donne les moyens de faire émerger de nouveaux questionnements sur le fonctionnement politique<sup>32</sup> » indique Philippe Braud, précisant que l'objet « est le terrain d'élection des jugements de valeurs<sup>33</sup> ». La difficulté à trouver une définition consensuelle invite alors à caractériser la violence politique par l'intention et par l'effet. Intention de celles et ceux qui la préparent, l'organisent et la commettent. Effet de cette violence sur le corps social et politique. D'un point de vue méthodologique, trois approches disciplinaires peuvent être distinguées : celle de l'histoire, celle de la science politique et de la sociologie et celle – moins connue – de la polémologie. Avant de les présenter, il convient de préciser d'emblée qu'on ne saurait identifier exclusivement une violence à l'idéologie à laquelle elle se réfère et au nom de laquelle un groupe commet des actes violents. Labelliser ainsi la violence comporte le risque d'amalgamer des idées à des pratiques alors que les auteurs des secondes ne sont pas nécessairement à l'origine des premières, et surtout que la question de la légitimité et de la représentativité ne saurait être éludée. C'est le sens de la critique adressée à Gérard Chaliand lorsqu'il propose le label « terrorisme » à l'endroit de « sectes politiques à vocation révolutionnaire dans des sociétés industrielles démocratiques<sup>34</sup> ». Outre l'impossibilité d'établir une définition opératoire, qualifier une violence par l'idéologie à laquelle se réfèrent ses auteurs « accrédite le bien-fondé de la liaison entre telle et telle idéologie et tel et tel groupe. Un danger immédiat surgit : celui de discréditer une idéologie globale, parce qu'un groupe ultra minoritaire se l'approprie<sup>35</sup> ».

L'approche historique de la violence doit beaucoup à l'analyse développée par Charles Tilly<sup>36</sup>. Proposant une analyse de l'action collective, il insiste notamment sur les liens entre la contestation – quelles que soient ses formes – et la constitution du pouvoir : on ne peut « traiter la "violence", la "résistance" ou le "désordre" comme un monde à part, un phénomène distinct de la haute politique,

---

<sup>32</sup>Philippe Braud, « La violence politique : repères et problèmes », *Cultures & Conflits*, n° 9-10, 1993. En ligne : <http://conflits.revues.org/index406.html>.

<sup>33</sup>*Ibid.*

<sup>34</sup>Gérard Chaliand, *Terrorismes et guérillas*, Paris, Flammarion, 1985, p. 119. Il distingue notamment cette catégorie du terrorisme nationaliste ou séparatiste tel qu'il peut se manifester notamment au Pays basque ou en Corse.

<sup>35</sup>Daniel Hermant, « Guerre et Terrorisme », *Cultures & Conflits*, Articles inédits, 1986. En ligne : <http://conflits.revues.org/index1146.html>.

<sup>36</sup>Voir notamment Charles Tilly, *La France contestée de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986 et Charles Tilly et Sidney Tarrow, *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2008.

une simple réaction à la contrainte<sup>37</sup> ». Empruntant à la théorie de la mobilisation des ressources<sup>38</sup>, il considère la violence comme le résultat d'un processus et un répertoire d'action<sup>39</sup> à part entière. Le recours à la violence s'inscrit en effet dans le registre des possibles dès lors que les résultats attendus dépassent les coûts, notamment sur le plan répressif. Envisageant la question de la violence sur le temps long, il invite ainsi à réfléchir à sa place dans les sociétés et à celle des actions non-violentes. Cependant, comme le pointe Isabelle Sommier, « les ressources envisagées sont limitées à leur aspect utilitaire et font l'impasse sur la dimension affective et l'univers des croyances<sup>40</sup> ». Les travaux de Norbert Elias ont pourtant souligné la disqualification grandissante de la violence dans les rapports interpersonnels par un processus de maîtrise des affects et d'intériorisation des contraintes sur plusieurs siècles<sup>41</sup>. Les récents travaux de Sophie Wahnich autour du régime des émotions politiques<sup>42</sup> et de l'amnistie en regards croisés<sup>43</sup> invitent d'ailleurs à prolonger la réflexion.

Science politique et sociologie se sont également penchées sur la question. On doit notamment à Isabelle Sommier de précieuses analyses sur le recours et le rejet de la violence à des fins politiques dans le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>. Elle souligne en effet trois critères – non inclusifs – couramment mobilisés en science politique pour labelliser la violence politique : les actes contre le pouvoir politique, la remise en cause délibérément violente du pouvoir, et surtout les conséquences politiques de la violence. Élaborés à partir d'une synthèse de travaux de science politique et de sociologie<sup>45</sup>, ces critères se révèlent opératoires pour la violence politique dont les femmes sont actrices et sur laquelle porte cette recherche. La définition proposée par Nieburg insiste plus particulièrement sur les effets politiques de la violence : « Des actes de désorganisation, destruction, blessures dont l'objet, le choix des cibles ou des victimes, les circonstances, l'exécution et/ou les

---

<sup>37</sup>Charles Tilly, *La France contestée de 1600 à nos jours*, *op. cit.*, p. 560.

<sup>38</sup>Voir François Chazel, « Mobilisation des ressources », dans Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 364-370.

<sup>39</sup>Cécile Péchu, « Répertoire d'action », dans Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, *op. cit.*, p. 454-462. Pour une réflexion plus large, voir également Olivier Fillieule, Éric Agrikoliansky et Isabelle Sommier (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010.

<sup>40</sup>Isabelle Sommier, *La violence révolutionnaire*, *op. cit.*, p. 14.

<sup>41</sup>Norbert Elias, *La civilisation des mœurs*, *op. cit.* et *La dynamique de l'Occident*, *op. cit.* Claudine Haroche en propose d'ailleurs l'analyse dans « Retenue dans les mœurs et maîtrise de la violence politique. La thèse de Norbert Elias », dans Philippe Braud (dir.), *La violence politique dans les démocraties européennes occidentales*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 45-59.

<sup>42</sup>Sophie Wahnich, *Les émotions, la Révolution française et le présent. Exercices pratiques de conscience historique*, Paris, CNRS Éditions, 2009.

<sup>43</sup>Sophie Wahnich (dir.), *Une histoire politique de l'amnistie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007.

<sup>44</sup>Isabelle Sommier, *La violence politique et son deuil...*, *op. cit.* et *La violence révolutionnaire*, *op. cit.*

<sup>45</sup>En particulier ceux de Harold Nieburg, *Political violence. The Behavioral Process*, New York, St Martin's Press, 1969 ; Ted R. Gurr, *Why Men Rebel*, Princeton, Princeton University Press, 1970 ; Ted Honderich, *Political Violence*, Londres, Institute of Commonwealth Studies, 1982 ; Paul Wilkinson, *Terrorism and the Liberal State*, Londres, Macmillan, 1986.

effets acquièrent une signification politique, c'est-à-dire tendent à modifier le comportement d'autrui dans une situation de marchandage qui a des conséquences sur le système social<sup>46</sup>. » Il faut également inscrire cette violence dans le cadre plus large de l'engagement politique radical et organisé. Reprenant la définition proposée par Ted Gurr – « toute attaque collective lancée à l'intérieur d'une communauté politique, dirigée contre le régime politique, ses acteurs – les groupes politiques en compétition aussi bien que les représentants du pouvoir en place – ou ses politiques<sup>47</sup> » – Isabelle Sommier précise, à propos de groupes armés occidentaux dans le sillage des années 1968, que cette violence mérite le qualificatif de « révolutionnaire » « en ce qu'elle cherche à attaquer le pouvoir d'État suivant une idéologie de changement social radical<sup>48</sup> ». Philippe Braud insiste de son côté sur l'intérêt de cette approche qui, envisageant la violence comme contrainte matérielle, permet d'interroger les normes politiques. En premier lieu, elle permet de révéler la place occupée par la violence dans une société, sa visibilité ne signifiant pas tant l'effectivité de la violence que « "la mise en question de règles intolérables", le rejet de comportements considérés comme inacceptables<sup>49</sup> ». Dans un second temps, le concept invite à prendre en compte les effets sociaux et émotionnels de la violence, posant ainsi la question de sa perception et la tolérance dont elle peut faire l'objet dans tout ou partie d'une société.

Enfin, plus récemment, l'approche polémologique se penche sur l'étude des conflits. Elle doit beaucoup aux analyses de Didier Bigo et Daniel Hermant qui s'attachent à penser « le conflit comme une relation violente : c'est-à-dire qu'elle envisage la violence comme quelque chose qui circule et crée un lien entre les acteurs au lieu de les séparer<sup>50</sup> ». De ce point de vue, l'analyse de la violence politique, quels que soient les époques et les lieux dans lesquels elle se manifeste, nécessite une posture résolument matérialiste, prenant en considération aussi bien les différents acteurs sociaux impliqués que les dynamiques violentes, les rapports de pouvoir ou les formes d'organisation politique.

Ces trois approches nourrissent notre analyse. Le concept de violence politique permet ainsi de rendre compte non seulement des actes eux-mêmes, mais également de tout ce qui gravite autour d'eux, du contexte dans lequel ils s'inscrivent, aussi bien ce qui motive cette forme d'engagement que ce qui la réproouve. En somme, le caractère politique de la violence dépend des « possibilités

---

<sup>46</sup>Harold Nieburg, *Political Violence...*, *op. cit.*, p. 13, cité dans Philippe Braud, *Violences politiques*, *op. cit.*, p. 14.

<sup>47</sup>Ted R. Gurr, *Why Men Rebel*, *op. cit.*, p. 3-4, cité par Isabelle Sommier, *La violence révolutionnaire*, *op. cit.*, p. 18.

<sup>48</sup>Isabelle Sommier, *La violence révolutionnaire*, *op. cit.*, p. 18-19.

<sup>49</sup>Philippe Braud, « La violence politique : repères et problèmes », *op. cit.*

<sup>50</sup>Didier Bigo et Daniel Hermant, « De l'espoir à la crainte ? Les lectures de la conflictualité », *Cultures & Conflits*, Articles inédits. En ligne : <http://conflits.revues.org/index1151.html>.

d'instrumentalisation de la violence qui, elles, dépendent bien de facteurs socio-politiques<sup>51</sup>». Il faut en outre préciser que, s'il n'y a pas d'arme politique à proprement parler, il est en revanche politique de prendre les armes. Le poids du présent et l'apparition de récents groupes pratiquant la violence indiscriminée ne font d'ailleurs qu'entretenir la polémique au détriment de l'analyse. D'autant que la violence politique se caractérise par une relative porosité puisqu'elle ne concerne pas uniquement des groupes ayant opté pour la clandestinité. Diverses tant du point de vue de ces acteurs/actrices, de ses cibles que de ses méthodes, la violence politique peut ainsi être associée à toutes sortes de qualificatifs, comme « nationaliste » ou « révolutionnaire », mais se distingue du terrorisme en ce qu'elle ne revêt pas systématiquement un caractère « aveugle ». Enfin, s'agissant du caractère historique, dynamique de la violence politique, le terme « terrorisme » ne permet pas d'en rendre compte « puisqu'il désigne des modes d'action hétéroclites pouvant s'inscrire dans des stratégies classiques autant que d'autres formes de violences<sup>52</sup> ».

## **Penser la violence politique des femmes**

L'implication de femmes constitue l'une des caractéristiques de la violence politique qui permet de la distinguer de la criminalité classique. Ce trait singulier du phénomène rencontre ainsi l'histoire des femmes. Longtemps, l'histoire – y compris l'histoire des femmes – a délaissé la violence féminine<sup>53</sup>. Coline Cardi et Geneviève Pruvost avancent trois pistes pour comprendre cette occultation : les définitions pénales de la violence, une réalité sociale dominée par les violences masculines contre les femmes et le faible recensement des faits de violence féminine<sup>54</sup>. Le constat de cette lacune, lourde d'enjeux sociaux et politiques, a poussé des historiennes, après bien des débats<sup>55</sup>, à s'en emparer pour analyser la façon dont « les sociétés vivent, pensent et imaginent la violence féminine<sup>56</sup> ». Refusant de penser la violence entre les sexes comme symétrique, *De la violence et des femmes* invite de manière salutaire à redéfinir le rapport des femmes à la violence et esquisse l'écriture d'une histoire dans laquelle les femmes ne sont plus seulement victimes mais

---

<sup>51</sup>Philippe Braud, *Violences politiques*, op. cit., p. 143-144.

<sup>52</sup>Isabelle Sommier, *Le Terrorisme*, op. cit., p. 107.

<sup>53</sup>Le terme doit être entendu comme synonyme de violence des femmes et non comme une caractéristique de nature. Dans un souci stylistique, les deux expressions « violence féminine » et « violence des femmes » sont utilisées indistinctement.

<sup>54</sup>Coline Cardi et Geneviève Pruvost, « La violence des femmes : occultations et mises en récit », *Champ pénal/ Penal field, nouvelle revue internationale de criminologie*, vol. 8, 2011. En ligne : <http://champpenal.revues.org/8039>.

<sup>55</sup>Voir le témoignage de Marie-Élisabeth Handman, « Femmes violentées, femmes violentes », *Gradhiva*, n° 33, 2003, p. 72-178.

<sup>56</sup>Cécile Dauphin et Arlette Farge (dir.), *De la violence et des femmes*, Paris, Pocket, 1999 (1997), p. 11.

aussi, plus rarement, auteures de faits de violence, aussi bien contre des biens que des personnes des deux sexes. Après l'ouverture de ce chantier collectif, la bibliographie s'est étoffée<sup>57</sup>.

Longtemps marginalisée, la violence des femmes est alors progressivement sortie de l'ombre. Pour Françoise Thébaud, « réfléchir sur la visibilité sociale n'est plus seulement rendre visibles les femmes du passé, c'est aussi s'interroger sur les procédés et les acteurs de "l'invisibilisation", sur les conditions d'accès à la visibilité et sur ses conséquences politiques, sociales et culturelles<sup>58</sup> ». Les mécanismes d'(in)visibilité de la violence des femmes ont en effet alimenté stéréotypes et fantasmes, provoquant une hypertrophie du regard et un effet de saturation. Cette saturation n'est pas tant celle d'un sujet bien balisé par la richesse et la complémentarité des approches, que le résultat d'un trop plein déformant. La connaissance de la violence politique des femmes est en effet parasitée par des stéréotypes. Michelle Perrot a d'ailleurs souligné le contraste saisissant entre « le manque d'informations concrètes et circonstanciées » et « l'abondance des discours et la prolifération des images<sup>59</sup> », pointant la nécessité de l'analyse de « ce bloc de représentations<sup>60</sup> ». S'appuyant sur des figures classiques ou en produisant au contraire de nouvelles, l'espace social se trouve ainsi saturé par des stéréotypes, « représentation simplifiée<sup>61</sup> » et « schème collectif figé<sup>62</sup> » : « Féminité passive, virilité active, ces représentations mentales en participant de la mise en ordre du genre ont longtemps favorisé la dilution des femmes dans le torrent de l'histoire<sup>63</sup> ». Il en résulte une guerre de mots et d'images qui entretient le trouble entre un « océan de discours<sup>64</sup> » et un « océan de silence<sup>65</sup> ». Au-delà de la métaphore marine, le constat révèle le poids de l'ordre des sexes dans la construction des mentalités, fait d'aller-retour entre les femmes dans leur chair et leurs actes – que l'historien-ne a parfois bien du mal à saisir – et les images et représentations qui sont

<sup>57</sup>Pour l'histoire, on peut notamment citer, par ordre chronologique, Christine Bard, Frédéric Chauvaud, Michelle Perrot et Jacques-Guy Petit (dir.), *Femmes et justice pénale. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002 ; Marc Bergère et Luc Capdevilla (dir.), *Genre et événement. Du masculin et du féminin en histoire des crises et des conflits*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006 ; Myriam Tsikounas (dir.), *Éternelles coupables. Les femmes criminelles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Autrement, 2008 ; Frédéric Chauvaud et Gilles Malandain (dir.), *Impossibles victimes, impossibles coupables. Les femmes devant la justice. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009 ; Loïc Cadiet, Frédéric Chauvaud, Claude Gauvard, Pauline Schmitt Pantel et Myriam Tsikounas (dir.), *Figures de femmes criminelles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010.

<sup>58</sup>Françoise Thébaud, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, 2<sup>e</sup> éd. revue et complétée, Lyon, ENS Éditions, 2007 (1998), p. 210.

<sup>59</sup>Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998, p. III.

<sup>60</sup>*Ibid.*

<sup>61</sup>Ruth Amossy, « Du cliché et du stéréotype. Bilan provisoire ou anatomie d'un parcours », dans Gilles Mathis (dir.), *Le cliché*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1998, p. 21-28, p. 24.

<sup>62</sup>*Ibid.* Voir aussi Ruth Amossy, *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan, 1991.

<sup>63</sup>Luc Capdevilla, « Genre et événements : sources, écritures, individus », dans Marc Bergère et Luc Capdevilla (dir.), *Genre et événement...*, *op. cit.*, p. 13-18, p. 13.

<sup>64</sup>Nicole Loraux, « Notes sur un impossible sujet d'histoire », *Les cahiers du GRIF*, n° 37-38, 1988, p. 113-124, p. 113. Cet article fait partie du numéro spécial dirigé par Michèle Riot-Sarcey, Christine Planté et Eleni Varikas intitulé « Le genre de l'histoire ».

<sup>65</sup>Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, *op. cit.*, p. I.

construites autour d'elles. Les imaginaires sexués sont à ce titre essentiels, tant ils structurent et nourrissent les discours sur les femmes. « Construites sur des valeurs, souligne Michèle Riot-Sarcey, les représentations deviennent des modèles. [...] La subjectivité de l'individu femme, au regard de l'Un, n'est que conforme aux lois de la nature qui, en vertu de leurs énonciations, deviennent représentations normatives, et ainsi se muent en règles sociales<sup>66</sup>. »

Mécaniquement, l'hypertrophie du regard sur la violence féminine concerne d'autant plus la violence politique des femmes que celle-ci constitue une double zone d'ombre de l'histoire des femmes et de la violence politique. De ce point de vue, la remarque d'Antoine Prost selon laquelle « la véritable lacune n'est pas un objet supplémentaire dont l'histoire n'a pas été faite, mais des questions auxquelles les historiens n'ont pas encore de réponse<sup>67</sup> » est éclairante. À l'image – et *a fortiori*, au vu – du caractère marginal de la violence politique contemporaine dans le débat historiographique, l'implication des femmes dans ce militantisme violent demeure donc une zone d'ombre. Invitant à conjuguer les problématiques de l'engagement, de l'action politique des femmes avec celles de la transgression et de la criminalité, l'objet peut effectivement déconcerter. Cette histoire n'est pas encore écrite, comme le soulignait Christine Bard en 2001 dans son propos introductif au colloque « Femmes et justice pénale<sup>68</sup> ». À la croisée de l'histoire des femmes et du genre, du militantisme, de la violence et des représentations, l'histoire de la violence politique des femmes s'inscrit dans le sillage de l'histoire sociale et culturelle à partir de la perspective revendiquée par Pascal Ory : « C'est une question non d'objet, comme certains analystes ou, même, certains praticiens pourraient le croire, mais de regard<sup>69</sup>. » Cette thèse propose donc d'enrichir cette histoire, en apportant une contribution qui revêt quelque peu la forme d'un défrichage à l'échelle de la France. Il faut également noter que des travaux contemporains, menés essentiellement en science politique et sociologie, adoptent également cette démarche. Ils s'inscrivent cependant dans d'autres espaces géographiques et politiques. Ainsi, de l'engagement de femmes dans des mouvements de guérilla aux quatre coins du monde<sup>70</sup>, et en particulier en Amérique Latine<sup>71</sup>, aux

---

<sup>66</sup>Michèle Riot-Sarcey, « De la représentation et de ses multiples usages », dans Michèle Riot-Sarcey (dir.), *Démocratie et représentation*, Paris, Kimé, 1995, p. 129-143, p. 139.

<sup>67</sup>Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, op. cit., p. 85.

<sup>68</sup>Christine Bard, « Introduction à la troisième partie », dans Christine Bard, Frédéric Chauvaud, Michelle Perrot et Jacques-Guy Petit (dir.), *Femmes et justice pénale...*, op. cit., p. 205-208, p. 208. Le colloque s'est tenu du 17 au 19 mai 2001 à l'Université d'Angers.

<sup>69</sup>Pascal Ory, *L'Histoire culturelle*, 2<sup>e</sup> éd. mise à jour, Paris, Presses Universitaires de France, 2007 (2004), p. 21. Dans son article programmatique de 1987, il indiquait déjà qu'« en termes de pratique historique, l'histoire culturelle sera donc une histoire sociale, l'histoire sociale des représentations » (Pascal Ory, « L'histoire culturelle de la France contemporaine, question et questionnement », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1987, n° 16, p. 67-82, p. 68). La réflexion est également poursuivie par Alain Corbin, « "Le vertige des foisonnements". Esquisse panoramique d'une histoire sans nom », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1992, p. 103-126.

femmes kamikazes tchéchènes et palestiniennes<sup>72</sup> en passant par la clandestinité des mouvements nationalistes pour d'autres, la question des femmes dans l'exercice collectif de la violence politique est travaillée depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle. La multiplication des travaux récents sur la pratique et les enjeux du militantisme violent des femmes<sup>73</sup> confirme l'émergence d'un champ de recherche fécond sur le plan international.

Le constat de la présence féminine dans les rangs des organisations politiques violentes est à l'origine de l'analyse du phénomène en termes sexués. Le genre se révèle ainsi un outil pertinent aux vertus heuristiques. Renvoyant « à tout ce qui fait les identités sexuées : apprentissages, normes, rôles, représentations, pratiques<sup>74</sup> », le concept, forgé à partir d'aller-retour disciplinaires et géographiques<sup>75</sup>, est un outil qui permet de penser l'histoire dans sa construction sexuée, d'analyser les rapports de pouvoir ainsi que leurs évolutions et d'historiciser les normes. Il se révèle pertinent dans la mesure où il offre la possibilité d'étudier « de manière non pas descriptive et statique, mais problématique et dynamique<sup>76</sup> » les rapports sociaux de sexe. Il permet donc l'analyse des rapports entre les femmes et les hommes dans un contexte historique, à la fois du point de vue des pratiques, des discours et des représentations, afin de déterminer les évolutions, les points de rupture des rôles sociaux de sexes. Parce qu'il permet de mettre l'accent sur la dimension fondamentalement sociale des distinctions sexuelles, l'analyse ne peut que s'enrichir de l'introduction du « genre comme une

---

<sup>70</sup>S'il ne s'agit pas ici d'établir une bibliographie exhaustive, pour un large aperçu, on pourra notamment se reporter aux articles et pistes bibliographiques développées dans *Clio. Histoire, Femmes, Société* : « Guerres civiles », n° 5, 1997 et « Armées », n° 20, 2004.

<sup>71</sup>Parmi les travaux récents, signalons ceux de Jules Falquet, « Division sexuelle du travail révolutionnaire : réflexions à partir de l'exemple salvadorien », *Cahiers des Amériques Latines*, n° 40, 2003, p.109-128 et Matriza Felices-Luna, « Déviante et politique : la carrière des femmes au sein des groupes armés contestataires », *Déviance et Société*, n° 32, 2008, p. 163-185.

<sup>72</sup>Comme par exemple les activités du projet « Women on war », en particulier les travaux de Pénélope Larzillères et Elisabeth Marteu pour le cas du conflit israélo-palestinien. Voir également les travaux de Mia Bloom sur les femmes impliquées dans des attentats suicides, notamment *Dying to Kill: The Allure of Suicide Terror.*, New York, Columbia University Press, 2005 et Aurélie Campana, « Les nouvelles Amazones tchéchènes : l'engagement extrême des femmes dans le deuxième conflit russo-tchéchène », communication inédite au colloque « Genre et militantisme », Lausanne, 26-27 novembre 2004.

<sup>73</sup>À l'image de ceux de Dominique Grisard, « Female Hunger Strikers and Suicide Bombers in Western Media. A Transversal Genealogy of Discursive Strategies of Resistance », *Cultural Studies Now Conference Journal*, mars 2008 et *Gendering Terror. Eine Geschlechtergeschichte des Linksterrorismus in der Schweiz*, Francfort, Campus Verlag, 2011.

<sup>74</sup>Christine Bard, « L'impact du genre », dans Jean-François Sirinelli, Pascal Cauchy et Claude Gauvard (dir.), *Les historiens français à l'œuvre. 1995-2010*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, p. 205-235, p. 213. Voir également Françoise Thébaud, « Genre et histoire », dans Christine Bard, Christian Baudelot et Janine Mossuz-Lavau (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, Paris, La Martinière, 2004, p. 44-63.

<sup>75</sup>Françoise Thébaud détaille la manière dont se sont construits l'histoire des femmes et le concept de genre dans *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, op. cit. La définition de référence pour les historiens a longtemps été celle de Joan W. Scott : « Le genre est un élément constitutif des rapports sociaux, fondés sur des différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoirs », dans « Genre. Une catégorie utile d'analyse historique », *Les cahiers du GRIF*, n° 37-38, 1988, p. 125-153, p. 141.

<sup>76</sup>Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, op. cit., p. 214.

question dans la régulation des systèmes de contrôle<sup>77</sup> », dans le sens où les femmes impliquées dans des mouvements violents se heurtent de différentes manières aux mécanismes de régulation sociale. L'analyse du point de vue du genre permet d'interroger la normativité, de déterminer le caractère mouvant ou non du rapport aux normes, et donc de mettre en lumière la construction historique d'un objet.

## **Des discours comme faits sociaux et historiques**

Pour cerner la question des mentalités au regard de la transgression, il convient d'étudier les tensions entre représentations mentales et réalité, d'appréhender la dialectique entre le réel et l'appréhension du réel comme la clé de la mécanique sociale à travers la production des discours. Il s'agit donc de réfléchir aux représentations de la déviance, de la criminalité, et plus généralement de la marginalité. Une marginalité à plusieurs titres puisqu'il s'agit de penser la violence dans sa matérialité et d'un point de vue sexué. La présence féminine dans les rangs des organisations violentes constitue en effet une piste d'analyse féconde. Dissonantes par leurs actes, ces femmes n'en nourrissent pas moins les imaginaires. Dominique Kalifa souligne d'ailleurs l'intérêt de l'étude de l'imaginaire pour la démarche historique : « L'histoire de l'imaginaire ne doit pas aujourd'hui rester en rade, victime de la réaction néo-positiviste qui s'empare d'une large partie de l'historiographie française. S'il est évidemment nécessaire de multiplier les mises en garde, de rappeler notamment qu'aucune représentation ne peut être dissociée des conditions ou des contraintes matérielles qui pèsent sur sa production ou son usage social, de réaffirmer que les logiques qui commandent les textes concordent rarement avec celles qui gouvernent les pratiques, il demeure essentiel que les historiens ne se coupent pas d'une analyse en termes de contenu. Qu'ils restent sensibles au langage, aux images, aux catégories construits et maniés par les acteurs de l'histoire ; qu'ils prennent acte des constructions symboliques qui façonnent l'appartenance au monde des individus et des acteurs sociaux, leurs perceptions et leurs représentations ; qu'ils ne différencient pas radicalement description et interprétation<sup>78</sup>. » La dimension souvent spectaculaire de la violence politique la constitue en événement en ce qu'elle surgit et fait rupture : « Sous les représentations, les faits surgissent, neufs, insolites, à déchiffrer dans leur étrange construction par

---

<sup>77</sup>Michelle Perrot, « Ouverture », dans Christine Bard, Frédéric Chauvaud, Michelle Perrot et Jacques-Guy Petit (dir.), *Femmes et justice pénale...*, op. cit., p. 12.

<sup>78</sup>Dominique Kalifa, « Littérature populaire et culture médiatique : les embarras de l'historien », *Littérature populaire et culture médiatique*, n° 1, 2000, p.13-19, cité par Philippe Poirrier, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Seuil, 2004, p. 178.



leur pouvoir de déconstruction, afin qu'ils soient rendus à leur place<sup>79</sup> », invitant ainsi à déterminer la place occupée par la violence politique en France entre 1969 et 1994.

Le reflet de l'événement peut être saisi par les médias qui puisent dans les trois topiques de la violence politique (registre guerrier, droit pénal et mobilisations) pour la décrire selon trois registres d'action (la ruse, la subversion et la provocation)<sup>80</sup>. De ce fait, l'irruption de la violence révolutionnaire dans l'actualité constitue un matériau de choix pour les médias. Les événements n'existent en effet pas en eux-mêmes mais à travers le filtre médiatique : « Les médias sont le lieu où les sociétés industrielles produisent notre réel<sup>81</sup> », situant ainsi dans le temps l'état des discours. L'analyse du discours social invite alors à dessiner, d'un point de vue qualitatif, le compte-rendu des mutations et tensions à l'œuvre autour de trois éléments : les conflits des représentations, la diffusion idéologique, la construction de la réalité sociale. Autrement dit, pour reprendre les mots de Marc Angenot, il s'agit « de cerner, de faire apparaître l'historicité et la socialité des récits et des débats publics, et non de traiter les narrations et les façons de raisonner comme des faits intemporels<sup>82</sup> ». Cette historicité des discours doit ainsi être analysée en raison du pouvoir que la violence exerce en vertu de son caractère spectaculaire, permettant ainsi de poser la question de la manière dont les discours appréhendent la réalité de la violence politique et sa dimension sexuée, la justifient ou la condamnent.

En ce sens, il peut être particulièrement intéressant d'envisager les discours produits et les représentations véhiculées par les médias à propos de ces femmes comme des faits sociaux et historiques. Comme le souligne Rémy Rieffel, « au travers de l'étude de la formation des opinions, de celle des identités collectives et du poids des médias dans ce processus, c'est la question du rapport au politique qui est ici réinvestie sous l'angle, d'une part, des modalités de construction des problèmes publics et, d'autre part, des formes d'expression de la parole publique<sup>83</sup> ». Si elle touche les mutations du militantisme, la violence politique telle qu'elle se décline dans le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle pose également la question des sensibilités à son égard et du rapport au politique. L'analyse de la violence politique comme phénomène judiciairisé à partir des discours médiatiques offre la possibilité de pénétrer, « par une autre approche, dans l'imaginaire collectif constitutif des

---

<sup>79</sup>Arlette Farge, *Des lieux pour l'histoire*, Paris, Seuil, 1997, p. 129.

<sup>80</sup>Voir Dominique Linhardt, « Criminel, fanatique, perfide : l'anthropologie négative du terroriste », communication inédite au séminaire « Penser la guerre », Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 15 mars 2011.

<sup>81</sup>Eliseo Veron, *Construire l'événement*, Paris, Éditions de Minuit, 1981, p. 8.

<sup>82</sup>Marc Angenot, *Rhétorique de l'anti-socialisme. Essai d'histoire discursive. 1830-1917*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 4.

<sup>83</sup>Rémy Rieffel, *Que sont les médias ?*, Paris, Gallimard, 2005, p. 140.

mentalités qui est au coeur du fonctionnement de la "machine judiciaire" dans sa globalité<sup>84</sup> ». Les médias proposent en effet une pluralité d'approches du phénomène, jouant ainsi, au-delà de la mise en récit des événements, un rôle de révélateurs de l'état des mentalités. L'analyse du discours social permet ainsi s'articuler différentes dimensions des discours en les mettant en perspective avec les faits (attentats, arrestations, procès, etc.) en faisant jouer les jeux d'échelle, notamment celui du temps court de l'événement et du temps long des mentalités et celui du rapport à l'étranger. La violence politique du dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle et son caractère mixte ne se résumant pas à un phénomène national, il convient en effet de déterminer dans quelle mesure les situations étrangères influent sur les perceptions des déclinaisons successives du phénomène en France. Les lectures genrées de la violence politique doivent en outre être pensées à la lumière des remarques formulées par plusieurs linguistes : loin d'être neutre, le langage reflète les enjeux symboliques et réels de l'appréciation et de la qualification de la transgression féminine<sup>85</sup>. Les variations de jeux d'échelle visent ainsi à éclairer une histoire à travers ses ruptures, ses (dis)continuités et ses mutations.

## **Sources et méthode : la presse comme objet et source**

Cette thèse s'appuie sur un corpus de sources imprimées défini par un critère de continuité. En effet, afin de saisir la violence révolutionnaire telle que les médias la construisent pendant plus de vingt ans, n'ont été retenues que les sources couvrant l'ensemble de la période. La définition du sujet de cette thèse répond à certaines contraintes : l'accès aux archives publiques, en particulier les archives judiciaires, n'est pas encore possible et les matériaux qui permettraient de tenter d'écrire une histoire « de l'intérieur » demeurent extrêmement parcellaires. Par ailleurs, la collecte de sources orales se heurte à plusieurs obstacles, outre la difficulté d'identification : certains acteurs et témoins sont décédés, d'autres, retournés ou non à l'anonymat, ne souhaitent pas revenir sur cette période de leur vie, d'autres encore refusent de s'exprimer sur des faits non prescrits au risque de porter préjudice à certains, quelques-uns enfin, en liberté conditionnelle, n'ont pas le droit de s'exprimer sur les faits pour lesquels ils ont été condamnés sous peine de voir cet aménagement de peine révoqué. Dès lors, puisque la collecte d'archives orales auprès de celles et ceux qui furent des

---

<sup>84</sup>Jean-Clément Martin, « Femmes devant l'histoire et histoire du genre », dans Frédéric Chauvaud et Gilles Malandain (dir.), *Impossibles victimes...*, op. cit., p. 297-303, p. 299.

<sup>85</sup>Citons notamment : Marina Yaguello, *Les mots et les femmes. Essai d'approche sociolinguistique de la condition féminine*, Paris, Petite Bibliothèque Payot 2002 (1978) ; Claire Michard, *Le sexe en linguistique, sémantique ou zoologie ?*, Paris, L'Harmattan, 2001 et Sophie Bailly, *Les hommes, les femmes et la communication*, Paris, L'Harmattan, 2008.

acteurs de la violence politique en France se heurte à ces difficultés, la piste des entretiens, un temps envisagée, de journalistes, de policiers et de magistrats a été abandonnée.

Si les sources pour défricher l'histoire des organisations violentes en France ne peuvent à ce jour être rassemblées, en revanche, une autre histoire est possible à partir du traitement médiatique du phénomène violent. Cette thèse envisage donc de faire l'histoire d'un objet médiatique. Dans cette perspective, il s'agit de « montrer comment les médias ont fini par constituer une sphère autonome qui, à son tour, a créé des normes, des standards, des représentations, une "culture", et modifié les comportements », ce qui « situe l'histoire des médias dans une histoire plus large, à l'échelle des relations sociales<sup>86</sup> ». La violence constitue un objet éminemment médiatique<sup>87</sup> dont la densité de la couverture permet de dégager un corpus solide. Notre choix s'est porté sur la presse écrite afin de pouvoir analyser la diversité des approches, ce que ne permet pas autant le média dominant qu'est la télévision. Lise Chartier détermine en ce sens cinq tendances spécifiques à la presse qui se distinguent par sa capacité à prétendre à « "l'exhaustivité (le *besoin* de tout dire), la variété (la *promesse* de dire tout sur tout), l'actualisation (l'obligation de dire tout sur tout au moment où cela se passe)<sup>88</sup>", la dramatisation (la *spectacularisation* du dire) et l'uniformisation (le *conformisme* entre les tout dire)<sup>89</sup> ». En recherchant « le plus commun dans le moins ordinaire<sup>90</sup> », le panorama médiatique varié émerge cependant autour d'une question centrale : comment nommer la violence politique et ses acteurs<sup>91</sup> ? Comment analyser « les représentations, liées à certains souvenirs historiques et à quelques points de repères idéologiques, [qui] jouent un rôle considérable dans le domaine du terrorisme, contrairement à ce qui se passe ailleurs comme en politique, économie, santé... où les acteurs sont plus clairement identifiés, ainsi que les positions contradictoires, et les enjeux de l'action<sup>92</sup> » ?

L'événement est un artefact et, à ce titre, il s'agit de saisir le plus finement possible sa construction. C'est pour cette raison que le choix s'est porté sur la presse quotidienne nationale. Elle offre en effet la possibilité de saisir les logiques d'actualité et les événements au plus près : comme le souligne Isabelle Garcin-Marrou, « ces premiers discours et récits [...] peuvent nous permettre de

<sup>86</sup>Fabrice d'Almeida et Christian Delporte, *Histoire des médias en France de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, 2003, p. 1.

<sup>87</sup>Isabelle Garcin-Marrou, *Terrorisme, médias et démocratie*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2001 et *De la violence et des médias*, Paris, L'Harmattan, 2007.

<sup>88</sup>Lise Chartier cite ici Violette Morin, *L'écriture de presse*, Paris, Mouton, 1969, p.13.

<sup>89</sup>Lise Chartier, *Mesurer l'insaisissable. Méthode d'analyse du discours de presse*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2003, p. 28-29. Souligné dans le texte.

<sup>90</sup>Roger Chartier, « Le monde comme représentation », *Annales E.S.C.*, vol. 44, n° 6, 1989, p. 1505-1520, p. 1508.

<sup>91</sup>Roselyne Koren, *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*, Paris, L'Harmattan, 1996.

<sup>92</sup>Michel Wieviorka et Dominique Wolton, *Terrorisme à la une. Média, terrorisme et démocratie*, Paris, Gallimard, 1987, p. 105.

comprendre ce que les violences remettent en cause profondément, ainsi que les conceptions socio-politiques activées pour rendre compte de cette remise en cause<sup>93</sup> ». De plus, chaque journal vise à faire de ses lecteurs une « communauté d'interprétation homogène de la réalité ; tandis que l'interrelation entre médias contribue à rapprocher nos conceptions de la réalité<sup>94</sup> ». Afin de croiser les regards pour saisir au mieux l'« état du discours social<sup>95</sup> » en balayant le paysage médiatique et les sensibilités politiques, cinq titres ont été retenus, mêlant presse d'information générale et journaux partisans : *France-Soir*, *Le Figaro*, *Le Monde*, *L'Humanité* et *Libération*, auquel a été ajouté le premier hebdomadaire en termes de tirage, *Paris Match*. Ces journaux ont été systématiquement dépouillés pour l'ensemble de la période 1970-1994<sup>96</sup> selon une chronologie établie à partir de l'historiographie ou des sources militantes. Le corpus recense ainsi des actions de différente nature attribuées aux organisations violentes (attentats, attaques à main armée, déclarations), les réponses politiques et judiciaires (décisions, déclarations de personnalités, arrestations, procès) ainsi que différentes prises de positions observées en marge de l'espace pénal (condamnations, pétitions, grèves de la faim, décès). *Le Monde* a également été entièrement dépouillé pour les années 1987, 1988 et 1989 afin de déterminer d'éventuels retours sur événement. L'ensemble de ces journaux offre ainsi des lectures croisées de la violence politique, sous la plume d'éditorialistes, de journalistes – généralement attitrés – et d'experts sollicités à l'occasion de certains événements.

Il faut ajouter au dépouillement de la presse celui d'un ensemble de sources imprimées sur la violence, constitué notamment de brochures et de textes militants tirés de collections particulières, ainsi que des témoignages des acteurs et journalistes de l'époque. Pour contourner l'inaccessibilité des archives publiques, le recours à des sources militantes invite à explorer d'autres canaux que ceux de l'histoire « officielle » et permet de confronter le récit médiatique et de déterminer ce qui est et ce qui n'est pas médiatisé et les caractéristiques de cette médiatisation. Cette thèse entend ainsi rendre compte autant de la matérialité de l'histoire de la violence révolutionnaire que de l'intérêt médiatique qu'elle a suscité. Puisque, comme l'indique Fabrice d'Almeida, « le média est producteur de sens autant qu'il contribue à la diffusion de vérités fondées en dehors de lui<sup>97</sup> », cette thèse propose un récit factuel des déclinaisons de la violence révolutionnaire sans être construite sur

---

<sup>93</sup>Isabelle Garcin-Marrou, *De la violence et des médias*, op. cit., p. 17.

<sup>94</sup>Jean-Pierre Esquenazi, *L'Écriture de l'actualité. Pour une sociologie du discours médiatique*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2002, p. 20.

<sup>95</sup>Marc Angenot, *Mille huit cent quatre-vingt-neuf : un état du discours social*, Montréal/Longueuil, Éditions du Préambule, 1989.

<sup>96</sup>À l'exception de *France Soir* qui n'a pu être dépouillé pour les mois d'octobre et novembre 1977.

<sup>97</sup>Fabrice d'Almeida, « Histoire des médias, histoire critique, histoire sociale », dans Fabrice d'Almeida (dir.), *La question médiatique. Les enjeux historiques et sociaux de la critique des médias*, Paris, Seli Arslan, 1997, p. 7-19, p. 12.

la typologie propre à chaque journal. Le choix de l'analyse de la mise en récit médiatique permet ainsi d'apporter d'indispensables connaissances factuelles, tout en faisant émerger les différentes caractéristiques des discours et en limitant la redondance de la mention des événements.

\*\*\*

Définir les représentations d'un événement à travers les médias, c'est chercher à révéler les normes en vigueur et la façon dont sont appréhendées les transgressions ; c'est, en somme, un baromètre socio-culturel, qui peut également être acteur de l'histoire. Mais un baromètre à manier avec précaution. Dominique Kalifa a souligné le risque majeur de ne pas être en mesure de rattacher le propos médiatique aux faits pour ainsi en déterminer les enjeux : « À assembler ainsi du discours sur du discours, on prend le risque d'oublier les acteurs sociaux, de négliger leurs conduites et d'ignorer leurs actes. Et sans doute est-ce là la limite d'une telle histoire que de ne pas "s'incarner" davantage, de ne rendre compte autrement que médiatisée à l'extrême des paroles et des gestes, des attitudes et des comportements. Trop d'encre, a-t-on envie de dire, et pas assez de sang<sup>98</sup>. » L'analyse du point de vue du genre répond à cette mise en garde puisque l'implication de femmes dans l'exercice de la violence révolutionnaire est synonyme de spectaculaire, c'est-à-dire d'encre, certes, mais aussi de sang et de sexe. Il sera donc question des normes et de la gestion des transgressions légales, sociales et sexuées, et de la signification historique des discours. Penser la violence politique à partir du genre vise ainsi à identifier les caractéristiques de la médiatisation et la construction des discours.

Il s'agit de déterminer comment la féminisation de la violence politique exercée par des organisations se réclamant d'idéologies révolutionnaires influe sur sa médiatisation. Comment le genre joue-t-il dans la construction d'un objet médiatique ? Comment conditionne-t-il la gestion du spectaculaire ? Dans quelle mesure les femmes sont-elles analysées comme un élément caractéristique du phénomène révolutionnaire violent et alimentent-elles la fabrique de l'événement ? Quels sont les enjeux politiques soulevés ?

Répondre à ces questions de recherche nécessite au préalable d'en poser d'autres, plus larges, pour établir le récit linéaire des événements. Débordant la question du genre, la mise en lumière du contexte dans lequel se manifestent les différentes déclinaisons de la violence révolutionnaire est en effet déterminante pour l'analyse. Le genre se révèle ainsi un enjeu dans une période marquée par l'amplification du féminisme de la seconde vague qui « s'attache bien davantage à l'autonomie du

---

<sup>98</sup>Dominique Kalifa, *L'encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Paris, Fayard, 1995, p. 302.

sujet-femme, dans des choix existentiels de tous ordres, professionnels et amoureux, dans un contexte scientifique renouvelé, notamment quant à la reproduction humaine<sup>99</sup> ». La perte de vitesse du féminisme dans sa forme contestataire durant les années 1980 ne doit cependant masquer les profondes transformations dans les rapports entre les sexes, au-delà des évolutions des avancées législatives, notamment pour les questions touchant à la sexualité.

Cette thèse entend donc contribuer, du point de vue du genre, à l'histoire du phénomène révolutionnaire violent, tel qu'il se décline en France au cours du dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle. Outre les lacunes historiographiques, le choix de la France répond à un triple intérêt. Tout d'abord, elle correspond à un espace marqué par une profonde crise sociale en 1968 et un intense renouvellement militant qui s'est inscrit dans son sillage. Ensuite, elle est synonyme, en raison de son passé révolutionnaire, d'un imaginaire foisonnant de femmes violentes, réelles ou fantasmées, aussi bien remarquées lors de la Révolution, de la Commune ou encore de la Résistance. Enfin, elle est imprégnée d'un antiféminisme ancien<sup>100</sup>, plus ou moins larvé, réactivé à la faveur de la violence symbolique du féminisme de la seconde vague<sup>101</sup>, ouvrant ainsi la voie à toutes sortes d'amalgames. L'analyse de la violence politique au prisme du genre rencontre donc ces trois éléments. La mixité des groupes violents peut ainsi apparaître comme le reflet des transformations sociales initiées par la revendication d'égalité entre les sexes et qui rend possible l'implication des femmes, y compris au plus haut niveau de l'action violente. Perçu par les contemporains comme une caractéristique de la violence révolutionnaire du second XX<sup>e</sup> siècle, le phénomène n'en est pas pour autant nouveau puisque des femmes se sont investies par le passé dans des groupes révolutionnaires violents, comme l'illustre par exemple le cas des militantes russes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>102</sup>. La question des femmes constitue donc un véritable enjeu de recherche en ce qu'elles pourraient s'avérer plus subversives que la violence en elle-même. Elle permet également d'interroger les procédés de médiatisation et de spectacularisation du point de vue des normes, qu'il s'agisse de les rappeler ou, au contraire, de les bousculer. Dans cette perspective, s'agit-il d'utiliser la participation féminine à la violence politique dans une perspective normative ? Déforme-t-elle les femmes ou peut-on, au contraire, observer une dynamique de neutralisation du genre au regard des transformations

---

<sup>99</sup>Michelle Perrot, « Préface », dans Éliane Gubin, Catherine Jacques, Florence Rochefort, Brigitte Studer, Françoise Thébaud et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *Le siècle des féminismes*, Paris, L'Atelier, 2004, p. 9-13, p. 11. Voir également Françoise Picq, *Libération des femmes. Les années mouvement*, Paris, Seuil, 1993.

<sup>100</sup>Christine Bard (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999.

<sup>101</sup>Voir Michelle Zancarini-Fournel, « Stratégies de distinction par la voix et le geste : provocations et violences symboliques des femmes dans les manifestations des "années 68" », dans Philippe Bourdin, Mathias Bernard et Jean-Claude Caron (dir.), *La voix et le geste. Une approche culturelle de la violence socio-politique*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2005, p. 245-270.

<sup>102</sup>Christine Fauré, *Terre, terreur, liberté*, Paris, Maspéro, 1979 et Marie-Claude Burnet-Vigniel, *Femmes russes dans le combat révolutionnaire : l'image et son modèle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Institut d'Études Slaves, 1990.

sociales ?

Construite autour de trois parties diachroniques, cette thèse propose d'analyser les controverses, continuités et ruptures à l'œuvre dans la presse au sujet des déclinaisons de la violence révolutionnaire, en attachant une attention particulière aux clivages politiques et éditoriaux et à leur caractère mouvant entre 1970 et 1994. L'approche chronologique se justifie notamment par le fait qu'elle permet de d'esquisser un récit linéaire, d'autant plus nécessaire pour l'étude de la violence politique qu'il n'a jamais été établi.

Dans le sillage de la contestation de la fin des années 1960, la première moitié de la décennie 1970 se caractérise ainsi par le passage de la mise en mots à la mise en actes de la violence politique. La période 1970-1979 est en effet marquée un phénomène de radicalisation d'une partie de l'extrême gauche (1<sup>ère</sup> partie). Alors que l'historiographie fait état d'un reflux militant au milieu de la décennie, trois organisations violentes font successivement leur apparition dans l'Hexagone, franchissant pour deux d'entre elles le seuil de l'assassinat (chapitre 1). Si le phénomène est diversement analysé, la presse française s'accorde néanmoins sur la pertinence de le mettre en perspective avec la situation que connaît la RFA depuis quelques années (chapitre 2). Le cas ouest-allemand, plus que tout autre, est en effet prétexte pour la presse française à l'affirmation de positions de principe et d'analyses à l'égard de la violence (chapitre 3). La dimension sexuée du phénomène outre-Rhin apparaît comme un trait singulier de la violence révolutionnaire et l'objet de nombreux commentaires (chapitres 2 et 3).

L'année 1979 marque l'apparition d'une nouvelle organisation violente qui, en raison notamment de sa longévité supérieure aux expériences précédentes, fait l'objet d'une attention inédite jusqu'alors en France (2<sup>ème</sup> partie). Action directe apparaît comme un cas significatif de violence contestataire et met en pratique une large palette d'actions selon un processus de radicalisation progressive (chapitre 4). L'organisation accompagne en outre ses actions violentes d'un appareil de justification théorique, posant ainsi la question de sa réception dans l'espace médiatique (chapitre 5). Comme dans le cas de la RFA, la participation féminine à toutes les formes de l'activité clandestine interpelle et concentre une large part de l'intérêt de la presse (chapitre 6).

Après près de huit ans d'actions violentes, Action directe disparaît des rubriques « Faits divers » au profit des pages « Justice » avec une série d'arrestations et l'arrêt des attentats (3<sup>ème</sup> partie). L'année 1987 marque ainsi la fin des activités clandestines de l'organisation et ouvre un long feuilleton judiciaire qui s'étale jusqu'en 1994 (chapitre 7). La neutralisation d'Action directe fait ainsi sortir de l'anonymat ou de la clandestinité ses militants et ses soutiens, et parmi eux des femmes qui, en raison de leur sexe, font l'objet d'un traitement spécifique (chapitre 8).

**Première Partie – Une violence  
réactivée : le temps de la  
radicalisation (1970-1979)**



## INTRODUCTION

---

« Les mains fragiles », « Les mains coupées ». Ces deux dénominations servent de ligne de démarcation dans *Le fond de l'air est rouge*, le film documentaire que Chris Marker consacre à la montée et à la retombée des utopies révolutionnaires à l'échelle mondiale au cours des décennies 1960 et 1970. Cette fresque conçue à partir d'un montage d'images d'archive analyse cette période de basculement. « Et puis ça bascule » annonce en effet la voix off sur l'image d'une ménagère annonçant fièrement être équipée de deux téléviseurs. Sorti en 1977, le film de Chris Marker revient alors sur une décennie de contestation, de colère, de révolte. Des « scènes de la Troisième Guerre mondiale » – pour reprendre le sous-titre du film – qui sont autant d'images de foules, de manifestations, d'affrontements de rue, de démonstrations militaires et policières, de déclarations politiques aux quatre coins du monde. Film polyphonique, *Le fond de l'air est rouge* livre une réflexion autour de l'engagement, des étincelles révolutionnaires et des braises qui s'éteignent au fil des « années 68<sup>103</sup> », des « longues années 68<sup>104</sup> ».

De ces images émerge l'idée d'une génération contestataire symbolisée par la figure emblématique du JEUNE : le jeune étudiant urbain nécessairement engagé<sup>105</sup>. Comme la plupart des pays occidentaux, « la France de l'expansion<sup>106</sup> » connaît un renouvellement contestataire dès le milieu des années 1960, à la faveur notamment du renouveau et de la radicalisation de l'extrême gauche, marquée par de profondes mutations politiques et sociales, et en particulier par des révoltes étudiantes, nourries de la circulation internationale des idées et des pratiques contestataires<sup>107</sup>. L'année 1968 représente l'acmé de cette contestation. « Événement-monstre<sup>108</sup> » selon la formule de Pierre Nora, mêlant mouvement étudiant, mobilisations ouvrières, crise du pouvoir et remise en

---

<sup>103</sup>L'expression a notamment été mise en avant par Bernard Lacroix, « Les jeunes et l'utopie : transformations sociales et représentations collectives dans la France des années 1968 », dans Étienne Dravasa, Claude Emeri, Pierre Jaubert et Albert Mabile (dir.), *Religion, société et politique : mélanges en hommage à Jacques Ellul*, Paris, Presses Universitaires de France, 1983, p. 719-742, avant d'être largement reprise par l'historiographie. Michelle Zancarini-Fournel précise que l'« expression [est] alors attribuée à Bernard Lacroix, mais retrouvée ensuite dans un numéro de *CinémAction* de 1979 » dans *Le moment 68. Une histoire contestée*, Paris, Seuil, 2008, p. 252.

<sup>104</sup>Antoine Artous, « Les longues années 68 », dans Antoine Artous, Didier Epszajn et Patrick Silberstein (dir.), *La France des années 1968*, Paris, Syllepse, 2008, p. 15-35.

<sup>105</sup>Jean-François Sirinelli, « Génération, générations », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 98, 2008, p. 113-124, p. 116.

<sup>106</sup>Serge Berstein et Jean-Pierre Rioux, *La France de l'expansion*, t. II : *L'apogée Pompidou. 1969-1974*, Paris, Seuil, 1995.

<sup>107</sup>Voir Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *Les Années 68. Le temps de la contestation*, Paris/Bruxelles, Complexe/IHTP, 2000.

<sup>108</sup>Pierre Nora, « Le retour de l'événement », dans Jacques Le Goff et Pierre Nora (dir.), *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, 2001 (1974), p. 283-306. « L'événement monstre » est le titre de la première version de ce texte (dans *Communications*, 1972, n° 18).

cause de l'ordre politique, le printemps 1968 a profondément ébranlé la société française à différents échelons. Longtemps considéré comme un événement fondateur, une césure historique<sup>109</sup>, 1968 apparaît aujourd'hui davantage comme un triple moment, à la fois « un révélateur, un catalyseur et un accélérateur<sup>110</sup> ». Le bouillonnement idéologique et le renouvellement du militantisme bousculent notamment une partie de la jeunesse qui s'affirme alors comme sujet politique<sup>111</sup>. Loin des blousons noirs antérieurs, de ces « rebelles sans cause », une fraction de la jeunesse construit en effet des renouvellements militants, sous de multiples formes, parfois dans le sens d'une radicalisation, entendue au sens de processus qui consiste à « devenir plus intransigeant<sup>112</sup> » dans l'exercice militant, tant en termes de pratiques que d'analyses. En ce sens, « révolutionnaire » devient alors un qualificatif récurrent, omniprésent et la contestation se fait « multiforme, éclatée, polycentrique<sup>113</sup> ». Pacifisme, tiers-mondisme, anti-impérialisme, critique du capitalisme, féminisme : le suffixe « -isme » occupe le devant de la scène de la dynamique protestataire de ces « années utopiques<sup>114</sup> » marquées notamment par la critique de l'oppression et la montée en puissance de la thématique autogestionnaire<sup>115</sup>.

La figure du JEUNE s'insère également dans un paysage politique marqué par une autre figure, cette fois aux « cents visages<sup>116</sup> », aux contours flous que deux dictionnaires se sont attelés à définir<sup>117</sup> : le gauchisme. Objet de multiples difficultés de définition, le terme, forgé au début du XX<sup>e</sup> siècle, désigne au départ, de manière péjorative, les groupes se situant dans une position critique à la gauche de l'Internationale communiste. Remis au goût du jour par le Parti communiste français (PCF) au printemps 1968, le terme permet de qualifier une nébuleuse d'organisations révolutionnaires aux références idéologiques pourtant distinctes : trotskisme, maoïsme ou anarchisme, composent ainsi l'extrême gauche<sup>118</sup>, également appelée gauche extraparlamentaire, et sont stigmatisés par une expression qu'ils récusent généralement. Mais, comme le souligne Bernard Brillant, « largement repris par la presse, l'ensemble du monde politique et l'opinion publique, le

---

<sup>109</sup>Sur la construction mémorielle de l'événement, voir Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68...*, *op. cit.*, première partie, p. 19-94.

<sup>110</sup>Jean-François Sirinelli, *Comprendre le XX<sup>e</sup> siècle français*, Paris, Fayard, 2005, p. 469.

<sup>111</sup>Sur les déclinaisons effectives de la contestation, voir Hélène Hatzfeld, *Faire de la politique autrement. Les expériences inachevées des années 1970*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.

<sup>112</sup>Alain Rey (dir.), *Dictionnaire culturel en langue française*, t. III, Paris, Le Robert, 2005, p. 3062.

<sup>113</sup>Michelle Zancarini-Fournel, « Changer le monde et changer sa vie » dans Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *68, une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2008, p. 405-443, p. 405.

<sup>114</sup>Gil Delannoi, *Les années utopiques. 1968-1978*, Paris La Découverte, 1990.

<sup>115</sup>Franck Georgi (dir.), *Autogestion : la dernière utopie ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003.

<sup>116</sup>Philippe Artières, « Les cent visages du gauchisme », dans Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *68, une histoire collective...*, *op. cit.*, p. 350-357.

<sup>117</sup>Roland Biard, *Dictionnaire de l'extrême gauche de 1945 à nos jours*, Paris, Belfond, 1978 et Serge Cosseron, *Dictionnaire de l'extrême gauche*, Paris, Larousse, 2007.

terme a fini par s'imposer pour désigner l'ensemble des groupes politiques de la gauche extraparlamentaire dont le dénominateur commun, inscrit à l'horizon de l'après-Mai 68, est celui de la révolution<sup>119</sup>». Jacques Droz désigne le gauchisme comme une « fraction du mouvement socialiste qui prétend offrir une alternative radicale au marxisme-léninisme en tant que théorie du mouvement ouvrier et de son évolution<sup>120</sup> », selon la logique du « grand refus<sup>121</sup> ». En outre, comme le souligne Bernard Brillant : « L'ombre du PCF joue donc un rôle clé dans l'affirmation d'une culture politique "gauchiste" qui reprend l'essentiel de la culture politique communiste des origines, celle du bolchévisme. C'est ce qui explique l'omniprésence de la thématique de la "trahison" et de la "dégénérescence", au fondement d'un refus obsessionnel du compromis et d'un véritable culte de la radicalité. Le sectarisme – voire le "fondamentalisme" – qui en résulte conduit aux exclusions et aux scissions récurrentes et à une vision du monde organisée sur le mode du "Nous et les autres"<sup>122</sup>. » Le terme permet ainsi de qualifier une part du militantisme de l'après 1968, parmi lesquelles le recours à la violence révolutionnaire, « l'usage de la violence [entraînant], de fait, le « gauchisme » sur le terrain d'une illégalité revendiquée<sup>123</sup> » comme l'illustre notamment la gauche extraparlamentaire (*Außerparlamentarische Opposition*, ApO) en RFA. Le renouveau contestataire apparu en France dans le milieu des années 1960 va ainsi poser la question du militantisme violent en tant de paix. Comme la plupart des pays occidentaux, l'Hexagone connaît une réactivation de la violence politique, à la faveur notamment du renouveau et de la radicalisation de l'extrême gauche. Si la période des années 1960-1980 n'est pas à proprement parler une période révolutionnaire dans le cas français, elle peut cependant être qualifiée de période agitée comme l'illustre non seulement *Le fond de l'air est rouge*, mais plus largement l'historiographie. Elle l'est aussi à l'échelle mondiale<sup>124</sup>.

---

<sup>118</sup>Philippe Buton introduit une triple distinction au sein-même de ce concept : l'extrême gauche relative correspond à la gauche de la gauche, l'extrême gauche absolue recouvre les forces de gauche légales mais qui, s'il n'est pas à l'ordre du jour, n'excluent pas la nécessité du recours à la violence, à la différence de l'ultragauche qui revendique l'illégalisme comme modalité d'action. Il détermine également un triple rapport de l'extrême gauche au pouvoir en distinguant les militants qui se réfèrent à la mythologie de la révolution sans la faire, ceux qui ont renoncé à la faire et ceux qui veulent toujours la faire. Voir Philippe Buton, « La gauche et la prise du pouvoir », dans Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, vol. 2 : *XX<sup>e</sup> à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2005 (2004), p. 564-584.

<sup>119</sup>Bernard Brillant, « Le gauchisme et ses cultures politiques », dans Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *68, une histoire collective...op. cit.*, p. 552-558, p. 552. Daniel Cohn-Bendit répond d'ailleurs au PCF par un pied de nez en publiant *Le gauchisme, remède à la maladie sénile du communisme*, Paris, Seuil, 1968.

<sup>120</sup>Jacques Droz, *Histoire générale du socialisme*, t. IV : *De 1945 à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997 (1978), p. 627.

<sup>121</sup>*Ibid.*, p. 631.

<sup>122</sup>Bernard Brillant, « Le gauchisme et ses cultures politiques », *op. cit.*, p. 554.

<sup>123</sup>*Ibid.*, p. 557.

<sup>124</sup>Voir le numéro « Les années 68 : une contestation mondialisée » de la revue *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 94, 2009 et Martin Klimke and Joachim Scharloth (dir.), *1968 in Europe: A History of Protest and Activism, 1956-1977*, New York/Londres, Palgrave Macmillan, 2008.

Phénomène protéiforme, la violence contestataire se manifeste alors à plusieurs échelles, qu'il s'agisse de violence révolutionnaire, de lutte de libération nationale ou tiers-mondiste. Si Kristin Ross utilise l'expression « vies ultérieures<sup>125</sup> » de 1968 pour analyser la « gestion de la mémoire de Mai 68 », elle peut être également mobilisée dans le cas de la violence révolutionnaire en ce qu'elle prend racine dans la contestation affirmée en 1968 et s'en nourrit. Pour dessiner ce panorama mondial, on peut ainsi citer le Japon et son Nihon Sekigun (Armée rouge japonaise, 1970-1988), les Etats-Unis, marqués notamment par la Weather Underground Organization (WUO, également appelé Weathermen, 1969-1976) et la Symbionese Liberation Army (SLA, 1973-1975), la Angry Brigade (1970-1972) britannique, le Mouvement ibérique de libération (MIL, 1971-1973) et les Grupos de resistencia antifascista primero de octubre (Groupes révolutionnaires anti-fascistes du 1<sup>er</sup> octobre, GRAPO, 1975-2004) espagnols, Direct Action (1981-1983) au Canada, les Cellules communistes combattantes (CCC, 1984-1986) belges, ou encore l'organisation grecque du 17 novembre (1973-2002). En Europe, deux pays ont plus particulièrement été le théâtre de cette réactivation de la violence politique : l'Italie et la RFA. Ces deux États ont en effet connu ce que désigne le syntagme des « années de plomb<sup>126</sup> », c'est-à-dire plus d'une décennie marquée par la stratégie de la tension, synonyme de multiplication des attentats et des organisations dont les activités ont pu drainer plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de militants, et de mesures pénales exceptionnelles mises en place. En Italie, la multiplication des groupes sur deux décennies – plusieurs dizaines dont les plus célèbres sont les Brigate rosse (Brigades rouges, BR, 1970-1987) et Prima Linea (1976-1981) – a ainsi entraîné des poursuites contre des milliers de personnes pour appartenance à des organisations d'extrême gauche<sup>127</sup>. Outre Rhin, le groupe le plus important, au regard des actions revendiquées, de sa longévité et du nombre de militants condamnés, est sans conteste la Rote Armee Fraktion (Fraction Armée rouge, RAF, 1970-1998), à laquelle il faut ajouter le Bewegung 2. Juni (Mouvement du 2 Juin, B2J, 1971-1980) et les Revolutionäre Zellen (Cellules révolutionnaires, RZ, 1976-1995). Au regard de cette énumération lacunaire, la violence révolutionnaire apparaît, malgré les écarts de temporalité, comme un phénomène indéniablement international pour lequel il faut souligner les transferts idéologiques, pratiques et humains depuis la

<sup>125</sup>Kristin Ross, *Mai 68 et ses vies ultérieures*, Bruxelles, Complexe, 2005 (2002).

<sup>126</sup>Sur les enjeux de terminologie, voir Carmela Lettieri, « L'Italie et ses Années de plomb. Usages sociaux et significations politiques d'une dénomination temporelle », *Mots. Les langages du politique*, n° 78, 2008, p. 43-55. En ligne : <http://mots.revues.org/12032>.

<sup>127</sup>Isabelle Sommier recense en effet plusieurs dizaines d'attentats par an, une kyrielle d'organisations révolutionnaires violentes et comptera jusqu'à plus de 4 000 prisonniers politiques appartenant à des organisations d'extrême gauche, dans *La violence politique et son deuil...*, *op. cit.*

fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>128</sup>. De plus, comme le souligne Ami-Jacques Rapin, « la durée de la lutte armée en Europe interdit de considérer cet épisode de violence comme un épiphénomène<sup>129</sup> ». En effet, si le recours à la violence pour des motivations politiques est le fait d'une minorité qui n'a jamais été en position de renverser le système politique, il n'en constitue pas moins un marqueur historique fort du dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle. A l'échelle européenne, elles et ils sont plusieurs milliers à avoir opté, à un moment donné, pour le choix des armes. Il ne s'agit donc pas d'actes isolés, relevant du simple fait divers, mais d'un phénomène notable et spécifique à une époque.

« Le meilleur moyen d'éviter anachronismes et tentations téléologiques est de repenser la chronologie, non seulement d'une façon classique, en termes de ruptures, de continuités et d'accélération, mais aussi dans le cadre d'un temps non linéaire, fait de chevauchements, de décalages, d'interruptions et de résurgences<sup>130</sup>. » En prenant appui sur la remarque formulée par Robert Frank pour l'analyse des « années 1968 », l'analyse de la violence politique se construit donc dans le double registre du temps de l'événement et d'un temps plus long. C'est-à-dire dans le moment où la violence politique est pratiquée à proprement parler et le temps long dans lequel les acteurs s'insèrent, tant du point de vue de la genèse de leurs pratiques que des effets ultérieurs de leur engagement, en particulier en matière pénale. L'histoire de la violence politique en France métropolitaine invite en effet à déborder des bornes successivement définies par l'historiographie, les plus larges étant certainement celles proposées par Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel, de la fin de la Guerre d'Algérie à l'avènement du premier chef de l'État socialiste de la Cinquième République<sup>131</sup>, avec l'année 1974 comme « charnière grinçante<sup>132</sup> », considérée comme la fin du cycle de protestation issu de 1968 et le reflux de l'extrême gauche française<sup>133</sup>. La violence politique déborde pourtant du cadre de ce cycle de protestation puisque les groupes se réclamant de la violence révolutionnaire en France apparaissent essentiellement dans la deuxième moitié des

<sup>128</sup>Robert Gerwert et Heinz-Gerhard Haupt, « Internationalising Historical Research on Terrorist Movements in Twentieth-century Europe », *European Review of History/Revue européenne d'histoire*, vol. 14, n° 3, septembre 2007, p. 275-281, p. 275.

<sup>129</sup>Ami-Jacques Rapin, *Généalogie stratégique de la guérilla urbaine. La Gauche Prolétarienne et la Rote Armee Fraktion face à la question de la prise d'armes (1969-1974)*, thèse de sciences sociales et politiques, Université de Lausanne, 1996, p. 9.

<sup>130</sup>Robert Frank, « Introduction », dans Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *Les Années 68...*, *op. cit.*, p. 13-21, p. 16.

<sup>131</sup>Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *68, une histoire collective...*, *op. cit.*

<sup>132</sup>Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68...*, *op. cit.*, p. 12.

<sup>133</sup>C'est le sens de la démonstration d'Isabelle Sommier, « Les gauchismes », dans Dominique Damamme, Boris Gobille, Frédérique Matonti et Bernard Pudal (dir.), *Mai juin 68*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2008, p. 295-305, p. 295. En outre, elle reprend les réserves émises par Érik Neveu et Olivier Fillieule à propos de la notion de cycle de protestation « qui pêche surtout par son assise excessive sur la notion de structure des opportunités politiques », dans *La Violence révolutionnaire*, *op. cit.*, p. 23-29. Elle renvoie ainsi à Érik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 1996, p. 102 et Olivier Fillieule, « Requiem pour un concept », dans Gilles Dorransoro (dir.), *La Turquie conteste*, Paris, CNRS Éditions, 2005, p. 201-218.

années 1970, poursuivant leurs activités jusqu'au milieu des années 1980<sup>134</sup>. En outre, la violence révolutionnaire ne peut être réduite à un espace strictement national. Les pratiques militantes violentes perdurent ainsi en Allemagne et en Italie au cours de la deuxième moitié de la décennie 1970, période des « années de plomb », « caractérisées par l'interaction conflictuelle entre des groupes armés ayant recours à des formes d'action de type terroriste (enlèvements et séquestrations, assassinats ciblés, attentats à la bombe) et des institutions étatiques sommées de riposter<sup>135</sup> ». Si la France n'a pas à proprement parler connu la même intensité de ces « années de plomb », les médias français se sont particulièrement penchés sur la situation de son voisin et sur la « féminisation du terrorisme » outre-Rhin, pointée du doigt par les commentateurs français. On peut alors poser la question de l'impact des événements allemands sur les discours médiatiques français pour apprécier, en retour, le cas de la violence révolutionnaire en France.

La violence révolutionnaire peut également être analysée à la lumière de la notion de marge, cette « zone grise<sup>136</sup> » des familles politiques. Le terrain est doublement friable, tant du point de vue de la marginalité des idées et des pratiques – relevant à ce titre de la transgression – et de la contemporanéité de l'objet. Doublée d'illégalité, la marginalité entraîne alors une logique de stigmatisation médiatique. Puisque la violence politique se nourrit des relais médiatiques comme autant de lieux d'écho « qui les font exister dans l'ensemble socio-politique<sup>137</sup> », les discours autour du militantisme violent ne traduisent pas tant la matérialité de cette violence que l'intérêt médiatique dont elle est l'objet. Se pose donc la question du traitement journalistique de cette forme inédite de militantisme et ses évolutions. Le renouveau militant et contestataire légitime donc l'analyse de cette période afin de réintroduire de la conflictualité dans l'analyse des démocraties occidentales<sup>138</sup>, c'est-à-dire de questionner cette forme inédite de violence politique, tant dans sa forme que dans son appareil théorique justificatif, et les discours produits sur cette violence. Il s'agit de déterminer les caractéristiques du discours médiatique sur l'activisme clandestin dans une période marquée par les mutations de la contestation et d'analyser l'historicité de la pensée révolutionnaire. Si la violence

---

<sup>134</sup>Peu de travaux sont développés en France sur ce thème. Signalons donc tout particulièrement les réflexions menées par la revue *Dissidences*, sous-titrée « bulletin de liaison des études sur les mouvements révolutionnaires » dont le premier volume de la nouvelle collection portait sur « Révolution, lutte armée et terrorisme » (2006).

<sup>135</sup>Pour une définition, voir Dominique Linhardt, « Les années de plomb », dans Christophe Charle, Christophe Duhamelle, Bruno Dumézil, Antoine Lilti, Brigitte Marin, Daniel Roche, Stéphane Vandamme et Blaise Wilfert (dir.), *Dictionnaire historique de la civilisation européenne*, Paris, Fayard, à paraître.

<sup>136</sup>L'expression est de Jean-François Sirinelli. Une réflexion est actuellement développée dans le cadre du séminaire consacré à la notion de « marge » en politique, animé par Ludivine Bantigny et Jean-François Sirinelli au Centre d'histoire de Science Po.

<sup>137</sup>Isabelle Garcin-Marrou, *De la violence et des médias*, op. cit., p. 14.

<sup>138</sup>Sophie Wahnich, « Écrire l'histoire des violences politiques ou les amnistier », dans Sophie Wahnich (dir.), *Une histoire politique de l'amnistie*, op. cit., p. 47-92, p. 52.

peut être analysée comme une forme de communication politique<sup>139</sup>, il convient donc de déterminer ce qui est visible et ce qui ne l'est pas dans la presse française. En effet, marginale, la violence n'en est pas moins spectaculaire et cette dimension est essentielle du point de vue de son existence médiatique.

Concernant la presse quotidienne nationale, la période 1969-1979 est synonyme de profondes transformations, marquées par les débuts de la crise de la presse écrite face à l'essor de la télévision. Premier journal par son tirage, *France Soir*, après avoir été le titre phare des années 1950-1960 avec plus d'un million d'exemplaires tirés, est en déclin. Racheté en 1976 par Robert Hersant, il poursuit sa chute de 900 000 à moins de 500 000 exemplaires<sup>140</sup>. Également racheté par Robert Hersant, en 1975, *Le Figaro* connaît lui aussi une diminution sensible de son tirage, passant de 430 000 exemplaires en 1969 à environ 312 000 en 1979<sup>141</sup>. Son concurrent sur le créneau des journaux de référence, *Le Monde*, connaît de son côté une période d'ascension avec une augmentation moyenne de son tirage de 355 000 exemplaires en 1969 à 440 000 dix ans plus tard<sup>142</sup>. Sur la gauche de l'échiquier journalistique, l'organe central du PCF, déficitaire de longue date, voit sa chute stabilisée aux environs de 150 000 exemplaires tout au long de la période<sup>143</sup>. Enfin, un nouveau titre apparaît dans le paysage médiatique, classé à l'extrême gauche et né de la volonté de militants maoïstes de créer un quotidien populaire qui reflète les luttes sociales, *Libération*, qui connaît des débuts difficiles, marqués par les difficultés financières et une parution irrégulière, pour tourner autour des 40 000 exemplaires tirés quotidiennement<sup>144</sup>. *Libération* constitue un cas singulier dans l'univers de la presse écrite : apparu dans le sillage de l'après 68, le journal, avec son style impertinent, incarne « un enjeu pour l'extrême gauche<sup>145</sup> » et ses évolutions au cours de la décennie 1970.

À la différence des images de Chris Marker, si le fond de l'air est peut-être toujours rouge, la violence révolutionnaire, telle qu'elle est pratiquée en France et en RFA au cours de la seconde moitié de la décennie 1970 est alors moins synonyme de logique de foule et de rue que de violence clandestine, sans témoin direct. Alors que, dans le cas de la France, la première moitié de la décennie 1970 est en partie défrichée<sup>146</sup>, la seconde demeure dans l'ombre, marginale. La violence perdure cependant au-delà de la césure généralement retenue dans l'analyse de la contestation

---

<sup>139</sup>Holger Nehring, « The Era of Non-Violence: 'Terrorism' and the Emergence of Conceptions of Non-Violent Statehood in Western Europe, 1967-1983 », *European Review of History/Revue européenne d'Histoire*, vol. 14, n° 3, 2007, p. 343-371, p. 345. Sur ce point, il renvoie à Alex P. Schmid et Janny de Graaf, *Violence as Communication. Insurgent Terrorism and the Western News Media*, London, Sage Publications, 1982.

<sup>140</sup>Patrick Éveno, *La presse quotidienne nationale. Fin de partie ou renouveau ?*, Paris, Vuibert, 2008, p. 103-105.

<sup>141</sup>*Ibid.*, p. 49-56.

<sup>142</sup>*Ibid.*, p. 59-68.

<sup>143</sup>*Ibid.*, p. 119-128.

<sup>144</sup>*Ibid.*, p. 79-82.

<sup>145</sup>François Samuelson, *Il était une fois Libé...*, 2<sup>e</sup> éd. revue et augmentée, Paris, Flammarion, 2007 (1979), p. 213.

française post-68 puisque l'année 1974 signe la radicalisation d'une frange de l'extrême gauche avec le premier assassinat politique de la décennie. Cette même année, la RFA connaît également sa première victime politique, mais du côté militant puisque Holger Meins, détenu dans l'attente de son procès pour sa participation aux activités de la RAF, décède au terme d'une grève de la faim menée en prison. La seconde moitié de la décennie n'est donc pas – en dépit de l'auto-dissolution de la Gauche Prolétarienne (GP) en novembre 1973, présentée par ses dirigeants comme un moyen de freiner l'escalade de la violence après la mort du militant maoïste Pierre Overney en février 1972 – synonyme d'abandon de la violence politique, mais de confirmation de la radicalisation d'une minorité alors que s'essouffent dans le même temps les stratégies non-violentes et les dynamiques militantes. Aux attentats à la bombe et aux sabotages opérés depuis 1969 des deux côtés du Rhin s'ajoutent donc les atteintes volontaires et revendiquées à la vie humaine, rejoignant ainsi les autres pays occidentaux concernés par le phénomène de la violence révolutionnaire. Il convient donc d'interroger ce phénomène à la lumière de l'attention médiatique que lui porte la presse quotidienne nationale française – fragilisée par l'essor de la télévision, à commencer par la « décadence de la presse écrite populaire<sup>147</sup> » dont les tirages s'érodent, alors que triomphe la presse magazine – et des nuances quant à son intensité afin de déterminer les modalités de l'exercice de la violence, ses justifications, ses références historiques. Il importe alors de croiser les chronologies, de faire jouer les jeux d'échelle et de poser la question du rapport des acteurs aux différentes temporalités pour mettre en lumière cette réactivation de la violence révolutionnaire en France.

---

<sup>146</sup>Citons, par ordre alphabétique : Jean-Paul Étienne, *La gauche prolétarienne (1968-1973). Illégalisme révolutionnaire et justice populaire*, thèse de sciences politiques sous la dir. de Jean-Marie Vincent, Université Paris VIII, 2003 ; Alain Guillemoles, *La tentation terroriste. L'extrême-gauche et la violence en France de 1968 à 1974*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de Danielle Tartakowsky, Université Paris I, 1989 ; Jean Loignon, *Un mouvement maoïste en France : la Gauche prolétarienne (1968-1973)*, mémoire de DEA de l'Institut d'Études Politiques de Paris sous la dir. de Pierre Milza et Jean-Noël Jeanneney, 1982 ; Ami-Jacques Rapin, *Généalogie stratégique de la guérilla urbaine...*, *op. cit.* ; Isabelle Sommier, *La violence politique et son deuil...*, *op. cit.*

<sup>147</sup>Pascal Ory, *L'entre-deux-Mai. Histoire culturelle de la France. Mai 1968-Mai 1981*, Paris, Seuil, 1983, p. 53.



## CHAPITRE 1 : LA VIOLENCE MISE EN MOTS

---

« La violence est partout, vous nous l'avez appris  
« Patrons qui exploitez et flics qui matraquez  
« Mais à votre oppression nous crions "résistance"  
« Vous expulsez Kader, Mohamed se dresse  
« Car on n'expulse pas la révolte du peuple  
« Peuple qui se prépare à reprendre les armes  
« Que des traîtres lui ont volé en 45  
« Oui bourgeois, contre vous, le peuple veut la guerre ! »

Ces mots sont ceux du dernier couplet des « Nouveaux partisans », chanson que Dominique Grange, militante maoïste alors établie en usine dans la région niçoise, interprète en 1969 avec pour seul accompagnement une guitare sèche et un chœur reprenant le refrain « Nous sommes les nouveaux partisans / Francs-tireurs de la guerre de classes / Le camp du peuple est notre camp / Nous sommes les nouveaux partisans ». Dans le sillage de la contestation du printemps 1968, le fond de l'air est donc teinté de rouge, à l'image de ces paroles. Alors qu'émergent et se développent des alternatives marquées par la non-violence dont témoignent mobilisations écologistes et anti-nucléaires, expériences communautaires et autogestionnaires ou bien manifestations pacifistes – que symbolisent notamment la mobilisation contre l'extension du camp militaire du Larzac dès 1971 et l'expérience de l'horlogerie LIP de Besançon (1973-1976) –, la question de la violence militante est posée. Aux manifestations de rue violentes et aux interventions musclées des services d'ordre s'ajoute désormais la volonté d'organiser la violence révolutionnaire à partir des luttes populaires et ouvrières. « Années de poudre » après les « années de rêve » si l'on reprend les titres des deux volumes de la fresque *Génération* dans laquelle Hervé Hamon et Patrick Rotman dessinent, avec une certaine affection, le portrait collectif – et déformant – de l'extrême gauche parisienne<sup>148</sup>. L'Hexagone n'est en effet pas épargné par des manifestations sporadiques mais organisées de violence révolutionnaire : l'agitation violente répond alors à la logique du « coup pour coup » pour

---

<sup>148</sup>Voir les deux tomes *Les années de rêve (1958-1968)* et *Les années de poudre (1969-1975)* de Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Génération*, Paris, Seuil, 1988. Dans le même temps, l'ouvrage est décliné sous la forme d'une série documentaire de quinze épisodes de trente minutes diffusés à la télévision. Le treizième est consacré à « la tentation terroriste ». Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel pointent le caractère partial du récit en soulignant que « cette "mémoire" oublie les parcours atypiques, déviants, peu reluisants, les échecs, les morts et les suicides et d'une façon générale, les itinéraires provinciaux. Elle gomme les subjectivités et les parcours antérieurs et postérieurs à une expérience supposée commune ». Voir Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel, « De Mai, souviens-toi de ce qu'il te plaît : mémoire des années 68 », dans Pascal Blanchard et Isabelle Veyrat-Masson (dir.), *Les Guerres de mémoires. La France et son histoire. Enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, Paris, La Découverte, 2008, p. 128-136, p. 132.

reprendre le titre du film réalisé en 1972 par Marin Karmitz, militant maoïste, et dans lequel des ouvrières d'une usine de confection de Troyes se mettent en grève pour protester contre les conditions de travail et les rapports hiérarchiques, et organisent l'occupation de leur lieu de travail ainsi que la séquestration de la direction de l'établissement. Les maoïstes de la GP, née en septembre 1968, nourrissent, à travers le journal *La Cause du peuple*, la « résurgence du mythe révolutionnaire<sup>149</sup> », « exaltent la spontanéité des masses, valorisent systématiquement toutes les formes de lutte dures et violentes<sup>150</sup> » à partir de la révolution culturelle chinoise qui fascine nombre d'étudiants et d'intellectuels. Dans une approche fantasmée de la classe ouvrière, les maoïstes se posent alors en avant-garde, mêlant discours ouvrier et guerrier. La confrontation avec le pouvoir de l'État et du capital ne peut être que violente et la légitimité de la cause justifie la violence. Jean-François Sirinelli souligne ainsi qu'en ce sens, « une avant-garde, se définissant par rupture ou, en tous cas, par dépassement, est presque par essence "activiste" et constitue donc toujours la partie émergée, visible, d'une génération<sup>151</sup> ». La radicalisation par la violence est alors considérée comme un « gage de sincérité révolutionnaire<sup>152</sup> ». Pour cela, la GP se dote d'une structure clandestine baptisée « Nouvelle résistance populaire » (NRP), pilotée notamment par Olivier Rolin, et qui répond à la nécessité de la violence théorisée en 1969 dans *Vers la guerre civile*<sup>153</sup>. Dissoute par décret ministériel en mai 1970, l'organisation poursuit néanmoins ses activités et ses actions « coup de poing ». La NRP conçoit son action comme pédagogique, sorte « d'éducation des masses à la nécessité de la lutte armée<sup>154</sup> ». L'emblématique ministre de l'Intérieur, Raymond Marcellin (1968-1974), attribue 82 « attentats » à l'organisation, des actions aux formes les plus diverses : plasticages, pillages, incendies de bâtiments patronaux ou encore enlèvements<sup>155</sup>. Après la mort d'un de leurs militants, Pierre Overney, le 25 février 1972, aux portes de l'usine Renault-Billancourt, les dirigeants de la GP, par crainte de l'escalade, décident de son auto-dissolution au congrès de Versailles en novembre 1973, estimant qu'« un cycle de luttes de classe s'achève<sup>156</sup> », malgré le désaccord d'une partie des militants de base<sup>157</sup>. L'historiographie retient généralement cette date comme celle de la recomposition de l'extrême gauche française, un an après la signature du

<sup>149</sup>Isabelle Sommier, *La Violence politique et son deuil...*, op. cit., p. 37.

<sup>150</sup>Jean-Pierre Le Goff, *Mai 68, l'héritage impossible*, 2<sup>e</sup> éd. augmentée, Paris, La Découverte, 2006 (1998), p. 133.

<sup>151</sup>Jean-François Sirinelli, *Comprendre le XX<sup>e</sup> siècle français*, op. cit., p. 489.

<sup>152</sup>Isabelle Sommier, *La violence politique et son deuil...*, op. cit., p. 33.

<sup>153</sup>Alain Geismar, Serge July et Eryln Morane, *Vers la guerre civile*, Paris, Éditions et publications premières, 1969.

<sup>154</sup>Isabelle Sommier, *La violence politique et son deuil...*, op. cit., p. 202.

<sup>155</sup>Raymond Marcellin, *La guerre politique*, Paris, Plon, 1985, p. 93, cité par Isabelle Sommier, *La Violence politique et son deuil...*, op. cit., p. 95-96.

<sup>156</sup>*Les Cahiers prolétariens*, janvier 1974, cité par Isabelle Sommier, *La violence révolutionnaire*, op. cit., p. 81.

<sup>157</sup>Sur le renoncement à la violence et à l'action clandestine, voir le témoignage d'Olivier Rolin sous le pseudonyme d'Antoine Liniers, « Objections contre une prise d'armes », dans François Furet, Antoine Liniers et Philippe Raynaud (dir.), *Terrorisme et démocratie*, Paris, Fayard, 1985, p. 137-224.

Programme commun (1972) qui coïncide avec la crise de l'extrême gauche en France<sup>158</sup>.

La Ligue communiste et sa dérive militariste constituent un autre exemple des manifestations sporadiques mais organisées de violence révolutionnaire : la violence constitue alors une modalité d'action évidente comme le pointe Alain Krivine lorsqu'il évoque la réunion de préparation de l'action contre le *meeting* du groupe d'extrême droite Ordre nouveau à la Mutualité en juin 1973. Selon lui, trois points ont été soumis à discussion au bureau politique : aller à cette réunion publique, de quelle manière et déterminer le nombre de cocktails Molotov nécessaires<sup>159</sup>. Cette confrontation entraîne l'interdiction, une semaine plus tard, des deux organisations par le ministère de l'Intérieur et l'incarcération de plusieurs militants, parmi lesquels Alain Krivine, fondateur, en 1969, de l'organisation trotskiste<sup>160</sup>.

Si les querelles de mémoire des acteurs de la contestation de la période 1968-1973 ont eu pour effet d'entraver la connaissance historique en occultant « toute une partie de l'héritage politico-culturel des années 1968<sup>161</sup> », la question du recours à la violence n'a pas été épargnée. En effet, au-delà du désengagement militant, les manifestations de violence révolutionnaire ne sont pas suspendues, mais peut-être font-elles l'objet d'une couverture médiatique moindre que les précédentes années. La violence politique déborde pourtant du cadre du cycle de protestation généralement retenu pour les « années 68 » puisque les groupes se réclamant de la violence révolutionnaire en France, s'ils apparaissent au début des années 1970, se renouvellent et opèrent une radicalisation à compter de la deuxième moitié de la décennie. Le paysage est également marqué par la réactivation de la violence à caractère nationaliste dans l'Hexagone, notamment en Bretagne, en Corse et au Pays basque<sup>162</sup>. Le recours à la violence, justifié par des arguments politiques, semble donc constituer un élément saillant de la décennie 1970, aussi minoritaires soient ses partisans. Du point de vue de la construction de l'événement, il convient d'interroger le regard médiatique porté sur l'activisme violent qui se traduit par l'apparition de nouvelles organisations revendiquant plusieurs séries d'attentats sur le sol métropolitain à partir de 1974. Se pose alors logiquement la question des cycles d'attention médiatique et de l'ancrage historique de la violence et de sa médiatisation.

---

<sup>158</sup>Danielle Tartakowski, « Mai 68 ou la gauche à contretemps », dans Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, op. cit., p. 266-274, p. 272.

<sup>159</sup>Alain Krivine a évoqué ce point le 16 novembre 2010 au Centre d'histoire de Science Po lors du séminaire « Les marges en politique » consacré à l'extrême gauche.

<sup>160</sup>Jean-Paul Salles, *La ligue communiste révolutionnaire (1968-1981). Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 146-147.

<sup>161</sup>Antoine Artous, « Les longues années 68 », op.cit., p. 23.

<sup>162</sup>Pour une approche synthétique, voir la partie « La rébellion autonomiste » dans Xavier Crettiez et Isabelle Sommier (dir.), *La France rebelle*, 2<sup>e</sup> éd. actualisée et augmentée, Paris, Michalon, 2006, (2002), p. 45-96.

## 1.1 La tentation de la violence

« Oui, c'était vrai, nous étions organisés en commandos. Oui, c'était vrai, nous avons une tactique bien précise. Oui, c'était vrai, on voulait atteindre la Mutualité. Oui, c'était vrai, on avait tout organisé pour réussir. L'affrontement fut extrêmement violent » raconte la voix de Romain Goupil sur des images d'une foule casquée, masquée et armée de bâtons, avançant en direction de la salle parisienne pour empêcher, le 21 juin 1973, la tenue d'une réunion publique d'extrême droite. À travers le regard rétrospectif du réalisateur, *Mourir à trente ans* (1982) revient sur une décennie d'engagement, celle qu'il a partagée avec Michel Recanati, responsable du service d'ordre de la Ligue communiste, jusqu'à son suicide en 1978, et, au-delà, celle d'une génération. La violence, aussi bien rhétorique que physique, en est un des fils conducteurs. Considérée comme une suite logique, inscrite dans le sillage de la contestation de 68, la violence apparaît comme un héritage. La démarche historique se heurte cependant au « souci de contrôle du sens donné à cet épisode de l'histoire du gauchisme français » puisque « la question de la violence révolutionnaire constitue l'enjeu essentiel de ces positionnements *a posteriori*<sup>163</sup> ». Il faut alors interroger la deuxième moitié de la décennie 1970 sur le plan des ruptures et des continuités dans l'exercice de la violence. Dépassant le cadre de la violence de rue et des foules mises en avant par Chris Marker, cette période inaugure en effet une dynamique de radicalisation matérialisée par l'apparition de nouvelles organisations dont il convient de déterminer le positionnement et les pratiques dans le paysage de la violence révolutionnaire.

### 1.1.1 Le rejet des stratégies non-violentes

Alors que la période d'agitation proprement gauchiste s'achève en 1973, s'ouvre, parmi les multiples chemins d'expérimentation militante, une phase de radicalisation violente. En marge des « nouveaux mouvements sociaux<sup>164</sup> » émergents, suite à l'incapacité de l'*agitprop* à déboucher sur une mobilisation sociale massive et alors que la gauche institutionnelle se rassemble dans le cadre du Programme commun de gouvernement, la violence semble alors un ultime moyen de lutte politique. Cette dynamique s'inscrit dans la montée en puissance de l'autonomie, un courant qui, à la différence des organisations précédentes, se définit davantage comme un rapport au monde marqué

---

<sup>163</sup> Ami-Jacques Rapin, *Généalogie stratégique de la guérilla urbaine...*, *op. cit.*, p. 11.

<sup>164</sup> Le concept, qui désigne des objets et des formes de mobilisation apparus à partir des années 1960, est notamment développé en France par Alain Touraine, *La voix et le regard*, Paris, Seuil, 1978. Parmi l'abondante bibliographie, on pourra, entre autres, se reporter à la synthèse d'Érik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, *op. cit.*

par la revendication des illégalismes<sup>165</sup> que par référence à un appareil doctrinal. Pour dessiner schématiquement les contours de ce nouvel espace de la violence révolutionnaire, l'intransigeance morale et pratique pourrait en être le maître-mot, résonnant comme un défi adressé à celles et ceux qui ont opéré un recentrage stratégique du point de vue des utopies révolutionnaires scandées auparavant. De même, il ne saurait être expliqué par le modèle – classique – répression-radicalisation constaté dans d'autres pays occidentaux en proie au même phénomène. La loi dite « anti-casseurs » du 8 juin 1970 ne saurait ainsi l'expliquer à elle seule. Si elle remet en question la liberté de manifester – instituant un délit de participation à toute manifestation interdite, établissant la responsabilité des organisations qui y appellent (incitation à manifester) et tenant les manifestants responsables financièrement des dégâts occasionnés par ces rassemblements –, elle ne saurait en effet suffire à expliquer le délaissement des actions de rue au profit de logiques clandestines. Par ailleurs, jusqu'en août 1981, la cour de Sûreté de l'État demeure la juridiction chargée de statuer sur les infractions à caractère politique dans la mesure où elles portent atteinte à la sécurité nationale. Du point de vue juridique, le dispositif reste donc identique tout au long de la décennie 1970. La radicalisation vers des formes armées de lutte ne saurait alors être expliquée, en France, par le paramètre répressif. La période est également celle d'une modernisation de la société française et de ses institutions, en vertu des réformes engagées sous la nouvelle présidence de Valéry Giscard d'Estaing<sup>166</sup>, mais qui « apparaît d'autant plus difficile à mettre en oeuvre qu'elle s'opère dans un climat de difficultés politiques et sociales liées aussi bien aux suites du mouvement de 1968 qu'aux effets de la crise qui atteint la France<sup>167</sup> ». À la lumière de la presse se dessine alors, par touches successives, la construction du regard sur la mise en actes de la violence politique. Si l'objet médiatique n'est pas à proprement parler nouveau, sa réactivation est l'occasion de saisir les différentes lectures de la violence et de son caractère spectaculaire et revendiqué, indispensable pour visibiliser la cause<sup>168</sup>.

---

<sup>165</sup>En témoigne notamment la logique de (ré)appropriation collective pratiquée aussi bien sur le plan du logement – squat – que des marchandises – vols dans les magasins, également appelés « autoréductions ». De leur côté, les attaques à main armée sont surnommées « expropriations prolétariennes ». Le 16 mai 1977, *Libération* offre ainsi une double page aux « indigènes squatters » parisiens de Belleville, titrée « Macadam Squatter » et dans laquelle sont expliqués leur mode de vie et leurs aspirations. Le journal évoque régulièrement l'autonomie et ses différentes tendances (groupe Marge, Vaincre et vivre, la nouvelle Cause du peuple, l'Organisation communiste libertaire). Pour une présentation détaillée de ces différents courants, voir Sébastien Schifres, *Le mouvement autonome en Italie et en France (1973-1984)*, mémoire de master 2 de sociologie politique sous la dir. de Daniel Lindenberg, Université Paris VIII, 2008. En ligne : <http://sebastien.schifres.free.fr/master.htm>.

<sup>166</sup>Serge Berstein et Jean-François Sirinelli (dir.), *Les années Giscard. Les réformes de la société. 1974-1981*, Paris, Armand Colin, 2007.

<sup>167</sup>Serge Berstein et Pierre Milza, *Histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle*, t. V : *De 1974 à nos jours*, nouv. éd. augmentée, Bruxelles, Complexe, 2006 (1994), p. 63.

### 1.1.1.a L'apparition d'organisations violentes

C'est dans ce contexte de volonté réformatrice affichée que se décline la violence politique sous une nouvelle forme et qu'apparaissent de nouveaux noms et de nouveaux sigles pour signer les attentats perpétrés. Le phénomène, médiatisé de manière nuancée, est perçu comme inédit dans l'Hexagone dans ses différentes déclinaisons. Trois organisations sont ainsi citées.

Après la fin de l'expérience maoïste de la GP, liquidée par ses dirigeants en novembre 1973, la première organisation révolutionnaire à faire parler d'elle sur le sol français répond à l'acronyme GARI, qui signifie Groupes d'Action Révolutionnaire Internationalistes. Ce sigle apparaît dans la presse française au mois de mai 1974 alors que sa première action vient d'être revendiquée. L'ensemble de la presse s'accorde pour lui accoler le qualificatif « anarchiste » : « groupe anarchiste<sup>169</sup> », « mouvement anarchiste<sup>170</sup> », « cellules anarchistes<sup>171</sup> » ou « commandos anarchistes<sup>172</sup> ». La presse s'intéresse globalement peu à ce nouveau mouvement, hormis pour signaler ses racines catalanes<sup>173</sup>. La dénomination fait également l'objet de peu de commentaires. Dans un document anonyme de quatorze pages titré « dossier g.a.r.i. », il est précisé en guise de propos liminaire qu'il ne s'agit pas d'« une nouvelle aventure de politique-fiction » mais de « la pratique de groupes d'individus » déterminés « à ne plus jouer la mascarade des manifs bonne-conscience et autres pétitions<sup>174</sup> ». La forme est originale puisqu'il s'agit d'une bande-dessinée manuscrite rassemblant des personnages aussi populaires que Snoopy, Gaston Lagaffe, Obélix ou Zorro. Elle rappelle l'héritage situationniste du détournement. Destinée aux cercles d'extrême gauche, elle n'est pas reprise dans la presse quotidienne nationale. En revanche, dans un long article que *France Soir* consacre à la série d'attentats qui touche alors plusieurs États européens et titré « De Belgique, le G.A.R.I. s'attaque "à tout État et à tout pouvoir" », Roger Colombani s'intéresse

---

<sup>168</sup>La médiatisation apparaît en effet comme une condition sine qua non dans les sociétés contemporaines. En 1967, Guy Debord, figure du mouvement situationniste, a d'ailleurs proposé une analyse critique de l'aliénation par la consommation dans les sociétés occidentales et son emprise sur la vie quotidienne, insistant sur le rôle du « spectacle » (la mise en scène, notamment médiatisée) comme appareil de propagande. Voir *La Société du spectacle*, Paris, Buchet-Chastel, 1967.

<sup>169</sup>*Le Figaro*, 8 mai 1974 et *Le Monde*, 9 mai 1974.

<sup>170</sup>*L'Humanité*, 8 mai 1974.

<sup>171</sup>*France Soir*, 11 octobre 1975.

<sup>172</sup>*Ibid.*

<sup>173</sup>La bibliographie est maigre sur ce groupe. Les GARI sont généralement présentés comme des héritiers du Mouvement Ibérique de Libération (MIL). Voir André Cortade, *Histoire désordonnée du MIL (Barcelone, 1967-1974)*, Montreuil, L'Échappée, 2005 (1985). La signature est présentée comme « collective de plusieurs libertaires intimement liés à l'aventure du MIL ». Signalons également quelques pages dans Christophe Bourseiller, *Histoire générale de l'ultra-gauche*, Paris, Denoël, 2003, p. 487-494.

<sup>174</sup>*Dossier g.a.r.i.*, Toulouse, sans date (1975 ?). La quatrième de couverture indique également des références bancaires (« Soutien : C.C.P. 558 95 INES TOULOUSE ») et l'adresse de deux « groupes d'entraide » domiciliés dans des librairies militantes (*Votre Livre*, 14 rue de l'étoile à Toulouse, et *Le Jargon Libre*, 6 rue de la reine blanche à Paris).

plus en détail à ce nouveau groupe dont aucun membre n'a encore été identifié, mais qu'il présente, sans en indiquer la source, comme un ensemble pour le moins disparate :

« Le G.A.R.I. (Groupe d'action révolutionnaire internationaliste) [...] est devenu en quelques mois l'organisation la plus représentative et la plus active de l'"anarchisme combattant".

« [...] Les hommes de ces commandos sont issus de milieux très divers : anarchistes, trotskistes, catholiques. La plupart sont des intellectuels et leur action est souvent sporadique<sup>175</sup>. »

Organisation clandestine, les GARI apparaissent alors ponctuellement dans la presse française au cours de l'année 1974, au gré des revendications de leurs actions. L'apparition de cette organisation ne semble guère surprendre les commentateurs qui la situent dans le paysage de la contestation violente qui anime la France, et plus largement les pays occidentaux, depuis plusieurs années. La même année, un autre groupe fait son apparition. Le sigle compte cette fois deux lettres : BI, pour Brigades Internationales. Il est cité pour la première fois en décembre 1974 par l'intermédiaire du communiqué de revendication d'un attentat. Les membres de cette organisation, dont le nom rappelle les volontaires étrangers engagés aux côtés des forces républicaines espagnoles durant la Guerre civile, se définissent alors comme des « anti-impérialistes français<sup>176</sup> », étiquette reprise ensuite par la presse pour déterminer la place de ces BI dans la galaxie de l'extrême gauche. Cette organisation connaît une existence plus longue puisqu'elle revendique plusieurs attentats entre décembre 1974 et juillet 1977. Après l'un d'entre eux, *Libération* – tout jeune journal auquel l'expérience du militantisme d'extrême gauche de plusieurs de ses animateurs confère le rôle particulier de relais des différentes formes de contestation sociale – publie « une déclaration du commando », qui n'est pas reprise par d'autres titres. Les membres des BI expliquent leur position de sujet révolutionnaire : « Pour nous, il s'agit de concilier le "travail de masse" et la "lutte armée". Nous voulons que nos militants soient des révolutionnaires complets qui ne se cachent pas derrière une phraséologie révolutionnaire<sup>177</sup>. » Neuf mois plus tard, alors que l'organisation poursuit ses attentats sans qu'aucun de ses membres n'ait encore été identifié et appréhendé, *Libération* annonce en Une le 1<sup>er</sup> juillet 1976 : « Ils s'appellent "les brigades internationales". » Le quotidien « a rencontré l'un des membres du groupe » et propose un entretien exclusif, sur une double page. Ces propos anonymes<sup>178</sup>, recueillis par Pierre Benoit, confortent l'image d'une « minuscule armée secrète

---

<sup>175</sup>Roger Colombani, *France Soir*, 8 août 1974.

<sup>176</sup>*Le Figaro*, 21 décembre 1974.

<sup>177</sup>Cité dans *Libération*, 10 octobre 1975.

<sup>178</sup>Selon Christophe Bourseiller, repris notamment par Isabelle Sommier, il s'agit de Jean-Denis Lhomme, militant maoïste, suicidé en juillet 1976, quelques jours après la publication de cet entretien. Voir Christophe Bourseiller, *Les maoïstes. La folle histoire des gardes rouges français*, Paris, Seuil, 2008 (1996), p. 360-366.

maoïste<sup>179</sup> » dont le nom, outre la guerre d'Espagne, rappelle plus largement un fonctionnement de type militaire. Les BI sont présentées, par la voix de leur « porte-parole » comme une « organisation anti-impérialiste, clandestine et politico-militaire », « uniquement composée de militants français<sup>180</sup> », créée à la fin de l'année 1973.



Illustration 1: *Libération*, 1<sup>er</sup> juillet 1976

Le journaliste et son interlocuteur insistent longuement sur la dimension internationale que le groupe entend articuler avec la situation française : « Mouvement anti-impérialiste, les BI ne font pourtant pas l'économie d'une analyse de la réalité française : "La bourgeoisie de notre pays est liée à de nombreux pays fascistes : quand elle ne les finance pas, elle les arme<sup>181</sup>." » La singularité des BI est de prendre pour cible des personnalités exclusivement étrangères, liées à des régimes autoritaires, et de baptiser, sur le mode du miroir, chacun de ses commandos du nom d'un militant révolutionnaire tué dans par le régime en question. L'interlocuteur de Pierre Benoit précise :

« Il ne s'agit cependant pas de porter des coups dès aujourd'hui sur des cibles "nationales" : en effet, seuls les "crimes de l'impérialisme sont assez énormes et grossiers pour autoriser une riposte violente de niveau élevé". En France au contraire, même si certains mouvements utilisent parfois certains [*sic*] formes de violence (occupation d'usines, manifestations de viticulteurs), "personne ne songerait à tuer quelqu'un". Telle est la différence qui subsiste aujourd'hui entre le plan national et le plan international, elle sera comblée par la suite grâce aux actions armées qui contribuent à créer un mouvement de masse qui prenne le moment venu des initiatives du même type contre notre propre pouvoir d'État<sup>182</sup>. »

<sup>179</sup>Christophe Bourseiller, *Les maoïstes...*, *op. cit.*, p. 362.

<sup>180</sup>Cités par Pierre Benoit, *Libération*, 1<sup>er</sup> juillet 1976.

<sup>181</sup>Pierre Benoit, *Libération*, 1<sup>er</sup> juillet 1976.



L'action des BI apparaît ainsi guidée par le principe « œil pour œil, dent pour dent ». Alors que l'un des slogans maoïstes clamés au début de la décennie 1970 était justement « pour un œil, les deux yeux ; pour une dent, toute la gueule », le « porte-parole » des BI entend se démarquer de l'expérience clandestine de la GP :

« Il ne s'agit nullement de renouer avec des pratiques et une idéologie qui fut par exemple celle de la Nouvelle résistance populaire (NRP) dans les années 70-72, "d'abord parce qu'organisation anti-impérialiste, ensuite parce que, révolutionnaires français, nous sommes confrontés à une réalité qui interdit aujourd'hui ce type d'action. Cela étant, nous estimons que la création d'une organisation politico-militaire, sur le même principe que notre lutte actuelle sur le plan international, est à l'ordre du jour en France. La constitution d'un tel groupe se heurte à des difficultés autrement plus sérieuses que celles rencontrées aujourd'hui au plan international : elle nécessite une discussion idéologique approfondie"<sup>183</sup>. »

Ce point de vue n'est d'ailleurs pas discuté sur le fond par Pierre Benoit qui offre ici un espace de parole inédit à une organisation violente, reflet de la volonté originelle de *Libération* de servir de porte-voix aux multiples déclinaisons de la contestation. Aucun autre journal français n'a en effet jamais été en mesure ou souhaité ouvrir ses colonnes à ce type d'interlocuteur. Cet entretien est d'ailleurs repris par la suite par d'autres titres dans des articles émettant l'hypothèse de liens entre ce groupe et une troisième organisation, les Noyaux Armés Pour l'Autonomie Populaire (NAPAP)<sup>184</sup>.

Cette dernière apparaît en mars 1977, alors que les BI sont toujours actives. Une fois encore, le nom choisi par ce groupe est peu commenté. La référence à l'autonomie populaire est perçue comme une inscription dans le référentiel maoïste. Le quotidien communiste qualifie ainsi les NAPAP de « groupuscule maoïste<sup>185</sup> », après avoir hésité entre « irresponsables criminels ou provocateurs<sup>186</sup> » – selon la rhétorique classique du PCF qui désigne par le terme « provocateurs » les membres d'organisations politiques le débordant par la gauche – manipulés par le ministère de l'Intérieur – et donc sabotant les intérêts de la classe ouvrière dont il s'estime le seul représentant légitime. Selon Christophe Bourseiller et Isabelle Sommier, les NAPAP résulteraient du

---

<sup>182</sup>*Ibid.* Il est ici fait notamment allusion à deux mobilisations viticoles importantes, entraînant chacune la mort de deux personnes : Aléria, en Corse (1975) et Montredon, dans l'Aude (1976). voir Michelle Zancarini-Fournel, « Aléria (1975) et Montredon (1976) : deux manifestations régionalistes », dans Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel, *68, une histoire collective...*, op. cit., p. 719-724. Sur les occupations d'usine, voir Xavier Vigna, *L'insubordination ouvrière dans les années 68 : essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

<sup>183</sup>Pierre Benoit, *Libération*, 1<sup>er</sup> juillet 1976.

<sup>184</sup>Notamment *Le Monde*, 9 juillet 1977. Hypothèse confirmée par les NAPAP qui déclarent dans *Libération*, le 4 août 1977 : « Les NAPAP ont des rapports politiques et logistiques avec les Brigades internationales ce qui explique que les trois dernières personnes arrêtées ont été trouvées porteuses d'objets communs aux deux organisations. » Il s'agit en l'occurrence d'armes à feu.

<sup>185</sup>*L'Humanité*, 5 avril 1977.

<sup>186</sup>*L'Humanité*, 4 avril 1977.

rapprochement des BI et du groupe ouvrieriste Vaincre et vivre, issu de la GP<sup>187</sup>. Une fois encore, c'est au journal *Libération* que l'on doit le plus d'informations sur cette organisation. Au printemps 1977, le nom des NAPAP est simplement cité – avec explicitation du sigle – dans la presse pour évoquer la revendication d'attentats. Le 4 août 1977, près de six mois après la première action du groupe – et peut-être comme un clin d'œil à l'anniversaire de l'abolition des privilèges de 1789 –, le quotidien publie, comme cela avait été le cas un an auparavant avec les BI, un entretien exclusif annoncé en première page : « les NAPAP expliquent les NAPAP ». Là encore, il s'agit d'une double page. Les propos ont été recueillis par Serge July, directeur de la publication, et Gilles Millet, journaliste lui aussi fin connaisseur de l'extrême-gauche et ancien militant des *Cahiers de Mai*<sup>188</sup>. Les NAPAP récusent « l'étiquette maoïste que la presse nous a collée<sup>189</sup> » pour se démarquer des organisations de la première moitié de la décennie 1970 qui se sont détournées du chemin de la violence, à commencer par la GP. Ils revendiquent la nécessité d'un ancrage populaire, se démarquant ainsi des logiques à l'œuvre en Italie ou en RFA. « Il ne faut pas devenir complètement militariste et se couper de la réalité, sinon on devient des monstres, des groupes totalement irresponsables, style Bande à Baader ou Brigades rouges<sup>190</sup> », expliquent-ils. Ils se présentent comme des gens ordinaires, des « prolétaires », en dépit de leurs actions spectaculaires :

« Nous sommes décidés à lutter avec efficacité contre cette société qui nous empêche de vivre pour pouvoir "vivre mieux et tout de suite". Dès aujourd'hui. Lorsque nous faisons des "expropriations", c'est pour pouvoir "vivre mieux et tout de suite", comme lorsque l'on fait de l'auto-réduction sur les loyers, ou que l'on brise les cadences à l'usine... On inclut tout ça dans le mouvement. On aime la vie et nous prenons du plaisir à lutter efficacement contre la société. Oui... Ça nous rend heureux<sup>191</sup>. »

L'appareil argumentatif de l'autonomie auquel se réfèrent les NAPAP n'est cependant pas explicitement nommé. Sébastien Schifres considère que l'autonomie résulte d'une « décomposition<sup>192</sup> » de l'extrême gauche qui s'exprime à travers la radicalisation militante. Il explique qu'elle se construit autour de deux axes fondamentaux : « L'autonomie par rapport à l'État sous-entend le refus des pratiques politiques encadrées par la loi (participations électorales, syndicalisme, associations déclarées en préfecture...). L'autonomie par rapport au capitalisme sous-entend le refus des rapports marchands, la pratique du vol, de l'expropriation, et de la gratuité<sup>193</sup>. »

<sup>187</sup>Christophe Bourseiller, *Les maoïstes...*, op. cit., p. 366-367 et Isabelle Sommier, *La violence révolutionnaire*, op. cit., p. 81-82.

<sup>188</sup>Voir Matthieu Firmin, *"Les Cahiers de Mai" (1968-1974) : entre journalisme et syndicalisme*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de Franck Georgi, Université Paris I, 1999.

<sup>189</sup>*Libération*, 4 août 1977.

<sup>190</sup>*Ibid.*

<sup>191</sup>*Ibid.*

<sup>192</sup>Sébastien Schifres, *Le mouvement autonome...*, op. cit.

<sup>193</sup>*Ibid.*

L'année 1977 correspond au point d'orgue du mouvement autonome français dont une partie des militants optent alors pour la « militarisation organisationnelle<sup>194</sup> » en créant une « coordination politico-militaire interne au mouvement autonome<sup>195</sup> ». Elle marque la fin des actions revendiquées par ces trois organisations. Les GARI se sont auto-dissouts au cours de l'été 1974, les BI et les NAPAP n'ont plus revendiqué d'attentats après 1977. D'autres actions violentes sont alors signées par des groupes éphémères, aux sigles pour le moins sarcastiques, tels CARLOS pour la Coordination Autonome Radicalement en Lutte Ouverte contre la Société ou le CACCA, Comité d'Action Contre les Crapules Atomiques. D'importantes mobilisations ont en effet lieu en 1977 contre le développement des installations nucléaires, et en particulier le projet de centrale à Creys-Malville (Rhône) où doit être implanté le surgénérateur Superphénix. Le 31 juillet 1977, une importante manifestation réunissant plusieurs dizaines de milliers de personnes est marquée par la violence : un manifestant, Vital Michalon, est tué par une grenade offensive, de nombreux autres sont grièvement blessés. *Libération* titre le 1<sup>er</sup> août 1977 « Le nucléaire tue ». Tous ces groupes, au-delà des individus qui les composent, partagent une même culture de l'invisibilité et de l'action clandestine et attestent de la mise en œuvre d'une stratégie d'action violente.

### 1.1.1.b Un référentiel commun

Ces trois organisations font donc l'objet d'un intérêt médiatique à l'intensité diverse. Le journal *Libération*, à la parution irrégulière en raison de sa fragilité financière<sup>196</sup>, offre un cas unique puisque le quotidien publie en 1976 et 1977 deux entretiens exclusifs avec des membres anonymes des BI, puis des NAPAP. De longueur équivalente – une double page –, ces entretiens constituent l'unique prise de parole médiatique de ces deux organisations qui exposent alors leurs positions politiques et justifient leurs actions. La démarche du quotidien illustre donc l'intérêt qu'il porte – et à travers lui son lectorat puisque ces entretiens sont suivis de réactions publiées les jours suivants dans le courrier des lecteurs – à ce sujet. Les communiqués de revendication des attentats adressés aux médias – lorsqu'ils sont cités – permettent également de saisir les motivations de ces organisations violentes.

Le recours à la violence est ainsi présenté comme une nécessité historique. Considérée comme

---

<sup>194</sup>*Ibid.* Il estime le nombre maximum de militants autonomes en France à 2 000.

<sup>195</sup>*Éléments chronologiques. Action directe*, sans date, p. 5. La brochure *Retour sur les années de braise. Les groupes autonomes et l'organisation Action directe*, qui constitue une mise au point à propos de cette brochure par un « collectif éphémère » de mars 2005, précise que cette dernière reprend des éléments initialement publiés dans *Cahier Front*, n° 6, sans date « mais vraisemblablement publié vers la fin des années 1990 » (p. 19). Une autre source (*Action directe, Textes de prison (1992-1997)*, Vincennes, Le Jargon Libre, 1997) indique que ces *éléments chronologiques* datent du printemps 1997.

<sup>196</sup>François Samuelson, *Il était une fois Libé...*, *op. cit.*, p. 147-183.

l'outil politique des minorités, elle est réactivée en dépit des échecs antérieurs qu'incarne notamment la période des attentats anarchistes de la Belle Époque qui prennent pour cibles des symboles institutionnels et économiques du pouvoir. La France de la Belle Époque est d'ailleurs en quelque sorte la période phare de la récente dynamite<sup>197</sup> et autres bombes dont le mode de fabrication est exposé dans nombre de publications anarchistes<sup>198</sup>. Cette période constitue le terreau d'un renouvellement des modalités d'action politique dans une perspective insurrectionnelle, c'est-à-dire de déstabilisation de l'État, qui prône l'action illégale et violente au nom de la radicalité militante, non sans donner lieu à de vifs débats<sup>199</sup>. La valeur révolutionnaire de la violence est non seulement théorisée, mais également mise en pratique à travers la notion de propagande par le fait. Théorisée dans la décennie 1870, elle « est l'aboutissement de toute une réflexion menée par les socialistes anti-autoritaires sur les raisons des échecs successifs des révolutions de 1789, 1830 et 1848, ainsi que sur celui de la Commune<sup>200</sup> ». Influencés par les théories nihilistes russes emmenés par Netchaïev, une partie des anarchistes français se rallie à l'idée que la théorie révolutionnaire nécessite d'être matérialisée par des actes violents dont l'intelligibilité doit permettre de faire éclater les injustices sociales grâce à son caractère spectaculaire. Au cours de la décennie 1970, les membres d'organisations violentes piochent dans ce référentiel – notamment autour du concept d'action directe – et le réactualisent pour forger un discours guerrier prônant la confrontation directe. Les paroles de la chanson *Les nouveaux partisans* en témoignent : la confrontation avec le pouvoir de l'État et du capital ne peut être que violente et la légitimité de la cause légitime la violence, à l'image de ce qu'incarne l'extrême gauche de l'après 68 qui, à la fois « revendication et rupture<sup>201</sup> ». Le recours à la rhétorique de la guerre de classes s'inscrit donc un long héritage historique et, à la fin des années 1960, est réactualisé à partir du concept de guérilla urbaine. Forgé par Carlos Marighela, il est au départ destiné à nourrir la tactique insurrectionnelle contre la dictature militaire brésilienne :

« Le guérillero urbain est un homme armé qui lutte contre la dictature militaire par des moyens non conventionnels. Révolutionnaire sur le plan politique et vaillant patriote, il lutte pour la libération de son pays, il est l'ami du peuple et de la liberté. Son champ de bataille, ce sont les grandes villes du pays<sup>202</sup>. »

<sup>197</sup>John Merriman, *Dynamite Club...*, op. cit. Voir également André Salmon, *La terreur noire*, op. cit.

<sup>198</sup>Jean Maitron, *Le mouvement anarchiste en France*, op. cit., p. 206 et suivantes.

<sup>199</sup>Les controverses sont en effet nombreuses au sein du mouvement anarchiste. Pour un aperçu de ces débats, voir notamment Gaetano Manfredonia, *Études sur le mouvement anarchiste en France (1848-1914)*, vol. I : *L'individualisme anarchiste en France (1880-1914)*, thèse d'histoire, sous la dir. de Raoul Girardet, Institut d'études politiques de Paris, 1990, p. 114-146 et Vivien Bouhey, *Les anarchistes contre la République. Contribution à l'histoire des réseaux sous la Troisième République (1880-1914)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, chapitre 11.

<sup>200</sup>Vivien Bouhey, *Les anarchistes contre la République...*, op. cit., p. 136.

<sup>201</sup>Roland Biard, *Dictionnaire de l'extrême-gauche...*, op. cit., p. 11.

<sup>202</sup>Carlos Marighela, *Manuel du guérillero urbain*, Paris, Libertalia, 2009 (1970), p. 62-63.

Traduit et publié en France en 1970, il inspire plusieurs mouvements révolutionnaires européens pour lesquels les expériences latino-américaines sont une source d'inspiration<sup>203</sup>. Partant du principe qu'« en toute hypothèse et dans toutes les circonstances, le devoir du révolutionnaire est de faire la révolution<sup>204</sup> », le concept est alors transposé aux démocraties européennes et à l'espace urbain. Ce nouveau modèle d'action militante, surnommé « guérilla urbaine », propose de dépasser la radicalité discursive et le militantisme anti-autoritaire en opérant un véritable travail de propagande armée. Il s'agit de porter ainsi la contradiction envers le pouvoir, sous toutes ses formes, selon la logique du *hic et nun*, et donc sans pour autant développer un large appareil révolutionnaire. Cette démarche s'accompagne logiquement d'une volonté d'exemplarité et de médiatisation pour tenter de dépasser la criminalisation à laquelle l'illégalité des actions pratiquées expose logiquement leurs auteurs en raison du monopole de la violence légitime défini par Max Weber<sup>205</sup>. En outre, elle insiste sur la notion d'affrontement collectif et rejoint donc en cela la définition de la propagande par le fait proposée par Vivien Bouhey pour la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui répond à « un triple objectif (faire de la propagande en acte, terroriser le bourgeois et réaliser un peu de la révolution)<sup>206</sup> ». Pour les organisations de la seconde moitié de la décennie 1970, la violence révolutionnaire, bien que minoritaire, se doit de reposer sur une logique collective. Dans l'*interview* donnée à *Libération*, les BI mettent en avant la volonté pédagogique de leur action : par l'action violente, il s'agit de « "faire passer des idées nouvelles" grâce à des actions spectaculaires : une tactique simple qui confère aux opérations militaires une fonction pédagogique toute particulière<sup>207</sup> ». Le « porte-parole » du groupe précise la pertinence et le bien fondé de la démarche selon cette double logique : « Les actions armées sont symboliques et efficaces dans la mesure où l'efficacité est aussi symbolique : elle démontre qu'il est possible de rompre avec les pratiques pacifistes et masochistes de la gauche française<sup>208</sup> », c'est-à-dire servant le pouvoir et les institutions en place, et donc contre-productives. Il poursuit :

« Notre violence n'est ni une vengeance ni une contre-terreur : c'est une riposte graduée, une façon de faire sauter les blocages d'une société lorsque l'Etat impose ce blocage par la violence.

« [...] Nous avons voulu [...] créer une pratique politique nouvelle, et nous pensons que

<sup>203</sup>Julien Hage, « Sur les chemins du tiers monde en lutte : *Partisans, Révolution, Tricontinental* (1961-1973) », dans Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *68, une histoire collective...*, op. cit., p. 86-93. On peut signaler le parcours de Régis Debray, compagnon de route des guérillas latino-américaines au sujet desquelles il a notamment publié *Révolution dans la révolution* (1967), *Nous les Tupamaros* (1971) et *La critique des armes* (1974).

<sup>204</sup>Carlos Marighela, *Manuel du guérillero urbain*, op. cit., p. 61. La formule est empruntée à Ernesto « Che » Guevara.

<sup>205</sup>Max Weber, *Le savant et le politique*, op. cit.

<sup>206</sup>Vivien Bouhey, *Les anarchistes contre la République...*, op. cit., p. 447.

<sup>207</sup>*Libération*, 1<sup>er</sup> juillet 1976.

<sup>208</sup>Propos cités par Pierre Benoit, *Libération*, 1<sup>er</sup> juillet 1976.

la "propagande armée" est en elle-même une manière d'intervenir politiquement<sup>209</sup>. »

Le journaliste ne critique d'ailleurs pas l'analyse de son interlocuteur sur le principe. Un an plus tard, et trois jours avant l'entretien accordé par deux de ses membres au même journal, la position des NAPAP, apparus quatre mois plus tôt, est explicitée par Frédéric Oriach, militant connu de l'extrême gauche, ancien de la GP, alors incarcéré à la maison d'arrêt de la Santé et suspecté d'appartenir à cette organisation. Dans une lettre adressée à *Libération* et publiée en deuxième page, en première partie de la rubrique « Courrier », il se présente comme « sympathisant des NAPAP (et approuvant les actions des Brigades internationales) » et souhaite « apporter quelques précisions sur les objectifs et les moyens de ce groupe<sup>210</sup> ». Il indique que la violence vise à « montrer par l'exemple qu'il est possible de changer certaines réalités en s'y attaquant de front<sup>211</sup> ». Selon lui, la démarche des NAPAP s'inscrit dans la logique autonome, c'est-à-dire horizontale du point de vue du fonctionnement et dont l'illégalité est revendiquée au nom de la légitimité de la cause :

« On peut résumer en disant que les NAPAP sont prêts à employer toutes les méthodes plus ou moins, qui vont dans le sens d'une prise de pouvoir réel par les masses. Ils soutiennent activement toutes les luttes qui ont pour but une véritable autonomie populaire. Autonomie politique, de décision, économique, culturelle, etc.

« Si les NAPAP sont des groupes armés et clandestins c'est parce que toutes les actions correspondants [*sic*] à cette ligne d'autonomie populaire sont illégales. [...] Le légalisme de la croyance aveugle dans la délégation du pouvoir, dans la protection de lois faites par et pour nos oppresseurs, ce légalisme est le principal obstacle idéologique à tout mouvement de libération populaire. Les NAPAP se revendiquent donc comme étant des groupes armés autonomes ayant comme seuls mots d'ordre : radicalisme, illégalisme, conquête de l'autonomie populaire<sup>212</sup>. »

Ponctuée d'un « Vive la Lutte Armée<sup>213</sup> », cette lettre laisse donc entendre que les NAPAP partagent un appareil idéologique proche de celui des BI, ce qui sera confirmé par l'entretien publié le 4 août 1977. La voie extra-légale y est plébiscitée<sup>214</sup>. Dans le cas des GARI, la presse donne peu d'éléments quant à leur référentiel idéologique. La question de l'antifascisme, ou plutôt de l'antifranquisme est évoquée, mais la présentation se limite généralement à l'usage de l'adjectif « anarchiste », ce qui les rattache indirectement à la tradition de la propagande par le fait. Selon cette logique partagée, l'acte violent se doit donc d'être pertinent dans sa dimension politique à travers la cible visée, cible qui devient alors un symbole. Pour être efficace, la propagande par le fait exige en effet de répondre aux vertus de l'exemplarité pour dissiper les interprétations multiples,

<sup>209</sup>*Ibid.*

<sup>210</sup>Frédéric Oriach, *Libération*, 1<sup>er</sup> août 1977.

<sup>211</sup>*Ibid.*

<sup>212</sup>*Ibid.*

<sup>213</sup>*Ibid.*

<sup>214</sup>Voir à ce sujet Philippe Buton, « La gauche et la prise du pouvoir », *op. cit.*

synonymes de brouillage du message dont l'acte violent serait porteur. Ce mode de justification de la violence forge historiquement la tradition révolutionnaire et la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle en est un écho. Pourtant, dans le cas des années 1970, la presse dans son ensemble rend finalement peu compte de cette dimension de la violence. La perspective historique n'est certes pas celle que les journalistes ont pour habitude de privilégier pour traiter des questions d'actualité.

En revanche, les références au passé récent sont nombreuses. L'ombre de 1968 plane ainsi sur l'ensemble de la presse. Si les travaux de science politique ont démontré qu'il n'existait pas de rapport de causalité directe entre la crise politique et sociale de 1968 et le recours à la violence, mais qu'il s'agissait plutôt d'une conséquence indirecte de la crise des organisations politiques et de la démobilisation qui s'en suivit<sup>215</sup>, les journalistes évoquent la question de la filiation avec cette crise sociale inédite. Ami-Jacques Rapin précise en ce sens que « la prise d'armes n'est ni une conséquence directe de la contestation des années 1960, ni un choix théorique. Elle peut être considérée comme une tentative, passablement improvisée, de renouvellement du répertoire de l'action collective d'extrême gauche dans une période de crise organisationnelle des courants radicaux européens<sup>216</sup> ». À la différence de l'expérience de la NRP, les structures violentes de la seconde moitié de la décennie 1970 ne sont pas liées à une organisation politique légale ou visible, comme elle l'a été à l'égard de la GP. Mais on observe une forme de continuité, comme le souligne Pierre Benoit en marge des propos du « porte-parole » des BI pour *Libération* :

« Le discours des "Brigades internationales" n'est pas nouveau : par leur vocabulaire, leurs concepts, leurs références idéologiques, les BI font immédiatement penser aux thèmes développés dans la foulée de mai 68, par une partie du courant maoïste français, même si, comme son porte-parole le soulignera, ce groupe, créé voici un peu plus de deux ans, n'a absolument rien à voir avec des organisations qui ont disparu après les années 70/71. À cette époque pourtant, les maoïstes français, la Gauche prolétarienne notamment, tenaient pratiquement le même discours théorique sur la question de la violence et de l'illégalité. Il n'est pas possible, par conséquent, d'aborder ces questions comme si les conceptions développées ici étaient fondamentalement nouvelles : "ancien et nouveau fascisme", "action spectaculaire", "guérilla urbaine", conception de la clandestinité et de l'organisation militaire, tous ces thèmes sont désormais un leitmotiv des organisations radicales de la gauche révolutionnaire en Europe. Retrouver à six ans d'intervalle un groupe fonctionnant avec les mêmes références idéologiques que celles qui animaient certains courants issus de mai 68 pourrait ne pas surprendre si dans l'intervalle un certain nombre de "pratiques" étaient venues enrichir le débat sur la violence et si, le groupe politique qui prend ici la parole avait paru intégrer dans son

---

<sup>215</sup>Selon la théorie de la mobilisation des ressources. Voir notamment, pour l'analyse du cas italien, Sidney Tarrow, *Democracy and Disorder: Protest and Politics in Italy, 1965-1975*, Oxford, Oxford University Press, 1989 et Donatella Della Porta, *Social Movements, Political Violence and the State*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

<sup>216</sup>Ami-Jacques Rapin, « Le professionnel de la lutte armée, militant par excellence ? Ou pernicieux déviant ? Le terrorisme d'extrême gauche en Europe, 1969-1979 », dans José Gotovitch et Anne Morelli (dir.), *Militantisme et militants*, Bruxelles, EVO, 2000, p. 54-64, p. 54.

discours ces éléments nouveaux<sup>217</sup>. »

L'effet miroir est incontestable pour *Libération* en vertu des parcours politiques de nombre de ses fondateurs et collaborateurs, passés par les organisations d'extrême gauche et maoïstes en particulier, à commencer par les journalistes signant régulièrement des papiers sur l'extrême gauche (Jean-Marcel Bouguereau, Serge July et Gilles Millet). Dans leurs déclarations, les BI comme les NAPAP taclent en effet le renoncement d'une partie de l'extrême gauche. Ils affirment ainsi leur volonté de rupture avec les autres organisations politiques classiques et leurs méthodes dont ils estiment que le bilan se résume à un échec. Les premières dénoncent ainsi, dans un communiqué, « la démission de l'extrême gauche<sup>218</sup> », avant d'enfoncer le clou auprès du journaliste de *Libération* : « Comme nous le disions dans un de nos communiqués, il y a la gauche qui pleure ses martyrs, et celle qui venge ses combattants<sup>219</sup>. » L'attaque est reprise et explicitée un an plus tard dans l'entretien des NAPAP mené par Serge July et Gilles Millet :

« Tramoni est resté le symbole de la terreur patronale impunie. Alors que les organisations dites révolutionnaires ont été incapables de tenir le serment de venger Pierrot fait par 200 000 personnes sur sa tombe, nous montrons aujourd'hui que naissent de nouvelles forces révolutionnaires décidées à accorder leurs actes à leurs paroles et à ne rien laisser impuni<sup>220</sup>. »

Le substitutisme est une critique adressée notamment par la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR, créée en décembre 1974) qui dénonce l'assassinat de Jean-Antoine Tramoni comme un « anachronisme sans portée<sup>221</sup> ». Afin de répondre à ces accusations, les membres de ces organisations clandestines refusent de se poser en avant-garde révolutionnaire. C'est en substance ce que déclare le « porte-parole » des BI :

« Nous ne pensons pas être l'embryon de la future organisation politico-militaire nécessaire à la France. La raison en est simple et pour ainsi dire ultra-éculée : c'est le prolétariat qui doit porter les armes. Or nous ne sommes pas "le prolétariat" même si la quasi-totalité d'entre nous travaillent en usine. En ce sens, nous baignons dans une réalité populaire. Être ancrés profondément dans une réalité sociale est encore le meilleur remède pour contrecarrer les tendances à la spécialisation, à la complotite et au militarisme<sup>222</sup>. »

Il réfute donc l'image du militant clandestin professionnel pour mettre en avant une identité ouvrière qui, si elle permet d'affirmer une connaissance de terrain, ancrée dans la réalité sociale,

<sup>217</sup>Pierre Benoit, *Libération*, 1<sup>er</sup> juillet 1976.

<sup>218</sup>*Libération*, 11 octobre 1975.

<sup>219</sup>Propos cités par Pierre Benoit, *Libération*, 1<sup>er</sup> juillet 1976.

<sup>220</sup>Propos cités par Serge July et Gilles Millet, *Libération*, 4 août 1977. Sur le détail de l'affaire, cf. *infra*, 1.1.2.c.

<sup>221</sup>*Rouge*, n° 308, 26/27 mars 1977, p. 5, cité par Jean-Paul Salles, *La ligue communiste révolutionnaire...*, *op. cit.*, p. 263-267.

<sup>222</sup>Propos cités par Pierre Benoit, *Libération*, 1<sup>er</sup> juillet 1976.



n'autorise cependant pas à parler au nom des classes populaires. Le propos est du même ordre du côté des Noyaux armés pour l'autonomie populaire : « Nous ne sommes pas la future armée rouge, ni le commandement général de la révolution, déclarent deux de leurs membres, nous sommes simplement des gens qui s'organisent pour lutter et frapper très fort cette société<sup>223</sup> ».

L'identité politique affirmée par ces trois organisations violentes qui apparaissent dans les journaux français entre 1974 et 1977 relève donc d'une logique proche que seul *Libération* s'emploie à expliciter. Il faut en outre souligner que la presse quotidienne nationale dans son ensemble fournit finalement très peu d'éléments pour comprendre les raisons de leur apparition, qu'il s'agisse de la dégradation de la situation économique ou de la politique générale menée par Valéry Giscard d'Estaing. Ou, sur le plan du militantisme, du repli des organisations d'extrême gauche face au profit de l'union de la gauche. Si les membres des GARI, des BI et des NAPAP ont une existence médiatique inégale entre eux et selon les titres de la presse, ils peinent globalement à occuper une position autre que déviante, déterminée par les « entrepreneurs de morale<sup>224</sup> ». Quand bien même il s'agit de la déclinaison pratique d'une rhétorique posant la violence comme un instrument au service d'une cause, aussi marginale soit-elle.

### 1.1.2 Des mots mis en actes

Si Isabelle Sommier insiste sur la théâtralisation de la violence jusqu'en 1973, c'est-à-dire la « distance qui sépare sa retenue, objective, du sens subjectif, très guerrier, qu'en donnèrent alors les acteurs<sup>225</sup> », la situation diffère ensuite. L'année 1974 signe donc le renouveau de l'action violente, après deux années de latence<sup>226</sup>. La période qui s'ouvre alors se traduit par une nette radicalisation dans l'exercice de la violence. Aux formes classiques déjà pratiquées antérieurement – comme les actions « coup de poing » de type « auto-réduction » – par des organisations se réclamant de l'extrême gauche s'ajoutent désormais des actions marquées par un degré de violence supérieure. Le ministère de la Justice recense ainsi une hausse constante des infractions contre la paix publique et contre l'État : de 35 809 en 1972, elle passe à 50 370 en 1976 et 58 036 en 1978, et parmi elles les seules infractions contre l'État sont multipliées par quatre, passant de 1 532 en 1972 à 6 834 en 1978<sup>227</sup>. Les condamnations prononcées par la Cour de sûreté de l'État, si elles demeurent rares, sont

---

<sup>223</sup>Propos cités par Serge July et Gilles Millet, *Libération*, 4 août 1977.

<sup>224</sup>Ce concept distingue « ceux qui créent les normes et ceux qui les font appliquer ». Voir Howard Becker, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métaillié, 1985 (1963), p. 171. Il définit la déviance comme une « action publiquement disqualifiée » (p. 186).

<sup>225</sup>Isabelle Sommier, *La Violence politique et son deuil...*, *op. cit.*, p. 89.

<sup>226</sup>Michelle Zancarini-Fournel, « Changer le monde et changer sa vie », *op. cit.*, p. 425.

<sup>227</sup>Ministère de la Justice, *Annuaire statistique de la justice, 1981*, Paris, La Documentation française, 1982, p. 99.

cependant en augmentation : 1 en 1974, 16 en 1976, 21 en 1978<sup>228</sup>. Tous les groupes partagent le souci de la revendication des actes perpétrés et la volonté d'en affirmer la dimension politique pour se distinguer de la criminalité classique et qui rend passibles leurs auteurs de la Cour de sûreté de l'État. La violence exercée se revendique ciblée. L'analyse des actions des GARI, des BI et des NAPAP permet d'esquisser une typologie graduée de trois formes de violence révolutionnaire, en France, entre 1974 et 1977.

### 1.1.2.a Les attentats matériels et sabotages

Deux de ces organisations, les GARI et les NAPAP, recourent à une forme classique de la violence politique, presque traditionnelle, que sont les attentats à l'explosif et des sabotages visant des cibles matérielles. L'attention médiatique varie, d'autant que les attentats ne constituent pas un événement exceptionnel puisque le journal *Le Monde* signale 110 attentats pour l'année 1974, dont 49 revendiqués par des groupes d'extrême gauche<sup>229</sup>. Ainsi, *France Soir* est l'un des rares journaux à signaler les attentats revendiqués par les GARI contre des véhicules de la caravane du Tour de France lors d'une étape dans les Pyrénées. Le journal titre ainsi en première page « Le tour : menace de nouveaux attentats<sup>230</sup> », indiquant que « le réseau clandestin "Gari" revendique les explosions de Saint-Lary et déclare vouloir forcer à l'abandon les 2 équipes espagnoles<sup>231</sup> ». Craignant d'être personnellement pris pour cible, le champion d'Espagne de cyclisme retire d'ailleurs son maillot et se fond dans le peloton<sup>232</sup>. Le journal en profite pour évoquer l'attentat perpétré quelques jours auparavant en gare d'Austerlitz contre le train Paris-Irún-Madrid, revendiqué lui aussi par les GARI, et les treize cars de pèlerins espagnols incendiés à Lourdes. Si la période estivale peut expliquer en partie le désintérêt de la presse pour cet attentat, l'intérêt de *France Soir* tient certainement à son lectorat populaire et à la large couverture médiatique qu'il déploie à l'occasion de cet événement sportif particulièrement populaire. La cible détermine l'intérêt médiatique, plus que l'attentat en lui-même puisque la presse s'intéressera par la suite peu aux autres attentats des GARI, à l'exception de l'attentat, le 28 juillet 1974, contre le consulat d'Espagne à Toulouse qui blesse douze personnes, dont des policiers et des pompiers.

---

<sup>228</sup>Ministère de la Justice, *Annuaire statistique...*, *ibid.*, p. 107.

<sup>229</sup>Chiffres recensés par Alain Guillemoles à partir du fichier des articles du *Monde* conservé à la bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC). L'auteur précise en préalable que la recherche à partir du terme « terrorisme » ne donne aucun résultat, contrairement au mot « attentat ». Voir Alain Guillemoles, *La tentation terroriste...*, *op. cit.*, p. 9-23.

<sup>230</sup>*France Soir*, 18 juillet 1974.

<sup>231</sup>*Ibid.*

<sup>232</sup>Philippe Artières, « Salvador Puig Antich (1947-1974), le dernier garrotté de Franco », dans Philippe Artières et Michelle Zancarino-Fournel (dir.), 68, *une histoire collective...*, *op. cit.*, p. 701-704, p. 703.

En mars 1977, la tentative d'attentat organisée par les NAPAP dans la nuit du 26 au 27 contre les véhicules neufs stationnés sur le parking de l'usine Renault à Flins, dans les Yvelines, est présente dans l'ensemble de la presse. *Le Figaro* titre ainsi : « Attentat à l'usine Renault de Flins. 119 voitures piégées<sup>233</sup> » ; *France Soir* évoque une « tentative de sabotage<sup>234</sup> », *Libération* et *Le Monde* une « tentative d'attentat<sup>235</sup> » quand fidèle à la rhétorique du PCF, *L'Humanité* s'interroge quant à une possible « provocation à Renault-Flins<sup>236</sup> ? » *Le Monde* indique que « la précision du système mis en place à Flins prouve l'expérience des saboteurs<sup>237</sup> », point de vue conforté par la revendication adressée à l'Agence France Presse (AFP) et annoncée dans l'ensemble des éditions du 30 mars 1977. Une semaine plus tard, les locaux d'un petit syndicat considéré comme proche du patronat, la Confédération Française du Travail (CFT), sont visés par un attentat à l'explosif. *Libération* est le premier journal à l'évoquer : « Un attentat extrêmement violent a été commis contre les locaux de la Confédération Française du Travail (CFT), 13 rue Pecllet, dans le quinzième arrondissement à Paris<sup>238</sup>. » Sa revendication par les NAPAP, citée par *Le Monde*, dénonce « la CFT [comme étant] au premier rang des chiens de garde du patronat<sup>239</sup> » et lui vaut le titre choisi par *France Soir* : « Des maoïstes font exploser la C.F.T.<sup>240</sup>. » Une identité politique est ainsi posée par la presse, bien que les NAPAP se réclament de l'autonomie et non du maoïsme. Les NAPAP sont en effet considérés comme les héritiers de la GP et de la NRP en raison du choix de la même cible : Renault.

Les attentats et sabotages visant des objectifs matériels sont donc cités dans la presse, mais sont loin de constituer la forme de violence révolutionnaire la plus médiatisée. Au contraire, son caractère finalement banal peut être avancé pour expliquer ce faible intérêt, au détriment d'autres modalités.

### 1.1.2.b L'enlèvement et la séquestration

Aux formes plutôt habituelles de la violence politique que sont les attaques contre des cibles matérielles s'ajoute une nouvelle pratique, inaugurée en 1970 : l'enlèvement suivi de séquestration. Le 26 novembre 1970, un commando de la NRP, branche clandestine de la GP, enlève le député

---

<sup>233</sup>*Le Figaro*, 28 mars 1977.

<sup>234</sup>Marceau Petit, *France Soir*, 29 mars 1977. Le terme de « tentative » est utilisé en raison de la faiblesse des dégâts de la bombe déposée qui aurait dû occasionner des dommages nettement plus importants.

<sup>235</sup>*Libération*, 28 mars 1977 et *Le Monde*, 29 mars 1977.

<sup>236</sup>*L'Humanité*, 28 mars 1977.

<sup>237</sup>*Le Monde*, 29 mars 1977.

<sup>238</sup>*Libération*, 3 avril 1977.

<sup>239</sup>*Le Monde*, 5 avril 1977.

<sup>240</sup>*France Soir*, 5 avril 1977.

gaulliste Michel de Grailly, alors que se déroule le second procès d'Alain Geismar devant la Cour de sûreté de l'État pour reconstitution de ligue dissoute – la Gauche prolétarienne dissoute par décret le 27 mai 1970 – soldé par sa condamnation à dix-huit mois de prison ferme<sup>241</sup>. Présenté comme une action de « dénonciation<sup>242</sup> » de détournement de fonds dans l'affaire des abattoirs de la Villette, cet enlèvement ne dure finalement que quelques heures et Michel de Grailly est relâché sans autre forme de procès. Le 8 mars 1972, en représailles au meurtre d'un militant maoïste survenu deux semaines plus tôt, tué par un vigile de l'usine Renault de Boulogne Billancourt, Robert Nogrette, responsable des relations sociales au sein du même établissement, est enlevé à son tour par la NRP, groupe Pierre-Overney – du nom du militant tué – avant d'être libéré deux jours plus tard. S'il racontera longuement avoir été bien traité par ses ravisseurs, il signale cependant au *Monde* un élément qui l'a marqué : avoir « eu peur quand la jeune fille s'est emparée de la mitraillette<sup>243</sup> ». Sa courte séquestration fait l'objet d'une importante couverture médiatique, avec en filigrane la crainte que l'extrême gauche française ne franchisse la ligne rouge de l'atteinte à la vie humaine. De l'autre côté des Alpes, les Brigades rouges séquestrent pour la première fois un de leurs « ennemis de classe » en enlevant, le 3 mars 1972, Idalgo Macchiarini, dirigeant de la Sit-Siemens<sup>244</sup>. La pratique de l'enlèvement, suivi d'une séquestration plus ou moins longue, devient donc, à compter du début de la décennie 1970, une pratique intégrée au répertoire d'action des groupes clandestins qui se réclament de l'extrême gauche.

Après les deux essais de la NRP, ce n'est que le 3 mai 1974 qu'un groupe revendique à nouveau l'enlèvement d'une personnalité pour des raisons politiques – et pas simplement dans le but d'obtenir une rançon. Ce jour-là, Ángel Baltasar Suárez, directeur parisien de la Banque de Bilbao, est enlevé à son domicile. Avant même que cet enlèvement ne soit revendiqué, la presse évoque la piste politique. *Le Figaro* s'interroge ainsi : « L'enlèvement du directeur à Paris de la Banque de Bilbao : rapt politique<sup>245</sup> ? » La première page de *France Soir* est plus affirmative, versant des éléments pour appuyer la thèse de l'enlèvement par un groupe aux motivations politique :

« Le directeur de banque enlevé à Neuilly : sans doute un rapt politique.

« C'est un rapt politique. Le directeur de la Banque de Bilbao – le "Banco de Bilbao" – M. Angel Suarez, enlevé vendredi à Neuilly, n'est certes pas un homme politique. Mais de par ses fonctions, il a un poids politique indéniable. Aux yeux de terroristes,

<sup>241</sup>Jean-Pierre Le Goff, *Mai 68, l'héritage impossible*, op. cit., p. 180.

<sup>242</sup>Isabelle Sommier, *La Violence politique et son deuil...*, op. cit., p. 94. Jean-Pierre Le Goff signale en outre qu'il « a été, à l'Assemblée nationale, rapporteur du projet de loi instituant la Cour de sûreté de l'État en 1963 », ce qui fournirait donc un double mobile à cet enlèvement, dans *Mai 68, l'héritage impossible*, op. cit., p. 186. Voir également le récit de Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Génération*, t. 2 : *Les années de poudre*, op. cit., p. 274-275.

<sup>243</sup>*Le Monde*, 12 mars 1972.

<sup>244</sup>Isabelle Sommier, *La Violence politique et son deuil...*, op. cit., p. 99.

<sup>245</sup>*Le Figaro*, 4 mai 1974.

d'anarchistes espagnols ou de membres de l'ETA par exemple, il peut personnifier le capitalisme qu'ils combattent<sup>246</sup>. »

Alors qu'aucune revendication n'a encore été diffusée, le journal cherche des explications de l'autre côté des Pyrénées : « Puig Antich, le jeune anarchiste récemment exécuté à Barcelone, faisait partie du M.I.L. Ses camarades ont-ils voulu le venger<sup>247</sup> ? » Groupe antifranquiste espagnol, le Mouvement Ibérique de Libération (MIL) n'est en effet pas totalement inconnu des journalistes français : trois membres de l'organisation ont été condamnés en janvier 1974 dans un procès sous tension après l'assassinat par l'organisation séparatisme basque Euskadi Ta Askatasuna (ETA), en décembre 1973, de l'amiral Luis Carrero Blanco, présenté comme le dauphin de Franco<sup>248</sup>. La répression du régime franquiste à l'égard des militants du MIL a en outre entraîné des attentats contre des intérêts espagnols dans d'autres pays comme ceux contre les consulats d'Espagne de Turin (Italie) et Zurich (Suisse) en janvier 1974<sup>249</sup>.

L'enlèvement d'Ángel Baltasar Suárez est finalement revendiqué par les GARI par le biais d'une conférence de presse : « C'est dans un bar de Barcelone, lors d'une conférence de presse clandestine, que deux jeunes anarchistes, membres des groupes d'action révolutionnaire internationalistes (G.A.R.I.) ont revendiqué, mardi soir, l'enlèvement de M. Ángel Balthazar Suarez<sup>250</sup> ». Ils exposent quatre revendications parmi lesquelles, outre la libération de détenus politiques en Espagne, la publication par la presse de leur communiqué. Peu connu de la presse quotidienne nationale, le nom de l'organisation est alors rarement cité par la presse, qui préfère mettre en avant son identité politique. *Le Monde* titre ainsi : « Un groupe anarchiste revendique l'enlèvement à Paris du directeur de la Banque de Bilbao<sup>251</sup>. » *Le Figaro* indique de son côté qu'« un groupe anarchiste espagnol revendique l'enlèvement de M. Suarez », sans citer le nom des GARI mais en rattachant ce groupe au MIL, pour préciser un peu plus loin que ce dernier représente « ce qu'il y a de plus radical dans le gauchisme<sup>252</sup> » espagnol, ce qui inquiète le journaliste. Passée l'annonce de l'enlèvement, peu d'articles sont publiés au cours de cette séquestration qui dure trois semaines. Ángel Suarez est finalement relâché à Paris le 22 mai 1974. Seul *France Soir* s'est risqué à évoquer sa séquestration, allant jusqu'à affirmer une hypothèse pour le moins fantaisiste, mais conforme à sa peur viscérale des militants d'extrême gauche : « Des indicateurs espagnols : M. Suarez est séquestré dans une

---

<sup>246</sup>Serge Bernard et Michel Menet, *France Soir*, 5 mai 1974.

<sup>247</sup>Roger Combani, *France Soir*, 7 mai 1974.

<sup>248</sup>Philippe Artières, « Salvador Puig Antich... », *op. cit.*, p. 703

<sup>249</sup>*Ibid.*

<sup>250</sup>Michel Chaude, *France Soir*, 9 mai 1974.

<sup>251</sup>*Le Monde*, 9 mai 1974.

<sup>252</sup>*Le Figaro*, 8 mai 1974.

communauté hippie<sup>253</sup>. »

L'enlèvement d'Ángel Baltasar Suárez par les GARI demeure au final une initiative isolée dans la France des années 1970, contrairement à ses voisins italien et ouest-allemand pour lesquels la pratique de l'enlèvement va constituer un élément marquant des « années de plomb » au cours desquelles des personnalités du monde politique ou économique sont utilisées comme monnaie d'échange et moyen de pression sur les autorités par les organisations clandestines violentes. Cette pratique, à la différence des attentats matériels, nécessite une clandestinité totale pour les organisations, un appareil logistique important et s'inscrit dans logique d'escalade et donc d'engagement à haut risque. Les GARI n'ont pas poursuivi dans cette voie, sans que cette dimension ne soit interrogée par la presse au cours des attentats matériels ultérieurs.

### **1.1.2.c Les assassinats et tentatives d'assassinat**

La troisième forme de la violence révolutionnaire est la plus médiatisée. Elle intervient à compter du mois de décembre 1974 et concerne les BI et les NAPAP. Son caractère spectaculaire n'y est pas étranger puisque ces deux organisations optent pour une pratique qui apparaît inédite pour l'extrême gauche dans la France de l'après 68. Les BI (1974-1977), puis les NAPAP (1977) commettent ainsi – ou tentent de commettre –, en région parisienne, des assassinats par arme à feu, en désignant à chaque fois une cible individuelle. La volonté de tuer fait systématiquement l'objet d'une revendication et est largement commentée dans l'ensemble de la presse. Cette déclinaison de la violence révolutionnaire dans la seconde moitié de la décennie 1970 fait l'objet d'un consensus médiatique : la ligne rouge est franchie et sa répétition fait craindre un scénario de radicalisation tel que le connaissent d'autres pays occidentaux.

Entre décembre et novembre 1976, les BI sont le seul groupe d'extrême gauche à commettre et revendiquer des assassinats sur le territoire métropolitain. Ils sont au nombre de quatre. La particularité de cette organisation réside dans les cibles visées : toutes appartiennent au personnel diplomatique de régimes non-démocratiques, à l'image du nom qu'elle s'est donné. Les BI font ainsi leur apparition dans la presse française à la suite de l'assassinat, le 19 décembre 1974, du colonel Ramón Trabal, attaché militaire de l'ambassade d'Uruguay à Paris, aussitôt revendiqué par un communiqué de la Brigade Internationale Raul Sendic. Visé par plusieurs balles tirées à bout portant à l'entrée du parking souterrain de son immeuble dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement, le colonel Trabal meurt sur le coup. Le caractère politique de l'assassinat ne fait guère de doute. Le lendemain, *Le Figaro* annonce ainsi en première page :

<sup>253</sup>Roger Colombani, *France Soir*, 8 mai 1974.

« L'attaché militaire uruguayen assassiné dans un parking à Paris. Les Tupamaros revendiquent l'attentat.

« La motivation politique de cet attentat ne fait aucun doute, puisqu'une organisation s'intitulant "Brigade internationale Raul Sendic", du nom d'un leader tupamaru, a revendiqué l'acte<sup>254</sup>. »

Inconnu du public français, comme le sont plus généralement les dictatures militaires latino-américaines, le parcours de Ramón Trabal est retracé par la presse, et notamment par *Libération* qui le présente comme un « tortionnaire uruguayen<sup>255</sup> », « planificateur de la torture<sup>256</sup> ». La référence aux Tupamaros fait en outre parti du paysage d'extrême gauche occidental puisque des groupes se sont baptisés ainsi à Berlin et Munich dès 1968, en référence à l'organisation de guérilla uruguayenne<sup>257</sup>. L'identité de la victime et la signature de l'attentat sont profondément liées. Pour l'explicitier, le journal reproduit, sans émettre de critique l'intégralité du communiqué de revendication, doublé d'un encart biographique consacré à Raul Sendic. Dénonçant le fascisme et l'impérialisme, le communiqué met en avant la vengeance des martyrs révolutionnaires que signifie cet assassinat :

« Le colonel Trabal, attaché militaire du régime fasciste uruguayen à Paris, a payé ses crimes. Responsable [*sic*] de la chasse aux réfugiés politiques uruguayens en France, le colonel besognait dans l'ombre avec la bénédiction de l'Etat français, marchand de canons, pour qui l'argent n'a pas d'odeur. Et pourtant ! Tortionnaire notoire, ancien chef des services de renseignement militaire, Trabal s'était distingué par sa bestialité dans la répression des syndicalistes combatifs et révolutionnaires comme Raul Sendic et ses camarades du Mouvement de Libération Nationale – Tupamaros emprisonnés et torturés depuis septembre 1972 et gardés en otages par le pouvoir. Toutes ses qualifications font de M. l'Attaché militaire un indésirable<sup>258</sup>. »

Après avoir vanté « la tradition antifasciste et anti-impérialiste du peuple français », les BI signalent que « l'exécution de Trabal est un avertissement<sup>259</sup> ». Affirmant une identité d'« anti-impérialistes conséquents [qui] ne toléreront pas en France les agissements criminels du véritable terrorisme international, celui qui prend les peuples en otage<sup>260</sup> », l'organisation lance des menaces qui dépassent le cadre classique de l'extrême gauche française puisqu'elles visent ceux qu'elle considère comme des représentants de l'impérialisme dans le monde, et plus particulièrement en France en reprenant une phraséologie typique des organisations maoïstes des années précédentes :

<sup>254</sup> *Le Figaro*, 20 décembre 1974.

<sup>255</sup> *Libération*, 20 décembre 1974.

<sup>256</sup> *Ibid.*

<sup>257</sup> Voir à ce sujet le témoignage de Michael « Bommi » Baumann, *Tupamaros Berlin-Ouest. Ou comment tout a commencé*, Paris, Presses d'aujourd'hui, 1976.

<sup>258</sup> *Libération*, 20 décembre 1974.

<sup>259</sup> *Ibid.*

<sup>260</sup> *Ibid.*

« Avis donc à l'impérialisme US et aux trusts multinationaux qui arment et financent les militaires fascistes, et écrasent le continent latino-américain sous les dictatures pour le piller impunément. Avis également à la sous-humanité des tortionnaires et aux massacreurs de peuples en goguette à Paris<sup>261</sup>. »

Le communiqué se conclut par un slogan et un mot d'ordre : « Vive la lutte révolutionnaire des peuple d'Amérique Latine pour la libération nationale et le socialisme ! Mobilisons-nous pour défendre les emprisonnés politiques uruguayens<sup>262</sup> ! »

Si la presse accorde une certaine logique à la dénonciation des activités en Uruguay du colonel Trabal, rien ne semble pouvoir pour autant justifier son assassinat, qui plus est sur le territoire français. Le deuxième attentat revendiqué par les BI dix mois plus tard, confirme la posture de l'organisation. Le 8 octobre 1975, l'attaché militaire adjoint de l'ambassade d'Espagne, Bartolomé García-Plata Valle, est victime d'une tentative d'assassinat devant son domicile, à Boulogne-Billancourt. Alors qu'il est grièvement blessé par balles, *Libération* joue la confusion en titrant : « Un attaché militaire franquiste abattu hier à Paris<sup>263</sup>. » Rapidement revendiqué par le commando « Juan Paredes Manot » des BI, l'assassinat est présenté comme représailles à la mort d'un militant de l'organisation séparatiste basque ETA, et, plus largement, à la répression exercée par le régime franquiste contre les militants d'extrême gauche en Espagne. Le procès de Burgos en témoigne : seize personnes, accusées de faire partie de l'ETA, sont jugées en décembre 1970 par une cour martiale pour l'assassinat d'un policier espagnol et font de l'audience une tribune contre les pratiques de torture à l'égard des militants politiques par la police franquiste, appuyés par une importante mobilisation internationale, dont celle de militants et d'intellectuels français<sup>264</sup>. Condamnés à de lourdes peines (dont six condamnations à mort), les militants basques continuent de bénéficier de manifestations de soutien critiquant non seulement le verdict, mais plus largement le régime autoritaire de Franco qui, sous la pression, commue les condamnations à la peine capitale en peine de réclusion criminelle. Le procès de Burgos constitue à ce titre la dénonciation du régime franquiste, largement relayée par la presse française. Alors que *Le Monde* indique qu'« un

---

<sup>261</sup> *Ibid.*

<sup>262</sup> *Ibid.*

<sup>263</sup> *Libération*, 9 octobre 1975.

<sup>264</sup> Gisèle Halimi, *Le procès de Burgos*, Paris, Gallimard, 1971. Jean-Paul Sartre en signe la préface. Outre le compte-rendu des audiences de décembre 1970, Gisèle Halimi, avocate engagée, publie des témoignages sur la torture et plusieurs pièces du dossier judiciaire. Elle dresse également un panorama du traitement médiatique international du procès (p. 167-231). Pour le cas de la France, elle cite notamment *France Soir* qui dénonce « une scandaleuse parodie de procès » (30 décembre 1970), *Le Figaro*, avec un sens certain de l'euphémisme, pour qui le verdict « est, en tout état de cause, implacable, et l'on comprend qu'il est été accueilli avec stupeur », « inséparable de la nature particulière de ce que l'on pourrait appeler le "cas espagnol" » (29 décembre 1970), *Le Monde* qui estime que « c'est bien un défi lancé d'abord à une opinion étrangère, que les ultras du régime franquiste rendent totalement responsable d'une crise politique arrivée par le procès de Burgos » (30 décembre 1970).



commando révolutionnaire français revendique l'attentat commis contre l'attaché militaire adjoint de l'ambassade d'Espagne à Paris<sup>265</sup> », une fois encore, *Libération* publie l'intégralité du communiqué de revendication qui lui a été adressé. Construit comme celui de l'assassinat du colonel Trabal, il s'ouvre sur la revendication de l'attentat, motivé par la répression qui vise les militants d'extrême gauche antifranquistes, nationalistes ou antifascistes :

« La brigade internationale Juan Paredes Manot (du nom du militant de l'ETA, dit "Txiki", fusillé le samedi 27 septembre à Barcelone NDLR) revendique l'attentat contre l'attaché militaire du régime fasciste espagnol, le capitaine Garcia Plata. Cette action est la réponse conséquente des révolutionnaires français aux lâches assassinats des deux camarades de l'ETA et des trois du FRAP fusillés par les terroristes franquistes après un simulacre de procès.

« La bourgeoisie espagnole sait qu'elle devra jouer la "comédie de la libéralisation" pour être admise dans le club européen. Il lui faut plus que jamais écraser sous la terreur les masses populaires qui profiteront de la moindre brèche pour faire entendre leur voie. Comme l'état d'exception et les assassinats ne suffisent pas, les barbouzes franquistes passent la frontière sous l'oeil bienveillant des flics de Ponia : ils plastiquent et mitraillent les réfugiés anti-fascistes et les militants de l'ETA, avant garde du peuple basque dans sa lutte de libération nationale et sociale<sup>266</sup>. »

Désignant par un diminutif peu amène Michel Poniatowski, ministre d'État et ministre de l'Intérieur de Valéry Giscard d'Estaing, fervent partisan de la peine de mort, le communiqué entend également dénoncer les relations diplomatiques franco-espagnoles. Il mobilise, comme en décembre 1974, la référence à la Guerre d'Espagne, mais cette fois en évoquant nommément la structure à laquelle l'organisation a décidé d'emprunter son nom. Synonyme de la solidarité internationale envers les Républicains espagnols combattant les troupes emmenées par le général Franco, les Brigades internationales de 1936 ont incarné l'idéal antifasciste en rassemblant plus de 30 000 volontaires communistes, anarchistes ou socialistes des quatre coins du monde pour combattre aux côtés des forces républicaines<sup>267</sup>. Pièce essentielle de la mémoire militante de gauche, la Guerre d'Espagne est donc remobilisée, quarante ans plus tard, pour justifier la tentative d'assassinat de l'attaché militaire adjoint de l'ambassade d'Espagne à Paris, comme le note *France Soir* (« un terme qui rappelle la guerre civile en Espagne<sup>268</sup> ») :

« Giscard et Franco main dans la main au niveau politique, économique, militaire et policier, oublie que des milliers de Français ont combattu dans les Brigades Internationales pour que vive l'Espagne Républicaine. Ils se sont habitués aux réactions "pétitionnards" d'une gauche qui pleure ses martyrs.

<sup>265</sup>*Le Monde*, 10 octobre 1975.

<sup>266</sup>*Libération*, 9 octobre 1975.

<sup>267</sup>Stéphanie Prezioso, Jean Batou et Ami-Jacques Rapin (dir.), *Tant pis si la lutte est cruelle. Volontaires internationaux contre Franco*, Paris, Syllepse, 2008.

<sup>268</sup>*France Soir*, 11 octobre 1975.

« Les révolutionnaires quant à eux estiment qu'il est temps de construire la gauche qui venge ses combattants. Ils considèrent les représentants, les bailleurs de fond et les propagandistes des régimes fascistes comme des criminels de guerre et ils prendront les mesures nécessaires pour les isoler politiquement et les frapper militairement<sup>269</sup>. »

Comme en décembre 1974, le communiqué s'achève sur une exhortation révolutionnaire à caractère international : « Vive la lutte des peuples d'Espagne pour leur libération nationale et le socialisme ! Plus fort les coups contre la bête franquiste à l'agonie<sup>270</sup> ! » Pour *Le Figaro*, l'« enquête [s'annonce] difficile après l'attentat contre l'attaché militaire de Madrid<sup>271</sup> », d'autant que l'ETA décline toute responsabilité dans cet attentat « qui contredit la ligne habituelle de [son] combat<sup>272</sup> ». Si, selon un policier cité par *France Soir*, « cet acte [...] n'a aucun précédent dans l'histoire du gauchisme français », le journal rappelle qu'« il y eu pourtant un précédent : l'assassinat, dans le parking de son immeuble, de l'attaché militaire uruguayen Ramon Trabal<sup>273</sup> » et constate que « les policiers ne semblent pas savoir, pour l'instant, dans quelle direction orienter leurs recherches<sup>274</sup> ». Il précise que « celles-ci ne devraient pas se diriger vers les GARI<sup>275</sup> » car « l'attentat de mercredi n'est pas dans le style de ces commandos anarchistes qui ont toujours évité autant que possible que leurs opérations s'accompagnent d'effusion de sang<sup>276</sup> ». Après le 11 octobre 1975, l'enquête n'est plus évoquée. Sept mois plus tard, les BI sont à nouveau à la Une des journaux avec l'assassinat, le 11 mai 1976, de Joaquín Zenteno Anaya, ambassadeur de Bolivie à Paris, abattu à Paris. La victime est cette fois d'un rang supérieur aux précédentes. L'attentat est revendiqué par la Brigade internationale Che Guevara, du nom du révolutionnaire cubain tué en 1967 au cours d'affrontements avec les forces militaires boliviennes, devenu une icône du Panthéon international de l'extrême gauche<sup>277</sup>. La presse monte en dramaturgie : « Le terrorisme international tue à Paris<sup>278</sup> » titre ainsi *France Soir* qui précise qu'« il apparaît également que le tueur a agi en véritable "professionnel" de "l'Internationale terroriste"<sup>279</sup> ». Les BI sont alors présentées comme des « mercenaires d'une idéologie quelconque, [des] professionnels de l'attentat<sup>280</sup> ». La responsabilité du groupe fait

---

<sup>269</sup>*Libération*, 9 octobre 1975.

<sup>270</sup>*Ibid.*

<sup>271</sup>*Le Figaro*, 9 octobre 1975.

<sup>272</sup>*Libération*, 9 octobre 1975.

<sup>273</sup>*France Soir*, 11 octobre 1975.

<sup>274</sup>*Ibid.*

<sup>275</sup>*Ibid.*

<sup>276</sup>*Ibid.*

<sup>277</sup>Robert Frank, « Imaginaire politique et figures symboliques internationales : Castro, Hô, Mao et le "Che" », dans Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *Les Années 68...*, op. cit., p. 31-47.

<sup>278</sup>*France Soir*, 13 mai 1976.

<sup>279</sup>*Ibid.*

<sup>280</sup>*Ibid.*

d'autant moins de doute puisqu'il indique que « l'ambassadeur de Bolivie a été "exécuté" avec la même arme (un pistolet automatique 7,65) qui avait servi contre l'attaché militaire adjoint de l'ambassade d'Espagne en octobre dernier<sup>281</sup> ». Comme pour les deux précédents attentats revendiqués par les Brigades internationales en 1974 et 1975, *Libération* publie le communiqué de l'organisation dans son intégralité. Il insiste sur le caractère vengeur de l'attentat :

« Pour nous, le fascisme n'est pas une page d'histoire ancienne, c'est la dictature ouverte des éléments les plus réactionnaires au service du grand capital. En 1976, la botte militaire écrase plusieurs continents, les grandes puissances impérialistes arment et financent les gorilles partout où leurs intérêts sont menacés par la montée des luttes populaires<sup>282</sup>. »



2: *Libération*, 12 mai 1976

Les références à l'antifascisme et à l'internationalisme sont une nouvelle fois mobilisées, ajoutées à la Résistance pendant l'Occupation :

« Si les représentants du fascisme sont les amis de Giscard, ils ont toujours été les ennemis du peuple français. Ceux qui oppriment leur propre peuple, qui protègent les anciens nazis seront traités comme il [*sic*] le mérite [*sic*]. Après les "réceptions de choc" organisées en l'honneur du tortionnaire uruguayen de Trabal et le flic de Franco Garcia Plata, les révolutionnaires français continueront d'agir dans l'esprit de la Résistance et de l'internationalisme prolétarien. Assez larmoyé devant les monuments aux morts, passons à l'action directe, contre les bourreaux des peuples<sup>283</sup>. »

Comme les précédents, le communiqué se termine par une série de mots d'ordre

<sup>281</sup> *Libération*, 12 mai 1976.

<sup>282</sup> *Ibid.*

<sup>283</sup> *Ibid.*

révolutionnaires : « Pas un sou, pas une arme, pas un instant de répit, pour les impérialistes, les multinationales et les gorilles. La France ne sera pas la poubelle des dictatures. Vive la lutte du peuple bolivien pour sa libération nationale et sociale<sup>284</sup>. » Les BI continuent d'intriguer la presse, au gré des attentats perpétrés. Six mois plus tard, alors qu'un attentat faisant des dégâts matériels vient tout juste de viser le domicile du président du Front National, Jean-Marie Le Pen, un nouvel attentat visant un diplomate iranien, Homayoun Keykavoussi, est revendiqué par l'organisation. « Abattu en plein Paris<sup>285</sup> » le 2 novembre 1976, le conseiller culturel et social de l'ambassade d'Iran à Paris a cette fois été visé par les Brigades internationales Reza Rezaï, du nom « d'un opposant marxiste-léniniste iranien, tué par la police le 16 juin, à Téhéran, lors d'un combat de rue<sup>286</sup> ». *Le Monde* précise en outre que :

« Reza Rezaï était considéré comme le chef du commando qui avait assassiné, le 2 juin 1973, le lieutenant-colonel Lewis Hawkins, conseiller militaire américain en Iran, et était également accusé d'être l'instigateur de l'assassinat du général Saïd Taheri, chef de la justice militaire d'Iran, tué à Téhéran le 13 août 1972<sup>287</sup>. »

Une nouvelle fois, *Libération* offre un écho favorable à cet attentat dont réchappe le diplomate iranien, précisant en première page qu'il « travaillait pour les services secrets<sup>288</sup> ». Le journal fait état de la revendication, cette fois adressée par téléphone à l'Agence France Presse :

« Trois heures à peine après l'attentat, un correspondant anonyme se réclamant des Brigades internationales Reza Rezayi affirmait par téléphone à l'AFP "avoir exécuté le représentant en France de la Gestapo iranienne : la SAVAK". La voix ajoutait : "Cette action est en accord avec notre ligne internationaliste, nous avons administré le juste châtiement à un individu dont le rôle est de pourchasser les progressistes iraniens en France<sup>289</sup>." »

Le quotidien reprend d'ailleurs en première page la référence à la police politique du régime nazi, indiquant qu'« Homayoun Keykavoussi était un membre important de la gestapo du shah d'Iran, la célèbre Savak<sup>290</sup> », ce qui vise à susciter l'antipathie d'un lectorat qui, s'il ne connaît pas le nom de la victime, ne nourrit pas de sympathie particulière pour le régime monarchique iranien et sa « police politique<sup>291</sup> » et pour lequel la référence à la police politique du régime nazi ne peut agir que comme un puissant repoussoir.

Le 23 mars 1977, une nouvelle organisation fait son apparition : les NAPAP revendiquent

---

<sup>284</sup>*Ibid.*

<sup>285</sup>*Le Figaro*, 3 novembre 1976.

<sup>286</sup>*Le Figaro*, 3 novembre 1976 et *Le Monde*, 4 novembre 1976.

<sup>287</sup>*Le Monde*, 4 novembre 1976.

<sup>288</sup>*Libération*, 4 novembre 1976.

<sup>289</sup>*Ibid.*

<sup>290</sup>*Ibid.*

<sup>291</sup>Christian Delannoy, *Savak*, Paris, Stock, 1990, p. 63.

l'assassinat de Jean-Antoine Tramoni, moniteur d'auto-école « abattu de cinq balles<sup>292</sup> » à Livreuil-Brévannes, dans le Val-de-Marne. Si les NAPAP sont « des inconnus<sup>293</sup> », leur victime ne l'est pas. Cinq ans après, cet assassinat fait appel à la mémoire de l'extrême gauche française, dans sa déclinaison maoïste. Cet événement occupe largement l'espace médiatique, tous titres confondus, pour lesquels la dimension politique ne fait guère de doute. *Le Figaro* indique que Jean-Antoine Tramoni est « responsable de la mort du maoïste Pierre Overney<sup>294</sup> », *Le Monde* le présente comme « condamné pour le meurtre de Pierre Overney et libéré en 1974<sup>295</sup> » et *L'Humanité* insiste sur sa fonction de vigile chez Renault en le qualifiant d'« ex-truand du patronat<sup>296</sup> ». Pour les titres et sous-titres de la presse, la lisibilité politique de cet assassinat est donc, en dépit des condamnations, exemplaire. Plus que sur les circonstances de l'attentat, la presse revient longuement sur le meurtre de Pierre Overney, le 25 février 1972 et rappelle la tension entretenue par l'extrême gauche à l'époque :

« Faut-il voir une relation de cause à effet entre l'indignation provoquée à l'époque par cette affaire et le crime d'aujourd'hui, dont les conséquences, sinon les mobiles, apparaissent très politiques ?

« La sentence prononcée à l'encontre de J.-A. Tramoni – quatre ans de prison – avait paru bien légère à ceux qui dénonçaient, par la même occasion, la "violence patronale".

« [...] Membre de la direction du personnel de Renault, M. Robert Nogrette avait été enlevé, le 8 mars 1972, par un "commando" se réclamant de la Nouvelle Résistance populaire, puis séquestré pendant quarante-huit heures. Mais certains amis de Pierre Overney, peut-être, n'avaient pas oublié celui qu'ils poursuivaient plus particulièrement de leur vindicte et qui incarnait, à leurs yeux, les "chiens de garde du patronat".

« Étaient-ils prêts pour autant à recourir à des mesures extrêmes pour "tester" l'impact de la méthode violente qu'ils préconisaient parfois<sup>297</sup> ? »

En raison de ses liens avec l'extrême gauche, et le maoïsme en particulier, la position éditoriale de *Libération* est particulièrement attendue. Illustrée par une photographie prise par Christophe Schimmel devant les grilles de l'usine Renault-Billancourt quelques instants avant la mort de Pierre Overney alors que le vigile pointe une arme sur lui, « l'exécution de Tramoni<sup>298</sup> » barre la première page du quotidien, accompagné du sous-titre : « Mercredi à 19 heures, cinq ans après, le meurtrier de Pierre Overney est abattu de cinq balles de 11,43<sup>299</sup>. » Cet événement fait l'objet de deux pages spéciales dans lesquelles un article polyphonique rend compte d'« un comité de rédaction

<sup>292</sup>*Le Figaro*, 24 mars 1977.

<sup>293</sup>J.B., *Le Monde*, 25 mars 1977.

<sup>294</sup>*Le Figaro*, 24 mars 1977.

<sup>295</sup>J.B., *Le Monde*, 25 mars 1977.

<sup>296</sup>*L'Humanité*, 25 mars 1977.

<sup>297</sup>J.B., *Le Monde*, 25 mars 1977.

<sup>298</sup>*Libération*, 25 mars 1977.

<sup>299</sup>*Ibid.*

passionné<sup>300</sup> ». Le retour au passé est d'autant plus explicite que le journal a sollicité « la réaction d'un ancien responsable maoïste<sup>301</sup> » en la personne d'Alain Geismar, ancien leader de la GP qui déclare : « Je suis contre la peine de mort même dans ce cas<sup>302</sup>. » Cette position rejoint celle de *L'Humanité* pour qui « si rien ne pouvait excuser le crime commis par Tramoni sur la personne de Pierre Overney, son "exécution" n'en est pas moins un assassinat tout aussi injustifiable. La justice ne peut, en tout état de cause, se concevoir comme une vendetta<sup>303</sup> ».

Quelques heures après l'attentat, une revendication est adressée à l'AFP « par un "Noyau armé pour l'autonomie populaire Pierre-Overney", dont l'existence n'avait jamais été signalée auparavant<sup>304</sup> ». L'assassinat de Jean-Antoine Tramoni apparaît alors comme la manifestation de la « justice populaire », telle que la concevait, sans en avoir mis à exécution les sentences, la GP en ayant tenu plusieurs « tribunaux populaires », notamment lors de l'affaire la catastrophe minière de Fouquières-lez-Lens dans laquelle Jean-Paul Sartre tint le rôle de procureur<sup>305</sup>. Le bref communiqué des NAPAP revendique non seulement l'assassinat, mais insiste sur la démonstration de vengeance qu'ils ont tenu à conduire, taclant l'extrême gauche et ses promesses de vengeance de 1972 non tenues jusqu'alors. Alors que l'embarras suscité à l'extrême gauche par cet assassinat est palpable, *Libération* publie le lendemain un nouveau communiqué des NAPAP, « Pour que les travailleurs prennent en main leur propre destinée... » Plus loin, il revient sur les raisons qui, aux yeux de l'organisation, justifient l'attentat contre Jean-Antoine Tramoni. Pour les NAPAP, l'assassinat de celui qui a fait l'objet d'une condamnation à quatre ans de prison pour le meurtre du militant maoïste, du « jeune ouvrier révolutionnaire », n'est rien de plus qu'un acte de « justice populaire » justifié et dont ils revendiquent l'illégalité, assimilant le verdict rendu à celui d'une justice de classes à la solde des puissants :

« Cinq ans après le lâche assassinat du jeune ouvrier révolutionnaire Pierre Overney par Tramoni, les NAPAP ont exécuté ce dernier. Tramoni était un flic privé de Renault. Il a abattu Pierrot en service commandé. Après quelques mois de prison, il a été libéré. Tramoni est resté le symbole de la terreur patronale impunie. Par cette action de justice populaire, qui condamne à de lourdes peines de prison, les délinquants poussés à bout par le chômage et la vie chère, alors que les patrons, notables et autres parasites jouissent des fruit de leurs escroqueries et de leurs crimes.

---

<sup>300</sup>*Ibid.*

<sup>301</sup>*Ibid.*

<sup>302</sup>*Ibid.*

<sup>303</sup>*L'Humanité*, 25 mars 1977.

<sup>304</sup>*Le Monde*, 25 mars 1977.

<sup>305</sup>Ce « procès populaire des houillères » entend statuer sur la mort de seize mineurs lors d'une explosion dans une fosse le 4 février 1970. Pascal Cauchy, *"Il n'y a qu'un bourgeois pour avoir fait ça". L'affaire de Bruay-en-Artois*, Paris, Larousse, 2010, p. 110-114. Jean-Paul Sartre assure également pour *La Cause du peuple* la couverture de l'affaire de Bruay-en-Artois, véritable « alliance du fait-divers et de la lutte de classe » (p. 120) puisqu'il s'agit du meurtre d'une adolescente de quinze ans, fille de mineur, pour lequel est soupçonné, avant d'être innocenté, le notaire de la ville.

« [...] Il y a 5 ans, 200 000 personnes étaient présentes à l'enterrement de Pierrot et ont fait le serment de venger sa mort. Or, depuis 1972, le patronat a repris du poil de la bête sans rencontrer beaucoup de résistance<sup>306</sup>. »

Cet assassinat est donc présenté comme un acte de résistance appelé à être répété puisque les « appareils réformistes de la social-démocratie (PCF en tête)<sup>307</sup> » ont « démissionné devant ce crime patronal<sup>308</sup> » et ne défendent plus les intérêts ouvriers. « Un avertissement aux milices, commandos anti-grèves, fascistes de tout poil<sup>309</sup> » est ainsi lancé, rappelant ceux de l'agitation ouvrière à la base, sur le modèle de l'opéraïsme italien, adepte notamment des « jambisations » – tirs dans les jambes – contre les « ennemis de classe », cadres et contremaîtres<sup>310</sup>. Se plaçant dans la perspective de l'Autonomie ouvrière, les NAPAP affirment :

« Il est temps de ne plus confier la défense des travailleurs à une justice patronale qui couvre généreusement les crimes du capital, que ce soient les accidents du travail, prix de la rentabilité, ou les exactions des diverses polices parallèles ou non, garantes de l'ordre social.

« L'exécution du flic Tramoni s'inscrit dans le combat actuel pour que les travailleurs prennent en main leur propre destinée. Ceci en commençant dès à présent à conquérir le pouvoir dans leur vie quotidienne. Le pouvoir populaire commence pour l'autonomie la plus large de toutes les luttes. Il ne peut se conquérir par des supplications et des marchandages mais il faut l'imposer par l'action directe.

« [...] Rien ne restera impuni, pour l'oppression, les exactions, les morts du travail, faisons payer très cher les patrons et leurs larbins. Organisons-nous pour la lutte armée et autonome<sup>311</sup>. »

Quatre mois plus tard, au cours de l'entretien que deux membres des NAPAP accordent à *Libération*, la posture est réaffirmée : « Pour nous, l'exécution de Tramoni doit servir à débloquent une situation qui est bloquée depuis la mort de Pierre Overney. [...] Exécuter Tramoni, c'est ouvrir le débat sur la violence<sup>312</sup>... » Il faut souligner l'utilisation du terme « exécution », qui renvoie, sur le modèle de l'exécution publique, à une accusation et l'application d'un jugement. Pour qu'il y ait débat, encore faudrait-il qu'il y ait contradicteurs et public. Or, l'assassinat de Tramoni, s'il répond, aux yeux de la presse, à une forme de logique, ne semble pas susciter de manifestation d'approbation, d'imitation ou de révolte populaire tant ce type de violence apparaît extérieur au répertoire d'action des classes populaires. On peut se demander si les NAPAP étaient véritablement persuadés que cet assassinat, le premier sous leur signature, pouvait réellement déboucher sur la

---

<sup>306</sup>*Libération*, 26 mars 1977.

<sup>307</sup>*Ibid.*

<sup>308</sup>*Ibid.*

<sup>309</sup>*Ibid.*

<sup>310</sup>Isabelle Sommier, *La Violence politique et son deuil...*, op. cit., p. 84-87.

<sup>311</sup>*Libération*, 26 mars 1977.

<sup>312</sup>*Libération*, 4 août 1977.

création de milices ouvrières. Peut-être s'agit-il plutôt de justifier cet attentat-vengeance en appelant à élargir la base sociale de la contestation, renouant ainsi avec le discours de l'extrême gauche française du début de la décennie, ou celui de sa voisine transalpine.

Trois mois après l'assassinat revendiqué par les NAPAP et sept mois après leur précédent attentat, les BI signent un nouvel attentat. Le 7 juillet 1977, la voiture de l'ambassadeur de Mauritanie, Ahmed Ould Ghanahalla, est criblée de balles, mais le diplomate échappe à la mort. L'attentat est rapidement revendiqué par téléphone à l'AFP par « une voix féminine<sup>313</sup> » au nom de la Brigade internationale « Mustafa el Wali Bayyid Sayed », du nom « de l'ancien secrétaire général du Front Polisario qui trouva la mort lors de l'attaque de Nouachkott, en juin 1976<sup>314</sup> ». La revendication armée d'indépendance du Sahara occidental rencontre en effet l'opposition des gouvernements marocain et mauritanien, en dépit de la proclamation, en février 1976, de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD). *Le Monde* cite de larges extraits du communiqué menaçant les intérêts marocains et mauritaniens en France : « Que les régimes marocain et mauritanien ne se croient pas en sécurité en France [...], les révolutionnaires français ne laisseront pas les régimes colonialistes s'entendre sur le dos du peuple sahraoui<sup>315</sup>. » Pour les BI, il s'agit une nouvelle fois de venger un martyr de la cause anti-impérialiste. L'attentat est aussitôt condamné par le mouvement sahraoui et « contraire aux méthodes et aux objectifs du Polisario<sup>316</sup> » pour *Libération*. Selon le journal, cet attentat menace très sérieusement les relations diplomatiques entre la France et la Mauritanie, ancienne colonie de l'Afrique-Occidentale Française (AOF) : « Avec cette quatrième exécution, les brigades internationales mettent dans une position très difficile le gouvernement français théoriquement censé protéger les hôtes "de marque" étrangers, d'autant plus que jusqu'à présent, aucun des auteurs d' "attentat" n'a été arrêté<sup>317</sup>. » Les guillemets utilisés pour qualifier l'action des BI peuvent être lus comme un signe de distance critique d'autant que, contrairement aux précédents attentats, *Libération* ne publie pas le communiqué de revendication. La position du journal à l'égard de la violence révolutionnaire semble donc bouger à cette période. Les commentaires de Serge July et Gilles Millet en marge de l'entretien avec des membres des NAPAP confirment cette hypothèse. Les BI apparaissent alors comme une sorte de mercenaires auto-déclarés et auto-mandatés de la cause anti-impérialiste.

Entre 1974 et 1977, l'apparition de ces trois organisations atteste donc de la réalité de la violence

---

<sup>313</sup>*Libération*, 8 juillet 1977.

<sup>314</sup>*Ibid.*

<sup>315</sup>*Le Monde*, 9 juillet 1977.

<sup>316</sup>*Libération*, 8 juillet 1977.

<sup>317</sup>*Ibid.* Il s'agit en réalité du cinquième attentat revendiqué par les Brigades internationales.



politique. La pratique des assassinats, présentés comme sa forme ultime, concentre l'attention médiatique, d'autant qu'il s'agit d'un phénomène inédit jusqu'alors pour l'extrême gauche française de l'après 68. *France Soir* affiche ainsi en Une : « En cinq ans, les attentats politiques ont tué huit fois à Paris<sup>318</sup>. » La presse s'accorde sur l'aveuglement et l'isolement incarnés par de telles actions. À lire les communiqués de ces organisations, la violence apparaît en premier lieu comme une nécessaire mise en actes de la radicalité révolutionnaire mobilisant le registre de la vengeance, pour laquelle les militants ne semblent pas attendre une quelconque approbation, et certainement pas dans les colonnes de la presse d'information générale, utilisée comme un support de publicisation des attentats<sup>319</sup>.

#### 1.1.2.d La question de la répression

La réponse policière et pénale doit également être évoquée pour compléter le panorama médiatique construit autour de la violence révolutionnaire, même si cette dimension est finalement beaucoup moins présente que l'exercice de la violence en lui-même. Dans le cas des GARI l'existence médiatique française est finalement plutôt courte puisqu'elle se concentre sur l'année 1974. Si cinq séries d'arrestations sont opérées en mai, juillet, septembre, octobre et décembre 1974 en direction de militants ou de soutiens présumés des GARI – dont neuf d'entre eux sont inculpés par la Cour de sûreté de l'État –, elles sont peu médiatisées. La triple arrestation du 5 décembre 1974 à Paris fait l'objet de quelques articles. Raymond Delgado, Jean-Marc Rouillan et Floreal Cuadrado sont en effet arrêtés « au cours d'une opération "coup de poing"<sup>320</sup> » dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement alors qu'ils se trouvent à bord d'un véhicule dans lequel des armes et des explosifs sont découverts. *Le Monde* les présente alors comme des « convoyeurs d'armes<sup>321</sup> » et posent la question de leur responsabilité dans l'enlèvement du responsable de la Banque de Bilbao à Paris six

<sup>318</sup>*France Soir*, 9 juillet 1977. L'article s'accompagne des visages des victimes légendés : « M. Hhodr Kannou, "journaliste syrien", tué le 13 novembre 1972 ; M. Mahmoud Hamchari, représentant de l'O.L.P., tué le 8 décembre 1972 ; M. Basil al Kubaisi, professeur à l'université de Beyrouth, de nationalité irakienne, tué le 6 avril 1973 ; M. Mohamed Boudia, militant palestinien de nationalité algérienne, tué le 28 juin 1973 ; Dr Outel Bono, opposant tchadien, tué le 28 août 1973 ; le colonel Ramon Trabal, attaché militaire de l'Uruguay, tué le 19 décembre 1974 ; M. Ismail Erez, de l'Armée secrète arménienne, tué le 24 octobre 1975 ; M. Joaquin Zenteno Anaya, ambassadeur de Bolivie en France, tué le 11 mai 1976. » Le journal amalgame l'ensemble de ces assassinats, sans en préciser – quand ils sont connus ou suspectés – les auteurs. Leur nationalité étrangère est présentée comme le seul point commun, sans préciser les liens entretenus par plusieurs d'entre eux avec les organisations palestiniennes.

<sup>319</sup>En ce sens, nous ne rejoignons pas totalement l'analyse de Michelle Zancarini-Fournel qui estime que « les meurtres programmés entre 1974 et 1977 n'ont pas été constitués en événement, peut-être parce que la plupart concernaient des étrangers, mais aussi parce qu'ils n'ont pas été relayés publiquement, ni par les organes d'information, ni dans des réseaux militants ». Voir Michelle Zancarini-Fournel, « 1968, deux rives atlantiques revisitées en 2008 », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, Materiales de seminarios, 2008, En ligne : <http://nuevomundo.revues.org/40793>. Ces attentats bénéficient en effet d'une réelle couverture médiatique, figurant en premières pages de la presse quotidienne.

<sup>320</sup>*Le Monde*, 7 décembre 1974.

<sup>321</sup>*Ibid.*

mois auparavant en raison de la découverte d' « une photocopie de la carte d'identité du banquier espagnol<sup>322</sup> » dans leur véhicule. Le nom de ces trois hommes n'a jusqu'alors jamais été mentionné par la presse quotidienne nationale. *Le Monde* indique seulement leur âge, sans indiquer que Dominique Morvan est en réalité le pseudonyme de Jean-Marc Rouillan<sup>323</sup> :

« Les trois personnes, MM. Floréal Cuadrado, vingt-huit ans ; Raymond Delgado, vingt-cinq ans, et Dominique Morvan, vingt-trois ans, ont déclaré qu'ils avaient seulement pour mission de convoier le véhicule jusqu'au carrefour des Gobelins, sans sembler connaître la nature du chargement ni le "commanditaire" de l'opération<sup>324</sup>. »

La couverture médiatique est donc relativement faible, nettement inférieure à celles des actions imputées aux GARI, en dépit du déferrement devant la Cour de sûreté de l'État de neuf interpellés, notamment pour destruction d'édifices, vols, entreprise individuelle ou collective tendant à porter atteinte à la sûreté de l'État<sup>325</sup>. Les différentes formes de soutien initiées autour des inculpés des GARI – réunion publique ou édition de brochures par exemple – ne connaissent pas d'écho médiatique. En juin 1976, *Libération* évoque les « pieds nickelés<sup>326</sup> » des GARI dont Michel Poniatowski se félicite de l'arrestation :

« C'est un phénomène assez nouveau qu'il va falloir connaître, pénétrer et contre lequel il va falloir réagir. Cela peut demander des mois ou un an et demi, mais nous y arriverons. Nous démantèlerons ces différentes organisations terroristes. Certaines d'ailleurs sont déjà désorganisées : c'est le cas des anarchistes des GARI<sup>327</sup>. »

Le quotidien au losange rouge salue pourtant l'engagement et la sincérité militante de trois membres des GARI incarcérés :

« Michel Camilleri, Mario Ines-Torres, Jean-Marc Rouillan sont toujours incarcérés à la prison de la santé. On a trop tendance à l'oublier et à penser que le franquisme est un mauvais souvenir ; eux, le franquisme, ils l'ont combattu en son temps à leur manière et aujourd'hui ils payent les pots cassés<sup>328</sup>. »

L'article se poursuit par la citation de larges extraits d'une lettre adressée au juge Piat dans laquelle ils souhaitent que la motivation politique de leurs actes soit consignée dans le dossier d'instruction, indiquant que « la relation entre l'idéologie révolutionnaire qui nous anime et les faits instruits est une relation de cause à effet<sup>329</sup> ». En dehors de *Libération* qui occupe une place à part

---

<sup>322</sup>*Ibid.*

<sup>323</sup>Voir le témoignage de Jean-Marc Rouillan, *De mémoire (1). Les jours du début : un automne à Toulouse et De mémoire (2). Le deuil de l'innocence : un jour de septembre 1973 à Barcelone*, Marseille, Agone, 2007 et 2009.

<sup>324</sup>*Ibid.*

<sup>325</sup>*Dossier g.a.r.i., op. cit.*, p. 4-5.

<sup>326</sup>*Libération*, 2 juin 1976.

<sup>327</sup>*Ibid.*

<sup>328</sup>*Ibid.*

<sup>329</sup>*Ibid.*

de quotidien militant dans le paysage médiatique, la presse quotidienne nationale reste donc relativement discrète sur la période postérieure aux actions violentes revendiquées par les GARI, nettement moins spectaculaire.

Les BI constituent quant à elles une exception puisque aucune personne n'a jamais été condamnée pour les différents attentats revendiqués par le groupe qui n'a donc jamais été démantelé, bien que des arrestations visant des ressortissants iraniens aient eu lieu en novembre 1976 suite à la tentative d'assassinat du diplomate Homayoun Keykavoussi. La seule personne identifiée pour son appartenance aux BI est Jean-Denis Lhomme. Christophe Bourseiller le présente comme le fondateur et dirigeant du groupe, interlocuteur anonyme de l'entretien publié par *Libération* le 1<sup>er</sup> juillet 1976 dont l'identité aurait été révélée après son suicide quelques jours plus tard<sup>330</sup>. L'existence médiatique des BI se limite donc à sa période d'activités clandestines, les puisque les attentats demeurent non élucidés.

Le cas des NAPAP s'avère distinct puisque l'organisation est visée par plusieurs arrestations. Dès l'annonce de l'assassinat de Jean-Antoine Tramoni, un suspect est rapidement identifié par les enquêteurs : l'attitude louche, repérée par une patrouille de policiers sur les lieux du crime quelques semaines auparavant désigne Christian Harbulot. Cet étudiant parisien en histoire, présenté comme « un jeune homme connu comme "militant gauchiste"<sup>331</sup> » demeure introuvable et ordre est donné « à toutes les polices d'appréhender Christian Harbulot (25 ans)<sup>332</sup> ». Dans un entretien publié en 1997, Christian Harbulot est présenté comme « un des animateurs de la mouvance dure issue de l'appareil militaire de la Gauche Prolétarienne, et représentant l'ultime sursaut radical du mouvement maoïste<sup>333</sup> ». Alors que « l'enquête s'oriente, en effet, résolument vers les milieux de l'extrême gauche<sup>334</sup> », le jeune homme demeure introuvable. Des arrestations suivies d'inculpations ont cependant lieu au début du mois d'avril 1977. « Rafle dans les milieux maoïstes. Meurtre de Tramoni : deux complices arrêtés<sup>335</sup> » titre alors en première page *France Soir*, précisant que « l'un d'entre eux reconnaît avoir fourni l'arme du crime<sup>336</sup> ». *Le Figaro* précise d'ailleurs que « l'un des gauchistes arrêtés, Henri Savouillan, 32 ans, employé à la RATP, a déclaré qu'il avait lui-même

---

<sup>330</sup>Christophe Bourseiller, *Les maoïstes...*, *op. cit.*, p. 360-366.

<sup>331</sup>*Le Monde*, 26 mars 1977.

<sup>332</sup>*France Soir*, 27 mars 1977.

<sup>333</sup>« Vu de l'intérieur, entretien avec Christian Harbulot », recueilli par Catherine Bertho Lavenir, *Cahiers de médiologie*, n° 13, 2002. En ligne : [www.mediologie.org/collection/13\\_terrorisme/harbulot.pdf](http://www.mediologie.org/collection/13_terrorisme/harbulot.pdf). Spécialiste d'intelligence stratégique, Christian Harbulot dirige alors la récente École de guerre économique (1997) qu'il a co-fondé avec le général Jean Pichot Duclos, rattachée à une école de commerce parisienne, l'École Supérieure Libre des Sciences Commerciales Appliquées (ESLSCA).

<sup>334</sup>*Le Monde*, 26 mars 1977.

<sup>335</sup>Jean-Marie Texier et Lucien Pichon, *France Soir*, 3 avril 1977.

<sup>336</sup>*Ibid.*

fourni à son ami Harbulot, le pistolet du crime. Il l'avait fait, a-t-il ajouté, en connaissance de cause<sup>337</sup> ». Une fois encore, *Libération* offre le plus de détails sur ces événements, d'autant que deux des inculpés ont des liens avec le journal comme l'article consacré aux « trois inculpations dans l'affaire Tramoni<sup>338</sup> » l'explique :

« Elles ont été inculpées de "complicité d'homicide volontaire sur la personne de Jean Antoine Tramoni". Actuellement incarcérés à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, Henri Savouillan, 32 ans, Egbert Slaghuin, 28 ans et Maurice Marais, 30 ans, seront vraisemblablement entendus dans le courant de la semaine par le juge d'instruction chargé du dossier.

« Deux des inculpés ne sont pas pour nous des inconnus. Henri Savouillan, conducteur de train à la RATP, est le mari de Nicole, journaliste à *Libération*, elle-même gardée à vue pendant 24 heures. Quant à Maurice Marais, il a été photo-graveur au journal jusqu'en 1974<sup>339</sup>. »

Par la suite, la situation des membres présumés des NAPAP est évoquée par *Libération* par la publication d'une lettre de Frédéric Oriach (1<sup>er</sup> août 1977) et à l'occasion d'une grève de la faim à l'automne 1977 : « Détenus à la Santé et à Fleury Mérogis. Onze "politiques" refusent de s'alimenter<sup>340</sup>. » Cette démarche vise à dénoncer l'absence de visite « pour les sympathisants NAPAP<sup>341</sup> », situation pourtant classique dans le cas d'une instruction en cours, qui plus est pour des faits de cette nature. L'arrestation de Christian Harbulot, en décembre 1977, après près de dix mois de cavale, est finalement peu évoquée par la presse nationale, tout comme sa libération suite au non-lieu rendu en novembre 1978.

Il apparaît donc que les éléments relatifs aux poursuites engagées après les attentats revendiqués par les GARI, les BI ou les NAPAP sont nettement moins présents dans la presse quotidienne nationale que les attentats eux-mêmes. De plus, les noms et sigles de ces organisations sont davantage cités que l'identité des personnes poursuivies dans le cadre des enquêtes. Il semble donc que l'existence médiatique de la violence révolutionnaire se concentre sur le temps court de l'événement, quelle que soit l'organisation incriminée ou la cible visée. Les différentes manifestations de la violence révolutionnaire peuvent ainsi être considérées, sur le plan médiatique, comme des faits divers répétés, manifestations du « désordre qui suscite une demande de sens<sup>342</sup> », événements dont le récit factuel s'avère finalement lacunaire. Le récit médiatique les inscrit cependant dans une continuité qui tend, au moins en partie, à considérer la violence comme une

---

<sup>337</sup>*Le Figaro*, 4 avril 1977.

<sup>338</sup>*Libération*, 3 avril 1977.

<sup>339</sup>*Ibid.*

<sup>340</sup>*Libération*, 4 octobre 1977.

<sup>341</sup>*Ibid.*

<sup>342</sup>Jocelyne Arquembourg-Moreau, *Le temps des événements médiatiques*, Bruxelles/Paris, De Boeck/INA, 2003, p. 28.

donnée de l'expression révolutionnaire de la décennie 1970.

## 1.2 De l' « agitation » au « terrorisme »

La seconde moitié de la décennie 1970 est marquée par un glissement sémantique pour qualifier la violence révolutionnaire. L'importance des mots pour désigner les formes de la violence à caractère politique a été soulignée<sup>343</sup>. Entre 1970 et 1972, *Le Monde* contient ainsi une rubrique « Agitation », recensant les multiples manifestations, réunions politiques, mouvements de grève, sabotages, attentats et autres occupations. Cette initiative journalistique témoigne de l'essor contestataire observé dans l'Hexagone. Il n'est alors pas question de terrorisme. À compter de 1975, la situation évolue puisque, comme le souligne Michelle Zancarini-Fournel, « la direction des CRS emploie le terme "terroristes" pour désigner tous ceux qui se livrent à des violences avec usage d'explosifs ou d'armes à feu<sup>344</sup> », distinguant ensuite plusieurs catégories de terrorisme (international, national, autonomiste, corporatif et expression de révolte contre la société<sup>345</sup>). On l'a vu, la presse hésite quant à la façon de qualifier les actions revendiquées par les GARI, les BI et les NAPAP. Si elle s'accorde sur le caractère politique des attentats, quelle que soit leur forme, le terrorisme ne s'est pas encore banalisé. Ce qui est en revanche certain, c'est la délégitimation globale qui est portée – à l'exception partielle de *Libération* – sur l'emploi de méthodes violentes, et en particulier les assassinats, dont la motivation politique ne saurait relativiser la gravité. Tout attentat réussi sur le plan militaire s'avère être synonyme d'un « désastre politique<sup>346</sup> » du point de vue de l'image médiatique de l'organisation qui le revendique. La question de l'isolement apparaît alors au cœur de la presse, considérant la violence comme l'arme des faibles et surtout des isolés. Il en ressort que « l'image du militant contestataire [...] s'estompe au profit de celle de l'extrémiste, qui est au mieux un piètre marxiste [...] au pire un dangereux déviant<sup>347</sup> ». Trouble à l'ordre public, la violence est alors analysée de multiples façons, avec un point commun pour l'ensemble de la presse, celui de s'attacher tout particulièrement à en déterminer la genèse. La période signe ainsi l'avènement de la notion de terrorisme dans le cas français, ce qui invite à définir les formes des discours s'y rapportant.

---

<sup>343</sup>Notamment par Holger Nehring, « The Era of Non-Violence... », *op. cit.*, p. 343–371.

<sup>344</sup>Michelle Zancarini-Fournel, « Changer le monde et changer sa vie », *op. cit.*, p. 424.

<sup>345</sup>AN 890466, article 12, fiche de synthèse des CRS sur le terrorisme, premier semestre 1976, cité par Michelle Zancarini-Fournel, « Changer le monde et changer sa vie », *op. cit.*, p. 424-425.

<sup>346</sup>Ami-Jacques Rapin, « Le professionnel de la lutte armée... », *op. cit.*, p. 60.

<sup>347</sup>*Ibid.*

## 1.2.1 La violence comme aboutissement logique

L'idée selon laquelle la violence révolutionnaire sous ses diverses formes représente une conséquence logique de la radicalité militante est largement partagée. Elle s'inscrit dans la crainte d'un scénario d'escalade tel qu'il peut être observé dans d'autres démocraties occidentales. L'extrême gauche fait ainsi l'objet d'une large couverture médiatique, scandée par les différents attentats revendiqués par les GARI, les BI ou les NAPAP. Mise en accusation ou objet de sympathie, elle rappelle que la violence est une question directement inscrite dans le sillage de 1968. La dimension événementielle sert alors de grille de lecture des discours médiatiques puisque « l'immédiateté rend en fait le déchiffrement d'un événement à la fois plus facile et plus difficile. Plus facile parce qu'il frappe d'un coup, plus difficile parce qu'il livre tout d'un coup<sup>348</sup> ».

### 1.2.1.a De rares échos favorables

*Libération* apparaît comme le seul titre de la presse quotidienne nationale à approuver, ou, à tout le moins, à reconnaître des éléments justifiant le recours à la violence. L'histoire du journal peut d'ailleurs le rapprocher des publications militantes plutôt que de la presse d'information classique. Les attentats signés par les BI constituent l'exemple manifeste de la sympathie rencontrée par la violence révolutionnaire, reflet de l'intérêt porté par la rédaction de *Libération* aux mouvements de guérilla actifs contre les régimes autoritaires latino et sud-américains et toute forme d'expérience révolutionnaire. De ce point de vue, les attentats de l'organisation sont présentés comme une forme de vengeance à l'égard de plusieurs martyrs de la cause révolutionnaire des années précédentes dont le nom baptise chacun des commandos. Cette dimension est soulevée dans l'ensemble des articles de *Libération* faisant suite à un attentat des BI, et est notamment détaillée dans l'article que Pierre Benoit rédige à l'occasion du troisième attentat revendiqué par l'organisation :

« Pour la troisième fois consécutive, les Brigades Internationales, cette fois "B.I-Che Guevara", revendique [*sic*] un attentat contre un diplomate étranger, le représentant d'un pays fasciste, un pays qui entretient au demeurant d'excellentes relations avec la France, puisque Paris, et c'est le moins que l'on puisse dire, n'a jamais véritablement exercé les pressions nécessaires pour obtenir l'extradition du nazi Klaus Barbie, qui finit tranquillement ses derniers jours en Bolivie. Comme pour ses précédentes actions, les "brigades" qui insistent cette fois encore sur le fait qu'ils sont des révolutionnaires français, ont choisi une cible claire, un homme qui donne parfaitement le sens politique qu'ils entendent donner à leurs actions<sup>349</sup>. »

Une fois encore, l'attentat n'est donc pas condamnable puisqu'il vise un représentant « d'une des

<sup>348</sup>Pierre Nora, « Le retour de l'événement », *op. cit.*, p. 300.

<sup>349</sup>Pierre Benoit, *Libération*, 12 mai 1976.

dictatures les plus féroces d'Amérique latine<sup>350</sup> ». Le quotidien n'est donc pas loin d'applaudir des deux mains et approuve la vengeance que constitue cet assassinat contre « l'artisan de la mort du Ché<sup>351</sup> [sic] ». Si l'on suit cette logique, la violence de la contre-insurrection bolivienne justifie par conséquent l'attentat. *Le Figaro* concède d'ailleurs que « l'ambassadeur avait dirigé la lutte contre le "Che"<sup>352</sup> ».

Le cas des NAPAP diffère cependant puisque l'assassinat de Jean-Antoine Tramoni fait directement écho à l'histoire de *Libération*. Dans un article polyphonique publié au lendemain de l'attentat, un membre anonyme de la rédaction explique qu'« avec la mort de Tramoni, un bout de moi est réconcilié avec ce que je pense, et une pratique réconciliée avec une théorie<sup>353</sup> ». Un glissement s'opère alors : de favorable, le propos se fait dubitatif autour du ressentiment hérité de la mort de Pierre Overney en février 1972. Gilles Millet émet ainsi des doutes quant à la pertinence de cet assassinat, tout en soulignant qu'il résonne avec l'histoire de l'extrême gauche tout entière :

« Dans l'extrême gauche, "l'affaire Tramoni" continue de susciter de nombreuses discussions. Dans l'ensemble, si l'on comprend la réaction du commando sans en éprouver de joie particulière, on voit mal en revanche le sens politique qu'ont voulu donner à l'attentat ses auteurs, cinq ans après les faits<sup>354</sup>. »

Cet événement suscite de nombreuses réactions des lecteurs publiées les jours suivants dans l'importante rubrique courrier, située en deuxième page du quotidien, approuvant ou critiquant l'action des NAPAP. Aucun attentat n'avait encore suscité une telle avalanche de réactions. En marge de l'entretien avec deux membres de l'organisation publié le 4 août 1977, Serge July revient sur « le sentiment de trahison<sup>355</sup> » exprimé autour de l'affaire Overney/Tramoni. Il met en avant un écart générationnel avec ses interlocuteurs qui ne peut être vérifié, d'autant que cinq années séparent – seulement – la mort de Pierre Overney de celle de Jean-Antoine Tramoni :

« Ils ont été maos, quand les maos – la Gauche prolétarienne – achevaient leur aventure. Ils sont venus après la bataille. Overney était déjà mort. Alors que le gauchisme prenait, dans la confusion, conscience de ses limites, de ses travers, de ses impuissances à saisir une réalité nationale et internationale qui avait changé, de jeunes militants cherchaient souvent désespérément à continuer un combat qui leur semblait le seul capable de faire avancer. Ceux qui allaient devenir les NAPAP faisaient partie du nombre de ces "laissés pour compte" et ils ont vécu ces dernières années avec dans la gorge un arrière-goût amer de trahison : le gauchisme avait cessé d'être dans ce qui avait fait sa renommée : la guérilla urbaine larvée<sup>356</sup>. »

---

<sup>350</sup>*Ibid.*

<sup>351</sup>*Ibid.*

<sup>352</sup>Jean-Jacques Leblond et Guy Le Bolzer, *Le Figaro*, 12 mai 1976.

<sup>353</sup>*Libération*, 25 mars 1977.

<sup>354</sup>Gilles Millet, *Libération*, 26 mars 1977.

<sup>355</sup>Serge July, *Libération*, 4 août 1977.

<sup>356</sup>*Ibid.*

Ces propos confortent l'hypothèse formulée par Isabelle Sommier selon laquelle la « radicalisation touche davantage ceux qui n'ont pas connu la phase initiale mais ont rejoint le mouvement après, ce que semble corroborer une élévation des niveaux de violence chez les deuxième voire troisième générations militantes<sup>357</sup> ». Serge July, ancien du Mouvement du 22 mars et de la GP, auteur de *Vers la guerre civile* en 1969, semble donc avoir révisé son jugement puisqu'il pointe les risques d'une dérive violente déconnectée de tout mouvement social et de toute base populaire :

« Les NAPAP, parce qu'ils combinent ce rapport à la violence à une conception avant-gardiste et au sentiment de trahison, ont franchi une étape que nul autre en France n'avait franchi [*sic*] depuis la Libération et les grandes grèves qui ont suivi – (mis à part, l'épisode du FLN et de l'OAS) – : le meurtre politique. Certes, un autre noyau, les Brigades internationales, a également procédé à des exécutions, mais les victimes étaient des diplomates étrangers. Antoine Tramoni, l'assassin de Pierre Overney en février 72, était un vigile de Renault. En le tuant, les NAPAP entraînent dans une dynamique qui était celle de la guerre civile froide. Pour l'instant, elle n'a pas eu de suite<sup>358</sup>. »

De l'écho favorable à la violence révolutionnaire, *Libération* glisse donc vers la critique, parallèlement aux évolutions que connaît le quotidien. À compter de 1976, le journal revoit en effet sa conception, les sujets culturels occupant alors davantage de place : « Le reflux de l'extrême gauche politique ouvre le sas de reconversion du "gauchisme culturel"<sup>359</sup>. » Deux de ceux qui firent *Libération* partagent, à vingt ans d'intervalle le même constat, faisant de 1977 « la brisure définitive avec un certain gauchisme [qui renverse] les idoles du marxisme-léninisme<sup>360</sup> ». La question de la violence révolutionnaire l'illustre de façon pertinente et confronte le journal aux « remugles du passé militant<sup>361</sup> ». Il convient cependant d'y ajouter la remarque de Jean-François Sirinelli, insistant sur « ces générations intermédiaires, presque par essence, servent souvent de courroies de transmission entre strates démographiques<sup>362</sup> ». Jusqu'en 1976, *Libération* est ainsi le seul quotidien national à ne pas condamner – voire à saluer – les divers attentats revendiqués par les GARI et les BI qui peuvent illustrer un certain exotisme révolutionnaire. L'apparition des NAPAP modifie profondément la donne : cette fois, le journal et ses fondateurs sont directement renvoyés à leur histoire et à la rhétorique violente qui a agité l'extrême gauche française – et les mouvements maoïstes en particulier – en marge de la création de l'Agence de Presse Libération (APL) en 1970.

---

<sup>357</sup>Isabelle Sommier, *La violence révolutionnaire*, op. cit., p. 59.

<sup>358</sup>Serge July, *Libération*, 4 août 1977.

<sup>359</sup>Pierre Rimbert, *Libération de Sartre à Rothschild*, Paris, Raisons d'agir, 2005, p. 34.

<sup>360</sup>François Samuelson, *Il était une fois Libé...*, op. cit., p. 273.

<sup>361</sup>Jean Guisnel, *Libération, la biographie*, Paris, La Découverte, 1999, p. 99-100.

<sup>362</sup>Jean-François Sirinelli, *Comprendre le XX<sup>e</sup> siècle français*, op. cit., p. 493.



Les crédits photographiques de la scène du 25 février 1972 à la porte de l'usine Renault-Billancourt où Pierre Overney trouva la mort appartiennent d'ailleurs à l'APL. *Libération* est également un cas isolé en raison de son faible tirage – 18 000 exemplaires à la fin de l'année 1975<sup>363</sup> –, ce qui lui confère la position d'un quotidien marginal du point de vue de la diffusion.

L'exercice de la violence révolutionnaire rencontre donc de rares approbations, exprimées uniquement dans les colonnes d'un quotidien lié, par son histoire, au militantisme d'extrême gauche. Ces quelques échos favorables sont justifiés par le caractère vengeur de la violence révolutionnaire, qui jouit en outre d'un certain exotisme révolutionnaire puisque les attentats salués visent des représentants de régimes autoritaires. La teneur de la couverture médiatique pour les attentats des NAPAP peut alors être lue à la lumière du concept de forclusion qu'Isabelle Sommier emprunte à la psychanalyse pour expliquer la minimisation ou la négation de l'historicité de la violence à caractère politique et refouler l'adhésion des militants ou des partisans à cette pratique<sup>364</sup>.

### 1.2.1.b Une violence largement condamnée

La position médiatique largement dominante est cependant celle de la condamnation des attentats sur le mode du « consensus contre<sup>365</sup> ». Il n'y a là pas de véritable surprise de la part de la presse d'information générale d'une démocratie occidentale. Événements spectaculaires, les attentats – et en particulier ceux visant des cibles humaines – bénéficient d'une importante couverture médiatique<sup>366</sup>. La dramatisation de l'événement ne peut conduire qu'à la désapprobation de l'action et de ses responsables, et ce d'autant plus que la période est synonyme de transformations profondes au sein de l'extrême gauche qui éloignent la violence de son répertoire d'action<sup>367</sup>. La presse s'illustre alors par de nombreux articles à visée historiciste insistant sur la rupture opérée par la violence dans l'histoire du militantisme. De ce point de vue, la notion d'événement renvoie « tout autant, par sa double ascendance, à l'idée causale d'issue qu'à celle d'inattendu, de surprise<sup>368</sup> ».

Si les assassinats et tentatives d'assassinat opérés par les BI sont largement réprouvés, l'attentat

---

<sup>363</sup>Ivan Chupin, Nicolas Hubé et Nicolas Kaciaf, *Histoire politique et économique des médias en France*, Paris, La Découverte, 2009, p. 72.

<sup>364</sup>Isabelle Sommier, *La Violence politique et son deuil...*, *op. cit.* Elle explique ainsi que, outre la dimension psychanalytique, « le terme "forclusion" offrait aussi et surtout l'intérêt de la polysémie [...] : du point de vue didactique, il signifie une exclusion, une impossibilité, tandis qu'en droit, il désigne la déchéance d'une faculté non exercée dans les délais prescrits » (note 22, p. 30). Voir également Isabelle Sommier, « Histoire inachevée. Enjeux et limites des interprétations des "années de plomb" », dans Marc Lazar et Marie-Anne Matard-Bonucci (dir.), *L'Italie des années de plomb. Le terrorisme entre histoire et mémoire*, Paris, Autrement, 2010, p. 133-145.

<sup>365</sup>Isabelle Garcin-Marrou, *De la violence et des médias*, *op. cit.*, p. 248.

<sup>366</sup>Michel Wieviorka et Dominique Wolton, *Terrorisme à la une...*, *op. cit.*

<sup>367</sup>Sur le cas de la LCR, voir Jean-Paul Salles, *La ligue communiste révolutionnaire...*, *op. cit.*, p. 263-267.

<sup>368</sup>François Dosse, *Renaissance de l'événement. Un défi pour l'historien : entre sphinx et phénix*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, p. 4.

contre Jean-Antoine Tramoni signé par les NAPAP est sans conteste le plus commenté. En premier lieu parce qu'il fait écho à l'histoire franco-française de l'extrême gauche et au militantisme des dix années écoulées depuis Mai 68. Si la position particulière de *Libération* à l'égard de la violence, présentée comme une trahison historique a été soulignée plus haut, le tableau des condamnations de la violence peut être complété par deux visions faisant état du caractère prévisible de cette radicalisation.

*Le Monde* (548 000 exemplaires) et *L'Humanité* (194 000 exemplaires)<sup>369</sup> se rejoignent pour dénoncer l'assassinat de Jean-Antoine Tramoni, mais également pour pointer son caractère prévisible en raison de la relative clémence de la justice à l'égard du meurtrier de Pierre Overney. Billettiste pour le journal du soir, Bernard Chapuis tire alors un parallèle entre ce procès et celui de Patrick Henry pour insister sur la nécessité d'un verdict juste qui ne pourrait alors nourrir le ressentiment et la vengeance du camp des victimes. Le procès de Patrick Henry, jugé en janvier 1977 pour le meurtre d'un garçonnet, figure en effet au rang des grandes affaires pénales puisque, si Patrick Henry a été reconnu coupable et condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, son avocat, M<sup>e</sup> Robert Badinter, a transformé sa plaidoirie en réquisitoire contre la peine de mort. Cette affaire a occasionné des débats passionnés et houleux autour de la peine capitale, le ministre de l'Intérieur, Michel Poniatowski, allant jusqu'à exprimer publiquement son souhait de voir appliquer la peine la plus lourde prévue alors par le Code pénal. Pour Bernard Chapuis, la justice a en revanche été mal rendue dans le cas de Jean-Antoine Tramoni : « L'assassin de Pierre Overney a eu moins de chance que Patrick Henry. Il faut dire que Patrick Henry a eu droit à un vrai procès, alors que le meurtrier qui vient d'être assassiné avait, d'une certaine façon, échappé à un procès il y a cinq ans<sup>370</sup>. » Mais cela ne saurait justifier, excuser ou apporter un quelconque début de légitimation à cet assassinat, bien au contraire puisqu'il répond à une logique diamétralement opposée aux principes de l'institution judiciaire à laquelle *Le Monde*, soutien à l'union de la gauche<sup>371</sup>, lu avant tout par l'élite nationale, est très attaché :

« Cela dit, on chercherait vainement dans la glaciale patience de ceux qui lui ont fait "justice" l'éclat limpide de la générosité. On y verrait même plutôt ce mélange de haine et d'impuissance qu'on nomme la vengeance.

« Peut-être ce justicier à froid milite-t-il pour la liberté, mais il donne surtout l'impression de militer en faveur de l'application de la peine de mort<sup>372</sup>. »

---

<sup>369</sup>D'après les chiffres cités dans Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral et Fernand Terrou (dir.), *Histoire générale de la presse*, t. V : *De 1958 à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de France, 1976, p. 467-474.

<sup>370</sup>Bernard Chapuis, *Le Monde*, 25 mars 1977.

<sup>371</sup>Patrick Eveno, *Histoire du journal Le Monde, 1944-2004*, Paris, Albin Michel, 2004, p. 346.

<sup>372</sup>Bernard Chapuis, *Le Monde*, 25 mars 1977.

Et le quotidien de rappeler, en dernière page que « depuis le drame de Boulogne-Billancourt, des voix anonymes n'avaient cessé de proclamer que "la justice populaire" pallierait "la mansuétude de la justice de classe" à l'égard de celui qui était devenu pour certains "le symbole de la répression anti-ouvrière"<sup>373</sup> ». Le quotidien communiste précise de son côté que « la justice ne peut, en tout état de cause, se concevoir comme une vendetta<sup>374</sup> ». Cette phrase est d'ailleurs reprise par *Le Monde* dans la revue de presse que le quotidien consacre aux réactions au lendemain de la mort de Jean-Antoine Tramoni. Il faut d'ailleurs noter que la presse d'extrême gauche citée partage la même analyse que *L'Humanité* : « Tandis que "l'Humanité rouge" (P.C.-M.L.F.) rappelle que "Tramoni fut légèrement condamné et bien vite relâché", "Rouge" (trotskiste), sous le titre "Sans fleurs ni couronnes", estime que le meurtre de Tramoni est "une liquidation qui ne sert en rien la lutte des travailleurs"<sup>375</sup>. »

Le second point de vue, mettant en avant la responsabilité historique des organisations maoïstes françaises, est conjointement développé par *France Soir* et *Le Figaro*. Pour les deux journaux du groupe Hersant<sup>376</sup>, cet assassinat était non seulement prévisible, mais annoncé. *France Soir* mobilise ainsi le registre de la menace mise à exécution – « À 22 heures, un coup de fil anonyme : "Nous avons fait serment de venger Pierre Overney"<sup>377</sup> » – en mettant ainsi en avant un *continuum* d'une extrême gauche inquiétante :

« "25 février 1972, 25 février 1977. Overney sera vengé. Signé : les Maos." Ces graffiti, agrémentés d'une faucille et d'un marteau, on pouvait les lire sur les murs, le mois dernier, dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement, avenue de Saint-Ouen, près du métro Guy-Môquet. Leurs auteurs ne se vantaient pas.

« Ils ont frappé près d'un mois après la date annoncée. Mais ils ont tenu parole<sup>378</sup>. »

Pour *Le Figaro*, la déduction est évidente en raison de la référence à Pierre Overney dans le communiqué de revendication adressé par les NAPAP. Selon cette analyse, l'assassinat de Jean-Antoine Tramoni n'a pas été commis par des héritiers de l'activisme de la période 1969-1972, mais directement par les anciens camarades de Pierre Overney : « Cette dénomination circonstancielle et parfaitement inconnue [NAPAP] avait été adoptée pour les besoins de la cause par les "justiciers" de la "nouvelle résistance populaire", à laquelle appartenait Pierre Overney et qui succède elle-même à "la Gauche prolétarienne"<sup>379</sup>. » Si aucune vérité judiciaire n'a pu être établie à propos de cet

<sup>373</sup>J. B., *Le Monde*, 25 mars 1977.

<sup>374</sup>*L'Humanité*, 25 mars 1977.

<sup>375</sup>*Le Monde*, 26 mars 1977. Le Parti Communiste-Marxiste-Léniste de France est une organisation maoïste.

<sup>376</sup>Claire Blandin, *Le Figaro. Deux siècles d'histoire*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 247-248.

<sup>377</sup>*France Soir*, 25 mars 1977.

<sup>378</sup>*Ibid.*

<sup>379</sup>*Ibid.*

assassinat, force est néanmoins de constater que le principal suspect – avant que le Parquet ne rende un nom-lieu en 1978 – est identifié comme un ancien militant de l'organisation maoïste dissoute en 1974. *France Soir* tient néanmoins à opérer une distinction entre « deux sortes de maoïstes : les "politiques" et les terroristes<sup>380</sup> » selon la démarcation classique entre l'intellectualisme des premiers et l'activisme musclé des seconds, utilisant pour la première fois ce terme. Six mois plus tard, *Le Figaro* va encore plus loin en affirmant avoir identifié les canaux de recrutement des NAPAP : « Composé d'éléments de "l'ex-gauche prolétarienne", du "Mouvement du 27 mai", du groupe "Révolution" et de "la Cause du Peuple", le NAPAP qui a succédé à la "Nouvelle Résistance Populaire" [...] a récemment revendiqué plusieurs attentats<sup>381</sup>. » Journal d'élite et journal populaire du même groupe Hersant – rassemblant à eux deux près d'un million et demi de lecteurs<sup>382</sup> –, se rejoignent ainsi pour condamner une violence portée en son sein par l'extrême gauche française post-68.

Stade ultime de la radicalisation militante, le recours à l'assassinat est donc présenté par l'ensemble de la presse quotidienne nationale comme le tragique aboutissement de l'escalade de la violence développée par l'extrême gauche. Ce point de vue, construit de manière rétrospective, fait donc de la violence revendiquée par des arguments d'ordre révolutionnaire au cours de la seconde moitié des années 1970 un élément prévisible au regard des mutations du militantisme des années précédentes.

## 1.2.2 Un terrorisme venu de l'étranger

La presse partage, pour ces trois organisations, un second constat : celui de l'influence, à divers degrés, de l'étranger, incarné tout aussi bien par des organisations violentes connues ou une menace indiscriminée. Perçue comme une manifestation motivée par des intérêts étrangers, la violence révolutionnaire exercée dans l'Hexagone apparaît de ce point de vue comme l'importation de conflits extérieurs ou le résultat d'influences étrangères. Cela peut alors expliquer, au moins en partie, un intérêt médiatique moindre envers certaines actions violentes pensées comme profondément exogènes « à la communauté [nationale] », appuyant ainsi l'idée selon laquelle « le lien social n'est pas touché par la signification de la violence<sup>383</sup> ».

---

<sup>380</sup>*France Soir*, 26 mars 1977.

<sup>381</sup>J.-L. Météyé, *Le Figaro*, 24 octobre 1977. En référence à l'interdiction de la Gauche prolétarienne le 27 mai 1970, le Mouvement du 27 mai est à l'origine de la campagne « Un été chaud. Pas de vacances pour les riches » durant l'été 1970 qui donne lieu à quelques sabotages et manifestations dans des lieux de villégiature.

<sup>382</sup>D'après les chiffres cités dans Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral et Fernand Terrou (dir.), *Histoire générale de la presse*, op. cit., p. 467-474.

<sup>383</sup>Isabelle Garcin-Marrou, *Terrorisme, médias et démocratie*, op. cit., p. 13.

### 1.2.2.a Une violence importée

L'argumentaire médiatique d'une violence exogène concerne en premier lieu les GARI et, plus encore, les BI. L'ensemble de la presse met ainsi en avant l'idée que la violence révolutionnaire commise sur le territoire national ne concerne cependant pas directement la France, mais les États dont les ressortissants sont visés par des attentats. Cela s'exprime de manière formelle par le traitement des actions revendiquées par les GARI ou les BI en pages internationales ou « Étranger ». Les attentats sont alors mis en lumière à partir de la situation des États visés à travers ces actions violentes. Ainsi, l'enlèvement du représentant parisien de la Banque de Bilbao par les GARI est présenté par *L'Humanité* comme une affaire espagnole, signalant à plusieurs reprises « la présence de policiers espagnols, spécialistes des affaires politiques, aux côtés des enquêteurs français<sup>384</sup> ». Le journal s'intéresse d'ailleurs davantage à la question policière qu'à l'enlèvement en lui-même – « Que vient faire en France la police politique espagnole<sup>385</sup> ? » – puisque la période correspond au processus de légalisation du Parti Communiste d'Espagne (PCE), clandestin ou en exil depuis l'avènement du général Franco à la tête du pays en 1939. Le quotidien communiste publie ainsi de nombreux articles mettant en avant la violence et la persécution dont les militants communistes font l'objet de l'autre côté des Pyrénées. En outre, la revendication de l'enlèvement de Suárez par les GARI depuis un bar barcelonais est lue comme la confirmation d'affaires étrangères opérées sur le sol français, atténuant ainsi l'intérêt de la presse.

Les BI constituent à ce sujet un cas symptomatique de la lecture étrangère de la violence puisqu'elles revendiquent leur internationalisme. Première organisation de l'après 68 à attenter à la vie de personnalités, elles sont en effet perçues comme un groupe à la fois international et apatride, sorte d'« 'extrême gauche internationale<sup>386</sup> » qui, si elle agit sur le territoire français, a toujours pris pour cibles des ressortissants étrangers. Dès leur premier attentat – l'assassinat du colonel Ramón Trabal en décembre 1974 –, les BI tiennent à affirmer leur identité de militants révolutionnaires français alors que la presse signale qu'« aidés par leurs collègues des Renseignements généraux, les enquêteurs recherchent parmi la colonie uruguayenne, très peu nombreuse, résidant à Paris, et les gauchistes sensibilisés par les problèmes politiques de l'Amérique du Sud, une piste éventuelle<sup>387</sup> ». Dans un communiqué adressé à *Libération* au lendemain de l'assassinat du militaire uruguayen, la Brigade internationale Raoul Sendic tient à apporter des précisions :

« Nous assistons de la part du gouvernement à une manoeuvre particulièrement

<sup>384</sup>*L'Humanité*, 6 mai 1975.

<sup>385</sup>*L'Humanité*, 8 mai 1975.

<sup>386</sup>Selon les termes employés par les autorités boliviennes, cité dans *Libération*, 13 mai 1976.

<sup>387</sup>J.-M. T., *France Soir*, 23 décembre 1974.

grossière. Pour minimiser l'exécution, on la présente comme un règlement de comptes entre Uruguayens, une histoire d'agents secrets. En même temps, on prépare des mesures de répression en série contre les réfugiés politiques uruguayens en France.

« Le colonel Trabal, tortionnaire fasciste, continuait son sale boulot à Paris. Les militants qui l'ont exécuté sont des anti-impérialistes français qui ne toléreront plus dans notre pays les manoeuvres criminelles des représentants du véritable terrorisme international – celui qui prend les peuple en otages pour les piller impunément.

« La presse disposait pourtant de notre communiqué n° 1 qui ne laisse aucun doute sur notre nationalité, ainsi que des premiers éléments de l'enquête de la police, axée sur les témoignages des travailleurs du chantier de la rue du recteur Poincaré.

« À bas la campagne d'intoxication gouvernementale !

« La France sera une terre d'asile pour les combattants de la liberté et le cimetière des tortionnaires et massacreurs de peuples<sup>388</sup> ! »

L'attentat contre l'attaché militaire de l'ambassade d'Espagne à Paris par la Brigade internationale Juan Paredes Manot fait l'objet du même traitement. *Le Figaro* titre ainsi « Espagne : escalade de la violence<sup>389</sup> », pouvant faire croire que l'attentat a eu lieu de l'autre côté des Pyrénées. Une nouvelle fois, les Brigades internationales se fendent d'un second communiqué adressé à *Libération* pour réaffirmer leur identité et rejeter les qualificatifs employés par les médias :

« Nous ne sommes ni des super-men, ni des super-agents secrets, ni des "Carlos". Nous sommes des révolutionnaires français et nous nous sommes organisés pour appliquer concrètement l'"internationalisme prolétarien". Nous ne sommes pas non plus des "tueurs froids" ayant "minutieusement préparé leur coup"<sup>390</sup>. »

La revendication de chaque attentat des BI par le nom d'un martyr de la cause révolutionnaire de même nationalité que la victime alimente la conception journalistique selon laquelle ces attentats ne sont pas liés et sont l'œuvre d'une organisation à la fois inconnue et singulière. *France Soir* indique ainsi en 1975 qu'« un groupe encore inconnu, la "Brigade internationale Juan Paredes Manot" (du nom d'un des militants de l'ETA exécutés récemment à Barcelone), a revendiqué l'attentat<sup>391</sup> » contre l'attaché militaire espagnol. *Le Figaro* partage l'opinion erronée d'une signature inédite, notamment au moment de la revendication de l'attentat contre l'ambassadeur mauritanien en juillet 1977, cinquième et dernier attentat des BI, en affirmant qu'il est le fait d'« une organisation totalement inconnue, à ce jour<sup>392</sup> ».

Les deux journaux s'accordent en outre pour présenter la France comme une base arrière de

<sup>388</sup>*Libération*, 21 décembre 1974.

<sup>389</sup>*Le Figaro*, 9 octobre 1975.

<sup>390</sup>*Libération*, 10 octobre 1975. Figure du terrorisme international pro-palestinien, le vénézuélien Carlos – Ilich Ramírez Sánchez de son vrai nom – a alors revendiqué plusieurs attentats, dont des attentats à la voiture piégées contre les locaux parisiens de journaux (1974), celui à la grenade contre le Drugstore Saint-Germain (septembre 1974, 2 morts) et les attaques de l'aéroport d'Orly en janvier 1975. Il est également mis en cause dans une fusillade avec la police en juin 1975 (2 morts).

<sup>391</sup>*France Soir*, 11 octobre 1975.

<sup>392</sup>*Le Figaro*, 8 juillet 1977.

choix pour les organisations clandestines. Selon eux, il est certainement plus facile de se mouvoir dans un État démocratique – mettant ainsi indirectement en cause la faiblesse des services de sécurité français – pour s'en prendre à des régimes autoritaires, ce qui rend les attentats d'autant plus lâches que leurs cibles ne sont pas les bonnes. C'est en substance la position du *Figaro* qui affirme que « le colonel Trabal était considéré comme l'un des rares officiers libéraux du nouveau régime<sup>393</sup> », une opinion que ne partage cependant pas le reste de la presse puisque le 21 juin 1973 est marqué par un coup d'État et l'instauration d'une dictature militaire<sup>394</sup>. Le journal refuse que la France puisse servir de point d'appui à l'action subversive, qui plus est menée par des militants se référant au marxisme : « "Nous ne tolérerons pas..." ont déclaré les guérilleros dans leur communiqué revendiquant l'assassinat du colonel Trabal. Imagineraient-ils que les meurtres politiques sont tolérables en France<sup>395</sup> ? » Un conflit au sein d'un régime autoritaire, quelles que soient leurs formes, ne saurait être transposé en France. C'est en substance ce que démontre *France Soir* en évoquant un transfert géographique entre l'Uruguay et la France : « Les Tupamaros étaient des partisans de la guérilla urbaine. Tués à Montevideo, les Tupamaros tuent à Paris<sup>396</sup>. » Cette idée de transfert est largement reprise alors qu'émerge ce qu'il convient désormais d'appeler le « terrorisme international », déclinaison sur d'autres territoires des tensions au Moyen-Orient, en particulier autour de la question palestinienne<sup>397</sup>. Mathieu Rigouste précise d'ailleurs que : « L'émergence du terrorisme comme acteur international a coïncidé avec le déclin dans les représentations dominantes de l'image de la "pieuvre" soviétique, dirigeant dans l'ombre la quasi-totalité des désordres internationaux. Une autre image l'a progressivement remplacée, celle de la "nébuleuse", désignant un supposé réseau international des désordres<sup>398</sup>. » L'action des BI peut alors être rattachée à cette nouvelle catégorie, appuyant davantage son caractère exogène : « Le terrorisme international s'est de nouveau illustré, mardi, à Paris, avec l'attentat commis contre M. Kaykafoussi, attaché culturel à l'ambassade d'Iran<sup>399</sup>. » L'idée d'une violence importée en France interdit alors de poser la question de son usage par des organisations révolutionnaires françaises. La subtilité du déplacement de l'origine des attentats vise ainsi à les exclure du champ des possibles de la radicalisation hexagonale de l'après 68.

<sup>393</sup>*Le Figaro*, 12 décembre 1974.

<sup>394</sup>Jean-Marc Coicaud, *L'introuvable démocratie autoritaire. Les dictatures du Cône Sud : Uruguay, Chili, Argentine (1973-1982)*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 32-38.

<sup>395</sup>*Le Figaro*, 12 décembre 1974.

<sup>396</sup>Eugène Mannoni, *France Soir*, 21 décembre 1974.

<sup>397</sup>Isabelle Sommier définit le terrorisme international comme une variante du terrorisme communautaire et recense 565 actions en dehors d'Israël (dont 61 en France). Voir Isabelle Sommier, *Le terrorisme*, op. cit., p. 50-52.

<sup>398</sup>Mathieu Rigouste, *L'ennemi intérieur. La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, Paris, La Découverte, 2011 (2009), p. 162.

<sup>399</sup>*France Soir*, 4 novembre 1976.

### 1.2.2.b Un risque de contagion

En dépit de ce constat d'une violence motivée et perpétrée par des éléments étrangers, la presse quotidienne nationale s'inquiète pourtant du risque de diffusion des actions violentes en France. De contagion même, tant le registre mobilisé emprunte à celui d'un mal qui menace de se propager à un pays considéré comme épargné jusqu'alors. Les GARI et les NAPAP sont particulièrement visés par ce type de discours, essentiellement développés par *Le Figaro* et *France Soir*, deux journaux dont les lignes éditoriales se rapprochent au cours de la période, au-delà de leur différence sociale de lectorat.

Pour expliquer cette menace, les regards se tournent alors de l'autre côté du Rhin, ravivant, à la faveur des activités de la RAF, le mythe de la dangerosité germanique alors que, dans le même temps, le mythe de l'ennemi héréditaire s'estompe dans les années 1960 à la faveur de la construction européenne<sup>400</sup>. Le constat ne vaut cependant pas pour le militantisme où la figure du « juif allemand » fauteur de trouble, Daniel Cohn-Bendit, perdure puisqu'il est interdit de séjour en France depuis 1968<sup>401</sup>. Si l'on suit cette analyse, les troubles du printemps 1968 sont le résultat de l'agitation étudiante sur le campus de l'université de Nanterre, au cours de laquelle est apparue la très médiatique figure de l'étudiant ouest-allemand en sociologie, co-fondateur du Mouvement du 22 mars. Si la même logique est appliquée à la violence armée, l'influence ouest-allemande ne peut qu'être inquiétante. En mai 1975, *Le Figaro* titre ainsi en première page sur les menaces qui pèsent sur le Garde des Sceaux : « Bande à Baader : menaces contre Jean Lecanuet<sup>402</sup> », suite aux propos du commando Puig Antich-Ulrike Meinhof qui « a revendiqué la responsabilité d'un double attentat contre un magasin d'exposition d'automobiles suédoises situé avenue des Champs-Élysées et contre la Maison de Suède à Paris<sup>403</sup> ». La référence à ce militant antifranciste dont le nom est lié aux activités des GARI ne peut alors qu'inquiéter. Pour preuve, le quotidien cite le communiqué qui lui a été adressé :

« Après le juge von Drenckman, exécuté en Allemagne, ce sera le tour de Lecanuet qui voudrait une répression plus dissuasive que la prison ; après le consulat suédois de Nice et la Maison de la Suède, on s'occupera des ambassades et des multinationales ; après le FBI américain, le service de sécurité de l'État ou FBI allemand<sup>404</sup>... »

L'effet d'entraînement est d'autant plus redouté que « vue de France, la génération allemande de

---

<sup>400</sup>Sonia Lemette, « Ennemi héréditaire », dans Isabelle Guinaudeau, Astrid Kufer et Christophe Premat (dir.), *Dictionnaire des relations franco-allemandes*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2009, p. 88-90.

<sup>401</sup>Cette interdiction sera levée en 1978.

<sup>402</sup>*Le Figaro*, 23 mai 1975.

<sup>403</sup>*L'Humanité*, 23 mai 1975.

<sup>404</sup>*Le Figaro*, 23 mai 1975.



1968 paraît plus morale, plus austère<sup>405</sup> ». La réputation de rigueur germanique<sup>406</sup> risquerait donc de servir d'exemple aux militants français : « On s'inquiéta de leurs calculs, de leur organisation méticuleuse et précise, de leur discipline et de leur soumission à un collectif uniformisé<sup>407</sup>. » Sept mois après l'assassinat de Jean-Antoine Tramoni par les NAPAP et alors que la tension est à son comble en RFA<sup>408</sup>, *Le Figaro* consacre ainsi un long article à l'inquiétant « réseau de sympathisants en France<sup>409</sup> » des activistes ouest-allemands dont « on n'atteint pas encore [...] le degré d'organisation et de conviction des milliers de gauchistes allemands<sup>410</sup> », mais dont « les plus durs – plusieurs milliers – [sont] prêts à en découdre, casqués avec matraques ou cocktails Molotov à la main<sup>411</sup> ». Les trois organisations violentes apparues en France depuis 1974 en constituent, aux yeux du journaliste, l'illustration la plus probante et la plus dangereuse :

« Les plus remuants et les plus dangereux de ces éléments sont ceux du NAPAP [...] et des brigades internationales, du GARI et de ses filiales qui souvent revendiquent leurs attentats sous des sigles de circonstance, généralement inconnus des services de police. « Se donnant comme alibi avoué de lutter contre le capitalisme, la société de consommation et l'exploitation des travailleurs, le but réel des terroristes est de déclencher l'enchaînement provocation – répression afin d'amener les démocraties à employer des moyens de lutte se situant aux limites de l'illégalité<sup>412</sup>. »

Parmi eux, les militants des NAPAP, peut-être parce que leur action répond directement à l'histoire de l'extrême gauche française, sont considérés comme les plus menaçants : « De tous les mouvements terroristes, c'est le NAPAP, d'origine maoïste et trotskyste qui, en dépit de la faiblesse numérique de ses effectifs apparaît comme le plus dangereux. "C'est, explique un policier, l'équivalent français, sur une plus petite échelle, de la bande à Baader<sup>413</sup>." » En outre, les attentats revendiqués par les NAPAP ont révélé que « les éléments nécessaires à une action violente paraissent réunis<sup>414</sup> » et que « des contacts individuels permettent des échanges d'informations. C'est ainsi qu'existe une filière de la bande à Baader en France avec des relais très actifs en Belgique et aux Pays-Bas<sup>415</sup> ». Pour *Le Figaro*, il existe donc des passerelles entre les militants ouest-allemands

---

<sup>405</sup>Béatrice Durand, *Cousins par alliance. Les Allemands en notre miroir*, Paris, Autrement, 2002, p. 183.

<sup>406</sup>Christian Delpote, « Sous la loupe de la caricature », dans Jean-Noël Jeanneney (dir.), *Une idée fausse est un fait vrai. Les stéréotypes nationaux en Europe*, Paris, Odile Jacob, 2000, p. 117-141. Ce stéréotype est développé dans le chapitre 2.

<sup>407</sup>Isabelle Guinaudeau, « Stéréotypes », dans Isabelle Guinaudeau, Astrid Kufer et Christophe Premat (dir.), *Dictionnaire des relations franco-allemandes, op. cit.*, p. 246-249, p. 248.

<sup>408</sup>Cf. *supra*, chapitre 2.

<sup>409</sup>J.-L. Météyé, *Le Figaro*, 24 octobre 1977.

<sup>410</sup>*Ibid.*

<sup>411</sup>*Ibid.*

<sup>412</sup>*Ibid.*

<sup>413</sup>*Ibid.*

<sup>414</sup>*Ibid.*

<sup>415</sup>*Ibid.*

et français, susceptibles d'encourager la propagation de la violence en France.

*Le Figaro* comme *France Soir* agitent alors le classique fantasme de l'étranger malveillant. Ce type de discours repose en partie sur l'antienne de la théorie du complot, de la dénaturation animée par des étrangers contre la France<sup>416</sup>. Le propos est presque simpliste : la violence ne peut être qu'exogène, extérieure au corps social, ce que justifieraient les cibles étrangères visées par les attentats revendiqués sous le nom de compatriotes des victimes. Au lendemain du premier attentat revendiqué par les BI, *France Soir* titre un article consacré à l'assassinat de Ramón Trabal « Il y a en France près de 4 millions d'étrangers<sup>417</sup> », ce qui revient à dire « 4 millions de suspects ». La nationalité importe peu : le journal dépeint alors une figure de l'étranger univoque, vivant replié sur sa communauté d'origine aux règles presque claniques : « Quand un attentat est prévu sur notre territoire, c'est un commando spécialement venu de l'étranger qui intervient, demandant seulement un asile à ses "contacts" qui, en raison de leur discrétion obligatoire, ont été surnommés "les sous-marins"<sup>418</sup>. » On mesure à travers ces lignes, la « banalité du mal<sup>419</sup> » et la pénétration du racisme dans la société française. L'étranger constitue d'autant plus un bouc-émissaire idéal que le gouvernement a suspendu, en juillet 1974, l'immigration légale des travailleurs extra-européens et de leur famille<sup>420</sup>. L'époque est également celle d'une France postcoloniale imprégnée de racisme ordinaire, construit notamment par le parallèle tiré entre immigration et chômage que Jean-Marie Le Pen – il n'est pas le seul – désigne comme une équation lors de sa première participation à l'élection présidentielle de mai 1974<sup>421</sup>. En cela « la perspective discursive développée » se révèle « indissociable d'une position socio-politique affirmée, que celle-ci soit propre au média ou proche d'une des instances mises en jeu par l'événement<sup>422</sup> ».

Une part importante de la presse – et parmi ses plus forts tirages – appuie donc la thèse des origines étrangères de la violence révolutionnaire perpétrée sur le sol français. Si cela peut s'expliquer par les cibles visées par les organisations violentes, ce discours se construit en partie en excluant leur affirmation identitaire, à commencer par les BI. Le recours à l'assassinat, notamment sous cette signature, peut expliquer la nécessité exprimée par plusieurs journalistes de penser la

---

<sup>416</sup>Parmi l'abondante bibliographie, citons notamment Colette Guillaumin, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Paris/La Haye, Mouton, 1972 et Gérard Noiriel, *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Belin, 2001.

<sup>417</sup>*France Soir*, 21 décembre 1974.

<sup>418</sup>*Ibid.*

<sup>419</sup>Pierre Birnbaum, *"La France aux Français". Histoire des haines nationalistes*, Paris, Seuil, 1993, p. 313.

<sup>420</sup>Marie-Claude Blanc-Chaléard, *Histoire de l'immigration*, Paris, La Découverte, 2001, p. 73-74.

<sup>421</sup>Sur la réactivation des discours xénophobes, voir Gérard Noiriel, *Le creuset français. Histoire de l'immigration. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Seuil, 1988, chapitre 5. Il insiste notamment sur « l'inflation des discours xénophobes en période de crise [qui] pousse à son paroxysme la logique du "eux-et-nous" » (p. 263).

<sup>422</sup>Isabelle Garcin-Marrou, *De la violence et des médias, op. cit.*, p. 246.

violence politique comme une manifestation exogène. En outre, renvoyer les attentats à des origines étrangères contribue à atténuer la couverture de la presse quotidienne nationale à l'égard d'un phénomène pourtant marquant de la seconde moitié de la décennie 1970. De ce point de vue, l'altérité est donc double puisque la violence est à la fois considérée comme extérieure au corps national et étrangère aux principes d'un État démocratique. L'exclusion symbolique des auteurs de violences devient alors plus simple à formuler.

Le glissement de l'« agitation » au « terrorisme » s'accompagne d'une progressive mise en silence de la violence révolutionnaire en France. La violence ne disparaît pourtant pas du territoire français comme en témoignent notamment les nombreux attentats signés par les organisations nationalistes séparatistes basques, bretonnes et corses. De plus, des actes violents, en partie de même nature que ceux revendiqués par les GARI, les BI ou les NAPAP – attentats à la bombe, sabotages ou attaques à main armée – sont à mettre au crédit du mouvement autonome, qui peut ainsi être considéré comme une frange violente du courant libertaire. Se distinguant des trois organisations précédentes, les groupes autonomes peuvent être définis comme des « groupes faiblement organisés qui privilégient un recours spontané à la violence de haut niveau<sup>423</sup> » dont l'action culmine au cours des dernières années de la décennie 1970. Ce spontanéisme – qui n'est pas sans rappeler le surnom « mao-spontex » donné aux militants maoïstes du début de la décennie qui, par analogie avec une marque d'éponge, les renvoie à une spontanéité peu flatteuse – s'ajoute à un refus des structures pyramidales du type de la GP et au caractère non systématique de la revendication des actions violentes. La presse s'intéresse finalement assez peu à ces multiples manifestations de violence, privilégiant un traitement factuel, voire parcimonieux. Les actions violentes sont ainsi déconnectées de leurs motivations politiques, ce qui permet de les traiter comme de simples faits divers. L'attention médiatique décline donc à la fin de la décennie 1970 sur le mode d'une mise à distance de la violence révolutionnaire, à la fois résultat d'une escalade de l'après 68 condamnable et de la situation internationale.

## Conclusion du chapitre

La mise en actes de la violence révolutionnaire en France à compter de 1974 n'apparaît donc pas comme un épiphénomène. Les cas des GARI, des BI et des NAPAP, tant au regard du nombre que

---

<sup>423</sup>Donatella Della Porta, « Mouvements sociaux et violence politique », dans Xavier Crettiez et Laurent Mucchielli (dir.), *Les violences politiques en Europe. Un état des lieux*, Paris, La Découverte, 2010, p. 271-291, p. 274.

de la nature des actions violentes entre 1974 et 1977, l'attestent : des attentats à la bombe et des incendies volontaires, un enlèvement, trois assassinats et trois tentatives d'assassinat sont notamment revendiqués. Les échos médiatiques de ces trois organisations posent donc la question du sens de la violence révolutionnaire qui doit être lue dans le temps long des « années 68 », d'autant plus que la période correspond à la montée en puissance des thématiques non-violentes. C'est en effet au cours de la décennie 1970 que les thématiques pacifistes et écologistes – scellées par les mobilisations anti-nucléaires et l'expérience du Larzac – se développent.

La presse s'accorde ainsi sur les conditions de l'exercice de la violence comme l'illustration d'une logique d'escalade, de dérapage de l'extrême gauche. 1974 apparaît comme un point de rupture historique avec la première revendication, par un groupe se réclamant d'une perspective révolutionnaire, d'un assassinat dans la France de l'après 68. Largement agitée depuis quelques années, y compris envers des cibles humaines, la violence fait l'objet, en raison de son caractère spectaculaire, d'une attention médiatique certaine. Depuis 1968, un langage guerrier, désignant notamment « les flics et les patrons » comme des cibles à atteindre, a ainsi servi de support à l'action révolutionnaire. La question de la conflictualité politique constitue alors un véritable enjeu dans la construction des discours médiatiques sur laquelle influent notamment les prises de position d'anciens militants, avant même la célébration du dixième anniversaire du mouvement de Mai. Se pose alors la question de l'invisibilisation, voire de l'exorcisation des formes de la violence révolutionnaire telle qu'elle a pu être exprimée en France depuis la fin des années 1960 et que Régis Debray dénonce comme une véritable « profession d'amnésie<sup>424</sup> ». Les travaux d'Isabelle Sommier sont ici particulièrement précieux : le concept de forclusion s'articule ainsi autour de quatre figures rhétoriques – la négation, la falsification, le sophisme et la confiscation de l'histoire par les dirigeants d'extrême gauche<sup>425</sup>. Cette réinterprétation de l'histoire gommant ainsi les aspérités de la contestation apparaît en filigrane dans les colonnes de la presse.

Les journaux façonnent alors l'altérité à travers la figure du terroriste et, à l'exception de *Libération* – nouveau venu dans le paysage médiatique et dont l'histoire est intimement mêlée à

<sup>424</sup>Régis Debray, *Modeste contribution aux discours et cérémonies officielles du dixième anniversaire*, Paris, Maspéro, 1978, p. 81-82.

<sup>425</sup>Pour illustrer ces quatre figures, Isabelle Sommier cite notamment Michel Le Bris, ancien directeur de *La Cause du peuple* (« Nous n'avons jamais participé au discours sur la nécessité de la violence », « Dégout et colère », *Le Point*, 24 octobre 1977) ; André Glucksmann (« Notre 68 était un mouvement social et populaire. La plus grande grève ouvrière de l'histoire de France se déroule en Mai. Les étudiants ne furent jamais isolés de la population, comme cela arrive, en substance, en Italie et en Allemagne. Voilà pourquoi naît le terrorisme », *Corriere della sera*, 17 mai 1993, p. 15) ; Benny Lévy, ancien dirigeant de la Gauche prolétarienne (« La violence dont nous usions était symbolique : elle ne cherchait pas à anéantir l'ennemi physiquement. Nous nous interdisions par principe la peine de mort », cité par Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Génération*, t. 2 : *Les années de poudre*, op. cit., p. 649). Elle précise en outre que la NRP avait également pour projet d'assassiner l'ancien milicien Paul Touvier, abandonné après avoir perdu sa trace. Voir Isabelle Sommier, *La Violence politique et son deuil...*, op. cit., p. 190-192.

celle du gauchisme –, n'offrent que peu d'échos aux positions des organisations violentes. Le constat est classique : « Les discours instaurent des figures d'auteurs [de violence] souvent menaçantes, mais ils ne donnent pas la parole à ces figures<sup>426</sup>. » Observation renforcée par le fait que certains demeurent anonymes sur l'ensemble de la période, constituant un repoussoir d'autant plus efficace qu'il permet d'opérer une séparation nette entre action politique légale et pratique déviante<sup>427</sup>, quand bien même les frontières de l'action révolutionnaire se révèlent poreuses. Comme le constate ainsi Ami-Jacques Rapin, « acteur politique fondamentalement ambivalent, le "terroriste" est à la fois l'archétype du militant efficace et l'incarnation d'une forme pernicieuse de l'extrémisme politique<sup>428</sup> ». Cette ambivalence se manifeste notamment à l'égard des communiqués adressés aux médias par les organisations violentes et dont les contenus sont faiblement relayés dans la presse d'information générale qui n'entend pas être instrumentalisée comme tribune. La mise à distance de la violence s'accompagne alors d'une discrétion certaine à l'encontre des revendications formulées par les organisations violentes. En dépit de sa dimension spectaculaire, la faible curiosité médiatique suscitée par l'action des BI – puisqu'elle fait tout de même la Une des journaux – peut être analysée comme la lecture d'attentats visant des ressortissants étrangers et signés du nom d'un de leurs compatriotes, martyr de la cause révolutionnaire. Dès lors, on peut donc conclure à un effet d'invisibilisation partielle de la violence révolutionnaire, non pas tant dans sa matérialité, mais du point de vue de sa consistance idéologique. Les multiples formes de la violence, et plus particulièrement celles visant des cibles humaines, sont ainsi présentes dans l'ensemble de la presse. Les variations éditoriales peuvent en outre être lues à la lumière du rapport à l'extrême gauche. Pour reprendre la formule de Dominique Kalifa, la violence révolutionnaire mêle ainsi de l'encre et du sang<sup>429</sup>.

Plus qu'une analyse en termes de fin d'un cycle de protestation, il convient peut-être de parler au moins – sinon davantage – de l'achèvement d'un cycle d'attention médiatique initié à la fin des années 1960. Le traitement par la presse des formes de la violence politique invite alors à poser la question de son historicisation. Interroger l'histoire dans ses déclinaisons les plus contemporaines nécessite de revenir sur les découpages chronologiques et de penser, pour reprendre l'expression citée au début de ce chapitre, l'année 1974 comme la « charnière grinçante<sup>430</sup> » de l'attention

---

<sup>426</sup>Isabelle Garcin-Marrou, *De la violence et des médias*, *op. cit.*, p. 247.

<sup>427</sup>Faisant référence au concept d'inversion forgé par Michel Wieviorka, Ami-Jacques Rapin précise que « le terroriste sera à bien des égards l'antithèse du militant, celui qui inverse le rapport du collectif de lutte politique à son groupe de référence ». Ami-Jacques Rapin, « Le professionnel de la lutte armée... », *op. cit.*, p. 55.

<sup>428</sup>*Ibid.*, p. 61.

<sup>429</sup>Dominique Kalifa, *L'encre et le sang...*, *op. cit.*

<sup>430</sup>Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68...*, *op. cit.*, p. 12.

médiatique, le détournement du regard envers la contestation dans ses formes radicalisées plutôt que comme le seul reflux des expériences militantes dont les manifestations les plus violentes viennent rappeler l'existence. À travers cette progressive mise en silence se dessine l'« éclipse des utopies<sup>431</sup> » de l'après 68, mais pas leur mise en pratique, aussi minoritaire soit-elle. Pour comprendre et penser la violence révolutionnaire en France au cours de la décennie 1970, l'élargissement de l'horizon géographique peut alors offrir un éclairage précieux.

---

<sup>431</sup>Enzo Traverso, *L'histoire comme champ de bataille. Interpréter les violences du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte, 2011, p. 257.

## CHAPITRE 2 : LE MIROIR DE LA RADICALISATION OUEST- ALLEMANDE

---

La radicalisation militante des années 68 touche également la RFA. Si « le début des années 1960 voit s'affirmer une opinion publique critique<sup>432</sup> », sa traduction sur le plan du militantisme passe notamment par une intense agitation dans les universités et l'apparition d'une Nouvelle Gauche, inspirée notamment par les théoriciens marxistes de l'école de Francfort – Theodor Adorno et Herbert Marcuse en tête – qui placent la consommation et la culture de masse au cœur du capitalisme contemporain pour en dénoncer les effets dans les sociétés occidentales, en partant de la vie quotidienne<sup>433</sup>. L'opposition extra-parlementaire (ApO) en est une des déclinaisons dont l'intensité intéresse largement la presse française, d'autant que la « théorie critique » touche largement l'Europe de l'Ouest, et notamment la France<sup>434</sup>. Les relations entre la France et la RFA concourent également à expliquer l'intérêt des quotidiens français puisque qu'au-delà du – douloureux – passé commun aux deux pays, « le thème de la "réconciliation" est, avec la métaphore du "couple" franco-allemand, construit par les pouvoirs politiques à partir des années 1960<sup>435</sup> ». Après la signature, en 1963, du traité franco-allemand de l'Élysée, les deux États voisins s'affirment comme les moteurs de la construction européenne entre lesquels le bellicisme n'est plus à l'ordre du jour<sup>436</sup>. La question militaire demeure néanmoins une composante importante des relations entre les deux États en vertu de l'importante présence de troupes françaises en RFA depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale<sup>437</sup>. Le retrait français du commandement intégré de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en 1966 donne ensuite lieu à une lutte d'influence avec les États-Unis puisque le territoire ouest-allemand abrite également plusieurs bases militaires de l'Alliance atlantique<sup>438</sup>. L'arrivée à la chancellerie de Willy Brandt (1969-1974), puis d'Helmut

---

<sup>432</sup>Alain Lattard, *Histoire de la société allemande au XX<sup>e</sup> siècle*, t. II : *La RFA (1949-1989)*, Paris, La Découverte, 2011, p. 61.

<sup>433</sup>Ralf Wiggershaus, *L'école de Francfort. Histoire, développement, signification*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993. Marcuse dénonce notamment la « tolérance répressive » de la culture politique bourgeoise.

<sup>434</sup>Michel Trebitsch, « Voyages autour de la révolution. Les circulations de la pensée critique de 1956 à 1968 », dans Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy et Michèle Zancarini-Fournel (dir.), *Les Années 68...*, *op. cit.*, p. 69-87.

<sup>435</sup>Mathias Delori, « Réconciliation », dans Isabelle Guinaudeau, Astrid Kufer et Christophe Premat (dir.), *Dictionnaire des relations franco-allemandes*, *op. cit.*, p. 201-203, p. 201.

<sup>436</sup>Serge Berstein et Pierre Milza, *Histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle*, t. IV : *1958-1974*, Bruxelles, Complexe, 1999 (1992), p. 327-328.

<sup>437</sup>Suzie Guth, *Les Forces françaises en Allemagne. La citadelle utopique*, Paris, L'Harmattan, 1991, p. 33-42.

<sup>438</sup>Frédéric Bozo, « De Gaulle, l'Amérique et l'Alliance atlantique. Une relecture de la crise de 1966 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 43, 1994, p. 55-68.

Schmidt (1974-1982), à la tête d'une coalition sociale-libérale, amorce un réchauffement des relations diplomatiques entre les deux pays et débouche sur des « rapports privilégiés [avec la France] [...] à partir de 1974<sup>439</sup> ». L'intérêt médiatique de la presse française s'explique donc à la lumière de ces relations bilatérales inédites, mais ne s'étend pas au-delà des frontières de la RFA et du mur de Berlin. Le rideau de fer est en effet également médiatique puisque les journaux français font peu état de l'actualité de la République Démocratique Allemande (RDA), au même titre que les autres États du bloc socialiste. L'Allemagne dans la presse se résume donc globalement à la RFA.

La question de la contestation est également concernée par cet intérêt depuis les événements du printemps 1968, et tout particulièrement à travers la figure de Daniel Cohn-Bendit, étudiant allemand en sociologie, né en France, et interdit de séjour dans l'Hexagone depuis le mois de mai 1968<sup>440</sup>. Si Daniel Cohn-Bendit n'a pas fait partie d'une organisation violente, il contribue à expliquer l'intérêt des journalistes français pour les multiples formes de l'activisme outre-Rhin. Certes, de nombreux autres pays sont traversés par la vague contestataire et les aspirations révolutionnaires, à commencer par les États-Unis ou, de manière nettement plus intense, l'Italie, mais la situation ouest-allemande capte nettement plus l'attention de la presse française dès le printemps 1968<sup>441</sup>. En témoignent les propos du chancelier chrétien-démocrate Kurt Georg Kiesinger « qui a interrompu ses vacances pour regagner la capitale fédérale<sup>442</sup> » après l'attentat contre le *leader* étudiant Rudi Dutschke, surnommé par ses détracteurs « Rudi le Rouge » : « Nous devons faire face à une action politique de caractère révolutionnaire<sup>443</sup>. » Ce qui est présenté par la presse française comme le « premier attentat politique enregistré en Allemagne depuis 1945<sup>444</sup> » ouvre une décennie de contestation violente<sup>445</sup>. Le détour par la RFA se justifie donc d'autant plus que la lecture médiatique de la violence politique en France se construit en grande partie à travers ce miroir allemand. Les liens historiques entre les deux pays et les conséquences de la Seconde Guerre mondiale expliquent ainsi l'intérêt médiatique porté à cette radicalisation contestataire

---

<sup>439</sup>Serge Bernstein et Pierre Milza, *Histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle*, t. V, *op. cit.*, p. 350.

<sup>440</sup>Adrien Mazières-Vaysse, « 1968 », dans Isabelle Guinaudeau, Astrid Kufer et Christophe Premat (dir.), *Dictionnaire des relations franco-allemandes*, *op. cit.*, p. 283-286, p. 285.

<sup>441</sup>Donatella Della Porta comptabilise ainsi 71 morts à imputer aux activités de l'extrême gauche en Italie entre 1970 et 1979 et 39 en RFA. Donatella Della Porta, *Social Movements...*, *op. cit.*, p. 128. Isabelle Sommier recense près de 6 000 personnes inculpées et 174 morts à imputer aux activités de l'extrême gauche en Italie entre 1969 et 1982, contre quelques centaines et 52 victimes en RFA. Isabelle Sommier, *Le Terrorisme*, *op. cit.*, p. 55.

<sup>442</sup>*Le Figaro*, 13 avril 1968.

<sup>443</sup>Cité par *Le Figaro*, 13 avril 1968.

<sup>444</sup>Notamment dans *Le Figaro*, 12 avril 1968.

<sup>445</sup>Pour une analyse détaillée du rapport de forces, voir Dominique Linhardt, *La force de l'État en démocratie. La République fédérale d'Allemagne à l'épreuve de la guérilla urbaine, 1967-1982*, thèse de socio-économie de l'innovation sous la dir. de Bruno Latour, École des Mines, 2004.



inédite<sup>446</sup>. La violence révolutionnaire apparaît alors comme un phénomène marquant profondément la décennie et dont la persistance – jusque dans les années 1990 – ne permet pas de la résumer à un épiphénomène. Plusieurs générations<sup>447</sup>, notamment en raison des arrestations successives, ont en effet défendu par la violence un projet révolutionnaire, marginal au regard de ses effectifs, mais largement médiatisé en raison de sa dimension spectaculaire.

L'ensemble de la presse française s'intéresse au phénomène en tant qu'affaire<sup>448</sup>, quelle que soit l'importance dévolue aux questions internationales par les rédactions. Se pose donc la question de l'écho médiatique, ou plutôt des échos médiatiques rencontrés en France par la violence révolutionnaire. Il convient alors de déterminer en premier lieu les formes de la radicalisation militante outre-Rhin au cours de la décennie 1970, avant de constater l'importance de la féminisation dans l'exercice de la violence révolutionnaire – entre la moitié et un tiers des personnes recherchées – et le traitement pénal inédit mis en place. La question de la radicalisation interpelle l'ensemble de la presse, et tout particulièrement la série d'événements sanglants de l'été et de l'automne 1977 – désignée par le syntagme d'« automne allemand » – qui atteint une intensité jusqu'alors inégalée.

## 2.1 Une radicalisation spectaculaire

Vue de France, la contestation ouest-allemande apparaît comme un phénomène plus accentué. « La montée du radicalisme au sein de la jeunesse scolarisée<sup>449</sup> » qui prend ses distances avec la gauche institutionnelle est nette. La réflexion autour de l'oppression des pays du tiers-monde et plus particulièrement de la guerre du Vietnam nourrit la radicalisation militante<sup>450</sup>. La mort par balle de Benno Ohnesorg à Berlin le 2 juin 1967 au cours d'une manifestation contre la visite officielle du Shah d'Iran, allié des puissances occidentales, déclenche de vives manifestations, d'autant que le

---

<sup>446</sup>Sur la médiatisation allemande, Klaus Weinhauer, Jörg Requate et Heinz-Gerhard Haupt (dir.), *Terrorismus in der Bundesrepublik. Medien, Staat und Subkulturen in den 1970er Jahren*, Francfort, Campus Verlag, 2006.

<sup>447</sup>Anne Steiner et Loïc Debray préfèrent de leur côté la métaphore de la vague qui « traduit mieux l'aspect éphémère et mouvant des états successifs du groupe », dans *RAF. Guérilla urbaine en Europe occidentale*, éd. revue et corrigée, Montreuil, L'Échappée, 2006 (1987), p. 81.

<sup>448</sup>Dominique Linhardt, « Épreuve terroriste et forme affaire. Allemagne, 1964-1982 », dans Luc Boltanski, Elisabeth Claverie, Nicolas Offenstadt et Stéphane Van Damme (dir.), *Affaires, scandales et grandes causes. De Socrate à Pinochet*, Paris, Stock, 2007, p. 307-327. En novembre 1977, *Libération* publie d'ailleurs un numéro spécial intitulé « L'Affaire allemande ».

<sup>449</sup>Isabelle Sommier, *La violence révolutionnaire*, op. cit., p. 47.

<sup>450</sup>C'est notamment ce que souligne Jeremy Varon, *Bringing the War Home. The Weather Underground, the Red Army Faction, and Revolutionary Violence in the Sixties and Seventies*, Berkeley/Los Angeles, California University Press, 2004.

policier mis en cause n'est pas condamné. Un an plus tard, le choc est renforcé par l'attentat contre le *leader* étudiant Rudi Dutschke et les nombreuses arrestations visant des militants d'extrême gauche alors qu'est adoptée une législation d'urgence en cas de crise (*Notstandgesetz* de juin 1968). Éditorialiste de la revue critique de gauche *Konkret*, Ulrike Meinhof écrit alors : « Les balles tirées sur Rudi ont mis fin au rêve de la non-violence. Qui ne s'arme pas meurt, qui ne meurt pas est enterré vivant dans les prisons, les maisons de rééducation, dans le sinistre béton des tours résidentielles<sup>451</sup>. » La rupture avec la légalité est donc en voie d'affirmation : « La politique, c'est la mise en évidence des rapports de pouvoir, des rapports de propriété, des rapports de violence<sup>452</sup>. » Au cours de la décennie 1970, plusieurs organisations armées se mettent en place autour de l'idée que la violence est un outil au service de la révolution : la Fraction Armée rouge (RAF, 1970), le Mouvement du 2 juin – en référence à la mort de Benno Ohnesorg – (B2J, 1972) et les Cellules révolutionnaires (RZ, 1973)<sup>453</sup>. Généralement amalgamés par les journalistes français derrière le sigle de la RAF, ces trois groupes alimentent le feuilleton médiatique avec les nombreuses actions violentes qu'ils revendiquent. Si, comme le souligne Alain Lattard, « dans sa grande majorité l'extrême gauche a toujours refusé que la fin révolutionnaire justifie la violence contre les personnes comme moyen, la RAF incarne trop la rupture avec le quotidien et la radicalité ultime pour ne pas être dans un premier temps fascinante<sup>454</sup> ». En raison du caractère spectaculaire des actions violentes menées en son nom, la RAF est largement présente dans les colonnes de la presse française, alors que la tentation de la violence s'affirme également dans l'Hexagone.

### **2.1.1 L'apparition d'une nouvelle organisation : la Fraction Armée rouge**

Tout au long de la décennie 1970, la presse française rend largement compte de la série d'actions violentes qui touchent la RFA, en concentrant plus particulièrement son attention sur la RAF. La thématique de l'escalade se trouve au cœur du discours médiatique qui s'attache méthodiquement à recenser l'intégralité des attentats revendiqués par l'organisation et à en déterminer les caractéristiques.

---

<sup>451</sup>Ulrike Meinhof, *Konkret*, mai 1968, cité par Anne Steiner et Loïc Debray, *RAF. Guérilla urbaine en Europe occidentale*, *op. cit.*, p. 22.

<sup>452</sup>Ulrike Meinhof, *Konkret*, 1968, cité dans *Mutinerie et autres textes d'Ulrike Meinhof. Déclarations et analyses des militants de la fraction armée rouge emprisonnés à Stammheim*, Paris, Des femmes, 1977, p. 8.

<sup>453</sup>Dominique Linhardt, « La Fraction armée rouge et les autres : la guérilla en RFA », dans Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *68, une histoire collective...*, *op. cit.*, p.470-476, p. 472.

<sup>454</sup>Alain Lattard, *Histoire de la société allemande au XX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 90.

### 2.1.1.a 14 mai 1970 : l'acte fondateur

Contrairement à d'autres organisations, la RAF n'apparaît pas sur la scène médiatique par un attentat. Elle fait en effet officiellement son apparition en mai 1970 avec la revendication de l'évasion d'Andreas Baader. Dans un texte intitulé « Construire l'Armée rouge » et publié le 22 mai 1970 par le journal berlinois d'extrême gauche *Agit 883*, les signataires affirment « vouloir s'organiser en fraction armée à l'intérieur du mouvement anti-impérialiste allemand<sup>455</sup> ». Ce qui apparaît comme « le manifeste de la "fraction armée rouge"<sup>456</sup> [...] comporte ces slogans : "Développons les luttes de classes ! Organisons le prolétariat ! Commençons par la résistance armée ! Construisons l'armée rouge ! La fin du pouvoir-flic est en vue !" » *Le Figaro* précise cependant rétrospectivement que « ces phrases à la limite de l'utopie ou de la naïveté ne doivent pas faire oublier que les extrémistes ouest-allemands sont supérieurement organisés<sup>457</sup> ». Cette évasion, menée le 14 mai dans une bibliothèque berlinoise par un commando armé, est donc considérée comme l'acte fondateur de la RAF. Andreas Baader n'était détenu que depuis cinq semaines, mais sa condamnation remontait cependant à octobre 1968, confirmée en appel en novembre 1969 et à laquelle il avait refusé de se soumettre, jusqu'à son arrestation le 4 avril 1970. Cette condamnation renvoie aux origines de l'organisation et à l'incendie, le 3 avril 1968, de deux grands magasins de Francfort, occasionnant d'importants dégâts matériels et pour lesquels quatre personnes sont interpellées : Andreas Baader, étudiant en arts plastiques de 25 ans, Gudrun Ensslin, étudiante en lettres et en anglais de 28 ans, Thoward Proll, également étudiant en arts plastiques, âgé de 29 ans et Horst Sohlein, comédien de 28 ans, qui justifient leur action au titre de la protestation contre la guerre du Vietnam et l'indifférence engendrée par la société de consommation<sup>458</sup>. À l'exception de ce dernier, les condamnés ont refusé de se soumettre à leur peine d'emprisonnement de trois ans. Les conditions de cette évasion sont largement commentées. D'abord du point de vue du lieu puisque Andreas Baader avait obtenu d'être extrait de sa cellule pour travailler à l'Institut des sciences sociales de Dahlem à la rédaction d'un ouvrage consacré à la politisation de la jeunesse, en compagnie de la journaliste Ulrike Meinhof. Ensuite sur la forme puisque un commando masqué et de composition féminine libère le détenu. Ulrike Meinhof, Gudrun Ensslin, condamnée avec Andreas Baader pour les incendies de Francfort, et l'avocat qui avait assuré sa défense, Horst Mahler sont alors recherchés. L'arrestation de ce dernier le 8 octobre 1970, et de quatre autres femmes membres du groupe – Brigitte Asdonck, Monika Berberich, Irene Goergens et Ingrid

<sup>455</sup>Anne Steiner et Loïc Debray, *RAF. Guérilla urbaine en Europe occidentale*, op. cit., p. 25.

<sup>456</sup>Baudoin Baullaert, *Le Figaro*, 6 mars 1975.

<sup>457</sup>*Ibid.*

<sup>458</sup>Anne Steiner et Loïc Debray, *RAF. Guérilla urbaine en Europe occidentale*, op. cit., p. 19-20.

Schubert – est l'occasion pour la presse de revenir sur la création de cette nouvelle organisation et ses débuts clandestins, à l'image du *Monde* :

« Lors de son évasion, les complices de Baader – une ancienne journaliste de la revue gauchiste *Konkret*, et deux autres personnes masquées, probablement deux femmes – avaient tiré sans sommation sur un employé de bibliothèque.

« [...] Trois semaines après l'affaire, on apprit que Mahler, Baader, la journaliste et une certaine Gudrun Enssling [*sic*], fille d'un pasteur, étaient passés à Beyrouth en prenant un avion est-allemand à l'aérodrome de Berlin-Schönefeld, en R.D.A. [...]. Avant leur départ de Berlin, portant perruques et fausses barbes, ils avaient donné à une journaliste française une interview qui fut reproduite dans l'hebdomadaire de Hambourg *Der Spiegel*. Ils affirmaient être le noyau de l' "armée rouge" révolutionnaire<sup>459</sup>. »

### 2.1.1.b Un groupe personnalisé

Rapidement, la presse s'accorde pour présenter cette organisation sous le syntagme réducteur de « bande à Baader » ou, plus rarement de « groupe Baader-Meinhof ». Si, dans la presse allemande, la traduction littérale employée est plutôt celle de « groupe », la presse française lui préfère celle de « bande » qui rappelle la « bande à Bonnot » du début du siècle. Le parallèle est d'autant plus logique que les militants de la RAF sont systématiquement présentés, entre 1970 et 1972, comme des anarchistes bien qu'un tel positionnement politique n'ait pas été exprimé *stricto sensu*, et ce, dans l'ensemble de la presse française. La personnification de l'organisation autour de l'évadé et de la journaliste est nette. Ainsi, « l'insaisissable "bande à Baader"<sup>460</sup> » rassemble un « groupe de guérilleros d'extrême gauche<sup>461</sup> », qui justifie l'organisation d'une « vaste chasse à l'homme contre les "anarchistes" de la "bande à Baader"<sup>462</sup> », un « groupe d'une trentaine de "desperados" qui, sous prétexte d'action politique anarchiste, a commis une série de crimes allant de la tentative de meurtre à l'incendie volontaire, en passant par le chantage, les cambriolages de banques et les vols d'automobiles<sup>463</sup> ». Cette « bande "Baader-Meinhof"<sup>464</sup> » et ceux qui sont présentés comme ses dirigeants inquiètent d'autant plus qu'ils sont introuvables depuis mai 1970 alors que les attentats à la bombe revendiqués sous la signature de la RAF se multiplient. Et pour le journaliste du *Monde*, « le fait que depuis près de deux ans les principaux membres de la "bande à Baader" aient toujours échappé aux pièges qu'on leur tendait montre assez que les extrémistes ont perfectionné leur stratégie de "*guérilla urbaine*"<sup>465</sup> ». Au printemps 1972, il apparaît donc nettement qu'« arrêter les

<sup>459</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Monde*, 10 octobre 1970.

<sup>460</sup>J.W., *Le Monde*, 18 juillet 1971.

<sup>461</sup>*Ibid.*

<sup>462</sup>AFP, *Le Figaro*, 17 juillet 1971.

<sup>463</sup>*Ibid.*

<sup>464</sup>*Le Monde*, 24 octobre 1971.

<sup>465</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 21 mai 1972.

attentats de groupes anarchistes [constitue la] tâche la plus urgente du gouvernement de Bonn<sup>466</sup> », d'autant que « tout indique que cette action terroriste ne fait que commencer<sup>467</sup> ». La première quinzaine du mois de juin est marquée par l'arrestation de ceux que la presse présente comme les fondateurs de l'organisation qui « sont depuis 1968 des ennemis jurés de la société<sup>468</sup> ». Le 2 juin 1972, de nombreux articles sont ainsi publiés, centrés autour d'Andreas Baader, arrêté en compagnie d'Holger Meins et Jan-Carl Raspe à Francfort, mais dont l'identité est rarement citée. *L'Humanité* annonce ainsi que « Andreas Baader, chef du groupe anarchiste "Baader-Meinhof", que la police recherchait en vain depuis 2 ans, a été arrêté jeudi, vers 7 heures du matin, en compagnie de trois de ses partisans dans une maison située au centre de Francfort<sup>469</sup> ». En dernière page, *Le Figaro* se réjouit de l'arrestation d' « Andreas Baader, l'ennemi public N° 1 d'Allemagne fédérale, capturé à Francfort avec deux complices<sup>470</sup> », ce qui signifie que « la "bande à Baader" qui semait la terreur en Allemagne depuis deux ans et avait intensifié sa guérilla urbaine depuis trois semaines, a été aujourd'hui décapitée<sup>471</sup> ». À cette occasion, le journal publie un article rétrospectif titré « "La Fraction armée rouge" ou les desperados du gauchisme allemand<sup>472</sup> » :

« Calquée sur le modèle des Tupamaros uruguayens, la bande, qui s'intitule "Fraction Armée rouge", est née de la retombée du grand mouvement de mai 1968.

« [...] Lorsque l'année suivante, l'enthousiasme retomba, la jeune gauche éclata en une multitude de fractions rivales. L'ordre bourgeois reprenait le dessus. La tendance la plus radicale ne voulut pas admettre de voir son beau rêve ainsi lui échapper. Pour elle, l'heure de la guérilla urbaine avait sonné.

« Après un stage chez les feddayine palestiniens, la bande regagna l'Allemagne et commença une série d'agressions qui fit dire à un haut-fonctionnaire de Bonn : "Depuis la guerre, nous n'avons pas eu un tel groupe de desperados<sup>473</sup>." »

L'arrestation d'Andreas Baader et de ces complices est d'autant plus saluée qu'elle coïncide avec l'attentat meurtrier commis par une organisation aux racines idéologiques proches, l'Armée rouge japonaise le 30 mai contre l'aéroport israélien de Lod, causant la mort de vingt-six personnes, dont dix-sept pèlerins baptistes portoricains<sup>474</sup>. Les deux organisations ont en outre bénéficié du soutien logistique des mouvements palestiniens, ce qui permet à la fois de souligner le danger que représentent les contacts et échanges internationaux opérés par des organisations violentes autour de la question palestinienne, et de saluer la réussite des enquêteurs allemands. Six jours plus tard, c'est

<sup>466</sup>Henri de Kergorlay, *Le Figaro*, 26 mai 1972.

<sup>467</sup>*Ibid.*

<sup>468</sup>*Ibid.*

<sup>469</sup>*L'Humanité*, 2 juin 1972.

<sup>470</sup>Henri de Kergorlay, *Le Figaro*, 2 juin 1972.

<sup>471</sup>*Ibid.*

<sup>472</sup>Édouard Thevenon, *Le Figaro*, 2 juin 1972.

<sup>473</sup>*Ibid.*

<sup>474</sup>Michaël Prazan, *Les Fanatiques. Histoire de l'armée rouge japonaise*, Paris, Seuil, 2002, p. 97-100.

au tour de Gudrun Ensslin « étudiante considérée comme l'une des militantes les plus actives du groupe "Baader-Meinhof" [*sic*]<sup>475</sup> » d'être arrêtée à Hambourg. Le lendemain, les arrestations à Berlin de Brigitte Monhaupt et Bernhard Braun sont peu commentées par la presse française. En revanche, l'arrestation d'Ulrike Meinhof, « la femme la plus recherchée d'Allemagne [...] égérie de la "bande à Baader"<sup>476</sup> », dans la banlieue de Hanovre le 15 juin 1972 donne lieu, comme dans le cas d'Andreas Baader deux semaines auparavant, à de nombreux articles. Elle est à la fois présentée comme sa « complice<sup>477</sup> » et la « n° 2 du groupe anarchiste "Baader-Meinhof"<sup>478</sup> » dont l'arrestation, en compagnie – non précisée – de Gerhard Müller, laisse espérer la neutralisation de l'organisation, complétée par celles de Irmgard Möller, Klaus Jünschke et Jörg Lang en juillet 1972. Pour la presse française, l'incarcération d'Andreas Baader et des membres du commando qui a conduit son évasion est donc synonyme de la fin, ou au moins de la suspension, des activités violentes de la RAF.

### 2.1.2 L'escalade de la violence

Après l'annonce de la formation de la RAF en mai 1970, l'organisation commet et revendique ses premiers attentats à la bombe en RFA deux ans plus tard. Avant cela, la presse française a peu évoqué les attaques à main armée contre des établissements bancaires attribuées à la RAF et des fusillades qui opposent à plusieurs reprises des membres de l'organisation et des policiers, soldées par plusieurs décès dans les deux camps<sup>479</sup>. Pendant deux années, la RAF est donc considérée en latence par la presse française. L'organisation se structure et diffuse notamment deux textes théoriques et programmatiques, *Sur la conception de la guérilla urbaine* (juin 1971) et *Sur la lutte armée en Europe occidentale* (juillet 1971), publiés en France un an plus tard<sup>480</sup>. D'une longueur inégale – vingt-cinq pages pour le premier, soixante-dix pour le second –, les deux textes s'ouvrent sur des citations de Mao Tsé-Toung et s'appuient sur Lénine (*Que faire ?*, 1902), affirmant ainsi une position communiste et l'inscription de l'action de la RAF dans la perspective de la lutte des classes, et refusant au passage le qualificatif d'anarchistes. *Sur la conception de la guérilla urbaine* se conclut ainsi :

« La Fraction Armée Rouge organise l'illégalité comme position offensive d'intervention

---

<sup>475</sup>L'*Humanité*, 8 juin 1972.

<sup>476</sup>Henri de Kergorlay, *Le Figaro*, 17 juin 1972.

<sup>477</sup>*Ibid.*

<sup>478</sup>L'*Humanité*, 17 juin 1972.

<sup>479</sup>Du côté de la RAF : Petra Schelm (15 juillet 1971), Georges von Rauch (militant de l'extrême gauche berlinoise, 4 décembre 1971), Thomas Weisbecker (2 mars 1972). Du côté policier : Norbert Schmidt (22 octobre 1971), Herbert Schoner (2 mars 1972). D'après Anne Steiner et Loïc Debray, *RAF. Guérilla urbaine en Europe occidentale*, *op. cit.*, p. 236-237.

<sup>480</sup>*La "bande à Baader" ou la violence révolutionnaire*, Paris, Champ libre, 1972.

révolutionnaire.

« La guérilla urbaine, c'est la lutte anti-impérialiste offensive.

« *La Fraction Armée rouge établit la relation entre lutte légale et illégale, nationale et internationale, lutte politique et lutte armée, conception stratégique et tactique du mouvement communiste international.*

« *La guérilla urbaine intervient ici et maintenant, de manière révolutionnaire, malgré la faiblesse des forces révolutionnaires en Allemagne fédérale et à Berlin-Ouest.*

« *Vous êtes partie prenante de l'aggravation ou de la solution du problème. Il n'y a rien au milieu*<sup>481</sup>. »

Le second, *Sur la lutte armée en Europe occidentale*, après plusieurs références au Mai 68 français et au prolétariat international, pose « la guérilla urbaine comme méthode d'intervention révolutionnaire dans les métropoles<sup>482</sup> », précisant qu'elle « n'a aucune chance de survivre et de se développer que si [*sic*] cette liaison devient le noyau essentiel de la stratégie de la guerre des partisans<sup>483</sup> ». « Qui crie au "terrorisme", qui montre les partisans du doigt, qui les dénonce comme anarchistes, blanquistes, "desperados", déboussolés, romantiques, révèle seulement son angoisse devant les tâches révolutionnaires<sup>484</sup> » précisent les auteurs. Les bases idéologiques de la Fraction Armée rouge sont donc posées pour annoncer la teneur de ses actions. La presse française ne fait cependant pas mention de ces textes dont la diffusion se limite à la sphère militante.

### 2.1.2.a Mai 1972 : première série d'attentats

Le mois de mai 1972 est marqué par une série d'attentats à la bombe contre différentes cibles en RFA et signe la première offensive de la RAF. Le 11 mai 1972, la base militaire américaine de Francfort est visée par trois explosions, tuant un officier américain et blessant quatorze personnes. Le lendemain, deux bombes frappent des locaux de la direction de la police d'Augsbourg, en Bavière, une troisième vise les locaux de la police criminelle de Munich, blessant au total seize personnes. *Le Figaro* s'inquiète alors de la « vague d'attentats à la bombe en RFA<sup>485</sup> ». « On pense généralement que ces attentats sont l'oeuvre de la bande Baader-Meinhof<sup>486</sup> » précise le journal, alors que ces attentats n'ont encore fait l'objet d'aucune revendication. Le 15 mai 1972, la voiture du juge Buddenberg, chargé d'instruire le dossier de membres présumés de la RAF, est à son tour la cible d'une bombe, sans faire de victime. Quatre jours plus tard, deux explosions visent les locaux des éditions Springer à Hambourg, pilier de la presse populaire et propriétaire du premier quotidien

<sup>481</sup>*Ibid.*, p. 122-123 (chapitre « Sur la conception de la guérilla urbaine »). Souligné dans le texte.

<sup>482</sup>*Ibid.*, p. 154 (chapitre « Sur la lutte armée en Europe occidentale »).

<sup>483</sup>*Ibid.*, p. 158.

<sup>484</sup>*Ibid.*, p. 162.

<sup>485</sup>AFP/Reuter, *Le Figaro*, 13 mai 1972.

<sup>486</sup>*Ibid.*

du pays, *Bild Zeitung*, et de *Die Welt*, qui a « été constamment à la tête de la campagne menée contre tout ce qui pourrait, de près ou de loin, avoir le moindre rapport avec la "gauche"<sup>487</sup> » depuis la fin des années 1960. Plus de trente salariés du groupe Springer sont blessés. Le correspondant du *Monde* s'interroge alors : « La République fédérale est-elle devenue le champ d'action de "Tupamaros teutoniques"<sup>488</sup> ? » alors que « l'émotion s'est soudainement accrue, au point que le président Heinemann lui-même a cru bon de faire appel à la population pour lutter contre les "desperados" jalonnant d'explosions leur chemin à travers le pays<sup>489</sup> ». Les termes choisis renvoient, de manière péjorative, à une violence aveugle d'autant plus inquiétante qu'elle rappelle celle d'un puissant ordre de chevaliers germanique<sup>490</sup>. L'inquiétude grandit d'autant plus que « deux autres bombes ont été découvertes à Hambourg dans les locaux des éditions Springer<sup>491</sup> » et que le phénomène apparaît mondial puisque, dans le même temps, « l'organisation *underground* "Weathermen" revendique l'attentat à la bombe contre le Pentagone<sup>492</sup> » pour protester contre la guerre du Vietnam. Le constat d'une « offensive systématique et coordonnée de la part de groupements terroristes<sup>493</sup> » est largement partagé. Cinq jours après l'attentat à la bombe contre les locaux de Springer, un deuxième quartier général américain est touché, cette fois à Heidelberg. Le bilan est lourd – outre les importants dégâts matériels, « un officier et deux soldats tués<sup>494</sup> » – et le constat inquiétant puisque l'« on dénombre en République fédérale six attentats à l'explosif en quatorze jours<sup>495</sup> » et que « l'objectif avoué de ces attentats est [...] de renverser l'ordre établi pour réformer la société<sup>496</sup> ». Les revendications adressées à la presse allemande ne laissent en effet que peu de doutes quant aux motivations des poseurs de bombes. La signature de la RAF s'affirme, même si la presse française mentionne peu le contenu des communiqués de revendication. Cette signature permet donc d'inscrire cette série d'attentats dans une stratégie violente qui interpelle au-delà de la frontière ouest-allemande. La revendication de chacun des attentats est éclairante à ce sujet<sup>497</sup>. Les attentats contre les quartiers généraux américains de Francfort et Heidelberg sont signés « commando Petra Schelm » et « commando du 15 juillet », en référence à la mort d'une militante de la RAF, abattue au cours d'une fusillade avec la police à Hambourg en 1971. Ceux visant des

<sup>487</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 21 mai 1972.

<sup>488</sup>*Ibid.*

<sup>489</sup>*Ibid.*

<sup>490</sup>Sur ce point, cf. 3.2.3.

<sup>491</sup>*Le Figaro*, 22 mai 1972. *Le Monde* n'évoque de son côté qu'une seule nouvelle bombe découverte (édition du 21 mai 1972).

<sup>492</sup>AFP/UPI/Reuter, *Le Figaro*, 21 mai 1972.

<sup>493</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 21 mai 1972.

<sup>494</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 26 mai 1972.

<sup>495</sup>*Ibid.*

<sup>496</sup>Henry de Kergorlay, *Le Figaro*, 26 mai 1972.

<sup>497</sup>Anne Steiner et Loïc Debray, *RAF. Guérilla urbaine en Europe occidentale*, op. cit., p. 34-36.



bâtiments bavarois de police « commando Thomas Weisbecker », lui aussi abattu par la police au cours d'une fusillade en mars 1972 à Augsburg. Le commando « Manfred Grashof », du nom du militant arrêté suite à une fusillade en mars 1972, vise quant à lui le véhicule d'un juge de Karlsruhe. Enfin, l'attentat contre les locaux de l'éditeur Axel Springer est signé par le « commando du 2 juin », en référence à la mort de Benno Ohnesorg en 1967. La RAF affirme ainsi, tant par les cibles visées que par la signature des communiqués de revendication, qu'elle entend inscrire son action dans une perspective à la fois offensive et vengeresse. Pour appuyer le travail des enquêteurs, la presse allemande publie pour la première fois, à la fin du mois de mai 1972, les photographies de dix-neuf personnes recherchées dans le cadre des activités de la RAF<sup>498</sup>, ce qui concourt à la série d'arrestations de juin et juillet 1972.

### 2.1.2.b 1974-1975 : le renouveau des pratiques violentes

Après deux années d'interruption, les attentats reprennent en 1974, au lendemain de la mort d'Holger Meins au 53<sup>e</sup> jour de sa grève de la faim. Si la presse française s'est peu intéressée aux trois grèves de la faim menées en 1973 par une quarantaine de détenus auxquels « les autorités judiciaires [...] refusent le statut de prisonnier politique<sup>499</sup> », afin de protester contre leurs conditions de détention, l'assassinat du juge Günter von Drenckmann, président du tribunal de grande instance de Berlin-Ouest, le 10 novembre 1974 change la donne. *Le Monde* et *Le Figaro* sont les deux titres à relater de manière régulière les événements de l'automne 1974 en RFA. Pour ce dernier, le lien est évident : « L'étincelle a jailli samedi [...]. M. von Drenckmann représente la Justice, et c'est pourquoi il est choisi pour cible [...]. L'attentat a été revendiqué par la "Fraction de l'Armée rouge", enseigne officielle de la bande à Baader. Il s'agit donc bien d'une action de représailles après la mort de Meins<sup>500</sup>. » L'assassinat du magistrat est présenté comme un degré supplémentaire dans l'action violente de la RAF puisque l'organisation n'a jusqu'alors jamais fait de victime personnellement ciblée et « les responsables de l'ordre public redoutent une "nouvelle vague de terreur"<sup>501</sup> » car « l'indignation et la mobilisation policière qui ont suivi le meurtre de von Drenckmann [...] rappellent l'atmosphère des années 71-72, quand toutes les polices poursuivaient la

---

<sup>498</sup>Il s'agit, par ordre alphabétique de : Axel Achterath, Roland Augustin, Andreas Baader, Ingeborg Barz, Bernard Braun, Heinz Brockmann, Gudrun Ensslin, Albert Fichte, Katarine Hammerschmidt, Siegfried Hausner, Klaus Jünschke, Rosemarie Keser, Ulrike Meinhof, Holger Meins, Brigitte Mohnhaupt, Irmgard Möller, Jan-Carl Raspe, Ralf Reinders et Ilse Stachowiack. Anne Steiner et Loïc Debray, *RAF. Guérilla urbaine en Europe occidentale*, op. cit., p. 238.

<sup>499</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 12 novembre 1974.

<sup>500</sup>Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 12 novembre 1974.

<sup>501</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 14 novembre 1974.

"bande à Baader"<sup>502</sup> ». *Le Figaro* partage cette crainte puisqu'il affirme : « La "Fraction Armée rouge" fait peur. Sa devise : "Lancer des bombes pour les faire éclater dans la conscience des masses". Ses objectifs : "Abattre la société actuelle par la guérilla urbaine", réveillent d'inquiétants échos<sup>503</sup>. » La RAF est ainsi définie comme « une variante anarchiste et terroriste de l'extrême gauche, la seule qui ait réussi à s'imposer en RFA<sup>504</sup> », résultant « du refus de l'échec de la contestation<sup>505</sup> ».

Une autre étape est franchie en février 1975 qui, si elle n'est pas l'œuvre de la RAF, est cependant amalgamée par une partie de la presse française, d'autant que la revendication de cette nouvelle action concerne l'organisation. Le 27 février 1975, Peter Lorenz, candidat de l'Union chrétienne-démocrate d'Allemagne (*Christlich-Demokratische Union Deutschlands*, CDU) aux élections municipales à Berlin-Ouest, est enlevé. Le lendemain, *L'Humanité* est le premier journal à annoncer l'événement et explicite les revendications des ravisseurs qui concernent notamment des militants de la RAF détenus. *Le Monde* précise le soir même :

« Les ravisseurs de M. Peter Lorenz, président de la C.D.U.-Ouest berlinoise viennent de préciser leurs exigences dans une lettre adressée au bureau de l'agence de presse allemande C.P.A. Ils entendent obtenir :

« 1. La libération de l'ex-avocat Horst Mahler, cofondateur du groupe Baader-Meinhoff [*sic*], de Verena Becker, Gabriele Kroecher-Tiedeman, Rolf Pohle, Ina Siepman et Rolf Heissler, qui doivent être transférés à Berlin-Ouest par avion dans les quarante-huit heures [...].

« 2. L'annulation de tous les verdicts prononcés dans le cadre des manifestations qui ont suivi la mort de Holger Meins, anarchiste qui a succombé à une grève de la faim, et de l'assassinat du juge Guenter von Drenkmann, président de la cour d'appel de Berlin-Ouest<sup>506</sup>. »

*Le Figaro* précise d'ailleurs que cet enlèvement n'est pas le fait de la RAF : « C'est bien un commando anarchiste qui a frappé : Peter Lorenz [...] est l'otage – c'est maintenant officiel – du Mouvement du 2 juin 1967. L'agence de presse D.P.A. [...] a reçu vendredi matin une photographie de l'homme politique assis sur un lit, et portant autour du cou une pancarte indiquant la "raison sociale" de ses ravisseurs<sup>507</sup>. » Le journal précise l'origine historique de cette nouvelle organisation et cite ses cinq points de revendication. *Le Monde* indique en outre que « ce mouvement, qualifié d' "anarchiste", regroupe des extrémistes de gauche ayant rompu avec la bande à Baader<sup>508</sup> ». Les

---

<sup>502</sup>*Ibid.*

<sup>503</sup>Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 12 novembre 1974.

<sup>504</sup>Henri Ménudier, *Le Figaro*, 15 novembre 1974.

<sup>505</sup>*Ibid.*

<sup>506</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 1<sup>er</sup> mars 1975.

<sup>507</sup>Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 1<sup>er</sup> mars 1975.

<sup>508</sup>*Le Monde*, 2 mars 1975.

autorités ouest-allemandes accèdent à leurs revendications et cinq prisonniers sont libérés – à l'exception de Horst Mahler qui, après avoir pris ses distances avec la RAF, s'est désolidarisé de cette action<sup>509</sup> – ce que seul *Libération* – dont la parution est alors irrégulière – salue, tout en confondant le Mouvement du 2 Juin et la RAF :

« Quoi qu'il en soit, cette opération est pour le groupe Baader-Meinhof une première victoire, victoire contre le gouvernement ouest-allemand, victoire vis-à-vis de toute la gauche allemande qui n'a cessé de les condamner, victoire enfin contre une indifférence qui n'avaient pu ébranler les 142 jours de grève de la faim des militants détenus et la mort d'Holger Meins<sup>510</sup>. »

Les « cinq anarchistes libérés<sup>511</sup> » s'envolent alors pour Aden, capitale de la République démocratique populaire du Yémen, jeune république marxiste fondée en 1970, alors que Peter Lorenz est libéré par ses ravisseurs. *Libération* se démarque encore du reste de la presse quotidienne en publiant la déclaration des cinq ex-prisonniers, confortant ainsi sa position de porte-voix de l'extrême gauche : « Nous saluons les camarades en Allemagne, ceux qui sont en liberté et ceux qui sont en prison. Nous mettrons toute notre énergie pour qu'eux aussi voient se lever bientôt un jour aussi merveilleux qu'aujourd'hui<sup>512</sup>. » Si cet enlèvement n'est pas le fait de la RAF, la presse s'accorde cependant pour le relier aux activités de l'organisation car, comme le précise le journal, « il faut aussi saluer cette victoire, car c'en est une. La joie des cinq camarades libérés et libres à Aden, c'est la revanche d'Holger Meins<sup>513</sup> ». L'enlèvement de Peter Lorenz est donc rattaché par la presse française aux activités de la RAF.

Le cas d'Holger Meins est exploité à d'autres reprises comme celui du premier prisonnier-martyr de la RAF. Son nom est ainsi choisi pour baptiser le commando qui occupe l'ambassade de RFA à Stockholm, retenant en otage son personnel. La revendication du commando Holger Meins : « Obtenir la libération des membres du groupe Baader-Meinhof actuellement détenus en Allemagne<sup>514</sup> », c'est-à-dire vingt-six personnes, ainsi que la mise à sa disposition d'un avion de ligne et d'une rançon. Le précédent coup de force du Mouvement du 2 Juin pour obtenir la libération de prisonniers est présenté comme un mauvais encouragement pour les organisations clandestines puisqu'il a validé le principe d'otage comme monnaie d'échange pour accéder à des revendications. La prise d'otages est d'autant plus spectaculaire qu'elle se déroule dans un lieu public et en dehors du territoire ouest-allemand. La situation évoque celle de la prise en otage de

<sup>509</sup>Anne Steiner et Loïc Debray, *RAF. Guérilla urbaine en Europe occidentale*, op. cit., p. 26.

<sup>510</sup>*Libération*, 4 mars 1975.

<sup>511</sup>*L'Humanité*, 10 mars 1975.

<sup>512</sup>*Libération*, 5 mars 1975.

<sup>513</sup>M. K., *Libération*, 6 mars 1975.

<sup>514</sup>*Le Monde*, 25 avril 1975.

membres de l'équipe israélienne lors des Jeux olympiques de Munich en juin 1972. Au-delà de la cruauté symbolique – des Juifs israéliens séquestrés sur le territoire allemand – figure parmi les revendications du groupe palestinien Septembre noir la demande de libération de militants d'organisations révolutionnaires dont Andreas Baader et Ulrike Meinhof. L'issue sanglante de cette prise d'otages – dix-sept victimes dont onze athlètes israéliens – marque profondément l'opinion allemande, les autorités ouest-allemandes souhaitant éviter la répétition d'un tel scénario<sup>515</sup>.

Cette fois donc, les autorités refusent de céder au commando Holger Meins qui décide alors d'exécuter les attachés militaire et économique de l'ambassade avant de faire exploser le bâtiment. *Le Figaro* annonce alors en première page : « Horreur à Stockholm : la "bande à Baader" fait sauter l'ambassade de la RFA<sup>516</sup>. » La consternation domine dans la presse française qui salue l'« attitude de fermeté<sup>517</sup> » adoptée par Bonn. La police suédoise arrête alors six membres du commando, le septième étant tué au cours de l'assaut. La presse ne s'attarde pas sur leur identité : Ulrich Wessel mort, Karl-Heinz Dellwo, Siegfried Hausner<sup>518</sup>, Hanna Krabbe, Bernard Roessner, Lutz Taufer sont expulsés vers la RFA. Le « tragique bilan de la prise d'otages de Stockholm<sup>519</sup> » est, pour reprendre la terminologie du quotidien communiste, à attribuer à « des anarchistes ouest-allemands<sup>520</sup> », des « terroristes ouest-allemands<sup>521</sup> ». Le quotidien insiste d'autant plus sur le terme « anarchiste » pour mettre à distance une organisation qui prétend agir dans une perspective révolutionnaire de lutte des classes que l'événement qui domine l'actualité communiste est la mort du sénateur Jacques Duclos, dirigeant du PCF et fervent gardien de l'orthodoxie communiste. Cette prise d'otages sanglante vient confirmer les craintes exprimées précédemment au sujet d'une reconstitution de la RAF qui, en dépit de l'incarcération de ses membres fondateurs, demeure baptisée des noms d'Ulrike Meinhof et surtout d'Andreas Baader. La fermeté et le refus du chantage des autorités allemandes sont d'autant plus salués que la « libération des détenus aurait amené une reconstitution de la bande Baader-Meinhof<sup>522</sup> » et, comme l'affirme le chancelier Helmut Schmidt, aurait « représenté une menace aggravée pour la société. Le gouvernement répondra à d'autres provocations avec la même détermination, en allant jusqu'à la limite de ce qui est permis par l'État constitutionnel<sup>523</sup> ». Voix

---

<sup>515</sup>Kay Schiller et Christopher Young, *The 1972 Munich Olympics and the Making of Modern Germany*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 2010, p. 187-220.

<sup>516</sup>*Le Figaro*, 25 avril 1975.

<sup>517</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 26 avril 1975.

<sup>518</sup>Recherché depuis 1972 et donc considéré comme un militant de la « première génération » de la RAF, il décède à la prison de Stammheim le 4 mai 1975 des suites de ses blessures.

<sup>519</sup>*L'Humanité*, 26 avril 1975.

<sup>520</sup>*L'Humanité*, 25 avril 1975.

<sup>521</sup>*Ibid.*

<sup>522</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 26 avril 1975.

<sup>523</sup>Cité par Daniel Vernet, *Le Monde*, 26 avril 1975.

isolée, *Libération* ne condamne pas la prise d'otages dont elle se désole non pas tant de son caractère sanglant, mais du non-aboutissement des revendications et des conséquences pour les détenus dont la libération était demandée : « L'opération du "commando Holger Meins" a échoué. Les 26 prisonniers politiques dont ils demandaient la libération resteront en prison, dans des conditions certainement plus dures que récemment<sup>524</sup>. »

Les activités violentes de la RAF s'interrompent ensuite à nouveau pendant deux années. D'autres attentats ont néanmoins lieu, à l'image de celui revendiqué par les RZ le 1<sup>er</sup> juin 1976 contre le club des officiers du quartier général des forces américaines à Francfort, blessant seize ressortissants américains. La base américaine Lindsay, située près de Wiesbaden, dans la Hesse, est elle aussi visée par un attentat à l'explosif, « revendiqué par une "Cellule révolutionnaire Ulrike Meinhof"<sup>525</sup> » qui se solde par des dégâts matériels. La période est cependant nettement dominée par des événements de nature judiciaire et pénitentiaire avec, notamment, la mort d'Ulrike Meinhof en mai 1976.

### 2.1.3 L'acmé de 1977

L'année 1977 marque incontestablement un tournant pour les actions violentes de la RAF. L'intensité et le nombre des actions menées concourent à accroître la dimension spectaculaire de la violence, ce qui entraîne presque mécaniquement un net accroissement de la couverture médiatique française. Pendant six mois, la RAF occupe ainsi une place inédite dans les colonnes de la presse, eu égard à ce qui sera bientôt baptisé l'« automne allemand » (*deutscher Herbst*).

#### 2.1.3.a Une nouvelle escalade

Deux ans après l'attaque de l'ambassade ouest-allemande à Stockholm, un nouvel attentat est revendiqué par l'organisation. Le procureur général de Karlsruhe, Siegfried Buback, est abattu dans sa voiture, avec son chauffeur et un collaborateur, alors qu'il se rendait à la Cour fédérale de cassation (*Bundesgerichtshof*) de Karlsruhe. Le lendemain, l'attentat fait la Une de la presse française : « Le procureur général Buback abattu par des terroristes<sup>526</sup> ». *L'Humanité* précise qu'« il a été tué à Karlsruhe d'une rafale de mitraillette<sup>527</sup> » et que « l'attentat perpétré contre lui est le dixième commis contre un magistrat ouest-allemand en cinq ans<sup>528</sup> ». Avant que l'attentat n'ait été

<sup>524</sup>*Libération*, 26 avril 1975.

<sup>525</sup>*Libération*, 3 juin 1976.

<sup>526</sup>Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 8 avril 1977.

<sup>527</sup>*L'Humanité*, 8 avril 1977.

<sup>528</sup>*Ibid.*

revendiqué, le quotidien communiste avance une piste : « En tant que magistrat assumant la direction du parquet de Karlsruhe, M. Buback avait dirigé les opérations de recherches contre le groupe anarchiste Baader-Meinhof<sup>529</sup>. » Le lendemain, l'assassinat est effectivement revendiqué par le commando Ulrike Meinhof, du nom de la fondatrice de la RAF, dont le décès en détention, en mai 1976, nourrit la controverse. La signature de cet assassinat, qui rappelle celui de Günter von Drenckmann par le Mouvement du 2 Juin, en novembre 1974, interroge car il a déjà été utilisé :

« Que recouvre l'appellation "Groupe d'action Ulrike Meinhof" ? Les hommes de la sûreté fédérale ne s'en préoccupent pas véritablement. Ils savent que les anarchistes baptisent fréquemment leurs actions de commando du nom d'un des leurs, généralement décédé [...]. C'est ce qui vient de se passer avec l'utilisation du nom d'Ulrike Meinhof, déjà accouplé à celui de Puig Antich au cours de précédents attentats, notamment en France. Le mouvement terroriste ne connaît en effet pas de frontière<sup>530</sup>. »

La presse française commente largement l'attentat pendant plusieurs jours et fait part de son inquiétude : « Cet attentat, qui marque le passage d'un terrorisme de plasticages et d'enlèvements à un terrorisme d'exécutions de sang-froid, soulève toujours autant d'indignation que de crainte<sup>531</sup>. » *France Soir* s'avance pourtant à titrer la veille de cet assassinat : « La "bande à Baader" ne fait plus peur. Les anarchistes allemands en débandade<sup>532</sup>. » La perspective d'une nouvelle série d'attentats, visant cette fois des cibles humaines clairement identifiées, apparaît en effet comme une menace concrète, alors que se déroulent à la fois le procès d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe ainsi que celui du commando de l'ambassade de Stockholm, et une quatrième grève de la faim est menée par des prisonniers demandant le statut de prisonnier de guerre prévu par la Convention de Genève. L'assassinat de Jürgen Ponto, directeur de la Dresdner Bank, le 30 juillet près de Francfort, confirme ces craintes. Les conditions de ce nouvel assassinat, revendiqué par la RAF, interpellent d'autant plus que la victime a été tuée à son domicile : « Selon la police ouest-allemande, la jeune femme qui a ouvert le feu sur le banquier, Susanne Albrecht, serait liée au groupe terroriste qui avait attaqué l'ambassade de la RFA à Stockholm en avril 1975. Ses parents sont des amis de la victime<sup>533</sup>. » La presse s'accorde sur le caractère sournois de la méthode employée, qui renvoie plus au crime crapuleux qu'à une action motivée par un idéal révolutionnaire puisque Susanne Albrecht est non seulement la « fille d'un ami d'enfance [de Jürgen Ponto], aujourd'hui avocat à Hambourg<sup>534</sup> », mais également sa filleule, ce qui a pu lui permettre d'être

---

<sup>529</sup>*Ibid.*

<sup>530</sup>Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 9 avril 1977.

<sup>531</sup>*Le Monde*, 15 avril 1977.

<sup>532</sup>André Ancian, *France Soir*, 6 avril 1977.

<sup>533</sup>*L'Humanité*, 1<sup>er</sup> août 1977.

<sup>534</sup>*Le Monde*, 2 août 1977.

introduite au domicile du banquier. Selon les enquêteurs :

« Deux hypothèses pouvaient être retenues quant au motif de l'agression : soit Mlle Albrecht, qui était accompagnée, pense-t-on, de deux complices avec lesquels elle a pris la fuite, voulait enlever M. Jürgen Ponto contre rançon, soit elle et ses amis avaient l'intention de le prendre en otage dans le but d'obtenir la libération des quatre survivants du groupe anarchiste Holger Meins condamnés récemment à la réclusion à perpétuité. Le parquet fédéral pencherait plutôt pour cette dernière hypothèse. Le banquier aurait été tué parce qu'il avait refusé de suivre sa filleule volontairement<sup>535</sup>. »

La presse française pointe alors le scénario d'escalade en train de se dérouler en RFA, Alfred Grosser, éminent germaniste et chroniqueur politique au *Monde* indiquant que « notre puissant voisin vit même dans un malaise d'une ampleur sans précédent dans sa brève histoire<sup>536</sup> ». *Libération* pointe d'ailleurs un risque d'aggravation de la situation suite à l'annonce de l'arrêt du mouvement de grève de la faim et de la soif menée depuis le 8 août 1977. Les revendications des grévistes de la faim n'ayant pas été satisfaites, le risque d'une réponse violente est alors à craindre : « En poussant une nouvelle fois les détenus de la RAF aux dernières extrémités, les autorités fédérales risquent de relancer la spirale des attentats. Elles entretiennent ainsi le climat qu'elles ne cessent de dénoncer<sup>537</sup> » indique le journal.

### 2.1.3.b L'automne allemand

La réaction ne tarde pas puisque Hanns-Martin Schleyer, responsable du syndicat patronal ouest-allemand, est enlevé à Cologne. L'opération est particulièrement violente puisque ses quatre gardes du corps sont abattus sur place. Hanns-Martin Schleyer est la première cible visée appartenant au monde économique, raison pour laquelle la responsabilité de la RAF n'apparaît en premier lieu pas évidente : « Nouveau coup de la bande à Baader ? Le président du patronat allemand enlevé à Cologne<sup>538</sup> » titre ainsi *Le Figaro*, ce qui entraîne l'instauration d'un « État-major de crise en RFA<sup>539</sup> », de « guerre<sup>540</sup> ». Le commando Siegfried Hausner, du nom du militant décédé des suites de ses blessures après l'attaque de l'ambassade de RFA à Stockholm, revendique l'enlèvement en diffusant une photographie datée du 6 septembre 1977 de Hanns-Martin Schleyer tenant une pancarte indiquant qu'il est prisonnier de la RAF, alors qu'à l'arrière plan est affiché le logo de la RAF – un fusil mitrailleur sur une étoile à cinq branches. Le commando exige en

---

<sup>535</sup>*Ibid.*

<sup>536</sup>Alfred Grosser, *Le Monde*, 7 août 1977.

<sup>537</sup>*Libération*, 3 septembre 1977.

<sup>538</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 6 septembre 1977.

<sup>539</sup>*L'Humanité*, 8 septembre 1977.

<sup>540</sup>*Libération*, 7 septembre 1977.

contrepartie la libération de onze prisonniers. La presse française ne cite généralement que les noms des plus connus : Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe, détenus depuis 1972, auxquels il faut ajouter Verena Becker, Wolfgang Beer, Werner Hoppe, Hanna Krabbe, Irmgard Möller, Helmut Pohl, Sabine Schmitz et Günter Sonnenberg. Avec cet enlèvement s'ouvre à proprement parler l'« automne allemand » et débute une véritable « guerre des nerfs entre le gouvernement allemand et les ravisseurs<sup>541</sup> ». Les premiers contacts établis avec les ravisseurs sont tendus puisque « les ravisseurs menacent d'exécuter M. Schleyer si les recherches se poursuivent<sup>542</sup> ». *Le Figaro* fait alors état des revendications du commando Siegfried Hausner :

« Les terroristes demandaient que leur lettre soit lue hier matin à 10 heures à la télévision. Les images devaient transmettre ensuite la libération de onze détenus et leur montée en avion. De quels détenus s'agit-il ? M. Schiess a confirmé que Andreas Baader, Gudrun Ensslin, Jan Carl Raspe, Irmgard [sic] Moeller, Verena Becker, Sabine Schmidt et Gunther Sonnenberg en font partie. Les autres ne sont pas connus. Naturellement, la retransmission télévisée n'a pas eu lieu<sup>543</sup>. »

L'événement atteint un degré de dramatisation jusqu'alors inédit. Les négociations durent et tournent à l'« épreuve de force<sup>544</sup> » alors que M<sup>e</sup> Payot, « un avocat genevois [est] proposé comme intermédiaire par la police<sup>545</sup> ». Les annonces de discussions, d'envoi de messages, d'interruption des négociations se succèdent dans la presse française tout au long du mois de septembre :

« Les ravisseurs du président du patronat ouest-allemand ont envoyé, hier, au journal "Libération" et à l'Agence Télégraphique Suisse (ATS) une photographie de Schleyer, pour prouver qu'il était toujours en vie, ainsi qu'un message au gouvernement ouest-allemand lui enjoignant de mettre fin aux recherches entreprises en RFA et à l'étranger. L'avocat genevois, M<sup>e</sup> Payot, a, de son côté, annoncé qu'il poursuivait sa mission d'"homme de contact" entre les ravisseurs et les autorités ouest-allemandes, malgré les attaques personnelles dont il a été l'objet dans la presse de la RFA<sup>546</sup>. »

Après cinq semaines de séquestration, un nouvel événement, inédit jusqu'alors en RFA, accentue encore davantage la tournure dramatique de la situation : le 13 octobre 1977, un avion de la compagnie nationale allemande en provenance de Majorque est détourné par un commando de quatre personnes vers Rome. Le lendemain, *L'Humanité* indique qu'« un Boeing-737 de la Lufthansa a été détourné hier après-midi par un pirate de l'air qui réclame la libération de tous les prisonniers politiques d'un groupe "Tiger" qui seraient détenus en RFA et dont la police du pays

---

<sup>541</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 8 septembre 1977.

<sup>542</sup>*Le Monde*, 9 septembre 1977.

<sup>543</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 8 septembre 1977.

<sup>544</sup>Laurent Mossu, *Le Figaro*, 13 septembre 1977.

<sup>545</sup>André Ancian, *France Soir*, 11 septembre 1977.

<sup>546</sup>*L'Humanité*, 29 septembre 1977.



affirmait n'avoir pas connaissance<sup>547</sup> ». L'identité et les revendications des pirates de l'air sont précisées dès le lendemain. Dès le 14 octobre au soir, *Le Monde* affirme ainsi que « le détournement de l'avion de la Lufthansa est lié à l'affaire Schleyer<sup>548</sup> », ce qu'illustre de façon manifeste la première page de *Libération* le 15 octobre. Sous le titre « RAF-RFA : "la guerre des mondes" », apparaît une photographie de Hanns-Martin Schleyer datée du 13 octobre 1977 à côté duquel sont indiqués en lettres manuscrites « Commando Siegfried Hausner / Commando Martyr Halimeh<sup>549</sup> ». Cette image est extraite « de l'enregistrement d'une déclaration du "patron des patrons allemand" » que « les auteurs de l'enlèvement de Hans-Martin Schleyer ont fait parvenir [...] à *Libération* dans la nuit de jeudi à vendredi<sup>550</sup> ». Outre la référence au célèbre roman de science-fiction de H. G. Wells *La guerre des mondes* (1898) mettant en scène l'affrontement entre terriens et extra-terrestres et la désolation qui en découle, le journal indique que le commando Martyr Halimeh – une référence qui n'est explicitée par aucun journal – « demande la libération d'Andreas Baader et de ses dix compagnons ainsi que celle de deux palestiniens incarcérés en Turquie<sup>551</sup> », faute de quoi les passagers et le personnel du vol Majorque-Francfort seront exécutés, revendication dont l'ultimatum est fixé au dimanche 16 octobre, 9 heures.



Illustration 3: *Libération*, 15 octobre 1977

Le journal, qui consacre trois pages pleines à l'événement – c'est d'ailleurs le nom de la rubrique – publie les neuf points de l'ultimatum adressé au Chancelier, Helmut Schmidt. Le premier concerne la « libération des camarades de la RAF emprisonnés en Allemagne de l'Ouest dont les noms

<sup>547</sup> *L'Humanité*, 14 octobre 1977.

<sup>548</sup> *Le Monde*, 15 octobre 1977.

<sup>549</sup> *Libération*, 15 octobre 1977.

<sup>550</sup> JFF, *Libération*, 15 octobre 1977.

<sup>551</sup> *Libération*, 15 octobre 1977.

suivent : Andreas Baader, Gudrun Ensslin, Jan-Carle Raspe, Verna [*sic*] Becker, Werner Hoppe, Karl-Heinz Dellwo, Hanna Krabbe, Bernd [*sic*] Roessner, Ingrid Schubert, Irmgard Moeller, Guenter Sonnenberg<sup>552</sup> », c'est-à-dire ceux exigés par les ravisseurs de Hanns-Martin Schleyer. *Libération* publie également deux communiqués. Le premier, occupant près d'une demi-page, est signé « opération Kofr Kaddum » de la « Struggle Against World Imperialism Organisation (SAWIO) », une organisation inconnue jusqu'alors. Sous le nom d'un village palestinien situé en Cisjordanie occupé par Israël depuis la guerre des Six Jours, il est adressé « à tous les révolutionnaires dans le monde. À tous les Arabes libres. À nos masses palestiniennes<sup>553</sup> » et indique que le détournement d'avion « vise à libérer nos camarades des prisons de l'Alliance impérialiste réactionnaire-sioniste<sup>554</sup> », dénonçant à la fois l'occupation palestinienne, la coopération entre Bonn et Tel-Aviv et la répression des mouvements révolutionnaires. Le texte fait également référence à un précédent détournement d'avion, celui du vol d'Air France en provenance de Tel Aviv, le 27 juin 1976, par un commando conjoint des RZ et du Front Populaire de Libération de la Palestine (FPLP), exigeant la libération de militants de la cause palestinienne en Israël, mais aussi en Allemagne, au Kenya, en Suisse et en France. Immobilisés à l'aéroport d'Entebbe, en Ouganda, pendant une semaine, les membres du commando avaient alors entrepris d'identifier les passagers juifs des autres otages sur la base de la détention d'un passeport israélien avant que les forces spéciales israéliennes ne donnent l'assaut sur l'avion<sup>555</sup>. Pour le commando Martyr Halimeh, ce précédent est qualifiée d'« invasion sioniste d'Entebbe<sup>556</sup> ». Un court communiqué du commando Siegfried Hausner, publié à côté, indique :

« Nous avons laissé suffisamment de temps à Helmut Schmidt pour faire son choix entre la stratégie américaine d'anéantissement des mouvements de libération en Europe de l'Ouest/le Tiers monde et le désir du gouvernement fédéral de ne pas sacrifier le plus important magnat actuel de l'industrie-même pour cette stratégie impérialiste.  
« L'ultimatum de l'opération Kofr Kaddum du commando "martyr Halimeh" et l'ultimatum du commando "Siegfried Hausner" de la R.A.F. sont identiques<sup>557</sup>. »

À la suite de cet ultimatum, *L'Humanité* dénonce vigoureusement cette « prétendue "organisation pour la lutte contre l'impérialisme mondial"<sup>558</sup> » et *Le Figaro* constate que « jamais une opération terroriste n'a été aussi grave<sup>559</sup> », avançant qu'« il ne fait plus de doute que

---

<sup>552</sup>*Ibid.*

<sup>553</sup>*Ibid.*

<sup>554</sup>*Ibid.*

<sup>555</sup>Michaël Prazan, *Les Fanatiques...*, *op. cit.*, p. 158-160.

<sup>556</sup>*Libération*, 15 octobre 1977.

<sup>557</sup>*Ibid.*

<sup>558</sup>*L'Humanité*, 15 octobre 1977.

<sup>559</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 15 octobre 1977.

l'enlèvement du Boeing de la Lufthansa est une prestation de "Carlos" en remerciement pour la participation de terroristes allemands à des commandos palestiniens<sup>560</sup> » alors que l'avion détourné fait escale à l'aéroport chypriote de Larnaca, avant de rejoindre le golfe persique, successivement à Bahrein, Dubaï, Aden et Mogadiscio. Le 17 octobre 1977, le tarmac de l'aéroport de la capitale de la République démocratique de Somalie, état socialiste, accueille en effet les pirates de l'air et leurs otages. La presse française, qui suit cette prise d'otages comme un interminable feuilleton non plus allemand, mais international, qui dure depuis « déjà cinq jours et cinq nuits d'angoisse pour les 86 otages<sup>561</sup> » indique que « le pape [serait] prêt à prendre la place des passagers [...] avec cet esprit de sacrifice et d'humilité qu'on lui connaît<sup>562</sup> », information que seul *Le Figaro* met en avant dans un encart dédié. Le cinquième ultimatum fixé par les ravisseurs ayant expiré sans résultat, le commando abat le commandant de bord dont le corps est alors « rejeté hors de la carlingue. Il a été tué devant les autres occupants de l'appareil<sup>563</sup> » pour montrer leur détermination. Dans la soirée, les forces d'intervention spéciale ouest-allemandes – les GSG 9 – se positionnent autour de l'appareil avant de donner l'assaut. Le 18 octobre 1977, la presse quotidienne française annonce en première page la libération de tous les otages et la mort de trois des quatre pirates de l'air, et complète avec de nombreux articles en pages intérieures.

S'écartant du compte rendu du déroulé des événements, *Le Figaro* et *Le Monde* reprennent les conclusions de la presse allemande selon laquelle « le détournement du Boeing de la "Lufthansa" serait l'œuvre de l'ancien chef des opérations de l'organisation palestinienne de Georges Habache, le Dr Ouadi Hadad<sup>564</sup> ». La question palestinienne est en effet exportée depuis quelques années en Europe – la prise d'otages des membres de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) à Vienne par un groupe animé par le Vénézuélien Carlos date de décembre 1975 – et, de ce point de vue, « l'impression se confirme d'autre part à Bonn [...] que les terroristes du Boeing n'agissent pas de leur propre initiative, mais obéissent à un centre de commandement situé aux environs de Beyrouth et dépendant du Front de libération de la Palestine du docteur Georges Habache<sup>565</sup> », d'autant que l'organisation revendiquant le détournement, la SAWIO, est inconnue. Cette action déplace donc le regard non seulement des objectifs jusqu'alors visés par la RAF, mais également des liens entretenus avec d'autres organisations. Comme le souligne Isabelle Sommier, « l'affaire du détournement de la Lufthansa marque une nouvelle étape pour la RAF, qui s'oriente plus nettement

---

<sup>560</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 17 octobre 1977.

<sup>561</sup>*Le Figaro*, 18 octobre 1977.

<sup>562</sup>Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 18 octobre 1977.

<sup>563</sup>*Le Monde*, 18 octobre 1977.

<sup>564</sup>*Le Figaro*, 18 octobre 1977.

<sup>565</sup>*Le Monde*, 18 octobre 1977.

vers le "front anti-impérialiste"<sup>566</sup> ». L'échec du détournement d'avion à Mogadiscio et la libération des otages se télescopent avec l'annonce de la mort de trois des fondateurs de la RAF dont la libération était demandée par les deux commandos : Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe sont retrouvés morts et Irmgard Möller blessée dans leurs cellules de la prison de Stammheim le 18 octobre 1977, quelques heures après la fin de la prise d'otages du commando Martyr Halimeh. Le lendemain, la première page de *Libération* annonce « la fin du groupe Baader. La mort dans l'âme<sup>567</sup> » sur les portraits des quatre militants de la RAF alors qu' « une controverse s'engage sur les conditions de la mort de Baader et de ses compagnons<sup>568</sup> ». Cette annonce fait l'effet d'un véritable électrochoc dans l'ensemble de la presse qui consacre plusieurs pages à l'annonce de ces décès : « Le terrorisme déchaîné par les anarchistes ouest-allemands apparaît ainsi plus vain et plus criminel que jamais<sup>569</sup> » écrit Yves Moreau, spécialiste de politique allemande, dans *L'Humanité* qui fait part du double sentiment de soulagement et d'horreur que lui inspire l'annonce quasi-simultanée de la fin de la prise d'otages en Somalie et la mort des dirigeants historiques de la RAF. Le 19 octobre 1977, *Libération* reçoit aux alentours de 17h30 un communiqué téléphonique d'un correspondant s'exprimant au nom du commando Siegfried Hausner :

« Après 43 jours, nous avons mis fin à la misérable existence corrompue de Hans Martin Schleyer. Schmidt, qui dans son calcul du pouvoir, a depuis le début spéculé avec la mort de Schleyer peut aller en prendre livraison rue Charles Péguy à Mulhouse dans une Audi 100 verte immatriculée à Bad-Hombourg. Sa mort est sans commune mesure avec notre douleur et notre colère après le massacre de Mogadiscio et de Stammheim. Andreas, Gudrun, Ingmard [*sic*] et nous-mêmes ne sommes pas étonnés par le déploiement des forces fascistes des impérialistes pour détruire les mouvements de libération. Nous n'oublierons jamais le sens versé par Schmidt et les impérialistes qui le soutiennent. Le combat ne fait que commencer.  
« Liberté par la lutte armée anti-impérialiste<sup>570</sup>. »

Le communiqué est publié le lendemain en première page du quotidien sous le titre « Mort de Schleyer : le talion<sup>571</sup> » et repris ensuite par les autres journaux. La veille au soir, la police française découvrait le corps de Haans-Martin Schleyer dans le coffre d'une voiture volée, conformément aux indications données dans le communiqué. L'assassinat du responsable patronal est fermement condamné par la presse française, qui laisse néanmoins entendre que la découverte de ce cadavre peut permettre d'espérer la fin du cycle infernal entamé le 5 septembre à Cologne. Cette action meurtrière est en effet la dernière revendiquée par celle que la presse surnomme la « deuxième

<sup>566</sup>Isabelle Sommier, *La violence révolutionnaire, op. cit.*, p. 109.

<sup>567</sup>*Libération*, 19 octobre 1977.

<sup>568</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 20 octobre 1977. Sur cette controverse cf. *supra*, 2.2.1.

<sup>569</sup>Yves Moreau, *L'Humanité*, 19 octobre 1977.

<sup>570</sup>*Libération*, 20 octobre 1977.

<sup>571</sup>*Ibid.*

génération » de la RAF et marque la fin de l' « automne allemand<sup>572</sup> ». La presse française s'est très fortement intéressée à cette période, publiant de nombreux articles, sur un rythme quasi-quotidien. Ces semaines au cours desquels les événements dramatiques s'enchaînent tout en étant reliés sont présentées comme l'aboutissement d'une escalade amorcée dès la revendication des premiers attentats de l'organisation. En outre, les événements de l'année 1977 obligent la presse française à considérer la violence révolutionnaire comme un élément débordant des frontières de la RFA puisque, après la découverte du corps de Hanns Martin Schleyer à Mulhouse, les médias allemands soupçonnent la RAF d'avoir séquestré leur otage en Alsace. Au cours de ces six semaines, le journal *Libération* a également joué un rôle notable en étant destinataire de plusieurs communiqués des ravisseurs, puis des pirates de l'air, aussi bien sous les formes vidéos et écrites que téléphoniques. L'intérêt de la presse française, dans son ensemble, pour les multiples déclinaisons de la violence révolutionnaire telle que la conçoit la RAF est donc manifeste tout au long de la décennie et s'étend au-delà du simple récit factuel.

## 2.2 Une féminisation manifeste

Au-delà de la classique dissymétrie/asymétrie sexuée admise dans l'exercice de la violence et la criminalité dite « de droit commun », la presse française fait part d'un constat manifeste à ses lecteurs : la présence féminine dans le cadre d'actions violentes, quelle qu'en soit leur nature, est largement avérée. Loin d'être mise en silence, la participation féminine à la violence révolutionnaire est évoquée dès les débuts de la RAF. Son ampleur interdit en effet de ne pas l'évoquer. À rebours des stéréotypes, ces femmes, étrangères de surcroît, connaissent un destin médiatique singulier. Parce qu'elles interpellent par leurs attitudes, « les femmes violentes contribuent ainsi à brouiller les frontières, à instaurer un trouble qui est bien social et non pas seulement de l'ordre de l'exceptionnalité historique ou clinique<sup>573</sup> ». L'implication féminine dans les activités d'une organisation révolutionnaire violente suscite logiquement l'intérêt médiatique en ce qu'elles apparaissent résolument « hors des bornes de leur sexe ». Michèle Riot-Sarcey l'observait déjà à

---

<sup>572</sup>En 1978, un collectif de réalisateurs ouest-allemands signe le film documentaire *Deutschland im Herbst* (*L'Allemagne en automne*) pour rendre compte du climat inédit de tension et de suspension de ces quelques semaines qui ont tenu en haleine l'opinion allemande et internationale. Parmi eux : Rainer Werner Fassbinder, Alexander Kluge et Volker Schlöndorff, sur un scénario auquel participe l'écrivain Heinrich Böll – prix Nobel de littérature et auteur du remarqué *Honneur perdu de Katharina Blum* en 1974 (traduit en français en 1975). Voir l'analyse de Thomas Elsaesser, *Terrorisme, mythes et représentations. La RAF de Fassbinder aux T-shirts Prada-Meinhof*, La Madeleine, Tausend Augen, 2005, p. 27-33.

<sup>573</sup>Coline Cardi et Geneviève Pruvost, « La violence des femmes... », *op. cit.*

propos de femmes s'affirmant dans l'espace public et politique du premier XIX<sup>e</sup> siècle : « La place acquise par les femmes l'est au gré des représentations construites par des individus autorisés, et celles-ci deviennent très vite représentations collectives dans la mesure où elles s'inscrivent dans le socle des structures sociales qu'aucune autorité politique ne veut bouleverser<sup>574</sup>. » Les regards portés par la presse française sur l'implication massive de femmes dans l'exercice de la violence révolutionnaire en RFA doivent être compris à la lumière de ce commentaire.

### **2.2.1 Identifiées, recherchées, arrêtées**

Qu'il s'agisse d'attentats pour lesquels elles sont mises en cause ou de leurs suites pénales, qu'elles soient ou non identifiées, les femmes sont largement présentes dans l'ensemble de la presse quotidienne et constituent en cela un véritable objet médiatique. Si l'organisation à laquelle elles appartiennent n'est pas systématiquement précisée, elles sont généralement considérées – à tort ou à raison – comme des militantes de la RAF. Le traitement médiatique peut ainsi être appréhendé à plusieurs niveaux.

#### **2.2.1.a Des femmes en nombre**

Tout au long de la décennie, la presse française signale ainsi que la présence féminine dans la violence révolutionnaire outre-Rhin est importante en termes quantitatifs, ce qui ne manque pas d'intriguer les commentateurs : « Un autre aspect particulier du terrorisme contemporain en RFA dérouta les policiers. En effet la moitié des 28 Allemands recherchés à ce jour sont des femmes<sup>575</sup>. » De prime abord, le phénomène apparaît inédit. À cette importance numérique s'ajoute également le constat d'une présence féminine à tous les degrés de violence effective<sup>576</sup>. D'un point de vue quantitatif, l'historienne Gisela Diewald-Kerkmann recense le nombre de femmes sur le nombre total de personnes recherchées par la police allemande, à partir des affiches diffusées dans tout le pays<sup>577</sup>.

---

<sup>574</sup>Michèle Riot-Sarcey, *La Démocratie à l'épreuve des femmes. Trois figures critiques du pouvoir*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 176.

<sup>575</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 3 août 1977.

<sup>576</sup>Gisela Diewald-Kerkmann, « Bewaffnete Frauen in Underground. Zum Anteil von Frauen in des RAF und des Bewegung 2. Juni », dans Wolfgang Kraushaar (dir.), *Die RAF und der linke Terrorismus*, Hambourg, Hamburger Edition, 2006, p. 657-675.

<sup>577</sup>*Ibid.*, p. 662-663.

Année	Femmes recherchées	Nombre de femmes	Nombre total de personnes recherchées
1971	Ingeborg Barz, Gudrun Ensslin, Katharina Hammerschmidt, Rosemarie Keser, Ulrike Meinhof, Brigitte Mohnhaupt, Irmgard Möller, Ilse Stachowiak	8	19
1973	Ingeborg Barz, Kristina Berster, Susanne Herminghausen, Rosemarie Keser, Angela Luther, Margrit Schiller, Ingrid Siepmann, Ilse Stachowiak, Inge Viett	9	21
1976	Ingeborg Barz, Verena Becker, Kristina Berster, Kornelia Ebbefeld, Susanne Herminghausen, Rosemarie Keser, Gabriele Kröcher-Tiedemann, Angela Luther, Ruza Maric, Juliane Plambeck, Astrid Proll, Gabrielle Rollnick, Ingrid Siepmann, Susanne Stasi, Inge Viett	15	28
1977 (mai)	Non précisé	14	24
1977 (septembre)	Susanne Albrecht, Elisabeth von Dyck, Friederike Krabbe, Silke Maier-Witt, Brigitte Mohnhaupt, Juliane Plambeck, Adelheid Schulz, Angelika Speitel, Sigrid Sternebeck, Inge Viett	10	16
1978 (janvier)	Ingeborg Barz, Kristina Berster, Kornelia Ebbefeld, Monika Helbing, Sieglinde Hofmann, Christine Kuby, Angela Luther, Ruza Maric, Astrid Proll, Gabriele Rollnick, Ingrid Siepmann, Susanne Stasi	12	20
1978 (décembre)	Non précisé	23	44
1979	Non précisé	22	40

Tableau 1: Liste des femmes recherchées en RFA (1971-1979)

Au cours de l'année 1977, la presse signale ainsi à plusieurs reprises la présence de femmes non identifiées sur des scènes d'attentat. C'est notamment le cas pour l'assassinat du procureur fédéral Siegfried Buback pour lequel *Le Figaro* signale que « le gouvernement fédéral a aussitôt offert une prime (200 000 marks) pour la capture des meurtriers dont l'un, selon un témoin, pourrait être une femme<sup>578</sup> ». L'usage du conditionnel demeure rare et lié aux observations des témoins de l'assassinat sur les caractéristiques physiques de ses auteurs. Lorsque les enquêteurs ne sont pas en mesure de mettre un nom sur un visage, la jeune femme peut être décrite : lors de l'attaque de la Banque nationale d'Essen, un journaliste signale ainsi « une jeune femme de 25 ans environ, camouflée sous de grandes lunettes noires, un revolver dans la manche<sup>579</sup> ». La présence féminine est systématiquement signifiée comme un trait particulier sur le terrain de l'action violente : un

<sup>578</sup>Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 8 avril 1977.

<sup>579</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 6 août 1977.

journaliste signale ainsi que le commando de pirates de l'air d'octobre 1977 est composé de « quatre terroristes dont deux femmes<sup>580</sup> ». Les avis de recherche diffusés par voie d'affichage et dans la presse sont également l'occasion de souligner cette présence féminine, sans pour autant être particulièrement commentée. Ainsi, à la suite de l'arrestation mouvementée à Utrecht (Pays-Bas) d'un militant allemand en fuite, Knut Folkerts, « la police néerlandaise recherche également trois jeunes femmes, appartenant elles aussi à l'organisation extrémiste<sup>581</sup> » puisque, comme le titre *France Soir*, s'est ouverte une « chasse aux ravisseurs de Schleyer en Hollande<sup>582</sup> » dont la « réputation d'accueil et de tolérance [peut] incontestablement constituer un terrain idéal pour les terroristes de tout rang<sup>583</sup> ». Un mois plus tard, la presse signale la diffusion d'avis de recherche dans le cadre des investigations concernant l'enlèvement et l'assassinat de Hanns-Martin Schleyer. Auparavant, les journaux français se sont peu intéressés à ces campagnes publiques de recherche menées depuis 1972 contre des « délinquants anarchistes violents » (*anarchistische Gewalttäter*). Après le 19 octobre 1977, les autorités ouest-allemandes diffusent de nouveaux avis de recherche, « demandant à la population d'aider la police à traquer les seize suspects, dont les noms sont connus et parmi lesquels figurent dix femmes<sup>584</sup> ». *L'Humanité* souligne d'ailleurs le trait commun des adultes recherchés, « des visages de jeunes, entre 22 et 37 ans, dont 10 femmes<sup>585</sup> ». Une affiche présentant également les visages de neuf des dix femmes « terroristes recherchées urgemment » (*dringend gesuchte Terroristen*) dans le cadre des enquêtes portant sur les assassinats du procureur Buback, de Jürgen Ponto et Hanns-Martin Schleyer n'est cependant pas citée par les journaux français. *Le Figaro* et *L'Humanité* portent donc un intérêt tout particulier aux femmes recherchées dans le cadre des attentats et autres actions violentes de l'« automne allemand », avant même que leur identité ne soient connue. En dépit de positions politiques opposées entre les quotidiens du PCF et de Robert Hersant, ils s'accordent, en raison de leur démarche violente rappelant la propagande par le fait des anarchistes de la Belle Époque, sur le qualificatif d'« anarchiste » à leur sujet, quand bien même la RAF se réclame du marxisme.

### 2.2.1.b Des femmes dans toutes les déclinaisons de la violence révolutionnaire

La presse française réalise un véritable catalogue médiatique des femmes identifiées lors des multiples actions violentes qui marquent la décennie 1970 en RFA. Outre Ulrike Meinhof et Gudrun

<sup>580</sup>*L'Humanité*, 17 octobre 1977.

<sup>581</sup>*Le Figaro*, 28 septembre 1977.

<sup>582</sup>*France Soir*, 29 septembre 1977.

<sup>583</sup>*Ibid.*

<sup>584</sup>Laurent Sauerwein, *L'Humanité*, 21 octobre 1977.

<sup>585</sup>Laurent Sauerwein, *L'Humanité*, 26 octobre 1977.



Ensslin recherchées<sup>586</sup> pour avoir participé à l'évasion d'Andreas Baader en mai 1970 et arrêtées en juin 1972, les arrestations de Brigitte Asdonck, Monika Berberich, Irene Goergens et Ingrid Schubert en octobre 1970 ne sont pas explicitées par la presse française. Ce désintérêt peut être expliqué par le caractère récent de la RAF qui n'a pas encore commis d'attentat. La mort d'une militante de l'organisation au cours d'une fusillade avec la police en juillet 1971 est l'occasion de la citation d'un premier nom de femme sous la plume de journalistes français. *Le Figaro* indique les circonstances de la mort de Petra Schelm, dont le nom n'avait jusqu'alors jamais été cité :

« Une jeune femme, Petra Schelm, 20 ans, apprentie coiffeuse à Berlin, a été tuée dans une voiture où elle se trouvait avec un nommé Werner Hoppe, 22 ans, de Hambourg. Elle avait forcé un barrage de police. Poursuivie, elle avait ouvert le feu sur les membres du service d'ordre, blessant l'un d'eux<sup>587</sup>. »

Cette jeune femme apparaît donc dans la presse comme la première à faire usage d'une arme à feu dans le cadre des activités de la RAF dont la naissance a été annoncée le 22 mai 1970. Elle est aussi la première victime de la radicalisation opérée en RFA. *Le Monde* précise que les policiers pensaient en réalité avoir visé Ulrike Meinhof en raison de la ressemblance physique entre les deux femmes, malgré leurs dix-sept années d'écart :

« Le succès de l'opération n'a cependant pas été aussi complet que l'espéraient les policiers. Ceux-ci, en effet, annoncèrent tout d'abord qu'Ulrike Meinhof avait été tuée au cours d'un duel à la mitraillette dans les rues de Hambourg, après qu'elle eut abandonné sa voiture. Très vite, toutefois, il fallut se rendre à l'évidence : la victime, Petra Scheim, âgée de vingt ans, dont la ressemblance avec Ulrike Meinhof est assez surprenante, n'était pas la journaliste recherchée mais une coiffeuse berlinoise qui faisait également partie de la bande<sup>588</sup>. »

Au cours d'une seconde fusillade à Hambourg lors de laquelle un policier perd la vie, Margit Schiller est arrêtée alors que ses comparses parviennent à s'enfuir. « Bien que ses papiers d'identité soient établis au nom de Gerlach, la police pense qu'il s'agit de Margit Schiller, membre de la "bande à Baader"<sup>589</sup> » précise uniquement *Le Monde*. Sept mois plus tard, une série d'arrestations frappe la RAF au cours des mois de juin et de juillet 1972. Après Andreas Baader, Jan-Carl Raspe et Holger Meins le 1<sup>er</sup> juin à Francfort, celle de Gudrun Ensslin, « étudiante considérée comme l'une des militantes les plus actives du groupe "Baader-Meinhoff" [*sic*]<sup>590</sup> » à Hambourg est annoncée comme un événement, suivie de Brigitte Mohnhaupt à Berlin-Ouest, en compagnie de Bernhard

---

<sup>586</sup>Cf. *supra*, 2.2.2.

<sup>587</sup>*Le Figaro*, 17 juillet 1971.

<sup>588</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 18 juillet 1971.

<sup>589</sup>*Le Monde*, 24 octobre 1971.

<sup>590</sup>*L'Humanité*, 8 juin 1972.

Braun. Cette « extrémiste<sup>591</sup> » (dont le nom est mal orthographié par *Le Monde*) qui « avait les cheveux teints et portait de faux papiers d'identité, n'est recherchée, a encore indiqué la police, que pour port d'armes prohibées<sup>592</sup> ». Une semaine plus tard, « la femme la plus recherchée d'Allemagne<sup>593</sup> », Ulrike Meinhof, présentée comme l'« égérie de la "bande à Baader"<sup>594</sup> » est arrêtée à Hanovre en compagnie de Gerhard Müller sur lequel la presse ne s'appesantit pas. Les arrestations de juillet 1972, et notamment celle d'Irmgard Möller, passent quant à elles relativement inaperçues.

Il faut attendre la reprise des activités de la RAF en 1975 pour que la presse s'arrête à nouveau sur la participation féminine aux actions violentes. Les noms de six femmes sont ainsi cités par les journalistes français et assimilées à la RAF alors que les quatre premières d'entre elles sont recherchées pour l'enlèvement du député démocrate-chrétien Peter Lorenz, revendiqué par le Mouvement du 2 Juin. La première d'entre elle, qu'un témoin a pu décrire, est signalée par *L'Humanité* : « Selon le chauffeur du dirigeant chrétien-démocrate, le commando était composé de deux hommes et une femme. Le chauffeur aurait reconnu dans la femme, une anarchiste, Angela Luther, fichée par la police ouest-allemande depuis 4 ans comme membre du groupe Baader-Meinhof<sup>595</sup>. » *Le Figaro* est plus précis : il évoque « une femme à l'opulente crinière blonde [...] une anarchiste bien connue de la police, Angela Luther, trente-quatre ans<sup>596</sup> ». Les ravisseurs de Peter Lorenz conditionnent sa libération à celles de cinq prisonniers, parmi lesquels trois femmes, accordées par les autorités ouest-allemandes. *Le Monde* indique alors que « deux détenues, Verena Becker et Ingrid Siepmann, emprisonnées à Berlin-Ouest, ont été transportées dimanche soir à Francfort à bord d'un Mystère-20 [...]. Une cinquième détenue, Gabriele Kröcher-Tiedemann, a été conduite en voiture depuis Essen<sup>597</sup> ». Ces noms apparaissent pour la première fois dans la presse française qui ne précise pas l'organisation à laquelle elles appartiennent. *Le Figaro* précise en outre que les détenues berlinoises « ont été transportées dans un Mystère 20 mis à leur disposition par le gouvernement militaire français de Berlin<sup>598</sup> », avant de rejoindre Aden. Le mois suivant, le même journal signale l'inculpation de Hanne Krabbe<sup>599</sup> pour sa participation à la prise d'otages sanglante de l'ambassade de RFA à Stockholm. Un mois plus tard, c'est au tour d'Elisabeth von Dyck, vingt-

---

<sup>591</sup>*Le Monde*, 11 juin 1972.

<sup>592</sup>*Ibid.*

<sup>593</sup>Henri de Kergorlay, *Le Figaro*, 17 juin 1972.

<sup>594</sup>*Ibid.*

<sup>595</sup>*L'Humanité*, 28 février 1975.

<sup>596</sup>Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 28 février 1975.

<sup>597</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 4 mars 1975.

<sup>598</sup>Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 3 mars 1975.

<sup>599</sup>Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 28 avril 1975.

cinq ans, d'être « arrêtée par la police allemande dans le train qui la ramenait en RFA<sup>600</sup> » après avoir été arrêtée à Zurich et expulsée de Suisse. Fidèle à ses positions d'essence libertaire face aux autorités, *Libération* est le seul titre à mettre en doute la validité de cette inculpation pour « "complicité avec une association de malfaiteurs", pour être l'amie d'un des membres de la "bande à Baader"<sup>601</sup> ».

Les noms de dix nouvelles femmes impliquées dans les activités de la RAF sont évoqués dans la presse française au cours de l' « automne allemand ». Quatre d'entre elles sont suspectées d'avoir tué Jürgen Ponto à son domicile, le 30 juillet 1977, et, parmi elle, « Mlle Susan [*sic*] Albrecht, la filleule du banquier, identifiée comme étant la personne qui a ouvert le feu sur le président de la Dresdner Bank<sup>602</sup> ». Âgée de vingt-six ans, la jeune femme n'est pas inconnue des services de police comme le rappelle *Libération*, rendant compte d'éléments sans en préciser l'origine, dont le fait d'avoir vécu dans des « maisons occupées », sujet que le journal évoque régulièrement avec sympathie :

« En 1976, elle avait été interpellée une première fois et avait fait l'objet il y a deux ans d'une enquête de la sécurité à Hambourg.

« Mêlée à des opérations de "squatterisation" à Francfort ; ayant prêté ses papiers d'identité pour une tentative de détournement d'avion l'an dernier, Suzanne Albrecht ainsi que trois autres femmes soupçonnées de complicité, Mlles Maier-Witt, Angelika Seipel et Sigrid Sternebeck, aurait été en relation très étroite avec le groupe "Holger Meins"<sup>603</sup>. »

Dans le même temps, le nom d'une cinquième femme apparaît dans le cadre de l'enquête sur la mort de Jürgen Ponto. *Le Figaro* indique ainsi plusieurs éléments la concernant :

« La police de Francfort a arrêté hier matin Eleonore-Maria Poensgen, vingt-trois ans. Cette jeune fille est soupçonnée d'avoir pris part à l'attentat contre le banquier Jürgen Ponto. Elle appartiendrait aux milieux de l'extrême gauche du Land de Hesse, a indiqué un porte-parole de la police.

« [...] Elle aurait été entendue, en décembre 1974, au cours de l'action "Voyage d'hiver" : une vaste opération lancée par la police ouest-allemande sur tout le territoire de la République fédérale contre les organisations héritières du groupe Baader-Meinhof. « Elle avait fait, à cette occasion, l'objet d'une enquête du parquet fédéral parce qu'elle était soupçonnée d' "assistance à une organisation criminelle"<sup>604</sup>. »

Eleonore Poensgen est ainsi la première personne arrêtée dans le cadre de l'enquête sur la mort de Jürgen Ponto, reconnue par la veuve du banquier. La police « recherche quatre ou cinq femmes

---

<sup>600</sup>*Le Figaro*, 23 mai 1975.

<sup>601</sup>*Libération*, 26 mai 1975.

<sup>602</sup>*Le Monde*, 2 août 1977.

<sup>603</sup>J. Garçon, *Libération*, 2 août 1977.

<sup>604</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 3 août 1977.

et un homme<sup>605</sup> » dans cette affaire, ce qui intrigue et interpelle, mais, comme le constate *Le Figaro*, il faut se rendre à l'évidence : les noms de Susanne Albrecht, Silke Meier-Witt, Angelika Speitel, Sigrid Sternebeck « sont les réponses de l'ordinateur central de la police judiciaire fédérale de Wiesbaden<sup>606</sup> ». Trois jours plus tard, la presse signale la recherche d' « une nouvelle frimousse : le visage inquiet d'Adelheid-Barbara Schul, une infirmière qui a vécu dans le sillage de l'avocat Haag<sup>607</sup> », passé à la clandestinité au printemps 1975<sup>608</sup>. Le « quatuor féminin de Suzanne Albrecht<sup>609</sup> » n'est pourtant le premier recherché par les autorités ouest-allemandes, comme le rappelle *Le Figaro* :

« En février, Inge Vielt alias "Maria", à Berlin-Ouest, puis Gabriele Rollnick et Suzanne Plambeck à Essen ont "collecté" également des banques. À quatre, elles s'étaient évadées l'an dernier de la prison de femmes de Berlin. L'une d'elle, Monika Barberich, fut reprise peu après, reconnue malgré ses lunettes noires par un passant en pleine rue<sup>610</sup>. »

Déjà arrêtée en juin 1972, « condamnée à quatre ans et demi de prison en août 1974<sup>611</sup> » pour sa participation à une attaque à main armée et à des attentats matériels et libérée en février 1977 et « repassée immédiatement au terrorisme<sup>612</sup> », Brigitte Monhaupt est à nouveau recherchée pour « l'enlèvement du président de la Fédération du patronat allemand, M. Hans Martin Schleyer<sup>613</sup> » après avoir échappé aux policiers aux Pays-Bas. Il faut également souligner que, parmi les onze détenus dont la libération est exigée par les ravisseurs de Hanns-Martin Schleyer, figurent cinq femmes : Verena Becker, libérée une première fois à la demande des ravisseurs de Peter Lorenz en mars 1975 et arrêtée en mai 1977, Gudrun Ensslin, incarcérée depuis juin 1972 et condamnée en avril 1977 à la réclusion criminelle à perpétuité, Hanna Krabbe, arrêtée lors de l'attaque de l'ambassade suédoise de RFA en avril 1975 et condamnée à la réclusion criminelle à perpétuité, Irmgard Moeller, incarcérée depuis juillet 1972 et condamnée en 1976 pour sa participation à l'attentat contre les locaux militaires américains de Heidelberg, et Ingrid Schubert, détenue depuis octobre 1970 et condamnée en 1971 pour sa participation à l'évasion d'Andreas Baader, attentats et tentative de meurtre.

---

<sup>605</sup>*Ibid.*

<sup>606</sup>*Ibid.*

<sup>607</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 6 août 1977.

<sup>608</sup>Anne Steiner et Loïc Debray, *RAF. Guérilla urbaine en Europe occidentale*, op. cit., p. 241.

<sup>609</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 6 août 1977.

<sup>610</sup>*Ibid.*

<sup>611</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 24 septembre 1977.

<sup>612</sup>*Ibid.*

<sup>613</sup>*Ibid.*

### 2.2.1.c Des femmes de toutes origines sociales

La question de l'origine sociale des femmes identifiées pour leur participation à des actions violentes est évoquée par la presse française et intéresse plus particulièrement *Le Figaro* qui signale régulièrement, outre leur âge, leur situation professionnelle ou leurs origines familiales<sup>614</sup>. Citons-en sept qui révèlent la diversité des profils socio-professionnels. Première victime de la RAF en juillet 1971, Petra Schelm, attire triplement l'attention médiatique : outre le fait qu'elle est une femme, son jeune âge – 20 ans – et surtout sa situation d'« apprentie coiffeuse à Berlin<sup>615</sup> » donne une tonalité plus populaire à l'organisation qui se réclame du marxisme. Cet exemple ne peut cependant être généralisé puisque *Le Figaro* signale majoritairement des femmes issues de milieu étudiant, intellectuel et aisé. Ainsi, la seule femme figurant parmi le commando Holger Meins attaquant l'ambassade de RFA à Stockholm, Hanne Krabbe, âgée de trente ans, est « étudiante en journalisme et politologie<sup>616</sup> » et d'un milieu bourgeois puisque son « père dirige une fabrique de tissus<sup>617</sup> ». De même, Susanne Albrecht, « jeune étudiante<sup>618</sup> » mêlée aux milieux anarchistes et filleule du président de la Dresdner Bank Jürgen Ponto, et Angela Luther sont « toutes deux filles d'avocats de Hambourg<sup>619</sup> ». Arrêtée dans la même affaire, Eleonore Poengsen est la « parente lointaine de la famille d'industriels rhénans Poengsen. Son grand-père appartenait au conseil d'administration des aciéries de Düsseldorf. Son père serait avocat<sup>620</sup> » précise *Le Figaro*. De leurs côtés, Adelheid-Barbara Schul, « une infirmière<sup>621</sup> » habituée des cercles militants, et Inge Viett, surnommée « la petite Viett<sup>622</sup> » par le journal en raison de sa taille – « 1m55 » – et son ancienne activité de « jardinière [*sic*] d'enfant<sup>623</sup> » sont présentées comme des militantes aguerries, à contre-courant des qualités humaines attendues au regard de leur profession. Le journal indique en outre que dans le « "groupe de combat de Berlin" déjà responsable d'un meurtre, d'un rapt, de hold-up, [elle] est aidée par Gabriele Kröcher-Tiedemann et Ingrid Siepmann, disparues dans les pays arabes<sup>624</sup> ». Brigitte Mohnhaupt, suspectée quant à elle d'être mêlée à l'enlèvement de Hanns-Martin Schleyer, est « étudiante originaire de Rheinberg<sup>625</sup> », une petite ville de Westphalie. Enfin Elisabeth von Dyck,

<sup>614</sup>Les cas de Gudrun Ensslin et Ulrike Meinhof seront traités plus loin. Cf. *supra*, 2.2.2.

<sup>615</sup>*Le Figaro*, 17 juillet 1971.

<sup>616</sup>Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 28 avril 1975.

<sup>617</sup>*Ibid.*

<sup>618</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 3 août 1977.

<sup>619</sup>*Ibid.*

<sup>620</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 4 août 1977.

<sup>621</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 6 août 1977.

<sup>622</sup>*Ibid.*

<sup>623</sup>*Ibid.* Ce terme erroné la désigne comme travaillant dans un jardin d'enfants (*Kindergarten*).

<sup>624</sup>*Ibid.*

<sup>625</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 24 septembre 1977.

tuée en mai 1979 au cours d'une fusillade avec des policiers qui tentaient de l'arrêter à Nuremberg, recherchée notamment pour une série d'attaques à main armée et dans le cadre des enquêtes sur les trois assassinats revendiqués par la RAF en 1977, est présentée comme une « ancienne assistante médicale<sup>626</sup> ». Régulièrement médiatisées, les partisans de la violence révolutionnaire en RFA apparaissent ainsi dans les colonnes du *Figaro* comme majoritairement issus de milieux favorisés, c'est-à-dire de ceux qui constituent le cœur du lectorat du journal conservateur. Le journal ne formule cependant pas d'analyse en termes de liens entre leur position sociale, héritée ou actuelle, et leur implication dans une organisation violente comme la RAF. Comme il sera démontré plus loin, l'identité sexuée féminine est pensée comme un élément fondamental, un véritable nœud caractéristique de la violence révolutionnaire de la décennie 1970.

#### 2.2.1.d Des femmes armées

La presse française met également l'accent sur l'implication directe de femmes dans les assassinats de l'« automne allemand ». Le fait qu'elles aient été munies d'armes à feu et en aient fait usage – c'est-à-dire qu'elles puissent être des tueuses<sup>627</sup> – est également souligné par l'intermédiaire des témoins, en particulier concernant l'assassinat de Jürgen Ponto à son domicile, faisant ainsi écho aux analyses de Paola Tabet selon laquelle l'accès des aux armes les plus sophistiquées et les plus blessantes relève de la transgression<sup>628</sup> :

« Deux jeunes femmes entrèrent dans la pièce, tentèrent de maîtriser Jürgen Ponto, en vain. Elles ouvrirent le feu à bout portant avec une arme de gros calibre. Le banquier est mort peu après à l'hôpital. C'est le chauffeur de M. Ponto qui avait introduit la jeune fille croyant avoir affaire à Suzanne [sic] Albrecht, 27 ans, fille d'ami de la famille Ponto. Celle-ci était accompagnée d'une autre femme âgée de 25 ans environ et d'un homme d'une trentaine d'années<sup>629</sup>. »

L'effroi accompagne l'annonce du lien de parrainage entre la victime et « la jeune femme qui a ouvert le feu sur le banquier, Susanne Albrecht<sup>630</sup> », ajoutant à la dimension criminelle une trahison morale en vertu des engagements symbolisés par le baptême chrétien auquel est plus particulièrement sensible *Le Figaro*, comme en témoigne le contenu de son *Carnet*. Le cas des complices présumées de Susanne Albrecht est moins mis en avant par la presse française qui se contente d'indiquer qu'une telle est « soupçonnée d'avoir pris part à l'attentat contre le banquier

---

<sup>626</sup>*Le Figaro*, 7 mai 1979.

<sup>627</sup>Klaus Theweleit s'est attaché à souligner la prégnance de cette dimension dans les mentalités dans *Male Fantasies*, vol. 1 : *Women, floods, bodies, history*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 198

<sup>628</sup>Paola Tabet, *La construction sociale de l'inégalité des sexes : des outils et des corps*, Paris, L'Harmattan, 1998.

<sup>629</sup>*Le Figaro*, 1<sup>er</sup> août 1977.

<sup>630</sup>*L'Humanité*, 1<sup>er</sup> août 1977.

Juergen Ponto<sup>631</sup> », telle autre « jeune femme, probablement Adelheid [*sic*] Schulz, recherchée pour les assassinats de S. Buback et de J. Ponto<sup>632</sup> » ou bien encore « Mme Elisabeth van [*sic*] Dyck [...] accusée d'avoir participé aux attentats contre le procureur général Siegfried Buback, le banquier Juergent [*sic*] Ponto et Hans-Martin Schleyer<sup>633</sup> », arrêtée alors qu'elle s'apprêtait « à faire usage "d'un pistolet de gros calibre"<sup>634</sup> ». Les femmes directement mêlées à des crimes de sang sont ainsi systématiquement présentées comme les figures les plus recherchées de la scène terroriste par les policiers ouest-allemands. La question de leur dangerosité et de son rapport à celle de leurs homologues masculins est en outre largement commentée. La nette féminisation de la violence révolutionnaire en RFA apparaît donc comme une donnée fondamentale aux yeux des journalistes français qui soulignent leur présence dans l'ensemble des activités des organisations violentes, bousculant ainsi les stéréotypes en termes de division sexuelle du travail militant<sup>635</sup> qui les attendraient dans des positions subalternes.

### 2.2.2 Meneuses et égéries

La forte implication féminine dans l'exercice de la violence révolutionnaire en RFA s'inscrit résolument dans le registre du désordre. Du constat de cette forte présence féminine doublée d'une implication de premier plan émergent alors des figures de femmes à l'initiative des actions violentes. La presse française s'attache en effet à mettre en lumière des meneuses, des égéries et autres femmes leaders, soucieuse de déterminer une dimension hiérarchique. Elles rejoignent ainsi le double Panthéon des femmes fortes<sup>636</sup> et des femmes vénéneuses, celles par qui le mal arrive<sup>637</sup>. L'attention médiatique redouble donc logiquement à leur endroit tant les femmes mises en cause s'inscrivent en dehors des normes de genre. George Mosse les définit comme des contretypes pour avoir « renoncé au rôle que leur était prescrit<sup>638</sup> », ainsi « assimilées aux ennemis contre lesquels

---

<sup>631</sup>L'*Humanité*, 3 août 1977.

<sup>632</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 17 octobre 1977.

<sup>633</sup>*Le Monde*, 6 mai 1979.

<sup>634</sup>*Ibid.*

<sup>635</sup>Pour un panorama des questions soulevées, on se reportera utilement à Olivier Fillieule et Patricia Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, et plus particulièrement à la réflexion d'Olivier Fillieule, « Travail militant, action collective et rapports de genre », p. 23-72.

<sup>636</sup>Pierre Samuel, *Amazones, guerrières et gaillardes*, Bruxelles/Grenoble, Complexe/Presses Universitaires de Grenoble, 1975.

<sup>637</sup>L'expression a notamment été utilisée pour désigner Violette Nozières, sur le mode de l'allégorie végétale « fleur vénéneuse ». Voir Anne-Emmanuelle Demartini et Agnès Fontvieille, « Le crime du sexe. La justice, l'opinion publique et les surréalistes : regards croisés sur Violette Nozières », dans Christine Bard, Frédéric Chauvaud, Michelle Perrot et Jacques-Guy Petit (dir.), *Femmes et justice pénale...*, op. cit., p. 243-252, p. 243.

<sup>638</sup>George L. Mosse, *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, Paris, Abbeville, 1997 (1996), p. 16.

l'idéal masculin avait aiguisé son image<sup>639</sup> ».

### 2.2.2.a Des femmes-cerveaux : Ulrike Meinhof et Gudrun Ensslin

La presse française s'intéresse tout particulièrement à deux femmes, Ulrike Meinhof<sup>640</sup> et Gudrun Ensslin<sup>641</sup>, présentées comme étant à l'origine de la fondation de la RAF et en première ligne des actions de l'organisation. Elles sont ainsi mises en avant non seulement pour incarner la première génération de l'organisation – c'est-à-dire la période 1970-1972 –, mais également l'essence même de la violence révolutionnaire en RFA tout au long de la décennie 1970, éclipsant au passage les autres militantes identifiées de la RAF ou d'autres mouvements violents. Ulrike Meinhof retient très nettement l'attention des journalistes français qui nourrissent, dès 1970, leurs articles de nombreux éléments biographiques. Ulrike Meinhof est en effet une personnalité publique de la gauche intellectuelle ouest-allemande des années 1960 à laquelle la presse française, sans pour autant partager ses opinions, reconnaît un certain talent. Ses qualités journalistiques sont ainsi soulignées par *Le Monde* alors que la police pensait l'arrêter à Hambourg : « Ulrike Meinhof, assez brillante journaliste de trente-six ans, vouée autrefois aux causes progressistes, et dont ceux qui croient la connaître s'expliquent d'ailleurs assez mal qu'elle ait pu passer au terrorisme<sup>642</sup>. » Si, pour *Le Monde*, elle était une « ancienne journaliste de la revue gauchiste *Konkret*<sup>643</sup> », une « journaliste dont le talent était reconnu par tous<sup>644</sup> », cet avis n'est pas partagé par les journalistes du *Figaro* qui ne souhaitent pas mettre en avant les qualités rédactionnelles d'une de leurs consœurs. Tous deux « sont depuis 1968 des ennemis jurés de la société<sup>645</sup> ». Deux articles publiés au lendemain de l'arrestation d'Andreas Baader, Holger Meins et Jan-Carl Raspe la présentent ainsi comme l'« ancienne rédactrice d'une revue de gauche et auteur d'un manifeste intitulé "Au service du peuple" qui prône la guerre sans merci au capitalisme<sup>646</sup> » et la « chroniqueuse vedette du magazine érotico-anarchiste *Konkret* et "pasionaria" du gauchisme allemand<sup>647</sup> ». Recherchée depuis son passage à la clandestinité au printemps 1970, et plus particulièrement après la série d'attentats de mai 1972, elle est finalement arrêtée à Hanovre le 15 juin 1972 et *Le Monde* réitère à cette occasion

---

<sup>639</sup>George L. Mosse, *L'image de l'homme...*, op. cit., p. 16.

<sup>640</sup>Pour une biographie détaillée, voir Jürgen Seifert, « Ulrike Meinhof », dans Wolfgang Kraushaar (dir.), *Die RAF...*, op. cit., p. 350-371.

<sup>641</sup>Pour une biographie détaillée, voir Susanne Bressan et Martin Jander, « Gudrun Ensslin », dans Wolfgang Kraushaar (dir.), *Die RAF...*, op. cit., p. 398-429.

<sup>642</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 18 juillet 1971.

<sup>643</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Monde*, 10 octobre 1970.

<sup>644</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 3 juin 1972.

<sup>645</sup>Henri de Kergorlay, *Le Figaro*, 26 mai 1972.

<sup>646</sup>Henri de Kergorlay, *Le Figaro*, 2 juin 1972.

<sup>647</sup>Édouard Thevenon, *Le Figaro*, 2 juin 1972.



son appréciation : Ulrike Meinhof « avait établi une excellente réputation dans le domaine du journalisme<sup>648</sup> ». L'annonce de sa mort en mai 1976 fait évoluer la position la position du journal, racheté en 1975 par Robert Hersant<sup>649</sup> : Ulrike Meinhof est alors présentée comme une « ancienne journaliste de talent<sup>650</sup> ». Si l'on ne peut guère suspecter quelque sympathie du *Figaro* à l'endroit du personnage, sa disparition entraîne un déplacement du regard, d'autant que Ulrike Meinhof appartient à la première génération de la RAF et n'est pas impliquée dans les assassinats opérés à partir de novembre 1974. Ainsi, alors que l'organisation vient de commettre un second assassinat en 1977, *Le Figaro*, revenant sur l'histoire de la RAF, dépeint Ulrike Meinhof comme un « personnage plus complexe et autrement intéressant<sup>651</sup> » que les militants de l'organisation en activité : « Journaliste célèbre, passionaria de la gauche en poil de chameau – la Schili – comme on dit en Allemagne, elle passe insensiblement, après un mariage raté, du pamphlet pacifiste à l'approbation de l'invasion russe en Tchécoslovaquie, et de la théorie socialiste à l'action révolutionnaire directe<sup>652</sup>. » La carrière journalistique d'Ulrike Meinhof est donc évoquée comme un élément moteur de la radicalisation de ses opinions politiques, mais qui ne saurait être le seul.

Le milieu familial dans lequel a grandi Ulrike Meinhof est également évoqué par la presse française, et tout particulièrement par *Le Figaro*. Son âge interpelle : née en 1934, elle n'appartient pas à la génération d'étudiants contestataires des années 68. On sait dans un premier temps qu'elle est « divorcée de 37 ans, mère de deux enfants<sup>653</sup> ». Alors qu'elle est activement recherchée, *Le Figaro* publie un long article biographique consacré à ce « personnage sans compromission<sup>654</sup> » et révèle le contexte dans lequel elle a été élevée, et la prégnance de l'antimilitarisme pour les générations qui ont connu la Seconde Guerre mondiale :

« Née en 1934 à Oldenburg, Ulrike Meinhof n'appartient pourtant pas, comme la plupart de ses compagnons, à la génération de l'après-guerre. Deux femmes ont marqué son enfance : sa mère et la pacifiste Renate Riemeck.

« Lorsque Mme Meinhof mère se trouva veuve au début de la guerre, elle avait deux enfants à sa charge. Elle réussit pourtant parallèlement à reprendre des études et à passer un doctorat d'histoire de l'Art. On priait et on travaillait dans la famille Meinhof, mais on riait aussi beaucoup.

« Quand en 1949 sa mère mourut, Ulrike fut recueillie par Renate Riemeck, qui allait devenir la présidente de la "Deutsche Friedenunion" (Union allemande pour la paix). Sous son influence, Ulrike, étudiante en philosophie, fonda un "comité contre la bombe

<sup>648</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 17 juin 1972.

<sup>649</sup>Claire Blandin, *Le Figaro...*, op. cit., p. 241.

<sup>650</sup>*Le Figaro*, 10 mai 1976.

<sup>651</sup>Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 2 août 1977.

<sup>652</sup>*Ibid.* On appréciera la référence à la mode vestimentaire hippie, éloignée cependant des préoccupations d'un journal comme *Konkret* et du style vestimentaire classique d'Ulrike Meinhof.

<sup>653</sup>Henri de Kergorlay, *Le Figaro*, 2 juin 1972.

<sup>654</sup>Édouard Thévenon, *Le Figaro*, 3 juin 1972.

atomique" à Munster. Ce fut le début de son engagement politique<sup>655</sup>. »

C'est par ce biais qu'elle rencontre celui qui devient son époux : « Dans les rangs des militants, elle rencontra Klaus Rainer Röhl. Ce dernier allait créer à Hambourg un mensuel "Konkret", porte-parole de la gauche étudiante. Ulrike l'y suivit et se chargea des éditoriaux du journal<sup>656</sup> » jusqu'à leur séparation. Comme le relève l'article, « peu à peu, la discorde s'installa dans le ménage, autant pour des raisons idéologiques que personnelles [...]. En 1968 elle divorça et alla s'installer avec ses deux enfants à Berlin [...]. Et quand "Rudi Le Rouge" prôna "la longue marche au sein des institutions", elle choisit la violence<sup>657</sup>. » Ce choix peut sembler paradoxal en raison du milieu pacifiste dans lequel elle a été élevée et a fait ses premiers pas militants. Au lendemain de son arrestation, *Le Figaro* présente cette fois de manière légèrement différente l'univers de son enfance : « D'origine bourgeoise, elle est issue d'une longue lignée de pasteurs protestants [...]. Sa mère était également une universitaire. Elle perdit ses parents très tôt et fut élevée par une amie de sa mère, connue pour ses tendances gauchistes<sup>658</sup>. » La dimension plutôt positive du pacifisme disparaît donc derrière un terme dépréciatif de l'après 68. Plus tard, le journal revient d'ailleurs à plusieurs reprises sur le fait qu'« elle avait "tout plaqué" en 1968, son mari et ses deux jumelles, pour se lancer dans l'action violente<sup>659</sup> ». Si Ulrike Meinhof a quitté Klaus Röhl, elle n'est pas pour autant entrée dans la clandestinité immédiatement mais en mai 1970. Jusqu'à l'été 1970, elle vit d'ailleurs avec ses deux filles<sup>660</sup>. Le cercle familial est donc présenté comme un espace de socialisation militante essentiel et déterminant dans la radicalisation qu'elle opère, à la faveur de l'ébullition contestataire de l'époque.

Forte de son expérience politique et intellectuelle, Ulrike Meinhof est également présentée comme l'une des membres fondatrice de la RAF. Sa participation à l'évasion d'Andreas Baader, le 15 mai 1970, coïncide en effet avec son entrée en clandestinité et l'annonce, une semaine plus tard, du choix de l'action violente pour « construire l'armée rouge » dans une perspective de lutte des classes. Présentée comme la « principale complice<sup>661</sup> » d'Andreas Baader et l'instigatrice de sa libération, clairement identifiée puisqu'elle était autorisée à travailler ce jour-là avec Andreas Baader sur un projet de livre dans une bibliothèque berlinoise, elle est en toute logique considérée comme une des initiatrices de la RAF. La maternité de l'organisation est rappelée au lendemain de

---

<sup>655</sup>*Ibid.*

<sup>656</sup>*Ibid.*

<sup>657</sup>*Ibid.*

<sup>658</sup>Henri de Kergorlay, *Le Figaro*, 17 juin 1972.

<sup>659</sup>*Le Figaro*, 25 mai 1975.

<sup>660</sup>Cet aspect est notamment abordé par Bettina Röhl dans le témoignage qu'elle livre au sujet de sa relation avec sa mère. Voir Véronique Flavet, *La RAF : vie quotidienne d'un groupe terroriste dans l'Allemagne des années 1970*, Paris, L'Harmattan, 2009.

<sup>661</sup>Henri de Kergorlay, *Le Figaro*, 2 juin 1972.

son arrestation :

« Il y a deux ans, elle présida à la naissance de l'organisation terroriste, en prenant la tête d'un commando qui, les armes à la main libéra Andreas Baader, dans une institution pénitentiaire de Berlin. Si aucun de ceux qui l'ont connue ne comprend très bien son évolution politique, personne ne nie les aptitudes exceptionnelles de cette femme qui, avant de s'adonner à "*la propagande par le fait*", avait établi une excellente réputation dans le domaine du journalisme<sup>662</sup>. »

Présentée comme une des fondatrices de la RAF, Ulrike Meinhof est également mise en avant sur le double registre de la théoricienne de l'organisation et son égérie. Son statut d'intellectuelle, son passé de journaliste et d'éditorialiste lui confèrent en effet un statut d'experte politique sachant manier avec aisance la rhétorique. Alors qu'elle demeure recherchée, *Le Monde* lui confère un rôle – déjà – classiquement féminin, à l'image de celui de Véronique dans *La Chinoise* de Jean-Luc Godard en 1967 :

« Comme dans les films policiers de la nouvelle vague, le rôle principal, à la tête de la bande, est attribué à une femme, jolie et mystérieuse [...]. Recherchée par toutes les polices allemandes, Ulrike Meinhof a constamment échappé aux pièges qu'on lui tendait et, pour le grand public tout au moins, elle commence à ridiculiser les forces de l'ordre de la République fédérale<sup>663</sup>. »

Après l'arrestation d'Andreas Baader, présenté comme « l'ennemi public n° 1 en RFA<sup>664</sup> », la presse s'accorde sur le statut de théoricienne d'Ulrike Meinhof, devenue « la véritable tête, et en tout cas la « théoricienne » de la guérilla<sup>665</sup> », « la théoricienne de la "Fraction Armée Rouge"<sup>666</sup> ». *Le Figaro* précise en outre la position politique de la jeune femme, promotrice de la violence révolutionnaire :

« Pour la théoricienne, Ulrike Meinhof, l'objectif était clair : créer un climat d'insécurité et démontrer aux "masses opprimées" qu'un petit groupe résolu peut impunément braver "l'État bourgeois", car les lois ne sont faites que pour "protéger les nantis de la convoitise des pauvres".

« Entreprise désespérée qui se poursuit pendant deux ans sans trouver le moindre écho dans les masses<sup>667</sup>... »

Ulrike Meinhof a en effet « développé la théorie de la "contre-violence"<sup>668</sup> », c'est-à-dire l'usage des mêmes armes que les adversaires désignés – l'État et le capitalisme – pour répondre à la violence dont ils disposent et qu'ils exercent de manière insidieuse ou spectaculaire. Cette théorie

<sup>662</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 17 juin 1972.

<sup>663</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 18 juillet 1971.

<sup>664</sup>Henri de Kergorlay, *Le Figaro*, 2 juin 1972.

<sup>665</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 2 juin 1972.

<sup>666</sup>Henri de Kergorlay, *Le Figaro*, 2 juin 1972.

<sup>667</sup>*Ibid.*

<sup>668</sup>*Le Monde*, 3 juin 1972.

est notamment diffusée en France par Françoise d'Eaubonne, écrivaine, écologiste et féministe radicale, qui rédige en 1978 un essai consacré à la contre-violence féminine, publié par une maison d'édition féministe. « C'est un des buts de la RAF [...] que d'obliger l'État à réagir avec tous ses moyens d'oppression afin de dévoiler sa nature profondément fasciste et de se montrer à ses propres masses tel qu'il est, et non sous les masques dérisoires de la démocratie<sup>669</sup> » écrit-elle. La presse ne cite cependant que très rarement les écrits d'Ulrike Meinhof. Elle se contente d'affirmer que sa maîtrise de la rhétorique militante fait d'elle un individu particulièrement dangereux :

« Baader est pris. Mais la "Fraction Armée Rouge" n'est pas pour autant décapitée. Sa tête politique, sa théoricienne, Ulrike Meinhof, court toujours. Et pour les autorités de Bonn, cette ancienne journaliste est sans doute l'adversaire le plus redoutable. Personnage sans compromission, logique jusqu'à l'absurde, elle est capable du pire. « Le trait qui domine son caractère est la rigueur. C'est par intransigeance, par fidélité à ses idées que cette ancienne militante pacifiste s'est muée à trente-quatre ans en une révolutionnaire irréductible<sup>670</sup>. »

Le constat est même amplifié après son arrestation le 15 juin 1972 puisqu'à la fonction de théoricienne s'adjoint celle d'égérie. Le quotidien communiste annonce simplement que « c'est à Langenhagen, dans la banlieue de Hanovre, que Ulrike Meinhof, n° 2 du groupe anarchiste "Baader-Meinhof", a été arrêtée jeudi soir<sup>671</sup> » quand *Le Monde* indique l'arrestation du « "cerveau" de la "bande à Baader"<sup>672</sup> », « véritable tête pensante du groupement<sup>673</sup> ». Son arrestation est en effet largement commentée puisqu'elle laisse espérer la fin des activités de la RAF selon l'adage qu'une organisation dont le « cerveau » est arrêté est une organisation décapitée. Le ton du *Figaro* diffère légèrement puisque, si Ulrike Meinhof est présentée comme « la femme la plus recherchée d'Allemagne<sup>674</sup> », elle apparaît aussi comme l'« égérie de la "bande à Baader"<sup>675</sup> », et, au masculin, « le maître à penser du groupe [qui] termine ainsi sa carrière d'anarchiste à l'âge de 38 ans<sup>676</sup> ». Après sa mort, le ton et les expressions restent les mêmes faisant d'elle « une des responsables du

---

<sup>669</sup>Françoise d'Eaubonne, *Contre-violence ou la résistance à l'État*, Paris, Tierce, 1978, p. 13-14. Elle poursuit : « La Fraction Armée Rouge a ouvert, et elle seule, un chemin qui nous concerne tout particulièrement en tant que femmes, non pas tant par la qualité exceptionnelle de celles qui y ont perdu la vie qu'en raison d'une prise de conscience totalisante, englobant pour la première fois la guerre contre la violence individuelle que chacune expérimente dans son quotidien, et la violence au plus haut niveau qui institutionnalise et reconduit celle-ci depuis des millénaires. » (p.16). La postface est signée Évelyne Le Garrec, écrivaine féministe d'origine allemande par sa mère, marquée par le passé collaborationniste de son père dont elle tire par la suite un récit, *La Rive allemande de ma mémoire* (Seuil, 1980).

<sup>670</sup>Édouard Thévenon, *Le Figaro*, 3 juin 1972.

<sup>671</sup>*L'Humanité*, 17 juin 1972.

<sup>672</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 17 juin 1972.

<sup>673</sup>*Ibid.*

<sup>674</sup>Henri de Kergorlay, *Le Figaro*, 17 juin 1972.

<sup>675</sup>*Ibid.*

<sup>676</sup>*Ibid.*

groupe anarchiste Baader<sup>677</sup> » ou « l'égérie de la "bande à Baader"<sup>678</sup> », « le cerveau du groupe<sup>679</sup> ». Pour *Le Figaro*, il est clair que cette mort « symbolise la fin d'un combat sans issue, menée par une poignée de déracinés politiques n'ayant trouvé refuge que dans la violence<sup>680</sup> ». Seul le quotidien *Libération* refuse d'adhérer à ce portrait de théoricienne, en appelant, pour signifier une proximité, la militante par son seul prénom : « La presse dit volontiers d'Ulrike qu'elle était "l'idéologue" du groupe Baader-Meinhoff [*sic*]. En fait, moins que celui d'une idéologue au sens classique du terme, l'itinéraire politique d'Ulrike est jalonné de prises de position<sup>681</sup> » et d'engagements multiples. Chose inédite, le journal décide alors de publier un extrait du texte collectif « La guérilla de l'individu métropolitain » prononcé par Ulrike Meinhof en septembre 1974 devant le tribunal : « On est un groupe de camarades qui ont décidé d'agir, de quitter le stade de la léthargie, du radicalisme verbal, d'assemblées, de réunions, de discussions toujours plus dépourvues d'objet, et de lutter<sup>682</sup>. » Ses déclarations devant les juges n'avaient jusqu'alors jamais été citées.

Plus âgée que les autres militants, Ulrike Meinhof apparaît donc incontestablement comme la figure féminine centrale de la RAF dans les colonnes de la presse française, en raison de sa double position d'intellectuelle et de femme participant à l'action armée. Une seconde figure féminine émerge, à un degré moindre, comme co-fondatrice de la RAF : Gudrun Ensslin, déjà condamnée à trois années d'emprisonnement avec Andreas Baader pour les incendies des grands magasins de Francfort, peine à laquelle elle s'est soustraite. Contrairement à Ulrike Meinhof, Gudrun Ensslin n'est pas un personnage public et fait l'objet d'une médiatisation nettement moins forte. Née en 1940 dans une famille protestante, étudiante en sciences humaines à Berlin, elle est présentée par l'ensemble de la presse française à travers son milieu familial. Les journalistes insistent ainsi, à partir du printemps 1972 où est diffusé un avis de recherche, sur le fait que son père est pasteur : « Curieux destin que celui de cette fille de pasteur qui, à treize ans, voulait devenir professeur et lisait gentiment la Bible, le soir, à ses cinq frères et soeurs<sup>683</sup> » souligne *Le Figaro*. La presse laisse en effet entendre que la rigueur morale du protestantisme dans laquelle Gudrun Ensslin a été élevée aurait dû la tenir éloignée du banc des accusés. Selon *Le Figaro*, il y a eu basculement, et presque envoûtement : « Gudrun Enssling [*sic*], 34 ans, est la fille d'un pasteur qui a préféré les sirènes de l'anarchisme absolu aux doux cantiques des fables évangéliques. Elle a longtemps vécu avec un

---

<sup>677</sup>*L'Humanité*, 10 mai 1976.

<sup>678</sup>*Le Figaro*, 10 mai 1976 et *France Soir*, 11 mai 1976.

<sup>679</sup>*Le Figaro*, 10 mai 1976.

<sup>680</sup>Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 10 mai 1976.

<sup>681</sup>P. B., *Libération*, 10 mai 1976.

<sup>682</sup>*Libération*, 10 mai 1976.

<sup>683</sup>Henri de Kergorlay, *Le Figaro*, 8 juin 1972.

éditeur gauchiste, fils d'un poète nazi, qui s'est suicidé aux barbituriques<sup>684</sup>. »

Sa comparution devant le tribunal de Stuttgart en mai 1975, avec Andreas Baader, Ulrike Meinhof et Jan-Carl Raspe, pour cinq meurtres, cinquante-quatre tentatives d'assassinat et une série d'attentats et attaques à main armée, est l'occasion de revenir sur sa vie et son parcours militants. Si la presse quotidienne s'étend peu sur ses origines, *Paris Match* indique pourtant qu'« elle en vaut la peine<sup>685</sup> », et que « l'histoire sera injuste avec elle, qui ne retiendra sur ses tablettes que les noms de Baader et Meinhoff [*sic*]<sup>686</sup> » :

« Sans Gudrun Ensslin, ces deux-là ne seraient rien. Fille d'un pasteur libéral de Stuttgart, ami des plus grands noms de la gauche allemande, compagne d'un garçon lecteur dans une maison d'édition berlinoise d'extrême gauche à qui elle a donné un fils, et qui se suicidera en 1971, cette brillante étudiante de lettres modernes de l'Université libre de Berlin, a milité dans tous les mouvements de protestation qui, à partir de 1966, agitent l'ancienne capitale du Reich<sup>687</sup>. »

Peu avant sa seconde arrestation, en juin 1972, *Le Figaro* rappelle qu'elle « avait autrefois milité dans les rangs du parti socialiste de Willy Brandt<sup>688</sup> », ce qui est inexact puisque Gudrun Ensslin a fait partie de l'Union des étudiants socialistes allemands (*Sozialistischer Deutscher Studentenbund*, SDS), exclu en 1961 du Parti social-démocrate d'Allemagne (*Sozialdemokratische Partei Deutschlands*, SPD) pour avoir refusé la voie réformiste du parti et dissout en 1970<sup>689</sup>. Sa rencontre avec Andreas Baader est présentée *a posteriori* comme annonciatrice de la naissance de la RAF :

« Longs cheveux blonds, une frange épaisse qui voile un beau regard profond, intelligente, cultivée, passionnée jusqu'à l'excès, c'est elle qui fait découvrir à Andreas Baader, Mao, Marcuse ou Carlos Marighiella, le théoricien de la "guérilla urbaine" en Amérique du Sud, dont l'œuvre deviendra le livre de chevet de la future Fraction Armée Rouge<sup>690</sup>. »

Deux ans plus tard, alors que l'« automne allemand » vient d'ébranler profondément la RFA et, plus largement, l'Europe, et que Gudrun Ensslin est découverte morte dans sa cellule, le magazine pointe une menace annoncée via le landau de son fils :

« C'est en 1967 que Gudrun Ensslin rencontre Andreas Baader. Elle en tombe aussitôt amoureuse et va transformer le beau garçon un peu mou en révolutionnaire. Elle a 27 ans à l'époque et elle est l'un des chefs exaltés de la S.d.s. (union des étudiants socialistes allemands) de Francfort [...]. Pendant ses premiers mois, le bébé aura,

---

<sup>684</sup>*Le Figaro*, 25 mai 1975.

<sup>685</sup>Jean-Claude Hallé, *Paris Match*, 24 mai 1975.

<sup>686</sup>*Ibid.*

<sup>687</sup>*Ibid.*

<sup>688</sup>Édouard Thévenon, *Le Figaro*, 3 juin 1972.

<sup>689</sup>Voir Christiane Kohser-Spohn, *Mouvement étudiant et critique du fascisme en Allemagne dans les années 1960*, Paris, L'Harmattan, 1999.

<sup>690</sup>Jean-Claude Hallé, *Paris Match*, 24 mai 1975.

attaché sur son landau, un tract disant : "Quand je serai grand, j'aurai toujours ma mitraillette avec moi. Pensez-y." Mais elle s'aperçoit très vite que, pour elle, la maternité est un piège. Elle confie le petit Félix à sa mère et, suivie par Baader, décide de passer à l'action<sup>691</sup>. »

La presse quotidienne ne s'attarde pourtant pas sur la situation de mère de Gudrun Ensslin, à la différence d'Ulrike Meinhof. En dépit de son passé judiciaire, elle demeure dans l'ombre de ce que l'on surnomme le « groupe Baader-Meinhof » ou la « bande à Baader ». Ses activités militantes précédentes sont peu évoquées par les journalistes qui préfèrent mettre en avant sa relation avec Andreas Baader. Au lendemain de son arrestation, *Le Monde* la présente ainsi comme « sa complice et amie [...] qui appartient, elle aussi, au "noyau" de la bande<sup>692</sup> ». Pour *Le Figaro*, elle est « l' "âme damnée" de Baader<sup>693</sup> », c'est-à-dire celle qui l'a initié aux théories révolutionnaires. Son rôle logistique est également mis en avant. Elle se rapproche en cela d'Ulrike Meinhof, comme le souligne *Paris Match* en 1975 :

« C'est Gudrun Ensslin qui, passée dans la clandestinité, saura à quelles portes amies frapper, à quelles bourses sympathisantes faire appel, chez quels compagnons disparaître. Elle tissera ainsi le réseau de complicités qui permettra à la bande d'échapper pendant deux ans à la plus forte mobilisation policière de la République fédérale allemande.

« C'est sa personnalité enfin, et non celle d'Andreas Baader, qui séduira une des journalistes les plus douées de sa génération, plume de choc du mensuel érotico-gauchiste de Hambourg "Konkrett" [*sic*] : Ulrike Meinhof, mariée, mère de jumelles, et qui cèdera à son tour, au vertige de la clandestinité en mettant son talent au service de la Révolution<sup>694</sup>. »

Alors que la RAF vient de revendiquer un second assassinat pour l'année 1977, les propos d'un journal comme *Le Figaro* se durcissent à son encontre, mêlant commentaires moraux et jugements de valeur pour faire de Gudrun Ensslin celle par qui le mal est arrivé :

« Fille de pasteur, dévergondée, être écorché vif et hystérique, [elle] manifeste très vite son absolutisme révolutionnaire et un excellent sens de l'organisation. C'est elle qui introduit Andreas Baader – playboy paresseux et inculte, fier à bras friand de bagarres – dans les cercles anarchistes où son penchant pour la violence et la destruction gratuite trouvera un semblant de justification idéologique<sup>695</sup>. »

Cette dimension n'est cependant pas mise en avant par *Le Monde* et *L'Humanité* qui insistent sur son implication dans la RAF, mais peu dans la libération d'Andreas Baader qui marque la naissance de l'organisation. Elle est ainsi considérée comme la « numéro trois sur la liste officielle qui compte

<sup>691</sup> *Paris Match*, 4 novembre 1977.

<sup>692</sup> Jean Wetz, *Le Monde*, 9 juin 1972.

<sup>693</sup> Henri de Kergorlay, *Le Figaro*, 8 juin 1972.

<sup>694</sup> Jean-Claude Hallé, *Paris Match*, 24 mai 1975.

<sup>695</sup> Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 2 août 1977.

encore une quinzaine de terroristes en liberté<sup>696</sup> » et « l'une des militantes les plus actives du groupe "Baader-Meinhoff" [*sic*]<sup>697</sup> ». Dans la hiérarchie établie par la presse, derrière Andreas Baader, présenté comme le chef de l'organisation, « elle occupait la troisième place sur la liste des terroristes recherchés, la seconde revenant à la journaliste Ulrike Meinhoff [*sic*]<sup>698</sup> ». Elle apparaît alors presque dans l'ombre de cette dernière, présentée comme l'intellectuelle et le cerveau de la RAF alors que son passé militant et son parcours étudiant jusqu'en doctorat de lettres attestent sa maîtrise de la rhétorique et des théories révolutionnaires. La presse ayant construit la RAF comme un groupe bicéphale, personnalisé autour d'Andreas Baader et Ulrike Meinhof, Gudrun Ensslin est renvoyée au rôle de « seconde "héroïne" de cette organisation<sup>699</sup> ». Sa relation intime avec Andreas Baader explique en partie la moindre médiatisation dont elle fait l'objet, alors que les mêmes faits sont reprochés à Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Ulrike Meinhof. Ces dernières apparaissent donc nettement comme les personnalités majeures de la RAF, bien qu'elles n'aient participé à des actions violentes qu'entre 1970 et 1972. Figures tutélaires, elles incarnent le double rôle de meneuse et d'égérie de l'organisation tout au long de la décennie 1970.

### 2.2.2.b Des femmes érotisées

Une troisième dimension complète le tableau médiatique les concernant : celui de la sexualité, largement exploitée par *Le Figaro* et *Paris Match*. Ce registre est mobilisé en premier lieu à propos d'Ulrike Meinhof, mais pas au sujet de son physique : qu'elle porte de larges lunettes et présente un visage enrobé sur l'avis de recherche diffusé, ou apparaisse amaigrie au moment de son arrestation, « vêtue de noir des pieds à la tête [...], la peau sur les os<sup>700</sup> », elle ne correspond pas aux canons de la beauté féminine, mais colle avec les stéréotypes de l'intellectuelle. Alors qu'elle est activement recherchée par la police ouest-allemande, *Le Figaro* la désigne en effet comme « ex-rédactrice d'un hebdomadaire érotico-révolutionnaire "Konkret"<sup>701</sup> ». Journal de la gauche contestataire, *Konkret* se veut au croisement de la politique et de la culture. Les éditoriaux signés par Ulrike Meinhof affirment des positions politiques fermes et de plus en plus radicales, notamment autour de la légitimité du recours à la violence. Le directeur du journal, Klaus Röhl entend surfer sur la vague de la révolution sexuelle en publiant des photographies, y compris en couverture, de femmes dénudées, ce que rejette Ulrike Meinhof, qui est également son épouse. Elle refuse en effet de mêler politique

<sup>696</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 3 juin 1972.

<sup>697</sup>*L'Humanité*, 8 juin 1972.

<sup>698</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 9 juin 1972.

<sup>699</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 17 juin 1972.

<sup>700</sup>Henri de Kergorlay, *Le Figaro*, 17 juin 1972.

<sup>701</sup>Henri de Kergorlay, *Le Figaro*, 26 mai 1972.



et érotisme, renvoyant l'argument de la libération sexuelle à celui de l'exploitation sexuelle des femmes. Car cette conception de l'érotisme ne se décline qu'au masculin.



Illustration 4: *Konkret*, décembre 1970

*Le Figaro*, attaché aux valeurs morales traditionnelles, semble lui reconnaître cela comme une qualité, tout en l'infantilisant, celle-ci étant nommée uniquement par son prénom : « L'intransigeante Ulrike ne pouvait supporter les concessions de "Konkret" qui, pour assurer sa stabilité financière, exploitait la "vogue du sexe" au lieu de se consacrer entièrement à la lutte politique<sup>702</sup>. » Cet usage dans les colonnes d'un journal conservateur n'a effectivement pas la même signification que dans celles du quotidien né dans le sillage de l'après 68. Si *Libération* semble approuver la décision de la journaliste, c'est parce qu'elle correspond à une ligne politique cohérente à ses yeux et fait écho aux orientations du journal, en particulier concernant toutes les formes de sexualité, y compris déviantes et criminalisées, qui vient d'opter pour le « gauchisme culturel<sup>703</sup> » au détriment des questions politiques *stricto sensu*. Le quotidien le rappelle au moment de sa mort : « Ulrike quitte son mari. Le différend porte en partie sur le fait que Roehl veut transformer *Konkret* en revue pornographique de gauche [...]. Ulrike, profondément intéressée par l'évolution de la gauche extra-parlementaire, se radicalise peu à peu<sup>704</sup>. » Ulrike Meinhof est ainsi réassignée aux choix rédactionnels du journal

<sup>702</sup>Édouard Thévenon, *Le Figaro*, 3 juin 1972.

<sup>703</sup>Pierre Rimbert, *Libération de Sartre à Rothschild*, op. cit., p. 34.

<sup>704</sup>P. B., *Libération*, 10 mai 1976.

pour lequel elle a travaillé durant les années 1960 qui, non seulement ne sont pas de son fait, mais qu'elle désapprouve. Son engagement politique s'en trouve en retour quelque peu brouillé.

Le cas de Gudrun Ensslin est plus significatif encore puisqu'elle est personnellement visée par le registre de l'érotisation. Au cours du procès de mai 1975 dans lequel elle est co-accusée avec Andreas Baader, Ulrike Meinhof et Jan-Carl Raspe d'une série d'attentats et d'attaques à main armée, *Le Figaro* signale, pour insister sur son dévoiement, qu'« elle a même tourné en 1967 un film pornographique<sup>705</sup> ». L'information est exacte et doit être mise en relation avec l'essor inédit du marché de l'érotisme dans les pays occidentaux<sup>706</sup>. Symbole : le film *Emmanuelle*, sorti en 1974, dans lequel Sylvia Kristel, partiellement dévêtue dans un fauteuil en rotin, un collier de perles à la main, incarne l'archétype de la « femme libérée », expérimentant de multiples pratiques sexuelles et qui déclenche un vaste débat autour de la censure cinématographique alors que le film rencontre un grand succès en salles (plus de trois millions d'entrées)<sup>707</sup>. Il faut y ajouter la déclinaison française du magazine américain *Playboy*, lancée en 1973 par Daniel Filipacchi. Si les images de femmes dévêtues ou lascives se banalisent, elles n'en sont pas moins considérées comme un signe de débauche, à la fois stigmatisées et fascinantes. Baptiste Coulmont explique en ce sens la transformation « au fur et à mesure des années 70, [des] sex-shops d'emblèmes de la libération sexuelle en symboles de la misère sexuelle<sup>708</sup> ».

*Paris Match*, racheté en 1976 par le même Daniel Filipacchi, consacre vingt-cinq pages au tragique dénouement de l'« automne allemand » dans son édition du 4 novembre 1977. Deux concernent spécifiquement Gudrun Ensslin, retrouvée morte dans sa cellule quelques jours plus tôt. Photographie de la jeune femme dénudée à l'appui, l'article est titré : « Gudrun. Sa complice était passée du porno à la révolte<sup>709</sup>. » Les lecteurs de l'hebdomadaire au plus fort tirage découvrent ainsi, en pleine page, la poitrine de la jeune femme, agrémentée de la légende « La belle Gudrun, au

---

<sup>705</sup>*Le Figaro*, 25 mai 1975.

<sup>706</sup>Voir Baptiste Coulmont avec Irene Roca Ortiz, *Sex-shops : une histoire française*, Paris, Dilecta, 2007 ; Laurent Martin, « Jalons pour une histoire culturelle de la pornographie en Occident », *Le Temps des médias*, n° 1, 2003, p. 10-30 ; Janine Mossuz-Lavau, *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-2002)*, éd. revue et augmentée, Paris, Payot, 2002 (1991).

<sup>707</sup>Voir François Jouffa et Tony Crawley, *L'âge d'or du cinéma érotique et pornographique : 1973-1976*, Paris, Ramsay, 2003, p. 26. Laurent Martin signale que « l'année 1975 marque un tournant : 43 films érotiques et pornographiques dépassent les 50 000 entrées ; le genre draine 25 % de la fréquentation des salles obscures. Ce phénomène s'accompagne d'un début de reconnaissance publique. En mai, lors du festival de Cannes, est présenté pour la première fois un film pornographique, *Exhibition*, de Jean-François Davy. », dans « Jalons pour une histoire culturelle... », *op. cit.*, p. 10-30.

<sup>708</sup>Baptiste Coulmont avec Irene Roca Ortiz, *Sex-shops...*, *op. cit.*, p.85.

<sup>709</sup>*Paris Match*, 4 novembre 1977. La même photographie est également publiée en première page de l'hebdomadaire des faits divers criminels, *Détective*, du 27 octobre 1977 sous le titre « L'égérie de la Bande à Baader une ex-vedette du "porno" ». Pour protester contre la publication de cette photographie, des militantes féministes éditent une contre-affiche accompagnée du texte : « Nous déclarons l'état de grossesse permanent qui donnera naissance au monstrueux, au mutant, à tout ce qui vous fera peur car notre désir profond est d'ébranler votre ordre ». Voir en annexe.

temps où étudiante en philo elle tournait dans des films pornographiques<sup>710</sup> ». Le court texte qui l'accompagne précise qu'étudiante, elle vivait « de la bourse accordée par la Fondation du peuple allemand pour l'Étude et de ses cachets d'actrice dans des films pornographiques<sup>711</sup> ».



Illustration 5: *Paris Match*, 4 novembre 1977

Ainsi exposée, Gudrun Ensslin se trouve à la fois réifiée, renvoyée au statut d'objet sexuel par l'intermédiaire de l'exposition de son corps, d'autant plus dangereuse que sa participation à un film érotique démontre vice et perversion. La publication de cette photographie après sa mort peut alors être lue comme la reconstruction *a posteriori* d'un parcours déviant ou anormal, aussi bien sur le plan sexuel que militant, le premier déterminant le second.

Outre Ulrike Meinhof et Gudrun Ensslin, des allusions sexuelles sont également présentes pour évoquer les militantes de la « seconde génération » de la RAF, et plus particulièrement les femmes mises en cause dans les assassinats de l'année 1977. Cette fois, le propos est élargi à l'ensemble des militantes que *Le Figaro* désigne par l'expression « les "polit-play-girls" du terrorisme<sup>712</sup> ». Le terme fait référence au magazine *Playboy* qui dévoile chaque mois des femmes sexuellement appétissantes – la célèbre *Playmate* – pour le lectorat masculin visé<sup>713</sup>. *France Soir* s'est également

<sup>710</sup> *Paris Match*, 4 novembre 1977.

<sup>711</sup> *Ibid.*

<sup>712</sup> Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 3 août 1977.

<sup>713</sup> Et non à son équivalent féminin, *Playgirl*, présentant des photographies d'hommes dénudés, publié pour la première fois aux États-Unis en 1973 et cinq ans plus tard en France.

positionné sur ce créneau en publiant, en page 3, la photographie d'une jeune femme dévêtue, dans une position suggestive, assortie de commentaires allusifs, voire scabreux. Les références érotiques ont en effet bonne presse en France dans la deuxième moitié des années 1970. Le même journaliste emploie ainsi la métaphore d'« universelle "araignée" du terrorisme<sup>714</sup> » pour désigner Susanne Albrecht qui, tel l'insecte, a tissé une toile pour sa proie en usant de ses charmes. La mante religieuse n'est pas loin.



Illustration 6: Couverture de  
Gérard de Villiers, *Guêpier en  
Angola*, collection SAS, 1975

L'érotisation des femmes en armes est réaffirmée, rappelant la mode des romans en livre de poche *SAS* de Gérard de Villiers mettant en scène, depuis 1965 et à raison de quatre titres par an, les frasques d'un agent des services secrets américains à travers le monde sur fond d'exotisme, de violence et de sexe<sup>715</sup> :

« Toujours des femmes, le doigt sur la détente. Angela Luther, qui fut institutrice avant d'aller elle-même à l'école des Palestiniens, a créé la devise des play-girls du "milieu" : "Nous couchons avec nos mitraillettes". Gudrun Ensselin [*sic*], emprisonnée à Stuttgart, a donné la consigne de tir en juin 1973 : "C'est mieux de fusiller un juge que d'en être

<sup>714</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 3 août 1977.

<sup>715</sup>Signalons la seule étude sur le sujet : Jacqueline Rémy Hospital, *La série S.A.S. de Gérard de Villiers : un cas de littérature populaire (1965-1997)*, thèse de littérature française sous la dir. de Christiane Moatti, Université Paris III, 1999. La série est éditée par Plon/Presses de la cité.

un<sup>716</sup>." »

La référence au caractère phallique des armes est manifeste. La référence à cette série de romans d'espionnage est d'autant plus pertinente que les couvertures représentent systématiquement une femme munie d'une arme à feu dans une position lascive, au-dessus de titres comme « Furie à Belfast » (1974) ou « Mission impossible en Somalie » (1977). Elle peut en outre ne pas surprendre en raison de l'anticommunisme latent dans ces livres, rejoignant ainsi les positions du journal de Robert Hersant. La citation de Gudrun Ensslin permet en quelque sorte de « boucler la boucle », c'est-à-dire de faire le lien entre l'ensemble des militantes de la RAF par le biais d'éléments à caractère sexuels. Et non politiques.

### 2.2.2.c Des femmes particulièrement dangereuses

L'implication de femmes dans une organisation violente est ainsi présentée par la presse comme un élément de danger supplémentaire. Dès 1972, après les arrestations de Gudrun Ensslin et Ulrike Meinhof, *Le Monde* désigne la RAF comme une « organisation où les "Bonnie" paraissent avoir joué un rôle bien plus grand que les "Clyde"<sup>717</sup> », sans pour autant les nommer. Les attentats sanglants de l'année 1977 sont l'occasion de l'affirmer plus fermement, notamment dans les colonnes du *Figaro*. Selon le journal, les femmes sont partout, puissantes et dangereuses, presque insaisissables. Jean-Paul Picaper tente ainsi d'expliquer le phénomène d'un point de vue sexué :

« Elles sont souvent animatrices de la guérilla métropolitaine : moins soucieuses de leur propre sécurité, moins empêtrées de théories et de "doute intellectuel" que les hommes, plus habiles ou rusées dans l'intrigue, la mise en scène et le déguisement, elles galvanisent, fanatisent, exaltent leurs comparses<sup>718</sup>. »

L'importante présence féminine, autant du point de vue numérique que symbolique, interpelle des deux côtés du Rhin puisque l'hebdomadaire à grand tirage *Der Spiegel* consacre sa couverture aux « femmes terroristes » (*die Terroristinnen*) sur le visage en gros plan de Susanne Albrecht en rouge et noir et un dossier au thème des femmes et de la violence (*Frauen und Gewalt*), un sujet présenté comme « quelque chose d'irrationnel » (*etwas irrationales*)<sup>719</sup>. L'analyse de Gilda Zwerman insiste d'ailleurs sur la position éminemment transgressive qu'occupent les militantes d'organisations violentes<sup>720</sup>. Les journalistes français, s'ils ne s'inspirent peut-être pas directement de ce magazine,

<sup>716</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 6 août 1977.

<sup>717</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 17 juin 1972.

<sup>718</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 3 août 1977.

<sup>719</sup>*Der Spiegel*, 8 août 1977.

<sup>720</sup>Gilda Zwerman, « Mothering on the Lam: Politics, Gender Fantasies and Maternal Thinking in Women Associated with Armed, Clandestine Organizations in the United States », *Feminist Review*, n° 47, 1994, p. 33-56, p. 35.

partagent largement le constat de leurs confrères allemands. *Le Figaro* constate ainsi qu'« un terroriste allemand sur deux est une femme<sup>721</sup> » :

« Des visages de femmes crispées, ingrats presque, et non plus les habituelles rondeurs de l'éternel féminin, tapissent depuis dimanche les kiosques à journaux d'Allemagne [...]. Les femmes revolver de la "troisième génération" – moins de trente ans en général – sont plutôt les émules de Leila Khaled que d'Ulrike Meinhof. Formée par la "vieille gauche" des années 50 et 60, celle-ci dégringola de l'idéalisme politique au crime puis au suicide. Une gauche qui ne reconnaît plus ses fils, ni surtout ses filles<sup>722</sup>.»

Par « troisième génération », *Le Figaro* désigne en réalité les militantes de la « seconde génération » de la RAF<sup>723</sup>, impliquées dans les assassinats de 1977, entendant rattacher les attentats du moment à la nébuleuse du terrorisme international. Le point de vue du journal peut être lu à la lumière de la participation de ressortissantes ouest-allemandes à des opérations pilotées par Carlos et liées à la situation au Moyen-Orient. C'est notamment le cas de Gabriele Kröcher-Tiedemann, une des cinq détenus libérés en échange de Peter Lorenz, en mars 1975, identifiée pour sa participation à la prise d'otages du siège de l'OPEP à Vienne en décembre 1975<sup>724</sup>, Inge Viett ou Ingrid Siepmann. La menace s'en trouve donc d'autant plus accrue.

L'attention des journalistes français se révèle donc particulièrement sensible à l'implication de femmes dans les multiples déclinaisons de la violence révolutionnaire qui marque la décennie 1970 outre-Rhin. Les avis de recherche, quasi-paritaires, et les témoins des attentats et attaques à main armée mettent en évidence la réalité d'un engagement présenté comme hors normes. Ces femmes incarnent en effet une double déviance, une double transgression, du point de vue pénal et sexué, et le symptôme d'un vacillement de la société ouest-allemande. Si, du point de vue des stéréotypes, les femmes sont généralement considérées comme les garantes de la paix sociale, les militantes allemandes sont d'emblée considérées par la presse française comme l'incarnation même de la radicalisation et de ses dangers.

S'expliquant par le poids de l'histoire liant les deux pays et la proximité géographique, l'intensité de la couverture médiatique française à l'égard de la radicalisation militante qui se manifeste outre-Rhin révèle également les craintes de contagion possible dans l'Hexagone. L'escalade de la violence qui s'opère au cours des années 1970 et qui culmine en 1977 – autour de l'enlèvement de Hanns-Martin Schleyer – est régulièrement relatée, avec des nuances, par la presse française qui désigne,

---

<sup>721</sup>*Ibid.*

<sup>722</sup>*Ibid.*

<sup>723</sup>La « troisième génération » de la RAF sera évoquée dans la deuxième partie en raison de ses liens avec Action directe.

<sup>724</sup>Hans-Joachim Klein, qui a participé à cette opération, en fait le récit dans *La mort mercenaire. Témoignage d'un ancien terroriste ouest-allemand*, Paris, Seuil, 1980 (1979).

presque systématiquement la responsabilité de la RAF pour l'ensemble des actions violentes commises en RFA. Cette confusion et ce manque de lisibilité, qui peut être expliqué par le manque d'informations dont disposent les journalistes, concourent à accroître l'ampleur du phénomène violent qui, tel « l'Hydre de Lerne<sup>725</sup> », s'étend et se régénère, demeurant ainsi insaisissable, en dépit des nombreuses arrestations réalisées par les autorités allemandes, plongées dans une situation de bras de fer avec celles et ceux qui se réclament de la guérilla urbaine. La presse insiste d'ailleurs longuement sur la mixité constatée dans les multiples déclinaisons de la violence révolutionnaire. Elle apparaît donc comme un phénomène résolument inédit, à la fois du point de vue de sa matérialité et son intensité, de sa durée, par vagues successives, et de sa mixité.

## Conclusion du chapitre

L'intérêt de la presse quotidienne nationale française pour le voisin ouest-allemand confronté à la violence révolutionnaire dans des proportions inédites se révèle manifeste. Les journaux français témoignent en effet d'une attention soutenue pour les multiples actualités liées aux organisations révolutionnaires violentes qui s'agitent de l'autre côté du Rhin tout au long de la décennie 1970.

De la création de la RAF en mai 1970 à l'« automne allemand » de 1977, la presse française s'attache, avec quelques nuances, à rendre compte des différentes étapes de la radicalisation militante. Elle traite ainsi de l'ensemble de la chaîne du phénomène de « guérilla urbaine », c'est-à-dire aussi bien des attentats et de leur revendication systématique que des nombreux épisodes judiciaires. Les différentes organisations se trouvent d'ailleurs régulièrement amalgamées derrière le sigle de la RAF, et ce, tout au long de la période. La signature exacte des actions violentes importe finalement peu. Cette organisation est en effet érigée en symbole du phénomène violent qui marque profondément la décennie, occupant un rôle de paravent à l'égard des autres organisations violentes, confondues ou éclipsées derrière le sigle de l'étoile rouge à cinq branches barrée d'un fusil-mitrailleur. Il en ressort que les journaux français s'accordent à faire de la violence révolutionnaire un phénomène marquant de la RFA des années 1970. L'année 1977 occupe une place à part puisqu'elle provoque une couverture médiatique inédite jusqu'alors de la part de la presse française, aussi bien au sujet de la violence révolutionnaire que pour la jeune RFA. Le cas ouest-allemand bouscule en effet les logiques habituelles de l'événement : au-delà son caractère imprévisible, c'est sa durée – effective et médiatique – qui atteste de la situation de crise d'une ampleur inédite depuis

---

<sup>725</sup>Manuel Lucbert, *Le Monde*, 8 septembre 1977.

la fin de la Seconde Guerre mondiale. Malgré quelques nuances, le constat vaut pour l'ensemble du corpus de presse quotidienne nationale mobilisé.

La participation féminine à l'exercice de la violence révolutionnaire constitue le second élément qui ressort de l'analyse de la presse quotidienne nationale française. Là encore, le phénomène passe pour inédit aux yeux des journalistes français. Cette féminisation est largement soulignée comme un trait caractéristique de la violence révolutionnaire telle qu'elle se décline aux quatre coins du globe à partir des années 1960 et est perçue, à ce titre, comme la démonstration de la gravité de la situation à laquelle est confrontée le voisin ouest-allemand. En outre, le traitement du cas ouest-allemand permet de déplacer les lignes politiques des différents journaux sur un terrain où la chancellerie est tenue par les socialistes alors que le pouvoir politique en France est détenu par la droite. La médiatisation hexagonale des déclinaisons de la violence révolutionnaire outre-Rhin recouvre donc également, en partie, les divergences politiques et invite à porter un éclairage sur les analyses françaises du phénomène.



## CHAPITRE 3 : LECTURES FRANÇAISES DE LA VIOLENCE OUTRE- RHIN

---

Au-delà de la matérialité des événements relatés dans la presse française, les déclinaisons de la violence révolutionnaire outre-Rhin sont l'occasion, pour les différents journaux, de dépasser la dimension purement factuelle pour affirmer des prises de position aussi bien sur la violence en elle-même et la rhétorique mobilisée par laRAF que sur l'attitude des autorités allemandes et les dispositifs pénaux mis en place. De ce point de vue, la presse française donne à voir les mécanismes extérieurs de régulation sociale qu'il convient de mettre en lumière. L'effet miroir se révèle d'autant plus pertinent que la radicalisation militante concerne également la France, aussi bien du point de vue de l'appareil théorique que pratique. Deux grands types de discours – non exclusifs – peuvent être repérés : celui de l'expression d'une solidarité de circonstance autour de la question pénale et celui d'une large condamnation de la violence révolutionnaire. Si, dans le premier cas, la situation des militants emprisonnés de la RAF peut ainsi être à l'origine de diverses manifestations de solidarité en France, la presse française condamne dans sa très grande majorité les actions violentes d'une organisation clandestine comme la RAF.

Les lectures journalistiques, et notamment les tentatives de recherche des causes, révèlent l'état des mentalités aussi bien à l'égard des normes politiques et militantes que des représentations de l'identité allemande. Si l'on ne saurait calquer la situation ouest-allemande sur celle de sa voisine, certains points communs, factuels ou intellectuels, peuvent néanmoins être repérés et analysés. Ces prises de position éditoriales sur la violence révolutionnaire doivent également être mises en perspective avec les enjeux politiques de l'époque, des stéréotypes nationaux et du poids du passé récent de l'histoire des deux pays. Dans cette perspective, il convient d'analyser les perceptions et expressions d'opinion développées dans la presse quotidienne nationale française au sujet de ces formes de violence et des réponses pénales qui y sont apportées par les autorités allemandes. Si l'ensemble de la presse s'accorde pour condamner la violence, quelles que puissent en être les motivations, les discours sont cependant loin d'être uniformes puisqu'une certaine solidarité peut s'exprimer dans les colonnes des journaux autour des formes de la répression. La violence révolutionnaire recouvre alors des actions dont la dimension s'avère double puisqu'elle concerne à la fois celle de l'action clandestine et celle de l'espace pénal. Cette dernière déplace d'ailleurs l'attention médiatique dès 1974 vers les réponses apportées par les autorités ouest-allemandes au

phénomène violent alors que les militants et partisans des organisations clandestines entendent faire de l'espace carcéral un front de lutte supplémentaire. Les discours médiatiques français ne concernent alors pas tant la matérialité de la violence révolutionnaire que la situation judiciaire et carcérale des militants de la RAF. La large condamnation des actions violentes s'appuie sur différents registres, relevant aussi bien d'une critique en termes politiques que moraux. L'histoire récente commune aux deux pays occupe par ailleurs une place toute particulière dans l'analyse du phénomène violent. En outre, le miroir allemand offre un reflet des questions contemporaines qui intéressent – ou bouleversent – également la société française : le mythe de la dangerosité germanique est ainsi aussi bien rejoint par les craintes d'une nouvelle dérive totalitaire outre-Rhin, trente ans après la fin du III<sup>e</sup> Reich, que par les inquiétudes suscitées par les aspirations égalitaires des mobilisations féministes.

### 3.1 Des formes de solidarité limitées

La presse française exprime ou relaie de multiples formes d'expression de solidarité envers les militants d'organisations clandestines confrontés à la répression. L'ensemble des journaux, avec de fortes nuances, donne ainsi à lire des réactions témoignant d'une certaine empathie spécifique à la situation ouest-allemande, en fonction des événements, à partir de 1974. Ces manifestations de solidarité s'inscrivent non pas sur le terrain des activités violentes, mais dans le cadre des processus de régulations sociales mis en œuvre par l'État, à travers ses politiques judiciaires, policières et pénitentiaires. La période coïncide en effet avec « le processus d'élaboration de la loi pénitentiaire caractérisant la configuration allemande, synonyme d'une quête d'un État de droit enfin réalisé<sup>726</sup> ». Elles peuvent être de circonstance, en réaction aux réponses pénales apportées par les autorités au phénomène violent, sans pour autant signifier l'adhésion aux théories et aux pratiques violentes. Elles peuvent également exprimer une sympathie partielle ou totale avec les militants emprisonnés à partir d'affinités morales et politiques. Comme le souligne Dominique Linhardt, « la prison, plutôt que de clore l'affrontement, en a ouvert une gamme de possibilités nouvelles qui l'ont relancé sous d'autres modalités<sup>727</sup> ».

---

<sup>726</sup>Grégory Salle, *La part d'ombre de l'État de droit. La question carcérale en France et en République fédérale d'Allemagne depuis 1968*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2009, p. 77.

<sup>727</sup>Dominique Linhardt, « Réclusion révolutionnaire. La confrontation en prison entre des organisations clandestines révolutionnaires et un État – le cas de l'Allemagne dans les années 1970 », *Cultures & Conflits*, n° 55, 2004. En ligne : <http://conflits.revues.org/index1588.html>.

### 3.1.1 Stammheim : prison-tribunal

De tous les procès qui ont concerné des militants de la RAF, celui qui s'ouvre à Stammheim le 21 mai 1975 est certainement le plus symbolique. Andreas Baader, Gudrun Ensslin, Ulrike Meinhof et Jan-Carl Raspe sont en effet présentés au tribunal de Stuttgart dans des conditions inédites puisque la salle d'audience a été spécialement construite aux abords de la prison dans laquelle les militants de la Fraction Armée rouge sont détenus. Si la presse française n'a pas témoigné d'intérêt particulier à l'égard des précédents procès, il en va tout autrement celui de Stammheim-Stuttgart, « considéré comme le plus important procès d'après-guerre en Allemagne depuis Nuremberg<sup>728</sup> ». Cependant, en raison de l'extrême longueur du procès – il va durer deux ans, en discontinu –, l'intérêt des journaux français envers ce feuilleton judiciaire se manifeste en pointillés, selon l'attitude des accusés et les temps forts du procès.

#### 3.1.1.a Un feuilleton judiciaire

La presse annonce la tenue du procès au début du mois de février. Par une simple brève, *Le Monde* signale ainsi que le procès des quatre membres de la RAF « s'ouvrira le 21 mai à Stuttgart, sous l'inculpation d'avoir perpétré six attentats à la bombe, au cours desquels quatre personnes ont péri, cinquante-quatre tentatives de meurtres, des attaques contre des banques à Berlin-Ouest et à Kaiserslautern et des cambriolages dans des mairies, où des documents et des cachets ont été volés<sup>729</sup> ». Il faut signaler que la brève cite en premier lieu Ulrike Meinhof et Gudrun Ensslin, puis Andreas Baader et Jan-Carl Raspe, ce qui peut-être lu comme une marque de galanterie journalistique. La veille de l'ouverture, *L'Humanité* met en avant le coût prévu pour la tenue de ce procès :

« Le procès de la "Bande à Baader", un groupuscule d'anarchistes, s'ouvrira mercredi à la cour d'appel de Stuttgart. Un millier de témoins seront appelés à déposer pour ce procès, considéré comme le plus grand de l'histoire de la RFA. Prévu pour durer 18 mois, il coûtera une vingtaine de millions de francs<sup>730</sup>. »

*Libération* se fait plus critique au sujet du bâtiment spécialement conçu pour les militants de la RAF, désigné comme « un monument culturel de l'impérialisme<sup>731</sup> », photographie à l'appui. Le tribunal est en fait un imposant bloc de béton, dépourvu de fenêtres et entouré de fils barbelés qui est présenté comme un symbole du traitement d'exception mis en œuvre pour ceux que le journal

<sup>728</sup>Anne Steiner et Loïc Debray, *RAF. Guérilla urbaine en Europe occidentale*, op. cit., p. 49.

<sup>729</sup>*Le Monde*, 6 février 1975.

<sup>730</sup>*L'Humanité*, 20 mai 1975.

<sup>731</sup>*Libération*, 21 mai 1975.

considère comme « condamnés d'avance<sup>732</sup> » :

« C'est le procès de quatre "enfants de Hitler et de Coca Cola", de deux hommes et de deux femmes qui ont voulu aller au bout de leur engagement théorique et pratique en prenant les armes contre ce qu'ils appellent "l'impérialisme". Mot abstrait ? À voir le bâtiment spécial où ils seront jugés (le procureur général Buback, quelques jours après la "prise" de Ulrike Meinhof en juin 1972, disait déjà qu'elle ne pourrait qu'être condamnée à la prison à vie), on comprendra peut-être ce qu' "impérialisme" veut dire<sup>733</sup>. »

*Le Figaro* signale un « état de siège à Stuttgart pour le procès Baader<sup>734</sup> » pour lequel trois journalistes sont mobilisés. « C'est un procès extraordinaire qui commence aujourd'hui à Stuttgart, écrivent-ils, tout concourt à faire de ce mercredi 21 mai une journée hors du commun dans la jeune histoire de la République fédérale d'Allemagne<sup>735</sup>. » Ce procès est d'autant plus attendu que « depuis 1970, [les accusés] défrayent la chronique policière et politique de la République fédérale<sup>736</sup> ». Malgré leur arrestation en juin 1972, et contrairement aux dires des autorités, « les actes de terrorisme n'ont pas cessé pour autant. Ils se sont mêmes amplifiés, à l'approche du procès<sup>737</sup> » souligne *Le Monde*, alors que la RFA connaît son premier assassinat politique revendiqué par le Mouvement du 2 Juin, en novembre 1974, sur la personne du président de la Cour suprême de Berlin, Günter von Drenkmann. *Le Figaro* décrit la première journée de ce procès historique à plus d'un titre :

« À l'heure militaire, un groupe de sept personnes débouche d'un grand mur badigeonné de blanc sur le côté droit de la salle, et s'assied sur les banquettes des accusés. Deux femmes au teint terreux, maigres, le visage blafard comme dans des films de Dreyer. Et puis deux hommes assez fantomatiques qui, c'est visible, se ressentent encore de leur longue grève de la faim. Ce sont Ulrike Meinhof, Gudrun Enssling [*sic*], Andreas Baader et Jan-Karl Raspe.

« [...] Pas un mot dans une salle comble. Pas un geste. Pas un cri. Presque un procès ordinaire<sup>738</sup>. »

Le spectacle est pourtant de courte durée puisque le procès est ajourné, comme l'indique le quotidien communiste, « au 30 mai à la demande de la défense pour des motifs de procédure<sup>739</sup> », constatant « des mesures extraordinaires de sécurité<sup>740</sup> » aux « abords du tribunal [...] surveillés nuit

---

<sup>732</sup>*Ibid.*

<sup>733</sup>*Ibid.*

<sup>734</sup>Baudouin Bollaert, Pierre Macaigne et Vera Kornicker, *Le Figaro*, 21 mai 1975.

<sup>735</sup>*Ibid.*

<sup>736</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 21 mai 1975.

<sup>737</sup>*Ibid.*

<sup>738</sup>Baudouin Bollaert, Pierre Macaigne et Vera Kornicker, *Le Figaro*, 21 mai 1975.

<sup>739</sup>*L'Humanité*, 23 mai 1975.

<sup>740</sup>*Ibid.*

et jour par des centaines de policiers et de militaires armés jusqu'aux dents<sup>741</sup> » qui rappellent l'état de guerre. Après son premier ajournement, les différents épisodes du procès, suspendu à plusieurs reprises – notamment après la mort d'Ulrike Meinhof en mai 1976 – ne sont que peu évoqués par la presse française qui se concentre sur ses derniers jours, près de deux ans plus tard, comme le rappelle *Le Figaro* :

« Commencé le 21 mai 1975 dans le tribunal-forteresse de Stuttgart, le procès de Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe – tous trois membres du noyau dur de la fraction armée rouge – dure toujours. Il est émaillé d'incidents divers et sa longueur même entretient un foyer de tension permanent dans le pays<sup>742</sup>. »

« Après vingt-trois mois de procès et cent quatre-vingt-onze séances », la réclusion criminelle à perpétuité est requise sans véritable surprise par l'Avocat général. *Le Figaro* en prend acte, soulignant qu'une peine supérieure ne pouvait être requise puisque, contrairement à la France, « la condamnation à mort n'existe pas en RFA<sup>743</sup> », depuis son abolition par la Loi fondamentale (article 102) en 1949. Le verdict rendu par le tribunal, conforme aux réquisitions, ne surprend pas personne. La condamnation des trois militants les plus connus de la RAF donne lieu à un rappel du déroulé du procès :

« Leur procès avait duré près de deux ans et avait été marqué par de nombreux incidents : le suicide d'une femme, membre du groupe, Ulrike Meinhof, en mai 1976, l'exclusion d'avocats et le remplacement du président du tribunal.  
« Les avocats du groupe anarchiste ne suivaient plus les débats depuis la mi-mars pour protester contre des atteintes aux droits de la défense, notamment les écoutes clandestines de leurs entretiens avec les accusés en 1975<sup>744</sup>. »

Si le verdict est approuvé, *Le Figaro* reconnaît cependant que les preuves « étaient pratiquement nulles au départ : les juges ont bénéficié pour asseoir leurs certitudes des aveux de Gudrun Ensslin. Le 4 mai 1976, après onze mois de séance, celle-ci, en effet, a lu, au nom de ses camarades, une sorte de confession collective dans laquelle les accusés endossaient la responsabilité des attentats commis pendant la période incriminée<sup>745</sup> ». *Le Monde* adopte un ton relativement critique à l'attention de ce procès hors normes : « Bien que le procès de Stuttgart ait souvent pris l'allure d'une séance d'exorcisme, cette condamnation seule ne suffira pas à liquider le terrorisme. L'exemplarité de la peine ne joue pas pour des jeunes gens prêts à tout<sup>746</sup>. » Le procès des quatre militants historiques de la RAF apparaît indéniablement comme celui qui concentre l'intérêt des journalistes

---

<sup>741</sup>*Ibid.*

<sup>742</sup>Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 8 avril 1977.

<sup>743</sup>Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 15 avril 1977.

<sup>744</sup>*L'Humanité*, 29 avril 1977.

<sup>745</sup>Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 29 avril 1977.

<sup>746</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 29 avril 1977.

français. Les procès suivants, comme celui de Verena Becker devant le même tribunal en novembre 1977, sont cependant peu médiatisés, généralement sous la forme de brèves reprenant des dépêches d'agences de presse.

### 3.1.1.b La restriction des droits de la défense

En marge du premier procès de Stammheim, la presse française souligne à plusieurs reprises le problème posé par la restriction des droits de la défense. Le correspondant du *Monde* à Bonn s'en est ému dès le vote de la réforme du code de procédure pénale, adoptée par les députés à l'unanimité en décembre 1974 :

« Les conversations entre les avocats et leurs mandants [peuvent] être surveillées par un juge, en cas de collusion possible entre les clients et leurs défenseurs. Cette disposition qui se trouvait à l'origine, dans le texte gouvernemental, avait été refusée par la commission juridique du Bundestag.

« Le texte adopté prévoit que les avocats pourront être exclus d'une procédure, lorsqu'ils "seront fortement soupçonnés de participer au délit reproché à leur client ou à la préparation de nouveaux délits". La loi ne précise pas comment le soupçon pourra être vérifié [...]. Enfin, les audiences pourront avoir lieu en l'absence des accusés, si ceux-ci se sont volontairement rendus incapables – par exemple par une grève de la faim – de se présenter devant un tribunal<sup>747</sup>. »

Aux yeux du journaliste, ces nouvelles dispositions<sup>748</sup> sont spécialement conçues pour le procès à venir des militants de la RAF, ce qui constitue une démarche pour le moins critiquable :

« Le ministère fédéral de la justice se défend d'avoir voulu préparer "une loi Baader-Meinhof". C'est pourtant en pensant au procès du "noyau dur" de la "fraction de l'armée rouge", qui doit s'ouvrir l'année prochaine à Stuttgart, que le gouvernement et le Parlement ouest-allemands ont réformé, dans un sens restrictif, le code de procédure pénale<sup>749</sup>. »

Entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1975, ces modifications du code de procédure pénale excluent donc toute possibilité de défense collective que les accusés suspectés d'appartenir à une organisation clandestine entendent généralement mettre en œuvre au nom de la « subjectivité révolutionnaire ». En vertu de ce nouveau texte, les trois avocats d'Andreas Baader sont ainsi exclus l'un après l'autre du tribunal. Pour *Libération*, « l'objectif est clair : anéantir toute défense politique collective<sup>750</sup> », ce qui vaut à la décision des députés ouest-allemands le surnom de « lex Baader-Meinhof<sup>751</sup> ». Deux

<sup>747</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 20 décembre 1974.

<sup>748</sup>Pour en connaître le détail, on se reportera à Mouvement d'action judiciaire, *L'affaire Croissant*, Paris, Maspéro, 1977.

<sup>749</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 20 décembre 1974.

<sup>750</sup>*Libération*, 22 mai 1975.

<sup>751</sup>Anne Steiner et Loïc Debray, *RAF. Guérilla urbaine en Europe occidentale*, op. cit., p. 51.

semaines après l'ouverture du procès, *Le Monde* signale la préparation d' « une loi [qui] va encore réduire les droits de la défense dans les affaires de terrorisme<sup>752</sup> ». Alors que le renvoi du procès est annoncé, le journaliste s'inquiète de la démarche de Bonn, présentée comme un complément à la réforme conçue dans la perspective du procès des quatre militants de la RAF et adoptée en décembre 1974. L'espace de la défense s'en trouve en effet réduit à la portion congrue puisque :

« Le projet accroît les possibilités d'écarter de la barre les avocats de la défense [...]. Sans attendre que cette disposition soit introduite dans le code de procédure pénale, la première chambre de la cour d'appel de Stuttgart a interdit à Me Croissant, Groenwold et Strobele, anciens défenseurs d'Andreas Baader, d'assurer la défense des trois autres accusés.

« [...] Le gouvernement propose, d'autre part, que les relations écrites entre les avocats et leurs clients appartenant à une association criminelle soient surveillées. Un juge pourra également assister aux entretiens entre les défenseurs et leurs mandants si ces derniers sont "soupçonnés de maintenir, à partir de la prison, une association criminelle"<sup>753</sup>. »

La précipitation de ces aménagements juridiques de circonstance et leur mise en application avant même d'avoir été votés – ils le seront en août 1976 – s'avère en effet contraire aux principes généraux du droit et apparaît comme un motif de critique légitime pour un régime attaché aux principes démocratiques, emboîtant ainsi le pas des soutiens politiques de la RAF. *Libération* signale à ce propos l'initiative des quatre accusés pour tenter de passer outre les nouvelles dispositions juridiques et refuser l'individualisation de leur procès : « Dès la reprise, Jan-Carl Raspe, Andreas Baader, Ulrike Meinhof et Gudrun Ensslin, à nouveau présents, ont déclaré endosser "collectivement" la responsabilité politiques des attaques dirigées contre les installations militaires US en RFA et de l'attentat perpétré à Hambourg contre le groupe de presse Springer<sup>754</sup> » en 1972. Reconnaisant pour la première fois leur responsabilité dans ces attentats, ils entendent également apporter la démonstration de la légitimité de leur action, en protestation avec la Guerre du Vietnam, et indirectement l'illégalité de celles des autorités ouest-allemandes :

« Ils ont demandé la comparution de l'ancien commandant en chef des forces américaines en Europe, le général Davison [...]. Davison devra confirmer que l'ordinateur du QG US d'Heidelberg a bien été utilisé à des fins logistiques, notamment des bombardements, lors du conflit vietnamien.

« [...] Interviewés, les deux avocats ont expliqué que la loi allemande ordonne d'arrêter et même d'abattre toute personne prise en train de tirer à l'aide d'une arme sur des enfants. Donc, les principaux responsables de l'intervention au Vietnam devraient comparaître dans le cadre de cette affaire<sup>755</sup>. »

---

<sup>752</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 7 juin 1975.

<sup>753</sup>*Ibid.*

<sup>754</sup>*Libération*, 6 mai 1976.

<sup>755</sup>*Ibid.*

Leur requête n'aura pas de suite, mais il apparaît que l'attitude des autorités de Bonn est l'objet de critiques non dissimulées dans la presse française, et tout particulièrement dans *Le Monde*. L'affaire des écoutes dans les parloirs de la prison de Stammheim au printemps 1977 en est l'illustration. Le 17 mars 1977, les ministres de l'Intérieur et de la Justice du Bade-Wurtemberg, Land dont Stuttgart est la capitale, reconnaissent en effet, lors d'une conférence de presse, que des écoutes des conversations entre les membres de la RAF et leurs avocats ont eu lieu. Le caractère illégal d'une telle pratique est dénoncé par le journal, alors que « les deux ministres se sont référés à l'article 34 du code pénal qui autorise une violation de la loi, si celle-ci "constitue le seul moyen d'écartier un danger actuel"<sup>756</sup> » pour justifier ces écoutes. L'image de la justice ouest-allemande en est logiquement écornée, d'autant que « les défenseurs ont l'intention de porter plainte<sup>757</sup> ». Cet incident est présenté comme un nouvel élément qui accroît un peu plus le discrédit sur la manière dont ce procès historique est mené :

« Il n'est pas exclu, d'autre part, que le procès de Stuttgart, qui dure depuis près de deux ans, soit interrompu et doive être recommencé depuis le début. L'affaire des écoutes n'est en effet que le dernier élément d'un ensemble de "bizarreries" qui laissent planer un doute sur la validité de la procédure<sup>758</sup>. »

En réaction, l'ensemble des avocats de la défense s'est retiré des « débats depuis la mi-mars pour protester contre des atteintes aux droits de la défense<sup>759</sup> ». En dépit des nombreuses critiques, le procès se poursuit et le verdict rendu. Les critiques à l'égard des autorités ouest-allemandes se poursuivent d'autant plus que les écoutes entre des avocats et leurs clients sont autorisées à compter de l'automne 1977, en partie à l'initiative du Land de Stuttgart :

« Le Bundesrat (chambre des Länder ouest-allemands) a adopté, vendredi 4 novembre, un projet de loi présenté par les 4 Länder à direction chrétienne-démocrate (Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat et Schleswig-Holstein) et chrétienne-sociale (Bavière) et tendant à faire systématiquement surveiller par un juge les conversations entre les détenus convaincus de terrorisme et leurs avocats, même dans le cas où ces derniers ne sont soupçonnés d'aucune complicité avec leurs clients<sup>760</sup>. »

Un certain trouble est donc jeté sur la justice ouest-allemande. Les irrégularités constatées et les restrictions des droits de la défense sont largement soulignées et nourrissent de vives critiques dont *Le Monde* est le fer de lance. Du point de vue du journal, l'état de droit ne saurait être contourné pour quelque raison que ce soit, y compris pour répondre à une radicalisation inédite des formes de

---

<sup>756</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 19 mars 1977.

<sup>757</sup>*Ibid.*

<sup>758</sup>*Ibid.*

<sup>759</sup>*L'Humanité*, 29 avril 1977.

<sup>760</sup>AFP, *Le Monde*, 6 novembre 1977.



la violence, telle que l'incarne l' « automne allemand » de 1977. Dans son étude sur la prison comme question sociale, le politiste Grégory Salle souligne que « le conflit lié aux luttes révolutionnaires [...] semble avoir étouffé la question carcérale sous la mise en scène de la question terroriste et du motif de la sécurité intérieure<sup>761</sup> ».

### 3.1.2 Les arguments humanitaires

Aux réactions du traitement pénal des militants de la RAF s'ajoutent, en France, des arguments de type humanitaire au sujet des conditions de détention auxquelles ils sont soumis. Certains s'émeuvent en effet de la spécificité du régime d'incarcération appliqué aux membres de la RAF et d'autres organisations comme le Mouvement du 2 Juin et le Collectif socialiste des patients de Heidelberg (*Sozialistische Patienten Kollektiv*, SPK), une expérience radicale du courant antipsychiatrique qui conduit certains de ses membres à faire le choix de la violence<sup>762</sup>. Les prises de position d'intellectuels français sont à verser à ce dossier, « qui, tout en ne se déclarant pas les ennemis de l'ordre politique en place, se montrent néanmoins sensibles aux arguments avancés<sup>763</sup> » par les partisans des militants incarcérés.

#### 3.1.2.a La dénonciation de l'isolement

La question de l'isolement est au cœur des arguments humanitaires exprimés dans la presse française. En novembre 1974, *Libération* dénonce le traitement infligé aux militants de la RAF arrêtés en 1972 : « Depuis deux ans, purement et simplement torturés, ils subissent l'isolement physique et sensoriel<sup>764</sup>. » Ce régime particulier vise à limiter au maximum tout contact avec l'extérieur : outre l'absence de contact avec d'autres détenus, d'activités collectives, la limitation du droit de visite, la correspondance et les journaux sont visés par la censure. S'y ajoute également ce que les soutiens des détenus qualifient de « torture blanche » et dénoncent dans un ouvrage collectif publié en 1975<sup>765</sup>. Le placement à l'isolement peut durer plusieurs mois. Anne Steiner et Loïc Debray signalent également l'existence du « quartier spécial de la section silencieuse de Cologne-Ossendorf [...] situé dans l'une des ailes du bâtiment "Psychiatrie Femmes" de la prison séparée du

---

<sup>761</sup>Grégory Salle, *La part d'ombre de l'État de droit...*, op. cit., p. 89.

<sup>762</sup>Anne Steiner et Loïc Debray, *RAF. Guérilla urbaine en Europe occidentale*, op. cit., p. 39. Voir SPK, *Faire de la maladie une arme*, Paris, Champ libre, 1973. Le texte est préfacé par Jean-Paul Sartre.

<sup>763</sup>Dominique Linhardt, « Réclusion révolutionnaire... », op. cit.

<sup>764</sup>*Libération*, 21 novembre 1974.

<sup>765</sup>Collectif, *À propos du procès Baader-Meinhof. De la torture dans les prisons de RFA*, Paris, Christian Bourgois, 1975.

corps de bâtiment et spécialement aménagée pour être isolée acoustiquement<sup>766</sup> ». Astrid Proll, Gudrun Ensslin et surtout Ulrike Meinhof y seront incarcérées dans des conditions qualifiées par les soutiens des militants détenus de « privation sensorielle », un terme popularisé par les médecins cités lors des procès<sup>767</sup> : l'isolement classique est renforcé par des murs et du mobilier blancs, la quasi-absence de lumière du jour et l'insonorisation des cellules. Concernant Ulrike Meinhof, soumise à ce régime depuis novembre 1971, le psychiatre de la prison de Cologne-Ossendorf reconnaît d'ailleurs que « du point de vue médical, un isolement aussi sévère est, à la longue désavantageux pour un être humain<sup>768</sup> ». Dans une lettre rendue publique, Ulrike Meinhof décrit les sensations déclenchées par ses conditions d'incarcération :

« Sentir ta tête exploser (sentir ta boîte crânienne sur le point d'éclater en morceaux)  
« sentir ta moelle épinière te remonter au cerveau à force d'être comprimée  
« sentir ton cerveau comme un fruit sec  
« se sentir sans cesse et inconsciemment et comme électriquement téléguidée  
« sentir qu'on te vole tes associations d'idées  
« sentir ton âme pisser de ton corps, comme si tu n'arrivais plus à fixer l'eau  
« sentir la cellule bouger. Tu te réveilles, tu ouvres les yeux : la cellule bouge. L'après-midi quand il y a du soleil, ça s'arrête tout d'un coup. Mais elle bouge toujours, tu n'arrives pas à te dépêtrer de cette sensation<sup>769</sup>. »

L'épuisement physique et moral évoqué par les détenus est donc présenté comme une conséquence directe de conditions de détention profondément désocialisantes. La presse française s'y intéresse cependant peu avant la fin de l'année 1974. Cette date correspond à la visite de Jean-Paul Sartre à Andreas Baader, incarcéré à Stammheim. *Le Figaro* signale cette demande de visite, après la mort d'Holger Meins, suivie de l'assassinat du juge von Drenkmann, revendiqué par le Mouvement du 2 Juin :

« Il y a quinze jours, par un de ces hasards dont l'actualité a le secret, Jean-Paul Sartre avait demandé aux autorités judiciaires à rencontrer Andreas Baader pour obtenir des *précisions essentielles pour la compréhension du monde des années 70*. Il souhaitait l'interroger sur sa conception révolutionnaire, son idéologie et les principaux effets à en

<sup>766</sup>Anne Steiner et Loïc Debray, *RAF. Guérilla urbaine en Europe occidentale*, op. cit., p. 40.

<sup>767</sup>Dominique Linhardt, « Réclusion révolutionnaire... », op. cit.

<sup>768</sup>Cité dans Collectif, *À propos du procès Baader-Meinhof...*, op. cit., p. 85. Ces propos sont extraits du chapitre « La section silencieuse, forme la plus dure de la torture par l'isolement ». Il contient notamment une « Déclaration des médecins et psychologues contre la section silencieuse de la prison de Cologne-Ossendorf en RFA » datée du 9 mars 1974 qui estime que les conditions de détention enfreignent la Constitution de la RFA et la Convention des Droits de l'Homme : « Nous constatons qu'en Allemagne fédérale des détenus politiques sont torturés. La torture a comme but de les détruire, eux qui agissent politiquement, et de rompre leur résistance » (p. 89) ; « Le traitement spécial que les détenus politiques subissent, c'est-à-dire la torture de l'isolation perfectionnée scientifiquement qui rend malade systématiquement, qui détruit la vie, est en contradiction flagrante avec l'obligation du médecin de s'engager pour la vie humaine. » (p. 90) Le texte n'est pas signé nominativement.

<sup>769</sup>« Lettre d'une détenue du couloir de la mort, 1972-1973 », dans *Mutinerie et autres textes d'Ulrike Meinhof...*, op. cit., p. 125. Une traduction légèrement différente, non nominative, est publiée dans Collectif, *À propos du procès Baader-Meinhof...*, op. cit., p. 108-109.

attendre<sup>770</sup>. »

L'annonce de la visite de cette figure intellectuelle, même diminuée par la maladie, engagée à l'extrême gauche, premier directeur de *Libération*, joue comme un aimant médiatique. *Libération* en fait d'ailleurs sa Une, photographie à l'appui :

« Cette entrevue, organisée à la demande des avocats de Baader avait pour but d'aider à briser le mur du silence qui entoure plusieurs dizaines de détenus politiques allemands et qui masque les terribles conditions de détention auxquelles ils sont actuellement soumis et qui menacent jusqu'à leur vie.

« [...] C'est d'abord pour dénoncer cette situation et manifester sur ce plan sa solidarité avec les prisonniers politiques que Jean-Paul Sartre est allé rencontrer Andreas Baader<sup>771</sup>. »

Jean-Paul Sartre, accompagné de Daniel Cohn-Bendit en guise de traducteur et de Hans-Joachim Klein comme chauffeur, dénonce ainsi « un régime carcéral inhumain<sup>772</sup> », mais *Libération* et *Le Monde* précisent qu'il ne faut pas y voir une adhésion aux méthodes employées par la RAF qui « selon lui, "ne favorise pas l'initiative des travailleurs, mais s'y substitue"<sup>773</sup> » :

« M. Jean-Paul Sartre n'a pas caché qu'il n'approuvait pas les méthodes politiques de la "fraction de l'armée rouge" [*sic*] : le terrorisme qui peut se justifier en Amérique latine, par exemple, n'est pas valable politiquement, selon lui, dans les pays d'Europe occidentale. Le meurtre du juge von Drenkmann de Berlin-Ouest, si tant est qu'il ait été commis par un membre de la "fraction de l'armée rouge" [*sic*], est pour le philosophe "un acte explicable, mais politiquement pas juste"<sup>774</sup>. »

L'ensemble de la presse quotidienne signale cette rencontre qui irrite la presse ouest-allemande comme le souligne *Le Monde* : « La presse ouest-allemande s'était efforcée depuis quelques jours de réduire la portée de l'intervention de M. Sartre en expliquant que le philosophe avait perdu beaucoup de son influence en France et dans le monde entier depuis qu'il avait épousé la cause des "gauchistes"<sup>775</sup> ». De leur côté, les autorités ouest-allemandes font part de leur désapprobation envers cette campagne de soutien menée par des intellectuels français :

« M. Werner Maihofer, ministre de l'Intérieur, a déclaré à la suite de la conférence de presse donnée par M. J.-P. Sartre après son entretien avec Andreas Baader [...] que la querelle des puristes sur la dénomination des terroristes ("bande" ou "groupe") n'avait pas de sens, car ce n'était qu' "une organisation criminelle coupable de meurtres"<sup>776</sup>. »

*Le Figaro*, peu suspect de sympathie envers Jean-Paul Sartre en raison, notamment, de la

<sup>770</sup>Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 12 novembre 1974. Souligné dans le texte.

<sup>771</sup>*Libération*, 5 décembre 1974.

<sup>772</sup>*Ibid.*

<sup>773</sup>*Ibid.*

<sup>774</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 6 décembre 1974.

<sup>775</sup>*Ibid.*

<sup>776</sup>AFP, *Le Monde*, 7 décembre 1974.

présence de Raymond Aron dans le comité de rédaction du journal<sup>777</sup>, reprend également les déclarations de Jean-Paul Sartre qui « tout en se gardant de justifier l'action terroriste du groupe Baader-Meinhof, qu'il a qualifiée d' "irréaliste", [...] a réclamé une normalisation des conditions de détention des membres de l'organisation qui, d'après lui, sont un "viol systématique des droits de l'homme" : cellules aux murs uniformément blanchis, silence complet, éclairage quasiment permanent<sup>778</sup> ». *L'Humanité* précise de son côté que l'ancien compagnon de route du PCF est « venu pour enquêter sur les conditions de détention des membres de la "Bande à Baader" qui affirment être victime de "tortures par isolement"<sup>779</sup> ».

Cette rencontre est en outre l'occasion d'évoquer le récent Comité contre la torture des prisonniers politiques en RFA, domicilié aux *Temps modernes*, prestigieuse revue fondée et dirigée par Jean-Paul Sartre. *Les Temps modernes* ont par ailleurs déjà publié un dossier spécial « Les prisonniers politiques ouest-allemands accusent » en mars 1974<sup>780</sup>. Aux côtés de l'article évoquant la visite de Jean-Paul Sartre à Andreas Baader, *Le Monde* publie ainsi un encart :

« Le comité contre la torture des prisonniers politiques en R.F.A. (*Les Temps modernes*, 26, rue de Condé, Paris, tél : 326-47-81) appelle à nouveau à la constitution d'une commission internationale, composée essentiellement de médecins et de juristes, pour examiner les conditions de détention en République fédérale<sup>781</sup>. »

Ce comité est également l'auteur d'une brochure publiée en 1974, après la mort d'Holger Meins, rassemblant des contributions de Maurice Clavel, Alain Geismar et Jean-Paul Sartre sous le titre *Nouveau fascisme, nouvelle résistance en République fédérale d'Allemagne. Documents sur les tortures et les luttes des prisonniers de la Fraction Armée Rouge*, sur l'image d'un aigle germanique sans tête. Jean-Paul Sartre y préconise notamment la création de commissions d'enquête sur les conditions de détention rassemblant écrivains, journalistes, juristes, médecins et artistes. Après sa visite à Stammheim, Jean-Paul Sartre organise une conférence de presse au Café de Flore – dont *Le Figaro* raille la « foule complice<sup>782</sup> » de Saint-Germain-des-Prés – pour évoquer la situation carcérale des militants de la RAF :

« M. Jean-Paul Sartre, entouré de l'avocat allemand M<sup>e</sup> Croissant, de M<sup>e</sup> Leclerc, du professeur Hallwachs [*sic*] et d'Alain Geismar, a tenu une conférence de presse mardi 10 décembre, à Paris, sur les conditions de détention des militants allemands du groupe

<sup>777</sup>Claire Blandin, *Le Figaro...*, op. cit., p. 239.

<sup>778</sup>*Le Figaro*, 5 décembre 1974.

<sup>779</sup>*L'Humanité*, 5 décembre 1974.

<sup>780</sup>Le dossier spécial du numéro 332 comporte plusieurs contributions : « Les combattants anti-impérialistes face à la torture » de Viktor Kleinkrieg ; « La torture par privation sensorielle » de Sjeff Teuns ; « Les méthodes scientifiques de torture » et « De Heidelberg au Cap Vert » de Christian Sigrist ; « La justice et la torture par l'isolement » de l'avocat de membres de la RAF Klaus Croissant, ainsi que les témoignages de plusieurs détenus.

<sup>781</sup>*Le Monde*, 6 décembre 1974.

<sup>782</sup>Denis Perier-Daville, *Le Figaro*, 11 décembre 1974.

d'extrême gauche Baader-Meinhof<sup>783</sup>. »

Pour *Le Figaro*, la caution intellectuelle certaine que représente Jean-Paul Sartre ne saurait justifier l'adhésion aux vives critiques et dénonciations qu'il formule. Le journal, par la plume du président de la société de ses rédacteurs, refuse d'ailleurs la version proposée aux journalistes français concernant « la "torture par le silence"<sup>784</sup> » et exprime une certaine irritation : l'isolement est un régime carcéral difficile, certes, mais légal : « De là à parler de "torture par isolement sensoriel", il y a un pas à franchir qui demanderait, pour le faire, des preuves plus péremptoires<sup>785</sup>. » Plusieurs personnalités s'émeuvent de la situation carcérale des militants de la RAF, dont le révérend britannique Paul Osterreicher, secrétaire général de l'organisation de défense des prisonniers Amnesty International<sup>786</sup>.

### 3.1.2.b Les grèves de la faim

Cette mobilisation est notamment justifiée par *Le Monde* en raison du décès d'Holger Meins au cinquante-troisième jour de la grève de la faim qu'il menait à la prison de Wittlich. Cette grève de la faim, la troisième menée depuis les arrestations de militants de la RAF en 1972, est évoquée par la presse française en raison de l'issue fatale. Les deux précédentes, menées à l'hiver, puis au printemps 1973, n'avaient alors pas fait l'objet d'une attention particulière de la part des journalistes. Les revendications des grévistes de la faim avaient alors été rejetées en grande partie par les autorités ouest-allemandes<sup>787</sup>. Cette grève de la faim, la plus longue, s'inscrit clairement dans une logique d'affrontement<sup>788</sup> et « de guerre totale interdisant toute compromission avec l'État<sup>789</sup> ». *Libération*, tout en relayant les annonces du comité contre la torture des prisonniers politiques en RFA, fait part de son soutien à l'initiative des militants emprisonnés et dénonce le silence observé jusqu'au 9 novembre 1974 : « Les grèves de la faim, déclenchées par les prisonniers politiques, étaient le seul moyen d'alerter l'opinion publique sur les conditions de détention inouïes dans les prisons allemandes. Sur cette grève, pas une ligne n'a été écrite... jusqu'à la mort de Meins<sup>790</sup>. » Ce décès ancre cette longue grève de la faim dans le registre spectaculaire auquel elle n'avait effectivement pas accès auparavant dans la presse française. La crainte de donner un écho à des

<sup>783</sup>*Le Monde*, 12 décembre 1974.

<sup>784</sup>Denis Perier-Daville, *Le Figaro*, 11 décembre 1974.

<sup>785</sup>*Ibid.*

<sup>786</sup>Anne Steiner et Loïc Debray, *RAF. Guérilla urbaine en Europe occidentale*, op. cit., p. 47.

<sup>787</sup>*Ibid.*, p. 45.

<sup>788</sup>Dominique Linhardt, « Réclusion révolutionnaire... », op. cit.

<sup>789</sup>Johanna Siméant, *La grève de la faim*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 48.

<sup>790</sup>*Libération*, 21 novembre 1974.

militants dont les idées et pratiques sont désapprouvées peut être avancée pour expliquer le silence médiatique français. L'annonce de la mort d'Holger Meins soulève une vague d'émotion inédite, renforcée par la diffusion de la photographie du cadavre rachitique autopsié du militant, recousu du bas-ventre à la gorge<sup>791</sup>. Ce décès sonne comme un violent rappel du bras de fer engagé depuis le mois de septembre 1973 par les militants incarcérés et de leurs revendications :

« Par leur grève de la faim, les prisonniers du groupe Baader-Meinhoff [*sic*] veulent protester contre leurs conditions de détention. Ils se plaignent en effet d'être, depuis plus de deux ans, totalement isolés et de ne pas jouir des mêmes droits que les autres prisonniers. Les autorités judiciaires leur refusent le statut de prisonnier politique<sup>792</sup>. »

La mort d'Holger Meins est également utilisée pour mettre en accusation les autorités ouest-allemandes, alors que plusieurs grévistes de la faim sont soumis à une alimentation artificielle et hospitalisés, les présentant comme responsables de la mort du militant de la RAF et de l'état de santé préoccupant des autres grévistes de la faim. Cette position de mise en accusation du pouvoir est classique, faisant du jeûne volontaire le résultat d'une contrainte extérieure<sup>793</sup>. Elle peut alors être vue comme une déclinaison carcérale de la guérilla urbaine pour pousser les autorités à dévoiler la « fascisation du pouvoir<sup>794</sup> ». Le titre de la brochure du comité contre la torture des prisonniers politiques en RFA en témoigne, faisant par là-même écho à la rhétorique maoïste développée en France au cours de la première moitié de la décennie 1970. Dès lors, les défenseurs des grévistes de la faim somment les autorités de s'expliquer sur ce qui, à leurs yeux, n'aurait pas dû advenir si les droits humains étaient effectivement respectés :

« Ancien élève de l'Institut des hautes études cinématographiques de Berlin-Ouest, Holger Meins, trente-trois ans, était soupçonné d'appartenir au noyau dur de la "fraction de l'armée rouge". Il avait été arrêté en juin 1972 et était depuis en détention préventive. Il est mort samedi soir 9 novembre, après une grève de la faim de deux mois. Ses avocats accusent les autorités pénitentiaires de n'avoir rien fait pour lui éviter cette fin tragique, et d'avoir nourri de force le prisonnier dans des conditions médicales douteuses. M. Schily, un des avocats d'Andreas Baader, a déclaré que Meins aurait pu être sauvé s'il avait été transporté dans un service d'urgence. Un autre avocat avait pu lui rendre visite dans sa cellule samedi après-midi. Meins ne pouvait plus parler ni bouger. Il était en train de mourir<sup>795</sup>. »

---

<sup>791</sup>Anne Steiner et Loïc Debray signalent que la photographie du cadavre d'Holger Meins est brandi lors de manifestations de solidarité en RFA et dans d'autres villes européennes « au côté d'un martyr anonyme d'Auschwitz, deux corps nus interchangeable dans leur squelettique maigreur », dans *RAF. Guérilla urbaine en Europe occidentale*, *op. cit.*, p. 47. La presse quotidienne ne publie pas cette photographie sur le coup. En effet, les publications de *Paris Match* et *Libération* sont suspendues au moment du décès d'Holger Meins. *Libération* la publiera en mai 1976 suite au décès d'Ulrike Meinhof.

<sup>792</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 12 novembre 1974.

<sup>793</sup>Johanna Siméant, *La grève de la faim*, *op. cit.*, p. 46.

<sup>794</sup>Isabelle Sommier, *La violence révolutionnaire*, *op. cit.*, p. 102.

<sup>795</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 12 novembre 1974.

À la différence du *Monde*, *Le Figaro* cite également les déclarations des autorités mises en cause :

« Après cinquante-six jours de grève de la faim, Holger Meins, 33 ans, ancien cinéaste devenu terroriste, meurt dans la prison de Wittlich [...]. Aussitôt, son avocat réagit : "Pour une taille de 1,85m, dit-il, Meins ne pesait plus que 42 kilos. Le médecin de la prison l'a torturé en lui introduisant une sonde grosse comme le pouce dans l'œsophage pour le nourrir artificiellement, et en même temps, l'a laissé mourir de faim en ne lui donnant pas assez d'aliments liquides."

« Les accusations sont nettes. Le procureur général de la ville de Trèves, chargé de l'enquête, ordonne une autopsie. On n'en connaît pas encore les résultats. Et le président du tribunal de Stuttgart où devait être jugé Meins contre-attaque : "Le détenu, affirme-t-il, a mis lui-même sa santé en danger. Certains de ses avocats l'ont même encouragé dans cette voie. Ils sont mal placés aujourd'hui pour émettre des protestations"<sup>796</sup>. »

En outre, *Le Monde* reprend également les propos de M<sup>e</sup> Schily concernant Ulrike Meinhof, « une dirigeante du groupe qui fait elle aussi la grève de la faim [qui] se trouve également en danger de mort dans une prison de Berlin<sup>797</sup> ». La mort d'Holger Meins ne signe en effet pas l'arrêt de la fin du mouvement. Au contraire, elle est l'occasion de la radicalisation de certains comme Ulrike Meinhof que *Libération* annonce en « grève de la soif<sup>798</sup> » parmi « 40 prisonniers politiques en lutte<sup>799</sup> » dans les prisons de RFA. Le journal héritier de *La Cause du peuple* mobilise alors un double registre à la fois compassionnel et politique en publiant quasi quotidiennement des articles sur la situation des grévistes de la faim « en danger de mort<sup>800</sup> ». La traduction de la dernière lettre d'Holger Meins, publiée le 18 novembre 1974 dans *Der Spiegel*, est ainsi proposée aux lecteurs de *Libération* : il s'agit de choisir d'être « ou un salaud ou un homme », « EN COMBATTANT LES SALAUDS en tant qu'HOMME POUR LA LIBÉRATION DE L'HOMME<sup>801</sup> ». Pour appuyer les grévistes de la faim dans leur détermination, le journal entend donner une ampleur internationale au phénomène en relayant les mouvements similaires observés dans d'autres pays : « Grèves de la faim des prisonniers politiques en Angleterre, en Espagne, en RFA. Aujourd'hui, ce n'est plus l'Europe des trusts ni celle des technocrates, mais celle des prisonniers politiques<sup>802</sup>... » À l'issue de sa visite à Andreas Baader, Jean-Paul Sartre estime d'ailleurs « normal que Baader et ses compagnons continuent leur grève de la faim jusqu'à la suppression de ces traitements spéciaux<sup>803</sup> ». Face à la

<sup>796</sup>Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 12 novembre 1974.

<sup>797</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 12 novembre 1974.

<sup>798</sup>*Libération*, 22 novembre 1974.

<sup>799</sup>*Ibid.*

<sup>800</sup>*Ibid.*

<sup>801</sup>*Libération*, 27 novembre 1974. Publiée également dans *Textes des prisonniers de la "fraction armée rouge" et dernières lettres d'Ulrike Meinhof*, Paris, Maspero, 1977, p. 46-47. En majuscules dans le texte. La préface est signée Jean Genet.

<sup>802</sup>*Libération*, 2 décembre 1974.

<sup>803</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 6 décembre 1974.

multiplication des prises de position, le président de la RFA intervient à la mi-décembre 1974 auprès de la plus médiatique des grévistes, Ulrike Meinhof, en la priant, dans une lettre publiée dans la presse allemande, d'interrompre son jeûne, ce qu'elle refuse tant que les revendications portées par ce mouvement ne seront pas satisfaites. Après 145 jours, les grévistes annoncent finalement l'arrêt de la plus longue grève de la faim menée en RFA le 5 février 1975, alors que tous les grévistes se trouvent sous surveillance médicale, alimentés artificiellement. « Nous déclarons que la grève a atteint tout ce qu'il était possible de faire ici pour expliquer, mobiliser et organiser la politique anti-impérialiste, son escalation [*sic*] n'a pas été perçue comme une lutte d'une nouvelle qualité [...]. Parce que la lutte pour les camarades emprisonnés est maintenant notre cause, du fait du rapport de forces, ne peut être que notre cause et celle de nos armes qui en décideront. Nous vaincrons<sup>804</sup> » affirme la RAF dans une lettre datée du 2 février 1975 et rendue publique. La troisième grève de la faim des militants emprisonnés de l'organisation s'interrompt donc sans aboutir à la modification de leur régime d'incarcération, mais a bénéficié d'une médiatisation inédite en France. Deux ans et demi plus tard, la presse française évoque une nouvelle grève de la faim entamée par Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe, toujours pour protester contre leurs conditions de détention, durcies par le scandale des écoutes de leurs conversations avec leurs avocats et les nouvelles dispositions au Bundestag. Elle est d'autant plus évoquée par les journaux français qu'elle coïncide cette fois avec leur procès, ce qui offre une autre publicité à leur action que les précédentes grèves de la faim menées par des prisonniers en attente de procès. Dix jours après son début, *Le Figaro* mentionne la situation :

« Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe n'ont plus le droit de communiquer entre eux ni de recevoir de visite. Il leur est interdit également d'écrire des lettres ou d'écouter la radio.

« En désaccord avec ces mesures, les trois anarchistes ont entamé, hier, une grève de la soif qui s'ajoute à la grève de la faim qu'ils avaient commencée, il y a dix jours, pour protester contre l'écoute de leurs conversations avec leurs avocats<sup>805</sup>. »

Elle se poursuit durant tout le mois d'avril et est évoquée au moment des plaidoiries de la défense, au terme du procès fleuve entamé en mai 1975 et marqué de nombreux incidents. Ajoutée aux décès en détention d'Holger Meins et Ulrike Meinhof, cette nouvelle grève de la faim et de la soif pèse lourd comme le rapporte le correspondant du *Monde*, qui ne signifiera cependant pas la fin du mouvement :

« M<sup>e</sup> Künzel, avocat commis d'office pour défendre Gudrun Ensslin [*sic*], a refusé de plaider parce qu'il s'est trouvé placé "devant un insurmontable cas de conscience" par la

<sup>804</sup>Collectif, *À propos du procès Baader-Meinhof...*, op. cit., p. 213-214.

<sup>805</sup>Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 9 avril 1977.



grève de la faim que Gudrun Esslin [*sic*] poursuit avec ses co-accusés, depuis le 29 mars. "Gudrun Esslin [*sic*] est un être directement marqué par la mort, a-t-il déclaré ; il m'est insupportable de me confronter dans une plaidoirie avec une demande de trois réclusions à perpétuité, alors que les accusés ne vivront peut-être même pas jusqu'au jour du verdict<sup>806</sup>." »

La question des conditions de détention et les différentes grèves de la faim menées sont donc largement considérées sur le plan moral et compassionnel, et plus rarement politique. Elles occupent plus particulièrement les colonnes de la presse française en novembre et décembre 1974 en raison du décès d'un gréviste de la faim. La campagne internationale de solidarité de 1974-1975, menée notamment par Jean-Paul Sartre, si elle n'a que peu d'effet sur le plan carcéral, rencontre un écho certain dans la presse française. « La prison [devenant] l'espace central du conflit opposant la RAF à l'État allemand<sup>807</sup> », des solidarités peuvent alors s'exprimer dans l'espace médiatique national à partir d'arguments humanitaires, en empruntant au registre d'inversion des responsabilités autour de la violence – symbolique et matérielle – des conditions d'incarcération.

### 3.1.3 Controverse sur les décès en détention

À la question des conditions de détention entraînant plusieurs grèves de la faim et la mort d'Holger Meins s'ajoute une controverse en trois temps autour des décès de cinq militants de la RAF incarcérés survenus en 1976 et 1977. Il faut également signaler le décès, le 29 juin 1975, de Katarina Hammerschmidt, des suites d'une tumeur prise en charge trop tardivement, incarcérée depuis 1972. Non liées à des grèves de la faim, leurs morts font d'autant plus polémique qu'elles sont entachées de zones d'ombre, décuplées en raison du régime carcéral draconien auquel ils sont soumis. La question de la responsabilité des autorités allemandes est à nouveau posée.

#### 3.1.3.a Le cas d'Ulrike Meinhof

Le 9 mai 1976, Ulrike Meinhof est découverte pendue dans la cellule qu'elle occupe dans la prison de Stammheim. Ce décès intervient quelques jours après la déclaration collective de responsabilité devant le tribunal de Stuttgart d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin, Ulrike Meinhof et Jan-Carl Raspe concernant les attentats commis en 1972 contre des bâtiments militaires américains. Le correspondant du *Monde* indique les premiers éléments fournis par les autorités allemandes, dans un article accompagné par un dessin de Plantu évoquant la responsabilité de l'incarcération

---

<sup>806</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 26 avril 1977.

<sup>807</sup>Isabelle Sommier, *La violence révolutionnaire, op. cit.*, p. 126.

dans ce décès par la silhouette d'une femme transpercée par une clé, perdant du sang, sur fond d'une fenêtre à barreaux :

« Ulrike Meinhof, quarante et un ans, l'une des quatre accusés du procès de Stuttgart intenté aux dirigeants de la fraction "Armée rouge", a été trouvée morte dans sa cellule le dimanche 9 mai, vers 7h30. Les autorités qui ont pratiqué presque immédiatement une autopsie, ont déclaré qu'Ulrike Meinhof s'était suicidée en se pendant aux barreaux de sa cellule à l'aide d'une bande arrachée à sa serviette de toilette. Aucune trace de l'action d'un tiers n'a été constatée à l'autopsie, aucune lettre n'a été retrouvée, a déclaré le porte-parole du parquet<sup>808</sup>. »



Illustration 7: *Le Monde*, 11 mai 1976

L'annonce du décès d'Ulrike Meinhof suscite immédiatement de vives réactions en raison de son caractère inattendu. L'événement est largement commenté par la presse française. *Le Figaro* ne met pas en doute la thèse du suicide et avance en page intérieure des explications à la mort de la militante de la RAF, après avoir annoncé son décès par un petit encart en Une :

« Meurtrie par l'échec de son mouvement, extrêmement affaiblie par une longue grève de la faim, usée par des conditions d'incarcération pénible (un isolement cellulaire quasi permanent), Ulrike Meinhof était devenue à sa manière une "enterrée vivante". Voilà qui explique sans doute son geste désespéré<sup>809</sup>. »

Plusieurs titres relaient les interrogations quant aux circonstances du décès de la militante la plus célèbre de la RAF, soumise à un régime de détention des plus stricts. La thèse du suicide s'en trouve donc remise en cause, en plein procès, alors qu'aucun comportement suicidaire n'a été signalé. C'est ainsi le cas de *L'Humanité* : « La version du suicide d'Ulrike Meinhof n'est pas acceptée par les

<sup>808</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 11 mai 1976.

<sup>809</sup>Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 10 mai 1976.

avocats du groupe anarchiste. Ceux-ci font remarquer que l'autopsie a été pratiquée hâtivement, sans consulter la famille qui voulait choisir parmi les médecins légistes<sup>810</sup>. » Cette précipitation éveille d'autant plus les soupçons que les avocats d'Ulrike Meinhof s'interrogent quant à la possibilité matérielle du suicide par pendaison, comme le relaie *Le Monde* :

« M<sup>e</sup> Croissant a affirmé, par exemple, que la fenêtre de la cellule de la prisonnière était dépourvue de barreaux. Les avocats contestent, d'autre part, formellement l'affirmation des autorités selon laquelle des divergences seraient apparues ces derniers temps entre les quatre inculpés, qui se seraient même disputés à propos de leur défense.  
« [...] Le défenseur d'Ulrike Meinhof dans le procès de Stuttgart, M<sup>e</sup> Azzolla, a déclaré de son côté : "Il n'y a pas de suicide, il n'y a que des rabatteurs et du gibier traqué." Ulrike Meinhof est après Holger Meins, mort en prison des suites d'une grève de la faim et Katharina Hammerschmidt, décédée d'un cancer du sein soigné trop tard, le troisième membre du groupe qui meurt en détention ou des suites de la détention<sup>811</sup>. »

La thèse du suicide mis en scène est ouvertement reprise par *Libération* qui titre en première page, accompagné du portrait d'Ulrike Meinhof publié dans les avis de recherche de 1972, « La mort d'Ul. Meinhof un crime d'État<sup>812</sup> ».



Illustration 8: *Libération*, 10 mai 1976



Illustration 9: *Libération*, 11 mai 1976

Le journal affirme une position de confrontation nette : « L'ennemi, notre principal ennemi, c'est

<sup>810</sup>*L'Humanité*, 11 mai 1976.

<sup>811</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 11 mai 1976.

<sup>812</sup>*Libération*, 10 mai 1976.

l'État<sup>813</sup> », selon un argumentaire qui rappelle celui de la presse radicale de l'après 68, à commencer par *La Cause du Peuple*. La mort en détention est présentée comme « la tradition pénitentiaire<sup>814</sup> » allemande : « Suicide ou mort provoquée, sa mort est un crime d'État : plus de quatre années mêlées de privations sensorielles, d'internement à la lumière continue, de tentatives de déstructuration de la pensée, ont eu raison de sa résistance<sup>815</sup>. » Jean-Marcel Bouguereau, figure historique du journal et spécialiste de l'Allemagne, dénonce le lendemain, toujours en première page, « La peine de mort froide<sup>816</sup> » infligée à Ulrike Meinhof. Le propos est sans équivoque :

« Dans ce pays qui ne connaît plus la peine de mort, l'État le plus sophistiqué d'Europe a réintroduit la peine de mort : la peine de mort froide. Le nom d'Ulrike Meinhof vient seulement s'ajouter à la longue liste de ces crimes maquillés et préparés de longue date pour qu'en fin de compte l'État garde les mains propres<sup>817</sup>. »

Une pétition signée par quatorze intellectuels est publiée par *Libération* le 12 mai 1976, et relayée par *Le Monde* sous la forme d'une dépêche AFP. Titrée « Pour que la lumière soit faite », elle est une réaction à l'événement dont elle entend médiatiser une interprétation contraire à la thèse officielle. Jean-François Sirinelli décrit d'ailleurs ce type de réactions comme « le sismographe de certaines [...] passions<sup>818</sup> » : les autorités allemandes ne sont pas tant visées que l'opinion française, invitée de la sorte à se saisir de cette mort suspecte en maniant le registre compassionnel :

« Les soussignés expriment leur horreur devant la fin tragique d'Ulrike Meinhof, faisant suite à celle d'Holger Meins. Ils s'inclinent devant les souffrances inhumaines auxquelles ont été voués les membres d'un groupe qu'une opinion publique abusée par le gouvernement de la RFA et la presse internationale s'obstine à appeler "La bande à Baader-Meinhof".

« De telles pratiques policières et judiciaires [...] sont indignes de régimes qui se prétendent démocratiques.

« Les soussignés exigent que toute la lumière soit faite sur les circonstances de la mort d'Ulrike Meinhof et que cessent les traitements barbares infligés aux autres inculpés.

« Simone de Beauvoir, Claude Bourdet, François Châtelet, Jean Chesneaux, Gilles Deleuze, Marguerite Duras, Jean-Pierre Faye, Daniel Guérin, Pierre Halbwachs, Dionys Mascolo, Claude Mauriac, Olivier Revault d'Allones, Jean-Paul Sartre, Pierre Vidal-Naquet<sup>819</sup>. »

Cette pétition rassemble quelques-uns des signataires de pétitions habituels de l'époque. Pour la

---

<sup>813</sup>*Ibid.*

<sup>814</sup>F. G., *Libération*, 10 mai 1976.

<sup>815</sup>*Libération*, 10 mai 1976.

<sup>816</sup>Jean-Marcel Bouguereau, *Libération*, 11 mai 1976.

<sup>817</sup>Jean-Marcel Bouguereau, *Libération*, 11 mai 1976.

<sup>818</sup>Jean-François Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1990, p. 12. Il ajoute « pour filer à nouveau la métaphore, l'électro-encéphalogramme du milieu intellectuel renseigne sur certaines palpitations de la communauté nationale, sans pour autant être en phase avec l'électrocardiogramme de cette société » (p.16).

<sup>819</sup>*Libération*, 12 mai 1976.

période 1958-1969, Jean-François Sirinelli recense 488 manifestes publiés dans *Le Monde*, en tête desquels figurent Jean-Paul Sartre (91) et Simone de Beauvoir (troisième, 72). Viennent ensuite Pierre Vidal-Naquet (treizième, 39), Marguerite Duras (quinzième, 37)<sup>820</sup>. Cette initiative, rassemblant des intellectuels communistes et non-communistes, dont plusieurs ont auparavant publiquement dénoncé les guerres coloniales (Indochine, Algérie, Vietnam), rejoint la constitution d'une commission internationale d'enquête sur la mort d'Ulrike Meinhof sur le modèle défendu par Jean-Paul Sartre après sa visite à Andreas Baader en décembre 1974. Ces conclusions, publiées – une nouvelle fois dans la collection « Cahiers libres » des éditions Maspero<sup>821</sup> – en 1979, signent, sans surprise, une enquête à charge de 96 pages contre les autorités ouest-allemandes, reprenant notamment le détail des conditions de détention et des éléments médicaux<sup>822</sup>. *Libération* est finalement le seul journal à adhérer pleinement à la thèse du suicide déguisé, affirmant que « tout marginal, tout non-conformiste est appelé à subir le sort des accusés de Stuttgart si rien n'est fait<sup>823</sup> ». Les craintes qui dominent sont plutôt celles d'« actions de représailles que les rescapés de la "bande à Baader" pourraient entreprendre<sup>824</sup> ». Le correspondant du *Monde* ne partage pas cette analyse qui risquerait de donner une importance disproportionnée à la militante d'une organisation dont le dernier attentat remonte à plus d'un an et qui n'intéresserait qu'une poignée de militants d'extrême gauche :

« Son sort n'éveillera sans doute dans l'opinion publique que peu d'attention puisqu'elle n'était, somme toute, qu'une "anarchiste", arrêtée en juin 1972 et accusée de cinq meurtres, cinquante tentatives de meurtres, de plusieurs attaques de banques, d'attentats à l'explosif et d'appartenance à une association de malfaiteurs<sup>825</sup>. »

De son côté, *Le Figaro* estime que ce décès « symbolise la fin d'un combat sans issue, menée par une poignée de déracinés politiques n'ayant trouvé refuge que dans la violence<sup>826</sup> » et rejette les spéculations partisans autour des circonstances du décès d'Ulrike Meinhof. À la lecture de la couverture médiatique dont elle fait l'objet, cette mort apparaît incontestablement comme un

<sup>820</sup>Voir Jean-François Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises...*, *op. cit.*, p. 265.

<sup>821</sup>Sur le rôle de l'édition comme relais militant, on se reportera aux travaux de Julien Hage, notamment « L'âge d'or des librairies militantes (1945-1981) », dans Patricia Sorel et Frédérique Leblanc (dir.), *Histoire de la librairie*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2008, p. 321-331 et « François Maspero, éditeur partisan », *Contretemps*, n° 15, 2006, p. 100-108.

<sup>822</sup>Voir *La mort d'Ulrike Meinhof. Rapport de la commission internationale d'enquête*, Paris, Maspero, 1979. Composent cette commission : Michelle Beauvillart (avocate, Paris), Claude Bourdet (journaliste, Paris), Georges Casalis (théologien, Paris), Robert Davezies (journaliste, Paris), Joachim Israël (professeur de sociologie, Copenhague), Panayotis Kanelakis (avocat, Athènes), Henri Kaufholz (journaliste, Aarhus, Danemark), John McGuffin (écrivain, Belfast), Hans Joachim Meyer (neuropsychiatre, Mayen, RFA) et Jean-Pierre Vigier (physicien, Paris).

<sup>823</sup>*Libération*, 10 mai 1976.

<sup>824</sup>*L'Humanité*, 11 mai 1976.

<sup>825</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 11 mai 1976.

<sup>826</sup>Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 10 mai 1976.

événement. Il est ainsi l'occasion pour chacun des titres de réaffirmer sa position à l'égard de la violence révolutionnaire mise en pratique depuis le début de la décennie. Les doutes concernant les circonstances exactes de la pendaison de la militante de la RAF nourrissent une controverse inédite.

### 3.1.3.b La série de l' « automne allemand »

L' « automne allemand » réactive, en l'intensifiant, la polémique née en mai 1976. Les semaines de tension inédite que connaît la RFA en 1977 s'achèvent dans un contexte dramatique. Les heures qui suivent l'intervention des troupes spéciales ouest-allemandes à l'aéroport de Mogadiscio sont en effet marquées par l'annonce de la mort des trois co-accusés d'Ulrike Meinhof, condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité et l'hospitalisation, dans un état grave, de Irmgard Möller. Tous avaient été arrêtés en 1972 et étaient incarcérés à Stammheim. La Une de *Libération* est entièrement consacrée à la mort d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe qui signe « la fin du groupe Baader<sup>827</sup> ». Le coup de tonnerre médiatique est encore plus important qu'en 1976 et porte à six le nombre de militants de la RAF décédés durant leur détention. Les causes des décès sont de deux ordres : « Le ministre ouest-allemand de la Justice a précisé qu'Andreas Baader et Jan-Carl Raspe se sont donné la mort à l'aide d'un pistolet et que Gudrun Ensslin s'est pendue dans sa cellule et qu'Ingrid [*sic*] Moeller a tenté de se suicider en se tailladant la gorge<sup>828</sup> ». L'actualité est donc doublement marquée par la fin de la prise d'otages de la Lufthansa et l'annonce de la mort de trois militants historiques de la RAF. *Le Monde* indique en ce sens qu' « après l'heureuse issue de l'affaire du Boeing une controverse s'engage sur les conditions de la mort de Baader et de ses compagnons<sup>829</sup> », soulignant les zones d'ombre dans les explications avancées par les autorités ouest-allemandes. Plus qu'en 1976, *L'Humanité* met profondément en doute la thèse du suicide : « Les circonstances de la mort d'Andreas Baader, de sa compagne Gudrun Ensslin et de Jan-Carl Raspe demeurent obscures<sup>830</sup> » écrit le quotidien communiste. Selon la thèse officielle, leur suicide et la tentative de Irmgard Möller sont liés à l'échec du commando Martyr Halimeh qui demandait leur libération. Comme dans le cas d'Ulrike Meinhof, ces décès sont présentés comme un acte de désespoir. Claire Brière, ancienne militante de la GP devenue journaliste à *Libération*, met en doute cette version en raison de l'isolement des détenus et de l'absence théorique de moyens d'information et de communication à leur disposition :

« Ce qui apparaît, aux yeux de ceux qui s'interrogent, c'est la contradiction entre

<sup>827</sup>*Libération*, 19 octobre 1977.

<sup>828</sup>*Le Figaro*, 19 octobre 1977.

<sup>829</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 20 octobre 1977.

<sup>830</sup>*L'Humanité*, 19 octobre 1977.

l'isolement total des prisonniers, la surveillance constante à laquelle ils étaient soumis, les fouilles quotidiennes, y compris lundi, et le fait qu'ils aient pu disposer non seulement de deux pistolets, mais aussi d'un couteau à pain, lorsqu'on sait que dans la prison la plus libérale, on ne peut disposer du moindre canif.

« [...] Comment, dans ces conditions, à la lumière des déclarations incohérentes des autorités judiciaires allemandes, comment ne pas douter de la thèse du suicide<sup>831</sup> ? »

Pendant plusieurs jours, *L'Humanité* s'interroge également :

« Comment les prisonniers étaient-ils informés de ce qui se passait à l'extérieur [...] ? Les détenus de la prison de Stammheim étaient privés de tout contact avec l'extérieur depuis six semaines, en application des mesures d'isolement décidées par les autorités de RFA après l'enlèvement du président du patronat [...]. Dans ces conditions, "comment expliquez-vous que quatre d'entre eux aient tenté de se suicider au même moment ?" a demandé un journaliste. "Toute réponse, à l'heure actuelle, ne serait que pure spéculation" a répondu le ministre<sup>832</sup>. »

La controverse est également nourrie par les premières constatations sur les circonstances des décès, qui, selon les avocats des militants de la RAF, discréditent l'hypothèse du suicide :

« On apprenait, par la voix de plusieurs avocats ouest-allemands, qu'on avait découvert, au cours de l'autopsie, qu'Andreas Baader avait été tué d'une balle dans la nuque, tirée, bien sûr, d'arrière en avant. Bien que le gouvernement de Bonn continue à affirmer que Baader s'est suicidé, de nombreuses questions se posent concernant la mort des trois emprisonnés de Stuttgart<sup>833</sup>. »

Pour démonter la thèse du suicide concerté, *Libération* publie un article détaillé sur les conditions de détention « au septième étage de l'enfer de Stammheim<sup>834</sup> », signalant que des traces de poudre ont été découvertes sur la main droite d'Andreas Baader alors qu'il est gaucher. « Baader et ses amis ont été assassinés<sup>835</sup> » titre *L'Humanité*, reprenant les déclarations de M<sup>e</sup> Croissant. La thèse des suicides mis en scène est également accréditée par les déclarations de Irmgard Möller affirmant « par l'intermédiaire de son avocate, qu'elle n'avait pas eu l'intention de se suicider. Elle a également affirmé que ses trois amis et elle ne s'étaient pas concertés pour mettre fin à leurs jours<sup>836</sup> ». Les deux titres positionnés à gauche de l'échiquier politique mettent donc clairement en doute la version officielle du suicide et évoquent l'acharnement des autorités ouest-allemandes à l'endroit d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin, Irmgard Möller et Jan-Carl Raspe. Pour *Libération*, le déroulé exact des événements survenus dans la nuit du 17 au 18 octobre 1977 importe finalement peu et le résultat pointe unilatéralement la responsabilité des autorités ouest-allemandes dans la

<sup>831</sup>Claire B., *Libération*, 19 octobre 1977.

<sup>832</sup>*L'Humanité*, 19 octobre 1977.

<sup>833</sup>*L'Humanité*, 20 octobre 1977.

<sup>834</sup>Jean-Marcel Bouguereau, *Libération*, 21 octobre 1977.

<sup>835</sup>*L'Humanité*, 25 octobre 1977.

<sup>836</sup>Laurent Sauerwein, *L'Humanité*, 27 octobre 1977.

mort et les blessures des quatre militants :

« La version du suicide n'enlèverait rien à notre peine. La révolte et l'énergie du désespoir qu'elle suppose suffirait à donner des prisons de ce pays une image indélébile. Mais si le meurtre froid que laisse [*sic*] supposer les révélations d'Irmgard Moeller était confirmé, cela supposerait alors un degré inouï dans l'escalade de la sauvagerie, sans précédent dans l'Europe de ces trente dernières années<sup>837</sup>. »

Jean-Marcel Bouguereau n'indique cependant pas qu'alors qu'il faisait partie de l'équipe des *Cahiers de Mai*, il a, sur les recommandations de Daniel Cohn-Bendit, hébergé Andreas Baader et Gudrun Ensslin durant leur cavale, en 1969, dans l'appartement parisien de Régis Debray, alors incarcéré en Bolivie, et fait rencontrer les activistes en fuite au militant de la GP Serge July<sup>838</sup>. En revanche, pour *Le Monde* – contrairement au décès d'Ulrike Meinhof – et surtout *Le Figaro*, la thèse du suicide concerté est parfaitement plausible. Le quotidien de Robert Hersant évoque « des complicités parmi les gardiens<sup>839</sup> » pour expliquer notamment la présence d'armes à feu dans les cellules :

« Les trois chefs de la bande à Baader ont choisi pour mourir le style tragique, grandguignolesque, des adeptes du drapeau noir auquel ils s'étaient ralliés.  
« [...] Ce suicide collectif est plein d'énigmes. Il est certain que les conjurés l'ont voulu ainsi, se frappant sans avertir, éprouvant jusque dans la mort le besoin de montrer à "ces chiens de garde de la bourgeoisie" qu'ils pouvaient les tromper, se jouer d'eux et, en fin de compte, échapper à leur justice<sup>840</sup>. »

Pour l'éditorialiste du *Figaro*, ces décès sont même salutaires et une sorte de juste retour des choses après les semaines de tension vécues en RFA. Les propos sont durs :

« On posera des questions sur les circonstances exactes de la mort d'Andreas Baader et de ses complices. On les pose déjà. Qu'on ne compte pas sur nous pour nous apitoyer sur leur sort. Dans un pays démocratique, ils ont choisi la voie de la violence. Ils ont fondé leur action politique sur la terreur, la prise d'otages, le plus odieux des chantages<sup>841</sup>. »

Max Clos réclame également la mise en place d'une « loi internationale prévoyant la peine de mort avec exécution immédiate pour les preneurs d'otages, étant entendu que la sentence ne pourrait être rendue que par une juridiction régulière<sup>842</sup> ». Les propos du correspondant du *Monde* sont moins fermes, mais rejoignent la thèse du suicide, signalant que « les autorités ouest-allemandes, à tous les échelons, s'engagent dans une course de vitesse pour prévenir la "thèse de l'assassinat" à

<sup>837</sup>Jean-Marcel Bouguereau, *Libération*, 25 octobre 1977.

<sup>838</sup>Jean Guisnel, *Libération, la biographie, op. cit.*, p. 66.

<sup>839</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 19 octobre 1977.

<sup>840</sup>*Ibid.*

<sup>841</sup>Max Clos, *Le Figaro*, 19 octobre 1977.

<sup>842</sup>*Ibid.*



propos de la mort de Baader et de ses complices<sup>843</sup> ». Le ministre fédéral de l'Intérieur évoque de son côté le possible machiavélisme des détenus de la RAF : « On peut pousser la perfidie jusqu'au point de vouloir faire apparaître son propre suicide comme une exécution<sup>844</sup> », estimant en outre que « la tentative de suicide d'Irmgard Moeller avec le couteau de cuisine dont disposent tous les détenus ne pose de problème quant à son explication<sup>845</sup> ». *Le Monde* détaille les conditions des autopsies que les autorités allemandes souhaitent transparentes :

« Pour garantir l'objectivité de cette enquête, trois experts étrangers avaient été invités à y prendre part : le professeur Wilhem Holczabek, de Vienne ; le professeur Haas Peter Hartmann, de Zurich, et le professeur André, de Liège. Leur conclusion provisoire est que l'autopsie n'aurait apporté aucune indication suggérant qu'il puisse s'agir d'autre chose que de suicides<sup>846</sup>. »

Si les conclusions des experts accréditent la thèse du suicide, le correspondant du *Monde* ne s'étonne pas que « les défenseurs et les amis des terroristes [émettent] des doutes et [poursuivent] leur campagne<sup>847</sup> », estimant que la controverse autour de la mort des militants de la RAF relève de la logique même de leur démarche : « L'un des buts des terroristes paraît donc atteint : les explications les plus raisonnables n'empêcheront pas certains d'entretenir la "thèse de l'assassinat"<sup>848</sup>. » La controverse révèle donc un traitement médiatique partial, construit par une sélection différenciée des éléments à disposition des journalistes.

Si la controverse demeure, elle ne s'accompagne pas des mêmes réactions qu'au moment de la mort d'Ulrike Meinhof. Les signataires de la pétition de mai 1976 ne figurent pas à l'ordre du jour : la solidarité, telle qu'elle s'était exprimée au moment de la mort de la militante, est en effet rendue difficilement exprimable en raison de la prise d'otages de la Lufthansa et de l'assassinat, après plusieurs semaines de séquestration, de Hanns-Martin Schleyer. La création d'une commission internationale d'enquête n'est d'ailleurs pas mise en avant dans les journaux. La presse n'évoque pas non plus de craintes quant aux conséquences de ces décès sur le plan de la sécurité intérieure, considérant globalement que l'aventure de la RAF se termine avec la mort de trois de ses militants historiques. Le constat se trouve renforcé moins d'un mois plus tard avec l'annonce du décès d'Ingrid Schubert, arrêtée en octobre 1970 pour sa participation à l'évasion d'Andreas Baader : « Le corps de la terroriste, âgée de trente-trois ans, a été découvert samedi soir 12 novembre peu après 19 heures, dans sa cellule de la prison de Stadelheim, à Munich. Une heure plus tôt, les gardiens

<sup>843</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 21 octobre 1977.

<sup>844</sup>Cité par Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 20 octobre 1977 et Jean Wetz, *Le Monde*, 21 octobre 1977.

<sup>845</sup>Cité par Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 20 octobre 1977.

<sup>846</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 21 octobre 1977.

<sup>847</sup>*Ibid.*

<sup>848</sup>*Ibid.*

n'avaient rien constaté d'anormal<sup>849</sup>. » La presse française s'était jusqu'alors peu intéressée à Ingrid Schubert, « septième détenue du groupe Baader à mourir dans les prisons "modèles" ouest-allemandes<sup>850</sup> » affirme *L'Humanité*. La controverse du mois précédent est ravivée, mais avec moins d'intensité, ce qui peut être entendu comme l'expression d'une certaine lassitude à l'égard de la RAF, les quatre militants présentés comme les *leaders* de l'organisation ayant déjà disparu. *Libération* et *L'Humanité* dénoncent à nouveau la thèse du suicide, ce que dénonce cette fois vivement le correspondant du *Monde* sur le mode de l'aveuglement : « Les autorités, tout comme l'opinion, commencent à s'accoutumer à ce type de réactions de la part des extrémistes emprisonnés, même si elles leur paraissent particulièrement monstrueuses<sup>851</sup>. » Il détaille les deux scénarios possibles, marquant un penchant pour le second :

« Quant aux causes de cette mort, on formule les deux hypothèses habituelles, qui ne sont d'ailleurs pas tout à fait incompatibles. L'une est que, constatant l'échec total de leur stratégie de libération, les terroristes emprisonnés s'abandonnent désormais au désespoir. L'autre consiste à dire qu'en s'efforçant de jouer le rôle de martyrs, les terroristes qui se donnent la mort veulent rendre un dernier service à leur cause. « Une cause à la défense de laquelle Ingrid Schubert avait déjà beaucoup contribué : après avoir appartenu à la première formation de la Fraction armée rouge, en 1970, avec Ulrike Meinhof et l'avocat Horst Mahler, elle prit part à la libération d'Andreas Baader à Berlin<sup>852</sup>. »

Selon le journaliste du *Figaro*, la mort de la jeune femme répond indéniablement à une logique d'« autodestruction<sup>853</sup> » : « Ingrid Schubert a préféré le suicide à la détention<sup>854</sup> » après la mort de ses anciens compagnons de clandestinité, pointant « une psychose de l'anéantissement volontaire<sup>855</sup> ». Le journal avance des explications d'ordre psychologique selon lesquelles le suicide répondrait aux conclusions d'un inventaire personnel :

« La psychologie peut trouver des mobiles aux suicides : à trente ans passé, tout individu dresse un bilan de sa personnalité, particulièrement négative chez ces personnes condamnées à la prison à vie ou à des peines de réclusion élevées. « Selon la psychologue allemande Christa Meves, un sentiment d'abandon datant de l'enfance, compensé par l'intégration dans une bande ou un groupe, puis la désintégration de ce groupe peuvent provoquer chez des instables un choc psychique. Ingrid Schubert avait subi trois "déceptions" : elle avait été sur la liste des terroristes dont les agresseurs des ambassadeurs d'Allemagne à Stockholm en avril 1975 demandaient la libération, puis aux côtés de Raspe sur la liste des "libérables" promulguée à Entebbe en juillet 1976 par les ravisseurs de l'Airbus d'Air France et enfin

<sup>849</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 15 novembre 1977.

<sup>850</sup>*L'Humanité*, 15 novembre 1977.

<sup>851</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 15 novembre 1977.

<sup>852</sup>*Ibid.*

<sup>853</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 14 novembre 1977.

<sup>854</sup>*Ibid.*

<sup>855</sup>*Ibid.*

sur la liste des détenus à libérer contre la vie de Hanns Martin Schleyer<sup>856</sup>. »

Ce décès apparaît donc comme l'épilogue de l'« automne allemand » et sa moindre couverture médiatique traduit un effet de saturation après la découverte du corps de Hanns-Martin Schleyer. Comme le pointent Anne Steiner et Loïc Debray : « Le capital sympathie, que les militants de la RAF avaient su entretenir par leur lutte intransigeante en prison et pendant les procès, a été ébranlé par les actions de 1977 [...] affaiblissant l'image morale et politique de l'organisation<sup>857</sup>. » Au cours de la période 1974-1977, les militants de la RAF et leurs soutiens sont donc parvenus à déplacer – sans opérer de substitution – une part de l'attention médiatique, centrée sur la condamnation des actions violentes, vers l'expression d'une solidarité morale en raison des doutes pesant sur les circonstances exactes de leur décès<sup>858</sup>.

### 3.1.4 Les entraves aux libertés publiques

Au-delà de la question carcérale, des voix s'élèvent en France au sujet de décisions prises par les autorités ouest-allemandes pour lutter contre les organisations violentes et portant atteinte aux libertés publiques. Ces décisions font l'objet de commentaires dans la presse française, au moment où l'Hexagone connaît parallèlement d'importantes transformations sociétales. À titre d'exemple, on peut citer deux publications initiées par des collectifs d'extrême gauche consacrées à cette question. Le mensuel anti-stalinien *Politique aujourd'hui*, fondé en 1969 et consacré aux « recherches et pratiques socialistes dans le monde » dans une perspective critique à l'égard du PCF, publie ainsi en 1977 un numéro titré « RFA : l'étouffement des libertés<sup>859</sup> ». En 1979, un collectif franco-allemand édite, sous le pseudonyme de Fritz Dupont, un autre ouvrage critique, *La sécurité contre les libertés. Le modèle ouest-allemand, modèle pour l'Europe*<sup>860</sup>. La question des libertés publiques intéresse aussi la presse quotidienne.

---

<sup>856</sup>*Ibid.*

<sup>857</sup>Anne Steiner et Loïc Debray, *RAF. Guérilla urbaine en Europe occidentale*, *op. cit.*, p. 77.

<sup>858</sup>La question n'est pas tranchée par l'historiographie. Anne Steiner et Loïc Debray estiment ainsi que « l'hypothèse de l'exécution doit être envisagée » (*RAF. Guérilla urbaine en Europe occidentale*, *op. cit.*, p. 74) ; Isabelle Sommier, évoquant pour sa part prudemment les militants « retrouvés morts dans leur cellule », dont le « suicide est aujourd'hui encore contesté par leurs soutiens » (*La violence révolutionnaire*, *op. cit.*, p. 109).

<sup>859</sup>*Politique aujourd'hui*, « RFA : l'étouffement des libertés », n° spécial 1-2, 1977.

<sup>860</sup>Fritz Dupont (collectif franco-allemand), *La sécurité contre les libertés. Le modèle ouest-allemand, modèle pour l'Europe*, Paris, Études et documentation internationales, 1979.

### 3.1.4.a Les interdictions professionnelles

Les interdictions professionnelles (*Berufsverbote*) constituent l'une des restrictions critiquées par une partie de la presse française. Votée en janvier 1972, cette loi exclut de la fonction publique les personnes liées à des « organisations portant atteinte à l'ordre fondamental », c'est-à-dire susceptibles de déloyauté à l'égard de la Constitution de 1949. Ces interdictions professionnelles visent en premier lieu des personnes adhérentes ou proches des organisations communistes. Plusieurs centaines de milliers de personnes sont ainsi concernées par des enquêtes sur leurs convictions politiques<sup>861</sup>. Cette nouvelle disposition complète l'interdiction du Parti Communiste d'Allemagne (*Kommunistische Partei Deutschlands*, KPD), interdit entre 1956 et 1968 pour anti-constitutionnalité. Devenu Parti Communiste Allemand (*Deutsche Kommunistische Partei*, DKP), il est, comme le souligne *Le Figaro*, « classé parmi les tendances extrémistes » en raison à la fois de ses positions léninistes et de ses faibles résultats électoraux<sup>862</sup>. Le principe d'interdiction professionnelle est justifié par la radicalisation opérée par une partie des militants politiques de gauche et sa mise en œuvre donne lieu à de nombreuses critiques et publications communistes<sup>863</sup>. Peu suspect de sympathie à l'égard des idées communistes, *Le Figaro* émet, par l'intermédiaire d'une analyse confiée au célèbre germaniste Henri Ménudier, des critiques concernant la décision des autorités allemandes au nom du pluralisme démocratique. Sous le titre « L'Allemagne et ses gauchistes », le journal souligne le caractère tendancieux des interdictions professionnelles :

« La montée de la violence politique, la réapparition des partis communistes et des groupes d'extrême gauche ont posé le problème de l'accès des extrémistes à la fonction publique en RFA. L'État doit-il prendre à son service ceux dont l'idéologie vise à le renverser ? Le problème ne peut se résoudre par l'interdiction des organisations incriminées, car la procédure implique l'intervention du tribunal fédéral constitutionnel. Elle est complexe et peu satisfaisante pour une démocratie qui se veut pluraliste. L'État se trouve confronté à un dilemme : l'exclusion de la fonction publique pour cause d'appartenance à une organisation politique viole le principe d'égalité entre les citoyens, inscrit dans la Constitution, mais le droit à la fonction publique fait appel au devoir de loyauté des fonctionnaires à l'égard de l'État<sup>864</sup>. »

---

<sup>861</sup>Voir Robert Boure, *Les interdictions professionnelles en Allemagne fédérale*, Paris, Maspero, 1978. La couverture indique « Des dizaines de suspects sont systématiquement contrôlés par les appareils de surveillance de l'État... Le bilan est impressionnant : 800 000 enquêtes, 7 500 interrogatoires, 4 000 sanctions (dont 2 000 interdictions) ». L'auteur, enseignant le droit à l'Université de Toulouse I, est également membre du Mouvement d'action judiciaire, cf. supra, 3.1.4 b. Voir également Fritz Dupont, *La sécurité contre les libertés*, op. cit., p. 131-167. L'ouvrage indique qu'en octobre 1978, *Der Spiegel* signale environ un million et demi d'enquêtes et le ministère fédéral de l'Intérieur 438 723 pour la période d'avril 1973 à juin 1975 (p. 151). Les deux ouvrages présentent plusieurs études de cas.

<sup>862</sup>Jacques Droz, *Histoire générale du socialisme*, op. cit., p. 532-535.

<sup>863</sup>Signalons notamment l'ouvrage de Jacques Denis, membre du Comité central du PCF chargé de la politique extérieure, *Liberté d'opinion... verboten. Les interdictions professionnelles en RFA*, Paris, Éditions sociales, 1976.

<sup>864</sup>Henri Ménudier, *Le Figaro*, 15 novembre 1974.

Cette question de loyauté des fonctionnaires s'exerce tout particulièrement à l'encontre des militants et sympathisants communistes, et, plus largement, d'extrême gauche. La survenue de l'« automne allemand » intensifie l'application des interdictions professionnelles comme le souligne de manière régulière *L'Humanité* qui publie une vingtaine d'articles sur le sujet entre les mois de septembre et de novembre 1977. Le quotidien communiste dénonce l'« aggravation des mesures antidémocratiques à Bonn<sup>865</sup> » et l'« ambiance de peur et de répression<sup>866</sup> » régnant en RFA. Le journal consacre ainsi plusieurs articles au cas de Silvia Gingold, une jeune institutrice « licenciée parce que communiste<sup>867</sup> » par un tribunal administratif et « condamnée par un ancien nazi<sup>868</sup> », et dénonce plus largement une « politique, fondée sur l'anticommunisme et la collaboration de classes, [qui] ne peut conduire qu'au "blocage" actuel<sup>869</sup> ». De ce point de vue, le communisme est utilisé comme un épouvantail et la lutte contre les attentats comme un prétexte. *Le Monde* dénonce le risque de dérive : « La lutte anti-terroriste ne doit pas se transformer en chasse aux sorcières<sup>870</sup>. » L'expression est utilisée à de multiples reprises pour dénoncer « le racisme antijeunes ou antimilitants de gauche<sup>871</sup> » et l'« atmosphère de pogrome<sup>872</sup> ». En réaction, un Comité français pour la liberté d'expression et contre les interdictions professionnelles en RFA, animé par M<sup>e</sup> Pierre Kaldor, ancien résistant, militant communiste, anticolonialiste et pacifiste, fondateur du Secours populaire français, est créé. Les « nouvelles mesures répressives<sup>873</sup> », la « pression des forces antidémocratiques<sup>874</sup> » y sont dénoncées, ainsi que les interdictions professionnelles prononcées contre « près de 4 000 fonctionnaires ouest-allemands<sup>875</sup> ». La référence au maccarthysme est également utilisée et la situation dénoncée par plusieurs intellectuels, parmi lesquels les écrivains Heinrich Böll, dont le domicile a fait l'objet d'une perquisition en 1972, et Günter Grass. La campagne de dénonciation des interdictions professionnelles est donc essentiellement menée par la presse communiste. La densité des événements au moment de l'« automne allemand » explique en partie ce constat.

---

<sup>865</sup>*L'Humanité*, 11 septembre 1977.

<sup>866</sup>*L'Humanité*, 15 septembre 1977.

<sup>867</sup>*L'Humanité*, 19 septembre 1977.

<sup>868</sup>*L'Humanité*, 16 septembre 1977.

<sup>869</sup>*L'Humanité*, 18 octobre 1977.

<sup>870</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 8 octobre 1977.

<sup>871</sup>Laurent Sauerwein, *L'Humanité*, 22 octobre 1977.

<sup>872</sup>Bernard Umbrecht, *L'Humanité*, 28 octobre 1977.

<sup>873</sup>*L'Humanité*, 8 novembre 1977.

<sup>874</sup>*Ibid.*

<sup>875</sup>*Ibid.*

### 3.1.4.b L'affaire Croissant

Un second élément, parallèle à l' « automne allemand », peut être versé au dossier des critiques émises en France au sujet des décisions préjudiciables de Bonn au sujet des libertés publiques. L'affaire Klaus Croissant agite en effet les rédactions durant la seconde moitié de l'année 1977. Le 11 juillet 1977, M<sup>e</sup> Klaus Croissant, avocat médiatique de plusieurs militants de la RAF, déclare, au cours d'une conférence de presse donnée à Paris, demander « l'asile politique en France<sup>876</sup> », après qu'il lui a été « interdit d'exercer sa fonction d'avocat dans tout procès ayant rapport à la sécurité de l'État<sup>877</sup> ». En réaction, le tribunal de Stuttgart lance un mandat d'arrêt, transmis à Interpol, accompagné d'une demande d'extradition contre l'avocat pour soutien à une association criminelle. Le cas de M<sup>e</sup> Klaus Croissant est évoqué par l'ensemble de la presse française, mais *L'Humanité*, *Libération* et surtout *Le Monde* lui consacrent une importante couverture. Le quotidien dirigé par Serge July dénonce logiquement « la "criminalisation" des avocats allemands<sup>878</sup> ». L'avocat n'est pas inquiété pendant l'été, tenant une autre conférence de presse le 25 août 1977 au cours de laquelle il dénonce vivement l'attitude des autorités allemandes à l'endroit de toutes les personnes mises en causes dans les activités d'organisations violentes. Pour le quotidien communiste, sa situation relève d'une persécution de même nature que celle dont les communistes font l'objet à travers les interdictions professionnelles :

« Il a dénoncé les nombreuses atteintes aux droits de la défense et les entraves dont sont l'objet les avocats du groupe Baader.

« Lui-même en est une des victimes. Condamné comme complice du groupe Baader par les tribunaux de RFA, il est venu clandestinement en France, mais il fait l'objet d'une demande d'extradition du gouvernement de Bonn. C'est là une singulière façon de concevoir les droits de la défense que de contraindre un avocat à demander l'asile politique dans un pays étranger<sup>879</sup>. »

Un mois plus tard, en pleine affaire Schleyer, M<sup>e</sup> Klaus Croissant est arrêté à Paris le 30 septembre 1977 et placé en détention à la Maison d'arrêt de la Santé. *Libération* publie d'ailleurs en première page une photographie du détenu dans la cour de la prison pour dénoncer son incarcération<sup>880</sup>. Au moment de l'examen de la demande d'extradition formulée par les autorités ouest-allemandes, *Le Monde* relaie, via leur communiqué, les commentaires favorables à l'avocat du Syndicat de la magistrature et de l'École émancipée. Une tribune de Claude Bourdet, Compagnon de la Libération et fondateur du Parti Socialiste Unifié (PSU), prend également le parti de l'avocat

<sup>876</sup>*Libération*, 13 juillet 1977.

<sup>877</sup>Anne Steiner et Loïc Debray, *RAF. Guérilla urbaine en Europe occidentale*, op. cit., p. 243.

<sup>878</sup>Jean-Marcel Bouguereau, *Libération*, 10 août 1977.

<sup>879</sup>*L'Humanité*, 27 août 1977.

<sup>880</sup>*Libération*, 6 octobre 1977.

allemand, expliquant que « livrer Croissant, c'est collaborer à une prise d'otages<sup>881</sup> », faisant ainsi référence au détournement en cours de l'avion de la Lufthansa. Seul *Le Figaro* approuve la procédure en cours, insistant sur la responsabilité de l'avocat dans l'épisode violent qui secoue la RFA – « père spirituel de nombreux terroristes encore en liberté<sup>882</sup> » – et dénonçant une stratégie internationale :

« Il dirigeait, en outre, de son cabinet, un "comité international de défense des détenus politiques en Europe de l'Ouest", avec des tentacules en Italie [...], en Suisse [...], aux Pays-Bas [...], en Belgique [...] et en France. Leur stratégie : semer la brouille entre Bonn et ses partenaires occidentaux. Leur tactique, inventée par Croissant : éveiller la pitié en faveur de Baader et de ses complices<sup>883</sup>. »

Parmi les réactions de soutien, *L'Humanité* signale que « le congrès des avocats de France demande le respect du droit d'asile pour M<sup>e</sup> Klaus Croissant<sup>884</sup> », sans pourtant préciser qu'il s'agit d'un syndicat de gauche. Le cas du *Monde* illustre l'intensité de la couverture médiatique autour de l'affaire Croissant : en un mois, entre l'examen de la demande d'extradition et la remise de l'avocat aux autorités allemandes, le quotidien publie pas moins de seize articles critiquant son incarcération, auxquels il faut ajouter la campagne de soutien menée par des intellectuels comme Jean-Paul Sartre et Michel Foucault. *Le Monde* souligne à plusieurs reprises que M<sup>e</sup> Klaus Croissant n'est pas mis en cause pour des actions violentes. Cette mobilisation rappelle celle menée en 1974 après la mort d'Holger Meins et la visite de Jean-Paul Sartre à Andreas Baader. Un collectif regroupant magistrats et avocats, parmi lesquels M<sup>es</sup> Jean-Jacques de Félice et Henri Leclerc, le Mouvement d'action judiciaire (MAJ), né dans le sillage de 68, publie un ouvrage pour dénoncer les poursuites engagées contre un de leurs confrères<sup>885</sup>.

L'extradition, le 17 novembre 1977, fait l'objet de vives critiques. *L'Humanité* souligne l'« émotion considérable après l'extradition de M<sup>e</sup> Croissant<sup>886</sup> ». Plusieurs manifestations de protestation contre la décision d'extradition sont organisées. *Le Figaro* signale celle du 18 novembre 1977 au cours de laquelle « 7 000 manifestants environ (dont 1 500 "incontrôlés") [se sont] réunis hier soir place de la République [à l'appel des] organisations d'extrême gauche et [de] la CFDT pour protester contre l'extradition de Klaus Croissant<sup>887</sup> ». Le Garde des Sceaux, Alain Peyrefitte

<sup>881</sup>Claude Bourdet, *Le Monde*, 25 octobre 1977.

<sup>882</sup>*Le Figaro*, 18 novembre 1977.

<sup>883</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 2 novembre 1977.

<sup>884</sup>*L'Humanité*, 14 novembre 1977.

<sup>885</sup>Mouvement d'action judiciaire, *L'affaire Croissant, op. cit.* Il faut y ajouter la contribution de l'intéressé : Klaus Croissant, *Procès en RFA*, Paris, Maspero, 1979. Signalons enfin que l'affaire agite également le milieu universitaire puisque la revue *Déviance et société* publie un débat d'actualité sur la « criminalisation de la contestation politique », vol. 2, n° 2, 1978, p. 185-213.

<sup>886</sup>*L'Humanité*, 18 novembre 1977.

<sup>887</sup>*Le Figaro*, 19 novembre 1977.

s'exprime ainsi dans une tribune en première page du *Monde* pour justifier la décision d'extradition. *France Soir* témoigne d'un certain agacement, estimant de son côté que cette affaire « a fait trop de bruit<sup>888</sup> ». L'affaire Croissant se solde en effet après un mois d'octobre sanglant. Elle fait l'objet de réactions de solidarité plus vives que les décès en détention des militants de la RAF. La solidarité revêt des intérêts politiques puisque cette affaire permet à l'ensemble de la presse de se positionner non seulement à l'égard des décisions des autorités ouest-allemandes, mais plus encore – et la situation est inédite – à l'égard du gouvernement français et du fonctionnement des institutions judiciaires.

La question des libertés publiques en RFA rencontre donc un écho certain dans la presse française dont le moteur ne relève pas tant de la sympathie à l'égard des militants que de la critique de l'attitude des autorités ouest-allemandes. Son traitement médiatique est en grande partie déterminé à la fois par les lignes de démarcation classiques de l'échiquier politique et par la position à l'égard du gouvernement socialiste en place.

### **3.1.5 Des actions violentes en guise de solidarité**

À compter de la troisième grève de la faim menée par les membres de la RAF incarcérés, plusieurs actions violentes sont enregistrées sur le territoire français et revendiquées comme des manifestations de solidarité à l'égard des détenus ouest-allemands. Cette forme de solidarité, ultra-minoritaire, suscite des craintes de délocalisation du conflit. Elle apparaît comme solidarité violente de réaction, dictée par les événements.

#### **3.1.5.a De rares actions pacifiques**

Quelques actions pacifiques sont dans un premier temps organisées, après la visite de Jean-Paul Sartre à Andreas Baader. En décembre 1977, *Le Monde* signale ainsi l'occupation d'un lieu symbolique, chargé de promouvoir la culture allemande à Paris :

« Pour protester contre les conditions de détention des prisonniers politiques en République fédérale d'Allemagne [...] six personnes, militants du groupe Marge, ont occupé ce lundi matin 9 novembre [*sic*] vers 10 heures une salle au dernier étage de l'immeuble Goethe Institut [...].

« Les manifestants ont déployé au balcon un drapeau noir et une banderole portant l'inscription : "Soutien aux prisonniers politiques allemands"<sup>889</sup>. »

Le journal ne donne cependant pas de précisions sur ce groupe, connu seulement à l'extrême

<sup>888</sup>*France Soir*, 17 novembre 1977.

<sup>889</sup>*Le Monde*, 10 décembre 1974.



gauche. Groupe symbole de l' « autonomie désirante » qui « se rapproche des situationnistes et des courants anarchistes individualistes<sup>890</sup> », Marge mène ici l'une de ses toutes premières actions publiques médiatisées. Alors que la campagne du comité contre la torture des prisonniers politiques en RFA est relayée à plusieurs reprises par la presse, et *Le Monde* en particulier, le caractère à la fois symbolique et visible de cette occupation lui permet de bénéficier de cette attention médiatique. Seule *Libération* évoquera par la suite l'existence de ce petit groupe autonome, focalisé, comme son nom l'indique, sur les luttes considérées comme marginales (sexualités, prison, psychiatrie, travailleurs immigrés)<sup>891</sup>.

### 3.1.5.b Une violence sans frontière

À partir de 1975, plusieurs attentats matériels sont commis en différents points du territoire, systématiquement revendiqués sous des signatures uniques. Le 6 mars 1975, un attentat frappe un immeuble parisien abritant des bureaux de presse allemands. Il intervient au lendemain de la libération de Peter Lorenz, otage du Mouvement du 2 Juin. *Le Figaro* consacre un long article à cet attentat, et plus particulièrement à sa revendication qui s'en prend au groupe de presse Springer, classé à droite – ce qui n'est pas sans rappeler le groupe de Robert Hersant :

« L'attentat n'a pas fait de blessés mais les dégâts sont importants. Il a été revendiqué, dans un tract déposé à l'Agence France-Presse par une organisation s'intitulant "Groupe du 6 mars".

« Un appel téléphonique passé sur le "18" avait prévenu vingt minutes avant l'explosion les sapeurs-pompiers qu'une bombe avait été déposée dans l'immeuble de la rue du Colisée, situé à proximité des Champs-Élysées.

« Les signataires de cette feuille dactylographiée affirment notamment que "contre l'Internationale de la répression nous allons enfin construire l'Internationale de la solidarité... Notre solidarité ne se limitera pas aux vaines paroles... Nous laissons le bla-bla-bla aux bourgeois et aux staliniens... Nous appuierons notre solidarité par des actions directes jusqu'à la libération totale et l'amnistie pour tous les individus du groupe Baader-Meinhof et les libertaires encore torturés [*sic*] en prison. Aux armes !"

« Le même tract ajoute également que les "tendances fascistes de la social-démocratie en Allemagne s'affirment de jour en jour... Elles reculent pour épargner la vie d'un des siens, mais elle assassine chaque jour les travailleurs, les immigrés, les cheveux longs, les révoltés, et ceci partout... Finissons-en avec le groupe Springer qui distille sa drogue chaque jour par l'intermédiaire de sa presse pourrie..."<sup>892</sup> »

Deux mois plus tard, une série d'attentats est signalée, visant à la fois des intérêts ouest-

---

<sup>890</sup>Sébastien Schifres, *La Mouissance autonome...*, *op. cit.*

<sup>891</sup>Voir Roland Biard, *Dictionnaire de l'extrême-gauche...*, *op. cit.*, p. 224-225. L'auteur signale également que « Marge s'est fait connaître par l'occupation des locaux de l'ambassade de l'URSS et par une déclaration publique indiquant que "l'URSS n'est qu'un immense goulag" » (p. 225).

<sup>892</sup>*Le Figaro*, 7 mars 1975.

allemands et suédois, en réaction à l'issue sanglante de la prise d'otages de l'ambassade de RFA à Stockholm. *Le Figaro* signale ainsi un « plasticage cette nuit aux Champs Élysées<sup>893</sup> » contre une succursale du constructeur automobile suédois Volvo, ainsi que la Maison de Suède. *L'Humanité* précise que ce double attentat a été revendiqué par « un commando qui s'intitule "Puig Antich-Meinhof"<sup>894</sup> ». Le quotidien communiste indique également que « des attentats ayant été commis ou envisagés contre des bâtiments officiels ouest-allemands (locaux de la Lufthansa à Orly), un dispositif de sécurité a été mis en place pour prévenir d'autres actes des amis des anarchistes qui vont être jugés<sup>895</sup> ». Ces attentats sont en effet contemporains de l'ouverture du procès d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin, Ulrike Meinhof et Jan-Carl Raspe à Stuttgart-Stammheim. La référence à un militant anti-franquiste, déjà utilisée par les GARI pour des attentats commis en France au cours de l'année 1974, est commentée par *Le Monde* : « Cette organisation porte le nom du militant anarchiste catalan, exécuté à Barcelone, en mars 1974, et celui de l'une des accusés du procès du Groupe Baader qui vient de s'ouvrir à Stuttgart<sup>896</sup>. » Cette double signature témoigne de la solidarité exprimée, en France, par la violence envers d'autres militants révolutionnaires emblématiques confrontés à la répression. Le journal signale également un autre attentat « commis le 21 mai, à Nice, contre le bâtiment du consulat de la République fédérale d'Allemagne<sup>897</sup> ». Un an plus tard, la mort d'Ulrike Meinhof déclenche une nouvelle série d'attentats contre des intérêts ouest-allemands. *Le Figaro* signale simplement qu'« à Paris, des explosions ont eu lieu hier soir aux sièges de deux sociétés allemandes. On ne peut s'empêcher de lier ces actes criminels à l'annonce du suicide de la jeune femme<sup>898</sup> ». *France Soir* désigne de son côté « les amis d'Ulrike Meinhof [qui] se vengent à Paris<sup>899</sup> », « des rescapés de la "bande à Baader" ou des groupes "autonomes", se réclamant des terroristes allemands, [qui] reprennent leur activité dans la capitale<sup>900</sup> », sans plus de précision. Destinataire fréquent des communiqués de revendication d'attentat, *Libération* fait état de celui qui lui a été transmis par un correspondant anonyme :

« Le groupe Solidarité révolutionnaire internationale revendique les deux explosions de la rue Marbœuf [*sic*]. L'État allemand vient de tuer un autre membre de la RAF. Hier Holger Meins mort de faim, aujourd'hui Ulrike Meinhof morte pendue. Il ne s'agit pas d'en faire de martyrs, mais par notre geste, de répondre par la solidarité internationaliste aux crimes de tous les pouvoirs<sup>901</sup>. »

<sup>893</sup>*Le Figaro*, 22 mai 1975.

<sup>894</sup>*L'Humanité*, 23 mai 1975.

<sup>895</sup>*Ibid.*

<sup>896</sup>*Le Monde*, 23 mai 1975.

<sup>897</sup>*Ibid.*

<sup>898</sup>*Le Figaro*, 10 mai 1976.

<sup>899</sup>*France Soir*, 11 mai 1976.

<sup>900</sup>*Ibid.*

<sup>901</sup>*Libération*, 10 mai 1976.

*Le Monde* signale de son côté des « attentats en solidarité à Paris et Toulouse après la mort de Meinhof<sup>902</sup> ». Il est également signalé qu'un « attentat à l'explosif a été commis au cours de la nuit de lundi à mardi contre le garage de l'Europe, à Nîmes<sup>903</sup> ». Visant l'enseigne allemande Mercedes-Benz, « l'attentat a été revendiqué en fin d'après-midi par le groupe Meinhof-Sole, militant libertaire catalan, abattu par la garde civile lors de l'évasion de Ségovie le 5 avril dernier<sup>904</sup> ». Cette double signature n'est pas commentée par d'autres journaux. Dans son ensemble, la presse ne semble donc guère surprise par ces attentats après la mort en détention, dans des conditions controversées, d'une militante emblématique de la RAF. Le scénario se répète à la fin de l'« automne allemand », après l'annonce du décès d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe. *L'Humanité* annonce ainsi qu'en réaction « un certain nombre d'attentats ont été organisés depuis quarante-huit heures par des groupes gauchistes et anarchistes en France, en Italie, en Allemagne de l'Ouest<sup>905</sup> ». Des attentats sont aussi rapportés à Toulouse et Montauban contre des intérêts ouest-allemands, revendiqués par un groupe autonome. Le quotidien communiste signale également que « des pierres et des cocktails Molotov ont été lancés contre des voitures et contre des cars de tourisme allemands avenue Trudaine, boulevard Rochechouart et dans divers quartiers<sup>906</sup> » parisiens. De plus, « dans le secteur de la gare Saint-Lazare, deux cents personnes ont été interpellées<sup>907</sup> » à l'occasion d'un rassemblement non déclaré de militants autonomes. De son côté, *Le Figaro* considère qu'il existe une menace réelle en France puisque « les terroristes ouest-allemands disposent d'un réseau de sympathisants en France<sup>908</sup> », citant les GARI, BI et NAPAP, et pointant le risque de symétrie entre les deux pays. La couverture médiatique est cependant moins importante à l'automne 1977 qu'au cours des deux années précédentes. Il faut y voir un effet de la saturation médiatique de la presse française – lié à la série d'événements de l'« automne allemand » –, qui consacre alors la plupart de ses articles à la découverte du corps de Hanns-Martin Schleyer et aux conséquences des deux mois de ce feuilleton médiatique à l'intensité dramatique inédite.

Les attentats commis en solidarité avec des militants emprisonnés répondent donc à une logique d'actualité. L'activisme violent se révèle nettement moins médiatisé que les autres manifestations de solidarité dans lesquelles les principes fondamentaux du droit sont mis en avant. Sa médiatisation,

<sup>902</sup>*Le Monde*, 11 mai 1976.

<sup>903</sup>*Libération*, 12 mai 1976.

<sup>904</sup>*Ibid.* La référence est liée l'évasion collective d'une trentaine de détenus de la prison de Ségovie au cours de laquelle Oriol Sole Sugranyes, militant anarchiste du Mouvement ibérique de libération (MIL) a trouvé la mort le 6 avril 1976. Voir André Cortade, *Histoire désordonnée du MIL...*, *op. cit.*, p. 106.

<sup>905</sup> Laurent Sauerwein, *L'Humanité*, 21 octobre 1977.

<sup>906</sup> Laurent Sauerwein, *L'Humanité*, 22 octobre 1977.

<sup>907</sup>*Ibid.*

<sup>908</sup>J.-L. Météyé, *Le Figaro*, 24 octobre 1977.

ponctuelle, est limitée à l'annonce d'attentats qui n'ont en outre pas entraîné d'arrestation, et donc pas de sous-feuilleton judiciaire concernant cette forme de solidarité en France.

L'expression de solidarités françaises à l'égard de la situation des militants incarcérés de la RAF revêt donc de multiples formes. Emmenées aussi bien par des intellectuels à partir d'un argumentaire où la question humanitaire prédomine, que, de manière moins médiatique, par des activistes sur le principe de la solidarité politique, les manifestations de sympathie à l'égard des détenus apparaissent en premier lieu comme une solidarité de réaction, c'est-à-dire une critique de l'attitude des autorités ouest-allemandes. À cet égard, Dominique Linhardt constate que « la qualité de la démocratie allemande vient momentanément à dépendre de l'usage d'une vitre de séparation dans les parloirs, de la taille du regroupement de prisonniers se réclamant de la guérilla urbaine, de l'intensité d'un éclairage au néon, de l'isolement acoustique induit par les fenêtres des cellules ou encore de la souplesse des tuyaux utilisés lors du nourrissage forcé d'un gréviste de la faim<sup>909</sup> ».

Ces déclinaisons de la solidarité ne sont pas spécifiques au cas de la RFA, mais relèvent, plus largement, de l'attention dont les formes d'engagement radical à l'étranger font l'objet. Aucune situation, aucun pays – on pense notamment à la question des militants anti-franquistes en Espagne – ne bénéficie cependant d'une couverture médiatique aussi large qui s'explique en grande partie par les liens historiques, y compris les plus dramatiques, entre les deux pays.

## **3.2 Une violence largement réprouvée**

Si la situation des membres de la RAF emprisonnés fait l'objet d'une attention critique dans les colonnes de la presse française, les activités illégales de l'organisation sont condamnées. Cette apparente unanimité doit être nuancée. Les journaux s'emploient en effet à construire un large répertoire argumentaire dénonçant le recours à la violence qui s'étoffe au fil de la radicalisation des pratiques violentes en RFA. La pratique des assassinats constitue à ce sujet un net point de rupture dans les discours. Cette condamnation n'est cependant pas contradictoire avec l'expression d'une certaine solidarité.

### **3.2.1 Une démarche contraire aux principes démocratiques...**

Le point de vue qui domine largement la presse quotidienne est celui de la condamnation par

---

<sup>909</sup>Dominique Linhardt, « Réclusion révolutionnaire... », *op. cit.*

principe du recours à la violence dans un État démocratique. *Le Monde* et surtout *Le Figaro* s'en font tout particulièrement l'écho en refusant à la violence révolutionnaire l'étiquette politique. Les deux journaux se distinguent cependant du point de vue des modalités d'énonciation de cette désapprobation.

### 3.2.1.a La condamnation d'une posture nihiliste

Après la campagne d'attentats matériels de mai 1972 et les premières arrestations de militants de la RAF, le journal du soir dénonce la « révolte infantile et aveugle des "desperados à la Baader"<sup>910</sup> ». À partir des premiers assassinats commis en RFA par des organisations révolutionnaires, *Le Figaro* tire à boulets rouges sur des pratiques qui relèvent, selon lui, du nihilisme et non de la politique. Une semaine après l'affaire de l'enlèvement de Peter Lorenz, l'académicien et ancien résistant Pierre Emmanuel signe ainsi un papier titré « Violence et politique » dans lequel il dénonce le sens moral et les valeurs humanistes foulées au pied par la violence révolutionnaire, qui ne peut, par conséquent, se prévaloir du qualificatif « politique » :

« Fanatisme, nihilisme : deux attitudes, deux motivations qui souvent n'en font qu'une. Le gangstérisme vulgaire dont il est beaucoup question ces jours-ci n'est qu'un épiphénomène auprès de ces forces-là.

« [...] Le peuple n'a plus grand-chose à voir dans l'histoire, toute entière aux mains des manipulateurs. Parmi eux, un assortiment hétéroclite d'idéalistes irresponsables, dont beaucoup, explicitement ou non, croient à la vertu du chaos. S'ils préfèrent la table rase des révolutions culturelles au nihilisme des bandes isolées, c'est par nostalgie d'un peuple de saturnales qui n'a rien à voir avec le peuple tel qu'il est.

« [...] Toutes les révolutions du siècle sont des révolutions du nihilisme. Leur idéologie a ceci de commun qu'elle postule la destruction systématique de la personne humaine. Destruction qui a déjà commencé sous nos yeux, au nom de la liberté que la personne défend. Le nihilisme individualiste des intellectuels paye le chemin de l'homme collectif<sup>911</sup>. »

L'académicien fait ici allusion à la loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse, promulguée le 17 janvier 1975 après un débat passionné<sup>912</sup>, mettant ainsi en parallèle deux phénomènes concomitants mais distincts. Il leur sous-entend des racines communes, rejoignant ainsi les prémices de la « pensée anti-68 » dessinés par Raymond Aron<sup>913</sup>, éditorialiste influent du

---

<sup>910</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 3 juin 1972.

<sup>911</sup>Pierre Emmanuel, *Le Figaro*, 11 mars 1975.

<sup>912</sup>Voir notamment Bibia Pavard, *Contraception et avortement dans la société française (1956-1979). Histoire d'un changement politique et culturel*, thèse d'histoire sous la dir. de Jean-François Sirinelli, Institut d'Études Politiques de Paris, 2010, chapitres 7 et 8.

<sup>913</sup>Serge Audier, *La pensée anti-68. Essai sur les origines d'une restauration intellectuelle*, Paris, La Découverte, 2008, chapitre 3.

journal<sup>914</sup>. Le terme « nihilisme » figure d'ailleurs au répertoire des expressions employées par le philosophe pour désigner les événements du printemps 1968<sup>915</sup>. La thématique du nihilisme est très largement présente dans les colonnes du journal tout au long de l'année 1977. Par exemple, pour illustrer l'article consacré aux obsèques du procureur Siegfried Buback, les propos du chancelier Helmut Schmidt sont mis en avant – « Les terroristes sont des criminels devant Dieu<sup>916</sup> » – et approuvés. La traduction en français de l'enquête de la journaliste britannique Jillian Becker, *La Bande à Baader*<sup>917</sup>, coïncide avec une riche actualité. Le livre s'en trouve d'autant plus cité dans la presse française qu'il est le premier ouvrage diffusé en français par une librairie généraliste – et non militante comme les précédents. *Le Figaro* salue le travail de Jillian Becker qui « tourne le dos au conformisme actuel de certains milieux bien pensants de la gauche intellectuelle qui tiendrait à transformer Baader et ses complices en victimes d'une justice oppressive et inique<sup>918</sup> ». Le propos fait notamment référence aux protestations exprimées par de nombreux intellectuels et juristes concernant la demande d'extradition de M<sup>e</sup> Klaus Croissant, réfugié en France depuis moins d'un mois, et largement relayées par *Le Monde*. L'enlèvement de Hanns-Martin Schleyer, le 5 septembre 1977, donne lieu à plusieurs tribunes et éditoriaux dénonçant une idéologie nihiliste. C'est notamment le cas de Max Clos, nommé directeur de la rédaction par Robert Hersant à son arrivée en 1976 pour asseoir un « engagement affirmé à droite<sup>919</sup> », qui dénonce la « perversion de l'esprit<sup>920</sup> » que représentent la violence révolutionnaire et ses soutiens intellectuels français :

« Les hommes de plume semblent fascinés par l'odeur du sang frais. Probablement parce qu'ils ne l'ont pas souvent reniflé de près.

« [...] De quel droit une infime minorité – peu importe qu'elle soit de droite ou de gauche – pourrait-elle imposer ses vues sur la terreur ?

« [...] Ces terroristes ne sont pas des héros. Ils sont des criminels de droit commun et doivent être jugés et condamnés comme tels. À moins que les démocraties ne préfèrent le suicide<sup>921</sup>. »

La référence au nihilisme est également utilisée par plusieurs personnalités politiques, dont François Mitterrand, alors premier secrétaire du Parti socialiste. Lors de sa visite à Bonn, en plein « automne allemand », il évoque la situation allemande, estimant « qu'il ne s'agissait pas d'un phénomène exclusivement allemand, mais d'un problème qui affecte la société et même la

---

<sup>914</sup>Claire Blandin, *Le Figaro...*, op. cit., p. 252.

<sup>915</sup>Serge Audier, *La pensée anti-68...*, op. cit., p. 55.

<sup>916</sup>*Le Figaro*, 14 avril 1977.

<sup>917</sup>Jillian Becker, *La Bande à Baader*, Paris, Fayard, 1977. Le titre original de l'ouvrage publié la même année est *Hitler's Children: The Story of the Baader-Meinhof Terrorist Gang*.

<sup>918</sup>Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 2 août 1977.

<sup>919</sup>Claire Blandin, *Le Figaro*, op. cit., p. 256. L'auteure signale que Max Clos a été communiste durant sa jeunesse.

<sup>920</sup>Max Clos, *Le Figaro*, 10 septembre 1977.

<sup>921</sup>*Ibid.*

civilisation occidentales. Certains membres d'une génération [...] s'efforceraient de résoudre les problèmes sociaux par le "nihilisme"<sup>922</sup> ». Les événements du mois d'octobre fournissent à Max Clos des munitions pour poursuivre sur le registre de la dénonciation du nihilisme de la violence révolutionnaire : « L'Allemagne fédérale, pas plus que la France, ne sont des dictatures. Au nom de quoi une infime minorité pourrait-elle s'arroger le droit d'imposer sa volonté par le chantage et le meurtre<sup>923</sup> ? » La dénonciation de l'assassinat de Hanns-Martin Schleyer est sans appel : il est la « victime expiatoire [d'une] lutte fanatique et meurtrière<sup>924</sup> ». Après les obsèques des trois militants de la RAF retrouvés morts dans leur cellule de Stammheim, l'écrivain et journaliste polémiste de droite Alfred Fabre-Luce, signe une tribune en forme d'inventaire d'un phénomène qu'il estime terminé avec la mort de ses militants historiques. Sous le titre « La civilisation a vacillé », il rejoint les positions exprimées par Max Clos :

« La pitié qu'on leur prodiguait s'était trompée d'objet. Baader et les siens l'ont usurpée encore dans leur dernier instant. Ces suicides-mensonges (maquillés en meurtre), cette fille qu'on arrache à la mort et qui laisse croire qu'on l'y a plongée – tout cela parachève le déshonneur de la bande. Pour elle, au-delà même de la mort, rien n'aura été sacré. « On pense avec nostalgie aux anarchistes russes du XIX<sup>e</sup> siècle, si prompts à exposer leur vie sans espoir de recours, et parfois si scrupuleux : un Kaliayev renonçant à tuer un Grand Duc par crainte d'atteindre des enfants, un Savinkov s'opposant à un attentat qui eût mis en péril des étrangers. Ces hommes étaient morts en vain, sans mettre fin à la tyrannie tsariste. Mais on avait pu les célébrer, car ils respectaient encore des valeurs. Ce n'est plus le cas des terroristes dégénérés aujourd'hui. Ne mobilisons pas Dostoïevski pour les réhabiliter. Ni fleurs ni couronnes (littéraires) pour Baader et sa bande<sup>925</sup>. »

### 3.2.1.b Un symptôme du désordre social

Un second type d'arguments pointe le désordre social, à l'échelle nationale comme mondiale, que symbolise une organisation comme la RAF. Ce type de discours est notamment présent dans les colonnes du *Figaro* pour qui l'existence de l'organisation témoigne d'une pathologie sociale profonde qui n'a de politique que les oripeaux dont les organisations violentes prétendent se draper. Cette lecture rejoint celle de médecins qui, tel l'éminent pédiatre Robert Debré considérait, en 1969 que la contestation observée dans la jeunesse pouvait s'expliquer par la biologie : « d'après lui, la précocité de la croissance physiologique faisait des étudiants de jeunes adultes alors qu'on leur imposait une vie sociale d'adolescents, ce qui conduisait à un "ébranlement"<sup>926</sup> ». Le diagnostic est

<sup>922</sup>Jean Wetz, *Le Monde*, 1<sup>er</sup> octobre 1977.

<sup>923</sup>Max Clos, *Le Figaro*, 20 octobre 1977.

<sup>924</sup>*Le Figaro*, 20 octobre 1977.

<sup>925</sup>Alfred Fabre-Luce, *Le Figaro*, 3 novembre 1977.

<sup>926</sup>Ludivine Bantigny, « Que jeunesse se passe ? Discours publics et expertises sur les jeunes après Mai 68 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 98, 2008, p. 7-18, p. 11, citant Robert Debré, « La biologie aide-t-elle à comprendre la jeunesse révoltée ? », *Revue de Paris*, décembre 1969, p. 25.

confirmé trois ans plus tard par les conclusions d'une enquête internationale sur la contestation juvénile étudiante : « "Les crises de la jeunesse universitaire et ses divers comportements de violence ou de fuite" étaient dus au déphasage entre maturité physiologique accélérée et dépendance sociale accrue<sup>927</sup> ». Le correspondant du *Monde* à Bonn souligne pourtant que cette analyse relève d'une logique aveugle, citant les propos du chancelier Willy Brandt sur le sens des multiples manifestations de violence révolutionnaire qui secouent son pays : « "*Les groupes marginaux nous interpellent sur les problèmes non résolus de notre société*" disait récemment M. Brandt. Mais il est peu probable que les sociaux-démocrates, assaillis de toute part, aient la volonté et le courage de résister à ceux qui réclament le retour à "*l'ordre moral*"<sup>928</sup>. » C'est ce que traduit en effet la position du *Figaro*. À l'ouverture du procès d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin, Ulrike Meinhof et Jan-Carl Raspe, le journal de Robert Hersant souligne que la RAF ne représente rien d'autre qu'elle-même et que la substitution qu'elle incarne relève d'un désordre mental certain<sup>929</sup>. Une fois encore, les événements de l'« automne allemand » sont l'occasion de longs développements sur le caractère révélateur de la violence. *France Soir* dénonce ainsi « ces desperados de l'anarchie [qui] ont donné une nouvelle et plus sanglante impulsion au terrorisme urbain<sup>930</sup> ». Dans l'article « Guérilla urbaine ou professionnels du crime », *Le Figaro* s'attache à mettre en avant les caractéristiques sociales et biographiques des acteurs de la violence révolutionnaire, dessinant ainsi le portrait collectif de marginaux, produits d'une forme de dérèglement social aux multiples causes :

« Ils luttent contre la société qui les entoure en la prenant pour la dictature qu'ils veulent ériger, par une étrange confusion. Fascinée par sa propre négation qui lui procure le grand frisson, cette société est indulgente pour ses destructeurs.

« Quoique certains d'entre eux aient eu des parents fortunés, ce sont tout aussi peu des bourgeois que les fonctionnaires communistes, nés de parents ouvriers, ne sont des travailleurs. Les uns et les autres sont coupés de leurs origines. Ils vivent en vase clos. En évadés de leur groupe social. La bourgeoisie, d'ailleurs, facilite aujourd'hui l'évasion : liberté des mœurs, loisirs, oubli des obligations sociales<sup>931</sup>. »

Cet article peut être inscrit au registre des « diatribes violentes contre le nihilisme et le "jeunisme" de mai 1968<sup>932</sup> » et les utopies révolutionnaires que l'auteur présente comme malhonnêtes par essence au regard de l'histoire :

« Beaucoup de terroristes sont des étudiants "ratés" : connaissances désordonnées, tendance à considérer la discipline intellectuelle comme une forme d'oppression. La

<sup>927</sup>Ludivine Bantigny, « Que jeunesse se passe ? *op. cit., loc. cit.*, citant le Rapport d'activité sur l'étude menée en milieu étudiant aux universités de Lyon, 13 novembre 1972, CAC 19780387/1.

<sup>928</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 6 mars 1975.

<sup>929</sup>Voir Baudouin Bollaert, Pierre Macaigne et Vera Kornicker, *Le Figaro*, 21 mai 1975.

<sup>930</sup>André Ancian, *France Soir*, 8 septembre 1977.

<sup>931</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 10 septembre 1977.

<sup>932</sup>Serge Audier, *La pensée anti-68...*, *op. cit.*, p. 76.



grande majorité des étudiants allemands sont issus des classes moyennes et aussi des professions libérales, des milieux enseignants. Il y a dans le terrorisme de nombreux enfants d'avocats, de professeurs, d'intellectuels classés dans la gauche libérale et permissive, plus familière des valeurs théoriques que des réalités de la vie.

« [...] Du magma marxisant des universités, chapelles et clubs, les anarchistes ont retenu certaines justifications : ils se réfèrent à Che Guevara, mais non pas à Boukovski, ni aux massacres du Cambodge, ils luttent contre la "bourgeoisie monopolistique" et son "appareil de répression", d'une société qui atténue de plus en plus les inégalités matérielles, et enfin ils croient incarner "l'homme nouveau" alors que<sup>933</sup>... »

L'article se conclut par une mise en perspective historique de la criminalité à laquelle la violence révolutionnaire est rattachée sur le mode de la pente fatale<sup>934</sup>. Pour cela, le journaliste mobilise les fondateurs de la criminologie italienne :

« L'époque où les "outlaws" se cachaient dans les forêts est révolue. Dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, un criminologue avait prévu que le banditisme se déplacerait des grands chemins vers les grandes villes [...]. Mais un disciple de Lombroso, le criminologiste Ferrer avait également prévu que le banditisme évoluerait vers les formes plus rusées ou intellectuelles. Urbanisation et civilisation favorisent ce progrès à rebours<sup>935</sup>. »

De manière concomitante, Maurice Duverger, éminent juriste et politiste, signe un éditorial en première page du *Monde* titré « Le fascisme rouge ». Le propos est nettement plus mesuré que ceux du *Figaro*. L'auteur souligne en effet, selon un point de vue compréhensif, la nécessité d'inscrire le phénomène de la violence révolutionnaire dans l'air du temps, pointant le décalage entre les idéaux, louables, et leurs mises en pratiques, condamnables :

« Les extrémistes de la révolution ont une âme pure et des intentions nobles. Ils méritent qu'on les comprenne et qu'on les explique, comme l'ont fait Heinrich Böll, Jean Genet et d'autres. Ils méritent le respect, ces fils et filles de la bourgeoisie qui pourraient mener une existence tranquille, voire dorée, et qui ont choisi de vivre traqués, en attendant d'être tués ou emprisonnés. Ils méritent qu'on dénonce le scandaleux régime des prisons qui leur est appliqué en République fédérale. Mais ils ne méritent pas qu'on justifie leurs actions ou qu'on les excuse<sup>936</sup>. »

Par son analyse, Maurice Duverger laisse ainsi entrevoir l'esquisse d'un double tableau en tension à l'égard de la violence révolutionnaire : une violence à la fois contraire aux principes démocratiques garantis par le droit mais un engagement remarquable, relevant du sacrifice au nom d'idéaux révolutionnaires. Si la presse s'accorde sur le fait que la fin ne saurait en rien justifier les moyens, les motivations des actions violentes font l'objet de commentaires nombreux et nuancés

---

<sup>933</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 10 septembre 1977.

<sup>934</sup>Marc Angenot, *Rhétorique de l'anti-socialisme...*, op. cit., p. 14-17.

<sup>935</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 10 septembre 1977. Il s'agit en réalité de Guglielmo Ferrero, assistant et gendre de Cesare Lombroso et co-auteur du classique *La femme criminelle et la prostituée* (1896).

<sup>936</sup>Maurice Duverger, *Le Monde*, 11 septembre 1977.

dans les colonnes des journaux français.

### 3.2.2 ... et à la lutte des classes

Le recours à la violence est également remis en question à partir des principes politiques dont se réclament ses partisans. De ce point de vue, quelle que soit la nature de l'intérêt porté aux expériences militantes et à la violence révolutionnaire, les journaux s'attachent à souligner le caractère contre-productif des attentats, sans pour autant parvenir à saisir précisément les contours de l'identité du sujet révolutionnaire pensé par la RAF. Cette identité est déterminée par une logique d'émancipation – « c'est la constatation de l'aliénation qui légitime la lutte<sup>937</sup> » – et entraîne une logique de confrontation, à partir de l'expérience de chacun et non de théories « hors sol ».

#### 3.2.2.a La critique d'un substitutisme...

La condamnation du recours à la violence en raison de son caractère nuisible repose en premier lieu sur la dénonciation de son incompatibilité avec la déclinaison contemporaine de la lutte des classes en France. Les militants de la RAF sont ainsi accusés de se substituer aux intérêts de la classe ouvrière. Ces discours s'expliquent notamment par l'essoufflement de l'*agitprop* et le retour pour l'extrême gauche à une phase plus ouvriériste<sup>938</sup>. Par conséquent, l'appareil théorique de la RAF peine à trouver écho. Si, dans ses textes théoriques, l'organisation se réfère largement au marxisme-léninisme<sup>939</sup>, « l'importance accordée par la RAF à la subjectivité et à la volonté<sup>940</sup> » opère « une nouvelle définition du "sujet révolutionnaire", définition qui éloigne les militants de la RAF du "marxisme orthodoxe"<sup>941</sup> ». La position d'avant-garde est ainsi largement critiquée, aussi bien dans *L'Humanité* que dans les colonnes du *Figaro*, en des termes qui peuvent presque se confondre. Elle est en cela condamnée comme usurpatrice. C'est en substance ce qu'estime *Le Figaro* au moment de l'ouverture du procès de Stammheim : « Baader et ses camarades sont, en fait, totalement coupés des masses qu'ils prétendent représenter. Ils ne peuvent compter sur aucun soutien dans la population, hormis celui de leurs quelques compagnons encore en liberté<sup>942</sup>. » En septembre 1974, Ulrike Meinhof rejetait pourtant l'étiquette avant-gardiste au cours d'une

---

<sup>937</sup>Anne Steiner et Loïc Debray, *RAF. Guérilla urbaine en Europe occidentale*, op. cit., p. 185. Voir à ce sujet les *Textes des prisonniers de la "fraction armée rouge"...*, op. cit.

<sup>938</sup>Xavier Vigna, *L'insubordination ouvrière dans les années 68...*, op.cit.

<sup>939</sup>*La "bande à Baader"...*, op. cit.

<sup>940</sup>Anne Steiner et Loïc Debray, *RAF. Guérilla urbaine en Europe occidentale*, op. cit., p. 190.

<sup>941</sup>*Ibid.*, p. 190.

<sup>942</sup>Baudouin Bollaert, Pierre Macaigne et Vera Kornicker, *Le Figaro*, 21 mai 1975.

déclaration devant le tribunal de Berlin-Moabit : « L'idée d'une "avant-garde qui se désignerait elle-même comme telle" reflète une pensée de prestige, qui a sa place dans la classe dominante, qui vise à la domination<sup>943</sup>. » Le propos demeure inaudible. Le correspondant du *Monde* à Bonn propose un article de fond sur la radicalisation militante constatée en RFA :

« Les terroristes de Berlin sont les enfants perdus de l'opposition extra-parlementaire (APO) de 1967 et 1968 : pour la première fois, la société ouest-allemande s'était alors trouvée mise en question de l'intérieur.

« [...] Mais l'APO n'a trouvé aucun relais dans une classe ouvrière bien encadrée par les syndicats. Ses membres se sont réfugiés dans la résignation ou la violence individuelle coupée de toute lutte sociale en Allemagne comme de toute véritable solidarité avec des mouvements de libération dans le tiers-monde<sup>944</sup>. »

Les événements survenus en 1977 renforcent le point de vue selon lequel « les membres du groupe Baader-Meinhof sont sortis de la révolte étudiante pour se lancer dans une action meurtrière au nom d'un prolétariat mythique<sup>945</sup> ». Maurice Duverger dénonce alors dans son éditorial le caractère injustifié d'une entreprise révolutionnaire dans les États démocratiques :

« Dans les démocraties pluralistes, les terroristes ne sont pas une avant-garde, en liaison avec des masses qu'ils peuvent mobiliser derrière eux. Ils sont une poignée de marginaux qui n'ont aucune chance d'être rejoints par un peuple dont l'écrasante majorité les rejette. Leur isolement croît au fur-et-à-mesure de leur violence<sup>946</sup>. »

Le quotidien communiste dénonce également vigoureusement l'action de la RAF, taxant ses militants de « petits-bourgeois », c'est-à-dire de personnes issues de milieux favorisés pour qui la révolution n'est qu'un amusement de passage et non le combat d'une vie : « Il convient de noter qu'en dépit des phrases pseudo-révolutionnaires, la classe ouvrière est totalement étrangère aux activités de la "bande à Baader" dont le recrutement s'effectue exclusivement parmi les fils de la bourgeoisie<sup>947</sup>. » L'idéal communiste n'est pourtant pas réservé aux prolétaires puisque les rangs du PCF se trouvent renforcés par « un afflux de soixante-huitards [passant] de 380 000 inscrits en 1969 à 520 000 en 1978, ce qui témoigne de l'attente d'une alternance politique par les urnes<sup>948</sup> ».

La position de *Libération* est éminemment plus délicate puisqu'elle reflète le deuil d'une génération politique explicitement exprimée à l'occasion de l'« automne allemand ». Serge July, ancien militant maoïste, s'en explique dans son éditorial du 17 octobre 1977, alors que la prise d'otages du vol de la Lufthansa se poursuit à Mogadiscio :

---

<sup>943</sup>Textes des prisonniers de la "fraction armée rouge"..., *op. cit.*, p. 43.

<sup>944</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 6 mars 1975.

<sup>945</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 30 avril 1977.

<sup>946</sup>Maurice Duverger, *Le Monde*, 11 septembre 1977.

<sup>947</sup>Yves Moreau, *L'Humanité*, 11 septembre 1977.

<sup>948</sup>Isabelle Sommier, « Les gauchismes », *op. cit.*, p. 302.

« Le siècle et ses abysses révolutionnaires nous ont appris à nous méfier de ces révolutionnaires qui, pour être sincères, refusent de réfléchir sur les moyens qu'ils utilisent [...]. La société que les membres de la RAF symbolisent, c'est celle de la terreur révolutionnaire : une élite révolutionnaire qui prend une société au forceps, qui opprime pour libérer, qui tue pour changer la vie<sup>949</sup>. »

L'année 1977 interroge tout particulièrement les logiques de recomposition militante en France. *Libération* symbolise en effet l'essor du gauchisme culturel au détriment de la conflictualité politique et le cas de la RAF révèle les tensions inhérentes à ce repositionnement et à la couverture accordée aux soubresauts révolutionnaires. Anne Steiner et Loïc Debray le constatent : « La RAF s'est en quelque sorte refermée sur elle-même et s'est éloignée de la mouvance contestataire qui, à son tour, se sent de moins en moins concernée par la "guerre" opposant la RAF à l'État<sup>950</sup>. ». La mort des militants les plus médiatisés de l'organisation est l'occasion pour le journal de dresser un double inventaire, à la fois sur la radicalisation ouest-allemande et sur l'abandon de l'option violente par une partie des militants d'extrême gauche en France :

« Vivants, leur guérilla nous effrayait, morts leurs vies nous bouleversent comme des personnages sortis de la légende du siècle.

« Ils ressemblent désormais à ces personnages façonnés par les révolutions manquées, dont parfois les idées nous font bondir, ou nous sont devenues tout simplement étrangères, mais qui les assument jusqu'à leurs ultimes conséquences, sans jamais chercher à biaiser avec elles.

« [...] Destins tout à la fois extérieurs à nous, et en même temps totalement fascinants, parce qu'exemplaires d'une manière de rêver l'action révolutionnaire jusqu'à la faire dans le bruit et la fureur, en refusant le silence qu'ils traversaient. D'autant plus fascinant dans leur cas que nous les avons croisés, dans les mêmes lieux, dans les mêmes désirs, aux mêmes âges.

« La grande patrie sans frontières de tous les révoltés est peuplée de ces "héros" qui n'ont eu de cesse que de se tromper au prix de leur propre mort et de celles des autres.

« [...] Mais, aventuriers de leur existence, ils traînaient dans leurs pas un sillage fait de terreur et de sacrifice qui introduisait la mort dans chacun de leur acte. Leur combat avait cessé d'être stratégique pour devenir effort de survie, pris qu'ils étaient dans un engrenage qui les enfermait un peu plus à chaque tentative dans un isolement qu'ils savaient à long terme mortel<sup>951</sup>. »

Les mots de Serge July soulignent la fuite en avant à laquelle les actions violentes ont contraint les militants de la RAF. Ils rencontrent ceux de Daniel Cohn-Bendit qui, bien qu'affecté par le scénario tragique des derniers jours en RFA, réaffirme sa condamnation du recours à la violence : « Nous avons toujours critiqué la politique de la guérilla urbaine parce que nous n'y voyons pas une

---

<sup>949</sup>Serge July, *Libération*, 17 octobre 1977.

<sup>950</sup>Anne Steiner et Loïc Debray, *RAF. Guérilla urbaine en Europe occidentale*, op. cit., p. 112.

<sup>951</sup>Serge July, *Libération*, 19 octobre 1977.

voie qui permette de détruire un système où le crime est inhérent à la domination<sup>952</sup>. » Chose inédite, à la mesure de l'onde de choc de l'actualité pour le lectorat de *Libération*, le journal consacre également plusieurs pages à l'important courrier qui lui a été adressé, citant des lettres exprimant des positions contradictoires à l'égard de la lutte armée. Les réactions ne s'expriment pas seulement par écrit puisque les locaux du quotidien sont occupés par des militants autonomes le 23 octobre 1977, empêchant la publication de l'édition du lundi 24. Le 25, *Libération* consacre sa dernière page au récit des « 12 heures de l'occupation rue de Lorraine<sup>953</sup> » : le traitement des événements de l'« automne allemand » et la condamnation de l'assassinat de Hanns-Martin Schleyer figurent au cœur des griefs des protestataires autonomes qui reprochent à *Libération* de vivre sur un passé militant, marqué pour certains par la tentation de la violence, tout en critiquant les actions violentes contemporaines des deux côtés du Rhin. Le journal publie le communiqué signé par l'Assemblée parisienne des groupes autonomes : « *Libération* vit du courant anti-autoritaire mais loin d'être l'instrument de ce courant, il l'utilise à ses propres fins, essaie de le dévier, de le déformer et voudrait bien lui donner un visage à sa convenance<sup>954</sup> », accompagné de la photographie de l'inscription murale « July bientôt ton heure ! » L'accusation de trahison à l'égard des valeurs qui ont accompagné la fondation du journal a un goût amer, comme le souligne la conclusion du récit de l'occupation : « De la bouteille de champagne que nous avons fait mousser en mai 68, il ne restait que quelques gorgées amères, on nous les a fait boire et de force hier, nous n'avons plus de goût pour les fonds de bouteilles<sup>955</sup>... » Ces accusations sont réfutées par plusieurs plumes, dont celle de Michel Le Bris. Ancien directeur de *La Cause du peuple* – ce qui lui valut d'être condamné à huit mois de prison – membre de la GP, co-fondateur de *Libération*, Michel Le Bris incarne l'évolution d'une partie des militants de 68 et les tensions qu'elle suscite au sein d'une part de l'extrême gauche française dans la seconde moitié des années 1970. Ses « commentaires sur la RAF et le terrorisme » reflètent l'éloignement des utopies révolutionnaires telles qu'elles pouvaient être pensées au début de la décennie. Ils témoignent également du travail de reconstruction mémorielle de Mai 68 effectué pour se distancer du scénario ouest-allemand. Michel Le Bris considère en ce sens que les militants de l'extrême gauche française sont, en 1977, « les otages idéologiques de la RAF<sup>956</sup> » et qu'il est impératif, pour préserver « les lauriers de Mai<sup>957</sup> », de se démarquer de l'option violente choisie par certains :

---

<sup>952</sup>*Libération*, 20 octobre 1977.

<sup>953</sup>Jean-Pierre Géné, *Libération*, 25 octobre 1977.

<sup>954</sup>*Ibid.*

<sup>955</sup>*Ibid.*

<sup>956</sup>Michel Le Bris, *Libération*, 28 octobre 1977.

« Si nous nous refusons à devenir les otages du terrorisme, il nous faudra ici même, dans les colonnes de ce journal, revenir sans cesse à Mai 68, et ce qui s'en suivit – et particulièrement l'expérience de la Nouvelle Résistance Populaire (NRP) – il nous faudra [...] combattre sans faillir ce discours de mort.

« La mort de Baader et de ses compagnons, la chasse à l'homme en Allemagne nous placent encore devant le piège – il nous faut cette fois le courage de dire non, et pourquoi<sup>958</sup>. »

La réussite médiatique du pari de *Libération* se confirme en effet à la fin de la décennie 1970 et permet donc à la rédaction du journal de réaffirmer la légitimité de l'abandon de l'option militaire par des organisations comme la Gauche prolétarienne ou la Ligue communiste en 1973, et ce, en dépit de leurs rivalités.

### 3.2.2.b ... qui renforce l'ennemi de classe

La situation ouest-allemande permet également à la presse française de démontrer que la violence révolutionnaire est une option contre-productive. Sans surprise, ce type de discours est très largement exprimé par *L'Humanité* : « Une fois de plus les gauchistes – en l'occurrence ceux de la "bande à Baader", auteur du rapt – ont ainsi fait le jeu des ennemis de la classe ouvrière<sup>959</sup> » peut-on lire après le résultat des élections municipales à Berlin-Ouest qui voient la victoire des chrétiens démocrates et suite à la libération de Peter Lorenz, candidat de la CDU. Chaque épisode du feuilleton de la violence révolutionnaire en RFA est utilisé pour démontrer qu'elle sert des intérêts contraires à ceux dont elle se prévaut : « Le gouvernement de Bonn, de son côté, avait saisi cette occasion pour renforcer considérablement les polices, utilisées en priorité contre la classe ouvrière et les démocrates<sup>960</sup>. » Là encore, la période de l'« automne allemand » permet d'intensifier l'argumentaire : « De l'absence de perspectives naît le désespoir. Et les actions criminelles et suicidaires qui en résultent ne profitent évidemment qu'à ceux qui rêvent d'imposer un pouvoir encore plus autoritaire, de serrer encore un peu plus la vis qui limite les libertés démocratiques<sup>961</sup>. » *Le Monde* partage le constat : les militants de la RAF « ont été frappés d'ostracisme et condamnés. Ils laissent un appareil d'État renforcé – leur action en a été parfois la cause, parfois le prétexte – et quelques émules prêts à tout<sup>962</sup> ». Dès l'annonce de l'enlèvement de Hanns-Martin Schleyer, le

---

<sup>957</sup>Pour reprendre le titre du numéro spécial de la revue *Les révoltes logiques*, « Les lauriers de Mai ou les chemins du pouvoir (1968-1978) », n° 25, 1978. Parmi les contributions : Danielle et Jacques Rancière, « La légende des philosophes (les intellectuels et la traversée du gauchisme) » ; Pierre Saint-Germain, « Libération, mon amour ? » et Jacques Rancière, « Le compromis culturel historique ».

<sup>958</sup>Michel Le Bris, *Libération*, 28 octobre 1977.

<sup>959</sup>*L'Humanité*, 4 mars 1975.

<sup>960</sup>*L'Humanité*, 11 mai 1976.

<sup>961</sup>Laurent Sauerwein, *L'Humanité*, 6 septembre 1977.

<sup>962</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 30 avril 1977.

quotidien communiste dénonce « les auteurs de l'enlèvement de M. Schleyer [qui] auront donc réussi à provoquer l'extension des compétences de l'appareil répressif, tant souhaitée par les forces les plus réactionnaires<sup>963</sup> ». À noter, signalée par *Le Monde*, la réaction d'Alain Krivine, responsable de la LCR, dans le journal de l'organisation, *Rouge*, « la classe ouvrière rejette ce terrorisme<sup>964</sup> ». *L'Humanité* dénonce ainsi les « atteintes aux droits démocratiques<sup>965</sup> » résultant « des activités anarchistes<sup>966</sup> », mobilisant pour cela le champ lexical de la réaction. Alors que la double prise d'otages de Schleyer et des passagers de l'avion de la Lufthansa se poursuit, Serge July revient sur ce qu'il qualifie de « parabole de la politique<sup>967</sup> » et son échec manifeste :

« Aventuriers révolutionnaires d'un âge où l'on ne s'interrogeait pas sur le destin autoritaire des révolutions, les membres de la RAF sont les premières victimes de leur terreur, car celle-ci sert – on le sait – à renforcer le consensus de la population autour de son État, à intégrer à chaque fois un peu plus la société civile à l'État. La politique qu'ils cherchaient à réintroduire dans la société allemande est devenue synonyme d'oppression tant pour la population allemande que pour la contestation et les marginaux<sup>968</sup>. »

Le recours à la violence est d'autant plus condamné qu'il ne s'accompagne pas d'un projet politique autre que la destruction de l'ordre socio-économique contemporain, ce qui la situe donc à rebours des espoirs nourris par l'union de la gauche, la constitution du Programme commun et de la stratégie électorale développée par les partis politiques se réclamant, à des degrés divers, du socialisme. La critique est en effet fondée car « à aucun moment, la RAF ne propose un modèle de société, un projet alternatif de vie, elle n'envisage aucune stratégie pour une prise de pouvoir car la lutte est la "fin" plus que le moyen<sup>969</sup> ». En cela, la violence révolutionnaire apparaît fort éloignée des stratégies marxistes-léninistes mises en œuvre au XX<sup>e</sup> siècle et dont une partie de l'extrême gauche française continue alors de se réclamer, sous réserve que la violence ne s'inscrive que dans un processus révolutionnaire.

La radicalisation ouest-allemande est donc perçue comme le résultat d'une « double marginalisation », à la fois du point de vue de l'ensemble de la société dont elle apparaît éloignée des aspirations et des mouvements contestataires dont elle s'écarte par ses méthodes<sup>970</sup>. Elle fait en cela écho aux propos de Francis Jeanson à l'égard d'une militante maoïste dans le film de Jean-Luc

---

<sup>963</sup>*L'Humanité*, 8 septembre 1977.

<sup>964</sup>Cité par *Le Monde*, 8 septembre 1977. D'abord hebdomadaire, *Rouge* paraît quotidiennement entre mars 1975 et février 1979, concurrençant ainsi *Libération*. Jean-Paul Salles signale que « le chiffre des 10.000 acheteurs n'est jamais dépassé », dans *La ligue communiste révolutionnaire ...*, *op. cit.*, p. 234.

<sup>965</sup>*L'Humanité*, 28 septembre 1977.

<sup>966</sup>*Ibid.*

<sup>967</sup>Serge July, *Libération*, 17 octobre 1977.

<sup>968</sup>*Ibid.*

<sup>969</sup>Anne Steiner et Loïc Debray, *RAF. Guérilla urbaine en Europe occidentale*, *op. cit.*, p. 188.

<sup>970</sup>Donatella Della Porta, *Social Movements...*, *op. cit.*, p. 107.

Godard, *La Chinoise* (1967) : « À quoi ça sert de tuer des gens si tu ne sais pas ce que tu feras après ? Vous savez seulement que le système actuel vous est odieux et que vous êtes terriblement impatient d'en finir avec lui. »

### 3.2.3 Une dangerosité toute germanique

La condamnation de la violence révolutionnaire mobilise également un répertoire argumentaire de type national. L'intensité de la couverture médiatique dans le cas ouest-allemand découle de la relation historique forte qui unit la France et l'Allemagne. Si les années 1970 sont marquées par un effacement progressif du (res)sentiment germanophobe dans l'Hexagone, sous l'impulsion notamment du rapprochement diplomatique entre les deux pays dont témoigne le Traité de l'Élysée (1963), la méconnaissance de l'ex « ennemi héréditaire<sup>971</sup> » demeure prégnante<sup>972</sup>. Le feuilleton ouest-allemand de la violence révolutionnaire constitue un cas exemplaire de réactivation des stéréotypes concernant aussi bien le pays que ses habitants. L'histoire récente et la légitimité du système politique influent ainsi sur les lectures françaises de la violence et invitent à poser la question de son essentialisation.

#### 3.2.3.a Un mal allemand

Pour une large part de la presse – à l'exception de *Libération* –, l'épisode inédit de violence révolutionnaire qui secoue la RFA est considéré comme un mal spécifiquement allemand. Pour cela les stéréotypes anciens du Prussien sanguinaire sont réactualisés, marqués par le « poids du vieux mythe des atrocités allemandes, entretenu en son temps par la propagande française, longtemps présent dans la mémoire collective<sup>973</sup> ». Pour la circonstance, la figure du Prussien sanguinaire rencontre ainsi l'image d'Épinal du communiste au couteau entre les dents. L'existence d'organisations violentes est alors présentée comme le symptôme d'un pays malade, à la dérive, tout particulièrement par *Le Monde* et *L'Humanité*. Selon l'éminent germaniste Alfred Grosser qui signe une tribune dans le quotidien du soir, il faut y voir le reflet d'une situation de crise plus large : « Notre puissant voisin vit même dans un malaise d'une ampleur sans précédent dans sa brève histoire<sup>974</sup>. » L'enlèvement de Hanns-Martin Schleyer en constitue la dramatique démonstration :

---

<sup>971</sup>Sonia Lemette, « Ennemi héréditaire », *op. cit.*, p. 88-90.

<sup>972</sup>Voir Stéphanie Krapoth, *France-Allemagne. Du duel au duo, de Napoléon à nos jours*, Toulouse, Privat, 2005, p. 173-180.

<sup>973</sup>Christian Delporte, « Sous la loupe de la caricature », *op. cit.*, p. 130. L'auteur évoque notamment un dessin de Cabu illustrant le fantasme du Prussien coupeur de mains d'enfants.

<sup>974</sup>Alfred Grosser, *Le Monde*, 7 août 1977.



« L'Allemagne est malade. Assassinats politiques, chômage, terrorisme récurrent, crise économique larvée, paix sociale menacée<sup>975</sup>. » Le constat est partagé par *L'Humanité*, d'autant plus critique à l'égard de la RFA que les sympathisants communistes sont exclus de la fonction publique depuis 1972 :

« Un drame allemand tout de même. Car si le terrorisme n'épargne aucun pays, il n'est pas contestable que, tout au moins en ce qui concerne ses manifestations récentes, l'Allemagne de l'Ouest apparaît comme l'un de ses terrains de prédilection.

« [...] Les racines historiques en remontent loin, sans doute, dans ce pays où tant de révolutions manquées ont favorisé la tentation de recourir aux fausses solutions du désespoir<sup>976</sup>. »

Le rédacteur en chef-adjoint du *Monde*, Jean Planchais, refuse d'ailleurs que les militants de la RAF servent de « boucs émissaires » aux autorités allemandes : « Les délires de la "bande à Baader" et de ses amis prenaient appui sur le blocage d'une société trop bien structurée, sans exutoire pour quelque contestation extra-constitutionnelle que ce soit<sup>977</sup> ». Si l'on suit ce point de vue, la violence apparaît donc comme une conséquence au verrouillage de la société ouest-allemande.

Afin de démontrer l'ampleur du phénomène, la presse s'attache à donner des chiffres, sans pour autant en préciser l'origine. *Le Figaro* s'inquiète des « 140 000 militants d'extrême gauche et des milliers de sympathisants<sup>978</sup> », de la « "troupe de choc" de douze mille personnes, doublée et rajeunie au cours des deux dernières années. Elle s'appuie sur cinq mille sympathisants actifs, et une "réserve" de quinze mille activistes mobilisables en un clin d'oeil<sup>979</sup> ». Les termes employés laissent entendre une menace d'ordre militaire, se référant au passé belliqueux entre les deux pays. L'allusion militaire fonctionne « comme un attribut négatif propre aux Allemands, stigmatisés comme agressifs, assoiffés de domination et d'anéantissement [culminant] dans la figure populaire du "boche", expression utilisée pour désigner la quintessence du négatif<sup>980</sup> ». Le journaliste a déjà usé de la référence aux défilés militaires – qui constituent autant de démonstration de forces – au moment des obsèques d'Ulrike Meinhof, « exhibition de "discipline révolutionnaire"<sup>981</sup> » et la réutilisera à l'occasion des obsèques d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe, à la fin du mois d'octobre 1977. Là encore, le cliché de l'Allemand marchant au pas d'une armée – certes interlope – est rebattu :

<sup>975</sup>Manuel Lucbert, *Le Monde*, 7 septembre 1977.

<sup>976</sup>Yves Moreau, *L'Humanité*, 17 octobre 1977.

<sup>977</sup>Jean Planchais, *Le Monde*, 25 octobre 1977.

<sup>978</sup>Jean-Paul Picaper, 1<sup>er</sup> août 1977.

<sup>979</sup>*Ibid.*

<sup>980</sup>Isabelle Guinaudeau, « Stéréotypes », *op. cit.*, p. 248.

<sup>981</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 17 mai 1976.

« Samedi, à dix heures, huit cents anarchistes s'étaient installés au milieu des tombes. Masqués, grimés de suie, canadienne noire rappée et jeans, ils ont écouté dans le recueillement, au milieu des drapeaux et des gerbes, les longs discours de l'intelligentsia contestataire allemande qui s'était donnée rendez-vous sur la tombe de l'idole.

« [...] Un long cortège de 4 à 5 000 manifestants, dont un bon tiers de femmes, s'est ensuite dirigé, à pied, du cimetière au centre de la ville : en tête, le drapeau noir du terrorisme porté par des "anars" échevelés, puis des lycéens sous des bannières rouges ou noires. En queue du cortège, les militants des deux fractions du maoïsme... en uniforme propre, cravatés<sup>982</sup>. »

Les chiffres du *Monde* sont d'un autre ordre, mais la menace à laquelle Bonn se trouve confrontée demeure réelle : les multiples déclinaisons de la violence révolutionnaire sont « l'oeuvre de groupes de *desesperados* parfaitement organisés et cloisonnés, dont les effectifs sont évalués à plus d'un millier de personnes, qui se réclament souvent d'idéologies différentes, mais qui appliquent en fait la même stratégie : celle qui ne peut conduire qu'à l'apocalypse<sup>983</sup> ». La référence à une créature mythologique est d'ailleurs utilisée pour conforter les peurs à l'égard d'un phénomène qui, en dépit de l'action des autorités, demeure insaisissable :

« Telle l'hydre de Lerne, la RAF n'a fait au cours des cinq dernières années, en dépit des coups portés par la répression et une nouvelle vague d'arrestation en février 1974, que se régénérer.

« Trois jours avant sa mort, au mois d'avril dernier, le procureur fédéral Buback estimait le "noyau dur" du mouvement à 200 personnes. Mais, le 1<sup>er</sup> septembre, M. Herold, président de l'Office fédéral de la police criminelle, l'évaluait à 1 200 personnes. A ce compte-là, ce n'est plus un noyau, c'est déjà tout un arbre<sup>984</sup> ! »

De ce point de vue, la violence révolutionnaire est apparentée à un mal presque indécélable minant la société ouest-allemande en profondeur. Le recours aux stéréotypes forgés au XIX<sup>e</sup> siècle permet alors d'essentialiser la violence « comme l'émanation d'une nature profonde et inaltérable du peuple allemand, dont le militarisme et la brutalité étaient retracés jusqu'aux Germains<sup>985</sup> ». Ce qui permet de renvoyer le phénomène à un espace géographique déterminé, et donc d'en exclure la France.

### 3.2.3.b L'héritage du nazisme

Le poids de l'histoire se révèle considérable pour apprécier la mobilisation de tels stéréotypes. Le cas du nazisme est à ce titre exemplaire et démontre, trente ans après la fin de la Seconde Guerre

---

<sup>982</sup>*Ibid.*

<sup>983</sup>*Le Monde*, 7 septembre 1977.

<sup>984</sup>Manuel Lucbert, *Le Monde*, 8 septembre 1977.

<sup>985</sup>Isabelle Guinaudeau, « Stéréotypes », *op. cit.*, p. 248.

mondiale « à quel point le passé nazi domine encore l'image de l'Allemagne chez les Français<sup>986</sup> ». Pour la presse française, le nazisme est un héritage essentiel pour comprendre le phénomène violent en RFA. *Libération* est le premier journal à établir cette filiation au moment où s'ouvre le procès de Stammheim en mai 1975. Elle sert à renforcer l'argument d'une mentalité marquée par des idées et pratiques héritées du national-socialisme :

« Quatre accusés sur lesquels tout un pays déverse aujourd'hui ses réserves d'agression rentrée. On vous explique couramment ici qu'il faut en finir avec ces gens qui se nourrissent en prison de l'argent du contribuable... L'Allemagne a retrouvé de nouveaux démons. Le criminel a remplacé le Juif et le Communiste<sup>987</sup>. »

Plus encore, la période de l'« automne allemand » est l'occasion pour la presse française de formuler de nombreuses références au régime nazi et à la culture de la violence qui en a émané. À la différence des propos de *Libération*, il s'agit plutôt de présenter la RAF comme une émanation de cet épisode tragique du XX<sup>e</sup> siècle et le signe d'un nouveau totalitarisme. Pour reprendre les termes du *Figaro*, « la RFA [...] n'a que vingt-huit ans d'existence mais dont le peuple a un lourd passé de violence et de totalitarisme à assumer<sup>988</sup> ». Alfred Grosser estime ainsi, dans *Le Monde*, que l'extrême gauche ouest-allemande est habitée par des pratiques héritées de l'extrémisme de droite, la haine de l'appareil d'État ayant remplacé l'antisémitisme :

« Partis miniatures, groupes et publications ont un langage et un comportement, notamment dans les universités, souvent semblables dans le style au langage de l'extrême droite dans les années 20. Il était bon d'abattre ce porc de juif (*Judensau*) Walter Rathenau. Il est légitime aujourd'hui de tuer ces cochons (*Schweine*) de policiers ou de procureurs<sup>989</sup>. »

Commentant l'assassinat du président de la Dresdner Bank, Jürgen Ponto, le correspondant du *Figaro* place le crime sous le signe d'une barbarie héritée, soulignant que « la tradition anarchiste est faible en Allemagne, mais la sensibilisation au théâtral et aux techniques de communication de masse y est grande, surtout depuis le III<sup>e</sup> Reich<sup>990</sup> ». À l'occasion de l'enlèvement du responsable patronal Hanns-Martin Schleyer, le journaliste confirme son analyse à l'égard des militants de la RAF en expliquant que « leur "haine révolutionnaire" n'est pourtant qu'un néo-racisme substituant le "réactionnaire" au "juif", cible des S.S.<sup>991</sup> ». L'analyse de *Libération* est tout autre : si lien avec le passé nazi de l'Allemagne il y a, ce n'est pas tant du point de vue de l'appareil idéologique et des méthodes employées par la RAF que de la position de la génération qui a traversé la période du

<sup>986</sup>Stéphanie Krapoth, *France-Allemagne...*, op. cit., p. 73.

<sup>987</sup>*Libération*, 22 mai 1975.

<sup>988</sup>Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 29 avril 1977.

<sup>989</sup>Alfred Grosser, *Le Monde*, 7 août 1977.

<sup>990</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 1<sup>er</sup> août 1977.

<sup>991</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 10 septembre 1977.

nazisme jusqu'à la décennie 1970, et donc de la dénazification inachevée de la société allemande. Aux yeux du quotidien, l'enlèvement du responsable patronal fait directement écho à sa participation au régime nazi : outre son engagement dans les Jeunesses hitlériennes, *Libération* dénonce « l'itinéraire du SS numéro 227014<sup>992</sup> », adhérent dès 1933, et « la reconversion exemplaire d'un nazi convaincu<sup>993</sup> ». Ce type d'accusation n'est pas surprenante dans l'Allemagne des années 1970. *Le Monde* signalait ainsi, en janvier 1972 une manifestation dans une petite ville de Rhénanie-Westphalie « devant l'usine que dirige l'ancien chef des services de sécurité nazis à Bordeaux, M. Herbert Hagen, 59 ans<sup>994</sup> », manifestation à laquelle participait Beate Klarsfeld, militante anti-nazis et elle-même fille de SS. Cet angle de vue n'est cependant pas repris par les autres journaux. Serge July le réaffirme néanmoins alors que les deux prises d'otages sont toujours en cours, pour condamner à la fois les pratiques de la RAF et la responsabilité des autorités allemandes dans la prégnance de l'épisode du III<sup>e</sup> Reich : « Pour lutter contre une société peu dénazifiée, ils utilisent ce qu'il y a de plus noir dans cette histoire avec les camps de concentration : la politique des otages, la loi de la décimation<sup>995</sup>. » En 1977, l'image médiatique de Hanns-Martin Schleyer, 62 ans, est avant tout celle d'une réussite dans le secteur industriel et non celle d'un homme passé par les structures nazies, à l'image de la plupart de sa génération<sup>996</sup>. Y compris pour un journal profondément marqué par l'antifascisme comme *L'Humanité* car, comme le souligne Marie-Claire Lavabre, « pour les communistes, l'histoire a un sens, c'est-à-dire une fin, et c'est ce sens qui, engageant le futur, porte dans le même mouvement l'interprétation du passé<sup>997</sup> » :

« Une explication des agissements de la "bande à Baader" serait évidemment incomplète si elle ne retenait que la phraséologie pseudo-révolutionnaire de ces anarchistes, sans tenir compte des séquelles de l'hitlérisme.

« Par leur origine sociale, ces "desesperados", qui ont la violence et la terreur pour méthodes, sont pour la plupart les fils de la bourgeoisie qui créa le III<sup>e</sup> Reich. Quant à leurs méthodes, elles sont celles du nazisme : la violence, la terreur<sup>998</sup>. »

La découverte des corps d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe est l'occasion d'un nouveau parallèle, cette fois avec la défaite et le suicide des nazis en 1945 :

« Les dirigeants nationaux-socialistes avaient attendu un peu plus longtemps enfermés dans leur bunker pour tirer au cours d'une mise en scène wagnérienne les conséquences

---

<sup>992</sup>*Libération*, 7 septembre 1977.

<sup>993</sup>*Ibid.*

<sup>994</sup>AFP, *Le Monde*, 14 janvier 1972.

<sup>995</sup>Serge July, *Libération*, 17 octobre 1977.

<sup>996</sup>Sur la question du refoulement collectif des souvenirs du III<sup>e</sup> Reich en Allemagne, voir Alexander et Margarete Mitscherlich, *Le Deuil impossible. Les fondements du comportement collectif*, Paris, Payot, 1972 (1967).

<sup>997</sup>Marie-Claire Lavabre, *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994, p. 225.

<sup>998</sup>Yves Moreau, *L'Humanité*, 17 octobre 1977.

ultimes de leur échec patent. Il est vrai qu'ils avaient connu auparavant le succès. Les desperados de Stammheim, eux, n'ont connu que des échecs<sup>999</sup>. »

L'enterrement des trois militants de la RAF dans le même cimetière que des opposants au régime d'Hitler est d'ailleurs critiqué, comme le souligne *Le Figaro* qui place la violence de la RAF et du régime nazie sur un même plan :

« Les dépouilles des trois cofondateurs du mouvement "Fraction Armée rouge" vont donc reposer à proximité immédiate du "Cimetière des héros" où sont déjà inhumés des résistants au national-socialisme [...]. Seule, une allée sépare le "carré des héros" de la sépulture commune de Baader, Ensslin et Raspe. Un rapprochement qui, pour certains, est une insulte à la mémoire des victimes du terrorisme<sup>1000</sup>. »

Le journal évoquait pourtant en 1972 un autre héritage du régime d'Hitler, cette fois du côté des autorités ouest-allemandes. Après la série d'attentats de mai 1972, ces dernières avaient en effet lancé, sans succès, un appel à témoins qui avait alors suscité un certain cynisme dans les colonnes de la presse française. Reprenant la déclaration du procureur de Karlsruhe se désolant de l'indifférence de la population, *Le Figaro* estime en effet que « la déception du procureur se comprend d'autant mieux que les Allemands ont généralement un goût prononcé pour la délation<sup>1001</sup> ». Par allusion aux sombres méthodes du régime nazi, *Le Monde* critique également les appels à collaboration et à délation adressés à certaines professions susceptibles d'être plus particulièrement en contact avec les militants recherchés :

« La police demande la collaboration des pompistes pour lutter contre le terrorisme [...].

« Sans doute est-ce une tradition en Allemagne que les simples citoyens collaborent avec la police [...]. Les dirigeants de la police judiciaire veulent cependant élargir leur action à d'autres professions qui sont constamment en contact avec le public. Ils songent maintenant aux coiffeurs<sup>1002</sup>. »

L'ensemble de la presse française semble donc partager une vision essentialiste de la violence allemande, mêlée à une vision téléologique de l'histoire de ses voisins d'outre Rhin. L'année 1977 constitue une nouvelle fois le moment majeur de cristallisation<sup>1003</sup> de l'attention médiatique qui s'appuie à la fois sur le passé commun à la France et à l'Allemagne et sur les stéréotypes élaborés à partir de celui-ci. De la sorte, la violence révolutionnaire apparaît comme un phénomène purement structurel, et donc extrinsèque à l'Hexagone. Dans une période marquée par le rapprochement entre

<sup>999</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 19 octobre 1977.

<sup>1000</sup>Lucien Miard, *Le Figaro*, 24 octobre 1977.

<sup>1001</sup>Henri de Kergorlay, *Le Figaro*, 26 mai 1972.

<sup>1002</sup>Daniel Vernet, *Le Monde*, 29 mai 1975.

<sup>1003</sup>Voir Reinhard Dietrich et Walter Fekl, *Komische Nachbarn. Deutsch-Französische Beziehungen im Spiegel des Karikatur (1945-1987)/Drôles de voisins. Les rapports franco-allemands à travers la caricature (1945-1987)*, Paris, Goethe Institut, 1988, p. 9.

les deux pays, piliers de la construction européenne, les lectures françaises de la violence révolutionnaire en RFA traduisent parfois les relents d'une certaine germanophobie instrumentalisée par des positions politiques distinctes : *Le Figaro* l'utilise contre les socialistes ; *L'Humanité* pour exprimer son soutien à la RDA.

### 3.2.4 Le poids de la dimension sexuée

Un quatrième registre complète le tableau de la construction médiatique de la condamnation de la violence révolutionnaire en RFA. La dimension sexuée, et plus particulièrement féminine, apparaît en effet comme un élément saillant des discours. Articulée avec l'idée d'une spécificité allemande, elle met ainsi doublement en relief les militantes de la RAF comme autant de symboles emblématiques d'une violence dotée à la fois d'un sexe et d'une essence ethnique.

#### 3.2.4.a Le couple criminel

La figure du couple – hétérosexuel – est ainsi présentée comme un élément pathogène permettant d'expliquer le phénomène révolutionnaire violent en RFA. Il s'agit là d'une référence classique de la criminologie depuis près d'un siècle<sup>1004</sup>. Contrairement aux représentations sexuées traditionnelles, les hommes sont plus rarement considérés à travers l'ascendant qu'ils exerceraient sur leur compagne. Éloignés du couple asymétrique, les militants ouest-allemands sont en effet davantage assimilés à une référence américaine, celle de « Bonnie and Clyde » dont l'aventure criminelle durant la Grande Dépression – attaques à main armée et meurtres – a rejoint la culture populaire, notamment grâce au cinéma (1958 et 1967) et à la chanson française (1968). La complémentarité entre les sexes est ainsi mise en avant, qu'il s'agisse ou non d'un couple d'amoureux. *Le Figaro* et *France Soir* mobilisent plus particulièrement cette référence. L'appellation « Baader-Meinhof » fait ainsi écho au couple américain, même si la désignation de ce dernier se fait sur la base des prénoms des deux protagonistes. Une différence cependant : Bonnie Parker et Clyde Barrow ont été abattus avant d'être jugés. À l'occasion de l'ouverture du procès de Stammheim en mai 1975, Ulrike Meinhof et Andreas Baader, présentés par les journalistes français comme les fondateurs et dirigeants de l'organisation, se voient gratifiés du surnom de « "Bonnie and Clyde" made in Germany<sup>1005</sup> », leur rencontre ayant constitué l'étincelle qui donna naissance à la RAF. La référence américaine est également utilisée pour désigner, après la mort d'Ulrike Meinhof,

<sup>1004</sup>À titre d'exemple, on peut citer Scipio Sighele, *Le crime à deux. Essai de psychologie morbide*, Lyon/Paris, Stock/Masson, 1893 (1892).

<sup>1005</sup>Baudouin Bollaert, Pierre Macaigne et Vera Kornicker, *Le Figaro*, 21 mai 1975.

le couple formé à la ville par Andreas Baader et Gudrun Ensslin, tous deux ayant été condamnés avant la fondation de la RAF pour les incendies des grands magasins de Francfort en 1968. *Le Figaro* indique qu'Andreas Baader « jouait à Bonnie et Clyde avec Gudrun Ensslin<sup>1006</sup> ». L'allusion revêt ici un caractère sexuel. Le journaliste précise d'ailleurs plus loin que « celle-ci, fille de pasteur et institutrice, de trois ans plus âgée que Baader, lui est dévouée corps et âme car il a donné ce dont elle avait besoin à l'adolescence prolongée, confinée dans un presbytère souabe<sup>1007</sup> ». La parabole semble ici renvoyer tout aussi bien à la recherche d'aventures et d'idéal qu'à une initiation de type sexuel qui, dans tous les cas, induit une abnégation à toute épreuve. Pour *Paris Match* en revanche, c'est « Gudrun, la fille d'un pasteur libéral, une blonde passionnée, [qui] lui fait découvrir un livre sur la guérilla urbaine<sup>1008</sup>... » Au-delà de la variété des récits, l'évocation des mœurs, réelles ou fantasmées, des militants de la RAF est récurrente : les « liens sentimentaux entre les anarchistes<sup>1009</sup> » sont ainsi évoqués pour identifier les auteurs de l'enlèvement du député Peter Lorenz. À la suite de l'« automne allemand », le journaliste du *Figaro* insiste sur l'importance des paramètres affectifs et sexuels pour comprendre l'essor de la violence révolutionnaire au cours de la décennie 1970, contrariant ainsi les stéréotypes de la criminalité classique : « Les enquêteurs semblent accorder davantage d'attention que par le passé aux mœurs et à la psychologie des terroristes. Il n'y a pas d'autre moyen de cerner des gens qui – contrairement aux truands traditionnels – ne sont pas toujours fichés et à qui un coefficient intellectuel élevé permet d'éviter les fautes classiques du "milieu"<sup>1010</sup>. » Le journal dénonce ainsi les « communions érotico-révolutionnaires<sup>1011</sup> » des expériences communautaires vécues par certains militants, dont Ingrid Schubert, présentant le relâchement moral comme l'une des explications de la violence.

### 3.2.4.b La thèse de l'inversion

La figure du couple déviant d'outre-Rhin est de plus placée sous le signe de l'inversion entre les sexes, rappelant l'imaginaire amazonien qui affirme « l'horreur de la femme forte, de la femme remarquable<sup>1012</sup> ». La violence révolutionnaire se heurte donc aux stéréotypes sexués, et rencontre ainsi la crainte, ancienne, de l'inversion. Réactivée à la faveur des événements contemporains, et tout particulièrement ceux de l'année 1977, la thèse de l'inversion des sexes bouscule les identités

<sup>1006</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 10 septembre 1977.

<sup>1007</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 10 septembre 1977.

<sup>1008</sup>Jean-Claude Hallé, *Paris Match*, 24 mai 1975.

<sup>1009</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 6 mars 1975.

<sup>1010</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 15 novembre 1977.

<sup>1011</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 14 novembre 1977.

<sup>1012</sup>Pierre Samuel, *Amazones, guerrières et gaillardes*, op. cit., p. 312.

sexuées et permet d'appuyer la démonstration d'un « processus d'anomie du masculin et du féminin<sup>1013</sup> » qui se manifeste notamment par « l'écart ou la contradiction entre le renforcement des assignations et la perte des repères liée à la transgression des modèles préexistants<sup>1014</sup> ». De ce point de vue, la présence et le rôle des femmes dans l'exercice de la violence est présentée comme un élément déterminant dans la radicalisation militante que connaît la RFA. Elles font alors l'objet d'un traitement médiatique qui les érotisent, tout en affirmant leur dangerosité singulière. La tonalité est la même dans les colonnes de *France Soir* qui insiste « sur l'apparente normalité de militantes qui simulent une vie sociale exemplaire afin de pouvoir commettre leurs exactions en toute impunité<sup>1015</sup> ». Le registre de la perversion est ainsi effleuré, mêlée à la vieille allégorie de Germania, « monstrueuse cynique, assoiffée de sang, déployant un armement redoutable destiné à réduire Marianne en esclavage<sup>1016</sup> ». Une Germania à l'identité troublée puisque les militantes de la RAF sont affublées du qualificatif de « garçonnnes<sup>1017</sup> », symbole de la femme émancipée des Années folles qui « cristallise les perceptions contradictoires d'une identité féminine en pleine évolution<sup>1018</sup> ». Le traitement médiatique des femmes mises en cause dans les déclinaisons de la violence révolutionnaire fonctionne comme un révélateur des angoisses sociales. À ce titre, le recours à la figure mythologique des amazones – au pluriel – est intéressant, même s'il demeure rare : ces mêmes « garçonnnes » sont en effet des « amazones de la terreur<sup>1019</sup> », c'est-à-dire des femmes en marge de la bicatégorisation sexuelle qui incarne « une menace capable d'ensauvager la civilisation<sup>1020</sup> ». La double importance quantitative et qualificative féminine incarne ainsi le désordre des sexes, à l'image du désordre social. De ce point de vue, « la représentation de ces femmes hors normes et dangereuses peut-être considérée comme une catharsis mais aussi et surtout comme une mise en garde proposée de façon permanente aux hommes et aux femmes de la Cité<sup>1021</sup> ».

Selon cette logique, la dangerosité féminine a nécessairement des effets sur l'ordre des sexes et donc sur les hommes. Des hommes qui, pour certains, n'en sont plus vraiment. *Le Figaro* évoque

<sup>1013</sup>Luc Capdevila, François Rouquet, Fabrice Virgili et Danièle Voldman, *Sexes, genre et guerres (France, 1914-1945)*, Paris, Payot, 2010, p. 303.

<sup>1014</sup>*Ibid.*

<sup>1015</sup>Régis Carle, *Les représentations journalistiques des guérilleras urbaines au travers du discours de la presse et des ouvrages de vulgarisation*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de Gabrielle Houbre, Université Paris VII, 1997, p. 80.

<sup>1016</sup>Christian Delporte, « Sous la loupe de la caricature », *op. cit.*, p. 118.

<sup>1017</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 6 août 1977.

<sup>1018</sup>Christine Bard, *Les Garçonnnes. Modes et fantasmes des Années folles*, Paris, Flammarion, 1998, p. 91.

<sup>1019</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 6 août 1977.

<sup>1020</sup>Philippe Borgeaud, *La mythologie du matriarcat. L'atelier de Johann Jakob Bachofen*, Genève, Droz, 1999, p. 28.

<sup>1021</sup>Geneviève Dermenjian, Jacques Guilhaumou et Martine Lapied (dir.), *Le Panthéon des femmes. Figures et représentations des héroïnes*, Paris, Publisud, 2004, p. 15.



ainsi à plusieurs reprises le thème de la crise de la masculinité<sup>1022</sup>. Il est mobilisé pour évoquer les militants les plus connus de la RAF qui auraient manqué de modèles masculins dans leur enfance : Jan-Carl Raspe apparaît ainsi comme un « jeune homme lunaire qui, coïncidence curieuse, a été élevé par des femmes comme Andreas Baader<sup>1023</sup> », il « n'a jamais connu son père et eut une enfance entourée de femmes<sup>1024</sup> » à l'instar d' « Andreas Baader, 33 ans, [qui] n'a pas non plus connu son père, historien tué à la guerre. Lui aussi enfant gâté des femmes qui l'ont élevé, mauvais élève en classe, il voulait jouer au "caïd"<sup>1025</sup> ». En somme, une génération sans père<sup>1026</sup>, ou plutôt de femmes écrasantes qui compromettraient l'équilibre d'une société et seraient indirectement responsables du phénomène violent. Le bouleversement introduit dans la société ouest-allemande est ainsi analysé sur le mode de l'essentialisme sexué, jouant en quelque sorte la caricature « guerre des sexes », d'autant que les victimes de la RAF sont toutes des hommes. Il faut ajouter à ce tableau une autre variante de l'inversion, sexuelle cette fois-ci. La perversion renvoie alors à une homosexualité supposée au sujet de M<sup>e</sup> Klaus Croissant, présenté comme une sorte de dandy inversé :

« Il fut fasciné par "la force virile de Baader et son visage magnifique". Descendant des huguenots piétistes, fils d'un droguiste de province, intellectuel quelque peu efféminé, Croissant, qui se considère comme "inapte à la guérilla", subissait, selon ses propres dires, l'ascendant des "fortes natures" qui avaient su "prendre le tournant"<sup>1027</sup>. »

La stigmatisation d'une masculinité non virile laisse entrevoir une homophobie ordinaire. Elle s'ajoute à la démonstration du désordre sexuel pour expliquer une part du désordre social que traduit la violence révolutionnaire. Les références déviantes constituent en effet un outil efficace de naturalisation de la violence, et donc de sa mise à distance du corps social « sain ». Selon cette logique, l'apparition d'organisations violentes comme la RAF résulte donc, en partie, d'un brouillage allant jusqu'à l'inversion des identités sexuées et sexuelles.

---

<sup>1022</sup>Sur la récurrence du discours de crise, voir Francis Dupuis-Déri, « Le discours de crise de la masculinité. L'égalité présentée comme un coût pour les hommes et la réaction masculiniste », dans Delphine Dulong, Christine Guionnet, Sandrine Lévêque, Frédérique Matonti et Érik Neveu (dir.), *Les coûts de la masculinité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, à paraître. Voir également Judith A. Allen, « Men Interminably in Crisis? Historians on Masculinity, Sexual Boundaries, and Manhood », *Radical History Review*, n° 82, 2002, p. 191-207.

<sup>1023</sup>Baudoin Bollaert, *Le Figaro*, 2 août 1977.

<sup>1024</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 10 septembre 1977.

<sup>1025</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 10 septembre 1977.

<sup>1026</sup>Cette thématique est notamment travaillée par le psychanalyste allemand Alexander Mitscherlich, *Vers la société sans pères*, Paris, Gallimard, 1981 (1969).

<sup>1027</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 2 novembre 1977.

### 3.2.4.c Le féminisme en accusation

De l'ensemble du discours médiatique émerge un élément pour expliquer le constat d'un dérèglement de l'ordre des sexes qui s'exprimerait par la violence. L'analyse de la condamnation de la violence révolutionnaire rencontre en effet l'essor du féminisme dans les pays occidentaux depuis les années 1960. Le phénomène violent en RFA est ainsi considéré comme l'expression d'une société déstructurée par la revendication égalitaire. Le parcours d'Ulrike Meinhof est notamment utilisé pour discréditer le féminisme puisqu'il a constitué son premier engagement avant que la journaliste ne radicalise ses positions politiques et fasse le choix de la lutte armée. L'antiféminisme qu'expriment les détracteurs de l'émancipation féminine, par petites touches dans les colonnes d'une partie de la presse française, permet ainsi de canaliser un ensemble de peurs. Christine Bard souligne que la prégnance de la rhétorique de crise ne constitue en rien une nouveauté, mais « exprime toujours la hantise de l'égalité. Elle a toujours la même fonction dissuasive pour les femmes et la même valeur d'exorcisme pour les hommes. Elle masque surtout la persistance du sexisme dans notre environnement culturel<sup>1028</sup> ». La mise en cause du féminisme est d'autant plus perceptible qu'il est contemporain de « l'insurrection féministe<sup>1029</sup> » à compter de 1970, au cours de laquelle « le MLF devient un redoutable épouvantail<sup>1030</sup> ». Sans surprise, *Le Figaro* est en première ligne pour accuser le féminisme d'être à l'origine des maux qui touchent la RFA, tout particulièrement en 1977. Constatant que la « gauche [...] ne reconnaît plus ses fils, ni surtout ses filles<sup>1031</sup> », le journal propose ainsi une double lecture politique et sexuée du phénomène :

« Le potentiel contestataire féminin s'est éveillé en janvier 1968 à Berlin-Ouest avec le "Comité d'action pour la libération de la femme" formé dans le contexte de la rébellion étudiante [...]. À ce moment déjà les communistes de tout poil avaient déjà entrepris de récupérer la rébellion masculine. Certaines femmes se rallièrent à la barbe des prophètes : Marx, Engels, Bebel et leurs jeunes épigones. Mais une majorité de ces femmes relança la révolte par une "rébellion anti-phallocrate". Fin 1968, à Hanovre, bombardés de tomates par des rebelles imberbes, les dirigeants barbus de la révolution durent siéger honteusement sous une pancarte représentant, fixés au mur comme des trophées de chasse, leurs organes virils avec labels portant les noms des propriétaires. Au-dessous, une "émance" (femme émancipée, aux seins pointés, se reposait avec un sourire sardonique, une hache à la main, mission accomplie).  
« Une toute petite minorité de ces femmes a remplacé aujourd'hui la tomate par la

<sup>1028</sup>Christine Bard, « Les antiféminismes de la deuxième vague », dans Christine Bard (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, op. cit., p. 301-328, p. 324-325.

<sup>1029</sup>Florence Rochefort, « L'insurrection féministe », dans Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *68 une histoire collective...*, op. cit., p. 538-546. Voir également Sylvie Chaperon, « La radicalisation des mouvements féminins français de 1960 à 1970 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 48, 1995, p. 61-74.

<sup>1030</sup>Christine Bard, « Les antiféminismes de la deuxième vague », op. cit., p. 301. MLF est l'acronyme de Mouvement de Libération des Femmes.

<sup>1031</sup>*Ibid.*

grenade et le parabellum<sup>1032</sup>. »

L'usage des guillemets peut être lu comme un marqueur du rejet du journaliste à l'égard des aspirations égalitaires portées par les militantes féministes et qui rencontrent un large écho social, aussi bien en France qu'outre-Rhin. De plus, le recours à un terme allemand – « émance » est le diminutif désignant les femmes émancipées (*emanzipiert*) – permet de renforcer le caractère étranger des femmes posant la liberté et l'égalité comme des principes fondamentaux. Ses caractéristiques rappellent en outre la Germania sanguinaire et les fantômes de l'hitlérisme, décrits pour la circonstance à la sauce féministe, d'autant que le journaliste estime que « le nazisme, et tout ce qu'il a emprunté aux traditions dévoyées de ce pays, a laissé un arrière goût féminin<sup>1033</sup> ». La peur de l'indifférenciation entre les sexes est nette : « Le goût féminin du secret, du travesti et de la feinte – la violence provocante des hommes – ont trouvé leur synthèse explosive dans ce terrorisme unisexe, dont la devise est "ridiculiser puis tuer"<sup>1034</sup> ! » Au-delà de la mixité, c'est donc le caractère indifféremment féminin ou masculin de l'exercice de la violence qui est pointé. L'entrée récente du terme « unisexe » dans la langue française (1970) renvoie à la question vestimentaire, et plus particulièrement au pantalon, symbole par excellence de la mode unisexe avec l'adoption massive du *blue-jean* à la fin des années 1960<sup>1035</sup>. Pour l'anecdote, le journaliste signale que seule la pilosité faciale permet alors de distinguer femmes et hommes ; la caricature de la féministe « poil aux pattes », allemande qui plus est, n'a pas encore fait son apparition<sup>1036</sup>. Le résultat de la revendication égalitaire apparaît ainsi celle d'une indifférenciation criminelle puisque « les femmes en tuant deviennent les égales des hommes<sup>1037</sup> ». Le féminisme est ainsi tenu pour responsable d'un profond dérèglement social. Ce type de discours s'inscrit dans une époque de profondes mutations, aussi bien dans les mentalités que dans la loi. La question sexuelle figure au cœur de ces évolutions. Après l'autorisation de la contraception (1967), c'est au tour de l'avortement d'être dépénalisé en France en 1975 au terme de débats houleux<sup>1038</sup>. De l'autre côté du Rhin, le parcours législatif est plus confus : après sa promulgation en juin 1974, la loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse est annulée en février 1975 pour non-conformité avec la Constitution après le recours de

---

<sup>1032</sup>*Ibid.*

<sup>1033</sup>*Ibid.*

<sup>1034</sup>*Ibid.*

<sup>1035</sup>Voir Christine Bard, *Une histoire politique du pantalon*, Paris, Seuil, 2010, p. 320-321. Il faut également noter l'usage de l'adjectif « unisexuel » en synonyme d'homosexuel (Alain Rey (dir.), *Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française*, t. III, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Le Robert, 1998 (1992), p. 3492-3493).

<sup>1036</sup>Christine Bard, *Une histoire politique du pantalon*, *op. cit.*, p. 323. L'auteure signale d'ailleurs la rencontre de deux univers féministes à l'occasion d'un rassemblement féministe international au Danemark où les Françaises, épilées, découvrent les poils de leurs homologues allemandes (p. 324).

<sup>1037</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 10 septembre 1977.

<sup>1038</sup>Voir Bibia Pavard, *Contraception et avortement dans la société française...*, *op. cit.*, chapitre 8.

193 députés et de cinq Länder<sup>1039</sup>. Dix jours plus tard, *Le Figaro* signale, dans un paragraphe titré « Les femmes aussi », un attentat à la bombe visant la cour constitutionnelle de Karlsruhe « revendiqué par "la cellule révolutionnaire féminine" qui, comme on le pensait, a voulu protester contre le verdict des juges du tribunal suprême déclarant inconstitutionnelle la loi légalisant l'avortement pendant les trois premiers mois de grossesse<sup>1040</sup> ». Le recours à la violence est ainsi mis en avant pour dénoncer les revendications féministes, deux mois après la promulgation de la loi – non soutenue par le journal – et les débats passionnés auxquels elle a donné lieu, notamment dans la presse<sup>1041</sup>.

L'amalgame féminisme – violence s'exprime également par le registre de la crise de l'institution familiale que symboliserait notamment l'instauration du divorce par consentement mutuel en 1975<sup>1042</sup>. La politisation des questions sexuelles et de la sphère privée portée par les mouvements féministes constitue une rupture dans le sens d'une « "révolution sexuelle" au double sens du terme : relation entre les sexes et pratique de la sexualité<sup>1043</sup> ». Le refus de la maternité est ainsi stigmatisé, notamment à travers les cas de Gudrun Ensslin et Ulrike Meinhof. *Paris Match* explique ainsi que la première « a voulu avoir un enfant d'un étudiant en philosophie comme elle, et, comme elle, gauchiste engagé [...]. Mais elle s'aperçoit très vite que, pour elle, la maternité est un piège. Elle confie le petit Félix à sa mère et, suivie par Baader, décide de passer à l'action<sup>1044</sup> ». La militante est ainsi affublée de l'étiquette de mauvaise mère. La réprobation morale est plus importante à l'égard d'Ulrike Meinhof, largement stigmatisée pour avoir préféré sa position de militante à celle d'épouse et de mère : « Elle abandonne tout, son mari et ses filles jumelles, pour se lancer dans l'action violente, au nom de la Révolution<sup>1045</sup> » écrit *Le Figaro*. Avant cela, elle a pourtant divorcé de Klaus Röhl, ce qui lui vaut d'être présentée, en 1972, dans les mêmes colonnes, comme une « femme divorcée de 37 ans, mère de deux enfants<sup>1046</sup> », ce qui constitue pour le journal un déshonneur. Plus largement, il stigmatise une inquiétante modernité : « Cette nouvelle façon de vivre à deux sans mariage et sans enfants – pilules et contraceptifs de tous ordres sont largement répandus – connaît une vogue

---

<sup>1039</sup>Christina Ottomeyer-Hervieu, « L'avortement en RFA », *Les cahiers du CEDREF*, n° 4-5, 1995. En ligne : <http://cedref.revues.org/299>. L'interruption volontaire de grossesse est ensuite autorisée sous certaines conditions par la loi du 12 février 1976, entrée en vigueur quatre mois plus tard.

<sup>1040</sup>Baudouin Bollaert, *Le Figaro*, 6 mars 1975.

<sup>1041</sup>François-André Isambert et Paul Ladrière, *Contraception et avortement : dix ans de débat dans la presse, 1965-1974*, Paris, Éditions du CNRS, 1979.

<sup>1042</sup>Voir Jacques Commaille, *Familles sans justice ? Le droit et la justice face aux transformations de la famille*, Paris, Le Centurion, 1982.

<sup>1043</sup>Michelle Perrot, « Préface », *op. cit.*, p. 11.

<sup>1044</sup>*Paris Match*, 4 novembre 1977.

<sup>1045</sup>Baudouin Bollaert, Pierre Macaigne et Vera Kornicker, *Le Figaro*, 10 mai 1976.

<sup>1046</sup>Henri de Kergorlay, *Le Figaro*, 2 juin 1972.

grandissante<sup>1047</sup> », ce qui constitue une source d'inquiétude au sujet de l'antienne de la dénatalité à venir. Cette analyse est ouvertement combattue par *Libération*, qui refuse que l'engagement révolutionnaire soit lu à la lumière de critères de moralité, comme en témoigne l'usage des guillemets : « À 41 ans, [Ulrike Meinhof] a derrière elle, un passé de journaliste et de mère de famille. Elle aurait même "abandonné" son mari et ses deux enfants pour "raisons idéologiques", ce qui a fort déplu à l'opinion publique (ou ce qui en tient lieu)<sup>1048</sup>. » Au lendemain de sa mort, prenant à partie les tenants d'un ordre moral et social immuable, aussi bien en RFA qu'en France, le journal explique :

« De tous les militants de la Fraction armée rouge, Ulrike Meinhoff [*sic*] est sans doute celle sur qui la presse Springer s'est le plus déchaînée. Deux raisons à cela : elle est "terroriste" mais elle est aussi, et cela compte beaucoup dans l'Allemagne bien pensante de la social-démocratie, une "mère ingrate", celle qui a "abandonné" ses deux enfants. Son mari fait alors l'objet de reportages complaisants sur le thème du père "abandonné avec les enfants"<sup>1049</sup>. »

La proximité de *Libération* avec le mouvement féministe explique ce genre d'analyse. Le journal consacre en effet de nombreux articles au féminisme et aux activités des groupes de femmes. Il faut également signaler que ce sont les éditions *des femmes*, une maison d'édition issue d'un groupes de femmes du MLF qui, en 1977, traduit et édite les textes d'Ulrike Meinhof<sup>1050</sup>, illustration de l'intérêt et du soutien que lui porte les militantes françaises en raison de son engagement féministe de longue date<sup>1051</sup>.

Selon l'éventail des permanences idéologiques et politiques dressé par Jacques Commaille<sup>1052</sup>, la question de l'émancipation féminine voit s'affronter les clivages classiques entre traditions et progrès, ordre social contre liberté individuelle. *Le Figaro*, *France Soir* et *Paris Match* représentent ainsi un courant conservateur ; *Le Monde*, une tendance plus libérale ; *Libération* et *L'Humanité* incarnent des positions progressistes. Le cas ouest-allemand est en somme utilisé pour affirmer des points de vue sur l'ordre des sexes tout aussi valables.

<sup>1047</sup>Jean-Paul Picaper, *Le Figaro*, 24 novembre 1977.

<sup>1048</sup>*Libération*, 25 avril 1975.

<sup>1049</sup>P. B., *Libération*, 10 mai 1976. Ces initiales sont probablement celles de Pierre Blanchet, ancien militant maoïste établi de la Gauche prolétarienne, devenu journaliste.

<sup>1050</sup>Sur les éditions des femmes, voir Bibia Pavard, *Les éditions des femmes. Histoire des premières années. 1972-1979*, Paris, L'Harmattan, 2005. Les éditions des femmes publient par la suite d'autres ouvrages sur des femmes investies dans des organisations révolutionnaires violentes. Citons Ana María Araujo, *Tupamaras, Des femmes de l'Uruguay* (1980) ; Espejo Paz, *Des femmes du Nicaragua : les femmes au combat et dans la reconstruction nationale* (1980) et Ida Faré et Franca Spirito, *Mara et les autres : des femmes et la lutte armée* (1982).

<sup>1051</sup>On peut ainsi signaler le documentaire anonyme *Ulrike* (1976) qui, sur la voix de la militante féministe Nadia Ringart, retrace l'histoire de son engagement et de la RAF.

<sup>1052</sup>Voir Jacques Commaille, *L'esprit sociologique des lois. Essai de sociologie politique du droit*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994.

La violence révolutionnaire s'en trouve ainsi considérée comme un excès de l'émancipation féminine et un relâchement moral. Du point de vue du genre, le phénomène violent révèle plus particulièrement l'état des mentalités à l'égard de la dynamique égalitaire. La prégnance de la dimension sexuée dans l'espace médiatique laisse ainsi apparaître l'existence d'une double police des corps et des mœurs, ce qui faisait dire à une militante du MLF, Hélène Rouch : « Femmes parmi les terroristes, qualifiées de prostituées, d'hystériques, au mieux d'égéries. Terroristes, mais toujours inférieures<sup>1053</sup>. » Mais pas moins dangereuses.

## Conclusion du chapitre

La violence révolutionnaire de la décennie 1970 constitue donc, pour la presse quotidienne nationale française, une occasion de commenter à la fois les activités des organisations révolutionnaires clandestines et les réponses que les autorités ouest-allemandes tentent d'y apporter. Quelle que soit la ligne éditoriale des journaux, la presse partage le recours au registre de l'indignation morale et politique dans des termes parfois sévères, jusqu'à utiliser la situation ouest-allemande comme un prétexte à exprimer de plus larges considérations. Les journaux s'accordent ainsi à faire de la violence révolutionnaire un phénomène majeur de l'Allemagne contemporaine. L'« automne allemand » signe d'ailleurs la plus grave crise à laquelle la jeune RFA ait été confrontée jusqu'alors. Et donc depuis la Seconde Guerre mondiale. L'histoire apparaît d'ailleurs comme une variable déterminante dans la construction des discours médiatiques sur la violence révolutionnaire. Outre les stéréotypes de l'Allemand établis depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et ranimés pour l'occasion, la référence à la période du III<sup>e</sup> Reich constitue un trait saillant du discours médiatique, tous journaux confondus. La force de suggestion et le pouvoir d'évocation de la presse réactivent ainsi les contours anciens d'une Allemagne inquiétante et dessinent ceux d'un nouveau danger, produit par la radicalisation militante née à la fin des années 1960. Il en ressort un capital cumulé d'antipathie à l'égard de l'Allemagne, qu'il s'agisse de la violence révolutionnaire ou, plus rarement, de ses institutions. La question carcérale occupe à ce titre une place inédite puisqu'elle devient un espace d'affrontement à part entière entre les militants détenus et les autorités ouest-allemandes. À partir de l'ensemble des événements de cette riche actualité, les journaux construisent alors leur grille de lecture de la violence révolutionnaire à la double lumière du passé commun aux deux pays

---

<sup>1053</sup>Hélène Rouch, *Parole !*, n° 1, 1978, p. 34-37, cité par Régis Carle, *Les représentations journalistiques...*, *op. cit.*, p. 122. La revue *Parole !*, éditée par la maison d'édition Tierce fondée par la militante féministe Liliane Kandel, n'a connu qu'un seul numéro.

et des thématiques qui s'observent également dans l'Hexagone. L'implication de femmes en constitue ainsi un élément majeur autour duquel s'affrontent des analyses appuyant ou, au contraire, rejetant les interprétations doublement naturalistes pour expliquer la dynamique violente en RFA et sa dimension féminine.

Les lectures françaises de la violence sont marquées par de réelles nuances aussi bien dans l'intensité de la couverture médiatique des événements que du point de vue de la ligne éditoriale propre à chaque titre. Il ressort cependant de l'analyse un point commun : celui d'un regard hypertrophié qui tend à naturaliser les idéologies révolutionnaires et leurs déclinaisons violentes comme un phénomène spécifiquement allemand. Comparativement, les autres États confrontés à un phénomène de même nature, y compris européens, à commencer par l'Italie, font l'objet d'une moindre attention de la part de la presse française. L'intensité de la violence ne constitue donc pas en soi le point déterminant de l'attention médiatique française. Sa concentration sur son voisin d'outre-Rhin fonctionne en effet comme un miroir déformant, lourd d'enjeux, pour approcher un phénomène commun – à l'intensité dramatique certes variable – aux pays occidentaux.

## CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

---

« Les appareils politiques traditionnels ont déjà commencé de sécréter les anticorps qui leur permettront de survivre à la plus grande menace qu'ils aient rencontrée sur leur chemin. » Ces mots, emprunts de mélancolie, sont prononcés par Chris Marker dans *Le fond de l'air est rouge* à propos de la fin du mouvement de révolte de l'année 1968. La perte des illusions pointée par le documentariste en 1977 doit être mise en parallèle avec le phénomène de radicalisation dans lequel s'inscrit une poignée de militants en France et en République fédérale d'Allemagne. Après les soubresauts de 68, le choix de la violence révolutionnaire s'ancre dans la décennie 1970. Les deux pays sont alors confrontés à plusieurs séries d'actions violentes dont l'impact dans l'opinion est déterminé en grande partie par la médiatisation dont elles sont l'objet.

Le chapitre 1 a permis d'explicitier les déclinaisons de la violence révolutionnaire en France entre 1974 et 1977 autour de trois nouvelles organisations. Les Groupes d'Action Révolutionnaire Internationalistes (GARI), les Brigades Internationales (BI) et les Noyaux Armés Pour l'Autonomie Populaire (NAPAP) reflètent, en dépit de cibles et de motivations distinctes, la radicalisation des pratiques qui s'opère dans une frange de la sphère militante d'extrême gauche française. Les formes et le nombre des actions menées par ces trois groupes invitent donc à considérer que la violence révolutionnaire ne constitue pas un épiphénomène, mais s'inscrit au contraire dans la décennie 1970. La logique d'escalade est globalement présentée par la presse quotidienne nationale comme un phénomène à contretemps, débordant de la « charnière grinçante » du militantisme (1973), puisque le premier assassinat politique est ainsi revendiqué en décembre 1974. À l'exception notable de *Libération*, la presse quotidienne nationale condamne fermement le recours à la violence. *Le Monde*, *Le Figaro* et *France Soir* soulignent par ailleurs que le phénomène était prévisible au vu des pratiques et des prises de position de l'extrême gauche ces dernières années et font part de leurs craintes quant à l'enclenchement d'un engrenage. Les deux journaux du groupe Hersant ainsi que *L'Humanité* – qui pointe le caractère contre-productif de ces actions – désignent également la violence révolutionnaire commise sur le territoire hexagonal comme une importation étrangère. Nouvellement apparu dans le paysage médiatique, *Libération* constitue un cas à part en raison de ses origines au militantisme post-68. Jusqu'en 1977, le journal, publiant communiqués et entretiens des organisations violentes, ne désapprouve pas les attentats et, même, les justifie. L'apparition des NAPAP change la donne en raison de l'écho avec l'engagement politique passé de plusieurs des



fondateurs de *Libération* qui condamne, non sans débat, le meurtre revendiqué par l'organisation et refus la généalogie de cette action telle qu'elle est posée par ses auteurs et les autres journaux. À l'exception de ce journal, le reste de la presse quotidienne nationale traite la mise en actes de la violence révolutionnaire sur le registre de l'événement spectaculaire de courte durée.

Les chapitres 2 et 3 déplacent le regard de l'autre côté du Rhin et permettent, en retour, de saisir non seulement la matérialité de la violence révolutionnaire et de ses déclinaisons, mais aussi les caractéristiques du regard médiatique français sur son voisin. Le chapitre 2 a démontré le caractère inédit du phénomène violent pour la jeune RFA. La presse française offre ainsi un compte-rendu factuel relativement détaillé des manifestations de la violence révolutionnaire, qu'elle tend à rassembler abusivement sous l'étiquette de la Fraction Armée rouge (RAF). L'intensité de l'intérêt médiatique varie cependant selon les journaux : *Le Figaro*, *Le Monde* et *Libération* offrent des contenus plus détaillés que *France Soir* et *L'Humanité*. D'une radicalisation inédite du point de vue des pratiques, culminant au cours de l'« automne allemand » de 1977, la situation ouest-allemande est largement présentée comme la crise la plus grave que la récente démocratie ait connue. Cette radicalisation intéresse d'autant plus l'ensemble des journaux – *L'Humanité* dans une moindre mesure – que le caractère inédit du phénomène est décuplé par l'importante présence de femmes. À travers ces militantes de la cause révolutionnaire, la presse française découvre un phénomène relativement inédit en temps de paix pour le second XX<sup>e</sup> siècle et l'érige en caractéristique saillante de la violence révolutionnaire telle qu'elle se décline alors aux quatre coins du monde. *France Soir*, *Le Figaro* et *Paris Match* mobilisent ainsi plus particulièrement des registres de lecture sexués du phénomène ouest-allemand.

Pour compléter le récit factuel de la situation ouest-allemande, le chapitre 3 a privilégié commentaires et analyses autour de l'actualité outre-Rhin. Deux éléments synchroniques caractérisent alors la presse française qui expriment ou relaient à la fois des expressions de solidarité de circonstance au regard des dispositifs pénaux mis en œuvre par Bonn et une ferme condamnation morale du recours à la violence. Il ressort ainsi qu'au-delà de la matérialité de la violence, si les procès des militants de la RAF sont finalement peu suivis par les journalistes français – à l'exception de *Libération* –, l'espace judiciaire et carcéral concentre une part importante de l'attention médiatique (*Le Monde* et *Libération* en premier lieu). Le constat d'une double condamnation domine : les militants des organisations violentes tout comme les autorités ouest-allemandes sont pris à parti. Si *Libération* affiche son soutien à l'égard des militants ouest-allemands jusqu'à l'« automne allemand », il partage ensuite avec *L'Humanité* la dénonciation d'une violence contraire aux intérêts qu'elle prétend servir. De leur côté, *France Soir*, *Le Figaro* et *Le*

*Monde* se rejoignent pour condamner, en des termes différents, les prétentions politiques de la RAF. Les lectures médiatiques françaises, construites selon la ligne éditoriale de chaque journal, s'appuient en outre sur des stéréotypes nationaux (*France Soir* et *Le Figaro*), historiques (tous les titres) et sexués (*France Soir*, *Le Figaro* et *Paris Match*) pour construire leur grille de lecture. Les événements possèdent donc une valeur heuristique puisqu'ils apparaissent comme des prétextes d'affirmation du positionnement de chaque titre à l'égard de la violence révolutionnaire et du voisin ouest-allemand.

Le jeu de miroir entre la France et la RFA permet de saisir la façon dont se décline la violence révolutionnaire dans les deux pays et dont se construisent les lectures de cette violence. Au-delà de la dimension spectaculaire du phénomène – et de ses formes inédites –, il apparaît que la presse quotidienne nationale française n'accorde pas la même attention au phénomène violent des deux côtés du Rhin. Si, dans les deux cas, la violence est largement condamnée comme une forme d'extrémisme, les journaux – à l'exception de *Libération* – s'en tiennent à un traitement événementiel dans le cas des attentats commis dans l'Hexagone alors que la situation ouest-allemande fait l'objet d'articles plus détaillés et d'analyses plus poussées. La presse française tend finalement à considérer la violence révolutionnaire comme un phénomène exogène – ancré dans une dynamique transnationale – et commun aux démocraties occidentales pour la décennie 1970.



**Deuxième partie – Une mise en actes :**  
**Action directe (1979-1987)**

## INTRODUCTION

---

Si le fond de l'air des dix années précédentes était rouge pour Chris Marker en 1977, le climat du virage amorcée au tournant des années 1980 semble tout autre. L'heure n'est plus au romantisme révolutionnaire que des militants ont pu brandir un temps comme symbole d'une génération contestataire. La fin de la décennie 1970 poursuit le reflux militant amorcé depuis 1974, absorbé par la normalisation et la montée en puissance de l'individualisme sur les identités collectives. « L'Ère du vide<sup>1054</sup> », pour reprendre les mots de Gilles Lipovetsky, ouvre ainsi une période de transformation sociale dans laquelle les combats collectifs bénéficient d'un moindre intérêt médiatique. Si le slogan d'une affiche anonyme dénonçait le « retour à la normale » des ovins-humains après les élections législatives de juin 1968, le constat garde une certaine validité pour la fin de la décennie suivante. Pourtant, à rebours de cet épuisement de la dynamique contestataire, après bien des retournements et désillusions<sup>1055</sup>, une fraction de l'extrême gauche reprend et poursuit la radicalisation entreprise par d'autres dans le sillage immédiat du printemps 1968. Rassemblée notamment dans les rangs de l'Autonomie, « tendance extralégale de l'extrême-gauche<sup>1056</sup> », cette fraction peut donc sembler à contre courant de l'épuisement militant. En effet, à la faveur des expériences militantes précédentes et de l'état des lieux politique et social de la fin de la décennie 1970, le fait que des individus entendent s'inscrire dans une perspective de radicalisation bouscule nécessairement la manière d'envisager le militantisme. Par radicalisation, il s'agit de « devenir plus intransigeant<sup>1057</sup> », aussi bien en termes d'analyses politiques que de pratiques militantes.

Le dixième anniversaire du printemps 1968 est avant tout marqué par les « symboles de la clôture de Mai<sup>1058</sup> », et les rendez-vous funéraires symboliques : l'une des principales figures intellectuelles qui fut de la plupart des combats de la décennie précédente, Jean-Paul Sartre, décède en avril 1980. Une fête plutôt triste en somme. La mise en avant de l'interprétation culturaliste de la contestation s'impose, ce qui tend ainsi à passer sous silence ses multiples dimensions politiques et conflictuelles. Une contestation lissée donc. Cette césure nette opérée à la fin de la décennie 1970 est également fortement entretenue dans l'espace médiatique. L'historiographie a récemment pointé

---

<sup>1054</sup>Gilles Lipovetsky, *L'Ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1983.

<sup>1055</sup>Pour une étude-témoignage – emprunte d'un certain ressentiment –, voir Jean-Pierre Le Goff, *Mai 68, l'héritage impossible*, *op. cit.*

<sup>1056</sup>Sébastien Schifres, *Le mouvement autonome...*, *op. cit.*

<sup>1057</sup>Alain Rey (dir.), *Le Robert. Dictionnaire historique...*, t. II, *op. cit.*, p. 3062.

<sup>1058</sup>Pascal Ory, *L'entre-deux-Mai...*, *op. cit.*, p. 232.

« le déficit d'historicisation et le processus de commémoration-mémorialisation<sup>1059</sup> » pour expliquer la dissimulation de cette rupture : « le blanchiment de l'événement 68 organise l'amnésie et forge les lieux de l'oubli<sup>1060</sup> » pour reprendre les mots de Michelle Zancarini-Fournel. La figure emblématique du « JEUNE (jeune étudiant urbain nécessairement engagé<sup>1061</sup>) » des années précédentes semble appartenir à une autre époque.

La France du virage des années 1980 est marquée par une normalisation de la gauche et une modernisation politique et sociale sans précédent. Le visage de la société française semble alors bien différent de celui de la décennie précédente : les aspirations à l'épanouissement individuel et à l'assouplissement des normes sociales dans la sphère privée y sont pour beaucoup. Nouvel élément dans ce paysage : les difficultés économiques et l'installation d'un chômage massif creusant les inégalités sociales. Le million de chômeurs inscrits est ainsi atteint pour la première fois en 1977. Durablement installée, « la tragédie historique des Décennies de crise<sup>1062</sup> » révèle le constat selon lequel « la production a visiblement éliminé les êtres humains plus rapidement que l'économie de marché n'a su leur trouver de nouveaux emplois<sup>1063</sup> ». La situation économique doit alors être mise en perspective avec les rapports de force politique. Le paysage électoral est notamment marqué par un tassement du Parti communiste français (PCF) au profit du Parti socialiste (PS)<sup>1064</sup>. Si le premier reste majoritaire en termes d'adhérents – 520 000 en 1978, date à laquelle les adhésions entament une courbe descendante –, le second connaît un doublement de ses effectifs au cours de la décennie 1970. Dans les deux cas, les partis de gauche connaissent un rajeunissement significatif et une forte féminisation, signes du ralliement d'une part de la contestation post-68 à l'élan d'union de la gauche lancé en 1972. Le paysage de la gauche partisane connaît donc des transformations en profondeur. Après la rupture de l'union de la gauche et du Programme commun en 1977, la défaite plutôt inattendue aux élections législatives de 1978 – les partis de gauche sont arrivés en tête au premier tour<sup>1065</sup> – renforce Valéry Giscard d'Estaing pour la fin de son mandat. La victoire de François Mitterrand et de sa « force tranquille », le 10 mai 1981, changent cependant la donne. Cette montée en puissance des forces de gauche nourrit de profonds espoirs de transformation de la société

<sup>1059</sup>Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68...*, op. cit., p. 76-77.

<sup>1060</sup>*Ibid.*

<sup>1061</sup>Jean-François Sirinelli, « Génération, générations », op. cit., p. 116.

<sup>1062</sup>Eric J. Hobsbawm, *L'Âge des extrêmes. Histoire du court XX<sup>e</sup> siècle. 1914-1991*, Bruxelles, André Versaille, 2008 (1994), p. 540.

<sup>1063</sup>*Ibid.*

<sup>1064</sup>Philippe Buton, « Les effectifs communistes en Europe occidentale depuis 1968 », *Communisme*, n° 17, 1988, p. 6-20 ; Stéphane Courtois et Marc Lazar, *Histoire du Parti communiste français*, 2<sup>e</sup> éd. mise à jour, Paris, Presses Universitaires de France, 2000 (1995) et Bernard Pudal, *Prendre parti. Pour une sociologie électorale du PCF*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989.

<sup>1065</sup>Nicolas Denis, « Les élections législatives de mars 1978 en métropole », *Revue française de science politique*, vol. 28, n° 6, 1978, p. 977-1005.

française, et en particulier sur le plan économique. Après une première période ambitieuse marquée par le gouvernement de Pierre Mauroy, le tournant de la rigueur de 1983 sonne le glas de beaucoup d'espoirs. La création d'un ministère du Temps libre, de la Jeunesse et des Sports et du Tourisme en a pourtant été l'illustration puisqu'il entendait incarner l'épanouissement des individus en dehors du travail, s'inscrivant en quelque sorte dans la filiation politique du gouvernement de Front populaire de Léon Blum. La réalité économique façonne ainsi une France des années 1980 marquée par quelques « enfants chics de la Crise triomphante [prenant] leur pied dans le contre-pied<sup>1066</sup> », ceux que l'on surnomme bientôt les *Golden Boys*, revendiquant réussite individuelle et « toute pratique, position ou posture discréditée par le goût soixante-huitard<sup>1067</sup> ». En dépit des alternances politiques – le « vivement demain ! » du Rassemblement pour la République (RPR) emmené par Jacques Chirac en 1986 –, la crise économique s'installe comme un indépassable horizon d'attente.

Le paysage médiatique est lui aussi traversé par de profonds changements. L'écrit est en perte de vitesse, au profit de la concurrence accrue de la télévision qui voit le nombre de ses chaînes augmenter. Pour Pascal Ory, cette période est celle de la « décadence de la presse écrite populaire<sup>1068</sup> », comme en témoigne l'érosion des tirages, alors que triomphe la presse magazine. C'est également le constat d'échec des quotidiens partisans de l'extrême gauche qui, un à un, interrompent leur publication. C'est notamment le cas de *Rouge*, édité par la LCR, et de *L'Humanité rouge* du PCMLF en 1979<sup>1069</sup>. L'organe du PCF connaît également un ralentissement constant des ventes après le retour à l'orthodoxie opéré en 1979, avec 141 000 exemplaires en 1981 pour descendre sous la barre symbolique des 100 000 lecteurs en 1985<sup>1070</sup>. La presse d'opinion partisane des années 1970 est en effet concurrencée par de nouveaux titres comme *Libération* ou par le repositionnement de titres existants comme *Le Monde* (563 585 exemplaires tirés en 1981<sup>1071</sup>). Symbole de la mise en mots quotidienne de la gauche contestataire en pleine mutation, sabordé en février et refondé par Serge July le 13 mai 1981, avec l'introduction de la hiérarchisation des salaires et de la publicité, *Libération* connaît une forte ascension pour s'imposer comme un quotidien d'information de premier ordre, passant de 40 000 exemplaires en 1981 à près de 150 000 en 1987<sup>1072</sup>. De son côté, *Le Figaro*, après une période de déclin, connaît une hausse de sa diffusion,

---

<sup>1066</sup>Pascal Ory, *L'entre-deux-Mai....*, op. cit., p. 235. L'auteur fait ici référence à l'ouvrage d'Alain Pacadis, *Un jeune homme chic*, Paris, Le Sagittaire, 1978.

<sup>1067</sup>Pascal Ory, *L'entre-deux-Mai....*, op. cit., loc. cit.

<sup>1068</sup>*Ibid.*, p. 53.

<sup>1069</sup>*Ibid.*

<sup>1070</sup>Patrick Éveno, *La presse quotidienne nationale...*, op. cit., p. 119-128.

<sup>1071</sup>Patrick Éveno, *Le Monde (1944-1995). Histoire d'une entreprise de presse*, Paris, Le Monde-Éditions, 1996, p. 475.

<sup>1072</sup>Patrick Éveno, *La presse quotidienne nationale...*, op. cit., p. 81-84.

repassant la barre des 350 000 lecteurs au cours du premier septennat de François Mitterrand<sup>1073</sup>. Le cas de *France Soir* illustre de son côté un phénomène inverse puisque son lectorat ne cesse de décroître, passant sous la barre des 400 000 exemplaires au milieu des années 1980<sup>1074</sup>.

La violence militante connaît une attention renouvelée avec l'apparition d'une nouvelle organisation en 1979 : Action directe. L'historiographie en langue française – marquée par l'idée d'une France épargnée par la violence politique au regard des situations allemandes et italiennes – est pour le moins discrète sur ce groupe<sup>1075</sup>. La France ne connaît en effet pas, dans la décennie 1970, d'« années de plomb » marquées par la « stratégie de la tension », orchestrée par plusieurs organisations sur près de deux décennies et l'incarcération de plusieurs centaines de militants, voire milliers dans le cas italien, ainsi que la mise en place de juridictions d'exception et la création de conditions de détention spécifiques comme ce fut le cas en République fédérale d'Allemagne (RFA). Le territoire français n'a pourtant pas été épargné par des actions violentes menées par des organisations se réclamant de la violence révolutionnaire. Ces « années de plomb » sont également le théâtre d'un ancrage prolongé dans la clandestinité et de la recomposition interne des organisations au gré des arrestations, la plupart d'entre elles connaissant une durée de vie pour le moins étonnante, ce qui explique qu'il soit question de générations différentes de militants. Ainsi, si la RAF traverse près de trois décennies, elle apparaît à la fin des années 1970 plus affaiblie après la mort de plusieurs de ses militants historiques, comme en témoigne l'espacement des actions menées durant les années 1980. En outre, l'organisation allemande revêt ici un intérêt fondamental par son rapprochement logistique avec Action directe, opéré en janvier 1985. Dès lors, comme le souligne Ami-Jacques Rapin, « la durée de la lutte armée en Europe interdit de considérer cet épisode de violence comme un épiphénomène<sup>1076</sup> ». En effet, si le recours à la violence pour des motivations politiques est numériquement le fait d'une minorité et n'incarne pas une menace suffisante pour créer un rapport de force permettant d'envisager sérieusement – du moins en France – le renversement du système politique, il n'en constitue pas moins un marqueur historique fort du dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle. À l'échelle européenne, on peut sans risque affirmer qu'ils sont plusieurs milliers à avoir opté, à un moment donné, pour le choix des armes. Il ne s'agit donc pas d'actes

---

<sup>1073</sup>*Ibid.*, p. 49-56.

<sup>1074</sup>*Ibid.*, p. 103.

<sup>1075</sup>Michelle Zancarini-Fournel, « Changer le monde et changer sa vie », *op. cit.*, p. 424-430. La bibliographie est en outre largement dominée par des ouvrages de journalistes, de personnalités politiques ou de militants. Il faut également rappeler les difficultés d'accès aux archives publiques et de constitution de sources orales – outre la difficulté d'identification des acteurs – en raison du caractère non prescrit de certains faits, de l'interdiction judiciaire faite à certains militants libérés de s'exprimer sur les faits pour lesquels ils ont été condamnés et du souhait de ne pas s'exprimer tant que des personnes seront maintenues en détention pour des faits liés à l'organisation.

<sup>1076</sup>Ami-Jacques Rapin, *Généalogie stratégique de la guérilla urbaine...*, *op. cit.*, p. 9.



isolés, relevant du simple fait divers, mais d'une tendance de fond. Une nouvelle catégorie fait alors son apparition dans le paysage médiatique. Relevant généralement de l'événement en raison de son caractère inattendu échappant aux codes conventionnels de l'action politique, la violence politique se nourrit des relais médiatiques comme autant de lieux d'écho « qui les font exister dans l'ensemble socio-politique<sup>1077</sup> ». Dès lors, les discours autour du militantisme violent d'Action directe traduisent au moins autant la matérialité de cette violence que l'intérêt médiatique dont elle est l'objet. Se pose donc la question du traitement journalistique de cette forme inédite de militantisme et ses évolutions au fil des titres et des actions de cette organisation, d'autant plus qu'Action directe signe plusieurs attentats contre les locaux de l'hebdomadaire d'extrême droite *Minute*, cible régulière de l'extrême gauche depuis 1971.

Comme nous l'avons souligné, et contrairement à ce qu'avancent la plupart des mises en récit, entre la dissolution de la GP en janvier 1974 et le mitraillage du siège du Conseil national du patronat français (CNPF) le 1<sup>er</sup> mai 1979 – première action revendiquée par Action directe –, la France n'a pas été épargnée par des manifestations sporadiques mais organisées de violence révolutionnaire. Qu'il s'agisse des assassinats politiques, ou tentatives, comme ceux de diplomates étrangers revendiqués par les Brigades internationales entre 1974 et 1977, ou des actions violentes revendiquées par les GARI ou les NAPAP, les manifestations de violence révolutionnaire existent, mais l'attention médiatique apparaît moins intense que dans les premières années de l'après 68. L'apparition d'Action directe en 1979 et sa présence régulière dans l'espace médiatique change la donne. Si, pour Isabelle Sommier, « la radicalisation française s'effectue [...] de façon très différée par rapport aux événements de 1968<sup>1078</sup> », Michelle Zancarini-Fournel pose également la question de « savoir s'il existait une option terroriste antérieure à 1981, ou s'il s'agit de la radicalisation d'individus isolés<sup>1079</sup> ». On peut en effet s'interroger sur les motivations de cette perception d'une France *a priori* épargnée par la violence politique. Si la France ne connaît pas de phénomène d'ampleur comparable à la RFA ou à l'Italie<sup>1080</sup> en termes quantitatifs, en revanche, elle partage des caractéristiques qualitatives proches dans le positionnement politique des différentes organisations, dans les modes opératoires et avec la part importante de femmes observée parmi les militants de ces organisations. Cette féminisation est un élément important de la violence révolutionnaire de

---

<sup>1077</sup>Isabelle Garcin-Marrou, *De la violence et des médias*, *op. cit.*, p. 14.

<sup>1078</sup>Isabelle Sommier, *La violence révolutionnaire*, *op. cit.*, p. 83.

<sup>1079</sup>Michelle Zancarini-Fournel, « Changer le monde et changer sa vie », *op. cit.*, p. 425. Il convient plutôt de poser la question à compter de 1979, date des premières actions revendiquées par Action directe.

<sup>1080</sup>Isabelle Sommier, *La violence politique et son deuil...*, *op. cit.* L'auteure recense en effet plusieurs dizaines d'attentats par an, une kyrielle d'organisations révolutionnaires violentes et comptera jusqu'à plus de 4 000 prisonniers politiques appartenant à des organisations d'extrême gauche.

l'époque. Alors que la citoyenneté politique est acquise pour les femmes depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale – après des décennies de mobilisations féministes en faveur du suffrage –, que la violence légale leur devient progressivement accessible, la question invite à réinterroger l'état des lieux du rapport femmes et violence politique dans une société marquée de l'empreinte du féminisme de la deuxième vague. En effet, les médias français n'ont pas manqué de souligner cette « féminisation du terrorisme », notamment en RFA, puis en France en raison de l'implication importante de femmes à divers degrés de l'organisation Action directe. La question de l'appréciation sexuée se pose donc dans la couverture médiatique d'Action directe.

En outre, la longévité, le nombre et la nature des actions, souvent spectaculaires, de cette organisation, finalement démantelée en 1987 après plusieurs vagues d'arrestations, invite à se pencher sur son impact politique et médiatique. Si Action directe est en effet généralement considérée comme le seul groupe « terroriste » – pour reprendre le terme médiatique usuel – qu'ait connu la France, la question de la filiation avec les différentes organisations des années précédentes mérite d'être posée. Si ce groupe apparaît isolé, il faut donc mettre en perspective le caractère minoritaire de la pratique de la violence révolutionnaire du dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle avec le contexte plus général du reflux militant. Et donc, suivant la remarque de Sophie Wahnich, réintroduire de la conflictualité dans l'analyse des démocraties occidentales<sup>1081</sup>.

Pour se faire, la démonstration s'articulera autour de trois points, rendant ainsi compte des différents temps de la couverture médiatique dont Action directe et ses militants sont l'objet. Les différentes phases d'activité de l'organisation seront ainsi explicitées selon les modalités mises en pratique et les épisodes répressifs entre 1979 et 1987. La justification du recours à la violence sera ensuite analysée à partir des textes théoriques et des déclarations publiques, reprises ou non dans l'espace médiatique. La question de la participation des femmes aux activités d'Action directe, attestée par le filtre judiciaire, sera également mise en lumière car elle constitue l'un des moteurs de l'attention médiatique dont l'organisation fait l'objet et l'oriente, nourrie des représentations des figures historiques et des imaginaires sexués construits pour penser la violence féminine.

---

<sup>1081</sup>Sophie Wahnich, « Écrire l'histoire des violences... », *op. cit.*, p. 52.

## CHAPITRE 4 : UN RECOURS À LA VIOLENCE POLITIQUE GRADUÉ

---

Dans le sillage des mouvements violents de la décennie précédente, éphémères ou non, Action directe fait irruption dans le paysage français en 1979 en commettant ses premiers attentats revendiqués dans la capitale française. Si le recours à la violence ne constitue pas en lui-même une nouveauté en France, il se distingue en revanche des expériences précédentes par la régularité des attentats revendiqués sous le sigle de l'organisation durant sept ans, en dépit de la multiplication des arrestations à partir de 1980. L'organisation fait alors l'objet d'un intérêt médiatique important. Outre la longévité du groupe, la radicalisation progressive d'Action directe invite à interroger l'histoire de cette médiatisation. À l'intensification croissante des attentats répond une mobilisation policière et judiciaire régulière qui conduit à plusieurs séries d'arrestations, dont celle, le 21 février 1987, de quatre militants, considérés comme constituant le noyau dur de l'organisation et vivant dans la clandestinité depuis plusieurs années. L'année 1987 marque ainsi la fin des activités violentes menées depuis 1979 par Action directe. À compter de cette date, l'organisation, considérée comme démantelée par les enquêteurs, n'a plus revendiqué d'attentat. Elle constitue à ce titre un cas sans précédent dans le paysage français, même si d'autres organisations ont pu recourir, à compter de la seconde moitié de la décennie 1970, à l'assassinat, à l'image notamment des Brigades internationales ou des NAPAP dont il a déjà été question. En outre, Action directe apparaît comme la seule organisation à revendiquer un usage politique de la violence, dans une perspective révolutionnaire, sur le territoire métropolitain à cette époque. Le deuil de l'expérience révolutionnaire post-68, le recul du « gauchisme généraliste<sup>1082</sup> » et l'« ébranlement des certitudes<sup>1083</sup> » structurant la pensée révolutionnaire avec la montée en puissance des critiques adressées aux démocraties populaires<sup>1084</sup>, fait généralement apparaître le militantisme violent d'Action directe comme à rebours de la reconfiguration militante à l'oeuvre. « Produit d'une configuration historique qui, à partir du milieu des années 1970, a ruiné les certitudes offertes par les idéologies globalisantes<sup>1085</sup> », cette perception peut être notamment interrogée comme un effet de la montée en puissance de l'interprétation culturelle de la contestation sociale des années 68<sup>1086</sup>

---

<sup>1082</sup>Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, *Les intellectuels en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1992, p. 223.

<sup>1083</sup>Serge Berstein et Pierre Milza, *Histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle*, t. V, *op. cit.*, p. 320.

<sup>1084</sup>L'impact provoqué, dans le monde intellectuel comme dans les cercles militants, par la publication de *L'Archipel du goulag* d'Alexandre Soljenitsyne, en 1974, en constitue certainement l'illustration la plus forte.

<sup>1085</sup>Serge Berstein et Pierre Milza, *Histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle*, t. V, *op. cit.*, p. 318.

<sup>1086</sup>C'est notamment ce que démontre Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68...*, *op. cit.*, chapitre 3.

qui conjugue une atténuation de la conflictualité politique à l'effacement des pratiques violentes, si l'on excepte le souvenir romantisé de quelques lancés de pavés dans les rues du Quartier latin.

Le recours à la violence s'inscrit dans un processus gradué et non linéaire. Il peut notamment être interrompu par les différents épisodes répressifs auxquels l'organisation est confrontée à plusieurs reprises. La violence politique pratiquée par Action directe répond ainsi à des modalités diverses, allant progressivement de l'attentat matériel à l'assassinat ciblé. Action directe inscrit ses activités sur le mode du recours à la violence gradué. Entre 1979 et 1987, l'organisation connaît en effet plusieurs phases autour de la pratique des attentats qu'il convient de souligner, tant du point de vue de l'évolution des cibles que de la diversité des modalités pratiques. Ces évolutions doivent également être mises en perspective avec les différents épisodes répressifs auxquels sont confrontés les membres ou proches de l'organisation. La question du traitement pénal dont ils peuvent être l'objet invite en outre à interroger les mécanismes de régulation sociale, spécifiques ou non, mobilisés pour répondre aux activités d'Action directe. Le traitement médiatique est en outre déterminé par les évolutions que connaît la France sur le plan politique, et notamment par les conséquences, pour les militants d'Action directe, de l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand en 1981, puis de l'alternance politique. La durée d'existence de ce groupe lui confère en outre un caractère spécifique dans le paysage français, caractère renforcé par le fait qu'il est considéré comme la seule organisation « terroriste à caractère révolutionnaire » de l'époque quand des organisations violentes nationalistes se manifestent en Bretagne, en Corse ou au Pays Basque. Action directe occupe ainsi régulièrement l'espace médiatique tout au long de sa période d'activité, au gré des actions que le groupe revendique et des arrestations dont ses membres font l'objet, aussi bien à travers des brèves que de la Une des journaux. L'attention de la presse peut en effet connaître des variations qu'il convient de mettre en lumière<sup>1087</sup>. Elle dépend pour partie du travail de communication menée par l'organisation, mais également des cycles d'attention médiatique, variables tant en densité qu'en intensité selon les titres. Cette attention est notamment déterminée par la dimension spectaculaire de l'exercice de la violence<sup>1088</sup> et la sensibilité médiatique à l'égard de la dimension politique du recours à la violence.

Dans ce chapitre, il convient donc d'interroger plus particulièrement le recours à la violence à travers la presse française dans une double perspective. Dans un premier temps, il s'agira de mettre en lumière la période des premières actions revendiquées par Action directe jusqu'à son interdiction officielle en 1982. La radicalisation de la période clandestine sera abordée dans un second point.

<sup>1087</sup>Pour une approche quantitative, voir Laurent Trontin, *Action directe : un terrorisme franco-européen dans le prisme de la presse française (1979-1989)*, mémoire de maîtrise d'histoire, université Lyon 2, 2001.

<sup>1088</sup>Isabelle Garcin-Marrou, *De la violence et des médias*, op. cit.

## 4.1 Des premières actions à la dissolution (1979-1982)

Action directe apparaît dans l'espace médiatique en 1979 par l'intermédiaire d'attentats matériels revendiqués, et ce, de manière légèrement rétroactive. Jusqu'en août 1982, l'organisation multiplie les attentats et autres actions violentes, suscitant quantité d'interrogations dans l'espace médiatique – auxquelles elle s'attachera de répondre –, notamment autour des acteurs de ce recours à la violence politique, de leurs motivations et de leurs origines et influences extérieures. Cette période est également marquée par la conduite de plusieurs enquêtes, débouchant sur deux vagues principales d'interpellations. Les contours du discours médiatique se dessinent ainsi par petites touches et en trois temps : la perpétration d'attentats entraîne une série d'épisodes répressifs et l'identification médiatique des responsables supposés. Trois types d'acteurs interviennent sur ce terrain, tous évoqués par la presse : les militants de l'organisation, les enquêteurs et les journalistes.

### 4.1.1 Les actions violentes initiales

Les premiers attentats revendiqués par Action directe s'inscrivent dans la logique classique de la violence révolutionnaire telle qu'elle se décline depuis une dizaine d'années en France, désignant des cibles matérielles. Sur le plan pratique, ils mêlent attentats à la bombe et mitraillages et, d'un point de vue symbolique, visent des bâtiments représentant des intérêts étatiques ou économiques.

#### 4.1.1.a Des attentats diffus et peu médiatisés

Action directe signe son acte de naissance avec un attentat matériel commis le 1<sup>er</sup> mai 1979. Rappelant les pratiques autonomes des années précédentes, la façade du siège parisien du CNPF est mitraillée en fin de journée « par des inconnus<sup>1089</sup> ». « Une dizaine d'impacts<sup>1090</sup> » sur le bâtiment, indique *Le Figaro* dans un petit encart. Cette action est dans un premier temps attribuée au mouvement autonome, d'autant qu'elle n'est pas revendiquée immédiatement. Elle s'inscrit dans « une véritable "nuit bleue"<sup>1091</sup> » menée contre des symboles de l'État et du capitalisme, notamment à Paris et Toulouse, à propos de laquelle *Le Figaro* recense pour « les explosions à Paris et en province : 18 attentats au total<sup>1092</sup> ». En vertu des actions violentes revendiquées par le mouvement autonome depuis 1976, notamment à travers des sigles comme CARLOS pour Coordination

<sup>1089</sup> *France Soir*, 3 mai 1979.

<sup>1090</sup> *Le Figaro*, 2 mai 1979.

<sup>1091</sup> Bruno Frappat, *Le Monde*, 3 mai 1979.

<sup>1092</sup> *Le Figaro*, 3 mai 1979.

Autonome Radicalement en Lutte Ouverte contre la Société ou MATRA pour Mouvements Armés Terroristes Révolutionnaires Anarchistes<sup>1093</sup>, la responsabilité de l'autonomie est ainsi engagée aussi bien par *Le Figaro*, qui interroge ces attentats comme des « retombées "autonomes" du 1<sup>er</sup> mai<sup>1094</sup> », que par *France-Soir* qui souligne que « les autonomes et les marginaux n'obéissent ni à la CGT, ni à la CFDT<sup>1095</sup> ». L'attentat du 1<sup>er</sup> mai 1979 intervient en effet après les traditionnelles manifestations syndicales, notamment marquées à Paris par des heurts en fin de cortège, ce que dénonce logiquement *L'Humanité*, en gardienne des traditions ouvrières et syndicales, à propos des « brefs affrontements soigneusement réglés de la place de République entre "autonomes" et forces de police (longtemps après la fin du cortège), les mystérieux coups de feu contre le siège du CNPF n'y peuvent rien. Ce fut un grand 1<sup>er</sup> mai de luttes<sup>1096</sup> ». Le lendemain, l'organe du Parti communiste s'en prend aux « plastiqueurs en toute quiétude<sup>1097</sup> » et fait part de son inquiétude à propos de cette série d'attentats. Inquiétude partagée par l'ensemble de la presse qui craint une banalisation de ce type d'actions, voire une escalade de la violence.

*Libération* offre une vision différente : il faut voir dans cette « "nuit bleue" autonome à Paris<sup>1098</sup> » la responsabilité des « autonomes "politiques"<sup>1099</sup> » qui entendaient ainsi prendre part à leur manière à « cette fête symbolique<sup>1100</sup> ». Dans ce quotidien, Gilles Millet, fin connaisseur de l'extrême-gauche et ancien militant maoïste<sup>1101</sup>, va plus loin en consacrant un article – titré « La fascination des symboles<sup>1102</sup> » – à ceux qu'il qualifie d'« autonomes organisés<sup>1103</sup> ». Il y expose la dynamique activiste des autonomes : « "Une action" pour montrer que l'on était [*sic*] pas à la remorque des syndicats mais présent tout de même. En somme, comme les grands, il fallait mettre un pied dans le 1<sup>er</sup> Mai et un autre dans l'alternative<sup>1104</sup>. » Il poursuit en indiquant le processus organisationnel dans lequel s'inscrit l'autonomie : « La période pour les autonomes est à la construction du "mouvement organisé" : "un collectif", des actions [...], un meeting, une conférence de presse, un journal et la naissance d'un mouvement semi-clandestin<sup>1105</sup>. » Ce regard s'explique par la complexité de l'histoire des rapports entre *Libération* et l'extrême gauche. Les militants le

<sup>1093</sup>Sébastien Schifres, *Le mouvement autonome...*, *op. cit.*

<sup>1094</sup>*Le Figaro*, 3 mai 1979.

<sup>1095</sup>*France Soir*, 2 mai 1979.

<sup>1096</sup>*L'Humanité*, 2 mai 1979.

<sup>1097</sup>*L'Humanité*, 3 mai 1979.

<sup>1098</sup>*Libération*, 3 mai 1979.

<sup>1099</sup>*Ibid.*

<sup>1100</sup>*Ibid.*

<sup>1101</sup>Jean Guisnel, *Libération, la biographie*, *op. cit.*, p. 27-28.

<sup>1102</sup>Gilles Millet, *Libération*, 3 mai 1979.

<sup>1103</sup>*Ibid.*

<sup>1104</sup>*Ibid.*

<sup>1105</sup>*Ibid.*

considèrent en effet comme "leur" journal, organe contestataire de l'après-Mai, l'écho des luttes sociales et politiques. Fondé en 1973 à l'initiative de militants maoïstes pour « donner la parole au peuple<sup>1106</sup> », le quotidien est, en 1979, dans une phase de normalisation qui le conduit vers le journalisme professionnel : « Le reflux de l'extrême gauche politique ouvre le sas de reconversion du "gauchisme culturel"<sup>1107</sup>. » Dès lors, la ligne éditoriale opère une mise à distance à la fois critique et empathique des pratiques radicales, tout en en assurant la couverture la plus importante. Depuis ses débuts, *Libération* est ainsi le seul quotidien à proposer des articles sur la mouvance autonome et ses manifestations.

Après la « nuit de violences à Paris<sup>1108</sup> », l'absence de victime apparaît comme un heureux hasard, d'autant que « la courbe de la recrudescence de la violence à Paris, depuis le début de l'année, amorce une inquiétante montée en flèche, puisqu'on n'y compte pas moins de 66 attentats<sup>1109</sup> ». Le directeur de la rédaction du *Figaro*, Max Clos, signe également un éditorial en ce sens, le 3 mai 1979, pointant le risque d'« engrenage<sup>1110</sup> » sous le chapeau du « terrorisme ». *Le Monde* s'inquiète de son côté, sous la plume du chef adjoint du service des informations générales, de « cette série d'explosions, déclenchées avec un minutage précis, dans différents arrondissements de la capitale<sup>1111</sup> », craignant que « tout se passe comme si, désormais, n'importe quel groupe d'agités, n'importe quel individu un peu nerveux, pouvait résoudre leurs fantasmes et exprimer leurs haines à coups d'explosifs<sup>1112</sup> », d'autant que « trois tonnes d'explosifs sont dérobées chaque année en France : cela illustre le niveau du danger potentiel<sup>1113</sup> ». Pour Gilles Millet, en revanche, il n'y a pas lieu de s'alarmer, « cette série d'attentats, comme le reste, [semblant] plus symbolique que sauvage<sup>1114</sup> ». Le journaliste de *Libération* estime en effet qu'« elle a plus valeur de rassemblement que de déclaration de guerre terroriste<sup>1115</sup> », en dépit des affirmations des « "gros" médias et ceux qui font métier d'idéologue<sup>1116</sup> ».

En mai 1979, la revendication du mitraillage du siège du CNPF n'est pas encore connue. Elle interviendra seulement en mars 1980, lors d'une revendication groupée d'attentats. « Une

---

<sup>1106</sup>Pierre Rimbert, *Libération de Sartre à Rothschild*, op. cit., p. 9.

<sup>1107</sup>*Ibid.*, p. 34. Serge July entre au Club de la presse en 1976, affirmant ainsi une posture journalistique inédite jusqu'alors.

<sup>1108</sup>*France Soir*, 3 mai 1979.

<sup>1109</sup>*Ibid.*

<sup>1110</sup>Max Clos, *Le Figaro*, 3 mai 1979.

<sup>1111</sup>Bruno Frappat, *Le Monde*, 3 mai 1979.

<sup>1112</sup>Bruno Frappat, *Le Monde*, 3 mai 1979.

<sup>1113</sup>*Ibid.*

<sup>1114</sup>Gilles Millet, *Libération*, 3 mai 1979.

<sup>1115</sup>*Ibid.*

<sup>1116</sup>*Ibid.*

mystérieuse "coordination d'action révolutionnaire"<sup>1117</sup> » a cependant revendiqué les huit attentats parisiens à l'explosif perpétrés dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mai 1979, et, « selon certains enquêteurs parisiens, cette "coordination" pourrait cacher, en effet, un groupuscule anarchiste, auteur, déjà, du plasticage, vendredi 27 avril, du commissariat de la rue des Bons-Enfants<sup>1118</sup> ». À cette date, Action directe n'existe donc pas encore dans l'espace médiatique. La couverture dont fait l'objet l'attentat contre les locaux du 31 avenue Pierre-I<sup>er</sup>-de-Serbie dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris témoigne d'une intensité plutôt faible, d'autant qu'elle ne survit pas au-delà du lendemain. Habitué des reportages chocs sur les faits divers, *Paris Match* ne rend ainsi pas compte de cet attentat, ni de la série orchestrée lors de la "nuit bleue" qui suivit. Outre le caractère non revendiqué de cette attaque, l'hypothèse d'une présence récurrente et banalisée des manifestations de violence en France, qu'il s'agisse notamment d'attentats à l'explosif ou d'actions de sabotage, peut alors être émise en ce sens.

Durant les derniers jours de l'été 1979, une nouvelle série d'attentats matériels est perpétrée à Paris, toujours sans qu'il soit fait état d'une quelconque revendication. Ainsi, les 15 et 16 septembre 1979, « les bureaux du ministère du Travail et ceux du siège de la Sonacotra<sup>1119</sup> », société mixte de gestion des foyers de travailleurs immigrés, à Paris, sont endommagés. *Libération* annonce de son côté deux attentats « visant des ministères et le siège de Sonacotra<sup>1120</sup> », mais précise que « l'immeuble situé au 22 de la rue d'Estrée, qui abrite deux ministères : le Travail et la Santé<sup>1121</sup> ». Un document émanant des soutiens d'Action directe signale également, à la même date, le mitraillage du secrétariat aux Travailleurs immigrés, dont les locaux sont situés dans ceux du ministère du Travail, pour protester contre l'exploitation de la main d'œuvre immigrée, ainsi qu'une attaque contre le ministère de la Santé, mais sans donner plus de précision quant aux modalités et aux conséquences de ces actions<sup>1122</sup>. Ces deux derniers attentats ne trouvent cependant pas de résonance dans les principaux titres de la presse nationale, à l'exception de *Libération*. En outre, une certaine confusion règne autour de la revendication partielle de cette série d'attentats. Pour *L'Humanité*, « un "groupe autonome pour l'action armée" a revendiqué l'attentat contre le siège de la Sonacotra<sup>1123</sup> » quand *Le Monde* évoque, cette fois au pluriel, « des "groupes autonomes pour l'action armée", inconnus jusqu'alors<sup>1124</sup> » revendiquant la « série d'attentats contre les locaux du

<sup>1117</sup>*France Soir*, 3 mai 1979.

<sup>1118</sup>*Le Monde*, 4 mai 1979.

<sup>1119</sup>*L'Humanité*, 17 septembre 1979.

<sup>1120</sup>*Libération*, 17 septembre 1979.

<sup>1121</sup>*Ibid.*

<sup>1122</sup>Collectif, *Paroles directes, légitimité, révolte et révolution : autour d'Action directe*, Mauléon, Acratie, 1990, p.124. Acratie (tiré du grec signifiant littéralement « absence de pouvoir ») est une petite maison d'édition libertaire fondée en 1982.

<sup>1123</sup>*L'Humanité*, 17 septembre 1980.

<sup>1124</sup>*Le Monde*, 18 septembre 1980.



ministère du travail à Paris [...] dans un coup de téléphone à l'Agence France-Presse<sup>1125</sup> », tout comme *Libération*. Outre la méprise – qui peut s'expliquer par le caractère insaisissable de l'autonomie – là encore, l'écho médiatique rencontré demeure relativement faible.

Parmi les explications possibles, l'absence de victime et un environnement marqué par la prolifération des actions violentes sont certainement à retenir. Mais il faut peut-être interroger la dimension spectaculaire ou non de ces actions. En effet, le terme « attentat » désigne généralement une action violente et spectaculaire, pouvant aussi bien viser des personnes, des biens ou des institutions, spécialement « en vue ou dans un contexte politique<sup>1126</sup> » dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Il recouvre donc une palette d'actions : attaque à l'arme blanche ou à l'arme à feu contre un ou des individus, fabrication de bombe, dépôt d'explosifs contre une ou des personnes, dans un lieu public, etc. Elles ont pour dénominateur commun leur caractère brutal. Leurs effets sont cependant non seulement tributaires des moyens employés, mais aussi de la réussite de l'action conduite. Un attentat peut ainsi être raté lorsque la cible n'est pas atteinte ou les moyens mis en œuvre n'ont pas fonctionné ; il peut également passer relativement inaperçu si les dégâts causés sont minimes. Dans ce cas, la dimension spectaculaire, entendue au sens de « qui parle aux yeux<sup>1127</sup> », se trouve gommée et rend donc l'attentat inexistant dans l'espace médiatique, d'autant qu'il n'est ni revendiqué par son ou ses auteurs, ni médiatisé par ses victimes. Sans récit, l'attentat ne peut donc exister puisque « les faits de violence sont accessibles, symboliquement, par la relation que peuvent en faire les médias, *i.e.* par le faire et l'être que les narrateurs journalistiques attribuent aux actions et aux acteurs<sup>1128</sup> ». Seules les conséquences matérielles – le nombre d'impacts ou de douilles retrouvés – de ces attentats sont évoquées par l'ensemble des journaux. Certains attentats ne sont par ailleurs pas évoqués dans les principaux titres de la presse nationale. Sept attentats, perpétrés de septembre 1979 à mars 1980, ne font ainsi l'objet d'aucune couverture médiatique immédiate.

#### **4.1.1.b L'affirmation de la signature d'Action directe**

Il faut attendre mars 1980 et le mitraillage des locaux du ministère de la Coopération pour que le nom de l'organisation Action directe apparaisse dans l'espace médiatique, avec la revendication de cet attentat, ainsi que la série d'attaques antérieures dont certaines n'ont fait l'objet d'aucune présence dans les colonnes des journaux. Le 18 mars 1980, un attentat a cette fois lieu en plein

---

<sup>1125</sup>*Ibid.*

<sup>1126</sup>Alain Rey (dir.), *Dictionnaire culturel en langue française*, t. I, Paris, Le Robert, 2005, p. 620.

<sup>1127</sup>Alain Rey et Josette Rey-Debove (dir.), *Le nouveau Petit Robert de la langue française*, Paris, Le Robert, 2009, p. 2419.

<sup>1128</sup>Isabelle Garcin-Marrou, *De la violence et des médias*, *op. cit.*, p. 14.

jour : « Selon divers témoignages, un homme et une femme seraient descendus d'une voiture, mardi, vers 15h45, boulevard des Invalides et auraient "sans affolement", tiré trois ou quatre rafales à travers les jardins du ministère<sup>1129</sup> » de la Coopération. Cette fois, la couverture médiatique est plus large. Le ministre visé, Robert Galley, n'est finalement pas blessé, mais cet attentat inquiète en ce qu'il fait craindre un scénario à l'allemande ou à l'italienne. « Les Français ont l'habitude de subir des grèves, des manifestations, voire des actions plus violentes des autonomes et autres casseurs », explique Jean-Charles Reix, en Une du *Figaro*, et celui-ci de poursuivre : « En revanche, au contraire des Italiens et des Allemands, la "guérilla urbaine" ne fait pas partie de leur paysage social. C'est pourquoi l'attentat à la mitrailleuse contre le ministère de la Coopération à Paris a provoqué une profonde émotion. Est-ce un phénomène isolé ou bien le signe avant-coureur d'une escalade de la violence ? Officiellement, la police penche pour la première hypothèse. Mais, en privé, certains policiers avouent être plus inquiets qu'ils ne le laissent paraître<sup>1130</sup>. » Il s'agit non seulement d'un attentat à l'arme à feu, mais il interpelle d'autant plus commis en plein jour, par deux individus à visage découvert. À cette occasion, « un groupe Action directe revendique l'attentat contre le ministère de la Coopération<sup>1131</sup> ». C'est la première apparition de cette organisation inconnue jusqu'alors. Elle revendique la responsabilité de cet attentat par un tract, cité par *Libération*, et en profite pour revendiquer des attentats antérieurs : « Ce groupe [...] se glorifie de diverses autres actions de ce type commises ces derniers temps à Paris<sup>1132</sup>. » *France Soir* explique à ses lecteurs que « les tireurs seraient des récidivistes. Ils auraient déjà attaqué le ministère du Travail<sup>1133</sup> » en septembre 1979. *Libération* précise également que « dans un complément à son tract, "Action directe" indique qu'il a réalisé une dizaine d'opérations, dont le mitraillage le 1<sup>er</sup> mai 1979, du siège du CNPF et divers attentats contre le ministère de la Santé, le siège central de l'Inspection du travail, l'UPCI et la SEMIREP (promoteurs immobiliers)<sup>1134</sup> ». L'attentat contre le ministère de la Coopération se signale donc par un double caractère : l'apparition d'Action directe dans l'espace médiatique et la revendication rétroactive d'actions violentes. L'organisation endosse ainsi la responsabilité de sept attentats précédemment commis en région parisienne dont il n'a pas été fait état dans la presse quotidienne nationale française, exception faite de *Libération*. Il s'agit des attentats contre un service du CNPF, la Délégation régionale pour l'emploi d'Île-de-France et le bâtiment de la Caisse nationale de prévoyance des salariés le 24 septembre 1979, deux attaques

<sup>1129</sup> *L'Humanité*, 20 mars 1980.

<sup>1130</sup> *Le Figaro*, 20 mars 1980.

<sup>1131</sup> *Le Monde*, 20 mars 1980.

<sup>1132</sup> *L'Humanité*, 20 mars 1980.

<sup>1133</sup> *France Soir*, 19 mars 1980.

<sup>1134</sup> *Libération*, 19 mars 1980.

contre la Direction de l'Inspection du travail les 3 et 5 février 1980, deux attentats contre des sociétés immobilières impliquées dans la rénovation urbaine de quartiers populaires parisiens, l'UCPI le 10 février 1980 et la SEMIREP le 12 mars 1980<sup>1135</sup>, et l'attentat du 15 mars 1980 contre les locaux de la Direction de la Surveillance du Territoire (DST), chargée de la « surveillance des activités politiques des travailleurs et étudiants étrangers<sup>1136</sup> ». *Libération* est en effet le seul organe de presse à faire état de l'attentat du 24 septembre 1979, désigné simplement « attentat rue de Prony (Paris 17<sup>e</sup>)<sup>1137</sup> », sans citer la nature des bâtiments visés. Alors que l'événement médiatique qui occupe depuis plusieurs jours les colonnes du journal est l'assassinat, le 20 septembre 1979, du militant d'extrême gauche Pierre Goldman – écrivain ayant flirté avec le banditisme, revendiqué par le commando « Honneur de la police<sup>1138</sup> » –, l'attentat contre le bâtiment patronal est « revendiqué par l'organisation "Action directe" qui entend lutter "contre la restructuration du capital" et "contre l'état [sic] capitaliste français"<sup>1139</sup> ». Cette revendication n'est par ailleurs pas reprise et ne donne pas lieu à de plus amples développements sur le moment. Une autre source<sup>1140</sup> signale également un attentat à la même date contre le siège de l'Organisation Internationale de Coopération des Polices (OICP). En revendiquant cette série d'attentats en mars 1980, Action directe s'affirme alors dans le paysage du militantisme violent en inscrivant son action dans la durée et la régularité, ce qui lui permet de bénéficier d'un écho médiatique plus important, et qui offre à ce « groupe de révoltés comme il en existe des centaines<sup>1141</sup> », selon *Libération*, de se distinguer. Cette série d'attentats possède désormais une signature lui donnant une existence dans l'espace médiatique à partir de 1979.

Les attentats se poursuivent au printemps 1980 avec un « triple attentat contre le ministère des Transports<sup>1142</sup> », notamment des « tirs de roquettes<sup>1143</sup> ». Avant que la revendication ne soit connue, *Libération* évoque deux pistes possibles, sous le sous-titre provocateur « Bazooka » : « "Action Directe" ou des automobilistes mécontents<sup>1144</sup> » puisque les locaux de Bison futé, service

<sup>1135</sup>Concernant ces deux attentats, Michael Dartnell fait état de dates et de cibles différentes, à savoir la Société immobilière de construction de Paris le 10 février 1980 et la SEMIREP le 10 mars 1980. Voir Michael Dartnell, *Action directe. Ultra-left Terrorism in France, 1979-1987*, London, Frank Cass, 1995, p. 147. Les journalistes Alain Hamon et Jean-Charles Marchand avancent quant à eux la date du 11 février pour la SEMIREP. Voir Alain Hamon et Jean-Charles Marchand, *Action directe. Du terrorisme français à l'euroterrorisme*, Paris, Seuil, 1986, p. 218.

<sup>1136</sup>Collectif, *Paroles directes...*, op. cit., p. 124.

<sup>1137</sup>*Libération*, 26 septembre 1979.

<sup>1138</sup>*Libération*, 21 septembre 1979.

<sup>1139</sup>*Libération*, 26 septembre 1979.

<sup>1140</sup>Action directe, *Textes de prison (1992-1997)*, Vincennes, Le Jargon libre, 1997, p. 4.

<sup>1141</sup>*Libération*, 9 avril 1980.

<sup>1142</sup>*Libération*, 16 avril 1980.

<sup>1143</sup>*France Soir*, 16 avril 1980.

<sup>1144</sup>*Libération*, 16 avril 1980.

d'information du trafic routier, sont notamment visés. *Le Monde* annonce la revendication de ce triple attentat par Action directe, qu'il convient d'ajouter à la « quinzaine d'attentats en un an<sup>1145</sup> » perpétrés par l'organisation, depuis le mitraillage des locaux du syndicat patronal. Les attentats se poursuivent, avec notamment le mitraillage de la façade de l'École de guerre, centre de formation des cadres de l'armée française, le 19 septembre 1980 : « Ce matin, une R20 métallisée, quatre jeunes, des rafales de mitraillette, 18 impacts... Coups de feu contre l'École militaire. Pas de blessé. Des tracts d'Action directe trouvés sur place<sup>1146</sup>. » Cet attentat marque la fin de la première série d'attentats revendiqués par l'organisation qui a « décrété une trêve pendant les élections<sup>1147</sup> » présidentielle et législatives, soit une pause des actions violentes de près d'un an.

Le nombre d'attentats revendiqués suscite d'ailleurs quelques questionnements. Si *Paris Match* publie au printemps 1980 un reportage de quatre pages consacré aux autonomes parisiens, avec lesquels un journaliste s'entretient, suite à plusieurs épisodes violents en marge des manifestations étudiantes ou syndicales, c'est pour souligner qu'il ne s'agit pas de quelques casseurs incontrôlés, mais des militants organisés. Sous le titre « Des attentats ? Ça va venir ! », *Paris Match* annonce : « Des attentats contre les personnalités politiques ? - Ça va venir. - La lutte armée ? La guérilla urbaine ? - Bientôt. L'entraînement est déjà commencé. - Il faudra des armes ? - Les armes, à Paris, ce n'est pas un problème<sup>1148</sup>... » C'est d'ailleurs le premier article que l'hebdomadaire consacre à ce phénomène. D'autres articles s'attachent à démontrer les liens existants entre la mouvance autonome et Action directe, sans pour autant mentionner la « coordination politico-militaire interne au mouvement autonome<sup>1149</sup> » apparue dans le courant de l'année 1977 et dont Action directe se revendique l'héritière. Face à la multiplication des attentats – en région parisienne et à Toulouse – et des revendications, certains s'interrogent : « Quel crédit faut-il accorder à ces revendications d'Action directe, qui n'ont jamais été authentifiées ? S'agit-il de l'utilisation d'un sigle rendu célèbre après l'attentat contre le ministère de la Coopération<sup>1150</sup> ? » Suite à des attentats commis à Toulouse et visant des sociétés d'informatique éditant des programmes de gestion destinés aux entreprises, *Libération* s'interroge alors que « l'Organisation Action Directe conteste la revendication du CLODO<sup>1151</sup> ». Action directe est-elle une organisation, une nébuleuse, un réseau ou recouvre-t-elle des groupes éclatés ? Cette question demeure d'autant plus sans réponse que le

<sup>1145</sup>*Le Monde*, 16 avril 1980.

<sup>1146</sup>Jean-Michel Brigouleix et Arnaud Dingreville, *France Soir*, 19 septembre 1980.

<sup>1147</sup>Collectif, *Paroles directes...*, op. cit., p. 125.

<sup>1148</sup>*Paris Match*, 30 mai 1980.

<sup>1149</sup>Action directe, *Textes de prison (1992-1997)*, op. cit., p. 3.

<sup>1150</sup>*Le Monde*, 16 avril 1980.

<sup>1151</sup>*Libération*, 10 avril 1980. L'acronyme CLODO signifie Comité pour la Liquidation ou la Destruction des Ordinateurs.

tract de revendication de l'attentat contre les ministère de la Coopération et de la série commise depuis le 1<sup>er</sup> mai 1979 stipule : « Nous ne cherchons pas à glorifier ni à institutionnaliser un sigle. Notre appellation n'est qu'une référence commune dans un mouvement révolutionnaire plus large<sup>1152</sup>. » Cette question est à nouveau posée en décembre 1981 alors que plusieurs attentats ont lieu. « Quatre attentats anti-luxe à Paris<sup>1153</sup> » sont ainsi recensés par *France Soir*, contre les magasins de jouets Train Bleu et de vêtements Burberrys, contre la brasserie Bofinger et une succursale Rolls Royce, occasionnant des dégâts matériels. Si pour *France Soir*, il s'agit d'une « action tout à fait dans l'esprit des mouvements gauchistes<sup>1154</sup> », revendiquée par « un inconnu se prétendant d'Action directe<sup>1155</sup> », *Libération*, qui consacre une grand part de son attention depuis plusieurs jours à la répression en Pologne contre les partisans de la démocratie, n'est pas du même avis. Faisant état de la revendication, il précise néanmoins que « les membres d'Action directe qui ont été récemment libérés ont démenti toute participation à ces actions<sup>1156</sup> », fort de la proximité historique que le quotidien entretient avec l'extrême gauche française.

Outre les attentats, les militants d'Action directe procèdent à d'autres types d'activités qui ne donnent pas lieu à des revendications. C'est notamment le cas des attaques de banque, appelées « actions de financement » ou « expropriations prolétariennes » ou des vols de documents administratifs. C'est ainsi le cas le 5 août 1980 avec l'attaque d'une annexe de la mairie parisienne du XIV<sup>e</sup> arrondissement au cours de laquelle « six jeunes gens armés ont volé plusieurs centaines de pièces d'identité<sup>1157</sup> », des tampons officiels et des passeports. Ce « pillage par un groupe armé » est expliqué par le fait que « la fabrication de pièces d'identité contrefaites tient une grande place dans la vie des groupuscules politiques extrémistes parmi lesquels il faut inclure ceux liés au mouvement des insoumis totaux, rebelles à toute forme de service national<sup>1158</sup> ». Trois semaines plus tard, une fusillade éclate dans le XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, après l'attaque d'une agence du Crédit Lyonnais, entre les sept occupants de deux véhicules et le car de police qui les a pris en chasse<sup>1159</sup>. *Le Monde* souligne trois éléments qui permettent de déterminer une piste à caractère politique : « Le nombre de malfaiteurs, le fait qu'ils ont pris le temps de s'arrêter pour tirer, et la présence de jeunes femmes parmi eux, laissent penser aux policiers qu'il s'agit peut-être non de gangsters, mais de

<sup>1152</sup>*Libération*, 19 mars 1980.

<sup>1153</sup>*France Soir*, 23 décembre 1981. Il est par ailleurs fait état de « sept attentats contre des magasins de luxe à Paris et en province » aux dates des 24 et 25 décembre 1980, dans Collectif, *Paroles directes...*, *op. cit.*, p. 125, ce qui semble erroné au moins pour la datation.

<sup>1154</sup>*France Soir*, 23 décembre 1981.

<sup>1155</sup>*Ibid.*

<sup>1156</sup>*Libération*, 24 décembre 1981. La question du volet pénal est développée plus loin.

<sup>1157</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 7 août 1980.

<sup>1158</sup>*Ibid.*

<sup>1159</sup>D. B., *Libération*, 29 août 1980.

militants extrémistes<sup>1160</sup>. » Ce sera également le cas le 15 avril 1981, lorsqu'un gardien de la paix est abattu par « quatre malfaiteurs<sup>1161</sup> » après l'attaque d'une agence bancaire place des Ternes, dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Pour les journalistes de *France Soir*, « les assassins du policier sont peut-être des tueurs gauchistes<sup>1162</sup> » : « Certains indices pourraient le laisser supposer, entre autres, la jeunesse des exécutants et leur détermination à ouvrir, pratiquement sans raison, le feu sur les forces de l'ordre<sup>1163</sup>. » Si Action directe n'est pas systématiquement et explicitement mis en cause, ce type d'attaques est perçu comme relevant de la palette d'actions des groupes politiques violents.

## 4.1.2 Une répression par vagues

Si Action directe suspend ses actions violentes à partir de septembre 1981, on ne saurait retenir exclusivement l'explication d'une « trêve » électorale<sup>1164</sup> décrétée par l'organisation. On peut également y voir le résultat des différentes vagues d'arrestations qui ont affaibli l'organisation dès le printemps 1980.

### 4.1.2.a Les arrestations de 1980

Près d'un an après l'attaque contre le siège du CNPF, et surtout moins de deux semaines après l'attentat contre le ministère de la Coopération qui a suscité un vif émoi puisqu'il a manqué d'atteindre le ministre Robert Galley lui-même, d'importantes arrestations sont ordonnées. Le 28 mars 1980, trente personnes sont ainsi interpellées en région parisienne, sans que leur identité ne soit révélée. La couverture médiatique est d'importance, à la hauteur des inquiétudes suscitées par les récents attentats. Le 29 mars, tous les journaux font part de ce « coup de filet parmi les terroristes français<sup>1165</sup> », événement sans précédent jusqu'alors. Le nombre de personnes interpellées varie selon les titres, tout comme leur localisation : si la plupart s'entendent sur le « bilan de l'opération : 30 interpellations. 600 kilos d'explosifs et une trentaine d'armes automatiques, dont plusieurs fusils mitrailleurs<sup>1166</sup> », et reprennent les commentaires de police selon lesquels les personnes interpellées sont « connues des services des renseignements généraux pour leur engagement dans des mouvements extrémistes<sup>1167</sup> », *Le Monde* évoque, de son côté, « une trentaine

---

<sup>1160</sup>*Le Monde*, 30 août 1980.

<sup>1161</sup>*Le Monde*, 15 avril 1981.

<sup>1162</sup>Marc Babronski et Lucien Pichon, *France Soir*, 16 avril 1981.

<sup>1163</sup>*Ibid.*

<sup>1164</sup>C'est ce qui est affirmé, sans plus de précision, dans Collectif, *Paroles directes...*, *op. cit.*, p. 125.

<sup>1165</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 29 mars 1980.

<sup>1166</sup>*Libération*, 29 mars 1980.

<sup>1167</sup>*Libération*, 29 mars 1980 et *Le Monde*, 30 mars 1980.

d'arrestations à Paris et dans le Midi<sup>1168</sup> », sans plus de précision. *Le Figaro* rappelle le point de départ de cette vague d'arrestations : « Tout avait commencé vendredi dernier, dans le Var, par l'arrestation dans une villa du hameau de Brusac [...] de deux hommes et de deux femmes<sup>1169</sup>. » Recherchées pour trois d'entre elles « dans le cadre de l'affaire Moro<sup>1170</sup> » – responsable de la démocratie chrétienne italienne enlevé et assassiné par les Brigades rouges au terme de près de trois mois de séquestration en mai 1978 –, et dans le cadre des activités de Prima Linea pour la quatrième, ces quatre personnes peuvent alors être assimilées à Action directe par certains journaux, ce qui ne manque pas de nourrir la thèse des influences italiennes<sup>1171</sup>.

Une trentaine de personnes sont ainsi entendues par les enquêteurs et les journalistes indiquent qu'il s'agit d'arrestations menées dans le cadre de l'enquête ouverte autour des activités d'Action directe. « Les personnes arrêtées pourraient appartenir au groupe Action directe<sup>1172</sup> » explique-t-on dans les colonnes de *L'Humanité*. L'ampleur des arrestations laisse entendre que « la police estime avoir démantelé le groupe Action directe<sup>1173</sup> ». Pour *France Soir*, il ne fait d'ailleurs pas de doute que « le groupe "Action directe" [...] est décapité<sup>1174</sup> », se félicitant de l'efficacité des policiers : « Il n'aura donc fallu que 9 jours aux enquêteurs pour démanteler l'un des plus importants réseaux terroristes de France<sup>1175</sup>. » En revanche, du côté de *Libération* comme du *Monde*, cette affirmation doit se faire sur un mode plus prudent : si « l'instruction concerne le groupe "Action directe" et un très gros hold-up<sup>1176</sup> », le premier indique en Une que « l'annonce par la police du "démantèlement" du groupe "Action directe" est à mettre au conditionnel<sup>1177</sup> », en raison de l'attentat contre le commissariat de Toulouse le 28 mars 1980 au matin, « revendiqué par une "Organisation Action directe"<sup>1178</sup> ». D'autant, précise le second, qu'« il est difficile d'affirmer pour l'instant que le groupe Action directe a été totalement démantelé<sup>1179</sup> ». Si cette opération de « blitz anti-terroriste<sup>1180</sup> » est largement médiatisée, ses résultats ne sont cependant pas entièrement dévoilés puisque « les

<sup>1168</sup> *Le Monde*, 30 mars 1980.

<sup>1169</sup> *Le Figaro*, 3 avril 1980.

<sup>1170</sup> *Libération*, 31 mars 1980.

<sup>1171</sup> Cf. *supra*, 4.1.3.b et 4.2.

<sup>1172</sup> *L'Humanité*, 29 mars 1980.

<sup>1173</sup> *Le Monde*, 30 mars 1980.

<sup>1174</sup> Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 29 mars 1980.

<sup>1175</sup> *Ibid.*

<sup>1176</sup> *Libération*, 31 mars 1980. Il s'agit du braquage spectaculaire de la perception de Condé-sur-Escaut, en août 1979 auquel des ressortissants français et italiens sont mêlés, sans que leur appartenance à Action directe soit attestée. Le butin est estimé à seize millions de francs. Voir Jean-Guillaume Lanuque, « Action Directe : anatomie d'un météore politique », *Dissidences*, vol. 1, 2006, p. 3. Complément en ligne : <http://www.dissidences.net/textes/%20inedits.htm#textes>.

<sup>1177</sup> *Libération*, 31 mars 1980.

<sup>1178</sup> *Ibid.*

<sup>1179</sup> *Le Monde*, 16 avril 1980.

<sup>1180</sup> *Libération*, 31 mars 1980.

enquêteurs se montrent toujours discrets, tant sur les identités de leurs proies que sur les faits qui leur sont exactement reprochés<sup>1181</sup> ». Une fois encore, *Libération* se démarque des autres journaux en témoignant d'une certaine empathie envers les personnes interpellées, non pas tant par adhésion idéologique aux actions violentes revendiquées par Action violente que par défiance à l'encontre de l'appareil judiciaire.

Au terme des auditions menées durant le délai légal de garde-à-vue – six jours –, dix-neuf personnes sont finalement inculpées par Michel Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'État et écrouées : « 19 terroristes présumés<sup>1182</sup> » pour *Le Monde*, « vingt-trois membres d' "Action directe" déférés<sup>1183</sup> » selon *Le Figaro*. C'est-à-dire que « 10 des 28 personnes appréhendées vendredi matin [à Paris] ont été remises en liberté<sup>1184</sup> ». Les éléments d'identité n'étant divulgués qu'au compte-goutte, une certaine confusion demeure : « Impossible, dimanche soir, de dresser un tableau quelque peu précis des arrestations qui ont animées le week-end<sup>1185</sup> » peut-on ainsi lire dans *Libération*. Le chiffre annoncé par *Le Figaro* correspond en réalité aux dix-neuf personnes arrêtées et inculpées à Paris et aux quatre ressortissants italiens arrêtés dans le Var qui sont poursuivis pour des motifs différents. Les dix-neuf militants présumés d'Action directe sont finalement inculpés « d'attentat par explosif, tentatives de meurtre, association de malfaiteurs (crimes en relation avec une entreprise consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'État)<sup>1186</sup> » et écroués, « une quinzaine d'entre elles [étant] placées au secret<sup>1187</sup> ». L'identité des personnes poursuivies est finalement révélée le 3 avril 1980, dont *Libération* fait état, précisant que quatre d'entre elles ont été remises en liberté : « Ceux qui ont été maintenus en détention sont Olga Giroto, 23 ans, ressortissante italienne, membre présumée de "Prima Linea", arrêtée dans un appartement où la police avait découvert le 28 mars, 600 kilos d'explosifs, des armes et plus d'un millier de cartes d'identité italiennes vierges, Françoise Grosbonnet, 21 ans, standardiste intérimaire, Suzanne Courtin, 22 ans, sans emploi, Martine Moulin, 27 ans, sans profession, Mireille Munoz, 22 ans, sans emploi, Nicole Leclerc, 33 ans, employée de banque, Luc Gautry, 34 ans, préparateur en pharmacie, Carlos Jauregui-Azillaga, 26 ans, sans emploi, Paul Alonso, 22 ans, motocycliste de presse, Pascal Trillat, 22 ans, étudiant en droit, Thierry Capaross, 26 ans, sans emploi, Raymond Manzanos y Busto, 20 ans, artisan plombier, Serge Fassi, 30 ans, artisan sellier et Mohand Hamani, 25 ans,

---

<sup>1181</sup> *Libération*, 1<sup>er</sup> avril 1980.

<sup>1182</sup> *Le Monde*, 16 avril 1980.

<sup>1183</sup> Jean-Pierre Mogui, *Le Figaro*, 3 avril 1980.

<sup>1184</sup> *Libération*, 31 mars 1980.

<sup>1185</sup> G.H.B., *Libération*, 31 mars 1980.

<sup>1186</sup> *Libération*, 3 avril 1980.

<sup>1187</sup> *Le Monde*, 16 avril 1980.



ressortissant algérien<sup>1188</sup>. » Les lecteurs découvrent ainsi une liste d'individus derrière laquelle se dessine le spectre d'Action directe.

Plusieurs enquêtes semblent avoir conduit à cette série d'arrestations, comme le laisse entendre *Le Monde* et *Libération* notamment. Le journaliste Gilles Millet précise en outre que « c'est sans doute le culbutage de l'enquête sur le hold-up de Condé-sur-Escaut et l'émoi provoqué par l'attentat contre le Ministère [*sic*] de la Coopération, revendiqué par "Action directe" qui a poussé le ministère de l'Intérieur à intervenir en force au moment où son équivalent italien lançait, lui aussi, une grande opération anti-terroriste<sup>1189</sup> ». Ces arrestations s'inscrivent ainsi dans « la lutte contre les menées subversives<sup>1190</sup> » que les services de police et de justice s'attachent à mettre en place. *Le Figaro* précise d'ailleurs que « l'accroissement de la criminalité à motivation politique a conduit le gouvernement, en avril 1978, à constituer au sein de la "criminelle" une mini-brigade spécialisée dans la lutte antiterroriste<sup>1191</sup> ». Les infractions contre la paix publique et contre l'État poursuivent leur augmentation, passant de 67 011 en 1979 à 70 353 en 1980, dont 9 713 et 8 869 infractions contre l'État<sup>1192</sup>. Cette première initiative judiciaire, la Section antiterroriste de la Brigade criminelle (SAT) dont fait état *Le Figaro* s'inscrit dans le cadre plus large d'un appareil judiciaire spécifique<sup>1193</sup>. Par un encart juridique, *Le Figaro* rappelle le domaine de compétence de la Cour de sûreté de l'État : « Crimes et délits dirigés contre les pouvoirs publics et la Défense nationale<sup>1194</sup>. » Retraçant en quelques lignes l'historique de cette juridiction spéciale, il explique notamment qu'elle permet aux mis en cause, « délinquants "romantiques"<sup>1195</sup> », de bénéficier du statut de prisonnier politique qui élargit les conditions de détention, en particulier en ce qui concerne les possibilités d'expression des détenus. De surcroît, en raison du caractère singulier de cette juridiction, et notamment des motivations politiques des personnes poursuivies, les affaires relevant de la Cour de sûreté de l'État bénéficie d'un intérêt médiatique renforcé. Rares sont en effet les accusés et peu sont condamnés par cette juridiction, le chiffre, bien qu'en augmentation relative, ne dépassant jamais la cinquantaine au cours de la décennie 1970 : 49 en 1979 et 40 en 1980<sup>1196</sup>. La peine de mort et la réclusion criminelle à perpétuité n'ont, de plus, pas été prononcées au cours de cette période, la

<sup>1188</sup>*Libération*, 4 avril 1980.

<sup>1189</sup>Gilles Millet, *Libération*, 1<sup>er</sup> avril 1980. Les autorités italiennes ont en effet mené au même moment une vaste opération contre les Brigades rouges, soldées notamment par la mort de quatre Brigadistes à Gênes, une dizaine d'arrestations et la découverte de plusieurs caches.

<sup>1190</sup>Jean-Pierre Mogui, *Le Figaro*, 3 avril 1980.

<sup>1191</sup>*Ibid.*

<sup>1192</sup>Ministère de la Justice, *Annuaire statistique de la justice, 1981, op. cit.*, p. 99.

<sup>1193</sup>Pour un aperçu historique du traitement judiciaire de ce type d'infraction et la mise en place de structures spécifiques, voir notamment Murielle Renar, *Les infractions du terrorisme contemporain...*, *op. cit.*

<sup>1194</sup>Jean Quérat, *Le Figaro*, 1<sup>er</sup> avril 1980.

<sup>1195</sup>*Ibid.*

<sup>1196</sup>Ministère de la Justice, *Annuaire statistique...*, *op. cit.*, p. 107.

Cour de sûreté de l'État ordonnant uniquement des peines d'emprisonnement. La vague d'arrestations du printemps 1980 n'échappe donc pas à la règle de la médiatisation.

Il apparaît rapidement que « contrairement à ce qu'avait annoncé la direction centrale de la police judiciaire, le vendredi 28 mars, le groupe Action directe n'est [...] pas encore totalement démantelé<sup>1197</sup> ». Quatre personnes, que les enquêteurs entendaient appréhender, sont en effet considérées comme en fuite. Au cours de cette vague d'arrestations, ils comptaient « trouver le garçon et la fille qu'on a vus, le 1<sup>er</sup> mars, tirer sur le bureau du ministre de la Coopération<sup>1198</sup> ». Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon sont ainsi identifiés, « la police judiciaire [affirmant] détenir des preuves matérielles de leur participation au mitraillage du ministère du travail et de la participation et de celui de la coopération<sup>1199</sup> ». La presse s'accorde globalement pour signaler que ces deux personnes « étaient connues de longue date par la police, bien avant l'attentat dont elles sont aujourd'hui accusées<sup>1200</sup> ». Action directe est alors considérée comme une organisation sérieusement affaiblie, mais dont au moins quatre membres identifiés sont annoncés en cavale. Les journaux s'intéressent d'ailleurs particulièrement à la figure de Jean-Marc Rouillan dont ils dressent à plusieurs reprises le portrait : « L'itinéraire d'un anarchiste<sup>1201</sup> », titre un encadré du *Monde*, ou encore, pour *France Soir*, le « terroriste en fuite [...] arrêté deux fois<sup>1202</sup> ». Nathalie Ménigon, considérée par les enquêteurs comme ayant opéré en binôme avec Jean-Marc Rouillan, ne bénéficie pas de la même attention.

Alors qu'ils sont en fuite, leur responsabilité est mise en cause pour le triple attentat contre le ministère des Transports le 15 avril 1980. Au lendemain de ces attaques, *France Soir* est cependant le seul à avancer que :

« C'est un fait acquis : Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, le couple de terroristes qui avait ouvert le feu [...] sont à l'origine des 3 attentats commis hier [...]. Si les enquêteurs de la brigade criminelle sont parvenus à établir que le tandem Rouillan-Ménigon n'avait pas directement participé au tir de Bazooka [...] ils sont, en revanche, à peu près certains que c'est bien lui qui a plastiqué les locaux de la direction des routes<sup>1203</sup>. »

Ils sont finalement tous deux interpellés quelques mois plus tard, au cours d'une arrestation singulière à double titre. Cette opération pour le moins « mouvementée<sup>1204</sup> » a lieu le 13 septembre

---

<sup>1197</sup> *Le Monde*, 3 avril 1980.

<sup>1198</sup> Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 29 mars 1980.

<sup>1199</sup> *Le Monde*, 3 avril 1980.

<sup>1200</sup> Jean Chatain, *L'Humanité*, 2 avril 1980.

<sup>1201</sup> *Le Monde*, 3 avril 1980.

<sup>1202</sup> Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 2 avril 1980.

<sup>1203</sup> Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 17 avril 1980.

<sup>1204</sup> Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 15 septembre 1980 et Ph. Bg, *Le Monde*, 16 septembre 1980.

1980 à Paris. Contrairement à la vague d'arrestations des 27 et 28 mars 1980 à laquelle ils avaient échappé, « les deux animateurs présumés du groupe Action directe seraient tombés dans une souricière<sup>1205</sup> ». En effet, les deux jeunes gens ont rendez-vous dans un immeuble de la rue Pergolèse, dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement, pour un motif qui n'est pas explicité par la presse dans l'immédiat. Il semble que les policiers aient prétexté une entrevue avec la figure du terrorisme international, Illich Ramirez Sanchez, *alias* Carlos, impliqué notamment dans la prise d'otages des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à Vienne en 1975, en vue de perpétrer un attentat contre le barrage d'Assouan, en Égypte<sup>1206</sup>. Des « agents des Renseignements Généraux<sup>1207</sup> » les y attendent. Si Jean-Marc Rouillan est arrêté sans encombre, Nathalie Ménigon entame une « fusillade nourrie<sup>1208</sup> » avec les policiers pendant plusieurs minutes, avant d'être à son tour maîtrisée. Avec ces deux interpellations, « avec l'arrestation de ses deux chefs<sup>1209</sup> », Action directe apparaît « décapitée<sup>1210</sup> » puisqu'ils sont « considérés comme les principaux animateurs du groupe terroriste<sup>1211</sup> ». *Le Figaro* reprend également la figure de la tête tranchée, estimant que « le groupuscule révolutionnaire d'extrême gauche "Action directe" a été décapité par l'arrestation, samedi rue Pergolèse, à Paris (16<sup>e</sup>), de Jean-Marc Rouillan, 28 ans, son créateur, fiché depuis 1974 comme "dangereux terroriste anarchiste" et de sa compagne, Nathalie Ménigon, 23 ans, soupçonnés de nombreux attentats et hold-up<sup>1212</sup> ». Les « chefs du groupe terroriste de gauche "Action directe"<sup>1213</sup> » sont ainsi neutralisés. *Libération* met cependant en doute les déclarations de la police, estimant les « circonstances encore mal éclaircies<sup>1214</sup> », notamment parce que ce sont les Renseignements généraux qui sont intervenus, et non la Brigade criminelle comme à l'accoutumée. « Les "R.G." n'ont pas l'habitude de "sauter" ceux qu'ils surveillent. D'autres services en sont habituellement chargés. Alors ? Rouillan et son amie ont-ils été arrêtés par "accident" au cours d'une filature qui a mal tourné ? » s'interroge Gilles Millet. *L'Humanité* ne s'étend en revanche pas sur les conditions de cette arrestation, précisant seulement en Une, dans son édition parue au lendemain de la traditionnelle fête de l'Humanité, que « Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, membres de l'organisation Action directe, responsable de nombreux attentats, ont été appréhendés

<sup>1205</sup>Ph. Bg, *Le Monde*, 16 septembre 1980.

<sup>1206</sup>Cette thèse est notamment avancée dans Alain Hamon et Jean-Charles Marchand, *Action directe...*, *op. cit.*, p. 43.

<sup>1207</sup>Gilles Millet, *Libération*, 15 septembre 1980.

<sup>1208</sup>Jean-Charles Reix et Serge Chauvel Leroux, *Le Figaro*, 15 septembre 1980.

<sup>1209</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 16 septembre 1980.

<sup>1210</sup>*Ibid.*

<sup>1211</sup>Ph. Bg, *Le Monde*, 16 septembre 1980.

<sup>1212</sup>Jean-Charles Reix et Serge Chauvel Leroux, *Le Figaro*, 15 septembre 1980.

<sup>1213</sup>*Paris Match*, 26 septembre 1980.

<sup>1214</sup>*Libération*, 15 septembre 1980.

samedi matin<sup>1215</sup> ».

Autre singularité et non des moindres, cette arrestation est immortalisée par des photographies, publiées notamment, une dizaine de jours plus tard, dans *Paris Match*. En effet, à deux pas du lieu de l'arrestation se trouve l'appartement de Caroline de Monaco, dont les photographes guettent les allées et venues. Alertés par les coups de feu, ils immortalisent la scène. Si Jean-Marc Rouillon intéresse beaucoup les journalistes, qui, « s'il n'est pas l'unique leader dans lequel se reconnaissent tous les terroristes français, [...] n'en est pas moins un des chefs historiques de la "mouvance libertaire" passée en quelques années de la contestation théorique à l'action violente en France<sup>1216</sup> », Nathalie Ménigon fait ici l'objet d'une plus grande attention. Le reportage de six pages de *Paris Match* lui est en effet en grande partie consacré. Titré « Nathalie la furie<sup>1217</sup> », il rend compte de manière détaillée du déroulement de l'opération policière, photographies de Nathalie Ménigon ceinturée par plusieurs policiers à l'appui. L'existence et la diffusion de ces images de ce type étant une première, elles ajoutent au spectaculaire, dans le sens où elles donnent à voir une réalité habituellement invisible médiatiquement, ce qui renforce d'autant plus la médiatisation de l'affaire. L'opinion découvre non seulement le visage de la jeune femme recherchée depuis plusieurs mois, mais également sa détermination et sa dangerosité<sup>1218</sup>. Déférés devant le juge Michel Legrand, ils rejoignent leurs camarades arrêtés et incarcérés depuis le mois de mars précédent.

Il faut noter que plusieurs documents militants font état d'une dizaine d'arrestations en septembre 1980, sans nommer les individus mis en cause<sup>1219</sup>. On apprend ainsi le 20 septembre 1980 qu'« un autre couple a été arrêté par les policiers de la Brigade criminelle. On ne connaît pas encore l'identité du jeune homme et de la jeune femme, tous deux âgés de 25 ans<sup>1220</sup> ». Il s'agit de Maria-Pilar Arago-Altur, de nationalité espagnole, et Laurent Louessard. Même si leurs noms apparaissent pour la première fois dans la presse, *Le Figaro* va jusqu'à les présenter comme, « aux dires des policiers, des "agents de liaison internationaux avec les mouvements révolutionnaires "Prima Linea", en Italie, et l'ETA en Espagne"<sup>1221</sup> », Laurent Louessard, dont le nom n'a jamais été cité auparavant, est alors présenté comme « l'intellectuel, le penseur d' "Action directe"<sup>1222</sup> », ce que réfute *Libération* pour qui Louessard est un militant autonome<sup>1223</sup>. Seul Jean-Charles Reix affirme

<sup>1215</sup>*L'Humanité*, 15 septembre 1980.

<sup>1216</sup>Jean-Charles Reix et Serge Chauvel Leroux, *Le Figaro*, 15 septembre 1980.

<sup>1217</sup>*Paris Match*, 26 septembre 1980.

<sup>1218</sup>Sur l'implication féminine, cf. *supra*, chapitre 6.

<sup>1219</sup>Voir Collectif, *Paroles directes...*, *op. cit.*, p. 124 ainsi que les brochures *Textes de prison (1992-1997)*, *op. cit.* et *Retour sur les années de braise...*, *op. cit.*

<sup>1220</sup>*France Soir*, 20 septembre 1980.

<sup>1221</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 25 septembre 1980.

<sup>1222</sup>*Ibid.*

<sup>1223</sup>*Libération*, 29 septembre 1980.

par ailleurs dans le quotidien que ces arrestations sont dues à Nathalie Ménigon, « privée de drogue, cette jeune toxicomane de vingt-trois ans ne supporte pas les six jours de privations imposées par sa garde à vue. Elle finit par craquer et parle<sup>1224</sup> ». Une dizaine de jours après l'arrestation de Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan, une opération spectaculaire est également menée dans une communauté de l'Ardèche, à Rochebesse. Plus d'une tonne d'explosifs est ainsi découverte, donnant lieu à trois interpellations. Marie-Thérèse Merlhiot, dite Maïté, Jean-Pierre Bogni et Bruno Daribert sont transférés en hélicoptère à Paris pour être présentés au juge Legrand, qui les inculpe, le 26 septembre 1980, au même titre que Maria-Pilar Arago-Altur, Laurent Louessard et Philippe Franc pour « association de malfaiteurs, attentats par explosifs, tentatives d'homicides volontaires, détention et transports d'armes, de munitions et d'explosifs, en relation avec une entreprise consistant ou tendant à substituer une autorité illégitime à celle de l'État ».

Suite à cette opération, des liens sont affirmés. « "Action directe" cachait un arsenal dans l'Ardèche<sup>1225</sup> » titre *France Soir*. Cet événement est utilisé pour illustrer les liens entre organisation terroriste, criminalité et marginalité, sur le mode spectaculaire, notamment par *France Soir* et *Le Figaro*. Les explosifs découverts à Rochebesse proviennent, affirment Alain Hamon et Jean-Charles Marchand, d'un vol commis en 1975 dans l'Isère dont d'autres stocks ont été découverts lors des arrestations de mars 1980<sup>1226</sup>. Rochebesse n'est pas un lieu inconnu des journalistes. Il s'agit en effet d'un hameau transformé en communauté libertaire, à l'image des utopies de l'après 68, à l'initiative de Pierre Conty, tristement connu pour sa participation à un braquage doublé de trois homicides au cours de la fuite. Surnommé dans le même article le « tueur de l'Ardèche », « le tueur le plus recherché de France » et « le tueur fou<sup>1227</sup> », il est introuvable depuis le mois d'août 1977 et condamné à mort par contumace en mai 1980. « 1250 kilos d'explosifs d' "Action directe" découverts chez le "tueur de l'Ardèche"<sup>1228</sup> », « Du tueur de l'Ardèche à "Action directe"<sup>1229</sup> » : les titres de *France Soir* et du *Monde* permettent de lier la violence révolutionnaire dont se réclame Action directe avec la criminalité d'un homme qui passe pour fou. En outre, cette opération est l'occasion de pointer du doigt les expériences de vie communautaires, accusées d'être des lieux sans repères et propices à la déviance, comme cela avait été le cas dans l'enlèvement du responsable parisien de la Banca di Bilbao par les GARI en 1974, suspectés par *France Soir* de le séquestrer dans une communauté hippie. Ce type de discours n'est pas surprenant de la part de ces deux

<sup>1224</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 25 septembre 1980.

<sup>1225</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 24 septembre 1980.

<sup>1226</sup>Alain Hamon et Jean-Charles Marchand, *Action directe...., op. cit.*, p. 47.

<sup>1227</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 25 septembre 1980.

<sup>1228</sup>*France Soir*, 24 septembre 1980.

<sup>1229</sup>*Le Figaro*, 25 septembre 1980.

journaux, enclins à condamner les « marginaux rescapés de mai 1968<sup>1230</sup> » et autres « extrémistes<sup>1231</sup> ». Il faut souligner que seules les arrestations du 13 septembre 1980 sont mentionnées dans trois des rares travaux universitaires portant sur le sujet<sup>1232</sup>, alors que plusieurs journalistes en font état.

Sur la douzaine d'arrestations de septembre 1980, huit personnes sont citées nommément dans la presse et il n'est pas fait allusion à d'autres arrestations. Une part d'ombre demeure donc. Mais Action directe semble très sérieusement affaiblie à l'automne 1980<sup>1233</sup>. En effet, les journaux reprennent l'idée selon laquelle « les policiers sont persuadés d'avoir porté un rude coup à "Action directe", au moins dans sa structure. Ils savent cependant qu'il en subsiste encore quelques membres éparpillés : "Il n'y en a plus qu'une poignée, indique le commissaire Leclerc. Nous n'en cherchons plus que 5 ou 6 environ"<sup>1234</sup> ». Dès lors, Action directe disparaît provisoirement de la scène médiatique pour quelques mois. Une trentaine de militants sont incarcérés, dans l'attente de leur procès devant la Cour de sûreté de l'État.

#### 4.1.2.b Les élargissements de l'été 1981

L'élection de François Mitterrand à la présidence de la République le 10 mai 1981 change la donne. En effet, premier président socialiste de la V<sup>e</sup> République depuis sa fondation, il entend incarner un changement profond, à l'image de son slogan de campagne, « Changer la vie ». Nouveau ministre de la Justice, Robert Badinter est ainsi chargé de « l'humanisation des pratiques pénales<sup>1235</sup> ». Puisant dans les cent dix propositions du candidat Mitterrand, il défend au Parlement le projet de loi visant à la suppression de la Cour de sûreté de l'État, adopté le 4 août 1981, avant de mener, dans les semaines suivantes, un combat qui entre en résonance avec son expérience d'avocat<sup>1236</sup> : celui de l'abolition de la peine de mort avec la loi du 9 octobre 1981. La suppression de la Cour de sûreté de l'État, instaurée à l'initiative du général de Gaulle en 1963, n'est pas une surprise. François Mitterrand dénonçait cette juridiction d'exception dès 1964 dans *Le coup d'État*

---

<sup>1230</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 25 septembre 1980.

<sup>1231</sup>Arnaud Dingreville, *France Soir*, 26 septembre 1980.

<sup>1232</sup>Michael Dartnell, *Action directe...*, *op. cit.* ; Jamal Hattabi, *Pour une nouvelle approche du phénomène terroriste. Le cas français entre 1980 et 1995*, thèse de science politique sous la dir. de Michel Miaille, Université de Montpellier I, 1995 et Jean-Guillaume Lanuque, « Action Directe... », *op. cit.*

<sup>1233</sup>Jean-Guillaume Lanuque, « Action Directe... », *op. cit.*

<sup>1234</sup>Arnaud Dingreville, *France Soir*, 26 septembre 1980.

<sup>1235</sup>Serge Berstein et Pierre Milza, *Histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle*, t. V, *op. cit.*, p. 104.

<sup>1236</sup>Robert Badinter a en effet fait de la lutte pour l'abolition de la peine de mort un de ses combats, après l'exécution de Roger Bontems, condamné à mort en 1972 pour complicité dans le double meurtre d'une infirmière et d'un surveillant dans l'établissement pénitentiaire de Clairvaux. Il parvient ensuite à éviter la peine capitale à Patrick Henry en 1977, au terme d'une remarquable plaidoirie. Sur la première affaire, voir Robert Badinter, *L'Exécution*, Paris, Grasset, 1973.

*permanent*, véritable réquisitoire contre la construction du pouvoir politique du président de la République de l'époque : « La Cour de sûreté est dans le domaine judiciaire ce que sont l'article 11 et l'article 16 en matière constitutionnelle, le référendum sur le plan législatif, le "secteur réservé" pour nos affaires étrangères et la télévision dans le domaine de la propagande : un élément du dispositif mis en place par un pouvoir absolu qui ne peut vivre qu'absolu et qui, pour se prémunir contre tout accident, doit légitimer l'arbitraire », poursuivant plus loin qu' « un régime autoritaire et personnel est contraint d'organiser autour de son chef un filet protecteur aux mailles serrées<sup>1237</sup> ». L'article premier modifie l'article 698 du Code de procédure pénale ainsi : « En tant de paix, les crimes et délits contre la sûreté de l'État sont instruits et jugés par les juridictions de droit commun et selon les règles du présent code<sup>1238</sup>. » De plus, « les affaires dont la Cour de sûreté de l'État est saisie seront, à la date d'entrée en vigueur de la présente loi, déferées aux juridictions de droit commun compétentes<sup>1239</sup> ». La « juridiction permanente d'exception<sup>1240</sup> », pour reprendre l'expression de François Mitterrand, devant laquelle les militants présumés d'Action directe devaient être renvoyés est donc désormais supprimée.

À la même date est également votée la traditionnelle loi d'amnistie présidentielle. Deux types d'infractions concernent plus précisément les inculpés de 1980 : sont en effet amnistiées les « infractions commises en relation avec des élections de toutes sortes ou avec des incidents d'ordre politique ou social survenus en France, à condition que ces infractions n'aient pas entraîné la mort ou des blessures ou infirmités » et les « infractions [...] commises en relation avec toute entreprise tendant à entraver l'exercice de l'autorité de l'État, à condition que ces infractions n'aient pas entraîné la mort ou des blessures ou infirmités [...] ou que ces infractions ne soient pas constituées, sur la personne des agents de la force publique, par des coups et blessures volontaires ou des tentatives d'homicide volontaire, par arme à feu<sup>1241</sup> ».

En vertu de ces deux dispositifs, plusieurs militants présumés d'Action directe sont alors libérés, dont Jean-Marc Rouillan. Si l'amnistie entraîne la libération de « 6212 détenus<sup>1242</sup> », dont « 41 personnes (36 condamnés et 5 prévenus) poursuivies devant la Cour de sûreté de l'État, notamment des Corses et des membres du groupe d'extrême gauche Action directe<sup>1243</sup> », elle ne concerne en

---

<sup>1237</sup>François Mitterrand, *Le coup d'État permanent*, Paris, Union générale d'éditions, 1993 (1964), p. 226 et 228. La critique de la Cour de sûreté de l'État est notamment l'objet de la troisième partie de l'ouvrage.

<sup>1238</sup>Loi n° 81-737, article 1<sup>er</sup>, *Journal officiel* du 5 août 1981.

<sup>1239</sup>Loi n° 81-737, article 6, *Journal officiel* du 5 août 1981.

<sup>1240</sup>François Mitterrand, *Le coup d'État permanent*, *op. cit.*, p. 261.

<sup>1241</sup>Loi n° 81-736 du 4 août 1981, article 2.

<sup>1242</sup>*Le Figaro*, 10 août 1981.

<sup>1243</sup>*Le Monde*, 9 août 1981.

revanche pas « les blessures ou tentatives d'homicide par arme à feu sur agent de la force publique<sup>1244</sup> », excluant donc Nathalie Ménigon, qui, rappelle-t-on, « a ouvert le feu sur les policiers le 13 septembre 1980 à Paris, au moment de son arrestation<sup>1245</sup> ». Les militants présumés d'Action directe sont ainsi partiellement graciés, sans que cela ne suscite de polémique sur le coup. Tous seront finalement libérés dans les semaines suivantes. En effet, une série de grèves de la faim est menée depuis septembre 1980, dont *Libération* est le seul quotidien à rendre compte. Sept détenus de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, parmi lesquels Mireille Munoz, Olga Giroto, Aurelia Marchioni et Annie Desseaux, « poursuivies par la Cour de Sûreté de l'État dans le cadre des affaires reprochées au groupe "Action directe"<sup>1246</sup> », ont en effet entamé une grève de la faim pour « bénéficier du "régime spécial" accordé aux détenus politiques. Pour l'instant, elles ne connaissent de ce "régime spécial" que l'heure de plus de promenade qu'on leur accorde et veulent obtenir le droit de se réunir. Autant, en effet, bénéficier des "avantages" légaux d'une juridiction par nature désavantageuse<sup>1247</sup> ... » La juridiction « désavantageuse » supprimée, les grèves de la faim de détenus et autres initiatives de soutien reprennent pour obtenir la libération de l'ensemble des personnes poursuivies dans le cadre des enquêtes sur Action directe, initiatives notamment pilotées par le Comité Unitaire pour la Libération des Prisonniers Politiques (CULPP) animé notamment par Hellyette Bess<sup>1248</sup>. Au lendemain de la libération de Jean-Marc Rouillan, une action pour le moins iconoclaste est ainsi menée : la restitution-mise en scène du véhicule personnel de Lionel Jospin, alors premier secrétaire du Parti socialiste, volé au début du mois de juillet. Elle est accompagnée d'un texte pour le moins provocateur, cité par *Libération* dont la nouvelle formule a été lancée trois mois auparavant : « Nous remercions le camarade Jospin de nous avoir gracieusement prêté sa voiture après une longue nuit de discussion, le mercredi 8 juillet au matin. Hélas, malgré l'état de grâce, il y a de jeunes sous-prolétaires qui prennent le risque de piquer un auto-radio. La faim pousse au pire<sup>1249</sup>. » « L'auto-radio du premier secrétaire du PS n'a pas résisté à cet "attentat pacifiste"<sup>1250</sup> », explique, amusé, le quotidien, alors que l'extrême droite dénonce la supposée collusion entre le nouveau pouvoir politique et l'action violente<sup>1251</sup>. D'autres « interventions spectaculaires pour les prisonniers politiques<sup>1252</sup> » sont organisées les semaines suivantes. L'ancien

---

<sup>1244</sup>*Le Monde*, 8 août 1981.

<sup>1245</sup>*Ibid.*

<sup>1246</sup>*Libération*, 5 septembre 1980.

<sup>1247</sup>*Ibid.*

<sup>1248</sup>Jean-Guillaume Lanuque, « Action Directe... », *op. cit.*, p. 3.

<sup>1249</sup>*Libération*, 7 août 1981.

<sup>1250</sup>*Ibid.*

<sup>1251</sup>Alain Hamon et Jean-Charles Marchand, *Action directe...*, *op. cit.*, p. 57.

<sup>1252</sup>Béatrice Valleys, *Libération*, 1<sup>er</sup> octobre 1981.



directeur de cabinet de François Mitterrand, chargé des questions de renseignement, de police et de sécurité, Gilles Ménage, en précise d'ailleurs quelques-unes dans ses mémoires : « L'organisation d'une manifestation devant le palais de l'Élysée, en passant par le vol de la statue du Président François Mitterrand au musée Grévin, sans oublier quelques irrptions plus ou moins pacifiques au restaurant La Tour d'argent, qui sera saccagé, ou dans les locaux de l'Agence France-Presse ou de FR3 pendant le journal télévisé<sup>1253</sup>. » *Libération* fait ainsi état du « *Quotidien de Paris* occupé, de la statue de Jaurès déboulonnée à Carmaux<sup>1254</sup>... », précisant que ces actions sont menées par des :

« Groupes éparpillés en France – essentiellement à Paris et dans le Sud-Ouest – qui, ici se réclament "d'Action Directe", là de "Défense active", en passant par "B.A.D.I.N.T.E.R.", "N.O.U.S.", ou les "Artilleurs du grand soir".  
« Quel est leur but ? Empêcher à tout prix qu'on n'oublie les quinze prisonniers politiques actuellement en grève de la faim dans les prisons françaises, en multipliant les actions de toutes sortes<sup>1255</sup>. »

Participant à cette grève de la faim collective, Nathalie Ménigon, avec d'autres, est finalement libérée pour raison médicale en octobre 1981, libération sur laquelle la presse s'attarde assez peu sur le moment. Libres de toutes charges, les militants d'Action directe disparaissent alors des rubriques judiciaires. « Le calcul du nouveau pouvoir était de s'assurer de la neutralité de ces jeunes militants en échange de leur libération et de l'arrêt des poursuites à leur égard<sup>1256</sup> », indique Jean-Guillaume Lanuque. Commence alors ce que l'on appelle généralement la « période des squats », période pendant laquelle plusieurs immeubles sont occupés par des militants se réclamant d'Action directe et des militants marxistes-léninistes turcs, notamment dans le quartier populaire parisien de la Goutte d'Or, accueillant de nombreux immigrés arabes. « Pour le chaos organisé » et « Action directe » découvre-t-on ainsi sur deux banderoles déployées sur la façade d'un immeuble occupé dont la photographie est publiée dans *Libération*<sup>1257</sup>.

#### 4.1.2.c La tension de l'été 1982

Alors que l'année 1982 est marquée par la recrudescence des attentats sur le sol métropolitain attribués au terrorisme international<sup>1258</sup>, Action directe est mise en cause, notamment suite à l'assassinat du second secrétaire de l'ambassade d'Israël à Paris, Yakov Barmisantov. La responsabilité de l'organisation est en effet évoquée après le mitraillage des locaux de la mission

---

<sup>1253</sup>Gilles Ménage, *L'œil du pouvoir*, t. II : *Face aux terrorismes, 1981-1986 : Action directe, Corse, Pays basque*, Paris, Fayard, 2000, p. 35.

<sup>1254</sup>Béatrice Valleys, *Libération*, 1<sup>er</sup> octobre 1981.

<sup>1255</sup>*Ibid.*

<sup>1256</sup>Jean-Guillaume Lanuque, « Action Directe... », *op. cit.*, p. 3.

<sup>1257</sup>*Libération*, 31 décembre 1981.

commerciale du ministère israélien de la Défense boulevard Malesherbes, le 31 mars 1982. En effet, si l'attentat est « revendiqué à Beyrouth par "la Fraction Armée libanaise"<sup>1259</sup> », l'arme a été saisie « dans un garage le 9 avril, appartenant à des militants de la mouvance Action directe<sup>1260</sup> », dans le XX<sup>e</sup> arrondissement. Une certaine confusion règne alors. *Le Monde* laisse entendre que, en raison de cette découverte, cet attentat est une action commune à Action directe et aux Fractions Armées Révolutionnaires Libanaises (FARL), d'autres que qu'il s'agit d'un attentat mené par Action directe en collaboration avec des militants révolutionnaires turcs<sup>1261</sup>. Quoiqu'il en soit, « le mouvement d'ultra gauche Action directe a démenti, dans un communiqué diffusé samedi 17 avril, toute participation à l'assassinat, à Paris, du diplomate israélien Yaakov Barsimantov<sup>1262</sup> », dénonçant « les constructions policières et journalistiques<sup>1263</sup> ». Au début du mois d'août, l'attentat contre le restaurant Goldenberg à Paris brise le calme estival. Le 9 août 1982, en plein jour, un commando fait irruption dans ce restaurant de la rue des Rosiers, au coeur du quartier juif parisien et lance une grenade sur les clients. Six personnes sont tuées, plus d'une vingtaine sont blessées. Cet attentat, non revendiqué, apparaît comme le symbole du terrorisme international, délocalisant les tensions proche-orientales, alors que l'armée israélienne envahit le sud du Liban, aiguissant les tensions. Les critiques contre le pouvoir socialiste fusent. Dans ce contexte lourd, François Mitterrand décide d'agir en mettant en place « un état-major antiterroriste<sup>1264</sup> », comme l'annonce *Le Figaro* en Une. Un plan antiterroriste est ainsi dévoilé en Conseil des ministres le 17 août, prévoyant notamment la création d'un secrétariat d'État à la Sécurité, d'une cellule antiterroriste à L'Élysée dirigée par Christian Prouteau et la coordination des services au sein du Bureau de Liaison AntiTerroriste (BLAT). Action directe est également dans le collimateur, après la revendication, avant et après l'attentat de la rue des Rosiers, de plusieurs attentats présentés comme « antisionistes ». *Libération* indique ainsi le 2 août 1982 qu'« Action directe revendique le mitraillage de la voiture d'un

<sup>1258</sup>Le 18 janvier 1982, le colonel Charles Ray, attaché militaire de l'ambassade des États-Unis à Paris, est exécuté. Le 3 avril, le diplomate israélien Yakov Barsimantov est à son tour assassiné. Les Fractions Armées Révolutionnaires Libanaises (FARL) revendiquent le second attentat en solidarité avec le peuple palestinien dans un communiqué daté du 7 avril, mais la police estime que les FARL sont responsables des deux. Le 29 mars 1982, une bombe explose dans le train reliant Paris à Toulouse, causant la mort de cinq personnes ; le 22 avril, une voiture explose devant les locaux du journal *Al Watan al Arabia*, rue Marbeuf, faisant une victime. Ces deux attentats sont attribués au vénézuélien Carlos.

<sup>1259</sup>*Libération*, 19 avril 1982.

<sup>1260</sup>*Le Monde*, 21 avril 1982.

<sup>1261</sup>Il est notamment question d'« action en coordination d'Action directe et de l'organisation révolutionnaire turque THKP-C MLSPB », dans Collectif, *Paroles directes...*, *op. cit.*, p. 125. Le THKP-C (Parti-Front Populaire de Libération de la Turquie) est une organisation marxiste-léniniste animée par des militants turcs, dotée d'une branche armée (MLSPB, Ligue Marxiste-Léniniste de Propagande).

<sup>1262</sup>*Le Monde*, 21 avril 1982.

<sup>1263</sup>Communiqué d'Action directe, 17 avril 1982, cité par *Le Monde*, 21 avril 1982 et *Libération*, 19 avril 1982.

<sup>1264</sup>*Le Figaro*, 14 août 1982.

diplomate israélien<sup>1265</sup> », puis deux autres attentats à Paris, « le premier [visant] une filiale de la Banque Rothschild, le second un commerce dont les propriétaires sont juifs<sup>1266</sup> », précisant un sentiment largement répandu sur la scène médiatique selon lequel « le plasticage d'une quincaillerie appartenant à des juifs, sous prétexte de "lutte antisioniste", ressemble fort à un acte antisémite pur et simple<sup>1267</sup>... » Le 11 août, une nouvelle bombe explose devant un immeuble de la rue de la Baume abritant plusieurs sociétés israéliennes, blessant gravement une passante. Ce « nouvel attentat anti-israélien<sup>1268</sup> » est accompagné d'une inscription murale du sigle « AD ». Ces revendications entraînent une nouvelle série d'arrestations, « sur commission rogatoire de M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction chargé du dossier de la tuerie de la rue des Rosiers<sup>1269</sup> », sans résultat dans cette affaire. Conséquence annexe, l'inculpation et l'incarcération d'Hellyette Bess, libraire, inculpée « de recel de faux documents administratifs par M. Bruguière, qui l'a fait écrouer à la prison de Fleury-Mérogis<sup>1270</sup> », ce que dénonce de son côté Gilles Millet dans les colonnes de *Libération* comme un amalgame :

« N'ayant apparemment pas d'autres suspects à qui s'intéresser, ils ont mis les bouchées doubles pour tenter de trouver d'éventuelles relations entre Action Directe et les groupes étrangers susceptibles d'avoir commis l'attentat. Les policiers ont l'air persuadés, et ceci jusqu'à présent, sans le moindre élément de preuve qu'Action Directe pourrait constituer une base logistique à des terroristes venus du Moyen-Orient. Ils ont donc arrêté et interrogé une vingtaine de personnes appartenant à ce groupe ou ayant fréquenté certains de ses militants. Ils sont ainsi tombés sur trois fausses cartes d'identité italiennes, prise qui les a conduits à faire inculper l'animatrice de la librairie libertaire "le Jargon libre", Eliet Besse.

« Eliet Besse s'était récemment occupée du comité de soutien aux prisonniers politiques qui avait réclamé la libération des militants d'Action Directe encore incarcérés. Le juge Bruguière l'a, sans honte aucune, fait écrouer à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Comme si soudain, à travers elle, on commençait à démanteler les "*puissants*" réseaux de soutien au terrorisme international<sup>1271</sup>. »

Si ces arrestations ne connaissent pas de suites judiciaires à propos de l'attentat de la rue des Rosiers, un entretien de Jean-Marc Rouillan publié dans l'édition du 17 août 1982 du journal *Libération* bouscule la donne. Annonçant en Une « Action directe s'explique<sup>1272</sup> », le quotidien prouve une nouvelle fois sa proximité avec l'activisme violent d'extrême gauche en publiant –

---

<sup>1265</sup>*Libération*, 2 août 1982.

<sup>1266</sup>*Libération*, 9 août 1982.

<sup>1267</sup>*Ibid.*

<sup>1268</sup>*Libération*, 12 août 1982.

<sup>1269</sup>*Le Monde*, 17 août 1982.

<sup>1270</sup>*Ibid.*

<sup>1271</sup>*Libération*, 16 août 1982. Souligné dans le texte. Les noms et prénoms d'Hellyette Bess sont régulièrement mal orthographiés dans la presse. Ils sont ici reproduits en l'état dans l'ensemble des citations, sans autre mention.

<sup>1272</sup>*Libération*, 17 août 1982.

malgré la normalisation opérée par Serge July – ce long échange accordé à Gilles Millet, dont l'objet principal est ainsi résumé en titre « Action directe ne s'est pas dissous<sup>1273</sup> ». Jean-Marc Rouillan revient ainsi sur les motivations et pratiques de l'organisation. Concernant l'attentat de la rue de la Baume, il précise : « Je ne sais rien de cet attentat. La cible est juste, mais il peut s'agir aussi bien d'une action commise par des camarades que d'une provocation<sup>1274</sup>. » Il dément cependant la participation d'Action directe à l'attentat de la rue des Rosiers : « Nous n'avons rien à voir avec cet attentat et n'avons fourni aucun soutien logistique, comme on a pu le prétendre par la suite<sup>1275</sup>. » Il revendique également la responsabilité d'Action directe pour d'autres attentats pour lesquels il n'a jusqu'à maintenant pas été poursuivi. À propos des menaces pesant sur l'organisation, en raison de ses activités illégales, il poursuit :

« Si l'on dissout Action directe comme le SAC<sup>1276</sup>, il existera sous une autre forme [...]. Mais ce n'est pas à l'État, ni à quelques autonomes illuminés<sup>1277</sup> de dissoudre Action directe. Depuis quatre mois, il y a eu plus de cent arrestations. Arrestations qui se sont souvent accompagnées de la destruction de matériel : tracts légaux, brochures, émetteurs radio, etc. Comme si les policiers voulaient nous pousser à tout prix vers l'illégalité

« [...] La police et la justice nous pourchassent depuis des années, nous empêchant de nous exprimer politiquement dans des réunions, saccageant nos locaux, détruisant notre matériel, interpellant nos sympathisants pour "vérification d'identité". En réalité, ils cherchent à nous isoler dans un ghetto radical, poussant les plus motivés d'entre nous à se radicaliser<sup>1278</sup>. »

Cet entretien déclenche de vives réactions, à commencer par celle du *Figaro* qui dénonce, dès le lendemain de sa publication, « le scandale Rouillan<sup>1279</sup> » mêlé au laxisme et à l'impuissance des autorités, rappelant que « la quasi-totalité des membres d'Action directe fut libérée, dans le cadre de la loi d'amnistie ou de grâces individuelles<sup>1280</sup> ». De son côté, *L'Humanité* condamne tout autant les propos de Jean-Marc Rouillan que le coup médiatique opéré par *Libération*, et du même coup la posture originelle gauchiste du quotidien :

« Les "justifications" de ce personnage revendiquant trois attentats ont été publiées par *Libération* le jour même où le chef de l'Etat faisait sa déclaration sur les moyens à employer pour enrayer le terrorisme. "La gauche, écrit à la fin de l'entretien *Libération*, paniquée par le terrorisme et le peu de résultat de ses troupes policières, retourne

<sup>1273</sup>Jean-Marc Rouillan, entretien avec Gilles Millet, *Libération*, 17 août 1982.

<sup>1274</sup>Jean-Marc Rouillan, entretien avec Gilles Millet, *Libération*, 17 août 1982.

<sup>1275</sup>*Ibid.*

<sup>1276</sup>Considéré comme une milice, le Service d'Action Civique (SAC) a été dissout quelques semaines auparavant par François Mitterrand.

<sup>1277</sup>Allusion aux propos tenus par deux militants anonymes se présentant comme d'Action directe sur les ondes de la radio associative Radio Gilda le 16 août 1982.

<sup>1278</sup>Jean-Marc Rouillan, entretien avec Gilles Millet, *Libération*, 17 août 1982.

<sup>1279</sup>*Le Figaro*, 18 août 1982.

<sup>1280</sup>*Le Figaro*, 19 août 1982.

lentement la première manche de sa veste..." voilà ce que *Libération* veut démontrer<sup>1281</sup>... »

Les déclarations de Jean-Marc Rouillon sont en effet publiées le jour de l'annonce en Conseil des ministres du plan antiterroriste. Perçues comme une provocation, dans un contexte d'indignation de l'opinion publique après la série d'attentats estivaux, en particulier l'attaque contre le restaurant Goldenberg, elles appuient le gouvernement dans sa volonté de neutraliser Action directe. François Mitterrand répond ainsi à un journaliste : « Je dis que toute organisation qui instaure la violence en système sera interdite et que ses membres seront pourchassés ; la justice française fera son devoir<sup>1282</sup>. » Le 18 août 1982, le Conseil des ministres prononce la dissolution de l'organisation :

« Le groupement Action directe [...] prône la lutte armée ; [...] il est organisé en petits groupes clandestins et cloisonnés, constitués pour des actions de commando ; [...] il s'est livré à des attentats contre des personnes et des biens ; [...] par ses activités et ses structures, cette organisation présente donc le caractère d'un groupe de combat<sup>1283</sup>. »

Le communiqué qui accompagne cette décision est repris dans ses grands traits à la fois dans *Le Monde* et dans *L'Humanité*. Revenant sur « les raisons de la dissolution<sup>1284</sup> », le quotidien du soir explique que, pour le gouvernement, Action directe constitue un :

« Mouvement clandestin composé de partisans d'actions violentes en contact avec des mouvements extrémistes étrangers, et constitué par des actions de commandos, prônait la lutte armée en utilisant des méthodes terroristes [...]. Sa volonté de créer une situation de désordre sur le territoire national s'est traduite par une série d'attentats par explosifs et par mitraillages dirigés contre des locaux appartenant à des sociétés françaises et étrangères, contre des diplomates et des immeubles d'ambassades [...]. Cette organisation tombe, tant par ses structures que par ses objectifs et ses activités, dans le champ d'application de la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combats et milices privées<sup>1285</sup>. »

*L'Humanité* se félicite donc de la dissolution du « groupe factieux<sup>1286</sup> » en vertu de la loi instaurée en réponse à l'agitation des ligues d'extrême droite. À partir du mois d'août 1982, Action directe se trouve désormais en position de « clandestinité officielle<sup>1287</sup> » pour reprendre le titre de l'article que consacre *Le Figaro* à l'événement. Le journal s'en félicite, en raison de la dangerosité qu'illustrent les activités de cette organisation :

« L'organisation d'extrême gauche Action directe qui vient d'être dissoute par le Conseil

<sup>1281</sup> *L'Humanité*, 18 août 1982.

<sup>1282</sup> Cité par *L'Humanité*, 18 août 1982.

<sup>1283</sup> Décret de dissolution, Journal officiel du 26 août 1982, cité dans Gilles Ménage, *L'œil du pouvoir...*, op. cit., p. 45-46 (note).

<sup>1284</sup> *Le Monde*, 19 août 1982.

<sup>1285</sup> Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 19 août 1982.

<sup>1286</sup> *L'Humanité*, 18 août 1982.

<sup>1287</sup> *Le Figaro*, 19 août 1982.

des ministres en vertu de la loi du 10 janvier 1936 sur les groupements factieux, a revendiqué en moins de deux ans et demi une trentaine d'attentats ou d'actions spectaculaires<sup>1288</sup>. »

Il poursuit en replaçant cette décision, rare, dans l'histoire de l'application de cette loi :

« Depuis 1958, la loi du 10 janvier 1936 a été appliquée à une quarantaine de mouvements, notamment pendant la guerre d'Algérie, une douzaine d'organisations de droite ou d'extrême droite ont alors été dissoutes (dont "Jeune Nation") ainsi que plusieurs mouvements nationalistes algériens.

« La seconde "vague" remonte à mai 1968. Le 12 juin 1968, le gouvernement a dissous onze groupes d'extrême gauche, organisations trotskistes et groupements promaoïstes. Par la suite, huit autres associations ont été interdites, la dernière en date étant le Service d'action civique (SAC), dissous le 28 juillet dernier par le Conseil des ministres. Une dizaine de mouvements autonomistes ont également été dissous depuis 1958<sup>1289</sup>. »

Gilles Millet, qui a mené l'entretien avec Jean-Marc Rouillan, évoque le même jour cette dissolution en des termes quelque peu ambigus, contrastant avec l'impression générale de non réprobation qui ressort de ses propos du 17 août. Il s'en prend en effet à « certains militants d'Action directe n'ont pas su choisir entre la clandestinité et la légalité<sup>1290</sup> », après l'amnistie dont certains ont bénéficié un an auparavant, sous-entendant à la fois une certaine immaturité et, quelque part, d'une forme d'ingratitude envers l'élargissement dont ils ont en grande partie bénéficié. Si les militants d'Action directe entrent donc officiellement dans la clandestinité à partir du mois d'août 1982, à partir de ce moment, l'organisation est également considérée comme éclatée entre plusieurs tendances, plus ou moins légalistes : trois selon les propos de Jean-Marc Rouillan<sup>1291</sup>, quatre d'après d'autres analyses<sup>1292</sup>. La parenthèse « légale » aura donc été de courte durée. Les différents épisodes répressifs qui touchent aux activités d'Action directe, en tant qu'organisation, à partir des premières arrestations de mars 1980 ne connaissent pas d'issue pénale. En effet, en raison de la dissolution de la Cour de sûreté de l'État par François Mitterrand en août 1981, des mesures d'amnistie et des grâces octroyées, les militants présumés d'Action directe échappent aux différents procès qui les attendaient logiquement. En raison de la poursuite des attentats, l'organisation n'échappe finalement pas à la dissolution, un an après les mesures d'élargissement dont les inculpés ont bénéficié, et dans un contexte marqué par l'émotion suscitée par les attentats liés à la situation au Proche Orient. Cette décision marque un véritable tournant dans l'histoire de l'organisation.

---

<sup>1288</sup> *Ibid.*

<sup>1289</sup> *Ibid.*

<sup>1290</sup> Gilles Millet, *Libération*, 19 août 1982.

<sup>1291</sup> Jean-Marc Rouillan, entretien avec Gilles Millet, *Libération*, 17 août 1982.

<sup>1292</sup> Jean-Guillaume Lanuque, « Action Directe... », *op. cit.*, p. 4.

### 4.1.3 La volonté d'identification d'Action directe

À compter des premières vagues d'arrestation survenues en mars 1980, les différents journaux quotidiens s'intéressent épisodiquement à Action directe pour tenter d'en dessiner les contours. Les journalistes, s'appuyant ou non sur des éléments tirés des enquêtes en cours, s'emploient ainsi à dresser le portrait d'Action directe et de ses militants, portant un intérêt pour le moins varié à la question du positionnement politique de l'organisation. Ils tentent de dresser la généalogie de ce militantisme violent et d'en déterminer les influences, notamment au regard des événements survenus dans les pays voisins, confrontés depuis une dizaine d'années à des phénomènes de même nature.

#### 4.1.3.a Une identité politique en héritage

La presse essaie en effet d'apporter des réponses à la question qui agite épisodiquement l'opinion publique, à raison d'attentats et plus encore d'arrestations : qu'est-ce qui se cache derrière cette signature brandie pour revendiquer des attentats ? Qui sont ses militants ? En effet, à partir du printemps 1979 et pendant plusieurs mois, Action directe demeure le nom d'un groupe pour le moins mystérieux et inconnu jusqu'alors. Il faut attendre la première vague d'arrestations du printemps 1980 pour que les premiers éléments apparaissent.

*Libération* est ainsi le premier journal à tenter de cerner de manière détaillée ce sur quoi repose cette organisation. Les articles publiés suite aux arrestations de mars 1980 s'appuient non seulement sur les quelques éléments concédés par les enquêteurs, mais surtout sur la connaissance fine que le journal possède des subtilités de l'extrême gauche française en raison de ses origines. Début avril, alors qu'une partie des interpellés est déférée devant la Cour de sûreté de l'État et incarcérée, Jean-Marcel Bouguereau, membre de la rédaction depuis 1974 après son expérience aux *Cahiers de Mai*<sup>1293</sup> et spécialiste des questions politiques et sociales, rédige un long article consacré à « la courte histoire du groupe "Action directe"<sup>1294</sup> ». Le journaliste est d'autant plus à l'aise pour ce papier qu'il est un fin connaisseur de la violence politique, pour avoir couvert les « années de plomb » à travers les activités des groupes violents de la décennie 1970 en Allemagne et en Italie, réalisant notamment en octobre 1978 un long entretien avec Hans-Joachim Klein, mis notamment en cause pour sa participation à la prise d'otages sanglante des ministres de l'OPEP en 1975 à Vienne. Il explique ainsi que :

---

<sup>1293</sup>Jean Guisnel, *Libération, la biographie, op. cit.*, p. 65.

<sup>1294</sup>Jean-Marcel Bouguereau, *Libération*, 4 avril 1980.

« L'arrestation simultanée des membres présumés d'Action Directe et de quatre Italiens d'abord soupçonnés, bien rapidement, d'être des membres des B.R., a fait resurgir le spectre d'un réveil terroriste dans cette France qui, par rapport à ses voisins, persiste à faire exception<sup>1295</sup>. »

En revanche, *France Soir* met avant la thèse de jeunes gens sous influence de militants plus âgés et expérimentés, sans plus de précision, croyant savoir que :

« La plupart des militants d'Action directe, ou du moins ce qu'il en reste, sont de très jeunes gens, certains étudiants, voire des lycéens. D'autres viennent de finir leur service militaire ; beaucoup ont appartenu à des "comités de soldats". Mais les policiers sont convaincus que parmi eux il y a des personnes plus âgées, celles qu'ils appellent "les penseurs" dont le but est de mobiliser politiquement les jeunes<sup>1296</sup>. »

Après l'attaque de la mairie du XIV<sup>e</sup> arrondissement au début du mois d'août 1980, *Le Monde* et *Libération* choisissent de nouveaux qualificatifs pour l'organisation. Pour le premier, elle regroupe « des militants libertaires et maoïstes prenant l'étiquette de "communistes révolutionnaires"<sup>1297</sup> », quand Gilles Millet évoque dans le second un « groupuscule autonome et para-militaire<sup>1298</sup> ». *L'Humanité* ne se livre pas pour l'heure à cet exercice, se contentant de rendre compte des éléments factuels, tout en les assortissant de commentaires réprobateurs envers la posture adoptée par Action directe, estimant qu'elle est contraire aux intérêts de la classe ouvrière et fait le jeu de ceux qu'elle entend combattre.

À partir de l'été 1980 et de l'arrestation de Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan en septembre, les articles se font plus longs et plus riches. Beaucoup se concentrent autour de la figure de Jean-Marc Rouillan, auquel la paternité de l'organisation est attribuée :

« "Action directe" est un peu l'enfant de ce jeune Toulousain considéré pourtant comme un "vétérane" de la subversion.

« [...] Dans un premier temps, aidé surtout par des marginaux, des squatters, des petits délinquants, des héritiers déçus de "mai 1968", par quelques jeunes femmes aussi, Rouillan invente et impose le signe "Action directe" en référence à un slogan anarchiste de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1299</sup>. »

L'idée selon laquelle Action directe rassemble des contestataires, « marginaux rescapés de mai 1968<sup>1300</sup> » s'impose rapidement. Cela n'est certes pas particulièrement surprenant de la part du *Figaro*. La question de la filiation historique avec les éléments radicaux de la décennie précédente devient dès lors rapidement omniprésente. *L'Humanité*, dont les articles sur le sujet demeurent

---

<sup>1295</sup>*Ibid.*

<sup>1296</sup>Lucien Pichon et Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 17 avril 1980.

<sup>1297</sup>*Le Monde*, 12 août 1980.

<sup>1298</sup>Gilles Millet, *Libération*, 12 août 1980.

<sup>1299</sup>Jean-Charles Reix et Serge Chauvel-Leroux, *Le Figaro*, 15 septembre 1980.

<sup>1300</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 25 septembre 1980.



relativement courts, explique ainsi, au lendemain des arrestations de mars 1980, que l'origine de l'organisation se trouve auprès « des membres des "GARI" [...] dont on sait maintenant qu'avec les membres du "NAPAP" [...], ils ont constitué le noyau initial du groupuscule "Action directe"<sup>1301</sup> ». *Le Figaro* et *France Soir* proposent des articles de même facture, même si ceux du second sont plus courts, toujours centrés sur la figure de Jean-Marc Rouillan et sur la filiation historique d'Action directe avec les expériences armées des GARI et des NAPAP. Tissant le lien de la contestation violente depuis 1968, les journalistes tentent ainsi d'explicitier des racines idéologiques du recours à la violence pour mieux cerner l'apparition de cette organisation sur la scène médiatique :

« Rouillan lance "Action directg [*sic*] directe" après que les NAPAP auxquels il était affilié eurent été décimés par la police, à la suite de l'assassinat de Pierre Tramoni [*sic*], le vigile de la Régie Renault soupçonné lui-même du meurtre de Pierre Overney, un jeune militant de mai 1968 venu prêcher sa bonne parole aux ouvriers de Renault<sup>1302</sup>. »

Dix jours plus tard, *Le Figaro* indique également que des militants « formèrent les Groupements autonomes révolutionnaires internationaux [*sic*] (GARI) et, plus tard, "Action directe"<sup>1303</sup> », sans plus de précision. *France Soir* s'inscrit également dans cette perspective en expliquant que « le groupe "Action directe", qui a revendiqué une trentaine d'attentats depuis septembre 1979, est né sur les décombres<sup>1304</sup> » des deux organisations de la décennie précédente.

Contrairement à *Libération*, pour ces trois titres, la question de la filiation historique du recours à la violence demeure cependant relativement floue. Il s'agit en effet de donner quelques noms et des sigles sans pour autant les expliciter. Il n'est pas apporté de précisions quant aux membres de ces groupes, aux poursuites dont ils ont pu faire l'objet, à leur appareil idéologique et aux actions qu'ils ont pu mener et revendiquer. Et cela avant la dissolution de la Cour de sûreté de l'État et l'amnistie présidentielle de l'été 1981 qui pourraient rendre délicate l'évocation de certains faits. Le dispositif médiatique touche ici à la filiation disqualifiante, si tant est que le recours à la violence ne le soit déjà suffisamment. Il s'agit ici, dans un double mouvement, de donner une origine pour comprendre l'apparition d'Action directe dans le paysage français en 1979, alors que la plupart des commentateurs pensaient le risque d'une escalade de la violence militante éloigné depuis plusieurs années, contrairement à ses manifestations en RFA ou en Italie, et d'alimenter les craintes d'une violence durable car héritière et expérimentée de longue date.

*Libération* et *Le Monde* offrent de leur côté des articles nettement plus riches sur cette question de filiation historique de la violence. Suite aux arrestations de mars 1980, les deux journaux

<sup>1301</sup> *L'Humanité*, 31 mars 1980.

<sup>1302</sup> Jean-Charles Reix et Serge Chauvel-Leroux, *Le Figaro*, 15 septembre 1980.

<sup>1303</sup> Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 25 septembre 1980.

<sup>1304</sup> *France Soir*, 15 septembre 1980.

publient plusieurs articles et enquêtes, entendant ainsi démontrer que, bien que marginale, Action directe est le produit de phénomènes liés à l'histoire du militantisme de la décennie 1970. Cette mise en perspective historique est ainsi régulièrement opérée. Gilles Millet commence ainsi par affirmer dans *Libération* que :

« Il ne fait plus de doute qu'il figure, parmi eux, un certain nombre de militants que leur histoire lie, soit aux NAPAP [...] soit aux GARI [...]. Ce sont d'ailleurs des membres de ces deux mouvements qui, en se rapprochant auraient donné naissance au groupe "Action directe"<sup>1305</sup>. »

Trois jours plus tard dans les mêmes colonnes, dans une longue enquête consacrée aux « "mésaventures du terrorisme" à la française<sup>1306</sup> », Jean-Marcel Bouguereau revient plus en détail sur les expériences militantes violentes de l'après 68 en France, tout en réfutant la légitimité de la filiation directe avancée ailleurs et opérant une distinction à propos des motivations dans le recours à la violence, sans pour autant condamner Action directe :

« La Nouvelle Résistance Populaire (NRP), issue de la Gauche Prolétarienne au début des années 70 s'est sabordée d'elle-même peu après l'enlèvement de Nogrette<sup>1307</sup>, les Brigades Internationales puis les G.A.R.I. qui s'étaient fixés des objectifs circonscrits, l'un à "l'internationalisme", l'autre à la lutte anti-franquiste, se sont également dissous alors que les NAPAP dont l'action essentielle fut le meurtre de Tramoni, n'ont plus fait parler d'eux. S'il est logique de faire référence à ces quelques exemples passés, vouloir dresser à partir de là une sorte de filiation cohérente serait exagérée. L'histoire de ces accès limités de terrorisme est moins logique que ne laissent supposer les constructions policières.

« La plupart des inculpés d' "Action Directe", dont il est loin d'être certain que tous en aient été membres, étaient d'ailleurs des enfants au temps de la Gauche Prolétarienne et des adolescents lorsque les G.A.R.I. faisaient des attentats contre le franquisme déclinant. Seuls quelques uns, peu nombreux, ont pu faire le lien avec ces quelques précédents [...].

« Au sein de cette mouvance, la référence aux besoins des individus a remplacé le messianisme de l'avant garde et de la référence mythique au prolétariat. Dans cette évolution générale vers le "chacun pour soi", les membres d'Action Directe "se vivent un peu comme ceux qui doivent reprendre le flambeau" explique quelqu'un d'autre [...]. Dans ce contexte, le terrorisme n'est pas seulement un besoin politique mais aussi un besoin existentiel<sup>1308</sup>. »

Pour répondre à la question des motivations de l'organisation, il cite les propos d'un ancien militant autonome avec lequel il s'est entretenu pour l'occasion :

« Quels sont les objectifs d'Action directe ? "Ils veulent débloquer une situation en

<sup>1305</sup>Gilles Millet, *Libération*, 1<sup>er</sup> avril 1980.

<sup>1306</sup>Jean-Marcel Bouguereau, *Libération*, 4 avril 1980.

<sup>1307</sup>Robert Nogrette, responsable des relations sociales à l'usine Renault-Billancourt, a été enlevé le 8 mars 1972 par la NRP en représailles à l'assassinat du militant Pierre Overney par Jean-Antoine Tramoni, vigile de l'usine. Il est libéré deux jours plus tard.

<sup>1308</sup>Jean-Marcel Bouguereau, *Libération*, 4 avril 1980.

créant de la tension, mais au-delà je crois qu'ils ne savent pas trop ce qu'ils veulent", explique un ancien autonome [...]. Le groupe semble plus soucieux d'action que d'explications ou de stratégie. Victimes sans doute de la disparition générale des références idéologiques, leur discours "dur" est tout ce qui reste du jargon marxiste-léniniste dont on pouvait encore trouver de beaux restes dans certaines proclamations des NAPAP<sup>1309</sup>. »

Dans les colonnes du *Monde*, Laurent Greilsamer s'intéresse également dans le détail aux premières arrestations qui permettent de cerner pour partie les contours de cette nouvelle organisation. Son long article « GARI, NAPAP, Autonomes, "Action directe"... Les limites de la "lutte armée"<sup>1310</sup> » commence par une mise en garde : « Une chose est sûre : il convient d'être prudent, lorsque l'on parle de "lutte armée" en France. » Il met ensuite en perspective le cas d'Action directe avec les « années de plomb » allemandes et italiennes, opérant une distinction pour le moins logique entre la situation française et celle de ses voisins puisque ces derniers connaissent attentats meurtriers et assassinats politiques en nombre depuis près de dix ans :

« Durant ces dernières années, la violence de l'ultra-gauche, aussi réelle fût-elle, n'a jamais représenté qu'un phénomène épisodique et quantitativement faible. Plus qu'à une mythique lutte armée, l'action directe s'est, en fait, apparenté dans l'hexagone à un terrorisme diffus consistant principalement en divers sabotages et attentats à l'explosif, en nombre croissant. On comptait en France, au début des années 1970, entre cent et deux cents attentats. Les statistiques du ministère de l'intérieur en dénombrent 637 pour la seule année 1978 (ultra-gauche+autonomistes).

« Cette distinction entre lutte armée et terrorisme diffus apportée, il faut noter que des groupes terroristes comme la Fraction armée rouge (RAF) en RFA ou les Brigades rouges (BR) en Italie, n'ont jamais reçu de caution politique de l'ultra-gauche française, si ce n'est parmi quelques groupes clairsemés qui se réfèrent à l'autonomie et à l'anarchisme. La fascination qu'éprouvent ces derniers envers les autonomes et les brigadistes italiens tient souvent à l'importance numérique qu'ils accordent à ce mouvement qui a fait sienne la "stratégie du P.38", du nom d'un pistolet devenu symbole. La réalité française est tout autre. Des actions violentes commises au début des années 70 par la NRP, mouvement maoïste, jusqu'aux 10 attentats revendiqués par le groupe Action directe, les partisans de la violence parmi l'ultra-gauche n'ont jamais systématisé le recours aux armes sans pour autant y renoncer<sup>1311</sup>. »

Les deux journaux explicitent un élément que les autres titres ne mettent pas en avant pour comprendre l'apparition d'Action directe, à savoir l'autonomie politique<sup>1312</sup>, qui passe généralement pour insaisissable tant elle ne correspond pas aux cadres classiques du militantisme politique, s'inscrivant davantage dans un activisme flirtant ouvertement avec la légalité. *Le Monde* explique

<sup>1309</sup>*Ibid.*

<sup>1310</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 1<sup>er</sup> avril 1980.

<sup>1311</sup>*Ibid.*

<sup>1312</sup>Les travaux sur le sujet demeurent rares, à l'exception de ceux menés notamment par Sébastien Schifres. Voir également l'article de Jean-Baptiste Casanova, « Les Autonomes. Les mouvement autonome parisien à la fin des années 1970 », *Dissidences*, vol. 1, 2006. Complément en ligne : <http://www.dissidences.net/textes%20inedits.htm#textes>.

ainsi qu'Action directe constitue une résultante de cette tendance politique :

« Divers éléments laissent penser qu'une "scission" est intervenue parmi les autonomes au cours du premier trimestre 1979, notamment après les incidents provoqués à Paris dans le quartier de la gare St Lazare. Certains autonomes auraient alors opté pour un type d'actions plus radicales et se seraient regroupés, avec des anarchistes, pour créer le groupe "Action directe"<sup>1313</sup>. »

Au lendemain de l'arrestation de Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan, le journaliste de *Libération* Gilles Millet revient de son côté sur les trois composantes qui ont conduit à la naissance d'Action directe, donnant quelques éléments sur leur matrice idéologique. Il explique à ce sujet que :

« "OAD", comme ils s'abrégeaient, était né dans la brume. Celle des lendemains de GARI. Des lendemains de NAPAP. Les GARI avaient été l'ultime survivance de la lutte libertaire anti-franquiste en France. Les NAPAP avaient tenté de prolonger l'esprit de la "Nouvelle Résistance Populaire" maoïste en la frottant aux théories autonomes venues d'Italie.

« Et, dans cette "mouvance" incertaine allant des ex-gauchistes aux tout nouveaux jeunes "autonomes", certains avaient choisi de continuer à s'armer, à s'organiser<sup>1314</sup>... »

*Le Monde* et *Libération* sont donc les seuls quotidiens à signaler, outre les GARI, formés à la fin de l'année 1973 sur des bases antifranquistes, et les NAPAP, auteurs de plusieurs attentats en 1977, les autonomes. Nébuleuse de collectifs, l'autonomie se fédère autour de revues et d'assemblées, notamment en 1976-1977 pour constituer « une des expériences politiques les plus radicales à l'extrême gauche<sup>1315</sup> ». Laurent Greilsamer lui a d'ailleurs consacré une enquête minutieuse en janvier 1977<sup>1316</sup>. On peut donc penser que la mention de cette nébuleuse insaisissable, sans adhérent ni porte-parole, tient au seul parcours des journalistes et à leur fine connaissance des multiples tendances de l'extrême gauche française. Ils rendent ainsi compte d'une conflictualité politique qui affirme son existence par des manifestations sporadiques de violence au fil de la décennie 1970. Nourrie de cette matrice idéologique contestataire, Action directe n'apparaît alors plus uniquement et simplement comme un groupe à la violence inexplicable et absconse.

#### 4.1.3.b La thèse des influences étrangères

Les événements survenus dans les pays voisins ne manquent pas d'influer sur la perception médiatique autour d'Action directe, dès le printemps 1980. À la faveur de la couverture des « années de plomb » allemandes et italiennes, notamment en 1977-1978 lorsque la tension s'est

<sup>1313</sup> *Le Monde*, 3 avril 1980.

<sup>1314</sup> Gilles Millet, *Libération*, 15 septembre 1980.

<sup>1315</sup> Jean-Baptiste Casanova, « Les Autonomes... », *op. cit.*, p. 5.

<sup>1316</sup> Laurent Greilsamer, « La galaxie des autonomes », *Le Monde*, 25 janvier 1977.

révélée à un niveau jusqu'alors inédit avec l'enlèvement et l'assassinat de plusieurs personnalités, la presse française s'inquiète des influences étrangères possibles, comme cela a déjà été le cas durant la seconde moitié de la décennie 1970. Cette question est notamment soulevée après la vague d'arrestations de mars 1980 qui révèle l'existence de liens entre les militants français et italiens, et ce, par l'ensemble des journaux. La vague d'arrestations de mars 1980 débute en effet dans le Var où quatre ressortissants italiens sont appréhendés. À Paris, plusieurs autres militants présumés d'organisations violentes italiennes sont également interpellés. *Le Figaro* titre ainsi : « Terrorisme : la collusion franco-italienne<sup>1317</sup> » quand *L'Humanité* s'interroge sur « les liens entre terrorismes français et italien<sup>1318</sup> ». La piste de liens privilégiés entre les militants d'Action directe et ses homologues transalpins est la première à être mise en avant, sur la foi des informations tirées de l'enquête en cours. C'est ce que souligne notamment l'organe central du PCF :

« D'après différentes informations, la police a la certitude d'avoir entre les mains des personnes qui ont été ou sont en relation directe avec les "Brigades rouges" italiennes ainsi que des terroristes qui ont participé à l'enlèvement et à l'exécution de l'ancien président de la démocratie-chrétienne italienne<sup>1319</sup>. »

Plus que des relations, *France Soir* explique que « le groupe terroriste français [est] calqué sur le modèle des "Brigades rouges" italiennes<sup>1320</sup> », usant d'une métaphore familiale, les membres présumés d'Action directe devenant ainsi « des cousins des "Brigades rouges"<sup>1321</sup> ». Le spectre italien, au premier chef duquel figure la crise de 1978 déclenchée par l'enlèvement d'Aldo Moro<sup>1322</sup>, nourrit ainsi des craintes substantielles. La peur de la contagion étrangère, déjà esquissée dans la première moitié de la décennie précédente, refait donc surface. Elle est également alimentée par des craintes inspirées de la situation outre-Rhin, qui connaît en 1980 une pause sur le front des attentats, après la tension de l'« automne allemand ». Cet épisode a profondément marqué l'opinion publique française, tant en raison des craintes de contagion que des manifestations de soutien aux militants allemands, et en particulier à l'avocat Klaus Croissant, arrêté à Paris en septembre 1977 et extradé vers la RFA deux mois plus tard. Cette hypothèse est notamment alimentée par *Le Figaro* qui, au lendemain de leur arrestation rue Pergolèse, voit en Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan l'incarnation française du binôme allemand Ulrike Meinhof-Andreas Baader, membres fondateurs de la RAF décédés dans leur cellule en 1976 et 1977 :

« animateurs d' "Action directe", Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon suivaient les

<sup>1317</sup>Jean-Pierre Mogui, *Le Figaro*, 4 avril 1980.

<sup>1318</sup>Alain Wasmès, *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> avril 1980.

<sup>1319</sup>*L'Humanité*, 31 mars 1980.

<sup>1320</sup>*France Soir*, 17 avril 1980.

<sup>1321</sup>*France Soir*, 15 septembre 1980.

<sup>1322</sup>Isabelle Sommier, *La violence révolutionnaire, op. cit.*, p. 129-131.

traces d'Andreas Baader et d'Ulrike Meinhof.

« Devant les policiers qui les interrogent sans relâche, ces émules des "Baader-Meinhof" allemands restent muets<sup>1323</sup>... »

Dans les jours qui suivent les premières arrestations de militants présumés d'Action directe, en 1980, c'est donc l'hypothèse d'un réseau international qui est dessinée par les enquêteurs et reprise par les journalistes. Deux pays voisins, l'Allemagne et surtout l'Italie, sont donc désignés comme étant potentiellement à l'origine de la réactivation de la violence politique en France à travers l'organisation Action directe. Ce caractère international ne manque pas de soulever des inquiétudes. On peut ainsi lire dans les colonnes de *France Soir* ce rapide aperçu généalogique :

« Jouant la carte du délit politique, ils [les militants GARI et NAPAP] avaient réussi à retrouver leur liberté au terme d'une peine de principe. Ils s'étaient alors regroupés et avaient pris contact avec les "Brigades rouges italiennes" et les membres de la "Bande à Baader", réussissant ainsi à créer une véritable internationale terroriste susceptible d'apporter à ses membres un soutien logistique important.

« Antenne française du réseau, le groupe "Action directe" n'a véritablement commencé à faire parler de lui qu'en 1979<sup>1324</sup>. »

Cette thèse est largement reprise dans la presse, à l'exception de *Libération*. L'existence d'un réseau subversif international vient ainsi alimenter les craintes d'une dangerosité plus grande à ce que ne laissait penser jusqu'à présent l'apparition du sigle AD. Non seulement les groupes agissant en Allemagne et en Italie se distinguent par leur degré de violence nettement supérieure en raison du recours à l'assassinat, mais militants et sympathisants se comptent par centaines et par milliers. L'idée donc d'un réseau international revient à alimenter la thèse d'une violence de l'ombre, commandée de l'étranger, d'une structure tentaculaire aux multiples ramifications. Si, comme l'explique-t-on dans *Le Monde*, « la police est déjà inquiète<sup>1325</sup> » en raison « des relations amicales et d'entraide avec des groupes terroristes étrangers<sup>1326</sup> » qu'entretient Action directe, ces « relations de cousinage avec certaines organisations terroristes d'extrême-gauche en Italie et en Allemagne<sup>1327</sup> », il s'agit donc de tenter de démêler « l'écheveau complexe des rapports entre l'organisation française et les grands réseaux d'activistes italiens, espagnols et allemands<sup>1328</sup> ». Les ramifications d'Action directe iraient donc également au-delà des Pyrénées, ou plutôt les ramifications de cette dangereuse Internationale s'étendraient jusqu'en France : « "Action directe", c'est l'antenne française de cette internationale terroriste. Un groupe informel aux contours flous, à

---

<sup>1323</sup>Jean-Charles Reix et Serge Chauvel-Leroux, *Le Figaro*, 15 septembre 1980.

<sup>1324</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 1<sup>er</sup> avril 1980.

<sup>1325</sup>*Le Monde*, 19 août 1980.

<sup>1326</sup>*Ibid.*

<sup>1327</sup>*France Soir*, 15 septembre 1980.

<sup>1328</sup>*France Soir*, 16 septembre 1980.

l'organisation peu structurée, bien de chez nous en somme<sup>1329</sup>. » La dimension internationale est renforcée par les liens supposés avec les organisations politiques palestiniennes, à l'image des militants allemands entraînés dans des camps militaires palestiniens en Jordanie durant l'été 1970<sup>1330</sup>, après la libération d'Andreas Baader et avant que la RAF ne se fasse connaître en revendiquant ses premières actions. En vertu de ce raisonnement, la France serait donc exposée à une menace dont la gravité redoublée laisserait craindre un scénario d'escalade comme dans les deux pays voisins. Revenant sur le cas des groupes clandestins français du milieu de la décennie 1970, pour démontrer à la fois l'ancienneté et la gravité de la menace, *Le Figaro* affirme ainsi :

« Il était alors notoire que les Français étaient financés, équipés et entraînés, avec des Italiens et des Allemands, en Libye. Certains furent même aperçus dans des camps palestiniens au Liban. Auparavant, en 1972, l'expérience de la clandestinité, de la subversion, des plasticages et du maniement des armes était enseigné... en France<sup>1331</sup>. »

Le spectre d'une menace élaborée au-delà des frontières, s'il permet d'esquisser une cartographie de la violence politique à l'échelle internationale, reste cependant flou. Les précisions manquent en effet pour cerner cet « échange d'idées, d'hommes, d'argent, d'armes<sup>1332</sup>... » Seul *Libération* émet des réserves concernant le scénario policier élaboré en 1980 : « De source policière, on les présentent [*sic*] déjà comme "des révolutionnaires du style du groupe Baader Meinhof ou des Brigades Rouges italiennes"<sup>1333</sup>. » Le journal adopte ici une position de défiance à l'égard des enquêteurs, position dont il est coutumier, eu égard à l'héritage libertaire dont il demeure imprégné. Il est cependant le seul à adopter cette position, considérant l'agitation de la menace terroriste importée comme quelque peu disproportionnée, tout en témoignant d'une certaine sympathie envers les militants présumés d'Action directe. *Libération* exprime en effet, pour cette période, une certaine ambivalence entre soutien partiel à la critique contestataire et dénonciation de la répression.

Des premières manifestations de l'organisation au printemps 1979 à sa dissolution en août 1982, cette première époque est donc marquée par l'apparition d'Action directe dans le paysage français qui bénéficie d'une couverture médiatique importante et régulière. La plupart des attentats revendiqués par l'organisation rencontrent en effet un écho dans les colonnes de la presse. Les deux vagues d'arrestations de mars et septembre 1980 permettent également d'identifier une trentaine de personnes considérées par les enquêteurs comme militantes de cette nouvelle organisation et d'en esquisser les premiers contours. Médiatisée, Action directe est ainsi pensée en lien avec les

---

<sup>1329</sup>*Ibid.* En gras dans le texte.

<sup>1330</sup>Anne Steiner et Loïc Debray, *RAF. Guérilla urbaine en Europe occidentale*, op. cit., p. 27-28.

<sup>1331</sup>Jean-Charles Reix et Serge Chauvel-Leroux, *Le Figaro*, 15 septembre 1980.

<sup>1332</sup>*Ibid.*

<sup>1333</sup>*Libération*, 29 mars 1980.

expériences militantes violentes d'autres pays européens, Allemagne et Italie en tête. La dissolution d'Action directe par décret le 18 août 1982 ouvre alors une autre période, celle de la clandestinité.

## **4.2 Le passage à la clandestinité (1982-1987)**

Déclarée dissoute, Action directe devient donc une organisation illégale à compter du mois d'août 1982, ce qui a pour conséquence mécanique et immédiate le passage à la clandestinité pour les militants qui entendent poursuivre, malgré l'interdiction, leurs activités. Cette deuxième période se singularise en revanche par la radicalisation théorique et opératoire qu'affirme l'organisation en 1985 et qui modifie alors profondément le traitement médiatique dont elle fait l'objet, tant du point de vue de sa nature que de sa densité, et ce, jusqu'aux ultimes arrestations de février 1987.

### **4.2.1 La poursuite du cycle attentats/arrestations (1982-1984)**

La dissolution d'Action directe n'implique cependant pas la fin de l'organisation et de ses activités. En effet, après le 18 août 1982, les attentats matériels se poursuivent, tout comme les épisodes d'arrestation. Elle inaugure cependant une nouvelle période de clandestinité pour les militants d'Action directe en liberté sur laquelle se concentre ponctuellement les colonnes des journaux.

#### **4.2.1.a Des attentats pris dans l'actualité**

En réponse à la décision ministérielle, comme une forme de pied de nez, Action directe commet un attentat contre le siège de l'hebdomadaire d'extrême droite *Minute* dans la nuit du 18 au 19 août 1982. Si le journal a régulièrement fustigé l'organisation d'extrême gauche et toutes les manifestations violentes d'extrême gauche, il nourrit par ailleurs un anticommunisme viscéral, recourant volontiers à la théorie du complot fomenté contre la France par les démocraties populaires et les pays arabes. C'est la première fois qu'Action directe s'en prend à un organe de presse. Les différents quotidiens ne témoignent cependant d'aucune marque de solidarité avec ce journal, ne retenant pas en premier lieu la dimension d'attentat contre la presse. Marginalisé dans le paysage médiatique en raison de ses positions politiques, *Minute* demeure isolé. La poursuite des attentats intéresse davantage que sa cible : « Charge explosive contre l'hebdomadaire "Minute". A.D.



continue<sup>1334</sup> » titre *Le Figaro*, qui poursuit « Action directe ne désarme pas. Au contraire, l'organisation clandestine a voulu montrer qu'elle entendait poursuivre dans la violence sa "lutte révolutionnaire" ». Dans un contexte marqué par de fortes tensions autour de la situation au Proche-Orient, Action directe affirme ainsi son soutien à la cause palestinienne : « Quelques heures après l'annonce de la dissolution du groupe terroriste "Minute" plastiqué par Action directe pour ses positions favorables à Israël<sup>1335</sup> » explique-t-on dans les colonnes de *France Soir*. La dimension quelque peu provocatrice de cet attentat ne manque cependant pas d'être soulignée, notamment sur un ton iconoclaste par *Libération*. Dans un article sur-titré « Boum », le journal constate ainsi en pages intérieures : « Attentat contre "Minute" : Action directe persiste et signe<sup>1336</sup> », alors que Gilles Millet, journaliste couvrant notamment les activités de l'extrême gauche dans son ensemble, est entendu par la justice suite à l'entretien de Jean-Marc Rouillan publié trois jours auparavant, avant d'être relâché. Si *Minute* ne rencontre guère de marques de sympathie cet attentat constitue en revanche l'occasion de condamner une nouvelle fois l'organisation. *L'Humanité* renvoie ainsi dos à dos Action directe et *Minute* : le premier est en effet un « groupe factieux » quand le second est gratifié du qualificatif d'« hebdomadaire fascisant », tout deux responsables d'« entretenir un climat de violence contre la politique nouvelle choisie par la majorité des Français » puisque « le mouvement d'extrême droite "Front national" a annoncé qu'il voulait organiser "une manifestation antiterroriste de soutien à Minute"<sup>1337</sup> ». La couverture médiatique n'excède cependant pas le temps de l'événement lui-même, supplanté par l'actualité liée à la situation au Liban, avec notamment l'explosion d'un colis piégé à Paris, attribuée aux FARL, puis l'émergence, à la fin du mois d'août 1982, de ce que la presse qualifiera rapidement d'« affaire des Irlandais de Vincennes ».

Action directe se fait ensuite discrète dans l'espace médiatique pendant plusieurs mois. Aucun attentat n'est ainsi signalé au cours de l'année 1983. En revanche, cette année est marquée par plusieurs opérations de financement donnant lieu à des échanges de tirs nourris avec les forces de police. La fusillade de l'avenue Trudaine, en mai 1983, qui se solde par la mort de « deux gardiens de la paix tués en service<sup>1338</sup> », est ainsi attribuée à l'organisation et entraîne une profonde crise de l'institution policière. Elle se traduit par plusieurs manifestations de policiers en colère mettant en accusation les réformes pénales initiées par le gouvernement de Pierre Mauroy et dont Robert Badinter devient le bouc émissaire. Ces victimes sont les premières attribuées à Action directe.

---

<sup>1334</sup>Irina de Chikoff, *Le Figaro*, 20 août 1982.

<sup>1335</sup>*France Soir*, 20 août 1982.

<sup>1336</sup>E. F., *Libération*, 20 août 1982.

<sup>1337</sup>*L'Humanité*, 20 août 1982.

<sup>1338</sup>Pierre Gallerey, *Le Figaro*, 1<sup>er</sup> juin 1983.

#### 4.2.1.b La reprise de 1984

Les attentats reprennent l'année suivante, après une interruption relativement longue de près de deux ans. En juillet 1984, l'Institut Atlantique des affaires internationales, structure non étatique basée à Paris et chargée de promouvoir les échanges économiques et politiques entre les différents États membres de l'OTAN, est ainsi visé. Immédiatement « revendiqué par une correspondante anonyme se réclamant du groupe Action directe<sup>1339</sup> », cet attentat cause d'importants dégâts matériels mais se révèle finalement peu médiatisé, alors qu'il marque le retour des attentats d'Action directe. Il est rapidement suivi par deux attentats contre des locaux parisiens du ministère de la Défense. « Trois bombes signées "Action directe" »<sup>1340</sup> titre ainsi *Libération*. La série d'attentats qui frappe la capitale en décembre 1984 donne quant à elle lieu à une plus large couverture. L'organisation revendique en effet sa responsabilité au lendemain de deux attentats contre les locaux du RPR de Jacques Chirac et la société pétrolière nationale Elf-Aquitaine. Ces deux attentats sont d'autant plus médiatisés qu'ils interviennent de manière concomitante avec toute « une série d'attentats revendiqués par plusieurs organisations<sup>1341</sup> ». *Le Figaro* s'inquiète notamment de ce « réveil sur tous les fronts » : « En une seule journée, toutes les formes de terrorisme interne, d'essence séparatiste, subversive, ou externe, liées aux mouvements d'extrême gauche ou à la cause arménienne, se sont manifestées hier en France<sup>1342</sup>. » Les attentats revendiqués par Action directe interviennent en effet alors que d'autres attaques sont perpétrées au nom de la lutte kanake contre les autorités françaises présentes en Nouvelle-Calédonie, *Le Figaro* évoquant un « syndrome calédonien<sup>1343</sup> », c'est-à-dire des attentats commis en solidarité avec les luttes menées par les indépendantistes kanaks, alors que ces derniers ont boycotté les élections territoriales de novembre 1984 et annoncé la création d'un gouvernement provisoire de Kanaky, emmené par Jean-Marie Tjibaou, dans un contexte marqué par de fortes tensions<sup>1344</sup>. « Action directe, F.L.N.C., F.L.B.-A.R.B., C.C.C. se manifestent à nouveau<sup>1345</sup> » annonce *Le Figaro*. Le groupe nationaliste corse revendique en effet le meurtre d'un policier au cours d'une fusillade ; deux agences de l'Agence nationale pour l'emploi ont également été visées par les indépendantistes bretons alors qu'une voiture piégée a explosé près du consulat d'Espagne à Hendaye et que se tient à Paris le procès de plusieurs militants arméniens suspectés de complicité dans l'attentat contre l'aéroport d'Orly qui

<sup>1339</sup>Véronique Brocard, *Libération*, 13 juillet 1984.

<sup>1340</sup>*Libération*, 16 juillet 1984.

<sup>1341</sup>*Le Monde*, 13 décembre 1984.

<sup>1342</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 12 décembre 1984.

<sup>1343</sup>*Ibid.*

<sup>1344</sup>Antonio Raluy, *La Nouvelle Calédonie*, Paris, Karthala, 2000, p. 189-195.

<sup>1345</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 12 décembre 1984.

avait causé la mort de huit personnes en juillet 1983. Cet attentat est attribué à l'Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie (ASALA). En outre, sur le plan international, le mois de décembre 1984 est marqué par une série d'attentats en Belgique perpétrés par les Cellules communistes combattantes (CCC), organisation nouvellement apparue, contre des intérêts de l'OTAN. *Le Figaro* va même plus loin en présentant les CCC comme « une des branches étrangères d'Action directe<sup>1346</sup> ». Le lien avec l'organisation belge est notamment alimenté par la thèse du repli en Belgique d'une partie des militants du groupe français que la tentative d'arrestation ratée en mars 1984 a mis au jour. Le 13 mars, « trois de ses dirigeants échappent à la police belge<sup>1347</sup> ». Nathalie Ménigon, Jean-Marc Rouillan et Régis Schleicher sont en effet repérés par des policiers qui tendent alors une souricière. Elle tourne cependant court puisque « l'inspecteur Franck Arnould, 27 ans, [est] mis en joue par les suspects<sup>1348</sup> » et relâché peu après. « La souricière belge n'a pas impressionné Action Directe<sup>1349</sup> » lit-on alors dans *France Soir*. La menace incarnée par l'organisation occupe alors largement les colonnes de la presse quotidienne française. La reprise des attentats matériels laisse en effet planer la crainte d'une organisation insaisissable et peu vulnérable, malgré le travail des enquêteurs.

Cette perception n'est pas dissipée par les différents épisodes d'arrestations qui se succèdent. Ainsi, au lendemain de la dissolution prononcée en Conseil des ministres, une douzaine de personnes sont interpellées, suspectées d'appartenance à l'organisation dissoute. Conduites à la Brigade criminelle, elles sont finalement relâchées sans faire l'objet de poursuites<sup>1350</sup>. Cette impression est d'autant plus prégnante que les mandats d'arrêt lancés n'aboutissent pas durant une longue période de plus d'un an et demi. En effet, la tentative d'arrestation en Belgique de trois membres présumés de l'organisation début mars 1984 tournant cours, Action directe demeure insaisissable, *Le Monde* titrant même « La baraka d'Action directe<sup>1351</sup> », coup de chance incroyable tenant – presque – de l'intervention divine. Il faut attendre quelque jours pour que, le 15 mars 1984, les enquêteurs parviennent enfin à neutraliser une poignée de militants au Pontet, dans le Vaucluse. « Cette fois, la souricière de 40 policiers a fonctionné. Coup de filet antiterroriste<sup>1352</sup> » se félicite *France soir*, quand *Libération* reste fidèle aux jeux de mots qui font sa singularité dans le paysage médiatique français : « La police se fait un festival "anti-terroriste" en Avignon<sup>1353</sup>. » En effet, suite

<sup>1346</sup>*Le Figaro*, 12 décembre 1984.

<sup>1347</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 15 mars 1984.

<sup>1348</sup>*Le Monde*, 14 mars 1984.

<sup>1349</sup>Jean-François Crozier, *France Soir*, 14 mars 1984.

<sup>1350</sup>Cité par *Libération*, 21 août 1982.

<sup>1351</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 15 mars 1984.

<sup>1352</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 16 mars 1984.

<sup>1353</sup>Daniel Groussard, *Libération*, 17 mars 1984.

à cette opération importante, six personnes sont inculpées. C'est notamment le cas d'Hellyette Bess, « militante libertaire et gérante d'une librairie parisienne<sup>1354</sup> », Le Jargon libre, surveillée par la police depuis de longs mois et qui aurait permis aux enquêteurs, à son corps défendant, de « remonter jusqu'à cette "planque"<sup>1355</sup> ». La librairie, qui diffuse notamment des revues militantes et des textes d'organisations comme les Brigades Rouges, la RAF ou Action directe, comme l'indiquent les encarts publiés dans la revue *L'Internationale*, est alors fermée pendant trois semaines, suite à l'arrestation de sa gérante, à la demande du juge Jean-Louis Bruguière<sup>1356</sup>. Plus qu'Hellyette Bess et les quatre autres personnes inculpées, c'est Régis Schleicher qui intéresse policiers et médias. Il est en effet présenté comme le « numéro deux de l'organisation<sup>1357</sup> », qualifié de « grosse prise<sup>1358</sup> » tant attendue, qui avait notamment échappé deux jours auparavant à la souricière belge. Médias et enquêteurs estiment ainsi qu'un coup rude vient d'être porté à Action directe, même s'ils reconnaissent que l'organisation est loin d'être neutralisée. Des noms sont enfin mis sur Action directe. Cette série d'arrestations se solde par l'inculpation et l'incarcération de Régis Schleicher, d'Hellyette Bess pour « association de malfaiteurs, de falsification et usage de faux documents administratifs et de recel de vol ». À Paris, « Marie-Claire Voisine, 32 ans, secrétaire, et Gérard Delbet, instituteur, amis d'Hélyette Bess, ont été inculpés de recel, de vol et faux documents administratifs<sup>1359</sup> », les deux autres personnes interpellées au Pontet et « qui les hébergeaient [étant de leur côté] poursuivis par un de ses collègues [juges] avignonnais<sup>1360</sup> ». Les journaux s'étalent assez peu sur le curriculum vitae des interpellés, en dehors du *Figaro* et de *Libération*. Fin connaisseur de l'extrême gauche française, Gillet Millet précise ainsi, à propos de l'une des inculpées que :

« Marie-Claire Voisine n'est pas une inconnue puisque son nom avait été cité, il y a huit ans, lorsque son ami Taleb Hadjadj avait été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité en compagnie de son complice El Sohenawi, après un hold-up avec prise d'otages commis dans une banque avenue de Breteuil. Inculpée de complicité et incarcérée, elle avait été condamnée à 5 ans de prison, dont 2 avec sursis. C'est de cette période que date son amitié avec Helyette Besse qui, comme elle et Taleb Hadjadj (qui s'est suicidé depuis en prison) luttait pour la suppression des quartiers de haute

---

<sup>1354</sup> *Le Monde*, 18 mars 1984.

<sup>1355</sup> *Ibid.*

<sup>1356</sup> La revue fait d'ailleurs part de cette information, accompagnée d'une photo de la devanture de la librairie sur laquelle est inscrit « Monsieur Bruguière est un super juge anti-terroriste : il ferme une librairie militante », dans *L'Internationale*, n° 6, avril 1984. Signalons que le siège de la revue est à la même adresse que celle de la librairie, 6 rue de la Reine Blanche, dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

<sup>1357</sup> Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 19 mars 1984.

<sup>1358</sup> *Ibid.*

<sup>1359</sup> *Le Monde*, 20 mars 1984.

<sup>1360</sup> Gilles Millet, *Libération*, 19 mars 1984.

sécurité<sup>1361</sup>. »

*Le Figaro* publie le même jour des informations dans des termes sensiblement identiques, ce qui peut laisser entendre qu'il s'agit d'éléments transmis par les enquêteurs, d'autant que le nom de Marie-Claire Voisine n'avait jusqu'alors pas été cité dans la presse depuis l'apparition du sigle d'Action directe. Cette analyse laisse donc entrevoir des liens entre les mouvements de soutien aux détenus des quartiers de haute sécurité, ces espaces pénitentiaires soumis à un régime pénal des plus stricts et régulièrement dénoncés comme des formes de torture, à compter de leur instauration par décret lors de la réforme pénitentiaire de 1975<sup>1362</sup>, et celles et ceux qui, par la suite, optent pour des pratiques violentes à des fins politiques. Le lien entre violence politique et banditisme est ainsi esquissé. Dans le cadre des réformes pénales menées par Robert Badinter, les quartiers de haute sécurité ont été supprimés par décret en février 1982, et remplacés en partie par les quartiers d'isolement. Ils demeurent néanmoins étroitement associés à l'image de la prison dans sa dimension la plus dure, restant un symbole de la politique pénale antérieure. Le lien ainsi esquissé entre 1976 et 1984 laisse entendre que le processus de radicalisation militante repéré chez les inculpé-e-s serait ancien et inscrit dans une forme de dynamique contestataire contre les institutions oppressives qui conduit à finalement expliquer l'appartenance ou le soutien à une organisation clandestine comme une forme de conséquence répondant finalement à une certaine logique.

L'année 1984 se poursuit par d'autres arrestations importantes, et en particulier celle de Frédérique Germain. Si les conditions de son arrestation à la fin du mois de juin 1984 sont connues puisqu'elle a été « interpellée voici quinze jours à Paris par des gardiens de la paix au moment où elle s'apprêtait à commettre un hold-up en compagnie de deux complices<sup>1363</sup> », peu d'informations sont en revanche données à son propos. Il s'avère que ce n'est pas tant cette jeune femme, « déjà inculpée dans le hold-up de la bijouterie Aldebert, commis place de la Madeleine, à Paris, le 30 juillet 1983<sup>1364</sup> », qui intéresse médias et enquêteurs que ses connaissances. Ses « quelques

<sup>1361</sup>*Ibid.*

<sup>1362</sup>La prison est en effet devenue une question de société, sous l'impulsion notamment de la mobilisation du Groupe d'Informations sur les Prisons (GIP) créé le 8 février 1971 et qui bénéficie de la visibilité médiatique de plusieurs figures intellectuelles comme Michel Foucault ou Pierre Vidal-Naquet : « Peu d'informations se publient sur les prisons : c'est une des régions cachées de notre système social, une des cases noires de notre vie » explique son *Manifeste*. De plus, la multiplication des révoltes de détenus entre 1973 et 1975 rend publique la dégradation des conditions de détention et les abus disciplinaires. Ce que l'on nomme « réforme de 1975 » est en fait un ensemble de lois et règlements mis en oeuvre entre 1974 et 1975. Roger Knobelpiess, détenu de droit commun condamné pour un braquage, a alimenté le débat en publiant le récit de son expérience dans *QHS, Quartier de haute sécurité* en 1980. Voir notamment Jacques-Guy Petit, Claude Faugeron et Éric Pierre, *Histoire des prisons en France, 1789-2000*, Toulouse, Privat, 2002, p. 220-228 et Grégory Salle, *La part d'ombre de l'État de droit...*, *op. cit.*, chapitre 1, en particulier p. 65-70. Sur le GIP, on se référera en particulier à Philippe Artières, Laurent Quéro et Michelle Zancarini-Fournel, *Le Groupe d'informations sur les prisons. Archives d'une lutte, 1970-1972*, Paris, IMEC, 2003.

<sup>1363</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 14 juillet 1984.

<sup>1364</sup>*Ibid.*

confidences, volontaires ou non<sup>1365</sup> » permettent, aux dires des journalistes, d'identifier les participants à la fusillade de l'avenue Trudaine, le 31 mai 1983, qui s'était soldée par la mort de deux policiers. Les médias s'accordent en effet : « Interpellée, Frédérique Germain s'est mise à parler longuement. Elle a mis en cause ses copains, révélant leur participation dans certaines actions<sup>1366</sup>. » Il est ainsi précisé que :

« C'est à partir des informations qu'elle a pu donner à la police, volontairement ou non, que les enquêteurs ont découvert le studio de la rue Manuel, avec les empreintes de deux des auteurs de la tuerie. C'est elle qui les a confortés dans leur sentiment à l'égard de Schleicher, Hamami, des frères Alfen et de Gloria Argano. C'est grâce à elle qu'ont pu être réunis les derniers éléments du puzzle<sup>1367</sup>. »

Aux yeux de la presse, Frédérique Germain fait ainsi figure de première « repentie » dans les dossiers liés à Action directe, bien que le droit français ne reconnaisse pas ce statut, à la différence, par exemple, du droit italien depuis 1982<sup>1368</sup>. Identifiées, les personnes mises en cause par la jeune femme ne sont finalement arrêtées que plusieurs mois après, en décembre 1984, au cours de ce que les journaux, qu'il s'agisse de *Libération* ou du *Figaro*, qualifient de « rafle<sup>1369</sup> », en raison de son caractère massif. Cet épisode laisse entendre qu'un nouveau coup important vient d'être porté à Action directe. Ce sont ainsi treize puis six personnes qui sont interpellées. « Toujours est-il que c'est une véritable rafle qui avait été lancée en région parisienne dès lundi matin très tôt pour se répéter mardi et hier<sup>1370</sup> » explique ainsi *Le Figaro*. Il précise que :

« Les treize personnes interpellées étaient de jeunes militants des mouvements autonomes, tous dans la "mouvance" d'Action directe. Ils avaient été identifiés et mis sous surveillance dans le cadre de l'enquête consécutive au meurtre de deux policiers, le 31 mai 1983, avenue Trudaine à Paris<sup>1371</sup>. »

Le caractère répété de l'opération en vient à justifier le surnom de « routine<sup>1372</sup> » dont l'affuble *Libération*. Le quotidien s'attarde sur les huit inculpations opérées suite à cette série d'arrestations. Il révèle notamment leur identité et le motif des poursuites, insistant sur les professions éducatives de trois d'entre eux :

« Six d'entre elles, Dominique Poirée, une enseignante de 34 ans, Anne Lise Benoit, 25

---

<sup>1365</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 13 juillet 1984.

<sup>1366</sup>Véronique Brocard, *Libération*, 14 juillet 1984.

<sup>1367</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 14 juillet 1984.

<sup>1368</sup>La loi du 29 mai 1982 instaure ce statut qui permet au bénéficiaire d'obtenir des réductions, voire des suppressions de peine. Isabelle Sommier signale, à partir de 1975, quatre dispositifs législatifs précédents cette loi et relevant d'une législation anti-terroriste dans *La violence révolutionnaire, op. cit.*, p. 127-128. Le cas de Frédérique Germain est notamment évoqué lors des procès (cf. partie III).

<sup>1369</sup>*Le Figaro* et *Libération*, 13 décembre 1984.

<sup>1370</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 13 décembre 1984.

<sup>1371</sup>*Ibid.*

<sup>1372</sup>*Libération*, 15 décembre 1984.

ans, également enseignante, Jean Asselmeyer, 40 ans, conseiller d'éducation, Bruno Baudrillard, 30 ans, Hacem Rouabah, 37 ans et Salvatore Nicosia, un Italien de 46 ans, recherché dans son pays pour une affaire de trafic d'armes, ont été inculpées d'association de malfaiteurs.

« On ne sait pas exactement sur quels faits se fondent ces inculpations, mais il semble que le juge Bruguière leur reproche d'avoir été les complices de certains militants d'Action Directe, ou d'avoir participé eux-mêmes à certaines activités imputées à ce groupe.

« Deux autres personnes, Dominique Baudrillard, 31 ans et Karine Benoit, 23 ans, ont été inculpées de recel de faux documents administratifs et de recel de chèques falsifiés<sup>1373</sup>. »

*Libération* donne également quelques précisions concernant les autres personnes appréhendées et finalement remises en liberté :

« D'autres militants français appartenant à la mouvance autonome avaient été interpellés, interrogés et relâchés. Selon certains témoignages, ils n'ont pas été interrogés sur les activités du groupe "Action Directe" mais sur celle d'une organisation récente, "Géronimo" qui a revendiqué plusieurs attentats. Parmi les personnes arrêtées figuraient des animateurs de la radio "Mouvance" et du journal "Tout". »

En 1984, pour le lecteur non spécialiste de l'extrême gauche française, le propos prête à confusion : *Tout !* constitue un titre mythique de la presse d'extrême gauche française, disparu cependant en 1973 après en avoir reflété la diversité des mobilisations et des centres d'intérêt, symbolisant ainsi la contre culture d'inspiration libertaire née dans le sillage de Mai 68<sup>1374</sup>. *Libération* fait ici une erreur puisque ce sont les membres du comité de rédaction de *L'Internationale* qui sont mis en cause. La presse ne fait cependant pas état de cette revue qui assure la diffusion de l'actualité des multiples organisations ayant opté pour la lutte armée. Revue mensuelle dont le titre est serti d'une étoile rouge à cinq branches, elle n'aura finalement publié que onze numéros, entre octobre 1983 et novembre 1984, distribués en kiosque par les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP). La rédaction, dont le nom des membres ne figure pas dans les pages de la revue, présentait, en Une du premier numéro titré « Détruire le parti de la guerre », la raison d'être du journal en ces termes :

« Il sera mensuel et diffusé largement car nous voulons en faire l'instrument et le témoignage de ceux qui luttent contre le capital, qui s'affrontent à l'État, un instrument utilisable pour la lutte des classes, un témoignage que la lutte contre l'impérialisme pour le communisme est possible dès maintenant et que nombre de prolétaires la mènent [...].

« *L'Internationale* se comprend comme l'un des outils des prolétaires qui se donnent les moyens de comprendre, en recherchant la précision de l'analyse, en refusant les

<sup>1373</sup>*Ibid.*

<sup>1374</sup>On se reportera utilement à la thèse de Manus McGrogan, "*Tout!*" in context 1968-1973. *French radical press at the crossroads of far left, new movements and counterculture*, University of Portsmouth, 2010.

ambiguïtés (comme celle entre antisionisme et antisémitisme<sup>1375</sup>), et de vaincre, en dépassant l'escroquerie parlementaire, le chauvinisme et leur propre peur, y compris par la critique des armes<sup>1376</sup>. »

Outre une rubrique habituelle « Un front mondial contre l'impérialisme » et des dossiers thématiques consacrés à une organisation en particulier, des communiqués de revendication et des interviews de groupes allemands, italiens, basques, américains, belges, canadiens, péruviens ou encore grecs sont ainsi publiés dans cette revue légale<sup>1377</sup>, mais faisant l'objet d'un tirage restreint<sup>1378</sup>. Dirigée par Laurent Louessard – puis par la militante féministe radicale Françoise d'Eaubonne pour les trois derniers numéros après que ce dernier ait été interpellé à l'été 1984<sup>1379</sup> –, et animée notamment par Jean Asselmeyer, Bruno Baudrillart, Annelise Benoît et Dominique Poirré, *L'Internationale* peut en ce sens être qualifiée de vitrine médiatique française des organisations de lutte armée, et donc d'Action directe à qui de nombreuses pages sont consacrées. Dans le premier numéro de la revue, la rédaction lançait d'ailleurs un appel :

« L'INTERNATIONALE voulant donner une image aussi globale que possible des différents aspects de la lutte des classes regrette de ne pas être en possession de différents textes de groupes ayant agi récemment comme l'ALNC, le FLNC, la RAF, l'ARC, Action directe et d'autres encore.

« Nous publierons ces textes dans la mesure où ils nous sont envoyés en pensant qu'ils contribueront au débat, suscitant analyses et controverses<sup>1380</sup>. »

Dès le deuxième numéro, *L'Internationale* publie en effet une « déclaration de Défense active<sup>1381</sup> », collectif de soutien aux prisonniers d'Action directe. L'organisation est ensuite présente dans la totalité des numéros, à l'exception du troisième, que ce soit sous la forme de textes d'analyse

---

<sup>1375</sup>Cette allusion renvoie notamment aux profondes divergences qui ont agité la mouvance d'Action directe à propos du groupe emmené par André Olivier et Maxime Frérot, raison pour laquelle cette "branche lyonnaise" n'est plus considérée comme faisant partie d'Action directe.

<sup>1376</sup>*L'Internationale*, n° 1, octobre 1983.

<sup>1377</sup>C'est notamment ce qu'explique Alain Pojolat, militant autonome qui se définit comme "communiste libertaire", parlant de *L'Internationale* comme d'une véritable « agence de presse révolutionnaire » dans un entretien avec Sébastien Schifres, réalisé en 2004. En ligne : <http://sebastien.schifres.free.fr/pojolat.htm>.

<sup>1378</sup>Dans le sixième numéro publié en avril 1984, la rédaction lance un appel financier en avançant le chiffre de mille numéros vendus en kiosque : « Plus de mille lecteurs en kiosque, c'est énorme pour un tel projet. Une diffusion dans nombre de pays. Aussi, nous continuons. »

<sup>1379</sup>Il a déjà été interpellé en septembre 1980 et poursuivi pour appartenance à Action directe avant de bénéficier de l'amnistie de 1981. Sur Françoise d'Eaubonne, cf. chapitre 2.

<sup>1380</sup>*L'Internationale*, n° 1, octobre 1983.

<sup>1381</sup>*L'Internationale*, n° 2, décembre 1983.



politique<sup>1382</sup>, de communiqués de revendication d'attentats<sup>1383</sup>, de dossiers<sup>1384</sup>, ou encore de courriers des détenus poursuivis pour leur appartenance à l'organisation à partir de mai 1984. Cette revue rassemble ainsi un large ensemble de documents, en partie inédits, qui donne à voir l'appareil théorique et la mise en pratique de la « guerre de classe » menée de part le monde par des organisations se réclamant du communisme et de l'anti-impérialisme et appelant à l'offensive tous azimuts. Cette revue demeure confidentielle et n'est pas mentionnée, en dehors de ces arrestations, par la presse quotidienne nationale. Si l'identité des inculpés de décembre 1984 est révélée, il n'en va donc pas de même de leur appartenance à l'équipe de cette revue dont on peut logiquement imaginer qu'il n'est pas particulièrement question de lui assurer une quelconque publicité dans l'espace médiatique traditionnel. Au terme de l'année 1984, les quotidiens nationaux estiment ainsi que les enquêteurs ont neutralisé en grande partie l'organisation et sa mouvance.

De cette organisation qui paraissait insaisissable, malgré l'identification de plusieurs de ses membres présumés et recherchés, la presse fait continuellement état. En dépit des vagues d'arrestations et d'inculpations, Action directe demeure un groupe insaisissable, mais dont les soutiens sont réels. « Ce qui fait la force d'une mouvance politique qui ressemble à une nébuleuse<sup>1385</sup> » est justement « de bénéficier de certaines solidarités, toujours vives au sein de l'ultra-gauche<sup>1386</sup> » explique Laurent Greilsamer dans les colonnes du *Monde* au lendemain de la dissolution de l'organisation prononcée en conseil des ministres. Cela a surtout été souligné sur le moment, notamment suite aux propos tenus par Jean-Marc Rouillan dans *Libération* et largement repris par d'autres titres :

« Jean-Marc Rouillan admet donc aujourd'hui qu'il existe plusieurs tendances au sein du mouvement Action directe, dont l'une au moins est prête à passer au stade de la lutte armée, ce que confirment d'ailleurs deux militants de cette tendance qui ont déclaré lundi soir sur Radio Gilda : "L'éclatement entre différentes tendances d'Action directe peut être un repli stratégique, peut être aussi le passage à des formes de lutte moins symboliques que celle d'Action directe. AD a montré que la lutte révolutionnaire est possible en France, il faut passer à un autre stade : la lutte armée n'est pas contradictoire

---

<sup>1382</sup>C'est notamment le cas dans le quatrième numéro avec la publication d'un texte d'Action directe « Une tâche révolutionnaire, le combat international » comme « contribution au débat des révolutionnaires dans les métropoles », selon les termes de la rédaction.

<sup>1383</sup>Tous les communiqués de revendication de l'organisation sont relayés dans les numéros 6, 9, 10 et 11, ainsi que des « mises au point » qu'Action directe souhaite faire à propos de certains faits.

<sup>1384</sup>En avril 1984, c'est-à-dire dans le numéro qui suit les arrestations d'Avignon et Paris du mois précédent et la tentative ratée à Bruxelles, *L'Internationale* publie un dossier complet de cinq pages consacré à Action directe, titré en première page « Action directe. Continuité d'un projet communiste ». Il contient une chronologie, des textes de théorie politique et entretien accordé au *Monde* en octobre 1982 et que « la rédaction de ce journal a refusé de la publier, alors que toute une campagne hystérique était organisée contre l'organisation ».

<sup>1385</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 20 août 1982.

<sup>1386</sup>*Ibid.*

avec la lutte de masse<sup>1387</sup>..." »

Dès lors, Action directe apparaît donc d'autant plus comme une organisation insaisissable qu'elle est éclatée en plusieurs tendances, sans que les journaux donnent plus de précisions. Certains font état de trois tendances, d'autres de quatre. Quelques éléments sont ainsi avancés par *Le Figaro* :

« Constituée par trois tendances qui seraient aujourd'hui opposées les une aux autres, Action directe ne désarme pas [...]. Trois tendances écartèlent l'organisation clandestine sans encore la faire éclater. D'une part les "autonomes", d'autre part la fraction qui suit pas à pas son leader historique, Jean-Marc Rouillan, et enfin les militaires dont les deux théoriciens ont disparu : Lahouari Ben Chellal a trouvé la mort en Finlande, et Mohand Hamani est détenu depuis le 8 avril à Fresnes<sup>1388</sup>. »

*Libération* tente de son côté d'expliquer les raisons de ces scissions qui concourent, arrestation après arrestation, à qualifier les militants encore en liberté de « rescapés ». Revenant sur la dynamique amorcée à partir de l'amnistie de 1981, Gilles Millet explique ainsi :

« En amnistiant durant l'été 81 les militants d'Action directe emprisonnés ou recherchés – quelques dizaines de personnes – le gouvernement socialiste les avait sortis de la clandestinité. Ils s'étaient retrouvés au grand air sans savoir exactement sur quel pied danser. Trois solutions pour eux : devenir un mouvement politique légal, repasser tranquillement dans la clandestinité ou travailler sur deux pieds en créant une structure légale liée officieusement à des groupes clandestins. Les militants d'Action directe n'ont pas su choisir clairement et ont visiblement travaillé sur tous les terrains, ce qui était une solution dangereuse, particulièrement pour les leaders "historiques" que les policiers ont dans le collimateur depuis l'amnistie<sup>1389</sup>. »

Ces divergences stratégiques conduisent alors à une situation de fortes tensions qui, pour reprendre les termes d'Isabelle Sommier, « fait éclater le groupe en quatre tendances dont deux, minoritaires, décident de poursuivre les attentats : la "branche lyonnaise" d'André Olivier [...] ; la "branche parisienne", foquiste, avec Rouillan Ménigon, Cipriani et Aubron<sup>1390</sup> ». Mouvance, nébuleuse, réseau ou branches, Action directe apparaît donc comme une structure à l'ordonnancement multiple et finalement inintelligible. Ce caractère obscur et imperméable perdure et nourrit, malgré l'identification de la plupart des inculpés, toutes sortes de fantasmes, comme le

---

<sup>1387</sup>Jean-Marc Ancian, *France Soir*, 17 août 1982.

<sup>1388</sup>Irina de Chikoff, *Le Figaro*, 20 août 1982.

<sup>1389</sup>Gilles Millet, *Libération*, 19 août 1982.

<sup>1390</sup>Isabelle Sommier, *La violence révolutionnaire, op. cit.*, p. 111. La « branche lyonnaise » revendiquera par la suite plusieurs attentats sous le nom d'Affiche rouge. À compter de cette date, elle n'est plus considérée comme faisant partie de l'organisation Action directe puisqu'elle ne revendique plus ses actions sous le signe AD. De plus, des divergences de fond apparaissent avec la « branche parisienne », notamment en raison des positions antisémites développées par André Olivier. La dimension politique initiale s'en trouve ainsi estompée au profit de celle du banditisme, ce qui distingue également dans les médias ce groupe de la « branche parisienne ». C'est cette dernière sur laquelle l'attention sera désormais centrée.

sentiment qu'Action directe est « plus qu'un groupe d'ultragauche<sup>1391</sup> » auquel on prête toutes sortes de connexions, comme le fait *France Soir* après l'interpellation de Frédérique Germain. Le journaliste avance en effet, seul et sans le démontrer, qu'« à plusieurs reprises, les liens entre divers activistes néo-nazis et des militants d'Action directe ont pu être établis. Avec des membres du "milieu" traditionnel, du grand banditisme aussi<sup>1392</sup> ». Les « membres du mouvement français d'ultra gauche dissous – et démantelé pour l'essentiel – Action directe<sup>1393</sup> », comme l'explique Edwy Plenel dans le premier article dans lequel il évoque l'organisation, apparaissent comme d'éternels rescapés. L'expression est utilisée à de multiples reprises, en particulier dans les colonnes de *Libération*. Ainsi, en 1984, pour tous les événements liés à Action directe, qu'il s'agisse des arrestations ou des attentats commis, il est systématiquement question de « l'itinéraire très indirect des rescapés d' "Action directe"<sup>1394</sup> » et des « rescapés du mouvement clandestin<sup>1395</sup> ».

Le cycle entamé par la dissolution de l'organisation en août 1982 dure ainsi jusqu'en décembre 1984. Il fait l'objet d'une couverture médiatique importante, quoique marquée par des temps de pause, notamment dans l'année qui suit cette interdiction. Considérée par la plupart des journalistes comme une étape dans la vie de l'organisation parce que certains auraient opté pour des voies d'action politique légale – mais sur lesquelles la presse donne finalement assez peu d'éléments – cette première période de la clandestinité « officielle » – pour peu que l'on puisse associer ces deux termes – est close par de profondes transformations tant du point de vue des modalités opératoires qu'organisationnelles.

#### 4.2.2 La radicalisation sous influence étrangère (1985-1986)

Durant les années 1985 et 1986, Action directe occupe l'espace médiatique français d'une manière plus intense. Cette période est en effet marquée par le processus de radicalisation dans lequel l'organisation s'est engagée et qui se traduit de plusieurs manières, aussi bien au niveau de la constitution d'Action directe en tant qu'organisation armée que dans la pratique de la violence, et qui peuvent être analysées comme autant de résultats des « logiques de la clandestinité<sup>1396</sup> ».

---

<sup>1391</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 6 juillet 1984.

<sup>1392</sup>*Ibid.*

<sup>1393</sup>Edwy Plenel, *Le Monde*, 7 février 1984.

<sup>1394</sup>Gilles Millet, *Libération*, 17 mars 1984.

<sup>1395</sup>Gilles Millet, *Libération*, 16 juillet 1984.

<sup>1396</sup>Isabelle Sommier, *La violence révolutionnaire, op. cit.*, p. 86.

#### 4.2.2.a Les liens avec la Fraction Armée rouge

Les influences étrangères, développées dans les journaux depuis plusieurs années, font ainsi l'objet d'une attention médiatique renforcée. Si les relations avec l'Italie avaient été jusqu'ici mises en avant, à partir de 1985, ce sont les liens entre Action directe et la RAF qui dominent. Au début des années 1980, les journalistes s'appuient notamment, pour étayer la thèse des relations transalpines, sur des informations consécutives aux vagues d'arrestation ou, plus encore, lors de la mort, en octobre 1983, de Ciro Rizzato, un militant des COLP, groupe italien né au début des années 1980 dans le sillage de Prima Linea, au cours d'un braquage de banque auquel des membres d'Action directe sont soupçonnés d'avoir participé. Un hommage lui est d'ailleurs rendu dans *L'Internationale*. Ces liens s'appuient notamment sur la participation de militants italiens à des opérations menées sur le sol français et pour lesquelles la responsabilité d'Action directe est avancée. À compter du mois de janvier 1985, les choses sont d'une toute autre nature puisque Action directe et la RAF annoncent dans un communiqué commun leur fusion, diffusé le 15 janvier. Cette information fait la Une des journaux et l'objet de longs articles visant à analyser cette annonce qui ne manque pas d'inquiéter. « Action directe et "bande à Baader" publient leurs bans » titre *France Soir*, expliquant que :

« Relancée par les militants de l'ex-Action directe et ceux de l'ex-bande à Baader, l'union sacrée des terroristes d'extrême gauche français et allemands inquiète les polices occidentales. À Paris, Bonn ou Bruxelles, on prend en effet très au sérieux le document de cinq pages, rédigé en allemand et en français, qui est parvenu, mardi matin, à l'Agence France-Presse à Paris et qui est signé conjointement par Action directe et la Rote Armee Fraktion. Ce manifeste annonce la création d'une organisation internationale de "combat prolétaire en Europe", dotée d'un noyau politico-militaire au titre évocateur : la "guérilla ouest-européenne"<sup>1397</sup>. »

Fidèle aux jeux de mots qui font son style, *Libération* titre « Action Directe et la RAF sous la même étoile<sup>1398</sup> ». Les deux organisations utilisent en effet chacune une étoile à cinq branches comme emblème : simple pour Action directe, surmontée d'un pistolet-mitrailleur et doublée du sigle RAF pour la seconde organisation. Symbole communiste de l'unité des travailleurs des cinq continents, ornant notamment le drapeau des républiques socialistes, l'étoile à cinq branches fonctionne comme un pictogramme à l'affiliation politique claire. Le communiqué annonce en outre la perpétration d'attentats communs en France et en RFA, ce qui entraîne l'usage de l'expression « terrorisme franco-allemand<sup>1399</sup> ». La véracité de cette fusion ne suscite guère de doutes, et ce, dans

<sup>1397</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 16 janvier 1985.

<sup>1398</sup>*Libération*, 16 janvier 1985.

<sup>1399</sup>*Le Figaro*, 16 janvier 1985.

l'ensemble du paysage médiatique :

« Si ce texte est difficilement authentifiable en raison du caractère clandestin de ces deux organisations, il convient de noter toutefois que le style du document, posté à Paris lundi après-midi, correspond à celui des groupes armés de cette tendance (Action directe, RAF, Brigades rouges...). Ce qui inquiète les policiers français<sup>1400</sup>. »

De son côté, revenant longuement dans les colonnes du *Monde* sur le « front commun de deux organisations terroristes en Europe<sup>1401</sup> », Laurent Greilsamer explique que l'annonce de ce « mariage sur fond d'attentats » ne constitue en rien une surprise puisqu'elle s'inscrit plus largement dans la coopération développée depuis plusieurs années entre organisations de lutte armée en Europe occidentale et répond à la logique de l'isolement dans lequel se trouvent les organisations violentes :

« La fusion du groupe dissout Action directe et de l'organisation ouest-allemande Rote Armee Fraktion (RAF) est consommée. Le texte diffusé par les deux mouvements – sans rien apprendre aux services de police chargés de la lutte antiterroriste – confirme, devant l'opinion publique européenne, ce mariage scellé depuis des semaines à coups d'attentats. Cette fusion est un vieux rêve d'Action directe, dont les membres, dès la création en 1979, ont pris pour modèles les Brigades rouges italiennes et la RAF, fondée à la fin des années 60 par Ulrike Meinhof et Andreas Baader, morts dans la prison de Stammheim [...].

« Dès 1983, Action directe s'était associée avec des membres italiens des COLP (Communistes Organisés Pour la Libération du Proletariat), groupe d'accueil pour les terroristes de l'organisation Prima Linea.

« Ces jonctions ou fusions d'organisation, affaiblies à de multiples reprises par des arrestations, mais toujours reconstituées, laissent présager une recrudescence d'attentats en Europe contre des bases militaires ou des bureaux de l'OTAN et d'autres objectifs. Ces actions ont, à vrai dire, déjà commencé<sup>1402</sup>. »

La concrétisation de cette alliance ne tarde guère puisque le 25 janvier 1985, soit dix jours après l'annonce du rapprochement entre Action directe et la RAF, le général René Audran, ingénieur général de l'armement et directeur des Affaires internationales de la Délégation générale pour l'armement auprès du ministère de la Défense, chargé notamment des ventes d'armes à l'étranger, est abattu devant son domicile, en région parisienne. La revendication est effectuée par téléphone auprès du journal *Libération* dans les minutes qui suivent. Cet assassinat marque un tournant, non seulement dans la nature des actions revendiquées par Action directe, mais également dans le traitement médiatique puisqu'il entraîne immédiatement des réactions indignées. Le caractère spectaculaire de la violence meurtrière exercée contre le général Audran diffère en effet de celui qui avait jusqu'alors prévalu pour les attentats matériels. C'est un effet la première fois qu'Action directe revendique un assassinat, qui se retrouve dès le lendemain en couverture de l'ensemble de la presse,

<sup>1400</sup> *Ibid.*

<sup>1401</sup> Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 17 janvier 1985.

<sup>1402</sup> *Ibid.*

faisant ainsi l'événement. Ébranlés par la stupeur de ce qui est présenté comme un basculement, les différents titres sont donc confrontés à une situation inédite et ils le soulignent presque d'une seule voix, à l'image du titre de *Libération* au lendemain du meurtre : « C'est le premier assassinat du groupe terroriste français. ACTION DIRECTE ABAT UN GÉNÉRAL<sup>1403</sup>. »

Non seulement Action directe a, pour la première fois, fait le choix de l'assassinat et le revendique, mais la cible choisie est une cible militaire, ce qui résonne encore davantage comme un défi aux autorités. La Une de *France Soir* synthétise ainsi la situation sous formes de titres et de sous-titres, avant de développer son propos en pages intérieures où sont reproduits le portrait de René Audran et la scène du crime, comme le font d'autres titres :

« Collaborateur d'Hernu à la Défense, le général Audran rangeait hier soir sa voiture à la Celle-Saint-Cloud. Exécuté de 8 balles. Un tueur d'Action directe abat le patron des ventes d'armes.

« C'est le premier crime commis par les extrémistes de gauche après leur accord avec les terroristes allemands.

« Les terroristes d'Action directe ont scellé dans le sang d'un innocent leur toute nouvelle alliance avec leurs "amis" allemands de la Fraction armée rouge<sup>1404</sup>. »

Spécialiste des questions de défense pour le journal *Le Monde*, Jacques Isnard insiste sur le caractère inédit d'un tel assassinat sur le territoire métropolitain depuis la guerre d'Algérie :

« Le 25 janvier, dans la soirée, René Audran, directeur des affaires internationales au ministère française de la Défense, tombe sous les coups de tueurs qui affirment avoir agi pour le compte d'Action directe [...]. Pour la première fois depuis la guerre d'Algérie, un officier général de l'armement est assassiné, devant son domicile, en France, par une organisation terroriste qui n'avait pas dissimulé, auparavant, qu'elle cherchait à s'en prendre à des "cibles" militaires, au nom de ce qu'elle appelle la grande mobilisation en vue de la constitution de la stratégie politique prolétarienne en Europe.

« [...] Il ne faut se faire aucune illusion : ces actions ont, pour elles, le bénéfice de la surprise, le mépris des principes démocratiques et le déchaînement meurtrier<sup>1405</sup>. »

La revendication est également largement commentée, et ce, pendant plusieurs jours, puisqu'elle constitue l'explicitation de l'assassinat et les liens entre les deux organisations allemande et française. Elle se fait d'ailleurs en deux temps. Le soir-même de l'attentat, la rédaction de *Libération* reçoit en effet un appel téléphonique, comme le précise le journal dans son édition du week-end :

« L'attentat a été aussitôt revendiqué, via un coup de téléphone à *Libération* par une voix féminine se réclamant d'Action Directe. L'opération, a-t-elle précisé, a été menée par le "commando Elisabeth Van Dyck – membre de la RAF (Fraction Armée Rouge) exécutée à Nüremberg [*sic*] en 1978"<sup>1406</sup>. »

<sup>1403</sup> *Libération*, 26 janvier 1985. En majuscules dans le texte.

<sup>1404</sup> Marc Babronski, *France Soir*, 26 janvier 1985.

<sup>1405</sup> Jacques Isnard, *Le Monde*, 27 janvier 1985.

<sup>1406</sup> *Libération*, 26 janvier 1985.

L'édition du lundi suivant donne plus de précisions, puisque Véronique Brocard et Laurent Gally consacrent un long article sur deux pages à cette « exécution en coproduction » :

« "Allo, vous avez un stylo ?... Prenez en un... Action Directe revendique l'exécution de René Audran, directeur des affaires internationales au ministère de la Défense. Signé Commando Elisabeth van Dyck, membre de la RAF (Fraction armée rouge), exécutée à Nüremberg en 1978." L'appel a duré trente secondes au plus ; la communication est sèchement coupée. Il est 21h15, vendredi soir. Le ton employé, froid, précis, laisse peu de place au doute. Les premières vérifications accréditent l'information : un Audran est répertorié dans le *Who's who* comme inspecteur général de l'armement au ministère de la Défense, domicilié à La Celle-Saint-Cloud<sup>1407</sup>. »

C'est la première fois qu'Action directe fait référence à un militant<sup>1408</sup> – en l'occurrence, ici, une militante – de la RAF pour revendiquer un attentat et cela est unilatéralement interprété comme une preuve supplémentaire des liens resserrés existants désormais entre les deux groupes. Jean-Charles Reix, dans un article du *Figaro* titré « L'offensive terroriste franco-allemande se confirme. Affaire Audran : signé Action directe », formule ainsi « deux remarques à propos de ce document bilingue rédigé dans le jargon typique des groupes clandestins marxistes révolutionnaires », non sans avoir titré en première page « Le meurtre du général Audran a été revendiqué hier sans ambiguïté par le groupe terroriste français de l'ultragauche Action directe » :

« Pour les spécialistes, et notamment les linguistes, les deux textes présentent une caractéristique intéressante : la version allemande est écrite dans un style correct tandis que la version française n'est qu'une traduction approximative et laborieuse. Cela laisserait croire que les terroristes allemands sont les maîtres à penser de cette association<sup>1409</sup>. »

Au début du mois de février 1985, ce sont des analyses découlant de la revendication de l'assassinat du général Audran, le 25 janvier, qui alimentent la couverture médiatique alors que se déroulent ses obsèques aux Invalides. Passé l'effroi, les rapports entre Action directe et la Fraction Armée rouge sont à nouveau interrogés, en écho au communiqué de leur fusion du 15 janvier précédent. Si Jean-Marcel Bouguereau souligne dès le 28 janvier qu'il s'agit d'« une fusion qui ressemble fort à une annexion<sup>1410</sup> », présentée comme une tendance historique proprement allemande, *Le Monde* rejoint en partie cette analyse, en développant, dans les jours suivants, la thèse selon laquelle cet assassinat relève du « produit d'exportation<sup>1411</sup> », si l'on s'en tient au titre d'un article d'Edwy Plenel. De l'exportation de la violence à la théorie de la contamination, il n'y a

---

<sup>1407</sup>Véronique Brocard et Laurent Gally, *Libération*, 28 janvier 1985.

<sup>1408</sup>Cf. *supra*, chapitre 5.

<sup>1409</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 1<sup>er</sup> février 1985.

<sup>1410</sup>Jean-Marcel Bouguereau, *Libération*, 28 janvier 1985.

<sup>1411</sup>Edwy Plenel, *Le Monde*, 2 février 1985.

d'ailleurs qu'un pas que le journaliste, spécialisé dans le travail d'investigation, dessine, reprenant ainsi les thèses d'une violence exogène, voire pathologique, développée au milieu de la décennie précédente dans le cas des GARI et des Brigades internationales. Il explique dans la même édition que :

« Action directe est devenu un groupe franco-allemand.  
« [...] Action directe n'est plus un groupe strictement français ; son idéologie converge avec les thèmes soviétiques sur l'Europe.  
« [...] Les quelques activistes français d'Action directe ne semblent avoir trouvé d'issue que dans un "suivisme", idéologique et militaire, au-delà de nos frontières<sup>1412</sup>. »

Dans les mêmes colonnes, Laurent Greilsamer adopte également la thèse de l'importation et de l'imitation étrangère de la violence politique, comme si la pratique de l'assassinat ne pouvait être qu'intrinsèquement étrangère au répertoire d'action d'Action directe. L'assassinat du général Audran apparaît ainsi comme le résultat d'un processus exogène :

« La fusion entre la RAF et Action directe sous-tend parallèlement le choix d'une stratégie violente, n'hésitant pas à prendre pour cible des hommes dont les fonctions seraient "au cœur du projet stratégique de l'impérialisme". La RAF fait plus qu'exporter ses militants. Elle exporte ses méthodes et son idéologie<sup>1413</sup>. »

Cette analyse est partagée dans les colonnes de *Libération* dont les journalistes analysent eux aussi l'assassinat du général Audran comme « le premier meurtre d'une nouvelle stratégie » :

« Pourquoi cette "exécution" ? C'est la première fois qu'Action Directe commet un assassinat, jusqu'à présent, l'organisation d'extrême gauche avait visé des bâtiments sans faire de victimes [...]. L'assassinat de vendredi soir témoigne donc d'une rupture dans la stratégie de l'organisation. Ce n'est pas un hasard : pour les policiers, cette radicalisation intervient après une "internationalisation" du groupe extrémiste français<sup>1414</sup>. »

Cette thèse est largement reprise et développée au fil des semaines suivantes, toujours dans les colonnes du quotidien du soir. Dans le premier volet d'une longue enquête en deux parties consacrée aux « nouveaux terroristes », Bertrand Legendre et Edwy Plenel se penchent sur cette « radicalisation idéologique et militaire », en expliquant que :

« Ce "nouveau terrorisme", symboliquement proclamé par l'annonce, le 15 janvier, de la fusion de la Fraction armée rouge (RAF) ouest-allemande et d'Action directe, correspond à une rupture dans l'histoire du terrorisme français. La date : l'été 1984. L'instrument : la RAF ouest-allemande qui, paradoxalement aidée par la répression policière, a pris en main ce qui restait du groupe français. Le résultat : une radicalisation idéologique et militaire. Tel est l'ultime épisode d'itinéraires individuels plutôt que

---

<sup>1412</sup>*Ibid.*

<sup>1413</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 2 février 1985.

<sup>1414</sup>Véronique Brocard et Laurent Gally, *Libération*, 28 janvier 1985. Le terme « exécution » est celui utilisé lors de la revendication téléphonique de l'assassinat.



collectifs, de dérives personnelles aux alibis idéologiques jusqu'ici confus<sup>1415</sup>. »

Dans le second volet de leur enquête, les journalistes mettent en avant la recherche de « parrains étrangers » menée par l'organisation française et qui, après l'établissement de liens avec des militants italiens, débouche sur la rencontre avec la Fraction Armée rouge dont l'ancienneté et les pratiques sont perçues comme autant de menaces. Ce processus de rapprochement avec les militants ouest-allemands est présenté non pas comme un partenariat entre les deux groupes mais comme la prise d'ascendant de la RAF sur l'organisation française : « La RAF va s'imposer comme le *deus ex machina* de la radicalisation d'Action directe<sup>1416</sup>. » À travers ce type de propos, on peut voir poindre la réactivation de la vieille thèse de l'ennemi héréditaire façonnée au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1417</sup>, alors que le « couple franco-allemand », né en 1963 du traité de l'Élysée, est considéré comme l'un des moteurs de la construction européenne et que le bellicisme n'est plus à l'ordre du jour. Sur ces discours renvoyant à une violence importée d'Allemagne, bien qu'il ne s'agisse pas là d'une violence étatique, pèse le poids de la figure d'une « Germania monstrueuse cynique, assoiffée de sang, déployant un armement redoutable destiné à réduire Marianne en esclavage<sup>1418</sup> ». Même si la dimension sexualisée dans la perception des relations entre Allemands et Français, telle qu'elle a nourri les représentations à compter de la guerre franco-prussienne de 1870-1871, n'est pas ici directement évoquée, le stéréotype pointe.

#### 4.2.2.b Une violence qui dépasse les frontières

Il s'enracine alors dans le développement d'un concept forgé pour l'occasion, par référence aux institutions européennes : l'euroterrorisme constitue une menace d'autant plus dangereuse et insaisissable qu'elle fait fi des frontières nationales, à l'image des attentats perpétrés en France en lien avec la situation au Proche-Orient. *France Soir* est le premier titre à utiliser l'expression, à la fin du mois de janvier 1985 : « Il ne s'agit pas seulement de le venger, mais encore d'écraser dans l'oeuf la menace de l' "euroterrorisme" unifié, dont à l'évidence, René Audran est la première victime<sup>1419</sup>. » *Libération* consacre également sa Une et ses trois premières pages intérieures à ce qui apparaît comme un phénomène résolument nouveau, alors que le dirigeant de la fédération des industries aéronautiques spatiales et d'armement allemande, Ernst Zimmermann, est assassiné d'une

---

<sup>1415</sup>Bertrand Legendre et Edwy Plenel, *Le Monde*, 14 février 1985.

<sup>1416</sup>*Ibid.*

<sup>1417</sup>Voir notamment l'analyse sur la longue durée de Stéphanie Krapoth, *France-Allemagne...*, *op. cit.*

<sup>1418</sup>Christian Delporte, « Sous la loupe de la caricature », *op. cit.*, p. 118.

<sup>1419</sup>Jean-François Crozier, *France Soir*, 30 janvier 1985.

balle dans la tête à son domicile par le commando Patsy O'Hara<sup>1420</sup> de la RAF à Munich et que le groupe portugais des Forces populaires 25 avril (FP-25), déclinaison locale de l' « extrême gauche clandestine<sup>1421</sup> », signe un attentat contre les véhicules des militaires ouest-allemands d'une base militaire de l'OTAN à Beja, dans le sud du Portugal, dans la nuit du 31 janvier au 1<sup>er</sup> février 1985. *Le Figaro* dessine également ce type d'analyse, titrant en première page : « Huit jours après l'assassinat à Paris, du général Audran par Action directe [...] l'euroterrorisme a encore tué<sup>1422</sup>. » Ce phénomène est analysé comme une menace de nature véritablement nouvelle. En pages intérieures, Jean-Charles Reix revient ainsi longuement sur « les défis d'un terrorisme sans frontières<sup>1423</sup> » dont « l'escalade sanglante » et « l'offensive » s'inscrivent à l'échelle européenne à partir d'analyses politiques convergentes, ce qui accroît donc considérablement l'échelle du spectre violent. Il poursuit :

« L'offensive concertée des groupes terroristes de l'ultragauche se poursuit en Europe occidentale. La Fraction armée rouge (R.A.F.) allemande, qui avait "déclaré la guerre" le 15 janvier dernier "à l'axe militaire Paris-Bonn" et conclu pour ce faire un accord avec Action directe, a perpétré hier à Munich un attentat en tous points comparable à celui de la semaine passée à la Celle-Saint-Cloud qui a coûté la vie à l'ingénieur général de l'armement, René Audran.

« [...] Le stade actuel qui représente un degré supplémentaire dans l'escalade de cette guérilla subversive, celui des homicides et des actions meurtrières systématiques, pourrait plonger les démocraties occidentales dans une ère de troubles propices à toutes les déstabilisations<sup>1424</sup>. »

Plus tard, Annie Kriegel, figure du monde intellectuel, universitaire et ancienne militante communiste connue désormais pour ses positions anticomunistes<sup>1425</sup>, auteure d'un billet hebdomadaire depuis 1977 et considérée par le directeur de la rédaction comme « notre Raymond Aron<sup>1426</sup> », esquisse une définition pour répondre à la question « pourquoi l'euroterrorisme ? », à partir de références idéologiques qu'elle ne cite pas :

« L'euroterrorisme s'est, en effet, unifié sur la base d'une logique "anti-impérialiste" dont est déduit l'impératif de prendre pour cible l'OTAN, arc de voûte, selon ces logiciens infatigables et primaires, de la défense européenne sous contrôle

---

<sup>1420</sup>Du nom d'un militant irlandais de l'Armée de libération nationale irlandaise (INLA) décédé en mai 1981, au terme du mouvement collectif de grève de la faim lancé à la prison de Long Kesh.

<sup>1421</sup>*Libération*, 2 février 1985.

<sup>1422</sup>*Le Figaro*, 2 février 1985.

<sup>1423</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 2 février 1985.

<sup>1424</sup>*Ibid.*

<sup>1425</sup>Jacques Julliard et Michel Winock (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français. Les personnes, les lieux, les moments*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Seuil, 2002 (1996), p. 789.

<sup>1426</sup>Cité par Claire Blandin, *Le Figaro...*, *op. cit.*, p. 262. Annie Kriegel a publié ses premiers articles dans les colonnes du *Figaro* sur sollicitation de Raymond Aron. Après le départ de ce dernier en 1977 en raison de désaccords avec Robert Hersant, nouveau propriétaire du titre, elle se voit proposer un éditorial hebdomadaire.

américain<sup>1427</sup>. »

La crainte est partagée dans l'ensemble de la presse quotidienne nationale, d'autant qu'elle est également étayée par les grèves de la faim menées depuis le début du mois de décembre 1984 dans plusieurs établissements pénitentiaires allemands. S'inscrivant dans une démarche d'opposition frontale avec l'État, prolongeant ainsi les actions violentes commises dans l'espace public, la grève de la faim en milieu carcéral n'apparaît pas directement spectaculaire dans le sens où le corps ne peut éventuellement être mis en scène qu'à l'issue de cette forme de mobilisation. Au lendemain de l'assassinat du général Audran, *Le Monde* publie un article de Claire Tréan qui met cet attentat en perspective avec la « recrudescence du terrorisme contre les installations de l'OTAN<sup>1428</sup> » et les grèves de la faim conduites des deux côtés du Rhin : « On n'en est plus au temps où l'intelligentsia, française ou ouest-allemande, pouvait dénoncer l' "enfer climatisé" et l'isolement total imposé à ces prisonniers<sup>1429</sup>. » La pique lancée aux mobilisations d'intellectuels, Sartre en tête, peut surprendre d'autant qu'elles avaient pourtant bénéficié d'un écho favorable dans le journal une décennie plus tôt. Pour le quotidien du soir, l'issue de cette grève de la faim collective suscite finalement peu d'intérêt, tant cette modalité d'action semble dépassée et appartenir au répertoire d'actions de la décennie précédente. Ce qui est présenté comme une initiative de la troisième génération de la Fraction Armée rouge interroge cependant *Libération* :

« En novembre 1982, lors de l'arrestation de quatre des membres les plus recherchés de la RAF – Brigitte Monhaupt, Christian Klar et Adelheid Schultz – toute la presse prédisait la fin d'un groupe qui, pendant près d'une décennie, avait hanté l'Allemagne. *Libération* titrait ainsi "la fin de la Fraction armée Rouge" et le grand hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel* annonçait qu'il n'y aurait plus jamais, en République fédérale, d'organisation terroriste fonctionnant "sur le modèle de la RAF".

« Deux ans plus tard la RAF resurgit spectaculairement, sous une forme apparemment semblable à l'ancienne Fraction Armée Rouge. Dans 17 prisons, près d'une trentaine de détenus, souvent condamnés à de longues peines, ont entamé depuis soixante jours une grève de la faim qui ne semble devoir se terminer que par la mort d'une des grévistes<sup>1430</sup>. »

*Libération* est en outre le seul quotidien à rendre compte de manière détaillée de cet épisode de grève de la faim qui constitue donc l'une des manifestations de l'euroterrorisme, à laquelle se sont joints les militants incarcérés d'Action directe. Cette pratique est ainsi replacée dans l'histoire du groupe allemand, et que les militants emprisonnés ont expérimenté à plusieurs reprises, jusqu'à une

---

<sup>1427</sup>Annie Kriegel, *Le Figaro*, 11 février 1985.

<sup>1428</sup>Claire Tréan, *Le Monde*, 27 janvier 1985.

<sup>1429</sup>*Ibid.*

<sup>1430</sup>Jean-Marcel Bouguereau, *Libération*, 2 février 1985.

issue fatale comme en novembre 1974 avec le décès d'Holger Meins<sup>1431</sup> :

« Début décembre, une trentaine de prisonniers de la RAF ont débuté une grève de la faim dans leurs cellules [...]. Les grévistes de la faim entament aujourd'hui leur soixantième jour de jeûne. Selon le quotidien *Tageszeitung*, on aurait cessé de nourrir de force plusieurs détenus. On peut donc craindre la mort prochaine d'un des prisonniers. Déjà lors des huit précédentes grèves de la RAF, deux prisonniers sont morts, Holger Meins en 1974 et Sigurd Debus en 1981, le premier au bout de 57 jours et le second de 64 jours de grève [...].

« Si la RAF devait avoir un nouveau martyr, il est clair qu'elle signerait d'autres "actes de guerre" : la spirale de la violence est donc bien repartie<sup>1432</sup>. »

Avant l'assassinat du général Audran, mais une semaine après l'annonce du rapprochement entre Action directe et la Fraction Armée rouge, *Libération* indiquait en effet que cinq détenus poursuivis pour leur appartenance à Action directe rejoignaient le mouvement de grève de la faim « par solidarité avec les grévistes de la RAF allemande et pour exiger leur regroupement<sup>1433</sup> » dans le même établissement pénitentiaire :

« Hélyette Bess, Nicolas Halfen, Régis Schleicher, Vincenzo Spano et Jean Asselmeyer, tous militants étiquetés ou présumés d'Action Directe, ont entamé samedi une nouvelle grève de la faim, par solidarité avec les grévistes de la faim ouest-allemands de la RAF, la fraction armée rouge. Mais aussi pour demander leur regroupement (et par là le statut de détenu politique) et enfin pour exiger la libération, pour raisons médicales, d'Hélyette Bess, toujours à l'hôpital des prisons de Fresnes depuis son précédent mouvement de grève de la faim, à l'automne<sup>1434</sup>. »

Si les militants des deux organisations ont déjà mené plusieurs épisodes de grève de la faim, c'est la première fois que les militants français s'associent à l'initiative de leurs homologues allemands, en y greffant leurs propres revendications. Le 1<sup>er</sup> février 1985, Christian Klar et Brigitte Monhaupt initient la suspension du mouvement, rapidement imités dans les prisons françaises :

« Asselmeyer, un éducateur de 40 ans, avait entamé son mouvement par solidarité avec les autres "*militants révolutionnaires*", mais aussi pour soutenir l'action des grévistes de la faim ouest-allemands. Son amie, Dominique Poirée, avait pour sa part fait grève de la faim en solidarité avec les membres de la RAF pendant 40 jours à Fleury, sans même avertir les autorités de son mouvement [...].

« L'arrêt des mouvements de Spano et de Nicolas Halfen est par ailleurs tenu pour certain. Car, derrière ces détails de date, apparemment anodins, se pose une seule question : l'arrêt de la grève de la faim de trois des prisonniers inculpés dans des dossiers Action Directe a-t-il été concomitant de la fin du mouvement en RFA ? Cela paraît évident, puisque les grévistes de la faim n'ont finalement rien obtenu de leurs revendications : ni regroupement pour assurer une même défense politique, ni libération d'Hélyette Bess, toujours à l'hôpital des prisons de Fresnes, après ses 43 jours de grève

<sup>1431</sup>Cf. *infra*, 3.1.2.b.

<sup>1432</sup>Jean-Marc Gonin, *Libération*, 2 février 1985.

<sup>1433</sup>Laurent Gally, *Libération*, 22 janvier 1985.

<sup>1434</sup>*Ibid.*

de la faim antérieure. Mais il est aussi évident que les grévistes de la faim français ne pouvaient tenir très longtemps leur mouvement, sans risques physiques graves puisqu'ils en étaient à leur deuxième grève de la faim, après le long mouvement entamé le 15 septembre dernier. Au total, seule la solidarité, interne comme externe d'Action Directe avec la RAF, et l'union de leurs initiatives ont été largement démontrées<sup>1435</sup>. »

La solidarité entre les militants d'Action directe et de la Fraction Armée rouge constitue donc une des manifestations de cet euroterrorisme. Un rapprochement donc à la fois sur le terrain des actions clandestines violentes et carcérales qui rend ces deux organisations d'autant plus insaisissables et qui est peut-être significativement illustré par le titre d'un article du *Monde* : « René Audran a été tué par des balles de fabrication allemande<sup>1436</sup>. » Si l'identité des tueurs n'est pas établie, l'origine des armes fonctionne comme un raccourci de circonstance, à défaut d'autres certitudes. Près de six ans après son apparition, la radicalisation de l'organisation est logiquement mise en perspective avec les situations analogues que connaissent ses voisins, en premier lieu desquels l'Allemagne et l'Italie. Si ces deux pays sont non seulement présentés comme ayant influencé l'organisation française en raison de l'exportation et de leurs militants violents et de leurs méthodes, ils nourrissent logiquement les craintes de scénarios d'escalade de la violence à l'image de l'« automne allemand » et des « années de plomb » qui pouvaient paraître à mille lieues de la situation française en ce début d'année 1985. Dès l'annonce de l'attentat, ces craintes se retrouvent, à des degrés divers, dans l'ensemble de l'espace médiatique français et donnent lieu à une succession importante d'articles et d'éditoriaux.

Au lendemain de l'assassinat du général Audran, Edwy Plenel consacre ainsi un long article à « la radicalisation d'Action directe<sup>1437</sup> » :

« Action directe a fait le saut. Jusqu'au vendredi 25 janvier, le groupe terroriste français, dont l'acte de naissance avait été, en septembre 1979, signé par un attentat contre le siège du ministère du travail, n'avait jamais froidement mis en œuvre l'assassinat d'un haut responsable de l'État.

« [...] Cette fois donc, Action directe a basculé [...]. Cette radicalisation est l'aboutissement d'une évolution engagée durant l'année 1984, dont la dimension est triple : policière, politique et militaire<sup>1438</sup>. »

*Le Figaro* poursuit sur cette lancée, non sans avoir égratigné le gouvernement socialiste de Laurent Fabius, en titrant en première page : « Le pouvoir au pied du mur<sup>1439</sup>. » Il explique en effet que « cet assassinat constitue en outre une escalade dans la manifestation d'un terrorisme interne

<sup>1435</sup> Laurent Gally, *Libération*, 4 février 1985.

<sup>1436</sup> *Le Monde*, 3 mars 1985.

<sup>1437</sup> Edwy Plenel, *Le Monde*, 27 janvier 1985.

<sup>1438</sup> *Ibid.*

<sup>1439</sup> *Le Figaro*, 28 janvier 1985.

dur, désormais comparable à ce que furent les expériences terroristes italienne et allemande<sup>1440</sup> ». Sous la plume de Jean-Charles Reix, l'importation de l'atteinte volontaire à la vie humaine est annoncée comme l'effrayant horizon auquel la population et les autorités françaises doivent se préparer, mais qui ne saurait cependant relever de la pure surprise alors que plusieurs éléments le laissaient entrevoir :

« Passant du défi permanent aux autorités encore illustré par une dizaine d'attentats à l'explosif commis en 1984, à la guerre ouverte contre l'État en assassinant samedi un haut fonctionnaire de la Défense, le groupe de l'ultragauche Action directe (A.D.) vient de faire basculer la France dans l'ère du terrorisme interne dur comparable à celle que subirent dix ans plus tôt les pays voisins d'Europe. Les meurtres de sang-froid d'officiers de l'armée, de magistrats, de personnalités politiques risquent désormais de se multiplier comme se sont succédé depuis 1979 les actes de violence revendiqués par A.D.

« [...] La convergence idéologique et l'unicité d'action de la nouvelle centrale terroriste européenne, dont le communiqué du 15 janvier constitue une véritable déclaration de guerre aux démocraties occidentales, est [*sic*] encore soulignée par les grèves de la faim observées en Allemagne et en France par les prisonniers des divers groupes terroristes incriminés.

« Loin d'être la cinquième roue du carrosse du terrorisme européen, A.D. apparaît donc de plus en plus comme étant son rouage principal. Abrisés par le droit d'asile, encouragés par l'assouplissement de la justice depuis la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, aidés par de nombreux réseaux humanistes proches des partis au pouvoir, les terroristes européens et français ont fait de la France une plaque tournante internationale<sup>1441</sup>. »

De là naît d'ailleurs une polémique avec les autorités italiennes qui, dans un double mouvement, alimente également cette controverse. En effet, la veille de l'assassinat du général Audran, *Le Figaro* se penche sur les accusations formulées par les autorités italiennes à l'encontre du gouvernement français sous le titre à charge : « Terrorisme : Rome accuse Paris<sup>1442</sup>. » Alors que les ministres de l'Intérieur des deux pays doivent se rencontrer dans la capitale française, pour discuter de « sujets d'intérêt commun, comme la lutte contre le terrorisme et le trafic des stupéfiants<sup>1443</sup> », en premier lieu desquels la question des « "exilés" italiens de Paris, "terroristes" au-delà des Alpes, "réfugiés politiques"<sup>1444</sup> ». En effet, l'article indique en sous-titre que « la justice et le gouvernement italiens dénoncent la France comme plaque tournante du terrorisme international<sup>1445</sup> », phrase qui surplombe une photographie peu flatteuse de Pierre Joxe, prénommé par erreur Louis, faisant la moue, la tête soutenue par le poing contre sa joue. L'article reprend les propos d'un magistrat italien

---

<sup>1440</sup>*Ibid.*

<sup>1441</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 28 janvier 1985.

<sup>1442</sup>Jacques Duplouich, *Le Figaro*, 24 janvier 1985.

<sup>1443</sup>*Ibid.*

<sup>1444</sup>*Ibid.*

<sup>1445</sup>*Ibid.*

anonyme :

« Paris n'est pas seulement la capitale de la France ! C'est aussi – mais cela les Français le savent moins – le centre névralgique du terrorisme international. Nous en avons les preuves, accumulées lors des enquêtes qui ont abouti au démantèlement des réseaux italiens et par les aveux concordants des repentis. La France se prépare des jours difficiles, si elle persiste à tolérer la présence d'activistes prétendument résignés, mais qui ont pu se reconstituer en bandes organisées en toute impunité<sup>1446</sup>. »

Le journaliste poursuit sur la « conversion pacifique » des « cent quarante-trois clandestins [qui] auraient ainsi trouvé refuge à Paris, ayant juré, par avocats interposés, de ne se livrer à aucune activité politique répréhensible<sup>1447</sup> » et le refus de collaboration des autorités françaises avec les magistrats italiens qui ont émis plusieurs dizaines de demande d'extradition. Il conclut sur les funestes conséquences que cette situation pourrait entraîner :

« C'est à Paris, siège de la "cinquième colonne" terroriste, comme on dit à Rome, que fut décidée, il y a trois ans, la "campagne" contre l'O.T.A.N., concrétisée alors par l'attentat manqué de Heidelberg contre Frederik Kroensen, commandant en chef des forces du Pacte atlantique en Europe et l'enlèvement en Italie du général James Lee Dozier, sous-chef des forces terrestres de l'O.T.A.N. pour l'Europe du Sud. Depuis, les "cellules combattantes communistes" [sic] sont nées en Belgique et la "Rote Armee Fraktion" a repris du service en Allemagne. L'Europe occidentale est en passe de redevenir, comme l'annonçaient les magistrats italiens, "le champ d'action préférentiel pour la subversion"<sup>1448</sup>. »

L'assassinat du général Audran vient précipiter la concrétisation des inquiétudes du *Figaro*, qui leur offre un écho renforcé par les déclarations de Giovanni Spadolini, ancien Premier ministre italien alors en charge du ministère de la Défense, publiés en Une : « La France abrite une multinationale du terrorisme<sup>1449</sup>. » La veille, Gilles Millet expliquait dans *Libération* que les militants d'Action étaient, depuis plusieurs mois, « phagocytés par d'autres groupes européens<sup>1450</sup> » : « Déjà, on sait qu'Action directe n'est plus tout à fait un groupe français puisque ses militants "travaillent" avec des Italiens, des Belges, et peut-être des Allemands. » Le recours au registre de la dilution nationale est ainsi utilisé pour expliquer la radicalisation de l'organisation. Le propos est ensuite repris de manière générale dans la presse, appuyé par les déclarations des ministres italiens de la Défense et de l'Intérieur, à l'image de *France Soir* qui explique que « la France [est] accusée d'abriter une multinationale du terrorisme<sup>1451</sup> ». Cette polémique à propos de la tolérance des autorités françaises est également l'occasion, pour les journalistes, d'inscrire rétrospectivement le

<sup>1446</sup>*Ibid.*

<sup>1447</sup>*Ibid.*

<sup>1448</sup>*Ibid.*

<sup>1449</sup>*Le Figaro*, 29 janvier 1985.

<sup>1450</sup>Gilles Millet, *Libération*, 28 janvier 1985.

<sup>1451</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 2 février 1985.

processus de radicalisation dans le contexte des échanges entre les organisations européennes violentes en retraçant l'histoire d'Action directe dans cette perspective, à l'image de l'enquête menée pour le compte du journal *Le Monde* :

« Renouvelé, mais aussi isolé, Action directe se cherche, de 1982 à 1984, des parrains étrangers. Un parcours qui passe par l'Italie et la Belgique, avant d'aboutir en RFA. Le "modèle" italien accélère le passage à la violence armée par la venue de membres des COLP (Communistes pour la liberté des prolétaires), groupuscule issu de Prima Linea. [...] La Belgique, avec ses frontières poreuses, sert de base de repli : Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon y séjournent à plusieurs reprises, échappent aux policiers belges, à Bruxelles, en mars 1984, en prenant l'un d'eux en otage et, selon certaines rumeurs, seraient encore dans ce pays.  
« [...] C'est le tournant de l'été 1984<sup>1452</sup>. »

Que ce soit à travers la radicalisation d'Action directe dont témoignent le basculement dans l'assassinat, les grèves de la faim ou la question des militants italiens « réfugiés » en France pour échapper à la justice italienne, la violence apparaît encore et toujours dans l'espace médiatique comme une importation de l'étranger. Constituant un véritable ennemi intérieur aux racines étrangères, la pratique des attentats contre des personnalités est en effet perçue comme le résultat d'influences croisées émanant respectivement d'Italie puis d'Allemagne, et s'appuyant sur des relais, notamment en Belgique. Cette menace étrangère sert à la fois de modèle explicatif et de justification à l'échec des tentatives de neutralisation. Jouant sur le registre de la contagion, de la contamination, elle s'appuie sur l'idée d'une diffusion capillaire des idéologies revendiquant la violence comme une modalité d'action au service de causes affirmées comme révolutionnaires, en (re)mobilisant d'anciens stéréotypes autour de la figure de l'ennemi, allemand en particulier, qui tendaient pourtant à disparaître du discours social<sup>1453</sup>. Si ce processus permet ainsi la mise à distance d'une violence perçue comme résultant d'éléments exogènes, il ne permet cependant pas d'effacer la matérialité de la violence, d'autant qu'elle connaît des développements ultérieurs.

Action directe reparaît sur la scène médiatique au printemps, avec la reprise des attentats matériels, mais une couverture de faible intensité. En avril 1985, ce ne sont pas moins de cinq bombes qui sont déposées en deux semaines. Une première série d'attaques concerne trois objectifs distincts, revendication à l'appui, comme l'explique *Libération* en Une : « 3 bombes à Paris : l'office de l'Immigration et la banque Leumi samedi, et surtout l'hebdomadaire d'extrême-droite "Minute" ce dimanche : "Action directe" a refait surface, communiqué "anti-raciste" à l'appui<sup>1454</sup>. » C'est la seconde fois que *Minute* est visé par un attentat attribué à Action directe, le premier remontant au

<sup>1452</sup>Bertrand Legendre et Edwy Plenel, *Le Monde*, 15 février 1985.

<sup>1453</sup>Christian Delporte, « Sous la loupe de la caricature », *op. cit.*, p. 130-132.

<sup>1454</sup>*Libération*, 15 avril 1985.



mois d'août 1982. *Libération* indique que :

« Les attentats du week-end seraient l'expression d'une tendance d'*Action directe* différente de celle qui a participé à l'assassinat du général Audran. Tout d'abord, les objectifs redeviennent "symboliques" [...]. Surtout, le thème central commun aux trois attentats s'appuie sur les récents meurtres racistes et les campagnes y afférent [*sic*]. Comme à l'époque où "A.D." choisissait des cibles "*dans l'air du temps*". Enfin, le texte revendicatif des attentats revient, bien que nuancé d'internationalisme, à des préoccupations purement hexagonales, oubliant l'OTAN qui, en janvier, était l'ennemi principal et quasi-exclusif. Sans qu'on puisse parler de rupture interne, une tendance au moins d'A.D. est "*revenue aux sources*" ce week-end<sup>1455</sup>. »

Deux semaines plus tard, ce sont cette fois le Fonds Monétaire International (FMI), puis des sociétés d'armement qui sont visés, cette fois par un voiture piégée, attentats aussitôt revendiqués par des graffiti retrouvés sur place, ce qui fait dire à Jean-François Crozier qu' « "*Action directe*" ne désarme pas dans sa guerre contre la France<sup>1456</sup> ». L'organisation demeure toujours insaisissable.

Cinq mois après ce premier assassinat, Action directe refait parler d'elle dans la presse au lendemain de la tentative d'assassinat perpétrée le 26 juin 1985 contre Henri Blandin, contrôleur général des armées. Sur un pont de Neuilly-sur-Seine, porte des Ternes, sa voiture est en effet visée par plusieurs tirs dont l'auteur a, selon les témoignages recueillis dans la presse, agi à pied. Henri Blandin en sort indemne. La couverture médiatique est cette fois moins importante que lors du premier assassinat revendiqué par Action directe. D'autant que la responsabilité de l'organisation n'est pas clairement établie, l'assassinat n'étant pas immédiatement revendiqué. Au lendemain de l'assassinat manqué, *Le Monde* titre en première page « Terrorisme : M. Henri Blandin, contrôleur général des armées, échappe à un attentat<sup>1457</sup> ». Il ne fait en effet guère de doutes que l'attaque avait des visées clairement meurtrières. *France Soir* annonce de son côté en Une « Attentat à Paris. Un général sauvé par son chauffeur ». La cible est une nouvelle fois militaire. *Libération* précise les fonctions d'Henri Blandin :

« Henri Blandin aura eu plus de chance [que René Audran], mais c'est là encore un personnage important du ministère de la Défense qui était visé. Contrôleur général des armées, il est à la tête d'une importante structure chargée, auprès de Charles Hernu et selon les textes officiels de "*vérifier dans tous les organismes dépendants du ministère ou soumis à sa tutelle l'application des lois, règlements, instructions ministérielles. Son action repose sur la sauvegarde du droit des personnes et des intérêts du Trésor*"<sup>1458</sup>. »

Le mode opératoire laisse cependant planer le doute sur l'origine de cette tentative d'assassinat. Reprenant les premières informations délivrées par la police, *Le Monde* et *Libération* expliquent

<sup>1455</sup>MC, *Libération*, 15 avril 1985.

<sup>1456</sup>Jean-François Crozier, *France Soir*, 30 avril 1985.

<sup>1457</sup>*Le Monde*, 28 juin 1985.

<sup>1458</sup>*Libération*, 27 juin 1985.

ainsi que la responsabilité d'Action directe ne saurait être affirmée : prudemment, le journal du soir titre que « d'après les enquêteurs, l'attentat contre M. Blandin ne porterait pas la marque des terroristes d'Action directe<sup>1459</sup> ». « Exit la piste Action directe<sup>1460</sup> » titre *Libération*, reprenant les propos des enquêteurs de la Brigade criminelle qui parlent d'« un attentat bâclé et surprenant<sup>1461</sup> » :

« La réalisation apparemment très improvisée de cet attentat ne porte pas la marque des terroristes d'Action directe qui ont revendiqué le meurtre du général Audran, relèvent les enquêteurs. Il semble bien que l'homme au 11,43 ait agi seul, sans couverture, sans voiture, ni moto à proximité pour prendre la fuite une fois son crime accompli. Or, Action directe agit toujours en commando, selon un scénario bien préparé. De plus, le lieu du guet-apens était particulièrement mal choisi [...].

« Tuer M. Blandin n'aurait pas eu la portée symbolique de l'assassinat de l'ingénieur général Audran, proche collaborateur du ministre de la Défense, M. Charles Hernu, et responsable des ventes d'armes françaises à l'étranger<sup>1462</sup>. »

Le lendemain, le journal va plus loin en affirmant qu'« Action directe paraît hors de cause<sup>1463</sup> » en raison des éléments matériels recueillis et du scénario de l'attentat. Cette prudence n'est pas de mise dans *France Soir*, pour qui « les douilles de l'attentat accusent Action directe<sup>1464</sup> », s'inscrivant donc à l'encontre des constatations des enquêteurs. Le journaliste en tire en effet des conclusions diamétralement opposées, donnant même des détails pour le moins surprenants sur les munitions retrouvées :

« Elles proviennent du même lot que les balles qui ont abattu le général René Audran. « [...] Or, on sait que les deux groupes terroristes Action directe et Fraction armée rouge (l'ex-bande à Baader) ont revendiqué l'assassinat de René Audran. Dès lors, pour certains enquêteurs, le doute n'est guère permis<sup>1465</sup>... »

Les doutes sont finalement levés quelques jours plus tard par la revendication écrite de la tentative d'assassinat d'Henri Blandin. Ces conclusions viennent donc confirmer la nouvelle stratégie violente affirmée avec l'assassinat du général Audran. Elles laissent également craindre qu'Action directe se soit engagée dans une véritable campagne contre des cibles liées aux autorités militaires et à l'industrie de l'armement dont il faut attendre les suites. Pendant près d'un an, l'organisation fait ensuite finalement peu parler d'elle. La presse française ne rend en effet pas compte de l'attentat perpétré contre une base militaire américaine à Francfort en août 1985 et revendiqué par un commando commun Action directe – RAF, bien qu'il cause la mort de trois

---

<sup>1459</sup>*Le Monde*, 29 juin 1985.

<sup>1460</sup>*Libération*, 28 juin 1985.

<sup>1461</sup>*Ibid.*

<sup>1462</sup>*Ibid.*

<sup>1463</sup>*Libération*, 29 juin 1985.

<sup>1464</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 28 juin 1985.

<sup>1465</sup>*Ibid.*

soldats. *Libération* est le seul journal à faire état, dans un encart consacré au terrorisme en RFA, du Congrès de résistance européenne anti-impérialiste et anticapitaliste qui se déroule à Francfort de manière illégale. Cette manifestation est présentée comme une rencontre des groupes révolutionnaires armés en Europe. « Tous les groupes terroristes européens y sont représentés (de la Fraction armée rouge aux Brigades rouges, en passant par Action directe)<sup>1466</sup> » explique le journal, sans donner pour autant plus de détails. Action directe revient sur la scène médiatique à la faveur d'une nouvelle tentative d'assassinat le 15 avril 1986. Le véhicule de Guy Brana, vice-président du patronat français, est visé par des tirs devant son domicile alors qu'il ne s'y trouve pas encore. *Le Monde* titre le soir-même : « Des inconnus mitraillent la voiture de M. Guy Brana, vice-président du CNPF. Il est indemne, mais son chauffeur est légèrement blessé<sup>1467</sup>. » Cette fois, ce sont deux individus masqués qui ont opéré avant de prendre la fuite. Action directe est immédiatement soupçonnée. Dans le court article que *L'Humanité* consacre à cet événement, le compte rendu est purement factuel, bien qu'on ne puisse *a priori* suspecter l'organe central du PCF de nourrir quelque sympathie pour le représentant patronal :

« Les enquêteurs ont relevé une trentaine d'impacts de balles de pistolet-mitrailleur et de parabellum hier à la porte de la propriété de Guy Brana, au Vésinet. Action directe est suspectée de cette fusillade qui n'a pas tué, par miracle<sup>1468</sup>. »

L'intention meurtrière ne fait guère de doutes et cet attentat « rappelle les méthodes d'A.D.<sup>1469</sup> ». Le constat fait l'unanimité, avant même que l'attentat n'ait été revendiqué. La revendication de l'attentat s'accompagne de commentaires autour de la nature de l'organisation. Pour Edwy Plenel, qui consacre un long article à l'organisation, Action directe doit désormais être considérée comme « un groupe éclaté » :

« Action directe existe et n'existe pas. Action directe revendique des attentats, mais Action directe n'est pas une seule et même organisation. S'il est un renseignement des récentes opérations policières à Lyon et à Paris parmi ce qu'il est convenu d'appeler la « mouvance » du groupe terroriste, c'est celui-là : le caractère inopérant des analyses générales, leur impuissance à rendre compte précisément des itinéraires, des pratiques et des réseaux de ceux qui se cachent derrière un sigle commun.

« On se trouve, comme l'a d'ailleurs noté, vendredi M. Robert Pandraud, ministre de la Sécurité, en présence de "plusieurs branches, plusieurs groupuscules, plusieurs mouvances" et non pas en face d'un centre unique ou d'un seul "chef d'orchestre" clandestin. Un éclatement en somme, impliquant de tout petits groupes – composés de moins d'une dizaine de personnes – le plus souvent sans relations entre eux autre

---

<sup>1466</sup> *Libération*, 3 février 1986.

<sup>1467</sup> *Le Monde*, 16 avril 1986.

<sup>1468</sup> *L'Humanité*, 16 avril 1986.

<sup>1469</sup> *Libération*, 16 avril 1986.

qu'une communauté idéologique<sup>1470</sup>. »

Dans la presse, les noms de Jean-Marc Rouillan, et Nathalie Ménigon dans une moindre mesure, font leur retour, présentés comme les instigateurs de la nouvelle stratégie violente d'Action directe, illustrée par le basculement vers l'assassinat. Immédiatement après la tentative d'assassinat contre Guy Brana, une importante série d'arrestations est menée contre ce que la presse a pris pour habitude de surnommer la « mouvance » d'Action directe. Bien informé, *France Soir* est le premier à annoncer ces « importantes rafles dans les milieux de l'extrême gauche dans toute la région parisienne<sup>1471</sup> », menées au lendemain de l'attentat, après que le journal est mis sous presse : « De très importantes opérations de police devraient se dérouler dès ce matin dans toute la région parisienne [...] ces opérations au cours desquelles il devrait être procédé à de nombreuses interpellations ont pour objectif la collecte d'informations<sup>1472</sup>. »

Une quarantaine de personnes, puis cinquante-trois sont finalement interpellées au cours de cette opération d'envergure, la dernière en date remontant à 1984. « Les enquêteurs ont volontairement "ratissé large", explique Edwy Plenel ; en visant au-delà de la mouvance connue d'Action directe et en tentant de s'en prendre à la logistique éventuelle des terroristes. C'est ainsi que les membres d'un collectif cinématographique, Le grain de sable, qui réfute toute assimilation avec le terrorisme, se sont trouvés parmi les 53 interpellés. Ils ont été relâchés, et rien ne leur est reproché<sup>1473</sup>. » De son côté, *Libération* persifle quelque peu à propos de cette « salade russe », sur-titre d'un article consacré à ces interpellations. « Un coup de filet tous azimuts qui laisse dehors les gros poissons<sup>1474</sup> » puisque les arrestations portent sur d'autres faits que les tentatives d'assassinat : « Les arrestations opérées à Paris ont permis aux policiers d'éclaircir une autre affaire, montrant, selon eux, l'implication de milieux d'extrême gauche dans le banditisme<sup>1475</sup> », celle de l'attaque de la Banque de France de Niort en mars 1986. Les journalistes de *Libération* en profitent pour jeter quelques piques aux autorités en dénonçant les écrans de fumée et « le concept policier de "mouvance d'Action directe" [...] suffisamment vague pour qu'il se transforme souvent en "proche des milieux d'extrême gauche"<sup>1476</sup> ». Le point de vue du *Figaro* est logiquement différent. Pour Jean-Charles Reix « la police a encore marqué des points contre l'organisation terroriste dont le chef,

---

<sup>1470</sup>Edwy Plenel, *Le Monde*, 20 avril 1986.

<sup>1471</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 16 avril 1986.

<sup>1472</sup>*Ibid.*

<sup>1473</sup>Edwy Plenel, *Le Monde*, 19 avril 1986.

<sup>1474</sup>Alain Frillet et Sorj Chalandon, *Libération*, 18 avril 1986.

<sup>1475</sup>Edwy Plenel, *Le Monde*, 19 avril 1986.

<sup>1476</sup>Alain Frillet et Sorj Chalandon, *Libération*, 18 avril 1986.

Jean-Marc Rouillan aurait été aperçu à Paris la veille de l'attentat visant Guy Brana<sup>1477</sup> ». Le lendemain, Catherine Delsol – dont c'est le premier article sur le sujet – explique que les policiers « ont arrêté plusieurs extrémistes dangereux et récupéré un intéressant trésor de guerre » :

« Ainsi la rafle de mercredi que l'on pensait être de simple routine dans un premier temps [...] aura permis à la Brigade de recherche et d'intervention (B.R.I.) de déboucher sur des résultats concrets et de porter à nouveau un coup sévère à Action directe<sup>1478</sup>. »

Pourtant, sur les cinquante-trois personnes placées en garde à vue, seules six sont présentées devant les juges d'instruction Jean-Louis Bruguière et Jean-Paul Duperthuys, « déférées au parquet pour détention de faux documents ou détention d'armes et d'explosifs<sup>1479</sup> ». Alors que l'actualité est occupée par la mort de Marcel Dassault, personnalité industrielle et politique, député de l'Oise sous l'étiquette du RPR et doyen de l'Assemblée nationale, *Libération* – qui consacre treize pages « événement » à sa disparition – met en doute les correspondances entre ces arrestations et Action directe : « Aucun lien avec AD n'a été établi », même si « la police retient toujours l'hypothèse des "mouvances", plus ou moins proches d'AD et liées au grand banditisme<sup>1480</sup> », faisant référence aux propos de Robert Pandraud. Christine Furbury et Philippe Gibault sont ainsi inculpés de détention et usages de faux documents administratifs et falsification de chèques ; Hamid Lalloui, Sonia Fatouche, le Dr Jacques Darmon et José Alonso étant de leur côté inculpés notamment pour association de malfaiteurs. Des noms qui n'avaient jusqu'alors jamais été cités dans la presse. Pour Jean-Charles Reix en revanche, « la rafle lancée mercredi dernier contre Action directe a permis en réalité de démanteler le "noyau dur" de la branche française du groupuscule d'extrême gauche<sup>1481</sup> ». Un noyau dur à géométrie décidément variable et dont la recherche conduit également en garde à vue deux journalistes, Gilles Millet, chef adjoint du service société de *Libération* et Marc Francelet, reporter pour l'hebdomadaire *VSD*. À cette occasion, les deux journaux sont d'ailleurs perquisitionnés, ce qui ne manque pas de susciter de larges remous. *Libération* dénonce en retour à travers ses cinq premières pages « les dérapages de l'anti-terrorisme » tels que le conçoit Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, qui avait auparavant déclaré qu'il entendait « terroriser les terroristes ». Si les deux journalistes sont finalement libérés sans charges, la corporation monte au créneau, refusant les atteintes à la profession de journaliste au nom de la lutte contre le terrorisme.

Un mois plus tard, Action directe signe un attentat spectaculaire contre Interpol, l'office de coopération policière internationale, le 16 mai 1986, faisant d'importants dégâts matériels :

---

<sup>1477</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 17 avril 1986.

<sup>1478</sup>Catherine Delsol, *Le Figaro*, 18 avril 1986.

<sup>1479</sup>CRL, *Libération*, 19 avril 1986.

<sup>1480</sup>*Ibid.*

<sup>1481</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 22 avril 1986.

« Un commando d'Action directe mitraille le bâtiment, blessant un policier, et fait exploser une bombe [...].

« Un quart d'heure plus tard, on devait trouver un tract revendiquant l'attentat, tract frappé du symbole choisi par Action directe : l'étoile à cinq branches et signé par l'organisation terroriste<sup>1482</sup>. »

L'organisation semble donc loin d'être neutralisée. Les journalistes ne lient cependant pas cet attentat aux arrestations qui viennent tout juste de se produire dans la région lyonnaise contre André Olivier et Joëlle Crépet notamment, considérés comme les animateurs de l'Affiche rouge, organisation armée dont le nom fait référence au groupe de résistants étrangers dit groupe Manouchian, issu des Francs-tireurs partisans – Main d'œuvre immigrée (FTP-MOI) et exécutés en 1944. Ce groupe, qui a revendiqué une dizaine d'attentats matériels, est généralement considéré comme une scission de la branche « nationale » d'Action directe et qui s'est violemment opposée à celle qui concentre l'attention des médias, André Olivier étant notamment mis en cause pour ses prises de positions antisémites<sup>1483</sup>. Les premières conclusions des policiers, reprises par les journalistes, ne laissent guère planer de doutes : « L'attentat contre Interpol marque un retour aux bombes de la branche internationaliste d'Action directe, celle qui a fusionné avec la Fraction armée rouge ouest-allemande, après avoir opté pour des tentatives d'assassinats contre des personnalités<sup>1484</sup>. » La poursuite des attentats matériels est donc analysée comme une mise à distance, certainement provisoire, du recours à l'assassinat scellé par la fusion avec la Fraction Armée rouge allemande. Cette période coïncide avec la volonté du nouveau gouvernement de cohabitation de renforcer l'appareil législatif pour que la France soit dotée d'un « dispositif antiterroriste » spécifique, ce qui nourrit des échanges particulièrement vifs autour de la question des libertés publiques<sup>1485</sup>. Quoiqu'il en soit, qu'il s'agisse d'attentats matériels<sup>1486</sup> ou de la volonté d'assassiner, Action directe demeure un groupe insaisissable et qui conjugue la pratique à la théorie à travers la concrétisation d'un réseau transnational, comme le donne à lire de manière synthétique cet extrait du *Figaro*, publié après l'attentat commis et revendiqué par le « commando Loïc Lefèvre – Action directe<sup>1487</sup> » contre la Brigade de répression du banditisme à Paris, entraînant la mort d'un inspecteur :

<sup>1482</sup>Françoise Lemoine, *Le Figaro*, 17 mai 1986.

<sup>1483</sup>Il ne sera pas fait état des procès du groupe d'André Olivier. Ce groupe mal connu nécessiterait cependant une étude approfondie. Précisons néanmoins que plusieurs des membres de l'Affiche rouge auront des propos ouvertement antisémites lors des audiences.

<sup>1484</sup>Edwy Plenel, *Le Monde*, 18 mai 1986.

<sup>1485</sup>Sur ces débats, voir Clotilde Marchetti, *Les discours de l'antiterrorisme...*, *op. cit.* et Murielle Renar, *Les infractions du terrorisme contemporain...*, *op. cit.*

<sup>1486</sup>Trois autres attentats ont également lieu à Paris contre deux entreprises d'armement et des locaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) au mois de juillet 1986.

<sup>1487</sup>Maxime Frérot, du groupe d'André Olivier, sera finalement condamné pour cet attentat.

« Une étroite symbiose unit aujourd'hui ces différents groupes clandestins, dont les militants participent indifféremment aux attentats menés dans les différents pays. Un terrorisme sans frontière et sans visage, sinon celui de la terreur, et qui n'en finit pas de frapper<sup>1488</sup>. »

Après plusieurs mois de silence, Action directe revient à la Une des journaux en novembre 1986, avec un assassinat qui déstabilise profondément l'opinion. Dans la soirée du 17 novembre 1986, Georges Besse, président-directeur général de Renault, entreprise nationale et fleuron de l'industrie française malgré les difficultés économiques auxquelles est confronté le secteur industriel depuis les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979, est abattu devant son domicile parisien. Les circonstances de cet assassinat sont rapidement établies et reprises de manière consensuelle. *France Soir* est le premier à donner des informations sur les conditions du meurtre en recueillant des témoignages, estimant qu'« à travers ce meurtre, c'est un défi à l'État, au gouvernement, à la République, à la France, qui est lancé<sup>1489</sup> » :

« Un premier témoignage. Les assassins de Besse : 2 femmes.

« L'assassinat, lundi soir peu après 20 heures, de Georges Besse, cinquante-huit ans, président-directeur général de Renault, tué de plusieurs coups de feu alors qu'il regagnait son domicile, boulevard Edgar-Quinet à Paris, a été conduit avec la minutie et la précision glacée d'une opération de commando<sup>1490</sup>. »

Cet assassinat soulève une émotion considérable et une couverture médiatique d'une intensité au moins comparable à celle déployée en janvier 1985, au moment de l'assassinat du général Audran. Les responsables politiques se rendent dans la soirée sur les lieux du crime. Les journalistes font de même. À la différence du premier assassinat, celui de Georges Besse donne lieu à la publication de photographies qui accentuent le caractère dramatique de l'événement. *France Soir*, *Libération* et *Le Figaro* publient ainsi le 18 novembre en première page la même photographie de la scène du crime – seul le cadrage varie légèrement – : le corps de George Besse git sur le sol, entouré de craie, le visage maculé d'un sang laissant deviner les impacts de balle et qui s'est répandu largement sur le trottoir, la chemise ouverte avec une électrode laissant comprendre que la photographie a été réalisée peu après l'intervention des secours. C'est la première fois que le corps d'une victime acquiert une existence médiatique. Et c'est donc également la première fois que l'opinion publique est confrontée à l'image d'un assassinat.

---

<sup>1488</sup>Pierre Gallerey, *Le Figaro*, 10 juillet 1986.

<sup>1489</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 18 novembre 1986.

<sup>1490</sup>*Ibid.*



Illustration 10: *France Soir*, 18 novembre 1986



Illustration 11: *Le Figaro*, 18 novembre 1986



Illustration 12: *Libération*, 18 novembre 1986

La victime n'est plus seulement exposée par le biais de photos d'archives, comme cela avait été le cas pour le général Blandin, mais par son propre corps ensanglanté. L'utilisation à grande échelle de cette photographie a pour effet de mobiliser le registre des émotions, à commencer par la stupeur, comme l'illustre sa légende dans le quotidien de Robert Hersant : « Foudroyé. Sur le trottoir du boulevard Edgar-Quinet, dans une mare de sang, Georges Besse, lâchement assassiné<sup>1491</sup>. » La

<sup>1491</sup> *Le Figaro*, 18 novembre 1986.



famille de Georges Besse condamne la publication de ces photographies, en adressant une déclaration à la presse, citée par *Le Monde*, qui ne les a pas publiées :

« Beaucoup d'organes de presse ont publié la photo du corps de Georges Besse, sanglant, saccagé par les tueurs.

« Les journalistes qui ont fait ce choix ont sans doute cru, en suivant leur instinct, accomplir leur mission d'information. Mais nous, sa femme et ses enfants, voulons dire une fois pour toutes, et sans autres suites, qu'il est grave et dangereux de recourir à un procédé aussi outrancier et, dans la meilleure hypothèse, irréfléchi.

« Ceux qui ont pris ces clichés, ceux qui les ont publiés, ont méprisé notre douleur et bafoué la dignité humaine. Ils nous ont fait du mal, au moment où nous sommes si atrocement frappés. Enfin, au-delà de ce drame précis, nous pensons que la publication de telles images fait directement le jeu des tueurs, tant l'étalage de leur barbarie matraque le public et le rend démuni face aux agissements terroristes<sup>1492</sup>. »

*Paris Match* ne tient cependant pas compte de ce communiqué et renforce encore la dramaturgie en publiant, quelques jours plus tard, un reportage de sept pages consacré au « symbole foudroyé », avec en pleine page la photographie en couleurs du corps de Georges Besse gisant sur le trottoir, son sang ruisselant dans le caniveau et, sur la double page suivante, un gros plan en noir et blanc sur le cadavre de la victime<sup>1493</sup>. Le reste de l'actualité est ainsi mis à distance, à commencer par les scandales financiers qui mettent en cause des responsables socialistes (affaire Carrefour du développement) et surtout le mouvement de protestation contre la réforme universitaire proposée par Alain Devaquet qui s'étend à l'ensemble des universités. La responsabilité d'Action directe est immédiatement soulevée, avant même que l'assassinat n'ait été revendiqué. C'est ainsi ce qu'indique en première page *Le Figaro* : « Piste numéro 1 : Action directe, qui a toujours dit qu'elle s'en prendrait aux grands dirigeants économiques<sup>1494</sup>. » Le constat est unanime. La cible, la méthode et les déclarations de l'organisation la désignent nettement :

« Certes, la police sait d'ores et déjà d'où vient le coup : la branche internationale d'Action directe. Celle qui s'est alliée avec l'ex-bande à Baader de la Rote Armee Fraktion allemande ainsi qu'avec les Cellules communistes combattantes belges pour revendiquer à travers l'Europe des attentats soit contre des responsables de l'OTAN, soit contre des hommes politiques, des industriels puissants, notamment ceux exerçant une activité liée aux industries de l'armement, ou des hommes symboliques comme l'était Georges Besse<sup>1495</sup>. »

Aux yeux du *Figaro*, « la France vient vraisemblablement d'entrer dans ces "années de plomb" que connurent avant elle ses voisins européens, l'Italie et l'Allemagne fédérale principalement<sup>1496</sup> ».

<sup>1492</sup>*Le Monde*, 26 novembre 1986.

<sup>1493</sup>*Paris Match*, 28 novembre 1986.

<sup>1494</sup>*Le Figaro*, 18 novembre 1986.

<sup>1495</sup>*France Soir*, 19 novembre 1986.

<sup>1496</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 18 novembre 1986.

L'assassinat de Georges Besse semble en effet inquiéter davantage que le premier assassinat et les deux tentatives des mois précédents, perçu comme l'illustration de la poursuite d'une escalade que rien ne semble atteindre. En outre, Georges Besse est une personnalité publique connue, si on le compare au général Audran, que les missions et statuts enjoignaient à la discrétion. Polytechnicien, Georges Besse avait repris les rennes de la Régie Renault, en 1985 avec comme feuille de route de redresser une entreprise en proie aux difficultés économiques, ce qui s'est traduit par une restructuration draconienne au printemps 1985, des mesures de chômage technique et la suppression annoncée de 21 000 emplois en deux ans, non sans protestations syndicales<sup>1497</sup>. La cible rappelle donc celles désignées dans les écrits d'Action directe. La méthode également, et surtout la présence de femmes :

« Habiles publicitaires de leur crime, les assassins du PDG de la régie Renault, Georges Besse, ont attendu que l'actualité liée au terrorisme international [...] s'estompe avant de frapper [...]. La lâcheté de leur assassinat a frappé l'opinion. Mais pour quel "message" ? L'horreur ? La déraison ?

« Les balles de calibre 9 millimètres qui ont tué Georges Bese, lundi en début de soirée, ont apparemment été tirées par deux jeunes femmes – parlant français sans accent. Atterrés, les responsables de l'appareil d'État et les enquêteurs ont aussitôt avancé la responsabilité du groupe terroriste Action directe<sup>1498</sup>. »

La découverte de tracts à l'entrée de la station de métro Raspail revendiquant l'assassinat de Georges Besse par le « commando Pierre Overney » ne fait que confirmer les certitudes des enquêteurs. « Trois balles signées AD<sup>1499</sup> » titre *Libération*, accompagné d'un dessin représentant un Français caricaturé avec béret et baguette sous le bras auquel une ménagère en tablier semble s'évertuer à vouloir faire entendre raison : « D'accord, c'est des terroristes français, mais tout de même c'est pas une raison ! », évacuant la fusion avec la Fraction Armée rouge qui occupait de loin l'attention des journalistes en janvier 1985. Les témoins s'accordent en effet sur le fait que les deux femmes remarquées sont parfaitement francophones, sans aucun accent, alors que lors de l'assassinat du général Audran, un appel téléphonique au domicile de la victime avait été passé par une femme s'exprimant en français mais avec un accent germanique.

---

<sup>1497</sup> *Libération*, 23, 24 et 28 avril, 18 juin 1985.

<sup>1498</sup> Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 19 novembre 1986.

<sup>1499</sup> *Libération*, 19 novembre 1986.



Illustration 13: *Libération*,  
19 novembre 1986

Alors que Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, « appelle la population à "collaborer avec la police"<sup>1500</sup> » comme le souligne *Le Monde* en Une, les enquêteurs recourent à un dispositif inédit : des affiches d'appel à témoins comportant les visages et description physique de Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon, toutes deux identifiées comme des militantes de l'organisation. « Le gouvernement affiche Action directe<sup>1501</sup> » pour reprendre le titre de l'article que *Libération* publie sur le sujet, alors que l'avis de recherche des deux femmes est largement diffusé. Les trois opérations précédentes contre le général Audran, Guy Brana et le général Blandin n'avaient pas donné lieu à ce genre d'initiative puisque les enquêteurs ne disposaient pas de suffisamment d'éléments pour identifier les membres des différents commandos. Les deux jeunes femmes sont recherchées en qualité de témoins, prime à l'appui. « Un million de francs pour tout renseignement sur les "tueuses" d'Action directe<sup>1502</sup> » indique en effet le bandeau de Une de *France Soir* à propos de ces « deux femmes collées au mur<sup>1503</sup> ». Si elles ne sont ni l'une ni l'autre inconnues, ayant déjà eu affaire à la justice en 1980 pour Nathalie Ménigon et 1982 pour Joëlle Aubron, leur nom n'a jusqu'alors jamais été associé à un crime de sang, comme le précise un article du *Monde* :

« Les photos et le signalement de Nathalie Ménigon et de Joëlle Aubron, militantes d'Action directe, sont collées à partir du jeudi 20 novembre sur les murs des bâtiments et lieux publics de France.

<sup>1500</sup> *Le Monde*, 20 novembre 1986.

<sup>1501</sup> ALW, *Libération*, 20 novembre 1986.

<sup>1502</sup> *France Soir*, 20 novembre 1986.

<sup>1503</sup> Jean-Michel Brigueoleix, *France Soir*, 20 novembre 1986.

« Ce nouvel appel à témoins ne présume évidemment pas de la culpabilité de Nathalie Ménigon et de Joëlle Aubron dans l'attentat contre Georges Besse.

« Nathalie Ménigon, vingt-neuf ans, aujourd'hui en fuite, est la compagne de Jean-Marc Rouillan, le dirigeant d'Action directe. Arrêtée en 1980, elle ne bénéficie pas de l'amnistie présidentielle de 1981 [...] mais fut libérée en septembre 1981 après une grâce médicale. Quant à Joëlle Aubron, vingt-sept ans, elle a épousé en prison Régis Schleicher, qui doit être jugé le mercredi 3 décembre pour la fusillade de l'avenue Trudaine (deux policiers tués). Elle-même avait été arrêtée le 9 avril 1982 dans l'affaire du dépôt d'armes de la rue du Borrégo et condamnée en appel, le 7 février 1983, à quatre ans de prison, dont dix-huit mois avec sursis<sup>1504</sup>. »

Ce ne sont pas moins de quatre-vingt mille affiches qui « sont en voie d'être placardées dans tous les commissariats et lieux publics comme les gares, aéroports, postes, etc.<sup>1505</sup> », faisant ainsi de Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon « les femmes les plus recherchées de France. Les portraits de ces militantes de choc du groupe terroriste de l'ultra gauche française Action directe (A.D.) figurent en effet seules sur l'affiche que le ministère de l'Intérieur va faire placarder dans les lieux publics<sup>1506</sup> ».



Illustration 14: *Le Figaro*, 20 novembre 1986

Ce recours à l'affichage public fait écho avec les méthodes employées par le ministère de l'Intérieur ouest-allemand, diffusant régulièrement des trombinoscopes pour obtenir des informations à propos des militants recherchés de la RAF. Comme le précise Laurent Greilsamer dans les colonnes du *Monde*, ce n'est néanmoins pas la première fois que ce type d'affiche est édité :

<sup>1504</sup> *Le Monde*, 21 novembre 1986.

<sup>1505</sup> Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 22 novembre 1986.

<sup>1506</sup> Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 20 novembre 1986.

« Dans le cas du groupe Action directe, c'est la deuxième fois que MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud, ministres en charge de la sécurité, recourent à l'affichage. En juillet, une première affiche – essentiellement diffusée dans les commissariats – montrait les visages de Jean-Marc Rouillan, l'un des fondateurs du groupe, Mohand Hamami [*sic*], Éric Moreau, Maxime Frérot et Nathalie Ménigon<sup>1507</sup>. »

Si, aux yeux du *Figaro*, « la police recherche le noyau dur<sup>1508</sup> » d'Action directe et « l'enquête progresse<sup>1509</sup> », les affiches diffusées à la fin du mois de novembre 1986 peuvent être perçues comme relevant d'une autre démarche. *L'Humanité*, *Libération* et *Le Monde* s'accordent pour critiquer la démarche des autorités en matière de respect des libertés publiques et d'accusations rapides. *Libération* fait ainsi part de sa « gêne devant une opération d'affichage public de deux "suspectes" dont l'une, Joëlle Aubron, n'est l'objet d'aucune poursuite en France<sup>1510</sup> » et, précise *Le Monde*, « ce nouvel "appel à témoins" peut apparaître comme une manière de désigner sans preuve les "coupables" de l'assassinat du PDG de la régie Renault<sup>1511</sup> ». La revendication de l'assassinat de Georges Besse par Action directe permet donc de mettre en cause Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon qui comptent parmi les rares militantes identifiées de l'organisation en fuite. Leur identification sonne alors d'autant plus comme un événement, ce qui ne fait qu'accentuer leur désignation comme coupables<sup>1512</sup>. L'assassinat de Georges Besse entraîne également des réactions partisans dans la recherche d'explications de cet ancrage de la violence en France du milieu des années 1980, alors que la conception dominante revenait à considérer que l'Hexagone avait échappé aux « années de plomb » que ses voisins allemands et italiens ont connu durant la décennie 1970. Cette appréciation néglige cependant les attentats des GRAPO espagnols, actifs depuis 1975, et, dans une moindre mesure, des CCC belges qui se sont manifestées à l'automne 1984. Il est vrai que ces deux autres voisins ont bénéficié d'une couverture médiatique nettement plus faible, mais qui, pour les dizaines de victimes du cas espagnol, reste pour l'heure sans explication.

## Conclusion du chapitre

Pendant près de sept ans, Action directe occupe donc une place importante dans la presse quotidienne nationale, déterminée par des cycles d'attention médiatique variables. Au-delà des

---

<sup>1507</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 22 novembre 1986.

<sup>1508</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 21 novembre 1986.

<sup>1509</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 26 novembre 1986.

<sup>1510</sup>AF, *Libération*, 22 novembre 1986.

<sup>1511</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 22 novembre 1986.

<sup>1512</sup>Pour l'analyse de la présence de femmes dans les rangs d'Action directe, cf. *supra*, chapitre 6.

nuances éditoriales, un point commun à l'ensemble des journaux se dessine cependant : celui d'un phénomène à la couverture médiatique inédite par sa durée et son intensité qui permet de reconstituer de manière détaillée la trame des événements. Action directe fait ainsi l'objet d'articles et commentaires réguliers, au gré des attentats et des arrestations. À parcourir la presse, les premiers attentats matériels revendiqués par l'organisation, s'ils sont largement condamnés, ne semblent pourtant pas constituer une véritable surprise, mais une pratique inscrite dans la continuité des attentats perpétrés les années précédant l'apparition d'Action directe. La poursuite des activités illégales, dans une perspective de radicalisation qui culmine avec le passage à l'assassinat en 1985, en dépit des séries successives d'arrestations et de l'interdiction de l'organisation, constitue un axe majeur du discours médiatique. Domine, parmi les pistes explicatives avancées pour comprendre le phénomène violent, la thèse des influences étrangères, mobilisées à plusieurs reprises qui, si des liens existent réellement, traduit plus particulièrement l'incapacité à penser une violence autochtone, en réactivant des mécanismes déjà observés au cours des années précédentes. L'intérêt médiatique croît parallèlement au processus de radicalisation dont les déclinaisons peuvent faire aussi bien l'objet d'un compte rendu purement factuel que de prises de position éditoriales qui traduisent la ligne politique des différents journaux à l'égard du pouvoir, en particulier à partir de l'arrivée de François Mitterrand à la tête de l'État en 1981.

Entre 1979 et 1987, la violence révolutionnaire s'affirme donc dans l'Hexagone sous la signature d'Action directe. Au cours de cette période, l'identification de plusieurs militants, recherchés ou arrêtés, n'altère finalement que peu la perception médiatique d'une organisation insaisissable. Elle détermine en outre les caractéristiques d'un traitement journalistique dont les initiatives violentes revendiquées par d'autres organisations au cours des années précédentes – moins longues mais tout aussi violentes – n'avaient pas bénéficié dans les mêmes termes, ni avec la même intensité. Au terme du parcours clandestin d'Action directe, l'analyse de son traitement médiatique démontre la mise à l'écart progressive des précédents groupes violents en France, ce qui a pour effet mécanique de faire de l'organisation la concrétisation chronologiquement décalée d'un phénomène qui affecte depuis plusieurs années d'autres pays occidentaux.

## CHAPITRE 5 : LA JUSTIFICATION DE LA VIOLENCE POLITIQUE ET SES EFFETS MÉDIATIQUES

---

À compter du printemps 1979 et de ses premiers attentats, Action directe fait donc son apparition sur la scène médiatique, suscitant un intérêt à l'intensité variable dans le temps et selon les organes de presse, mais constant. L'exercice de la violence, sous ses diverses formes, qu'il s'agisse de destructions matérielles ou d'atteintes à la vie humaine, s'accompagne d'un appareil justificatif *a posteriori* qu'il convient de mettre en lumière. Aux yeux de leurs auteurs, les actes violents ne doivent en effet pas être considérés comme des manifestations gratuites. Ils s'attachent alors à expliciter leurs motivations pour distinguer leur passage à l'acte de ce qui pourrait être tout autant assimilé à des manifestations de criminalité ordinaire. Le critère idéologique des intentions qui précèdent le passage à l'acte violent est effectivement traditionnellement retenu pour opérer la distinction entre la criminalité « simple », de droit commun, et la violence politique. Philippe Braud le souligne fort justement :

« Les organisations qui préconisent une stratégie d'action violente ont besoin de militants convaincus de la justesse de la cause et du bien-fondé des moyens employés. Les mobiles idéologiques ne sont pas, loin de là, les seuls à intervenir, mais ils doivent être affichés pour servir au moins de masque, surtout à l'égard des tiers. En effet le risque est permanent de voir disqualifiées des luttes politiques menées avec violence : manifestants indignés ou vulgaires vandales ? organisations clandestines ou mafias ? impôt révolutionnaire ou grand banditisme ? Rabaisé avec succès au niveau d'une criminalité de droit commun, le recours à la violence politique décourage bien des sympathies, et fait perdre des soutiens actifs<sup>1513</sup>. »

Justification de la violence par le choix des cibles et volonté de légitimation par des militants convaincus à travers un argumentaire d'ordre idéologique semblent donc une constante historique. C'est aussi l'histoire de la violence politique en France qui peut être interrogé à travers l'exemple d'Action directe, tant la violence agit comme un point de clivage, historiquement joué et rejoué, entre réformistes et révolutionnaires. La mise en pratique de la violence pour des motivations idéologiques se révèle effectivement une constante dans le paysage politique, au-delà des barrières nationales. En outre, Action directe apparaît à la fin de la décennie 1970, une période marquée par le reflux des espérances révolutionnaires forgées dans le sillage de la contestation du printemps 1968, alors que la dynamique protestataire est en voie d'essoufflement et que les stratégies violentes

---

<sup>1513</sup>Philippe Braud, *Violences politiques, op. cit.*, p. 65.

sont à l'œuvre de manière quasi continue dans certains des États voisins, à l'image de l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie pour citer les situations les plus significatives. Le contexte invite donc d'autant plus à poser la question de la visibilité de la violence et de son caractère militant dans une période et un espace où les stratégies révolutionnaires peuvent apparaître dépassées. Dès lors, la violence politique peut en ce sens être d'autant plus considérée comme une « énigme de recherche<sup>1514</sup> », allusion aux propos d'Hannah Arendt, selon laquelle le statut d'objet de recherche demeurerait, de manière étonnante, trop rarement conféré à la violence, en dépit de l'importance qu'elle occupe dans l'histoire des sociétés humaines et de son caractère généralement spectaculaire. Elle s'inscrit, au demeurant et sans ambiguïté, comme un véritable « personnage historique<sup>1515</sup> ».

Pour analyser cette énigme, il convient dès lors d'interroger le caractère politique de cette violence, et plus particulièrement la visibilité de celle-ci à travers son exploitation médiatique. Pour apprécier la visibilité de ces manifestations d'« utopisme violent<sup>1516</sup> », et leur dimension politique, la mobilisation de la presse constitue en effet une piste intéressante en vertu du pouvoir de labellisation et de (dis)qualification dont les médias bénéficient dans leur ensemble. En raison du caractère spectaculaire et singulier des activités violentes attribuées à Action directe, les discours de presse revêtent un intérêt essentiel en ce qu'ils ont la capacité de déterminer les perceptions de cette violence et de ses auteurs, que ce soit sur le mode de l'énoncé, du suggéré ou de l'allusif. Action directe n'existe en effet dans l'espace social qu'à travers ses effets médiatiques, au premier chef desquels figure le traitement des actes violents en eux-mêmes. Trois pistes permettent d'apprécier le traitement médiatique des justifications du recours à la violence : la question du choix des cibles comme autant de symboles politiques, la diffusion (ou non) des textes justifiant les attentats et les mises au point théoriques diffusés par l'organisation et la disqualification quasi-systématique dont les activités d'Action directe sont l'objet.

## 5.1 Des cibles politiques affirmées

La question des cibles des différents attentats revendiqués par Action directe entre 1979 et 1986 constitue une première entrée pour apprécier les effets médiatiques d'actes violents revendiqués au nom de convictions politiques. Au cours de cette période, les cibles évoluent, tant dans leur forme

---

<sup>1514</sup>Philippe Braud, *Violences politiques, op. cit.*, p. 111. L'expression « énigme de recherche » est un titre de chapitre. L'auteur fait référence à la réflexion développée par Hannah Arendt dans *Sur la violence* (1969), reprise dans *Du mensonge à la violence*, Paris, Calmann-Lévy, 1972, p. 111.

<sup>1515</sup>Henry Laurens, « Le terrorisme comme personnage historique », *op. cit.*, p. 9-66.

<sup>1516</sup>Isabelle Sommier, *La violence politique et son deuil...*, *op. cit.*, p. 33.



que dans leurs objectifs. Ce sont en premier lieu ces objectifs qui permettent d'apprécier la dimension politique de la violence. En effet, si l'on s'en tient à la définition d'Henry Laurens selon laquelle elle peut être définie comme « une violence d'origine politique exercée contre un État et/ou une société de la part d'un acteur que l'on peut considérer comme non-étatique<sup>1517</sup> », les institutions ou les personnalités visées par des attentats permettent de donner un sens, ou tout au moins d'esquisser des pistes interprétatives pour comprendre les motivations d'Action directe. Inscrite dans le développement d'une certaine culture de la violence militante, elle déploie en effet successivement ses actions violentes dans plusieurs directions qu'il convient d'explicitier. Rendre compte de l'évolution des cibles visées par Action directe à travers les discours médiatiques invite également à déterminer comment cette organisation est inscrite dans l'histoire de la violence politique et dans l'histoire d'un militantisme armé, certes minoritaire, mais ô combien médiatique.

### **5.1.1 Des attentats motivés par le contexte international**

Entre 1979 et 1982, les attentats revendiqués par Action directe visent des cibles de deux types, toutes déterminées par des éléments internationaux contemporains. Les variations sont déterminées par l'action des pouvoirs publics. La définition des nouvelles cibles intervient en effet après la remise en liberté, décidée au cours de l'été 1981, des militants incarcérés.

#### **5.1.1.a Les symboles de la domination militaire et coloniale**

La lutte contre l'impérialisme fait partie de l'appareil idéologique historique de l'extrême gauche, en ce qu'il constitue, selon la tradition léniniste « le stade suprême du capitalisme ». Tout comme des intérêts israéliens ont pu être visés au nom de la lutte contre l'impérialisme de l'État d'Israël, d'autres cibles ont été choisies par Action directe pour dénoncer l'impérialisme français, hérité de sa politique coloniale. L'attentat perpétré contre le ministère de la Coopération en mars 1980 et soldé par « sept impacts de balles dans le bureau de M. Galley<sup>1518</sup> », répond à cette logique. L'intitulé de ce ministère désigne en effet les relations particulières, héritées de l'époque coloniale, que la France entretient avec les anciens territoires colonisés, en particulier sur le continent africain.

La lisibilité médiatique de la cible choisie par Action directe s'avère cependant relativement faible, même si *Le Monde* indique que « ce groupe, qui s'est manifesté à plusieurs reprises depuis quelques mois, affirme avoir voulu dénoncer "*la politique impérialiste de la France en Afrique*" [...]

---

<sup>1517</sup>Henry Laurens, « Le terrorisme comme personnage historique », *op. cit.*, p. 11.

<sup>1518</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 20 mars 1980.

[et qu'il] "*est temps de prendre les armes contre l'État négrier*"<sup>1519</sup>. » L'époque n'est cependant pas – encore – à la critique des liens entre la France et ses anciennes colonies et la cible choisie n'est pas expliquée par les journalistes.

L'anti-impérialisme sert également de justification idéologique à une autre série d'attentats commis au cours de l'année 1984. Là encore, la lisibilité des cibles choisies demeure faible dans l'espace médiatique. Durant l'été, des bâtiments abritants des intérêts militaires sont visés : OTAN, Institut Atlantique et ministère de la Défense sont notamment la cible d'attentats à la bombe. Au cours du mois de décembre 1984, Action directe revendique sa responsabilité pour deux attentats commis contre le siège du RPR de Jacques Chirac et les locaux de la société pétrolière nationale Elf-Aquitaine. L'organisation motive ces deux actions violentes par l'anticolonialisme, en écho à la situation insurrectionnelle que connaît la Nouvelle-Calédonie, suite au boycott des élections territoriales par les indépendantistes et à la multiplication des incidents violents, placée sous état d'urgence : « Les deux attentats par explosifs sont une "*réponse à l'assassinat de dix Canaques*". "*Des Français ont apporté leur soutien au FLN algérien*, indique Action directe. *Nous apportons le nôtre aux luttes populaires anticolonialistes et anticapitalistes*"<sup>1520</sup>. » L'organisation fait ici référence à l'attaque de Hienghène, dans la nuit du 4 au 5 décembre 1984, du véhicule transportant des militants du Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste (FLNKS), dans lequel aurait dû se trouver son responsable, Jean-Marie Tjibaou, attaque soldée par la mort de dix militants indépendantistes canaques – dont deux frères de Jean-Marie Tjibaou et initiée par des partisans loyalistes caldoches<sup>1521</sup>. Action directe ne justifie pas tant le choix des cibles en raison de leur position supposée impérialiste que par la légitimité d'une démarche qui entend s'inscrire dans la filiation des luttes anticoloniales, tissant un lien entre un attentat commis en soutien aux militants du FLNKS et les porteurs de valise de la Guerre d'Algérie, ce qui devrait, à leurs yeux, leur conférer une certaine sympathie. Le parallèle entre la situation calédonienne et la Guerre d'Algérie est évoqué dans la presse et la classe politique : le souvenir de la seconde resurgit comme un spectre, d'autant que Jean-Marie Tjibaou a été l'invité du Front de Libération Nationale (FLN) algérien en 1983. En outre, le référentiel idéologique est proche puisque FLN et FLNKS, de manière plus nuancée, puisent dans les théories marxistes pour construire le projet de libération nationale<sup>1522</sup>. Si l'attention médiatique à l'égard de la Nouvelle-Calédonie est importante en France métropolitaine –

---

<sup>1519</sup>*Ibid.*

<sup>1520</sup>*Le Monde*, 13 décembre 1984.

<sup>1521</sup>Antonio Raluy, *La Nouvelle Calédonie, op. cit.*, chapitre 8. Pour une analyse des positions partisans et des liens avec la métropole, voir Maurice Satineau, *Le Miroir de Nouméa. La classe politique française face à la crise calédonienne*, Paris, L'Harmattan, 1987.

<sup>1522</sup>Maurice Satineau, *Le Miroir de Nouméa...*, *op. cit.*, p. 61-62.

on peut notamment l'expliquer par la présence importante communauté européenne – la position et la filiation revendiquées par Action directe ne retiennent cependant guère l'attention et encore moins l'approbation des journalistes.

### 5.1.1.b Le poids du Proche-Orient

La reprise des attentats en 1982 coïncide avec l'accroissement des tensions au Proche-Orient, alors que le Liban se trouve dans une situation de guerre civile depuis 1975. Au lendemain de la tentative d'assassinat contre un diplomate israélien à Londres le 3 juin 1982, l'armée israélienne déclenche, une importante opération militaire baptisée « Paix en Galilée » qui se traduit par le bombardement et l'invasion de la moitié sud du Liban<sup>1523</sup>. Cette opération est considérée comme la première guerre « ouvertement israélo-palestinienne<sup>1524</sup> » puisqu'elle oppose Israël, soutenu par les États-Unis sur le plan diplomatique et logistique, aux militants palestiniens. De nombreux camps de réfugiés palestiniens sont notamment visés, accusés de constituer les bases des attaques menées par l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) de Yasser Arafat contre les intérêts israéliens. Cette offensive entraîne des pertes humaines importantes qui interpellent l'opinion internationale, comme l'illustre la destruction – devenue tristement célèbre – des camps de réfugiés de Sabra et Chatila, entraînant la mort de plusieurs milliers de civils. La condamnation de l'intervention de l'État hébreu par la France entraîne « une détérioration spectaculaire<sup>1525</sup> » des relations diplomatiques entre les deux pays. En outre, un contingent international, dont l'armée française est partie prenante, est déployé, mais n'empêche pas le Liban de devenir un véritable borbier pour les autorités israéliennes. Ces tensions sortent également de l'espace géographique du Proche-Orient puisqu'une série d'attentats touche le territoire français à cette époque. Le 9 août 1982, au cœur de l'opération militaire israélienne, un attentat contre le restaurant Goldenberg, situé rue des Rosiers à Paris, cause la mort de six personnes. Cet attentat résonne comme un nouvel exemple de l'importation de la crise du Proche-Orient sur le sol français<sup>1526</sup> et cette perspective fait la Une des journaux. Menahem Begin, chef du gouvernement israélien, accuse dans la foulée la France d'être en proie à une réactivation de l'antisémitisme et de manifester une attitude ennemie<sup>1527</sup>. Ces tensions sortent également de l'espace géographique du Proche-Orient puisqu'une série d'attentats touchent le

---

<sup>1523</sup>Pour une analyse détaillée du déroulement du conflit, on pourra se reporter à Georges Corm, *Le Proche-Orient éclaté 1956-2007*, 5<sup>e</sup> éd. augmentée, Paris, Gallimard, 2007 (1983), chapitre 12 et Ghassan El Ezzi, *L'invasion israélienne au Liban. Origines, finalités et effets pervers*, Paris, L'Harmattan, 1990.

<sup>1524</sup>Ghassan El Ezzi, *L'invasion israélienne au Liban...*, *op. cit.*, p. 17.

<sup>1525</sup>*Ibid.*, p. 91.

<sup>1526</sup>L'attentat contre la synagogue de la rue Copernic à Paris, le 3 avril 1980, en lien avec la cause palestinienne, a déjà provoqué un émoi considérable.

<sup>1527</sup>Ghassan El Ezzi, *L'invasion israélienne au Liban...*, *op. cit.*, p. 91.

territoire français à cette époque. La situation au Liban et son importation sur le sol français font la Une des journaux. À cet égard, Michel Dreyfus rappelle que les représentations de l'actualité sont déterminées par le « sujet extrêmement sensible de la culpabilité ressentie par la société française après l'extermination des Juifs par les nazis ainsi qu'à son rapport au colonialisme et aux pays arabes. Ce que pensent d'Israël les Français est largement déterminé par leur souvenir de Vichy et de sa politique antisémite<sup>1528</sup> ». C'est dans ce contexte particulièrement tendu qu'Action directe revendique sa responsabilité par la voix de Jean-Marc Rouillan dans les colonnes de *Libération* le 17 août 1982. Au nom de la solidarité avec le peuple palestinien et de l'antisionisme, il indique en effet que l'organisation est responsable de trois récents attentats perpétrés à Paris contre des intérêts identifiés comme « sionistes », à savoir le mitraillage du véhicule d'un diplomate israélien, l'attentat contre la Discount Bank, un établissement bancaire lié à la société Rothschild, et un troisième contre un magasin appartenant à des commerçants juifs. Auparavant, Action directe a déjà revendiqué sa participation en mars 1982 à l'attentat contre la mission commerciale du ministère de la Défense israélien à Paris. Le lendemain de la publication de cet entretien mené par Gilles Millet, la presse dans son ensemble reprend les propos de Jean-Marc Rouillan qui entraînent des réactions indignées. Le propos développé dans les colonnes de *L'Humanité* résume finalement assez bien la manière dont les déclarations de Jean-Marc Rouillan sont accueillies, alors que le journal communiste relaie en Une l'appel à manifester en faveur de la paix « contre le terrorisme, le racisme, la guerre au Proche-Orient » :

« Dans l'entretien, J.-M. Rouillan a confirmé la responsabilité de son groupe dans trois attentats récents [...]. "C'est une riposte tout à fait normale à la situation au Liban. C'est de la solidarité internationale", affirmait-il. Le chef du groupuscule terroriste n'explique pas en quoi il a fait ainsi avancer la cause palestinienne et celle des forces progressistes libanaises en butte à l'agression<sup>1529</sup>. »

Dans le contexte dramatique du mois d'août 1982, l'antisionisme comme mode de légitimation de la violence est immédiatement disqualifié, tant la distinction d'avec l'antisémitisme, incarné par l'attentat de la rue des Rosiers, reste pour le moins floue et ambiguë, d'autant que deux ans plus tôt, la synagogue parisienne de la rue Copernic a été visée par un attentat à la bombe. Michel Dreyfus a d'ailleurs démontré que l'antisémitisme s'est exprimé dans les organisations de gauche et d'extrême gauche en France, nourri en particulier à compter de la fin de la décennie 1960 du conflit israélo-palestinien<sup>1530</sup>. Dans son propos introductif, il rappelle les difficultés causées par l'objet lui-même :

<sup>1528</sup>Michel Dreyfus, *L'antisémitisme à gauche. Histoire d'un paradoxe, de 1830 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2009, p. 245.

<sup>1529</sup>*L'Humanité*, 18 août 1982.

<sup>1530</sup>Michel Dreyfus, *L'antisémitisme à gauche...*, op. cit., chapitre 9.

« Un fossé sépare les notions de solidarité et de progrès dont se réclame la gauche du rejet, de l'exclusion voire de l'appel au meurtre véhiculés par l'antisémitisme [...]. Dès lors, on aurait pu imaginer que les organisations de gauche et d'extrême gauche toutes confondues auraient combattu l'antisémitisme sous ses diverses formes. Pourtant, certains de leurs militants l'ont parfois justifié, même si ce fut dans l'ensemble de façon de plus en plus marginale<sup>1531</sup>. » Action directe n'en est cependant pas à son premier coup en la matière. En effet, en août 1980, *Le Monde* signale la revendication d' « un nouvel attentat contre un objectif "sioniste" » :

« Inscription sur un immeuble voisin : "retrait immédiat et inconditionnel des fascistes israéliens. Si les Palestiniens sont chassés de Beyrouth, nous tuerons les financiers et propagandistes du sionisme. A.D. " Ce sigle est celui de l'organisation Action directe qui a revendiqué ces dernières semaines plusieurs attentats contre des bâtiments ou symboles supposés d'Israël en France.

« [...] Pour la police, ces actions violentes s'inscrivent dans la logique politique d'Action directe. A savoir, une violence cherchant à "*internationaliser les luttes*" et à poser le groupuscule français comme une organisation active et solidement structurée<sup>1532</sup>. »

La précaution dont témoigne l'usage des guillemets employés notamment par Laurent Greilsamer autour du terme « sionisme » traduit bien le malaise engendré par la revendication d'attaques qui, si elles n'occasionnent que des dégâts matériels, entrent mécaniquement en résonance avec les attentats meurtriers commis non pas contre des intérêts israéliens mais des cibles définies comme juives, mais également avec le dramatique épisode du détournement d'un avion d'Air France en provenance de Tel Aviv, le 27 juin 1976, par un commando rassemblant notamment des membres des RZ et du FPLP, exigeant la libération de militants de la cause palestinienne en Israël, mais aussi en Allemagne, au Kenya, en Suisse et en France. Immobilisés à l'aéroport d'Entebbe, en Ouganda, pendant une semaine, les membres du commando avaient en effet entrepris d'identifier les passagers juifs des autres otages sur la base de la détention d'un passeport israélien<sup>1533</sup>.

Les attentats de 1982 doivent donc être envisagés notamment à la lumière de ce précédent. C'est pourquoi *Libération* dénonce ce que le journal de Serge July apparente à une dérive : « Le plasticage d'une quincaillerie appartenant à des juifs, sous prétexte de "*lutte antisioniste*", ressemble fort à un acte antisémite pur et simple<sup>1534</sup>... » Dans ce contexte, il n'y a guère de place pour la nuance, quand bien même l'intervention israélienne au Liban fait l'objet de vives critiques au niveau

---

<sup>1531</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>1532</sup> Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 12 août 1980.

<sup>1533</sup> Michaël Prazan, *Les Fanatiques...*, *op. cit.*, p. 158-160.

<sup>1534</sup> *Libération*, 9 août 1982.

international, y compris de la part des autorités françaises. Dès lors, les revendications d'attentats contre des intérêts israéliens, formulées par Jean-Marc Rouillan, ont une conséquence immédiate puisqu'elles précipitent la décision de dissolution d'Action directe en Conseil des ministres le 18 août 1982. En réponse immédiate à cette dissolution et toujours en écho à la situation au Proche-Orient, Action directe revendique un attentat contre les locaux du journal d'extrême droite *Minute* : « Le prétexte invoqué par ce groupuscule est un article pro-israélien publié la semaine dernière dans l'hebdomadaire fascisant<sup>1535</sup> » indique le quotidien communiste qui dénonce cette forme d'action. L'article du *Figaro* donne plus de détails sur cet attentat : « Revendiqué par Action directe, dans un document émaillé de fautes d'orthographe, [qui] explique que "*Minute*, torchon faciste [*sic*] et raciste qui fait l'apologie de ses crimes doit disparaître. Il se vante [*sic*] d'être le seul organe de presse français à soutenir inconditionnellement l'action de salubrité internationale que mène [*sic*] au Liban les armées d'Israël"<sup>1536</sup>. » Comme le souligne Georges Corm, l'extrême droite française, malgré une profonde tradition antisémite, a tendance à manifester son soutien à l'action d'Israël « contre les indigènes arabes prosoviétiques<sup>1537</sup> » puisque l'OLP puise dans le marxisme pour définir ses bases politiques.

Les attentats commis au nom de l'anti-impérialisme entre 1982 et 1984, contre ce qu'Action directe présente comme des symboles du colonialisme et du sionisme, coïncident donc avec l'entrée en clandestinité « officielle » de l'organisation. Cette période correspond à une évolution dans la nature des cibles visées et des motivations du recours à la violence. Si elle est synonyme d'installation durable d'Action directe dans le paysage français, la couverture médiatique des attentats observée est d'une intensité moindre qu'au cours de la période 1979-1981. La nature politique de la violence n'est globalement que peu relayée. Cette période est également marquée par plusieurs vagues d'arrestations dont on peut penser qu'elles ont, outre la fragilisation de l'organisation, une influence sur les actions violentes revendiquées ultérieurement par Action directe, tant en termes de cibles que de mode opératoire.

### **5.1.2 L'affirmation de l'anti-impérialisme dans le processus de radicalisation**

L'année 1985 marque en effet un tournant dans la pratique de la violence révolutionnaire

---

<sup>1535</sup> *L'Humanité*, 20 août 1982.

<sup>1536</sup> Irina de Chikoff, *Le Figaro*, 20 août 1982.

<sup>1537</sup> Georges Corm, *Le Proche-Orient éclaté (1956-2007)*, *op. cit.*, p. 492.

d'Action directe puisqu'elle inaugure le passage à l'assassinat, jusqu'alors proscrit<sup>1538</sup>. En préparant les assassinats du général René Audran le 25 janvier 1985, du général Henri Blandin le 26 mai 1985, de Guy Brana, vice-président du CNPF le 15 avril 1986 et de Georges Besse, PDG de Renault le 17 novembre 1986, l'organisation commet finalement deux homicides et deux tentatives revendiquées puisque les deuxième et troisième opérations ne font pas de victime. Ces quatre attentats sont commis selon le même mode opératoire puisque les cibles sont visées par des attentats par balles.

### 5.1.2.a Une tendance internationale

Le passage à l'assassinat entraîne *de facto*, au regard des considérations médiatiques, Action directe sur le même terrain que des organisations actives depuis plusieurs années en Allemagne, en Italie, au Japon ou en Espagne, parallèle qui ne manque pas d'être souligné pour les deux premiers pays. La RAF, les Brigades rouges, l'Armée rouge japonaise ou encore les GRAPO ont en effet opté pour l'assassinat de personnalités publiques. Un élément distingue cependant Action directe de ses homologues allemands et italiens puisque l'organisation française n'opère pas sur le mode de l'enlèvement et de la séquestration, contrairement à la RAF qui enlève le responsable patronal Hanns Martin Schleyer le 5 septembre 1977 ou aux Brigades rouges qui s'en prennent au responsable de la Démocratie chrétienne, Aldo Moro, le 16 mars 1978. Dans ces deux cas, les ravisseurs posent des revendications, à commencer par la libération de plusieurs militants détenus, mais les autorités refusent de négocier et les corps des victimes sont retrouvés dans le coffre de deux véhicules au terme d'une séquestration de plusieurs semaines, à Mulhouse pour le premier, à Rome pour le second. En dépit des attentats revendiqués par les Brigades internationales et les NAPAP quelques années auparavant, les médias s'accordaient jusqu'alors pour dire que la France avait été épargnée par cette forme de violence. En janvier 1985, la réalité est tout autre :

« Action directe a fait le saut. Jusqu'au vendredi 25 janvier, le groupe terroriste français, dont l'acte de naissance avait été, en septembre 1979, signé par un attentat contre le siège du ministère du travail, n'avait jamais froidement mis en œuvre l'assassinat d'un haut responsable de l'État.

« [...] Cette fois donc, Action directe a basculé<sup>1539</sup>. »

La radicalisation opérée est perçue non seulement comme inédite, mais prévisible car observée

---

<sup>1538</sup>Si l'on excepte la mort de Gabriel Chahine en février 1982, attribuée à Action directe, en représailles à sa collaboration avec la police qui aurait permis l'arrestation de Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan en septembre 1980. Cette affaire n'a cependant débouché sur aucune condamnation. Elle est relatée par un enquêteur sur le mode du récit personnel dans Jean-Pierre Pochon, *Les stores rouges. Au cœur de l'infiltration et de l'arrestation d'Action directe, 1979-1982*, Sainte-Marguerite sur Mer, Éditions des Équateurs, 2008.

<sup>1539</sup>Edwy Plenel, *Le Monde*, 27 janvier 1985.

dans les États voisins confrontés à des phénomènes de même type, et annoncée par le rapprochement avec la RAF en janvier 1985. Le passage à l'assassinat est alors analysé comme un basculement dramatique. Les attaques contre des cibles humaines apparaissent non seulement comme une erreur mais comme un acte qu'aucune idéologie ne peut justifier. La question qui prédomine alors est celle du sens de ce passage volontaire des cibles d'attentats matérielles à des cibles humaines. Si les journaux s'accordent sur le caractère symbolique des victimes, ils n'en condamnent pas moins unanimement leurs responsables. Une semaine plus tard, alors qu'Ernst Zimmermann, responsable de l'Organisation fédérale de l'industrie aérospatiale et de l'équipement allemande, vient d'être assassiné par la RAF, il poursuit sur la même ligne :

« Le stade actuel qui représente un degré supplémentaire dans l'escalade de cette guérilla subversive, celui des homicides et des actions meurtrières systématiques, pourrait plonger les démocraties occidentales dans une ère de troubles propices à toutes les déstabilisations<sup>1540</sup>. »

Cette approche est largement reprise au début de l'année 1985. La dimension symbolique des cibles, loin de rendre compte des motivations des assassins, apparaît comme brouillée, la volonté d'attaquer une organisation sociale dans une perspective perçue comme nihiliste semblant en revanche manifeste. Ainsi, dans la chronique qu'il tient dans *Le Figaro*, l'ancien ministre et ex-député Union pour la Démocratie Française (UDF) Jean-François Deniau exprime cette opinion :

« C'est une déclaration de guerre, voulue comme telle, rédigée comme telle. Il ne s'agit pas d'attirer l'attention sur un problème politique ou racial, comme à divers degrés on peut en trouver trace dans les attentats terroristes irlandais, arméniens, palestiniens, basques, etc. Non, il s'agit de détruire un objectif en termes militaires ; et l'objectif est notre société démocratique française et européenne.

« Les assassinats quasi simultanés du président de l'industrie aérospatiale allemande et du général Audran, coordonnés dans les méthodes et les motivations, confirment cette internationale du crime qui passe par la Fraction armée rouge en Allemagne, les Cellules communistes combattantes en Belgique, Action directe en France, divers mouvements extrémistes italiens et d'autres encore<sup>1541</sup>. »

La tentative d'assassinat de Guy Brana, en avril 1986, provoque le même type de réaction, dont témoigne par exemple un journaliste de *L'Humanité*. À l'opposé de l'échiquier partisan, la volonté de tuer, fût-elle motivée par un appareil idéologique empruntant à l'anti-impérialisme, entrave toute tentative de justification de la violence et disqualifie par là-même les actes et leurs auteurs :

« S'il s'agit d'un attentat des groupes d'Action directe, on sait ce qu'est devenu le terrorisme politique en Italie et en RFA, et le mal qu'il a inoculé à la société et aux travailleurs en premier lieu. Comme si tirer sur un patron pouvait faire avancer quelque

<sup>1540</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 2 février 1985.

<sup>1541</sup>Jean-François Deniau, *Le Figaro*, 5 février 1985.



part les revendications des peuples<sup>1542</sup>. »

Au lendemain de l'assassinat de Georges Besse, en novembre 1986, Jean-Michel Brigouleix évoque les mêmes craintes et dresse un constat sans appel à la Une de *France Soir* : « À travers ce meurtre, c'est un défi à l'État, au gouvernement, à la République, à la France, qui est lancé<sup>1543</sup>. » La méthode employée aussi bien que la cible visée sont unanimement perçues comme de nature politique, distinguées de la criminalité classique, et d'autant plus condamnées.

### 5.2.1.b Le moteur du basculement

Il ressort donc que le paysage médiatique adopte une attitude nouvelle, à compter de l'hiver 1985 et du passage à l'assassinat opéré par Action directe. S'il a rendu compte de l'évolution des cibles visées par les attentats jusqu'alors, ce basculement est également synonyme d'affirmation de l'anti-impérialisme affiché par l'organisation et qui sert de justification à l'assassinat d'une personnalité publique. L'anti-impérialisme apparaît en effet comme le fil rouge qu'Action directe développe et étoffe au cours de cette période. La thématique de la « stratégie du front anti-impérialiste » fait son apparition dans les textes d'Action directe à partir de 1982, c'est-à-dire de sa dissolution<sup>1544</sup>. Il sert en effet de cadre justificatif à Action directe pour motiver l'ensemble des actions violentes revendiquées. Il s'agit pour le groupe français d'affirmer et de défendre, comme elle le fait dans le communiqué commun avec la RAF du 15 janvier 1985, la position selon laquelle il est « aujourd'hui nécessaire et possible [...] de créer l'organisation internationale du combat prolétaire dans les métropoles<sup>1545</sup> ». Ce texte annonce également « un mariage sur fond d'attentats<sup>1546</sup> », c'est-à-dire les assassinats à venir dont les cibles sont désignées sous le terme « complexe militaro-industriel ». Dans un entretien ultérieur, le collectif des prisonniers d'Action directe reviendra d'ailleurs sur cette position en expliquant que « face à la préparation de la guerre et à la multiplication des conflits, il n'y a pas trente-six solutions. Et pour un communiste, la plus juste a toujours été celle de saboter l'effort de guerre du militarisme impérialiste<sup>1547</sup> ». De son côté, *Le Figaro* offre quelques précisions quant aux cibles ainsi désignées par le terme d'anti-impérialisme :

« Leur analyse à propos de la "nouvelle politique de l'OTAN" met en particulier l'accent sur "l'implantation des euromissiles, la revitalisation de l'UEO (Union de l'Europe occidentale), la création en France de la FAR (Force d'action rapide), la coopération en

<sup>1542</sup> *L'Humanité*, 16 avril 1986.

<sup>1543</sup> Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 18 novembre 1986.

<sup>1544</sup> Action directe, *Textes de prison (1992-1997)*, op. cit., p. 6.

<sup>1545</sup> Extrait du communiqué cité par *Le Figaro*, 16 janvier 1985.

<sup>1546</sup> Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 17 janvier 1985.

<sup>1547</sup> Anarchist Black Cross Gent, *Interview du collectif des prisonniers d'Action directe. 1. Lutte armée*, sans date (début des années 2000), p. 16-17. L'ABC est une organisation anarchiste de soutien aux prisonniers politiques dans le monde.

matière d'armements des partenaires de l'OTAN, les discussions pour une participation allemande à la force de frappe française et son intégration à l'OTAN"<sup>1548</sup> ... »

Le premier assassinat commis par Action directe s'inscrit donc dans cette logique en visant non seulement un responsable de ventes d'armes au ministère de la Défense, mais aussi un militaire chargé de coopération internationale : « Action directe fait de l'ingénieur général René Audran moins le symbole des ventes d'armes de la France que l'incarnation de la coopération en matière militaire entre l'Allemagne fédérale et la France au service de l'OTAN"<sup>1549</sup>. » Si la France compte parmi les États fondateurs de l'OTAN, elle est cependant retirée du commandement intégré depuis 1966, sur décision du général de Gaulle, tout en demeurant membre de l'Alliance. En 1985, la France ne compte donc plus sur son territoire de bases militaires de l'OTAN, à la différence de la plupart de ses voisins, et en particulier la RFA et la Belgique, visées par une série d'attentats contre des installations militaires.

L'alliance avec la RAF est alors perçue comme l'illustration d'une radicalisation théorique et pratique puisque l'organisation allemande prend pour cible des installations militaires américaines liées à l'OTAN depuis 1972. Le mois de mai 1972 a en effet été marqué par deux attentats meurtriers, l'un contre le quartier général américain de Francfort, soldé par la mort d'un officier, l'autre envers le quartier général américain de Heidelberg, tuant trois militaires. « Les actions sont maintenant dirigées essentiellement contre les installations militaires ou des institutions ayant un lien avec l'OTAN"<sup>1550</sup> » indique Claire Tréan dans les colonnes du *Monde*. Les références à l'anti-impérialisme demeurent cependant rares dans la presse. On en trouve par exemple la trace dans *Le Figaro*, où Jean-Charles Reix indique que « le mouvement clandestin de l'ultragauche française [...] se situait dans la mouvance anti-sioniste et anti-impérialiste"<sup>1551</sup> ». Dans *Libération* également, mais généralement sous couvert de citations :

« Action Directe (AD) [...], à plusieurs reprises, avait perpétré des attentats pour protester contre les pratiques "impérialistes" de la France, notamment après les interventions militaires au Liban ou au Tchad.

« [...] Action Directe a aussi souligné dans des textes théoriques son refus d'une "américanisation" de l'Europe, et le communiqué de fusion AD-RAF fait état de la construction d'un "front politico-militaire en Europe de l'Ouest" et dénonce le rôle pivot de l'OTAN"<sup>1552</sup>. »

Si aucun titre n'approuve le passage à l'assassinat qu'Action directe opère durant l'hiver 1985 –

<sup>1548</sup> *Le Figaro*, 16 janvier 1985.

<sup>1549</sup> *Le Monde*, 2 février 1985.

<sup>1550</sup> Claire Tréan, *Le Monde*, 27 janvier 1985.

<sup>1551</sup> Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 28 janvier 1985.

<sup>1552</sup> Véronique Brocard et Laurent Gally, *Libération*, 28 janvier 1985.

mis en pratique à quatre reprises, dont deux échecs –, tous l'analysent comme l'ultime étape d'une radicalisation repérable dans l'évolution des cibles visées par ses attentats, les militants d'Action directe ayant « trouvé la cohérence idéologique, militaire et internationale qu'ils recherchaient<sup>1553</sup> » en s'alliant avec la RAF allemande sur fond d'anti-impérialisme et d'attentats contre des personnalités publiques.

La dimension politique des multiples cibles visées entre 1979 et 1987, si elle est perçue, rencontre finalement peu d'écho dans l'espace médiatique, en dehors du registre de l'indignation dont il sera question plus loin. L'évolution des attentats revendiqués par Action directe, tant du point de vue de la nature des objectifs que l'organisation cherche à atteindre qu'au niveau des variations du mode opératoire, s'inscrit donc une triple dimension : elle est d'abord marquée par une tradition historique de la violence politique héritée de l'anarchisme ; elle est également en partie déterminée par des événements relevant du contexte international ; elle est enfin le reflet du renforcement des thématiques anti-impérialistes qui nourrissent une radicalisation se traduisant par le choix de cibles humaines. Cette évolution est en elle-même l'objet d'une large couverture médiatique, présentée comme un engrenage fatal mais prévisible.

## **5.2 Des textes justificatifs pour asseoir une identité politique**

Le caractère spectaculaire de la violence ne suffit cependant pas pour en apprécier automatiquement les intentions de ses promoteurs. À l'instar d'autres organisations occidentales de lutte armée, Action directe accompagne généralement ses attentats de communiqués de revendication, adressés par voie téléphonique ou postale, et qui s'attachent à justifier aussi bien le recours à la violence que les cibles visées. L'exposé des motivations politiques sur lesquelles reposent les actions violentes constitue un élément essentiel pour comprendre la manière dont la violence est utilisée dans une perspective militante et, peut-être plus encore, dont elle est reçue. Au cours de son existence, Action directe a rédigé des communiqués de revendication et des textes théoriques, de longueur variable, dont il convient d'apprécier la diffusion et la réception dans l'espace médiatique. Si l'organisation prend pour cible des lieux symboliques ou des personnalités publiques et qu'elle estime que la violence revêt alors un caractère politique, comment la presse apprécie-t-elle l'appareil idéologique sur lequel s'appuie la justification des attentats ?

---

<sup>1553</sup>Bertrand Legendre et Edwy Plenel, *Le Monde*, 15 février 1985.

## 5.2.1 Revendiquer

Les premiers textes de revendication signés Action directe datent de septembre 1979 et font suite aux tout premiers attentats matériels revendiqués par l'organisation. Ils parsèment la période d'activité du groupe, auxquels il faut ajouter la rédaction de textes théoriques – à la diffusion confidentielle – non directement reliés aux attentats, généralement publiés sous la forme de brochures, et qui visent à expliciter les analyses politiques développées par Action directe. En septembre 1980, ces premières revendications sont résumées de manière pour le moins synthétique par deux journalistes du *Figaro*, au lendemain de l'arrestation de Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan, dans un niveau de langue plutôt ordurier et très éloigné de celui du journal et du lectorat auquel il s'adresse :

« Un message simpliste mais évocateur sera communiqué à plusieurs reprises à la presse : "Il s'agit de bousiller la société pourrie en visant les institutions et les hommes qui la servent par des actions armées, en s'appuyant sur les forces populaires." Voilà pour la philosophie<sup>1554</sup>. »

Si l'origine de ces propos prêtés à Action directe n'est pas précisée par les journalistes, ils peuvent cependant résumer, de manière certes lapidaire et partielle, la manière dont est accueillie la justification des actes violents perpétrés. Il convient cependant d'observer plus en détail les caractéristiques des différentes formes de revendication de la violence que l'on peut distinguer selon trois catégories : les écrits sur place, l'appel anonyme et l'écrit aux médias.

### 5.2.1.a Les écrits sur place

Les modalités de légitimation employées permettent dans un premier temps d'identifier les auteurs des attentats, généralement peu après leur perpétration. Action directe s'affirme en effet par la revendication systématique des attentats commis en son nom. Parmi les moyens utilisés, l'inscription murale sur les lieux-mêmes de l'attaque est la méthode rapportée le moins souvent. Le sigle « AD » est alors utilisé sous la forme de graffitis, notamment en août 1982, lors des attentats commis au nom de l'antisionisme. Ainsi l'attentat contre une société israélienne, 20 rue de la Baume à Paris, est attribué à Action directe en raison de l'inscription murale constatée à proximité des lieux de l'attentat : « Retrait immédiat et inconditionnel des fascistes israéliens. Si les Palestiniens sont chassés de Beyrouth, nous tuerons les financiers et propagandistes du sionisme. A.D.<sup>1555</sup>. » Par la

<sup>1554</sup>Jean-Charles Reix et Serge Chauvel-Leroux, *Le Figaro*, 15 septembre 1980.

<sup>1555</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 12 août 1982.

suite, en avril 1985, Paris est touché par un « week-end terroriste dans "l'air du temps"<sup>1556</sup> » au cours duquel trois attentats ont lieu, les premiers depuis l'assassinat du général Audran au mois de janvier. Parmi les cibles visées, outre le journal d'extrême droite *Minute* et la banque Leumi, l'Office national de l'immigration. *Libération* indique qu'Action directe est responsable de cet attentat en raison des graffiti retrouvés à proximité, sur indication d'un correspondant téléphonique :

« Pour l'Office national de l'immigration, un correspondant se revendiquant d'Action directe a indiqué à l'AFP un endroit précis du 15<sup>e</sup> arrondissement, près de l'ONI, où ont été retrouvées des inscriptions "*halte au racisme*", "*Sionistes hors du Liban*", "*Dissolution du Front national de Jean-Marie Le Pen*", signées d'un "A.D." étoilé<sup>1557</sup>. »

Deux semaines plus tard, d'autres inscriptions murales sont retrouvées sur les lieux d'un attentat contre une société d'armement, cette fois-ci plus énigmatiques et nécessitant quelques explications pour être décodées, comme s'y prête *France Soir* :

« Sur le mur de la société, un graffiti dont la peinture est à peine sèche, revendique l'attentat : "TRT = Cruise. A.D.-U.C. Ciro". Les spécialistes de la lutte antiterroriste font immédiatement la traduction. Selon Action directe, la société T.R.T. est "coupable" de fournir des éléments aux missiles de croisière américains Cruise<sup>1558</sup>. »

Variante de la signature sur les lieux d'attentat, des tracts signés Action directe peuvent être retrouvés, signant non seulement la responsabilité de l'organisation mais explicitant également ses motivations. Ce dispositif est utilisé sur l'ensemble de la période d'activité d'Action directe, aussi bien pour des attentats matériels que pour des assassinats. Des extraits de ces tracts sont parfois cités dans la presse. On l'observe pour la première fois lors du mitraillage du ministère de la Coopération en mars 1980. *Le Figaro* annonce ainsi que :

« La brigade criminelle, qui a été chargée de l'enquête, dispose d'un indice avec les tracts qui ont été abandonnés sur place par les auteurs de l'attentat. Émanant d'un "commando-action-directe", ils dénoncent la présence de l'armée française et la "politique impérialiste" française en Afrique qui visent à "préserver la prospérité du commerce néo-colonialiste de la marchandise et de la main d'oeuvre". Le texte appelle également à prendre "les armes contre les négriers"<sup>1559</sup>. »

Six mois plus tard, le même procédé est utilisé pour l'attentat suivant, à savoir le mitraillage de la façade de l'École de Guerre, dans le quartier des Invalides. *Le Figaro* indique que les membres du commando « ont jeté des tracts dénonçant "l'État militariste et policier"<sup>1560</sup> » et ses pratiques néocoloniales et faisant référence à plusieurs attaques armées impliquant des forces françaises en

<sup>1556</sup> Michel Chemin, *Libération*, 15 avril 1985.

<sup>1557</sup> *Ibid.*

<sup>1558</sup> Jean-François Crozier, *France Soir*, 30 avril 1985.

<sup>1559</sup> *Le Figaro*, 19 mars 1980.

<sup>1560</sup> Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 20 septembre 1980.

Afrique :

« Nous n'avons toujours pas oublié les morts de Gafsa, Kolwesi, La Mecque, Bangui et, plus récemment, ceux d'Ajaccio et de Nouméa... Trois appelés... Le temps des colonials n'est pas fini. L'époque est à l'Action directe<sup>1561</sup>. »

On retrouve un procédé identique plusieurs années après, en mai 1986, lors de l'attentat spectaculaire perpétré contre les locaux d'Interpol à Saint Cloud, un mois après la tentative d'assassinat du responsable patronal Guy Brana, alors que les cibles et le mode opératoire de l'organisation ont évolué. Quelques titres illustrent les articles consacrés à l'attentat avec des extraits du tract, *Le Figaro* révélant le plus de détails :

« Un commando d'Action directe mitraille le bâtiment, blessant un policier, et fait exploser une bombe.

« [...] Un quart d'heure plus tard, on devait trouver un tract revendiquant l'attentat, tract frappé du symbole choisi par Action directe : l'étoile à cinq branches et signé par l'organisation terroriste.

« Le texte disait : "Frapper les articulations centrales qui lient aujourd'hui leur stratégie politique, économique et militaire et au sein desquelles se trouvent, compris et aperçus, les antagonismes les plus forts de la contradiction prolétariat international/bourgeoisie impérialiste.

« Concrétiser le saut qualitatif de l'ensemble des antagonismes de masse et les développer dans le sens d'une stratégie révolutionnaire globale<sup>1562</sup>." »

L'École de Guerre n'est en elle-même pas citée dans ce document signé de l'étoile à cinq branches, à « la phraséologie typique – et obscure – de [la] branche internationaliste, celle qui a proclamé sa fusion avec la Fraction armée rouge ouest allemande<sup>1563</sup> », alors que *Le Monde* semble dubitatif quant à la capacité du nouveau gouvernement de cohabitation à réagir, tout en s'interrogeant – et c'est le seul – sur le fait que « le tract déposé devant le siège d'Interpol reproduise exactement celui qui introduisait la revendication de la tentative manquée contre M. Brana<sup>1564</sup> ». Le message peine donc à être interprété, posant la question d'un « essoufflement logistique<sup>1565</sup> » de la part d'Action directe.

Six mois plus tard, le 18 novembre 1986, au lendemain de l'assassinat de Georges Besse devant son domicile parisien, des tracts sont découverts sur les marches de la station de métro Raspail, située au bout du boulevard Edgar Quinet, à une centaine de mètres des lieux du crime. Cette fois, cet élément est largement repris dans la presse. Ces tracts ne font cependant pas mention de Georges Besse ni d'une quelconque revendication d'attentat. Signés par Action directe, ils sont rapidement

---

<sup>1561</sup>*Ibid.*

<sup>1562</sup>Françoise Lemoine, *Le Figaro*, 17 mai 1986.

<sup>1563</sup>Edwy Plenel, *Le Monde*, 18 mai 1986.

<sup>1564</sup>*Ibid.*

<sup>1565</sup>*Ibid.*

authentifiés par les enquêteurs :

« Des tracts abandonnés au métro Raspail, quelques instants après le meurtre, authentifiés par les policiers et signés "A.D., commando Pierre Overney", expliquent qu'il s'agit "de construire l'organisation communiste à partir des usines et des quartiers" et d'aider "le prolétariat international à lutter contre la bourgeoisie impérialiste"<sup>1566</sup>. »

À la Une de *Libération*, le lien entre ce tract et la responsabilité d'Action directe est donc acté :

« Dans des tracts retrouvés hier près du lieu de l'attentat, un "commando Pierre Overney" d'Action directe a revendiqué la responsabilité du meurtre de Georges Besse. Les policiers sont formels : c'est la branche "internationale" de l'organisation terroriste qui aurait perpétré l'attentat dont les mobiles précis restent pourtant obscurs<sup>1567</sup>. »

Le tract, orné du symbole de l'organisation, apparaît donc comme un moyen d'attester de la fiabilité de la revendication d'un attentat. S'il vise à argumenter la légitimité du recours à la violence et le choix de la cible, il est en revanche rarement cité autrement que par bribes, ce qui peut être interprété comme le refus des journaux de servir de tribune à Action directe et de lui accorder une publicité attendue par le caractère spectaculaire de la violence.

### 5.2.1.b L'appel anonyme

Autre moyen de revendication, l'appel téléphonique à une agence de presse, généralement l'Agence France Presse (AFP), est employé lui aussi dans un laps de temps très proche de l'attentat. On le retrouve également tout au long de la période d'activité d'Action directe. Ainsi, dès 1979, l'attentat visant le secrétariat aux Travailleurs immigrés, situé au sein du ministère du Travail, est « revendiqué peu après, dans un coup de téléphone adressé à l'AFP, par "les groupes autonomes pour l'action armée". Avec cette explication : "en réponse à l'abus de pouvoir qu'exercent l'état [*sic*] policier et ses patrons". Tout un programme<sup>1568</sup> ». Revenant quelques mois plus tard sur cet épisode à la faveur de la série d'arrestations de la fin du mois de mars 1980, *Le Figaro* précise que cette revendication téléphonique s'est doublée d'une revendication écrite : « À ce communiqué, signé en français et en arabe, était joint un manifeste évoquant, tout à la fois, "le temps de travail, l'augmentation du coût de la vie, les bas salaires, l'avortement et la condition des travailleurs immigrés<sup>1569</sup>". » La série d'attentats contre des boutiques de produits de luxe au moment des fêtes de Noël 1981 est revendiquée de la même façon, « par une communication téléphonique à l'AFP par un correspondant anonyme affirmant parler au nom d'Action directe<sup>1570</sup> ». Il faut ensuite attendre

<sup>1566</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 19 novembre 1986.

<sup>1567</sup>*Libération*, 19 novembre 1986.

<sup>1568</sup>*Libération*, 17 septembre 1979.

<sup>1569</sup>Jean-Pierre Mogui, *Le Figaro*, 3 avril 1980.

<sup>1570</sup>*Le Monde*, 24 décembre 1981.

janvier 1985 et l'assassinat du général Audran pour que la revendication téléphonique revienne à l'ordre du jour. Cette fois, la rédaction de *Libération* reçoit un appel, comme l'annonce le journal en Une, alors que *France Soir* indique que la revendication a été faite auprès de l'AFP :

« Le général René Audran, directeur des affaires internationales au ministère de la Défense, a été tué hier soir à 21 heures devant son domicile de la Celle-Saint-Cloud (Yvelines). L'attentat a été aussitôt revendiqué, via un coup de téléphone à *Libération* par une voix féminine se réclamant d'Action Directe<sup>1571</sup>. »

En réalité, la revendication de l'assassinat du général Audran, le 25 janvier 1985 a donné lieu à deux appels téléphoniques, à quelques minutes d'intervalle, comme le précise par la suite *Libération* : « 25 minutes après l'assassinat, l'attentat était revendiqué, également par téléphone, mais dans un français parfait, auprès de *Libération* et de l'AFP<sup>1572</sup>. » À cette occasion, on apprend d'ailleurs par Gilles Millet qu'un attentat raté à la voiture piégée en août 1984 avait alors été revendiqué par téléphone au nom d'Action directe, information qui était passée alors inaperçue et que le journaliste met au conditionnel : « On apprend, d'autre part, que le 23 août, Action directe a manqué un attentat contre l'Union de l'Europe occidentale ; attentat qui aurait été revendiqué au téléphone à l'AFP par Nathalie Ménigon, dont les policiers auraient identifié la voix<sup>1573</sup>. »

### 5.2.1.c L'écrit aux médias

Dernière modalité enfin, la revendication par voie postale. Là encore, la méthode est utilisée sur l'ensemble de la période d'activité de l'organisation. Elle concerne tout aussi bien les attentats matériels que les assassinats ou tentatives d'assassinats. C'est par exemple le cas en décembre 1981, où la revendication téléphonique d'Action directe concernant les attentats contre des magasins de luxe au moment des fêtes de Noël est complétée par l'envoi d'un tract repris en partie en dernière page de *Libération* :

« "Bien que chaque jour qui se lève soit une victoire de plus pour les gavés, Noël en est l'apothéose, l'orgie de la marchandise. Derrière les grilles de la prison ou de la misère, nous autres, les prolétaires et les révoltés, on peut toujours se la sauter. Aux festins des porcs, nous serons toujours des trouble-fête", précisent dans un tract les militants d'Action Directe new look.

« "Notre révolte est une offensive sans barrières. Notre communisme est une affirmation, concluent-ils en appelant à une prochaine campagne de lutte armée pour le communisme<sup>1574</sup>. " »

Outre les revendications téléphoniques, *Libération* se révèle un destinataire régulier des

<sup>1571</sup> *Libération*, 26 janvier 1985.

<sup>1572</sup> L.G., *Libération*, 31 janvier 1985.

<sup>1573</sup> Gilles Millet, *Libération*, 28 janvier 1985.

<sup>1574</sup> *Libération*, 24 décembre 1981.



revendications d'Action directe puisque l'organisation lui adresse également un document de revendication de l'attentat contre l'Institut Atlantique du 11 juillet 1984 :

« En trois pages dactylographiées au style brumeux propre aux communiqués d'Action directe, on peut lire : "Nous avons attaqué l'Institut atlantique, cellule de réflexion et de propagande d'articulation impérialiste [...]. L'Institut est un point de convergences pratiques entre les divers secteurs du capital international, la recherche scientifique et son application militaire."

« Avant de se lancer dans une grande explication sur "la nécessité d'attaquer et de désarticuler à tous les niveaux de commandement, le système impérialiste" et sur "le rôle historique du prolétariat", les militants d'Action directe ont tenu à apporter les preuves des leurs affirmations<sup>1575</sup>. »

Quatre jours plus tard, *Libération* cite le nouveau texte de revendication qu'Action directe a rédigé suite aux attentats commis contre le ministère de la Défense, sous le titre « "Action directe" signe et s'explique », non sans y ajouter un petit commentaire qui signe le « style Libé » :

« "La seule réponse à la tendance à la guerre impérialiste : la guerre de classe généralisée [...]. Il s'agit aujourd'hui de développer les luttes économiques en pouvoir politique de classe ; construire l'organisation communiste à partir des usines et des quartiers ; guerre de classe contre guerre impérialiste, détruire le projet impérialiste et son articulation Otan." Avec ça, il y a du pain sur la planche<sup>1576</sup>. »

Cette série d'attentats revendiqués par le biais de longs textes fait dire à *Libération* que « AD entend prouver (à l'opinion, aux flics et peut-être à elle-même) que son sigle n'est pas encore à ranger au magasin des accessoires<sup>1577</sup> », après l'inculpation de trois de ses militants dans le cadre de la fusillade de l'avenue Trudaine, survenue à Paris en mai 1983. Les autres attentats revendiqués par le biais de courriers sont adressés à l'AFP, et généralement repris dans la presse, comme lors de la série d'attentats de décembre 1984 où :

« Action directe [...] fait en effet référence dans un communiqué reçu hier [...] à la situation en Nouvelle-Calédonie. Le groupe terroriste subversif dit avoir voulu riposter "à l'assassinat de dix militants du FLNKS" [...] et stigmatise "les colonialistes du RPR et d'ERAP" (société qui détient 70 % du capital de la Société Le Nickel à Nouméa)<sup>1578</sup>. »

*Libération* signale – il est le seul titre à le faire – une situation inédite concernant l'attentat contre les locaux du journal *Minute* en avril 1985 :

« Pour l'attentat contre l'hebdomadaire d'extrême droite, un texte a été communiqué à l'AFP avant que l'explosion ne soit rendue publique. Dans ce texte d'un feuillet dactylographié intitulé : "Conseils donnés d'un point de vue de classe aux racistes de France et d'ailleurs", Action directe revendique les trois attentats, réitère sa demande de

<sup>1575</sup>Véronique Blanchard, *Libération*, 13 juillet 1984.

<sup>1576</sup>*Libération*, 17 juillet 1984.

<sup>1577</sup>P. Mt., *Libération*, 16 juillet 1984.

<sup>1578</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 12 décembre 1984.

dissolution du Front national, affirme : "*C'est dans les ministères de la social-démocratie que se forment les trains d'enfer*" et dans un détour internationaliste conclut : "*Touche pas à mon pote travailleur immigré, kanak, tchadien, libanais, palestinien, etc.*"<sup>1579</sup>. »

La revendication fait ici clairement allusion à des événements récents et se place sur le terrain politique national pour dénoncer l'idéologie raciste, renvoyant dos à dos les partis de Jean-Marie Le Pen et de Lionel Jospin, désignés comme responsables de la montée de la xénophobie. Le Front national a en effet réalisé son meilleur résultat électoral aux élections européennes de 1984, faisant ainsi son entrée au Parlement européen<sup>1580</sup>. Le communiqué fait également référence à la marche pour l'égalité et contre le racisme, surnommée, marche des Beurs, partie de Marseille en octobre 1983 avant son arrivée dans la capitale deux mois plus tard et qui débouche notamment sur la création de l'association SOS Racisme dont le slogan « Touche pas à mon pote », inscrit sur une main jaune, devient le symbole<sup>1581</sup>. Action directe évoque aussi un fait divers de l'automne 1983, transposé au cinéma en 1985 par Roger Hanin sous le titre *Train d'enfer* : le lynchage raciste et la défenestration dans le train Bordeaux-Vintimille d'un Algérien, pris pour cible par trois candidats à la Légion étrangère.

Un communiqué de la même teneur internationaliste et anticapitaliste est également adressé à l'AFP au début du mois de juillet 1986 pour revendiquer deux attentats perpétrés contre les sociétés Thomson et Air liquide, deux entreprises travaillant pour le ministère de la Défense. *Le Figaro* en cite quelques extraits, mais qui ne permettent néanmoins pas de comprendre de manière claire la justification de l'usage de la violence. Cela peut sembler logique si l'on estime que la ligne éditoriale du journal ne consiste pas à offrir une tribune à Action directe ou à tout autre organisation pratiquant la violence au nom d'idéaux révolutionnaires, bien au contraire. Là encore, une référence cinématographique est mobilisée, désignant cette fois le personnage violent et body-buildé d'un vétéran américain du Vietnam, incarné par Sylvester Stallone, succès à sa sortie en France en 1983 :

« Hier, Action directe revendiquait les deux attentats dans un communiqué adressé à l'A.F.P. Dans ce texte intitulé "les capitalistes fêtent la liberté", les terroristes s'en prennent pèle-mêle au "couple franco-américain qui sable le champagne avec le sang des Noirs des towships [*sic*] de Pretoria ou de New York", aux "Rambo qui préparent la guerre de classe", à l'"État colonialiste français qui assassine le peuple tchadien, canaque, antillais, corse, basque", aux "120 entreprises et banques françaises qui collaborent avec l'État fasciste sud-africain"<sup>1582</sup>. »

<sup>1579</sup>Michel Chemin, *Libération*, 15 avril 1985.

<sup>1580</sup>Serge Berstein et Pierre Milza, *Histoire de la France...*, *op. cit.*, p. 121.

<sup>1581</sup>Marie-Claude Blanc-Chaléard, *Histoire de l'immigration*, *op. cit.*, p. 82.

<sup>1582</sup>Pierre Gallerey, *Le Figaro*, 7 juillet 1986.

À partir de 1985, Action directe fait preuve par ailleurs d'une attention toute particulière à accompagner systématiquement par écrit les quatre assassinats ou tentatives d'assassinat pour lesquels sa responsabilité est attestée. De longs textes sont ainsi rédigés et adressés aux médias pour justifier les assassinats du général Audran et de Georges Besse et les tentatives contre Henri Blandin et Guy Brana. En raison du caractère jusqu'alors inédit de l'atteinte volontaire à la vie humaine pour cette organisation, l'émotion est considérable. Ces textes jouent plus qu'un rôle strictement revendicatif – ils viennent parfois compléter une revendication téléphonique laconique – puisqu'ils sont l'occasion pour l'organisation d'expliquer sa démarche politique, de tenter de justifier la nécessité de la violence et de légitimer le choix de cibles humaines. Dès lors, les journaux vont abondamment citer les communiqués de revendication dont ils ont connaissance, de manière plus développée qu'ils ne l'avaient fait jusqu'alors. Le long article que Jean-Charles Reix consacre dans *Le Figaro* à la revendication du premier assassinat, celui du général Audran, en constitue une illustration puisqu'il permet de saisir les motivations du choix de la cible en raison de sa fonction centrale au sein du ministère de la Défense :

« Voici comment Action directe explique les raisons qui ont fait choisir le général Audran comme cible : "Nous avons exécuté Audran, car, de par sa fonction, il était : articulation principale au ministère de la Défense ; responsable de la conception des programmes de coopération en matière d'armement, de leur mise en oeuvre industrielle et de leur commercialisation à travers l'I.E.P.G. (Groupe indépendant des programmes européens), structure de l'O.T.A.N., et la C.I.E.E.M.G. (Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériel de guerre). Audran, par son rôle militaire et économique se situait au coeur du projet stratégique de l'impérialisme dans les centres, au coeur de l'homogénéisation des Etats européens sous le contrôle de l'O.T.A.N."

« Le texte fait ensuite référence à l'offensive terroriste en Europe depuis l'été 1984 : "Aujourd'hui, c'est à partir de conditions politiques modifiées et développées par six mois de reprise de l'offensive dans l'ensemble de la métropole ouest-européenne que se situe la continuité du processus révolutionnaire. L'orientation politique, économique et militaire, indique par ailleurs le texte de revendication, est principalement portée, en tant qu'élément moteur, par l'axe Paris-Bonn. [...] La force politique, économique et militaire passe par une répartition précise du rôle des deux États en liaison avec la stratégie impérialiste américaine, la France, avec sa force économique, financière et son armée (quantitativement la plus importante de l'O.T.A.N.)<sup>1583</sup>." »

Cette fois, la revendication n'a pas été adressée à l'AFP mais à l'antenne parisienne d'une agence ouest-allemande. *Le Monde* précise d'ailleurs que :

« Cette revendication écrite, qui confirme la revendication téléphonique reçue 25 minutes après le crime, le 25 janvier, est parvenue jeudi matin, au bureau parisien de l'agence ouest-allemande DPA.

« L'enveloppe porte le cachet d'un bureau de poste du XII<sup>e</sup> arrondissement, daté du 30

---

<sup>1583</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 2 février 1985.

janvier. La lettre se présente sous la forme de deux textes : l'un en allemand, rédigé, selon les premières constatations policières, par quelqu'un qui maîtrise parfaitement cette langue, tandis que l'autre, en français, semble une traduction du premier<sup>1584</sup>. »

*L'Humanité* va plus loin, accordant un crédit limité au communiqué de revendication, puisque le journal, qui se présente comme le seul organe légitime et représentatif en France des intérêts des classes populaires, persiste à douter de la responsabilité d'une organisation comme Action directe dans cet assassinat pourtant revendiqué :

« Si le texte témoigne d'une connaissance précise des fonctions qu'occupait René Audran au ministère de la Défense mais aussi d'un organigramme qui ne court pas les rues, il n'est guère plus éclairant que le coup de fil reçu le soir de l'assassinat.  
« [...] Dans l'état actuel de l'enquête, rien ne permet d'exclure que l'assassinat de René Audran ne soit pas lui aussi un sanglant épisode de l'âpre concurrence que se livrent les pays capitalistes entre eux pour vendre leurs armements<sup>1585</sup>. »

Logiquement, les effets du filtre journalistique diffèrent d'un quotidien à l'autre. Le cas de *Libération* est intéressant à ce niveau puisque, après avoir été le porte-voix d'une partie de l'extrême gauche de la décennie 1970 et incarné une certaine forme de gauchisme culturel, il condamne sans détour les méthodes d'Action directe, sans pour autant disqualifier totalement les analyses de l'organisation en termes de situation économique ou politique. Le journal reste cependant parmi les plus attentifs aux activités du groupe. Les tentatives d'assassinat du général Blandin et de Guy Brana donnent ainsi lieu à la publication d'extraits commentés des textes de revendication adressés à la presse par Action directe. Pour *Libération* – et contrairement à *L'Humanité* –, la revendication écrite permet d'appuyer l'authentification de la responsabilité de l'organisation, même si elle n'est pas totale. Par ailleurs, ce texte de revendication se singularise des autres puisqu'il revient sur les conditions d'échec de l'attentat, extraits également cités par *Libération* :

« Le communiqué signé de l'étoile à cinq branches d'Action directe revendique d'ailleurs le "ratage" de l'attentat et s'en explique. Si le général Blandin a survécu – alors que son homologue l'ingénieur-général Audran a été tué le 25 janvier dernier au cours d'une action du même type – c'est, selon le communiqué, à la suite d' "une accumulation de failles techniques" : "la mitrailleuse des membres du commando qui devaient neutraliser la voiture de Blandin s'est enrayée" lit-on dans cette feuille tapée à la machine. [...] Action directe accuse le ministère de la Défense et la police d'avoir "communiqué de fausses informations sur le lieu exact, les circonstances et l'arme utilisée". Selon Action directe, le général Blandin est le "bras droit d'Hernu dans l'application de nombreux projets de restructuration et d'intégration aux forces de l'OTAN". Et le communiqué se termine par deux mots d'ordre : "Ne jamais reculer devant la dimension démesurée de ses propres buts. La guérilla ouest-européenne ébranle le centre impérialiste<sup>1586</sup> !" »

<sup>1584</sup> *Le Monde*, 1<sup>er</sup> février 1985.

<sup>1585</sup> Jean-Pierre Ravéry, *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> février 1985.

<sup>1586</sup> *Libération*, 13 juillet 1986.

L'attentat manqué contre Guy Brana, vice-président du CNPF et membre de la direction de Thomson, le 15 avril 1986, est également suivi d'une revendication écrite, adressée à l'AFP, largement reprise uniquement par *Libération* :

« Dans le jargon assez obscur, le texte parle de "concrétiser le saut qualitatif de l'ensemble des antagonismes de masse et les développer dans le sens d'une stratégie révolutionnaire globale" et de "frapper les articulations centrales qui lient aujourd'hui leur stratégie politique, économique et militaire et au sein desquelles se trouvent compris et perçus les antagonismes les plus forts de la contradiction prolétariat international/bourgeoisie impérialiste". La partie la plus explicitée du texte reprend les fonctions occupées par Guy Brana, "Vice-président du CNPF et président de la commission économique, qui est par ses différentes fonctions une des articulations centrales de la politique économique et industrielle de la France dans le développement de la stratégie impérialiste globale".

« Mais pour expliquer "le choix de leur cible", les auteurs de la revendication trouvent des termes inconnus jusque-là. "Homme du SPI (secteur public industriel) dans le triumvirat patronal, [...] Brana représente et dirige le bloc SPI "Parti de l'entreprise", moteur de la stratégie générale "anti-crise"." Rien dans ce texte ne mentionne l'action contre Guy Brana qui permettrait d'en identifier les auteurs<sup>1587</sup>. »

Cette caractéristique distingue le texte de revendication de celui concernant l'attentat contre Henri Blandin qui revenait sur les conditions de son échec et offrait un aperçu du *curriculum vitae* du général. *Libération* souligne cette différence, qui pose logiquement question, tout en précisant que le communiqué de revendication est complété par un long entretien (8 pages) antérieur du groupe avec un journal révolutionnaire allemand, *Zusammen Kampfen*. Dans ce document, cité là encore en quelques phrases, et uniquement par *Libération*, Action directe explique sa stratégie à venir, désignant par là-même les potentielles cibles de ses futurs attentats, développant à cette occasion le concept de « secteur public industriel » :

« Une grande partie de la concentration technologique et industrielle a été obtenue dès 1982 par la nationalisation de la quasi totalité des industries orientées vers la haute technologie (armement, électronique, informatique, robotique, aéronautique, nucléaire, chimie et agro-alimentaire). Ces groupes industriels, liés aux autres "nationalisés", anciens et nouveaux (industrie lourde, banque...) constituent le secteur public industriel (SPI)<sup>1588</sup>... »

Dans la brochure rassemblant des textes de prison des membres d'Action directe, il est précisé que cette interview date du mois de février 1986, dans le sillage du « Congrès de "la résistance anti-impérialiste et anticapitaliste en Europe de l'Ouest"<sup>1589</sup> ». *Libération* est d'ailleurs le seul organe de presse à évoquer cette réunion, sous forme de brève et sans donner plus de précisions sur cette

<sup>1587</sup>CRL, *Libération*, 21 avril 1986.

<sup>1588</sup>Action directe, *Textes de prison (1992-1997)*, op. cit., p. 11.

<sup>1589</sup>*Ibid.*

manifestation qui rassemble des représentants de plusieurs organisations clandestines :

« Le Congrès de résistance européenne anti-impérialiste et anti-capitaliste s'est ouvert dimanche à l'Institut technique universitaire de Francfort, cela en dépit d'une tentative d'interdiction. Tous les groupes terroristes européens y sont représentés (de la Fraction armée rouge aux Brigades rouges, en passant par Action directe)<sup>1590</sup>. »

La lecture de ce genre de texte dans la presse quotidienne nationale peut paraître pour le moins absconse pour les novices. Ceci explique en partie que ce texte, malgré la volonté de ses auteurs de le rendre public, n'ait guère été repris, d'autant que d'un point de vue informatif, il peut paraître peu pertinent pour éclairer la justification d'un assassinat. Les motivations de la violence s'avèrent ainsi pour le moins impénétrables tant le langage employé par Action directe nécessite d'en détenir les codes. Le constat fait l'unanimité dans l'ensemble de la presse.

Un cas particulier doit cependant être relevé avec l'assassinat de Georges Besse, le 17 novembre 1986. Si un tract signé Action directe est retrouvé le lendemain, à une centaine de mètres de son domicile devant lequel il a été abattu, et permet de corroborer la thèse de la responsabilité de l'organisation, il n'est cependant pas fait mention de Georges Besse. Le texte de revendication, daté de janvier 1987, sera adressé à l'AFP près de trois mois après les faits, en février 1987. Le texte, de plusieurs dizaines de pages<sup>1591</sup>, atteint une longueur jusqu'alors inédite. Cette fois, la presse cite de manière beaucoup plus elliptique ce document, alors que l'information est généralement reléguée au statut de brève puisque, malgré l'absence de revendication de l'assassinat, la responsabilité d'Action directe est aussitôt acquise pour les enquêteurs comme pour les journalistes. La revendication passe alors pour presque anecdotique : « Le mouvement terroriste Action directe a formellement revendiqué, dans un texte parvenu hier matin à l'AFP, l'assassinat de Georges Besse, P-DG de la Régie Renault, le 17 novembre à Paris<sup>1592</sup> » annonce le quotidien communiste, sans citer le texte de l'organisation. *Le Monde* précise de son côté :

« Reprenant la phraséologie habituelle du groupe, le texte commence ainsi : "Le 17 novembre, en éliminant la "brute" Besse, le commando Pierre Overney a frappé au cœur même de la contradiction la plus forte au sein du consensus général de pacification et d'exploitation [...] dans le sens de l'offensive déclenchée en Europe de l'Ouest par la guérilla et le mouvement révolutionnaire". Cette action a "concrétisé et synthétisé l'escalade de l'antagonisme entre les classes, entre libération et oppression, entre pouvoir ouvrier et exploitation"<sup>1593</sup>... »

L'article se poursuit en citant le slogan sur lequel s'achève le texte de revendication :

<sup>1590</sup> *Libération*, 3 février 1986.

<sup>1591</sup> Les extraits cités dans l'ouvrage collectif *Paroles directes* occupent quatorze pages denses. Voir Collectif, *Paroles directes...*, *op. cit.*, p. 129-142.

<sup>1592</sup> *L'Humanité*, 12 février 1987.

<sup>1593</sup> *Le Monde*, 13 février 1987.

« Construire le front politico-militaire en Europe de l'Ouest en tant que partie de l'affrontement mondial entre prolétariat international et bourgeoisie impérialiste<sup>1594</sup>. » *Libération* reprend de son côté l'idée avancée selon laquelle l'assassinat de Georges Besse « a "conclu la phase principale et centrale de la deuxième offensive de la guérilla et du mouvement révolutionnaire"<sup>1595</sup> ». Le caractère tardif – jusqu'alors inédit – de la revendication, s'il ne fait que confirmer la piste avancée dès le lendemain par la presse, la fait donc apparaître comme une sorte de non-événement et en réduit drastiquement la couverture médiatique. Le texte de revendication, centré autour de « l'internationalisme prolétarien », revient sur la carrière de Georges Besse, l'histoire de Renault, l'état des rapports de classes, et la nécessaire « accélération et généralisation de l'affrontement de classes<sup>1596</sup> » à partir d'analyses se réclamant du communisme. L'assassinat de Georges Besse est légitimé en ces termes :

« Frapper Besse et la Régie, c'était insérer brutalement la représentation du pouvoir ouvrier au coeur de leur stratégie ; par là, fragiliser l'ensemble de leur projet à travers ses différentes facettes, et construire la conscience nécessaire au développement de la politique prolétarienne<sup>1597</sup>. »

Dans la France de 1987, la justification de la violence pour des raisons politiques, et en particulier de l'assassinat, semble rencontrer pour le moins peu d'écho favorable dans l'espace médiatique. Si « généraliser l'action directe ouvrière contre la politique d'individualisation et de répression menée par le capital<sup>1598</sup> » ne fait pas l'objet de sympathies particulières dans les colonnes des journaux, les propos d'Action directe, qui s'emploie pourtant à justifier sa démarche, sont finalement peu relayés et résumés par le qualificatif « abscons ».

### 5.2.2 Construire un martyrologe

Une dimension de la revendication de la violence fait néanmoins l'objet d'une attention médiatique toute particulière dans l'ensemble de la presse : la dénomination des groupes pratiquant ces actions, auto-désignés « commandos » et baptisés du nom d'un « martyr » de la cause révolutionnaire. Les médias s'intéressent à cette pratique à partir de l'assassinat de René Audran en 1985. Auparavant, les revendications d'attentats citées dans la presse étaient signées du nom de l'organisation. Pourtant, des communiqués de revendication d'attentat portant le nom d'un militant

---

<sup>1594</sup>*Ibid.*

<sup>1595</sup>*Libération*, 12 février 1987.

<sup>1596</sup>« Texte de revendication du commando Pierre-Overney Action Directe. Janvier 1987 (extraits) », dans Collectif, *Paroles directes...*, op. cit., p. 141.

<sup>1597</sup>*Ibid.*, p. 134.

<sup>1598</sup>*Ibid.*, p. 142.

révolutionnaire « mort pour la cause » ont été rédigés et adressés aux médias avant le mois de janvier 1985. On en trouve la trace dans *L'Internationale* qui, au cours de ses quatorze mois de parution entre octobre 1983 et novembre 1984, publie un certain nombre de textes émanant d'Action directe, dont les communiqués de revendication pour les attentats commis au cours de cette période.

Les attentats revendiqués par Action directe peuvent être inscrits dans le continuum historique de la violence politique du point de vue de la tradition anarchiste. Pourtant, dans le cas d'Action directe, la presse dans son ensemble rend finalement peu compte de cette dimension à propos des attaques perpétrées contre des symboles du pouvoir. La perspective historique n'est certes pas celle que les journalistes privilégient généralement pour traiter des questions d'actualité.

### 5.2.2.a Une référence historique pour se nommer

L'identité politique d'Action directe est cependant dessinée dans les journaux à travers les cibles de ses attentats. Dès l'attentat du 1<sup>er</sup> mai 1979 contre les locaux du CNPF, puis suite aux attaques de bâtiments ministériels, policiers ou encore des magasins de luxe, Action directe est présentée comme un groupe anarchiste dont « les objectifs politiques [...] sont expliqués dans leurs tracts : une haine du capitalisme, déstabiliser la société moderne<sup>1599</sup> ». Les cibles visées, en particulier dans les premières années de l'organisation jusqu'à sa dissolution en Conseil des ministres en août 1982, sont perçues comme correspondant sans ambiguïté à ce projet politique. Au lendemain de son interdiction, plusieurs journaux s'attachent à souligner les racines anarchistes d'Action directe, notamment à travers le parcours d'un de ses animateurs, Jean-Marc Rouillan. Inscrivant l'organisation dans un scénario qui n'est pas sans rappeler celui de celle que l'on a surnommée la « bande à Bonnot » – du nom de Jules Bonnot, bandit anarchiste de la fin de la Belle Époque et figure du courant individualiste et illégaliste<sup>1600</sup> –, *Le Monde* revient ainsi dans un encadré sur « l'itinéraire d'un anarchiste<sup>1601</sup> ». Au lendemain de son arrestation en septembre 1980, *Le Figaro* explique de son côté que :

« Rouillan invente et impose le signe "Action directe" en référence à un slogan anarchiste de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

« La méthode est simple : dès qu'un attentat est commis, dès qu'un sabotage est effectué, dès qu'un événement violent survient, "Action directe" revendique le méfait en téléphonant aux agences de presse<sup>1602</sup>. »

<sup>1599</sup>Lucien Pichon et Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 14 avril 1980.

<sup>1600</sup>Pour une mise en récit de cette tendance, on se reportera à Anne Steiner, *Les En-dehors. Anarchistes individualistes et illégalistes à la "Belle Époque"*, Montreuil, L'Échappée, 2008. Voir également Marie-Josèphe Dhavernas, *Les anarchistes individualistes devant la société de la Belle Époque, 1895-1914*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle en histoire sous la dir. de Philippe Vigier, Université Paris X, 1981 et Gaetano Manfredonia, *Études sur le mouvement anarchiste...*, op. cit.

<sup>1601</sup>*Le Monde*, 3 avril 1980.

<sup>1602</sup>Jean-Charles Reix et Serge Chauvel-Leroux, *Le Figaro*, 15 septembre 1980.



Au printemps 1986, *Le Figaro* utilise d'ailleurs l'intertitre « la bande à Bonnot<sup>1603</sup> » pour évoquer les militants d'Action directe dans un entretien avec Robert Pandraud, fraîchement nommé ministre délégué à la Sécurité. La filiation historique passe en effet par le nom-même de l'organisation, puisqu'il fait référence à une technique d'action militante développée par les anarchistes et anarcho-syndicalistes français de la Belle Époque, Émile Pouget, rédacteur du *Père Peinard* en tête. En 1910, il définit dans une brochure l'action directe en ces termes :

« L'action directe, manifestation de la force et de la volonté ouvrière, se matérialise, suivant les circonstances et le milieu, par des actes qui peuvent être très anodins, comme aussi ils peuvent être très violents. C'est une question de nécessité, simplement. Il n'y a donc pas de forme spécifique à l'action directe<sup>1604</sup>. »

Cette définition rejoint celle de la propagande par le fait et demeure opératoire à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Les actions violentes menées au printemps 1979 par Action directe peuvent en effet être inscrites dans cette tradition, même si le terme de propagande par le fait semble pour le moins tombé en désuétude dans le langage contemporain. *Le Monde* tisse également un pont historique en expliquant, après le mitraillage de la façade du CNPF, que :

« Selon certains enquêteurs parisiens, cette "coordination" pourrait cacher, en effet, un groupuscule anarchiste, auteur, déjà, du plasticage, vendredi 27 avril, du commissariat de la rue des Bons-Enfants. Cet attentat avait été revendiqué par un "groupe Émile-Henry", du nom d'un anarchiste du siècle dernier, compagnon de Ravachol<sup>1605</sup>. »

Ce dernier attentat fait référence à un anarchiste de la Belle Époque, adepte de la propagande par le fait. Il est notamment impliqué dans le dépôt, le 8 novembre 1892, d'une bombe au siège parisien des mines de Carmaux, en soutien à la grève des mineurs en cours. Cette bombe dite « à renversement » est transportée au commissariat de police de la rue des Bons Enfants où elle explose, causant la mort de cinq personnes. Émile Henry est finalement arrêté après l'attentat contre le café Terminus de la gare Saint-Lazare et guillotiné en 1894<sup>1606</sup>. En choisissant pour cibles des locaux du patronat (1<sup>er</sup> mai et 27 septembre 1979), les ministères du Travail et de la Santé (15 septembre 1980), la direction de l'Inspection du Travail ( 3 et 5 février 1980), la Direction de la Surveillance du Territoire (DST, 14 mars 1980), ou encore l'École de Guerre (17 septembre 1980), Action directe s'ancre dans cette tradition – attentats qui rendent les membres de l'organisation passibles de la Cour de Sûreté de l'État –, même si les discours médiatiques tendent généralement à présenter l'organisation, dans ses premières années, sur un mode quelque peu ludique, selon un

<sup>1603</sup>Propos recueillis par Gérard Nirascou et Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 26 avril 1986.

<sup>1604</sup>Émile Pouget, *L'Action directe*, Nancy, Éditions du Réveil ouvrier, 1910, p. 19.

<sup>1605</sup>*Le Monde*, 4 mai 1979.

<sup>1606</sup>Voir John Merriman, *Dynamite Club...*, *op. cit.*

scénario digne du jeu enfantin des gendarmes et des voleurs, comme en témoignent ces propos du *Monde* au moment de la dissolution de l'organisation en août 1982 :

« L'idéologie du groupe, très nettement d'ultra-gauche, est encore floue. Quelques dizaines de militants et sympathisants, en déclarant la guerre contre l'État dirigé par M. Giscard d'Estaing, semblent jouer aux Indiens et aux cow-boys avec les pouvoirs publics. Mais ils ont des armes, des caches, des explosifs. Et ils s'en servent. Leurs cibles concernent plus ou moins directement des symboles du monde du travail, de la politique étrangère, de la promotion immobilière et de l'informatique<sup>1607</sup>. »

À travers les cibles des attentats revendiqués par Action directe au cours de ses deux premières années d'existence, l'organisation s'inscrit dans l'héritage anarchiste des actions violentes contre les symboles classiques de l'État et du Capital menées un siècle plus tôt. Il ressort de l'étude des principaux titres de la presse nationale que la dimension politique de ces attaques est considérée de manière consensuelle. Néanmoins, son inscription au sein du « patrimoine » anarchiste, si elle est quelquefois évoquée dans les discours de presse, est par la suite reléguée au second plan, en raison des autres types de cibles choisies par l'organisation.

### 5.2.2.b Les unités combattantes

La signature de trois « unités combattantes » différentes partage le point commun de porter le nom de militants révolutionnaires tués par les forces de l'ordre. La première à faire son apparition est l'« unité combattante Marcel Rayman Action directe ». Le nom de ce membre actif des Francs-Tireurs-Partisans Main d'Œuvre Immigrée (FTP-MOI) et du groupe Manouchian, juif polonais fusillé au Mont-Valérien en février 1944 incarne le symbole de la résistance communiste juive armée sous l'Occupation<sup>1608</sup>. Faire référence à ce nom pour revendiquer des attentats commis contre des intérêts israéliens au moment de l'invasion du Liban en 1982 vise donc à s'inscrire dans une filiation historique qui bénéficie d'une popularité mémorielle certaine, et à rejeter la posture identitaire qui pourrait être imputée à l'organisation. *Libération* est le seul journal à faire état de cette revendication, sans revenir sur l'identité de Marcel Rayman, mais en pointant plutôt la confusion qui règne alors dans l'espace médiatique autour de l'existence de réactions contradictoires signées du même sigle :

---

<sup>1607</sup>*Le Monde*, 19 août 1982.

<sup>1608</sup>Stéphane Courtois, Denis Peschanski et Adam Rayski, *Le sang de l'étranger. Les immigrés de la MOI dans la Résistance*, Paris, Fayard, 1989. Les auteurs précisent cependant que la MOI a été écartée de « la reconstruction d'une mémoire collective des Français, [par] l'image du peuple en armes contre l'occupant, les aléas diplomatiques de l'après-guerre, la politique du gouvernement français, l'évolution du système communiste international et les choix du PCF » (p. 420) parce que « les étrangers n'avaient plus leur place dans cette reconstruction imaginaire » (p. 426). Il faut attendre le milieu de la décennie 1980 pour que la question de la participation étrangère à la Résistance soit posée plus largement, en dehors des débats d'historiens, et que les noms des militants MOI soient connus davantage.

« L' "Unité Marcel Reyman" [*sic*] d'Action directe avait déjà revendiqué le mitraillage, la semaine dernière, de la voiture d'un fonctionnaire de l'ambassade d'Israël. Peu après, un communiqué émanant d'Action directe condamnait cette action. Il semble que les militants regroupés sous l'étiquette Action Directe se soient divisés en deux groupes utilisant le même sigle, l'un plus "militaire" étant l'auteur des récents attentats, l'autre plus "politique" reprochant au premier de mal "cibler" ses actions<sup>1609</sup>. »

En avril 1984, le fac-similé d'un texte de l'unité combattante Marcel Rayman est reproduit dans *L'Internationale*. Non daté, émaillé de nombreuses fautes d'orthographe et de syntaxe, ce texte se veut l'émanation de militants juifs d'Action directe qui, comme les membres de la FTP-MOI, revendiquent la violence dans une perspective émancipatrice et révolutionnaire. Il peut sembler pour le moins hasardeux de vouloir tisser un lien entre la Résistance sous Vichy et la violence révolutionnaire dont se revendique Action directe dans les années 1980. C'est une référence néanmoins classique pour les mouvements politiques violents de l'extrême gauche européenne à partir des années 1960<sup>1610</sup>. Le texte permet de justifier la filiation historique revendiquée à travers la figure de Marcel Rayman, et du militantisme révolutionnaire juif :

« Lorsqu'en Aout 1982 ,refusant le silence qui accompagnait le déferlement de Tsahal sur le Liban ,nous sommes intervenus ,nous avons revendiqués notre appartenance au peuple juif.

« Ni religieux ,ni "nationalistes" mais seulement attachés à une tradition de combat anti-capitaliste des Francs-Tireurs-Partisans M.O.I. à la Division Betvine des Brigades Internationales ,du Bund aux camarades américains du début du siècle.

« Juifs, indignés de voir certains de ceux qui ayant vécu [*sic*] cruellement l'horreur du fanatisme nazi et stalinien sombrer dans un racisme fanatique justifiant les camps d'internement ,les lois raciales (Cisjordanie, Gaza) et la répression généralisée.

« Juifs ,qui n'accepteront jamais la facilité qui permet à certains de faire rimer Juif et sioniste ,antisionisme et antisémitisme.

« Alors que plus des deux-tiers des Juifs vivent en diaspora ,l'Etat Israélien ,relayé par les notables, parle et reprime au nom du peuple juif ,s'approprient l'Holocauste ,falsifiant l'Histoire (les combattants du ghetto de Varsovie ou de Massada n'étant plus que des sionistes convaincus) ,niant le combat de milliers de communistes juifs<sup>1611</sup>. »

Le texte poursuit sur le rejet de la politique israélienne :

« Israël sert l'imperialisme americain.

« Cet Etat ,dont l'idéologie "prussienne" repose sur un militarisme boy-scoutisé et sur une ghettoïsation paranoïaque ,est le larbin idéal pour les basses oeuvres des U.S.A. au Proche-Orient et même ailleurs [...].

<sup>1609</sup> *Libération*, 9 août 1982.

<sup>1610</sup> Emmanuelle Loyer, « Sous les pavés, la Résistance. La Nouvelle Résistance populaire, appropriation et usages de la référence résistante après Mai 1968 », dans Bernard Garnier, Jean-Luc Leleu, Jean Quellien et Anne Simonin (dir.), *Pourquoi résister ? Résister pour quoi faire ?*, Caen, Centre de recherche d'histoire quantitative, 2006, p. 181-192. Pour le cas de l'Italie, Voir Isabelle Sommier, « La Résistance comme référence légitimatrice de la violence, le cas de l'extrême gauche italienne », *Politix*, n° 17, 1992, p. 86-103.

<sup>1611</sup> *L'Internationale*, n° 6, avril 1984. La syntaxe est reproduite en l'état.

« ACTION DIRECTE dans la continuité de sa lutte anti-impérialiste combatta tous les rats malfaisants au Moyen-Orient ,ici ou ailleurs.  
« Aujourd'hui ,plus que jamais ,révolutionnaires Juifs et Arabes nous devons être unis<sup>1612</sup>. »

Si la presse fait bien état des différents attentats du mois d'août 1982, elle ne signale cependant pas cette revendication. Il faut rappeler que des tensions extrêmement vives s'observent alors, aussi bien en France que dans les relations diplomatiques avec l'État hébreu en raison de l'intervention au Liban. Elles sont décuplées par les attentats, et en particulier celui contre le restaurant Goldenberg, rue des Rosiers à Paris. En raison de ce contexte, on peut émettre l'hypothèse d'un espace médiatique saturé par le conflit au Proche-Orient, dès lors peu réceptif à la position affirmée par l'unité combattante Marcel Rayman.

Les deux autres unités combattantes portent quant à elles le nom de militants dont les lecteurs des journaux nationaux ne sont *a priori* pas familiers. Elles apparaissent au même moment, en juillet 1984, à l'occasion de ce qu'Action directe nomme « l'offensive "Unité des révolutionnaires en Europe de l'Ouest"<sup>1613</sup> ». Elle est inaugurée par l' « unité combattante Ciro Rizzato Action directe » qui revendique un attentat commis le 11 juillet contre l'Institut Atlantique : « Nous avons attaqué l'Institut Atlantique, cellule de réflexion et de propagande d'articulation impérialiste<sup>1614</sup>. » Cette unité revendique ensuite l'attentat du 2 août 1984 contre l'Agence spatiale européenne, indiquant que « la science, en tant qu'acquets [*sic*] de l'histoire de l'Humanité/du prolétariat, n'est pas attaquée dans ses possibilités d'émancipation, mais dans son rôle au sein des rapports de domination capitaliste<sup>1615</sup> ». Un troisième attentat est ensuite perpétré contre les locaux de l'Union de l'Europe Occidentale, le 23 août 1984. Cette fois, l'attentat n'est pas médiatisé. La rédaction de *L'Internationale* fait alors part de son étonnement à ce propos, y voyant la preuve d'une collusion entre le pouvoir politique et la presse :

« Nous avons reçu ce texte de revendication, comme d'autres journaux. Notre décision était claire dès le début. Il fallait faire passer ce texte dans lequel l'organisation Action directe expliquait le choix de l'objectif, démontant le rôle d'une organisation internationale qui, discrètement, poursuit elle aussi son action en faveur de l'Otan. Nous avons été un temps perplexes, ne comprenant pas le silence absolu de tous les médias, de l'Etat et de la police réunis. Aujourd'hui, c'est clair. L'État a les moyens d'assurer un *black out* total. Nous le savions, beaucoup le savaient. C'est cependant la preuve absolue, donnée lors de cette action, des possibilités de manipulations [*sic*] du pouvoir qui s'étend à tous les rouages du système, médias d'extrême gauche compris. Et il est

---

<sup>1612</sup>*Ibid.*

<sup>1613</sup>Action directe, *Textes de prison (1992-1997)*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>1614</sup>*L'Internationale*, n° 9, juillet-août 1984.

<sup>1615</sup>*L'Internationale*, n° 10, septembre 1984.

clair aussi qu'ils le cassent quand et comment ils le veulent<sup>1616</sup>. »

Ces trois communiqués de revendication signés par l'unité combattante *Ciro Rizzato* partagent en outre un double point commun. Le premier est qu'ils se concluent sur les mêmes slogans d'appel à l'insurrection : « Guerre de classe contre guerre impérialiste ! Construire l'organisation communiste à partir des usines et des quartiers ! Pour l'unité des communistes dans l'offensive contre le capital, celui des multinationales, de l'OTAN<sup>1617</sup> ! » Le second tient au fait que l'identité de *Ciro Rizzato* n'est pas explicitée. Il faut attendre le mois d'avril 1985 pour qu'un nouvel attentat, contre une société d'armement, soit signé du même nom, ou presque. Le 29 avril 1985, à proximité des lieux de l'attentat, une inscription murale est découverte. Cette fois, l'attentat et sa revendication sont médiatisés, comme en témoigne cet extrait d'un article de *France Soir* :

« La signature signifie Action directe – Unité combattante *Ciro*, du nom d'un gauchiste italien abattu par la police à l'automne 1983, alors qu'il commettait une attaque à main armée contre la succursale de la Société Générale, avenue de Villiers (17<sup>e</sup>)<sup>1618</sup>. »

Il s'agit donc pour la quatrième fois d'un attentat signé par l'unité combattante *Ciro Rizzato*. S'il est peu connu du grand public, il ne l'est pas des enquêteurs puisqu'il a effectivement été abattu lors de la tentative de braquage le 14 octobre 1983 dans l'Ouest parisien et alors identifié comme un membre des COLP, comme le précise *Libération* en février 1984. Un autre attentat, le 21 juillet 1986, visant le siège de l'OCDE à Paris, est également revendiqué par l'unité combattante *Ciro Rizzato*<sup>1619</sup>. Cette dénomination est ainsi l'occasion de rappeler les liens qui unissent les militants d'Action directe à leurs homologues italiens : proximité idéologique, convergence d'analyse dans le recours à la violence, ou encore aide matérielle mutuelle. C'est pour Action directe une façon d'honorer un camarade, en quelque sorte « tombé au champ d'honneur révolutionnaire ».

L'autre unité combattante, qui apparaît de manière concomitante, porte le nom de *Farid Lahouari Benchellal*. Comme *Ciro Rizzato*, c'est un militant révolutionnaire, mais cette fois-ci considéré comme membre d'Action directe. Son nom est également inconnu du grand public. Arrêté à Helsinki pour une affaire d'escroquerie en décembre 1981, il est trouvé mort dans les locaux du commissariat de la capitale finlandaise quelques jours plus tard, dans des circonstances qui n'ont jamais été clairement établies, ce qui n'a pas manqué de nourrir les rumeurs de passage à tabac du jeune homme. Une fois encore, *Libération* est le seul journal à faire état de cette revendication et à fournir quelques éléments d'ordre biographique :

---

<sup>1616</sup>*Ibid.*

<sup>1617</sup>*Ibid.*

<sup>1618</sup>Jean-François Crozier, *France Soir*, 30 avril 1985.

<sup>1619</sup>Action directe, *Textes de prison (1992-1997)*, op. cit., p. 13.

« Un correspondant anonyme a revendiqué l'attentat à l'AFP au nom d'Action Directe, groupe Lahouri Farid Ben Chelah. Il a, en outre, accusé les propriétaires juifs du commerce, monsieur et madame Benjamin Romen, actuellement en vacances, de "commercer avec Israël". Lahouri Farid Ben Chelah était un militant d'Action directe mort le 10 janvier dernier à Helsinki où il avait été arrêté pour un trafic de faux voyageurs chèques. Pour Action Directe, les circonstances de ce décès étaient plus que suspectes. Farid Ben Chelah avait par ailleurs été condamné à 7 mois de prison en France pour des attentats anti-nucléaires commis en 1980<sup>1620</sup>. »

La revendication de l'attentat n'est cependant pas plus détaillée et les motivations du groupe restent floues. L'attentat commis contre les services informatiques du ministère de la Défense, le 13 juillet 1984, connaît le même sort dans la sphère médiatique. En octobre 1984, les deux attentats contre des sociétés d'armement font eux aussi l'objet d'une discrétion médiatique certaine. Le journal *L'Internationale* publie, dans son ultime numéro de novembre 1984, le communiqué de revendication de l'unité combattante Laouri Benchellal pour l'attentat contre les locaux de Hispano, une société travaillant pour de multiples firmes d'armement. Cette fois, le communiqué est plus court qu'à l'accoutumée, mais la justification de la violence repose sur des éléments du même ordre :

« Nous avons attaqué la salle informatique de Messier-Hispano-Bugatti. Cette entreprise travaille en liaison avec le ministère de la Défense pour les usines d'armement européennes et américaines [...]. Développer la conscience révolutionnaire du prolétariat, c'est initier un processus organisationnel armé de libération. Ce par la mise en oeuvre dès maintenant du sabotage systématique des installations militaires (centrales ou périphériques), la multiplication des attaques contre les unités de production de guerre, pour passer, dès à présent, à une phase d'insoumission offensive. « C'est dans la simultanéité du développement de ces pratiques illégales, dans le dépassement des limites imposées, qu'au travers de l'extension des possibilités [*sic*] de libération naîtra la volonté politique concrète de la guerre de classe pour le communisme<sup>1621</sup>. »

Le recours à une référence militaire traduit ainsi la logique d'affrontement dans laquelle Action directe entend se placer, même si cela n'est pas explicitement commenté par les journalistes. En outre, la revendication d'attentats par des unités combattantes n'en est pas la seule expression.

### 5.2.2.c Les commandos

À partir de l'assassinat du général Audran en janvier 1985, la signature de l'attentat est systématiquement relevée et commentée par les journalistes. Quelques minutes après l'opération, avant même son annonce, une correspondante anonyme revendique l'assassinat auprès de *Libération* au nom du commando Elisabeth von Dyck. Il s'agit là d'une nouveauté à triple titre : la

<sup>1620</sup> *Libération*, 9 août 1982.

<sup>1621</sup> *L'Internationale*, n° 11, novembre 1984.

violence revendiquée revêt cette fois non plus des cibles matérielles, mais la forme d'un assassinat et elle est faite sous la signature du nom d'une femme, qui plus est militante de la RAF, abattue par la police ouest-allemande lors de son arrestation à Nuremberg le 4 mai 1979. C'est à partir de ce moment que la désignation « commando » fait son apparition sur la scène française. On peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit là d'un effet du rapprochement avec la RAF annoncé deux semaines auparavant. En effet, sans pour autant parler d'importation allemande, il faut signaler que la pratique de l'attentat signé par un commando nominatif est utilisée par l'organisation allemande depuis mai 1972, date à laquelle le commando Petra Schelm signe un attentat meurtrier contre le quartier général américain de Francfort, du nom d'une militante de la RAF abattue par les forces de police à Hambourg, le 15 juillet 1971. En outre, cette signature affirme également la volonté d'Action directe de s'inscrire dans une histoire de la violence révolutionnaire plus longue, dépassant sa propre expérience sur les plans chronologique et géographique. La RAF est en effet apparue en Allemagne dans le sillage immédiat de la contestation de 1968, dix ans avant Action directe ; Elisabeth von Dyck est décédée au moment même où l'organisation française commettait ses tout premiers attentats. La revendication du premier assassinat d'Action directe, celui du général Audran, sous le nom d'une militante de la RAF, est perçue comme la concrétisation de la radicalisation et laisse craindre une escalade de la violence en France, à l'image de celle que connaît l'Allemagne depuis une quinzaine d'années. La revendication téléphonique tient en deux phrases : « *Action directe revendique l'exécution de René Audran. Signé commando Elisabeth von Dyck, membre de la Fraction armée rouge, exécutée à Nuremberg en 1978*<sup>1622</sup>. » *Le Figaro*, *Le Monde* et *Libération* soulignent l'erreur de datation puisque Elisabeth von Dyck est décédée en mai 1979 et non en 1978, au cours d'une fusillade avec la police allemande. Ces trois mêmes journaux soulignent également l'erreur d'orthographe dans le patronyme de la militante allemande, hésitant entre « Dick » et « Dyck » ; la seconde orthographe étant la bonne. L'orthographe du nom de la jeune femme est en effet erronée, tout comme la date de sa mort. *Libération* est le premier titre à souligner l'erreur concernant la mort d'Elisabeth von Dyck puisque la revendication téléphonique indique la date de 1978 alors qu'elle a trouvé la mort en mai 1979. *Libération* voit dans cette signature la démonstration de l'alliance entre Action directe et la RAF, mais s'interroge au vu de l'erreur chronologique : « Elle est illuminée par la revendication de l'attentat, signé "AD-commando Elisabeth van Dyck". Mais la date donnée pour "l'exécution" de cette militante de la RAF est erronée [*sic*] (1979 et non 78 comme annoncé). Ce qui laisse perplexe sur la profondeur des liens

---

<sup>1622</sup>Jean-Pierre Ravéry, *L'Humanité*, 28 janvier 1985.

entre AD et la RAF<sup>1623</sup>. » La seule chose sur laquelle les journaux s'accordent est la forme de cette revendication écrite et l'absence de doutes quant à son origine :

« Ce document bilingue qui confirme l'unité d'action entre Action Directe (AD) et la Fraction armée rouge (RAF), déjà proclamée dans un texte commun reçu le 15 janvier, explique les raisons qui ont fait choisir le général Audran comme cible [...]. Le texte est signé, dans sa version française comme dans sa version allemande, "*commando Elisabeth Van Dick Action Directe*", et est frappé d'une étoile à cinq branches (NDLR : le vrai nom est Elisabeth Von Dick [*sic*], militante membre de la Fraction Armée Rouge, tuée en mai 1979 par la police allemande à Nüremberg [*sic*] dans des circonstances qui n'ont jamais été éclaircies)<sup>1624</sup>. »

Le texte de revendication écrite, « frappé d'une étoile à cinq branches<sup>1625</sup> » est l'occasion de confirmer les remarques de *Libération*. Si la presse ne s'attarde pas davantage sur le parcours d'Elisabeth von Dyck au sein de la sphère militante radicale ouest-allemande, elle pointe cependant les erreurs du communiqué. Outre *Libération*, c'est également le cas du *Figaro* pour qui cette erreur d'orthographe « indiquerait que les rédacteurs français ne connaissent pas très bien la situation allemande<sup>1626</sup> ».

D'autres attentats sont ensuite revendiqués par différents commandos dont la dénomination est cette fois systématiquement explicitée et commentée, en particulier lorsque des cibles humaines sont visées par des attentats. Trois mois après, deux attentats contre l'Office national de l'immigration et le journal *Minute*, provoquant d'importants dégâts matériels, sont revendiqués sous le nom de Sana Mheidei, martyre de la cause palestinienne, à la fois sous l'étiquette de commando et d'unité combattante. *Libération* s'attache à rendre compte de ce choix. Cet attentat porte le :

« Nom de la jeune chiite kamikaze qui, après s'être fait interviewée, a lancée [*sic*] sa voiture contre un convoi militaire israélien au Liban, la semaine dernière. Pour l'attentat contre l'hebdomadaire d'extrême droite, un texte a été communiqué à l'AFP avant que l'explosion ne soit rendue publique [...]. Ce texte est signé cette fois "*Commando Sana Mheidi*"<sup>1627</sup>. »

Là encore, le commando paraphe son attentat sous le nom d'une femme, dont le nom n'est connu que depuis l'attentat suicide qu'elle a perpétré, quelques jours auparavant. Cette signature doit être lue comme l'affirmation de la double dimension internationaliste et anti-impérialiste dans laquelle Action directe entend ancrer ses activités. Comme un écho aux attentats de l'été 1982, les cibles et le nom de Sana Mheidi manifestent ainsi la solidarité de l'organisation envers les résistants à la

<sup>1623</sup>*Libération*, 28 janvier 1985.

<sup>1624</sup>*Libération*, 1<sup>er</sup> février 1985.

<sup>1625</sup>*Ibid.*

<sup>1626</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 1<sup>er</sup> février 1985.

<sup>1627</sup>Michel Chemin, *Libération*, 15 avril 1985.



politique expansionniste d'Israël et réaffirment leur soutien à la cause palestinienne.

Deux mois plus tard, Action directe échoue dans sa tentative d'assassiner le général Blandin. Cette fois, l'attentat est signé du nom d'un militant italien d'une organisation de lutte armée, Antonio Lo Muscio, abattu par des policiers à Rome en 1976. La revendication est adressée par voie postale à l'AFP ainsi qu'à plusieurs journaux quelques jours après la fusillade. *Libération* indique simplement qu'il s'agit « du nom d'un responsable des "noyaux armés prolétariens", groupe précurseur des Brigades rouges – tué à Rome en 1976<sup>1628</sup> ». Jean-Michel Brigouleix donne aux lecteurs de *France Soir* des informations plus précises :

« Dans un texte d'une page, dactylographié et signé, Action directe "commando Lo Muscio", frappé de l'étoile à cinq branches, posté le 1<sup>er</sup> juillet à Paris, rue Hippolyte-Lebas (9<sup>e</sup>) et adressé à l'agence France-Presse, l'organisation explique que l'attentat était préparé par un commando et qu'il a échoué en raison d'une accumulation de failles techniques. Pourquoi ce nom de Lo Muscio ? Tout simplement pour se référer à un militant italien d'extrême gauche, ancien responsable des Noyaux Armés prolétariens, groupe qui a porté sur les fonts baptismaux les Brigades rouges, tué au cours d'une fusillade avec des policiers qui tentaient de l'arrêter, à Rome, en 1976.

« Le message de l'organisation terroriste se termine par une profession de foi menaçante, écrite en majuscules : "Ne jamais reculer devant la dimension démesurée de ses propres buts, la guérilla ouest-européenne ébranle le centre impérialiste<sup>1629</sup> !" »

Là encore, les journalistes plongent dans leur *Who's who* de l'extrême gauche/du terrorisme pour déterminer le sens de la signature de cette tentative d'assassinat. Elle confirme la crainte de la poursuite de l'escalade, la menace venant cette fois de l'autre côté des Alpes. En faisant référence à un militant italien disparu depuis près de dix ans, membre d'un groupe certes moins connu en France que les Brigades rouges, Action directe poursuit l'exercice d'affirmation de sa position dans la sphère de la violence révolutionnaire. Cela vient créditer la hantise d'une déclinaison française du terrorisme italien et de ses « années de plomb » dont les journalistes français agitent le spectre. En revanche, l'attentat contre la base militaire aérienne américaine de Francfort, en août 1985, n'est pas spécifié dans la presse. Signé par un commando commun Action directe et RAF, il est revendiqué sous le nom de George Jackson<sup>1630</sup>, militant afro-américain du Black Panther Party décédé en prison en 1971.

Au printemps 1986, c'est cette fois sous le nom d'un militant grec qu'Action directe signe la revendication de la tentative d'assassinat de Guy Brana, numéro deux du patronat français. Là encore, une explication est nécessaire pour comprendre le sens de cette signature. En préambule, *Libération* indique ainsi que « dans un communiqué signé "Commando Christos Kassimis", Action

<sup>1628</sup> *Libération*, 3 juillet 1985.

<sup>1629</sup> Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 3 juillet 1985.

<sup>1630</sup> Action directe, *Textes de prison (1992-1997)*, op. cit., p. 10-11.

directe a revendiqué la tentative d'assassinat contre le vice-président du CNPF<sup>1631</sup> ». Catherine Delsol fournit aux lecteurs du *Figaro* quelques éléments biographiques éclairants à propos du militant grec qui donne son nom au commando :

« Le texte, titré "Communiqué n° 1" et portant l'emblème d'A.D., une étoile rouge à cinq branches, explique : "Brana, vice-président du C.N.P.F. et président de la Commission économique est, par ses différentes fonctions, une des articulations centrales de la politique économique et industrielle de la France dans le développement de la stratégie impérialiste globale". Et c'est signé : "Commando Christos Kassimis", du nom d'un autre militant d'extrême gauche grec, tué en octobre 1977 au cours d'une fusillade avec la police, alors qu'il tentait d'incendier une société allemande pour protester contre la mort en prison des dirigeants de la bande à Baader, le célèbre mouvement terroriste de R.F.A.<sup>1632</sup>. »

Une nouvelle fois, Action directe signe un attentat avec le nom d'un militant étranger. L'organisation clandestine à laquelle il a appartenu n'est pas précisée, ce qui surprend peut-être moins en raison du faible écho que rencontre l'actualité grecque dans l'espace médiatique français. La Grèce n'apparaît en effet pas comme un espace de menaces, contrairement à l'Allemagne ou à l'Italie, alors que des organisations comme Lutte révolutionnaire populaire (ELA) ou le Groupe du 17 Novembre, apparu en 1975 et dont le premier coup d'éclat est l'assassinat du responsable de l'agence de renseignement américain à Athènes<sup>1633</sup>, ont à leur actif plusieurs dizaines d'attentats meurtriers depuis le milieu de la décennie 1970. La menace est cependant nourrie par le lien entre la mort de Christos Kassimis et la RFA puisque le militant grec a trouvé la mort parallèlement à l'« Automne allemand », alors qu'il entendait protester violemment contre les décès d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe à la prison de Stammheim, dans des conditions controversées. Pour exprimer sa solidarité, il tente, avec d'autres mais sans succès, de déclencher un incendie dans une usine, située en banlieue d'Athènes, de l'entreprise allemande AEG, présente dans le secteur de l'électroménager mais également l'électronique industrielle et militaire. Il est ensuite abattu par les forces de police au cours d'un échange de tirs. La revendication de la tentative d'assassinat de Guy Brana peut donc être lue dans un double sens : à la fois comme un hommage à un militant révolutionnaire étranger et comme le salut d'un acte de solidarité envers d'autres militants révolutionnaires, et globalement comme une forme d'hommage à ce qui est considéré par les militants révolutionnaires comme un sacrifice.

---

<sup>1631</sup>CRL, *Libération*, 21 avril 1986.

<sup>1632</sup>Catherine Delsol, *Le Figaro*, 21 avril 1986.

<sup>1633</sup>Yonah Alexander et Dennis Pluchinsky, *Europe's Red Terrorists. The Fighting Communist Organizations*, Londres, Frank Cass, 1992, p. 90-93. Le nom de l'organisation fait référence au 17 novembre 1973, date d'une manifestation étudiante violemment réprimée par le régime des Colonels, au cours de laquelle une trentaine de personnes trouvent la mort. Aucune arrestation n'a eu lieu avant juin 2002.

Le dernier attentat perpétré par Action directe revient cette fois à une référence française. Le 17 novembre 1986, Georges Besse, nommé à la tête de la Régie Renault en 1984 pour redresser l'entreprise nationale – à la faveur d'un plan de restructuration draconien prévoyant la suppression de plus de 20 000 postes –, est abattu devant son domicile par le « commando Pierre Overney ». Avant la longue revendication écrite dont les médias font état au début du mois de février 1987, « dans des tracts retrouvés hier près du lieu de l'attentat, un "commando Pierre Overney" d'Action directe a revendiqué la responsabilité du meurtre de Georges Besse<sup>1634</sup> ». La médiatisation de cet attentat est particulièrement forte et la signature d'Action directe beaucoup plus commentée que les précédentes. Le nom de Pierre Overney est peut-être le plus connu parmi les différents commandos de l'organisation. Une fois encore, il s'agit d'une référence à un militant d'extrême gauche, maoïste, abattu au cours d'un affrontement avec les vigiles de l'usine le 25 février 1972 et dont le meurtrier a été assassiné par les NAPAP en 1977. Comparé aux précédentes signatures d'attentat, le lien entre la victime et la signature de l'attentat apparaît relativement clair. Près de quinze ans après, si son nom n'a pas complètement disparu de la mémoire militante, le maoïsme semble bien loin. *Le Figaro* signale simplement que « le groupe terroriste de l'ultra-gauche française [...] signait [cet attentat] du nom de commando Pierre Overney, en référence au militant maoïste tué au cours d'affrontements à Renault-Billancourt le 25 février 1972<sup>1635</sup> ». De leurs côtés, *Le Monde* et *Libération* s'étendent plus longuement sur cette signature. Le premier s'attache à expliciter son sens dans un encart – non signé – titré « À la régie Renault le 25 février 1972. La mort de Pierre Overney » :

« Tué il y a plus de quatorze ans par un vigile de la régie Renault, Pierre Overney est resté, pour l'extrême gauche, le symbole de la lutte contre "la violence patronale".

« Le 25 février 1972, le militant maoïste, âgé de vingt-trois ans, participe à une distribution de tracts devant la porte Zola des usines Renault à Billancourt avec ses compagnons du comité de lutte de Boulogne-Billancourt, émanation de la Gauche prolétarienne, dissoute depuis peu par le gouvernement.

« "Ouvrier révolutionnaire" licencié par la Régie, Pierre Overney est tué d'un coup de revolver, à la suite d'une bousculade, par un employé de la section administrative du service de sécurité de Renault, Jean-Antoine Tramoni<sup>1636</sup>. »

Le journal de Serge July, ancien dirigeant de la Gauche prolétarienne, adopte un autre ton. Laurent Gally signe un article dans lequel il s'interroge sur « une revendication sans mode d'emploi », posant en préambule que « la référence à Pierre Overney, tué par un vigile de Renault en 1972, laisse perplexe<sup>1637</sup> ». Cela s'entend au vu de l'histoire de *Libération* et de l'évolution de ses

<sup>1634</sup>*Libération*, 19 novembre 1986.

<sup>1635</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 19 novembre 1986.

<sup>1636</sup>*Le Monde*, 20 novembre 1986.

<sup>1637</sup>Laurent Gally, *Libération*, 19 novembre 1986.

rapports avec l'extrême gauche et la contestation d'une manière plus générale. Cette revendication renvoie en effet directement le journal et ses fondateurs à leur passé. L'éditorial de Gérard Dupuy constitue à cet égard une démonstration intéressante de la résonance de l'histoire contestataire – et des trajectoires de ses protagonistes – dans la réception de la justification de la violence. Il rejette en effet la démarche d'Action directe, mais conteste également la légitimité-même de la revendication, tout en évoquant pourtant, pour la démentir aussitôt, la filiation historique :

« La revendication de l'assassinat de Georges Besse par Action directe ne surprendra pas grand monde. Sa signature adjacente, "commando Pierre Overney" en laissera plus d'un perplexe. Pas seulement parce que le souvenir de l'assassinat du jeune militant maoïste par un vigile de Renault, voici presque quinze ans, s'est estompé et qu'il est même à peu près incompréhensible aux moins de trente ans.

« En se revendiquant de cet épisode qui a marqué à la fois l'apothéose du gauchisme post-soixante-huitard et le début de sa fin, les tireurs d'Action directe veulent se donner des apparences d'héritiers.

« Il s'agit en fait d'une usurpation d'identité et d'un détournement de sens<sup>1638</sup>. »

Dans l'exercice de légitimation de la violence, la référence à un militant révolutionnaire apparaît donc comme un outil non négligeable de diffusion médiatique de la violence et des intentions de ses auteurs. L'évocation de cette pratique se généralise dans la presse à partir du passage d'Action directe à l'assassinat en janvier 1985, alors que l'organisation en a fait antérieurement usage. Les militants ainsi choisis apparaissent comme des martyrs de la cause révolutionnaire et visent à remplir un rôle de caution pour inscrire la violence dans une filiation historique et internationale et à appuyer la recherche de légitimité.

### **5.2.3 Théoriser**

Si les revendications d'attentats, sous leurs diverses formes, visent à légitimer une action précise et en fonction d'un contexte particulier, Action directe s'essaie également, de manière plus anecdotique, à un autre type d'exercice de justification de la violence. L'organisation s'attache en effet à produire une réflexion plus théorique, pensée comme une véritable praxis, en ce qu'elle se veut un outil politique qui ne peut être dissocié de sa mise en actes.

#### **5.2.3.a Des textes théoriques confidentiels**

Dans une moindre mesure en termes d'écho médiatique, la justification de la violence est véhiculée par des textes théoriques signés Action directe qui, s'ils ne sont pas destinés aux médias,

---

<sup>1638</sup>Gérard Dupuy, *Libération*, 19 novembre 1986.

peuvent être évoqués par quelques journaux. Les deux premiers sont publiés en 1982 sous la forme de brochures. *Pour un projet communiste* et *Sur l'impérialisme américain* sont en effet successivement publiés au printemps 1982 et diffusés notamment par la librairie animée par Hélyette Bess, Le Jargon Libre, et dont la revue *L'Internationale* signale la parution. La presse fait état de ces deux brochures au moment de la dissolution d'Action directe en Conseil des ministres, en août 1982. Les textes en question sont évoqués dans des articles s'attachant à retracer la genèse et l'histoire de l'organisation, mais généralement sans la moindre citation ou explication de texte, comme en témoignent cet extrait du *Monde* : « C'est une période – brève – d'attente et de réflexion. Deux brochures militantes sont conçues et imprimées : *Pour un projet communiste* (mars 1982) et *Sur l'impérialisme américain [sic]* (avril 1982)<sup>1639</sup>. » *Le Figaro* fait exception puisqu'il en cite un extrait pour expliquer les motivations de cette organisation, sans préciser qu'il s'agit de la brochure *Pour un projet communiste* :

« Dans son dernier "manifeste", qui date de mars 1982, Action directe se définissait comme "une organisation qui défend le principe de la lutte armée [...] mais qui veut aussi intervenir sur le terrain de l'organisation de la vie quotidienne", combinant ainsi une action légale au niveau des conditions de vie, du logement etc., et l'action illégale qui avait prévalu entre 1979 et septembre 1980<sup>1640</sup>. »

Il ne sera pas davantage question de ces textes dans la presse, ni pour cerner les motivations de l'organisation, ni pour expliciter la question du recours à la violence. En février 1984, alors que l'organisation est devenue clandestine, *L'Internationale* publie le texte d'Action directe *Le combat international, une tâche révolutionnaire*. La revue explique qu'elle « a décidé de publier cette contribution au débat des révolutionnaires dans les métropoles<sup>1641</sup> ». Insistant sur la nécessité de la lutte armée dans une perspective de « stratégie de libération communiste du prolétariat<sup>1642</sup> », le troisième texte théorique de l'organisation n'est cependant pas évoqué dans la presse quotidienne nationale. Le quatrième texte théorique de l'organisation est conjointement rédigé avec la RAF et diffusé à la mi-janvier 1985. Cette fois, les médias rendent compte de ce document titré *Pour l'unité des révolutionnaires en Europe de l'Ouest* qui annonce, dans un texte bilingue, le rapprochement des deux organisations. Ce texte ne manque pas de nourrir les craintes d'une poursuite, voire d'une intensification des attentats sur le territoire français, craintes qu'un texte n'avait jusqu'alors pas nourri dans la sphère médiatique. C'est d'ailleurs la première fois que des extraits de cette nature sont cités, comme en témoignent ces quelques lignes du *Figaro* :

---

<sup>1639</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 19 août 1982.

<sup>1640</sup>*Le Figaro*, 19 août 1982.

<sup>1641</sup>*L'Internationale*, n° 4, février 1984.

<sup>1642</sup>*Ibid.*

« Ce texte bilingue français-allemand explique qu'il est "aujourd'hui nécessaire et possible [...] de créer l'organisation internationale de combat prolétaire dans les métropoles".

« Pour les rédacteurs de ce document, il faut "construire le front politico-militaire en Europe de l'Ouest", car "le projet central, dans la phase actuelle de la stratégie impérialiste, est la tentative de souder les états européens en une structure homogène, en un bloc dur, qui soit complètement intégré dans le noyau du pouvoir impérialiste l'OTAN"<sup>1643</sup>. »

Ces quatre textes théoriques connaissent donc des destins médiatiques divers, mais finalement peu différents. S'ils ne sont pas à proprement parler des textes internes à l'organisation, ils n'en sont pas moins globalement réduits à des échos médiatiques très faibles, à l'exception du dernier annonçant le rapprochement avec la RAF allemande. Ils partagent cependant le fait d'être considérés comme des textes écrits dans un langage doctrinaire réservé aux spécialistes de l'extrême gauche. L'effort de théorisation manifesté par Action directe s'avère donc sans grand effet médiatique.

### 5.2.3.b Le poids du marxisme

L'exercice de justification de la violence par des motivations politiques offre une série d'éléments qui permettent, en creux, de définir l'identité politique de ces acteurs. L'affirmation d'une identité, quelle qu'elle soit, ne se fait pas sans heurts en ce qu'elle peut rencontrer des obstacles de nature diverse, qu'ils proviennent de phénomènes de domination d'une puissance officielle ou d'intériorisation de la non-reconnaissance<sup>1644</sup>. L'identité militante n'échappe pas à la règle. En ce qui concerne Action directe et ses militants, le qualificatif de « communistes révolutionnaires » est revendiqué pour appuyer la violence pour des raisons politiques. Partant du principe qu'il n'y a pas de mouvement révolutionnaire sans théorie révolutionnaire, la justification de la violence est alors doublement ancrée dans un référentiel théorique et historique qui nourrit la définition de soi. Le traitement médiatique de l'affirmation de cette identité politique est relativement consensuel : entre 1979 et 1987, il n'en est que peu question, comme si ces deux mots, communistes et révolutionnaires, étaient difficilement non seulement juxtaposables, mais employables à cette période. L'identité politique, à travers la violence, est mobilisée pour penser un sujet révolutionnaire et historique, comme en témoignent les quelques traces que l'on peut trouver, ici ou là, dans la presse quotidienne. Elle n'est cependant pas explicitée, quand elle n'est pas passée sous silence.

---

<sup>1643</sup> *Le Figaro*, 16 janvier 1985.

<sup>1644</sup> Voir le chapitre « Mémoire, oubli, silence » dans Michael Pollak, *Une identité blessée. Études de sociologie et d'histoire*, Paris, Métailié, 1993, p. 15-39.

Laurent Greilsamer indique ainsi qu'Action directe regroupe « des militants libertaires et maoïstes prenant l'étiquette de "*communistes révolutionnaires*"<sup>1645</sup> ». Sur le sens de cette appellation, on ne trouve guère d'explication. Action directe entend pourtant inscrire ses activités violentes dans la tradition révolutionnaire de l'antagonisme armé. De ce point de vue, une position illégale, sur le plan du droit, est revendiquée au nom de la légitimité de la cause défendue par les militants. Ce dispositif classique affirme la nécessité de la violence dans un souci d'efficacité.

Isabelle Sommier a souligné deux logiques complémentaires à ce propos dans son étude consacrée à la violence politique en France et en Italie, de la fin des années 1960 à la décennie 1980. La première repose sur une approche matérialiste « en vertu de laquelle l'usage de la violence est, somme toute, en conformité avec les lois objectives de l'Histoire et en continuité avec le mouvement révolutionnaire dont les groupes s'estiment les héritiers<sup>1646</sup> ». Bien qu'il soit considéré comme un raccourci, une « idée reçue [...] selon laquelle la violence serait le moteur de l'histoire<sup>1647</sup> » par certains analystes marxistes, ce point de vue alimente nombre de réflexions dans la question du recours à la violence. Reprenant le précepte de Marx selon lequel il convient de construire un appareil théorique nourri de l'« arme de la critique » et de la « critique des armes », la logique matérialiste – et avec elle le marxisme – est pensée non pas tant comme « principe d'analyse mais "arme de combat", autorité extérieure au discours et aux pratiques communistes, instrument de légitimation par la science de la tactique et de la stratégie politiques, de l'opinion et de l'action, ainsi soustraites au relatif<sup>1648</sup> ». L'analyse politique du contemporain s'appuie alors sur des références historiques qui visent à donner une assise légitime au recours à la violence. C'est en substance ce qu'affirme Action directe dans le communiqué de revendication de la « réquisition » du véhicule personnel de Lionel Jospin à l'été 1981, cité par *Libération* : « Notre communisme est une affirmation. Notre communisme est une offensive sans barrière. Action Directe<sup>1649</sup>. » Certains médias peuvent reprendre à leur compte l'identité politique affirmée par l'organisation, ce qui a pour effet de mieux la délégitimer. Cela n'est ainsi pas tellement surprenant de la part du *Figaro*, pour lequel, lors de la revendication de l'assassinat du général Audran, Action directe s'exprime « dans le jargon typique des groupes clandestins marxistes révolutionnaires<sup>1650</sup> ». Pour *L'Humanité*, il s'agit en revanche d'un « charabia anti-impérialiste<sup>1651</sup> » qui ne saurait en rien se réclamer du matérialisme

---

<sup>1645</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 12 août 1982.

<sup>1646</sup>Isabelle Sommier, *La violence politique et son deuil...*, *op. cit.*, p. 53.

<sup>1647</sup>Georges Labica (dir.), *Dictionnaire critique du marxisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1982, p. 933.

<sup>1648</sup>Marie-Claire Lavabre, *Le fil rouge...*, *op. cit.*, p. 228. L'expression est de Georges Lavau, *À quoi sert le Parti communiste français ?*, Paris, Fayard, 1981, p. 165.

<sup>1649</sup>*Libération*, 7 août 1981.

<sup>1650</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 1<sup>er</sup> février 1985.

<sup>1651</sup>Jean-Pierre Ravery, *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> février 1985.

historique. Pour *Libération*, Action directe s'exprime à travers des « consonances stalinoïdes et crypto-soviétiques<sup>1652</sup> », c'est-à-dire en se référant à la stricte orthodoxie marxiste-léniniste. Dans la même veine, deux semaines après la mort de Georges Besse, *Le Monde* cite « le texte d'une instruction donnée aux militants et retrouvée chez Vincenzo Spano : "Sur des opérations armées, nous devons abattre tout flic qui, par un acte de courage, s'opposera à la liberté d'un combattant. L'histoire de la guerre entre le prolétariat et les mercenaires du capital démontre que les éliminer n'est qu'un acte de légitime défense collectif. Notre action est légitime, la leur n'est que légale<sup>1653</sup>." » Là encore, la violence est légitimée au nom du communisme révolutionnaire dont les militants d'Action directe se réclament. La seconde relève de la logique idéaliste qui « fait appel à la subjectivité du révolutionnaire » et qui envisage « le rôle à la fois libérateur et identitaire dévolu à la violence<sup>1654</sup> ». La légitimité de la violence ne répond pas alors à des règles historiques mais à la nécessité et aux circonstances du moment. Cette logique peut être éclairée par des propos rapportés, comme au moment de la dissolution de l'organisation. *Le Figaro* cite ainsi un extrait de communiqué, sans préciser lequel :

« "Terroriste [*sic*], oui nous le sommes. Vous pouvez nous interdire, vous pouvez nous emprisonner pour de longues années, vous pouvez désigner des cibles aux balles fascistes comme vous le faites pour notre camarade Jean-Marc Rouillan, jamais vous ne pourrez entraver la marche vers le communisme jusqu'à la victoire. Action directe vit et lutte<sup>1655</sup>." »

La terminologie employée renvoie explicitement au vocabulaire du référentiel marxiste. Il est notamment question de communisme, de prolétariat, de lutte des classes, ou encore d'antagonismes. Fortement connotées d'un point de vue idéologique, ces expressions sont généralement absentes de la presse quotidienne nationale, à l'exception logique de l'organe du PCF, *L'Humanité*, qui abandonne une partie de ses positions révolutionnaires en 1979, avec le délaissement du référentiel marxiste-léniniste pour lui préférer celui de « socialisme scientifique<sup>1656</sup> ».

Les textes théoriques d'Action directe demeurent rarement cités dans la presse quotidienne nationale. Trois pistes peuvent être avancées pour l'expliquer. La première est la méconnaissance de l'existence des textes théoriques de l'organisation et leur faible diffusion en dehors du cercle étroit des militants et sympathisants. La deuxième, partiellement concomitante, peut envisager ce constat comme une illustration de la volonté de la presse de ne pas jouer le rôle de tribune à des idées et

---

<sup>1652</sup>M.C., *Libération*, 15 avril 1985.

<sup>1653</sup>Jean-Marc Théolleyre, *Le Monde*, 3 décembre 1986.

<sup>1654</sup>Isabelle Sommier, *La violence politique et son deuil...*, *op. cit.*, p. 53.

<sup>1655</sup>*Le Figaro*, 20 août 1982.

<sup>1656</sup>Marie-Claire Lavabre, *Le fil rouge...*, *op. cit.*, p. 228.



pratiques qu'elle réproouve. Enfin, en troisième lieu, les journalistes peuvent estimer que ces textes – dans le cas où ils en ont connaissance – ne permettent pas d'expliquer les positions et les actions revendiquées par l'organisation. Dans tous les cas, l'analyse du traitement médiatique dont Action directe fait l'objet ne permet pas de rendre compte de l'identité politique affirmée par l'organisation, si ce n'est de manière brouillée.

### **5.3 Une violence disqualifiée**

Logiquement, les effets médiatiques des divers attentats qu'Action directe revendique entre 1979 et 1986 peuvent connaître d'importantes variations dans le temps et selon les intérêts éditoriaux des journaux. En revanche, une tendance lourde se dégage communément dans la presse quotidienne nationale : celle d'une disqualification générale de la violence dont Action directe se fait l'entrepreneuse, quelles qu'en soient les justifications. Il convient donc d'en éclairer les raisons. Ce discrédit peut être décliné à partir d'une triple analyse : en termes d'hermétisme de l'opinion au recours à la violence en dehors des formes conventionnelles d'affrontement, de la prégnance, dans le passé récent, des traces contestataires des deux décennies précédentes, et enfin la disqualification de la violence en raison de sa dimension criminelle. Il en ressort l'impression d'un décalage abyssal entre une démarche politique violente assumée et revendiquée d'une part, et, d'autre part, l'incompréhension effective et profonde, ajoutée à la réprobation que des actes illégaux suscitent logiquement.

#### **5.3.1 Une violence inintelligible**

Les différentes manifestations de violence politique pour lesquelles Action directe fait part de sa responsabilité doivent être confrontées à leur réception pour en mesurer les effets. L'inintelligibilité qui s'en dégage croît globalement à mesure de la radicalisation de l'organisation. Ainsi, au cours de sa première période d'existence, période que l'on qualifie de « légale » (1979-1982) – puisque si l'organisation revendique plusieurs dizaines d'attentats, elle n'est pas formellement interdite –, on relève peu de traces pour analyser de manière pertinente la façon dont les dizaines d'attentats sont perçues dans l'espace médiatique. La seconde période, qui s'étend de l'été 1982 à la fin de l'année 1986, concentre en revanche en grande partie l'intérêt des pages suivantes.

### 5.3.1.a Des propos inaudibles

La justification de la violence, quelles que soient sa forme effective et les modalités de revendication à l'œuvre, semble donc à la peine dans l'espace médiatique. Le contenu des revendications d'Action directe passe pour inaudible dans la presse quotidienne nationale, qui pointe, à propos d'un texte adressé au début d'un nouveau cycle d'attentats en juillet 1984, le « style brumeux propre aux communiqués d'Action directe<sup>1657</sup> ». La phase de radicalisation de l'organisation, opérée par le passage d'attentats matériels à l'assassinat en janvier 1985 se traduit dans l'espace médiatique par une évolution dans les discours puisque la part du récit factuel diminue au profit des commentaires et analyses. La raison généralement invoquée pour expliquer le faible écho aux revendications d'attentats portées par Action directe tient à leur caractère textuellement inaccessible. Ce caractère incompréhensible est repris par l'ensemble des journaux étudiés, quelles que soient leur ligne éditoriale, leur sensibilité politique et leur type de lectorat. Les termes généralement employés sont emprunts d'appréciations subjectives puisqu'il n'est pas tant question d'indiquer que les textes adressés par Action directe tiennent d'un hermétisme certain que d'utiliser des expressions par essence disqualifiantes. L'idée prégnante est que les écrits de l'organisation sont jargonnants, c'est-à-dire qui renvoient, d'un point de vue nettement péjoratif, à un langage volontairement abscons aux personnes étrangères à un groupe. L'emploi du terme « jargon » est ainsi récurrente à cette période, tout comme ses synonymes. On l'observe ainsi dans *L'Humanité* au moment de la réception de la revendication écrite de l'assassinat du général Audran : « La lettre [...] énonce dans un charabia anti-impérialiste les motifs pour lesquels René Audran aurait été exécuté par le "commando" franco-allemand dont les tueurs ont décidé d'utiliser (d'usurper ?) le sigle<sup>1658</sup>. » La revendication de l'attentat raté contre Guy Brana, signée par le commando Christo Kassimis, en avril 1986, est, elle aussi, rédigée « dans le jargon assez obscur<sup>1659</sup> » d'Action directe. L'attentat contre les locaux d'Interpol connaît un traitement du même ordre, aussi bien dans *Le Monde* que *Le Figaro*. Edwy Plenel indique ainsi que « le mouvement s'y exprime dans la phraséologie typique – et obscure – de sa branche internationaliste, celle qui a proclamé sa fusion avec la Fraction armée rouge ouest allemande<sup>1660</sup> », quand Catherine Delsol fait part à deux reprises du « charabia auquel nous a habitués la branche internationaliste d'A.D.<sup>1661</sup> » et de « la revendication laissée sur place et

---

<sup>1657</sup>Véronique Brocard, *Libération*, 13 juillet 1984.

<sup>1658</sup>Jean-Pierre Ravery, *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> février 1985.

<sup>1659</sup>CRL, *Libération*, 21 avril 1986.

<sup>1660</sup>Edwy Plenel, *Le Monde*, 18 mai 1986.

<sup>1661</sup>Catherine Delsol, *Le Figaro*, 19 mai 1986.

écrite dans un jargon politico-révolutionnaire [...] tellement absconse<sup>1662</sup> ». Les journalistes estiment donc que les propos de revendication d'Action directe ne peuvent être relayés en raison de leur caractère peu compréhensible pour leurs lecteurs. En outre, le terme « jargon » renvoie également, d'un point de vue excessif, à un langage incompréhensible.

Il en ressort alors une sorte de « dialogue de sourds<sup>1663</sup> », ou plutôt l'impossibilité d'un quelconque échange entre les instigateurs de la violence et les voix médiatiques. En effet, en dehors de l'étrangeté langagière, il ressort que la violence s'avère intrinsèquement incompréhensible, surtout dès lors qu'elle s'en prend à des individus. Il n'est donc alors pas question d'arguments mais de principes. Pour reprendre l'expression de Dominique Maingueneau, la « communauté discursive<sup>1664</sup> » n'est guère opérante dans cette situation. Les propos adressés aux médias par Action directe sont perçus par les journalistes comme déconnectés du contexte dans lequel l'organisation entend pourtant inscrire son action. C'est ce qu'exprime la presse quotidienne nationale dans son ensemble, notamment au moment des assassinats. *Le Monde* évoque ainsi « les desperados d'Action directe<sup>1665</sup> » dont les assassinats ne sont finalement que la traduction en actes du positionnement idéologique affirmée par l'organisation depuis la déclaration de rapprochement avec la RAF. Jean-Michel Crozier l'expose en ces termes : « La revendication du meurtre du P.-D.G. de Renault par le commando Pierre Overney d'Action directe, n'a pas été une surprise pour les services de renseignements français<sup>1666</sup>. » Dans les colonnes du *Monde*, André Fontaine estime qu'« il n'y a qu'une poignée de fous pour s'arroger le droit de tuer au nom d'un peuple auquel ils font en réalité horreur<sup>1667</sup> ». L'émotion prend alors le pas et, comme l'écrit Gabriel Farkas dans son éditorial de *France Soir* au lendemain de l'assassinat de Georges Besse, qu'il s'agit là d'« un acte révoltant, absurde et inutile » :

« Conduits par une logique démente, les meurtriers avaient cru choisir pour cible "l'homme fort du patronat", le symbole de "l'exploitation de la classe ouvrière".  
« Les imbéciles ! Ce fils de postier, grand serviteur de l'industrie française, devenu patron de la Régie, n'avait qu'un seul objectif : assurer la survie de l'entreprise et sauver le gagne-pain des travailleurs de la Régie<sup>1668</sup>. »

Les propos d'Action directe de justification de la violence s'avèrent donc disqualifiés dans toute la presse, au même titre que l'ensemble des manifestations de violence dont elle revendique la

---

<sup>1662</sup>Catherine Delsol, *Le Figaro*, 20 mai 1986.

<sup>1663</sup>Marc Angenot, *Dialogues de sourds. Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et une nuits, 2008.

<sup>1664</sup>Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (dir.), *Dictionnaire d'analyse de discours*, Paris, Seuil, 2002, p. 105.

<sup>1665</sup>Bertrand Legendre et Edwy Plenel, *Le Monde*, 15 février 1985.

<sup>1666</sup>Jean-Michel Crozier, *France Soir*, 19 novembre 1986.

<sup>1667</sup>André Fontaine, *Le Monde*, 19 novembre 1986.

<sup>1668</sup>Gabriel Farkas, *France Soir*, 18 novembre 1986.

responsabilité, et en particulier les assassinats, qui contribuent à alimenter l'existence médiatique de l'organisation. On peut dès lors parler d'une forme de contreperformance dans la mesure où l'objectif d'explication et d'intelligibilité de la violence qu'entend porter Action directe est non seulement peu relayé, mais surtout totalement disqualifié dans l'espace médiatique. Les propos de justification de la violence se révèlent donc proprement inaudibles dans l'ensemble du paysage médiatique.

### **5.3.1.b La mobilisation d'une parole légitime**

C'est dans ce contexte d'inintelligibilité de la violence et de ses motivations qu'apparaissent de nouveaux acteurs dans l'espace médiatique, chargés d'apporter un éclairage sur un événement exceptionnel, particulièrement déstabilisant. L'analyse des médias a pour habitude de distinguer trois types d'intervenants légitimes dans l'espace médiatique, en dehors des journalistes eux-mêmes. Outre les personnalités politiques, les intellectuels et les experts – c'est-à-dire les personnes dont le savoir permet de légitimer la position et l'intervention dans l'espace public – occupent ainsi une fonction particulière dans l'univers médiatique puisque, comme le souligne Rémy Rieffel, « les avis de l'expert valent caution morale et scientifique et constituent l'un des registres montants de la parole publique dans l'espace public contemporain<sup>1669</sup> ». Dans le cas d'Action directe, entre 1979 et 1986, les positions d'intellectuels et d'experts peuvent se trouver confondues dans les colonnes des journaux. Cette période s'intègre à celle, plus large, de montée en puissance des discours d'experts dans l'espace médiatique, au détriment des intellectuels, qui amorcent de leur côté une perte de vitesse – limitée – dans la presse écrite. Le recours à ce type d'analyse permet de sortir de la stricte logique du récit littéral de l'événement en proposant une mise en perspective de l'actualité au regard d'autres dimensions – chronologiques, géographiques ou sociales. Complétant le traitement journalistique classique, cette parole légitime bénéficie d'un espace spécifique, sous forme d'article ou d'encart dans lequel un point de vue est exposé, invitant généralement le lecteur à prendre un peu de hauteur. *Le Figaro* est ainsi le premier titre à s'y employer en complément des articles à caractère factuel à propos d'Action directe. Si généralement intellectuels et experts sont des personnalités extérieures à la rédaction, le quotidien de Robert Hersant a la particularité de pouvoir solliciter ses propres journalistes pour compléter le travail effectué en très grande partie par Jean-Charles Reix qui assure le suivi des faits divers, et donc d'Action directe depuis 1979. C'est notamment le cas d'Edmond Bergheaud qui, à la Une de l'édition du 24 août 1982, consacre un long article à l'organisation tout juste dissoute, titré « Terrorisme et "Action directe". Les héritiers de Trotski ». Il

<sup>1669</sup>Rémy Rieffel, *Que sont les médias ?*, op. cit., p. 281.

affirme que, pour comprendre les mécanismes de la violence politique telle qu'elle se manifeste depuis plusieurs années, il convient d'analyser Action directe comme le symptôme d'un phénomène international, un « terrorisme aux multiples groupes [...] sous-tendu par une idéologie commune<sup>1670</sup> ». Il se place sur le temps long des idées révolutionnaires pour expliquer les origines de la violence à caractère révolutionnaire dont se réclame Action directe :

« Il y a toujours eu dans le monde, et il en ira ainsi tant qu'il continuera sa course affolée et insaisissable, deux formes de révolution. L'une vécue, plus ou moins réalisée, avec d'ailleurs plus de bas que de hauts et qui voulait simplement remodeler les rapports entre les hommes dans une société donnée, et à une époque donnée.

« Existe aussi la révolution rêvée. Celle qui, à travers ses fantasmes, saisie par le vertige du nihilisme, pense qu'à la mortelle lueur des attentats on arrivera bien à déstabiliser une société, et, du même coup, quand les mains sont poissées par un sang innocent, à promouvoir un nouvel ordre social. Beau rêve, si seulement ceux qui, par bombes et meurtres interposés étaient revêtus de "probité candide et de lin blanc".

« Mais tel n'est pas le cas d'une extrême gauche qui, quand elle ne sait plus – et c'est le cas – où donner de la tête, emploie la violence à tout va<sup>1671</sup>. »

Edmond Bergheaud lie la mise en actes de la violence révolutionnaire présente à des événements passés et pose la responsabilité originelle de Trotski, c'est-à-dire plus d'un demi-siècle auparavant, revisitée à partir du printemps 1968, accusé d'avoir dissout les hiérarchies nécessaires à l'ordre social :

« C'est sur cette toile de fond, marquée par des chefs sans troupes ou des troupes sans chef, que sera finalement apparue la fraction la plus dure du trotskisme, celle qui aujourd'hui, inspire un mouvement comme Action directe.

« Fatigués par des dirigeants qui, l'âge venant, veulent bien faire la révolution à condition qu'elle soit remboursée par la Sécurité sociale, ceux qui manient bombe, fusil ou revolver trouvent dans la situation mondiale un aliment à leur action. »

Il poursuit son propos en s'interrogeant sur la menace à venir que constitue Action directe qui, bien que dissoute en Conseil des ministres, n'en demeure pas moins dangereuse. En dépit de son caractère jugé limité sur le plan numérique et ses manifestations, la menace n'en est pas moins réelle car elle s'insère dans un espace mondial de la contestation armée dont les militants se distinguent par leur détermination :

« Certes, en apparence du moins, cette extrême gauche, plus portée à la violence qu'à la réflexion sur l'état réel du monde, demeure marginale. Mais prête à se vouer à n'importe quelle cause. Hier l'IRA. Aujourd'hui les Palestiniens. Demain ?

« Ces terroristes vivent dans un monde à part, parce qu'ils estiment que l'univers dans lequel ils sont insérés est lui aussi à part. Pas question donc d'en reconnaître les lois et les usages. Tuer à Paris c'est, dans leur optique, servir la révolution mondiale.

---

<sup>1670</sup>Edmond Bergheaud, *Le Figaro*, 24 août 1982.

<sup>1671</sup>*Ibid.*

« [...] Mais rien n'est plus difficile à détruire qu'un mythe (Trotski et la révolution mondiale) qu'on entretient dans ces camps de Libye, de Syrie, entre autres, où chaque jour se forment les rancunes et la haine. À ces garçons et à ces filles, on enseigne un singulier manichéisme : seule la révolte armée est saine, et la mort de l'adversaire n'est que justice<sup>1672</sup>. »

Alors qu'Action directe s'organise dans la clandestinité, et deux jours après la fusillade de l'avenue Trudaine qui coûte la vie à deux policiers, Annie Kriegel propose, dans le billet hebdomadaire qu'elle tient dans *Le Figaro* depuis 1976, une « réflexion sur le terrorisme » dont elle décline les différentes formes, et notamment le « terrorisme à prétention sociale-révolutionnaire comme *Action directe*<sup>1673</sup> ». Mettant en perspective ses multiples déclinaisons, elle explique en quoi il s'agit d'un mal contemporain, sur lequel elle s'exprime d'ailleurs régulièrement, en particulier au sujet de la situation au Proche-Orient et de la défense de l'État d'Israël. Annie Kriegel joue donc le rôle d'intellectuelle légitime dont les lecteurs du *Figaro* sont familiers. Le recours aux experts a généralement lieu dans un contexte particulièrement commotionné, suite à un événement dramatique. C'est ainsi le cas après le double attentat à la bombe, le 31 décembre 1983, contre un train reliant Paris à Marseille et la gare de la cité phocéenne. Quatre morts et plusieurs dizaines de blessés sont recensés. Si Action directe n'est pas lié à cette attaque, l'organisation est néanmoins évoquée dans le long article que Gérard Chaliand signe dans la rubrique « Idées » du *Monde* : « Mais qu'est-ce que le terrorisme<sup>1674</sup> ? » Celui qui se présente comme « écrivain, président du groupement français pour le droit des minorités » est un spécialiste de stratégie militaire. L'une de ses particularités dans le paysage des experts est d'en connaître les aspects pratiques. Auteur d'une thèse consacrée aux *mythes révolutionnaires du Tiers Monde* (publiée en 1976), il a en effet côtoyé plusieurs dizaines de mouvements de guérilla aux quatre coins du monde. De ce parcours, il a tiré une expertise en terme de stratégie militaire<sup>1675</sup> qu'il expose dans les enseignements qu'il assure alors à l'École nationale d'administration. Gérard Chaliand s'essaie à une définition, en précisant en préambule que cette forme de violence n'a pas de couleur politique spécifique : « Le terrorisme, en soi, n'a pas de connotation idéologique. Arme du faible – bien plus que la guérilla – il a servi au cours de ce siècle tant la droite que la gauche<sup>1676</sup>. » Revenant sur les récentes vagues d'attentats qui ont touché tout aussi bien la France que d'autres pays occidentaux, il opère une classification des différents types d'organisations recourant à la violence. Il dresse ainsi le tableau des « sectes

<sup>1672</sup>*Ibid.* Il a par ailleurs rédigé un ouvrage consacré au Proche Orient, *Les Palestiniens*, en 1972.

<sup>1673</sup>Annie Kriegel, *Le Figaro*, 2 juin 1983.

<sup>1674</sup>Gérard Chaliand, *Le Monde*, 4 janvier 1984.

<sup>1675</sup>Gérard Chaliand, *Voyage dans 40 ans de guérilla*, Paris, Lignes de repères, 2006 ; *Guérilla : du Vietnam à l'Irak*, Paris, Hachette, 2008 et *Les guerres irrégulières, XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles. Guérillas et terrorismes*, Paris, Gallimard, 2008.

<sup>1676</sup>Gérard Chaliand, *Le Monde*, 4 janvier 1984.

idéologiques à vocation révolutionnaire issues des sociétés industrielles libérales » dont fait partie Action directe. Il précise qu'à la différence des guérillas qu'il a pu observer dans les pays du Sud, les organisations violentes occidentales – dont certaines, comme la RAF, se réclamant de la guérilla urbaine – se distinguent par leur « recrutement au sein des classes moyennes souvent à formation universitaire, partant de l'idée que le système est pourri et oppressif ». Dès lors, la mécanique révolutionnaire de ce type d'organisations repose sur une logique d'ordre spectaculaire et avant-gardiste, bien qu'elles réfutent généralement ce qualificatif :

« Les travailleurs sont supposés suivre l'exemple ou la voie des combattants une fois qu'ils auront pris conscience du caractère coercitif du régime que les combattants se chargent de leur révéler à travers la spirale subversion-répression. C'est pour l'essentiel à ce schématisme que répondent, de façon plus ou moins articulée, les Weathermen américains, la Rote Armee Fraktion, alias groupe Baader-Meinhof, l'Armée rouge japonaise ou les Brigades rouges italiennes. Bien qu'à vocation nationale, ces groupes peuvent avoir des activités transétatiques ponctuelles dans le cadre d'une idéologie "anti-impérialiste". [...] L'échec inscrit dans les conceptions mêmes de ces groupes ne peut que favoriser que l'apparition de fractions ou de formations de type nihiliste (Symbionese Liberation Army aux Etats-Unis) qui n'ont pas ou n'ont plus comme leurs prédécesseurs populistes l'espoir ou l'intérêt de se gagner les masses<sup>1677</sup>. »

Ce type d'analyse est donc ponctuellement mobilisé par les organes de presse pour apporter des éléments explicatifs plus développés et opérant une distanciation de l'événement brut que les journalistes sont chargés de suivre. Cette démarche répond aux nécessités d'une actualité particulièrement dramatique et déconcertante.

La justification du recours à la violence peine donc à trouver non seulement des explications, mais même un semblant d'écho médiatique. En effet, quel que soit le journal, la pratique d'attentats, et plus encore d'assassinats, est inintelligible dans un espace démocratique, extérieur à tout conflit armé. La violence semble ainsi appartenir à un univers totalement étranger à celui de la France du début des années 1980. Incompréhensible, elle condamne ses protagonistes à une profonde altérité qui pousse à l'ostracisme. L'intervention de paroles légitimes, qu'il s'agisse d'intellectuels ou d'experts, si elle apporte un éclairage de fond, n'a cependant en aucun cas vocation à appuyer le recours à la violence. Les motivations d'Action directe demeurent donc pour le moins obscures si l'on s'en tient à la presse quotidienne nationale. Fort de ce constat, il convient dès lors de l'étoffer en interrogeant les racines à l'échelle du passé récent de la société française.

---

<sup>1677</sup> *Ibid.*

### 5.3.2 Le poids de l'histoire

La disqualification unanime de la violence politique revendiquée par Action directe appelle une analyse rétroactive afin de comprendre la construction des discours médiatiques dans les années 1980. La réactivité de l'espace médiatique français sur cette question, au regard de l'événement – attentat ou actualité judiciaire – renvoie en effet à une perspective historique plus large construite sur la vingtaine d'années précédentes autour de la contestation et les mutations du militantisme à compter de la fin de la décennie 1960. Si l'on reprend la définition classiquement admise du caractère historique d'un événement qui « produit des effets et [se mesure] à l'aune de l'importance de ce qu'il provoque<sup>1678</sup> », il s'agit donc d' « élargir la temporalité de l'événement en l'incluant dans toute la séquence temporelle de ses incidences<sup>1679</sup> ». La vaste bibliographie consacrée aux "années 68" ne fait que confirmer le caractère d' « événement-monstre<sup>1680</sup> » pointé par Pierre Nora et dont la mémoire ressurgit sporadiquement. Comme le soulignait sur le vif des événements de Mai Michel de Certeau, « un événement n'est pas ce qu'on peut voir ou savoir de lui, mais ce qu'il devient (et d'abord pour nous)<sup>1681</sup> ». L'existence d'Action directe et ses diverses manifestations dans l'espace public invitent en ce sens à opérer des aller-retour sur deux décennies, en déplaçant la focale des faits relatés liés directement à l'organisation à celle, plus large, des transformations sociales et politiques que connaît la France entre les années 1960 et 1980. Cette distance temporelle se révèle en effet un élément moteur de la construction de la perception du recours à la violence pour des raisons politiques, et donc de l'idiosyncrasie d'une époque. Il s'agit donc de déceler les traces de ces références historiques à partir de la métaphore de l' « ombre portée » de Jean-Pierre Rioux : « Le "corps" ici, c'est l'événement de Mai 68 lui-même, en France, dans sa polyphonie et sa cacophonie, ses promesses et ses échecs. La "surface" ? La société française depuis 1968, au fil des quatre décennies qui nous ont éloignés de lui<sup>1682</sup>. » Action directe et la violence politique des années 1980 s'apprécient en effet à la lumière des soubresauts mémoriels hérités de 68.

#### 5.3.2.a Une dégénérescence de 1968 ?

À la lecture de la presse sur la période d'activité d'Action directe, le renouveau contestataire dont

---

<sup>1678</sup>François Dosse, *Renaissance de l'événement...*, *op. cit.*, p. 173.

<sup>1679</sup>*Ibid.*

<sup>1680</sup>Pierre Nora, « Le retour de l'événement », *op. cit.*

<sup>1681</sup>Michel de Certeau, « Prendre la parole », *Etudes*, 1968 ; repris dans *La prise de parole et autres écrits politiques*, Paris, Seuil, 1994, p. 51, cité par François Dosse, *Renaissance de l'événement...*, *op. cit.*, p. 168.

<sup>1682</sup>Jean-Pierre Rioux, « L'événement en surplomb », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 98, 2008, p. 3, cité par François Dosse, *Renaissance de l'événement...*, *op. cit.*, p. 271.



le printemps 1968 a constitué la manifestation la plus spectaculaire apparaît comme une référence obligée. Il convient dès lors de déterminer le poids de ce passé et ses implications mémorielles dans l'appréciation de la violence politique des années 1980, c'est-à-dire, en nous appuyant sur la notion de régime d'historicité forgée par François Hartog<sup>1683</sup>. Elle permet en effet de rendre compte des rapports au temps et aux événements, de leurs enchevêtrements et des tensions entre passé et présent – voire futur<sup>1684</sup>, en s'intéressant tout particulièrement aux périodes de crise :

« Formulée à partir de notre contemporain, l'hypothèse du régime d'historicité devrait permettre le déploiement d'un questionnement historique sur nos rapports au temps. Historien, en ce sens qu'il joue sur plusieurs temps, en instaurant un va-et-vient entre le présent et le passé ou, mieux, des passés éventuellement très éloignés, tant dans le temps que dans l'espace. Ce mouvement est sa seule spécificité. Partant de diverses expériences du temps, le régime d'historicité se voudrait un outil heuristique, aidant à mieux appréhender, non le temps, tous les temps ou le tout du temps, mais principalement des moments de crise du temps, ici et là, quand viennent, justement, à perdre de leur évidence les articulations du passé, du présent et du futur<sup>1685</sup>. »

Dans cette perspective, penser les discours sur la violence politique à la lumière de la notion de régime d'historicité doit faire émerger les échos du passé dans la construction de la médiatisation d'Action directe et ses évolutions à une quinzaine d'années d'intervalle avec l'« événement-monstre » lui-même. Si la crise économique a supplanté en terme d'horizon d'attente les aspirations révolutionnaires portées dans le sillage de 68 dans la seconde moitié de la décennie 1970<sup>1686</sup>, François Hartog souligne d'ailleurs combien, « dans ce progressif envahissement de l'horizon par un présent de plus en plus gonflé, hypertrophié, il est bien clair que le rôle moteur a été joué par l'extension rapide et les exigences toujours plus grandes d'une société de consommation, où les innovations technologiques et la recherche de profits de plus en plus rapides frappent d'obsolescence les choses et les hommes de plus en plus vite<sup>1687</sup> ». En outre, Action directe apparaît dans la foulée du dixième anniversaire de la contestation sociale et étudiante de 1968. 1978 marque en effet la « fabrique de la "génération 68"<sup>1688</sup> ». Un an après l'échec de l'Union de la gauche, l'heure est aux commémorations presque funéraires de ces « dix années sacrilèges<sup>1689</sup> ». La dimension politique et conflictuelle des événements commence alors à s'effacer au profit d'une interprétation

---

<sup>1683</sup>François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003.

<sup>1684</sup>L'historien allemand Reinhart Koselleck s'est notamment penché sur cette question. On se reportera donc utilement à son ouvrage *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1990 (1979).

<sup>1685</sup>François Hartog, *Régimes d'historicité...*, *op. cit.*, p. 27.

<sup>1686</sup>Michelle Zancarini-Fournel, « Le début de la fin », dans Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *68, une histoire collective...*, *op. cit.*, p. 645-674.

<sup>1687</sup>François Hartog, *Régimes d'historicité...*, *op. cit.*, p. 125.

<sup>1688</sup>Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68...*, *op. cit.*

<sup>1689</sup>L'expression provient du titre du dossier de la revue *Autrement*, « 68-78. Dix années sacrilèges », 1978.

culturelle et hédoniste dont l'ascension ne se démentira pas<sup>1690</sup>. À travers le concept de « génération 68 » se forge l'interprétation dominante de l'événement, formulée par l'un de ces acteurs devenu patron de presse : « Nous portons une marque indélébile. Nous faisons partie d'une génération. À mesure que nous vieillissons, la génération s'impose, occupe des positions de pouvoir, meuble des hiérarchies, tient la scène et les journaux, écrit des livres, les publie, les commente<sup>1691</sup> » explique Serge July, directeur de *Libération*, journal-symbole conçu dans le sillage des luttes d'alors. Dès lors, la représentation d'un printemps monolithique et joyeux s'installe dans les médias, évacuant la question de la violence, en mots et en actes : « La France vit alors dans l'euphorie de l'après-68 et le terrorisme est une idée lointaine<sup>1692</sup> » affirme *Libération* en 1985 à propos du début de la décennie 1970. L'évacuation de la violence, qu'il s'agisse d'une simple tentation attisée par la surenchère idéologique ou d'une mise en pratique comme l'illustre notamment l'exemple de la NRP<sup>1693</sup>, vient donc « renforcer le sentiment d'une utopie romantique trahie par celles et ceux qui ont fait le choix des armes sur un temps relativement long<sup>1694</sup> », à l'image des propos d'un ancien leader de Mai et responsable de la GP, Alain Geismar, pour qui « Mai 68 avait été un mouvement révolutionnaire "sympathique", non sanguinaire, un hymne à la vie<sup>1695</sup> ». Prenant appui sur la métaphore carnavalesque, Michel Winock souligne d'ailleurs un élément qui nourrit en partie la controverse sur cette question de la violence comme une dégénérescence de 68 puisqu'il précise que « cul par-dessus tête, le Carnaval, d'habitude, n'a qu'un temps, après quoi tout rentre sagement dans l'ordre antérieur. L'ébranlement de Mai, lui, a été profond et prolongé<sup>1696</sup> », à l'image de la contestation de la décennie 1970, en particulier dans sa première moitié. Action directe apparaît en effet dans un contexte de transformations du paysage intellectuel et idéologique, une période marquée sur ce plan par la « crise croissante du marxisme, inséparable du crépuscule du projet communiste<sup>1697</sup> », ce qui influe non seulement sur la perception du présent des attentats, mais également sur celle du passé contestataire des quinze années précédentes.

<sup>1690</sup>Un numéro spécial de 1978 des *Révoltes logiques*, « Les lauriers de Mai ou les chemins du pouvoir (1968-1978) », *op. cit.*, est la première manifestation de cette analyse. Voir Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68...*, *op. cit.*, p. 52-58.

<sup>1691</sup>Serge July, « La mise en livre : libérez Mai 68 », *Libération*, 18 mai 1978, cité par Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68...*, *op. cit.*, p. 50.

<sup>1692</sup>Jean-Marcel Bouguereau, *Libération*, 28 janvier 1985.

<sup>1693</sup>Jean-Pierre Le Goff, *Mai 68, l'héritage impossible*, *op. cit.*, p. 186-188. Voir également le témoignage de son responsable, Olivier Rolin, publié sous le pseudonyme d'Antoine Liniers, « Objections contre une prise d'armes », *op. cit.*

<sup>1694</sup>Fanny Bugnon, « Des "enfants monstrueux de 68" ? À propos des mouvements politiques violents et des médias (France-Allemagne, 1968-1998) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 94, 2009, p. 47-52, p. 50.

<sup>1695</sup>Alain Geismar, *L'Engrenage terroriste*, Paris, Fayard, 1981, p. 55.

<sup>1696</sup>Michel Winock, *Le XX<sup>e</sup> siècle idéologique et politique*, Paris, Perrin, 2009, p. 478.

<sup>1697</sup>Serge Audier, *La pensée anti-68...*, *op. cit.*, p. 15.

Schématiquement, deux points de vue s'affrontent. Le premier voit dans les premiers attentats d'Action directe une conséquence logique de la contestation post-68. Ce type de logique repose sur un argumentaire relevant de la pente fatale, c'est-à-dire d'un engrenage rétrospectivement prévisible<sup>1698</sup>. Sans surprise, il s'observe notamment dans les colonnes du *Figaro*. À côté des formes légitimes d'engagement, les militants d'Action directe deviennent logiquement « des marginaux, des squatters, des petits délinquants, des héritiers déçus de "mai 1968"<sup>1699</sup> », des « marginaux rescapés de mai 1968<sup>1700</sup> ». Cette idée est également au cœur du succès de librairie de Luc Ferry et Alain Renaut en 1985, *La Pensée 68. Essai sur l'anti-humanisme contemporain*, qui met en accusation un ensemble aux contours pour le moins flous et l'accable des maux de la société contemporaine, à commencer par l'individualisme<sup>1701</sup>. Si ce type d'arguments peut sembler pour le moins classique, la seconde logique l'est tout autant puisqu'elle consiste à faire de la posture et des méthodes employées par Action directe une trahison de l'idéal de Mai. Elle correspond à la montée en puissance de l'interprétation culturelle du printemps 1968, mettant en avant des aspirations libertaires et individuelles. Cette approche est, en toute logique, celle de *Libération*, à compter du passage de l'organisation à l'assassinat. L'assassinat de Georges Besse provoque des réactions particulièrement vives sur le terrain mémoriel en raison de la signature du commando du nom d'un militant maoïste abattu par un vigile de l'usine Renault en 1972. Lors de ses obsèques, plusieurs dizaines de milliers de personnes défilent en scandant : « Nous vengerons Pierre Overney ! » En signant l'attentat contre Georges Besse du nom de ce militant-martyr, Action directe s'inscrit non seulement dans une filiation historique, mais adresse une forme de message aux anciens militants de l'époque, sur le mode du « Nous n'avons pas oublié<sup>1702</sup> », comme l'exprime la même année Guy Hocquenghem dans son pamphlet *Lettre ouverte à ceux qui sont passés du col Mao au Rotary*<sup>1703</sup>. En l'espace de quinze ans, le paysage militant a en effet connu de profondes mutations, notamment sous le sceau de la

<sup>1698</sup> Complétant la thèse de la mise en péril développée par Albert O. Hirschman dans son analyse de la rhétorique réactionnaire, le thème de la pente fatale avancée par Marc Angenot désigne la dénonciation rétrospective d'un concept ou d'un événement, à partir de ses effets supposés, et « a l'avantage de rappeler à l'adversaire qu'il ne domine pas tout l'enchaînement des conséquences probables des mesures qu'il prône ». Voir Marc Angenot, *Rhétorique de l'anti-socialisme...*, op. cit., p. 15 ; *Dialogues de sourds...*, op. cit., p. 321-325 et Albert O. Hirschman, *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Paris, Fayard, 1991, p. 137-213.

<sup>1699</sup> Jean-Charles Reix et Serge Chauvel-Leroux, *Le Figaro*, 15 septembre 1980.

<sup>1700</sup> Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 25 septembre 1980.

<sup>1701</sup> Luc Ferry et Alain Renaut, *La Pensée 68. Essai sur l'anti-humanisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1985. Pour une analyse critique, on se reportera avec intérêt à Serge Audier, *La pensée anti-68...*, op. cit., p. 193-207. La même année est également publié l'ouvrage collectif de François Furet, Antoine Liniers et Philippe Raynaud, *Terrorisme et démocratie*, Paris, Fayard, 1985. L'ouvrage s'attache à expliquer les raisons de l'absence de terrorisme à l'allemande ou à l'italienne dans la France des années 1970, concédant cependant « une pratique subversive illégale » (p. 137).

<sup>1702</sup> Cette position est notamment reprise dans des textes postérieurs rédigés par des militants d'Action directe, alors détenus. Dans un entretien, ils affirment notamment condamner « la ligne révisionniste et la liquidation des expériences de l'après 68 », dans Anarchist Black Cross Gent, *Interview du collectif des prisonniers d'Action directe*, op. cit., p. 5.

<sup>1703</sup> Guy Hocquenghem, *Lettre ouverte à ceux qui sont passés du col Mao au Rotary*, Paris, Albin Michel, 1986.

désillusion et du retournement<sup>1704</sup>. User d'une référence à l'âge d'or maoïste pour, des années plus tard, légitimer politiquement un assassinat provoque non seulement consternation mais colère comme en témoigne la suite l'éditorial de *Libération* :

« Si Overney s'est fait descendre devant les grilles de Renault, c'est parce qu'il croyait assez en la classe ouvrière pour aller à sa rencontre sur le tas – et c'est là, on l'avouera, le cadet des soucis d'Action directe. Ensuite, le mouvement de l'époque a fait, très massivement et très exactement, le choix inverse de celui d'AD : ne pas répondre au sang par le sang [...] pour essayer de gérer politiquement la situation. AD, qui depuis longtemps, voire depuis toujours, n'a rien à gérer politiquement que sa survie de desperado, ne connaît, elle, en guise de stratégie que le goût du sang et la célébration du meurtre à froid.

« Enfin, signer un assassinat du nom-symbole d'un mouvement qui n'a jamais, en aucun cas, préconisé le meurtre individuel comme moyen d'action (et qui n'a faut-il le rappeler, jamais tué personne), relève d'un confusionnisme de type policier, auquel Marcellin, en son temps, s'était activement employé.

« Beaucoup de choses ont changé en quinze ans – notamment le fait qu'une poignée de paumés sanglants prétende tenir lieu à elle seule d'un mouvement social inexistant<sup>1705</sup>. »

La virulence de l'énoncé est à la hauteur des affects concernés. Le jeu d'échelle entre passé et présent que constitue la revendication de l'assassinat de Georges Besse traduit ainsi une épaisseur temporelle propre au militantisme post-68 et révèle une charge émotive d'une intensité extrême. Historienne du sensible, Arlette Farge souligne en ce sens qu'« aucun événement ne peut être amputé de ce dont il fait se ressouvenir, et de ce sur quoi il risque d'anticiper<sup>1706</sup> ». Le coup de tonnerre que constitue cet assassinat en particulier se trouve ainsi décuplé par le rappel brutal à la conflictualité du militantisme de la décennie précédente qu'incarne sa revendication. Auparavant, les références au militantisme apparu dans le sillage de la contestation du printemps 1968 n'avaient jamais été aussi nettes. François Dosse invite d'ailleurs à faire de « ce champ émotionnel, difficile à restituer, car pluriel et labile, le plus souvent ignoré, délaissé par la corporation historique [...] une entrée privilégiée<sup>1707</sup> ». La mémoire de 68 apparaît incontestablement comme un objet chaud, y compris dans l'espace médiatique français près de deux décennies plus tard. En ce sens, le recours à la violence est doublement considéré comme une dégénérescence contenue en germe dans le mouvement social de mai-juin 68 – et ce point de vue s'inscrit dans la condamnation du mouvement en lui-même – et comme un égarement, une trahison de l'esprit de Mai. Une filiation donc illégitime et une violence à contre-temps.

<sup>1704</sup>Jean-Pierre Le Goff, *Mai 68, l'héritage impossible*, op. cit., p. 395-456.

<sup>1705</sup>Gérard Dupuy, *Libération*, 19 novembre 1986.

<sup>1706</sup>Arlette Farge, « Penser et définir l'événement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux », *Terrain*, n° 38, 2002, p. 72, cité par François Dosse, *Renaissance de l'événement...*, op. cit., p. 135.

<sup>1707</sup>François Dosse, *Renaissance de l'événement...*, op. cit., p. 135.

### 5.3.2.b Une généalogie de la violence

Bien que disqualifié, le recours à la violence tel que le formule et le pratique Action directe est donc inscrit dans le paysage historique de la contestation de la décennie précédant son apparition. Régulièrement, et sur l'ensemble de sa période d'activité, les journalistes s'attachent ainsi à établir une généalogie de la violence révolutionnaire, en retraçant des parcours militants, empruntant généralement les mêmes chemins activistes. Si la filiation d'Action directe avec la contestation des Années 68 fait débat à propos de la légitimité d'une telle entreprise, qu'elle soit affichée par l'organisation, ou dénoncée, selon différents procédés, dans l'ensemble de l'espace médiatique, les journaux entendent néanmoins déterminer sa genèse. Entre 1979 et 1986, les mêmes éléments sont inlassablement repris et répétés. À commencer par le retour des sigles de groupuscules d'extrême gauche actifs au cours de la décennie 1970, en particulier à partir de la perte de vitesse généralisée du militantisme de l'après 68. Action directe est ainsi régulièrement présentée comme une émanation de deux groupes distincts, les GARI et les NAPAP, sans que ces sigles ne soient systématiquement ou correctement explicités. Les Brigades internationales ne sont, quant à elles, pas évoquées. Ainsi, suite aux arrestations du printemps 1980, *Libération*, rejoint par *L'Humanité*, n'estime en effet pas nécessaire de préciser à son lectorat, généralement imprégné des luttes de la décennie 1970, ce que recouvrent ces sigles : « Un réseau terroriste comprenant des français, des italiens et des espagnoles [*sic*] qui, ex-Brigades Rouges, ex-Gari, voir ex-Napap se seraient cachés derrière le groupe "Action directe"<sup>1708</sup> » peut-on simplement lire. Le lendemain, « il ne fait plus de doute qu'il figure, parmi eux, un certain nombre de militants que leur histoire lie, soit aux NAPAP [...] soit aux GARI [...]. Ce sont d'ailleurs des membres de ces deux mouvements qui, en se rapprochant auraient donné naissance au groupe "Action directe"<sup>1709</sup> ». Il faut attendre les arrestations de la rue Pergolèse six mois plus tard pour que cette filiation historique soit précisée davantage :

« "OAD", comme ils s'abrégeaient, était né dans la brume. Celle des lendemains de GARI. Des lendemains de NAPAP. Les GARI avaient été l'ultime survivance de la lutte libertaire anti-franquiste en France. Les NAPAP avaient tenté de prolonger l'esprit de la "Nouvelle Résistance Populaire" maoïste en la frottant aux théories autonomes venues d'Italie.

« Et, dans cette "mouvance" incertaine allant des ex-gauchistes aux tout nouveaux jeunes "autonomes", certains avaient choisi de continuer à s'armer, à s'organiser<sup>1710</sup>... »

Il faut en fait attendre la dissolution d'Action directe en août 1982 pour que la presse, à

<sup>1708</sup>G.H.B., *Libération*, 31 mars 1980.

<sup>1709</sup>Gilles Millet, *Libération*, 1<sup>er</sup> avril 1980.

<sup>1710</sup>Gilles Millet, *Libération*, 15 septembre 1980.

l'exception de *Libération*, s'intéresse aux origines de l'organisation, comme le fait *Le Figaro*, sur le mode du récit :

« L'histoire d'Action directe remonte aux années 1978. Regroupant maoïstes, anarchistes et autonomes à la dérive, Jean-Marc Rouillan fonda Action directe qui multiplie très vite les attentats contre ce que l'organisation considère comme les symboles de l'État : armée, patronat, palais de justice, banques, entreprises [...]. Dans les "squatts" [*sic*] pourtant une nouvelle stratégie se dessine. Action directe se lie étroitement avec des réfugiés de l'extrême gauche turque et avec des immigrés d'origine maghrébine<sup>1711</sup>. »

Ces éléments sont ponctuellement rappelés au gré des événements, en particulier suite aux épisodes successifs de radicalisation. Ainsi, deux semaines après le premier assassinat revendiqué par Action directe, Bertrand Legendre et Edwy Plenel se livrent dans les pages du *Monde* à un long détour historique pour retracer et tenter de comprendre tant le parcours militant qu'idéologique des membres de l'organisation, présentée comme une « aventure isolée de quelques activistes, que leur détachement du réel rend plus déterminés<sup>1712</sup> ». Les deux journalistes insistent sur les liens de causalité qui peuvent être envisagés entre dispersion et extension du gauchisme sous toutes ses formes et radicalisation d'une poignée de militants dans le passage à la violence armée, puis à l'assassinat :

« C'est cette atmosphère délétère qui sera, en quelque sorte, la marraine d'Action directe. C'est sous ses auspices que se retrouveront de jeunes autonomes, sans repères ni expérience militante, et quelques rescapés de 2 groupuscules clandestins : les GARI et les NAPAP.

« [...] Ceux-là [les maoïstes] ont une histoire, des références intellectuelles et un parcours politique. Il n'en va pas de même pour ceux qui vont les rejoindre, sur fond de "squatts" [*sic*] et d'"expropriations", dans cette cristallisation de cheminements individuels qui donnera naissance à la fin des années 70 à Action directe.

« [...] Cette absence de véritables filiations et d'enracinements explique sans doute la suite : la dérive pour certains vers une radicalisation croissante, dans une spirale sans issue.

« [...] À cause de cette faiblesse se dessine déjà la voie qu'emprunteront les rescapés d'Action directe après 1981-1982 : être reconnus par d'autres, plus consistants, plus crédibles, au-delà des frontières, sortir de l'isolement en France et se prouver à soi-même, en franchissant de nouveaux degrés dans la violence, la réalité de l'aventure prétendument vécue<sup>1713</sup>. »

Retracer des parcours militants pour expliquer la généalogie de la violence consiste non seulement à mettre en lumière des organisations militantes comme les NAPAP ou les GARI sans préciser ce elles qu'étaient, mais plus encore s'attacher à quelques figures de militants, à commencer

<sup>1711</sup> Irina de Chikoff, *Le Figaro*, 20 août 1982.

<sup>1712</sup> Bertrand Legendre et Edwy Plenel, *Le Monde*, 14 février 1985.

<sup>1713</sup> *Ibid.*

par Jean-Marc Rouillan, rapidement présenté comme une figure d'autorité traversant plusieurs épisodes militants, un activiste aguerrri aux opérations violentes et à la clandestinité, « ayant été arrêté pour attentat à la bombe en septembre 1974. Il se réclamait alors d'un autre groupe terroriste qui se désignait du nom de GARI<sup>1714</sup> ». Dans les longs articles – bien informés – que consacrent au parcours des militants d'Action directe tout aussi bien *Libération* – et plus particulièrement Gilles Millet – et *Le Monde*, la figure de Jean-Marc Rouillan est omniprésente. Si Action directe n'a pas de responsable proclamé, Jean-Marc Rouillan en constitue cependant une figure médiatique, notamment depuis l'entretien qu'il a accordé à Gilles Millet à la veille de la dissolution de l'organisation en août 1982. Il n'est donc pas totalement incongru de retrouver régulièrement celui qui devient un personnage médiatique insaisissable pour incarner la trajectoire militante de laquelle est née Action directe. Là encore, le basculement dans l'assassinat est l'occasion de revenir sur cette figure, bien que sa responsabilité ne soit pour l'heure pas établie dans le meurtre du général Audran. Pour la presse dans son ensemble, la revendication de l'attentat par Action directe vaut implication de Jean-Marc Rouillan. Gilles Millet retrace ainsi le parcours d'une organisation qui se confond avec celui d'un des ses militants historiques, mis sur le même plan qu'un célèbre personnage de justicier masqué :

« Zorros anti-franquistes, les GARI se sont éteints avec Franco. L'Espagne avait changé, les méthodes de lutte aussi. Mais à jouer les Zorros, on y prend goût. À la différence de la plupart des militants des GARI, Jean-Marc Rouillan et quelques autres n'ont pas rangé leurs explosifs. Mi-droits communs, mi-politiques, ils ont continué la guéguerre. Rêvant de nouvelles aventures, entre Toulouse, région d'origine des GARI, et Paris, où ils ont rencontré les militants d'origine maoïste des Noyaux armés pour l'autonomie populaire (NAPAP). Ces derniers, héritiers quelque peu caricaturaux de la Gauche Prolétarienne (GP), étaient nés en assassinant Antoine Tramoni, le vigile meurtrier de Pierre Overney, cet ouvrier "mao" abattu quelques années auparavant lors d'une distribution de tracts devant Renault<sup>1715</sup>. »

Les commentaires de Laurent Greilsamer dans les colonnes du *Monde* sont du même ordre. Action directe apparaît comme la conséquence d'un engagement qui n'a jamais été raisonné, en dépit des transformations du paysage politique sur lequel son engagement s'est construit, en particulier la mort de Franco en 1975 : « Les armes à la main, il n'a cessé de livrer, ces dernières années, une étrange guerre à la "guerre impérialiste", selon sa phraséologie. À croire que le militant antifranquiste qu'il fut, encore adolescent, n'a pas enregistré que la guerre était finie<sup>1716</sup>. » Jean-Marc Rouillan n'est pourtant pas le seul militant à poursuivre ses activités illégales, en témoignent

<sup>1714</sup>Jean Chatain, *L'Humanité*, 2 avril 1980. L'assassinat de Pierre Overney et ses circonstances, en 1972, ne sont pas directement évoqués dans cette esquisse des racines de la violence.

<sup>1715</sup>Gilles Millet, *Libération*, 28 janvier 1985.

<sup>1716</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 29 janvier 1985.

les GRAPO espagnols qui, de l'autre côté des Pyrénées, estimant que la transition démocratique annoncée relève du mirage, poursuivent et intensifient leur entreprise, en multipliant notamment les assassinats. Des GRAPO, il n'est cependant pas question dans les articles consacrés à Action directe. Après la tentative d'attentat contre le responsable patronal Guy Brana en avril 1986, Edwy Plenel revient une nouvelle fois sur les trajectoires militantes qui ont permis la formation de l'organisation :

« On retrouve des parcours militants souvent très semblables, jalonnés par les mêmes points de repères et symbolisés par d'anciens militants maoïstes puis autonomes, des années 70, n'ayant pas souvent fait parler d'eux depuis la création d'Action directe en 1979. Comme si une histoire commune avait ensuite continué de façon séparée – mais dans une même identité idéologique – par la construction de petits groupes s'appropriant le sigle de l'organisation – mais fonctionnant chacun de leur côté – avec beaucoup de "professionnalisme" (hold-up minutieusement préparés, sans utilisation de téléphone, relations épisodiques, cellules de quelques membres tenant du groupuscule)<sup>1717</sup>. »

Là encore, les propos de Laurent Greilsamer, au lendemain de l'assassinat de Georges Besse, et avant même la revendication formelle de l'attentat, appuient cette idée de la responsabilité non seulement d'Action directe mais plus encore celle, individuelle, de Jean-Marc Rouillan dans l'apparition en France d'une organisation qui se revendique de la lutte armée puisque son parcours est présenté comme symptomatique de la radicalisation du groupe :

« C'est dire si, depuis sa création, en 1979, Action directe s'est radicalisée. Fondé à l'époque par plusieurs militants de l'ultra-gauche dont Jean-Marc Rouillan, marqué par la lutte antifranquiste, le groupe s'est progressivement durci et divisé en deux grandes tendances. En 1982, une scission donnait naissance à une branche "nationale" qui a commis la majeure partie des attentats signés Action directe ces dernières années, et à une branche "internationaliste" probablement plus radicale<sup>1718</sup>. »

L'inscription d'Action directe dans le paysage de la contestation de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle apparaît donc manifeste. Aux yeux de la presse, la filiation historique avec les années 68 est régulièrement évoquée, quelle que soit la forme de la dénonciation dont elle est l'objet. L'affaire se révèle pour le moins paradoxale puisque l'apparition et la radicalisation d'Action directe sont en effet rattachées aux transformations du militantisme qui font suite au mouvement du printemps 1968, alors que dans le même temps, cette généalogie, expliquée en partie par le parcours de certains de ses militants – à commencer par celui de la figure tutélaire de Jean-Marc Rouillan – est systématiquement disqualifiée. Action directe est ainsi considérée comme une organisation violente qui n'est pas sans racines idéologiques et historiques, alors qu'elles ont, au moins en partie,

<sup>1717</sup>Edwy Plenel, *Le Monde*, 20 avril 1980.

<sup>1718</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 19 novembre 1986.



généralement été écartées de l'histoire et de la mémoire militante de la décennie 1970 au profit d'une interprétation culturelle de la contestation, gommée d'une part importante de ces aspérités conflictuelles et violentes. Le constat vaut pour l'ensemble des titres, même si l'attention médiatique à l'égard de l'organisation est plus importante du côté du *Monde* et de *Libération*, en raison de sa position particulière d'héritier du gauchisme. L'attention particulière du quotidien du soir à l'« agitation », à travers une rubrique dédiée au début de la décennie 1970 et les origines militantes du second n'y sont pas étrangères. Le tournant de la décennie 1980 tend ainsi à gommer la question de la conflictualité et de la violence de l'après 68. S'il ne faut certes pas confondre histoire et mémoire, il faut cependant souligner que cette dernière occupe alors massivement l'espace médiatique et qu'elle tend à se confondre avec une connaissance historique à laquelle l'espace médiatique semble globalement imperméable.

### **5.3.3. Le consensus autour de l'ancrage criminel**

Le constat médiatique d'ensemble de disqualification de l'existence d'Action directe et de ses modalités d'action repose également sur le consensus à propos de la dimension criminelle de l'organisation et de ses méthodes. Cette observation ne repose pas seulement sur le caractère transgressif de l'ordre légal, qui constitue logiquement le premier niveau d'un récit médiatique construit au fil de l'événement. Un second niveau joue en effet autour de la question de l'ordre social. Dans une approche qui n'est pas sans rappeler celle de la psychologie sociale et de l'anthropologie criminelle de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Action directe devient alors un objet de discours d'essence morale et, plus largement, prétexte à discuter de l'état de la société française et des conditions qui ont permis l'apparition d'une telle organisation et d'un tel type de pratiques. Les dissertations autour des raisons de l'émergence de la violence révolutionnaire occupent en effet un large espace médiatique et renvoient inmanquablement à l'actualité politique. Trois types de discours peuvent alors être distingués.

#### **5.3.3.a. Des marginaux isolés**

Dans un premier temps, le propos général consiste à présenter les militants d'Action directe, qu'ils soient identifiés ou non, comme des individus marginalisés, incarnation d'une dérive radicale du militantisme qui, par ce processus, semble avoir perdu toute dimension politique. Un siècle plus tôt, l'anti-socialisme nourrissait une rhétorique dont on peut déceler des traces dans les discours médiatiques des années 1980. Marc Angenot souligne ainsi, à propos du XIX<sup>e</sup> siècle, que « passé

l'ambitieux imposteur et l'homme sans idéal, la disqualification radicale se synthétise somme toute en trois qualifications inusables : l'adversaire socialiste est un alcoolique, un dément ou un criminel. Lorsque l'ennemi idéologique est exclu de la commune humanité, qu'il est présenté comme un monstre, cette qualification offre l'avantage de clore aussitôt le débat. On ne discute pas avec un fou furieux. On le diagnostique et on l'enferme s'il se peut, ou on l'empêche de nuire<sup>1719</sup> ». Un siècle plus tard, cette rhétorique peut être à nouveau mobilisée, non plus à l'égard d'un socialisme qui a opté pour la position sociale-démocrate et abandonné les perspectives révolutionnaires initialement portées, mais des partisans de la violence révolutionnaire, organisés hors de tout appareil politique conventionnel. Elle consiste notamment à évacuer la portée politique de la démarche. *France Soir* se penche ainsi sur les militants d'Action directe, après les trois séries d'arrestations de l'année 1980, pour en dresser un portrait peu flatteur : « Il s'agissait, la plupart du temps, de jeunes marginaux – dix-huit à vingt ans – fascinés par le mythe de la "clandestinité" et les somptueuses voitures que le chef terroriste volait pour commettre ses coups<sup>1720</sup>. » Aux prémices du printemps 1984, *Le Monde* appuie également l'idée d'un activisme résolument éloigné de la politique, indiquant que « les enquêteurs estiment que le terrain politique a été abandonné par ces hommes et ces femmes vivant dans la clandestinité et en fuite permanente<sup>1721</sup> ». Cette idée est régulièrement reprise, aussi bien avant la dissolution de l'organisation qu'après, tant que les attentats n'entraînent que des dégâts matériels.

Qui dit marginal renvoie à un caractère minoritaire, mais ne signifie pas forcément illégitime. C'est notamment ce qui ressort des articles de *Libération* consacrés à Action directe entre 1979 et 1982. Le journal manifeste en effet une indulgence non dissimulée à l'égard de l'organisation et de ses premiers attentats matériels. En avril 1980, le CLODO, un groupe suspecté d'être lié à Action directe, revendique un attentat à Toulouse contre une entreprise d'informatique. Un communiqué est adressé au journal qui évoque alors un « groupe de révoltés comme il en existe des centaines », article auquel la claviste – comme l'usage et la culture libertaire du journal le permettent – ajoute le commentaire « ça fait plaisir de taper des choses comme ça, de temps en temps<sup>1722</sup> ». Le ton change cependant fondamentalement à mesure que s'amorce le processus de radicalisation. Ainsi, à compter de la reprise des attentats en juillet 1984, le journal évoque « la dérive radicale d'une poignée de militants d'AD<sup>1723</sup> », usant même de l'inter-titre « secte<sup>1724</sup> ». La complaisance amusée des débuts

---

<sup>1719</sup>Marc Angenot, *Rhétorique de l'anti-socialisme...*, op. cit., p. 79.

<sup>1720</sup>*France Soir*, 24 septembre 1980.

<sup>1721</sup>*Le Monde*, 17 mars 1984.

<sup>1722</sup>*Libération*, 9 avril 1980.

<sup>1723</sup>*Libération*, 14 juillet 1984.

<sup>1724</sup>*Libération*, 16 juillet 1984.

s'efface d'autant plus que la nature des cibles visées par les attentats change. En effet, le processus de radicalisation d'Action directe débouche en janvier 1985 sur l'annonce du rapprochement avec la RAF allemande, organisation symbole de la violence révolutionnaire active depuis le début de la décennie 1970 et qui inquiète la presse française depuis plus d'une décennie. La concrétisation de cette annonce dix jours plus tard avec l'assassinat du général Audran confirme la modification des discours sur la marginalité. En effet, les marginaux isolés sont désormais unilatéralement renvoyés à la folie, une folie qui ne relève pas tant de la psychiatrie que de la politique. Action directe et ses militants sont présentés comme non seulement dépourvus de base sociale, mais irresponsables et dangereux. Une citation empruntée à *Libération* l'indique clairement : « L'histoire d'Action directe a débuté comme une aventure des *Pieds Nickelés*. Elle sent maintenant la mort et le sang<sup>1725</sup>. » Gilles Millet n'avait jusqu'alors pas condamné fermement les activités de l'organisation. Les attentats matériels du mois d'avril suivant sont l'occasion de réaffirmer cette analyse :

« Après le romantisme anarcho-terroriste des origines et les attentats "symboliques", on basculait brusquement dans une entreprise militariste aux liens internationaux définitivement obscurs ; les forces auxquelles s'articulait désormais "A.D." suscitaient la répulsion de la part même d'anciens compagnons de route du groupe clandestin. Pour eux, depuis lors, *Action directe* pataugeait dans le sang où s'étaient enlisés la RAF et certains rescapés des Brigades rouges<sup>1726</sup>. »

Cette notion d'isolement revient régulièrement dans l'ensemble de la presse, isolement qui signifie non seulement une claustration sociale réelle aggravée par la violence, mais qui est également présenté comme l'origine de la fuite en avant dans la violence, selon la théorie des vases communicants. *Le Monde* dénonce ainsi « l'aventure isolée de quelques activistes, que leur détachement du réel rend plus déterminés<sup>1727</sup> ». *L'Humanité* évoque de son côté des « activistes gangsters<sup>1728</sup> » suite à l'attentat raté contre Guy Brana. Au lendemain de cette tentative, le quotidien communiste en profite d'ailleurs pour réaffirmer la légitimité et la représentativité des seules organisations syndicales pour l'amélioration de la condition ouvrière et de la lutte des classes, même si l'expression n'est pas utilisée. Action directe n'étant mandatée par personne, l'organisation n'a, selon lui, aucune légitimité à agir au nom de la classe ouvrière, en dehors d'une lubie sanguinaire :

« S'il s'agit d'un attentat des groupes d'Action directe, on sait ce qu'est devenu le terrorisme politique en Italie et en RFA, et le mal qu'il a inoculé à la société et aux travailleurs en premier lieu. Comme si tirer sur un patron pouvait faire avancer quelque part les revendications des peuples.

« Les syndicats FO, CGC et CFDT ont fait part de leur émotion. La CGT a "condamné

<sup>1725</sup> Gilles Millet, *Libération*, 28 janvier 1985.

<sup>1726</sup> M.C., *Libération*, 15 avril 1985.

<sup>1727</sup> Bertrand Legendre et Edwy Plenel, *Le Monde*, 14 février 1985.

<sup>1728</sup> *L'Humanité*, 19 avril 1986.

fermement l'attentat", en ajoutant qu'elle est "opposée au terrorisme d'où qu'il vienne et quel qu'en soit le prétexte. De telles méthodes doivent être combattues comme un danger pour toute la vie publique", selon le syndicat<sup>1729</sup>. »

L'attaque va plus loin sous la plume de Laurent Joffrin, alors que le journaliste de *Libération*, Gilles Millet, est tout juste libéré d'une garde à vue dans les locaux de la section anti-terroriste. Dans son éditorial, il s'emploie à dénoncer le fol aveuglement des militants d'Action directe, en faisant référence au militant révolutionnaire russe du XIX<sup>e</sup> siècle, théoricien du nihilisme dans son *Catéchisme révolutionnaire* (1868)<sup>1730</sup> :

« Les infra-léninistes sanglants qui composent le groupe Action directe ont au moins atteint un de leurs buts : polluer quelque peu la rigueur démocratique de certains responsables de la République [...]. Ces Netchaïev de bazar en espèrent une "prise de conscience des masses" qui leur permettra de recruter et d'élargir leur action. Dans les pays où elle a été menée avec vigueur, dans certains pays d'Amérique latine par exemple, cette tactique imbécile n'a servi qu'à installer des régimes militaires pour quelques décennies<sup>1731</sup>. »

La dénonciation sur le mode de la folie connaît un regain d'intensité au moment de l'assassinat de Georges Besse. Cet assassinat, le second de l'organisation, confirme donc une spirale de violence que les deux tentatives avortées précédemment semblaient avoir laissée en suspend. André Fontaine dénonce ainsi dans son éditorial du *Monde* « une poignée de fous<sup>1732</sup> », tout comme Jean-Pierre Ravery, dans *L'Humanité*, « une poignée de marginaux sanguinaires<sup>1733</sup> » qui semblent échapper à toute raison, refusant d'entendre que la violence révolutionnaire n'a pas lieu de se poser dans la France des années 1980. L'éditorial que consacre Claude Cabanes à cet attentat est à ce titre éloquent :

« Un tueur n'est qu'un tueur. Et un assassinat crapuleux est un assassinat crapuleux.  
« [...] Ces coups de feu dans la nuit relèvent-ils de la rubrique du brigandage, de la chronique des affaires privées ou du terrorisme politique ?  
« [...] Le sang d'un P-DG qui coule dans un caniveau ne règle pas les problèmes de la lutte des classes.  
« [...] L'état-major de la police semble attribuer l'assassinat à un groupe terroriste.  
« Quoi qu'il en soit, on sait depuis longtemps que le colt au poing ne résout pas les grands problèmes de la société<sup>1734</sup>. »

Ces propos – et notamment la phrase « Le sang d'un P-DG qui coule dans un caniveau ne règle pas les problèmes de la lutte des classes » – sont abondamment repris dans l'espace médiatique,

<sup>1729</sup> *L'Humanité*, 16 avril 1986.

<sup>1730</sup> René Cannac, *Netchaïev, du nihilisme au terrorisme. Aux sources de la Révolution russe*, Paris, Payot, 1961.

<sup>1731</sup> Laurent Joffrin, *Libération*, 28 avril 1986.

<sup>1732</sup> André Fontaine, *Le Monde*, 19 novembre 1986.

<sup>1733</sup> Jean-Pierre Ravery, *L'Humanité*, 19 novembre 1986.

<sup>1734</sup> Claude Cabanes, *L'Humanité*, 18 novembre 1986.

mais pas la déclaration d'André Lajoinie (« Notre condamnation ne change rien au désaccord avec les orientations de Renault<sup>1735</sup> »), dirigeant national du PCF, ne l'est cependant pas. Ils traduisent en effet la stupeur provoquée par cet assassinat et confirment la marginalité disqualifiée d'Action directe, y compris par les représentants officiels de l'orthodoxie communiste. L'analogie avec la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est saisissante : la stigmatisation de la violence des militants d'Action directe, en particulier à compter du recours à l'assassinat, permet d'affirmer leur isolement politique et social. La violence est donc à la fois présentée comme la cause et la conséquence de cet isolement. Ainsi marginalisée, la dimension politique dans laquelle ils entendent inscrire leur action devient mécaniquement inaudible. L'argument de la marginalité permet alors de légitimer une approche résolument dépolitisée et renvoie la conflictualité exprimée par la violence à une question d'ordre mental et non pas politique.

### 5.3.3.b Un pouvoir politique accusé de complaisance

Au-delà de ses activités propres, Action directe apparaît comme au centre d'enjeux qui dépassent l'existence de cette organisation elle-même. Les discours médiatiques s'emparent en effet de cet objet comme d'un prétexte pour régler des comptes avec le pouvoir politique. C'est essentiellement à partir de la dissolution de l'organisation en août 1982 que ce type de discours émerge à l'encontre du nouveau gouvernement socialiste. La responsabilité des nouveaux dirigeants est notamment soulignée dans trois journaux qui ne peuvent être suspectés de complaisance avec le Parti socialiste. Ainsi, *Le Figaro*, *France Soir*, et dans une moindre mesure *Paris Match*, s'attachent régulièrement à dénoncer la négligence complice des autorités nouvellement élues à l'égard des militants d'Action directe, notamment suite à l'amnistie de l'été 1981. « Action directe : on les arrête... on les relâche... on les recherche<sup>1736</sup>... » affiche ainsi l'hebdomadaire d'actualité, barrant de ces mots une photographie de Jean-Marc Rouillan datant de 1973, entouré de sa compagne d'alors et de son fils. Un mois plus tard, le magazine consacre un article à Frédéric Oriach, « Fred le terroriste », présenté comme un membre de l'organisation : « Deux fois arrêté, deux fois libéré, puis réincarcéré, il attend la suite en jouant aux échecs<sup>1737</sup>. » Ces deux articles dénoncent de la même manière la clémence des autorités judiciaires et politiques dont bénéficieraient les membres d'Action directe. L'argumentaire est largement repris et utilisé par *Le Figaro*, qui dénonce la responsabilité du pouvoir – ou plutôt son irresponsabilité – dans l'engrenage de la violence, à compter notamment de la radicalisation

---

<sup>1735</sup> *L'Humanité*, 19 novembre 1986.

<sup>1736</sup> *Paris Match*, 3 septembre 1982.

<sup>1737</sup> *Paris Match*, 29 octobre 1982.

incarnée par la révélation, par la presse, des liens entre l'organisation française et d'autres groupes européens. Après que plusieurs membres d'Action directe ont échappé à une souricière en Belgique, *Le Figaro* dénonce ainsi :

« Si Rouillan, Ménigon, Schleicher et les autres, interpellés en 1979 et 1980 après des mois d'enquête, n'avaient pas bénéficié des mesures d'élargissement de 1981 du pouvoir socialiste, les policiers ne seraient pas contraints de les traquer avec autant de risques aujourd'hui.

« L'angélisme prévalant, la gauche avait décidé qu'Action directe n'était qu'une des composantes marginales de l'ultra-gauche<sup>1738</sup>. »

Ce type d'argument devient en effet systématique pour attaquer le pouvoir en place tout en dénonçant le caractère criminel d'une organisation comme Action directe. Au-delà de l'angélisme, le nouveau pouvoir est également accusé de n'avoir pas considéré les membres d'Action directe comme de vulgaires criminels. Jean-Charles Reix le dénonce après une nouvelle série d'attentats : « Notons que le pouvoir de gauche avait entrepris des négociations avec la plupart des mouvements terroristes qui ont une fois de plus, hier, fait l'actualité<sup>1739</sup>. » Le ton est d'autant plus vif que le contexte politique est marqué par un long bras de fer parlementaire à propos de la « loi visant à limiter la concentration et à assurer la transparence financière et le pluralisme des entreprises de presse », finalement promulguée le 23 octobre 1984, malgré les 2 598 amendements déposés par les députés de l'opposition et la saisine du Conseil constitutionnel<sup>1740</sup>. Les journaux du groupe Hersant, à commencer par *Le Figaro*, s'en prennent violemment à cette loi, accusée de vouloir détruire l'empire de papier constitué par celui que l'on surnomme « le papivore », détenant les principaux journaux de droite<sup>1741</sup>, dénonçant ainsi une loi anti-Hersant. La prise à partie du gouvernement de Laurent Fabius est réitérée avec d'autant plus de vigueur à partir des assassinats. À cette occasion, la responsabilité des autorités – dont les acteurs ne sont d'ailleurs pas évoqués nominalement ce qui appuie l'idée selon laquelle cette complaisance n'est pas une question de personne mais bien une question idéologique – est vigoureusement rappelée dans les colonnes du *Figaro* :

« L'assassinat du général René Audran, responsable des ventes d'armes au ministère de la Défense, constitue un degré de plus dans l'escalade terroriste d'Action directe. Mais cette nouvelle radicalisation était prévisible et inéluctable en raison de la tolérance des autorités.

« [...] Cette escalade redoutée était prévisible. Elle était même devenue inéluctable. Elle a été facilitée par l'effet combiné de la permissivité à l'égard des membres d'Action directe amnistiés en 1981 et de la tolérance manifestée envers les terroristes étrangers

<sup>1738</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 13 mars 1984.

<sup>1739</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 12 décembre 1984.

<sup>1740</sup>Jean-Marie Charon, *La presse en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 1991, p. 213-223.

<sup>1741</sup>Jean-Marie Charon et Jean-Luc Pouthier, « La presse », dans Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France*, vol. 2 : *Cultures*, nouv. éd., Paris, Gallimard, 2006 (1992), p. 131-160, p. 158-159.

repliés à l'intérieur des frontières françaises. À peine libérés, les tenants de la subversion interne ont été ainsi mis au contact d'idéologues ou de spécialistes de l'action violente qui avaient fait "leurs classes terroristes" au Proche-Orient, ou encore au sein de mouvements européens comme les Brigades rouges italiennes (B.R.) ou la Fraction armée rouge allemande (R.A.F.)<sup>1742</sup>. »

L'éditorial de Gérard Nirascou est de la même teneur, insistant lui aussi sur l'implication de militants étrangers dans cette radicalisation :

« Le pouvoir socialiste porte une responsabilité écrasante dans cette évolution inquiétante.

« [...] En faisant de la France un sanctuaire et en se montrant compréhensif à l'égard des terroristes de tous les pays, le gouvernement pensait s'attirer leurs bonnes grâces et les détourner d'agir chez nous. Calcul déjoué. La France constitue un véritable ventre mou, qui a tout à craindre d'un durcissement de l'offensive terroriste. Elle est mal préparée à y faire face. Une situation qui a de quoi inquiéter<sup>1743</sup>. »

Alors que la droite se trouve pour la première fois dans l'histoire de la V<sup>e</sup> République dans l'opposition, et que les élections législatives sont en ligne de mire pour l'année suivante, on comprend dès lors les enjeux politiques sous-jacents. Une fois dans l'opposition, « la droite très vite trouve dans les erreurs de la gauche confirmation de sa propre prétention à incarner seule le pouvoir<sup>1744</sup> ». Dans les jours qui suivent l'assassinat du général Audran en France et d'Ernst Zimmermann en RFA, *Le Figaro* enfonce le clou et exige une réaction politique :

« Le temps n'est plus où nos dirigeants actuels pouvaient, naïveté ou complicité, rêver que les terroristes ne s'attaqueraient pas à un régime de gauche puisqu'ils étaient eux-mêmes de gauche. Le temps n'est plus où nos dirigeants, naïveté ou complicité, pouvaient croire qu'il était possible d'engager le dialogue avec le terrorisme national ou international, négocier, promettre et compromettre.

« [...] Amère constatation pour certains peut-être, mais l'histoire est ainsi : il appartient aujourd'hui à un gouvernement de gauche de lutter contre les mouvements qui en commun avec lui un nom, un mot<sup>1745</sup>. »

*France Soir* s'inscrit dans la même veine, en publiant notamment un long article suite à l'attentat raté contre le général Blandin. Sous le titre « Les socialistes et les terroristes », les lignes de Guy Barret sonnent comme un véritable réquisitoire et renforcent un peu plus la dénonciation de la supposée collusion des autorités avec Action directe, tout comme avec d'autres organisations de type indépendantiste :

« En mai 81, quelle est la philosophie du pouvoir ? Les terroristes sont les enfants

---

<sup>1742</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 28 janvier 1985.

<sup>1743</sup>Gérard Nirascou, *Le Figaro*, 28 janvier 1985.

<sup>1744</sup>Jean-Marie Donegani et Marc Sadoun, « 1958-1992. Le jeu des institutions », dans Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France*, vol. 1 : *Politique*, Paris, Gallimard, 2006 (1992), p. 391-487, p. 452.

<sup>1745</sup>Jean-François Deniau, *Le Figaro*, 5 février 1985.

perdus de Mai 68. C'est le régime giscardien qui les a acculés au désespoir. Poser des bombes, tuer des policiers leur apparaît comme le seul moyen efficace de lutter contre le capitalisme français, complice de l'impérialisme américain. À propos de Giscard, M. Mitterrand n'a-t-il pas osé parler de "dictature molle" ?

« L'avènement du socialisme, qui poursuit le même but par d'autres moyens, devait faire des terroristes de gentils militants du PS. Sûr de son charme, le pouvoir se met donc à négocier tous azimuts avec les maniques de la bombe ; on amnistie à la chaîne, on prend langue avec Action directe, le FLNC corse et les indépendantistes guadeloupéens. Un de ces derniers, Luc Reinette, vient de révéler ses contacts avec le gouvernement et les incroyables concessions que celui-ci lui a consenties.

« C'est le moment où, triomphant, Pierre Mauroy proclame à l'Assemblée nationale : "Depuis le 10 mai 81, les actions terroristes ont pratiquement disparu."

« Illusion ! Dangereuse et mortelle illusion ! Les terroristes ont profité du laxisme gouvernemental pour se réorganiser et nouer de fructueux liens avec leurs complices allemands. Le résultat, on le voit. Action directe s'est enhardie et s'est lancée dans une nouvelle offensive dont la démocratie a tout à redouter.

« Quand viendra l'heure du bilan, il ne faudra pas oublier le sang et les larmes que le régime socialiste a laissé se répandre par cécité politique et faiblesse morale<sup>1746</sup>. »

Après la « croisade antisocialiste<sup>1747</sup> » conduite notamment par *Le Figaro* lors de la première partie du septennat de François Mitterrand, le journal de Robert Hersant change de ton sur la question de la responsabilité des autorités dans l'escalade de la violence alors que la droite parlementaire remporte les élections législatives en mars 1986. Nommé Premier ministre, Jacques Chirac confie le ministère de l'Intérieur à Charles Pasqua auquel est délégué Robert Pandraud à la Sécurité, lesquels se donnent notamment pour mission de « terroriser les terroristes<sup>1748</sup> ». Ces déclarations à sensation font notamment suite à l'attentat manqué d'Action directe contre le vice-président du CNPF le 15 avril 1986. La mise en accusation de la responsabilité du pouvoir n'est plus de mise dans les colonnes du *Figaro* à compter de l'avènement de la première cohabitation. Il faut d'ailleurs préciser que la nouvelle majorité s'est empressée de modifier la loi sur la presse de 1984 en assouplissant de manière significative les dispositions de contrôle de la presse. À la fin du mois d'avril 1986, Robert Pandraud s'exprime dans les colonnes du quotidien de Robert Hersant, déclarant « la guerre aux alliés du terrorisme ». Il s'en prend tout particulièrement à Action directe et aux soutiens dont les militants clandestins et recherchés peuvent bénéficier. Le journal annonce ainsi en Une : « Ceux qui se situent dans la "mouvance" de l'ultra-gauche et qui soutiennent Action directe ou tout autre groupe terroriste, seront poursuivis, déclare encore le ministre, en précisant : "Terroriser le terrorisme, c'est aussi s'attaquer aux réseaux de soutien<sup>1749</sup>." » En pages intérieures, le

<sup>1746</sup>Guy Barret, *France Soir*, 5 juillet 1985.

<sup>1747</sup>Jean-Marie Charon et Jean-Luc Pouthier, « La presse », *op. cit.*, p. 143.

<sup>1748</sup>L'expression est notamment mise en exergue dans l'entretien de Charles Pasqua conduit par Philippe Bouvard dans *Paris Match*, 18 avril 1986.

<sup>1749</sup>*Le Figaro*, 26 avril 1986.



ministre délégué à la Sécurité se félicite de la nouvelle politique menée en la matière, adressant par là-même une pique à ses prédécesseurs. Il précise :

« Pour la première fois, nos enquêtes ont gommé l'image populaire du terroriste "Robin des Bois", en lutte contre les inégalités et l'injustice sociale. Cette image fautive et romantique a largement été diffusée par la gauche. Les faits sont là : les terroristes français de l'ultragauche sont des êtres asociaux et marginaux, des bandits, parfois de véritables truands<sup>1750</sup>. »

Le propos est d'ailleurs renforcé en Une par Jacques Faizant, dessinateur politique au *Figaro* depuis 1960 et véritable figure du journal, qui met en scène deux policiers chargés de lutter contre le terrorisme :



Illustration 15: *Le Figaro*, 26 avril 1986

Pour *Le Figaro*, il s'agit de défendre l'idée selon laquelle le gouvernement de Jacques Chirac, contrairement aux précédents gouvernements socialistes de Pierre Mauroy et Laurent Fabius, entend agir. La complaisance de la gauche, si elle est régulièrement reprise dans des titres peu favorables aux idées défendues par la gauche, comme *France Soir*, *Le Figaro* ou *Paris Match*, est cependant moins développée dans cette part du paysage médiatique à compter du printemps 1986, privilégiant la volonté d'action du nouveau gouvernement, alors que de nouveaux dispositifs dédiés à la lutte anti-terroriste sont débattus et votés par les parlementaires. Ce qui n'empêche cependant pas Action directe de commettre d'autres attentats dans les mois qui suivent.

<sup>1750</sup> *Ibid.*

### 5.3.3.c La thèse du complot

Dernier élément enfin de l'appréciation criminelle de la violence, celui de la classique thèse du complot, impliquant une volonté collective, organisée et dissimulée de nuire à un ordre social. Raoul Girardet s'est attaché à démontrer sa prégnance dans les imaginaires politiques sous le signe de la conspiration qui « exerce aussi une fonction explicative, fournissant un certain nombre de clés pour la compréhension du présent, constituant une grille à travers laquelle peut sembler s'ordonner le chaos déconcertant des faits et des événements<sup>1751</sup> ».

Concernant Action directe, elle se décline dans deux directions idéologiquement opposées, liées aux enjeux internationaux du moment. La première apparaît comme un appendice à l'accusation de complaisance de la part de la gauche nouvellement au pouvoir puisqu'elle est développée dans les mêmes titres qui dénoncent aussi la responsabilité de François Mitterrand et de ses alliés dans l'escalade de la violence révolutionnaire en France. Il s'agit de la théorie d'un complot étranger, piloté par les ennemis de la France et du monde libre, autrement dit par l'Union soviétique. L'anticommunisme est une constante du discours de droite. Articulé à la figure de l'étranger, déjà développée par les liens entre Action directe et d'autres organisations violentes italiennes ou allemandes, il joue sur la peur de la menace contre l'Occident<sup>1752</sup>. Aussi, comme le souligne Jacques Portes, « les droites, pour se définir, ont-elles besoin d'un ennemi transformé souvent en faire-valoir, voire en repoussoir, pour mieux faire resplendir la grandeur de leur France<sup>1753</sup> ». La théorie du complot est particulièrement développée à compter de janvier 1985 et de l'assassinat du général Audran. Elle est, selon la logique anti-communiste mobilisée au plus fort de la Guerre froide, liée au pouvoir socialiste par allusion à un internationalisme qui cherche à nuire aux intérêts français. On retrouve des propos en ce sens dans le large éventail de la presse classée à droite. Ainsi, pour un titre d'information politique comme *Le Figaro*, si Action directe opte dans la pratique de l'assassinat, c'est non seulement en raison de son rapprochement avec la RAF allemande, mais aussi du soutien des démocraties populaires dont l'organisation bénéficie :

« Pour la première fois, menant parallèlement en France une campagne d'attentats dirigés contre les sociétés d'armement travaillant dans le cadre des programmes de l'Alliance atlantique, Action directe faisait référence dans ses communiqués au communisme et adoptait l'emblème de l'étoile rouge utilisé auparavant par les B.R. et la R.A.F. De l'avis des observateurs, les divers groupes terroristes ainsi rassemblés reçoivent une aide occulte des pays de l'Est, notamment de la R.D.A.<sup>1754</sup>. »

<sup>1751</sup>Raoul Girardet, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986, p. 13-14.

<sup>1752</sup>Jacques Portes, « L'épreuve de l'étranger », dans Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France*, vol. 3 : *Sensibilités*, Paris, Gallimard, 2006 (1992), p.165-206.

<sup>1753</sup>*Ibid.*, p. 169.

<sup>1754</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 28 janvier 1985.

Selon ce point de vue, l'anti-impérialisme affiché par Action directe se nourrit des influences soviétiques. On peut avancer l'hypothèse selon laquelle la mobilisation de ce type d'arguments est nécessaire pour penser la radicalisation opérée par le passage à l'assassinat politique en France et qu'il permet d'appuyer la nature criminelle d'une telle entreprise, qui bénéficie d'autant plus de crédibilité que l'époque est marquée par un terrorisme qualifié d'international, lié au conflit israélo-palestinien et incarné par la figure de l'insaisissable Carlos. C'est en substance ce qui est affirmé par Jean-François Crozier dans *France Soir*, en reprenant la métaphore anticommuniste classique d'une conspiration des services secrets soviétiques, là encore avant la revendication écrite de l'assassinat du 25 janvier 1985 :

« Le KGB avait des raisons sérieuses d'en vouloir au général assassiné. Audran gênait les Russes. Il les avait évincés d'Algérie en leur ravissant le marché des radars. Il revenait d'une mission secrète à Bonn quand il fut abattu. Les tueurs sont des hommes expérimentés venus de l'étranger<sup>1755</sup>. »

Le lendemain, le journaliste poursuit sur cette hypothèse qu'aucun élément ne vient pourtant étayer, développant cette fois la thèse d'un complot international commandité par l'Union soviétique, dans des termes rappelant l'argumentaire classique de la xénophobie dénonçant le cosmopolitisme :

« Pendant ce temps, téléguidée par Moscou, l'offensive terroriste contre les installations de l'OTAN se poursuit tous azimuts.  
« [...] On dit encore plus clairement ici que son assassinat a été décidé par un état-major cosmopolite de la subversion, comprenant donc des Allemands, des Français, des Belges et sans doute aussi des ressortissants de pays arabes. La main de Kadhafi qui soutient financièrement par exemple les Portugais du DFP25, réparaît tout à coup. Le nom de Carlos aussi<sup>1756</sup>. »

Si la thématique du complot possède l'avantage confortable de permettre d'expliquer, en faisant généralement l'économie de la démonstration, des événements qui inquiètent, en l'occurrence notamment parce que leurs responsables ne sont pas neutralisés, elle se révèle cependant pauvre, relevant d'un certain populisme. À tel point que *Le Figaro*, pourtant loin de faire preuve de sympathie envers l'Union soviétique, notamment en raison de la personnalité de son directeur de la rédaction Max Clos, farouchement anti-communiste<sup>1757</sup>, écarte sans discussion cette hypothèse avant même l'annonce de la revendication écrite de l'assassinat du général Audran : « Action directe et la Fraction armée rouge ont bien assassiné le responsable des ventes d'armes françaises à l'étranger,

---

<sup>1755</sup> Jean-François Crozier, *France Soir*, 29 janvier 1985.

<sup>1756</sup> Jean-François Crozier, *France Soir*, 30 janvier 1985.

<sup>1757</sup> Claire Blandin, *Le Figaro...*, *op. cit.*, p. 256-257.

René Audran. Ce n'est ni le K.G.B. soviétique ni un agent iranien, comme cela a pu être dit<sup>1758</sup>. » L'assassinat de Georges Besse est l'occasion de réaffirmer la thématique du complot. *France Soir*, fort de sa ligne populiste et anticommuniste, se distingue en affirmant que l'attentat contre le patron de Renault serait l'œuvre de l'œil de Moscou, selon des informations communiquées par un officier de renseignement. Dans un article titré « Les tueuses de Besse ont été formées à l'Est », Jean-François Crozier revient longuement sur ce complot pour le moins rocambolesque :

« Les deux tueuses qui ont assassinés Georges Besse, le 17 novembre dernier, ne visaient pas seulement le symbole de l'industrie française. "France-Soir" est en mesure de révéler que le P.- de la Régie Renault était en charge d'un dossier ultra-sensible concernant la motorisation de la future navette spatiale européenne Hermès et les applications de celle-ci dans le projet français d'initiative de défense stratégique.

« Ce bouclier anti-nucléaire, qui rendrait caducs les missiles de croisière en les détruisant dans l'espace dès leur décollage, rend les Soviétiques furieux, ne serait-ce qu'à cause du retard qu'ils ont accumulé dans ce domaine face aux Occidentaux.

« Nos services de renseignements ont relevé le fait que toutes les victimes du conglomérat Action directe-Fraction armée rouge, tant en France qu'en Allemagne fédérale, étaient impliquées à divers niveaux dans des programmes touchant à l'I.D.S.

« Très vite, toute coïncidence a été écartée car nombre des cibles des terroristes avaient soigneusement occulté cette branche de leurs activités. Seul un authentique service de renseignements a pu désigner ces hommes aux tueurs de l'ultra-gauche.

« Mais il y a plus : "Nous avons la certitude, explique un officier de renseignements, que les exécutants de cette campagne de meurtres ont été formés aux "techniques" en Bulgarie par des instructeurs du S.D. bulgare, du Stasi est-allemand et du K.G.B. : les assassins de M. Besse sont un pur produit des services de renseignements du Pacte de Varsovie, et en l'occurrence de la Direction des mesures actives du Département international du comité central du parti communiste d'U.R.S.S., d'où partent les ordres."

« [...] La branche "internationaliste", à laquelle appartiennent les tueuses de M. Besse, est très liée à la Libye<sup>1759</sup>. »

Les communistes français ne sont cependant pas directement mis en cause. La fin de participation des communistes au gouvernement, à compter de juillet 1984, en raison de leurs désaccords avec la politique menée n'y est pas étrangère. Action directe est donc également présentée, à compter de 1985, comme une organisation au service de l'étranger et du communisme international, alimentée dans l'imaginaire par des images comme celle du bolchévique au couteau entre les dents. Cette idée est en outre confortée par le rapprochement avec la RAF allemande, suspectée de bénéficier de soutiens de nature diverse de la part du Bloc de l'Est, à commencer par la RDA. Des doutes quant à la responsabilité de l'assassinat du général Audran sont ainsi formulés dans les colonnes de *L'Humanité*. À la question « qui a tué René Audran ? », l'organe du PCF ne rejoint en effet pas ses confrères. Si le journal mentionne, au lendemain de l'assassinat, que

<sup>1758</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 31 janvier 1985.

<sup>1759</sup>Jean-François Crozier, *France Soir*, 29 novembre 1986.

« l'attentat a été revendiqué, vers 22 heures, par un coup de téléphone à l'AFP, par une personne se réclamant de l'organisation terroriste dissoute "Action directe"<sup>1760</sup> », il modère l'information dans l'édition suivante. Dans l'un des rares articles signés du quotidien communiste, Jean-Pierre Ravery, journaliste spécialiste de la Résistance<sup>1761</sup>, s'interroge longuement :

« Sur la base d'un simple coup de fil anonyme, sans le moindre élément d'authentification et alors que les enquêteurs étaient à peine arrivés sur les lieux du crime, les rédactions de la plupart des quotidiens français ont décidé de sonner l'alarme au terrorisme, décrétant le "*monde libre*" en danger et appelant à l'union sacrée des puissances occidentales. "*Action directe*" serait le coupable ? Peut-être. Mais, à ce stade de l'enquête, beaucoup d'autres hypothèses mériteraient d'être étudiées, à commencer par celle d'une vaste opération d'intoxication de l'opinion publique s'appuyant sur des attentats et des crimes savamment orchestrés<sup>1762</sup>. »

Il développe ensuite ses doutes au sujet des récents attentats commis en Europe occidentale au vu des – supposées – capacités logistiques d'Action directe et de la Fraction Armée rouge dont ces deux organisations disposeraient pour les commettre :

« Il s'est bien trouvé quelques observateurs pour faire remarquer que les attentats contre l'OTAN recensés en Belgique et en RFA supposaient un haut niveau de préparation et d'organisation, vraisemblablement hors de portée des marginaux traqués d'Action directe ou de la Rote Armee Fraktion et qu'un supplément d'enquête serait sans doute utile.

« [...] Qui a tué René Audran ? Qui a décidé son exécution ? Pour avoir une chance de répondre un jour à cette question, les policiers devront à coup sûr explorer plusieurs pistes, y compris celle d'une machiavélique opération de manipulation des opinions publiques occidentales<sup>1763</sup>. »

Avant que ne soit connue la revendication écrite conjointe de l'assassinat du général Audran, le journaliste avance une toute autre hypothèse, renouant avec la traditionnelle théorie du complot sur fond d'anti-américanisme<sup>1764</sup>. En effet, les cibles étant liées à l'OTAN, le journaliste ravive le souvenir de la guerre froide et de l'ingérence des États-Unis, tant par les initiatives visant à déstabiliser des gouvernements dont la ligne politique s'inspire du marxisme que le soutien apporté aux régimes autoritaires, en particulier en Amérique du Sud<sup>1765</sup>. Cette hypothèse illustre l'isolement du PCF tant sur la scène politique qu'en matière d'analyse politique, quelques mois après la sortie des ministres communistes du gouvernement :

<sup>1760</sup> *L'Humanité*, 26 janvier 1985.

<sup>1761</sup> Voir le site du Maitron : <http://biosoc.univ-paris1.fr/spip.php?article183>.

<sup>1762</sup> Jean-Pierre Ravery, *L'Humanité*, 28 janvier 1985.

<sup>1763</sup> *Ibid.*

<sup>1764</sup> Dans la vaste étude que Philippe Roger consacre à cette « énigme historique et culturelle » (p. 9), il annonce en introduction que « son implantation dans le lexique paraît bien être une conséquence de la guerre froide » (p. 16). Philippe Roger, *L'ennemi américain. Généalogie de l'antiaméricanisme français*, Paris, Seuil, 2002. Pour le grand XIX<sup>e</sup> siècle, Jacques Portes propose une analyse stimulante dans *Une fascination réticente. Les États-Unis dans l'opinion française*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1990.

« Se demander à qui profite le crime n'est pas une méthode infaillible mais elle est souvent utile. Si la CIA avait décidé d'essayer de discréditer tous ceux qui dénoncent la politique militaire américaine comme déstabilisatrice et dangereuse pour tout le monde tout en cherchant à justifier, sur une base "antiterroriste", un resserrement des solidarités occidentales, elle ne s'y serait pas pris autrement. Absurde ? Nos livres d'histoire regorgent de précédents. En tout cas, la campagne orchestrée autour du danger terroriste "rouge" apparaît comme un moyen commode d'inverser les rôles et de présenter l'OTAN comme la victime d'un odieux complot<sup>1766</sup>. »

Une fois la revendication de l'assassinat du général Audran connue, le journaliste ne contredit pas la thèse qu'il a défendue quelques jours auparavant, indiquant que « plusieurs hypothèses restent plausibles<sup>1767</sup> », alors que l'actualité pour le journal réside davantage dans la préparation de l'ouverture du XXV<sup>e</sup> congrès du PCF qui est là aussi l'occasion d'affirmer une ligne « dure », débarrassée du principe de solidarité gouvernementale et redevenant « un parti d'opposition radicale<sup>1768</sup> ». Pour *L'Humanité* :

« Aucun élément nouveau n'a été rendu public à ce jour, qui permette de privilégier l'une ou l'autre des hypothèses susceptibles d'être envisagées pour découvrir les tenants et les aboutissants réels de ce crime [...].

« Dans l'état actuel de l'enquête, rien ne permet d'exclure que l'assassinat de René Audran ne soit pas lui aussi un sanglant épisode de l'âpre concurrence que se livrent les pays capitalistes entre eux pour vendre leurs armements<sup>1769</sup>. »

Une autre dimension de la théorie du complot, diamétralement opposée, est mobilisée par ailleurs, mais de manière nettement plus marginale, par *L'Humanité*. Le quotidien communiste évoque notamment la possibilité d'un complot contre la classe ouvrière, orchestrée par les forces atlantistes. Cette thèse est avancée dès la première partie d'existence d'Action directe qui, sous le qualificatif de « fascisme », dénonce une violence qui « ne fait que renforcer le pouvoir en place<sup>1770</sup> ». Elle est ensuite reprise et développée à partir de la thèse d'une manipulation des États-Unis qui, à compter de la première moitié de la décennie 1980, apparaissent comme le symbole du libéralisme économique. Le passage d'Action directe à l'assassinat sert ainsi de prétexte à

<sup>1765</sup>On peut ici citer à titre d'exemples le soutien américain, sous diverses formes, aux coups d'État militaires au Guatemala (1954), en Argentine (1962, 1966 et 1976), au Brésil (1964) ou encore au Chili et en Uruguay (1973). Olivier Dabène précise d'ailleurs que lors de la conférence internationale américaine tenue à Bogota en 1948, les États-Unis firent adopter « une résolution intitulée "Préservation et défense de la démocratie en Amérique", dans laquelle il était clairement indiqué que le communisme était incompatible avec la démocratie », puis, en 1954, "Déclaration de solidarité pour le maintien de l'intégrité politique des États américains contre l'intervention du communisme international", inquiets de voir la révolution cubaine se propager. Voir Olivier Dabène, *L'Amérique latine à l'époque contemporaine*, 6<sup>e</sup> éd., Paris, Armand Colin, 2006 (1994), p. 104-105. Voir également Pierre Vayssièrre, *Les révolutions d'Amérique latine*, Paris, Seuil, 1991, chapitre 7 « Révolutions et contre-révolutions militaires ».

<sup>1766</sup>Jean-Pierre Ravery, *L'Humanité*, 28 janvier 1985.

<sup>1767</sup>Jean-Pierre Ravery, *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> février 1985.

<sup>1768</sup>Stéphane Courtois et Marc Lazar, *Histoire du Parti communiste français, op. cit.*, p. 416.

<sup>1769</sup>Jean-Pierre Ravery, *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> février 1985.

<sup>1770</sup>*L'Humanité*, 15 septembre 1980.

*L'Humanité* pour évoquer, de manière pour le moins évasive, la possibilité d'un complot orchestrée par les Américains et leurs alliés :

« La vague d'attentats et d'assassinats qui ont été commis ces dernières semaines dans à peu près tous les pays de l'Alliance atlantique à l'exception des Etats-Unis continue d'alimenter une campagne visant à présenter les tueurs et les poseurs de bombes comme les champions de la cause anti-impérialiste et à convaincre l'opinion qu'une entreprise de déstabilisation du "monde libre" est en cours<sup>1771</sup>. »

L'assassinat de Georges Besse est l'occasion pour le journal communiste de réactiver la thèse du complot, ou, à tout le moins, du bouc-émissaire. Le journal s'interroge en effet à propos de cette « redoutable organisation terroriste [...] créée en 1979 par une poignée d'extrémistes exposés à toutes les manipulations<sup>1772</sup> » :

« Comment expliquer que des organisations que les policiers considéraient comme démantelées fin 1984 aient pu se rendre coupable d'une telle série de crimes sanglants, en échappant à toutes les recherches depuis maintenant près de deux ans ? Selon la théorie avancée par les policiers, une poignée de rescapés d'Action directe et de la Fraction armée rouge – qui serait composée d'une trentaine d'individus s'appuyant sur deux cents sympathisants – auraient décidé d'unir leurs efforts et de "radicaliser" leur action.

« [...] Nul doute que si Action directe est réellement responsable de ce crime, ils (les policiers) parviendront à mettre la main sur les tueurs. Il serait incompréhensible qu'une poignée de marginaux sanguinaires tiennent indéfiniment en échec toutes les polices d'Europe occidentale<sup>1773</sup>. »

Le journal poursuit sur cette ligne en dénonçant le manque de rigueur des enquêteurs qui, en désignant Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon, sont suspectés de bâcler leur travail pour répondre à des intérêts politiques, à l'heure où il s'agit de « terroriser les terroristes », ligne que *Libération* partage en partie :

« Peu importe que ces mêmes témoins aient tous affirmé ne pas reconnaître dans les portraits présentés les deux femmes qu'ils ont vues lundi soir, boulevard Edgar-Quinet. L'enquête Pasqua ne s'embarrasse pas de tels détails. Il s'agit avant tout d'impressionner l'opinion, pour mieux masquer le fait qu'aucun coupable n'a été, jusqu'à présent, arrêté. « Ainsi, le pouvoir franchit un pas de plus dans la remise en cause de ce droit fondamental qu'est la présomption d'innocence<sup>1774</sup>. »

Dans tous les cas, l'existence d'Action directe apparaît comme le fruit d'une manipulation étrangère, savamment utilisée par un affrontement idéologique Est/Ouest. Cette simplification permet ainsi, des deux côtés de l'échiquier politique, de déplacer le regard et de faire naître la

<sup>1771</sup> *L'Humanité*, 5 février 1985.

<sup>1772</sup> Jean-Pierre Ravery, *L'Humanité*, 19 novembre 1986.

<sup>1773</sup> *Ibid.*

<sup>1774</sup> *L'Humanité*, 21 novembre 1986.

suspicion. Là encore, l'analyse de Raoul Girardet se révèle pertinente puisque « quelles que soient la nature et l'apparente motivation de la conspiration [...], il s'agit toujours, pour ceux qui en tiennent les fils, et de répondre à une inextinguible volonté de puissance, et de reprendre le rêve éternel de l'édification d'un Empire étendu à l'échelle universelle, de l'unification du globe sous une seule et totale autorité<sup>1775</sup> ». L'historien souligne en outre que la mobilisation de la thèse conspirationniste remplit une fonction explicative pour le moins pratique :

« Tous les faits, quel que soit l'ordre dont ils relèvent, se trouvent ramenés, par une logique apparemment inflexible, à une même et unique causalité, à la fois élémentaire et toute-puissante. Tout se passe en d'autres termes comme si une grille interprétative se trouvait établie dans laquelle se verrait inséré l'ensemble des événements du temps présent, y compris bien entendu les plus déroutants et les plus angoissants<sup>1776</sup>. »

Cette thèse permet donc de rechercher des causes au-delà des affirmations des acteurs eux-mêmes. La rhétorique du complot permet donc de renforcer l'ancrage criminel d'Action directe puisque l'organisation est présentée comme au service d'intérêts plus larges que ceux qu'elle veut bien affirmer, prise dans la dynamique d'affrontements idéologiques à l'échelle internationale. La dimension criminelle d'Action directe fait donc consensus au sein de l'espace médiatique français. Que ses militants soient présentés comme des marginaux, des bénéficiaires des largesses de la gauche au pouvoir ou des agents d'une conspiration étrangère, les discours se nourrissent d'éléments d'ordre moral et placent l'organisation et ses membres dans un espace plus vaste que celui qu'ils revendiquent. L'appréciation de la violence en est alors d'autant plus complexe que la radicalisation de l'organisation est confirmée par sa mise en actes. Les discours médiatiques se concentrent alors sur la disqualification criminelle de la violence et la mise sous silence de sa dimension politique.

## Conclusion du chapitre

La question de la justification de la violence dans l'espace médiatique se révèle délicate. Si les textes de revendication visent à exposer les motivations du recours à la violence et l'identité politique de l'organisation, le résultat médiatique semble pour le moins mitigé. La dimension symbolique des cibles et des revendications est certes – en partie – évoquée par les journaux, mais elle ne saurait, loin s'en faut, légitimer le choix de la violence, en particulier lorsque des victimes, volontaires ou non, sont à déplorer. Seule forme d'expression publique pour une organisation

---

<sup>1775</sup>Raoul Girardet, *Mythes et mythologies politiques*, *op. cit.*, p. 36.

<sup>1776</sup>*Ibid.*, p. 55.



clandestine, la revendication des attentats par Action directe apparaît donc comme une démarche qui ne saurait connaître d'échos favorables dans la presse quotidienne nationale. Ce constat n'est certes pas à proprement parler une surprise. La disqualification de la violence s'accroît parallèlement à la radicalisation de l'organisation. En cela, la presse constitue un révélateur de l'état des forces politiques et de la perception d'une démarche résolument illégale. En dépit des tentatives d'explication de l'organisation, la symbolique des attentats demeure inintelligible puisque le recours à la violence constitue en lui-même un puissant stigmat. La violence révolutionnaire, en particulier à compter du recours à l'assassinat, s'avère donc une source d'isolement qu'aucune justification ne peut atténuer. Les vertus heuristiques de ce mode d'action, recherchées par Action directe, se révèlent donc sans autre effet que celui du discrédit médiatique dans la France des années 1980, tout particulièrement lorsqu'est affirmée la volonté de tuer. Quels que puissent être les modes de légitimation de la violence, elle apparaît donc médiatiquement comme un épiphénomène sans autre logique que la sienne : hermétique et disqualifiée.

## CHAPITRE 6 : L'IMPLICATION DES FEMMES

---

Si Action directe apparaît aux yeux de ses contemporains comme une mise en actes, à l'échelle hexagonale, de la violence révolutionnaire telle qu'elle se décline dans d'autres pays occidentaux depuis la fin des années 1960, au-delà des modalités pratiques du recours à la violence et de sa justification, un élément retient tout particulièrement l'attention des médias. La présence de femmes dans les rangs de l'organisation est en effet soulignée. Entre 1979 et 1987, plusieurs dizaines de personnes, des femmes et des hommes, sont ainsi identifiés, recherchés et/ou interpellés pour leurs liens supposés, à différents niveaux, avec l'organisation. L'implication de femmes fait l'objet d'un traitement médiatique manifestement spécifique dont il convient d'analyser les ressorts. Il nous semble en effet ici pertinent de l'envisager comme une pierre à l'édifice, encore modeste car peu défriché, de la violence politique des femmes comme objet de la connaissance historique. Le traitement médiatique de l'implication des femmes dans les activités d'Action directe doit non seulement être envisagé du point de vue de l'histoire du temps présent, mais également rencontrer la perspective d'un temps plus long afin d'interroger le double rapport des femmes à la violence et à la politique. En effet, cette présence féminine dans l'espace de la violence révolutionnaire dans la France des années 1980 peut être envisagée de manière plus large, c'est-à-dire dans la perspective d'implication des femmes dans des épisodes de crise, dont elle peut à la fois constituer une expression singulière au titre de l'événement et un révélateur sur un temps plus long. De ce point de vue, l'existence, au sein de l'espace médiatique, de femmes mises en cause pour leur participation aux activités d'Action directe, qu'il s'agisse de violence armée ou de soutien logistique, s'inscrit dans la double thématique de l'engagement révolutionnaire clandestin et de l'émancipation collective à laquelle des femmes participent. En cela, elle invite à interroger plus généralement le rapport aux normes dans une perspective sexuée.

La violence à caractère politique des femmes peut ainsi être considérée comme une manifestation de crise en ce qu'elle constitue une remise en cause de l'ordre social. Comme d'autres avant elles – et les militantes de la Fraction Armée rouge en particulier –, les femmes suspectées de participer aux activités d'Action directe sont ainsi confrontées au fantasme des femmes violentes, tel qu'il pétrit les imaginaires et les discours. À ce titre, cette présence féminine a pu nourrir toutes sortes de rumeurs et devenir un objet de fantasme. La mise en mots de ces fantasmes, de ces rumeurs présente un intérêt certain pour cerner les difficultés de visibilité de la violence politique,

telle qu'elle se décline cette fois dans l'Hexagone. Autour du fantasme des femmes violentes se déroule en somme une guerre de mots dont il s'agit ici de définir les termes. Une partie de ces stéréotypes se joue autour de la question des femmes en armes, qu'elles aient ou non réellement existé. Ces femmes considérées comme violentes parce qu'armées ou menaçantes sont des figures dissonantes ébranlant les normes. Cette dissonance permet de les traiter comme des exceptions sur lesquelles pèse le stigmat. Des figures sont construites, remodelées ou écartées pour permettre la construction culturelle – entendue ici au sens d'espace social des représentations – de la violence politique des femmes. Cette construction peut être déterminée par deux éléments qui fonctionnent dans une relation d'interdépendance : les stéréotypes reposent sur des mythes qui nourrissent eux-mêmes des figures historiquement construites de femmes marquées du sceau de l'anormalité, ces dernières influant sur les discours dans un espace chronologique qui les dépassent. Stéréotypes et mythes s'articulent et se confrontent ainsi dans une sorte de guerre de mots dont il convient de déterminer et d'analyser les tenants et les aboutissants.

Bénéficiant d'une attention médiatique toute particulière, l'implication de femmes dans les activités d'Action directe invite donc à déterminer les modalités selon lesquelles se construisent les discours autour de quatre points. Le premier réside dans le lien présenté comme organique entre la présence de femmes et le caractère politique de la violence. Deuxièmement, la question de l'accès aux armes se révèle un élément essentiel du discours social. Le traitement médiatique traduit, dans un troisième temps, un brouillage des identités sexuées dont les médias s'emploient à rendre compte. Enfin, des figures historiques de la violence politique féminine sont mobilisées. Ces déclinaisons s'inscrivent, en creux, dans l'espace plus large de la considération de la capacité historique et politique des femmes.

## **6.1 L'équation femmes = violence politique**

Les discours médiatiques s'accordent sur un point : l'implication de femmes dans des activités violentes de nature criminelle relève davantage d'une logique contestataire que de la criminalité classique. Ce constat se double de discours sur la nouveauté de cette participation, affirmant l'idée d'une symétrie entre implication de femmes dans une entreprise collective violente et nature politique de cette entreprise. Si cette présence féminine est relevée comme un trait singulier, elle n'en demeure pas moins imprégnée et perçue au travers d'un héritage historique forgé sur le temps long sur lequel il n'est pas inutile de revenir.

La figure classique de l'émeutière peut ainsi être mobilisée pour penser la dimension politique de la violence en termes sexués. Cette figure, comme d'autres, est l'objet d'une visibilité déformée et déformante. Longtemps, l'historiographie a envisagé la participation des femmes aux révoltes et autres émeutes comme marginale, mal cernée et peu interrogée, en dépit de leur rôle moteur dans les émotions populaires. La remarque d'Arlette Farge demeure ainsi d'actualité : « Travailler sur le rôle des femmes dans la révolte, c'est d'abord ne pas s'étonner de cette évidence, c'est savoir que seul l'inverse serait surprenant, et qu'il faut peut-être retourner la question en se demandant au nom de quoi et pourquoi elles seraient absentes quand monte le ton de la révolte<sup>1777</sup>. » Si l'on suit Arlette Farge, ce n'est donc pas tant leur présence qu'il convient d'interroger que la perception de cette présence. Appliquée à la France des années 1980 et à la violence, certes minoritaire, d'Action directe, cette observation permet d'envisager non seulement l'analyse dans l'espace de l'histoire du temps présent, mais aussi dans celui de la construction des représentations.

### **6.1.1 Des femmes en nombre**

Jusqu'au printemps 1980, Action directe n'est qu'un nom, un sigle (AD) dans les médias. En effet, depuis près d'un an, des attentats sont régulièrement perpétrés et revendiqués mais aucune identité autre que celle de l'organisation n'émerge dans l'espace médiatique. Les premières arrestations de mars 1980 viennent confirmer certaines déclarations des témoins d'attentats selon lesquelles des femmes ont été observées sur les lieux. Le constat de l'implication féminine sera par la suite confirmé, renforcé et discuté dans la presse. Il faut signaler que cette identification est facilitée par le fait que les attentats et autres attaques sont perpétrés à visage découvert, bien loin de l'image d'Épinal du bandit masqué. Il convient également de préciser que les discours médiatiques se nourrissent des cas de femmes identifiées parce que mises en causes, recherchées et généralement interpellées. Ces femmes, nombreuses, n'ont donc une existence médiatique que parce que la clandestinité des activités auxquelles elles se livraient s'est fissurée entre 1980 et 1987.

#### **6.1.1.a Logique d'énumération**

Dès les premières arrestations de mars 1980, les médias s'inscrivent dans une logique d'énumération des femmes mises en cause. Ce procédé, mis en œuvre avec des nuances, permet ainsi de les identifier, de leur donner corps et donc une visibilité historique. Le premier niveau

---

<sup>1777</sup>Arlette Farge, « Évidentes émeutières », dans Georges Duby et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. III sous la dir. de Natalie Zemon Davis et Arlette Farge : *XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Perrin, 2002 (1991), p. 555-575, p. 572.

consiste à évoquer simplement la présence de protagonistes de sexe féminin. Cette attitude prévaut notamment au moment des arrestations du printemps 1980, alors que l'identité des personnes interpellées n'est pas systématiquement connue. Les journalistes signalent ainsi que « reste, quai des Orfèvres, un noyau activiste de 18 membres dont huit femmes<sup>1778</sup> » ou que, parmi les personnes placées en garde à vue figurent « huit femmes et dix hommes dont trois Espagnols<sup>1779</sup> ». Un mois plus tard, alors que vingt-trois personnes sont déférées devant la Cour de Sécurité de l'État au titre de leur participation, à des degrés divers, aux activités d'Action directe, et que des militantes allemandes de la RAF viennent d'être interpellées à Paris, *Le Figaro* commence à s'intéresser spécifiquement à la présence de femmes dans les rangs de l'organisation française, dans un article titré « Les femmes d' "Action directe" ». Il commente cette information comme un véritable phénomène. L'article signale notamment que « lors de tous leurs attentats [...], les groupes d' "Action directe" étaient constitués, selon des témoins, systématiquement d'hommes et de femmes<sup>1780</sup> ». Suite à l'attaque d'une banque attribuée à Action directe, *Le Monde* évoque ainsi « 5 malfaiteurs, dont une jeune femme<sup>1781</sup> ». *Libération* indique de son côté, en août 1982, que « huit personnes dont 2 femmes ont été interpellées mardi matin par les policiers de la brigade criminelle dans le cadre de son enquête sur les différents attentats commis à Paris ces dernières semaines<sup>1782</sup> ». Dès lors, signaler la présence de femmes revient à attester du caractère politique de l'entreprise tant elle est singulière au regard de la criminalité classique.

Rapidement, les discours médiatiques illustrent la logique d'énumération des femmes poursuivies pour leur implication dans Action directe à un second niveau qui consiste à décliner leur identité. Ces informations sont tributaires des éléments fournis par les enquêteurs et du travail d'investigation des journalistes sur le terrain. Les arrestations du printemps 1980 sont ainsi l'occasion de révéler les noms de certaines personnes interpellées, de décliner leur identité sociale et d'évoquer les liens existant entre elles. Un réseau prend alors forme dans l'espace médiatique à travers les noms de ces femmes inconnues jusqu'alors. L'ensemble des titres s'en font l'écho, en des termes sensiblement proches. *Le Figaro* publie ainsi un long article, « Les "mitrailleurs" du ministère de la Coopération identifiés. Terrorisme : au coeur du réseau », dans lequel sont déclinées les identités de la plupart des protagonistes. En plus de Jean-Marc Rouillan, présenté comme une figure importante, « sa compagne, une grande jeune femme blonde, Nathalie Ménigon, 23 ans<sup>1783</sup> »

---

<sup>1778</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 31 mars 1980.

<sup>1779</sup>Gillet Millet, *Libération*, 1<sup>er</sup> avril 1980.

<sup>1780</sup>*Le Figaro*, 7 mai 1980.

<sup>1781</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 1<sup>er</sup> juin 1980.

<sup>1782</sup>*Libération*, 11 août 1982.

<sup>1783</sup>Jacques Nosari, *Le Figaro*, 2 avril 1980.

recherchée, n'a pas été interpellée. En revanche, « Mireille Munoz, détentrice de documents concernant le groupe *Action directe*<sup>1784</sup> », présentée comme l'amie d'un ex-membre du GARI, et Martine Moulin, en possession de « faux papiers d'identité, d'autres volés, et une très importante somme d'argent en lires, provenant de hold-up et peut-être de la rançon d'un rapt<sup>1785</sup> » sont arrêtées. *Libération*, de son côté, décline l'identité d'autres femmes interpellées, indiquant que « la police lache [*sic*] quelques noms<sup>1786</sup> ». Ces derniers sont en effet délivrés par la brigade criminelle au compte-gouttes. Ils sont finalement rendus publics le 2 avril 1980, en précisant à chaque fois leur âge et leur situation professionnelle. Parmi les personnes déférées devant la Cour de Sûreté de l'État, « inculpées d'attentat par explosif, tentatives de meurtre, association de malfaiteurs (crimes en relation avec une entreprise consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'État)<sup>1787</sup> » et maintenues en détention, six femmes : Olga Giroto, Françoise Grosbonnet, Suzanne Courtin, Martine Moulin, Mireille Munoz et Nicole Leclerc. Après leur arrestation, ces femmes disparaissent, comme leurs homologues masculins, des colonnes des journaux jusqu'en septembre 1980, date à laquelle quatre des femmes poursuivies et détenues entament une grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention et revendiquer le statut de prisonnier politique prévu pour les détenus passibles de la juridiction spéciale. À cette occasion, deux nouveaux noms sont évoqués – uniquement – par *Libération* et sans plus de précision :

« Mireille Munoz, Olga Giroto, Aurelia Marchioni et Annie Desseaux ont entamé elles aussi une grève de la faim. Poursuivies par la Cour de Sûreté de l'État dans le cadre des affaires reprochées au groupe "*Action directe*" [...], elles veulent bénéficier du "*régime spécial*" accordé aux détenus politiques. Pour l'instant, elles ne connaissent pas de ce "*régime spécial*" que l'heure de plus de promenade qu'on leur accorde et veulent obtenir le droit de se réunir<sup>1788</sup>. »

Les arrestations du mois de septembre 1980 fournissent l'occasion pour la presse de s'intéresser plus précisément à Nathalie Ménigon, considérée avec Jean-Marc Rouillan comme « les animateurs du groupe terroriste "*Action directe*"<sup>1789</sup> », « accusés d'une série d'attentats revendiqués par le groupe "*action directe*"<sup>1790</sup> ». Quelques éléments biographiques sont précisés. La jeune femme est ainsi présentée comme « une militante de l'ultra-gauche, issue d'une famille ouvrière d'Enghien-les-Bains (Val-d'Oise), théoricienne et activiste, elle aussi passionnée et déterminée<sup>1791</sup> », connue des

<sup>1784</sup>Jean Chatain, *L'Humanité*, 2 avril 1980.

<sup>1785</sup>Jacques Nosari, *Le Figaro*, 2 avril 1980.

<sup>1786</sup>*Libération*, 2 avril 1980.

<sup>1787</sup>*Libération*, 3 avril 1980.

<sup>1788</sup>*Libération*, 5 septembre 1980.

<sup>1789</sup>*Le Figaro*, 15 septembre 1980.

<sup>1790</sup>Gilles Millet, *Libération*, 15 septembre 1980.

<sup>1791</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 15 septembre 1980.

services de police pour ses activités politiques radicales. La couverture médiatique est cette fois plus dense, eu notamment égard aux conditions d'arrestation de Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan puisqu'elle donne lieu à une fusillade nourrie avec les policiers venus les interpellés. Cette arrestation est donc considérée comme importante par les enquêteurs et relayée comme telle dans la presse. Dix jours plus tard, une autre opération de police dans le sud de la France aboutit à l'arrestation d'une jeune femme espagnole, tout aussi inconnue des médias que la plupart des autres femmes mises en cause :

« Maria Arago-Altur reconnaît être une sorte d'envoyée spéciale des terroristes espagnols. Louessard admet avoir fourni 600 kilos de dynamite à Olga Giroto, une des égéries de "Prima Linea", arrêtée à Paris le 27 mars dernier en compagnie de cinq ou six autres jeunes femmes, dont trois devaient avouer leur appartenance à "Action directe".  
« [...] Laurent Louessard, 26 ans, surveillant d'externat à Paris et étudiant en sciences économiques, et son amie de nationalité espagnole, Maria Arago-Altur, 20 ans, codificatrice à Paris, ont été inculpés d'attentats par explosifs, homicides volontaires et association de malfaiteurs<sup>1792</sup>. »

Toutes seront finalement relâchées sans être jugées en raison de la dissolution de la cour de Sûreté de l'État et disparaissent de l'espace médiatique. Il faut attendre le printemps 1982 pour qu'une nouvelle femme, Joëlle Aubron, soit identifiée et mise en cause pour ses liens avec Action directe. Peu de journaux, à l'exception de *Libération*, citent alors son nom, sans mention complémentaire, tant elle est présentée comme un satellite de l'organisation – alors non encore dissoute – arrêtée avec un autre militant après la découverte d'un dépôt d'armes rue du Borrégo à Paris :

« Le mitraillage du bureau d'achat du ministère israélien de la Défense, le 31 mars, revendiqué à Beyrouth par "*la Fraction Armée libanaise*", a été effectué avec une mitraillette "Sten" retrouvée par la police au milieu d'un stock d'armes dans un garage loué par Joëlle Aubron, considérée par les enquêteurs comme appartenant à la mouvance d' "*Action directe*", ce que contestent les animateurs de cette organisation. "*Action directe*" reconnaît en revanche que la deuxième personne interpellée à cette occasion, Mohand Hamami, fait bien partie du mouvement<sup>1793</sup>. »

En août 1982, une nouvelle militante, Helyette Bess, est arrêtée avec sept autres personnes après un nouvel attentat revendiqué par Action directe. Quelques éléments la concernant sont publiés, d'abord dans *France Soir*, non sans erreurs :

« Une Française, Helyette Besse, 33 ans [*sic*], qui militait notamment dans un comité de soutien aux "prisonniers politiques" en France, devait être présentée aujourd'hui au parquet de Paris. Trois cartes d'identité italiennes vierges ont en effet été découvertes à son domicile. Lors des perquisitions, les policiers ont trouvé des bombes aérosols de

<sup>1792</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 25 septembre 1980.

<sup>1793</sup>*Libération*, 19 avril 1982.

peinture de la même couleur que celle pour le slogan signé "Action directe" tracé à la peinture fraîche rue de la Baume avant l'explosion d'une charge mardi<sup>1794</sup>. »

*Libération* indique de son côté qu'elle est « l'animatrice de la librairie libertaire "le Jargon libre" » et condamne la décision du juge d'instruction qui « l'a, sans honte aucune, fait écrouer à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis<sup>1795</sup> ». Finalement libérée, Hellyette Bess est à nouveau arrêtée dans la banlieue d'Avignon en mars 1984 lors d'une importante opération policière, dans une maison appartenant à la famille d'une jeune Italienne, Primavera Marti, et au cours de laquelle est notamment interpellé Régis Schleicher, présenté dans les médias comme une prise importante. Les journaux indiquent ainsi que l'« animatrice de la librairie "Le jargon libre", à Paris, de mouvance anarchiste<sup>1796</sup> », est poursuivie ainsi qu'une de ses amies :

« Hélyette Bess, 53 ans, a été inculpée d'association de malfaiteurs, de falsification et usage de faux documents administratifs et de recel de vol. À Paris, Marie-Claire Voisine, 32 ans, secrétaire, et Gérard Delbet, instituteur, amis d'Hélyette Bess, ont été inculpés de recel, de vol et faux documents administratifs<sup>1797</sup>. »

*Libération* précise d'ailleurs qu'« il semble qu'ils aient été vus transportant des valises en compagnie d'Hélyette Besse alors que celle-ci était suivie par les policiers<sup>1798</sup> ». Trois mois plus tard, une autre militante jusqu'alors inconnue est arrêtée à Paris. Frédérique Germain est ainsi présentée comme « une militante de la mouvance d'Action directe<sup>1799</sup> » qui, à la différence des autres personnes interpellées, « s'est mise à parler longuement<sup>1800</sup> » aux enquêteurs. Si *France Soir* ne décline pas son patronyme, Jean-Michel Brigouleix précise cependant dans quelle mesure l'arrestation de la jeune femme s'est révélée précieuse pour l'enquête :

« On sait aujourd'hui que les trois inculpés ont été formellement mis en cause par de nombreux témoins au cours de l'enquête policière. Mais le personnage le plus important dans l'épilogue de cette tragique affaire est sans conteste la jeune Frédérique G..., militante d'Action directe, interpellée voici quinze jours à Paris par des gardiens de la paix au moment où elle s'apprêtait à commettre un hold-up en compagnie de deux complices. C'est à partir des informations qu'elle a pu donner à la police, volontairement ou non, que les enquêteurs ont découvert le studio de la rue Manuel, avec les empreintes de deux des auteurs de la tuerie [de la rue Trudaine]. C'est elle qui les a confortés dans leur sentiment à l'égard de Schleicher, Hamami, des frères Alfen [*sic*] et de Gloria Argano. C'est grâce à elle qu'ont pu être réunis les derniers éléments du puzzle<sup>1801</sup>. »

---

<sup>1794</sup>*France Soir*, 14 août 1982. Hellyette Bess est née en 1930.

<sup>1795</sup>Gilles Millet, *Libération*, 16 août 1982.

<sup>1796</sup>*L'Humanité*, 17 mars 1984.

<sup>1797</sup>*Le Monde*, 20 mars 1984.

<sup>1798</sup>Gilles Millet, *Libération*, 19 mars 1984.

<sup>1799</sup>Véronique Brocard, *Libération*, 14 juillet 1984.

<sup>1800</sup>*Ibid.*

<sup>1801</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 14 juillet 1984.



La série d'arrestations de décembre 1984, notamment celles de l'équipe rédactionnelle de *L'Internationale*, débouche sur huit inculpations. Quatre femmes sont concernées, signalées par la presse. Là encore, l'âge et la profession de ces femmes sont spécifiés. *Libération* indique ainsi que « Dominique Poirée, une enseignante de 34 ans, Anne Lise Benoit, 25 ans, également enseignante [...] ont été [inculpées] d'association de malfaiteurs<sup>1802</sup> ». *Le Monde* précise de son côté la situation familiale et les liens avec les autres inculpés des deux femmes inculpées de recel de faux documents administratifs et recel de vol : « Dominique Baudrillart, 31 ans, mère de 3 enfants et sœur d'un autre inculpé, et Karine Benoît, 23 ans, employée, également sœur de l'un des inculpés<sup>1803</sup> », finalement remises en liberté, sous contrôle judiciaire, en janvier 1985. Ce type d'actualité se raréfie par la suite. D'autres arrestations ont lieu en avril 1986, alors qu'Action directe a mis en oeuvre sa stratégie de radicalisation, mais donnent lieu à confusion. *L'Humanité* indique ainsi « les six membres d'Action directe soupçonnés d'avoir participé au hold-up de Niort devaient être inculpés », et parmi eux « Aria [*sic*] Fetouche devait être pour sa part inculpée de recel, de vol qualifié et d'association de malfaiteurs [...] et Christine Furbury [...] de faux et usages de faux, de recel et de vol<sup>1804</sup> ». *Libération* conteste cependant les liens entre les personnes interpellées et Action directe, précisant que « contrairement aux premières informations parues, aucun lien avec Action directe n'est pour autant établi<sup>1805</sup> ».

Il ressort de cette énumération un certain flou. Aucun portrait type des femmes poursuivies pour leurs liens avec Action directe ne peut être clairement établi, ni par les enquêteurs, ni par les journalistes qui, pour construire leurs articles, les reprennent en grande partie.

### 6.1.1.b Un intérêt concentré sur quelques-unes

L'attention médiatique se concentre cependant ponctuellement sur certaines des militantes d'Action directe en fonction de leur actualité et du rôle important qui leur est imputé. Quatre d'entre elles font ainsi l'objet de focus successifs dans la presse. Olga Giroto, arrêtée en mars 1980, est la première à faire l'objet d'une attention particulière, non sans une certaine confusion. Elle est ainsi mise en cause par *Le Figaro* dans l'attentat contre le ministère de la Coopération, perpétré une dizaine de jours plus tôt :

« La première question que les enquêteurs ont posée à Olga Giroto, qui est grande et brune, avait trait, bien sûr, au mitraillage de la façade du ministère de la Coopération, le 18 mars dernier. On sait, qu'en compagnie d'un homme, une femme grande avait arrosé

<sup>1802</sup>*Libération*, 15 décembre 1984.

<sup>1803</sup>*Le Monde*, 15 décembre 1984.

<sup>1804</sup>*L'Humanité*, 19 avril 1986.

<sup>1805</sup>CRL, *Libération*, 19 avril 1986.

à la mitrailleuse, avec beaucoup de sang-froid, la fenêtre du bureau du ministre Robert Galley. Cette femme, d'après la description faite par des témoins, avait la silhouette de la jeune Italienne, mais sa chevelure, peut-être une perruque comportait des mèches blondes.

« Olga Girotto n'a pas pris la peine de répondre sur ce point aux inspecteurs<sup>1806</sup>. »

*France Soir* présente de son côté la jeune femme non seulement comme la responsable de l'attentat, mais rien moins que la dirigeante de l'organisation, « la "tête" du groupe "Action directe", responsable de l'attentat contre Robert Galley<sup>1807</sup> » car « on a trouvé les six cents kilos de dynamite qui faisaient l'une des belles prises de l'opération de la semaine dernière<sup>1808</sup> » à son domicile. Le quotidien éclipe cependant dès le lendemain Olga Girotto en affirmant, de manière pour le moins confuse, que cet attentat peut être attribué à Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan : « Il est accusé avec son amie du mitraillage du bureau de Galley<sup>1809</sup> » titre-t-il, indiquant, en se trompant sur la date de l'attentat, que « grâce à des documents trouvés chez le couple, rue des Pyrénées, les policiers ont la certitude que Jean-Marc et Nathalie sont les auteurs du mitraillage des bureaux de Robert Galley, ministre de la Coopération, le 25 mars dernier<sup>1810</sup> ». La presse semble, dans son ensemble, disposer de peu d'éléments concernant la vague d'arrestations de la fin mars 1980, ce qui peut expliquer les erreurs et confusions. Cela relève d'une certaine logique puisque c'est la première fois que des interpellations concernant Action directe ont lieu. Toute personne arrêtée est de fait considérée dans l'espace médiatique comme liée à l'organisation, alors qu'Olga Girotto, si elle est mise en cause dans l'attentat du 18 mars, est aussi recherchée en Italie pour appartenance à une autre organisation violente. *Libération* est le premier titre à la présenter comme « militante présumée du groupe clandestin Prima Linea<sup>1811</sup> ». Si l'attention médiatique se concentre au printemps 1980 principalement sur la jeune femme, elle disparaît en revanche rapidement des journaux au profit d'une autre militante présumée d'Action directe, recherchée au cours de la même opération, mais sans succès. Nathalie Ménigon est en effet la seconde femme sur laquelle se concentre l'intérêt médiatique. Son nom apparaît dans l'ensemble des éditions datées du 2 avril 1980, mais peu d'éléments sont communiqués la concernant, en dehors de ses liens avec Jean-Marc Rouillan. Elle est ainsi systématiquement présentée comme « son amie Nathalie Ménigon<sup>1812</sup> ». Son âge – elle est née en 1957 – est également indiqué. Les journalistes précisent qu'elle a échappé à la

---

<sup>1806</sup>Jean Paillardin, *Le Figaro*, 1<sup>er</sup> avril 1980.

<sup>1807</sup>*France Soir*, 1<sup>er</sup> avril 1980.

<sup>1808</sup>*Ibid.*

<sup>1809</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 2 avril 1980.

<sup>1810</sup>*Ibid.*

<sup>1811</sup>*Libération*, 1<sup>er</sup> avril 1980.

<sup>1812</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 2 avril 1980.

vague d'arrestations mais que « les policiers auraient identifié les auteurs du mitraillage du ministère de la coopération. Il s'agirait de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Ménigon, actuellement recherchés<sup>1813</sup> ». Il faut attendre son arrestation en septembre 1980 pour que des précisions soient apportées. Les journaux donnent ainsi quelques renseignements concernant son parcours. *Le Figaro* indique ainsi que Nathalie Ménigon est une « fille d'ouvriers de 23 ans, née à Enghien-les-Bains<sup>1814</sup> » et *France Soir* précise sous l'inter-titre « Nathalie la passionnée » que la jeune femme est « une militante de l'ultra-gauche, issue d'une famille ouvrière d'Enghien-les-Bains (Val-d'Oise), théoricienne et activiste, elle aussi passionnée et déterminée<sup>1815</sup> ». Elle est également présentée comme une figure importante de l'organisation dont l'arrestation, en compagnie de Jean-Marc Rouillan, « porte sans doute un coup dur à l'organisation d'ultra-gauche Action directe, née au printemps 1979<sup>1816</sup> ». L'attention médiatique concernant Nathalie Ménigon est d'autant plus grande que l'arrestation de la jeune femme se déroule dans des conditions particulières et c'est à cette occasion que l'opinion découvre son visage. Elle est en effet interpellée rue Pergolèse, dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement, au terme d'une fusillade avec les policiers et, chose inédite, un photographe se trouve sur place. Spécialiste des célébrités, il guette en effet la princesse Caroline de Monaco qui réside à proximité. Finalement, « le photographe venu pour Caroline a "dans la boîte" l'arrestation dramatique de Nathalie<sup>1817</sup> ». *Le Figaro* est ainsi le premier à publier une photographie de Nathalie Ménigon, entourée de policiers et semblant crier<sup>1818</sup>. *Paris Match* publie de son côté une série de photographies prises sur le vif de l'interpellation, en noir et blanc et sur six pages. Les lecteurs de l'hebdomadaire découvrent ainsi la jeune femme ceinturée par des policiers en civils, une image qui tranche avec les photographies d'identité habituelles que publie par exemple *Libération*<sup>1819</sup>. Le commentaire, non signé, qui accompagne ces images reflète la ligne éditorial d'un magazine qui a pour habitude de traiter l'actualité sur le mode du sensationnel :

« Fille d'une concierge et d'un ouvrier électro-mécanicien, elle était une jeune fille calme et taciturne qui ne se liait pas avec ses collègues de la BNP. Peu avant la rafle du 18 avril dernier, qui avait démantelé le groupe d'Action directe et à laquelle elle avait échappé de justesse, Nathalie s'était brouillée avec son père. Elle lui avait révélé son appartenance au terrorisme. Il l'avait reniée. Rien n'a ébranlé l'idéologie de la pasionaria. Elle a dit aux policiers : "Même si vous m'emprisonnez dix ans, quand je sortirai, je recommencerais<sup>1820</sup> !" »

<sup>1813</sup>*Le Monde*, 2 avril 1980.

<sup>1814</sup>Jean-Charles Reix et Serge Chauvel-Leroux, *Le Figaro*, 15 septembre 1980.

<sup>1815</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 15 septembre 1980.

<sup>1816</sup>Laurent Greillasmer, *Le Monde*, 16 septembre 1980.

<sup>1817</sup>*Paris Match*, 26 septembre 1980.

<sup>1818</sup>*Le Figaro*, 15 septembre 1980.

<sup>1819</sup>*Libération*, 15 septembre 1980.

<sup>1820</sup>*Paris Match*, 26 septembre 1980. La date du 18 avril est erronée, il s'agit en effet du 28 mars 1980.

Cette arrestation qui tient lieu d'événement fait l'objet d'une importante couverture médiatique pendant quelques jours avant d'être éclipsée. Le nom de Nathalie Ménigon reparaît au moment du vote de la loi d'amnistie d'août 1981. Malgré la dissolution de la cour de Sûreté de l'État, elle fait en effet partie des « onze exclus de l'amnistie<sup>1821</sup> » et est maintenue en détention au même titre qu'Olga Giroto et des militants indépendantistes. *Le Monde* s'en explique :

« Celle-ci exclut en effet de l'amnistie les infractions qui, même si elles ont un caractère politique, ont entraîné la mort ou des blessures graves, ainsi que les blessures ou tentatives d'homicide par arme à feu sur agent de la force publique.

« [...] Sont maintenus pour l'instant sous mandat de dépôt : Mlle Nathalie Ménigon, 24 ans, membre présumé du groupe Action directe, qui a ouvert le feu sur les policiers le 13 septembre 1980 à Paris, au moment de son arrestation ; Mlle Olga Giroto, 24 ans, une Italienne arrêtée à Paris en mars 1980 en même temps que des membres d'Action directe (*le Monde* du 1<sup>er</sup> avril 1980 ; les autorités italiennes, qui l'accusent d'appartenir au mouvement d'extrême gauche Prima Linea, demandent son extradition)<sup>1822</sup>. »

Elle est finalement libérée quelques semaines pour raisons médicales au terme d'une grève de la faim avant de disparaître dans la clandestinité. Son nom est ensuite évoqué de manière ponctuelle en fonction de l'actualité d'Action directe, dont elle est présentée comme l'une des responsables, notamment lors des différents épisodes d'arrestations ou tentatives d'arrestation de 1984. Lorsque l'organisation annonce son rapprochement avec la RAF, *France Soir* rappelle qu'elle est chargée de « la logistique des réseaux terroristes d'extrême gauche<sup>1823</sup> ». Après un attentat en Belgique, elle est ainsi recherchée en raison du véhicule aperçu sur les lieux et dont on lui prête la propriété : une Lada rouge<sup>1824</sup>. La double symbolique d'un véhicule de marque soviétique et de couleur rouge permet d'ailleurs à *France Soir* de jouer sur l'imaginaire anticommuniste. Nathalie Ménigon incarne donc avec une certaine constance la figure de la militante d'Action directe clandestine et recherchée. Elle est à nouveau largement médiatisée suite à l'assassinat de Georges Besse, en novembre 1986 pour lequel elle est recherchée, avec Joëlle Aubron, au titre de témoin puisque les témoins du meurtre ont indiqué aux enquêteurs avoir observé sur les lieux du crime deux femmes, visage découvert. Pour les enquêteurs comme les journalistes, cette présence féminine exclut toute initiative de type mafieux et désigne une organisation comme Action directe. C'est d'ailleurs la première fois pour l'époque que des femmes sont mises en cause au premier chef dans un attentat meurtrier en France. Un appel à témoins – controversé – est alors lancé par le ministère de l'Intérieur, moyennant récompense, qui, selon *Le Monde* « ne présume évidemment pas de la

---

<sup>1821</sup> *Le Monde*, 8 août 1981.

<sup>1822</sup> *Ibid.*

<sup>1823</sup> Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 16 janvier 1985.

<sup>1824</sup> *France Soir*, 2 mai 1985.

culpabilité de Nathalie Ménigon et de Joëlle Aubron dans l'attentat contre Georges Besse<sup>1825</sup> ». La photographie de Nathalie Ménigon est ainsi diffusée avec celle de sa complice présumée par voie d'affichage :

« Trois jours après l'assassinat de Georges Besse, les affiches d'appel à témoins avec les portraits de Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron sont placardées dans toute la France.  
« [...] Les deux femmes sont donc apparemment les seules personnes soupçonnées par la police d'avoir participé à l'assassinat de Georges Besse, des témoins auraient d'ailleurs identifié Nathalie Ménigon comme l'une des deux personnes qui ont abattu le PDG de Renault lundi soir, devant chez lui<sup>1826</sup>. »

Laurent Greilsamer précise dans un encart consacré à cet appel à témoins les conditions matérielles de sa mise en œuvre :

« Les quatre-vingt mille affiches avec les photographies de Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron, deux membres d'Action directe, sont en voie d'être placardées dans tous les commissariats et lieux publics comme les gares, aéroports, postes, etc.  
« [...] Dans le cas du groupe Action directe, c'est la deuxième fois que MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud, ministres en charge de la sécurité, recourent à l'affichage. En juillet, une première affiche – essentiellement diffusée dans les commissariats – montrait les visages de Jean-Marc Rouillan, l'un des fondateurs du groupe, Mohand Hamami, Eric Moreau, Maxime Frérot et Nathalie Ménigon. Aujourd'hui, les photos diffusées de Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon le sont dans une perspective plus précise. Ce nouvel "appel à témoins" peut apparaître comme une manière de désigner sans preuve les "coupables" de l'assassinat du PDG de la régie Renault<sup>1827</sup>... »

Sa complice présumée, Joëlle Aubron, est la troisième militante d'Action directe à faire l'objet d'une attention médiatique particulière. Celle dont le nom est apparu dans la presse au printemps 1982 pour avoir loué un box dans lequel des armes ont été découvertes est alors incarcérée. À cette occasion, *Paris Match* s'intéresse beaucoup à la jeune femme dont l'hebdomadaire publie des photographies dénudées volées. Sur six pages, trois journalistes se penchent sur « Joëlle la terroriste<sup>1828</sup> », « fille d'une famille bourgeoise, elle est le prototype de la transfuge au-dessus de tout soupçon ». *Paris Match* s'intéresse en effet tout particulièrement à la jeune femme, en raison notamment de ses origines familiales bourgeoises qui tranchent avec le portrait des autres militants de l'organisation :

« Camouflant parfaitement ses activités clandestines, elle faisait régulièrement des apparitions dans les propriétés de ses grands-parents, partait en week-end avec ses parents et participait aux cérémonies de mariage de ses innombrables cousins et cousines. L'étanchéité entre la passionaria rouge et l'étudiante bon chic-bon genre était totale. Habillée en jeans, elle avait l'allure décontractée de toutes les filles de sa

<sup>1825</sup> *Le Monde*, 21 novembre 1986.

<sup>1826</sup> *Libération*, 20 novembre 1986.

<sup>1827</sup> Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 22 novembre 1986.

<sup>1828</sup> J.-F. Chaigneaud, J. Ker et P.-J. Morel, *Paris Match*, 30 avril 1982.

génération, et ni ses inscriptions dans une faculté gauchiste ni le style de ses relations n'avaient mis la puce à l'oreille de qui que ce soit. Évitant le tapage, ne recevant aucune visite suspecte, elle menait la vie banale d'une étudiante passe-partout. C'était la terroriste parfaite, évoluant dans la société bourgeoise comme un poisson dans l'eau, ne laissant pas de trace et représentant la façade idéale de la jeune étudiante libérée<sup>1829</sup>. »

Recherchée avec Nathalie Ménigon après l'assassinat de Georges Besse, elle continue d'intriguer jusque dans les colonnes du *Figaro* dont elle aurait dû, si la logique sociale n'avait pas été bousculée, rejoindre le lectorat :

« Jeune fille de bonne famille, Joëlle Aubron est partie "vivre sa vie" à dix-huit ans. Dactylo, démonstratrice de jouets, planteuse de sapins en Aveyron, étudiante à la fac de Vincennes, elle participera à des "squatts" [*sic*], elle se dit communiste, elle "prêtera" aussi un box qu'elle a loué à des "copains"<sup>1830</sup>. »

Sa position dans l'organisation n'est cependant pas précisée par les journalistes, mais l'analyse qui domine est celle d'une montée en puissance de Joëlle Aubron, passée du soutien logistique à la clandestinité, analyse confirmée par sa mise en cause dans l'assassinat de Georges Besse. Une quatrième et dernière femme fait également l'objet d'une attention médiatique toute particulière. Hellyette Bess est mise en cause pour la première fois en août 1982. Ancienne militante de la Fédération anarchiste et libraire, elle est impliquée dans le soutien aux militants détenus lorsqu'elle est arrêtée, quelques jours avant la dissolution de l'organisation. Le mécontentement exprimé par Gilles Millet peut être entendu au regard de l'empathie dont peut faire preuve *Libération* à l'égard des personnes détenues en lien avec un engagement politique<sup>1831</sup>, héritage des luttes sociales de la décennie précédentes dont le journal s'est fait l'un des porte-voix<sup>1832</sup>. L'attention médiatique se concentre également sur son âge puisqu'une génération la sépare des autres militants connus de l'organisation, ce qui donne là encore régulièrement lieu à des erreurs. Au moment de son arrestation au Pontet en mars 1984, son nom est donc déjà connu des journalistes. *France Soir* indique ainsi : « Helyette Bess est bien connue de la police. Elle est âgée de 43 ans [*sic*], est animatrice de la librairie "Le Jargon libre" à Paris. Elle a toujours été liée aux animateurs du groupe Action directe, dont elle fut longtemps quelque chose comme le porte-parole<sup>1833</sup>. » Le quotidien populaire s'intéresse beaucoup à celle surnommée dès lors « la "mamma" d'Action directe »,

---

<sup>1829</sup>*Ibid.*

<sup>1830</sup>Irina de Chikoff, *Le Figaro*, 19 novembre 1986.

<sup>1831</sup>Le statut de détenu politique a disparu avec la suppression de la cour de Sûreté de l'État en 1981. À compter de cette date, il n'y a donc plus officiellement de prisonnier politique.

<sup>1832</sup>Nous pensons ici notamment, en France, aux mobilisations d'intellectuels, aux mouvements de détenus en 1974-1975, à la dénonciation des Quartiers de Haute Sécurité (QHS), ainsi que plus largement à la question des prisonniers politiques dans le monde.

<sup>1833</sup>Jean-Michel Brigueux, *France Soir*, 16 mars 1984. Hellyette Bess n'est pas âgée de 43 ans, mais de 53 ans.

précisant qu' « on lui a donné ce surnom parce qu'elle a accompagné, tout au long de leur histoire, les chefs du groupuscule<sup>1834</sup> ». Cette image de vétérante du militantisme et de femme de réseaux est également appuyée par *Le Figaro* qui explique ses liens avec une autre co-inculpée, Marie-Claire Voisine, arrêtée à Paris au lendemain de l'interpellation d'Hellyette Bess :

« Le nom de celle-ci avait déjà été cité il y a huit ans lorsque son ami Taleb Hadjadj fut condamné à la réclusion criminelle à perpétuité [...] pour avoir dérobé six millions de francs dans une banque de l'avenue de Breteuil à Paris après avoir retenu en otages pendant plusieurs heures tout le personnel de l'établissement.

« Incarcérée comme complice, elle avait été condamnée par la cour d'assises de Paris à cinq ans de prison, dont deux avec sursis. C'est, semble-t-il, de cette époque que date son amitié avec Helyette Besse, Hadjadj ayant milité pour la suppression des QHS<sup>1835</sup>. »

Plus sensible que ses homologues, à la question carcérale, *Libération* s'intéresse également à Hellyette Bess en janvier 1985 quand, avec d'autres détenus, elle entame une grève de la faim, finalement infructueuse puisqu'elle reste incarcérée :

« Hélyette Bess, Nicolas Halfen, Régis Schleicher, Vincenzo Spano et Jean Asselmeyer, tous militants étiquetés ou présumés d'Action Directe, ont entamé samedi une nouvelle grève de la faim, par solidarité avec les grévistes de la faim ouest-allemands de la Raf, la fraction armée rouge. Mais aussi pour demander leur regroupement (et par là le statut de détenu politique) et enfin pour exiger la libération, pour raisons médicales, d'Hélyette Bess, toujours à l'hôpital des prisons de Fresnes depuis son précédent mouvement de grève de la faim, à l'automne<sup>1836</sup>. »

Olga Giroto, Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron et Hellyette Bess sont donc, par ordre croissant d'apparition chronologique, présentées comme quatre femmes liées à Action directe auxquelles la presse s'intéresse tout particulièrement. De ces quatre femmes, aucun portrait-type ne ressort. En les mettant ainsi en lumière, les discours médiatiques renforcent la représentation d'une implication à la fois multiple et insaisissable des femmes dans une organisation violente comme Action directe, ce qui les rend d'autant plus insoupçonnables.

### 6.1.2 À rebours de la criminalité classique

Le lien entre implication féminine et motivations politiques sur lequel s'accorde l'ensemble des médias est notamment justifié parce qu'elle s'inscrit à rebours des grandes tendances de la criminalité féminine classique. Définies dans le temps long, elles permettent d'esquisser une typologie schématique de la violence féminine. Une question dessine la trame de cette esquisse : contre qui les femmes sont-elles violentes ? Malgré toutes les limites qu'une typologie peut

<sup>1834</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 17 mars 1984.

<sup>1835</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 19 mars 1984.

<sup>1836</sup>*Libération*, 22 janvier 1985.

comporter, il nous semble utile de reprendre celle que propose Dominique Godineau pour la période révolutionnaire<sup>1837</sup>, d'autant plus qu'elle se trouve confirmée en grande partie par l'historiographie portant sur la période plus contemporaine du XX<sup>e</sup> siècle. En effet, les chercheurs ont démontré le décalage existant entre le traitement pénal et les représentations, la multiplicité des formes de criminalité féminine et des catégories sociales de femmes mises en causes<sup>1838</sup>.

### 6.1.2.a Une typologie de la violence féminine héritée

Le tableau de la violence féminine – entendue ici au sens de violence illégale, à la fois délictuelle et criminelle – peut alors se décliner en quatre groupes distincts.

Premier cas de figure : les femmes commettent des actes de violence en direction d'autres femmes, et ce, de manière individuelle. La violence individuelle, interpersonnelle, est généralement celle du quotidien et relève de l'infrajudiciaire, dans le sens où elle est plus rarement traitée par des procédures pénales<sup>1839</sup>. L'exemple typique est celui de l'insulte publique. Cette violence ne relève généralement pas de la criminalité<sup>1840</sup>. Elle implique rarement que le sang coule. Ces actes sont sanctionnés par des contraventions, des amendes ou des peines de prison légères. Il s'agit en somme des formes classiques de la délinquance féminine. Dans tous les cas, cette violence est une violence désarmée. Elle se fait à coups de mots ou de pied. De tout ce qui n'est pas conçu au départ comme une arme. La violence individuelle d'une femme contre une autre femme, si elle crée un trouble à l'ordre public, n'est généralement pas perçue comme troublant l'ordre sexuel.

Deuxième situation : les femmes s'attaquent à d'autres femmes collectivement. Cette violence féminine collective peut être de deux ordres. Le premier ne remet pas en cause l'ordre des sexes et relève de l'humiliation collective. A l'image des "fessées patriotiques" infligées comme un rituel emprunt de grivoiserie. Dominique Godineau cite ainsi les cas de Théroigne de Méricourt, fessée

---

<sup>1837</sup>Dominique Godineau, « Femmes et violence dans l'espace politique révolutionnaire », *Historical Reflections/Réflexions historiques*, vol. 29, n°3, 2003, p. 559-576. La déviance des femmes, majoritairement caractérisée par les atteintes aux biens, plus qu'aux personnes, n'est volontairement pas prise en compte dans cette typologie.

<sup>1838</sup>Pour une approche plus large de la déviance des femmes, voir notamment les panoramas – majoritairement français – proposés dans Christine Bard, Frédéric Chauvaud, Michelle Perrot et Jacques-Guy Petit (dir.), *Femmes et justice pénale...*, *op. cit.* ; Frédéric Chauvaud et Gilles Malandain (dir.), *Impossibles victimes...*, *op. cit.* et Loïc Cadiet, Frédéric Chauvaud, Claude Gauvard, Pauline Schmitt Pantel et Myriam Tsikounas (dir.), *Figures de femmes criminelles...*, *op. cit.* Pour la période contemporaine, voir Coline Cardi, *La déviance des femmes : entre prison, justice et travail social*, thèse de sociologie sous la dir. de Numa Murard, Université Paris VII, 2008.

<sup>1839</sup>Benoît Garnot (dir.), *L'infrajudiciaire du Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 1996.

<sup>1840</sup> Il faut néanmoins faire une exception pour l'avortement et les crimes d'infanticides qui, s'ils ne constituent pas une atteinte à d'autres femmes, n'en sont pas moins considérés comme le "crime de femme" par excellence et connaissent le même type de traitement judiciaire. Voir notamment Annick Tillier, *Des criminelles au village. Femmes infanticides en Bretagne, 1825-1865*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2001.



par d'autres femmes dans l'enceinte de la Convention en mai 1793 et des religieuses humiliées de la même manière par « des dames de la Halle parisiennes ou des bourgeoises nantaises<sup>1841</sup> ». Autant que les déshonorées, les humiliatrices sont ainsi renvoyées hors du politique<sup>1842</sup>. Seconde déclinaison de la violence collective féminine envers d'autres femmes : les rixes de femmes, souvent accompagnées de revendications sous forme de pétitions. L'exemple le plus emblématique est celui de la « guerre des cocardes » qui culmine avec la rixe parisienne de septembre 1793 entre des « jacobines » et les dames de la Halle, les premières revendiquant le port obligatoire de la cocarde pour les femmes comme il l'est pour les hommes, quand les secondes s'y opposent<sup>1843</sup>. Cette fois, cette violence vient troubler l'ordre public et l'ordre des sexes puisque, en réaction, la Convention décrète, le 21 septembre 1793, le port obligatoire de la cocarde pour tous et toutes. On pourrait également évoquer le cas des prises à partie, par des femmes révolutionnaires, généralement sans-culottes, des religieuses. Cette violence revendicative a suscité des craintes de surenchère violente et revendicative chez les citoyens.

Troisième configuration : les actes de violences exercés par des femmes sur des hommes de leur entourage. Cette violence est généralement celle qui alimente à la fois ceux que la presse qualifie de faits divers et les grandes affaires criminelles. Dans un cas comme dans l'autre, cette violence est généralement celle qui remplit les cours d'assises. Vitriol de l'amante déçue, poison de la femme trompée, attaque de la fille violée : cette violence est souvent une violence vengeresse. Elle peut alors être perçue comme symptomatique du désordre social puisqu'en devenant violentes contre un homme, ces femmes cherchent à se faire justice elles-mêmes. On peut illustrer ce type de violence avec l'affaire Violette Nozière qui, en août 1933, à l'âge de 18 ans, empoisonne ses parents et tue ainsi son père. Condamnée à mort, elle verra sa peine commuée, réduite et sera finalement graciée. Comme le soulignent Anne-Emmanuelle Demartini et Agnès Fontvieille, « cette affaire criminelle, parmi les plus fameuses de l'entre-deux-guerres, nous singulièrement autour de la filiation violence commise et violence subie par les femmes, parricide et inceste<sup>1844</sup> ». Le parricide de cette « fleur vénéneuse » est ensuite transformé en légende, tant par les couronnes tressées par les surréalistes<sup>1845</sup> que par la large couverture médiatique dont elle fait l'objet. Cependant, « mères, épouses ou maîtresses assassines, elles transgressent certes la loi, mais ne sortent guère du rôle que la société

---

<sup>1841</sup>Dominique Godineau, « Femmes et violence dans l'espace politique révolutionnaire », *op. cit.*, p. 563.

<sup>1842</sup>Michel Vovelle, *La mentalité révolutionnaire. Sociétés et mentalités sous la Révolution française*, Paris, Éditions sociales, 1985.

<sup>1843</sup>Dominique Godineau, « Femmes et violence dans l'espace politique révolutionnaire », *op. cit.*, p. 564-565.

<sup>1844</sup>Anne-Emmanuelle Demartini et Agnès Fontvieille, « Le crime du sexe... », *op. cit.*, p. 243.

<sup>1845</sup>Les surréalistes lui consacrent un ouvrage en 1933 avec des poèmes et dessin d'André Breton, René Char, Salvador Dali, Paul Eluard ou encore René Magritte. Ils en font ainsi une sorte d' "égérie noire".

leur a imparti et en respectent finalement les usages et les codes<sup>1846</sup> ». En outre, rarement crapuleuse, cette violence de femmes est parfois marquée du sceau de la folie.

Quatrième possibilité : la violence féminine contre des hommes symbolisant le pouvoir politique. En d'autres termes, il s'agit d'attaques, d'assassinats ou de tentatives d'assassinat à caractère politique, qu'il s'agisse du pouvoir politique ou d'un homme symbolisant, de manière plus générale, la domination. L'exemple le plus significatif est peut-être celui de Charlotte Corday qui, en poignardant Marat le 13 juillet 1793, entraîne la « mise à l'ordre du jour de la Terreur ». Pour Annie Duprat, elle incarne l'archétype de la criminelle politique, dont elle voit la naissance découler de « l'entrée de plain-pied des femmes dans la sphère publique<sup>1847</sup> » avec la période révolutionnaire. La femme agit alors comme le révélateur de l'état des rapports entre les sexes et des transformations à l'oeuvre dans ces rapports. On touche ici à une remise en cause brutale de l'ordre social et de l'ordre des sexes. Cette remise en cause s'accompagne de la difficulté à envisager que l'auteur d'un assassinat politique puisse être une femme. Guillaume Mazeau le souligne en d'autres termes : « La question de savoir si l'événement est un attentat politique ou un simple crime de droit commun, ne cesse d'être posée<sup>1848</sup>. » Cette violence déstabilise d'autant plus qu'elle est revendiquée et ce constat vaut pour les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. La portée politique du geste se nourrit de deux paramètres : la dimension transgressive du geste en lui-même et le symbole de l'homme public visé. La Troisième République incarne ainsi notamment une période marquée par cette violence<sup>1849</sup>. En 1911, Arria Ly<sup>1850</sup>, journaliste, militante féministe à Toulouse, provoque en duel au pistolet le journaliste Clément Massat qui l'accuse à mots couverts de lesbianisme en raison de sa revendication politique de virginité<sup>1851</sup>. Il refuse le duel, et organise une réunion publique pour « l'union des sexes » dans laquelle s'introduit Arria Ly qui le gifle à la tribune. Ce qui était au départ annoncé comme la violence armée d'une femme contre un homme connu s'est ainsi transformé en violence physique. La teneur de la campagne de presse est à la hauteur de la stupeur provoquée par l'attitude d'Arria Ly, c'est-à-dire par le fait qu'une femme revendique la violence armée comme moyen d'action. Faisant

---

<sup>1846</sup>Dominique Kalifa, *L'encre et le sang...*, *op. cit.*, p. 142.

<sup>1847</sup>Annie Duprat, « Tueuses pour des idées », dans Myriam Tsikounas (dir.), *Éternelles coupables...*, *op. cit.*, p. 144-145, p. 145.

<sup>1848</sup>Guillaume Mazeau, « Charlotte Corday : la construction d'une victime de l'histoire (fin du XIX<sup>e</sup> siècle – début du XX<sup>e</sup> siècle) », dans Frédéric Chauvaud et Gilles Malandain (dir.), *Impossibles victimes...*, *op. cit.*, p. 189-199, p. 190.

<sup>1849</sup>Voir à ce sujet Fanny Bugnon, « À propos de quelques figures de la violence politique féminine sous la Troisième République », dans Frédéric Chauvaud et Gilles Malandain (dir.), *Impossibles victimes...*, *op. cit.*, p. 201-211.

<sup>1850</sup>De son vrai nom Joséphine Gondon.

<sup>1851</sup>Voir Christine Bard, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes. 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995, notamment p. 40-41 ; Andrea Mansker, *"The Pistol Virgin": Feminism, Sexuality and Honor in Belle Époque France*, PhD dissertation, University of California, 2003 et « "Mademoiselle Arria Ly Wants Blood!" The Debate on Female Honor in Belle Époque France », *French Historical Studies*, 2006, vol. 29, n° 4, p. 621-647. Pour une histoire du duel, voir François Guillet, *La mort en face. Histoire du duel de la Révolution à nos jours*, Paris, Aubier/Flammarion, 2008.

allusion à l'intrusion d'Hubertine Auclert et d'elle-même dans des bureaux de vote parisiens lors des élections municipales de 1908 pour contester l'exclusion des femmes de la citoyenneté politique<sup>1852</sup>, Madeleine Pelletier justifie l'usage de la violence : « Il est certain que casser un carreau n'est pas un argument ; mais si l'opinion, sourde aux arguments, n'est sensible qu'aux carreaux cassés, que faire ? Les casser, évidemment<sup>1853</sup>. » Dans un registre plus « efficace », pour l'entre-deux-guerres, on peut citer l'exemple de Germaine Berton<sup>1854</sup>, militante anarchiste, qui assassine au pistolet en janvier 1923 Marius Plateau, secrétaire de rédaction de l'Action française parce que, dit-elle, elle rendait « l'Action française responsable de l'assassinat de Jaurès, de la condamnation de Caillaux et de Malvy, de la mort d'Almeryda<sup>1855</sup> ». On peut également signaler le cas de Valerie Solanas, féministe américaine, auteure d'un texte particulièrement violent à l'égard des hommes, *SCUM Manifesto* (1967)<sup>1856</sup> qui tente d'assassiner par balles Andy Warhol en juin 1968 pour dénoncer le pouvoir de l'animateur de la Factory, lieu phare de la scène artistique new-yorkaise. Cette violence de femmes contre des hommes-symboles est donc une violence armée, commise avec de véritables armes et non des objets transformés en armes par la circonstance et l'intention. C'est également une violence blessante dans le sens où le sang coule. Les femmes qui recourent à ce type de violence opèrent une double transgression : non seulement en s'affranchissant de l'interdit anthropologique de l'accès aux armes, mais également en attentant à la vie d'un homme. Une troisième transgression doit également être signalée à partir de la dimension politique affirmée par des femmes, domaine traditionnellement réservé des hommes.

<sup>1852</sup> Le 3 mai 1908, Hubertine Auclert renverse l'urne électorale. Le 10 mai 1908, Madeleine Pelletier s'introduit dans un autre bureau de vote et en brise une vitre. Ces actions, que l'on peut rapprocher de la propagande par le fait des anarchistes de l'époque, leur vaudront d'être condamnées pour trouble à l'ordre public à une amende de seize francs avec sursis. Sur Madeleine Pelletier, figure du féminisme radical rejetant les codes classiques de la féminité, première femme interne des asiles de la Seine en 1903, voir Christine Bard (dir.), *Madeleine Pelletier. Logique et infortunes d'un combat pour l'égalité*, Paris, Côté-femmes, 1992 et Claude Maignien et Charles Sowerwine, *Madeleine Pelletier, une féministe dans l'arène politique*, Paris, Éditions ouvrières, 1992.

<sup>1853</sup> Madeleine Pelletier, « Plus fait parfois violence que douceur », *La Suffragiste*, janvier 1913. En ligne : <http://www.marievictoirelouis.net/document.php?id=285&auteurid=251>.

<sup>1854</sup> Fanny Bugnon, « Germaine Berton : une criminelle politique éclipsée », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 24, n° 3, 2005, p. 68-85.

<sup>1855</sup> Propos de Germaine Berton cités par *L'Action française*, 19 décembre 1923. En italique dans le texte. Elle fait ici référence à Louis Malvy, ministre de l'Intérieur et Joseph Caillaux, suspectés de pacifisme et de trahison, arrêtés au sortir de la Première Guerre mondiale sur ordre de Clemenceau. Miguel Almeryda (de son vrai nom Eugène, Bonaventure, Jean-Baptiste Vigo) est un anarchiste pacifiste, accusé d'intelligence avec l'ennemi pour ne pas avoir respecté la censure, retrouvé étranglé dans sa cellule de la prison de la Santé en août 1917. Tous les trois ont fait l'objet d'une violente campagne de presse animée par *L'Action française*.

<sup>1856</sup> Valerie Solanas, *SCUM*, Paris, La nouvelle société, 1971 (1967). La publication en français est faite par des militantes féministes : l'écrivaine Christiane Rochefort pour la présentation et Emmanuelle de Lesseps pour la traduction. La réalisatrice féministe Carole Roussopoulos procède en 1976, à une lecture filmée du texte avec Delphine Seyrig.

### 6.1.2.b Une violence qui bouscule les schèmes conventionnels

Les militantes d'Action directe s'inscrivent dans cette dernière catégorie. Leur présence sur les lieux des attentats suscite une attention médiatique toute spécifique, en particulier de la part de la presse populaire :

« Les témoins ont signalé un fait particulièrement marquant : la jeune femme blonde, en tirant une rafale, a enrayé son arme. Sans s'émouvoir, elle a réarmé et a repris son tir.  
« [...] Le commando était constitué d'un homme assez jeune, de forte corpulence, vêtu d'un pardessus beige, et d'une jeune femme blonde qui semblait la plus déterminée<sup>1857</sup>. »

Agissant « à visage découvert »<sup>1858</sup>, militants d'Action directe et Autonomes sont évoqués dans une certaine confusion, mais il ne fait pas de doute pour les journalistes comme pour les enquêteurs qu'il s'agit là de sphères activistes proches. *Le Monde* signale ainsi, après l'attaque d'une banque, que ces deux univers – qui ne font peut-être qu'un – partagent, outre une présence féminine conséquente, un profil de militants fort éloigné de la criminalité et du banditisme :

« Des malfaiteurs qui ne sont pas de "vulgaires braqueurs", indique-t-on à la deuxième brigade territoriale, mais des personnes "cultivées, qui ont un excellent niveau intellectuel".  
« [...] Mlle Brigitte Voile, 24 ans, professeur de français dans un cours privé, [est fichée] comme [autonome] par les services des renseignements généraux. Il en va de même pour les 2 personnes – un homme et une femme – actuellement en fuite<sup>1859</sup>. »

Ce type d'indication revient régulièrement dans l'ensemble de la presse, en particulier au cours de l'année 1980. Si Action directe constitue un objet médiatique à la fois nouveau et inédit, la présence de femmes en ses rangs l'est au moins autant, tant elle est soulignée, notamment durant l'été 1980. Ainsi, après le vol de plusieurs milliers de papiers d'identité vierges, la piste privilégiée est justifiée par la présence de femmes : « La jeunesse des auteurs de ce vol et le fait que deux femmes aient participé à l'action font cependant penser à une opération à caractère politique<sup>1860</sup> » indique *Le Monde*. L'attaque d'une banque trois semaines plus tard, présentée comme un « hold-up wersterno-politique<sup>1861</sup> » propose la même déduction :

« La présence de femmes (une brune à queue de cheval, une blonde à cheveux mi-longs). Les gangsters n'ont en général pas l'habitude de faire participer leurs compagnes à leurs expéditions. D'où l'hypothèse d'un gang à motivation politique ou anarchiste.  
« "Le fait de s'arrêter au cours d'une poursuite pour tirer une rafale de pistolet mitrailleur sur le car de police-secours est déjà révélateur" avance un policier. Mais surtout, c'est la présence de femmes dans cette affaire qui nous incite à penser à des gauchistes. Très

<sup>1857</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 19 mars 1980.

<sup>1858</sup>*Le Monde*, 20 mars 1980.

<sup>1859</sup>*Le Monde*, 3 juin 1980.

<sup>1860</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 7 août 1980.

<sup>1861</sup>Arnaud Dingreville, *France Soir*, 29 août 1980.

fréquemment, en effet, leurs compagnes sont avec eux "sur le tas", alors que les vrais truands se gardent bien de toute participation féminine<sup>1862</sup>. »

Le mitraillage d'un véhicule de police par les occupants d'une voiture prise en chasse appelle le même constat. *Le Monde*, suivi par *France Soir*, l'exprime en ces termes :

« Le nombre de malfaiteurs, le fait qu'ils ont pris le temps de s'arrêter pour tirer, et la présence de jeunes femmes parmi eux, laissent penser aux policiers qu'il s'agit peut-être non de gangsters, mais de militants extrémistes<sup>1863</sup>. »

Cette nouvelle forme de criminalité est ainsi présentée comme une spécificité de l'époque qui traduit à la fois des mutations sur le plan de la déviance, du militantisme et de l'ordre social sexué. Elle appelle donc à penser la dimension mixte, et féminine en particulier, de l'exercice collectif de la violence politique à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Il ne s'agit pas là de penser en termes juridiques puisque les infractions ne sont plus qualifiées d'un point de vue sexué dans le droit français. La désexuation juridique des protagonistes se heurte donc irrémédiablement aux représentations. Si l'on peut, d'une manière générale, affirmer que « l'idée directrice de cette évolution [juridique] semble être celle de l'absence de construction juridique de la femme criminelle et d'une banalisation croissante de la criminalité féminine dans l'ordre des normes d'incrimination<sup>1864</sup> », les discours médiatiques à l'endroit des femmes mises en cause pour leurs liens avec Action directe en semblent fort éloignés. Apparaissant à rebours de la criminalité classique, générale comme féminine, elles sont présentées, par les médias et par les enquêteurs, comme la preuve du caractère politique des faits constatés.

## 6.2 L'impossible négation de la violence des femmes

Alors que la tradition historique dominante a largement contribué à l'occultation de la violence féminine à caractère politique, imprégnant ainsi profondément les représentations dans leur ensemble, l'actualité de la violence politique de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle remet pourtant brutalement en question cette conception. Elle se heurte en effet à la tendance historique récurrente de négation de la capacité des femmes à être violentes et manier des armes. L'anthropologie, en particulier à travers les travaux de Paola Tabet, s'est attachée à démontrer par quels processus s'est construit un ordre social basé sur l'appartenance sexué, excluant symboliquement et concrètement les femmes de l'accès à la violence autour de la question des armes : « Le monopole de l'arme a une

<sup>1862</sup>*Ibid.*

<sup>1863</sup>*Le Monde*, 30 août 1980.

<sup>1864</sup>Loïc Cadiet, « Présentation », dans Loïc Cadiet, Frédéric Chauvaud, Claude Gauvard, Pauline Schmitt Pantel et Myriam Tsikounas (dir.), *Figures de femmes criminelles...*, op. cit., p. 163-165, p. 164, souligné dans le texte.

importance décisive dans les rapports entre hommes et femmes : c'est en effet dans la technologie qui crée les armes et dans les armes mêmes que se produisent les progrès les plus importants, ceux qui marquent la distance entre outils masculins et féminins, puisque les armes sont en même temps des outils de production privilégiés. Mais l'aspect qui prévaut est celui du contrôle de la force : d'où le rigoureux interdit imposé aux femmes quant à l'emploi des armes : le jeu se joue entre qui a les armes et que ne les a pas<sup>1865</sup> ». S'appuyant sur le principe de la différence sexuelle, cette conception se trouve pour le moins bousculée par la présence de femmes dans les rangs d'Action directe et leur responsabilité dans des attentats, quel que soit le degré de leur participation. Identifiées avec certitude, ces femmes obligent alors les contemporains à la prise en compte de leur existence. La question de l'intégration de cette dimension sexuée invite à interroger les discours médiatiques en ce sens. Puisque la présence de femmes dans les rangs d'Action directe ne saurait être niée, il convient donc d'analyser la manière dont la presse se saisit de cette donnée.

### **6.2.1 Des femmes sous influence**

Si la matérialité de l'implication féminine au sein d'Action directe interdit aux contemporains d'invisibiliser cette présence et de taire la violence dont les femmes peuvent être les instigatrices, elle demeure cependant un objet complexe à aborder. L'espace médiatique dans son ensemble traduit ainsi ces vicissitudes dont il rend compte d'une manière pour le moins singulière. Les journaux, quelle que soit leur ligne éditoriale, peuvent tendre à présenter les femmes mises en cause comme des femmes sous influence, relativisant ainsi la dimension politique et volontaire de leur implication. La question des sentiments et d'une sensibilité qui serait proprement féminine est exploitée en ce sens, sans équivalent masculin. Cela pose donc la question des réactions que déclenchent les femmes mises en cause et dont les discours médiatiques se font le reflet.

#### **6.2.1.a Des femmes modératrices**

Certaines femmes mises en cause sont présentées comme des éléments modérateurs dans la logique de radicalisation d'Action directe. Le dispositif, minoritaire, de cette figure modératrice ne fonctionne qu'au féminin et s'appuie sur des stéréotypes de sexe plus larges. S'attachant à quelques femmes clairement identifiées, il a pour effet d'introduire une classification de l'engagement dont les traces s'observent tout particulièrement dans les colonnes du *Monde*. C'est notamment le cas d'Hellyette Bess. Celle que l'on surnomme par ailleurs « la mamma » en raison de l'écart

---

<sup>1865</sup> Paola Tabet, *La construction sociale de l'inégalité des sexes...*, op. cit., p. 66.

générationnel qui la lie aux autres militants identifiés de l'organisation est ainsi « considérée comme un "élément modérateur" dans la mouvance Action directe<sup>1866</sup> », selon les dires des enquêteurs « qui tiennent l'inculpation de Mme Helyette Besse pour un événement mineur<sup>1867</sup> », alors qu'elle vient tout juste d'être écrouée. L'idée d'une tendance à la modération nécessite logiquement de disposer d'informations sur les personnes mises en cause, généralement diffusées dans les médias après leur arrestation – pour ne pas nuire au travail des enquêteurs – ou pour donner le signalement des personnes recherchées.

Le propos est parfois hésitant, comme au sujet de Nathalie Ménigon, recherchée pour son appartenance à Action directe, tantôt présentée comme une femme forte, tantôt comme une femme influençable. Ainsi, dans le long article que Bertrand Legendre et Edwy Plenel consacrent à ces « nouveaux terroristes<sup>1868</sup> », alors que l'organisation vient de revendiquer le premier assassinat commis en son nom et qu'elle est à ce titre recherchée, la jeune femme est présentée comme celle qui aurait voulu éviter un attentat à la bombe en plein Paris en août 1984. Les journalistes affirment qu'elle informe médias et services de police qu'un véhicule chargé d'une vingtaine de kilogrammes d'explosifs est stationné devant les locaux de l'Union de l'Europe Occidentale (UEO), pour « empêcher le carnage<sup>1869</sup> », épargnant ainsi des victimes potentielles. Revenant sur les mêmes faits, Gilles Millet en offre une version pourtant différente dans les colonnes de *Libération*. Le journaliste a toujours présenté Nathalie Ménigon comme une militante historique de l'organisation, partisane de l'action armée – n'a-t-elle pas tiré sur les policiers venus l'arrêter en septembre 1980 ? Concernant cette voiture piégée, il n'évoque pas une alerte mais une revendication de la part de la jeune femme : « On apprend, d'autre part, que le 23 août, Action directe a manqué un attentat contre l'Union de l'Europe occidentale ; attentat qui aurait été revendiqué au téléphone à l'AFP par Nathalie Ménigon, dont les policiers auraient identifié la voix<sup>1870</sup>. » Quelles qu'aient pu être ses intentions, présenter Nathalie Ménigon comme un élément modérateur d'Action directe semble pour le moins infondé au regard de son implication avérée dans l'organisation et sa participation à des actions armées. On peut dès lors se demander si cette hésitation ne traduit pas la difficulté à penser les femmes en armes et la volonté de nier la capacité des femmes à être violentes, tant sur le plan symbolique que pratique.

---

<sup>1866</sup> *Le Monde*, 17 août 1982.

<sup>1867</sup> *Ibid.*

<sup>1868</sup> Bertrand Legendre et Edwy Plenel, *Le Monde*, 15 février 1985.

<sup>1869</sup> *Ibid.*

<sup>1870</sup> Gilles Millet, *Libération*, 28 janvier 1985.

### 6.2.1.b Une affaire de couple

Si la question du rôle modérateur féminin se révèle finalement nettement marginale pour expliquer l'implication de femmes au sein d'Action directe, il en va tout autrement de la figure omniprésente du couple. Elle s'observe dans l'ensemble de l'espace médiatique, généralement au moment de l'arrestation de militants présumés de l'organisation et repose sur le modèle du couple hétérosexuel dans lequel la femme subit l'ascendant masculin. On peut notamment y lire l'imprégnation des considérations développées un siècle plus tôt par l'école criminologique de Cesare Lombroso autour de la figure du couple criminel dont Scipio Sighele dresse le tableau suivant : « Un pervers qui corrompt un faible, un esprit mauvais qui pousse au crime un homme d'intelligence médiocre et d'un sens moral débile, un criminel-né qui fait son esclave et son instrument d'un délinquant occasionnel – voilà un couple criminel<sup>1871</sup>. » Si l'on s'appuie sur ce schéma pour analyser les discours médiatiques, ce dispositif conduit à relativiser l'implication de femmes dans l'organisation, quelle que soit sa nature, sous des motifs d'ordre sentimental. Si quelques femmes mises en cause pour leur appartenance à la catégorie médiatique de la "mouvance" sont présentées à travers leur relation de couple lors de leur arrestation, cela semble généralement anecdotique. Trois couples sont en revanche mis en avant par la presse, avec une intensité très variable.

Le premier à apparaître ainsi dans l'ordre chronologique est celui formé par Joëlle Aubron et Régis Schleicher, en novembre 1986. Cette relation est évoquée alors que Joëlle Aubron est recherchée dans le cadre de l'enquête sur le meurtre de Georges Besse. Cet événement est l'occasion pour les journaux de faire part, *a posteriori*, d'une relation attestée par un mariage célébré alors que Régis Schleicher – dont le procès doit débiter deux semaines plus tard – se trouvait déjà en prison. La jeune femme est ainsi présentée sur les affiches d'appel à témoins comme « Joëlle Aubron, épouse Schleicher », formule par la suite reprise dans les journaux<sup>1872</sup>, bien qu'elle n'ait pas adopté ce patronyme : « Quant à Joëlle Aubron, vingt-sept ans, elle a épousé en prison Régis Schleicher, qui doit être jugé le mercredi 3 décembre pour la fusillade de l'avenue Trudaine<sup>1873</sup> » indique ainsi *Le Monde*. Il convient de préciser que la pratique du mariage en détention ne saurait être prise pour une simple forme de régularisation, aux yeux de la loi, d'une relation sentimentale. Quelle que soit la nature des liens entre Joëlle Aubron et Régis Schleicher à cette période, le mariage permet

<sup>1871</sup> Scipio Sighele, *Le crime à deux...*, *op. cit.*, p. 27.

<sup>1872</sup> Yvon Samuel, *France Soir*, 4 décembre 1986.

<sup>1873</sup> *Le Monde*, 21 novembre 1986.



d'obtenir des réductions de peine ou un permis de visite et constitue, à ce titre, une pratique usuelle<sup>1874</sup>. En effet, en vertu du Code civil, les époux sont liés et la justice ne saurait leur interdire d'être en contact, sous réserve qu'ils ne soient pas tous deux poursuivis. Or, à cette époque, Joëlle Aubron, libérée après sa condamnation en appel en février 1983 à quatre ans de prison dont dix-huit mois avec sursis pour l'affaire de la rue Borrégo, ne fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire. C'est d'ailleurs ce que souligne *Libération* au moment où des milliers d'appels à témoins concernant l'assassinat du dirigeant de la Régie Renault sont placardés avec sa photographie et sa description physique. Le quotidien exprime ainsi sa « gêne devant une opération d'affichage public de deux "suspectes" dont l'une, Joëlle Aubron, n'est l'objet d'aucune poursuite en France<sup>1875</sup> ». Il s'interroge alors sur les éléments motivant cette initiative puisque :

« On ne peut guère retenir contre elle que son statut d'épouse de Régis Schleicher, jugé le 3 décembre devant la cour d'assises de Paris pour le meurtre de deux policiers avenue Trudaine. Le délit conjugal n'existant pas, on cherche à quel titre sa photo est diffusée sur tout le territoire la désignant comme l'auteur présumé du meurtre de Georges Besse<sup>1876</sup>. »

Si, comme le souligne le journaliste de *Libération*, « le délit conjugal » ne connaît pas d'existence légale, l'annonce du lien matrimonial peut être analysée comme l'intention d'appuyer la thèse de la culpabilité de Joëlle Aubron dans le meurtre de Georges Besse et de ses liens avec l'organisation. En effet, le couple qu'elle forme avec celui que la presse a présenté, au moment de son arrestation en mars 1984, comme une prise particulièrement importante, voire « croustillante<sup>1877</sup> » – et dont le procès va s'ouvrir –, atteste donc, sur le mode du syllogisme, de son implication au sein d'Action directe.

Deux semaines plus tard, un second couple est mis en cause, mais d'une toute autre manière. La relation entretenue entre Frédérique Germain et Claude Halfen est en effet propulsée au cœur du procès qui s'ouvre au début du mois de décembre 1986 devant la cour d'assises de Paris dans lequel Claude Halfen est notamment mis en cause aux côtés de Régis Schleicher pour la fusillade de l'avenue Trudaine qui a entraîné la mort de deux policiers en 1983. Frédérique Germain, surnommée « Blond Blond », « qui a vécu dans l'intimité des accusés<sup>1878</sup> », est liée à ce procès au titre de témoin puisque les déclarations faites aux enquêteurs au moment de son interpellation en

---

<sup>1874</sup>Gwénola Ricordeau, *Les détenus et leurs proches. Solidarités et sentiments à l'ombre des murs*, Paris, Autrement, 2008, p. 120-121.

<sup>1875</sup>CRL, *Libération*, 22 novembre 1986.

<sup>1876</sup>*Ibid.*

<sup>1877</sup>Daniel Goussard, *Libération*, 17 mars 1984.

<sup>1878</sup>Renaud Vincent, *France Soir*, 5 décembre 1986.

juin 1984, sur la base de lettres anonymes<sup>1879</sup>, ont conduit à l'inculpation de Régis Schleicher, Claude Halfen et son frère Nicolas Halfen. Le couple formé par Frédérique Germain et Claude Halfen n'est plus, mais il est partie prenante du procès, comme l'indique Jean-Marc Théolleyre qui couvre ce procès présenté comme important parce qu'il « prendra valeur de test dans un pays confronté à un terrorisme dont l'opinion ne distingue pas forcément la nature ou les origines de ceux qui le conduisent<sup>1880</sup> ». S'il concerne spécifiquement la fusillade de l'avenue Trudaine, il constitue surtout le premier procès de membres de l'organisation depuis la radicalisation opérée par le passage à l'assassinat et est attendu à ce titre :

« Elle s'appelle Frédérique Germain. Elle a vingt-huit ans. Elle a frayed avec Action directe, mais surtout avec Claude Halfen dont elle fut l'amie. Et elle parle. Rancœur d'une femme délaissée à laquelle fut préférée une autre ? Aversion pour une période de vie reconsidérée ?

« Frédérique Germain a connu Claude Halfen en mars 1982, lors d'une manifestation antimilitariste. Au cours de leur vie commune, il lui a présenté des amis : "Rita" (Gloria Argano), "Klaus" (Régis Schleicher), "Marco" (Franco Fiorina), "Pépé" (Jean-Marc Rouillan), "Nat" (Nathalie Ménigon). Elle a vu, aussi, Hammani [*sic*] et Nicolas Halfen, le jeune frère de Claude surnommé lui "Casquette" ou "Biberon"<sup>1881</sup>. »

Sur la jeune femme citée à titre de témoin, les journalistes sont peu prolixes. Elle n'existe en effet qu'à travers sa relation avec Claude Halfen qui menait jusqu'alors « une vie de squatter, marquée par des aventures sentimentales nombreuses et successives, parmi lesquelles sa liaison avec Frédérique Germain, qui devait lui être fatale. Aujourd'hui, son affection va à M<sup>me</sup> Paula Jacques, qui est au fond de la salle, et vers laquelle il a porté plus d'une fois son regard<sup>1882</sup> ». Les enquêteurs indiquent combien les déclarations de celle qui est présentée comme une femme délaissée par son amant leur ont été précieuses pour cerner le fonctionnement d'Action directe :

« C'est surtout *Blond Blond* qui intéresse les enquêteurs. *Blond Blond* dont le véritable nom est Frédérique Germain et qui, visiblement, sait beaucoup de choses. On l'arrête. Pour les policiers qui savent qu'elle a eu quelques problèmes avec l'un des membres du groupe, c'est un festival... La pauvre Frédérique Germain se "*met à table*" et raconte tout ce qu'elle sait ou croit savoir<sup>1883</sup>. »

Les dépositions de deux commissaires chargés de l'enquête, citées dans *Le Monde*, sont à ce titre éclairantes. Frédérique Germain y est ainsi présentée non comme une militante ou sympathisante de l'organisation – alors qu'elle a participé à un braquage –, mais comme une femme en proie à des tourments sentimentaux et dont les déclarations relèveraient d'une forme de règlement de compte,

<sup>1879</sup>Jean-Marc Théolleyre, *Le Monde*, 3 décembre 1986.

<sup>1880</sup>*Ibid.*

<sup>1881</sup>*Ibid.*

<sup>1882</sup>Jean-Marc Théolleyre, *Le Monde*, 5 décembre 1986.

<sup>1883</sup>Gilles Millet, *Libération*, 4 décembre 1986.

livrant des informations sur la fusillade de l'avenue Trudaine, mais plus largement sur Action directe, son fonctionnement et ses militants :

« Elle parla beaucoup. Elle parla tellement que le commissaire Jean-Claude Hildebrand dira : "On mesurait pour la première fois toute la réalité d'Action directe et de ses méthodes. Les informations obtenues par elle ne concernent pas seulement l'affaire de l'avenue Trudaine. Elles constituent, encore aujourd'hui, toute une base de travail pour mes collègues." Qu'est-ce qui poussa donc Frédérique Germain à une pareille débauche d'informations ?

« Le commissaire Hiesca a dit seulement : "Elle paraissait assez soulagée de pouvoir enfin parler. Si elle s'est montrée réticente sur son propre rôle – elle est impliquée dans l'attaque de la bijouterie Aldebert – elle ne fit aucune difficulté pour parler des activités de Claude Halfen, dont elle avait été l'amie, de Schleicher, de Rouillan, de Nathalie Ménigon. Quelles furent ses raisons ? Elle m'est apparue quelque peu perdue. Séparée de son mari, mais toujours très amoureuse de Claude Halfen dont elle pouvait penser qu'il profita de cette situation pour la faire s'engager à ses côtés. Elle lui en aurait voulu d'avoir ainsi ruiné son avenir<sup>1884</sup>." »

De cette manière, Frédérique Germain est présentée comme une femme dont l'action est mue par ses sentiments et non par la raison. Présentée comme la première « repentie » de l'histoire de la justice française<sup>1885</sup> et une pièce maîtresse de l'accusation, elle n'en est pas moins réduite, dans l'ensemble de la presse, à ses tourments affectifs qui permettent de relativiser son implication dans l'organisation.

À ces deux figures émergeant à la fin de l'année 1986, il convient d'en ajouter une troisième, et non des moindres puisqu'elle occupe l'ensemble de l'espace médiatique à compter du printemps 1980 : celle du couple formé par Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan. Leur première apparition dans la presse date en effet de la vague d'arrestations lancée à la fin du mois de mars 1980 et à laquelle ils échappent. S'ils sont immédiatement présentés sur le modèle du couple, l'ascendant est clairement exprimé en faveur de Jean-Marc Rouillan. *France Soir* en rend compte en ces termes :

« Il est accusé avec son amie du mitraillage du bureau de Galley. Le terroriste en fuite a déjà été arrêté deux fois.

« [...] Il a 28 ans, elle en a 23. Leurs vies se confondent avec l'histoire du terrorisme "à la française" depuis 1973. Aussi en vieux routiers de l'activisme, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon sont-ils parvenus à échapper au spectaculaire coup de filet antiterroriste vendredi matin.

« [...] Un groupe dont Jean-Marc Rouillan, secondé par son amie Nathalie Ménigon, devient rapidement un des éléments les plus en vue<sup>1886</sup>. »

---

<sup>1884</sup>Jean-Marc Théolleyre, *Le Monde*, 6 décembre 1986.

<sup>1885</sup>La loi française ne prévoit pas alors de statut spécifique, notamment d'atténuation des peines, pour les inculpés collaborant avec la police. Frédérique Germain est présentée comme une repentie à partir d'un parallèle établi avec la situation italienne qui connaît ce statut depuis 1982 et qui a permis aux enquêteurs de récolter de nombreux éléments à charge contre des militants d'organisations clandestines.

<sup>1886</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 2 avril 1980.

À partir de ce moment, Nathalie Ménigon est systématiquement présentée comme la compagne de Jean-Marc Rouillan dans l'ensemble de la presse. Cette figure s'ancre dans la longue durée. Ainsi, au moment de leur arrestation le 13 septembre 1980, Gilles Millet le signifie à plusieurs reprises un l'article titré « Les R.G. tombent sur "Action directe" » dans lequel il évoque « Jean-Marc Rouillan et sa compagne Nathalie Ménigon », « Rouillan et son amie<sup>1887</sup> ». Nathalie Ménigon n'est pas d'ailleurs pas systématiquement nommée, mais elle peut être évoquée à sa travers son lien à Jean-Marc Rouillan. Traitant du même événement, *L'Humanité* indique ainsi « sa compagne, elle-même armée d'un 11,43, [qui] parvenait à ouvrir le feu et provoquait la riposte des policiers<sup>1888</sup> ». Pour *Le Figaro* : « Jean-Marc Rouillan, [est] soupçonné depuis des années d'être le "cerveau fondateur" d' "Action directe" [...]. Sa compagne, Nathalie Ménigon, qui l'attend dans une voiture, est capturée après une intense fusillade<sup>1889</sup>. » Alors qu'ils font tous deux partie des militants clandestins d'Action directe les plus recherchés, *Le Figaro* les présente en 1984 comme des éléments d'une sorte de trinité, dans un article titré « Rouillan, l'insaisissable... », photographies des deux jeunes gens à l'appui : « Jean-Marc Rouillan, mais aussi sa compagne, Nathalie Ménigon, et son ami et bras droit, Régis Schleicher<sup>1890</sup>. » En avril 1986, Irina de Chikoff la présente comme « sa complice de toujours<sup>1891</sup> ». Alors que l'organisation poursuit sa radicalisation, l'assignation au statut de « compagne » demeure. *Le Monde* explique ainsi, dans la fresque qu'il consacre à Action directe en février 1985, que « Nathalie Ménigon deviendra la compagne de Jean-Marc Rouillan<sup>1892</sup> ». En novembre 1986, soupçonnée d'avoir pris part à l'assassinat de Georges Besse avec Joëlle Aubron, elle demeure rattachée à son compagnon, aussi bien à la Une du *Figaro* que dans les colonnes du *Monde* : « Nathalie Ménigon, vingt-neuf ans, aujourd'hui en fuite, est la compagne de Jean-Marc Rouillan, le dirigeant d'Action directe<sup>1893</sup>. » Les discours médiatiques s'accordent donc pour faire de Nathalie Ménigon une femme dans l'ombre de son compagnon, sur le mode de l'initiation parce que, selon Laurent Greilsamer, « Action directe, c'est lui. Lui le fondateur, le responsable, l'exécutant<sup>1894</sup> ». *Paris Match* indique ainsi que « personne parmi ceux qui l'ont connue avant sa rencontre avec Rouillan, ne la reconnaîtrait<sup>1895</sup> », ce que confirme six ans plus tard *Le Figaro* en retraçant le parcours de celle qui est recherchée dans le cadre de l'enquête sur le meurtre du

<sup>1887</sup>Gilles Millet, *Libération*, 15 septembre 1980.

<sup>1888</sup>*L'Humanité*, 15 septembre 1980.

<sup>1889</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 15 septembre 1980.

<sup>1890</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 14 mars 1984.

<sup>1891</sup>Irina de Chikoff, *Le Figaro*, 25 avril 1986.

<sup>1892</sup>Bertrand Legendre et Edwy Plenel, *Le Monde*, 15 février 1985.

<sup>1893</sup>*Le Monde*, 21 novembre 1986.

<sup>1894</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 29 janvier 1985.

<sup>1895</sup>*Paris Match*, 26 septembre 1980.

dirigeant de la Régie Renault : « Employée de banque, Nathalie Ménigon s'ennuie à mourir lorsqu'elle rencontre Jean-Marc Rouillan en 1977. Deux ans plus tard, A.D. est créée. Nathalie est un lieutenant<sup>1896</sup>. » Cette figure de tutelle se trouve renforcée par des discours qui renvoient à celle des couples maudits dont la littérature regorge. Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan sont tout à la fois « le tandem Rouillan-Ménigon<sup>1897</sup> », « le couple terrible de l'extrême gauche activiste<sup>1898</sup> », « le couple fou du terrorisme français<sup>1899</sup> », « le "couple terrible" du terrorisme français<sup>1900</sup> », « le couple terrible de l'extrême gauche française<sup>1901</sup> », ou encore « le couple maudit<sup>1902</sup> » pour reprendre le titre de l'encart que leur consacre *Le Figaro*.

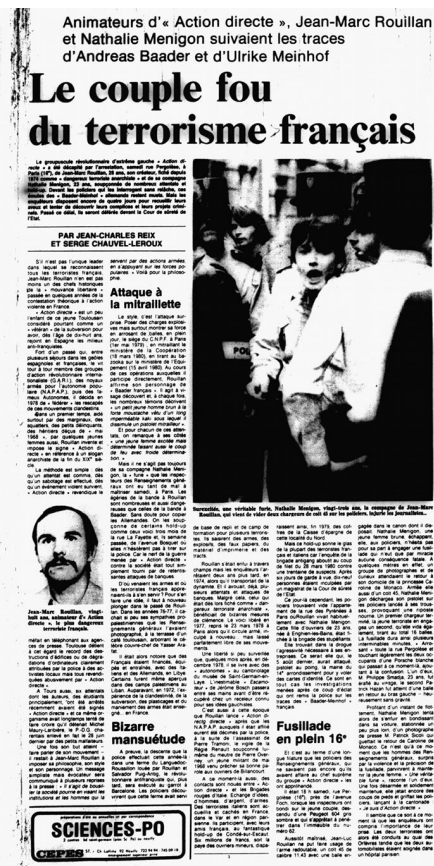


Illustration 16: *Le Figaro*, 15 septembre 1980



Illustration 17: *Le Figaro*, 28 janvier 1985

<sup>1896</sup>Irina de Chikoff, *Le Figaro*, 19 novembre 1986.  
<sup>1897</sup>Lucien Pichon et Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 17 avril 1980.  
<sup>1898</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 15 septembre 1980.  
<sup>1899</sup>Jean-Charles Reix et Serge Chauvel-Leroux, *Le Figaro*, 15 septembre 1980.  
<sup>1900</sup>*France Soir*, 16 septembre 1980.  
<sup>1901</sup>*Le Figaro*, 18 août 1982.  
<sup>1902</sup>Francis Puyalte, *Le Figaro*, 28 janvier 1985.

Pour l'évoquer, la référence au couple criminel formé par Bonnie Parker et Clyde Barrow – devenus les mythiques « Bonnie and Clyde », immortalisés au cinéma à plusieurs reprises – est à la fois récurrente et significative. Ceux que l'on a surnommés les « amants maléfiques », recherchés dans les États-Unis de la Grande Dépression pour une série d'attaques de banque et de meurtres, ont en effet rapidement imprégné les imaginaires, notamment en raison des transpositions cinématographiques dont ils ont fait l'objet. Outre leur jeunesse – ils ont une vingtaine d'années – et le fait que Jean-Marc Rouillan a déjà été incarcéré, ils partagent avec ceux qui sont devenus une véritable légende populaire d'apparaître comme des personnages rebelles maniant les armes. *France Soir* se livre ainsi à dresser « l'inquiétant "palmarès" du couple d'Action directe » suite à leur première arrestation commune :

« Les "Bonnie and Clyde" du terrorisme arrêtés samedi, rue Pergolèse, à Paris, ont un palmarès inquiétant. Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, qui ne se quittaient plus depuis leur rencontre en 1977 à Toulouse, ont, semble-t-il, commis ensemble les attentats – heureusement ratés – contre les ministres Boulin (en 1979) et Galley (en avril dernier).

« [...] Jean-Marc et Nathalie posaient leurs bombes ensemble depuis 3 ans.

« [...] Ils se sont connus à Toulouse en 1977. Depuis, ils ne se quittaient plus. Ils ont fait tous leurs "coups" ensemble.

« [...] Il ne fait aucun doute que le jeune homme et sa compagne étaient bien "l'âme" du mouvement<sup>1903</sup>. »

Le parallèle est réutilisé par la suite, notamment après l'assassinat du général Audran en janvier 1988. *Le Figaro*, comme les autres journaux, revient alors sur l'histoire d'Action directe et indique que « Nathalie Ménigon, alors âgée de vingt-quatre ans, est à Rouillan ce que Bonnie était à Clyde<sup>1904</sup> ». Le couple formé par Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan, à la ville comme à la scène pourrait-on dire, se révèle donc présent dans l'ensemble de l'espace médiatique et durant toute la période à compter de la tentative d'arrestation dont ils font l'objet en mars 1980.

La présence de ces femmes présentées comme sous influence dans les rangs d'Action directe fait donc régulièrement l'objet d'explications à caractère sentimental. La presse se fait ainsi, dans son ensemble, l'écho de propos qui tendent à relativiser la motivation de l'engagement féminin, placé dans un lien de subordination à sens unique. Comme lorsqu'un caractère modérateur leur est prêté, leur autonomie s'en trouve en partie déniée, participant de la réaffirmation d'un ordre des sexes traditionnel que leur implication dans l'organisation vient pourtant contrarier. Si l'influence des rapports humains ne saurait être niée comme facteur de l'engagement militant<sup>1905</sup>, qu'il soit légal ou

<sup>1903</sup>Jean-Michel Brigueoleix, *France Soir*, 15 septembre 1980.

<sup>1904</sup>Francis Puyalte, *Le Figaro*, 28 janvier 1985.

<sup>1905</sup>Lucie Bargel, « Socialisation politique », dans Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, op. cit., 510-517.

non, elle ne peut cependant s'y réduire. En outre, ces discours se construisent sur la base des éléments dont disposent les journalistes, généralement récoltés au moment où les principales intéressées se trouvent sous main de justice, c'est-à-dire sur un temps relativement court au regard de l'existence de l'organisation. À l'exception de Frédérique Germain, des informations datant de plusieurs années, à défaut d'autres plus récentes, peuvent ainsi être utilisées par les journalistes pour étayer leur propos, ce qu'illustre la redondance des commentaires observée au fil du temps. De plus, cette démarche concourt à neutraliser, au moins en partie, la dimension politique de leur engagement. On peut y voir une démarche de réassurance qui, en rattachant en partie les femmes mises en cause à la criminalité féminine classique, menacerait finalement moins l'ordre des sexes. Cela ne constitue pas une nouveauté puisque, depuis la naissance de la criminologie, les commentateurs se sont historiquement attachés à souligner le caractère émotionnel de la déviance féminine<sup>1906</sup>. Ces discours peuvent être mis en perspective avec la perception plus générale des rapports entre les femmes et le pouvoir, notamment dans sa dimension la politique. Dans les deux cas, les sentiments et l'affect sont utilisés comme des variables explicatives. Pourtant, comme de nombreux travaux l'ont démontré, la participation des femmes à la vie politique française connaît de profondes mutations au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, tendant à leur autonomie. Cela s'observe également du point de vue de la mise en pratique de la citoyenneté politique et du comportement électoral des femmes. Ainsi, à la période d'apprentissage de l'Après-guerre marquée par un « *gender gap* traditionnel [marqué par l'] abstention et [le] vote à droite<sup>1907</sup> » succède celle dite de "décollage" des années 1970 qui voit la participation des femmes aux différents scrutins rattraper celle des hommes et opérer des choix politiques identiques<sup>1908</sup> – mais distincts de la simple reproduction du vote de leur mari – alors que les postes de pouvoir leur demeurent difficiles d'accès. Les Françaises témoignent en outre d'un intérêt pour le moins singulier que Mariette Sineau analyse sous l'angle de « l'électrice paradoxale », témoignant à la fois d'un « moins grand intérêt politique autodéclaré, plus grand scepticisme envers la démocratie et ses acteurs, et enfin moins grande fréquence des attitudes protestataires<sup>1909</sup> ». Il n'empêche, comme le souligne Janine Mossuz-Lavau,

---

<sup>1906</sup>Martine Kaluszynski, « La femme (criminelle) sous le regard du savant », dans Coline Cardi et Geneviève Pruvost (dir.), *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte, à paraître.

<sup>1907</sup>Catherine Achin et Sandrine Lévêque, *Femmes en politique*, Paris, La Découverte, 2006, p. 23.

<sup>1908</sup>Janine Mossuz-Lavau, « Le vote des femmes en France (1945-1993) », *Revue française de science politique*, vol. 26, n° 5, août 1993, p. 673-689.

<sup>1909</sup>Mariette Sineau, « L'électrice paradoxale », dans Pierre Bréchon, Annie Laurent et Pascal Perrineau (dir.), *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, p. 111-136, p. 113. Voir également Janine Mossuz-Lavau, *Enquête sur les femmes et la politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1983 et, pour une mise en perspective plus large sur les tensions autour du pouvoir, Christine Bard, Christian Baudelot et Janine Mossuz-Lavau (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent....*, op. cit.

qu' « il y a loin du vote à l'éligibilité<sup>1910</sup> » puisque les femmes demeurent rares parmi les élus et dans l'exercice des postes à responsabilité.

L'univers du militantisme n'est pas épargné qui, comme la politique partisane, n'échappe pas au rapport inégalitaire entre les sexes<sup>1911</sup>. Ainsi, les discours médiatiques se font l'écho des mécanismes de relativisation et d'invisibilisation de l'engagement des femmes. La question de l'engagement clandestin et de la violence politique ne fait pas exception.

### 6.2.2 Le noeud de la prise d'armes

Un élément contraint cependant les journaux à infléchir leurs discours : celui de la prise d'armes par des femmes. La négation des capacités violentes féminines n'est plus à l'ordre du jour dès lors qu'elles sont identifiées arme au poing. Neutralisant la « question capacitaire<sup>1912</sup> » des femmes à manier des armes, telle qu'elle se pose dans le cadre de l'institution policière depuis 1935 où « la féminisation de la police est tantôt interprétée par les acteurs comme une invitation à la pacification des mœurs ; tantôt appréhendée comme une obligation de virilisation des femmes ; tantôt inscrite dans le cadre d'une évolution plus large de la société civile<sup>1913</sup> », la violence illégale des femmes fait événement. Les militantes violentes apparaissent en effet contre un contretype aux normes de genre puisque l'accès aux armes, à travers notamment les activités militaires, demeure un marqueur du masculin alors que le bulletin de vote ne distingue plus les sexes. L'analogie peut donc être envisagée entre la manière dont sont perçues, par leurs contemporains, les partisans de la violence politique et les protagonistes de la violence légale. Geneviève Pruvost souligne à ce titre que « l'entrée des femmes dans la police n'est pas un fait divers, local ou un épiphénomène. C'est un événement – un événement au cheminement long, qui n'est pas encore tout à fait banalisé<sup>1914</sup> ». Elle précise d'ailleurs que « les femmes policiers ne cessent de faire événement – au point qu'un lecteur qui aurait perdu le fil de l'histoire peut s'imaginer que les femmes viennent tout juste de mettre un pied dans ce "métier d'homme". La réitération de l'événement, loin d'opérer un travail de normalisation, semble de prime abord conforter son exceptionnalité<sup>1915</sup> ». Qu'elle soit légale ou non,

<sup>1910</sup>Janine Mossuz-Lavau, « Femmes et politique : il y a loin du vote à l'éligibilité », dans Jacqueline Laufer, Catherine Marry et Margaret Maruani (dir.), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, p. 211-228.

<sup>1911</sup>Olivier Fillieule et Patricia Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, op. cit. ; *Nouvelles Questions Féministes*, « Les logiques patriarcales du militantisme », vol. 24, n° 3, 2005.

<sup>1912</sup>Juliette Rennes, *Le mérite et la nature. Une controverse républicaine : l'accès des femmes aux professions de prestige. 1880-1940*, Paris, Fayard, 2007, p. 165.

<sup>1913</sup>Geneviève Pruvost, *De la "sergote" à la femme flic. Une autre histoire de l'institution policière (1935-2005)*, Paris, La Découverte, 2008, p. 24.

<sup>1914</sup>Geneviève Pruvost, *De la "sergote" à la femme flic*, op. cit., p. 25.

<sup>1915</sup>*Ibid.*, p. 242.



la capacité des femmes à être violentes, en ce qu'elles sont armées, ne relève donc pas d'une banalisation et d'une indifférence à l'égard des femmes en armes du point de vue de leur sexe, bien au contraire. Comment, dès lors, l'espace médiatique assimile-t-il ces éléments perturbateurs qui contrarient à la fois l'ordre légal et l'ordre des sexes ?

### 6.2.2.a Le précédent de l'accès à la violence légale

Si l'on emprunte à nouveau aux réflexions de Nicole Loraux sur la pertinence de l'anachronisme pour l'analyse historique et celle de François Hartog sur les régimes d'historicité, un détour éclairant peut être fait par l'exclusion des femmes de l'accès à la violence sous sa forme légale, indissociable de la citoyenneté. Celle-ci s'est en effet construite, à partir de la Révolution, sur modèle d'une citoyenneté en armes strictement masculine<sup>1916</sup>. L'historiographie a pourtant attesté de la participation féminine aux combats militaires, notamment durant la période révolutionnaire<sup>1917</sup>, malgré la réaffirmation, à de multiples reprises, de l'illégitimité de la prise d'armes pour les femmes. Cette exclusion demeure tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, justifiée par des arguments naturalistes pour réaffirmer un ordre des sexes dans lequel femmes et hommes se conforment aux vertus attendues de leur sexe. Il faut attendre le XX<sup>e</sup> siècle pour qu'apparaisse une ouverture progressive des métiers d'ordre aux femmes, ouverture initialement opérée à la faveur de la multiplication des demandes féminines, et non du principe d'égalité entre les sexes inscrit dans la Constitution de 1946. Du côté militaire, la trajectoire des femmes dans l'institution se fait par étapes dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle, non sans résistances. La Seconde Guerre mondiale est ainsi l'occasion d'un engagement féminin dans les forces militaires de libération<sup>1918</sup>, mais qui ne saurait faire concurrence aux hommes<sup>1919</sup>. La reconnaissance tardive de leurs actions militaires en atteste<sup>1920</sup>. Le monde militaire s'est ensuite

<sup>1916</sup>Sur la conception de la citoyenneté masculine en armes, voir notamment Odile Roynette, « La construction du masculin de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1930 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 75, 2002, p. 85-96 et "*Bon pour le service*" : *l'expérience de la caserne en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 2000 ; Anne-Marie Sohn, *Sois un homme ! La construction de la masculinité au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2009, chapitre 5.

<sup>1917</sup>Par ordre chronologique, voir : Sylvie Steinberg, *La confusion des sexes. Le travestissement de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Fayard, 2001, chapitres 8 et 9 ; Jean-Paul Bertaud, *La Révolution armée. Les soldats-citoyens et la Révolution française*, Paris, Robert Laffont, 1979, p. 68 et Jean-Clément Martin, « Femmes et guerre civile, l'exemple de la Vendée, 1793-1796 », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 5, 1997, p. 97-115.

<sup>1918</sup>Luc Capdevila, François Rouquet, Fabrice Virgili et Danièle Voldman, *Sexes, genre et guerres...*, *op. cit.*

<sup>1919</sup>La première unité militaire féminine, le « Corps féminin des volontaires françaises », voit le jour le 7 novembre 1940. Il compte au départ vingt-six membres. Le décret n° 74 du 16 décembre 1941 stipule qu'il est possible de « libérer les combattants dont les emplois peuvent être tenus par des femmes » (cité par Élodie Jauneau, « Images et représentations des premières soldates françaises (1938-1962) », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 30, 2009, p. 231-252, p. 240). Le « Groupe Rochambeau », exclusivement composé de femmes, rejoint pour sa part les troupes du général Leclerc de la France Libre. Voir Élodie Jauneau, « Des femmes dans la France combattante pendant la Deuxième Guerre Mondiale : le Corps des Volontaires Françaises et le Groupe Rochambeau », *Genre & Histoire*, n° 3, 2008.

<sup>1920</sup>Élodie Jauneau souligne notamment le caractère tardif de remise de décorations militaires pour ces femmes, quand elles ne sont pas purement et simplement oubliées dans « Des femmes dans la France combattante... », *op. cit.*

progressivement féminisé, en dépit des quotas et des postes interdits. Dans le cas de la Police nationale, l'accès des femmes à la violence légale s'opère également par de multiples détours et non sans résistances. L'entrée des femmes dans l'institution phare du pouvoir régalién signent l'acquisition permanente du pouvoir armé en temps de paix. Jusqu'en 1935, aucune femme n'est présente dans les rangs de la Police française. Puis, les deux premières femmes recrutées par la Préfecture de police de Paris ne sont pas armées et cantonnées à une mission de surveillance des mineurs qui relève davantage de la surveillance sociale que du maintien de l'ordre public, même si cette première présence féminine contrarie déjà l'ordre des sexes<sup>1921</sup>. À partir de la fin des années 1960, les bastions masculins sont un à un contraints de s'ouvrir aux femmes<sup>1922</sup>, d'abord les personnels en civil puis les corps en tenue. À partir de 1983, l'ensemble de l'institution policière est donc féminisé. Au-delà du symbole, cette féminisation demeure soumise à des quotas et ne dépasse pas le format d'une « dose homéopathique<sup>1923</sup> ».

Du point de vue argumentatif, les discours concernant la présence des femmes varient légèrement, selon qu'ils concernent l'institution policière ou militaire. Il faut les entendre en écho aux silences internes des institutions sur le caractère masculin, viril, et historiquement mono-sexué, du maintien de l'ordre. Ces silences sont lourds de sens et s'inscrivent dans une organisation sociale dominée par le « masculin neutre<sup>1924</sup> » qui, parce qu'il domine, n'a nul besoin d'être explicité. Dans le cas de la Police, trois tendances dominent : « La féminisation de la police est tantôt interprétée par les acteurs comme une invitation à la pacification des mœurs ; tantôt appréhendée comme une obligation de virilisation des femmes ; tantôt inscrite dans le cadre d'une évolution plus large de la société civile<sup>1925</sup>. » En ce qui concerne l'armée, la présence des femmes n'est pas envisagée comme un moyen de pacification des mœurs puisque que l'armée n'a pas vocation à maintenir la paix sociale. Le discours dominant pointe un risque d'affaiblissement militaire et un phénomène de virilisation des femmes, pathologique et néfaste pour l'ordre social. En cela, ce discours rejoint les analyses relatives à l'entrée des femmes dans la Police.

Ainsi, avec l'entrée des femmes dans les institutions policières et militaires, la violence féminine des épisodes révolutionnaires, globalement déconsidérée, semble bien loin. Dans les deux cas, la tendance lourde consiste à éclipser dans un double mouvement la capacité des femmes à être violentes et leur violence effective. Qu'elles soient policières ou militaires de plein droit, investies

---

<sup>1921</sup>Geneviève Pruvost, *De la "sergote" à la femme flic...*, op. cit., p. 34.

<sup>1922</sup>*Ibid.*, p. 205.

<sup>1923</sup>*Ibid.*, p. 186.

<sup>1924</sup>Ce concept est développé par Nicole Mosconi, *Femmes et savoir. La société, l'école et la division sexuelle des savoirs*, Paris, L'Harmattan, 1994. Il s'inscrit dans la critique de cette conception de l'universalisme à la française.

<sup>1925</sup>Geneviève Pruvost, *De la "sergote" à la femme flic...*, op. cit., p. 24.

de l'exercice légal de la violence, les femmes demeurent minoritaires. Mais, cette présence « aussi restreinte soit-elle, est un événement majeur qui permet d'appréhender l'évolution du rôle de la force publique et des rapports sociaux de sexe tout au long du XX<sup>e</sup> siècle : pour que des femmes, titulaires de leur poste, soient admises dans ces métiers d'ordre, il a fallu que s'opère un déplacement dans l'ordre des genres et des missions policières<sup>1926</sup> » et militaires. L'interdit anthropologique a donc quelque peu bougé, non sans résistances. Et, paradoxalement, cet accès des femmes à la violence légale est assimilé à une démarche pacificatrice, dans une période de transformation et de redéfinition de cet exercice, qu'il s'agisse du maintien de l'ordre ou des interventions militaires.

### 6.2.2.b Femmes en armes

La prise en compte de la capacité des femmes à être violentes se concentre autour de la figure de la femme en armes. Bien que les militantes d'Action directe n'en constituent pas la première manifestation, elle bouscule le monopole historique de la violence et des armes des hommes. Construit sur le mode de l'interdit anthropologique, « le monopole de l'arme a une importance décisive dans les rapports entre hommes et femmes : c'est en effet dans la technologie qui crée les armes et dans les armes mêmes que se produisent les progrès les plus importants, ceux qui marquent la distance entre outils masculins et féminins, puisque les armes sont en même temps des outils de production privilégiés. Mais l'aspect qui prévaut est celui du contrôle de la force ; d'où le rigoureux interdit imposé aux femmes quant à l'emploi des armes : le jeu se joue entre qui a les armes et qui ne les a pas<sup>1927</sup> ».

Dès le premier attentat de mai 1979, Action directe apparaît comme une organisation dont les femmes sont partie prenante puisque les journaux révèlent la participation d'au moins une femme aux mitraillages du siège du CNPF, puis du ministère de la Coopération. Nathalie Ménigon est ainsi la première à être identifiée et citée à ce titre : « Les policiers auraient identifié les auteurs du mitraillage du ministère de la Coopération. Il s'agirait de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Ménigon, actuellement recherchés<sup>1928</sup>. » Mais c'est incontestablement l'arrestation de la jeune femme en septembre 1980 qui donne corps à cette figure. Quelle que soit l'orientation éditoriale des journaux, tous rendent compte des conditions rocambolesques de l'intervention des policiers qui font l'objet de tirs nourris de la jeune femme. Alors que Jean-Marc Rouillan est interpellé sans

---

<sup>1926</sup>Geneviève Pruvost, *De la "sergote" à la femme flic...*, *op. cit.*, p. 278.

<sup>1927</sup>Paola Tabet, *La construction sociale de l'inégalité des sexes...*, *op. cit.*, p. 66.

<sup>1928</sup>*Le Monde*, 2 avril 1980.

résistance, « Nathalie Ménigon décharge son pistolet sur les policiers lancés à ses trousses, provoquant une riposte nourrie. Un premier chargeur terminé, la jeune terroriste en engagea un second, qu'elle vida également, tirant au total 16 balles<sup>1929</sup> ». Si Nathalie Ménigon n'est pas la première militante d'Action directe identifiée et interpellée, elle est en revanche la première à faire usage d'une arme et à être médiatisée au titre de son « arrestation "western"<sup>1930</sup> » :

« L'arrestation de la jeune femme a failli tourner à la "bavure". Nathalie Ménigon a eu le temps, selon les policiers, de vider deux chargeurs de 11,43 "sur tout ce qui bougeait dans la rue", sans toucher personne avant d'être appréhendée à son tour. Elle devait aussi tenter de s'emparer de la voiture d'un photographe de l'agence Gamma, M. Patrick Siccoli, qui attendait, à proximité immédiate, le retour, rue Pergolèse, de la princesse Caroline de Monaco<sup>1931</sup>. »

Si l'ensemble des discours médiatiques s'accordent sur le caractère spectaculaire de cette arrestation, ils traduisent également une certaine inquiétude face à une femme présentée comme enragée et qui se trouve renforcée par la publication – situation inédite – de photographies de l'interpellation dans *Paris Match* notamment. Chose rare, *Le Monde* publie également une photographie de cette arrestation.



Illustration 18: *Le Monde*, 16 septembre 1980

<sup>1929</sup>Jean-Charles Reix et Serge Chauvel-Leroux, *Le Figaro*, 15 septembre 1980.

<sup>1930</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 15 septembre 1980.

<sup>1931</sup>*Le Monde*, 16 septembre 1980.

Fidèle à son populisme habituel, *France Soir* en rend compte en ces termes :

« Mais la jeune femme, elle, résiste. Elle ouvre le feu sur les policiers. Quand son chargeur est vide, elle réapprovisionne son arme et reprend son tir.

« [...] La jeune femme tente, en effet, de s'emparer de la voiture d'un photographe de presse garée à proximité de l'avenue Foch. Celui-ci guettait l'arrivée de Caroline de Monaco chez ses parents.

« [...] C'est pour elle un ultime baroud d'honneur [...]. Elle se défend "bec et ongles", distribuant des coups de pied aux policiers. "Je suis l'Action directe" hurle-t-elle, déchaînée<sup>1932</sup>. »

Cet épisode apparaît comme profondément marquant puisqu'il atteste la dangerosité féminine. Il est d'ailleurs rappelé par *France Soir* et *Le Figaro*, notamment au moment de l'amnistie d'août 1981 dont la jeune femme ne bénéficie pas puisqu'elle « avait ouvert le feu en direction des policiers au moment de son arrestation<sup>1933</sup> ». C'est également le cas plusieurs années après, comme lors de la souricière ratée contre des militants en fuite en Belgique qui est l'occasion pour *Le Figaro* de rappeler que « Jean-Marc Rouillan [...] peut être un personnage dangereux. Pas autant cependant que Nathalie Ménigon qui en 1980, rue Pergolèse à Paris, avait ouvert le feu au pistolet 11,43 sur les inspecteurs des R.G.<sup>1934</sup> ». Cet exemple est ainsi utilisé pour donner du crédit à la thèse de la dangerosité supérieure des femmes dont on ne saurait que trop se méfier. *Paris Match* sème de son côté le doute à propos de Joëlle Aubron, comparée à une riche héritière américaine enlevée en 1974 par une organisation clandestine d'extrême gauche qui prend finalement le parti de ses ravisseurs en participant à plusieurs attaques de banque : « Une jeune fille d'origine bourgeoise, arme au poing, tennis aux pieds, col de blouson remonté, en train d'attaquer une banque : ce n'est pas Patty Hearst et l'armée symbionaise de libération. C'est Joëlle Aubron et Action directe<sup>1935</sup>. » La participation de femmes à des actions violentes est donc non seulement présentée comme le gage d'une motivation politique, mais également d'une dangerosité plus grande que les hommes. N'étant pas cantonnées à des rôles subalternes, les militantes armées sont celles autour desquelles se concentre l'intérêt médiatique. Au lendemain de la fusillade de l'avenue Trudaine, *L'Humanité* insiste ainsi en intertitre sur « la femme qui tirait sur tout ce qui bougeait » : « Les malfaiteurs continuent à tirer et notamment la femme "aux cheveux bruns et frisés" qui tire sur tout ce qui bouge [...]. C'est notamment celle-ci qui a été remarquée par les témoins apeurés, la décrivant comme la principale instigatrice de la fusillade<sup>1936</sup>. »

---

<sup>1932</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 15 septembre 1980.

<sup>1933</sup>*France Soir*, 7 août 1981.

<sup>1934</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 14 mars 1984.

<sup>1935</sup>*Paris Match*, 30 avril 1982.

<sup>1936</sup>*L'Humanité*, 1<sup>er</sup> juin 1983.

Ces militantes en armes deviennent alors des égéries, à la fois figures emblématiques d'Action directe et inspiratrices, une figure qui n'existe d'ailleurs qu'au féminin. Le terme est employé dès 1980, lorsque *Le Figaro* indique que l'implication de femmes dans une organisation comme Action directe n'a rien d'anecdotique puisque « les égéries de la bande à Rouillan sont nombreuses<sup>1937</sup> ». Le terme revient régulièrement, soit pour désigner nommément une femme mise en cause, soit pour signaler une présence féminine non identifiée, comme le fait *France Soir* à propos de l'attaque d'une banque place des Ternes à Paris : « Leur égérie : une femme blonde, de petite taille, vêtue d'un pantalon<sup>1938</sup>. » Mais les discours médiatiques se concentrent tout particulièrement autour de Nathalie Ménigon. *Paris Match* présente ainsi la première comme « l'égérie de Jean-Marc Rouillan. Passionnée et audacieuse, elle se tenait toujours à son côté<sup>1939</sup> ». Pour *L'Humanité*, elle est l'« autre égérie de ce groupe<sup>1940</sup> ». À l'occasion du premier assassinat revendiqué par l'organisation, *Le Figaro* revient d'ailleurs sur cette « égérie en fuite », initiée par Jean-Marc Rouillan, et qui incarne, aux yeux du journal de Robert Hersant, un danger tout particulier car « toujours est-il que l'élève féminine se révèle plus radicale – ce qui est souvent le cas – plus excitée que le professeur<sup>1941</sup> ». Joëlle Aubron la rejoint par la suite. Elles deviennent ainsi ensemble et de manière indissociable aux yeux des médias « les deux égéries d'Action directe<sup>1942</sup> ». Cette inquiétude illustre la fascination qu'elles exercent sur l'opinion, influencée par le mythe d'une dangerosité féminine qui peine à être admise par principe. En cela, les représentations des militantes d'Action directe fonctionnent en analogie avec celle de la femme policier qui accède aux armes à la même époque et pour lesquelles le chiffon de la confusion des sexes est agité. Geneviève Pruvost précise en effet que « c'est autour du pouvoir armé que se noue la transgression. L'accès des femmes à la force publique en ce début des années 1980, apparaît comme un phénomène éminemment ambivalent. C'est un pari. Civilisation de la police ou virilisation des femmes ? Ces questions sans réponse, qui parcourent les textes et les images, traduisent une inquiétude<sup>1943</sup> ». Une différence cependant puisque, à la différence des femmes d'Action directe, « l'événement est minimisé de toute part : le ministère de l'Intérieur, le féminisme d'État, les pionnières elles-mêmes répondent avec légèreté sur la révolution que constitue cette féminisation du pouvoir armé, parce que ce pouvoir n'est pas un permis de tuer, mais un droit à la légitime défense, parce que la légitimité de porter une arme n'est tout simplement

<sup>1937</sup>Jean-Charles Reix et Serge Chauvel-Leroux, *Le Figaro*, 15 septembre 1980.

<sup>1938</sup>Marc Babronski et Lucien Pichon, *France Soir*, 16 avril 1981.

<sup>1939</sup>*Paris Match*, 26 septembre 1980.

<sup>1940</sup>*L'Humanité*, 17 mars 1984.

<sup>1941</sup>Francis Puyalte, *Le Figaro*, 28 janvier 1985.

<sup>1942</sup>CRL, *Libération*, 25 novembre 1986.

<sup>1943</sup>Geneviève Pruvost, *De la "sergote" à la femme flic...*, op. cit., p. 178.

pas interrogée dans la police française – parce qu'il est difficile de revendiquer un tel attribut en démocratie<sup>1944</sup> ».

### 6.2.2.c Femmes tueuses

Un basculement notable s'opère cependant à compter de l'hiver 1985 et de la radicalisation de l'organisation. La capacité des femmes à être violentes et leur dangerosité potentielle ne sont en effet plus mises en doute dès lors qu'Action directe se radicalise et que la participation de femmes aux assassinats est attestée. On observe alors des modifications dans les termes du discours médiatique. C'est au regard des témoignages et des informations révélées par les enquêteurs sur les affaires en cours que s'opère cette évolution sur fond d'un imaginaire de la transgression au féminin dont Ève et Pandora constituent les pièces maîtresses<sup>1945</sup>.

Si les auteurs de l'assassinat du général Audran, le 25 janvier 1985, ne sont pas nommément identifiés par les enquêteurs, la revendication de l'attentat par une correspondante anonyme constitue en quelque sorte les prémices de la nouvelle forme de violence féminine que constitue l'assassinat. L'ensemble des médias rendent compte de la dimension sexuée de la revendication qui intervient seulement quelques minutes après que René Audran a été abattu. Comme le souligne *Le Monde*, « vingt-cinq minutes après l'assassinat, donc bien avant que la nouvelle ait été rendue publique, une correspondante anonyme en revendique la responsabilité auprès d'un journaliste de l'AFP et de *Libération*<sup>1946</sup> ». Les journaux précisent en outre qu'« une mystérieuse correspondante au net accent allemand<sup>1947</sup> » a auparavant téléphoné au domicile de la victime pour s'enquérir de sa présence. Cet élément est révélé une semaine après l'assassinat. *Le Monde* rapporte ainsi, au conditionnel, ce « coup de téléphone anonyme au domicile de René Audran, reçu par sa fille, Marie-Hélène, vers 20 heures, le 25 janvier, soit cinquante minutes avant l'assassinat de son père » :

« "Allô, mademoiselle Audran, votre père est-il là ?" aurait demandé une correspondante à l'accent allemand. La fille de René Audran aurait répondu innocemment que son père rentrait entre 21 heures et 21 heures 30. La revendication de l'assassinat, aux alentours de 21h15, par un canal qui semble exclure toute utilisation "frauduleuse" du sigle Action directe, fut cependant faite par une correspondante parlant un français sans accent<sup>1948</sup>. »

Les deux tentatives d'assassinat contre Henri Blandin et Guy Brana ne donnent cependant pas lieu à débat quant à la participation éventuelle de femmes et la question disparaît de l'espace

---

<sup>1944</sup> *Ibid.*

<sup>1945</sup> Voir Jean-Claude Schmitt (dir.), *Ève et Pandora. La création de la première femme*, Paris, Gallimard, 2001.

<sup>1946</sup> *Le Monde*, 27 janvier 1985.

<sup>1947</sup> Jean-François Crozier, *France Soir*, 31 janvier 1985.

<sup>1948</sup> *Le Monde*, 1<sup>er</sup> février 1985.

médiatique jusqu'au 17 novembre 1986 où elle revient brutalement au premier rang. *France Soir* est le premier journal à faire part de l'événement et du sexe des assassins. Le quotidien populaire évoque en Une cette présence féminine au lendemain de l'assassinat sur un mode tenant du scabreux, dans un article titré « Un premier témoignage. Les assassins de Besse : 2 femmes » :

« L'une des meurtrières se serait penchée sur le corps du P.-D.G. de Renault en disant : "C'est bon... on y va".

« [...] Plusieurs témoins affirment aujourd'hui avoir remarqué, quelques secondes après le drame, deux femmes – des terroristes selon toute vraisemblance – penchées sur le corps de leur victime agonisante, comme si elles voulaient vérifier que la mort allait faire son oeuvre.

« On les aurait même entendues se parler. Deux ou trois mots, qui disent toute l'horreur et toute la sauvagerie de ce meurtre inexpiable. "C'est bon ?" Et comme pour réponse "C'est bon ! On y va"<sup>1949</sup>... »

La couverture médiatique est cette fois plus importante que celle de l'assassinat du général Audran et tentatives précédentes, tant en termes de durée de présence que de pagination et de densité d'information. L'implication de femmes n'y est pas étrangère, loin s'en faut. Celle-ci, sans être mise en doute, provoque une stupeur inédite que renforce la répétition des mêmes éléments au fil des différentes éditions des journaux.



Illustration 19: *Le Figaro*, 19 novembre 1986

L'événement est ainsi porté à la connaissance des lecteurs des principaux quotidiens en des termes quasiment identiques dans leur édition du 19 novembre 1986 que résume *Le Monde* : « Les balles de calibre 9 millimètres qui ont tué Georges Besse, lundi en début de soirée, ont apparemment été tirées par deux jeunes femmes – parlant français sans accent<sup>1950</sup>. » *Le Figaro*

<sup>1949</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 18 novembre 1986.

<sup>1950</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 19 novembre 1986.



précise en outre que « l'une d'elle, après avoir blessé le P.-D.G. de Renault, l'a achevé à terre de deux balles<sup>1951</sup> ». Au fil des articles, les journalistes offrent plus de précisions sur les circonstances de l'attentat à partir des témoignages recueillis dans le voisinage. *Libération*, qui, comme l'ensemble de la presse, condamne fermement l'assassinat de Georges Besse, rapporte ainsi :

« Les témoins [...] ont vu s'enfuir deux jeunes femmes immédiatement après l'opération. À huit heures du soir, il faisait nuit et on ne sait d'elles que deux ou trois choses : elles auraient 25 à 30 ans, l'une était blonde, l'autre brune, l'une portait un imperméable clair. « [...] Il se trouve face à face avec l'une des jeunes femmes. Elle tire. Il s'effondre, touché à l'épaule. Elle l'achève à terre de deux balles à bout portant. Sa complice la rejoint, pistolet à la main. « [...] Les deux femmes partent à pied et se perdent sur le trottoir sombre qui longe le cimetière du Montparnasse<sup>1952</sup>. »

*France Soir* insiste sur la violence froide des deux jeunes femmes et les menaces proférées à l'égard des témoins de l'assassinat, ce qui n'a pour effet que de renforcer la stupeur créée par leur détermination à tuer un homme à bout portant<sup>1953</sup>. *Le Figaro* manifeste le même sentiment d'effarement face à la violence des deux meurtrières. Le registre de la stigmatisation est également mobilisé par la remarque sur le langage argotique employé par les deux jeunes femmes. Si l'argot peut être synonyme de jargon, il renvoie surtout à un langage familier historiquement héritée des vagabonds et autres malfaiteurs<sup>1954</sup> et ne peut agir que comme un répulsif à l'égard du lectorat plutôt conservateur du quotidien de Robert Hersant. Jean-Charles Reix raconte ainsi la scène :

« Ces deux "amazones de la terreur" [...] ont agi avec un sang-froid et une détermination extrêmes : après avoir déséquilibré leur victime d'une balle tirée dans l'épaule, elles l'ont carrément achevé à terre. Armes à la main, les deux meurtrières attendaient patiemment, ce soir-là, vers 20 heures, sur le trottoir du boulevard Edgar-Quinet, juste en face du domicile de Georges Besse. « Lorsque ce dernier a été déposé par son chauffeur de l'autre côté de la chaussée, l'une a dit : "C'est bon, on y va". Cette femme s'est alors dirigée vers le président-directeur général et lui a tiré dessus de très près. Une fois tombé, Georges Besse a reçu une balle dans la tête et une autre dans le thorax tirées à une distance d'environ trente centimètres. Pendant ce temps, l'autre assaillante tenait en respect une passante avec un pistolet, lui disant en argot : "Toi, casse-toi". Puis la complice de la tueuse s'est approchée, demandant : "C'est bien le bon ?" "Oui, c'est sûr" a répondu l'autre<sup>1955</sup>. »

Dans un autre article publié dans l'édition de *France Soir* du même jour, Jean-François Crozier revient sur « les "tueuses" du PDG de Renault<sup>1956</sup> » dont l'acte ne vient que confirmer le point de

<sup>1951</sup> *Le Figaro*, 19 novembre 1986.

<sup>1952</sup> CRL, *Libération*, 19 novembre 1986.

<sup>1953</sup> Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 19 novembre 1986.

<sup>1954</sup> Alain Rey (dir.), *Le Robert. Dictionnaire historique...*, t. I, *op. cit.*, p. 197-198.

<sup>1955</sup> Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 19 novembre 1986.

<sup>1956</sup> Jean-François Crozier, *France Soir*, 19 novembre 1986.

vue des enquêteurs selon lesquels il ne s'agit que du débouché logique du processus précédemment entamé et attesté par la présence perçue comme grandissante des femmes dans les organisations se réclamant de la violence politique. Rapportant les propos d'un policier, il appuie cette thèse :

« Il serait cependant erroné de croire, explique un policier, que c'est parce que la cible était considérée comme facile que l'exécution a été confiée à deux femmes. Leur froideur inhumaine et leur détermination est [*sic*] l'aboutissement d'un processus de féminisation du terrorisme<sup>1957</sup>. »

Si ces deux jeunes femmes créent la stupeur en assassinant Georges Besse, c'est surtout parce que cet événement acte le plus haut degré de violence révolutionnaire et de violence féminine. En s'en prenant à un homme, il est clair que la transgression se joue tout autant, sinon plus, sur le plan symbolique que dans le domaine légal. L'histoire et l'anthropologie ont démontré que faire couler du sang était un acte proscrit pour les femmes. Dans un chapitre titré « Le sang du guerrier et le sang des femmes », Françoise Héritier distingue l'écoulement de sang comme une action volontaire pour les hommes et incontrôlée chez les femmes, indiquant que « là est peut-être dans cette différence le ressort fondamental de tout le travail symbolique greffé aux origines sur le rapport des sexes<sup>1958</sup> ». À la lumière de cette remarque, l'assassinat de Georges Besse apparaît donc comme une transgression majeure.

Après le choc de l'événement, les deux jeunes femmes sont rapidement identifiées. Le tract découvert sur les marches de la station de métro Raspail et cette présence féminine désignent Action directe dont plusieurs membres sont en fuite et recherchés. Dans un encart spécialement consacré aux femmes membres d'organisations clandestines violentes, *Le Figaro* dresse ainsi le portrait des militantes de l'organisation dont « Nathalie Ménigon, la compagne du chef historique d'Action directe, Jean-Marc Rouillan n'est que la plus connue de ces femmes ralliées au terrorisme et qui n'hésitent jamais à tuer<sup>1959</sup> ». Le surlendemain de l'attentat, Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron sont ainsi désignées comme « les deux femmes qui ont tiré sur Georges Besse, P.-D.G. de Renault<sup>1960</sup> », quand bien même les témoins ne font état que d'une seule tireuse. Irina de Chikoff précise que l'implication des femmes n'est pas une nouveauté puisque « en France, on sait également que de nombreuses jeunes femmes gravitent autour d'Action directe comme elles traînaient déjà en queue de manifestation à la fin des années 1970 parmi les "autonomes"<sup>1961</sup> ». Les deux jeunes femmes sont alors recherchées au titre de témoins dont les photographies sont largement diffusées. La France

---

<sup>1957</sup>*Ibid.*

<sup>1958</sup>Françoise Héritier, *Masculin/féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996, p. 234-235.

<sup>1959</sup>Irina de Chikoff, *Le Figaro*, 19 novembre 1986.

<sup>1960</sup>*Ibid.*

<sup>1961</sup>*Ibid.*

(re)découvre ainsi le visage de ces deux militantes d'Action directe qui sont alors les seules personnes recherchées dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de Georges Besse :

« Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron sont les femmes les plus recherchées de France. Les portraits de ces militantes de choc du groupe terroriste de l'ultra gauche française Action directe (A.D.) figurent en effet seules sur l'affiche que le ministère de l'Intérieur va faire placarder dans les lieux publics<sup>1962</sup>. »

Le statut officiel de témoin semble néanmoins rapidement écarté. Une certaine confusion est en effet entretenue par cet appel à témoins concernant les deux jeunes femmes, recherchées elles aussi comme témoins. *Le Monde* souligne, avec *Libération*, l'ambiguïté de la démarche du ministère de l'Intérieur :

« Aucun élément de l'enquête ne semble en effet orienter, de manière décisive, les policiers vers ces deux femmes, sinon que les principaux témoins sont sûrs d'avoir observé deux "tueuses", âgées de moins de trente ans chacune. *A contrario*, la police fait remarquer que "rien dans les témoignages recueillis ne les exclut" et qu'il y a peu de femmes suffisamment entraînées et motivées pour commettre ce type d'assassinat en France<sup>1963</sup>. »

Devenues « deux des militantes les plus dures d'Action directe<sup>1964</sup> », Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon sont donc celles par qui l'un des tabous les plus pesants est balayé : les femmes peuvent tuer volontairement un homme, sans concours masculin, et sans s'en cacher. Si les femmes criminelles ne constituent pas en elles-mêmes un tabou – comme en témoigne le *topos* du crime passionnel –, la visée politique d'un tel acte est singulier. Les militantes d'Action directe sont cependant loin d'être les premières à inaugurer ce phénomène de féminisation de la violence révolutionnaire, comme en témoigne notamment le cas ouest-allemand auquel la presse française s'est tout particulièrement intéressée. Elles incarnent l'événement à l'échelle de la France. Si, comme le souligne Michelle Zancarini-Fournel, « l'événement est toujours rupture, transformation de la situation, et ouverture d'autres possibles », l'assassinat de Georges Besse par deux femmes s'inscrit tout particulièrement comme celui qui « peut aussi révéler, en creux, les enjeux et les (dés)équilibres de genre<sup>1965</sup> ». En s'affranchissant des normes légales et sexuées, elles déclenchent en effet, dans l'ensemble de l'espace médiatique, un effroi qui n'est que peu atténué par les quelques nuances observées dans les discours. Elles sont ainsi l'objet d'une stigmatisation qui révèle un caractère sexué d'autant plus renforcé par le caractère itératif de la globalité des discours.

---

<sup>1962</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 20 novembre 1986.

<sup>1963</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 22 novembre 1986.

<sup>1964</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 26 novembre 1986.

<sup>1965</sup>Michelle Zancarini-Fournel, « Préface », dans Marc Bergère et Luc Capdevilla (dir.), *Genre et événement...*, *op. cit.*, p. 9-11, p. 10.

## 6.3 Des identités brouillées

Si l'implication de femmes dans les activités d'Action directe ne fait finalement guère l'objet de doute, la couverture médiatique de ce qui apparaît comme un véritable phénomène s'accroît au fil de l'existence et de l'actualité médiatique de l'organisation. La dimension sexuée est notamment mobilisée dans les discours lorsqu'une – *a fortiori* deux – femme armée fait l'actualité. Ils s'inscrivent alors dans le paysage d'un ordre ébranlé et agitent la confusion des sexes, tout en s'attachant à rechercher les causes de cette féminisation de la violence politique afin de comprendre et de faire obstacle à ce « haut degré de féminisation du recrutement terroriste [qui] s'harmonise avec ce halo diabolisant où s'infiltrent et s'agitent fanatisme [...], ferveurs, obsessions et délires immatures<sup>1966</sup> ».

### 6.3.1 Une menace importée

Le premier type d'explication consiste à dresser un parallèle entre la situation française et celle des pays voisins confrontés précédemment au même phénomène. Ce dispositif est déployé dans la plupart des journaux, à l'exception des quotidiens de gauche et se concentre tout particulièrement autour des deux pays dont des ressortissants sont accusés d'entretenir des relations avec les militants d'Action directe, au regard soit de leurs propres déclarations, soit des éléments accumulés par les enquêteurs. Ces discours partagent le point commun de se nourrir de stéréotypes nationaux, construits notamment par l'interprétation du passé. Ainsi, comme le souligne Robert Frank : « Le stéréotype national comporte une dimension simplificatrice, au sens où il structure l'image d'une nation [puisqu'il] se charge de caractériser un peuple, voisin ou lointain, de le catégoriser, de le réduire<sup>1967</sup>. » Similaires aux clichés et lieux communs, les stéréotypes s'inscrivent dans une dimension collective et sociale dont la dimension répétitive imprègne les représentations à partir desquelles se forge un jugement.

#### 6.3.1.a Dangerosité germanique et fougue latine

Dangerosité germanique et, dans une moindre mesure, fougue latine sont ainsi réactivées dès 1980 pour inscrire l'implication de femmes au sein d'Action directe dans un phénomène observé à l'échelle internationale. *Le Figaro* est le premier journal à aborder ce point, au lendemain de

<sup>1966</sup>Annie Kriegel, *Le Figaro*, 11 février 1985.

<sup>1967</sup>Robert Frank, « Qu'est-ce qu'un stéréotype ? », dans Jean-Noël Jeanneney (dir.), *Une idée fausse est un fait vrai. Les stéréotypes nationaux en Europe*, Paris, Odile Jacob, 2000, p. 17-26, p. 18.

l'arrestation à Paris de cinq femmes suspectées d'appartenir à des organisations violentes. Ingrid Barabass, Sieglinde Hoffmann, Karin Kamp, Karola Magg et Régina Nicolai, interpellées les 5 et 6 mai 1980 sont présentées par le journal comme appartenant toutes à la RAF, alors qu'elles appartiennent à des organisations différentes, notamment au Mouvement du 2 Juin. Leur interpellation signe, notamment pour *Le Figaro*, l'illustration d'une menace étrangère et féminine :

« L'arrestation à Paris – "grâce à des renseignements confidentiels" – des cinq égéries de la "bande à Baader" laisse quelques questions en suspens. Menée par la brigade criminelle, l'opération d'avant-hier était-elle liée à celle réussie par la même brigade le 28 mars dernier contre les terroristes d' "Action directe" ?

« [...] On s'est alors rendu compte que des liens existent entre les terroristes français, italiens et allemands. Or, lors de tous leurs attentats [...], les groupes d' "Action directe" étaient constitués, selon des témoins, systématiquement d'hommes et de femmes. Jamais les mêmes. Sont-elles ces "Allemandes" qui viennent d'être arrêtées<sup>1968</sup> ? »

L'influence allemande concentre rapidement l'attention des médias qui soupçonnent les militants d'Action directe de vouloir marcher sur les traces de la RAF. Ce souci d'imitation est ainsi affirmé au lendemain de l'arrestation mouvementée de Jean-Marc Rouillan et – surtout – de Nathalie Ménigon, toujours par *Le Figaro* :

« animateurs d' "Action directe", Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon suivaient les traces d'Andreas Baader et d'Ulrike Meinhof.

« Les égéries de la bande à Rouillan sont nombreuses et aussi dangereuses que celles de la bande à Baader. Sans doute pour copier les Allemandes<sup>1969</sup>. »

Si la piste de l'influence étrangère est au départ alimentée par *Le Figaro*, elle est par la suite largement reprise par d'autres titres, notamment à compter de la radicalisation de l'hiver 1985, annoncée par le communiqué commun Action Directe – RAF et mise en actes avec l'exécution du général Audran. Le rapprochement entre les deux organisations doit alors être analysé à la lumière du mythe du péril germanique. Comme le remarque Christian Delporte, « l'interprétation de l'histoire alimente les peurs et entretient le mythe de l'ennemi héréditaire des deux côtés du Rhin<sup>1970</sup> ». Alors que les deux pays sont désormais présentés comme les « moteurs de la construction européenne » sous la forme du « couple franco-allemand », le danger ne viendrait cette fois plus de la puissance militaire allemande, mais de forces insaisissables, faisant craindre un scénario d'escalade et la déclinaison de l'Automne allemand de 1977 dans l'Hexagone. L'agitation du péril allemand renvoie à la peur – ancienne – de la domination nourrie par le ressentiment et « l'image stéréotypée d'une Allemagne masculine représentée par le soldat, et de la France, jeune

---

<sup>1968</sup> *Le Figaro*, 7 mai 1980.

<sup>1969</sup> Jean-Charles Reix et Serge Chauvel-Leroux, *Le Figaro*, 15 septembre 1980.

<sup>1970</sup> Christian Delporte, « Sous la loupe de la caricature », *op. cit.*, p. 119.

femme innocente violée par l'agresseur allemand<sup>1971</sup> ». Prenant les traits de l'ennemi intérieur, la « Germania monstrueuse cynique, assoiffée de sang<sup>1972</sup> », mais sous une forme moins explicite, la RAF aurait ainsi « phagocyté<sup>1973</sup> » Action directe, ce qu'attesterait la présence de femmes. C'est ce qui est laissé entendre aux lecteurs du *Monde* lorsque Bertrand Legendre et Edwy Plenel s'interrogent sur la responsabilité d'Ingrid Barabass : « A-t-elle organisé la fusion avec un terrorisme français, tenu pour mineur par une RAF aux longues traditions de repli sur le territoire français<sup>1974</sup> ? » Cette conception d'une intrusion allemande est cependant rapidement éclipsée par la thématique de l'imitation puisque les journalistes pointent les méthodes identiques employées des deux côtés du Rhin. La réplique hexagonale des mouvements clandestins allemands passe nécessairement par la présence de femmes sur les lieux des attentats. L'assassinat de Georges Besse est à ce titre particulièrement éclairant :

« Deux femmes (et sans doute un homme en repli) intervenant à pied, guettant leur victime et lui tirant dessus posément. Cette méthode rappelle celle des "amazones de la terreur" allemandes, ces égéries de la bande à Baader, des jeunes femmes terroristes déjà responsables d'assassinats identiques en R.F.A. Action directe a passé un pacte diabolique avec la Fraction armée allemande (R.F.A.) [*sic*] en tuant de la sorte, le 25 janvier 1985 à La Celle-Saint-Cloud, le général Audran. [...] À La Celle-Saint-Cloud, on avait remarqué à cette occasion un commando avec au moins une femme. Même présence féminine et même méthode encore, quelque temps plus tard, pour les tentatives de meurtres identiques contre le général Blandin et le vice-président du C.N.P.F. Guy Brana<sup>1975</sup>. »

### 6.3.1.b Un phénomène de contagion

Si deux femmes ont pu assassiner Georges Besse à bout portant, en plein Paris, il convient de rechercher les conditions qui ont permis qu'un tel scénario se réalise. La RFA est ainsi pointée du doigt comme l'origine de la féminisation des organisations politiques violentes. Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon sont ainsi désignées comme « deux "amazones de la terreur", comme on appelle, en R.F.A., les membres féminins de la "bande à Baader"<sup>1976</sup> ». Le sexe des assassins du responsable de la Régie Renault interpelle tant de manière spectaculaire que de nombreux articles y sont spécifiquement consacrés. *Le Figaro* revient longuement sur ces « amazones de la terreur » dont la dangerosité est présentée comme supérieure à celle de leurs homologues masculins :

---

<sup>1971</sup>Joseph Jurt, « Le "couple franco-allemand" », dans Jean-Noël Jeanneney (dir.), *Une idée fausse est un fait vrai. Les stéréotypes nationaux en Europe*, Paris, Odile Jacob, 2000, p. 103-115, p. 105-106.

<sup>1972</sup>Christian Delporte, « Sous la loupe de la caricature », *op. cit.*, p. 118.

<sup>1973</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 8 février 1985.

<sup>1974</sup>Bertrand Legendre et Edwy Plenel, *Le Monde*, 15 février 1985.

<sup>1975</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 18 novembre 1986.

<sup>1976</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 19 novembre 1986.

« En Allemagne fédérale on les appelle les "amazones de la terreur" et elles forment le noyau dur des [*sic*] Fractions armées rouge (R.A.F.). "Si vous vous trouvez en face d'un couple de terroristes, recommandent tous les instructeurs des services de sécurité aux policiers stagiaires, tirez d'abord sur la femme, sinon, vous êtes un homme mort." Outre-Rhin, le "bras militaire" des R.A.F. serait composé d'une vingtaine de tueurs dont douze femmes<sup>1977</sup>. »

La journaliste s'attache à dessiner la genèse de cette féminisation, trait commun des organisations politiques violentes depuis les années 1960 :

« Au commencement il y avait Ulrike Meinhof qui avait fait évader les armes à la main Andreas Baader, en 1970. Journaliste, elle avait fondé la "bande à Baader". Puis on a beaucoup parlé de Gudrun Ensslin, fille d'un pasteur et compagne de Baader. Tous trois se sont suicidés en prison. Depuis dix ans, toutes les polices recherchent une de leurs émules, Inge Viêt, quarante-deux ans, membre du "Mouvement du 2 juin" et des [*sic*] R.A.F. [...] Inge Viêt "reste très active sur la scène européenne" du terrorisme. On la soupçonne d'avoir des liens étroits avec Action directe.

« [...] Une autre amazone a été récemment appréhendée à Francfort. Elle était recherchée pour plusieurs attentats à la bombe et suspectée de complicité dans l'assassinat du docteur Zimmermann [...]. Eva Haule-Frimpong, trente-deux ans, n'a pas eu le temps de tirer sur les policiers qui l'ont arrêtée. Elle avait cependant un pistolet de gros calibre et quatre-vingt cartouches dans son sac.

« Toutes les organisations terroristes, même l'Armée rouge qui sévissait au Japon dans les années 1970, ont été marquées par des "amazones"<sup>1978</sup>. »

Pour étayer la thèse d'une double dangerosité, à la fois allemande et féminine, *France Soir* s'appuie sur les avis de recherche diffusés par les policiers allemands, habitués à diffuser des affiches sur lesquelles apparaissent de nombreux visages féminins :

« Le B.K.A. ouest-allemand fait des constatations similaires en ce qui concerne la Fraction Armée rouge. Les témoignages sont formels : il ne se passe plus un assassinat terroriste sans qu'une femme n'y soit très directement mêlée.

« [...] Sur les affiches de recherches du B.K.A., neuf des dix-huit tueurs dont les portraits s'étalent sont des "tueuses"<sup>1979</sup>. »

Le journaliste précise par ailleurs que cette menace féminine ne connaît pas de frontières, bien davantage présente dans d'autres pays que la France. Les exemples allemands, italiens mais aussi libanais sont ici mobilisés pour tenter de cerner un phénomène présenté comme récent :

« Il y a cinq ans encore les femmes n'étaient guère plus que des égéries lorsque la première, Margherita Cagol, est tuée au cours d'une fusillade avec les carabinieri après avoir tenté de libérer de vive force son ami Renato Curcio, chef des Brigades rouges.

« [...] Les policiers peuvent encore penser qu'il s'agit de réactions aussi passionnelles que ponctuelles jusqu'à ce que Gilles Peyrolles, pris en otage au Liban par les FARL, révèle qu'au cours de sa captivité, la compagne de Georges Ibrahim Abdallah,

<sup>1977</sup> Irina de Chikoff, *Le Figaro*, 19 novembre 1986. Sur la question des amazones, cf. *supra*, 6.3.3.b.

<sup>1978</sup> *Ibid.*

<sup>1979</sup> Jean-François Crozier, *France Soir*, 19 novembre 1986.

Jacqueline Esber, s'est montrée la plus exaltée, la plus fanatique, parmi ses geôliers. Lorsque ses complices essayaient de la calmer, elle répliquait par des ordres secs.  
« [...] Deniers chiffres révélateurs : sur les six mille terroristes détenus en Italie, mille cinq cents des plus durs sont des femmes<sup>1980</sup>. »

Le lendemain, le même journal publie un autre article portant là encore sur les militantes révolutionnaires recherchées pour leur appartenance à une organisation clandestine. Sous le titre « On les appelle "Doigts de fée" "Fille à papa" "La Vieille"... », Jean-François Crozier poursuit sur cette menace au féminin dont la France n'est désormais plus épargnée. Des noms de militantes étrangères sont ainsi alignés, pouvant laisser entendre que la RAF est devenue une organisation exclusivement féminine, accroissant ainsi l'intensité de la menace que l'assassinat de Georges Besse a manifesté brutalement. L'attention peut tout particulièrement être attirée par le signalement d'une inversion de l'ordre des sexes puisqu'un homme est présenté comme le subordonné anonyme de son épouse<sup>1981</sup>. De situation sociale variée, ces femmes apparaissent alors comme insaisissables, tant elles pourraient constituer un tableau général de la population :

« Pour la Fraction armée rouge, la féminisation est encore plus importante [...]. La F.A.R. est actuellement dirigée par Barbara Meyer, trente ans, avec son mari pour adjoint. Le noyau dur, frappé par une épidémie de suicides dans sa prison, a toujours été à majorité féminine : la journaliste Ulrike Meinhoff [*sic*], qui avait fait évader Baader l'arme au poing ; la fille de pasteur, Gudrun Ensslin ; Elisabeth Van [*sic*] Dyck, qui a donné son nom au commando qui a assassiné le général Audran ; Ingrid Schubert, dont se sont réclamés les assassins de M. von Braunmaehl et des dizaines d'autres encore...  
« Actuellement, neuf des dix-huit terroristes les plus recherchés outre-Rhin, sont des femmes. Au premier rang d'entre elles, Inge Viett, quarante-deux ans, clandestine depuis dix ans, jamais capturée. Le nouveau chef opérationnel de la FAR est Ingrid Jakobmesiter, trente ans, ex-étudiante aux beaux-arts de Berlin. Son adjointe est Christa Eckes, trente-quatre ans, ex-étudiante en maths de Mayence et ancien adjoint de Meinhoff [*sic*] et de Viett<sup>1982</sup>. »

Il poursuit plus loin avec des exemples italiens et libanais, dans lesquels les femmes ne sauraient être catégorisées tant elles semblent tout autant dissemblables et donc insaisissables :

« En Italie, Suzanna Ronconi, trente-deux ans, fille d'officier, sciences po, était "directeur stratégique" des Brigades rouges avant de fonder Prima Linea. Dans son organisation se côtoyaient la doyenne des terroristes, Caterina Picasso, soixante-trois ans, et la plus chic, la comtesse Marina Premoli, quarante-cinq ans, de vieille noblesse du Trentin.  
« Pour les Forces armées révolutionnaires libanaises, là encore les femmes se sont taillé la part du lion<sup>1983</sup>. »

---

<sup>1980</sup> *Ibid.*

<sup>1981</sup> Cf. *supra*, 6.3.2.

<sup>1982</sup> Jean-François Crozier, *France Soir*, 20 novembre 1986.

<sup>1983</sup> *Ibid.*



Le contenu de l'article d'Irina de Chikoff reprend les mêmes exemples, dans des termes relativement proches :

« Mais les "amazones" ne sont pas un produit exclusif du terrorisme allemand. En Italie, au sein des Brigades rouges ou de Prima Linea, au Proche-Orient dans les rangs des organisations palestiniennes ou à l'intérieur des F.A.R.L., les femmes ne sont pas seulement des "compagnes" de terroristes ou des "fiancées" plus ou moins naïves qu'ils manipulent. Partout le temps des assassins est devenu celui des meurtrières.

« [...] Dans toutes ces organisations terroristes (COLP, CCC, RAF) les femmes jouent un rôle de plus en plus prépondérant.

« [...] On trouve aussi des personnages folkloriques comme cette femme de soixante-quatorze ans, qui gardait les "archives" des Brigades rouges à Gênes et qu'on appelait "Mémé-mitraillette". On trouve également des femmes manipulées, ou de simples complices qui seront inculpées de "recel de malfaiteurs"<sup>1984</sup>. »

La France rejoint ainsi la liste des autres pays confrontés à la présence de femmes dans les rangs des mouvements radicaux et clandestins. Le caractère exceptionnel de l'assassinat de Georges Besse par deux femmes constitue donc l'occasion, pour l'ensemble de la presse, de s'intéresser au phénomène. D'autres journaux que ceux de notre corpus s'y arrêtent : « Elles, françaises et terroristes » titre ainsi *Le Quotidien de Paris* quand *Le Matin* se penche sur la « Mythologie de la tueuse<sup>1985</sup> ». Il ne s'agit pourtant pas d'une nouveauté éditoriale puisque les journaux français s'intéressent à la féminisation de la violence politique à l'échelle internationale depuis le début de la décennie 1970, y consacrant déjà des articles spécifiques. L'Allemagne et l'Italie ont largement attiré l'attention des médias. Dans les kiosques, *Libération* est sans conteste le titre qui concentre la plus grande couverture de la thématique. À titre d'exemples, on peut citer chronologiquement « L'insurrection des femmes de Lotta Continua<sup>1986</sup> » qui dénoncent le machisme régnant dans les organisations d'extrême gauche, légales ou non, « Les femmes combattantes pour le communisme<sup>1987</sup> » au lendemain de la Journée internationale pour les droits des femmes, ou, outre-Rhin, « Chasse aux femmes en RFA<sup>1988</sup> » ou « Sex Terror. Mythologie sur les femmes de la RAF<sup>1989</sup> » en plein Automne allemand. Avant novembre 1986 et l'article sur-titré « Neuf des dix-huit terroristes les plus recherchées en Allemagne de l'Ouest sont des femmes », *France Soir* posait déjà le même constat inquiet en 1977 : « Dix femmes parmi les 16 terroristes recherchées : l'Allemagne

---

<sup>1984</sup>Irina de Chikoff, *Le Figaro*, 19 novembre 1986.

<sup>1985</sup>Ces deux références, ainsi que les suivantes, sont citées par Anna Soldano, *Les femmes et la lutte armée : cas des organisations non-nationalistes en Europe de 1970 à 1980*, mémoire de maîtrise de sociologie politique sous la dir. d'Annie Kriegel, Université Paris X, 1992, annexes.

<sup>1986</sup>*Libération*, 6 novembre 1976.

<sup>1987</sup>*Libération*, 9 mars 1977.

<sup>1988</sup>*Libération*, 6 août 1977.

<sup>1989</sup>*Libération*, 2 novembre 1977.

s'interroge<sup>1990</sup>... » quand *Le Monde* se penchait sur « Le sexe des anges de la terreur<sup>1991</sup> » et *Paris Match* sur « Les tigresses des BR<sup>1992</sup> », photographies des militantes en cage au moment de leur procès à l'appui. Même après l'apparition d'Action directe, la menace féminine semble toujours venir tout particulièrement d'outre-Rhin, si l'on en juge par la teneur de quelques titres. *Le Figaro* s'attache ainsi à démontrer dans l'article « Le temps des femmes<sup>1993</sup> », daté de juin 1980, que l'implication de femmes dans des organisations clandestines est en passe de dépasser celle des hommes. Sentiment partagé par l'enquête du magazine *Le Point*, titrée « Terrorisme : l'empire des femmes<sup>1994</sup> » et *Le Matin* qui s'intéresse au « terrorisme féminin en Europe<sup>1995</sup> ».

La féminisation de la violence politique est donc une observation partagée dans l'ensemble de l'espace médiatique. Si elle donne lieu à une large couverture médiatique suite à l'assassinat de Georges Besse en novembre 1986, elle ne constitue cependant pas une nouveauté puisque la thématique est abordée depuis une quinzaine d'années sous l'angle international. Les journaux français pointent alors la présence de femmes comme le résultat d'un processus dont les cadres demeurent mal définis mais relevant de la thématique de la contagion étrangère. Le voisin allemand – ou plutôt devrait-on dire la voisine – semble incarner plus que tout autre celui par qui le mal est doublement arrivé, à la faveur du stéréotype de l'ennemi héréditaire ravivé pour l'occasion. Radicalisation militante opérée par le passage à l'assassinat et implication de femmes constituent ainsi les deux faces d'un même constat d'importation étrangère. La difficulté à penser la violence politique féminine comme un phénomène endogène est manifeste. La mise en avant d'influences étrangères et du caractère international du phénomène apparaît alors comme une entreprise de réassurance collective de la non-spécificité française en ce domaine.

### 6.3.1.c Le recours à la psychiatrie

La recherche d'éléments explicatifs de l'implication de femmes, à divers degrés, dans les activités d'Action directe conduit la presse à interroger également des experts du psychisme. La démarche est inédite en ces circonstances. Elle intervient en effet au lendemain de l'assassinat de Georges Besse alors que les auteures n'ont pas été identifiées et encore moins arrêtées. Si des psychiatres ou des psychologues sont régulièrement sollicités par les enquêteurs dans le cadre de leurs investigations, une fois les suspects interpellés, et des procès pour dresser le profil de tel ou tel

---

<sup>1990</sup>*France Soir*, 25 octobre 1977.

<sup>1991</sup>P. Rouvillois, *Le Monde*, 9 décembre 1977.

<sup>1992</sup>Jean Cau, *Paris Match*, 19 mai 1978.

<sup>1993</sup>*Le Figaro*, 2 juin 1980.

<sup>1994</sup>U. Zentsch et M.-T. Guichard, *Le Point*, 7 septembre 1981.

<sup>1995</sup>*Le Matin*, 5 janvier 1982.

accusé, la situation est ici fort différente. Les témoins du meurtre indiquent avoir vu deux jeunes femmes sur les lieux, ce qui conduit les enquêteurs à rechercher Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon au titre de témoins. Alors qu'elles ne sont pas formellement identifiées comme responsables de cet attentat et en fuite, les journalistes se penchent sur le versant psychique de la féminisation de la violence politique. La stupeur causée par l'assassinat du responsable de la Régie Renault par deux femmes est telle qu'elle appelle des éléments d'explication rapides et distincts de ceux qui ont pu être avancés jusqu'alors. À rebours des normes sexuées, les meurtrières de Georges Besse semblent avoir franchi un ultime degré dans la violence, bousculant là un tabou puissant.



Illustration 20: *Le Figaro*, 19 novembre 1986

Alors que cette affaire demeure pleine d'interrogations et d'inconnu, *Le Figaro* est le premier journal à avancer des explications d'ordre psychologique pour comprendre l'exécution d'un assassinat politique par des femmes. Irina de Chikoff s'appuie en effet sur une étude scientifique allemande dont les références précises ne sont pas citées pour apporter du crédit à la thèse de la

dangerosité supérieures des femmes : « Selon une étude réalisée par des psychologues et sociologues allemands les "amazones de la terreur" sont plus "impitoyables, plus fanatiques, plus endurantes" que les hommes. "Elles visent plus juste et tirent plus vite"<sup>1996</sup>. » »

Ce type de propos entre bien évidemment en résonance avec l'argument d'une féminisation de la violence importée de l'étranger, et de RFA en premier lieu. L'argument de la dangerosité n'est pas sans rappeler celui, plus ancien, de la folie ou de l'hystérie, maladie féminine par excellence<sup>1997</sup>. À cette menace doublement exogène et à la brutalité des questions soulevées par cet assassinat, il convient donc d'apporter rapidement des éléments de compréhension. À défaut d'éléments matériels connus des journalistes, la psychologie est perçue comme une clé qui permet de penser cet assassinat comme une démarche individuelle et non le résultat d'un produit social. *France Soir* se positionne également sur cette ligne en affirmant, au conditionnel et sans plus de précision, que « les deux femmes auraient un profil psychologique permettant aux policiers de ne pas exclure par principe leur implication dans le meurtre de Georges Besse<sup>1998</sup> ». Si ces propos ne constituent, dans le fond, en rien un début d'explication, ils peuvent cependant apparaître rassurants face à une opinion frappée de stupeur en ce qu'ils constituent une amorce pour penser un geste qui est présenté comme incompréhensible. L'édition du *Figaro* du 20 novembre 1986 est à ce titre particulièrement intéressante puisque Valérie Duponchelle – dont le nom n'était jusqu'alors jamais apparu dans ce genre de dossier – explique avoir « demandé à des spécialistes les raisons de cette montée de la violence fanatique parmi les femmes<sup>1999</sup> » parce que « deux femmes, lundi soir, ont assassiné Georges Besse avec un effrayant sang-froid. Et les "amazones de la terreur" sont de plus en plus nombreuses dans les groupements extrémistes<sup>2000</sup> ». Sous le titre « Femmes terroristes. Les psychiatres expliquent », trois hommes, deux psychiatres et un psychanalyste, font ainsi part de leurs commentaires inspirés par l'événement, sous forme de monologue ininterrompu et sans connaître les questions qui leur ont été posées.

---

<sup>1996</sup>Irina de Chikoff, *Le Figaro*, 19 novembre 1986.

<sup>1997</sup>Parmi l'abondante littérature sur le sujet, voir Jean-Christophe Coffin, « Sexe, hérédité et pathologies. Hypothèses, certitudes et interrogations de la médecine mentale, 1850-1890 », dans Delphine Gardey et Ilana Löwy (dir.), *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2000, p. 159-186 ; Nicole Edelman, *Les métamorphoses de l'hystérique, du début du XIX<sup>e</sup> à la Grande Guerre*, Paris, La Découverte, 2003 et Yannick Ripa, *La ronde des folles. Femme, folie et enfermement au XIX<sup>e</sup> siècle. 1838-1870*, Paris, Aubier, 1986, chapitre 1.

<sup>1998</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 20 novembre 1986.

<sup>1999</sup>Valérie Duponchelle, *Le Figaro*, 20 novembre 1986.

<sup>2000</sup>*Ibid.*



Illustration 21: *Le Figaro*, 20 novembre 1986

Trois jours après l'assassinat, la parole est ainsi donnée en premier au Dr Henri Giraud, éminent psychiatre et expert près la Cour de cassation :

« Il y a là une inversion du rôle mythique des femmes qui est en train de s'accomplir sous nos yeux. Conséquence directe de cette mutation de notre civilisation : comme tous les néophytes, elles font du zèle. Cette réaction excessive du néophyte, quel qu'il soit, a déjà été démontrée dans d'autres domaines, comme la religion ou la politique, et est aujourd'hui reconnue comme un véritable axiome en psychologie.

« [...] On peut s'interroger sur ce sang-froid quasi-inhumain qu'ont montré ces femmes lors d'attentats ou d'assassinats passés. Pourquoi ? Il est certain que ce type d'attitude relève d'un délire pervers paranoïaque qui fait disparaître à la fois le sens moral et le bon sens.

« Les terroristes ont cette puérité de croire qu'en tuant quelqu'un comme Georges Besse ils tuent le capitalisme. Les femmes qui se sont projetées dans cet univers absurde se révèlent alors plus capables, de par le fonctionnement de leur cerveau droit, d'actes dissimulés et de violence exercée à froid<sup>2001</sup>. »

Pour Norbert Sillamy<sup>2002</sup>, psychanalyste et – nous dit-on – « auteur de nombreuses recherches sur la violence », la différence sexuée se manifeste par l'excès féminin :

« Une chose paraît d'ores et déjà certaine : d'une manière générale, la détermination féminine est farouche, bien plus forte que chez l'homme... Pour faire triompher un projet

<sup>2001</sup> *Ibid.*

<sup>2002</sup> Norbert Sillamy est notamment l'auteur de deux dictionnaires de référence, réédités à plusieurs reprises : *Dictionnaire de la psychologie* (1965) et *Dictionnaire encyclopédique de la psychologie* (1980).

personnel, elles vont jusqu'au bout [...]. On peut voir également dans cette surenchère féminine, la recherche d'une exaltation de soi, le besoin de donner un sens à sa vie, en donnant la mort au lieu de la vie<sup>2003</sup>. »

Enfin, le Dr Henri Cuche, psychiatre dans le plus grand établissement français spécialisé, l'hôpital parisien Sainte-Anne, et auteur de travaux sur la dépression et la toxicomanie, modère indirectement les propos tenus par les deux autres experts interrogés par la journaliste. Il met en effet en doute la détermination sexuée de la violence, par une double référence à la psychanalyse et à l'autobiographie de la figure du grand banditisme Jacques Mesrine<sup>2004</sup> :

« Pourquoi dit-on que ces "tueuses" sont pires que leurs compagnons ? Cette appréciation est plus liée, à mon sens, à notre réaction, "normale", extérieure, qui est d'être choqué de voir des femmes dans le rôle de meurtrières au sang-froid. Dans la pensée terroriste, le meurtre sert une espèce de guerre sainte. On peut toutefois imaginer que chez ces passionnaires, la suggestibilité est plus grande. À vérifier.  
« En fait, l'instinct de mort n'a pas de sexe<sup>2005</sup>. »

Que retenir de la démarche inédite du *Figaro* à travers ces trois avis sollicités ? Qu'indiscutablement, le genre se révèle un outil pertinent pour appréhender la mise en place et la justification de la différence des sexes. Qu'elle met en relief un besoin d'interprétation devenu capital suite au choc de l'assassinat de Georges Besse par deux femmes. Qu'elle traduit la prégnance du naturalisme<sup>2006</sup> comme système d'explications causales et « la force des catégories<sup>2007</sup> ». Ces trois avis marient des éléments à la fois biologiques et psychologiques, en dépit des impasses explicatives biologiques dont les conceptions déterministes perdurent. La volonté étiologique manifestée repose cependant sur des spéculations, au premier rang desquels la théorie des deux cerveaux, avancées par des neurologues américains en 1968 et diffusée au cours de la décennie 1970. Reprenant l'idée d'une sexuation des deux hémisphères cérébraux – le cerveau droit étant pensé comme plus développé chez les hommes –, le Dr Giraud reprend à son compte la théorie – commode – des deux cerveaux qui « cristallise une représentation bipolaire du monde<sup>2008</sup> ». En outre, son commentaire se base sur une appréciation doublement spéculative puisque les auteures de l'attentat ne sont pour l'heure pas identifiées autrement que par leur sexe et qu'il n'a jamais rencontré

---

<sup>2003</sup>*Ibid.*

<sup>2004</sup>En 1986, *L'instinct de mort*, succès de librairie, fait déjà l'objet de deux éditions (1977 et 1984).

<sup>2005</sup>Valérie Duponchelle, *Le Figaro*, 20 novembre 1986.

<sup>2006</sup>Pour une analyse critique, voir notamment Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de Nature*, Paris, Côté-femmes, 1992.

<sup>2007</sup>Selon la formule de Felicity Edholm, Olivia Harris et Kate Young, « Conceptualising women », *Critique of Anthropology*, vol. 3, n° 9-10, 1978, p. 125, traduite et citée par Nicole-Claude Mathieu, « Les sexes et la "nature" chez les ethnologues et les ethnologisés (rappel historique) », dans Delphine Gardey et Ilana Löwy (dir.), *L'invention du naturel...*, *op. cit.*, p.109-124, p. 124.

<sup>2008</sup>Catherine Vidal et Dorothee Benoit-Browaeyns, *Cerveau, sexe & pouvoir*, Paris, Belin, 2005, p. 22-24.

les deux femmes recherchées comme témoins. La pathologisation a ceci de pratique qu'elle permet d'isoler un individu de l'ancrage social de ses actes et d'éclipser toute velléité séditeuse puisqu'il est renvoyé à l'anormalité. Son acte, comme son propos, ne peut donc qu'être disqualifié. La dépolitisation déjà à l'oeuvre à l'égard d'Action directe se trouve ainsi renforcée par le caractère genré des discours d'experts pour expliquer l'assassinat d'un homme par deux femmes à partir de la question de la différence des sexes. La remarque de Marie-Claude Hurtig éclaire le constat puisque « les processus mentaux mis en œuvre, notamment dans les relations intersexes, ne sont pas les mêmes pour les deux sexes. *L'ancrage mental de la discrimination à l'égard des femmes, comme pour tout groupe dominé, réside dans ces différences*<sup>2009</sup> ». L'initiative du *Figaro* n'est cependant pas reprise, les médias se concentrant dans leur ensemble plutôt sur les investigations en cours pour retrouver les protagonistes de l'assassinat de Georges Besse. Si elle s'avère pour l'heure isolée, elle n'en demeure pas moins prémonitoire des discours à venir<sup>2010</sup>.

### 6.3.2 Un bouc émissaire : le féminisme

Pour comprendre le brouillage des identités sexuées que symbolise l'implication des femmes dans une organisation comme Action directe, des éléments d'ordre conjoncturel sont également avancés, au premier rang desquels l'émancipation des femmes. La thématique n'est pas nouvelle ou spécifique à la situation française. En novembre 1978, *Libération* dénonçait ainsi le fait qu'« en RFA on assimile désormais féminisme et terrorisme<sup>2011</sup> ». Du côté de la presse militante, le journal de la LCR, *Rouge*, alors quotidien, publiait un article au titre sans ambiguïté : « Le terrorisme féminin : un excès de la libération des femmes<sup>2012</sup>. » L'état des lieux du féminisme dans la France des années 1980 diffère quelque peu de la décennie précédente. Susan Faludi analyse la situation américaine en termes de *backlash*<sup>2013</sup>, c'est-à-dire un retour de bâton à l'encontre du féminisme et des féministes mobilisées depuis une décennie. Son analyse n'est cependant pas directement

---

<sup>2009</sup>Marie-Claude Hurtig, « À l'aune des rapports de domination. Les automatismes dans les façons de penser les hommes et les femmes », dans Patricia Mercader (dir.), *Le sexe, le genre et la psychologie*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 35-51, p. 37-38. Souligné par l'auteure.

<sup>2010</sup>On peut signaler la controverse autour du cerveau d'Ulrike Meinhof : en novembre 2002, la conservation de son cerveau par l'Institut de psychiatrie, de psychothérapie et de médecine somatique de Magdebourg est révélée. Participant à l'autopsie du corps de la militante de la RAF, décédée en 1976 Juergen Pfeiffer, neurologue de Tübingen, l'aurait alors prélevé sans en informer ses proches, motivé par la recherche d'explications biologiques au parcours de la figure historique de la RAF. Des dommages cérébraux, causés par une opération ratée en 1962 sont notamment soulignés. Plus de trente ans après la mort d'Ulrike Meinhof, la révélation de ces examens soulève alors un vif débat éthique et les médecins sont condamnés à restituer le cerveau à ses proches.

<sup>2011</sup>*Libération*, 15 novembre 1978.

<sup>2012</sup>*Rouge*, 16 novembre 1977.

<sup>2013</sup>Susan Faludi, *Backlash. La guerre froide contre les femmes*, Paris, éditions Des femmes, 1993 (1991).

transférable à la situation française. Pour comprendre cette période de « vicissitudes du militantisme<sup>2014</sup> » dans l'Hexagone, il faut peut-être davantage parler d'abandon du projet révolutionnaire formulé durant la décennie 1970 à la faveur du souffle contestataire porté par le printemps 1968, et du désengagement militant. En outre, l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand entraîne la création d'un ministère des Droits de la Femme porté par Yvette Roudy – le premier du genre – qui « cherche symboliquement à s'inscrire dans la continuité du MLF en lui offrant un relais institutionnel<sup>2015</sup> ». La première moitié des années 1980 est donc synonyme d'« intégration de fémocrates – c'est-à-dire de féministes au sein de l'administration<sup>2016</sup> », d'actions spécifiques en faveur des droits des femmes alors que le Mouvement des femmes de la décennie précédente apparaît affaibli et fragilisé. L'heure n'est donc plus à l'activisme tel qu'il s'est manifesté au cours de la décennie 1970 pour les mouvements féministes. Empruntant à l'argument de l'effet pervers, *Le Figaro*, *France Soir* et *Paris Match* s'attachent tout particulièrement à rechercher dans l'émancipation féminine une des raisons de l'implication des femmes dans la lutte armée pour mieux la condamner : « Le propos consiste donc à mettre en relation féminisme, dérèglement social et violence, animé par la crainte que les femmes deviennent – si elles ne le sont pas déjà devenues – plus dangereuses que les hommes<sup>2017</sup>. »

### 6.3.2.a Des femmes dénaturées

Le brouillage des identités sexuées engendré par la participation des femmes à des actes violents et illégaux mobilise l'argumentaire classique de l'antiféminisme pour la définition des rôles sociaux spécifiques des femmes et des hommes. Comme le souligne Christine Bard, « les antiféministes participent à la construction des identités sexuelles<sup>2018</sup> ». Les conséquences du féminisme sur l'ordre social sont ainsi dénoncées.

L'illustration en est notamment faite avec la publication, par *Paris Match*, en avril 1982, de photographies volées de Joëlle Aubron nue. La focalisation sur les moeurs de la jeune militante rappelle le procédé déjà mis à l'oeuvre en novembre 1977 avec la publication de photographies dénudées de l'une des plus célèbres militantes de la première génération de la RAF, Gudrun

---

<sup>2014</sup>Christine Bard, *Les femmes dans la société française au 20<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2001, p. 174.

<sup>2015</sup>Sandrine Dauphin, *L'État et les droits des femmes. Des institutions au service de l'égalité ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 41.

<sup>2016</sup>*Ibid.*, p. 58.

<sup>2017</sup>Fanny Bugnon, « La médiatisation. Le cas des femmes d'Action directe », dans Coline Cardi et Geneviève Pruvost (dir.), *Penser la violence des femmes*, op. cit.

<sup>2018</sup>Christine Bard, « Pour une histoire des antiféminismes », dans Christine Bard (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, op. cit., p. 21-37, p. 27.



Ensslin<sup>2019</sup>. Sans équivalent masculin, la publication de ce type de photographies, en se cristallisant autour du corps des femmes, touche à l'humiliation, suggérant la perversion induite par l'émancipation des femmes et la féminisation de la violence à caractère politique. S'il s'agit là encore d'ancrer un peu plus ces femmes dans le registre de la déviance pathologique. Une nouvelle fois, le parallèle avec la situation allemande est saisissant. Cinq ans après la publication des photographies de Gudrun Ensslin, alors que Joëlle Aubron est mise en cause dans l'affaire de la cache d'armes de la rue du Borrégo, *Paris Match* réactive l'idée d'une féminisation des activités clandestines violentes liées à un ordre social ébranlé par la contestation post-68. Le magazine indique en effet que « ces photos étranges montrent bien que Joëlle menait une vie libérée que sa famille ne pouvait pas soupçonner<sup>2020</sup> ».



Illustration 22: *Paris Match*, 30 avril 1982

<sup>2019</sup>Cf. chapitre 3.

<sup>2020</sup>*Paris Match*, 30 avril 1982.

Les raisons de cette « vie libérée » sont à chercher, comme pour Gudrun Ensslin, du côté de sa formation intellectuelle. *Paris Match* s'interroge ainsi : « C'est peut-être à l'influence des études de cinéma qu'elle suivait à l'université Paris VIII que l'on peut attribuer cette recherche esthétique<sup>2021</sup>. » La référence à cette université, dénommée au départ « centre universitaire expérimental », est loin d'être neutre puisqu'elle symbolise l'ébullition intellectuelle et contestataire héritière de 68. Joëlle Aubron a effectivement fréquenté l'université symbole des débats agitant l'extrême gauche qu'on appelait alors simplement « Vincennes », avant son transfert en 1980 du bois de Vincennes à Saint-Denis<sup>2022</sup>. La critique constitue le maître-mot de cette université ouverte à tous, sans condition de diplôme. Le féminisme y est notamment présent, tant dans les couloirs que dans les amphithéâtres avec la création d'un Centre d'études féminines en 1974, animée notamment par Hélène Cixous<sup>2023</sup>. Le parallèle entre la contestation en général – et le féminisme en particulier – et des moeurs dissolues constitue là encore un outil efficace pour disqualifier l'engagement féminin sous le spectre de la nymphomanie, autre grand dérèglement du psychisme féminin. De plus, la publication des photographies de Joëlle Aubron nue – pour laquelle *Paris Match* sera d'ailleurs condamné – « fonctionne comme un double standard, à la fois un rappel à l'ordre de la disponibilité sexuelle des femmes dont les pages de la presse érotique constituent une illustration, et une façon d'humilier en portant atteinte à leur intimité<sup>2024</sup> ». Le précédent de Gudrun Ensslin accentue un peu plus la thèse d'une violence due à une dégénérescence importée d'outre Rhin. Empruntant au *topos* littéraire d'Eros et Thanatos, la médiatisation des militantes illustre ici toute l'ambivalence dont elles font l'objet, à la fois désirables et déviantes. Si les photographies de Joëlle Aubron dénudée constituent un cas unique pour la période d'activité d'Action directe, elles n'en constituent pas moins une illustration spectaculaire du rappel à l'ordre auquel les militantes d'organisations clandestines violentes s'exposent et de la dénonciation de l'émancipation féminine.

### 6.3.2.b Une violence liée au féminisme

Dans le prolongement des discours sur la dénaturation des femmes – et donc l'ébranlement de l'ordre des sexes –, le féminisme se trouve également mis en accusation quant à la perpétration d'actes violents. C'est là une autre manifestation d'antiféminisme sous une forme différente qui consiste pour « les adversaires de l'émancipation des femmes [à déformer] le sens du mot

<sup>2021</sup> *Paris Match*, 30 avril 1982.

<sup>2022</sup> Jean-Michel Djian (dir.), *Vincennes, une aventure de la pensée critique*, Paris, Flammarion, 2009.

<sup>2023</sup> Claude Zaidman, « Institutionnalisation des études féministes », *Les cahiers du CEDREF*, n° 4-5, 1995. En ligne : <http://cedref.revues.org/320>.

<sup>2024</sup> Fanny Bugnon, « La médiatisation... », *op. cit.*

"féminisme", le [charger] de leurs craintes et de leurs fantasmes, de leur mépris et de leurs sarcasmes<sup>2025</sup> ». Car si « les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle furent décisives quant à l'acceptation de l'idée d'égalité des sexes<sup>2026</sup> », débouchant sur l'égalité juridique et le dépassement des interdits pesant sur le corps des femmes<sup>2027</sup>, l'égalité réelle entre les femmes et les hommes est cependant loin d'être d'actualité. Si les organisations féministes tentent de faire entendre la dénonciation des inégalités qui perdurent à de multiples niveaux, l'espace médiatique n'apparaît désormais plus comme la caisse de résonance des mobilisations féministes tel qu'il a pu l'être au cours de la décennie précédente, en relayant notamment manifestes et pétitions<sup>2028</sup>. L'attention des médias se concentre en effet – discrètement – sur l'actualité féministe au plan institutionnel. La responsabilité du féminisme quant à l'implication de femmes dans des actions violentes n'est cependant pas avancée de manière régulière lorsque des attentats surviennent et que la participation féminine est attestée. Comme si, en France, les femmes demeuraient insoupçonnables, malgré les tensions à l'oeuvre dans la construction de l'altérité entre les sexes. Jusqu'à l'assassinat de Georges Besse, les allusions demeurent rares. En décembre 1981, alors que quatre attentats visant des magasins parisiens sont revendiqués par un correspondant anonyme au nom d'Action directe, un groupe de trois femmes, présentées par *Le Monde* comme des « féministes de la mouvance libertaire, âgées de 24 et 25 ans » et des « militantes d'extrême gauche » par *France Soir*, est arrêté dans le IX<sup>e</sup> arrondissement de Paris, muni d'engins incendiaires. En brève, *Le Monde* indique sobrement qu'« il semblerait qu'elles avaient l'intention d'attaquer un sex-shop du quartier<sup>2029</sup> ». *France Soir* traite de son côté les deux informations dans le même article, considérées en Une comme « tout à fait dans l'esprit des mouvements gauchistes<sup>2030</sup> » et sous-entend un lien entre féminisme, extrême gauche et violence :

« On peut même se demander s'il n'y a pas un lien direct entre ces démonstrations et l'arrestation, la veille, de 3 militantes d'extrême gauche, rue Godot-de-Mauroy.

« Ces jeunes femmes, prétendant agir au nom des droits de la femme et de l'égalité des sexes, avaient été arrêtées en possession de deux cocktails Molotov qu'elles voulaient, ont-elles dit, jeter, dans un geste symbolique, contre un sex-shop du quartier.

« Mais, là aussi, était-ce bien un sex-shop qui était visé, comme elles l'ont révélé après de longues heures d'interrogatoire ? Ce n'est pas sûr. En effet, l'une de ces jeunes femmes, Maria da Silva, 23 ans, était l'épouse (aujourd'hui séparée) de Jean-Paul Gérard, 28 ans, militant du NAPAP arrêté en 1980 pour un attentat commis contre les chemins de fer allemands. Or, tout près de l'endroit où ont été interpellées les trois

<sup>2025</sup>Christine Bard, « Pour une histoire des antiféminismes », *op. cit.*, p. 21-22.

<sup>2026</sup>Michèle Riot-Sarcey, *Histoire du féminisme*, Paris, La Découverte, 2002, p. 102.

<sup>2027</sup>Janine Mossuz-Lavau, *Les lois de l'amour...*, *op. cit.* et Bibia Pavard, *Contraception et avortement...*, *op. cit.*

<sup>2028</sup>Bibia Pavard, *Contraception et avortement...*, *op. cit.*, chapitre 5 en particulier.

<sup>2029</sup>*Le Monde*, 24 décembre 1981.

<sup>2030</sup>*France Soir*, 23 décembre 1981.

jeunes femmes, il y a justement le siège de la compagnie des chemins de fer de la RFA.  
Étrange coïncidence<sup>2031</sup>... »

Si la presse fait état, à quelques rares reprises, des liens entre la violence des femmes et le féminisme, la thématique est fortement discutée suite à l'assassinat de Georges Besse qui, une fois encore, fait figure d'événement décisif. Les discours rappellent alors ceux des criminologues qu'Anna Soldano a analysés à propos des militantes allemandes et italiennes selon lesquels « l'émancipation féminine mène droit à la délinquance, terme qu'ils élargissent (sans aucune expression véritable) à celui de terrorisme. Ainsi, selon une criminologue américaine, ces femmes "ont remplacé l'écumoire par la grenade parce qu'elles veulent faire leurs preuves dans tous les domaines. C'est le syndrome de la seconde place<sup>2032</sup>." Pourtant, s'il y a bien un statut que ces femmes combattantes refusent qu'on leur donne, c'est bien celui d'être féministe<sup>2033</sup> ». Ces discours se construisent en effet à partir d'une hypothèse non vérifiée puisque les militantes d'Action directe ne se sont encore jamais exprimées sur le sujet. L'implication exclusive de deux femmes dans l'assassinat du responsable de la Régie Renault constitue un élément suffisant pour qu'Irina de Chikoff affirme dans les colonnes du *Figaro* que « les "amazones" sont en matière de terrorisme pour l'égalité des sexes. Elle ne se contentent pas d'abriter les clandestins<sup>2034</sup> ». La revendication égalitaire est ainsi prise à contre-pied et tend à la stigmatiser. Les propos de deux des trois experts sollicités le lendemain par le même journal appuient cette thèse. Le psychiatre Henri Giraud l'analyse en ces termes :

« Pourquoi cet acharnement qu'on dit propre aux femmes terroristes ? On retrouve, dans ces comportements, une revendication d'égalité démesurée, un désir d'appropriation de la force masculine, désir qui n'est en fait qu'un leurre : en tuant Georges Besse, Nathalie Ménigon, si c'est bien d'elle qu'il s'agit, n'a fait somme toute que de s'approcher d'un monsieur dans la rue et d'appuyer trois fois sur la détente...  
C'est peut-être parce que la société ne lui reconnaît pas cette fonction qu'elle sera plus acharnée à la remplir. Une forme de revendication à être guerrière envers et contre tout<sup>2035</sup>. »

Le sexe des protagonistes est ainsi mis en avant au détriment de leur identité et position sociale, donnant encore davantage de crédit à l'analyse en termes d'ébranlement de l'ordre des sexes. Le psychanalyste Norbert Sillamy va plus loin encore, en brandissant la menace d'une confusion des sexes, voire d'un troisième sexe. Comme le souligne Laure Murat, « l'idée d'un troisième sexe

---

<sup>2031</sup> *Ibid.*

<sup>2032</sup> Ces propos sont tirés de l'article « Terrorisme : l'empire des femmes », *Le Point*, 7 septembre 1981.

<sup>2033</sup> Anna Soldano, *Les femmes et la lutte armée...*, *op. cit.*, p. 64.

<sup>2034</sup> Irina de Chikoff, *Le Figaro*, 19 novembre 1986.

<sup>2035</sup> *Le Figaro*, 20 novembre 1986.

transcendant les genres traverse et hante toutes les époques, sans exception<sup>2036</sup> ». Des meurtrières, arme au poing, contrarient ainsi un schéma fondé sur la binarité : femmes dénaturées, déchues, incomplètes car renonçant à la maternité. Presque des antifemmes. *Le Figaro* et Norbert Sillamy semblent cependant ignorer l'« éthique non violente [qui prévaut chez les féministes] qu'elles opposent à la violence de monde patriarcal<sup>2037</sup> » que résume le slogan « le féminisme n'a jamais tué personne, le machisme tue tous les jours » :

« En ce sens, ces "tueuses" ne cherchent pas à copier un rôle réservé au "sexe fort" : il n'y a plus pour elles de rôle homme ou femme... de fait, elles ne sont plus des femmes mais des êtres asexués avec des attributions guerrières, pour qui seule compte la tâche à remplir. Quelle qu'elle soit.

« Elles pourront être des compagnes, jamais des mères : impossible de concilier simultanément le foyer et le front, le sein et la mitraille... Elles choisissent donc de renoncer à leur destin de femmes, de rester en état d'inachèvement perpétuel pour poursuivre leur but. Elles feront payer aux autres la rigueur de leur sacrifice. En refusant toute pitié, par exemple<sup>2038</sup>. »

Cette peur de l'indifférenciation sexuelle est une constante des discours antiféministes. Les propos du psychanalyste résonnent ainsi singulièrement avec ceux tenus à propos du féminisme et des féministes depuis un siècle, que ce soit au cours de la Belle Époque, dans les années 1920 à l'encontre de la garçonne ou encore au moment de la deuxième vague<sup>2039</sup>. *France Soir* se fait également le relais de la mise en accusation du féminisme sous la plume d'une personnalité singulière : Menie Grégoire. Journaliste très populaire depuis la fin des années 1960, elle a notamment animé une émission radiodiffusée au cours de laquelle des auditeurs anonymes pouvaient s'exprimer, témoigner et l'interroger sur des thématiques de la vie privée. Famille, couple et sexualité sont ainsi abordés dans cette émission qui connaît un succès populaire indéniable et contribue à lever le tabou de la sexualité dans les médias grand public tout au long de la décennie 1970<sup>2040</sup>. La journaliste qui a porté sa contribution à l'émergence et à la diffusion d'un discours progressiste en matière de sexualité auprès de toutes les couches de la population française à compter de 1967 entretient un rapport ambigu avec le féminisme. Elle condamne ainsi rapidement ce qu'elle analyse comme des excès du féminisme de la décennie suivante, stigmatisant la radicalité

---

<sup>2036</sup>Laure Murat, *La loi du genre. Une histoire culturelle du "troisième sexe"*, Paris, Fayard, 2006, p. 397.

<sup>2037</sup>Christine Bard, « Pour une histoire des antiféminismes », *op. cit.*, p. 26.

<sup>2038</sup>*Le Figaro*, 20 novembre 1986.

<sup>2039</sup>Pour un panorama complet et inédit, voir Christine Bard (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, *op. cit.*

<sup>2040</sup>Voir Dominique Cardon, « "Chère Menie..." Émotions et engagements de l'auditeur de Menie Grégoire », *Réseaux*, 1995, vol. 13, n° 70, p. 41-78 et Anne-Claire Rebreyend, *Intimités amoureuses. France, 1920-1975*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008, partie III. Voir également le témoignage de Menie Grégoire, *Comme une lame de fond. Cent mille lettres qui disent le mal-être des corps et des cœurs. 1967-1981*, Paris, Calmann-Lévy, 2007.

du MLF et sa non-mixité qui constitue une rupture profonde<sup>2041</sup>. Démarquée du féminisme, elle demeure néanmoins une journaliste très populaire et publie dans les années 1980 un billet régulier dans *France Soir*, quotidien populaire au lectorat plutôt masculin comme l'illustre la publication régulière en troisième page d'une photographie de femme dévêtue empruntée aux *tabloïds* britanniques. Les positions progressistes de la journaliste en ressortent quelque peu brouillées. Ce qui est néanmoins certain, c'est que le début des années 1980 est marqué par une double tendance : d'un côté, « les médias décrètent la révolution terminée<sup>2042</sup> », c'est-à-dire que le féminisme dispose beaucoup moins des relais dont il a pu bénéficier auparavant, qui peuvent lui préférer la thématique de la guerre des sexes. *France Soir*, qui ne s'est pas particulièrement illustré pour son engagement féministe dans les années précédentes, est ainsi porteur d'un antiféminisme ordinaire. Le long billet que publie Menie Grégoire suite à l'assassinat de Georges Besse porte un titre éloquent : « Ce terrible pas que les femmes ont franchi<sup>2043</sup>... » Menie Grégoire utilise l'assassinat du PDG. de Renault comme le symbole des transgressions féminines.



Illustration 23: *France Soir*, 20 novembre 1986

<sup>2041</sup> Elle l'exprime notamment dans son autobiographie : « Les féministes se sont trompées : il n'est pas nécessaire d'être femme pour être flouée. Ça a été plus fréquent chez elles parce que l'enfant, désiré ou non, était une belle excuse pour ne pas se donner le mal d'exister par soi-même » (Menie Grégoire, *Telle que je suis*, Paris, Robert Laffont, 1976, p. 358.)

<sup>2042</sup> Christine Bard, « Les antiféminismes de la deuxième vague », *op. cit.*, p. 322.

<sup>2043</sup> Menie Grégoire, *France Soir*, 20 novembre 1986.

Son propos s'ouvre sur un tableau pour le moins parcellaire des figures féminines historiques de la violence pour démontrer le caractère inédit de l'assassinat de Georges Besse. La démarche dresse en cela un passé déformé mais néanmoins rassurant :

« Beaucoup de lectrices et même de lecteurs se sont étonnés de voir des femmes, qui plus est des Françaises, chargées d'assassiner un innocent. C'est vrai qu'il y a là quelque chose de particulièrement horrible et d'assez neuf en France.

« [...] Chez les peuples latins, les femmes ont toujours été trop liées à la famille et à leurs hommes pour être chef de bande ou se lier entre elles. Celles qui tuaient, au cours de l'histoire, empoisonnaient lentement dans le secret, pour des raisons sentimentales. La délinquance féminine des Latines, c'est toujours l'éternelle histoire de la prostitution, sous une forme ou sous une autre : on vit par passion, pour ou contre un homme, même s'il s'agit d'argent. Si la Brinvilliers a empoisonné toute sa famille, c'était pour entretenir son amant ! Même les sauvageonnes de la guerre de Vendée, mes propres grand-mères, victimes d'un des plus atroces terrorismes de l'histoire, ne tuaient pas : elles attendaient leurs hommes derrière des haies pour les renvoyer au combat quand ils fuyaient.

« Et l'une de mes grand-tantes, mise au courant d'une embuscade, est allée se faire tuer à la place de son fiancé. Elle avait emprunté ses vêtements (c'était une belle fille), et elle a traversé les lignes à sa place... mais sans arme ! Quant à Mme Caillaux, tirant sur le directeur du "Figaro", elle vengeait l'honneur de son mari, seule dans son geste comme dans son propos ; toutes terriblement seules, pas en bande !

« L'appartenance à la bande, la tâche d'exécution capitale et le rôle de bourreau, cela mérite réflexion parce que je crains que cela ne signe un curieux changement de nos images intérieures<sup>2044</sup>. »

Menie Grégoire regrette la désagrégation de ce tableau idyllique imaginé. Elle reprend la rhétorique de l'effet pervers du féminisme sous ses traits les plus poncifs en raison du sexe des assassins encore non identifiés de Georges Besse. Le propos est clair :

« La femme-tueur existe donc aujourd'hui en France, bien que ce métier ne figure pas au nombre des professions que réclamait le féminisme. On peut se demander si le fait n'est pas lié à la libération des femmes et à la montée de leur pouvoir, derrière le triomphe sur tous les interdits, suprême négation de toute féminité et de toute différence avec l'homme.

« Si horrible que cela paraisse à quelqu'un qui a beaucoup milité, il semble évident qu'on assiste à la dérive d'un mouvement qui a perdu tout sens et tout contrôle. Pourtant, j'imagine mal que ces deux femmes qui ont froidement abattu un inconnu et qui l'ont achevé en lui tirant une balle dans l'oeil sans la moindre émotion soient des "tueurs appointés". Parce que ce sont des femmes, je crois qu'elles ont agi par passion politique, et que cette passion politique est née sous l'emprise d'une autre... plus humaine ! »

Menie Grégoire en vient ainsi à faire passer le féminisme comme responsable de l'assassinat du responsable de Renault. Au-delà de la dimension absurde, le propos s'inscrit pleinement dans un antiféminisme renforcé par la marginalisation et le reflux militants. D'autant qu'aucun élément ne permet de rattacher les deux jeunes femmes recherchées au féminisme, Action directe se

---

<sup>2044</sup> *Ibid.*

positionnant plutôt nettement sur l'anti-impérialisme que sur ce thème. Leur sexe suffit à rattacher leur geste aux supposés excès du féminisme. Sous la plume de Menie Grégoire se joue une forme subtile d'antiféminisme « qui, triant le bon grain de l'ivraie, [distingue] bon et mauvais féminisme, revendications légitimes et illégitimes<sup>2045</sup> ». Le billet se termine avec l'évocation de l'accès légal des femmes aux armes et le point de vue selon lequel les meurtrières de Georges Besse nuisent à l'intérêt collectif des femmes :

« Mais je crois voir là l'indice d'un changement profond. Déjà, les Françaises ont franchi un pas impensable quarante ans plus tôt, en entrant dans l'armée et dans la police. Car elles reniaient ainsi l'image qui dominait chez nous : celle de la mère qui donne la vie et l'entretient. Elles reniaient aussi le vieux modèle chrétien qui creusait un fossé entre la lutte armée et la maternité, entre le rôle familial et le rôle social. C'est pourquoi on s'en est étonné, alors qu'on a si bien accepté les premières femmes médecins, chercheuses, avocates ou même ingénieurs. On a été surpris quand elles ont pénétré dans le monde des armes. C'était tout autre chose, même pour la bonne cause.

« Le pas franchi par les femmes dans l'assassinat de Georges Besse est terrible. Car ce n'est pas du tout cela qu'elles ont voulu quand elles ont demandé la liberté. C'était le droit d'être des personnes humaines, pas des assassins<sup>2046</sup>. »

En liant la question de l'émancipation des femmes à celle du progrès social, Menie Grégoire reprend à son compte les positions historiquement défendues par les mouvements féministes. La journaliste propose en outre une reconstruction erronée de l'accès des femmes aux bastions traditionnellement masculins. Juliette Rennes souligne en effet les obstacles et résistances multiples et recomposés qu'ont dû affronter âprement les femmes pour accéder aux amphithéâtres à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, puis avoir le droit d'exercer la profession pour laquelle elles avaient été formées<sup>2047</sup>. Si l'attentat contre Georges Besse signe une double transgression en termes légaux et sexuels, c'est assurément la seconde dimension qui concentre l'intérêt médiatique, présentée comme discréditant le féminisme dans son ensemble. Si le féminisme est animé par la revendication égalitaire, comment pourrait-il aller trop loin ? L'assassinat d'un homme par deux femmes peut-il incarner à lui seul les excès d'un mouvement qui n'a d'autre but que l'égalité réelle ? La démonstration semble pour le moins fantaisiste, mais peut cependant nourrir le ressentiment qu'alimente l'antiféminisme. C'est ce que souligne Christine Bard : « L'idée que les femmes paient aujourd'hui les conquêtes du féminisme est largement répandue. Elle présente l'avantage apparent de ne pas être misogyne. Elle ne s'accroche pas non plus à l'armature intellectuelle habituelle – le féminisme contre nature, antisocial, amoral –, mais prétend s'appuyer sur l'observation sans préjugés de la réalité<sup>2048</sup>. » Parce

<sup>2045</sup>Christine Bard, « Les antiféminismes de la deuxième vague », *op. cit.*, p. 323.

<sup>2046</sup>*France Soir*, 20 novembre 1986.

<sup>2047</sup>Juliette Rennes, *Le mérite et la nature..*, *op. cit.*

<sup>2048</sup>Christine Bard, « Les antiféminismes de la deuxième vague », *op. cit.*, p. 319.



que le féminisme ne bénéficie plus d'une attention médiatique aussi forte qu'au cours de la décennie précédente et que l'action collective s'est essoufflée, il constitue un bouc émissaire confortable pour expliquer la transgression des normes de genre.

### 6.3.3 Le poids des imaginaires sexués

La participation des femmes aux activités d'une organisation clandestine comme Action directe, si elle brouille les identités sexuées et apparaît comme un phénomène relevant de l'anormalité, est éclairée par la mobilisation de figures mythiques permettant de penser la violence des femmes. La violence à caractère politique des femmes doit ainsi être considérée comme une manifestation de crise en ce qu'elle constitue une remise en cause de l'ordre social. À ce titre, elle a pu nourrir toutes sortes de rumeurs et devenir un objet de fantasme. Autour du fantasme des femmes violentes se déroule en somme une guerre de mots dont il s'agit ici de définir les termes. « Le mythe n'est pas vague expression de sentiments individuels ou d'émotions populaires : c'est un système symbolique institutionnalisé, une conduite verbale codifiée, véhiculant, comme la langue, des façons de classer, de coordonner, de grouper et opposer les faits, de sentir à la fois ressemblances et dissemblances, en bref d'organiser l'expérience. Dans et par le mythe, comme dans et par une langue, la pensée se façonne en s'exprimant symboliquement ; elle se pose en même temps qu'elle s'impose. Cet ensemble de normes classificatoires, de catégories mentales mis en oeuvre dans le mythe forme comme l'atmosphère intellectuelle générale des sociétés archaïques<sup>2049</sup>. » Le propos de Jean-Pierre Vernant est précieux. Constitutive des mythes, la question des sexes apparaît en filigrane. Les mythologies regorgent en effet de figures de femmes. La question de leur violence ne contredit pas le constat. Les femmes mythiques se caractérisent par leur apparence humaine. C'est peut-être seulement le mythe qui les distingue des humains. Une partie de ces stéréotypes se joue, une fois encore, autour de la question des femmes en armes, réelles ou imaginaires. Ces femmes considérées comme violentes parce qu'armées ou menaçantes sont des figures dissonantes ébranlant les normes. Cette dissonance permet de les traiter comme des exceptions sur lesquelles pèse le stigmate. Des figures sont construites, remodelées ou écartées pour permettre la construction culturelle – entendue ici au sens d'espace social des représentations – de la violence politique des femmes. En ce sens, ces imaginaires sexués constituent de véritables outils de mise en scène de la violence des femmes, permettant généralement de la penser pour mieux la marginaliser en raison d'un caractère supposé exceptionnel. En effet, la tendance lourde consiste à mettre en scène des femmes en position

---

<sup>2049</sup>Jean-Pierre Vernant, *Mythe et société en Grèce ancienne*, Paris, La Découverte, 2004 (1974), p. 233.

d'agresser des hommes<sup>2050</sup>. Si cette violence peut être exercée de manière individuelle par des divinités comme Athéna<sup>2051</sup>, la vierge guerrière ou Némésis<sup>2052</sup>, il sera ici question de femmes ou de créatures féminines considérées comme violentes de manière collective. Elles sont ainsi représentées sous leur forme humaine, ou sous une forme inquiétante ou encore sous celle d'animaux, donnant ainsi naissance à des figures monstrueuses. Comme tout mythe, ces imaginaires possèdent un véritable pouvoir de fascination et ne peuvent, à ce titre, être considérés comme de simples figures anecdotiques puisqu'ils permettent d'appuyer l'ordonnement du monde. Ces imaginaires sexués nourrissent ainsi des archétypes, c'est-à-dire des figures d'ancêtres mythiques déclinées sous plusieurs formes.

### 6.3.3.a Une figure monstrueuse : la furie

Figures monstrueuses et exclusivement féminines, les Furies sont présentes dans les récits mythologiques. En effet, la mythologie grecque rend compte de la naissance de ces créatures féminines violentes, dénommées à l'époque « Erinyes ». Elles sont également parfois appelées « Euménides » ou « Semnai » par les Grecs<sup>2053</sup>. Le terme « Furies » apparaît en revanche dans la mythologie latine pour désigner les mêmes créatures, terme davantage repris au fil des siècles, notamment en raison de sa substantivation. Les Furies sont avant tout caractérisées par leur origine particulièrement violente. D'apparence menaçante, elles incarnent la synthèse inquiétante des femmes et de l'animalité. En effet, si elles présentent une apparence physique féminine, elles possèdent également des traits inquiétants à travers les serpents mêlés à leurs cheveux, voire des ailes. Les serpents prennent parfois le pas sur leur apparence humaine : mordant, sifflant et crachant du venin, elles peuvent se transformer en dragon. Autre variante, elles sont représentées sous la forme d'une meute déchaînée de « chiennes irritées<sup>2054</sup> ». Elles sont ainsi pourvues de griffes, de dents acérées, comme assoiffées de sang. En outre, elles sont caractérisées par l'odeur pestilentielle, insupportable qu'elles dégagent. Concernant Action directe, le terme apparaît pour la première fois en septembre 1980 à propos de l'arrestation mouvementée de Nathalie Ménigon. *Le Figaro* dessine son portrait en ces termes :

« On remarque [aux] côtés [de Jean-Marc Rouillan] "une jeune femme excitée mais

<sup>2050</sup>Voir Klaus Theweleit, *Male Fantasies*, *op. cit.*

<sup>2051</sup>Marcel Détiéne et Jean-Pierre Vernant, *Les ruses de l'intelligence. La Métis des Grecs*, Paris, Flammarion, 1974.

<sup>2052</sup>Emma J. Stafford, « Nemesis, Hybris and Violence », dans Jean-Marie Bertrand (dir.), *La violence dans les mondes grec et romain*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005, p. 195-212.

<sup>2053</sup>Marie-Paule Hervagault, « Érinées (Furies) », dans Pierre Brunel (dir.), *Dictionnaire des mythes féminins*, Paris, Éditions du Rocher, 2002, p. 652-665, p. 652. Le premier terme signifie « les bienveillantes », le second « les vénérables ou les redoutables ».

<sup>2054</sup>Eschyle, *Choréphores*, v. 1058, cité par Marie-Paule Hervagault, « Érinées (Furies) », *op. cit.*, p. 654.

déterminée faisant aussi le coup de feu avec froide détermination".

« Mais il ne s'agit pas toujours de sa compagne Nathalie Ménigon, la "furie" que les inspecteurs des Renseignements généraux ont eu tant de mal à maîtriser samedi, à Paris. « [...] Ce n'est qu'à ce moment que les hommes des Renseignements généraux, surpris par la violence et la précision de la fusillade, parvinrent à maintenir la jeune femme. "Une véritable furie", raconte l'un d'eux. Une fois désarmée et solidement maintenue, elle jetait encore des coups de pieds et griffait les policiers, lançant à la cantonade : "Je suis d'Action directe"<sup>2055</sup>. » »

Habitué aux articles à sensation, *Paris Match* titre « C'était Nathalie la furie ! » et utilise l'expression à de nombreuses reprises pour relater « l'arrestation dramatique de Nathalie la furie<sup>2056</sup> ». Le déchainement des Furies est un thème récurrent dans l'imaginaire, véritable figure repoussoir dont la menace est permanente. Ainsi, le magazine insiste sur la détermination violente dont elle fait preuve, presque animale : « Après avoir jeté son colt 45, Nathalie Ménigon a longuement résisté aux policiers qui voulaient lui passer les menottes. Elle griffait. Elle mordait. Elle hurlait<sup>2057</sup>. » La hargne de la jeune femme fait donc d'elle une furie.



Illustration 24: *Paris Match*, 26 septembre 1980

Pour la presse, la furie au sein d'Action directe n'existe qu'au singulier. Nathalie Ménigon se voit ainsi affublée de cette appellation, notamment réutilisée à partir de la radicalisation opérée par l'organisation qui est l'occasion pour la presse de retracer l'existence du groupe. *Le Figaro* rapporte ainsi en janvier 1985 – et cette fois sans guillemets – qu' « elle sera finalement maîtrisée après une

<sup>2055</sup> Jean-Charles Reix et Serge Chauvel-Leroux, *Le Figaro*, 15 septembre 1980.

<sup>2056</sup> *Paris Match*, 26 septembre 1980.

<sup>2057</sup> *Ibid.*

fusillade nourrie, mais se conduira encore comme une véritable furie<sup>2058</sup> ». L'assassinat de Georges Besse est l'occasion de réactiver le scénario : « Nathalie Ménigon tire sur les enquêteurs. "C'est une furie", diront-ils. En prison, elle fomenté une grève dans le quartier des femmes<sup>2059</sup>. » *France Soir* choisit de son côté de révéler une information jusqu'alors inédite, datant cette fois de 1982 :

« En août 1982, une furie fait irruption dans les locaux de la brigade criminelle, quai des Orfèvres, après avoir passé tous les barrages, l'air innocent.

« C'est Nathalie Ménigon qui vient "exiger" la libération de son compagnon Jean-Marc Rouillan, le meneur d'Action directe, entendu depuis 24 heures par les policiers<sup>2060</sup>. »

Dans l'espace médiatique, Nathalie Ménigon incarne donc dès 1980 – et de manière exclusive – la furie d'Action directe. L'opinion découvre ainsi une femme, arme au poing, violente, menaçante et incontrôlable.

### 6.3.3.b Le mythe des amazones

L'autre figure mythique mobilisée, plus largement encore, est celle des Amazones, utilisée pour qualifier les auteures de l'assassinat de Georges Besse, notamment à travers la formule récurrente « amazones de la terreur<sup>2061</sup> » empruntée au cas ouest-allemand. Enracinée dans la mythologie grecque, ce peuple de guerrières est pensé comme vivant en dehors du monde des hommes<sup>2062</sup>. En cela, les Amazones alimentent le fantasme du matriarcat, c'est-à-dire une société dans laquelle le pouvoir est exclusivement aux mains des femmes. Elles incarnent aux yeux des hommes grecs une des figures de l'altérité par excellence, fonctionnant à la manière d'un mythe d'inversion, reflet d'un ordre social opposé à celui d'Athènes, « paradoxe absolu pour un Athénien<sup>2063</sup> ». Cette dimension de l'altérité mérite d'être soulignée : les Amazones sont définies comme des femmes affirmant leur capacité de subjectivation, vivant entre femmes, de manière autonome, ou ayant des contacts réduits avec les hommes. L'une des pistes étymologiques avancées est d'ailleurs « celles qui vivent entre elles<sup>2064</sup> ». Au regard de la multitude d'écrits qui leur sont consacrés, les Amazones s'ancrent donc dans l'espace symbolique au fil des siècles. Menie Grégoire les évoque ainsi dans les colonnes de *France Soir* pour mieux mettre à l'écart ces femmes violentes, appuyées par d'autres figures

<sup>2058</sup>Francis Puyalte, *Le Figaro*, 28 janvier 1985.

<sup>2059</sup>Irina de Chikoff, *Le Figaro*, 19 novembre 1986.

<sup>2060</sup>Jean-François Crozier, *France Soir*, 19 novembre 1986.

<sup>2061</sup>Irina de Chikoff, *Le Figaro*, 19 novembre 1986 pour la première mention.

<sup>2062</sup>Le mythe des Amazones est notamment analysé en détail par Josine Blok, *The Early Amazons. Modern and Ancient Perspectives on a Persistent Myth*, Leiden, Brill, 1995.

<sup>2063</sup>François Lissarrague, « Femmes au figuré », dans Georges Duby et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. I sous la dir. de Pauline Schmitt Pantel : *L'Antiquité*, Paris, Perrin, 2002 (1991), p. 203-301, p. 298.

<sup>2064</sup>Alain Bertrand, « Amazones modernes », dans Pierre Brunel (dir.), *Dictionnaire des mythes féminins, op. cit.*, p. 99-106, p. 101.

mythiques de femmes en armes :

« Chez nous (les Latins), on ne trouve ni dans notre histoire, ni dans nos légendes ce modèle de femme. On ne le trouve que chez les peuples barbares venus de l'est et du nord, ancêtres des Scandinaves et Germains. Il y avait chez eux la bande des Amazones, demi-femmes qui se coupaient un sein pour mieux tirer à l'arc ; la déesse Artémis qui changeait son séducteur en cerf pour le livrer à sa meute ; les Walkyries, chevauchant en troupes pour Wotan et Brunehilde en armure, maniant la lance sur les champs de bataille<sup>2065</sup> ! »

Les Amazones sont surtout des femmes en armes, des guerrières dont le courage militaire est loué. Cette dimension guerrière est d'ordre militaire dans le sens où les Amazones sont militairement organisées, d'une manière proche de celle des armées masculines. Cette figure peut être considérée comme l'inversion de l'interdit anthropologique d'accès aux armes pour les femmes. Les femmes ne peuvent être des combattantes parce qu'elles ne sont pas citoyennes, et inversement. Représenter des femmes en armes vient ainsi bousculer la conception athénienne de la citoyenneté et, en cela, renvoie automatiquement ces femmes à une altérité de sexe qui se double d'une altérité de peuple puisque les Amazones, non grecques, sont des barbares d'Asie mineure. L'abondance des textes évoquant les Amazones illustre la fascination qu'elles ont exercé sur la pensée grecque, et bien au-delà. La dimension guerrière nourrit, en premier lieu, cette fascination. Les Amazones sont d'autant plus fascinantes qu'elles apparaissent comme le seul peuple de femmes combattantes dont la mythologie grecque rend compte et qu'elles combattent contre des hommes.

Autre élément de fascination à l'égard de ces guerrières : la mutilation de leur poitrine. C'est d'ailleurs sur cette spécificité que s'appuie l'explication étymologique généralement retenue : leur apparence physique sert de base à leur désignation puisque le terme *mazos* (sein) est précédé du *a* privatif. De nombreux textes traitent ainsi de cet aspect et proposent divers éléments d'explication. Les textes s'accordent sur la mutilation volontaire d'un sein, en règle générale le droit, pour optimiser leurs capacités guerrières. Ces femmes, réelles ou fantasmées, revêtent en somme un caractère inquiétant en ce qu'elles sont des femmes violentes, des guerrières, caractère renforcé par leur mutilation volontaire décuplant efficacité militaire, et par là-même leur dangerosité. Cet aspect physique s'est par la suite estompé et la poitrine de Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon n'est pas évoquée, pas plus que pour les militantes allemandes et italiennes de la décennie précédente. En revanche, on peut y voir une allusion à la maternité refusée en partie – allaitement réduit – ou totalement puisqu'il est précisé que les militantes d'Action directe n'ont pas d'enfant. Les Amazones sont également présentées comme des femmes libres, en particulier sur le plan sexuel. Le mariage

---

<sup>2065</sup> *France Soir*, 20 novembre 1986.

est banni et les unions, caractérisées par leur brièveté, n'ont d'autre objectif que d'assurer leur descendance. Elles peuvent également refuser les pratiques hétérosexuelles et rester vierges. Elles incarnent ainsi une autonomie qui relève clairement de la liberté sexuelle. Elles reflètent ainsi le « schéma d'une sexualité pensée sur le mode de la guerre, fondée sur l'antagonisme et la violence, mais renvoyée aux temps mythiques de l'Athènes des origines, quand les femmes étaient autonomes, de manière monstrueuse aux yeux des Athéniens<sup>2066</sup> ». Les Amazones sont ainsi des barbares à double titre : au sens de l'époque car non-grecques mais également comme femmes cruelles. Cette vision de femmes vivant sans les hommes est donc également celle d'une société de femmes vivant contre eux. Elles apparaissent donc « comme des femmes autonomes par rapport au monde des hommes, une autonomie qui oscille entre une vie "entre elles" dans un monde de femmes et une vie où ces guerrières peuvent se laisser apprivoiser, voire séduire, mais où la violence masculine, forme ordinaire de l'expression des rapports entre les sexes dans les cités, n'a pas de place<sup>2067</sup> ». Incarnant singulièrement pour les Grecs l'altérité dans une triple dimension – femmes, barbares et guerrières –, les Amazones apparaissent également dans plusieurs mythologies et récits d'aventuriers. On retrouve la trace du mythe grec dans la dénomination de groupes de femmes en armes au fil des siècles, notamment en Amérique où les conquistadors baptisent un fleuve de leur nom<sup>2068</sup>, en Afrique avec l'exemple marquant des Amazones du Dahomey de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2069</sup> ou encore en Bohême. En outre, les Amazones ont pu servir de base au développement de théories concernant le matriarcat, en particulier celles développées par le philologue allemand Johann Jakob Bachofen à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur l'existence de sociétés matriarcales à l'époque antique et sur la notion de matriarcat primitif<sup>2070</sup>. Il a été souligné que la figure des Amazones pouvait être interprétée comme l'illustration de l'obsession de la guerre des sexes. Cette obsession doit être reliée à l'ordre des sexes qui prévaut dans le contexte social dans

<sup>2066</sup>François Lissarrague, « Femmes au figuré », *op. cit.*, p. 299.

<sup>2067</sup>François Lissarrague et Pauline Schmitt Pantel, « Amazones, entre peur et rêve », dans Guyonne Leduc (dir.), *Réalité et représentations des Amazones*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 43-62, p. 50.

<sup>2068</sup>L'explorateur André Thévet évoque ainsi les Amazones rencontrées au Brésil au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Voir par exemple Frank Lestringant, *Le Brésil d'André Thevet. Les singularités de la France Antarctique (1557)*, Paris, Éditions Chandeigne, 1997.

<sup>2069</sup>Voir notamment Hélène d'Almeida-Topor, *Les Amazones*, Paris, Éditions Rochevigne, 1984 ou Stanley B. Alpern, *Amazons of Black Sparta: The Women Warriors of Dahomey*, Londres, Hurst, 1998.

<sup>2070</sup>Johan Jakob Bachofen, *Le Droit Maternel, recherche sur la gynécocratie de l'Antiquité dans sa nature religieuse et juridique*, Paris, L'Âge d'Homme, 1996 (1861). Les théories de Bachofen sont notamment discutées dans Philippe Borgeaud (dir.), *La Mythologie du matriarcat. L'Atelier de Johan Jakob Bachofen*, Genève, Droz, 1999 ; Stella Georgoudi, « Bachofen, le matriarcat et le monde antique. Réflexions sur la création d'un mythe », dans Georges Duby et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. I, *op. cit.*, p. 585-602 et Françoise Héritier, *Masculin/féminin...*, *op. cit.*, p. 211-213. Par ailleurs, Alain Bertrand propose un panorama historique des travaux sur les amazones, dont le titre peut surprendre : « La branche armée du féminisme : les Amazones », *Labyrinthe*, n° 7, 2000, p. 67-88.

lequel sont construites ces Amazones. Ainsi, élaborée pour le cas de la Grèce antique, la remarque éclairante de François Lissarrague et Pauline Schmitt Pantel peut être déclinée pour les autres espaces géographiques et temporels pour analyser la construction des inégalités entre femmes et hommes : « Pour l'historien qui cherche à comprendre aujourd'hui comment l'inégalité des sexes construit historiquement une société, il est intéressant de tenir compte à la fois de l'absence de droits et de pouvoirs des femmes dans la vie des cités grecques et de ce discours masculin qui invente des mondes où les femmes auraient eu droit et pouvoir, pour mieux les discréditer<sup>2071</sup>. » Cette réflexion peut en effet être déclinée à travers les siècles. Les Amazones fonctionnent ainsi comme un archémythe<sup>2072</sup> dans le sens où leur rayonnement extrêmement large à travers les époques et les espaces permet de rejouer et de re-signifier, quasiment à l'infini, le mythe et d'en nourrir d'autres. Les Amazones peuvent en ce sens être considérées comme le premier mythe de résistance féminine<sup>2073</sup>, une résistance violente et armée qui a pu être utilisée par les hommes pour justifier leur position de dominants<sup>2074</sup>. L'analyse demeure d'actualité pour la fin du XX<sup>e</sup> siècle, renforcée par les expériences du féminisme de la deuxième vague.

Femmes fortes, guerrières, ravisseuses, vengeresses ou méchantes, ces figures partagent la mise en scène d'une altérité au féminin pour le moins dangereuse, « le mythe d'un monde à l'envers qu'il faut remettre à l'endroit<sup>2075</sup> ». Cela vaut autant pour les figures de femmes mythiques que pour les créatures féminines monstrueuses. Dans tous les cas, ce sont davantage des formes de puissance que des personnes qui sont signifiées par ces mythes, ce qui explique leur prégnance dans les imaginaires jusqu'à l'époque contemporaine. Cette prégnance des imaginaires sexués invite en somme à considérer les référents culturels de la violence féminine comme des imaginaires masculins, liés à la question de l'exercice du pouvoir et de la participation à la vie de la cité, quelle qu'en soit la forme, y compris celle de la contestation. En outre, cette discordance doit être mise en perspective avec son ancrage, profond dont témoignent le passage dans le langage courant de ces figures et leur réactivation pour qualifier des comportements inappropriés au regard des normes sexuées. Comme l'illustre le traitement médiatique des femmes d'Action directe, le mythe fonctionne bien sur un double registre en permettant de transgresser le réel et de penser

---

<sup>2071</sup>François Lissarrague et Pauline Schmitt Pantel, « Amazones, entre peur et rêve », *op. cit.*, p. 51. La division sexuée des espaces sociaux et symboliques et l'exclusion des femmes est notamment analysé par Nicole Loraux, *Les enfants d'Athéna, idées athéniennes sur la citoyenneté et la division des sexes*, Paris, Maspéro 1981.

<sup>2072</sup>Voir sur ce sujet la réflexion d'Alain Bertrand, *L'archémythe des Amazones*, thèse de littérature comparée sous la dir. de Pierre Brunel, Université Paris IV, 2000.

<sup>2073</sup>Alain Bertrand, « Amazones antiques », dans Pierre Brunel (dir.), *Dictionnaire des mythes féminins*, *op. cit.*, p. 87-98, p. 87.

<sup>2074</sup>Cette thèse est notamment développée par Abby Wettan Kleinbaum, *The War Against the Amazons*, New York, Mac Graw Hill, 1983.

<sup>2075</sup>Françoise Héritier, *Masculin/féminin...*, *op. cit.*, p. 217-218.

l'inimaginable. Un continuum historique se dessine alors à travers des figures féminines, pensées généralement au pluriel, qui apparaissent régulièrement lors de périodes de crise, constituant alors de véritables « boucles référentielles<sup>2076</sup> » pour penser la violence des femmes.

## Conclusion du chapitre

L'implication de femmes dans les activités d'Action directe fait donc l'objet d'une attention médiatique toute particulière. Elle intrigue, elle interpelle, elle inquiète. L'objet fait bouger les lignes éditoriales qui peuvent parfois se confondre de manière surprenante, avec l'usage des mêmes métaphores et *topoi* dans l'ensemble du paysage médiatique, quelle que soit la ligne éditoriale du journal. De ces discours en circulation, plusieurs constantes émergent. Ainsi, l'ensemble de l'espace médiatique s'accorde pour faire de la participation féminine à des actions violentes une preuve de leur dimension politique. La présence de femmes permet ainsi de distinguer la violence révolutionnaire de la criminalité classique et résoudre la nature de l'équation posée par un ensemble de crimes et délits. À cela s'ajoute la construction d'un référentiel de causalité, empruntant tout aussi bien à l'histoire, la mythologie ou la psychologie. Parmi les dispositifs repérés dans la presse pour expliquer ce qui apparaît comme un phénomène propre à l'époque, l'utilisation du génitif social est à signaler, opérant comme un lieu commun pour rattacher, sur le mode de la romance et de la subordination, une femme à un homme. Un basculement s'opère cependant lorsque des femmes sont impliquées dans des actions violentes, arme au poing, et ce, dès les débuts d'Action directe. L'assassinat de Georges Besse en novembre 1986 constitue à ce sujet incontestablement un tournant. L'événement est en effet double puisqu'il s'agit à la fois d'un assassinat visant une personnalité du monde économique et, plus encore, d'une transgression symbolique majeure et inédite puisqu'il est commis par deux femmes. Des figures féminines violentes sont alors mobilisées pour nourrir les analyses, sans équivalent masculin. Puisque l'anormalité n'existe que dans la transgression des normes, les femmes mises en cause pour leur participation, à des degrés divers, aux activités d'Action directe font l'objet d'une stigmatisation dont les nuances n'ont d'égal que la constance. Le nœud sur lequel s'appuient les discours est celui de la différence des sexes, « fondatrice de l'identité personnelle, de l'ordre social et de l'ordre symbolique<sup>2077</sup> » que

<sup>2076</sup>Dominique Lagorgette, « La violence des femmes saisies par les mots. "Sorcière", "Tricoteuse", "Vésuvienne", "Pétroleuse" : un continuum toujours vivace ? », dans Coline Cardi et Geneviève Pruvost (dir.), *Penser la violence des femmes*, op. cit.

<sup>2077</sup>Nicole-Claude Mathieu, *L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-femmes, 1991, p. 232.



l'implication de femmes dans une organisation clandestine violente vient bousculer. En cela, le contexte politique institutionnel joue finalement peu. C'est au contraire du côté du militantisme radical à l'échelle internationale et des transformations sociales récentes, en particulier en matière d'égalité entre les sexes, que la presse bâtit son propos. La violence d'une organisation clandestine entre 1979 et 1986 dérange ainsi non seulement en raison de son caractère transgressif au regard de l'ordre légal, mais plus encore de sa dimension sexuée. Aux actes revendiqués collectivement s'opposent des discours qui se focalisent sur quelques unes, révélant, en creux, la difficulté de penser la violence politique dans la France des années 1980. Le phénomène violent impliquant des femmes témoigne donc de l'intensité des tensions à l'œuvre dans les représentations médiatiques entre transgressions et réassignations de genre.

## CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

---

Pendant plus de sept ans, Action directe dessine son empreinte dans le paysage médiatique français, s'affirmant comme une mise en actes inédite de la violence révolutionnaire sur le territoire hexagonal. L'ensemble des journaux distingue en effet doublement les activités de l'organisation de celles des groupes nationalistes violents agissant à la même époque et des expériences violentes de la décennie 1970.

Le chapitre 4 a ainsi mis en lumière l'intensification progressive du recours à la violence, des cibles matérielles aux assassinats. Scandés par une cinquantaine d'actions violentes et plusieurs vagues d'arrestations, les discours médiatiques témoignent d'un intérêt croissant pour les activités d'Action directe, permettant de mettre au jour un récit factuel détaillé. L'organisation est ainsi présentée comme le prolongement de la nébuleuse d'extrême gauche violente des années précédentes, à la lumière du parcours militant de plusieurs de ses membres. Action directe intéresse d'autant plus les médias que sa signature fait de la violence révolutionnaire un phénomène durable. En outre, la radicalisation de l'organisation est analysée comme la concrétisation du pire des scénarios annoncé depuis une dizaine d'années, à l'image de la situation que connaissent d'autres pays occidentaux. Sur ce point, les influences étrangères – italiennes puis ouest-allemandes – sont fortement mises en avant pour éclairer l'ensemble de l'histoire de l'organisation, plus particulièrement par *Le Figaro* et *France Soir*. L'annonce officielle du rapprochement avec la RAF est en ce sens présentée comme la clef de la radicalisation de l'organisation et le passage des attentats matériels aux assassinats ciblés.

Action directe accompagne ses attentats de revendications systématiques. Le chapitre 5 s'est attaché à mettre en lumière ces tentatives de justification et leur réception médiatique. Quelle que soit la forme matérielle choisie, la justification de la violence par des motifs politiques peine à être entendue dans la presse quotidienne nationale. Si la revendication d'Action directe est signalée, son contenu l'est moins fréquemment, y compris par *Libération*, ce qui constitue une rupture avec le cas des organisations violentes des années précédentes. Le seul recours à la violence est considéré comme disqualifiant, rendant mécaniquement toute tentative de justification inaudible. Les journaux s'accordent ainsi sur le caractère inintelligible des revendications écrites et de l'appareil théorique de l'organisation. La dimension internationale des attentats, visant à mettre en cause aussi bien l'État que des entreprises des secteurs industriels et militaires, est cependant souvent évoquée,

sans pour autant être considérée comme pertinente. Le constat de disqualification du recours à la violence croît parallèlement à la radicalisation de l'organisation et peut être articulé autour de deux axes non exclusifs. La violence est ainsi considérée comme une entreprise criminelle (*Le Figaro*, *France Soir*, *Paris Match* et, dans une moindre mesure, *Le Monde*) qui, plus qu'inutile, dessert les intérêts qu'elle prétend servir (*Libération*, *L'Humanité*, ainsi que *Le Monde*, de manière nuancée). À cette condamnation de nature variable s'ajoute une lecture pour déterminer la genèse du phénomène violent tel qu'il se décline dans la France des années 1980. Si le recours à la violence est présenté comme une pratique héritée des théories révolutionnaires du siècle précédent, la presse insiste sur l'histoire récente pour comprendre le processus conduisant à la violence révolutionnaire. La contestation de 1968 et ses déclinaisons au cours des années suivantes est ainsi régulièrement commentée. L'existence d'Action directe permet de réactualiser la position des journaux à l'égard de ce symbole, pour être lue soit comme un prolongement logique du phénomène contestataire (*Le Figaro*, *France Soir*, *Paris Match*), soit comme une usurpation et un détournement d'héritage (*L'Humanité*, *Le Monde*, *Libération*). La condamnation d'une violence perçue comme chronologiquement décalée, comparée à ses déclinaisons étrangères, et déconnectée des luttes sociales (en particulier pour les deux journaux les plus à gauche du corpus) s'affirme petit à petit avant de faire l'unanimité. Même si les activités d'Action directe sont largement condamnées, l'apparition de cette organisation ne constitue finalement pas en elle-même une surprise et s'inscrit dans un héritage récent, même si les assassinats revendiqués au cours de la décennie précédente par des organisations clandestines à l'image des Brigades internationales sont rarement mentionnés.

Mobilisant le genre comme outil d'analyse, le chapitre 6 a souligné dans quelle mesure et de quelle manière la presse quotidienne nationale concentre une partie de son attention sur l'implication de femmes dans les activités d'Action directe. Un aspect majeur du discours médiatique se dessine alors : la présence de femmes est analysée comme un trait commun à la violence révolutionnaire et un véritable phénomène observable dans la plupart des pays occidentaux, ce qui le distingue de la criminalité classique. L'identification des femmes mises en cause s'accompagne de la mise en avant de certaines d'entre elles, présentées comme des membres éminents de l'organisation et concentrant la majeure partie des propos des journalistes. L'implication de femmes dans l'ensemble des activités d'Action directe révèle que la violence, même politique, n'est pas un objet neutre. Au contraire, elle illustre une double altérité transgressive de l'ordre légal et de l'ordre social dans sa dimension sexuée. Une part importante de la presse – à l'exception de *L'Humanité* et *Libération*, en raison de leur sensibilité à la thématique de l'égalité des sexes – témoigne ainsi d'une tension permanente entre stigmatisation du désordre et réassignation aux

normes de genre. Qu'il s'agisse des discours des journalistes ou de propos rapportés, le caractère exogène du phénomène est avancé, accompagné de recherche d'explications hésitant entre une participation féminine de circonstance et les évolutions sociales récentes. Pour être pensée, la participation des femmes à une organisation violente, quand elle est constatée, s'appuie sur des figures historiques et mythiques, symbolisant le désordre. Ainsi, si des femmes sont mises en cause au même titre que des hommes dans des actions violentes, elles demeurent perçues comme marginales. Sans être considérées sur un pied d'égalité avec leurs collègues masculins, certaines d'entre elles, mêlées aux faits les plus graves, n'en sont pas moins perçues comme d'autant plus dangereuses qu'*a priori* moins soupçonnées parce que femmes, à l'image de leurs homologues ouest-allemandes.

Au-delà des nuances au fil du temps et des titres, il ressort de l'analyse de la presse portant sur Action directe au cours de la période 1979-1987 que les multiples déclinaisons des activités de l'organisation alimentent un récit précis des événements qui s'affirment comme un sujet fortement présent dans les journaux. Les logiques médiatiques diffèrent cependant : les articles de *L'Humanité* sont brefs et moins nombreux ; l'attention de *France Soir* est centrée sur le temps de l'événement ; *Le Figaro*, *Le Monde* et *Libération* proposent de longs articles, aussi bien factuels que des enquêtes plus approfondies, insistant sur la mise en perspective historique, les portraits de militants, l'analyse d'experts ou les parallèles étrangers. Ce dernier point illustre ainsi les tensions entre les registres de l'importation et de l'imitation, le premier mettant les militants d'Action directe dans une position passive, le second insistant sur une dynamique à laquelle ils prennent activement part. La mise en mots des activités clandestines d'Action directe révèle ainsi toute une série de tensions plus larges que la matérialité des événements, traversant la presse quotidienne nationale, et à travers elle, la société française.



**Troisième partie – Une violence  
neutralisée et mise à distance (1987-  
1994)**

## INTRODUCTION

---

L'année 1987 constitue un nouveau tournant pour Action directe dont les membres sont plus recherchés que jamais depuis le choc opéré par le passage à l'assassinat politique, sur fond de rapprochement avec la Fraction Armée Rouge allemande. Si certains militants ont notamment été arrêtés depuis 1984 et sont dans l'attente de leur procès, l'attention médiatique se concentre plus particulièrement sur les militants identifiés et recherchés d'Action directe. La donne est profondément modifiée en février 1987 avec l'arrestation de quatre militants de l'organisation recherchés depuis longtemps. Son annonce constitue un événement considérable qui occupe une grande partie de l'espace politique et médiatique pendant plusieurs semaines. Présentée comme le démantèlement final du groupe, elle est synonyme de la fin de l'existence clandestine du groupe puisqu'elle marque l'arrêt des attentats revendiqués sous la signature d'Action directe<sup>2078</sup>. L'organisation ne disparaît cependant pas des colonnes des journaux puisque les semaines et les mois qui font suite à ce « coup » policier sont marqués par une longue série d'épisodes judiciaires. Entre 1988 et 1994, douze procès se déroulent ainsi devant différentes juridictions parisiennes pour la longue série de faits imputés à Action directe. Ces procès sont d'autant plus attendus que certains protagonistes ont jusqu'alors échappé au tribunal. La dernière condamnation de membres de l'organisation remonte en effet au mois de février 1983, suite à la comparution en appel de Joëlle Aubron pour avoir loué un box dans lequel étaient entreposées des armes identifiées comme ayant servi à des actions revendiquées par Action directe. Au cours de la période 1987-1994, une trentaine de personnes sont ainsi traduites devant les tribunaux, souvent à plusieurs reprises et connaissent des parcours pénaux divers, allant de l'acquittement à la condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité. Elles expérimentent notamment le nouveau dispositif législatif anti-terroriste voté en 1986 instaurant une nouvelle juridiction spéciale, la première depuis la dissolution de la Cour de sûreté de l'État en 1982.

À compter de la fin du mois de février 1987, Action directe occupe désormais les rubriques judiciaires des différents journaux, avec une nouveauté de taille puisque les médias ont désormais accès aux membres présumés de l'organisation à travers le filtre de la justice. Action directe n'est donc plus seulement incarnée par un sigle et les noms de quelques personnes, accompagnés d'anciennes photographies. Ce sont désormais des noms, des visages et des parcours biographiques

<sup>2078</sup>La plupart des travaux portant sur Action directe couvre ainsi uniquement la période 1979-1987, laissant de côté le temps judiciaire. Signalons cependant une exception couvrant les procès de 1988 et 1989 : Laurent Trontin, *Action directe, op. cit.*

auxquels l'opinion a désormais accès par l'intermédiaire de la presse. Des mots aussi puissants, par la voix de leurs avocats ou leur propre bouche, les militants de l'organisation prennent la parole pour justifier leurs actions ou livrer l'analyse politique qu'ils font de la situation socio-économique contemporaine. Les audiences peuvent ainsi devenir de véritables tribunes dont l'organisation n'avait encore jamais bénéficié. Concentrés plus particulièrement au début de la période judiciaire, les différents procès sont logiquement très attendus et font l'objet d'une médiatisation importante, à la fois en termes d'intensité et de durée. Lassitude ou désintérêt, les derniers procès connaissent cependant une couverture médiatique de moindre ampleur.

La période au cours de laquelle se déroulent ces nombreux procès est en effet marquée par les alternances politiques et « la plus longue des présidences<sup>2079</sup> ». Cette deuxième moitié des "années Mitterrand" peut être considérée sous le double signe de la rupture et de la continuité. Les deux expériences de cohabitation – 1986-1988 et 1993-1995 – encadrent cette longue série judiciaire. Le gouvernement emmené par Jacques Chirac entre mars 1986 et juin 1988 est ainsi confronté à une profonde crise économique et sociale, qui se traduit notamment par d'importants mouvements de protestation au cours de l'hiver 1986-1987<sup>2080</sup>. Ces mouvements font suite au recul gouvernemental sur le projet de réforme universitaire d'Alain Devaquet après la mort d'un manifestant, Malik Oussekiné, le 6 mars 1986, en plein Quartier Latin, dix-huit ans après les victimes du printemps 1968. C'est dans une atmosphère tendue sur le plan politique que le terrorisme est placé sur le devant de la scène comme un objet à la fois politique et médiatique, concernant aussi bien l'action directe que les attentats dans des lieux publics attribués à la piste moyen-orientale. Ces différents attentats apparaissent comme un défi aux autorités que le tandem chargé de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Charles Pasqua et Robert Pandraud, entend prendre à bras le corps. C'est dans ce contexte que la quadruple arrestation de Vitry-aux-Loges apparaît comme un succès pour le gouvernement, qui se targue d'être parvenu à neutraliser ceux qui auraient bénéficié de la complaisance de la gauche à travers l'amnistie de l'été 1981. C'est en effet la première fois depuis cette date que Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan sont arrêtés et placés en détention. Les passions politiques se déchaînent alors à nouveau. La partition s'écrit dès lors entre les bureaux des juges d'instruction, les murs des prisons et les salles d'audience. Les évolutions gouvernementales n'y changeront rien. La réélection de François Mitterrand sous le signe de « la France unie » en mai 1988 se produit dans un contexte de difficultés économiques et sociales aggravées que symbolisent

---

<sup>2079</sup>René Rémond avec Jean-François Sirinelli, *Notre siècle, de 1918 à 1995*, nouv. éd. augmentée, Paris, Fayard, 1996 (1988), p. 973.

<sup>2080</sup>Jean-Jacques Becker avec Pascal Ory, *Crises et alternances (1974-2000)*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Seuil, 2002 (1998), p. 412-413.



tant la croissance constante du nombre de bénéficiaires du nouveau Revenu Minimum d'Insertion (RMI) instauré à l'initiative de Michel Rocard que la série de grèves qui marque son ministère, période que Jean-Jacques Becker va jusqu'à qualifier de « guérilla sociale presque permanente<sup>2081</sup> ». La morosité ambiante doublée de l'impopularité croissante de François Mitterrand<sup>2082</sup> n'a pour effet que d'accélérer la « désagrégation du pouvoir socialiste<sup>2083</sup> » et une crise plus générale des partis de gauche que le remplacement de Michel Rocard par Édith Cresson – première femme à accéder, non sans sarcasme, à Matignon – en 1991, puis par Pierre Bérégovoy en 1992 ne parviennent à enrayer. Ce constat fait ainsi dire à Jean-Marie Colombani et Hugues Portelli que « les années Mitterrand auront été celles des derniers feux des vieilles idéologies, de la renaissance des traditions antidémocratiques disparues depuis la Libération et de l'affadissement général du discours politique, sous l'influence des techniques de marketing qui ont envahi les affiches et les écrans télévisés<sup>2084</sup> ».

La défaite cuisante de la gauche aux élections législatives de 1993 est telle que René Rémond souligne que « l'Assemblée élue [est alors] la plus à droite qu'ait connue la France depuis plus d'un siècle<sup>2085</sup> ». La deuxième cohabitation emmenée par Édouard Balladur fait alors face à une nouvelle aggravation du chômage et une grogne sociale dans laquelle la jeunesse se trouve en première ligne, à l'image de la mobilisation contre le Contrat d'Insertion Professionnelle (CIP), permettant de rémunérer à hauteur du 80 % du salaire minimum l'embauche de salariés de moins de 26 ans. Les manifestations fournies contraignent le gouvernement à retirer son projet le 30 mars 1994 et annoncer une grande consultation des jeunes au printemps 1994, sous forme d'un questionnaire adressé aux 15-25 ans. La crainte de la désespérance d'une partie de la jeunesse inquiète en effet profondément personnalités politiques et commentateurs qui redoutent qu'elle ne se traduise par la multiplication des comportements violents, en particulier dans les banlieues populaires avec l'émergence de la figure du « jeune des cités », comme en témoigne la mise en place récente d'une politique de la Ville<sup>2086</sup>. Cette jeunesse qui n'a en effet connu jusqu'alors que la crise comme seul horizon d'attente fait l'objet de multiples réflexions<sup>2087</sup>. La traduction française commentée par un spécialiste allemand des questions de jeunesse d'un texte de 1928 – devenu classique – de Karl

---

<sup>2081</sup>*Ibid.*, p. 505.

<sup>2082</sup>Jean-Marie Colombani et Hugues Portelli, *Le double septennat de François Mitterrand. Dernier inventaire*, Paris, Grasset, 1995, p. 245-258.

<sup>2083</sup>Jean-Jacques Becker avec Pascal Ory, *Crises et alternances...*, *op. cit.*, p. 557.

<sup>2084</sup>Jean-Marie Colombani et Hugues Portelli, *Le double septennat de François Mitterrand...*, *op. cit.*, p. 132.

<sup>2085</sup>René Rémond, *Année politique, économique et sociale en France*, 1993, Paris, Éditions du Grand Siècle/Éditions Événements et Tendances, 1994, p. 15.

<sup>2086</sup>Gérard Mauger, *Les bandes, le milieu et la bohème populaire. Études de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005)*, Paris, Belin, 2006.

<sup>2087</sup>Voir notamment Gérard Mauger, *Les jeunes en France. État des recherches*, Paris, La Documentation française, 1994.

Mannheim, *Le Problème des générations*, intervient ainsi en 1990<sup>2088</sup>. Cette question est reliée au rejet qu'exprime plus particulièrement une partie de la jeunesse à l'égard de la politique. Le constat est ainsi dressé par Anne Muxel selon qui « le rejet de la politique, telle qu'elle se donne à voir quotidiennement, est vivement exprimé, les dévoiements des hommes comme des institutions sont dénoncés, avec la même force de conviction qu'il s'agisse des étudiants ou des salariés, des jeunes diplômés ou des jeunes sans diplôme, des jeunes de droite, de gauche, ou sans orientation politique définie<sup>2089</sup> ». La période est en effet celle des « affaires », expression euphémisée désignant l'implication de personnalités politiques, y compris des ministres en exercice, dans une série de malversations financières. Si l'on ajoute à ce tableau un contexte international fait d'incertitudes, marqué notamment par la chute du Mur de Berlin en novembre 1989 et l'effondrement des régimes socialistes en Europe de l'Est, la période pendant laquelle se succèdent les procès liés à Action directe apparaît manifestement comme une période de crise.

Si, à compter du mois de février 1987, Action directe est considérée comme une organisation neutralisée, la violence à caractère politique ne disparaît pas pour autant du territoire français. À cette époque, les organisations clandestines armées portant un projet nationaliste occupent en effet régulièrement l'espace médiatique. Pour la scène indépendantiste corse radicalisée depuis une vingtaine d'années, la période est synonyme d'un double phénomène de « professionnalisation de l'appareil clandestin et ouverture politique<sup>2090</sup> ». L'État est également confronté au nationalisme basque, notamment à travers les attentats perpétrés au nord de la frontière espagnole depuis 1973 par l'organisation Iparretarrak<sup>2091</sup> – « ceux du nord » en basque –, généralement présentée – en dépit de leurs divergences – comme le pendant français de Euskadi Ta Askatasuna (ETA, « Pays basque et liberté ») et dont plusieurs membres ont été interpellés et condamnés. Alors que l'organisation revendique sa responsabilité dans plusieurs dizaines d'attentats contre des bâtiments et des biens symbolisant l'État ou le capitalisme, une dizaine de victimes est recensée, tant du côté des militants que des policiers, au cours de courses-poursuites ou de manipulations d'explosifs. Après une quinzaine d'années d'existence, l'organisation est finalement dissoute par décret gouvernemental en juillet 1987, comme l'a été Action directe en août 1982, alors qu'attentats, arrestations et procès se

---

<sup>2088</sup>Karl Mannheim, *Le Problème des générations*, Paris, Nathan, 1990 (1928).

<sup>2089</sup>Anne Muxel, « Jeunes des années quatre-vingt-dix. À la recherche d'une politique "sans étiquette" », dans Pascal Perrineau (dir.), *L'engagement politique. Déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994, p. 239-266, p. 242.

<sup>2090</sup>Xavier Crettiez et Isabelle Sommier, *La France rebelle, op. cit.*, p. 50.

<sup>2091</sup>Il n'existe que deux ouvrages en français consacrés à cette organisation, rédigés par des journalistes : Jean-François Moruzzi et Emmanuel Boulaert, *Iparretarrak. Séparatisme et terrorisme en pays basque français*, Paris, Plon, 1988 et Eneko Bidegain, *Iparretarrak (IK). Histoire d'une organisation politique armée*, Bayonne, Gatuzain, 2010 (2007).

succèdent jusqu'en 1989<sup>2092</sup>.

Il faut également signaler le cas de la Nouvelle-Calédonie qui, à quelque 20 000 kilomètres de Paris, relève toujours d'une situation quasi-insurrectionnelle culminant au printemps 1988 avec l'épisode sanglant d'Ouvéa et débouchant sur des négociations entre indépendantistes kanaks et loyalistes. Le 26 juin 1988, les Accords de Matignon sont ainsi signés entre les deux parties, sous l'égide de Michel Rocard, prévoyant un nouveau statut pour l'île, un référendum d'autodétermination dix ans plus tard, mais également l'amnistie des événements d'Ouvéa. L'assassinat de deux dirigeants du FLNKS un an plus tard ne remet cependant pas en cause le fond de ces Accords et la pacification en cours qui prédomine désormais après des années de violence<sup>2093</sup>. La conflictualité politique violente s'atténue donc au cours de la période pendant laquelle l'expérience d'Action directe est neutralisée et mise à distance.

La période est également marquée par des mutations sur le plan du militantisme et des mouvements sociaux. Dans le sillage du phénomène de désengagement militant<sup>2094</sup> amorcé depuis une dizaine d'années, la conflictualité politique et sociale s'essouffle. Celle que les journalistes s'emploient à surnommer – avant que l'expression ne devienne le slogan de la campagne présidentielle de 1988 – la « génération Mitterrand » est ainsi pointée pour son apathie, comme en témoigne le pamphlet signé par un journaliste politique selon lequel cette génération « marche à côté de ses pompes<sup>2095</sup> ». L'idéal révolutionnaire poursuivant son essoufflement, les formes de la contestation se rétrécissent d'autant. Danielle Tartakowsky signale à ce titre que « les manifestations des années 70, et des années 80 plus encore, se sont caractérisées par un recul des symboliques à vocation fédérative au profit d'expressions identitaires catégorielles relevant du logo bien compris<sup>2096</sup> ». Ces dernières ne sont rien moins que le reflet des transformations militantes dans un paysage politique où l'horizon révolutionnaire n'en finit pas de décliner, à l'image du PCF qui, après l'abandon de la dictature du prolétariat (1976) et des références au marxisme-léninisme (1979), poursuit inexorablement sa marginalisation au sein de l'électorat<sup>2097</sup>. L'effacement de la conflictualité apparaît également autour de la célébration du vingtième anniversaire de Mai 68, synonyme d'hégémonie de l'interprétation culturaliste des événements selon laquelle « aucune voix

---

<sup>2092</sup>Une nouvelle série d'attentats sera notamment revendiquée par Iparretarrak en 1997. Pour une chronologie détaillée des activités de l'organisation, voir Eneko Bidegain, *Iparretarrak (IK)...*, op. cit., p. 297-344.

<sup>2093</sup>Jean-Marc Regnault et Viviane Fayaud (dir.), *La Nouvelle-Calédonie : vingt années de concorde (1988-2008)*, Paris, Publications de la Société française d'histoire d'Outre-mer, 2008.

<sup>2094</sup>Sur ce thème, voir Olivier Fillieule (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005.

<sup>2095</sup>Thierry Pfister, *Lettre ouverte à la génération Mitterrand qui marche à côté de ses pompes*, Paris, Albin Michel, 1988.

<sup>2096</sup>Danielle Tartakowsky, *Le pouvoir est dans la rue. Crises politiques et manifestations en France*, Paris, Aubier, 1998, p. 217-218.

<sup>2097</sup>Stéphane Courtois et Marc Lazar, *Histoire du Parti communiste français*, op. cit., p. 415-432.

dissonante ne vient plus ternir la relecture de Mai 68 qui, par les procédés de la simplification et de l'élimination des arguments contradictoires, vise à conformer le phénomène à ce qu'il est censé avoir produit : l'avènement d'une société française libérée de ses carcans traditionnels<sup>2098</sup> ». En l'espace d'une génération, les formes de la contestation semblent s'être banalisées, notamment à travers le recours massif à la manifestation de rue pour lequel Olivier Fillieule dresse le constat « d'une institutionnalisation croissante [...] plus que jamais d'actualité pour les années quatre-vingt et quatre-vingt dix<sup>2099</sup> ». L'analyse de Danielle Tartakosky abonde dans le même sens : « La manifestation devient un substitut symbolique à la révolution dont la perspective évanouie ne peut plus fonctionner comme un imaginaire social mobilisateur, mais demeure du moins revêtue de la force de tout mythe.<sup>2100</sup> » Si le constat ne signifie pas la disparition de la conflictualité politique<sup>2101</sup>, il signe néanmoins une indéniable mise à distance de la violence révolutionnaire.

Le contexte social et politique est donné à voir à travers un prisme médiatique qui connaît quelques évolutions, à commencer par la confirmation de la baisse générale des ventes de la presse nationale d'information générale et politique, au profit de la télévision<sup>2102</sup> : en 1988, moins d'une personne sur deux de plus de 15 ans (43 %) est lectrice d'un quotidien. La part de cette catégorie dans la diffusion totale de la presse ne fait en effet que diminuer : de 13,4 % en 1982, elle n'en représente plus que 11,7 % en 1990<sup>2103</sup>. Si la presse s'enfonce globalement dans les difficultés, les différents titres ne connaissent cependant pas tous le même sort. *Le Figaro*, fleuron de l'empire de presse de Robert Hersant, s'affiche comme le quotidien national au plus fort tirage avec 422 000 exemplaires diffusés en 1988<sup>2104</sup>. Cette même année, la rédaction connaît quelques changements puisque Franz-Olivier Giesbert, alors à la tête du magazine *Le Nouvel Observateur*, prend la direction de la rédaction et conforte le quotidien dans sa position de représentant des sensibilités de droite qui, « à la fin des années 1980, [...] s'affiche comme un journal prospère<sup>2105</sup> », à la différence de la plupart des autres journaux. Autre titre du groupe Hersant, *France Soir* poursuit inexorablement son déclin, tout en maintenant sa ligne éditoriale populaire : en 1987, le quotidien

---

<sup>2098</sup>Isabelle Sommier, « Mai 68 : sous les pavés d'une page officielle », *Sociétés contemporaines*, vol. 20, n° 20, 1994, p. 63-82, p. 66.

<sup>2099</sup>Olivier Fillieule, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p. 365.

<sup>2100</sup>Danielle Tartakowsky, *Le pouvoir est dans la rue...*, op. cit., p. 221.

<sup>2101</sup>C'est ce que s'attache notamment à démontrer Pierre Turpin dans *Les révolutionnaires dans la France sociale-démocrate (1981-1995)*, Paris, L'Harmattan, 1997.

<sup>2102</sup>Olivier Donnat et Denis Cogneau, *Les pratiques culturelles des Français. 1973-1989*, Paris, La Découverte/La Documentation française, 1990, p. 20-21.

<sup>2103</sup>Laurent Martin, *La presse écrite en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Librairie générale française, 2005, p. 181.

<sup>2104</sup>Jean-Marie Charon, *La presse quotidienne*, nouv. éd. mise à jour, Paris, La Découverte, 2005 (1996), p. 101. Il faut également signaler l'impression de 900 000 exemplaires au lendemain de la réélection de François Mitterrand, dans Patrick Eveno, *La presse quotidienne nationale...*, op. cit., p. 84.

<sup>2105</sup>Claire Blandin, *Le Figaro...*, op. cit., p. 271.

diffuse tout de même 334 000 exemplaires<sup>2106</sup>, mais « en vingt ans, il perd les deux tiers de ses lecteurs<sup>2107</sup> » pour diffuser moins de 190 000 exemplaires en 1994. Le sort du *Monde* n'est pas tout à fait du même ordre puisque, après des années de croissance, la diffusion s'érode : 387 400 exemplaires sont diffusés en 1988<sup>2108</sup>, alors que, « à la fin de l'année 1993, la crise du *Monde* devient préoccupante : en quatre ans, le quotidien a perdu 10 % de sa diffusion, les recettes publicitaires ont diminué de moitié, tandis que les frais financiers plombent les comptes<sup>2109</sup> ». Du point de vue éditorial, la position de « journal de référence » évolue par rapport à la période précédente car, comme le souligne Patrick Éveno, « alors que, durant les années de croissance de la diffusion, le quotidien avait réussi à fédérer des lecteurs se réclamant d'un très large éventail politique, depuis l'extrême gauche jusqu'à l'extrême droite, au début des années 1990, *Le Monde* est devenu un journal de sensibilité de gauche<sup>2110</sup> », soutenant notamment la politique menée par Michel Rocard. Cela nourrit une forme de concurrence autour de la captation du lectorat de gauche. *Libération* connaît ainsi une progression de ses ventes, qui culminent en 1988 avec 195 000 exemplaires<sup>2111</sup>, avant d'amorcer un inexorable déclin à partir de 1990 que le lancement d'une nouvelle formule surnommée « *Libé 3* », en septembre 1994, ne parviendra pas à enrayer. La presse d'opinion, à travers l'exemple de *L'Humanité*, poursuit également son déclin, passant sous la barre symbolique des 100 000 exemplaires en 1989<sup>2112</sup>. La crise générale qui frappe la presse se combine alors avec le déclin du PCF dont le journal se démarque légèrement en abandonnant en 1994 la mention historique à connotation stalinienne « organe central du PCF » pour « journal du PCF ». Peu de changement en revanche du côté de *Paris Match* qui bénéficie d'une direction éditoriale et d'une diffusion stables (1 000 000 d'exemplaires tirés en moyenne), tout en conservant sa devise : « Le poids des mots, le choc des photos. »

C'est donc dans ce paysage mouvant qu'est mis un terme à l'expérience d'Action directe. Des ultimes arrestations aux différents procès, la période qui s'étale de 1987 à 1994 invite à interroger ce nouvel épisode de mise à distance de la violence révolutionnaire et sa digestion dans le corps social à travers les discours des médias. Pour cela, l'accent sera d'abord mis sur le fil judiciaire afin de déterminer comment le recours à la violence, dont les motivations politiques ont paru jusqu'alors inaudibles, est envisagé dans l'arène des tribunaux, une fois l'organisation neutralisée. Il conviendra

---

<sup>2106</sup>Jean-Marie Charon, *La presse quotidienne*, op. cit., p. 101.

<sup>2107</sup>Patrick Éveno, *La presse quotidienne nationale...*, op. cit., p. 105.

<sup>2108</sup>Jean-Marie Charon, *La presse quotidienne*, op. cit., p. 101.

<sup>2109</sup>Patrick Éveno, *Histoire du journal Le Monde*, op. cit., p. 497.

<sup>2110</sup>*Ibid.*, p. 512.

<sup>2111</sup>Jean-Marie Charon, *La presse quotidienne*, op. cit., p. 101.

<sup>2112</sup>Patrick Éveno, *La presse quotidienne nationale...*, op. cit., p. 119.

ensuite d'analyser de quelle manière l'implication de femmes au sein d'Action directe est considérée à travers le double filtre judiciaire et médiatique afin de déterminer les mécanismes sexués produits dans une perspective de régulation sociale. D'une durée aussi longue que celle de l'existence de l'organisation, cette période est logiquement traversée par des épisodes d'attention médiatique variable, en fonction de l'actualité judiciaire et l'intérêt éditorial porté au traitement pénal de l'expérience violente et clandestine qu'a incarné le groupe Action directe dans la France des années 1980.

## CHAPITRE 7 : LE LONG FIL JUDICIAIRE

---

Le début de l'année 1987 marque un tournant dans l'histoire d'Action directe puisqu'à compter des arrestations opérées au mois de février dans le Loiret, l'organisation est considérée comme neutralisée. Cette appréciation est confirmée par le fait que plus aucun attentat ne sera revendiqué ni attribué au groupe à compter de cette date. Une douzaine de procès mettant en cause une trentaine d'accusés s'étalent ainsi entre 1987 et 1994, soldés pour certains, par de lourdes condamnations. C'est donc désormais à travers ces cas judiciairisés qu'est considérée Action directe dans l'espace médiatique, non sans variations. Si, au cours de la période 1979-1986, plusieurs personnes ont fait l'objet de poursuites judiciaires en raison de leur participation aux activités de l'organisation, aucune d'entre elles n'a été condamnée pour sa seule appartenance à un groupe violent. En effet, après les arrestations du printemps 1980, les individus inculpés pour leur appartenance ou soutien matériel à Action directe étaient en attente d'un procès devant la cour de sûreté de l'État que la dissolution, couplée à l'amnistie de l'été 1981, a rendue caduque. Par la suite, et jusqu'aux arrestations du Pontet en 1984, les interpellations ont généralement été isolées et les quelques condamnations prononcées ne l'ont jamais été dans le cadre d'un procès qui aurait été celui de l'organisation. À partir de février 1987, la situation diffère donc profondément : Action directe est considérée, tant par les enquêteurs que par les journalistes, comme démantelée puisque l'ensemble des personnes recherchées dans le cadre des enquêtes concernant les attentats imputés à Action directe se trouve désormais sous main de justice<sup>2113</sup>. En outre, un nouvel appareil législatif, voté en septembre 1986 sur proposition du ministre de la Justice, Albin Chalandon, et portant pour la première fois l'appellation « antiterroriste », est désormais en vigueur dans l'Hexagone, et pour lequel la rétroactivité a été ajoutée trois mois après son adoption, suite à la série de défections des jurés dans le procès de la fusillade de l'avenue Trudaine. Le trouble de l'ordre public « par l'intimidation ou la terreur » rend désormais les auteurs de crimes et délits passibles d'une nouvelle juridiction spécialement composée : la cour d'assises spéciale, dans laquelle ne siègent désormais plus un jury populaire mais uniquement des magistrats professionnels, au nombre de sept (en première instance) ou neuf (en appel), rappelant ainsi la composition de l'ancienne cour de sûreté de l'État. Le regain des

---

<sup>2113</sup>L'ultime arrestation d'un membre d'Action directe a néanmoins lieu le 27 novembre 1987 : il s'agit de Maxime Frérot, recherché pour son implication dans les activités du groupe lyonnais qui a également utilisé la signature d'Action directe et dont il est présenté comme l'artificier. Il sera jugé et condamné avec les autres membres de ce groupe, mais dont l'organisation dite « parisienne » s'est démarquée. Voir notamment la mise au point collective du Comité de lutte des prisonniers d'Action directe, *Du militarisme aux divagations réactionnaires. La randonnée médiatique de Frérot et consorts*, novembre 1992.

attentats sur le sol français, notamment attribué au terrorisme international et frappant aveuglément des lieux public, a largement appuyé l'instauration de cette nouvelle instance consacrée aux crimes à caractère exceptionnel relevant du terrorisme. Certains des procès relevant des activités d'Action directe se déroulent ainsi devant ce type de juridiction, d'autres devant des tribunaux correctionnels. L'ensemble des différentes instructions et des procès relevant des activités d'Action directe se déroule par ailleurs au Palais de justice de Paris autour duquel se concentre, avec une intensité variable, l'attention médiatique autour des inculpés.

L'intérêt médiatique envers Action directe se manifeste donc un contexte qui diffère de la période clandestine sur trois plans. Les infractions relèvent en effet désormais d'un nouvel appareil législatif présenté comme le résultat de la volonté politique du gouvernement de cohabitation de Jacques Chirac de renforcer les outils juridiques sans pour autant réintroduire une incrimination à caractère politique. De plus, la radicalisation annoncée et le changement de nature des attentats revendiqués par Action directe, à travers le passage à l'assassinat de personnalités visées comme des symboles d'un système à abattre, font également de ces nouvelles confrontations judiciaires l'objet d'une attention médiatique d'autant plus vive que la situation est inédite. Enfin, la période des épisodes judiciaires qui soldent définitivement l'existence d'Action directe est marquée par l'abandon progressif, en Europe, des utopies révolutionnaires et par la marginalisation encore accrue des organisations clandestines violentes à la lumière de ce que nombre de commentateurs contemporains qualifient de « mort des idéologies » pour mieux en estomper toute référence à la conflictualité politique contemporaine<sup>2114</sup>. Les temporalités militantes, et plus largement politiques, nourrissent ainsi le sentiment d'une expérience militante violente à la fois en décalage avec son époque et suscitant un intérêt médiatique à la mesure de son impact social en fonction de la fréquentation des bureaux des juges et des salles d'audiences.

## **7.1 Le tournant des arrestations de février 1987**

Dans la soirée du samedi 21 février 1987, une opération de police minutieusement préparée conduit à l'arrestation par le RAID – unité d'élite de la police récemment créée en 1985 – de quatre personnes recherchées pour leur appartenance à Action directe dans une ferme isolée du Loiret. Joëlle Aubron, Georges Cipriani, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan sont interpellés, soldant

---

<sup>2114</sup>Pour une critique de la formule et de ses enjeux, voir François Cusset, *La décennie. Le grand cauchemar des années 1980*, Paris, La Découverte, 2006, p. 114-124.



ainsi la fin des activités clandestines d'Action directe. Selon leurs propres mots, « [leur] arrestation en 1987 faisait suite à d'autres. Elle mis [sic] fin à l'activité politico-militaire de [leur] organisation<sup>2115</sup> ». Après avoir été très largement commentées à la radio et à la télévision dès le lendemain, ces arrestations sont à la Une de l'ensemble de la presse à compter du 23 février 1987, et ce, pour plusieurs jours et selon des angles différents. Les semaines qui font suite à cette quadruple arrestation signent alors une forte croissance de l'intérêt médiatique qui se traduit par une densité inédite dans sa forme et sa durée, mais néanmoins inscrite dans la continuité de celle à laquelle a donné lieu l'assassinat de Georges Besse trois mois auparavant.

Elle coïncide en outre avec l'ouverture du procès du militant libanais Georges Ibrahim Abdallah, arrêté en octobre 1984 et poursuivi pour son implication dans l'organisation pro-palestinienne des FARL et sa responsabilité dans les assassinats et tentative d'assassinat de trois diplomates américains et israéliens en 1982, à Paris, première affaire jugée de manière rétroactive par une cour d'assises spéciales. La concordance de ces deux événements, après la série d'attentats sanglants perpétrés en France au cours de l'année 1986, nourrit d'autant plus l'intérêt médiatique qu'ils signent, chacun à leur manière, l'échec de l'action armée révolutionnaire dans l'Hexagone.

### **7.1.1 Une organisation décapitée**

L'annonce de ces quatre arrestations provoque l'effet d'un coup de tonnerre : les rédactions se mobilisent et consacrent plusieurs pages spéciales à l'événement. Les différentes unes de la presse quotidienne nationale du 23 février 1987 partagent le même constat enthousiaste : ces interpellations signent la fin d'Action directe.

#### **7.1.1.a La fin de la violence révolutionnaire en France ?**

Pour *Libération* qui lui consacre l'ensemble de sa une – manchette exceptée – cette quadruple arrestation marque indéniablement « la chute finale<sup>2116</sup> » d'Action directe. Au-delà de l'allusion aux paroles de *L'Internationale* – et donc à l'échec des prétentions révolutionnaires de l'organisation –, la couverture précise qu'il s'agit d'une « arrestation en douceur, samedi soir, dans une ferme de Sologne, de Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron et Georges Cipriani<sup>2117</sup> ». Peu habituée à ce genre de fantaisie langagière, *L'Humanité* annonce sobrement « la chute de quatre

---

<sup>2115</sup> Texte du collectif des prisonniers d'AD, *Chronologie après dix ans d'emprisonnement*, 1997. En ligne: <http://www.action-directe.net/modules.php?name=Content&pa=showpage&pid=3>.

<sup>2116</sup> *Libération*, 23 février 1987.

<sup>2117</sup> *Libération*, 23 février 1987.

terroristes<sup>2118</sup> ». Le journal communiste partage ainsi avec *Le Figaro* l'usage en couverture des termes « terroriste » ou « terrorisme ». *France Soir*, généralement coutumier de ces expressions, les relaie en pages intérieures et titre sur la « capture des quatre chefs historiques d'Action directe<sup>2119</sup> », alors que *Le Monde* indique sobrement « l'arrestation à Vitry-aux-Loges des quatre principaux responsables d'Action directe<sup>2120</sup> ».



Illustration 25: *Libération*, 23 février 1987



Illustration 26: *France Soir*, 23 février 1987



Illustration 27: *Le Figaro*, 23 février 1987

<sup>2118</sup> *L'Humanité*, 23 février 1987.

<sup>2119</sup> *France Soir*, 23 février 1987.

<sup>2120</sup> *Le Monde*, 24 février 1987.

En pages intérieures, l'analyse fait là encore l'unanimité. Les quatre interpellés sont présentés comme le noyau dur de l'organisation, désormais décapitée. L'expression est reprise par plusieurs journaux. Outre *Le Figaro* selon lequel, « avec ces dirigeants d'A.D. désormais sous les verrous et livrés à la justice, il sera peut-être possible maintenant d'élucider plus de quatre-vingt attentats commis en sept ans dont treize en 1986<sup>2121</sup> », *France Soir* propose « le récit de l'assaut qui a décapité l'organisation révolutionnaire<sup>2122</sup> », un qualificatif que récuse logiquement *L'Humanité* en dépositaire de l'orthodoxie révolutionnaire qui consacre un article à celle qu'elle présente comme de « vrais terroristes, faux révolutionnaires<sup>2123</sup> ». *Libération* estime également « Action directe désormais décapitée dans sa branche "historique", "internationale"<sup>2124</sup> », comme *Le Monde* qui souligne que « les deux branches d'Action directe, aujourd'hui décapitées, représentent un "terrorisme sec", sans relais véritable, sans mouvance tangible, sans prise sur la société française<sup>2125</sup> ». Variante de la décapitation, le démantèlement, utilisé par le quotidien de Serge July qui indique que « le groupe a été démantelé samedi avec l'arrestation de Rouillan-Ménigon, Aubron, Cipriani<sup>2126</sup> ». Revenant longuement dans des pages titrées « L'événement », le journal remarque que si « la police en a peut-être fini avec le terrorisme d'A.D., pour la justice, l'affaire ne fait que commencer<sup>2127</sup> ». Si, dans le langage populaire de *France Soir*, « Rouillan, menottes aux mains, faisait une sale gueule<sup>2128</sup> », *Le Figaro* s'inquiète néanmoins dès le lendemain que l'organisation n'ait pas été totalement démantelée. Dans un article titré « Ceux qui sont en fuite... », Francis Puyalte indique en effet que « si l'organisation terroriste Action directe semble bel et bien avoir été décapitée après l'arrestation de ses "chefs historiques", restent néanmoins en liberté un certain nombre de seconds couteaux<sup>2129</sup> », à savoir Mohand Hamami, considéré en fuite en Algérie, Éric Moreau, Frédéric Oriach ou encore Maxime Frérot. L'unanimité du constat sur l'état de l'organisation se double de longs articles consacrés à des rappels historiques et biographiques. Le propos dominant présente les arrêtés de Vitry-aux-Loges comme des « enfants perdus<sup>2130</sup> », pour reprendre le titre de l'éditorial d'André Fontaine. En première page du *Monde*, le journaliste s'interroge sur ce qui a pu motiver une poignée de militants à opter pour le choix de la violence politique, en pointant l'intransigeante esthétique de la radicalité :

<sup>2121</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 23 février 1987.

<sup>2122</sup>Jean-François Crozier, *France Soir*, 23 février 1987.

<sup>2123</sup>*L'Humanité*, 23 février 1987.

<sup>2124</sup>Laurent Gally, *Libération*, 23 février 1987.

<sup>2125</sup>Edwy Plenel, *Le Monde*, 24 février 1987. L'auteur fait ici allusion au groupe lyonnais emmené par André Olivier.

<sup>2126</sup>*Libération*, 23 février 1987.

<sup>2127</sup>Laurent Gally, *Libération*, 23 février 1987.

<sup>2128</sup>*France Soir*, 24 février 1987.

<sup>2129</sup>Francis Puyalte, *Le Figaro*, 24 février 1987.

<sup>2130</sup>André Fontaine, *Le Monde*, 24 février 1987.

« L'argument, le déclic, qui les a fait passer du simple militantisme révolutionnaire à la lutte armée se résume en peu de mots : il n'y a pas de pitié à avoir pour ceux qui, à un titre ou à un autre, soutiennent le monde sans pitié dans lequel nous vivons, et dont nous ne nous accommodons tous, plus ou moins, que par égoïsme, lâcheté, cynisme ou hypocrisie.

« À ces purs d'un nouveau genre, tout, hormis eux, est impur. Peu importe que le peuple, au nom duquel ils prétendent agir, ne leur ait pas donné ne serait-ce que l'ombre d'un mandat : peu importe qu'il les rejette dans sa quasi-unanimité : prenant Lénine au pied de la lettre, comme si sa vision des choses avait été d'une parfaite exactitude, comme si l'univers n'avait pas depuis lors considérablement changé, ils se considèrent comme le bras séculier de la justice de classe, autorisés à frapper l' "ennemi" où bon leur semble<sup>2131</sup>. »

À l'intérieur du journal, il poursuit sur la dimension intolérable d'une telle violence qui n'a pour autre effet que susciter critiques et réprobation : « La France unanime applaudit, avec le Président de la République, le gouvernement qui a réussi à décapiter Action directe. Personne ne pourra plus ironiser sur la fameuse phrase de Charles Pasqua selon laquelle il fallait désormais terroriser les terroristes<sup>2132</sup>. » Il pointe l'échec d'un projet terriblement utopique que la violence ne saurait en aucun cas justifier, indubitablement marginal et dépourvu de la moindre assise sociale, de « ces enfants perdus conduits au meurtre par leur soif d'une justice abstraite que ce monde n'a jamais connue<sup>2133</sup> ». Évitant toute référence directe à d'autres épisodes révolutionnaires pour lesquels l'écoulement du sang n'a pas été un frein, il prend néanmoins appui sur l'un de ceux qui a inspiré les mouvements révolutionnaires de la décennie précédente et conclut son propos par une question qui n'appelle pas de réponse : « Leur combat, comme celui de leurs frères allemands, italiens ou belges, est sans espoir. Mao l'a justement dit : le révolutionnaire doit être comme un poisson dans l'eau. Quel Français songerait à donner de l'eau à ces poissons rouges<sup>2134</sup> ? »

### 7.1.1.b Un itinéraire collectif

Ce type de commentaires est largement présent dans l'ensemble de l'espace médiatique dans les jours qui font suite aux arrestations. S'ils ne constituent pas à proprement parler une nouveauté puisqu'ils ont été abondamment répétés lors des pics d'attention médiatique qui jalonnent l'existence d'Action directe, le ton se fait alors plus ferme. Dans les colonnes du *Figaro*, Jean-Charles Reix revient ainsi sur l'histoire et l'évolution d'un groupe dont il est familier puisqu'il suit depuis ses débuts. Sous le titre « La terreur en sept ans<sup>2135</sup> », il retrace ainsi en quelques lignes l'origine de

---

<sup>2131</sup> *Ibid.*

<sup>2132</sup> *Ibid.*

<sup>2133</sup> *Ibid.*

<sup>2134</sup> *Ibid.*

<sup>2135</sup> Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 23 février 1987.

l'organisation et la radicalisation qu'elle a poursuivie depuis 1979 :

« De 1979 à 1986, Action directe est passée de l'extrémisme militant au terrorisme "dur".

« Au total, une quarantaine de militants ou de proches d'Action directe sont aujourd'hui incarcérés et peu de dirigeants du groupe de l'ultra-gauche sont encore en liberté. Il a donc fallu près de huit ans aux forces de l'ordre pour venir pratiquement à bout de ce mouvement né en 1979, héritier des autonomes et des maoïstes de 1968, au départ activiste, devenu rapidement un redoutable groupuscule terroriste.

« Depuis janvier 1985, Action directe est en effet beaucoup plus qu'une organisation clandestine de l'extrême gauche. C'est une véritable structure vouée à la lutte armée, ses membres maniant aussi bien l'explosif que le revolver et la mitraillette détruisant à coups de bombes des édifices symboliques mais prenant également pour objectif des "cibles vivantes", policiers, militaires, chefs d'entreprise, etc. A.D. fait désormais partie des Organisations communistes combattantes européennes, les O.C.C, regroupant notamment les Brigades rouges italiennes et la Fraction armée rouge allemande. Les O.C.C. ont partie liée avec leurs homologues du Proche-Orient comme les Fractions armées révolutionnaires libanaises, par exemple<sup>2136</sup>. »

En raison de ses origines idéologiques et parce que son histoire a traversé des chemins parallèles à ceux de l'extrême gauche française, *Libération* s'attarde plus longuement sur le parcours d'Action directe, une organisation « qui préfère la lutte anti-impérialiste aux combats sociaux<sup>2137</sup> ». Véronique Brocard dresse ainsi en détails le portrait d'une organisation de « "Pieds nickelés" du gauchisme reconvertis en vrais assassins<sup>2138</sup> ». Sans rappeler la sympathie amusée du journal aux débuts de l'organisation – eu égard aux activités maoïstes passées de plusieurs membres historiques du journal –, la journaliste indique que, « en sept ans les "gentils amateurs" qui plastiquaient les portes de la Sonacotra sont devenus de vrais professionnels du terrorisme<sup>2139</sup> ». Elle constate ainsi :

« À l'origine, Action directe ressemblait surtout à une petite entreprise de gentils amateurs, plus "pieds nickelés" que professionnels. Sa naissance ne fut d'ailleurs saluée que par quelques entrefilets publiés par une presse dubitative, sinon indifférente. La police non plus ne se tracassait guère et les "campagnes" d' "AD" ne l'inquiétaient pas outre-mesure<sup>2140</sup>. »

Le journal de Serge July est cependant loin d'être simplement resté « dubitatif » à l'égard des premiers attentats revendiqués par Action directe, même si, comme l'indique le journaliste partie prenante François Samuelson dans un travail déjà ancien, « l'année 1977 marque la brisure définitive avec un certain gauchisme<sup>2141</sup> » suite aux drames de « l'automne allemand ». En effet, dans une perspective de critique permanente à l'égard de la politique de Valéry Giscard d'Estaing et

<sup>2136</sup>*Ibid.*

<sup>2137</sup>*Libération*, 23 février 1987.

<sup>2138</sup>Véronique Brocard, *Libération*, 23 février 1987.

<sup>2139</sup>*Ibid.*

<sup>2140</sup>*Ibid.*

<sup>2141</sup>François Samuelson, *Il était une fois Libé...*, op. cit., p. 273.

de défiance du pouvoir, « méfiant par atavisme envers les institutions de l'État<sup>2142</sup> », le journal a longtemps joui de « l'image d'une expérience concrète de l'utopie égalitaire<sup>2143</sup> ». Le ton et l'équipe ne sont plus les mêmes en 1987. Comme le souligne Éric Aeschmann, lui-même journaliste au quotidien à losange rouge à partir de 1990, « prenant acte – sans chagrin excessif – de l'échec des utopies gauchistes, *Libération* est devenu social-démocrate ; au cours des années 1980, il a même flirté avec un libéralisme économique qui se voulait joyeux<sup>2144</sup> ». Tout comme les autres organisations violentes qui perdurent par exemple en Allemagne ou en Espagne, Action directe n'a plus rien de la figure du Robin des bois que *Libération* a pu lui attribuer à l'origine. Le journal explique ainsi que l'organisation est le résultat protéiforme de quelques rescapés de l'activisme de la décennie 1970 :

« Pour les policiers, AD n'est plus un jeu, ni un passe-temps d'extrême gauchistes attardés. Les renseignements généraux s'activent, ressortent leurs fiches et leurs indics. Quelques semaines plus tard, ils identifient deux douzaines de militants d'Action directe, presque la totalité. Ils sont tous issus de l'histoire gauchiste et libertaire française des années 1970. Il y a des anciens des GARI (Groupes armés révolutionnaires internationalistes) qui combattaient Franco. Il y a ceux des NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire) qui avaient revendiqué l'assassinat du meurtrier d'un ouvrier maoïste. On trouve aussi des anti-nucléaires radicaux, des "tiers-mondistes", des autonomes et de simples "droit commun" plus politiques que voyous<sup>2145</sup>. »

Le journal dresse le constat d'une déconnection politique et sociale progressive, à mesure que l'organisation se radicalise et s'enfonce dans la clandestinité, dénonçant la poursuite des actions violentes comme une fuite en avant :

« Sauf à faire couler du sang, Action directe n'a plus rien à dire qui puisse être entendu. Le meurtre de Georges Besse, le 17 novembre, en est la dernière démonstration. La stupeur et l'incompréhension furent telles qu'Action directe ressentit, pour la première fois depuis longtemps, le besoin de se justifier. Ses explications, pourtant longues de 23 pages, n'ont pas fait recette : depuis longtemps AD n'était plus synonyme que d'isolement marginal et d'incongruité politique<sup>2146</sup>. »

Ancien militant trotskyste<sup>2147</sup>, Edwy Plenel revient pour *Le Monde* lui aussi sur le décalage abyssal entre l'organisation et les mouvements sociaux et son incapacité à impulser la moindre

<sup>2142</sup>Éric Aeschmann, *Libération et ses fantômes*, Paris, Le Seuil, 2007, p. 48.

<sup>2143</sup>*Ibid.*, p. 16.

<sup>2144</sup>*Ibid.*, p. 48. L'auteur fait ici référence au numéro spécial « Vive la crise ! », publié en février 1984 pour accompagner une soirée spéciale éponyme sur Antenne 2, présentée par Yves Montand, alors que la politique gouvernementale a amorcé quelques mois plus tôt le tournant de la rigueur.

<sup>2145</sup>Véronique Brocard, *Libération*, 23 février 1987.

<sup>2146</sup>*Ibid.*

<sup>2147</sup>Dans un récit autobiographique, Edwy Plenel indique avoir mis un terme à ses « années de militant professionnel » pour se « confronter à des réalités qui, jusque-là, [l]'avaient épargné » en 1979. Edwy Plenel, *Secrets de jeunesse*, Paris, Stock, 2001, p. 13.

transformation sociale, ni même à faire preuve d'une once de lucidité. Il dénonce ainsi l'égarement d'un groupe qui « croit même, contre toute évidence, voir dans le mouvement étudiant ou dans les grèves à la SNCF la preuve tangible que "la génération NRJ-Coca Cola refusant le modèle Harvard" est favorable à son action meurtrière<sup>2148</sup> ».

### 7.1.1.c Portrait de groupe

Outre ce constat d'une déconnexion politique et sociale dont leur arrestation fera peut-être prendre conscience aux membres d'Action directe, les trois quotidiens nationaux s'attachent à donner des informations détaillées sur les quatre interpellés de Vitry-aux-Loges, tant sur leurs trajectoires biographiques que leurs parcours au sein de l'organisation. Reprenant généralement les mêmes informations diffusées depuis l'apparition de l'organisation, Jean-Marc Rouillan est présenté comme l'un des fondateurs d'Action directe, aux côtés duquel on trouve Nathalie Ménigon. Joëlle Aubron et Georges Cipriani sont signalés comme ayant rejoint l'organisation plus tardivement, le nom de ce dernier n'ayant pour sa part jamais été cité auparavant par ces journaux. Il est intéressant de noter que les noms des quatre membres d'Action directe sont systématiquement cités, par l'ensemble de la presse, dans cet ordre, traduisant ainsi, par ordre décroissant, le degré d'importance qu'enquêteurs et journalistes accordent à chacun d'entre eux dans les activités de l'organisation. Dans les colonnes du *Monde*, Laurent Greilsamer revient ainsi sur les « années de cendre et de sang<sup>2149</sup> » que les militants ont traversées et qu'il a couvertes, à commencer par Jean-Marc Rouillan, suivi de Nathalie Ménigon à la fin de la décennie 1970 :

« Jean-Marc Rouillan se fond dans ce chaudron, renoue avec ses habitudes conspiratrices et rencontre Nathalie Ménigon, sur trame d'effervescence autonome. Peut-être se laisse-t-il aller à rêver à un effondrement de la V<sup>e</sup> République. Il n'est question, dans ces milieux, que de subversion, de contournement et de renversement de l'État, de grands mouvements collectifs d'autoréduction sur les prix des transports publics, d'EDF<sup>2150</sup>. »

Il déroule le fil chronologique et signale l'entrée en scène de Joëlle Aubron en 1982, avec plus de détails qu'elle n'en a jusqu'alors fait l'objet :

« En 1982, toujours, Joëlle Aubron apparaît publiquement, pour la première fois, au côté de Mohand Hamami. Cette jeune fille de bonne famille a vingt-trois ans. La police lui reproche d'être la locataire d'un box, rue du Borrégo, à Paris, abritant 2 fusils à pompe, 7 pistolets-mitrailleurs, 6 pistolets automatiques, 2 revolvers, 1 grenade, etc.  
« Elle s'en tire bien, disculpe Hamami [...]. Elle raconte gentiment son itinéraire de

<sup>2148</sup>Edwy Plenel, *Le Monde*, 24 février 1987.

<sup>2149</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 24 février 1987.

<sup>2150</sup>*Ibid.*

lycéenne, son bac raté à 17 ans, ses petits boulots, ses parents qu'elle aime bien, et le domicile familial qu'elle a quitté pour aller "squatter".

« Action directe ? Elle jure au tribunal qu'elle ne connaît pas. Mais elle concède faire partie du "mouvement révolutionnaire". Elle consent même une sortie : "On est marxiste avant d'avoir lu Marx, c'est Régis Debray qui le dit. Je suis communiste." Elle fera 2 ans de prison et épousera, plus tard, Régis Schleicher, l'un des fondateurs d'Action directe, dans sa cellule<sup>2151</sup>. »

L'itinéraire de Joëlle Aubron intéresse tout particulièrement *Le Figaro* tant ses origines auraient pu la conduire à figurer dans son Carnet où voisinent les annonces mondaines des familles bourgeoises. C'est ce que révèle tout particulièrement l'article que lui consacre Francis Puyalte, sous le titre explicite « De Neuilly à la marginalité<sup>2152</sup> ». Revenant sur le milieu familial privilégié dans lequel elle a grandi et qui aurait dû, selon une logique déterministe, la tenir écartée de l'aventure d'Action directe, le journaliste retrace ainsi son parcours :

« Singulier itinéraire que celui de cette jeune fille d'un cadre supérieur d'une grande entreprise de travaux publics, en rupture avec sa famille et la société, qui glissa progressivement du gauchisme au terrorisme après avoir gravité à l'intérieur du kaléidoscope de la marginalité.

« Née le 26 juin 1959 à Neuilly, Joëlle Aubron fait ses études au lycée Honoré-de-Balzac. Elle évolue alors dans un monde bourgeois. Sa famille possède un château entouré de 20 hectares de terres près de Paris, à Villennes-sur-Seine. Elle a un père ingénieur, un oncle notaire, une tante mariée à un directeur de banque, un grand-père qui était administrateur chez Pechiney<sup>2153</sup>. »

Du quatrième interpellé, le lectorat du *Monde* et du *Figaro* ne saura finalement peu de choses pour l'instant. Ce dernier reconnaît qu'il « est le moins connu du groupe. Âgé de trente-cinq ans, né à Tunis, il est présenté par certains policiers [...] comme le "garde du corps" attitré de Jean-Marc Rouillan ». On saura cependant qu'il « se déplaçait beaucoup entre la France, la Belgique et la R.F.A. » et qu'il « faisait l'objet d'un mandat d'arrêt pour "homicide involontaire" », sans plus de précision. L'article se conclut de manière plutôt vague : « Comme Joëlle Aubron, il est soupçonné d'avoir participé à de nombreux hold-up. Mais aussi à des meurtres<sup>2154</sup>. » *Libération* propose également cette gradation dans le récit biographique consacré aux « quatre d'Action directe » au lendemain des arrestations. Il s'attache ainsi à dresser le « portrait de famille<sup>2155</sup> » des quatre interpellés, présentés là aussi comme « un groupuscule soudé comme une famille<sup>2156</sup> ». Après avoir dépeint le parcours et la personnalité de Jean-Marc Rouillan, il s'attarde plus particulièrement sur

---

<sup>2151</sup> *Ibid.*

<sup>2152</sup> Francis Puyalte, *Le Figaro*, 23 février 1987.

<sup>2153</sup> *Ibid.*

<sup>2154</sup> *Ibid.*

<sup>2155</sup> Laurent Gally, *Libération*, 23 février 1987.

<sup>2156</sup> *Ibid.*



Nathalie Ménigon à partir d'éléments recueillis entre sa libération à l'été 1981 et l'interdiction d'Action directe en août 1982 en dessinant le portrait d'une femme aux traits plutôt grossiers :

« Beaucoup plus expansive, impulsive et parfois agressive, Nathalie Ménigon était tour à tour souriante et renfermée. Pour Ménigon, les journalistes étaient "des pourris", les socialistes "des salauds" et les beaux quartiers de Paris "un privilège de bourgeois qu'il faudrait raser". Manifestement, elle vivait en osmose avec Rouillan, discutant chacune des options stratégiques à l'avance, assez loin des autres "camarades".

« Pas question pour autant de vivre en vase clos, la table était ouverte, on regardait à peine qui entraît, même si le groupe vivait dans la défiance permanente des "fascistes" et "des flics". Le vin rouge était souvent du gros qui tâche, la cuisine approximative mais généreuse, whisky et alcools de fruit servaient d'apéritifs ou de dessert<sup>2157</sup>. »



Illustration 28: *Libération*, 23 février 1987

De plus, le journaliste inclut à son article, à la différence des autres quotidiens, des éléments concernant Helyette Bess et Régis Schleicher, tout deux déjà placés en détention depuis mars 1984 dans l'attente de leur procès. Il indique ainsi que « c'est elle qui expliquait les inflexions théoriques du groupe, qui diffusait les brochures-verbiage, qui justifiait l'extension progressive, bientôt illégale, de l'activisme des "camarades" toujours au nom de la solidarité<sup>2158</sup> ». Le journaliste évoque ensuite le cas de Joëlle Aubron, « la jeune fille, au profil de madone aussi sage que froide » qui, après sa avoir épousé Régis Schleicher en détention, « s'était par la suite rapprochée de couple [Ménigon-Rouillan], qu'elle avait rejoint dans sa cavale après l'arrestation de son mari et d'Helyette Bess à Avignon<sup>2159</sup> ». Ce « portrait de famille », constitué à partir des éléments accumulés depuis 1979, se termine par l'évocation rapide de Georges Cipriani, pour lequel, une fois encore, il est

<sup>2157</sup> *Ibid.*

<sup>2158</sup> *Ibid.*

<sup>2159</sup> *Ibid.*

« impossible d'avoir le moindre souvenir précis<sup>2160</sup> ». Le journaliste signale la même information que ses confrères selon laquelle il « passe pour être l'un des plus anciens et plus proches compagnons de Rouillan, au point de lui servir de garde du corps<sup>2161</sup> ». Rédigés à chaud de l'événement, les nombreux articles consacrés par les quotidiens nationaux à l'histoire d'Action directe et aux parcours de ses militants partagent des contenus similaires.

La quadruple arrestation du 21 février 1987 sonne alors d'autant plus comme une victoire policière qu'elle semble avoir permis de neutraliser une organisation dont les activités ont pu être sous-estimées, notamment dans ses liens avec la RAF dont elle s'est officiellement rapprochée en janvier 1985. En dehors des articles revenant sur cette partie de l'histoire d'Action directe, les journalistes pointent l'actualité de ces liaisons dangereuses au vu des investigations en cours. La première page de *France Soir* du 26 février 1987 comporte ainsi un encart indiquant que « les explosifs [découverts lors de la perquisition de la ferme] conduisent à la filière allemande<sup>2162</sup> ». Ce genre d'informations est ensuite égrainé au fil des semaines, au cours desquelles l'attention médiatique se ralentit progressivement. Elles ne constituent néanmoins pas une véritable surprise, car comme le souligne *Libération*, « ces découvertes ne font que confirmer ce que les enquêteurs allemands et français savaient déjà : un accord idéologique et une coopération ponctuelle entre la RAF et AD<sup>2163</sup> ».

L'ensemble de la presse quotidienne s'accorde en effet sur la dimension fatidique du coup porté à Action directe, en dépit des quelques militants qui demeurent recherchés. Une telle prise collective de militants clandestins, dont deux d'entre eux recherchés depuis près de cinq ans, passe en effet pour un événement considérable et qui se traduit par une intensité médiatique inégalée jusqu'alors.

### 7.1.2 La clandestinité mise en récit

L'annonce de la quadruple arrestation de Vitry-aux-Loges est accompagnée d'autres articles portant sur le récit de la vie clandestine menée par Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan à partir des témoignages recueillis auprès de leurs voisins. Officiellement, la ferme était occupée depuis près de trois ans par les deux membres d'Action directe qui se faisaient appeler « Nadine » et « Robert » et, bien que discrets, ne vivaient pas coupés du voisinage. Le sentiment qui domine à la découverte de la véritable identité des deux occupants est celui de la surprise. Ils menaient en effet

---

<sup>2160</sup>*Ibid.*

<sup>2161</sup>*Ibid.*

<sup>2162</sup>*France Soir*, 26 février 1987.

<sup>2163</sup>Véronique Brocard, *Libération*, 6 mars 1987.

une « vie sans histoires<sup>2164</sup> » et n'ont jamais attiré le moindre soupçon.

### 7.1.2.a Des voisins insoupçonnables

« Dans le voisinage de la ferme, on n'en revenait pas, hier, d'avoir côtoyé si longtemps d'aussi dangereux terroristes réfugiés dans un hameau si tranquille » rapporte *Le Figaro* après avoir recueilli les témoignages du voisinage de la ferme. D'autant que « Nathalie Ménigon, qui se faisait appeler Nadine, menait une vie de fermière, amie des bêtes, s'occupant d'un élevage de hamsters, d'un autre de canards, de deux chèvres et de cinq chats<sup>2165</sup> ». Le correspondant du *Monde* à Orléans, tout comme les articles de *Libération*, dresse un portrait du même ordre de la jeune femme qui s'avère être plus connue et en contact avec la population locale que son conjoint « Robert », n'hésitant pas à rendre de menus services. Les informations recueillies font ainsi état d'une jeune femme serviable et ordinaire dont rien dans son comportement n'a jamais éveillé le moindre soupçon, même après l'assassinat de Georges Besse et la diffusion de son signalement, photographie à l'appui :

« Manifestement, le couple, installé semble-t-il depuis 3 ans, avait décidé de se glisser dans la peau du résident secondaire sans histoires, exhibant, comme tous les voisins, à l'entrée de leur terrain la classique pancarte "Attention aux pièges" pour se protéger des cambrioleurs, comme l'affirmait "Nadine" autour d'elle. Dans leur 205 de couleur grenat, immatriculée en Belgique, ils faisaient régulièrement leurs courses au Fay-aux-Loges ou au supermarché de Châteauneuf-sur-Loire, chef-lieu de canton. "Nadine" allait au village sur sa bicyclette verte, son cabas sur le porte-bagages.

« [...] Chez les Foucher et les Foltier, qui font partie du dernier carré d'agriculteurs de la commune, on n'en revient pas. D'abord, il y a environ 2 ans, "Nadine" était venue acheter son lait, des œufs, des poulets, payant rubis sur l'ongle, "jamais avec de grosses coupures", croisant même les gendarmes de Châteauneuf-sur-Loire, qui allaient eux aussi "au ravitaillement" avec leur 4L de service<sup>2166</sup>. »

Dans les colonnes du *Figaro*, Irina de Chikoff met en avant la ruse employée par les deux clandestins pour tromper le voisinage. Insoupçonnables, ils apparaissent alors comme des individus particulièrement sournois qui ont trompé un entourage qui ne pouvait être que crédule :

« Aujourd'hui on ne s'intéresse plus guère – et on s'attendrit moins – à la "gentillesse" de Nathalie Ménigon qui se faisait appeler Nadine. Qu'elle ait offert des chocolats à une fermière, des chaussures à un employé et veillé une grand-mère impotente ne semble plus retenir l'attention. Sous la pastorale, le terrorisme se dévoile et on comprend que la vie du couple était essentiellement nocturne.

« Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon veillaient toujours très tard dans leur ferme du Pont-aux-Dions. Il s'agissait d'un Q.G. et toutes les simagrées diurnes – traite des

<sup>2164</sup>Régis Guoytat, *Le Monde*, 24 février 1987.

<sup>2165</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 23 février 1987.

<sup>2166</sup>Régis Guyotat, *Le Monde*, 24 février 1987.

vaches, offrir à boire aux voisins ou élever des chèvres et des canards – ne servaient qu'à donner le change.

« [...] Les terroristes d'Action Directe ne vivaient pas dans un décor de théâtre. Seule concession aux apparences, cet élevage d'animaux domestiques qui donnait à Nadine-Nathalie la mine crédule d'une citadine qui s'installe à la campagne. Les questions naïves qu'elle s'évertua à poser aux fermiers voisins visaient aussi à neutraliser tous les soupçons. Du côté de Vitry-aux-Loges on trouvait tout naturel qu'une jeune femme se montre serviable et offre des "crottes en chocolat", on admettait sans mal également que le compagnon de Nadine soit plus taciturne, moins "causant", les hommes ayant la réputation d'assumer tous les soucis.

« Mise en scène, composition. Mais les masques sont tombés. Dans le hameau du Gué Girault on a brutalement découvert l'existence du terrorisme<sup>2167</sup>. »

*Libération* fait néanmoins état d'un sentiment de défiance à l'égard des journalistes, en particulier de la presse nationale et donc parisienne, arrivés massivement sur les lieux, troublant ainsi la tranquillité à laquelle ils sont habitués. Interrogés sur leur crédulité envers « Nadine et Robert », deux habitants du hameau du Gué Girault manifestent quelques signes d'énervement :

« "J'ai pas des yeux de vipère." Ouvrier et solitaire, Maurice Restrat, s'il a finalement tant à dire sur "Nadine et Robert", comme s'étaient présentés Rouillan et Ménigon aux alentours, c'est tout simplement parce qu'il est leur unique voisin.

« [...] Thérèse Fouchet, la vieille dame de l'unique ferme du hameau, dormait ce soir-là : "21 heures, mais c'est la nuit !" "Nadine", elle la connaissait bien et l'aimait autant : "Elle venait chercher des oeufs et me donnait des gâteaux. J'ai même deux chaises à elle qu'elle m'a laissées." "Robert" ? Elle ne l'a jamais vu<sup>2168</sup>. »

Dans les jours qui font suite à la quadruple arrestation, l'exaspération de la population locale éclate de manière vive. Les villageois aspirent en effet au retour au calme et, rapporte la presse, ne souhaitent plus être importunés par des journalistes dont ils peuvent avoir le sentiment d'être considérés comme des sots ou des rustres sous couvert du stéréotype du caractère rustique et taciturne attribué par des journalistes parisiens aux habitants des campagnes.

### 7.1.2.b Des projets criminels

Outre le voisinage, les journalistes s'intéressent également aux projets élaborés par les membres d'Action directe derrière les murs de leur repaire. La découverte par les enquêteurs d'un arsenal, composé de nombreuses armes et explosifs, est notamment portée à la connaissance du public par des photographies publiées dans *Paris Match* comme autant de « pièces à conviction qui accablent Rouillan et ses complices<sup>2169</sup> », accompagnée de vues de l'extérieur et, surtout, de l'intérieur de la

<sup>2167</sup>Irina de Chikoff, *Le Figaro*, 24 février 1987.

<sup>2168</sup>Éric Favereau, *Libération*, 23 février 1987.

<sup>2169</sup>Jean Ker et Christophe Buchard, *Paris Match*, 13 mars 1987.

ferme. Mais plus encore, c'est l'annonce de l'existence d'une liste de victimes potentielles de l'organisation qui suscite un vif intérêt. La première page de *France Soir* annonçant l'arrestation de Joëlle Aubron, Georges Cipriani, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan est ainsi barrée d'un « arrêtés juste avant un rapt<sup>2170</sup> ». Ce projet d'enlèvement est également à la une du *Figaro*, qui en précise « que les tueurs d'Action directe préparaient une série de meurtres et s'apprêtaient à enlever une personnalité qu'ils voulaient échanger contre Régis Schleicher<sup>2171</sup> ». Ce procédé, qui n'a encore alors jamais été utilisé par Action directe, évoque la menace d'une dérive à l'allemande ou à l'italienne. Quelques noms circulent de manière hasardeuse concernant la prochaine victime potentielle à laquelle les membres d'Action directe comptaient s'attaquer. *France Soir* indique ainsi qu'« Action directe voulait enlever un atomiste<sup>2172</sup> », alors que, selon *Le Figaro*, « parmi les documents d'abord, un dossier d'enquête de voisinage et de repérage montre que la prochaine victime des terroristes allait être Robert Alkan, directeur d'une entreprise d'armement du Val-de-Marne<sup>2173</sup> ». L'annonce de la découverte d'une pièce spécialement aménagée « en "prison populaire" en vue de la séquestration d'une personnalité<sup>2174</sup> » provoque la stupeur comme l'indique *Libération*. Une telle éventualité n'avait jusqu'alors pas été évoquée dans la presse. Le terme de « prison populaire », accolé à celui de « tribunal populaire », est d'ailleurs largement commenté, avec de nombreuses références à l'enlèvement du responsable de la Démocratie chrétienne italienne en 1978 dont les photographies de sa séquestration sous le sigle des Brigades rouges ont tenu en haleine l'opinion pendant les deux mois de sa captivité avant son exécution et la découverte de son corps dans le coffre d'une voiture stationnée dans une rue de Rome. André Fontaine, entré au *Monde* en 1947, évoque dans son éditorial comme un spectre funeste « cet enlèvement qu'ils méditaient, pour soumettre quelque otage de marque, à l'instar du malheureux Aldo Moro, à un tribunal prétendument populaire<sup>2175</sup> ». Mais ce sont dans les colonnes du *Figaro* que la découverte de cette « prison populaire » est le plus largement commentée. Et pour cause : le nom du propriétaire du journal, Robert Hersant, est cité comme figurant sur la liste des personnalités surveillées par Action directe :

« Dans la ferme du Loiret, une salle était aménagée en "tribunal populaire" et une autre en "prison populaire".

« [...] Les enquêteurs ont encore trouvé, dans la maison, des plans et des listes de personnalités du monde de la politique, de l'économie et de la presse, autant de cibles

<sup>2170</sup>*France Soir*, 23 février 1987.

<sup>2171</sup>*Le Figaro*, 23 février 1987.

<sup>2172</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 24 février 1987.

<sup>2173</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 25 février 1987.

<sup>2174</sup>Éric Favereau, *Libération*, 23 février 1987.

<sup>2175</sup>André Fontaine, *Le Monde*, 24 février 1987.

éventuelles pour des assassinats ou des enlèvements. Parmi plusieurs noms figure celui de M. Robert Hersant<sup>2176</sup>. »

Dès le lendemain, le propriétaire du *Figaro* réagit en proposant, en première page « un éditorial (court) » reprenant le titre d'un film dramatique de Claude Sautet « Les choses de la vie... » Le propos se veut ironique : « Je devais comparaître devant un jury populaire présidé par M. Rouillan. Moins cinq ! Je viens de comparaître devant un jury culturel présidé par M. de Broglie. Plus cinq. Ainsi va la vie<sup>2177</sup>. » Cette édition insiste longuement sur le fait que Robert Hersant figurait « en tête de cette série de "cibles" éventuelle<sup>2178</sup> », jouant de la dramatisation qu'un tel scénario aurait pu déclencher s'il avait effectivement été mis pratique.

### 7.1.2.c D'autres caches

Afin de conclure le tableau de la vie clandestine menée par les « quatre d'Action directe », enquêteurs et journalistes s'intéressent ensuite à la recherche d'autres « planques » de l'organisation, abritant notamment en temps normal Joëlle Aubron et Georges Cipriani qui n'étaient pas connus du voisinage de la ferme du Gué Girault. Pour reprendre la formule de Jean-François Crozier, « les policiers ont saisi les clefs d'Action directe. Reste à trouver les serrures<sup>2179</sup>... » Les investigations s'étalent alors sur deux mois. Dans cette optique, le ministère de l'Intérieur diffuse de nouvelles affiches comportant à partir de photographies de Joëlle Aubron, Georges Cipriani, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan prises après leur interpellation, yeux clos ou visages contusionnés, « espérant ainsi susciter de nouveaux témoignages<sup>2180</sup> ».

Les espoirs des enquêteurs sont finalement satisfaits plus de deux mois plus tard. *Libération* annonce ainsi qu'« après dénonciation par des particuliers, la police a retrouvé en Indre-et-Loire d'anciennes cachettes de Joëlle Aubron et Georges Cipriani<sup>2181</sup> ». L'envoyé du *Monde* à Tours revient longuement sur le « travail de fourmi de la gendarmerie<sup>2182</sup> », citant un enquêteur confirmant « l'importance d'au moins une des deux planques d'Action directe découvertes à la fin de la semaine dernière en Touraine : celle où Georges Cipriani et Joëlle Aubron passaient un bon nombre de week-ends depuis octobre 1985<sup>2183</sup> ». Dans une petite ferme isolée de Villeloin-Coulangé, les véritables papiers d'identité de Joëlle Aubron auraient ainsi été retrouvées. Fournissant quelques

<sup>2176</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 23 février 1987.

<sup>2177</sup>Robert Hersant, *Le Figaro*, 24 février 1987.

<sup>2178</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 24 février 1987.

<sup>2179</sup>Jean-François Crozier, *France Soir*, 28 février 1987.

<sup>2180</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 5 mars 1987.

<sup>2181</sup>*Libération*, 12 mai 1987.

<sup>2182</sup>Alexis Boddaert, *Le Monde*, 16 mai 1987.

<sup>2183</sup>*Ibid.*

éléments de leur vie clandestine commune, le journaliste souligne, non sans une pointe de cynisme, un détail troublant : « Un hasard sans doute : la résidence secondaire de Georges Besse est située à une trentaine de kilomètres de là, à Betz-le-Château<sup>2184</sup>. »

Ces différentes annonces semblent donc signer la neutralisation d'une organisation violente dont les projets auraient pu prendre une tournure inédite, franchissant ainsi un nouveau palier, pour tenter de créer un rapport de force sans précédent avec les autorités et les contraindre à négocier, attisant ainsi un peu plus le spectre de la menace, heureusement avortée, d'une montée en puissance d'une violence se réclamant de principes révolutionnaires.

### 7.1.3 Un succès policier au cœur d'enjeux politiques

La quadruple arrestation de Vitry-aux-Loges est unanimement saluée dans la presse comme une victoire remarquable et déterminante des enquêteurs. L'intérêt pour les sujets judiciaires et les accointances politiques des rédactions alimentent néanmoins quelques nuances. Les journaux relaient ainsi les félicitations adressées par les responsables politiques aux policiers. *Le Figaro* annonce en ce sens en première page que « l'ensemble de la classe politique a salué unanimement cette action de la police française<sup>2185</sup> », précisant en pages intérieures que « la satisfaction était grande hier tant à l'Élysée qu'à Matignon où l'on a adressé de vives félicitations aux forces de police. L'ensemble de la classe politique s'est également montrée unanime à saluer cette réussite<sup>2186</sup> ». *Le Monde* signale ainsi les déclarations du Premier ministre, Jacques Chirac qui salue « l'arrestation de quatre dangereux terroristes du mouvement Action directe », puis celle de François Mitterrand, soulignant que les forces de l'ordre sont parvenues, « sans aucune effusion de sang, à localiser, à interpeller et à remettre à la justice, les dirigeants du groupe terroriste<sup>2187</sup> ». *Le Figaro* souligne en ce sens que, chose rare, « Mitterrand et Chirac [parlent] d'une seule voix » : « Satisfaction et soulagement sont unanimement exprimés dans une cohabitation où, face au terrorisme, on prône l'unité et la cohésion nationale<sup>2188</sup>. » *Le Figaro* félicite également les ministres de l'Intérieur et délégué à la Sécurité pour ces arrestations qui sonnent comme une « revanche<sup>2189</sup> ». Rappelant le statut de « premier flic de France » de celui qui entendait « terroriser les terroristes », le journal évoque une anecdote faisant référence à une série policière populaire : « C'était au cours

---

<sup>2184</sup>*Ibid.*

<sup>2185</sup>*Le Figaro*, 23 février 1987.

<sup>2186</sup>*Ibid.*

<sup>2187</sup>*Ibid.*

<sup>2188</sup>Lucien Miard, *Le Figaro*, 23 février 1987.

<sup>2189</sup>Valérie Duponchelle, *Le Figaro*, 23 février 1987.

de l'été dernier. Pour accueillir Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, et Robert Pandraud, ministre délégué à la Sécurité, les jeunes du R.P.R. avaient choisi la musique du feuilleton "Starsky et Hutch". Les deux ministres en avaient ri<sup>2190</sup>. »

### 7.1.3.a Polémique autour de l'amnistie de 1981

Le concert de félicitations est néanmoins rapidement interrompu. *France Soir* est ainsi le premier titre à ouvrir la polémique sur les libérations dont ont bénéficié, peu après l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan : « Leur but : déstabiliser les gouvernements occidentaux. Eté 1981, les socialistes libèrent Rouillan et Menigon<sup>2191</sup>. » La polémique enfla après les déclarations de plusieurs personnalités politiques de la majorité, en tête desquelles le député parisien Jacques Toubon, responsable du RPR, dont les propos sont rapportés par plusieurs quotidiens :

« "Il faut bien dire que M. Besse, par exemple, ne serait pas mort s'ils n'avaient pas été libres" a déclaré M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, après l'arrestation des chefs d'Action directe. "Il faut dire aussi, a ajouté M. Toubon sur RMC, que MM. Pasqua et Pandraud n'auraient pas aujourd'hui à refaire tout ce que MM. Defferre et Joxe ont défait s'ils n'avaient pas démobilisé les services spécialisés et conduit une politique trop complaisante à l'égard du terrorisme<sup>2192</sup>." »

Les arrestations de 1987 alimentent alors une analyse rétrospective polémique six années plus tôt et sont l'occasion d'un affrontement politique entre la droite et la gauche. *L'Humanité* dénonce dès le lendemain une instrumentalisation politicienne : « Une fois passé le temps de l'euphorie et des félicitations à la police, est vite venu celui des querelles, des petites phrases et des accusations réciproques<sup>2193</sup>. » La passe d'armes se poursuit néanmoins sur le mode du règlement de compte, illustrant ainsi les tensions nées dans la configuration inédite de la première cohabitation. *Le Monde* et *Libération* signalent ainsi la réaction publique de François Mitterrand. En déplacement dans le Puy-de-Dôme, il dénonce en effet les « polémiques bassement politiciennes<sup>2194</sup> » auxquelles ces arrestations servent de prétexte :

« À ceux qui comme Jacques Toubon, l'accusent d'avoir amnistié des terroristes en 1981, François Mitterrand a répondu sèchement hier en qualifiant leurs propos de "légers" et d' "indignes". En 1981, a-t-il rappelé, les militants d'Action directe n'étaient pas impliqués dans des crimes mais seulement dans des délits<sup>2195</sup>. »

---

<sup>2190</sup> *Ibid.*

<sup>2191</sup> *France Soir*, 23 février 1987.

<sup>2192</sup> *Le Monde*, 24 février 1987.

<sup>2193</sup> G.S., *L'Humanité*, 24 février 1987.

<sup>2194</sup> Cité par Jean-Yves Lhomeau, *Le Monde*, 25 février 1987.

<sup>2195</sup> *Libération*, 24 février 1987.



En pages intérieures de *Libération*, Gilles Bresson insiste sur les motivations de cette polémique du côté de l'actuelle majorité :

« Il est vrai que plusieurs responsables RPR ou UDF n'y étaient pas allés de main morte durant le week-end, estimant sans doute que l'occasion était bonne pour regagner du terrain perdu dans le domaine de la sécurité depuis les élections de mars 1986 [...]. L'arrestation spectaculaire des quatre leaders d'Action directe a permis à MM. Toubon et Peyrefitte, entre autres, de faire entendre à nouveau les accents sécuritaires souvent utilisés avant mars dernier, notamment en juin 1983 au moment de la fusillade de l'avenue Trudaine et de la manifestation des policiers mécontents devant le ministère de la Justice<sup>2196</sup>. »

Logiquement, le point de vue du *Figaro* n'est pas le même. Le quotidien considère en première page que « la gauche agresse la majorité [...] [tentant] de minimiser [son] rôle et [sa] responsabilité dans ces libérations<sup>2197</sup> ». Il dénonce les décisions idéologiques de l'action des socialistes et leur « invraisemblable générosité [...] à l'égard des terroristes<sup>2198</sup> » à compter de 1981 :

« En fait, la polémique sur ce sujet n'est pas nouvelle et quoi que puissent affirmer les responsables socialistes, les faits sont là, intangibles.

« Lorsque la gauche arrive au pouvoir, près de deux cents membres et sympathisants des mouvances terroristes sont en prison : des membres d'Action directe, mais également des mouvements les plus divers, des Corses aux Bretons en passant par les Guadeloupéens et les Arméniens. Tous inculpés de motifs divers attendent de passer ou sont passés devant la Cour de sûreté de l'État, seule juridiction, alors, apte à les juger.

« Pour le nouveau gouvernement tous ces hommes et ces femmes incarcérés sont avant tout des prisonniers politiques dont les errements s'expliquent par l'incompréhension d'une droite réactionnaire qui refuse de dialoguer avec les minorités. Les terroristes ne sont en effet que des révoltés qui n'ont trouvé, faute d'interlocuteurs, que la lutte armée pour se faire entendre.

« La gauche, elle, entend changer tout cela. La première preuve de sa bonne volonté sera donnée avec la libération dès le mois de juin de six militants d'Action directe. Viendra ensuite, en juillet 1981, la suppression de la Cour de sûreté de l'État.

« L'amnistie intervient le mois suivant, le 4 août exactement<sup>2199</sup>. »

Hasard ou non, la date anniversaire de l'abolition des privilèges marque ainsi le début « d'une trêve illusoire voulue par le gouvernement » qui va laisser « le mouvement terroriste se reconstituer, se structurer, se développer<sup>2200</sup> ». Si l'on suit le raisonnement de Michael Dartnell, cette référence révolutionnaire peut être entendue comme la volonté d'inscrire Action directe dans une certaine tradition française de violence politique et de culture protestataire<sup>2201</sup>, *Le Figaro* agitant ainsi le chiffon de la pente fatale sur laquelle la France serait engagée depuis la Révolution française. Dans

<sup>2196</sup>Gilles Bresson, *Libération*, 24 février 1987.

<sup>2197</sup>*Le Figaro*, 24 février 1987.

<sup>2198</sup>Catherine Delsol, *Le Figaro*, 24 février 1987.

<sup>2199</sup>*Ibid.*

<sup>2200</sup>*Ibid.*

<sup>2201</sup>Michael Dartnell, *Action directe...*, *op. cit.*, p. 20.

son billet publié dans *France Soir*, Menie Grégoire s'en prend elle aussi aux « "grâciés" de l'état de grâce<sup>2202</sup> ». Mais c'est sous la plume de l'éditorialiste du *Figaro*, Max Clos, que les attaques sont les plus vives. Il ne s'agit plus en effet relayer petites phrases et déclarations de telle ou telle personnalité politique, mais de prendre clairement parti pour la majorité en mettant en cause directement l'attitude de François Mitterrand, en 1981 comme en 1987. Sous le titre « Basse politique<sup>2203</sup> ? », reprenant ainsi les mots du président de la République, il déroule son raisonnement et fustige :

« Vous et moi avons la même réaction : pourquoi diable les avait-on remis en liberté ?  
 « [...] Si Rouillan, Ménigon leurs complices, et deux cents terroristes fichés, membres d'organisations recensées, étaient restés en prison, ils n'auraient tué personne.  
 « [...] Rien ne pourra effacer les conséquences : liberté d'action pour les tueurs, plusieurs assassinats et tentatives d'assassinat, démantèlement des services de police.  
 « Il a fallu des mois pour reconstruire pierre à pierre le système de protection de l'État, stupidement détruit.  
 « Et ce sont ces gens là qui "s'indignent" !  
 « Les citoyens ont de sérieuses raisons d'être "indignés". Pas la gauche. Pas le président de la République<sup>2204</sup>. »

La polémique fait également le miel de nombreux caricaturistes, à commencer par Jacques Faizant qui, à la une du *Figaro* le 24 février 1987, croque un François Mitterrand désolé mais sûr de lui, déclarant à une Marianne, pour le moins dubitative, au sujet de l'amnistie de 1981 : « Pourquoi me serais-je méfié ? Des gens à qui on aurait donné le non-lieu sans confession<sup>2205</sup> ! »



Illustration 29: *Le Figaro*, 24 février 1987

<sup>2202</sup> Menie Grégoire, *France Soir*, 25 février 1987.

<sup>2203</sup> Max Clos, *Le Figaro*, 24 février 1987.

<sup>2204</sup> *Ibid.*

<sup>2205</sup> Jacques Faizant, *Le Figaro*, 24 février 1987.

La polémique est également mise en images par d'autres dessinateurs de presse comme Plantu ou Wolinski qui pointent eux aussi l'instrumentalisation partisane du cas d'Action directe.

### 7.1.3.b Confusion autour du cas de Nathalie Ménigon

En outre, la polémique s'enfonce malgré les mises au point dénonçant les amalgames montés autour de la libération de Jean-Marc Rouillan puis Nathalie Ménigon à l'été 1981, détenus depuis le mois de septembre 1980 suite à leur arrestation mouvementée rue Pergolèse, mais sous des inculpations distinctes. *Le Monde* et *Libération* signalent en effet que si le premier a bénéficié de l'amnistie votée par le Parlement, cela n'a pas été le cas pour la seconde qui a dû attendre une décision de justice la libérant pour raisons médicales après une grève de la faim. Refusant la polémique, le quotidien du soir insiste sur la nuance dans un article titré « L'un amnistié, l'autre libérée » :

« Cette loi d'amnistie exclut cependant la libération des militants politiques auteurs d'infractions d'une particulière gravité, en particulier ceux qui se sont rendus coupables de "tentatives d'homicide par arme à feu sur les représentants des forces de l'ordre" (communiqué du conseil des ministres du 8 juillet 1981). C'est le cas de Nathalie Ménigon. Elle reste incarcérée.

« Elle sera toutefois libérée un peu plus tard, après avoir observé une grève de la faim à la prison de Fresnes. Le 17 septembre 1981, M. Guy Joly, premier juge d'instruction à Paris, chargé du dossier depuis la disparition – récente – de la Cour de sûreté de l'État, rend en sa faveur une ordonnance de mise en liberté. Le parquet ne fait pas appel. Nathalie Ménigon est censée se présenter le moment venu devant la Cour d'assises, qui doit la juger pour la fusillade de la rue Pergolèse. Peu de temps après, elle entre dans la clandestinité<sup>2206</sup>. »

Il faut attendre le mercredi 26 mars, soit deux jours après les déclarations de François Mitterrand, pour que Jacques Chirac s'exprime, par la voix de son porte-parole, et « calme la polémique<sup>2207</sup> » qui disparaît alors des colonnes du *Figaro* aussi vite qu'elle avait enflé, sans pour autant condamner explicitement les propos du secrétaire général de son propre parti, Jacques Toubon :

« Le premier ministre considère que l'incident est clos [...]. Dans cette affaire, Jacques Chirac considère qu'il ne peut y avoir ni triomphalisme, ni polémique. S'il y a pu y avoir des mots échangés qui peuvent se comprendre dans une sensibilité exacerbée par tous ces drames, il faut que les gens se reprennent et retrouvent leur calme [...]. Le petit climat de tension qui avait fait "crépiter" la cohabitation a disparu<sup>2208</sup>. »

En l'espace de quelques jours, la quadruple arrestation de Vitry-aux-Loges a ainsi illustré les

<sup>2206</sup> *Le Monde*, 24 février 1987.

<sup>2207</sup> Françoise Varenne, *Le Figaro*, 27 février 1987.

<sup>2208</sup> *Ibid.*

tensions politiques aiguisées par l'épisode de cohabitation, en place depuis moins d'un an. Si l'exercice s'avère indéniablement délicat, le climat est décrit par les commentateurs comme particulièrement délétère, tout pouvant devenir prétexte à polémique, comme lorsque, quelques semaines plus tard, Robert Pandraud revient sur le cas de Malik Oussekiné, tué en marge d'une manifestation étudiante quatre mois plus tôt, et son supposé échec au baccalauréat, euphémisant par la même occasion la responsabilité policière dans son décès qui a pourtant précipité la première crise du gouvernement de Jacques Chirac, contraignant Alain Devaquet à retirer son projet de réforme des universités. Cela n'altère néanmoins pas le caractère événementiel – au sens de spectaculaire – de la quadruple arrestation de Vitry-aux-Loges, un samedi soir au cœur de l'hiver solognot.

#### **7.1.4 Des investigation rapides**

Les jours et les semaines qui font suite aux arrestations de Joëlle Aubron, Georges Cipriani, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan occupent massivement des articles à teneur judiciaire. Ils font en effet l'objet de plusieurs poursuites, outre l'enquête de flagrant délit qui justifie leur interpellation. Si elle décline au fil du temps, l'attention médiatique demeure néanmoins significative. Action directe ne disparaît donc pas des colonnes des journaux et transparaît désormais à travers ces quatre noms, c'est-à-dire que d'une organisation collective, on glisse vers le traitement d'une entreprise individualisée. L'ensemble des attentats auxquels Action directe est mêlée – certains anciens de plusieurs années – est ainsi repris et examiné sous la forme d'un feuilleton judiciaire.

##### **7.1.4.a Un nouveau cadre juridique**

Les arrestations du 21 février 1987 se déroulent dans le cadre d'un nouveau contexte juridique, c'est-à-dire en application des nouveaux dispositifs prévus par la législation anti-terroriste votée en septembre 1986. Elle prévoit notamment l'allongement de la garde à vue de 48 à 96 heures, la centralisation des instructions au sein d'une section spécifique du Parquet de Paris et la possibilité du renvoi des accusés devant une cour d'assises spéciale. Nouveauté en termes de droit, cette procédure l'est aussi pour les journalistes qui s'attachent à l'expliquer à leurs lecteurs. Une fois arrêtés, les quatre militants d'Action directe sont transférés au Service régional de police judiciaire (SRPJ) de Versailles où ils sont interrogés dans le cadre de leur garde à vue, sur commission rogatoire du juge chargé de l'enquête sur l'assassinat du général René Audran en janvier 1985. Ils ne

sont par ailleurs pas tous mis en cause – aucun mandat d'arrêt n'a par exemple été émis contre Georges Cipriani – ni pour la totalité des attentats attribués à Action directe. Ces éléments sont exposés dans la presse dès le 23 février 1987. Comme le précise *Libération* :

« Aujourd'hui, si le couple a été appréhendé en fonction de plusieurs mandats d'arrêt décernés contre lui – notamment pour le hold up commis courant 1984 dans la bijouterie Aldebert, place Vendôme – ni Rouillan ni Ménigon ne sont en revanche inculpés dans les assassinats de Besse ou Audran. C'est quand même pour être entendus dans l'affaire Audran, sur commission rogatoire du juge d'instruction de Versailles, Guy Ripol, chargé d'élucider l'assassinat de ce général, que le couple a été appréhendé. Puis amené à Versailles pour être entendu par les enquêteurs dans le cadre de la procédure normale de garde à vue<sup>2209</sup>. »

Leur garde à vue peut courir jusqu'au mercredi 25 février puisque « la nouvelle procédure pénale permet une garde à vue de quatre jours<sup>2210</sup> », c'est -à-dire. 48 heures renouvelables une fois. *Le Figaro* précise qu'en outre, « comme le veut la loi, [Jean-Marc Rouillan] avait assisté à la perquisition à la ferme où il avait été surpris la veille<sup>2211</sup> », avant d'être également transféré à Versailles pour y être entendu par le juge Ripol dans le cadre de l'affaire Audran. Le 24 février, en vertu du nouveau dispositif législatif, la procédure est finalement centralisée et le juge versaillais dessaisi, comme l'annonçant la veille la presse :

« Les affaires Audran comme Besse sont à l'évidence des actes terroristes, et ressortent donc de la procédure centralisée par le parquet spécialement mis en place à Paris, selon les lois Chalandon. La procédure est en cours, la décision de centralisation est prise, et permettra d'allonger la garde à vue des quatre suspects pendant quatre jours au total, en les ramenant à Paris.

« Après la police, ce sera à la justice de débrouiller le dossier. Mais déjà les autorités ne semblent pas convaincues de la facilité de l'instruction à venir<sup>2212</sup>. »

La centralisation des instructions à Paris constitue en effet une nouveauté du dispositif anti-terroriste qui doit permettre une plus grande efficacité dans la diligence des enquêtes :

« Centralisation. On le sait, depuis la loi du 9 septembre 1986, c'est le maître-mot de la lutte anti-terroriste. Au niveau policier, certes, mais aussi et surtout au niveau judiciaire après la création de la 14<sup>e</sup> section du parquet de Paris, à compétence nationale, spécialisée dans les affaires terroristes et que dirige Alain Marsaud.

« [...] C'est Albin Chalandon, le Gardé de sceaux, en personne qui a pris l'initiative, au début de la semaine, de faire jouer la nouvelle loi et de confier à la 14<sup>e</sup> section l'ensemble des affaires, car le rôle de cet organisme centralisateur apparaissait alors indispensable pour l'évolution de l'enquête<sup>2213</sup>. »

---

<sup>2209</sup>Laurent Gally, *Libération*, 23 février 1987.

<sup>2210</sup>*Le Figaro*, 23 février 1987.

<sup>2211</sup>*Ibid.*

<sup>2212</sup>Laurent Gally, *Libération*, 23 février 1987.

<sup>2213</sup>Catherine Delsol, *Le Figaro*, 25 février 1987.

Le juge versaillais dessaisi le 24 février, Joëlle Aubron, Georges Cipriani, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan sont transférés à la brigade criminelle, quai des Orfèvres pour des auditions qui « s'annonçaient comme essentielles<sup>2214</sup> ». Au terme des 96 heures de garde à vue, ils sont déférés devant Alain Marsaud, à la tête de la 14<sup>e</sup> section du Parquet de Paris. Après leur avoir « notifié leur mandat d'arrêt, [ils] devaient ensuite, soit tard dans la nuit, soit ce matin, être présentés devant un juge d'instruction<sup>2215</sup> ». Ils sont ensuite entendus par deux autres juges d'instruction, Jean-Louis Bruguière et Jean-Claude Vuillemin :

« C'est Jean-Claude Vuillemin, le magistrat instructeur de l'affaire Besse, qui a été désigné pour reprendre le flambeau tandis que Jean-Louis Bruguière récupérait le dossier de l'attentat d'Interpol.

« Le juge Bruguière est incontestablement le magistrat qui connaît le mieux Action directe pour avoir travaillé depuis des années sur le mouvement terroriste, pour avoir tenté de comprendre son fonctionnement, pour avoir, grâce à ses contacts avec des collègues étrangers, cerné les liens qui existaient entre les terroristes français et les groupuscules allemands, italiens ou belges<sup>2216</sup>. »

Pour *Libération*, cette décision du Parquet constitue « un demi-camouflet pour le juge Jean-Louis Bruguière, jusqu'en 1984 grand spécialiste des dossiers A.D.<sup>2217</sup> ». « Victime d'une tentative d'attentat le 6 janvier dernier<sup>2218</sup> » – sans plus de précision – la Chancellerie aurait ainsi justifié l'écartement partiel de ce dernier. Bien que chargé des dossiers matériels et non des assassinats, il procède néanmoins à l'inculpation des quatre interpellés de Vitry-aux-Loges, ce que *Libération* présente comme une petite victoire mûrie « depuis plusieurs années<sup>2219</sup> » par le magistrat. Placés sous mandat de dépôt à l'issue de leur garde à vue, ils sont incarcérés dans trois maisons d'arrêt parisiennes différentes. Au lendemain de leur placement sous mandat de dépôt, *France Soir* dresse le récapitulatif : « Rouillan incarcéré à la Santé, Cipriani à Fresnes. Les cellules des deux filles d'Action directe ont été blindées<sup>2220</sup>. » La presse s'accorde sur le fait que les quatre d'Action directe sont désormais hors d'état de nuire. Leur défense sera collectivement assurée par « M<sup>e</sup> Bernard Ripert, du barreau de Grenoble, qui défend déjà plusieurs membres d'Action directe emprisonnés<sup>2221</sup> », avocat peu connu de l'opinion et que *France Soir* présente simplement comme « un colosse barbu<sup>2222</sup> ». Ensuite, en vertu de l'information ouverte par Alain Marsaud, les première

---

<sup>2214</sup>Laurent Gally, *Libération*, 25 février 1987.

<sup>2215</sup>*Libération*, 26 février 1987.

<sup>2216</sup>Catherine Delsol, *Le Figaro*, 25 février 1987.

<sup>2217</sup>Laurent Gally, *Libération*, 23 février 1987.

<sup>2218</sup>*Ibid.*

<sup>2219</sup>Laurent Gally, *Libération*, 27 février 1987.

<sup>2220</sup>Arnaud Dingreville, *France Soir*, 27 février 1987.

<sup>2221</sup>Edwy Plenel, *Le Monde*, 28 février 1987.

<sup>2222</sup>Patrick de Saint-Exupéry, *France Soir*, 2 mars 1987.

inculpations communes de Joëlle Aubron, Georges Cipriani, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan sont annoncées, alors que « selon les aveux de Jean-Marc Rouillan, les membres d'Action directe auraient commis seize attentats en région parisienne<sup>2223</sup> » :

« "Association de malfaiteurs, ayant pour but de troubler l'ordre public par la terreur ou l'intimidation" ; "infraction à la législation sur les armes, munitions et explosifs" ; "falsification de documents administratifs et usage" ; "recel de documents falsifiés ou volés" [...] signifiées hier par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière<sup>2224</sup>. »

La question technique des chefs d'inculpation des quatre interpellés intéresse cependant largement moins les journalistes que les assassinats et tentatives d'assassinat qui ont fait basculer l'organisation – et avec elle les commentaires à son endroit – sur le terrain de la condamnation unanime. Peu d'éléments concrets sont pour l'heure cités dans la presse, qu'il s'agisse des progrès en matière d'investigation ou du rappel des faits, l'attention médiatique étant concentrée autour de la personnalité des quatre membres d'Action directe interpellés le 21 février 1987.

#### 7.1.4.b Les assassinats en lumière

Passée l'annonce de cette quadruple arrestation, l'attention médiatique se concentre autour des instructions menées par le juge Vuillemin, à compter de la centralisation des procédures et du dessaisissement du juge Ripol. Il est en effet chargé des principaux dossiers criminels comme le rappelle Jean-Charles Reix aux lecteurs du *Figaro* :

« Le juge Vuillemin instruit l'assassinat du P.-D.G. de la régie Renault, Georges Besse, abattu par deux femmes [...]. Il instruit également à partir des informations sur un autre assassinat, le 25 janvier 1985, celui de l'ingénieur général René Audran, et une tentative d'assassinat, le 15 avril 1986, contre le vice-président du C.N.P.F., Guy Brana, deux méfaits imputés à Action directe<sup>2225</sup>. »

D'un point de vue chronologique, l'instruction du juge Vuillemin est plus rapide puisque la presse fait rapidement état d'éléments versés au dossier de l'assassinat du PDG de Renault. Edwy Plenel rapporte ainsi dans la première édition du *Monde* consacrée aux arrestations de Vitry-aux-Loges que « la perquisition opérée durant le week-end en présence de Jean-Marc Rouillan a permis de saisir un important arsenal [...]. Et surtout de très nombreux documents du groupe terroriste, dont ceux que contenait la serviette portée par Georges Besse le jour de son assassinat<sup>2226</sup> ». Celle-ci avait en effet disparu le soir même de son assassinat alors que, selon des témoins, il la portait à la main. L'annonce de cette découverte permet alors aux journalistes d'indiquer que « les policiers

<sup>2223</sup>Edwy Plenel, *Le Monde*, 28 février 1987.

<sup>2224</sup>*Le Figaro*, 27 février 1987.

<sup>2225</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 5 mars 1987.

<sup>2226</sup>Edwy Plenel, *Le Monde*, 24 février 1987.

semblent d'ores et déjà convaincus de la culpabilité de Rouillan, Ménigon, Cipriani et Aubron dans l'assassinat du P-DG de Renault<sup>2227</sup> ». Les témoins ayant déclaré avoir observé deux femmes sur les lieux du crimes, l'intérêt de la justice et des médias se concentrent alors logiquement autour de Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon. *Le Monde* est ainsi le premier journal à affirmer que « Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron seraient bien les auteurs de l'assassinat de Georges Besse<sup>2228</sup> » au vu des éléments matériels recueillis. Les deux jeunes femmes concentrent à nouveau l'attention médiatique, comme cela avait été le cas à la fin du mois de novembre 1986, date à laquelle les appels à témoins avaient été lancés. Au cours de leur garde à vue, elles sont présentées aux témoins de l'assassinat du boulevard Edgar-Quinet, dont l'un d'entre eux « a reconnu formellement Nathalie Ménigon comme l'une des tueuses [alors que ] plusieurs autres ont désigné les deux femmes comme étant "les assassins probables"<sup>2229</sup> » selon la une du *Figaro*. L'ensemble de la presse nationale partage le constat d'une accumulation de charges contre les deux jeunes femmes, qui « opposent un mutisme complet aux questions des enquêteurs lorsque leurs propos sont destinés à être retransmis dans les procès-verbaux<sup>2230</sup> ». Dans les jours qui suivent, le détail des responsabilités imputées à Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon se précisent. Le 1<sup>er</sup> mars, « trois témoins ont identifié Joëlle Aubron comme étant l'auteur de coups de feu qui ont tué le P.-D.G. de Renault, Georges Besse<sup>2231</sup> ». Le lendemain, *Le Figaro* se fait plus précis :

« Le doute aujourd'hui n'est plus permis : Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon ont été formellement reconnues par les témoins qui ont confirmé que c'était Aubron qui avait tiré sur Georges Besse, Menigon se tenant un peu en retrait, en couverture, puis tirant, semble-t-il, ensuite, avant de s'enfuir, le coup de grâce sur l'homme à terre<sup>2232</sup>. »

Moins de deux semaines après leur arrestation à Vitry-aux-Loges, elles sont logiquement inculpées pour « assassinat en relation avec une entreprise collective ou individuelle ayant pour but de troubler l'ordre public par l'intimidation ou la terreur<sup>2233</sup> » par le juge Vuillemin dans ce dossier le 5 mars 1987<sup>2234</sup>. Si *France Soir* joue sa carte habituelle du sensationnel – « C'est Joëlle Aubron qui a tué le P.-D.G. de Renault. "L'enragée" souriait après son inculpation<sup>2235</sup> » –, le reste de la presse adopte cependant un ton plus neutre dans des articles factuels reprenant les éléments du dossier. L'instruction de l'assassinat du général Audran, elle aussi confiée au juge Jean-Claude

<sup>2227</sup>*L'Humanité*, 25 février 1987.

<sup>2228</sup>Edwy Plenel, *Le Monde*, 25 février 1987.

<sup>2229</sup>*Le Figaro*, 25 février 1987.

<sup>2230</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 26 février 1987.

<sup>2231</sup>*Le Figaro*, 2 mars 1987.

<sup>2232</sup>Catherine Delsol, *Le Figaro*, 4 mars 1987.

<sup>2233</sup>*Le Monde*, 6 mars 1987.

<sup>2234</sup>L'instruction sera close un an plus tard.

<sup>2235</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 6 mars 1987.



Vuillemin après le dessaisissement du juge Ripol, connaît une issue légèrement moins rapide. Il faut en effet attendre trois semaines après la perquisition de la ferme de Vitry-aux-Loges pour que les analyses balistiques révèlent qu' « une des armes saisies dans le repaire du Loiret d'Action directe a été utilisée pour tuer le général René Audran, le 25 janvier 1985, à La Celle-Saint-Cloud [alors que] les autres ont servi contre Interpol et le vice-président du C.N.P.F., Guy Brana<sup>2236</sup> », ainsi que contre le général Henri Blandin. Il faut signaler que les investigations concernant ces deux tentatives d'assassinat ne sont pas spécifiquement mentionnées et ne sont pas prétexte à un retour sur les faits. Deux semaines plus tard, « les quatre d'Action directe [sont finalement] inculpés du meurtre d'Audran<sup>2237</sup> », puis, en juin 1987, de tentatives d'assassinat contre Guy Brana – traité sous la forme d'entrefilet, alors que d'autres membres d'Action directe comparaissent devant la cour d'assises spéciale – bien qu'aucun n'ait reconnu de responsabilité personnelle dans ces attentats.

Pendant près de trois mois, Action directe concentre ainsi une attention médiatique toute particulière et inédite. Elles apparaissent indéniablement comme un véritable tournant dans l'histoire de la violence révolutionnaire en France, semblant en sonner le glas. À partir de ce moment, plus aucun attentat ne sera en effet revendiqué ou attribué à Action directe, ce qui ne signifie pas pour autant que Joëlle Aubron, Georges Cipriani, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan en constituaient les derniers membres en liberté. Si l'organisation cesse ses activités, elle ne disparaît néanmoins pas des colonnes des journaux, occupant désormais uniquement les rubriques judiciaires.

## 7.2 Des procès en série

Suite à la quadruple arrestation de février 1987, les différents dossier d'instruction ouverts autour des activités d'Action directe débouchent sur une série de procès qui sanctionnent, devant différentes juridictions parisiennes, la fin de l'expérience de violence révolutionnaire que les membres de l'organisation se sont attachés à mettre en pratique entre 1979 et 1987. Douze procès s'étalent ainsi sur une période de sept années, de 1987 à 1994, c'est-à-dire jusqu'à quinze ans après les premiers attentats revendiqués par l'organisation. Particulièrement attendus puisqu'ils sont – si l'on excepte le procès de la fusillade de l'avenue Trudaine renvoyé en décembre 1986 – les premiers pour les membres de l'organisation. L'attention médiatique est cependant sujette à de profonds

---

<sup>2236</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 16 mars 1987.

<sup>2237</sup>*France Soir*, 30 mars 1987.

écarts selon les journaux et selon les procès. Un point commun semble tout particulièrement émerger : celui d'une lassitude médiatique certaine au fil du temps, malgré l'attraction suscitée – avec des nuances – dans la presse par tout ce qui peut avoir trait à Action directe. En ce sens, l'intérêt des journaux à l'égard des différents procès de l'organisation peut être décliné en trois temps : montée en puissance de l'attention, climax et déclin. C'est autour de ce triptyque – certes classique – que la destinée médiatique d'Action directe est en effet scellée au fil des procès des membres de l'organisation, alors que, comme permet de le penser le concept d'amnésie structurelle<sup>2238</sup>, la mémoire de la contestation politique de la décennie 1970 semble inexorablement s'éloigner.

### **7.2.1 Le retour au tribunal**

Moins de trois mois après les arrestations de Vitry-aux-Loges qui ont occasionné une attention médiatique sans précédent, étalée sur plusieurs semaines, Action directe occupe à nouveau la première page des journaux puisque plusieurs membres de l'organisation sont appelés à comparaître devant des tribunaux parisiens. Après le mois de février, le reste de l'année 1987 est donc synonyme de regain d'intérêt médiatique, cette fois non plus tant dans les rubriques « Société » que dans les chroniques judiciaires. Joëlle Aubron, Georges Cipriani, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan, présentés par les journalistes comme le « noyau dur » de l'organisation désormais décapitée, ne figurent néanmoins pas encore dans le box des accusés, se contentant pour l'heure du bureau du juge d'instruction. Le retour au tribunal d'Action directe en 1987 constitue alors en quelque sorte un prélude aux autres procès à venir.

#### **7.2.1.a L'affaire de l'avenue Trudaine à nouveau jugée**

Le premier procès qui se déroule au moins de juin 1987 n'est pas un procès inédit. Il s'agit en effet de l'affaire de la fusillade de l'avenue Trudaine survenue à Paris en 1983 et dont le procès a été renvoyé à la suite de la défection, un à un, des jurés de la cour d'assises de Paris en décembre 1986, sous le coup des menaces des accusés. À la demande du garde des Sceaux, Albin Chalandon, le principe de rétroactivité de la législation dite antiterroriste a été adopté, permettant donc de juger devant une cour d'assises spécialement composée des faits antérieurs à la loi du 9 septembre 1986, et éviter ainsi les intimidations. Le 3 juin 1987 s'ouvre donc à nouveau, pour des audiences prévues

---

<sup>2238</sup>Michel Pigenet et Danielle Tartakowsky « Présentation. Rémanences des passés », *Sociétés & Représentations*, n° 22, 2006, p. 4-16. En ligne : [www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2006-2-page-4.htm](http://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2006-2-page-4.htm). L'expression est empruntée à l'anthropologie.

jusqu'au 14 juin, le procès de Régis Schleicher, Claude et Nicolas Halfen<sup>2239</sup>, tous trois inculpés par le juge Jean-Louis Bruguière. Après les arrestations de Vitry-aux-Loges, Action directe figure ainsi à nouveau en première page des quotidiens nationaux. « Le Palais de justice en état de siège pour juger Schleicher<sup>2240</sup> » titre *France Soir*. Régis Schleicher, incarcéré depuis son arrestation en mars 1984 dans le Vaucluse et présenté comme le numéro deux de l'organisation, est en effet apparu, lors du procès précédent, en première ligne de l'accusation. Le quotidien populaire consacre ainsi son dossier du jour, c'est-à-dire ses trois premières pages, à ce sujet, élargi à « ce que l'on sait d'Action directe<sup>2241</sup> ». La rédaction livre son opinion sur le procès qui s'ouvre le jour-même :

« Dans l'affaire qui s'ouvre aujourd'hui, il a y déjà deux hommes qui ont été condamnés. Ce sont les victimes : Émile Gondry et Claude Caïola. C'est pour eux, pour leur femmes, leurs enfants, leurs amis et pour la société tout entière que la Justice doit passer sans faiblesse<sup>2242</sup>. »

Cette fusillade s'était en effet soldée par la mort de deux policiers, entraînant ainsi une vive émotion dans les rangs des forces de l'ordre et – chose rare – des manifestations, âprement commentées, de policiers en tenue, au début du mois de juin 1983. L'affaire avait également fait l'objet d'une intense – mais récurrente – polémique entre les socialistes et l'opposition, cette dernière accusant les premiers de négligence sur les questions de sécurité et de mépris à l'égard des forces de police. En juin 1987, la polémique semble cependant loin : le ton a incontestablement changé car, comme le souligne *L'Humanité*, les arrestations de février 1987 « [pourraient] aussi inciter les accusés à sortir du mutisme plein de morgue qu'ils avaient observé en décembre<sup>2243</sup> ». Le quotidien communiste en profite d'ailleurs pour rappeler sa position à l'égard de la violence, qu'elle se prétende ou non révolutionnaire. Il revient ainsi sur « cette mouvance-meurtrière, Action directe dont les membres prétendent servir le prolétariat<sup>2244</sup> » et son illégitimité à se poser à l'avant-garde de la lutte des classes qui semble davantage les renvoyer du côté des « rebelles sans cause » :

« "Notre action est légitime, la leur (celle des policiers, NDLR) n'est que légale", affirme un de leurs documents internes. Singulière justification pour des armes brandies, des policiers tués, mais aussi des passants et des automobilistes blessés, des balles qui sifflent aux oreilles de lycéens, pour une tuerie gratuite et sans cause, celle de l'avenue Trudaine dont l'audience d'hier nous a fait revivre le détail<sup>2245</sup>. »

---

<sup>2239</sup>Au total, six personnes sont accusées : deux Italiens, Gloria Argano et Franco Pina, détenus en Italie et Mohand Hammami, en fuite.

<sup>2240</sup>*France Soir*, 3 juin 1987.

<sup>2241</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 3 juin 1987.

<sup>2242</sup>*France Soir*, 3 juin 1987.

<sup>2243</sup>Christian Ferrand, *L'Humanité*, 3 juin 1987.

<sup>2244</sup>*Ibid.*

<sup>2245</sup>Christian Ferrand, *L'Humanité*, 4 juin 1987.

Au-delà de l'examen des faits pour lesquels aucun élément nouveau n'est apporté au regard du procès de décembre 1986, et pour lequel « personne n'a vu la même chose<sup>2246</sup> », les journalistes se concentrent sur la véhémence des accusés. Des incidents éclatent en effet dès la première journée d'audience. En première page, *France Soir* titre en ce sens un encart « Action directe : les accusés injurient l'avocat [*sic*] général<sup>2247</sup> », développé en pages intérieures. *L'Humanité* précise la nature de cette injure : « Après une journée insipide devant la cour d'assises spéciale, Claude Halfen a créé un incident en comparant le tribunal aux sections spéciales de Vichy<sup>2248</sup>. » La véhémence des accusés rappelle le procès avorté de l'hiver précédent, tout comme l'intérêt suscité par le témoignage essentiel de Frédérique Germain, surnommée Blond-Blond, annoncée comme « la vedette de ce défilé<sup>2249</sup> ». Avant son audition, le 10 juin, le rôle de la jeune femme est rappelé, au regard notamment des éléments mis au jour lors des audiences du mois de décembre 1986. *France Soir* rappelle ainsi que « les confidences faites au commissaire Hilbrand par Frédérique Germain dite "Blond-Blond", sont beaucoup plus accusatrices<sup>2250</sup> » que les témoins directs de la fusillade. Le lendemain de son audition, « Frédérique Germain, membre d'Action directe repentie, sans laquelle l'enquête de la brigade criminelle n'aurait probablement jamais abouti<sup>2251</sup> », est ainsi au centre de l'attention. La description de « la première "repentie" d'envergure à laquelle la justice française ait eu recours dans une affaire de terrorisme<sup>2252</sup> » est du même ordre dans les colonnes de *L'Humanité*, *Le Monde* et *Libération*. Ce dernier souligne cependant l'assurance d'une jeune femme dont il aurait semble-t-il attendu qu'elle fût une fille un peu perdue, effarouchée :

« On s'attendait à une fille paumée venant, contrainte et forcée, répéter en balbutiant aux magistrats de la Cour d'Assises [*sic*] les confidences qui ont permis aux policiers et à la justice de mettre en cause Régis Schleicher et les frères Halfen dans la fusillade de l'avenue Trudaine. On a vu une jeune femme apparemment sûre d'elle, faire, d'une voix ferme, des déclarations très circonstanciées qui, si elles ont renforcé les accusations portées contre Schleicher, ont encore atténué celles qui visent Claude Halfen<sup>2253</sup>. »

Outre le mépris manifesté par les trois accusés à son égard, Frédérique Germain est également prise pour cible dans sa plaidoirie par l'avocat de Régis Schleicher – qui assure également la défense d'autres militants d'Action directe. La position inédite de « repentie » qu'elle occupe n'y est pas étrangère et est utilisée par les accusés et la défense sur le registre de la trahison. L'écrivain Dan

<sup>2246</sup>Renaud Vincent, *France Soir*, 6 juin 1987.

<sup>2247</sup>*France Soir*, 4 juin 1987.

<sup>2248</sup>Christian Ferrand, *L'Humanité*, 4 juin 1987.

<sup>2249</sup>Gilles Millet, *Libération*, 5 juin 1987.

<sup>2250</sup>Renaud Vincent, *France Soir*, 5 juin 1987.

<sup>2251</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 11 juin 1987.

<sup>2252</sup>Christian Ferrand, *L'Humanité*, 11 juin 1987.

<sup>2253</sup>Gilles Millet, *Libération*, 11 juin 1987.

Franck, appelé à témoigner, est également pris à partie par M<sup>e</sup> Ripert qui tire sur lui « à boulets rouges<sup>2254</sup> ». Le chroniqueur judiciaire de *L'Humanité* s'en prend même directement à l'ancien militant trotskyste, copain de lycée de Claude Halfen :

« Ancien ami de Claude Halfenn [*sic*] dont il n'ignorait pas l'appartenance à Action directe et à qui il a longtemps fourni un logement, Daniel Franck est apparu hier comme un pleutre heureux de sans [*sic*] tirer à bon compte et soucieux de ne pas apparaître comme un lâcheur. Claude Halfen lui a d'ailleurs reproché "sa couardise" et sa "décision de collaborer avec la police". Au cours de sa déposition constellée de contradictions de demi-aveux, et de rétractations, le président Versini lui a d'ailleurs rappelé les accusations de blanchisseur d'argent pour Action directe qui avaient un temps pesé contre lui.

« Hier, il était en effet manifeste que "Dan" essayait de couvrir son ex-ami Claude Halfen pour ne pas hériter de titre de repent, qui pèse lourd sur les épaules de Frédérique Germain, avec qui il devra pourtant répondre d'une inculpation pour un hold-up d'Action directe, celui de la bijouterie Aldebert<sup>2255</sup>. »

Si le procès de la fusillade de l'avenue Trudaine devant la cour d'assises spéciale de Paris n'offre pas de révélation particulière sur Action directe qui ne soit déjà connue, l'intérêt médiatique n'en est cependant pas moins marqué. Il est ainsi tout particulièrement commenté par *L'Humanité* qui faisait jusqu'alors part d'un désintérêt certain pour l'actualité de l'organisation, en dehors des événements entraînant un véritable choc de l'opinion, comme lors de l'assassinat de Georges Besse. Le verdict rendu par les magistrats professionnels signe alors la première condamnation des membres d'Action directe<sup>2256</sup> : réclusion criminelle à perpétuité pour Régis Schleicher, dix ans d'emprisonnement pour Nicolas Halfen et acquittement de son frère Claude. L'annonce de ce verdict est ainsi tout particulièrement commenté par le quotidien communiste, qui condamne, sous le titre « Verdict très spécial<sup>2257</sup> », une décision rendue par une juridiction d'exception, c'est-à-dire une « cour d'assises spéciale [qui] combine droit et politique [...], profondément antidémocratique<sup>2258</sup> », rétablie par le gouvernement de Jacques Chirac, et dont le verdict « prouve *a posteriori* l'opération politique du pouvoir pour rétablir une juridiction d'exception<sup>2259</sup> ». Signant le premier procès envers des membres d'une organisation présentée comme démantelée, l'affaire de la fusillade de l'avenue Trudaine bénéficie indubitablement à ce titre d'une attention médiatique toute particulière, plus aiguisée que lors du précédent procès de décembre 1986 devant une cours d'assises ordinaire.

---

<sup>2254</sup> *France Soir*, 13 juin 1987.

<sup>2255</sup> Christian Ferrand, *L'Humanité*, 11 juin 1987.

<sup>2256</sup> Si l'on excepte la condamnation par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité en novembre 1985 de Nathalie Ménigon pour l'affaire de la fusillade de la rue Pergolèse en septembre 1980.

<sup>2257</sup> Christian Ferrand, *L'Humanité*, 15 juin 1987.

<sup>2258</sup> *Ibid.*

<sup>2259</sup> *Ibid.*

### 7.2.1.b Un procès isolé pour Frédéric Oriach

Six mois plus tard, un militant qui a jusqu'alors fait l'objet de peu d'attention médiatique pour les dossiers liés à Action directe – à l'exception de *Libération* – est jugé par la 17<sup>e</sup> chambre du Tribunal correctionnel de Paris. Présenté par le quotidien à losange rouge comme un « militant propalestinien<sup>2260</sup> » au moment de son arrestation quelques jours plus tôt, en raison de ses liens avec « Azita Chipour, une militante iranienne d'extrême gauche, opposante à Khomeiny<sup>2261</sup> », Frédéric Oriach est en effet cité à comparaître le 2 décembre 1987 pour apologie de meurtre suite à ses déclarations : « Le militant d'extrême gauche doit comparaître [...] pour "apologie de meurtre" après des déclarations faites en 1986 au micro d'Europe 1 accusant notamment le général Audran, assassiné en 1985 par Action directe, d'avoir été un trafiquant d'armes<sup>2262</sup>. » La journaliste précise en outre qu'il « aurait dressé une liste de noms de policiers, magistrats et hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur liés à la lutte antiterroriste<sup>2263</sup> », ce qui rappelle les documents saisis lors de la perquisition de la ferme de Vitry-aux-Loges et dévoilant les projets de séquestration d'Action directe. Peu d'échos de l'audience à proprement parler dans la presse, dont l'attention est en partie détournée par l'arrestation à Lyon, cinq jours plus tôt, de Maxime Frérot, présenté comme le dernier membre recherché de l'ancienne branche lyonnaise d'Action directe. Ce dernier a, un temps, signé ses attentats sous le nom d'Affiche rouge, qualifié par les policiers « de "loup solitaire", de "desperado prêt à tout", de "tueur capable de vivre en autarcie grâce à sa formation de commando-para"<sup>2264</sup> ». Devant les juges, Frédéric Oriach confirme ses propos, justifiant du même coup les méthodes d'Action directe. Le verdict – six mois d'emprisonnement – est annoncé sous forme d'une brève dans *Libération*, rare quotidien national à en rendre compte en raison des liens historiques entre le journal et l'extrême gauche, et plus particulièrement de celui qui se présente comme un militant anti-impérialiste dont une longue lettre légitimant l'action violente des BI et des NAPAP a été publiée par le journal en 1977. Ce procès alimente ainsi le climat d'attente avant les procès de l'organisation et des attentats. L'année 1987 signe ainsi le retour d'Action directe dans les salles d'audience par l'intermédiaire des rubriques judiciaires et marque un regain d'intérêt de la presse.

### 7.2.2 Le climax

Après les deux procès tenus en 1987 contre des individus liés à Action directe, l'attention

<sup>2260</sup>Véronique Brocard (avec AFP), *Libération*, 28 novembre 1987.

<sup>2261</sup>Véronique Brocard, *Libération*, 26 novembre 1987.

<sup>2262</sup>Véronique Brocard (avec AFP), *Libération*, 28 novembre 1987.

<sup>2263</sup>*Ibid.*

<sup>2264</sup>Véronique Brocard et Bruno Marion, *Libération*, 30 novembre 1987.

médiatique connaît une période d'intensité remarquable les deux années suivantes. L'actualité judiciaire est en effet particulièrement riche puisque 1988 et 1989 sont synonymes de procès à la fois inédits et attendus. Cette époque est en outre marquée par une densité judiciaire sans précédent en raison de la dizaine de procès qui se déroulent devant des juridictions parisiennes. En cela, ces deux années sanctionnent définitivement l'expérience d'Action directe dont la presse s'attache à rendre compte sous la forme d'épilogue judiciaire à épisodes multiples. Les journalistes se pressent sur les bancs de la presse et tentent de dessiner les contours flous de l'organisation clandestine violente dont les derniers militants arrêtés en février 1987 apparaissent sans conteste comme les personnages les plus attendus. Mais ces procès sont également l'occasion de poser des noms et des visages sur un sigle qui a marqué de son sceau les rubriques « Faits divers » et « Société » de la presse quotidienne au cours de la décennie 1980.

### 7.2.2.a Le procès de la mouvance

Le lundi 11 janvier 1988 s'ouvre, devant la 14<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris, le premier procès à proprement parler d'Action directe. Le tribunal dispose de deux semaines pour juger dix-neuf personnes<sup>2265</sup> inculpées pour leur appartenance à l'organisation sous le chef d'inculpation d'association de malfaiteurs. Ce procès est logiquement très attendu puisqu'un tel procès aurait dû avoir lieu devant la Cour de sûreté de l'État, devant laquelle devaient être renvoyés – avant sa dissolution – les interpellés de 1980. L'objet principal de ce procès est, comme le souligne *Libération*, « de démontrer que ces inculpés, impliqués aux degrés les plus divers, constituaient une "association de malfaiteurs"<sup>2266</sup> ». Trop étroite pour accueillir les dix-neuf prévenus, la 14<sup>e</sup> chambre déménage pour l'occasion dans la 31<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris. Parmi eux, certains noms reviennent dans les colonnes des journaux comme les « quatre de Vitry-aux-Loges » dont ce sera la première comparution depuis leur arrestation – Joëlle Aubron, Georges Cipriani, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan –, les trois accusés dans l'affaire de l'avenue Trudaine – Claude, Nicolas Halfen et Régis Schleicher, condamné sept mois plus tôt à la réclusion criminelle à perpétuité – ou encore Hellyette Bess, interpellée en compagnie de Régis Schleicher en mars 1984. Les noms d'autres accusés n'ont, en revanche, été que très rarement – voire jamais – cités jusqu'alors dans la presse. Par ordre alphabétique : Jean Asselmeyer, Bruno Baudrillart, Annelise Benoît, Dan Franck, Frédérique Germain, Charlotte Granier, Sandrine

<sup>2265</sup>Vingt personnes sont appelées à comparaître, mais Mohand Hamami est en fuite. Les dossiers de deux Italiens initialement poursuivis dans ce dossier, Gloria Argano et Franco Pina, détenus en Italie, ont été disjointes. D'où les différents chiffres constatés dans la presse, de dix-neuf à vingt-deux accusés.

<sup>2266</sup>Sorj Chalandon, *Libération*, 11 janvier 1988.

Guibert, Paula Abadie – dite Paula Jacques –, Salvatore Nicosia, Dominique Poirée et Vincenzo Spano. À travers cette liste de noms apparaissent les contours d'une organisation dont la base s'est élargie et organisée. La presse reprend ainsi la thèse des trois cercles esquissée par les enquêteurs : les clandestins – les plus connus –, les militants – regroupés notamment autour de la rédaction de *L'Internationale* – et les soutiens – surnommés les « malgré nous ». À la une du *Monde* et avant l'ouverture du procès, un dessin de Plantu représente Jean-Marc Rouillan déclarant à des juges hilares : « On voulait moraliser les ventes d'armes en France<sup>2267</sup> ! » faisant allusion à l'affaire des ventes d'armes françaises à la fois à l'Iran et à l'Irak alors que les deux pays s'affrontent depuis 1980. Sous le titre « Le sang et les confitures », Daniel Schneidermann dépeint les forces en présence :

« C'est un adversaire en déconfiture que va juger, à partir du lundi 11 janvier, la quatorzième chambre du tribunal correctionnel de Paris. Avec la maigre consolation des honneurs de la guerre : les cages en verre à l'épreuve des balles, et tout le déploiement de forces et de précautions devenu rituel des procès de terrorisme. 350 pages de réquisitoire, deux semaines d'audience : on n'a reculé devant rien pour traiter spectaculairement ces 24 prévenus – dont deux sont détenus en Italie et un est en fuite –, le ban et l'arrière-ban de l'organisation dissoute, même si leur grève de la faim laisse planer un doute sur la venue des "vedettes", Jean-Marc Rouillan, Georges Cipriani, Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron<sup>2268</sup>. »

Le journaliste se livre à un bilan approfondi dont la taille conforte l'importance que revêt ce procès, bien qu'il ne concerne pas les crimes revendiqués par l'organisation :

« L'écrasante défaite d'Action directe n'est pas seulement "militaire". Quelle doit être aujourd'hui l'amertume des terroristes s'ils contemplent l'État qu'ils rêvent d'abattre et cette société qu'ils vomissaient confusément. Le "complexe militaro-industriel" est toujours debout. La France vend des armes à qui lui en demande, comme l'a assez montré l'actualité récente. L'argent, la réussite règnent et s'affichent dans toutes les images que la société donne d'elle-même. Le pays semble comme anesthésié par ce consensus mou<sup>2269</sup>. »

Daniel Schneidermann insiste cependant sur l'importance de ce procès et son impact politique, « à quelques mois de l'élection présidentielle<sup>2270</sup> » :

« Au-delà de l'image, tout sera réuni pour faire "le" grand procès du terrorisme à la française. D'abord parce que l'on y fera connaissance avec des visages moins connus que Rouillan l'occitan, Schleicher le flambeur, Ménigon la prolétaire, Aubron la bourgeoise [...]. Ce furent aussi des théoriciens sentencieux, comme Jean Asselmeyer, dont les audiences devaient éclairer le rôle apparemment considérable de pivot avec les "camarades" allemands.

<sup>2267</sup> *Le Monde*, 10 janvier 1988.

<sup>2268</sup> Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 10 janvier 1988.

<sup>2269</sup> *Ibid.*

<sup>2270</sup> *Ibid.*



« Au second plan, on s'intéressera à quelques figures de l'intelligentsia, apparemment déplacées en ce lieu et en cette compagnie, comme l'écrivain Dan Franck ou la journaliste Paula Jacques. Quelles furent, dans leur compagnonnage avec les clandestins, la part de la naïveté, celle du dévoiement, celles de l'amitié ou de l'aveuglement amoureux ? Il faudra éclairer le rôle de Frédérique Germain, égarée par amour elle aussi, "braqueuse" en tailleur chic avant de devenir la première grande "repentie" française [...]. La silhouette de Helyette Bess, vieille dame de la mouvance libertaire, tard convertie à l'action armée, interlocutrice familière des journalistes en mal d'authentification d'attentats, [...] devrait traverser la scène tout au long des débats<sup>2271</sup>. »

À cet inventaire à la Prévert s'ajoute la dénonciation d'une « frappante immaturité politique, voire psychologique<sup>2272</sup> » à propos de laquelle « le procès ne nous en apprendra pas autant qu'on l'aurait souhaité, les principaux prévenus ayant refusé tout entretien avec des psychiatres<sup>2273</sup> », ce que regrette le journaliste qui aurait souhaité « demander à Régis Schleicher, l'as du pistolet-mitrailleur et du lancer de grenades, d'où vient son habitude d'apposer des autocollants "*schtroumpfs*" sur certaines de ces correspondances<sup>2274</sup> ». Il conclut en pointant le caractère à la fois terrifiant et désuet d'un carnaval révolutionnaire révolu :

« Qui fera un jour l'analyse sémantique de ce galimatias où surnagent des débris des vocabulaires maoïste, anarchiste ou banalement branché, mais qui dérive au fil des ans, loin de tous les idiomes politiques repérables ?

« [...] Ce n'était donc que cela, Action directe, cette poignée de destins à la dérive, suscitant, même parmi les compagnons de route, davantage de curiosité que d'admiration, incapables de faire naître dans le public une fascination politique ou romantique ?

« [...] S'ils veulent dire avec des mots ce qu'ils crièrent avec des bombes et des revolvers, c'est maintenant ou jamais<sup>2275</sup>. »

Pour l'ouverture de ce procès, des mesures de sécurité exceptionnelles sont mises en place. « Mitraillettes, gilets pare-balle et poêles à frire au Palais pour le procès d'Action directe<sup>2276</sup> » titre ainsi *France Soir*, transformant les lieux en un camp retranché, une « forteresse<sup>2277</sup> ». La sécurité est à la hauteur de l'événement : « À double titre, ce procès est appelé à faire date : c'est la première fois qu'un réseau terroriste au grand complet passe en jugement. Et la première fois que la qualification d'"association de malfaiteurs" est retenue à l'encontre de sympathisants révolutionnaires<sup>2278</sup>. » D'autres articles du *Figaro* rappellent à l'occasion la responsabilité et

---

<sup>2271</sup>*Ibid.*

<sup>2272</sup>*Ibid.*

<sup>2273</sup>*Ibid.*

<sup>2274</sup>*Ibid.*

<sup>2275</sup>*Ibid.*

<sup>2276</sup>*France Soir*, 11 janvier 1988.

<sup>2277</sup>*Le Figaro*, 11 janvier 1988.

<sup>2278</sup>*Ibid.*

l'« angélisme pervers<sup>2279</sup> » des socialistes à travers l'amnistie de 1981 envers cette « réunion d'enfants de Mai égarés<sup>2280</sup> », tout en réactivant le registre classique de l'anti-communisme – « réseau calqué sur le modèle des organisations communistes combattantes, les OCC, qui, depuis le Komintern, ont essaimé un peu partout dans le monde occidental<sup>2281</sup> ». *France Soir* s'intéresse d'ailleurs tout particulièrement aux accusés présentés comme des militants des deuxième et troisième cercles de la mouvance, c'est-à-dire « des activistes qui, à des degrés divers, apportaient aide matérielle et soutien doctrinal aux terroristes<sup>2282</sup> » non-clandestins qui ont jusqu'alors fait l'objet d'une attention moindre de la part de la presse :

« Parmi ces membres du "deuxième cercle" (le premier, ce sont les tueurs proprement dits), on compte quelques intellectuels ingénus ou curieux, tels le conseiller d'éducation Jean Asselmeyer ou les deux profs Dominique Poiré et Annelise Benoit, la journaliste Paula Abadie, l'avocate Charlotte Granier, ou encore l'écrivain Daniel Franck [...] la "mémé" de l'organisation, Helyett Bess<sup>2283</sup>. »

Les portraits de ces accusés initialement pensés comme de second plan tranchent finalement avec les représentations construites jusqu'alors autour des militants médiatisés, à commencer par Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon ou Régis Schleicher. Les journalistes témoignent à leur égard d'autant plus d'intérêt que « Rouillan, Ménigon, Cipriani et Aubron [...] refusent toujours de répondre aux questions du président Ducos<sup>2284</sup> ». « On attendait les leaders, ce furent les comparses<sup>2285</sup> » indique *France Soir* qui énonce également un inventaire à la Prévert : « Et voici, pêle-mêle, la journaliste aveuglée par l'amour, l'écrivain trop naïf en mal de sensations, l'avocate évaporée, et la petite étudiante qui n'a rien compris<sup>2286</sup>... » Selon *Le Figaro*, « ces gens-là ne sont pas des terroristes, mais ils en sont peut-être devenus les complices idéologiques<sup>2287</sup> » et « leur présence dans le box en dit long sur la pénétration du réseau dans le tissu social<sup>2288</sup> ». Le « "deuxième cercle", celui des sympathisants conscients et politisés, de ceux qui assuraient la logistique en appartements, faux papiers, voitures et armes du groupe terroriste<sup>2289</sup> » est largement commenté. Dans son compte-rendu d'audience, Daniel Schneidermann s'arrête sur le cas de l'écrivain Dan Franck, couronné en 1980 du prix du premier roman, qui « connaît Claude Halfen,

---

<sup>2279</sup> Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 11 janvier 1988.

<sup>2280</sup> *Le Figaro*, 11 janvier 1988.

<sup>2281</sup> Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 11 janvier 1988. Il s'agit de l'unique mention de cette référence.

<sup>2282</sup> *Ibid.*

<sup>2283</sup> Jean-François Crozier, *France Soir*, 11 janvier 1988.

<sup>2284</sup> Jean-François Crozier, *France Soir*, 14 janvier 1988.

<sup>2285</sup> *Ibid.*

<sup>2286</sup> *Ibid.*

<sup>2287</sup> Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 11 janvier 1988.

<sup>2288</sup> *Ibid.*

<sup>2289</sup> *France Soir*, 15 janvier 1988.

membre d'Action directe depuis le lycée. Il en a fait le héros d'un de ses romans, dit Paula Jacques. "*Idéaliste, bibliophile, anarchiste*." Paula Jacques est amoureuse du même Claude Halfen, ce "*Che Guevara parisien*" comme l'appelle le président Jacques Ducos<sup>2290</sup> ». C'est également le cas de Pierre Bois, chroniqueur judiciaire du *Figaro* qui souligne la présence de deux témoins cités par l'écrivain, l'éditrice Françoise Verny et de l'écrivaine Françoise Mallet-Joris, membre de l'Académie Goncourt ou les frais de défense de Paula Abadie pris en charge par Radio France alors qu'un « comité de soutien s'est constitué pour elle<sup>2291</sup> ». Ils intéressent alors au moins autant les juges que les journalistes. Alors que l'image qui prévalait généralement était celle d'une organisation pilotée par une poignée de militants professionnels et clandestins abusant de leur influence envers leurs relais et soutiens logistiques, les journalistes découvrent, non sans une certaine surprise, que ces derniers n'en sont pas moins déterminés que ceux présentés comme constituant le « noyau dur » d'Action directe :

« On ne savait pas à quoi ressemblaient Salvatore Nicosia, Annelise Benoit, Bruno Baudrillart, Dominique Poirré, Jean Asselmeyer, avant d'entrer en prison. Mais, après trois ou quatre ans de détention, ils ressemblent, dans leur refus absolu d'une défense traditionnelle, aux "durs" qui, impénétrables, les observent du box d'en face<sup>2292</sup>. »

Au-delà de la surprise contrastée livrée par ces accusés, le commentaire qui parcourt l'ensemble de la presse est celui du terrible décalage entre les motivations qui ont conduit à cet engagement collectif et le rejet qui prédomine dans les discours médiatiques. *Libération*, par la plume de Gilles Millet, réaffirme alors sa condamnation de la démarche violente, formulée depuis 1977 :

« Quelques militants aussi isolés qu'égarés d'une "révolution prolétarienne" en Europe. Ils voulaient démontrer à on ne sait qui la nature profondément violente des démocraties occidentales et le bien fondé qu'il y avait à les combattre, les bombes et les armes à la main. Il fallait établir le catalogue arbitraire des institutions ou des hommes qui en composent les soi-disant rouages et les frapper. Là, en braquant une banque, ici, en plastiquant un établissement travaillant pour la Défense nationale, ou ailleurs en assassinant le PDG d'une entreprise nationalisée. Ce faisant, selon une rhétorique aussi ancienne que sinistre, il fallait forcer les États "à révéler leur vraie nature", c'est-à-dire les pousser à devenir moins démocratiques qu'ils ne l'étaient. Aujourd'hui, les acteurs de cette aventure absurde et finalement sanglante se retrouvent dans le box d'une chambre correctionnelle. Toujours aussi peu convaincants. Toujours aussi isolés. Pire encore, ils ont entraîné avec eux leurs amis ou leurs relations qui, par faiblesse, imprudence, amitié ou fascination, ont accepté de leur rendre service et sont devenus, sans toujours vraiment le vouloir, des membres de la mouvance d'Action directe<sup>2293</sup>. »

Le sentiment est partagé par le chroniqueur judiciaire de *L'Humanité* qui s'attarde sur les cas

<sup>2290</sup>Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 15 janvier 1988.

<sup>2291</sup>Pierre Bois, *Le Figaro*, 14 janvier 1988.

<sup>2292</sup>Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 18 janvier 1988.

<sup>2293</sup>Gilles Millet, *Libération*, 11 janvier 1988.

d'Annyse Benoit et Bruno Baudrillard, se présentant comme des révolutionnaires et qui refusent de répondre aux questions du président pour dénoncer la violence « qui existe, celle du système capitaliste<sup>2294</sup> ». Le quotidien communiste insiste sur la déconnexion et l'isolement du groupe d'avec les mobilisations sociales, et ouvrières en particulier, évoquant une rencontre « avec des gens de Renault, fin 1984 [...] au cours de laquelle Jean Asselmeyer, Bruno Baudrillard et elle-même auraient essayé de convaincre leurs interlocuteurs d' "abandonner les distributions de tracts et de recourir à des actes comme des "jambisations" (mitraillage des jambes) de cadres de l'entreprise"<sup>2295</sup> ». Si l'analyse en termes d'isolement des militants d'Action directe prévaut, elle est d'autant plus renforcée que l'intérêt médiatique décroît au fil des audiences en raison du silence observé par les accusés les plus attendus, Joëlle Aubron, Georges Cipriani, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan. Une semaine après le début du procès, Daniel Schneidermann revient longuement sur ce constat qu'il met en perspective avec un autre procès très médiatique qui se déroule au même moment, celui de l'affaire d'un trio de malfaiteurs surnommés « les diaboliques » usant des charmes féminins pour dépouiller et séquestrer, jusqu'au meurtre, quelques hommes fortunés :

« Les diaboliques ont gagné. Non pas leur procès, bien entendu, puisque Valérie Ubra et ses acolytes ont été condamnés à la perpétuité. Mais le combat d'audience qui, tout au long de la semaine, a opposé leur comparution à celle des camarades de Jean-Marc Rouillan.

« [...] Lundi dernier on s'écrasait sous les portiques de détection pour venir contempler la "bande à Rouillan" tout auréolée de son halo de terreur. Vendredi, c'est à la cour d'assises que se bousculaient les médias. Rouillan et consorts ? Ringards, démonétisés, avec leur mutisme et leurs tirades de plénum du comité central. Médiatiquement nuls.

« Ce désintérêt relatif des journalistes pour le grand procès du terrorisme à la française reflète de façon éclatante celui de l'opinion tout entière. Quel assourdissant silence<sup>2296</sup> ! »

Daniel Schneidermann explique cette absence d'écho pour « ce procès hors normes [posant] tout de même quelques questions qui, il y a quelques années – disons quinze – eussent éveillé de "grandes consciences"<sup>2297</sup> », appuyant ainsi un peu plus le constat dressé en préambule à l'ouverture du procès. Ces quinze années sont notamment celles qui séparent le procès de la mouvance d'Action directe de l'âge d'or des organisations maoïstes et de la mort de Pierre Overney. Loin des

---

<sup>2294</sup>Christian Ferrand, *L'Humanité*, 15 janvier 1988.

<sup>2295</sup>*Ibid.* Le terme « jambisation » font ici référence aux pratiques de l'Autonomie italienne de la décennie précédente, mises notamment à la mode contre des cadres des usines FIAT comme forme de sanction prolétarienne. Elle a également été reprise par les RZ allemandes au cours des années 1980. Voir Isabelle Sommier, *La violence révolutionnaire, op. cit.*, p. 110-111.

<sup>2296</sup>Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 19 janvier 1988.

<sup>2297</sup>*Ibid.*

mobilisations de masse et des prises de positions des intellectuels à commencer par le plus symbolique d'entre eux, Jean-Paul Sartre, les accusés semblent bien seuls : Sartre est mort depuis longtemps. De ce point de vue, l'expérience d'Action directe serait presque surannée si elle ne s'était pas soldée dans le sang. *Le Monde* souligne que « ce procès est un extraordinaire documentaire sur une secte minuscule conservée dans les glaces depuis plus de dix ans par la vie groupusculaire, la clandestinité, la prison<sup>2298</sup> » et dénonce le manque de lucidité des accusés :

« Tout se passe comme si les membres du groupe n'avaient pas intégré les révisions déchirantes intervenues dans les trois derniers lustres à l'extrême gauche.

« [...] Depuis leur adolescence, les membres d'Action directe vivent dans un univers politique et historique inchangé, borné par quelques références élémentaires : le groupe Manouchian, la guerre d'Algérie, la mort de Baader. Rien au-delà. Il a fallu attendre le discours d'un militant de la "mouvance", Annelise Benoit pour que de tout leur pathos à base d' "État impérialiste" et de "prolétaires communistes" émerge une référence – timide – à des événements réels et relativement récents : le mouvement lycéen, les grèves de la SNCF de l'hiver dernier.

« [...] L' "isolement total" contre lequel ils revendiquent n'est pas seulement carcéral. Ils sont aussi prisonniers de leur passé et de leur solitude. Il suffit de les regarder, décharnés, dépassés dans leur box. Assurément ils ne savent pas qu'ils suscitent dans la société une horreur générale, ou au mieux, une curiosité "ethnologique". Sans doute même pensent-ils que leur grève de la faim peut leur attirer le soutien d'une fraction de l'opinion !

« [...] Comment les naufragés d'Action directe soupçonneraient-ils que la société s'est autant éloignée d'eux qu'ils s'éloignaient de la société ?

« [...] Violence terroriste contre "violence légale". Du fond de leur box, Rouillan et ses amis et ses zélotes, sous leur langue de bois, n'expriment pas autre chose. Plus personne aujourd'hui ne les écoute ou ne les entend. Il n'est pas sûr que ce soit seulement parce que leur voix est disqualifiée pour porter ce message-là<sup>2299</sup>. »

Pourtant, en dépit – ou peut-être à cause – de cet isolement unanimement constaté, les journalistes évoquent la véhémence de la majorité des accusés qui, loin d'apparaître abattus, déclenchent une « tempête à l'audience<sup>2300</sup> » au cours de laquelle « les injures volent de partout<sup>2301</sup> », « des cris et des coups<sup>2302</sup> » qui font que « le groupe d'Action directe ressemble à un de ces fauves qui se clament on ne sait pourquoi, et qui se déchaînent on ne sait à quelle occasion<sup>2303</sup> ». Le spectacle et les incidents font pourtant partie des attendus classiques de tout procès d'envergure. L'objet du litige : « Les dix-neuf membres et présumés sympathisants d'Action directe inculpés d'association de malfaiteurs ont bataillé pour être regroupés dans les boxes par affinités<sup>2304</sup>. » Ces

<sup>2298</sup> *Ibid.*

<sup>2299</sup> *Ibid.*

<sup>2300</sup> Christian Ferrand, *L'Humanité*, 12 janvier 1988.

<sup>2301</sup> Jean-François Crozier, *France Soir*, 12 janvier 1988.

<sup>2302</sup> Pierre Bois, *Le Figaro*, 12 janvier 1988.

<sup>2303</sup> *Ibid.*

<sup>2304</sup> *Libération*, 12 janvier 1988.

« retrouvailles dans le tumulte<sup>2305</sup> » signent « un spectacle quelque peu subversif<sup>2306</sup> » :

« On a vu se commettre en direct un délit non prévu au code : une reconstitution de cellule familiale dissoute. A peine les eut-on assis dans le même box qu'ils se sont littéralement sauté au cou. Effusions, embrassades, caresses furtives ou convulsives sur les bras, sourires, fous rires de collégiens. À en attendrir même le commandant de gendarmerie, visiblement navré de jouer les rabat-joie en intercalant ses hommes entre les prévenus<sup>2307</sup>. »

Cette attitude est notamment dénoncée par *L'Humanité* et *Le Figaro* comme une stratégie visant à intimider la cour et « faire basculer le procès dans un chaos ingouvernable pour mieux apparaître comme des martyrs<sup>2308</sup> ». Une manière de prolonger encore quelque peu l'existence d'Action directe en se demandant, en quelque sorte, à qui profite finalement le crime sur fond d'insultes de la part de ceux « qui vivent dans une prison mentale plus verrouillée que leur cellule, viennent déclarer aux jurés, en se gargarisant de formules révolutionnaires aussi périmées que les emprunts russes, comment ils sont passés de la contestation au banditisme, du banditisme aux assassinats commis de sang-froid<sup>2309</sup> ». Contrairement aux précédents témoignages livrés dans le cadre des procès concernant la fusillade de l'avenue Trudaine, Frédérique Germain, toujours très attendue, est cette fois l'objet de virulentes attaques de la part de ces co-accusés, prise notamment à parti par un Régis Schleicher « debout vociférant : " Tais-toi, je te dis ! Les truies cela grogne, cela ne prononce pas de nom<sup>2310</sup> !" » Son témoignage ne déclenche rien d'autres que de « longs sanglots ironiques dans le box du "noyau dur"<sup>2311</sup> », un « pugilat dans le box<sup>2312</sup> ». La déception des journalistes est d'autant plus forte que le spectacle attendu par beaucoup est finalement quelque peu avorté puisque certains ont refusé de répondre aux questions de la cour et que « quatorze prévenus [sont] expulsés pour cause de chahut<sup>2313</sup> ». Les plaidoiries se déroulent alors devant des box vides et « un tribunal déserté<sup>2314</sup> », puisque, « debout et le poing tendu dans leur box pour le final de ce procès en correctionnelle, au terme de la neuvième et dernière audience<sup>2315</sup> », les accusés quittent la salle d'audience. Avant cela, un nouvel incident a éclaté quelques instants avant cette désertion collective, ravivant la question des liens avec les militants allemands : « Cinq à six ressortissants ouest-

---

<sup>2305</sup>Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 13 janvier 1988.

<sup>2306</sup>*Ibid.*

<sup>2307</sup>*Ibid.*

<sup>2308</sup>Christian Ferrand, *L'Humanité*, 12 janvier 1988.

<sup>2309</sup>Pierre Bois, *Le Figaro*, 18 janvier 1988.

<sup>2310</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 13 janvier 1988.

<sup>2311</sup>Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 23 janvier 1988.

<sup>2312</sup>Pierre Bois, *Le Figaro*, 20 janvier 1988.

<sup>2313</sup>*France Soir*, 20 janvier 1988.

<sup>2314</sup>Pierre Bois, *Le Figaro*, 18 janvier 1988.

<sup>2315</sup>*L'Humanité*, 22 janvier 1988.

allemands se sont adressés dans leur langue aux prévenus du box de gauche (Ménigon, Rouillan, Cipriani, Aubron et Schleicher) en leur criant "Solidarité avec votre lutte"<sup>2316</sup>. » Rendant compte des plaidoiries de la défense, *Le Monde* signale notamment celle de M<sup>e</sup> Thierry Lévy, défenseur des frères Halfen qui estime que les accusés « affirment d'autres valeurs : le désintéressement, la fidélité à la parole donnée, le sacrifice. Car on peut dire que ce sont des crétins ou des isolés, mais on ne peut pas leur reprocher de ne pas se sacrifier pour leurs idées<sup>2317</sup> ». Le journal évoque également celles de M<sup>e</sup> Jean-Denis Bredin pour qui Jean-Marc Rouillan incarne « l'héritier à peine perversi d'une longue tradition française de la violence politique initiée par Robespierre<sup>2318</sup> », de M<sup>e</sup> Jean-Jacques de Félice appelant « à la rescousse les révolutions de 1830, 1848 et la Commune de Paris<sup>2319</sup> » et de M<sup>e</sup> Lev Forster qui « ne craignait pas de remonter "aux Templiers, à Jésus-Christ, à Mahomet qui, eux aussi, ont cherché à construire un monde meilleur"<sup>2320</sup> ». Pour la défense des « quatre de Vitry-aux-Loges », M<sup>e</sup> Bernard Ripert dénonce « ce procès de la criminalisation d'une expression politique<sup>2321</sup> ». Au terme de ces onze jours de procès pour association de malfaiteurs où « tout un monde marginal, composé de soi-disant militants révolutionnaires, a discouru, parlé, s'est agité, a protesté, s'est exprimé à l'envi<sup>2322</sup> », la décision du tribunal est mise en délibéré au 12 février. Les dix-neuf accusés connaissent des sorts extrêmement divers, allant de la relaxe à la peine maximale prévue par le code pénal, soit dix ans de réclusion criminelle. La première page du *Monde* annonce ainsi « Action directe : peines maximales<sup>2323</sup> » et *France Soir* titre « 10 ans de prison pour les quatre principaux chefs d'Action directe<sup>2324</sup> ». Joëlle Aubron, Georges Cipriani, Claude Halfen, Mohand Hammani (en fuite), Nathalie Ménigon, Jean-Marc Rouillan, Régis Schleicher et Vincenzo Spano sont condamnés à dix années d'emprisonnement. Huit ans de réclusion criminelle sont prononcés contre Hellyette Bess, « le tribunal ayant retenu à sa décharge "le désaveu des attentats" exprimé en privé<sup>2325</sup> ». Jean Asselmeyer, Bruno Baudrillart et Salvatore Nicosia écopent d'une peine d'emprisonnement de sept années. En raison de son jeune âge au moment des faits – il est né en 1963 – Nicolas Halfen écope d'une peine de six ans de réclusion criminelle. Dernières condamnées à des peines de prison ferme, Annelyse Benoit et Dominique Poirré écope de cinq années d'emprisonnement. Parmi les « malgré nous », l'écrivain Dan Franck et

<sup>2316</sup>*France Soir*, 22 janvier 1988.

<sup>2317</sup>Cité par Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 22 janvier 1988.

<sup>2318</sup>Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 22 janvier 1988.

<sup>2319</sup>*Ibid.*

<sup>2320</sup>*Ibid.*

<sup>2321</sup>Cité par Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 23 janvier 1988.

<sup>2322</sup>Pierre Bois, *Le Figaro*, 22 janvier 1988.

<sup>2323</sup>*Le Monde*, 14 février 1988.

<sup>2324</sup>*France Soir*, 13 février 1988.

<sup>2325</sup>Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 14 février 1988.

la journaliste Paula Jacques se voient infliger une peine d'emprisonnement de « dix-huit mois avec sursis pour "brigandage" (!) pour voir fourni des hébergements<sup>2326</sup> ». Frédérique Germain, reconnue coupable, est cependant dispensée de peine en raison des éléments fournis aux enquêteurs, ce qui conforte son image de repentie. Enfin, l'avocate Charlotte Granier et sa nièce Sandrine Guilbert sont relaxées. Ce verdict ne constitue pas à proprement parler une surprise et ne constitue rien moins que le premier épisode d'un feuilleton judiciaire, désormais largement consacré aux crimes revendiqués par Action directe et dont la « poignée de militants [a] confondu gangstérisme et révolution<sup>2327</sup> ». L'affaire dite « de la mouvance » est rejugée en appel cinq mois plus tard, confirmant les condamnations les plus lourdes – les peines maximales de dix années d'emprisonnement sont confirmées – et en réduisant d'autres. *France Soir* ne rend pas compte du détail du verdict en appel, s'intéressant simplement aux « "vedettes" de l'organisation gauchiste<sup>2328</sup> » et aux « caïds et comparses d'Action directe<sup>2329</sup> ». En revanche, *Libération* commente longuement les décisions de la cour d'appel :

« Bruno Baudrillart et Annelise Benoît, condamnés à sept et cinq ans le 12 février dernier, semblent stupéfaits. Relaxés. Rédacteurs de "l'Internationale", considéré par l'accusation comme l'organe d'A.D., ils étaient incarcérés pour ce chef d'inculpation depuis le 11 décembre 1984. À tort, selon la cour d'appel...

« [...] Peine de six ans confirmée aussi pour Nicolas Halfen (l'avocat [*sic*] général réclamait dix ans). Six ans encore pour Jean Asselmeyer (contre sept ans en première instance), autre rédacteur de l' " Internationale" accusé par ailleurs d'avoir contribué à procurer des planques à certains membres d'AD.

« Helyette Bess, la "vétérante", a vu également sa peine réduite : six ans au lieu de huit. Tout comme Salvatore Nicosia, relaxé pour l' "association de malfaiteurs" mais condamné à quatre ans (contre sept) pour recel de détonateurs et de faux documents<sup>2330</sup>. »

Ce verdict est également analysé par *Le Monde* comme un revirement partiel de la justice et « un désaveu cinglant [...] pour le juge Bruguière<sup>2331</sup> » car les magistrats précisent que « si Benoit et Baudrillart apparaissent au vu des données objectives de la procédure comme constituant un couple totalement marginalisé, vivant d'expédients, n'ayant pour fréquentations que celles d'autres marginaux de toute origine, ces mêmes données n'autorisent pas à les déclarer coupables<sup>2332</sup> » d'association de malfaiteurs. Le changement politique est avancé par *Le Monde* – qui a soutenu le président sortant – pour expliquer ce nouveau verdict qui intervient après la réélection de François

<sup>2326</sup>Christian Ferrand, *L'Humanité*, 13 février 1988.

<sup>2327</sup>*Ibid.*

<sup>2328</sup>Jean-François Crozier, *France Soir*, 21 juin 1988.

<sup>2329</sup>*Ibid.*

<sup>2330</sup>Pierre Mangetout, *Libération*, 5 juillet 1988.

<sup>2331</sup>Maurice Pivot, *Le Monde*, 6 juillet 1988.

<sup>2332</sup>*Ibid.*



Mitterrand et donc la fin de la première cohabitation. Plusieurs journalistes ont émis l'hypothèse d'interférence de membres du gouvernement de Jacques Chirac, ou tout du moins d'intérêt politique d'une condamnation lourde en vue des échéances électorales à venir. L'arrêt de la cour d'appel souligne d'ailleurs que « "le délit d'association de malfaiteurs, contrairement à la définition donnée par les premiers juges, n'implique pas une connotation politique"<sup>2333</sup> ». De plus, « la cour souligne que si "l'acte, simplement préparatoire, est en lui-même punissable, la référence à de simples présomptions doit être résolument écartée"<sup>2334</sup> ».

Plus largement, le procès de la mouvance a donc permis de découvrir, pour la première fois réunis dans une salle d'audience, les noms et les visages de la vingtaine d'accusés. L'attention médiatique est donc logiquement au rendez-vous avec une intensité sans précédent, et ce, dans l'ensemble de la presse quotidienne nationale à travers les longs compte-rendus d'audience publiés.

### 7.2.2.b Épilogues pour affaires anciennes

Après ce premier procès de janvier 1988, le mois de février est synonyme d'un véritable marathon judiciaire puisque trois procès impliquant des membres d'Action directe se déroulent au Palais de Justice de Paris, soldant ainsi des affaires anciennes et différentes. Le premier dossier jugé concerne Nathalie Ménigon qui comparaît seule, le 17 février 1988, devant la cour d'assises de Paris pour la fusillade de la rue Pergolèse de septembre 1980, au cours de laquelle elle avait tiré sur des policiers venus l'arrêter. Les journaux ne reviennent néanmoins pas sur le fait que la jeune femme a déjà été condamnée par contumace pour ces faits à la réclusion criminelle à perpétuité en novembre 1985 – l'affaire était alors passée inaperçue. Libérée en septembre 1981 pour des raisons médicales, elle se trouvait déjà dans la clandestinité au moment de ce procès. Elle concentre alors toute l'attention, comme le souligne *France Soir* : « Aujourd'hui c'est sur les – plus que jamais – frêles épaules de Nathalie Ménigon que repose le début de cette session d'assises où trois dossiers différents vont s'enchaîner dix jours durant<sup>2335</sup>. » Rapidement, l'attention des journalistes se focalise non pas sur les faits, mais sur l'état de santé de l'accusée qui observe une grève de la faim depuis soixante-dix-neuf jours, plaçant ainsi l'audience « sous le signe du caducée<sup>2336</sup> ». La question de la compatibilité de son état avec sa comparution est donc posée, aussi bien dans l'enceinte du tribunal que dans les colonnes des journaux. « C'est sur une chaise roulante que Nathalie Ménigon a comparu hier, à son 79<sup>e</sup> jour de grève de la faim, devant la cour d'assises spéciale de Paris [...]. Elle

<sup>2333</sup>Cité par Maurice Pivot, *Le Monde*, 6 juillet 1988.

<sup>2334</sup>Maurice Pivot, *Le Monde*, 6 juillet 1988.

<sup>2335</sup>*France Soir*, 17 février 1988.

<sup>2336</sup>Jean-François Crozier, *France Soir*, 18 février 1988.

a ensuite dû être placée sous perfusion mais l'audience a continué<sup>2337</sup> » observe *Libération*. Malgré la demande de renvoi formulée par son avocat, M<sup>e</sup> Ripert, le procès poursuit son déroulement. *Le Monde* et *L'Humanité* reviennent tout particulièrement sur les conditions dans lesquelles est jugée la jeune femme, et notamment les va-et-vient médicaux. Le quotidien communiste en détaille ainsi le déroulement :

« L'avocat [*sic*]général, Daniel Barayre, demande qu'un ou deux médecins soient désignés pour examiner l'accusée. Nathalie Ménigon glisse de son fauteuil, se redresse, porte à ses lèvres une bouteille d'eau minérale. On l'emmène. Au retour, elle est portée par un gendarme et pose, près d'un micro, sa tête sur la rambarde. Un premier médecin l'examine : "Très dénutrie, tension faible, coeur accéléré. Mais elle est susceptible de comprendre si on interrompt fréquemment et longuement l'audience."

« L'autre médecin est plus expéditif : "Elle peut être jugée mais il faut de courtes interruptions de séance." La cour décide que le procès a lieu. Le malaise s'appesantit<sup>2338</sup>. »

*Le Monde* fait part de scènes stupéfiantes, comme celle où « Nathalie Ménigon, allongée sur une couverture à même le sol, dans la "souricière"<sup>2339</sup> » est perfusée ou d'une longue interruption d'audience de « plus de deux heures, le temps de trouver une veine où planter l'aiguille et attendre que la perfusion fasse son effet<sup>2340</sup> ». Le journal cite alors les propos de l'accusée qui déclare que « ce qui se déroule ici est inadmissible[...]. Je n'ai pas les moyens de répondre comme je le voudrais. On me vole mon identité de révolutionnaire communiste<sup>2341</sup> ». Le procès se poursuivant malgré les demandes de renvoi formulées par son avocat, les deux journaux posent de concert la question du sens d'un tel spectacle qui relaie en outre au second plan les faits eux-mêmes. « Fallait-il que le pouvoir politique tienne à ce procès d'Action directe, hier, devant la cour d'assises spéciale, cette nouvelle mouture de la Cour de sûreté de l'État, qui a offert un triste exemple d'acharnement judiciaire<sup>2342</sup> » s'interroge le quotidien communiste. Le journal du soir décrit de son côté une jeune femme dont le « pantalon flotte sur des jambes squelettiques qui ne la portent plus. Ses mains décharnées s'accrochent aux épaules des infirmiers qui la soutiennent. Chacun de ses petits pas de vieillard semble lui être une souffrance. Qu'importe ! [...] Car il faut à toute force la juger aujourd'hui cette vieille affaire de la préhistoire d'Action directe<sup>2343</sup> ». Au terme du procès, le procureur requiert quinze années de réclusion criminelle. Nathalie Ménigon est condamnée à une peine de douze ans d'emprisonnement, la cour lui reconnaissant des circonstances atténuantes,

<sup>2337</sup>Pierre Mangetout, *Libération*, 18 février 1988.

<sup>2338</sup>Jean-Michel Cordier, *L'Humanité*, 18 février 1988.

<sup>2339</sup>Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 19 février 1988.

<sup>2340</sup>*Ibid.*

<sup>2341</sup>*Ibid.*

<sup>2342</sup>Jean-Michel Cordier, *L'Humanité*, 18 février 1988.

<sup>2343</sup>Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 19 février 1988.

« concluant ainsi cette longue après-midi de happening médico-judiciaire<sup>2344</sup> ». En outre, alors qu'elle doit comparaître dans une autre affaire le lendemain, le parquet décide de l'hospitaliser à proximité du Palais de Justice, à l'Hôtel-Dieu « pour éviter les transferts entre l'hôpital des prisons de Fresnes et le palais de justice<sup>2345</sup> ». Le lendemain, 18 février 1988, s'ouvre ainsi devant la cour d'assises spéciale le procès de Jean-François Gailhac, Nathalie Ménigon et Régis Schleicher, défendus par M<sup>e</sup> Ripert, pour une tentative de meurtre dans un squat parisien en janvier 1982 sur la personne d'Alain Carpentier. Cette affaire est l'occasion pour les journalistes de replonger dans la période dite légale d'Action directe, c'est-à-dire celle de l'implication dans des squats du nord et de l'est parisien. Les faits restent pour le moins obscurs et le lieu interlope pour lequel Daniel Schneidermann use de guillemets et hésite sur l'orthographe, appuyant la marginalité de l'affaire : « Deux coups de feu tirés, croit-on comprendre, dans un "squat" de la rue de Tlemcen, sur la personne d'Alain Carpentier, militant libertaire qui s'opposait à "l'emprise" d'Action directe sur les "squatts" [*sic*] parisiens<sup>2346</sup>. » Là encore, l'état de santé de l'accusée occupe une large part des articles, en particulier dans la presse critique à l'égard de l'actuelle majorité, contrairement à *France Soir* qui joue la carte de la confusion en usant du sous-titre « Un squatter qui s'opposait aux terroristes a été abattu de deux balles<sup>2347</sup> », laissant ainsi entendre sa mort alors que le contenu de l'article relate le contraire. « Une justice en chaise roulante<sup>2348</sup> », troquée ensuite contre « une chaise longue fut installée dans le box<sup>2349</sup> » en raison de l'« état de santé alarmant<sup>2350</sup> » de Nathalie Ménigon qu'« il faut [...] porter comme un enfant<sup>2351</sup> ». Au terme de l'audience et de la difficulté pour la cour d'établir la culpabilité des trois accusés en raison « des témoins amnésiques<sup>2352</sup> », à commencer par la victime elle-même, l'Avocat général requiert pourtant une peine de quinze ans de réclusion criminelle. Il n'est pas suivi par les magistrats qui prononcent un acquittement général. Comme le pointe Jean-Michel Crozier, « leur propre victime refusant de les charger et en l'absence de preuve, toute condamnation devenait impossible<sup>2353</sup> ». Ce verdict paraît logique aux yeux de *Libération* : « dossier vide, embrouilles du GIGN : les membres d'AD ont été acquittés. Et on remmenait Nathalie Ménigon sur sa chaise roulante<sup>2354</sup>. »

---

<sup>2344</sup> *Ibid.*

<sup>2345</sup> *Ibid.*

<sup>2346</sup> Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 20 février 1988.

<sup>2347</sup> Jean-François Crozier, *France Soir*, 19 février 1988.

<sup>2348</sup> *Libération*, 19 février 1988.

<sup>2349</sup> Jean-Michel Cordier, *L'Humanité*, 19 février 1988.

<sup>2350</sup> *Libération*, 19 février 1988.

<sup>2351</sup> Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 20 février 1988.

<sup>2352</sup> *Le Monde*, 21 février 1988.

<sup>2353</sup> Jean-François Crozier, *France Soir*, 20 février 1988.

<sup>2354</sup> *Libération*, 20 février 1988. GIGN est l'acronyme de Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale.

Le feuilleton judiciaire se poursuit avec l'ouverture, quatre jours plus tard d'un procès pour deux attaques à main armée commises à Paris en 1983. Le contexte est marqué par l'arrestation, au même moment, de Filip Bidart, considéré comme « le terroriste le plus recherché de France<sup>2355</sup> » pour son appartenance à l'organisation clandestine basque Iparretarrak et la mort de quatre militaires. En outre, *Le Figaro* signale trois attentats en région parisienne, présentés comme les « derniers soubresauts » d'un activisme issu de la mouvance autonome « revendiqués respectivement par Black War et Solidarité révolutionnaire internationale<sup>2356</sup> ». Frédérique Germain, Claude et Nicolas Halfen, Jean-Marc Rouillan, Régis Schleicher et Vincenzo Spano comparaissent devant la cour d'assises spéciale pour l'attaque d'une bijouterie et d'une agence bancaire. Sans grande surprise, les cinq hommes refusent de participer aux débats mais assistent à l'audience. Frédérique Germain est en effet à nouveau au centre de l'attention en tant que « balance<sup>2357</sup> » pour reprendre l'argot de l'univers des truands, « repentie de ces équipées<sup>2358</sup> ». Elle est donc la seule des accusés à témoigner, grimée. Les journalistes reviennent sur son profil pour le moins atypique au regard de ses co-accusés : « Docteur en droit, cadre juridique d'Esso, demoiselle très BCBG de la rue Victor-Hugo, dans le 16<sup>e</sup> arrondissement<sup>2359</sup> », elle comparaît libre, « tournant le dos à ses ex-copains et amant avec qui elle maniait, à ses heures, le 11.43<sup>2360</sup>... » À l'issue de son audition, Claude Halfen lui adresse en guise de « remerciements » des propos teintés d'ironie :

« Depuis 4 ans, elle nous a rendu un hommage involontaire, a-t-il dit. Elle savait qu'on aurait le moral : elle savait que, de notre côté, il y aurait le silence et qu'elle pourrait jouer sa carte tranquillement. Elle n'a jamais douté de nous. Je veux dire qu'entre la moquette et la morbidité il y a un mot dans le dictionnaire : il y a la morale<sup>2361</sup>. »

L'Avocat général dénonce ensuite dans son réquisitoire « "l'absurdité, la nullité, la violence et les crimes" du groupe terroriste<sup>2362</sup> », « une idéologie fumeuse et vide de sens<sup>2363</sup> » et est suivi par la cour qui inflige de « lourdes condamnations pour les membres d'Action directe<sup>2364</sup> » : « Nouvelle condamnation à perpétuité pour Schleicher et 13 ans de réclusion pour ses co-accusés<sup>2365</sup> », à l'exception de Frédérique Germain qui écope d'une peine de cinq ans d'emprisonnement avec sursis pour sa participation à l'attaque de la bijouterie Aldebert.

<sup>2355</sup> *France Soir*, 20 février 1988.

<sup>2356</sup> Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 23 février 1988.

<sup>2357</sup> Pascal Catuogno, *France Soir*, 24 février 1988.

<sup>2358</sup> Jean-Michel Cordier, *L'Humanité*, 27 février 1988.

<sup>2359</sup> Jean-Michel Cordier, *L'Humanité*, 23 février 1988.

<sup>2360</sup> *Ibid.*

<sup>2361</sup> Cité par Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 27 février 1988.

<sup>2362</sup> Jean-Michel Cordier, *L'Humanité*, 27 février 1988.

<sup>2363</sup> *Le Monde*, 28 février 1988.

<sup>2364</sup> *Ibid.*

<sup>2365</sup> Pierre Mangetout, *Libération*, 27 février 1988.

Après ces quatre procès de l'hiver 1988 largement médiatisés, Action directe disparaît les mois suivants des chroniques judiciaires alors que les différentes instructions sont progressivement closes.

### 7.2.2.c Le dossier Georges Besse

Le procès le plus attendu par la presse est incontestablement celui de l'assassinat de Georges Besse, abattu devant son domicile parisien le 17 novembre 1986. Initialement prévu en octobre 1988, le procès est reporté en raison d'un mouvement de grève du personnel pénitentiaire qui rend impossible l'extraction des quatre prévenus (Joëlle Aubron, Georges Cipriani, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan). Le procès s'ouvre finalement le 9 janvier 1989 devant la cour d'assises spécialement composée pour une durée d'une semaine. Annoncé comme « le procès du noyau dur<sup>2366</sup> », « le dernier acte<sup>2367</sup> », il s'ouvre dans une atmosphère fiévreuse. Au vu des précédents procès, les journalistes ne s'attendent cependant pas à des explications sur les faits eux-mêmes, d'autant que, « en dehors d'une déclaration idéologique, les accusés ont fait savoir tout au long de l'instruction qu'ils n'avaient "rien à dire" sur les conditions et les raisons du crime dont fut victime, le 17 novembre 1986, à Paris, celui qui était alors PDG de la régie Renault<sup>2368</sup> ». *L'Humanité* signale ainsi que « comme les précédents du même genre, les audiences risquent cependant de laisser les observateurs sur leur faim<sup>2369</sup> » :

« Excepté quelques phrases compliquées de concepts marxisants qu'eux seuls semblent comprendre, les accusés persisteront sans doute dans leur mutisme. Difficile, dès lors, de prétendre saisir pourquoi ces anciens militants gauchistes ont, un moment donné, basculé dans le gangstérisme politique au lieu d'emprunter, comme beaucoup de leurs homologues l'ont fait, les chemins de la conquête des strapontins du pouvoir aux basques de politiciens sociaux-démocrates<sup>2370</sup>. »

Fidèle à ses habitudes, *Libération* joue la carte décalée dans sa description de l'entrée des quatre accusés en usant d'un anglicisme plus proche de la contre culture que du vocabulaire judiciaire :

« La cour d'assises de Paris est mûre pour le procès du terrorisme *destroy* lorsque les quatre militants d'Action directe font leur entrée. Jean-Marc Rouillan a la moustache de ses premiers photomaton policiers. Joëlle Aubron refait sa queue de cheval. Georges Cipriani sert contre lui un porte-document comme tous ses camarades. Nathalie Ménigon plante ses yeux brillants et moqueurs dans l'arène des journalistes<sup>2371</sup>. »

<sup>2366</sup>Christian Ferrand, *L'Humanité*, 9 janvier 1989.

<sup>2367</sup>Pierre Bois, *Le Figaro*, 9 janvier 1989.

<sup>2368</sup>Jean-Marc Théolleyre, *Le Monde*, 8 janvier 1989.

<sup>2369</sup>Christian Ferrand, *L'Humanité*, 9 janvier 1989.

<sup>2370</sup>*Ibid.*

<sup>2371</sup>François Devinat, *Libération*, 10 janvier 1989.

Dans les colonnes de *France Soir*, le ton a changé : « Le mouvement Action directe a cessé de faire peur<sup>2372</sup>. » *Le Figaro* mobilise de son côté, sous la plume de son chroniqueur judiciaire, le registre de la condamnation sur le mode de l'infantilisation, alors que prévalait jusqu'alors celui de la dangerosité criminelle :

« Ainsi s'achève, dans une confusion volontaire, cette sinistre épopée qui s'était amorcée dans les années 1978-1979, un peu comme une accumulation de sounoiseries adolescentes (bris de parcmètres, mise à sac de magasins de luxe), pour déboucher, huit ans plus tard, sur la terreur véritable, avec la mort programmée du général Audran et de Georges Besse. Avec pour auteurs des hommes et des femmes dont la potentialité criminelle était difficilement décelable à travers un physique encore immature et un passé sans aspérités. Enfants d'une bourgeoisie riche ou moyenne, à la culture de bandes dessinées, qui aurait pu alors penser qu'ils allaient former une mouvance d'une extrême dangerosité<sup>2373</sup> ? »

Le même type de discours se retrouve également dans les colonnes de *France Soir*, qui porte néanmoins plus d'attention au procès de la chanteuse populaire Rika Zaraï, poursuivie pour exercice illégal de la pharmacie suite à la commercialisation de tisanes aux plantes : « Odieux, dérisoires et immatures, ne cessant de ricaner, de pouffer et de faire des grimaces : les voilà donc, les redoutables chefs d'Action directe<sup>2374</sup>. » Si les quatre accusés refusent de revenir sur ce projet – attesté notamment par la découverte dans la ferme solognote de bandes vidéo de repérage –, ils s'adressent néanmoins aux témoins cités, comme André Giraud, ancien ministre de la Défense dans le gouvernement de Jacques Chirac. *Le Monde* relate ce dialogue :

« [Joëlle Aubron] voulait savoir, par exemple, si M. Giraud avait été choqué par la catastrophe de Tchernobyl. On lui répondit que ce n'était pas l'objet du procès. Elle insista et Jean-Marc Rouillan vint à la rescousse. "*La partie civile*, dit-il, *fait citer M. Giraud mais pourquoi n'a-t-elle pas fait citer le moindre ouvrier de chez Renault ?*" Et, puisque l'on parlait de l'humanité de Georges Besse, M. Giraud pouvait-il dire comment cet homme si humain aurait réagi en apprenant que des militaires français avaient frappé et tué à Ouvéa, en Nouvelle-Calédonie, des gens qu'ils avaient seulement mission d'arrêter ? [...] Et, pour finir, ce sera Jean-Marc Rouillan qui lancera : "*Nous n'accepterons pas de leçon d'un chantré de la vente des armes comme M. Giraud ; nous sommes peut-être des assassins, mais lui l'est encore plus que nous par les ventes d'armes qu'il a conclues*<sup>2375</sup>." »

Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon sont ensuite formellement identifiées par les témoins de la scène puisque les visages des deux meurtrières n'étaient pas dissimulés. Elles ne nient d'ailleurs pas : « Tous ont vu deux jeunes femmes, certains les ont vu tirer, d'autres fuir. Quelques-uns ont cru

<sup>2372</sup>Renaud Vincent, *France Soir*, 9 janvier 1989.

<sup>2373</sup>Pierre Bois, *Le Figaro*, 9 janvier 1989.

<sup>2374</sup>Renaud Vincent, *France Soir*, 10 janvier 1989.

<sup>2375</sup>Jean-Marc Théolleyre, *Le Monde*, 11 janvier 1989.

voir Ménigon ; d'autres, plus rares, Aubron. Depuis mercredi, de toute façon, l'une et l'autre ont formellement été identifiées comme étant les tueuses<sup>2376</sup>. » Georges Cipriani et Jean-Marc Rouillan sont accusés de complicité dans la préparation de l'assassinat. Les preuves matérielles ne prêtent pas non plus à discussion : les armes, les compte-rendus de filature, l'original de la revendication de l'assassinat adressée à la presse en février 1987 et la serviette en cuir de Georges Besse sont retrouvées dans la ferme de Vitry-aux-Loges. Comme ils l'ont déjà fait, les accusés décident alors de ne pas assister à l'audience. La plaidoirie de la partie civile, représentée par M<sup>e</sup> Sarda, ami de Georges Besse, se déroule donc devant un box vide : « Je connaissais Georges Besse, déclare M<sup>e</sup> Sarda, et je sais qu'il aurait été jusqu'à accepter l'idée qu'un véritable travailleur commette un acte de désespoir. Mais, ici, les tueuses ne viennent pas du chômage mais du confort. Cette bande, cette secte, n'a pas de glorieux mobiles<sup>2377</sup>. » Il ajoute : « Ils sont les anges exterminateurs d'un prolétariat qui ne les a pas mandatés<sup>2378</sup>. » Si, pour ce procès, la défense est d'une envergure plus internationale que lors des précédents puisque qu'à M<sup>e</sup> Ripert se sont joints les toulousains M<sup>es</sup> Christian et Marie-Christine Etelin, M<sup>e</sup> Isabelle Coutant-Peyre ainsi que deux avocats allemands, M<sup>es</sup> Kronauer et Adler, et un italien, M<sup>e</sup> Baccioli, le procès de l'assassinat de Georges Besse révèle finalement peu de surprises et semble même décevoir les journalistes en raison du refus de collaboration des accusés. Les réquisitions de l'Avocat général, Raymond Galiber d'Auque, ne font pas mystère. *Le Monde* les cite largement :

« Je sais bien que le remords est impossible pour eux. Ce serait une façon inacceptable de démobiliser les sympathisants. Je sais aussi qu'à leurs yeux l'exécution politique ne serait pas un crime car les mobiles seraient purs, même si on ne les approuve pas. [...] C'est pourquoi la société bourgeoise, comme ils disent, ne rendant plus aujourd'hui la monnaie de sa pièce, la réclusion criminelle à perpétuité reste le seul châtiment convenable que vous appliquerez et que vous assortirez de cette peine incompressible de 18 ans pour ceux qui ont clairement promis de recommencer à la moindre occasion<sup>2379</sup>. »

Il poursuit en s'adressant directement aux accusés : « Apprenez à relativiser vos certitudes. Écoutez le monde au lieu de vous enfermer dans votre univers manichéen et retenez qu'un crime reste un crime partout, quels que soient les oripeaux dont on l'habille<sup>2380</sup>. » De son côté, *Libération* reprend la conclusion du réquisitoire :

« Ces juges que vous vilipendez, que vous insultez, ont pour vous des égards, des trésors de patience qu'aucune de ces sociétés de rêve que vous souhaitez ne vous

<sup>2376</sup> Christian Ferrand, *L'Humanité*, 13 janvier 1989.

<sup>2377</sup> Cité par Pierre Bois, *Le Figaro*, 14 janvier 1989.

<sup>2378</sup> Cité par Christian Ferrand, *L'Humanité*, 14 janvier 1989.

<sup>2379</sup> Cité par Jean-Marc Théolleyre, *Le Monde*, 15 janvier 1989.

<sup>2380</sup> *Ibid.*

offriront. Vous profitez, oh [*sic*] combien, de toutes les conquêtes des sociétés capitalistes. Vous êtes-vous demandé pourquoi votre pays est tenu par les exploités et maltraités du monde entier comme une terre de liberté ? Mon seul souhait serait que ce drame, où vous avez été des acteurs conscients ou funambules, vous conduise à une révision déchirante de votre culture politique et de votre culture tout court<sup>2381</sup>. »

Comme le note *L'Humanité*, la défense joue la carte de la « tentative de légitimation des thèses d'Action directe en procédant à un tour du monde médiatico-politique et tiers-mondiste stigmatisant les retournements de veste sociaux-démocrates et les "trahisons de ceux qui se sont un moment donné posé la question de la lutte armée"<sup>2382</sup> ». Une fois encore, ces déclarations apparaissent absconses. Dans son compte-rendu d'audience, Christian Ferrand dénonce d'ailleurs sans appel les effets de l'attitude d'Action directe sur la politique intérieure, empruntant au mode du réquisitoire :

« Seulement, au-delà de leurs diatribes contre l'impérialisme et le capitalisme, à aucun moment les accusés ou leurs avocats n'ont tenté d'expliquer pourquoi les accusés avaient, à un certain moment, préféré le fusil à une autre forme d'action politique. C'est au fond la seule question à laquelle les terroristes d'Action directe pourraient encore apporter une réponse ; mais cela signifierait déjà une remise en cause que leur interdit leur haine aveugle.

« [...] Dès lors, s'agit-il d'un choix raisonné ou bien plutôt d'une fuite en avant provoquée par l'impuissance de leurs discours et conditionnée ensuite par la clandestinité ? L'auto-intoxication idéologique favorisée par l'isolement – les manipulations ? – et les ruptures psychologiques subies par chacun d'entre eux – cette attirance pour la mort – n'expliquent-elles pas le passage du gangstérisme alimentaire aux meurtres et aux assassinats dans une spirale terroriste et auto-destructrice ?

« Seulement, "à l'heure des comptes", selon les termes de l'avocat [*sic*] général, la mort de Georges Besse n'aura en rien amélioré le sort des prolétaires dont Action directe se serait voulue l'avant garde. Au contraire, la saga sanglante des Rouillan, Ménigon et compagnie aura permis les "pasqualinades" sécuritaires de la droite [...]. Bref, en faisant couler le sang de Georges Besse, Action directe aura réussi à augmenter les moyens de répression de l'État. C'est sans doute la leçon à tirer de ce procès en tous points prévisibles<sup>2383</sup>. »

Les réquisitions sont suivies sans surprise par un « épilogue attendu d'un médiocre procès<sup>2384</sup> » : dans la soirée du 14 janvier 1989, les quatre accusés sont condamnés au maximum légal, c'est-à-dire la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une peine de sûreté de dix-huit ans. Le procès des assassins de Georges Besse signe donc la fin du climax médiatique dans le parcours judiciaire des membres d'Action directe. Dernier crime en date revendiqué par l'organisation, il est cependant loin d'être le dernier à être jugé mais est considéré comme la conclusion à la fois provisoire et cruciale d'une expérience révolutionnaire violente sanglante. À compter du 15 janvier 1989, Action directe

<sup>2381</sup> Cité par François Devinat, *Libération*, 14 janvier 1989.

<sup>2382</sup> Christian Ferrand, *L'Humanité*, 16 janvier 1989.

<sup>2383</sup> *Ibid.*

<sup>2384</sup> Jean-Marc Théolleyre, *Le Monde*, 17 janvier 1989.



disparaît des salles d'audience pour quatre ans<sup>2385</sup>.

### 7.2.3 Une certaine lassitude

Après avoir régulièrement occupé les pages des quotidiens nationaux, Action directe disparaît donc des chroniques judiciaires pour quelques temps. Tous les dossiers dans lesquels l'organisation était mise en cause n'ont pourtant pas encore été jugés. Ils seront soldés quatre ans plus tard, en 1993 et 1994. Dans les médias, Action directe est alors réduite aux quatre militants interpellés à Vitry-aux-Loges. Les mentions relatives à la mouvance, aux militants des deuxième et troisième cercles disparaissent. Pendant ces quatre années, l'intérêt s'estompe et l'expérience violente d'Action directe semble d'autant plus lointaine. Après les lourdes condamnations des militants et sympathisants d'Action directe en 1988 et 1989, l'expérience de la violence révolutionnaire apparaît alors manifestement mise à distance et dépassionnée. Action directe peut désormais être considérée par les journalistes comme l'ultime soubresaut des utopies violentes nées dans le sillage du printemps 68, mais cela n'est possible qu'au prix du détachement et du désintérêt dont l'histoire de l'organisation fait désormais l'objet.

#### 7.2.3.a Un ultime procès pour solde de tout compte

Contrairement aux précédents, le procès qui s'ouvre le 16 novembre 1993 pour trois semaines devant la cour d'assises spéciale de Paris n'est pas consacré à un crime en particulier, mais regroupe six affaires. Pour ce procès-fleuve, les magistrats doivent en effet se prononcer sur les dossiers de l'assassinat de René Audran (1985), les tentatives d'assassinat d'Henri Blandin (1985) et Guy Brana (1986), les attentats contre les locaux de l'UEO (1984) et d'Interpol (1986) et le délit d'association de malfaiteurs. Sont cités à comparaître Joëlle Aubron, Georges Cipriani, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan, familiers des journalistes. Mais le public découvre également un cinquième accusé, inconnu jusqu'alors et qui demeure dans l'ombre des quatre précédents : Hacène Rouabah. Plus que les faits qui leur sont précisément reprochés, c'est l'existence même de l'organisation qui semble dépassée, en particulier dans les colonnes du *Monde* qui s'attarde, sous la plume d'un de ses plus anciens journalistes, sur le contexte dans lequel le groupe a fait son apparition :

« C'étaient les années Tapie. La France des années 80, de plan d'austérité en plan de rigueur, rêvait devant l'insolence batailleuse de son nouveau héros, prestidigitateur de la finance. C'étaient aussi des années de cendres. Dans un coin perdu du Loiret, quatre petits Français en sursis refaisaient le monde dans un grand corps de ferme. Entre la

<sup>2385</sup> Les membres du groupe lyonnais sont quant à eux jugés en mai 1989 et février 1991 pour une série de trente-trois attaques à main armées.

confection de confitures et le gardiennage de leurs chèvres, ils s'offraient de temps à autre une "sortie" sanglante, assassinant ici le directeur des affaires internationales du ministère de la défense, René Audran, là le PDG de Renault, Georges Besse.

« C'était hier et – que leurs victimes et leurs proches nous pardonnent – cela semble terriblement daté. Qui se souvient encore, sinon les fiches des services de police et quelques rares "spécialistes" des errements meurtriers d'une poignée d'enfants monstrueux de l'après-68<sup>2386</sup> ? »

Dès lors, le procès d'une durée inédite qui s'ouvre en novembre 1993 ressemble à un inventaire puisqu'il rassemble des infractions de nature diverse avec, « pour solde de tout compte<sup>2387</sup> », « un assortiment varié de délits de crimes<sup>2388</sup> ». L'attention médiatique se fait alors moins intense, d'autant qu'une autre affaire judiciaire concentre l'essentiel de l'attention médiatique, celle dite « du petit Grégory », du prénom d'un enfant retrouvé noyé et ligoté dans l'Est de la France. Dans les colonnes du *Figaro*, la culpabilité des accusés ne fait pas de doute puisque Action directe a revendiqué ces attentats. L'assassinat de René Audran n'a pourtant pas de témoin, à la différence de celui contre Georges Besse : « Alors que des témoins avaient nettement vu Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron achever Georges Besse à bout portant, les tueurs du responsable des affaires internationales de la Défense n'ont pu être formellement identifiés<sup>2389</sup> », mais « Action directe avait aussitôt revendiqué cet attentat et les deux colts calibre 11,43 qui ont tiré les neuf balles extraites du corps ont été retrouvées dans la ferme de Vitry-aux-Loges<sup>2390</sup> ». C'est pour cette raison que Joëlle Aubron, Georges Cipriani, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan sont poursuivis pour complicité. Si les armes du crime ont été découvertes au cours de la perquisition de la ferme de Sologne, *Libération* pointe néanmoins, comme *France Soir*, quelques zones d'ombre, soulevées notamment par le conseil de la famille Audran, et que l'instruction n'a pas permis d'éclaircir, évoquant en particulier la piste iranienne sur fond de ventes d'armes au Moyen-Orient dans l'assassinat de janvier 1985 :

« Au fil du temps, l'affaire Audran soulèvera des interrogations. Pro-irakien, opposé aux ventes d'armes secrètes à l'Iran, le général René Audran fut-il abattu sur commande ? L'Iran aurait-il suscité, via le Liban et la RAF, un contrat sur ce gêneur ? Telle fut, en tout cas, l'explication avancée des années durant par M<sup>e</sup> Juramy, avocat de la famille Audran. Mais rien, dans l'arrêt de renvoi, ne vient évoquer une telle hypothèse. Et à l'encontre des quatre leaders d'Action directe, on a limité l'accusation à une "complicité d'assassinat", qui laisse les auteurs principaux dans le flou<sup>2391</sup>. »

Le procès ne permet cependant pas d'éclaircir les conditions de cet assassinat, ni des autres

<sup>2386</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 17 novembre 1993.

<sup>2387</sup>Jean-François Crozier, *France Soir*, 16 novembre 1993.

<sup>2388</sup>Dominique Conil, *Libération*, 17 novembre 1993.

<sup>2389</sup>Philippe du Tanne, *Le Figaro*, 16 novembre 1993.

<sup>2390</sup>*Ibid.*

attentats puisque, comme cela s'est déjà produit, les accusés – les journalistes effaçant Hacène Rouabah – refusent de participer aux débats dès la première journée d'audience. Dans un procès prévu pour durer trois semaines, « la salle se videra avant. De ses accusés, pour commencer, qui font rupture dès l'annonce de leur identité<sup>2392</sup> ». Il n'est cette fois plus question de véhémence, mais de la lassitude des accusés eux-mêmes selon *Le Monde* :

« Ils ont vieilli. Ils sont fatigués et ils n'ont même plus envie de parler politique. Près de neuf années après l'assassinat du directeur des relations internationales du ministère de la défense, René Audran, le quatuor composé de Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon, Georges Cipriani et Joëlle Aubron a renoncé à toute explication<sup>2393</sup>. »

Les jours suivants voient cependant se multiplier les incidents d'audience des « quatre vrais fauves<sup>2394</sup> ». Après trois jours d'audience, le procès est finalement renvoyé après la récusation collective de leur avocat, M<sup>e</sup> Ripert, ce qui fait dire à *France Soir* que « Action directe a gagné son procès en enrayant la machine judiciaire<sup>2395</sup> ». Si cette analyse est partagée par *Le Figaro*, *Le Monde* évoque de son côté une « machine judiciaire [qui] s'est en réalité enrayée toute seule<sup>2396</sup> ». Fidèle à sa critique récurrente de l'institution judiciaire, *Libération* constate qu'« en trois journées chaotiques, entre exposé des faits, lecture interrompue et psychiatres, la cour d'assises spéciale appelée à juger des faits de terrorisme aura drôlement ramé pour donner une allure de débats ordinaires à ceux d'une juridiction d'exception<sup>2397</sup> ». Ce procès - qui devait être le dernier – renvoyé, Action directe disparaît à nouveau de l'espace médiatique.

### 7.2.3.b Le temps du désintérêt médiatique

Après le renvoi de novembre 1993, l'ultime procès s'ouvre finalement six mois plus tard, le 2 mai 1994, dans une indifférence tangible. *L'Humanité* n'y consacre ainsi aucun article alors qu'à titre de comparaison, le procès des assassins de Georges Besse en janvier 1989 faisait l'objet d'une chronique judiciaire quotidienne. *Le Figaro* et *Libération* indiquent néanmoins en première page

---

<sup>2391</sup>Dominique Conil, *Libération*, 17 novembre 1993. Cette piste est également évoquée plusieurs années après à propos de l'assassinat de Georges Besse dans le documentaire « Georges Besse et le nucléaire iranien » qui reprend les conclusions de l'enquête de Dominique Lorentz (*Une guerre*, Paris, Les Arènes, 1997). La couverture comporte ainsi la mention « ce que cachait l'affaire des otages français au Liban, pourquoi Georges Besse a été assassiné, une enquête sur la mort de Michel Baroin, où l'on voit Jacques Chirac céder au chantage, comment la France a livré la bombe atomique à l'Iran ». Selon cette hypothèse, Georges Besse aurait été assassiné non pas au titre de son poste à la direction de Renault, mais du contentieux franco-iranien à propos du financement de la construction de l'usine française d'enrichissement d'uranium Eurodif et de la livraison d'uranium à l'Iran.

<sup>2392</sup>*Ibid.*

<sup>2393</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 18 novembre 1993.

<sup>2394</sup>Jean-François Crozier, *France Soir*, 17 novembre 1993.

<sup>2395</sup>Jean-François Crozier, *France Soir*, 19 novembre 1993.

<sup>2396</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 20 novembre 1993.

<sup>2397</sup>Dominique Conil, *Libération*, 19 novembre 1993.

l'ouverture du procès. Le jour-même, le quotidien de Robert Hersant reprend les mêmes propos qu'en novembre 1993 et annonce un scénario identique, réutilisant même des extraits d'articles précédents : « Cet ultime procès devrait purger les derniers dossiers d'attentats qui leur sont imputés et dont les familles des victimes attendent depuis près de dix ans sa conclusion judiciaire<sup>2398</sup>. » Comme lors des précédents procès, l'audience est émaillée d'incidents, scénario auquel les journalistes se sont habitués et que dénonce *Le Figaro* : « Fidèles à leur tactique, les anciens chefs d'Action directe ont réussi, hier, à créer un violent incident dès la première audience de leur procès<sup>2399</sup>. » À l'issue de la lecture de l'arrêt de renvoi, les accusés, toujours défendus par M<sup>e</sup> Ripert, refusent de répondre aux questions d'Yves Jacob, président de la cour d'assises spéciales et, selon le titre de deux articles de *France Soir* et du *Figaro*, créent un « pugilat dans le box<sup>2400</sup> », usant d'une métaphore sportive pour évoquer les bancs du public où, « comme dans le "kop" du P.-S.G., les très jeunes supporters d'Action directe protestent violemment et huent le président<sup>2401</sup> ». La première page de *Libération* précise l'enchaînement des faits : « Joëlle Aubron voulait lire une déclaration politique, le président l'a interrompue. Insultes, expulsion<sup>2402</sup>... » En pages intérieures, le scénario est précisé, imputant la responsabilité des incidents à la cour :

« Si le conseiller à la cour d'appel Yves Jacob avait voulu donner raison aux militants d'Action directe qui lui reprochent de se livrer à "une caricature de justice" en présidant une juridiction d'exception, il n'aurait pas pu choisir une meilleure tactique que celle qu'il a adoptée hier. Autoritaire et méprisant, il a provoqué un incident qui a interrompu l'audience de la "cour d'assises spécialement composée", deux heures seulement après qu'elle se soit ouverte<sup>2403</sup>. »

Il faut signaler l'absence d'Hacène Rouabah des articles consacrés à ce procès, dont la régularité s'estompe par ailleurs. Ainsi, *France Soir* et *Le Figaro*, après avoir largement couvert les précédentes audiences, n'évoquent plus l'actualité de la cour d'assises spéciales à compter du 5 mai 1994 et ce, jusqu'à l'annonce du verdict qui fait l'objet d'une simple brève. *Le Monde* se fait également moins disert. Fidèle à son intérêt pour Action directe, c'est donc *Libération* qui couvre ce procès avec le plus de régularité. Chaque audience ne fait néanmoins pas l'objet d'un article. Alors que les quatre prévenus sont absents des débats, *Libération* fait état du caractère « obscur<sup>2404</sup> » et « flou<sup>2405</sup> » du contenu de ce procès. Le journal signale par ailleurs – il est le seul à le faire – un

<sup>2398</sup>Philippe du Tanney, *Le Figaro*, 2 mai 1994.

<sup>2399</sup>Philippe du Tanney, *Le Figaro*, 3 mai 1994.

<sup>2400</sup>Renaud Vincent, *France Soir*, 3 mai 1994 et Philippe du Tanney, *Le Figaro*, 3 mai 1994. Le même titre a déjà été utilisé lors du procès de janvier 1988.

<sup>2401</sup>Renaud Vincent, *France Soir*, 3 mai 1994.

<sup>2402</sup>*Libération*, 3 mai 1994.

<sup>2403</sup>Francis Zamponi, *Libération*, 3 mai 1994.

<sup>2404</sup>Francis Zamponi, *Libération*, 9 mai 1994.

<sup>2405</sup>Francis Zamponi, *Libération*, 12 mai 1994.

attentat à la bombe contre le ministère des Affaires sociales dans la nuit du 3 au 4 mai, entraînant des dégâts matériels et revendiqué par le « Groupe du 1<sup>er</sup> et 2 mai » qui peut être lu en lien avec le procès des membres d'Action directe puisque la revendication indique contester « les tribunaux qui se veulent d'exception et se ridiculisent eux-mêmes au grand jour<sup>2406</sup> ». Au terme des débats, l'Avocat général requiert sans surprise la peine maximale contre les quatre membres d'Action directe : « "Ce n'est pas Action directe que vous avez à juger, mais des personnes qui portent des noms", même si elles "refusent de s'expliquer" et veulent faire "disparaître leurs individualités derrière l'organisation comme un paravent", indique-t-il, dans un réquisitoire minutieux de deux heures<sup>2407</sup>. » Le 19 mai 1994, les magistrats reconnaissent la culpabilité de quatre accusés et les condamnent pour la seconde fois à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de dix-huit ans, tout en acquittant Hacène Rouabah qui, jusqu'à la fin, n'aura fait l'objet d'aucun intérêt de la part des journalistes. Après l'annonce de cette ultime conclusion judiciaire du parcours d'Action directe, *Libération* revient longuement sur ce moment qui clôt le feuilleton judiciaire entamé en janvier 1988, tout en dénonçant l'iniquité de cette juridiction spéciale :

« "Les quatre "dirigeants historiques" d'Action directe vont bientôt retomber dans l'oubli... Ils sont entrés, comme d'autres en religion, dans un combat qu'ils disent révolutionnaire et qui devait déboucher sur la destruction de l'État", a déclaré jeudi soir l'avocat [*sic*] général Jean-Paul Content [...]. Il avait pourtant affirmé, dans le même réquisitoire, que les accusés n'étaient pas poursuivis pour leur appartenance à Action directe, mais uniquement comme complices d'un assassinat et de deux tentatives d'assassinat.

« À force de vouloir prouver qu'elle n'est pas une juridiction politique, la "cour d'assises spécialement composée" est pratiquement parvenue à démontrer le contraire. Non pas à cause de la réclusion criminelle à perpétuité infligée, sans surprise, aux quatre membres d'Action directe, mais par la façon dont les débats ont été menés.

« [...] Absents d'un procès où il a été, de fait, interdit de parler de politique, les membres d'Action directe sont cependant parvenus à remettre en cause le statut bâtard de la cour d'assises spécialement composée<sup>2408</sup>. »

La lassitude médiatique exprimée par l'ensemble de la presse peut également s'expliquer par l'apparition d'une nouvelle menace incarnée par le terrorisme islamiste. La fin du feuilleton judiciaire coïncide donc avec la confirmation de la neutralisation de la violence révolutionnaire exercée par Action directe et son irrémédiable mise à distance, tant du point de vue des discours médiatiques que de la mise à l'écart que constituent les peines de réclusion criminelle prononcées. De ce point de vue, ces procès relèvent de l'événement puisqu'ils constituent un temps unique de visibilité médiatique, véritable entre-deux entre l'épisode militant – clandestin pour certains – et la

<sup>2406</sup>Cité par *Libération*, 9 mai 1994.

<sup>2407</sup>*Libération*, 20 mai 1994.

<sup>2408</sup>Francis Zamponi, *Libération*, 21 mai 1994.

mise à l'écart derrière les murs des établissements pénitentiaires.

## **7.3 Lutter à la barre et derrière les murs**

Parallèlement aux différents épisodes du feuilleton judiciaire, l'attention médiatique se concentre également, avec une intensité variable sur la période et selon les titres, sur les pratiques protestataires mises en œuvre par plusieurs des accusés. Si elles ne sont pas nouvelles, elles bénéficient cependant d'un écho nettement plus large car cette fois en grande partie visibles dans l'enceinte du Palais de justice. Les salles d'audience constituent en effet un cadre de choix pour les militants afin d'influer sur la médiatisation de leurs attitudes, des points de vue et des revendications qu'ils entendent porter. Ils mobilisent ainsi les répertoires classiques d'action protestataire que les accusés et condamnés ont à leur disposition, aussi bien dans le cadre de leur détention que lors des procès successifs. Ces pratiques offrent ainsi un écho sans précédent – du point de vue qualitatif notamment – et donnent à voir Action directe à travers les rapports de force que les membres de l'organisation tentent de poser vis-à-vis des institutions judiciaires et pénitentiaires. Ces formes de lutte, d'opposition et de résistance nourrissent en ce sens l'ultime registre d'existence médiatique d'Action directe après le 21 février 1987 en dehors des procédures judiciaires proprement dites.

### **7.3.1 Des revendications récurrentes**

Comme lors des mobilisations précédentes de plusieurs membres d'Action directe au cours de leur détention, dès 1980, des revendications sont à nouveau portées par les militants détenus au cours de la période de neutralisation des activités de l'organisation, dès l'année 1987. Les motifs de protestation ne sont pas spécifiques à Action directe puisqu'ils relèvent des revendications classiques des prisonniers des organisations révolutionnaires et concernent leurs conditions de détention<sup>2409</sup>. Ils s'articulent autour de deux points.

#### **7.3.1.a Obtenir le statut de prisonniers politiques**

Le premier concerne l'obtention d'un statut dérogatoire au régime général en vigueur dans les prisons françaises : celui de prisonnier politique pour toutes les personnes incarcérées dans le cadre

---

<sup>2409</sup> Outre le cas de la RFA analysé par Dominique Linhardt dans « Réclusion révolutionnaire... », *op. cit.*, on pourra se référer à l'exemple irlandais avec Tiphaine Granger, « Une stratégie de l'IRA : la lutte en prison (1971-1981) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 70, 2001, p. 19-30.

des enquêtes portant sur Action directe. Cette revendication connaît notamment un écho médiatique à deux reprises, au cours du premier hiver qui fait suite aux arrestations de Vitry-aux-Loges, puis à l'été 1989 : « Ils réclament notamment "*le regroupement par le statut de prisonnier politique de tous les militants emprisonnés*"<sup>2410</sup> » signale *Libération*. Par la suite, *Le Monde* indique à plusieurs reprises qu'« ils veulent obtenir notamment le statut de détenus politiques<sup>2411</sup> ». Cette revendication revêt avant tout une dimension symbolique qui relève alors de la posture. Le droit français ne prévoit en effet plus le statut de prisonnier politique depuis 1981 et la suppression de la Cour de sûreté de l'État, qui a *de facto* entraîné la disparition d'une législation spécifique aux délits d'opinion. Cette revendication, qui ne sera jamais satisfaite, vise à affirmer la dimension politique des activités d'Action directe et est réaffirmée à plusieurs reprises, sans plus de commentaires de la part de la presse.

### 7.3.1.b La fin du régime d'isolement

Autre revendication développée en parallèle de la précédente : celle de la fin du régime d'isolement, du regroupement de tous les prisonniers de même sexe dans les mêmes établissements pénitentiaires et la levée de l'interdiction de communiquer décidée par les juges d'instruction dès l'hiver 1987. Leur régime de détention répond en effet à des conditions de sécurité exceptionnelles. *Libération* et *Le Monde* sont les deux journaux à prêter le plus d'attention à cette revendication collective. Le premier cite d'ailleurs leurs propres propos : « Ils réclament notamment [...] "*la fermeture immédiate des quartiers d'isolement de sécurité renforcée*"<sup>2412</sup>. » Le second suit plus régulièrement cette question. Ainsi, lors du procès de janvier 1988, les propos d'une des accusés sont cités : « La voix tassée, Dominique Poirré dénonce son régime d'incarcération : "*L'isolement est une torture. L'isolement peut briser, et je veux trouver le courage de le dire, l'isolement a brisé*"<sup>2413</sup>. » La dénonciation des conditions d'incarcération fait alors l'objet d'une attention toute particulière de la part du quotidien du soir qui lui consacre des articles spécifiques. Agathe Logeart signe ainsi un papier titré « Le couloir de l'isolement » alors que l'attention médiatique se concentre sur la série de procès qui s'étale sur la deuxième quinzaine du mois de février 1988. Le propos s'ouvre sur l'extrait d'une lettre rédigée par Nathalie Ménigon et qui rappelle celles des détenus de la RAF, à commencer par Ulrike Meinhof :

« "Tu perds le temps, tu perds l'envie et, finalement, tu te perds toi-même. C'est ça

<sup>2410</sup>*Libération*, 2 décembre 1987.

<sup>2411</sup>*Le Monde*, 11 juillet 1989.

<sup>2412</sup>*Libération*, 2 décembre 1987.

<sup>2413</sup>*Le Monde*, 23 janvier 1988.

l'isolement total..." [...] Ce qu'ils réclament ? Le statut de prisonniers politiques, le regroupement des détenus membres d'un même mouvement dans un même établissement et l'abolition du régime d'isolement<sup>2414</sup>. »

Chose rare dans la presse, les conditions d'incarcération de Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon à la Maison d'arrêt des femmes (MAF) de Fleury-Mérogis sont décrites par *Libération* et *Le Monde* :

« Seul aménagement particulier provoqué par l'incarcération des militantes d'Action directe, des barreaux ont été apposés aux fenêtres des cellules de la MAF de Fleury-Mérogis qui n'étaient jusqu'à présent pourvues que d'un grillage.

« Séparées par des cellules vides (le quartier d'isolement de la MAF n'est jamais plein), Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron effectuaient en effet leurs promenades à des heures chaque jour différentes "pour des raisons de sécurité évidentes"<sup>2415</sup>. »

Dans un style bien différent, *France Soir* s'y intéresse également. Dans son édition du 23 février 1988, le journal consacre ainsi ses deux premières pages à la polémique, sondage d'opinion à l'appui selon lequel « 68 % des Français ne veulent pas qu'on cède aux grévistes de la faim<sup>2416</sup> », c'est-à-dire aux membres détenus d'Action directe. En Une, le journal annonce un reportage exclusif afin de contrer les déclarations des détenus et de leurs soutiens :

« Notre reporter a visité les cellules des terroristes. La vérité sur leur vie en prison.

« Non ils ne vivent pas dans des pièces sans fenêtres.

« Non la lumière n'est pas allumée 24 heures sur 24.

« Oui ils ont journaux, radio et télé s'ils le désirent.

« Oui ils reçoivent des visites de leurs familles<sup>2417</sup>. »

Une journaliste raconte ainsi sa visite à Fleury-Mérogis, photographies à l'appui. Son article est titré « J'ai visité la cellule de Nathalie Ménigon<sup>2418</sup> » et décrit des conditions de détention qui lui semblent tout à fait convenables et même confortables. Il ne s'agit cependant pas de la cellule de la membre d'Action directe, mais d'une cellule équivalente. Sans contredire ouvertement les revendications des grévistes de la faim, la journaliste s'attarde sur l'agrément des lieux, en particulier la possibilité pour les détenues d'écouter une station de radio musicale à la mode, symbole de modernité :

« La lumière à volonté. La radio branchée sur NRJ. Une table, une chaise. Des draps roses brodés. Un coin toilettes. Mais on peut aussi louer la télé pour 60 F par semaine ou aller au foyer quatre fois par mois.

« [...] Les barreaux de la fenêtre, bien que recouverts d'un solide grillage laissent passer la vie.

« Un paysage immuable, bien réel. Il est là, de plain-pied. Les cellules sont au rez-de-

---

<sup>2414</sup> Agathe Logeart, *Le Monde*, 20 février 1988.

<sup>2415</sup> *Ibid.*

<sup>2416</sup> *France Soir*, 23 février 1988.

<sup>2417</sup> *Ibid.*

<sup>2418</sup> Laurence Delpoux, *France Soir*, 23 février 1988.



chaussée. Le ciel est bleu tendre, l'herbe bien verte, le silence épais.

« [...] Nathalie Ménigon avait sa propre radio. À gauche de la porte, un interrupteur pour la lumière et deux petits boutons blancs. L'un appelle la surveillante, l'autre met en marche la musique rythmée de N.R.J. :

« "Cette station a été choisie en référendum par les détenues elles-mêmes, signale M. Blondiau [directeur de l'établissement]. Ici, il n'y a pas d'extinction des feux. Elles choisissent de laisser ou non l'électricité."

« Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron se retrouvaient chaque matin et chaque soir à la promenade : une cour au ciel grillagé, un espace pour jouer au ping-pong<sup>2419</sup>. »

La suppression des QHS en 1982, appelée depuis une dizaine d'années au nom de l'humanisation des conditions de détention, avait jusqu'alors atténué une part des critiques autour de la question carcérale. La question publiquement posée par les militants d'Action directe incarcérés ravive les débats en ce sens. L'isolement est ainsi présenté comme une forme de torture blanche et de privation sensorielle, dont l'usage envers les militants de la RAF allemande a été notamment dénoncé par des intellectuels français au milieu de la décennie précédente<sup>2420</sup>. Au mois de juillet 1988, en pleine pause du feuilleton judiciaire d'Action directe, une directive ministérielle datée du 5 – le jour du verdict du procès en appel pour association de malfaiteurs – supprime finalement le régime d'isolement pour les personnes détenues dans le cadre d'affaires terroristes. « Prisons : fin de l'isolement des terroristes<sup>2421</sup> » titre alors *L'Humanité*. Les membres d'Action directe ne sont donc plus astreints à l'enfermement cellulaire individuel. Cette décision suscite de vives critiques au sein de l'opposition qui y voit là une mansuétude semblable à celle dont François Mitterrand avait fait preuve au début de son premier septennat. « Toubon critique la fin de l'isolement des détenus pour "terrorisme"<sup>2422</sup> » indique *Libération*. Pour la première fois depuis leur arrestation le 21 février 1987, « à Fleury-Mérogis, Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron ont quitté l'isolement et se sont chacune retrouvées en cellule avec une détenue de droit commun<sup>2423</sup> » précise *Le Monde*. *Le Figaro* dénonce cette situation relayant autant les critiques des personnalités politiques que des syndicats pénitentiaires et des enquêteurs : « Maintenant, les policiers n'ont qu'une crainte : que les terroristes mettent à profit l'assouplissement de leur régime pénitentiaire pour relancer leurs réseaux<sup>2424</sup> » indique-t-il, dénonçant un « faux pas du gouvernement<sup>2425</sup> » fraîchement formé. Pour appuyer ses critiques, le journal, peu suspect de sympathies syndicales, publie à cette occasion « une interview du secrétaire général de FO pénitentiaire », syndicat majoritaire chez les gardiens de prison, pour

---

<sup>2419</sup>*Ibid.*

<sup>2420</sup>Cf. chapitre 3.

<sup>2421</sup>*L'Humanité*, 6 juillet 1988.

<sup>2422</sup>Pierre Mangetout, *Libération*, 6 juillet 1988.

<sup>2423</sup>Agathe Logeart, *Le Monde*, 8 juillet 1988.

<sup>2424</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 6 juillet 1988.

<sup>2425</sup>*Le Figaro*, 7 juillet 1988.

qui « le mal est fait<sup>2426</sup> ». Face aux protestations, le gouvernement fait finalement marche arrière, excluant de cet assouplissement du régime de détention les détenus mis en cause dans des meurtres. Si *Le Figaro* jubile en toute logique politique du désaveu de Michel Rocard à l'égard du garde des Sceaux, *Libération* pointe le cafouillage pénitentiaire : « Les détenus politiques impliqués dans des "crimes de sang" ont été mis pendant quelques heures au "régime ordinaire" avant de retrouver l'isolement, suite à la "correction" apportée par Rocard<sup>2427</sup>. » Un an après la confusion de l'été 1988, la revendication de la fin du régime d'isolement est à nouveau relayée dans l'espace médiatique : les membres détenus d'Action directe « veulent obtenir notamment le statut de détenus politiques et leur regroupement dans une même cellule, mettant ainsi fin au régime d'isolement carcéral<sup>2428</sup> » écrit *Le Monde*, alors que plusieurs condamnations à la réclusion criminelle à perpétuité ont déjà été prononcées à leur encontre. Les revendications demeurent identiques au fil du temps alors que se déroule le fil judiciaire. Lors du procès de novembre 1993, la question des conditions de détention est à nouveau évoquée, notamment à travers le cas de Georges Cipriani, incarcéré depuis six ans et auquel les médias s'étaient jusqu'alors peu intéressés. *Libération* est cette fois le seul journal à évoquer cette situation, par la plume d'une journaliste proche de l'extrême gauche :

« "Isolés, seuls, c'est vite dit, et c'est inimaginable." "J'avance à travers les jours comme un funambule." De-ci de-là, une phrase affleure dans la lecture chaotique de Georges Cipriani. Il résume, à sa façon, les méfaits de l'isolement. Son itinéraire aussi : au printemps, on l'a interné à Villejuif, avant de le rapatrier à Fresnes, contre avis médical. Dans les conditions qui sont aussi celles de ses coaccusés : solitude totale 23 heures sur 24, promenade d'une heure avec Rouillan dans une courette grillagée, retour en cellule, pas d'activité autorisée, rares visites.  
« [...] Georges Cipriani achève, regard perdu. Rêverie neuroleptique<sup>2429</sup>. »

Cette situation repose la question des conséquences psychiques de l'isolement sur les détenus, sans pour autant connaître de réponse. L'écho médiatique s'estompe avec le renvoi du procès. Elle est à nouveau évoquée en marge de l'ultime procès des membres d'Action directe en mai 1994. *Libération* évoque ainsi cette « peine dans la peine » à partir du cas « des quatre d'AD » : « En France, 500 détenus sont "isolés". Ce régime dure aussi longtemps que l'administration pénitentiaire le juge utile. Un abus de pouvoir, estiment des avocats<sup>2430</sup> », dont l'analyse est soutenue par le quotidien.

Les revendications de reconnaissance du statut de détenu politique, de la fin de l'isolement et du

---

<sup>2426</sup> *Ibid.*

<sup>2427</sup> Alain Frilet et Dominique Conil, *Libération*, 8 juillet 1988.

<sup>2428</sup> *Le Monde*, 11 juillet 1989.

<sup>2429</sup> Dominique Conil, *Libération*, 17 novembre 1993.

<sup>2430</sup> Valérie Lévêque, *Libération*, 17 mai 1994.

regroupement des militants d'Action directe détenus n'ont donc pas été satisfaites au cours de la période des épilogues judiciaires<sup>2431</sup>. Si le temps n'a pas fait taire ces revendications, leur écho médiatique diminue cependant nettement, en parallèle à la lassitude observée à propos des différents procès. Il faut souligner que ces revendications constituent pour les détenus l'affirmation d'une identité politique qui ne leur a jamais été reconnue ni – selon toute logique – du point de vue institutionnel, ni sous la plume des journalistes.

### 7.3.2 Les grèves de la faim

Ces revendications sont notamment appuyées par le recours à la grève de la faim. Ce jeûne volontaire s'inscrit là encore dans une perspective collective. Johanna Siméant a souligné l'importance de cette pratique pour les militants incarcérés. Inscrite dans une longue tradition historique – Russie et Irlande pour n'en citer que deux exemples –, elle relève d'une logique d'affrontement avec les autorités<sup>2432</sup>. C'est pour cette raison que les deux grèves de la faim observées collectivement par les membres d'Action directe sur la période 1987-1994 ont été particulièrement longues, relevant de la logique du bras de fer. Leur durée et les conditions dans lesquelles elles se déroulent attirent l'attention des médias. Comme le rappelle Johanna Siméant, « les grèves de la faim ne peuvent être pensées en dehors de leurs relations aux médias, parce qu'elles reposent sur l'appel à l'opinion et la mobilisation de tiers, mais aussi sur la recherche de soutien et de publics<sup>2433</sup> ». Si la relation médiatique penche généralement vers le compassionnel, le cas d'Action directe est plus complexe. Dans le cas de ces deux grèves de la faim, qui se déroulent dans des contextes différents, de vives controverses s'engagent, non pas sur le plan des revendications des grévistes à proprement parler, mais sur des points de vue d'ordre humanitaire ou médical.

#### 7.3.2.a Le spectaculaire macabre à l'audience

La première grève de la faim est lancée le 1<sup>er</sup> décembre 1987 par Joëlle Aubron, Georges Cipriani, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan, c'est-à-dire six semaines avant l'ouverture du

---

<sup>2431</sup>À titre d'exemple, Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon resteront ainsi détenues dans des conditions anormales et contestées du point de vue du droit, à la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis jusqu'en octobre 1999, avant leur transfert dans un établissement pour peines. En raison de ces conditions exceptionnelles, elles ne seront pas transférées à la Maison centrale de Rennes, chargée pourtant d'accueillir les condamnées à de longues peines, mais au Centre de détention de Bapaume – où les conditions sont moins strictes – qui possède un quartier femmes et un autre pour les hommes.

<sup>2432</sup>Johanna Siméant, *La grève de la faim*, op. cit., p. 48.

<sup>2433</sup>*Ibid.*, p. 63.

procès pour association de malfaiteurs. *Libération* est le premier journal à évoquer, trois jours plus tard, cette initiative à laquelle se joint Hellyette Bess. Au bout d'une semaine, c'est au tour du *Monde* d'en faire mention dans un article consacré à la reconstitution de l'assassinat de Georges Besse à laquelle les « deux principales inculpées, Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon, militantes du groupe terroriste Action Directe et auteurs présumés de cet assassinat [...] ont refusé de participer<sup>2434</sup> ». La médiatisation de la grève de la faim est alors discrète. D'autres journaux commencent à évoquer ce jeûne volontaire au moment du procès de janvier 1988, c'est-à-dire à partir du moment où cette initiative collective devient physiquement visible. *France Soir* fait alors part de la fatigue des grévistes « affaiblis par quarante jours de grève de la faim<sup>2435</sup> » pour dénoncer une stratégie qui « au-delà des revendications irréalistes (regroupement des terroristes dans les mêmes cellules ou suppression des quartiers d'isolement) vise principalement, selon les spécialistes, à couper court précisément à toute comparution devant un prétoire<sup>2436</sup> ». Les propos du *Figaro* sont du même ordre : il n'est pas question de compassion envers ceux qui ont opté pour un « carême gauchiste qui leur a émacié les traits sans leur faire perdre de leur énergie<sup>2437</sup> ». L'intérêt médiatique se renforce dans le courant du mois de février 1988, c'est-à-dire plus de deux mois après le début de cette grève de la faim collective, activement relayée par leur avocat. La dégradation de l'état de santé des grévistes est en premier lieu commentée par *Libération*, suivi par *Le Monde*, qui dénonce le silence des autorités. On retrouve alors le fond contestataire historique du journal au losange rouge :

« La grève de la faim des militants emprisonnés d'Action directe, qui se poursuit depuis 68 jours, continue à n'intéresser personne – et surtout pas le ministère de la Justice, où l'on prend les choses dans la bonne humeur. La chancellerie admet que Nathalie Ménigon, prise d'un malaise, a bien été transportée à l'hôpital de Fresnes pour y subir des examens. Mais les médecins de Fresnes auraient considéré que la jeune femme pouvait parfaitement être suivie sur place, dans sa cellule, à Fleury-Mérogis. Elle a donc été de nouveau trimballée de l'hôpital-prison à la prison. Quant aux autres prisonniers, toujours selon les estimations des services d'Albin Chalandon, ils sont "suivis médicalement en permanence" et leur état de santé "n'est pas alarmant".  
« Jean-Marc Rouillan, Georges Cipriani et Joëlle Aubron restent, eux, hospitalisés à l'hôpital des prisons de Fresnes. [...] "Après 68 jours de grève de la faim, on se refuse toujours à considérer leur situation, leur état de santé, et leurs revendications", conclut M<sup>e</sup> Ripert<sup>2438</sup>. »

La poursuite du mouvement et la dégradation de l'état de santé des grévistes en font alors un

<sup>2434</sup> *Le Monde*, 10 décembre 1987.

<sup>2435</sup> Jean-Michel Crozier, *France Soir*, 11 janvier 1988.

<sup>2436</sup> *Ibid.*

<sup>2437</sup> Pierre Bois, *Le Figaro*, 18 janvier 1988.

<sup>2438</sup> *Libération*, 8 février 1988.

sujet presque quotidien dans les journaux. Le 10 février, *Libération* indique qu'« après 72 jours de grève de la faim, les militants d'AD sont dans un état grave, selon leur avocat. La Chancellerie pourrait les faire nourrir de force<sup>2439</sup> ». Cette situation rend d'ailleurs incertaine la tenue des trois procès prévus durant la seconde quinzaine du mois de février : « Selon M<sup>e</sup> Bernard Ripert, les quatre responsables d'AD, "en grève depuis 72 jours, sont dans un état critique, ils ne pèsent plus que 40 kilos et sont incapables désormais de se lever ou de faire quoi que ce soit"<sup>2440</sup>. » Le 12 février, la 14<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris rend son verdict dans le procès dit « de la mouvance ». *L'Humanité* décrit la scène :

« Faut dire qu'ils n'étaient pas brillants les "terroristes". Dame, 74 jours de grève de la faim, ça use. Au dire d'un avocat, Nathalie Ménigon, Jean-Marc Rouillan, Joëlle Aubron et Georges Cipriani ont dû être mis sous perfusion pendant 12 heures jeudi, à l'hôpital des prisons de Fresnes où ils sont tous les quatre, pour que l'on puisse les porter en chaises roulantes jusqu'au tribunal. De fait, ce sont 4 zombies amaigris de 30 kilos ou plus, qui sont entrés dans le box vers 14 heures, chacun d'entre eux flanqué d'un infirmier et d'un gendarme pour veiller à leur fournir de l'eau vitaminée de temps à autre<sup>2441</sup>. »

Leur comparution dans cet état suscite des réactions inquiètes du quotidien communiste, mais aussi de *Libération* et du *Monde* face à ces corps décharnés qui offrent un inquiétant spectacle :

« Les quatre grévistes de la faim qui avaient accepté d'être perfusés depuis la veille pour assister au prononcé du jugement, sont restés durant toute l'audience dans un état de prostration complète. Convoyés en ambulance depuis l'hôpital de la prison de Fresnes, ils ont été amenés jusqu'aux box en fauteuil roulant. Jean-Marc Rouillan a perdu 32 kilos, Georges Cipriani 27. Depuis le procès, leurs visages se sont encore creusés, s'il était possible, leurs gestes se sont ralentis, les yeux de Rouillan semblent plus enfoncés encore dans leurs orbites<sup>2442</sup>. »

À la veille de l'ouverture du procès de Nathalie Ménigon dans le dossier de la fusillade de l'avenue Pergolèse, « les experts médicaux [sont] au chevet des dirigeants d'Action directe<sup>2443</sup> », comme auprès de mourants, « placés sous perfusion<sup>2444</sup> ». Une situation dénoncée par *Libération* et *Le Monde*. Parmi les réactions publiques, ce dernier signale que « la Ligue des droits de l'homme demande à M. Chalandon de mettre fin à l'isolement de certains détenus<sup>2445</sup> ». Interrogé par *Libération*, l'ancien dirigeant maoïste Alain Geismar – qui a par ailleurs condamné l'action violente

---

<sup>2439</sup>Véronique Brocard, *Libération*, 10 février 1988.

<sup>2440</sup>*Ibid.*

<sup>2441</sup>*L'Humanité*, 13 février 1988.

<sup>2442</sup>*Le Monde*, 14 février 1988.

<sup>2443</sup>D.C. Et S. Ch., *Libération*, 16 février 1988.

<sup>2444</sup>*Le Monde*, 17 février 1988.

<sup>2445</sup>*Le Monde*, 18 février 1988.

– dénonce l'attitude des autorités : « On répond au terrorisme d'AD par la terreur d'État<sup>2446</sup> », et « proteste contre leurs conditions de détention et rappelle que la Convention européenne des droits de l'homme interdit l'isolement des détenus<sup>2447</sup> ». Le 17 février 1988, Nathalie Ménigon pénètre dans la salle d'audience sur une chaise roulante. La vision de la jeune femme après soixante-dix-neuf jours de grève de la faim donne lieu à plusieurs articles présentant des arguments humanitaires en faveur des membres d'Action directe. Cette analyse est cependant condamnée par *Le Figaro* qui dénonce en première page un « chantage<sup>2448</sup> » indécent à l'égard des familles des victimes d'Action directe. Dans son éditorial Max Clos fustige :

« Le délire verbal des intellectuels de gauche n'a aucune limite, même pas celle de la bêtise.

« [...] Faut-il vraiment se pencher sur les "souffrances" de Mlle Ménigon plutôt que sur celles de Georges Besse et de sa famille ?

« [...] Depuis quand met-on les criminels en prison pour qu'ils y vivent agréablement ? Ils y sont pour expier leurs crimes<sup>2449</sup>. »

La controverse se poursuit. *Le Monde* rend ainsi compte des réactions de Robert Pandraud, ministre délégué à la Sécurité selon qui « faire la grève de la faim, c'est leur droit. On peut toujours faire des régimes amaigrissants<sup>2450</sup> », et du garde des Sceaux qui dénonce lui aussi la logique de chantage des grévistes en déclarant, le 18 février, à l'antenne d'Europe 1 :

« Il ne faut pas s'y tromper, ce qu'ils veulent, c'est continuer en prison la stratégie du terrorisme qu'ils pratiquaient à l'extérieur. Ce qu'ils veulent, c'est éviter d'avoir à répondre de leurs crimes devant la justice en faisant retarder leur procès. Ce qu'ils veulent, c'est faire reculer l'État [...] demi-grève parce qu'ils continuent à se nourrir de vitamines. C'est ce qui explique qu'ils sont encore en vie. [...] Ils sont simplement un par cellule, et combien de détenus dans nos prisons, qui sont à quatre ou cinq par cellule, ne souhaiteraient d'ailleurs pas être dans cette situation<sup>2451</sup>. »

La polémique se développe sur le plan politique, sur fond de cohabitation et de campagne pour l'élection présidentielle. Dans l'éditorial de *Libération*, Laurent Joffrin demande « Pourquoi piétiner les vaincus<sup>2452</sup> ? » et *Le Monde* publie un « Appel de soutien contre l'isolement<sup>2453</sup> », rappelant l'initiative de Jean-Paul Sartre et d'autres intellectuels en faveur des détenus de la RAF en décembre 1974 dont *Le Monde* s'était alors largement fait l'écho. Le lendemain, François Mitterrand s'exprime dans les colonnes du *Dauphiné Libéré* – ses propos sont largement repris – et rejette le chantage et

<sup>2446</sup>Cité par Véronique Brocard, *Libération*, 17 février 1988.

<sup>2447</sup>*Ibid.*

<sup>2448</sup>*Le Figaro*, 18 février 1988.

<sup>2449</sup>Max Clos, *Le Figaro*, 18 février 1988.

<sup>2450</sup>Cité par *Le Monde*, 19 février 1988.

<sup>2451</sup>*Ibid.*

<sup>2452</sup>Laurent Joffrin, *Libération*, 19 février 1988.

<sup>2453</sup>*Le Monde*, 20 février 1988.

les appels en faveur des grévistes de la faim : « Je ne vois pas au nom de quoi les personnes qui se livrent au terrorisme échapperaient aux conséquences de leurs actes<sup>2454</sup> » déclare-t-il. François Léotard, ministre de la Défense, affirme de son côté qu'il « ne souhaite pas que l'on cède à ceux qui ont provoqué la violence et la haine et qui font tout pour qu'on ait à leur égard des sentiments de compassion<sup>2455</sup> ». C'est effectivement sur le registre éthique que joue cette grève de la faim qui offre une visibilité médiatique inédite aux membres d'Action directe, comme en témoignent la position du *Monde* :

« Il aura fallu près de trois mois de grève de la faim et l'image d'une accusée sous perfusion pour que les dirigeants d'Action directe crèvent le mur du silence qui les emprisonnait plus efficacement que les murs de leurs cellules.

« [...] Bien entendu, personne ne songe à justifier leurs crimes passés. "*Nous sommes évidemment hostiles aux méthodes et à l'idéologie d'Action directe*", précisent les 35 signataires d'un appel publié le 20 février dans nos colonnes et relayés aujourd'hui par 150 personnalités.

« [...] Il ne faut pas se tromper de terrain. Le dilemme n'est pas d'ordre juridique ; il est humanitaire et politique.

« [...] Que pèsent pourtant tous les codes du monde en face d'une vie qui vacille sous les regards de tous, et frôle la mort ? [...] Les grévistes de la faim n'en appellent pas à la loi mais à l'émotion, à la compassion. Ils ont moins besoin d'avocats que d'attachés de presse.

« [...] Que peut gagner la France à fabriquer de tels martyrs<sup>2456</sup> ? »

Le troisième et dernier procès du mois de février s'ouvre le 22. C'est cette fois autour de Jean-Marc Rouillan que se concentre l'attention, seul parmi les six accusés à mener cette grève de la faim depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1987. *L'Humanité* se joint aux protestations :

« Devant la cour d'assises spéciale de Paris, on a revécu, hier, avec Jean-Marc Rouillan, les scènes de la semaine dernière, avec Nathalie Ménigon. Arrivée en fauteuil roulant, même chaise longue que Ménigon dans le box. Comme elle, il est décharné et livide : depuis 84 jours, il fait la grève de la faim contre l'isolement carcéral dont ils font l'objet<sup>2457</sup>. »

Alors que *France Soir* dénonce la stratégie des grévistes à travers le cas de Nathalie Ménigon, présentée comme « une "vorace de la grève de la faim"<sup>2458</sup> », une pétition de personnalités est donc lancée. Surnommée « l'Appel des 151 » par le nombre de ses signataires, elle demande « le regroupement carcéral des membres d'AD<sup>2459</sup> » et dénonce « le caractère dérogatoire aux droits de

---

<sup>2454</sup>Cité par *Le Monde*, 21 février 1988.

<sup>2455</sup>*Ibid.*

<sup>2456</sup>Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 23 février 1988.

<sup>2457</sup>Jean-Michel Cordier, *L'Humanité*, 23 février 1988.

<sup>2458</sup>*France Soir*, 23 février 1988.

<sup>2459</sup>*Le Figaro*, 24 février 1988.

l'homme que constituent les conditions carcérales de certains prisonniers en France<sup>2460</sup> ». *Le Monde* signale qu'« Étienne Balibar, Claude Castoriadis, Françoise d'Eaubonne, Félix Guattari, le professeur Milliez, Guy Hocquengheim et Gilles Deleuze, figurent parmi les signataires<sup>2461</sup> ». Pour dénoncer cette initiative, *Le Figaro* s'appuie sur les déclarations du secrétaire général de FO pénitentiaire selon lequel « cette polémique est vaine, le traitement des quatre chefs d'AD est le même que celui de l'ensemble de la population carcérale. L'unique particularité de leur régime est l'isolement cellulaire<sup>2462</sup> ». Cette pétition n'entraîne cependant pas de modification de la situation carcérale, ce qui n'interrompt pas pour autant la mobilisation des détenus. Au mois de mars 1988, *Libération* signale des « mouvements de prisonniers contre la mise à l'isolement<sup>2463</sup> » dans plusieurs établissements pénitentiaires :

« À Fresnes, la solidarité avec les grévistes d'Action directe était au centre du mouvement : ils sont tous quatre de nouveau sous perfusion depuis samedi dernier, après plus de 100 jours d'une grève de la faim d'un type nouveau, atténuée, périodiquement, par la prise de vitamines ou de glucose. Selon leurs avocats, Joëlle Aubron, Nathalie Ménigon, Jean-Marc Rouillan et Georges Cipriani souffrent de lésions graves et ne se déplacent plus qu'en fauteuil roulant<sup>2464</sup>. »

Quelques jours plus tard, *Libération* mentionne que Dominique Poirré, condamnée en janvier 1988 pour son appartenance à Action directe, a rejoint le mouvement de grève de la faim<sup>2465</sup>. Alors que la situation semble bloquée de toutes parts et que l'intérêt médiatique décroît, M<sup>e</sup> Ripert annonce, le 27 mars 1988, la suspension du mouvement de grève de la faim après près de quatre mois de jeûne. *Libération* annonce ainsi « la fin de la faim pour les militants d'AD<sup>2466</sup> ». Si les autorités ont refusé toute forme de considération des revendications exprimées, les avocats, cités par *Le Monde* et *Libération*, l'entendent d'une autre manière et ne considèrent pas l'arrêt de cette grève de la faim comme un échec :

« Cette grève a permis de poser le problème de l'existence des prisonniers politiques en France et aussi celui de leur situation dans les prisons. Aujourd'hui, les quatre dirigeants d'Action directe ne sont plus les seuls, d'autres prisonniers politiques ou nationalistes formulent les mêmes exigences<sup>2467</sup>. »

Si *L'Humanité* ne reprend pas les déclarations des avocats, le quotidien communiste place néanmoins son propos sur le terrain politique de la critique des autorités. *Le Figaro* opte également

<sup>2460</sup>Cité par *Le Figaro*, 24 février 1988.

<sup>2461</sup>*Le Monde*, 24 février 1988.

<sup>2462</sup>Propos de Jacques Vialettes cités par Philippe du Tanney, *Le Figaro*, 24 février 1988.

<sup>2463</sup>J.P.C., *Libération*, 16 mars 1988.

<sup>2464</sup>*Ibid.*

<sup>2465</sup>*Libération*, 21 mars 1988.

<sup>2466</sup>*Libération*, 28 mars 1988.

<sup>2467</sup>M<sup>e</sup> Ripert, cité dans *Le Monde*, 29 mars 1988.



pour la critique, mais sous un autre angle, visant cette fois les grévistes de la faim dont l'authenticité du jeûne est remise en cause par la prise de vitamines – « une grève de la faim – sous perfusion<sup>2468</sup> » et une durée qui aurait dû être synonyme de mort. La première grève de la faim de cette période s'achève donc sur le constat d'un *statu quo*.

### 7.3.2.b Le difficile écho derrière les murs

Une deuxième grève de la faim collective, nettement moins médiatisée, débute un an plus tard, le 21 avril 1989. Le contexte est en effet différent puisqu'il ne coïncide pas avec la tenue de procès : après la condamnation de Joëlle Aubron, Georges Cipriani, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan à la réclusion criminelle à perpétuité en janvier 1989 pour l'assassinat de Georges Besse, ils seront absents des salles d'audience jusqu'en mai 1994. *Le Monde* indique ainsi sobrement : « Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron et Georges Cipriani, incarcérés à la prison de Fleury-Mérogis ont entamé, vendredi 21 avril, une grève de la faim [...]. Les raisons de ce mouvement de protestation n'ont pas été indiquées<sup>2469</sup>. » L'indifférence prévaut désormais. Dans les semaines qui suivent, le procès du groupe d'André Olivier et de Maxime Frérot à Lyon concentre l'attention médiatique. La grève de la faim des quatre militants d'Action directe n'est cependant pas pour autant mentionnée alors que le procès qui s'ouvre devant la cour d'assises spéciale de Lyon est présenté dans les médias comme celui de la branche lyonnaise d'Action directe. Il faut attendre plusieurs semaines pour qu'au mois de juillet les premiers articles paraissent. L'état de santé des grévistes de la faim concentre alors l'attention, principalement dans *Le Monde*. Le quotidien du soir indique ainsi que « les quatre dirigeants d'Action directe [sont] "affaiblis et amaigris"<sup>2470</sup> » et cite un communiqué du ministère de la Justice selon lequel ils « se déplacent avec difficulté et refusent tous soins et contrôles médicaux<sup>2471</sup> ». Il précise d'ailleurs les revendications qui motivent cette grève de la faim : « Ils veulent obtenir notamment le statut de détenus politiques et leur regroupement dans une même cellule, mettant ainsi fin au régime d'isolement carcéral<sup>2472</sup>. » Quatre jours plus tard, le journal relaie les inquiétudes de leurs défenseurs : « Les quatre dirigeants d'Action directe sont "en train de mourir" selon leurs avocats<sup>2473</sup> », ainsi qu'une action de solidarité menée par « une dizaine de personnes se réclamant d'une "coordination de soutien à la grève de la faim" [qui] ont occupé,

---

<sup>2468</sup> *Le Figaro*, 28 mars 1988.

<sup>2469</sup> *Le Monde*, 23 avril 1989.

<sup>2470</sup> *Le Monde*, 11 juillet 1989.

<sup>2471</sup> *Ibid.*

<sup>2472</sup> *Ibid.*

<sup>2473</sup> *Le Monde*, 15 juillet 1989.

pendant une heure, les locaux du secrétariat d'État à l'action humanitaire, à Paris<sup>2474</sup> ». Une fois encore, la Chancellerie est interpellée, mais la lassitude médiatique à l'égard d'Action directe conjuguée à la période estivale occupée par les célébrations du bicentenaire de la Révolution française concourent au désintérêt, ranimé cependant par les prises de position de personnalités politiques. Après quatre-vingt-quinze jours de grève de la faim, *Le Monde* fait le point sur la situation : « Les détenus sont dans un "état critique". La chancellerie cherche un moyen de mettre un terme à la grève de la faim des quatre "chefs" d'Action directe<sup>2475</sup>. » Les propos de M<sup>e</sup> Etelin sont cités :

« Joëlle Aubron pèse moins de 40 kg pour 1,72m. Les filles marchent très difficilement. Elles étaient recroquevillées sur une table, prostrées, lorsque je les ai vues. Leurs muscles leur font trop mal. Ils ont tous des absences, des problèmes de concentration<sup>2476</sup>. »

Comme lors de la précédente grève de la faim, *Le Figaro* dénonce la logique du chantage. En première page, le journal annonce ainsi que « le juge Bruguière s'oppose à l'assouplissement des mesures de détention des quatre chefs terroristes<sup>2477</sup> ». Le lendemain, l'analyse livrée soupçonne les accointances possibles entre les socialistes revenus aux affaires et les militants incarcérés :

« Ils refusent de se nourrir depuis le 20 avril dernier et, après quatre-vingt dix-sept jours, se trouvent dans un état de santé dégradé [...]. Comme lors de leur précédente grève de la faim qui avait duré quatre mois au début de l'année 1988, ils réclament le statut de détenus politiques, leur regroupement carcéral et la possibilité de communiquer entre eux. Ce qu'eux mêmes et leurs avocats appellent improprement "la fin de l'isolement".

« [...] L'idée cependant en restait bien ancrée dans l'entourage du garde des Sceaux où l'on considère généralement que les terroristes sont plus des militants politiques ayant été trop loin pour défendre leurs convictions que des assassins<sup>2478</sup>. »

Le 20 juillet 1989, les avocats des grévistes tiennent une conférence de presse devant l'hôpital des prisons de Fresnes où leurs clients ont été transférés et donnent lecture d'un communiqué collectif des détenus : « Il nous paraît important de ne pas bloquer la porte ouverte au processus allant vers une communication véritable entre nous [...]. La lutte contre les quartiers d'isolement et le pour le regroupement des prisonniers politiques est faite d'étapes et de combats<sup>2479</sup>. » La décision d'interruption du mouvement intervient en effet après la levée de l'interdiction de communiquer entre les quatre détenus ordonnée par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière. *Le Monde* rapporte

---

<sup>2474</sup> *Ibid.*

<sup>2475</sup> Agathe Logeart, *Le Monde*, 19 juillet 1989.

<sup>2476</sup> Propos cités par Agathe Logeart, *Le Monde*, 19 juillet 1989.

<sup>2477</sup> *Le Figaro*, 19 juillet 1989.

<sup>2478</sup> C.D., *Le Figaro*, 20 juillet 1989.

<sup>2479</sup> Cité par Agathe Logeart, *Le Monde*, 21 juillet 1989.

alors les réactions de plusieurs personnalités politiques. Simone Weil, ancienne ministre de la Santé, dénonce cette décision : « On ne négocie pas avec des gens qui sont détenus et qui ont été condamnés, il faut un traitement humain, mais on ne négocie pas avec eux<sup>2480</sup>. » Le Syndicat de la magistrature, classé à gauche, indique « ne pas admettre ni faire siennes les théories prônées par Action directe<sup>2481</sup> », mais parle de « torture<sup>2482</sup> » à l'encontre des quatre détenus. Logiquement, *Le Figaro* souligne que le garde des Sceaux s'est déclaré « "très heureux" que les terroristes aient cessé leur grève<sup>2483</sup> », remportant ainsi « une première victoire avec l'assouplissement de leur régime carcéral, obtenant d'ores et déjà l'autorisation de communiquer entre eux par écrit<sup>2484</sup> ». La responsabilité du gouvernement est ainsi pointée à travers des extraits du communiqué des quatre détenus qui « ont pris cette décision [d'arrêt] "pour répondre positivement aux propositions d'amélioration de nos conditions de détention faites par le ministère de la Justice et le gouvernement"<sup>2485</sup> ». Faisant ainsi écho aux critiques précédemment adressées aux gouvernements successifs de gauche, *Le Figaro* rappelle ainsi les mesures d'élargissement dont ont bénéficié les militants d'Action directe placés sous main de justice, notamment en 1981, sous-entendant leur responsabilité dans l'escalade de la violence opérée par l'organisation.

Ces deux grèves de la faim sont les seules à avoir fait l'objet d'échos dans la presse quotidienne nationale, alors que d'autres, ainsi que des refus de plateaux ont eu lieu. Elles s'inscrivent dans une forme de lutte classique pour les militants détenus d'organisations révolutionnaires, et donc dans un héritage historique. L'intérêt médiatique suit alors celui dont les procès font l'objet. C'est selon cette logique que la seconde grève de la faim est peu médiatisée, à l'image de la lassitude exprimée par la couverture des procès une fois les premières condamnations à la réclusion criminelle à perpétuité prononcées. Si la grève de la faim n'a d'existence sociale que par la médiatisation dont elle est l'objet, cette dernière aboutit paradoxalement à la satisfaction d'une partie des revendications des grévistes qui ne sont pas directement visibles et accessibles aux journalistes. La dimension spectaculaire de la démarche s'est ainsi exprimée dans l'enceinte du Palais de Justice et derrière les murs des prisons.

---

<sup>2480</sup>Cité dans *Le Monde*, 22 juillet 1989.

<sup>2481</sup>*Ibid.*

<sup>2482</sup>*Ibid.*

<sup>2483</sup>Pierre Gallerey, *Le Figaro*, 22 juillet 1989.

<sup>2484</sup>*Ibid.*

<sup>2485</sup>*Ibid.*

### 7.3.3 Déclarations théoriques et grèves des audiences

Autres formes de contestation pratiquées lors de la période des procès par les personnes mises en cause pour leurs liens avec Action directe, les déclarations politiques et les grèves d'audience sont deux modalités intrinsèquement liées. Toutes les deux se déroulent en effet dans le cadre des procès et usent du contexte et de la visibilité judiciaire de l'occasion pour être mises en scène. Elles participent à ce titre du même principe d'affirmation d'une position antagoniste face à la justice chargée de statuer sur leur sort. L'écho de ces deux types de posture est là encore déterminant puisqu'elles permettent l'affirmation d'une identité politique conflictuelle. Elles ont donc besoin d'un public. Les procès constituent alors l'unique tribune à effet médiatique direct pour les militants détenus. Comme pour les mouvements de grève de la faim, l'intérêt médiatique se révèle variable en fonction au fil du temps, selon les journaux.

C'est au cours des trois principaux procès que des membres d'Action directe prononcent des déclarations politiques, toujours sur le mode de la lecture de textes rédigés. Les procès de la mouvance, de l'assassinat de Georges Besse et celui regroupant l'assassinat de René Audran, les tentatives d'assassinat de Henri Blandin et Guy Brana et plusieurs attentats matériels sont ainsi l'occasion de ces déclamations. Entre 1988 et 1994, ces textes constituent en quelque sorte le relais des textes de revendication et des textes politiques rédigés par l'organisation au cours de sa période d'activité clandestine et se veulent des moyens de justification *a posteriori* de la violence révolutionnaire. Leur lecture, tout comme l'impossibilité de l'achever dans l'enceinte du tribunal, peut avoir pour effet d'interrompre les audiences, voire la participation des accusés aux débats. La démarche n'est cependant pas nouvelle puisque Régis Schleicher s'est par exemple déjà illustré lors du procès de la fusillade de l'avenue Trudaine en juin 1987 par sa décision « de ne plus participer à son procès et a justifié son absence dans un texte de cinq pages qui a été joint au dossier<sup>2486</sup> ». Les déclarations politiques et les grèves d'audience partagent deux points communs observés de manière constante dans les médias, qui par ailleurs désapprouvent globalement l'attitude des membres d'Action directe à l'audience.

#### 7.3.3.a Affirmer une identité politique

La première des constantes observées lors de ces trois principaux procès est la préparation de textes destinés à être lus à l'audience. Ce procès constitue en effet pour les accusés la première occasion d'une prise de parole publique depuis leurs arrestations respectives et l'affirmation d'une

---

<sup>2486</sup>Gilles Millet, *Libération*, 5 juin 1987.

identité politique. Parmi les dix-neuf accusés présents dans l'enceinte du tribunal, certains n'ont jamais fait jusqu'alors l'objet d'une attention médiatique. Plusieurs optent pour des déclarations politiques individuelles, qui peuvent être commentées par le président de la cour d'assises. Le chroniqueur judiciaire de *L'Humanité* en rend ainsi compte :

« Les accusés, sauf Frédérique Germain, se sont fait plaisir en lisant ou en improvisant une déclaration [...] Hellyette Bess nous a ensuite fait une profession de foi anarchiste en s'interrogeant sur la manière dont on "allait suicider les militants révolutionnaires en France".

« "Vous avez voulu hâter la venue du grand soir et, aujourd'hui, vous êtes un peu déçue", lui a lancé le président Ducos à la fin de son monologue<sup>2487</sup>. »

Pour le chroniqueur du *Figaro*, Hellyette Bess signe là « une longue profession de foi sur la nécessité de la lutte prolétarienne contre l'impérialisme étatique et la dénonciation d'un État totalitaire (la France) qui, en mettant des détenus à l'isolement, "a inventé une forme moderne de torture"<sup>2488</sup> ». Le nombre des accusés de ce procès, qui s'étale du 11 au 22 janvier 1988, multiplie d'autant les déclarations potentielles, entraînant parfois une certaine lassitude chez les magistrats ou les journalistes. *Le Monde* relate ainsi l'épisode de la prise de parole d'Annelise Benoit en la comparant à un insecte anophèle pour illustrer l'irritation qu'elle déclenche chez le président du tribunal :

« Le président n'est pas au bout de ses soucis. Voilà qu'un moustique nommé Annelise Benoit va le mettre hors de lui. Il croit d'abord qu'il n'en fera qu'une bouchée. Institutrice toute frêle, se répandant en "bon, alors", "ben, voilà", en "où en étais-je ?", la cause est entendue et la revanche facile sur la domination que lui ont imposée, les jours précédents, Rouillan et ses amis. Annelise Benoit obtient finalement gain de cause. Elle peut lire son texte et affirmer que "si elle se veut communiste, elle n'est pourtant ni membre ni sympathisante d'Action directe. On peut être membre d'un même mouvement politique sans appartenir à la même organisation"<sup>2489</sup>. »

Ces déclarations politiques individuelles sont principalement exprimées lors de ce procès, sans être pour autant reprises de manière détaillée dans la presse. En revanche, les procès de 1989, 1993 et 1994, concernant les faits les plus graves attribués à des membres d'Action directe, sont l'occasion de déclarations collectives, généralement signées des noms de Joëlle Aubron, Georges Cipriani, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan. Ces déclarations rencontrent un intérêt plus important de la part des journalistes qui se traduit notamment par la citation de longs extraits commentés. Deux explications complémentaires peuvent être avancées : tous quatre sont les derniers militants de l'organisation arrêtés et sont poursuivis pour leur participation aux faits les plus

<sup>2487</sup>Christian Ferrand, *L'Humanité*, 13 janvier 1988.

<sup>2488</sup>Pierre Bois, *Le Figaro*, 13 janvier 1988.

<sup>2489</sup>Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 18 janvier 1988.

graves (assassinats et tentatives d'assassinat). À trois reprises, ils s'expriment donc par le biais de déclarations collectives que les journalistes mentionnent avec stupeur. Au premier jour du procès concernant l'assassinat de Georges Besse en janvier 1989, *Libération* évoque Nathalie Ménigon qui « inflige aussitôt à la cour la lecture de son droit canon tapé à la machine sur des feuillets serrés<sup>2490</sup> » et cite plusieurs extraits de cette déclaration présentée comme obscure :

« "Depuis le mitraillage des locaux du CNPF jusqu'à l'exécution de Georges Besse notre projet a été badigeonné d'excréments médiatiques [...]. Ce procès ne nous concerne pas. Il légitime les hordes de la secte impérialiste." Évoquant les grèves de l'automne dernier : "À quand les grévistes terroristes ?" Vingt minutes de néologismes souvent impénétrables ânonnés par un fantôme hors du temps à visage de gamine. Mme Besse et ses enfants la fixent d'un regard pétrifié d'incompréhension<sup>2491</sup>. »

Dans son compte-rendu d'audience pour *Le Monde*, Jean-Marc Théolleyre indique que la lecture de déclarations constitue un élément incontournable du rapport de forces que tentent d'instaurer les accusés. Ainsi, au deuxième jour d'audience, c'est au tour de Joëlle Aubron de prendre la parole « pour lire une vingtaine de feuillets griffonnés durant la nuit, texte qui se veut une explication, et semble-t-il, une justification de l'assassinat de Georges Besse<sup>2492</sup> ». Dans la continuité, l'ultime procès prévu en novembre 1993 est logiquement le théâtre de scènes du même ordre. La presse signale ainsi la réponse de Joëlle Aubron quant le président évoque son enfance bourgeoise : « "Nous sommes communistes et nous n'avons pas à nous expliquer ici" dit-elle en faisant remettre à la cour un épais manifeste sur "la lutte armée face à l'extension du capitalisme"<sup>2493</sup>. » *Le Monde* décrit plus précisément la scène avec stupéfaction :

« Joëlle Aubron, 34 ans, la benjamine du groupe, a été désignée comme leur porte-parole. Justement, elle n'a rien à dire au jury. Ou plutôt deux mots : "*Nous n'avons nullement l'intention de cautionner ce rituel judiciaire qui n'est qu'une simple procédure administrative.*" À partir de là, Joëlle Aubron s'emmêle dans son texte. On sauve encore une phrase : "*Je revendique aujourd'hui comme hier le communisme révolutionnaire et la stratégie de guérilla.*"

« Tonique, le visage encadré par de longs cheveux blonds, elle refuse de s'expliquer sur "*cet idéal qui est le vôtre*", comme le lui propose le président. Elle ne réagit pas à l'énoncé de sa condamnation à perpétuité pour l'assassinat du PDG de Renault en 1986. Elle n'est plus "là". Elle regarde le public, adresse des signes discrets à des proches, bavarde et pouffe avec sa camarade Nathalie Ménigon.

« Précisément, sa camarade bondit. Très spontanée, elle interpelle le président : "*À quoi sert-il ce rituel ? Vous voulez lire mon curriculum vitae ? Au nom de quel principe ?*" Un blanc d'une fraction de seconde s'installe. "*Au nom d'un principe de droit. Pour mieux vous connaître*", reprend le président. Nathalie Ménigon secoue sa frange : "*Me*

<sup>2490</sup>François Devinat, *Libération*, 10 janvier 1989.

<sup>2491</sup>*Ibid.*

<sup>2492</sup>Jean-Marc Théolleyre, *Le Monde*, 12 janvier 1989.

<sup>2493</sup>Philippe du Tanne, *Le Figaro*, 17 novembre 1993.

connaître à travers ce tas de fadaïses !". Et d'un trait, elle lance comme une ritournelle : "Je suis née en 1957, mon enfance a été très heureuse, mon adolescence merveilleuse. Un jour, je suis entrée dans la lutte armée pour lutter contre ce putain de système et j'en suis vraiment très heureuse. C'est ma vie... La mort, ce sera pour plus tard"<sup>2494</sup> !" »

À l'occasion de ce procès, l'attention médiatique se concentre cette fois autour de Georges Cipriani auquel la presse s'est jusqu'alors moins intéressée comparativement à ses trois co-accusés – Hacène Rouabah, en retrait, n'a aucune existence médiatique lors des audiences – qui prend la parole après un échange avec le président de la cour d'assises spéciales pour évoquer ses conditions de détention et, rapporte *Le Figaro*, « se lance d'une voix presque inaudible (il est édenté) dans un long monologue abscons où reviennent les mots marxisme, aliénation et martyrs de la lutte armée<sup>2495</sup> ». Cette déclaration, personnelle, est pourtant singulière en ce qu'elle constitue la première esquisse d'une autocritique toujours rejetée jusqu'alors, comme le souligne uniquement *Libération* :

« "Nous considérant d'avant-garde, mais n'agissant bien souvent que comme une arrière-garde"... Cipriani hésite tant sur les mots, que l'autocritique d'Action directe manque de passer à la trappe. C'est pourtant la première. Coupables, oui, mais pas de ce dont la justice les accuse. D'avoir privilégié la lutte anti-impérialiste, sans s'attarder à l'alternative sociale, ou d'avoir fait l'impasse sur le débat démocratique dans le groupe<sup>2496</sup>. »

Cette déclaration, « intitulée "*Bilan politique des années 80*"<sup>2497</sup> », sur le fil est suivie par le renvoi du procès en raison de la récusation de leur défense par les quatre accusés. L'audience qui reprend au mois de mai 1994 est le théâtre d'une nouvelle déclaration politique, négociée cette fois avec le président de la cour d'assises spéciales, comme le rapporte une nouvelle fois *Libération* :

« Joëlle Aubron demande à faire une déclaration.  
« -"Vous avez le droit de ne pas participer au procès, mais si vous le faites, c'est moi qui dirige les débats. Répondez à ma question", l'interrompt le président.  
« -"Je n'ai pas l'intention de participer mais j'aimerais lire une déclaration pour expliquer pourquoi.  
« - Est-elle très longue ?  
« - Trois pages.  
« - C'est la seule déclaration dont j'accepterai la lecture. Je vous donne un quart d'heure. Mais de toute façon, je vous arrêterai quand je l'aurai décidé<sup>2498</sup>. " »

Pour Philippe Broussard dans *Le Monde*, il faut lire cette négociation à la lumière du précédent procès : « Le président, visiblement irrité par l'épisode Cipriani et le souvenir de novembre 1993,

<sup>2494</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 18 novembre 1993.

<sup>2495</sup>Philippe du Tanney, *Le Figaro*, 17 novembre 1993.

<sup>2496</sup>Dominique Conil, *Libération*, 17 novembre 1993.

<sup>2497</sup>Dominique Conil, *Libération*, 19 novembre 1993.

<sup>2498</sup>Francis Zamponi, *Libération*, 3 mai 1994.

hésite un moment mais finit par accepter<sup>2499</sup>. » *Le Monde* et *Libération* citent tout deux des extraits de cette déclaration, conservée par Joëlle Aubron entrée « en brandissant le cahier violet où [le texte] se trouve<sup>2500</sup> » :

« Texte en main, l'accusée se lève, se place devant un micro et commence sa lecture. La salle se tait. La cour écoute.  
« Joëlle Aubron, rebelle d'une époque révolue, parle de "ronronnement de la justice spéciale", de "farce tragique", de "caricature judiciaire", de "logique prédatrice des multinationales"... Elle stigmatise cette société où "chacun doit se présenter proprement, un rien insipide, dans le plus pur style politico-médiatique de l'époque : celui d' "Hélène et les garçons""<sup>2501</sup>. »

Cette déclaration provoque l'expulsion des accusés, ordonnée par le président. Fidèle aux racines contestataires du journal, le journaliste de *Libération* en profite alors pour s'en prendre aux gendarmes chargés d'expulser les quatre accusés et à leurs méthodes :

« Les militaires, dont certains donnaient depuis un moment des signes d'énervement, se jettent sur eux. Jean-Marc Rouillan qui résiste est jeté à terre et frappé à coups de poing pendant qu'on lui passe les menottes. Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron qui se débattent en criant sont violemment empoignées, soulevées de terre et expulsées. Quelques cris et sifflets partent des rangs des spectateurs<sup>2502</sup>. »

Ces quelques exemples illustrent la tension engendrée par les déclarations politiques des accusés, perçues comme autant d'entraves au déroulé des audiences, rappelant les postures adoptées par ceux que la Cour de sûreté de l'État était alors en charge de juger. L'affirmation d'une identité politique entend ainsi (re)politiser une arène judiciaire qui considère affaires et accusés comme relevant du droit commun.

### 7.3.3.b Refuser de s'expliquer sur les faits

Ces déclarations politiques se doublent du refus des accusés de s'expliquer sur le détail des faits qui leur sont reprochés. Cette attitude accentue l'effet d'obstruction et de défiance lors de ces trois principaux procès. Là encore, la presse choisit généralement de citer quelques extraits de longueur variable ou expressions égrenées dans des déclarations pouvant durer plusieurs dizaines de minutes. Le chroniqueur judiciaire du *Figaro* dénonce ainsi cette prise du « box comme tribune<sup>2503</sup> » par laquelle est déversée une « bouillie indistincte – Schleicher lit à toute vitesse et est pratiquement inaudible – où l'on entend des suites de mots tels que "torture et isolement total par les bureaucrates

<sup>2499</sup>Philippe Broussard, *Le Monde*, 4 mai 1994.

<sup>2500</sup>Renaud Vincent, *France Soir*, 3 mai 1994.

<sup>2501</sup>Philippe Broussard, *Le Monde*, 4 mai 1994.

<sup>2502</sup>Francis Zamponi, *Libération*, 3 mai 1994.

<sup>2503</sup>Pierre Bois, *Le Figaro*, 14 janvier 1988.



de la place Vendôme", "état de siège en Corse et au nord de l'Euskadi", "lutte impérialiste contre les acquis syndicaux, contre le droit de grève à l'éducation, au logement", etc.<sup>2504</sup> ». *Le Figaro* dénonce ainsi l'attitude de la majorité des accusés dans l'ensemble des articles qu'il consacre au procès de janvier 1988. Selon lui, « jusqu'à présent l'unique leçon du procès<sup>2505</sup> » est, après seulement deux jours d'audience, qu' « en écoutant Action directe prise entre son désir de violence et son besoin de se faire entendre, on ne peut que constater la pauvreté de l'argumentation et la dialectique dépassée. Le paysage culturel et politique français a bougé, mais Action directe est restée bloquée dans ses schémas mentaux rigides. À l'image de son isolement dans la ferme de Vitry-aux-Loges. Comme si cliniquement le groupuscule était conduit par la logique du temps à la régression<sup>2506</sup> ». Une semaine plus tard, il pointe de nouveau « cette phraséologie prétentieuse, ce non-langage, cette idéologie marxo-crétiniste [qui] ne pourrait susciter qu'haussements d'épaule<sup>2507</sup> ». Le fond du propos de Pierre Bois est partagé en grande partie par l'ensemble de la presse. Il rappelle en cela les réactions suscitées par le contenu des différents textes de revendication d'attentats diffusés par Action directe dont le caractère inintelligible a été souligné de part et d'autre. À l'occasion de l'ouverture du procès de l'assassinat de Georges Besse, il titre son article en ce sens « l'indigence du discours<sup>2508</sup> ». Sans citer les déclarations des accusés, il dénonce leur attitude à la fois puérile, immature et destructrice :

« Alors, faute d'avoir le courage de revendiquer leurs actes et d'arguments intellectuellement solides pour justifier leur conduite, ces quatre-là se réfugient dans la sournoiserie, éternels adolescents qui ont mal vieilli et qui n'ont plus, comme Roullan, que les cicatrices de l'acné pour rappeler leur jeunesse révolutionnaire et nient un meurtre particulièrement atroce tout en s'apprêtant à en expliciter les motifs dans leur phraséologie verbeuse habituelle<sup>2509</sup>. »

Le même jour, Christian Ferrand, chroniqueur judiciaire à *L'Humanité* dessine un tableau finalement assez proche, agrémenté de quelques citations sur un ton pour le moins incrédule :

« À ces résumés biographiques, les inculpés ont répondu par un texte de leur cru, c'est-à-dire, la plupart du temps, inintelligible, dont Nathalie Ménigon a lu la première partie pendant 35 minutes : la revendication du meurtre y est affirmée au nom "de l'affrontement exploités-exploiteurs" et de la nécessaire "guérilla révolutionnaire". Il a aussi été question de "censure négative de l'ordre impérialiste". "Notre projet a été badigeonné d'excréments médiatiques", a-t-elle lancé aux nombreux journalistes, avant d'affirmer : "Ce procès est votre production : il ne nous concerne pas ; il légitime les hordes de la secte impérialiste [...]" a-t-elle encore clamé<sup>2510</sup>. »

---

<sup>2504</sup>*Ibid.*

<sup>2505</sup>Pierre Bois, *Le Figaro*, 13 janvier 1988.

<sup>2506</sup>*Ibid.*

<sup>2507</sup>Pierre Bois, *Le Figaro*, 22 janvier 1988.

<sup>2508</sup>Pierre Bois, *Le Figaro*, 10 janvier 1989.

<sup>2509</sup>*Ibid.*

<sup>2510</sup>Christian Ferrand, *L'Humanité*, 10 janvier 1989.

Le 10 janvier 1989, c'est au tour de Joëlle Aubron de prendre la parole pour expliciter les motivations de l'assassinat de Georges Besse. Cette déclaration est très largement commentée, plus encore que celles qui ont eu lieu jusqu'alors. Dans *France Soir*, la situation est succinctement décrite :

« C'est alors que Joëlle Aubron se lève et entreprend, d'une voix monocorde, la lecture d'une cinquantaine de feuillets dactylographiés. Un jargon où, à chaque ligne on dénonce le complexe "militaro-industriel" et où il n'est question que des valets et vautours monopolistes". [...] Un texte en tout cas bien pénible et odieux pour la veuve du P.-D.G. et pour ses enfants<sup>2511</sup>. »

Pour leur part, *L'Humanité*, *Libération* et *Le Monde* citent de larges extraits de cette déclaration et décrivent le décor dans lequel elle s'inscrit. Christian Ferrand décrit la confrontation de deux univers :

« Pendant que Mme Besse et ses 5 enfants s'abimaient les yeux en cherchant à lire le pourquoi de leur malheur sur les 4 visages leur faisant face, Aubron a martelé "l'impossibilité (pour Action directe) de rentrer dans le jeu policier qui consiste à faire de l'action contre Besse un acte isolé de toute stratégie révolutionnaire", et de développer d'un débit aussi doux que le staccato d'une mitraillette "la bourgeoisie consciente du danger que représente la lutte armée", qui dresse "un rideau de fumée sur la barbarie imposée par le système". Et de dégager "les lignes forces de la restructuration capitaliste", avant d'affirmer que l'offensive contre "Besse, agent du complexe militaro-industriel", chargé de développer "la stratégie bourgeoise pour sortir de la crise dont les social-dém (!) furent les promoteurs", s'inscrivait dans un processus "d'unification des révolutionnaires d'Europe de l'Ouest".

« Aux yeux des quatre accusés, leur analyse, pathos grandiloquent qui hésite entre Lénine, Trotsky et Bakounine, justifie leur "fonction en tant qu'avant-garde" dont les actions militaires sont supposées servir "d'éléments de maturation du prolétariat". [...] Et de l' "analyse", on glisse au délire lorsque Aubron affirme que "l'action du commando a été comprise dans la conscience ouvrière"<sup>2512</sup>. »

Dans *Libération*, François Devinat souligne pourtant que ces propos s'inscrivent « dans la logique du procès qu'ils instruisent contre la "société bourgeoise" [...] dans un jargon quelque peu jauni<sup>2513</sup> » et que les procès constituent la seule occasion pour les membres d'Action directe détenus de s'exprimer publiquement, et donc d'utiliser le tribunal comme une tribune, « abandonnant parfois une phrase en route comme si ses mots étaient trop indigestes, y compris pour [Joëlle Aubron] elle-même<sup>2514</sup> ». « Marabout, bout de ficelle... Que la vie semble loin<sup>2515</sup> » face à de tels propos, soupire *Libération*. Un sentiment partagé par *Le Monde*, qui opte alors pour une mise à distance : en dépit

<sup>2511</sup>Renaud Vincent, *France Soir*, 11 janvier 1989. Les guillemets d'ouverture sont manquants.

<sup>2512</sup>Christian Ferrand, *L'Humanité*, 11 janvier 1989.

<sup>2513</sup>François Devinat, *Libération*, 11 janvier 1989.

<sup>2514</sup>*Ibid.*

<sup>2515</sup>*Ibid.*

des arrestations, « Joëlle Aubron n'en garde pas moins le moral. "*La guérilla ouest-européenne du prolétariat a ébranlé le centre du système impérialiste.*" Mais, à cette "guérilla", il faut savoir que répond, bien sûr, "*l'offensive antiprolétarienne*"<sup>2516</sup> ». En outre, les accusés s'attaquent violemment à la presse dont ils dénoncent les compromissions multiples. François Devinat répond à ces attaques en écrivant que « les victimes étaient moches, car vides de sens<sup>2517</sup> », concluant en ces termes : « Nous n'étions pas méprisants. Simplement meurtris d'entendre tant d'imprécations sinistres au service de tant d'idées généreuses<sup>2518</sup>. » L'usage de la première personne du pluriel par *Libération* peut être entendue à double titre, à la fois comme l'évocation de l'identité professionnelle des journalistes, mais aussi comme une référence à l'identité militante originelle d'un journal né dans le sillage des mouvements d'extrême gauche qui condamne depuis 1977 le recours à la violence, fût-elle pour de nobles motivations, c'est-à-dire des positions historiquement exprimées dans ses propres colonnes.

Lors de l'ultime procès d'Action directe, Joëlle Aubron est à nouveau au centre de l'intérêt médiatique par le texte collectif qu'elle porte. Après ses déclarations de novembre 1993, elle est à nouveau présentée comme représentant la parole collective de l'organisation :

« C'est Joëlle Aubron qui, en l'absence de Georges Cipriani resté dans une arrière-salle après avoir refusé de comparaître, a pris la parole au nom du groupe : "Je n'ai pas l'intention de participer à ce procès mais je dois vous expliquer cette non-participation... On nous accuse de terrorisme, de négationisme [*sic*], mais notre lutte, notre politique ne sont pas à vendre<sup>2519</sup>." »

Cette déclaration est la dernière dont la presse rend compte. Action directe n'a donc plus voix au chapitre dans la presse quotidienne nationale. Elle signe également l'expulsion des accusés de la salle d'audience ou leur sortie volontaire. Outre l'expulsion prononcée à plusieurs reprises par le président du tribunal en raison d'incidents d'audience parmi lesquels le refus d'interrompre la lecture d'une déclaration politique ou des invectives lancées par un ou des accusés, ces derniers se sont également illustrés en quittant volontairement ou en refusant de pénétrer dans la salle d'audience, demeurant dans une salle voisine. Cela constitue à la fois une forme de protestation et de défiance à l'égard de la justice. Les accusés peuvent ainsi refuser de se défendre parce qu'ils contestent la légitimité d'une cour à juger des actions dont la nature politique n'est pas reconnue, et n'entendent donc pas répondre aux questions du tribunal, incarnation d'une parodie de justice qui, à leurs yeux, les a déjà condamnés avant même de les juger. C'est ainsi le cas dès le procès pour association de

<sup>2516</sup>Jean-Marc Théolleyre, *Le Monde*, 12 janvier 1989.

<sup>2517</sup>François Devinat, *Libération*, 16 janvier 1989.

<sup>2518</sup>*Ibid.*

<sup>2519</sup>Philippe du Tanney, *Le Figaro*, 3 mai 1994.

malfaiteurs en janvier 1988 où *L'Humanité* fait le constat des « boxes vides au procès d'Action directe<sup>2520</sup> » après une série d'incidents lors de ce qui constitue la première possibilité d'explication publique des activités d'Action directe. Un mois plus tard, lors du quatrième et dernier procès de l'hiver 1988 concernant deux attaques à main armée, « les inculpés se retirent<sup>2521</sup> », « après, précise le quotidien communiste, avoir rendu hommage à Ciro Rizzato, abattu lors de la fusillade du 14 octobre 1983<sup>2522</sup> ». *Le Figaro* précise qu'il s'agit là d'« un recours désormais connu qu'ils ont déjà utilisé lors de leur précédent procès pour maintenir la tension<sup>2523</sup> ». Le procès très attendu concernant l'assassinat de Georges Besse, est lui aussi marqué par la même attitude. Cette fois, les accusés ont volontairement quitté la salle d'audience après la lecture donnée par Joëlle Aubron du long texte motivant cet attentat et, plus largement, la lutte armée, et un bref dialogue avec le président de la cour d'assises spéciale : « Une fois Joëlle Aubron sortie de son tunnel, Jean-Marc Rouillan sonnera la retraite générale. "On s'en va"... "Pour la soirée ?", demande le président ? "Oui<sup>2524</sup>." » La pratique du box vide est d'ailleurs déplorée par les journalistes parce qu'elle instaure de fait le silence dans le box des accusés alors qu'ils sont à la recherche d'éléments de réponse. Le procès de novembre 1993, chargé de statuer sur les affaires non encore jugées, est lui aussi marqué par la même attitude. Cette fois, c'est la réaction de la cour à la déclaration de Georges Cipriani qui à l'origine de l'absence volontaire des accusés dans le box. Cette pratique de la grève des audiences a pour effet d'entraver le déroulement du procès qui est finalement renvoyé. Pour Laurent Greilsamer, ce renvoi n'incombe pas tant aux accusés qu'à la justice elle-même : « Confrontée aux silences des accusés et à leur détermination de ne pas jouer une partition qui ne leur convient pas, la machine judiciaire s'est en réalité enrayée toute seule<sup>2525</sup>. » Cette forme de protestation leur permet ainsi de repousser le jugement et peut en ce sens être lue comme le refus de reconnaître leur défaite. Si peu de journaux s'intéressent dans le détail à ce procès, ils font état, avec un certain désabusement, de cette absence volontaire, devenue une sorte de rituelle ou de redondance du scénario judiciaire. Ainsi, au lendemain de l'ouverture du procès renvoyé en mai 1994, soit dix ans environ après les faits, *Le Monde* signale simplement que « les dirigeants d'Action directe ont refusé de comparaître<sup>2526</sup> ». Seul *Libération* donne quelques précisions. Si les accusés refusent de comparaître, ils souhaitent en revanche que soient lus des messages transmis par l'huissier :

<sup>2520</sup>*L'Humanité*, 20 janvier 1988.

<sup>2521</sup>Pierre Mangetout, *Libération*, 25 février 1988.

<sup>2522</sup>Jean-Michel Cordier, *L'Humanité*, 25 février 1988.

<sup>2523</sup>Philippe du Tanney, *Le Figaro*, 25 février 1988.

<sup>2524</sup>François Devinat, *Libération*, 11 janvier 1989.

<sup>2525</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 20 novembre 1993.

<sup>2526</sup>*Le Monde*, 5 mai 1994.

« Le dernier espace d'expression qui restait ouvert aux quatre membres d'Action directe qui comparaissaient depuis lundi devant la cour "spécialement composée" s'est refermé hier. Refusant de comparaître, Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron et Georges Cipriani avaient en effet l'habitude de faire passer un message par l'intermédiaire de l'huissier qui, à chaque reprise d'audience, les somme de se présenter devant la cour. Irrité par cette attitude, le président Jacob a en effet décidé que la seule déclaration que l'huissier pourrait désormais transmettre serait : "*J'accepte ou je refuse de comparaître*<sup>2527</sup>." »

Comme le souligne le journaliste, ce procès, ultime tribune potentielle des militants d'Action directe déjà lourdement condamnés, déçoit les attentes d'explication aussi bien des magistrats que de la presse. En refusant de comparaître, ils refusent les conditions de leur visibilité publique, disparaissant ainsi derrière les murs de leurs prisons pour de longues années<sup>2528</sup>. La période de détention à compter de la dernière condamnation de mai 1994 plonge ainsi Action directe dans une forme d'oubli, ponctuellement réveillé, mais qui installe cette expérience de violence révolutionnaire dans un temps définitivement révolu dans l'Hexagone sur le plan médiatique. Il en ressort une distorsion du regard concentré sur les pratiques, largement commentées, au détriment des revendications dont la dimension politique est globalement gommée. Lorsque ces dernières sont abordées, le registre humanitaire est généralement mobilisé.

## Conclusion du chapitre

Les sept années qui séparent la quadruple arrestation de Vitry-aux-Loges de l'ultime procès des membres d'Action directe signent la neutralisation de cette expérience de violence révolutionnaire inédite dans sa forme et dans sa durée, si l'on excepte le cas des organisations nationalistes violentes. Les activités clandestines d'Action directe s'interrompent alors que plusieurs militants présumés de l'organisation ont été interpellés auparavant. L'organisation figure désormais dans les pages "justice" de la presse, sur le mode d'un véritable feuilleton judiciaire. La neutralisation de l'organisation signe alors la faillite de l'hypothèse révolutionnaire telle que l'ont mise en œuvre les militants regroupés au sein de cette organisation et leurs soutiens. S'inscrivant dans la tradition historiques des militants révolutionnaires confrontés à la répression, cette période confirme le

<sup>2527</sup>Francis Zamponi, *Libération*, 5 mai 1994.

<sup>2528</sup>Joëlle Aubron a bénéficié d'une libération conditionnelle pour raisons médicales en juin 2004. Elle est décédée le 1<sup>er</sup> mars 2006. Actuellement, Nathalie Ménigon bénéficie depuis août 2008 du régime de liberté conditionnelle, tout comme Georges Cipriani depuis le mois de mai 2011. Jean-Marc Rouillan est pour la seconde fois en semi-liberté depuis le 19 mai 2011, après une suspension pour ses déclarations dans la presse. Toutes ces décisions de justice, confirmées après appel du Parquet, ont fait l'objet de commentaires souvent houleux en raison de l'absence de repentir explicite des condamnés. Ils doivent s'abstenir de s'exprimer sur les faits pour lesquels ils ont été condamnés.

chemin déjà amorcé par quelques militants incarcérés depuis le printemps 1984 : l'espace pénal devient un terrain de lutte. Entre février 1987 et janvier 1989, la riche actualité judiciaire se traduit par une très forte médiatisation, observée dans l'ensemble de la presse. Prétoire et établissements pénitentiaires deviennent alors les seuls espaces dans lesquels les accusés, incarcérés, peuvent s'exprimer. Pour la majorité d'entre eux, il s'agit avant tout d'en faire des tribunes ou des lieux de protestation contre les régimes stricts d'incarcération auxquels ils sont soumis.

Le temps de la justice et des procès est également l'occasion de donner corps, au sens propre, au sigle qui signait graffiti et communiqués de revendication. Derrière Action directe apparaissent des individus. Par l'intermédiaire des journalistes, le public découvre ainsi des noms et des visages, anonymes jusqu'alors ou précédemment recherchés. Au-delà du vif intérêt médiatique suscité par les premiers procès, tous les journaux, quelle que soit leur orientation politique, s'accordent pour dénoncer l'idéologie et les méthodes de l'organisation, incarnant non seulement la fin d'une mise en actes de la violence révolutionnaire en France mais également d'une époque. Ultimes soubresauts des utopies violentes forgées auparavant, ces procès font apparaître le profond isolement des membres d'Action directe. La presse insiste en effet largement leur décalage avec une époque marquée par de profondes transformations sociales et politiques, aussi bien sur le plan national qu'à l'échelle mondiale. Un sentiment renforcé par les prises de parole des accusés dont les journalistes soulignent, dans leur ensemble, le caractère abscons. Contrairement à la période d'activité clandestine, le propos dépasse les alternances politiques dont l'effet sur le déroulé des procédures et des audiences s'estompe. En revanche, les différents épisodes du feuilleton judiciaire sont l'occasion d'affirmer des positions éditoriales à l'égard du pouvoir politique du moment. Cette période sonne en outre comme le solde d'une utopie violente. Si la France n'a pas, comparativement à ses voisins, connu la même intensité dramatique des « années de plomb » ouest-allemandes et italiennes, elle est néanmoins confrontée, au fil de ces sept années de feuilleton judiciaire, à la poignée de celles et ceux qui ont tenté le pari contraire. La mise à distance de la violence révolutionnaire se révèle d'autant plus nette qu'elle prend place dans un contexte d'effacement global de la conflictualité politique, en dépit de quelques soubresauts. La lassitude médiatique en atteste.

## CHAPITRE 8 : DES PROCESSUS SEXUÉS DE DÉPOLITISATION

---

Dans les « silences de l'histoire<sup>2529</sup> » qu'elle s'est attachée à décrire à propos des femmes, Michelle Perrot pointe le contraste saisissant entre leur absence ou leur faible présence dans les récits historiques et l'abondance des discours – généralement masculins – sur les femmes. De ces discours et de ces images, se dégage ainsi, non pas ce que sont et vivent réellement les femmes, mais le regard qui les saisit et définit ce qu'elles devraient être<sup>2530</sup>. L'histoire et la sociologie des institutions pénales ont souligné le poids des *topoi* de genre dans la dissymétrie du traitement de la déviance féminine, comme le remarque Frédéric Chauvaud : « Bien souvent, les femmes en justice sont isolées, transformées en personnages de papier ou en "icônes", qui ressemblent à des sortes d'épouvantail, objets d'une surcharge de discours sexué<sup>2531</sup>. » Sortant des formes considérées comme classiques de la criminalité féminine comme les militantes allemandes de la décennie 1970, les femmes jugées pour leurs implications dans les activités d'Action directe y sont à leur tour confrontées.

Les arrestations de février 1987 et la série de procès *ad hoc* sont synonymes de neutralisation judiciaire d'une expérience violente comme celle d'Action directe et d'une forte médiatisation<sup>2532</sup>. Suivant avec une intensité variable le déroulé judiciaire étalé sur sept années, les discours médiatiques se révèlent différents de la période d'activités clandestines de l'organisation. Ils se concentrent en effet sur celles et ceux dont l'échec de l'engagement clandestin ou aux frontières de la légalité confère le statut de vaincus aussi bien sur le plan judiciaire que sur le plan social. À compter de 1987, la nature de ces discours s'en trouve donc logiquement modifiée puisque les protagonistes des attentats et des autres activités de l'organisation sont désormais sous la main de la justice.

Comme pour la période clandestine – et peut-être plus encore –, il convient d'interroger la dimension sexuée du traitement médiatique et son impact dans la construction des discours. En effet, alors que les analyses classiques de la criminalité féminine s'accordent pour signaler la faible

---

<sup>2529</sup>Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, op. cit.

<sup>2530</sup>Georges Duby et Michelle Perrot, *Images de femmes*, Paris, Plon, 1992.

<sup>2531</sup>Frédéric Chauvaud, « Introduction », dans Christine Bard, Frédéric Chauvaud, Michelle Perrot et Jacques-Guy Petit (dir.), *Femmes et justice pénale...*, op. cit., p. 282.

<sup>2532</sup>Fanny Bugnon, « "Le sang et les confitures". Les procès d'Action directe dans la presse française », dans André Rauch et Myriam Tsikounas (dir.), *La justice et les représentations du crime*, Paris, Publications de la Sorbonne, à paraître.

part des femmes au sein de la population pénale<sup>2533</sup>, la violence révolutionnaire fait apparaître une toute autre situation, comptant une importante proportion de femmes. Dans le cas d'Action directe, elles constituent ainsi au total près du tiers des accusés. Déjà observée dans les discours de la période d'activités clandestines d'Action directe, cette situation, largement commentée dès lors que des femmes ont été identifiées en raison de leur participation à des attentats ou à des attaques à main armée, est réactivée au fil des épisodes judiciaires. Si certains aspects de la sexuation des discours antérieurs sont repris, des nuances et des modifications sont néanmoins à relever. Le traitement médiatique d'une organisation révolutionnaire violente défaite s'inscrit en effet dans des dispositifs sexués concentrés autour de la question de l'implication des femmes, de leur présence sur le banc des accusés et de leurs attitudes au cours des procès. Forgés à la fois par les événements concernant directement Action directe et des *topoi* historiquement construits et retravaillés à la lumière des évolutions sociales de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, ces discours sexués s'insèrent dans l'imaginaire inlassablement produit sur les femmes et qui font de « la question de la sexuation [...] une question de femmes, portant sur les femmes<sup>2534</sup> ». Si nombre de penseurs se sont attaché à établir et à justifier avec force les inégalités entre les sexes, quelles sont les traces de l'histoire du temps long repérables dans les discours médiatiques alors que l'égalité entre les femmes et les hommes est établie sur le plan juridique en France ? La question de l'engagement politique des femmes, qu'il soit ou non légal, demeure entravée par le poids des inégalités symboliques – c'est-à-dire du point de vue des représentations – et des inégalités concrètes, conduisant à considérer l'expression politique des femmes comme marginale<sup>2535</sup>. Partant, la question des parallèles discursifs entre les formes d'engagement conventionnel et radical mérite d'être posée à partir des différents épisodes judiciaires autour d'Action directe. L'existence et les modalités de ce traitement sexué, résolument inscrites dans une démarche de dépolitisation, doivent alors être déterminées afin de mesurer comment le genre intervient dans la perception de la violence commise pour des motivations politiques et dans son traitement judiciaire définitif. La question de l'identité sexuée des militants – ou plutôt des militantes – imprègne en effet l'ensemble de l'espace médiatique. Quels sont alors les regards portés à froid, plusieurs années après, sur la violence des femmes dans ses

---

<sup>2533</sup>Marie-Andrée Bertrand, *Les femmes et la criminalité*, Outremont, Athéna éditions, 2003 et Robert Cario, *Femmes et criminelles*, Ramonville, Érès, 1992. Voir également le numéro spécial « Femmes et droit pénal », *Déviance et société*, vol. 16, n° 3, 1992. Pour des pistes d'explication de ce phénomène, voir Coline Cardé, « Le féminin maternel ou la question du traitement pénal des femmes », *Pouvoirs*, n° 128, 2009, p. 75-86.

<sup>2534</sup>Françoise Collin, Évelyne Pisier et Eleni Varikas, *Les femmes de Platon à Derrida. Anthologie critique*, Paris, Plon, 2000, p. 19.

<sup>2535</sup>À titre d'exemples, on peut citer : Armelle Le Bras-Chopard et Janine Mossuz-Lavau (dir.), *Les femmes et la politique*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; Philippe Bataille et Françoise Gaspard, *Comment les femmes changent la politique et pourquoi les hommes résistent*, Paris, La Découverte, 1999 et Catherine Achin et Sandrine Lévêque, *Femmes en politique*, op. cit.



divers aspects ? Comment se nourrissent-ils des propos et attitudes de celles-ci ? Le contexte politique et social intervient-il dans ces perceptions et dans la production du discours médiatique ? Enfin, alors que la presse quotidienne nationale rencontre de sérieuses difficultés économiques et poursuit globalement son déclin au profit de la télévision, elle jouit cependant, en matière d'affaires de justice, d'une position moins concurrentielle avec les autres supports médiatiques puisque tous en sont réduits à l'usage du crayon dans les salles d'audience. Forts de cette position singulière et de l'intérêt médiatique pour les procès, comment les journaux saisissent-ils et rendent-ils compte d'une actualité judiciaire alors que les caméras peuplent la salle des pas-perdus ? Si la presse se démarque des autres médias par les nombreux comptes-rendus d'audience – à la précision et à la régularité variables – produits au cours de ces sept années, quelle place occupe finalement la dimension sexuée dans cette vitrine de papier ?

## **8.1 Relativiser : des femmes sous influence**

Si, à l'image des femmes impliquées dans les activités d'Action directe, les récits historiques sont ponctués de figures de femmes fortes, ils regorgent en revanche de femmes faibles et sous influence. Le registre de la faiblesse – et donc de la vulnérabilité – est une thématique récurrente qui s'observe également autour du feuilleton judiciaire dans lequel Action directe tient le premier rôle. La presse dans son ensemble reprend ainsi le dispositif classique de la relativisation des raisons qui conduisent des femmes à comparaître pour leurs liens avec l'organisation. Fréquemment mobilisé, il atténue la responsabilité des accusées et s'inscrit dans un processus général de dépolitisation de la violence révolutionnaire dont il révèle la dimension sexuée. On peut alors faire l'hypothèse que penser les femmes comme des individus sous influence emplit une fonction de réassurance et illustre de manière particulièrement pertinente l'impensé et l'impensable de l'engagement des femmes au service de la violence révolutionnaire. Au cours des différents procès, aussi bien dans l'enceinte du tribunal que dans les colonnes des journaux, cet engagement est mis en récit. Il s'agit, pour les magistrats comme pour les journalistes, d'apporter des éléments explicatifs à cette inhabituelle expérience criminelle. Cette démarche s'inscrit, nous le verrons, dans une perspective sexuée normative : autant Action directe apparaît comme une entreprise classique au regard de l'activisme violent, autant la présence de femmes fait l'objet d'une attention toute particulière. Il convient dès lors de retracer les motivations de cette présence féminine dans les rangs des accusés, lors des différents procès, quand bien même elles se refusent à en donner, pour faire « apparaître le

rapport étroit qu'entretient la domination ou la minorisation conceptuelle avec la subordination sociale et politique<sup>2536</sup> ». Il faut également souligner que les portraits de ces femmes sous influence fonctionnent systématiquement sur un modèle hétérosexuel à sens unique dans lequel les femmes sont placées en position d'assujettissement, quelles que soient leurs positions. Reprenant des schèmes classiques, les discours médiatiques réajustent l'ascendance masculine et contribuent ainsi à la tendance de fond de négation de l'autonomie des femmes sur le plan criminel.

### 8.1.1 Des femmes amoureuses

Le premier motif de relativisation de la participation féminine aux activités d'Action directe repose sur des explications d'ordre sentimental. Figure éminemment classique, répétée jusqu'à en devenir monotone, l'amoureuse est mobilisée dans l'ensemble de la presse, aussi bien à partir des déclarations de certaines protagonistes qui tentent alors de minorer leurs responsabilités dans les faits qui leur sont reprochés que par les commentateurs qui utilisent le registre sentimental pour appuyer une dépendance féminine à l'égard des hommes. La véracité de ce dispositif importe peut-être finalement moins en elle-même que sa mobilisation dans les espaces judiciaires et médiatiques. Sa dimension manifeste et répétée dans l'ensemble des discours de presse concourt à brouiller les cartes, laissant apparaître ces femmes comme des individus détachés d'un phénomène collectif, qu'elles s'expriment ou non en ce sens, alimentant « l'effet d'invariance du sens accordé à la différence des sexes<sup>2537</sup> » conceptualisé par Françoise Héritier sous la formule de « valence différentielle des sexes<sup>2538</sup> ». L'intérêt de l'analyse de cette redondance est de pouvoir interroger les enjeux socio-historiques recouverts par la permanence de cette figure.

#### 8.1.1.a Une stratégie de défense

Familière des tribunaux, la figure de l'amoureuse peut être volontairement mobilisée pour obtenir la clémence des juges. Ainsi, justifier sa présence sur les bancs des accusés par des éléments d'ordre sentimental est une position avancée par deux des inculpées lors des deux procès de janvier et juin 1988 concernant l'association de malfaiteurs, et de février 1988 pour une série d'attaques à main armée. L'ensemble de la presse relaie et s'approprie ce *topos* pour le moins rassurant. Il l'est d'ailleurs d'autant plus qu'il concerne deux femmes dont l'implication dans les activités d'Action directe paraît minime au regard des autres prévenus au point de comparaître libres. Que ce soit par

---

<sup>2536</sup>Françoise Collin, Évelyne Pisier et Eleni Varikas, *Les femmes de Platon à Derrida*, op. cit., p. 19.

<sup>2537</sup>*Ibid.*, p. 22.

<sup>2538</sup>Françoise Héritier, *Masculin/féminin*, op. cit.

leur propre bouche ou par l'intermédiaire de leurs avocats, Paula Abadie et Frédérique Germain apparaissent comme deux femmes victimes de tourments amoureux, qui leur vaut de bénéficier du surnom forgé par les journalistes de « malgré nous », c'est-à-dire de personnes dont la présence parmi les prévenus résulte d'un concours de circonstances et non d'une démarche volontaire. Autre élément souligné et commenté par les journalistes : le même homme, Claude Halfen, est désigné comme étant à l'origine de la présence des deux femmes parmi les prévenus. L'aveuglement amoureux n'est cependant pas mobilisé de manière identique dans les deux cas, y compris lorsqu'elles sont toutes deux présentes lors du procès dit « de la mouvance ».

Le cas de la première, Paula Abadie, plus connue sous son nom de journaliste du groupe radiophonique public, Paula Jacques, est peu médiatisé. À la différence d'autres prévenus, ses déclarations ne sont pas citées et les journalistes s'étonnent finalement assez peu de sa présence parmi les accusés. Discretion volontaire à l'égard d'une consœur ? Soupçonnée d'avoir fourni un soutien logistique, c'est-à-dire d'avoir hébergé des membres d'Action directe – elle comparait pour « association de malfaiteurs » –, Paula Abadie fait l'objet d'un traitement *a minima*. Recensant les dix-neuf prévenus de ce procès, le chroniqueur judiciaire du *Figaro*, Pierre Bois, indique simplement que parmi eux figure « Paula Abadie, dite Paula Jacques, journaliste. Un comité de soutien s'est constitué pour elle, et, selon le président, Radio-France paie ses frais de défense. Elle a été envoûtée par Claude Halfen<sup>2539</sup> ». *France Soir*, dont le lectorat populaire ne constitue *a priori* pas le cœur d'audience de France Inter, évoque « la journaliste aveuglée par l'amour » en précisant qu'elle « vivait avec Halphen jusqu'à son arrestation. Elle allait au devant de ses désirs, lui proposant de partir à la campagne chez des amis lorsqu'il avait l'air inquiet. Que demander de plus<sup>2540</sup> ? » Le lecteur n'en saura pas davantage sur leur rencontre alors que Claude Halfen travaillait comme documentaliste à Radio-France, ni sur le détail de l'incrimination. Les plaidoiries de la défense sont l'occasion de mettre en scène cette relation de subordination amoureuse. Éminent pénaliste, M<sup>e</sup> Henri Leclerc justifie sa demande de relaxe en s'appuyant sur un couple-phare de la mythologie grecque :

« Du couple formé par Claude Halfen et sa cliente Paula Jacques, M<sup>e</sup> Henri Leclerc a tenté de démontrer qu'il s'apparentait "au mythe d'Ulysse et Pénélope" [...] : "Cet homme qui part et ne dit rien à sa femme, elle qui s'inquiète : c'est vieux comme le monde. Leur amour était fait de ce qu'elle ne savait rien. Elle était le repos du guerrier." Et de lancer au tribunal, pour justifier sa demande de relaxe : "Vous ne pouvez pas condamner une femme simplement parce qu'elle a aimé<sup>2541</sup> !" »

<sup>2539</sup>Pierre Bois, *Le Figaro*, 14 janvier 1988.

<sup>2540</sup>Jean-Michel Crozier, *France Soir*, 14 janvier 1988.

<sup>2541</sup>Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 21 janvier 1988.

L'avocat est en partie suivi par les juges de la 31<sup>e</sup> chambre correctionnelle de Paris puisque Paula Abadie, reconnue coupable d'association de malfaiteurs, écope d'une peine de dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis. Au cours de ce procès, l'attention se concentre tout particulièrement autour de Frédérique Germain, surnommée « la repentie ». À la veille de l'ouverture de ce procès très attendu, Daniel Schneidermann évoque et retient, parmi les interrogations auxquelles ce procès doit apporter des éléments de réponse, la dimension affective comme variable explicative :

« Quelles furent, dans leur compagnonnage avec les clandestins, la part de la naïveté, celle du dévoiement, celles de l'amitié ou de l'aveuglement amoureux ? Il faudra éclairer le rôle de Frédérique Germain, égarée par amour elle aussi, "braqueuse" en tailleur chic avant de devenir la première grande "repentie" française, dont les indications furent essentielles aux enquêteurs<sup>2542</sup>. »

Le procès de janvier 1988 n'est pas la première expérience judiciaire pour Frédérique Germain, témoin capital du procès de la fusillade de l'avenue Trudaine tenu en juin 1987 à la suite d'un renvoi de sept mois. Elle a donc déjà raconté à cette occasion « l'histoire étonnante – mais sonnante juste – d'une étudiante flirtant avec le terrorisme pour être tombée amoureuse, au cours du printemps 1982, de Claude Halfen<sup>2543</sup> ». Laurent Greilsamer poursuit, parlant d'un engrenage dans lequel elle se serait retrouvée à ses dépens : « Elle le croit documentaliste au service d'un écrivain. Il est surtout membre d'Action directe. Elle s'imagine menant "une vie tranquille, promise à une brillante carrière". Elle se dirige en fait tout droit vers ce qui sera, pour elle, un cauchemar<sup>2544</sup>. » Les journalistes relaient les interrogations du président de la cour d'assises spéciale et d'un avocat de la défense quant aux motivations des déclarations déterminantes qu'elle a faites aux enquêteurs au cours des auditions. Le chroniqueur judiciaire de *L'Humanité* s'interroge sur son témoignage qui semble épargner Claude Halfen et suspecte un signe d'attachement sentimental qui expliquerait qu'elle cherche à le protéger :

« Frédérique Germain s'est, en revanche, montrée beaucoup moins accusatrice à l'égard de Claude Halfen. À tel point que le président Versini lui a demandé si "elle ne voulait pas faire une fleur à son ancien amant". Si sa première déposition situait Claude Halfen avenue Trudaine, elle a déclaré hier ne pouvoir "conclure à sa présence" lors de la fusillade<sup>2545</sup>. »

Témoin capital de l'accusation, Frédérique Germain apparaît pour *France Soir* comme un « témoin fragile [sur lequel] les menaces, il est vrai, n'ont pas manqué<sup>2546</sup> ». Si le journal adhère à la

---

<sup>2542</sup>Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 10 janvier 1988.

<sup>2543</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 12 juin 1987.

<sup>2544</sup>*Ibid.*

<sup>2545</sup>Christian Ferrand, *L'Humanité*, 11 juin 1987.

<sup>2546</sup>Renaud Vincent, *France soir*, 11 juin 1987.

thèse de la femme suivant par amour un amant profiteur d'une faiblesse sentimentale toute féminine, il cite cependant la question que lui adresse M<sup>e</sup> Thierry Lévy, avocat de Claude Halfen et qui met en doute la version du témoin, voyant dans ses déclarations une forme de représailles envers celui qui l'aurait éconduit, une forme de « vitriolage médiatique » : « "Pourquoi, après avoir fait partie du groupe, avez-vous décidé de donner un certain nombre d'indications à la police ?" demande au témoin M<sup>e</sup> Thierry Lévy qui pense que derrière cette dénonciation se cache la vengeance d'une amante abandonnée<sup>2547</sup>. » Si Frédérique Germain réfute cette thèse, celle que les journalistes surnomment la première « repentie française » ne parvient pas à dissiper le soupçon d'une défense de circonstance. C'est dans ce contexte que l'on peut apprécier les propos de Gilles Millet, dans *Libération*, qui indique qu'elle est « une de leurs amies qui s'est abondamment épanchée dans les locaux de la brigade criminelle<sup>2548</sup> », apportant ainsi une nuance aux liens qui la rattachent aux accusés. Lors du procès de janvier 1988, elle comparaît non plus au titre de témoin mais d'accusée pour association de malfaiteurs. Là encore, elle fait l'objet d'une attention médiatique importante. *France Soir* revient sur sa déposition en usant du surnom que lui avaient donné les membres d'Action directe en référence à Albert Rouimi, chanteur populaire juif algérien. Sous la plume de Jean-Michel Brigouleix, elle apparaît comme une femme éminemment fragile et donc sous emprise de ses anciens condisciples :

« Il est 15h45, ce mardi, lorsque commence l'interrogatoire de Blonblond. La jeune femme parle d'une voix à peine audible. On la voit glisser comme une ombre jusqu'à la barre : "J'ai connu Claude Halphen [*sic*] au lycée, explique-t-elle. Je suis devenue son amie. Au début, je louais des appartements pour son compte. Oui, c'est moi qui lui ai trouvé l'appartement de Levallois. Oui, je connaissais ses idées. Mais rapidement, il m'est devenu très difficile de voir Claude Halphen seul. Il était toujours accompagné de Schleicher."

« "Tais-toi ! Je t'interdis de prononcer mon nom" hurle Régis Schleicher depuis son box. « [...] Blonblond reprend de sa voix de petite fille : "Je reconnais que j'étais dans le hold-up chez Aldebert<sup>2549</sup>." »

Revenant sur « l'histoire de sa liaison avec Claude Halfen, camarade de lycée, perdu de vue et retrouvé<sup>2550</sup> », elle ne convainc cependant pas sur le fond Daniel Schneidermann qui assure, pour *Le Monde*, la couverture médiatique la plus large de ce procès. Le journaliste regrette ainsi que « sur les mécanismes par lesquels une jeune fille, apparemment bien sous tous rapports, bascule insensiblement dans la délinquance et le terrorisme, on n'en saura pas davantage<sup>2551</sup> ». Cette thèse

---

<sup>2547</sup>*Ibid.*

<sup>2548</sup>Gilles Millet, *Libération*, 5 juin 1987.

<sup>2549</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 13 janvier 1988.

<sup>2550</sup>Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 14 janvier 1988.

<sup>2551</sup>*Ibid.*

est cependant reprise par le substitut du procureur qui, dans son réquisitoire « a rappelé la solitude de la jeune femme lors de sa rencontre avec Claude Halfen, retracé l'implication progressive de cette "pièce rapportée par Claude Halfen dans le puzzle d'Action directe, dont on n'use que quand on en a besoin"<sup>2552</sup> ». Dans sa plaidoirie, son conseil joue la même partition :

« Quelques mois après Paula Jacques, Frédérique Germain connut aussi les angoisses de l'amour. M<sup>e</sup> Marie-Christine Deluc, un de ses défenseurs, a retracé le parcours de cette étudiante bourgeoise, délaissée par son mari, qui retrouve un beau jour lors d'une manifestation un vieil ami d'enfance : Claude Halfen.

« [...] "Elle a aimé Claude d'autant plus qu'elle avait peur pour lui", relate M<sup>e</sup> Deluc, qui ne cherche pas à dissimuler que sa cliente se laisse alors entraîner à participer au hold-up de la bijouterie Aldebert "dont elle a été la spectatrice paralysée"<sup>2553</sup>. »

S'il est délicat d'analyser une décision de justice, on peut cependant considérer que Frédérique Germain, dispensée de peine à l'issue du procès de janvier 1988, décision confirmée en appel six mois plus tard, a surtout bénéficié de la clémence de la justice en raison de l'aide apportée aux enquêteurs et de la contrition dont elle a fait preuve tout au long du processus judiciaire. La posture de la femme victime de ses sentiments à l'égard d'un homme a néanmoins été largement commentée par les journalistes, jouant ainsi sur le registre du repentir. Sa comparution devant la cour d'assises spéciale de Paris le 22 février 1988 pour sa participation à une attaque à main armée voit se rejouer un scénario identique. Contrairement à sa précédente comparution, Frédérique Germain est cette fois la seule femme parmi les six accusés. Les articles de presse sont de la même tonalité que les précédents. À propos de sa déposition devant la Cour, les journalistes offrent cependant un portrait plus détaillé de la jeune femme. Les termes restent proches de ceux utilisés pour les autres procès : « Docteur en droit, cadre juridique d'Esso, demoiselle très BCBG de la rue Victor-Hugo, dans le 16<sup>e</sup> arrondissement, c'est sa nature "sensitive" (elle fut la maîtresse de Claude Halfen), qui l'a conduite dans cette aventure<sup>2554</sup> » pour *L'Humanité* quand *Le Monde* titre « Le grand amour d'une repentie<sup>2555</sup> ». L'article de *France Soir* est barré d'un bandeau « La "balance" : "J'ai participé au hold-up... par amour<sup>2556</sup>" » dans lequel sont retranscrits les propos de l'accusée : « Si j'ai participé au hold-up, c'est parce que je voulais protéger Claude Halphen [*sic*]. Je l'aimais. J'avais peur qu'il ne lui arrive quelque chose et je voulais être présente. J'ai été naïve<sup>2557</sup>. » *Libération* émet quelques réserves sur cette version que *Le Monde* développe :

« Ce méchant chromo ferait sourire si Frédérique Germain ne le défendait aussi

<sup>2552</sup>Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 20 janvier 1988.

<sup>2553</sup>Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 21 janvier 1988.

<sup>2554</sup>Jean-Michel Cordier, *L'Humanité*, 23 février 1988.

<sup>2555</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 25 février 1988.

<sup>2556</sup>Pascal Catuogno, *France Soir*, 24 février 1988.

<sup>2557</sup>*Ibid.*

vaillamment, plus portée à reconnaître sa "*naïveté*" que ses fautes [...]. Interrogée sur la raison qui lui fit accepter comme cadeau un tailleur de chez Odl England offert par Régis Schleicher et Claude Halfen, elle répondit, légèrement provocante : "J'aime beaucoup les cadeaux et je ne les refuse jamais." Régis Schleicher, jusqu'à présent muet, souffla suffisamment fort pour qu'on l'entende : un "On t'en fera un !" lourd de sous-entendus.

« Sans se désarçonner, cette accusée à part qui bénéficie aujourd'hui de la protection de la police a conclu sa longue déposition en expliquant qu'elle avait participé au piteux hold-up de la bijouterie Aldebert sous la menace de ses anciens camarades, mais aussi afin de "*jouer un rôle de protection pour Claude Halfen*". Ce n'est qu'après, l'en croire qu'elle réalisa que son "*grand amour*" l'avait entraînée trop loin<sup>2558</sup>. »

L'Avocat général demande, dans son réquisitoire, une peine de principe « parce qu'il est évident que Frédérique Germain a été manipulée et a subi l'influence amoureuse de Claude Halfen<sup>2559</sup> ». Une fois encore, l'avocat de Claude Halfen met en doute les motivations de la jeune femme, réactivant le registre de la vengeance : « Pour apprécier ses déclarations, il suffit de savoir qu'elle a été une femme trahie<sup>2560</sup> » déclare-t-il. Propos récusés par ses avocats qui présentent leur cliente comme une victime à plus d'un titre, comme le souligne Laurent Greilsamer :

« C'est ce portrait que les défenseurs de Frédérique Germain ont cherché à effacer avec beaucoup de conviction. "*Elle a commis des actes répréhensibles, elle les a avoués. Elle a expié par 21 mois de détention qui ont compté double, considérée par tous les détenus comme la "balance" placée à l'isolement pour sa sécurité. La peine accomplie a déjà été au-delà du juste*" a rappelé M<sup>e</sup> Marie-Christine Dulac avant de décrire une jeune femme amoureuse, socialement et professionnellement bien insérée, mais progressivement embarquée dans la dérive d'un groupe terroriste.

« Pour sa part, M<sup>e</sup> Jean-Denis Bredin a essayé "*de lui rendre un peu de la dignité qu'on lui a enlevée*" en développant l'idée que Frédérique Germain n'a pas "*manqué à la morale*"<sup>2561</sup>. »

Reconnue coupable dans le dossier de l'attaque à main armée d'une bijouterie place de la Madeleine le 30 juillet 1983, Frédérique Germain est condamnée à une peine de cinq ans d'emprisonnement avec sursis quand ses co-accusés sont condamnés à treize années d'emprisonnement et Régis Schleicher à la réclusion criminelle à perpétuité. Après le procès en appel du dossier d'association de malfaiteurs en juin 1988, Frédérique Germain, l'amoureuse repentie à laquelle journalistes et acteurs de justice se sont tant intéressés, disparaît des chroniques judiciaires, tout comme Paula Abadie. Ces deux cas attestent de la prégnance et de la conformité de la figure stéréotypée de la femme sous influence, tant dans le discours judiciaire que dans les récits journalistiques.

<sup>2558</sup> Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 25 février 1988.

<sup>2559</sup> Cité par Philippe du Tanney, *Le Figaro*, 27 février 1988.

<sup>2560</sup> M<sup>e</sup> Thierry Lévy, cité par Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 28 février 1988.

<sup>2561</sup> Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 28 février 1988.

### 8.1.1.b La convergence des regards des juges et des journalistes

Une autre figure de l'amoureuse est également utilisée par les juges et les journalistes d'un point de vue extérieur, indépendamment des déclarations des premières intéressées. La présence d'autres femmes sur les bancs des accusés est en effet présentée comme le résultat d'une emprise sentimentale, quand bien même elles ou leurs avocats ne s'expriment pas en ce sens. Émerge alors la figure du couple déviant dans lequel l'homme incarne le rôle de Pygmalion. Une fois encore, il s'agit d'expliquer pour relativiser l'écart tant judiciaire que symbolique qu'incarne la présence de femmes dans le box, cette fois pour des incriminations plus graves que du soutien logistique mais qui ne concernent pas les procès pour assassinat.

Le cas de Nathalie Ménigon est incontestablement celui qui fait couler le plus d'encre en ce sens. Sa relation avec Jean-Marc Rouillan, déjà évoquée par les journalistes lors de la période d'activité d'Action directe, est largement commentée dans l'année qui fait suite à son arrestation, le 21 février 1987 dans un hameau du Loiret. Conformément aux discours prévalant jusqu'alors, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan concentrent la majeure partie de l'attention médiatique autour de la figure du couple qu'ils forment, et ce, dès les premières éditions annonçant leur arrestation. Le « portrait de famille<sup>2562</sup> » dressé par Laurent Gally pour *Libération* présente ainsi les quatre interpellés : « Rouillan, Ménigon : le couple fondateur. Cipriani, l'ami de toujours. Joëlle Aubron, la femme de Régis Schleicher<sup>2563</sup>. » Sur les six pages que *France Soir* consacre à l'événement, un article est ainsi consacré à ce « couple anodin qui distribuait la mort depuis dix ans<sup>2564</sup> », c'est-à-dire à compter de leur rencontre en 1977. Comme en septembre 1980, la presse agite à nouveau le spectre du « couple maudit du terrorisme français<sup>2565</sup> ». Comme Jean-Charles Reix dans la même édition, Irina de Chikoff s'inspire de la célèbre formule de Churchill en expliquant que « leur histoire et leurs amours sont parsemés de sang, d'attentats et de larmes<sup>2566</sup> ». Le couple est ainsi présenté comme la véritable colonne vertébrale d'Action directe. La figure du couple – hétérosexuel – peut jouer le rôle de point de repère rassurant, présentée ici selon le modèle traditionnel de l'homme moteur et de la femme suiveuse<sup>2567</sup> :

« Un couple qui a une histoire. Une histoire qui a commencé il y a dix ans. En ce temps-là, Nathalie Ménigon avait vingt ans [...]. Nathalie, à l'image d'un certain nombre de

<sup>2562</sup>Laurent Gally, *Libération*, 23 février 1987.

<sup>2563</sup>*Ibid.*

<sup>2564</sup>*France Soir*, 23 février 1987.

<sup>2565</sup>Irina de Chikoff, *Le Figaro*, 23 février 1987.

<sup>2566</sup>*Ibid.* La formule « Je n'ai rien d'autre à offrir que du sang, de la peine, des larmes et de la sueur » est prononcée par le nouveau Premier ministre britannique en mai 1940 après le déclenchement de la *Blitzkrieg*.

<sup>2567</sup>Voir Ilana Löwy, *L'emprise du genre. Masculinité, féminité, inégalité*, Paris, La Dispute, 2006. D'un point de vue anthropologique, ce modèle est notamment analysé par Françoise Héritier dans *Masculin/féminin, op. cit.*



jeunes de sa génération, "en a marre de tout" [...]. Lorsqu'elle fait la connaissance de Jean-Marc Rouillan, il sort de prison.

« Nathalie est épatée, amoureuse et écoute, bouche bée, Rouillan lui raconter "son combat".

« [...] Nathalie Ménigon ne quitte plus des yeux son "héros" : il vient d'être libéré après trois ans de détention. Elle croit avoir enfin trouvé une raison d'être. Elle fera la guerre à la société auprès de Rouillan.

« [...] Jean-Marc Rouillan, qui se rêve un destin à la Baader et puise une nouvelle énergie auprès de Natahlie qui sera son Ulrike Meinhof, rassemble les survivants des "Mao-Spontex", les libertaires des G.A.R.I. et des autonomes pour fonder Action directe, mouvement éponyme d'un slogan anarchiste de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Se définissant comme "communiste révolutionnaire", Action directe prône "la lutte contre l'État". Jean-Marc Rouillan, qui a lu Hegel, Proudhon et Bakounine, mélange ce qu'il a pu en retenir et Nathalie Ménigon qui, elle, n'a rien lu du tout, surenchérit<sup>2568</sup>. »

Selon ce point de vue, Nathalie Ménigon manifesterait l'intransigeance des convertis qui cherchent habituellement à compenser leur ignorance et leur manque d'expérience par la surenchère aveugle. Outre le caractère vexatoire du propos, l'asymétrie au sein du couple correspond finalement à celle que véhicule habituellement *Le Figaro* et dont le lectorat plutôt conservateur est familier. Cette figure d'un binôme uni tant par les aspirations que les sentiments est reprise dans l'ensemble de la presse avec une intensité qu'elle n'avait pas connue depuis leur arrestation de septembre 1980 où il était déjà question d'un couple tour à tour terrible ou fou<sup>2569</sup> : « Nathalie Menigon et Jean-Marc Rouillan s'étaient rencontrés en 1977. Un couple anodin qui distribuait la mort depuis dix ans<sup>2570</sup> », un « couple maudit<sup>2571</sup> ». Si, jusqu'au procès de janvier 1988, Nathalie Ménigon n'est pourtant pas en mesure de s'exprimer publiquement, elle demeure, dans l'ensemble de la presse, la compagne, la suiveuse, celle que Jean-Marc Rouillan a initiée et avec lequel « manifestement, elle vivait en osmose<sup>2572</sup> ». Laurent Greilsamer met en récit pour *Le Monde* l'importance de cette rencontre dans le parcours militant de Nathalie Ménigon, présentée comme subjuguée :

« Nathalie Ménigon y croit. Elle a vingt ans en 1977. Fille d'une famille d'ouvriers de la région parisienne, elle travaille dans une grande banque, où elle est très proche de la CFDT, qui finira par exclure avec fracas "ses" autonomes. Elle milite à la revue Camarades, laquelle puise abondamment son inspiration à Rome, Milan et Padoue. Cela n'est pas inconciliable avec Rouillan, mais Rouillan va lui offrir en prime l'action et ses mystères.

« [...] De nombreux amis ont fait pression sur Nathalie Ménigon pour qu'elle ne s'engage pas dans l'aventure : "Si tu y vas, tu es foutue". "Ne déconne pas". "Tu ne

<sup>2568</sup>Irina de Chikoff, *Le Figaro*, 23 février 1987.

<sup>2569</sup>Cf. *infra*, 6.2.1.

<sup>2570</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 23 février 1987.

<sup>2571</sup>*Ibid.*

<sup>2572</sup>Laurent Gally, *Libération*, 23 février 1987.

survivras pas avec ces mecs qui discutent pistolet sur la table". Trop tard, un couple est né. Le 18 mars 1979, elle et lui mitraillent, en plein jour et comme à la parade, le ministère de la coopération<sup>2573</sup>. »

Lors des procès de 1988 dans lesquels elle comparaît, Nathalie Ménigon, si elle est systématiquement présentée comme la compagne de « Rouillan, chef "historique" d'Action directe<sup>2574</sup> », apparaît néanmoins comme une personnalité déterminée « entrée dans le terrorisme comme en religion en rencontrant Jean-Marc Rouillan en 1979, avec qui elle devait fonder Action directe<sup>2575</sup> ». Elle comparaît sans lui à deux reprises en février 1988 : seule dans l'affaire de la fusillade de la rue Pergolèse, datant de septembre 1980 et pour laquelle Jean-Marc Rouillan a été amnistié en 1981 puis, aux côtés de Régis Schleicher et de Jean-François Gailhac pour une tentative de meurtre dans un squat parisien. Sa responsabilité ne peut alors être atténuée par des explications d'ordre sentimental, d'autant qu'elle refuse de s'exprimer sur ce point et que son avocat, M<sup>e</sup> Ripert, rejette une défense qui altérerait la dimension politique des motivations de sa cliente.

Parmi les autres femmes traduites devant la 31<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris pour association de malfaiteurs, trois sont présentées avec moins d'acuité par les journalistes comme des compagnes de militants, alors que la conjugalité des hommes traduits en justice n'est jamais mentionnée. Joëlle Aubron, à laquelle *Le Figaro* s'intéresse tout particulièrement en raison de ses origines sociales, apparaît ainsi à travers des liens masculins. En mars 1987, Jean-Charles Reix la présente comme celle qui fut, en 1980, la « compagne alors de Mohand Hamami, le "flingueur" du groupe terroriste, tirait aussi sur la police qui les pourchassait après un hold-up<sup>2576</sup> », avant d'épouser en prison « Régis Schleicher, le numéro deux d'Action directe<sup>2577</sup> ». À l'ouverture du procès de janvier 1988, le chroniqueur du *Figaro* indique que « Schleicher contemplait de loin sa femme Joëlle, ce qui le faisait visiblement rager<sup>2578</sup> ». Elle n'a pourtant pas demandé à prendre place à ses côtés. Le journaliste n'envisage donc pas que le mariage puisse répondre à d'autres raisons que sentimentales et s'attache à la figure du couple par lequel Joëlle Aubron aurait été influencée : « Joëlle Aubron. Passée de Neuilly au terrorisme. Par l'intermédiaire de la fac de Vincennes. Elle a réussi son bac à Fleury-Mérogis. "Je ne répondrai pas !" réplique-t-elle, tout en calquant le discours de Schleicher qu'elle a, par ailleurs, épousé<sup>2579</sup>. » Les autres journaux ne s'attardent pas davantage sur la question matrimoniale. La justification sentimentale s'avère finalement peu valable pour

<sup>2573</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 24 février 1987.

<sup>2574</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 11 janvier 1988.

<sup>2575</sup>Philippe du Tanney, *Le Figaro*, 18 février 1988.

<sup>2576</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 6 mars 1987.

<sup>2577</sup>*Ibid.*

<sup>2578</sup>Pierre Bois, *Le Figaro*, 13 janvier 1988.

<sup>2579</sup>Pierre Bois, *Le Figaro*, 14 janvier 1988.

expliquer la présence de Joëlle Aubron sur les bancs des accusés lors du procès d'association de malfaiteurs, comme en témoignent les rares propos de cette nature. Les cas de Dominique Poirré et Annelise Benoit, auxquelles les journalistes s'intéressent très peu, sont du même ordre : présentées elles-aussi sur le mode du génitif social comme étant respectivement la compagne de Jean Asselmeyer, « support logistique et intellectuel<sup>2580</sup> » de l'organisation et « bénéficiaires du "regroupement par affinités"<sup>2581</sup> », selon les termes de l'accusation, et celle de Bruno Baudrillard, « rédacteurs de "l'Internationale", considérée par l'accusation comme l'organe d'A.D., ils étaient incarcérés pour ce chef d'inculpation depuis le 11 décembre 1984<sup>2582</sup> » avant d'être relaxés en appel en juillet 1988.

Ainsi, sur les neuf femmes mises en cause pour le procès de l'organisation en elle-même – sur dix-neuf prévenus, soit un procès paritaire – six d'entre elles sont évoquées, avec un intérêt variable, à partir de leur relation avec un homme pour expliquer leur présence sur les bancs des prévenus, que ce soit à partir de leurs propres déclarations ou des commentaires des journalistes. Le recours à la justification sentimentale peut donc être entendu comme un moyen de neutraliser l'implication féminine dans une organisation politique violente. Stratégie de défense ou pure représentation médiatique, la figure de l'amoureuse apparaît comme éminemment rassurante tant elle se conforme au stéréotype sexué d'une femme passive et déresponsabilisée – au moins partiellement. Illustration des normes de genre en tension, la prégnance de la figure de l'amoureuse en justice annule ainsi en partie la transgression renforçant d'autant le stéréotype<sup>2583</sup>. La question politique s'en trouve ainsi évacuée. Classique de l'historiographie judiciaire, cette figure fonctionne généralement seule, dans le cadre d'une relation hétérosexuelle, contractuelle ou non. Dans le cas d'Action directe, elle est donc importée pour traiter de l'implication de plusieurs femmes dans les activités de l'organisation, lors de la première année qui fait suite aux dernières arrestations de février 1987. Elle ne s'avère finalement pertinente que pour celles qui adoptent cette figure comme stratégie de défense, qu'elle soit ou non conforme à la réalité. En effet, la situation diffère dans le cas des femmes sur lesquelles est posée, de l'extérieur, cette étiquette, tant leurs attitudes et leurs déclarations aux procès se révèlent finalement incompatibles avec celle d'une femme entraînée par ses sentiments. Pour être efficace, la relativisation doit dès lors concerner les motifs d'inculpation les moins graves, c'est-à-dire, exclure en premier lieu les crimes de sang et, ne pas être rejetée par les intéressées.

---

<sup>2580</sup>Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 13 janvier 1988.

<sup>2581</sup>*Ibid.*

<sup>2582</sup>Pierre Mangetout, *Libération*, 5 juillet 1988.

<sup>2583</sup>Frédéric Chauvaud et Gilles Malandain, « Introduction », dans Frédéric Chauvaud et Gilles Malandain (dir.), *Impossibles victimes...*, *op. cit.*, p. 7-30, p. 13.

## 8.1.2 Les arguments déterministes

En complément des explications d'ordre sentimental, la presse se fait également longuement l'écho d'observations à caractère psychologique. La mobilisation de la psychologie fonctionne en effet sur un mode sexué. Si, au cours de l'instruction, tous les accusés peuvent être présentés à un expert psychiatre ou psychologue – qu'ils acceptent ou non cette expertise –, la presse rend très nettement compte des conclusions concernant les femmes. Ces expertises peuvent porter la trace – déjà anciennes – des théories criminologiques positivistes<sup>2584</sup> qui opèrent une distinction sexuée du passage à l'acte, pouvant ainsi établir « un diagnostic bio-psychologique du *passage à l'acte* qui souligne la prédominance des facteurs physiologiques et hormonaux<sup>2585</sup> ». Il convient ici de parler d'explications à caractère psychologique et non psychiatrique, émanant aussi bien des experts que des journalistes. Ils permettent notamment d'user de poncifs comme celui de la faiblesse ou fragilité psychologique féminine. Yannick Ripa a souligné, pour le XIX<sup>e</sup> siècle, que l'argumentaire psychologique permettait d'opérer une dissymétrie sexuée entre des femmes renvoyées à une forme d'irresponsabilité physiologique *versus* des hommes violents<sup>2586</sup>. Le rôle de filtre joué par les questions mentales pour les femmes est connu : « D'abord en évitant leur entrée dans le système de justice et en favorisant une prise en charge par l'institution médicale ; en second lieu, en privilégiant une interprétation en termes de maladie ou de désordre mental de leur comportement délinquant<sup>2587</sup>. » Les explications d'ordre psychologique sont tout particulièrement mobilisées pour tenter de rechercher les causes et atténuer la responsabilité de femmes qui se refusent à tout acte de contrition judiciaire.

### 8.1.2.a Des femmes fragiles et influençables

Robert Castel a souligné le rôle joué par l'expertise dans les dispositifs de régulation sociale à partir d'une posture de scientificité qui « possède une fonction légitimante indispensable en tant

---

<sup>2584</sup>Ces théories, déjà anciennes, ont été mises en lumière et en chiffre dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par Cesare Lombroso. Voir Cesare Lombroso, *La femme criminelle et la prostituée*, Paris, Félix Alcan, 1896.

<sup>2585</sup>France-Line Mary-Portas, « Les femmes et le contrôle pénal en France : quelques données récentes », *Déviance et société*, vol. 22, n° 3, 1998, p. 289-318, p. 290. L'auteure fait notamment référence aux travaux criminologiques de Georges Heuyer (1965) et Mariette Bregeon (1967). Pour une approche critique, voir Colette Parent, *Féminismes et criminologie*, Montréal/Ottawa/Bruxelles, Presses de l'Université de Montréal/Presses de l'Université d'Ottawa/De Boeck, 1998.

<sup>2586</sup>Yannick Ripa, *La ronde des folles...*, *op. cit.* Coline Cardi confirme cette analyse pour la période contemporaine dans « Le contrôle social réservé aux femmes : entre prison, justice et travail social », *Déviance et Société*, vol. 31, n° 1, 2007, p. 3-23.

<sup>2587</sup>Danielle Laberge, Daphné Morin et Victor Armony, « Les représentations sexuées dans les discours d'experts psychiatres », *Déviance et société*, vol. 21, n° 3, 1997, p. 251-272, p. 252.

qu'elle donne une caution scientifique à un jugement normatif<sup>2588</sup> ». Propos d'experts relayés dans la presse ou observations de journalistes, le psychologisme occupe une large place dans les colonnes des journaux. Au carrefour de la matérialité des infractions et du symbolique, les explications de type psychologique se situent à « l'interjeu des représentations, des "manières de voir", qui traversent et informent la gestion des justiciables et, en particulier, celles qui ont trait à la différenciation entre les hommes et les femmes<sup>2589</sup> ».

La question des sources permettant d'élaborer ces discours doit être posée. Si la justice a pour habitude de s'appuyer sur des expertises, encore faut-il que les accusés s'y soient soumis et que les experts disposent de suffisamment d'éléments pour construire leur propos. Ce qui, dans le cas des procès autour d'Action directe, est loin d'être le cas. Dans la foulée des arrestations de Vitry-aux-Loges, Catherine Delsol, journaliste au *Figaro*, improvise ainsi sa propre expertise, après que, sur la même page, Jean-Charles Reix s'est livré à dessiner le « portrait de marginaux<sup>2590</sup> » :

« Il semble que comme la plupart des terroristes, les membres d'Action directe aient été prisonniers d'une pensée totalement paranoïaque, c'est-à-dire logique mais à côté de la réalité. Cela se retrouve dans l'incompréhensible phraséologie de leurs revendications mais aussi dans leur façon de vivre<sup>2591</sup>. »

Les procès sont donc particulièrement attendus pour recueillir des éléments permettant d'infirmer ou d'attester ce genre de propos dont on ignore sur quoi ils peuvent être basés. Peine perdue puisque les journalistes soulignent que celles et ceux dont l'expertise est la plus attendue, c'est-à-dire les personnes impliquées dans les faits les plus graves, ont refusé de se soumettre à l'exercice. Ainsi, lors du procès de l'assassinat de Georges Besse, François Devinat indique avec une pointe de déception : « Il ne fallait pas compter sur les experts psychiatres pour un supplément d'âme. Ils se sont présentés bredouilles après avoir été éconduits par les accusés. Ceux qu'ils ont aperçus de loin sont *a priori* "indemnes de maladie mentale"<sup>2592</sup>. » Ces propos sont confirmés au début du dernier procès en 1994 – avant son renvoi – concernant notamment l'assassinat de René Audran et les tentatives d'assassinat de Henri Blandin et Guy Brana :

« Ni le Dr Dubec ni aucun autre expert ne décèle chez aucun des quatre accusés la moindre trace de pathologie psychotique. En revanche, il parle d'infantilisme social et affectif, de distorsion de la réalité à travers des solutions infantiles, d'omnipotence magique où l'on croit que l'on peut ce que l'on voit<sup>2593</sup>. »

---

<sup>2588</sup>Robert Castel, *La gestion des risques : de l'antipsychiatrie à l'après psychanalyse*, Paris, Éditions de Minuit, 1981, p. 124, cité dans Danielle Laberge, Daphné Morin et Victor Armony, « Les représentations sexuées... », *op. cit.*, p. 254.

<sup>2589</sup>Danielle Laberge, Daphné Morin et Victor Armony, « Les représentations sexuées... », *op. cit.*, p. 253.

<sup>2590</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 26 février 1987.

<sup>2591</sup>Catherine Delsol, *Le Figaro*, 26 février 1987.

<sup>2592</sup>François Devinat, *Libération*, 11 janvier 1989.

<sup>2593</sup>Jean-François Crozier, *France Soir*, 18 novembre 1993.

Si les experts ne décèlent aucune trace de pathologie mentale chez les accusés des deux sexes, les cas de Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron intéressent tout particulièrement les journalistes lors des procès de 1988 et 1989. Dans le cas de la première, les magistrats disposent d'une expertise réalisée après son arrestation rue Pergolèse en septembre 1980. Elle sera utilisée dans ses différents procès, sans être actualisée. Lors du procès de cette fusillade pour lequel elle comparaît seule, n'ayant pas bénéficié de l'amnistie présidentielle de 1981 à la différence de Jean-Marc Rouillon présenté comme son mentor, les conclusions de l'expert – dont le nom n'est pas cité – sont mentionnées par *L'Humanité* :

« Le médecin psychiatre qui l'a examinée, en 1980, souligne que cet événement l'a marquée à vie, détruisant le foyer familial. Il montre "l'angoisse de mort" chez cette "idéaliste, passionnée, sensible, émotive". Mais – et il souligne que c'est exceptionnel dans un rapport d'expertise –, il la qualifie de "dangereuse". Pour lui, la grève de la faim exprime "une angoisse de mort pulsionnelle"<sup>2594</sup>. »

Cette « angoisse de mort » est rattachée à la disparition de sa mère dont la plupart des journaux font état. Ils s'accordent pour signaler que la personnalité et « les méandres de la psychologie de Ménigon<sup>2595</sup> » ont été marqués par ce décès précoce qui, en la déstabilisant profondément, a pu l'entraîner sur le chemin de la radicalité politique :

« Le président retrace d'abord la biographie de l'accusée : le père chef de chantier souvent absent, la mère décédée d'un cancer, en 1975, après cinq ans de souffrance. Les études abandonnées, le BEPC en poche pour tout bagage. Les petits boulots de caissière dans un magasin de confection de Barbès. Les trois ans de carrière à la BNP, ponctués de notes de ses supérieurs : "*Elément sérieux et travailleur*" – en 1975, Nathalie Ménigon se voit accuser de "*réciter sa leçon de gauchiste comme un perroquet*" et "*d'adopter une attitude provocatrice et ironique en 1978*"<sup>2596</sup>. »

Daniel Schneidermann signale cependant un élément de cette expertise pour le moins surprenant et dont on peut se demander s'il ne traduit pas quelque raillerie à l'égard de la crédibilité du processus judiciaire : « Un expert psychiatre vient rappeler à la barre les conclusions d'un entretien, ancien de huit ans. Nathalie Ménigon aurait rencontré l'injustice en faisant la vaisselle, dans sa prime enfance, alors que son petit frère en était dispensé<sup>2597</sup>. » Magistrats et journalistes s'amuse également de l'anecdote de son inscription, enfant, « à l'Association sportive de la préfecture de police<sup>2598</sup> » pour pratiquer la course à pied. Lors du procès pour l'assassinat de Georges Besse dans lequel elle comparaît avec ses condisciples arrêtés à Vitry-aux-Loges, les mêmes éléments sont

<sup>2594</sup>Jean-Michel Cordier, *L'Humanité*, 18 février 1988.

<sup>2595</sup>Jean-François Crozier, *France Soir*, 18 février 1988.

<sup>2596</sup>Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 19 février 1988.

<sup>2597</sup>*Ibid.*

<sup>2598</sup>Jean-François Crozier, *France Soir*, 18 février 1988.

signalés et n'apparaissent pas à proprement parler comme des éléments à charge, le décès de sa mère signant, là encore, l'élément déstabilisateur central de son parcours. Empruntant à la psychopathologie, le traumatisme est pensé comme un élément déclencheur :

« Nathalie Ménigon, elle, a sans doute été formellement marquée par la mort de sa mère, à la suite d'un cancer. Au point que, à dire d'experts, elle a toujours vécu depuis lors "dans un compagnonnage avec la mort" [...] "Une angoisse quasi destructrice". À ce propos, le président n'a pas pu s'empêcher de faire remarquer qu'elle avait, deux ans durant, fait du sport au club de la préfecture de police de Paris<sup>2599</sup> ! »

Au vu de ces quelques éléments, Nathalie Ménigon apparaît comme une femme fragile et déstabilisée dont la rencontre avec Jean-Marc Rouillan a orienté son parcours violent. La véhémence de la jeune femme et son implication dans plusieurs crimes de sang altèrent cependant le poids des éléments psychologiques qui ne lui vaudront une certaine clémence de la part des juges que pour la fusillade de la rue Pergolèse. Elle est en effet condamnée à une peine de douze années de réclusion criminelle, la cour lui reconnaissant des circonstances atténuantes alors que l'Avocat général avait requis quinze ans d'emprisonnement. Les éléments de relativisation psychologiques se révèlent donc peu opérationnels du point de vue des décisions de justice rendues à son encontre, mais concourent, en revanche, à dessiner le portrait d'une femme influençable et influencée, conforme aux attentes stéréotypées des vertus et faiblesses féminines, à l'image du cas de Charlotte Granier. Cette avocate, née en Allemagne, est suspectée d'avoir apporté un soutien logistique à Action directe en permettant à l'organisation de bénéficier d'un appartement à Montpellier, perquisitionné au printemps 1986 et dans lequel sera notamment saisie une copie de la revendication de l'assassinat de René Audran. Lors du procès de janvier 1988, celle qui est pourtant une amie d'enfance de Gudrun Ensslin et qui a participé au comité de soutien des prisonniers de la RAF, est présentée comme une femme dont la présence parmi les accusés est le résultat d'intimidations d'un homme qui exerce une emprise sur elle : « C'est alors qu'elle rencontre Asselmayer. Lorsqu'il la menace, elle se terre<sup>2600</sup>. » Considérée comme une des « malgré nous », elle est finalement relaxée au terme du procès.

Le cas de Joëlle Aubron s'avère quelque peu différent puisqu'il n'est ni question d'emprise ou de deuil dans ce dernier. Les journalistes cherchent en effet à comprendre comment la jeune femme a pu passer « de Neuilly à la marginalité<sup>2601</sup> ». Ne voyant aucun intérêt personnel à son engagement dans la lutte armée, les commentateurs font état, lors de l'ouverture du procès de l'assassinat de Georges Besse – c'est-à-dire, contrairement à Nathalie Ménigon, sa deuxième comparution depuis

<sup>2599</sup>Christian Ferrand, *L'Humanité*, 10 janvier 1989.

<sup>2600</sup>Jean-François Crozier, *France Soir*, 14 janvier 1988.

<sup>2601</sup>Francis Puyalte, *Le Figaro*, 23 février 1987.

son arrestation en février 1987 et sa condamnation pour association de malfaiteurs – d'une rupture familiale, privant ainsi la jeune femme de la figure régulatrice du père. L'ombre de l'interprétation freudienne de l'Édipe plane. C'est ce qu'indique le chroniqueur judiciaire de *L'Humanité* : « Le parcours de Joëlle Aubron est plus singulier puisque la jeune femme est issue d'un milieu très aisé et c'est, semble-t-il, un conflit avec son père qui l'a précipitée vers les milieux marginaux, avant Action directe<sup>2602</sup>. » En dépit du renoncement à ses origines sociales, la jeune femme est pourtant soutenue lors de son parcours judiciaire par sa famille. Il n'empêche que la presse s'attache à cette piste pour tenter de comprendre comment la jeune femme, qui compte dans sa famille un ancien administrateur du groupe Pechiney, a pu assassiner celui qui fut dirigeant de Pechiney avant de prendre la tête de la Régie Renault. La thèse de la rédemption est ainsi avancée. Dans son réquisitoire, l'Avocat général estime :

« "Psychologiquement, elles ont fait une sorte de transfert de l'être au concept. On ne tue pas physiquement un concept. Ce n'est qu'une chose." Georges Besse est mort ; la Régie Renault, elle, a fait six milliards de bénéfices en 1988... L'avocat [*sic*] général poursuit dans la veine psychologique pour décrire Joëlle Aubron : "On ne choisit pas ses sources : elle est née à Neuilly. Soudeuse après un bac raté. Son cursus va être d'autant plus extrême qu'elle pensera peut-être dévoiler ses origines bourgeoises. Le démon a supplanté l'ange. Ses deux derniers coups de feu sur Georges Besse, est-ce une rédemption, une victoire sur sa caste<sup>2603</sup> ?" »

Une fois encore, les explications d'ordre psychologique se révèlent pour le moins fragiles et n'influencent pas les magistrats qui condamnent, comme ses co-accusés, Joëlle Aubron à la réclusion criminelle à perpétuité le 14 janvier 1989. Pour des journaux de gauche comme *L'Humanité* ou *Libération*, le cas de Joëlle Aubron apparaît manifestement comme une occasion de critiquer par principe une éducation bourgeoise supposée rigide, à travers la figure de l'autorité paternelle.

### 8.1.2.b Le registre de la complémentarité

Le registre de la faiblesse féminine se conjugue avec le répertoire différentialiste de la complémentarité. L'argumentaire est classique et détermine les rôles attendus de chacun – et surtout de chacune – en fonction de son sexe. Quelle qu'en soit la date, les articles de presse se font l'écho d'une naturalisation des rapports sociaux<sup>2604</sup>. Comme le souligne Colette Guillaumin, « l'idée de

---

<sup>2602</sup>Christian Ferrand, *L'Humanité*, 10 janvier 1989.

<sup>2603</sup>François Devinat, *Libération*, 14 janvier 1989.

<sup>2604</sup>Les travaux d'analyse des rapports sociaux de sexe se révèlent précieux pour penser cette question. Voir notamment le recueil de Nicole-Claude Mathieu, *L'Anatomie politique*, *op. cit.*



nature est l'enregistrement, au fond tout à fait banal, d'un rapport social de fait<sup>2605</sup> », évitant ainsi la lecture du monde social en termes sexués. La pensée différentialiste établit une bicatégorisation naturalisée, c'est-à-dire fixant le social à partir du biologique et entérinant le principe selon lequel le sexe détermine le genre<sup>2606</sup>. Des comportements et des attitudes sont ainsi attendus selon le sexe des individus. La division sexuelle du travail – entendue ici au sens large d'activité humaine – découle de la conception naturalisante des rapports sociaux. Si la criminalité ne fait pas partie des attendus d'un point de vue sexué, elle constitue néanmoins un prétexte quelque peu surprenant de rappel des normes de genre.

Ainsi, malgré leur implication dans des assassinats, Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon se trouvent confrontées, sous la plume des journalistes masculins, à des stéréotypes qui évoluent finalement peu, en dépit des transformations profondes des relations entre les femmes et les hommes dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Là encore, le dispositif a quelque chose de rassurant : renvoyées à la nature, les femmes sont considérées dans un rapport immuable au monde. Offrant à chaque sexe un rôle déterminé et figé, le registre naturaliste, mobilisé exclusivement pour les femmes, permet de réaffirmer que les femmes poursuivies pour leur implication dans une organisation violente, même pour les motifs les plus graves, n'en demeurent pas moins des femmes. En ce sens, réaffirmer la différence sexuelle constitue un autre moyen de relativiser la présence féminine dans le box des accusés. Le cas du journal *Le Monde* est symptomatique à cet égard puisqu'à plusieurs reprises et sous des plumes différentes, il s'attache à imaginer la vie des militants clandestins interpellés à Vitry-aux-Loges. Ces mises en récit de la clandestinité au quotidien d'individus hors normes ressemblent finalement à l'image d'Épinal de la vie de Monsieur – et surtout – de Madame « tout le monde ». Lors de la découverte d'une « planque » trois mois après ces arrestations, le lecteur apprend ainsi que « le long du pavillon surmonté d'un toit de tuile rouge, Joëlle Aubron avait planté des tomates et elle en faisait des conserves soigneusement rangées dans le cellier<sup>2607</sup> ». En outre, parce que le lieu abritait la jeune femme et Georges Cipriani, le journaliste conclut à un lien de nature affectif entre les deux militants, lien qui n'a alors jamais été – et ne le sera plus – évoqué : « Plusieurs indices matériels dans l'appartement ont permis d'établir que les locataires étaient bien la jeune femme et son concubin<sup>2608</sup>. » Cette cohabitation entre une femme et un homme est donc synonyme d'une relation de couple sous la plume du journaliste. Ces

---

<sup>2605</sup> Colette Guillamin, *Sexe, race et pratique du pouvoir...*, op. cit., p. 81.

<sup>2606</sup> Ce processus historique est décrit en détail par Thomas Laqueur dans *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992 (1990).

<sup>2607</sup> Alexis Boddaert, *Le Monde*, 16 mai 1987.

<sup>2608</sup> *Ibid.*

stéréotypes domestiques sont également repris par Daniel Schneidermann dans les articles qu'il consacre au procès pour association de malfaiteurs. Il raconte ainsi que, telle la ménagère appliquée, « Joëlle Aubron faisait mijoter les confitures, inscrivant les parfums sur les étiquettes d'une belle écriture d'écolière<sup>2609</sup> ». Lors du procès de novembre 1993, alors qu'elle a déjà été condamnée à la réclusion criminelle à perpétuité pour l'assassinat de Georges Besse, Laurent Greilsamer, familier des dossiers d'Action directe, pointe que « certains chercheront aussi de quoi comprendre, derrière les mille et uns détails de leur vie quotidienne, la psychologie des quatre membres d'Action directe<sup>2610</sup> ». Il s'interroge également sur le registre de la complémentarité entre les sexes, se demandant ce que l'on peut déduire de l'attitude de Joëlle Aubron, « échappée de la bonne bourgeoisie et appliquée, dans les moments tranquilles, à surveiller ses chaudrons de confitures [qui], en compagnie de Georges Cipriani, avait choisi un coin retiré pour abriter ses rêves de feu et de sang<sup>2611</sup> ». De ce point de vue, il y aurait presque quelque chose d'enfantin à la vie quotidienne des militantes clandestines qui joueraient l'une à la fermière, l'autre à la dînette. En mobilisant de telles figures, les journalistes situent indéniablement les deux jeunes femmes en dehors du politique, et même, plus largement, décentrent le regard de leur position de sujet agissant<sup>2612</sup>, faisant presque oublier leur implication dans les crimes les plus graves reprochés à Action directe. Cette infantilisation se double en outre d'une comparaison avec Jean-Marc Rouillan, placé, lui, dans une position de militant clandestin à part entière et non d'homme d'intérieur s'attachant à des activités domestiques ordinaires ou futiles. La complémentarité fonctionne ainsi sur le mode de la hiérarchie<sup>2613</sup>. Déviantes du point de vue de la justice, les accusées n'en demeurent pas moins des femmes. Le registre de la complémentarité permet donc de canaliser un engagement violent en ce qu'il bouscule les normes de genre. Les femmes ainsi traitées apparaissent en conformité avec les règles sociales via les stéréotypes domestiques.

Dans les deux cas, qu'il s'agisse du registre sentimental ou des explications à caractère psychologique, l'intention et/ou l'effet des discours est de réaffirmer non seulement la différence sexuelle mais, dans le cas précis des femmes mises en cause pour leur participation aux activités d'Action directe, de subordonner la présence des femmes, et d'atténuer la portée de leurs actions. Position des femmes accusées ou commentaires des avocats ou des journalistes, tous deux

---

<sup>2609</sup>Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 10 janvier 1988.

<sup>2610</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 17 novembre 1993.

<sup>2611</sup>*Ibid.*

<sup>2612</sup>Voir Paige W. Eager, *From freedom fighters to terrorists. Women ans Political Violence*, Aldershot, Ashgate, 2008, p. 216.

<sup>2613</sup>Classification et hiérarchisation constituent les deux éléments indispensables à l'établissement d'une domination. Voir Nicole-Claude Mathieu, *L'anatomie politique...*, *op. cit.*

s'inscrivent dans l'héritage historique du traitement des femmes en justice dont une large part a consisté à minorer leur responsabilité<sup>2614</sup>, tout particulièrement lorsqu'elles se trouvaient, du point de vue du droit, dans la position de mineures. Le processus de relativisation fonctionne, en des termes quasi identiques, pour la fin du XX<sup>e</sup> siècle, dès lors que les accusations portées à leur encontre peuvent s'accorder, même *a minima*, avec les normes de genre. La relativisation par les sentiments en constitue certainement l'exemple le plus explicite, qu'elle soit ou non défendue par les premières intéressées. Ne renversant pas l'ordre social du point de vue sexué – ou, à tout le moins, les représentations que s'en font les journalistes –, elle permet de rattacher les accusées au groupe socialement déterminé des femmes. Le processus de réassignation sexuée s'opère donc sur le mode de la réassurance d'une transgression des normes pénales, historiquement pensées comme masculine. Outil efficace, le registre naturaliste est largement mobilisé, quel que soit le titre de presse retenu. En effet : « Le recours à la nature des choses ou à l'autorité de la coutume conjure souvent le risque égalitaire, tapi dans l'affirmation d'identité comme dans celle d'altérité. Ainsi, c'est l'énonciation répétitive d'un état de fait non interrogé ou formulé comme état de droit – la fonction ou la position des femmes dans l'organisation de la société, de la parenté, dans la religion ou même la pensée – qui produit l'effet d'invariance et non la fixité du sens accordé à la différence des sexes<sup>2615</sup>. » Si, de ce point de vue, la mise en cause de femmes dans les activités d'une organisation violente comme Action directe s'inscrit à rebours de l'économie générale de la violence et, plus largement, des normes de genre, la régulation de la transgression passe donc par la réaffirmation de la différence sexuelle, tout particulièrement dans le cas des affaires considérées comme les moins graves. Le constat dressé par Frédéric Chauvaud et Gilles Malandain pour l'ensemble des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles fonctionne dans le cas d'Action directe : « Les institutions répressives rétablissent de facto l'inégalité fondamentale des sexes, mais cette faveur faite aux femmes est aussi une manière, et sans doute la plus radicale, de confirmer leur exclusion ou leur subordination<sup>2616</sup>. » En cela, le traitement judiciaire et médiatique reflète « les incertitudes de la responsabilité pénale<sup>2617</sup> » envers les femmes qui, mécaniquement, tend à les rendre moins visibles. Une femme jugée socialement conforme à ce qui est attendu d'elle n'a rien de spectaculaire, mais s'avère foncièrement rassurante du point de vue d'un ordre des sexes que les deux décennies précédentes ont profondément remis en

---

<sup>2614</sup>Voir Laurence Guignard, *Juger la folie. La folie criminelle devant les assises au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010. Dans le chapitre 5 de son étude, l'historienne montre la différence de traitement judiciaire entre les hommes et les femmes, ces dernières bénéficiant plus largement que leurs homologues masculins, de l'article 64 du Code pénal qui permet de déresponsabiliser les crimes commis en état de folie.

<sup>2615</sup>Françoise Collin, Évelyne Pisier et Eleni Varikas, *Les femmes de Platon à Derrida...*, *op. cit.*, p. 24.

<sup>2616</sup>Frédéric Chauvaud et Gilles Malandain, « Introduction », *op. cit.*, p. 18.

<sup>2617</sup>*Ibid.*, p. 17.

cause par l'intermédiaire de la diffusion du féminisme.

## 8.2 Stigmatiser : des femmes hors nomenclature

Lorsque leur implication dans des activités de nature violente ne peut plus être niée, lorsqu'elles justifient leurs actes ou refusent de répondre aux questions qui leur sont posées dans le cadre du processus judiciaire, les femmes apparaissent alors comme dangereuses. Cette dangerosité est d'autant plus inquiétante qu'elle est rare. Si l'historiographie a largement souligné l'importance déformante des discours des commentateurs sur la présence féminine dans l'espace social<sup>2618</sup>, c'est également le cas des femmes dont le comportement brouille les frontières du genre, plus particulièrement lors de périodes de transformations sociales importantes. Il convient en ce sens d'insister sur la cristallisation des discours autour des femmes, « particulièrement visées lorsque leur liberté peut remettre en question les équilibres collectifs<sup>2619</sup> ». La double transgression de la loi pénale et des assignations sexuées qu'elles opèrent nourrit alors des discours inquiets. La question de la dangerosité féminine, perçue comme une menace bicéphale à l'image de cette double transgression, est activée non seulement à partir de l'expérience-même effectuée dans le cadre d'Action directe et sur laquelle la justice statue, mais également sur un référentiel historique qui imprègne l'ensemble des médias. La stigmatisation des femmes poursuivies en raison de leurs liens avec Action directe renvoie donc à une position d'exceptionnalité qui interroge à la fois l'identité sexuée, le registre de la déviance et les figures féminines du désordre. Il convient en ce sens d'interroger la figure du paria, véritable contretypé, c'est-à-dire qui se situe en dehors des frontières de la politique et de la morale<sup>2620</sup>, voire du féminin, en soulignant ce qui s'inscrit dans la continuité des discours portant sur la période clandestine et ce que la neutralisation de l'organisation apporte de nouveau sur le plan du traitement médiatique.

### 8.2.1 L'identité sexuée à l'épreuve du feuilleton judiciaire

Comme lors de la mise en cause de femmes, identifiées ou non, dans les activités d'Action directe au cours de la période d'activité de l'organisation, la question des normes de genre et de l'identité sexuée demeure d'actualité tout au long du processus judiciaire. À compter de février

---

<sup>2618</sup>Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, *op. cit.*

<sup>2619</sup>Jean-Clément Martin, « Femmes devant l'histoire et histoire du genre », *op. cit.*, p. 301.

<sup>2620</sup>Paige W. Eager, *From freedom fighters to terrorists...*, *op. cit.*, p. 5.

1987, la neutralisation de l'organisation est synonyme de l'identification de plusieurs femmes confrontées – à des degrés divers on l'a vu – à la justice. Si la présence féminine est toujours considérée comme un élément permettant d'attester de la nature politique des crimes et délits, elle fait néanmoins l'objet d'une dépolitisation au profit d'un processus de stigmatisation dont il convient de détailler la mise en œuvre. L'espace judiciaire est ainsi le théâtre d'une confrontation des représentations de l'identité sexuée avec celles dont les faits et gestes se situent en contradiction totale avec les normes de genre. La dynamique de régulation généralement opérée dans le cadre judiciaire sur le registre de la réassignation se révélant inopérable, la stigmatisation prend logiquement le relais. L'intérêt de la période des procès réside dans la rencontre du discours judiciaire et des inculpées, tout particulièrement dans le cas des femmes qui ne cherchent pas à être disculpées et à l'encontre desquelles les charges s'avèrent les plus lourdes. La stigmatisation s'effectue une nouvelle fois autour du nœud de la violence armée féminine, mais de manière plus développée puisqu'elle est désormais affirmée comme une vérité judiciaire, et cristallise les craintes de désordre social dont ces femmes seraient la démonstration.

### **8.2.1.a L'accès aux armes comme enjeu majeur**

Comme lors de la période d'activité d'Action directe, la question des femmes en armes attire tout particulièrement l'attention. Si la période 1987-1994 est synonyme d'identification et de poursuites judiciaires, le processus de stigmatisation se concentre de manière appuyée sur l'usage des armes à feu par des mains féminines. Au regard de l'état des mentalités dans la France de la fin des années 1980, le tabou des armes et du sang<sup>2621</sup>, c'est-à-dire de la violence potentiellement létale, demeure. Geneviève Pruvost a démontré que « le point nodal de l'accès des femmes à la force publique » reste « le partage du monopole des armes<sup>2622</sup> ». On peut émettre l'hypothèse de la prépondérance du genre sur le caractère illégal de la violence, annulant ainsi le paramètre de l'ordre public et opérant un parallèle avec le cas de la violence légale. Dans les deux cas, « c'est autour du pouvoir armé que

---

<sup>2621</sup>Le tabou possède un caractère de marqueur culturel fondamental : selon Pauline Schmitt Pantel, « la norme étant qu'une femme ne doit pas faire couler le sang et que le sacrifice est un acte qui définit l'identité civique, or les femmes sont exclues de la citoyenneté ». Voir Pauline Schmitt Pantel, « De la construction de la violence en Grèce ancienne : femmes meurtrières et hommes séducteurs », dans Cécile Dauphin et Arlette Farge (dir.), *De la violence et des femmes*, op. cit., p. 19-34, p. 21. Outre les travaux déjà cités de l'anthropologue Paola Tabet et de l'historienne Anne-Marie Sohn, Anne-Marie Devreux a souligné le rôle déterminant du service militaire dans la construction de la masculinité en armes, excluant ainsi les femmes en tant que groupe social du maniement des armes dans « Des appelés, des armes et des femmes : l'apprentissage de la domination masculine à l'armée », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 18, n° 3-4, 1997, p. 49-78 et « Du balai au fusil, l'apprentissage de la domination masculine à l'armée », dans Marc Bessin (dir.), *Autopsie du service militaire. 1965-2001*, Paris, Autrement, 2002, p. 117-123. Elle met notamment en évidence les liens entre les armes, les femmes et la sexualité dans les discours des appelés.

<sup>2622</sup>Geneviève Pruvost, *De la "sergote" à la femme flic...*, op. cit., p. 282.

se noue la transgression<sup>2623</sup> », alors que la décennie 1980 confirme l'accès – encadré par des quotas – des femmes à tous les corps policiers. Geneviève Pruvost souligne par ailleurs que « le tabou du commandement est plus simple à lever dans la profession que celui du maniement concret des armes les plus sophistiquées<sup>2624</sup> ». Du point de vue narratif, la construction de la figure de la femme violente est donc placée sous le signe de la minorité paradoxale en ce qu'elle cristallise une part importante de l'intérêt médiatique. Minoritaires du point de vue du nombre puisque les journaux font état, avec une intensité extrêmement variable, de trois cas, ces femmes en armes n'en concentrent pas moins l'attention. Le constat contraste notamment avec la situation américaine dans laquelle les femmes armées ont une existence à la fois réelle<sup>2625</sup> et symbolique à travers la multiplication des héroïnes combattantes dans les productions cinématographiques et télévisées<sup>2626</sup>. Il faut noter que c'est à travers la culture populaire que la figure de la femme en armes s'est diffusée des deux côtés de l'Atlantique<sup>2627</sup>. En ce sens, Laura Browder souligne que, historiquement, cette figure alimente très largement les débats autour de la capacité des femmes à être violentes, doublés d'un caractère d'amnésie qui confère systématiquement aux femmes armées et violentes une dimension novatrice<sup>2628</sup>. La réactivation de la violence révolutionnaire, puis sa neutralisation, donne un éclairage nouveau à la violence armée des femmes. Si la situation américaine diffère du cas français, l'influence en termes de représentations ne saurait être exclue. Il convient donc d'envisager le traitement médiatique des femmes poursuivies pour leur implication dans les activités armées d'Action directe à la lumière de ce contexte culturel.

La question des femmes en armes est évoquée dès le lendemain des arrestations de Vitry-aux-Loges. Ainsi, pendant quelques semaines, la presse consacre une part de son attention aux cas de Nathalie Ménigon, puis Joëlle Aubron. Pour éclairer leur arrestation, les journalistes rappellent les conditions de l'arrestation de Nathalie Ménigon en septembre 1980 au cours de laquelle elle a tiré sur les policiers qui tentaient de l'interpeller. Le portrait est loin d'être flatteur : « La jeune femme ivre de rage avait alors tiré sur les hommes qui tentaient de l'arrêter<sup>2629</sup> » lit-on dans les colonnes du *Figaro*. L'instruction du dossier de l'assassinat de Georges Besse est l'occasion de revenir

<sup>2623</sup> *Ibid.*, p. 178.

<sup>2624</sup> Geneviève Pruvost, *Profession : policier. Sexe : féminin*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2007, p. 284.

<sup>2625</sup> De nombreux groupes de femmes revendiquant l'usage des armes à feu ont ainsi vu le jour, à l'image de la section féminine de la puissante National Rifle Association (NRA) créée en 1990. Pour un aperçu historique, voir en particulier Laura Browder, *Her best shot. Women and guns in America*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2006.

<sup>2626</sup> Raphaëlle Moine, *Les femmes d'action au cinéma*, Paris, Armand Colin, 2010.

<sup>2627</sup> Nancy Floyd, *She's got a gun*, Philadelphie, Temple University Press, 2008, p. 95.

<sup>2628</sup> Laura Browder, *Her best shot...*, *op. cit.*, p. 2-3. Elle démontre notamment l'existence de cette figure depuis la Guerre d'Indépendance, notamment à travers des publicités pour des marques d'armes à feu à partir de la Guerre de Sécession, mettant en avant la sécurité familiale.

<sup>2629</sup> Catherine Delsol, *Le Figaro*, 24 février 1987.

longuement sur les circonstances de ce meurtre pour lequel les témoins ont signalé que les coups de feu avaient été tirés par deux femmes à visage découvert. C'est tout particulièrement le cas pour les journaux appartenant à Robert Hersant, *Le Figaro* et *France Soir* dans des articles signés par des journalistes couvrant Action directe depuis ses débuts et c'est en substance ce que rappelle Jean-Charles Reix :

« Des présomptions du début de l'enquête sur la culpabilité de Nathalie Ménigon et de Joëlle Aubron pour cet attentat – deux jeunes femmes leur ressemblant ont ouvert le feu le 17 novembre dernier sur le P.-D.G. de la Régie nationale – les policiers sont en effet passés à une quasi-certitude étayée par de nombreux indices et des charges précises. Hier, un témoin de l'assassinat a même formellement reconnu en Ménigon "la tueuse" de Georges Besse<sup>2630</sup>. »

Trois jours plus tard, le même journal publie un article dont le titre affirme « Meurtre de Georges Besse : c'est Aubron qui a tiré<sup>2631</sup> », accompagné d'une photographie inédite de la jeune femme dont le visage tuméfié est présenté de trois-quart. Prise au cours de sa garde-à-vue, cette photographie ne sera pas reproduite dans la presse par la suite. Le journal s'attache à rendre compte de manière détaillée des évolutions de l'instruction.

**L'enquête sur Action directe**

## Meurtre de Georges Besse : c'est Aubron qui a tiré

*Trois témoins assurent avoir vu la terroriste tuer le P.-D.G. de Renault. Nathalie Ménigon se tenant en couverture.*

**Après le frère qui a suivi l'arrestation, samedi dernier, des quatre membres d'Action directe, Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron, Jean-Marc Rouillan et Georges Cipriani, le jour de l'attentat a marqué une pause, tant sur le plan policier que judiciaire. Certes, l'enquête se poursuit et un arrestant, hier, que trois témoins de l'assassinat de Georges Besse avaient reconnu, Joëlle Aubron.**

Les policiers cherchent toujours dans un périmètre de 20 km autour de Viry-aux-Loges la deuxième femme qui aurait pu abriter la clandestinité d'Aubron et de Cipriani, et le juge Bruguière n'a, pour l'instant, délégué aucune commission rogatoire et n'a demandé aucune expertise balistique. Quant aux policiers allemands, arrivés dès mardi à Paris, ils travaillent étroitement avec leurs collègues français alors que les policiers belges et italiens ne sont restés que vingt-quatre heures.

**Samedi 21 février.** – Depuis treize heures, une ferme isolée de la commune de Viry-aux-Loges, petite bourgade de Lorraine à 12 km de Châlons-sur-Marne, est sous la surveillance permanente de la police. Des informations, recueillies par les Renseignements généraux, ont permis d'établir de façon certaine que cette ferme abrite Jean-Marc Rouillan, le fondateur d'Action directe, sa compagne Nathalie Ménigon et certains de leurs complices. Le P.A.I.D., le groupe d'intervention d'élite de la police nationale, est prêt à passer à l'action.

À 20 h 55, l'ordre d'assaut est donné. Les hommes du P.A.I.D. font sauter la porte métallique dissimulée des occupants de toute résistance. À l'intérieur du bâtiment, Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron et Georges Cipriani, les quatre principaux cadres d'Action directe sont en train de dîner.

Au terme d'une très longue frappe, le groupe terroriste est enfin décapité. Une opération sans bavure, un véritable exercice

Mais, derrière la pastorelle se profile la sangante réalité du terrorisme. Les policiers ont notamment retrouvé la sacoche de cuir noir qui portait Georges Besse le jour de son assassinat et un dossier sur le général Aubron.

Et une pièce de la ferme avait été transformée en cellule pour abriter un siège qui le groupe envisageait vraisemblablement d'échouer contre Régis Schiesser, le numéro deux d'Action directe dont le procès va s'ouvrir prochainement.

**Lundi 22 février.** – Une nouvelle perquisition a lieu à la ferme du Qué-Girault, en présence de Jean-Marc Rouillan.

Tous les dossiers maints à Action directe sont désormais centralisés sous le 14<sup>e</sup> commissariat de Paris et, en fin de journée, Rouillan et ses complices, dont la première garde-à-vue de 48 heures a été prolongée, sont transférés au que des Crèvelles à Paris. Ils sont notamment entendus sur l'assassinat de Georges Besse mais observent un mutisme absolu.

**Une quinzaine d'attentats**

Si le succès du spectaculaire coup de fil contre Action directe a provoqué les applaudissements unanimes de la classe politique, la polémique ne tarde pas à se déclencher. Des membres de la majorité reprochent vivement au président de la République l'annonce qu'il avait faite mardi. Jean-Marc Rouillan et d'autres membres du groupe terroriste en 1981 et la libération, la



comme les meurtriers de Georges Besse.

**Mardi 23 février.** – Fin de la garde-à-vue. Les quatre membres d'Action directe sont défilés devant le chef de la 14<sup>e</sup> section du parquet, le juge Mansueti, qui leur signale leurs mandats d'arrestation.

Les terroristes se refusent toujours aux aveux mais Jean-Marc Rouillan reconnaît « hors procès-verbal » la participation de son groupe à une quinzaine d'attentats à Paris et dans la région parisienne. Les quatre incriminés ont choisi pour avocat l'af Bernard Ripert du barreau de Grenoble.

**Jeudi 26 février.** – Les premières incriminations sont prononcées par le juge Jean-Louis Bruguière, assesseur de magistrats, interrogations sur les armes, munitions et explosifs. Réquisitions de documents administratifs, recueils de documents. Rouillan est également incriminé de « vol qualifié » pour le hold-up commis le 30 juillet 1983 contre la banque Alsacette à Paris. Il ne s'agit là que des imputations ayant fait aux perquisitions effectuées dans la ferme de Viry-aux-Loges.

D'autres interventions ultérieures au fur et à mesure de l'instruction, menées par le juge Bruguière et le juge Villatou qui succède aux classes Besse, Audran et Brina.

**Vendredi 27 février.** – Après les solennelles audiences, les juges italiens et belges viennent à leur tour écouter les documents saisis dont certains ont trait aux actions menées au nom de l'« euroterrorisme ». Le roman noir continue.

P. G.

Illustration 30: *Le Figaro*, 28 février 1987

<sup>2630</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 25 février 1987.

<sup>2631</sup>Pierre Gallerey, *Le Figaro*, 28 février 1987. D'après le service des Archives de la Préfecture de Police de Paris, ce qui pourrait passer pour une pince maintenant le visage de Joëlle Aubron est en fait un parasite sur la photographie.

Le 4 mars 1987, Catherine Delsol publie un nouvel article dans lequel elle souligne les certitudes des enquêteurs quant à la culpabilité des deux jeunes femmes dans l'assassinat du responsable de la Régie Renault, leur comportement et leur rôle déterminant dans la radicalisation de l'organisation :

« Pour les policiers versaillais et parisiens qui, pendant les quatre jours de la garde à vue, ont interrogé Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron et Georges Cipriani [...], il n'y a guère de doute : dans le petit groupe, les plus dures, les plus violentes, les plus redoutables, ce sont les deux femmes. Et depuis plusieurs mois, ce sont elles, semble-t-il, qui définissaient la stratégie terroriste du mouvement, choisissant les cibles, prenaient la décision d'agir et passaient à l'action.

« L'assassinat de Georges Besse, le 17 novembre 1986, serait la démonstration de cette évolution au sein du mouvement.

« [...] Cette détermination et ce sang-froid, les policiers les ont retrouvés tout au long des interrogatoires des terroristes. Le premier moment d'abattement, après l'arrestation, passé, les deux femmes ont réagi conformément à leur caractère : Aubron, "teigneuse" et agressive avec les gardes, lançant une menace à peine déguisée sur le passage du substitut Alain Marsaud, le chef de la section antiterroriste du parquet ; Ménigon, toujours un peu excitée, crâneuse, cherchant à dialoguer avec les gendarmes qui la surveillaient. Toutes deux, cependant, refuseront de parler tant aux policiers qu'aux magistrats qui les interrogeront<sup>2632</sup>. »

Le silence opposé aux enquêteurs et magistrats n'entrave cependant pas le processus judiciaire et les deux jeunes femmes sont inculpées pour l'assassinat de Georges Besse. Georges Cipriani et Jean-Marc Rouillan sont, eux, poursuivis au titre de la complicité. La responsabilité du meurtre apparaît donc en premier lieu féminine, ce qui vient confirmer les déclarations des témoins de la scène et renforcer encore davantage la stupeur provoquée par une telle information. Au lendemain des inculpées, *France Soir* titre ainsi : « C'est Joëlle Aubron qui a tué le P.-D.G. De Renault. "L'enragée" souriait après son inculpation<sup>2633</sup>. » À l'instar de la plupart de ses collègues, le journaliste semble saisi par la confirmation du rôle de premier plan d'une femme dans un tel crime, stupeur accrue par l'apparence des inculpées qui sont alors présentées comme un inséparable et désinvolte duo :

« Qui songerait en voyant ce demi-sourire énigmatique flottant sur le visage de la jeune femme, qu'elle vient d'être inculpée pour l'un des crimes les plus inexpiables commis en France des dernières années : l'assassinat de Georges Besse, P.-D.G. De Renault, le 17 novembre 1986 ?

« [...] Comme Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron a demandé le renvoi à lundi du débat contradictoire sur le mandat de dépôt. Comme Nathalie Ménigon, elle n'a voulu faire aucune déclaration hormis celle-ci : "Je ne m'exprimerai que dans le cadre d'une intervention commune d'Action directe."

<sup>2632</sup>Catherine Delsol, *Le Figaro*, 4 mars 1987.

<sup>2633</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 6 mars 1987.



« Les poignets attachés dans le dos par une paire de menottes, vêtue d'un pull rouge et gris et chaussée de baskets, Nathalie Ménigon arbore dans le palais de justice, en cette fin de matinée de jeudi, une mine franchement réjouie qui contraste singulièrement avec la gravité des accusations dont elle vient d'être l'objet et qui lui valent son inculpation<sup>2634</sup>. »

Dans le cas de l'instruction de l'assassinat de René Audran, si les quatre arrêtés de Vitry-aux-Loges sont poursuivis avec les mêmes chefs d'inculpation, une fois encore, la participation féminine entraîne la stupéfaction, au regard du sourire qu'elles arborent : « Une fois de plus, les femmes du groupe, Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon, qui commencent à connaître l'itinéraire qui va de leur prison au Palais de justice de Paris, sont apparues souriantes, décontractées, comme si aucun remords ne pouvait les effleurer<sup>2635</sup>. » Le trouble suscité par cette apparente décontraction rejoint ainsi en creux la figure monstrueuse.

Le procès en appel qui s'ouvre le 3 juin pour la fusillade de l'avenue Trudaine devant la cour d'assises spéciale de Paris constitue une autre occasion de souligner le rôle des femmes dans des activités armées, à l'instar de Gloria Argano, accusée absente pour cause de détention en Italie. La presse rend compte des témoignages répétant l'attention attirée par cette femme armée : « Chaque témoin, jeudi et vendredi, a insisté sur le rôle de Gloria Argano, une jeune femme "au visage très jeune, les cheveux châtain et gris", pistolet à la main<sup>2636</sup> » ; « Quant à la fille, elle était aussi armée : "Oui, monsieur le président et d'ailleurs j'ai été frappée de voir une si grosse arme dans une si petite main."<sup>2637</sup> ». *Libération* relève d'ailleurs que « seule la présence d'une femme, vraisemblablement Gloria Argano, une militante italienne actuellement incarcérée en Italie, semble avoir marqué les témoins<sup>2638</sup> », sans pour autant avancer d'interprétation sur cette focalisation.

Lors du procès de l'assassinat de Georges Besse qui s'ouvre le 9 janvier 1989 devant la cour d'assises spécialement composée de Paris, Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon concentrent une nouvelle fois largement l'intérêt des journalistes. Elles sont alors présentées sous le qualificatif de « tueuses ». Le substantif revient à de nombreuses reprises et rend compte de la stupeur provoquée par le sexe des assassins, stupeur dont l'intensité ne s'est pas atténuée, plus de deux ans après les faits, comme le souligne Jean-Marc Théolleyre à la veille de l'ouverture d'un procès présenté comme le plus attendu de l'organisation :

« Ce qui, enfin, donnait à la mort de Georges Besse un écho particulier, c'était d'apprendre assez vite, par les témoignages recueillis, que le crime avait été accompli

---

<sup>2634</sup> *Ibid.*

<sup>2635</sup> Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 31 mars 1987.

<sup>2636</sup> Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 7 juin 1987.

<sup>2637</sup> Gilles Millet, *Libération*, 6 juin 1987.

<sup>2638</sup> *Libération*, 10 juin 1987.

par deux femmes, aussi déterminées que calmes, aussi "professionnelles" dans le maniement des armes que hardies dans une action commise sans même la précaution de se masquer le visage<sup>2639</sup>. »

L'ensemble des journaux consacre de longs comptes-rendus aux audiences de ce procès. Ainsi, « pour l'accusation, il apparaît, en considérant l'ensemble des témoignages, que c'est Nathalie Ménigon qui aurait tiré avec le revolver 38 spécial le coup de feu mortel dans le crâne de la victime, tandis que les 3 autres coups de feu auraient été tirés par Joëlle Aubron avec un automatique 9 mm<sup>2640</sup> » indique le quotidien communiste pour l'ouverture du procès. Après leur première comparution, les commentaires s'attardent sur l'apparence des deux accusées, quelle que soit la sensibilité politique des quotidiens :

« Impossible de voir en Nathalie Ménigon la tueuse du PDG de Renault quand elle sourit nonchalamment à son destin en pouffant sous ses boucles brunes dans le box de la cour d'assise [*sic*] de Paris. La grève de la faim qui l'avait rendue exsangue semble avoir glissé sur elle comme sur les ailes d'un ange. Joëlle Aubron, qui est accusée d'avoir achevé Georges Besse de deux balles en pleine tête, paraît à peine plus marquée par l'existence, à peine moins adolescente<sup>2641</sup>. »

« Il ressort que l'attentat a été longuement préparé, que les lieux avaient été repérés, filmés, que la préméditation est établie, que Joël [*sic*] Aubron et Nathalie Ménigon ont agi avec le sang froid de deux porteuses de mort professionnelles, et que c'est bien Joëlle Aubron qui s'est acharnée sur Georges Besse. Cette Joëlle Aubron en chemisier vert, qui minaudait tout à l'heure dans l'horreur. Comme si, derrière les mots dont elle se couvre, dont elle se grime, et avec lesquels elle joue, elle voulait cacher le sang<sup>2642</sup>. »

Dans son éditorial, *Le Figaro* insiste sur la dangerosité féminine : « Les services spécialisés dans la lutte contre le terrorisme ont une règle : "Si vous avez affaire à une femme, tirez les premiers. Sinon vous ne raconterez jamais la suite de l'histoire<sup>2643</sup>." » Avant l'examen des faits dans leur détail, une partie de la presse stigmatise l'attitude des deux femmes, qui, de ce point de vue, sont présentées comme étrangères aux groupes des femmes, placées ainsi en dehors de la nomenclature sexuée<sup>2644</sup>. Leur engagement et le crime pour lequel elles sont poursuivies leur confère donc un étrange statut sur lequel le chroniqueur du *Figaro* insiste tout particulièrement avant même leur comparution :

« C'est peut-être cela, plus encore que l'injustice de la mort d'un chef d'entreprise, qui n'avait à se reprocher que son savoir faire, qui a bouleversé à l'époque l'opinion

<sup>2639</sup>Jean-Marc Théolleyre, *Le Monde*, 8 janvier 1989.

<sup>2640</sup>Christian Ferrand, *L'Humanité*, 9 janvier 1989.

<sup>2641</sup>François Devinat, *Libération*, 11 janvier 1989.

<sup>2642</sup>Pierre Bois, *Le Figaro*, 11 janvier 1989.

<sup>2643</sup>Max Clos, *Le Figaro*, 13 janvier 1989.

<sup>2644</sup>Voir Fanny Bugnon, « Quand le militantisme fait le choix des armes. À propos des femmes d'Action directe et des médias », *Sens public. Revue internationale*, 2009. En ligne : <http://www.sens-public.org/spip.php?article683>.

publique : la monstruosité du geste accompli par ces deux femmes[...], échangeant des paroles à la volée : "Tu crois que c'est le bon ?" "Oui, c'est le bon", comme si prendre une vie était un jeu ou bien une performance sportive.

« Ce serait oublier qu'il ne s'agit pas, en effet, de deux femmes de tous les jours, mais de deux terroristes qui ont déclaré la guerre à la société et qui, enfermées dans leur idéologie perverse, avec plus d'opiniâtreté que les hommes, nieront jusqu'au bout l'évidence, refusant de pactiser avec la justice<sup>2645</sup>. »

Le crime en lui-même compte au moins autant que l'attitude des deux jeunes femmes dans la construction de ce genre d'appréciation. Ainsi, la lecture d'une déclaration collective par Joëlle Aubron conforte la stupeur provoquée entre les attendus genrés et le comportement de la jeune femme dont le chroniqueur judiciaire de *L'Humanité* rend compte en ces termes :

« Et pendant plus d'une heure durant, c'est une Joëlle Aubron solennelle, raidie par "l'importance historique" du message à transmettre, un rictus de haine lui déformant la bouche chaque fois qu'elle prononçait le nom de Georges Besse, qui a lu un discours somme toute relativement cohérent, tout au moins par rapport aux crus précédents<sup>2646</sup>. »

Si leur apparence ne semble guère faire de doute sur leur appartenance au groupe des femmes, ni du point de vue de leur corps ni par leur habillement – il n'est par exemple pas question d'androgynie – les journalistes cherchent malgré tout à déceler des traces d'anormalité sur le plan de la physionomie. Parce qu'armées et parce que tueuses, elles apparaissent aux yeux des commentateurs et – plus rarement – des commentatrices comme diamétralement opposées aux standards féminins, ce qui aurait pu leur permettre de bénéficier d'une certaine indulgence. En cela, l'analyse rejoint celle de Geneviève Pruvost concernant le rapport des policières aux armes à feu. Elle explique en effet la singulière acceptation institutionnelle et sociale dont ces femmes font l'objet, conditionnée sur le mode de la retenue : « La femme policier tire, mais elle ne tue pas, préférant s'entraîner sur une cible de papier ou viser sans appuyer sur la gâchette. Cette nuance est fondamentale pour apprécier l'originalité du mythe de la femme policier. Elle n'est en rien une tueuse. Les journalistes préfèrent insister sur la pacification des mœurs introduite par les femmes dans les commissariats – ou encore sur leur féminité. Les portraits des femmes policiers évitent toute forme de virilisation unilatérale<sup>2647</sup>. » En dehors de la dimension illégale de leurs activités, Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon sont donc avant tout identifiées comme des tueuses. Les témoins insistent sur leur attitude : « À la fois froides et déterminées et curieusement indécises<sup>2648</sup> », le regard « dépourvu de toute trace d'émotion, mais aussi de toute agressivité<sup>2649</sup> ». La froideur et la

<sup>2645</sup>Pierre Bois, *Le Figaro*, 9 janvier 1989.

<sup>2646</sup>Christian Ferrand, *L'Humanité*, 11 janvier 1989.

<sup>2647</sup>Geneviève Pruvost, *De la "sergote" à la femme flic...*, op. cit., p. 237.

<sup>2648</sup>Cité par Renaud Vincent, *France Soir*, 12 janvier 1989.

<sup>2649</sup>Cité par François Devinat, *Libération*, 12 janvier 1989.

concentration des deux jeunes femmes alimentent en grande partie les récits de la soirée du 17 novembre 1986. L'un des témoins, longuement cité par *Le Monde*, raconte :

« Ce qui m'a frappé avant tout en cet instant qui a paru une éternité, c'est le regard de cette personne inconnue qui me braquait. Nous avons eu le temps de nous dévisager. Moins de 3 mètres nous séparaient. Elle n'était pas spécialement menaçante, mais il y avait dans son attitude quelque chose de professionnel, marqué par une absence totale d'émotion, qui laissait le sentiment de se trouver face à quelqu'un qui accomplit une tâche donnée qui lui a été assignée. Tout son maintien, tout son comportement, était là pour me faire comprendre qu'en cet instant ma place devait être ailleurs. Il est évident qu'elle n'aurait pas hésité à tirer si j'étais resté plus longtemps, à partir du moment où j'aurais pu constituer une gêne pour ce qui devait achever de s'accomplir<sup>2650</sup>. »

Le journaliste précise : « La personne qui a laissé ce souvenir à M. Guez, c'est Nathalie Ménigon "couvrant" sa camarade Joëlle Aubron, qui, elle, "achevait" Georges Besse avec ce geste, vu par tant d'autres témoins, d'un bras armé tendu dans la direction d'un homme à terre<sup>2651</sup>. » Ces deux femmes assassinant un homme à bout portant constituent en effet le cœur du procès, à l'image des propos de l'Avocat général qui, dans son réquisitoire demandant pour les quatre accusés la réclusion criminelle à perpétuité, insiste sur le fait que « le plus horrible, le plus choquant, c'est que les tueurs soient des tueuses, deux jeunes femmes passionnées, déterminées, en apparence insensibles et qui n'ont pas agi pour des raisons personnelles mais uniquement pour abattre ce qu'elles appellent un symbole<sup>2652</sup> ». Le fait que deux femmes soient identifiées comme les meurtrières d'une figure masculine éminente du patronat français est donc perçu comme le signe de la violence extrême. Pourtant, comme le souligne Emmanuel Reynaud dès 1988 à propos des débats autour de la féminisation des armées, « l'actualité fournit au contraire depuis plusieurs années de nombreux exemples de femmes, notamment des terroristes, tout à fait aptes à tuer et à tuer de sang froid<sup>2653</sup> ». La perception de la violence armée est doublée de commentaires qui insistent sur le surprenant décalage entre l'apparence toute féminine des deux meurtrières et l'horreur de la scène de crime. L'image du corps ensanglanté de Georges Besse gisant sur le trottoir du boulevard Edgar-Quinet apparaît d'autant plus stupéfiante que les deux jeunes femmes se révèlent parfaitement conformes aux standards de la féminité en vigueur. Leurs caractéristiques physiques sont soigneusement détaillées et commentées, à l'inverse de leurs homologues masculins. Ainsi, lors de la présentation de Joëlle Aubron au juge d'instruction chargé du dossier Besse, *France Soir* insiste sur son apparence de jeune fille ordinaire à l'air presque sage, affublée d'un blouson de cuir noir,

<sup>2650</sup>Cité par Jean-Marc Théolleyre, *Le Monde*, 13 janvier 1989.

<sup>2651</sup>Jean-Marc Théolleyre, *Le Monde*, 13 janvier 1989.

<sup>2652</sup>Jean-Marc Théolleyre, *Le Monde*, 15 janvier 1989.

<sup>2653</sup>Emmanuel Reynaud, *Les femmes, la violence et l'armée*, Paris, Fondation pour les études de défense nationale, 1988, p. 164.

vêtement symbole de la jeunesse urbaine de l'époque, mais qui rappelle également les « blousons noirs » des années 1950-1960, figures du désordre urbain<sup>2654</sup> :

« Joëlle Aubron – c'est elle – en jeans, blouson de cuir noir, les cheveux sagement tirés en arrière et rassemblés en une queue de cheval qui accentuent encore le caractère juvénile de son visage, a l'air comme absente, ce jeudi, vers midi, lorsque solidement encadrée de gendarmes, elle traverse les couloirs du palais de justice de Paris où le juge Jean-Claude Vuillemin, chargé de l'instruction sur la mort de l'industriel, vient de lui signifier les charges – accablantes – qui la désignent comme la meurtrière<sup>2655</sup>. »

Lors des différents procès de 1988, l'apparence des accusées n'est pas commentée par les journalistes, en dehors des effets physiques de la grève de la faim entamée en décembre 1987. Il faut attendre le procès de l'assassinat de Georges Besse, premier assassinat revendiqué par Action directe à être jugé, pour que l'apparence des accusées retienne à nouveau l'attention des commentateurs dont les comptes-rendus d'audience offrent de nombreux éléments sur le sujet. Les chroniqueurs judiciaires, témoins des audiences, dessinent le portrait des accusées, remplaçant ainsi les dessinateurs de presse et les photographes, non admis dans l'enceinte du tribunal. Les vêtements des deux jeunes femmes sont signalés. Rapportant l'entrée des quatre accusés dans la salle d'audience, le chroniqueur de *L'Humanité* les décrit ainsi : « Jean-Marc Rouillan, égal à lui-même, Nathalie Ménigon, l'air enjoué et dossier sous le bras, Joëlle Aubron, souriante dans un pull vert pomme, et Georges Cipriani<sup>2656</sup>. » Pour *Libération*, « Joëlle Aubron refait sa queue de cheval. Georges Cipriani sert contre lui un porte-document comme tous ses camarades. Nathalie Ménigon plante ses yeux brillants et moqueurs dans l'arène des journalistes<sup>2657</sup> ». Lors des deux procès de 1993 et 1994 concernant notamment l'assassinat de René Audran et les tentatives d'assassinat contre Henri Blandin et Guy Brana, des commentaires du même ordre : toujours dans les colonnes de *Libération*, « Joëlle Aubron précède son escorte d'un pas vif, longs cheveux blonds et jupe flottante<sup>2658</sup> ». Le journaliste de *France Soir* indique de son côté, après l'entrée de Georges Cipriani et Jean-Marc Rouillan : « Leurs compagnes, soigneusement coiffées, trottinent ensuite dans la travée du box. Nathalie Ménigon – en gris – et Joëlle Aubron – en vert – se lancent des oeillades, pouffent comme des collégiennes et font des signes à leurs familles<sup>2659</sup> », cette dernière étant qualifiée, autant en raison de ses origines sociales que de son apparence, de « tueuse B.C.B.G.<sup>2660</sup> ».

---

<sup>2654</sup>Marwan Mohammed et Laurent Mucchielli (dir.), *Les bandes de jeunes. Des "blousons noirs" à nos jours*, Paris, La Découverte, 2007.

<sup>2655</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 6 mars 1987.

<sup>2656</sup>Christian Ferrand, *L'Humanité*, 10 janvier 1989.

<sup>2657</sup>François Devinat, *Libération*, 10 janvier 1989.

<sup>2658</sup>Dominique Conil, *Libération*, 17 novembre 1993.

<sup>2659</sup>Jean-Michel Crozier, *France Soir*, 17 novembre 1993.

<sup>2660</sup>*France Soir*, 2 mai 1994.

L'apparence vestimentaire des accusées retient donc tout particulièrement l'attention des journalistes, à la différence de leurs homologues masculins. Leur comportement est également présenté comme enfantin en raison des rires et des sourires échangés, tranchant avec les récits des témoins faisant état d'un meurtre effectué de sang froid. *Le Monde* exploite particulièrement ce registre. Dans son compte-rendu d'audience, Jean-Marc Théolleyre fait part de ce contraste surprenant :

« Cependant, ces anarchistes, ces lanceurs de proclamations incendiaires à n'en plus finir, mais qui, pour autant, ne laissent pas appréhender facilement le fil de leurs discours, n'en pouvaient plus de rires étouffés, de parolotes dont ils paraissaient follement s'amuser et, plus particulièrement Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron. Ces rires éclairant de si jeunes visages avaient quelque chose de fascinant. Ils donnaient la tendresse de l'enfance à celles qui, le 16 novembre 1986, dans la nuit du boulevard Edgar-Quinet à Paris, tuèrent froidement, si l'on en croit plusieurs témoins, un homme dont elles avaient décidé la mort<sup>2661</sup>. »

Lors du procès de novembre 1993, Laurent Greilsamer abonde dans le même sens à propos de Joëlle Aubron : « Elle regarde le public, adresse des signes discrets à des proches, bavarde et pouffe avec sa camarade Nathalie Ménigon<sup>2662</sup>. » De telles attitudes tranchent évidemment avec la gravité des faits qui leur sont reprochés. Des femmes au comportement infantile, presque adolescent, alors qu'elles sont respectivement âgées de trente-quatre et trente-six ans. De la surprise, les commentaires glissent alors vers la frayeur, soulignant ainsi la prégnance des représentations héritées de l'anthropologie criminelle du siècle précédent. L'apparente normalité des accusées que le rituel judiciaire ne semble guère impressionner semble en faire des individus encore plus dangereux, comme en témoigne le récit du *Monde* :

« Nathalie Ménigon, toujours secouée de ce petit rire qui empêche de l'imaginer terroriste, passa sa volée de bois vert aussi bien aux médias qu'aux bourgeois. Si le discours manquait de clarté, du moins pouvait-on repérer, çà et là, quelques formules sans équivoque : "*Nous ne sommes nullement des citoyens de votre système*" ; ou encore : "*Ce procès est votre fait et ne nous concerne donc pas*"<sup>2663</sup>. »

Des femmes tueuses : de ces deux termes irrémédiablement antagonistes aux yeux des journalistes et d'une partie du personnel judiciaire naît un stigmatisme puissant qui épargne les hommes. Les témoignages de la mise à mort d'un homme de sang froid, l'absence de remords en dépit d'une apparence féminine confèrent donc aux femmes en armes un statut d'exceptionnalité qui permet de les confiner aux limites – des attendus – de leur propre sexe. Le temps judiciaire n'atténue pas le constat, même plusieurs années après les faits, et rappelle ce qu'Alice Pechriggl a

<sup>2661</sup>Jean-Marc Théolleyre, *Le Monde*, 11 janvier 1989.

<sup>2662</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 18 novembre 1993.

<sup>2663</sup>Jean-Marc Théolleyre, *Le Monde*, 11 janvier 1989.

conceptualisé au travers de l'expression d' « imaginaire-écran de la féminité<sup>2664</sup> », c'est-à-dire une « surface de projection détachée des référents existants qu'elle recouvre en même temps<sup>2665</sup> ».

### 8.2.1.b L'ordre des sexes menacé

À la question des femmes en armes s'ajoute un autre répertoire stigmatisant touchant à l'identité sexuée. L'organisation sociale dans son assise sexuée est aussi abordée sous l'angle de la menace. En effet, les procès relatifs aux activités d'Action directe sont l'occasion de penser la présence féminine dans le box des accusés comme le symptôme d'un désordre social dépassant le cadre pénal. Si ce registre ne constitue pas en lui-même une nouveauté, il est mobilisé à la faveur des évolutions législatives et sociétales en matière de droits des femmes et de relations entre les sexes. De ce point de vue, le féminisme opère toujours comme un « redoutable épouvantail<sup>2666</sup> » qui s'exprime, à compter de la deuxième vague du féminisme née à la fin des années 1960, à travers le thème de la « guerre des sexes<sup>2667</sup> », symbolisé par la question du divorce dont la procédure simplifiée par consentement mutuel est apparue en 1975. Si la thématique du couple qui se déchire semble bien loin des prétoires dans lesquels sont jugés les membres d'Action directe, la thématique du désordre sexué est largement mobilisée, complétant ainsi les discours relatifs à la période d'activités clandestines de l'organisation.

Le thème du désordre de l'ordre des sexes s'exprime notamment autour de la figure de la famille déviante. S'il n'est pas question de la famille au sens biologique du terme, Action directe est présentée par les journalistes, quel que soit le journal, sur le mode de la cellule familiale clandestine. Outre les relations de couple déjà évoquées de longue date – Ménigon et Rouillan, Aubron et Schleicher, Benoit et Baudrillard, Poirré et Asselmeyer – plusieurs journalistes sont tentés par l'image d'une « famille » déviante sur laquelle règnerait, en raison de l'écart de génération qui la lie aux autres accusés, Hellyette Bess, la plus âgée des membres du groupe. Née en 1930,

---

<sup>2664</sup>Alice Pechriggl, *Corps transfigurés. Stratifications de l'imaginaire des sexes/genres.*, t. I : *Du corps à l'imaginaire civique*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 31.

<sup>2665</sup>*Ibid.*, p. 154.

<sup>2666</sup>Christine Bard, « Les antiféminismes de la deuxième vague », *op. cit.*, p. 301.

<sup>2667</sup>Christine Bard signale ainsi plusieurs pamphlets comme la *Lettre ouverte aux bonnes femmes* de Jean Lartéguy (Albin Michel, 1972) qui agite la menace féminine ou féministe en s'appuyant sur le *SCUM Manifesto* de Valérie Solanas, littéralement traduit par « société pour les couper aux hommes », réveillant ainsi le vieux fantasme de la femme castratrice. Voir Christine Bard, « Les antiféminismes de la deuxième vague », *op. cit.*, p. 305. *SCUM*, dont la couverture comporte la mention « Le premier manifeste de la libération des femmes », revendique une misandrie politique. Il s'ouvre sur ces mots : « Vivre dans cette société, c'est au mieux y mourir d'ennui. Rien dans cette société ne concerne les femmes. Alors, à toutes celles qui ont un brin de civisme, le sens des responsabilités et celui de la rigolade, il ne reste qu'à renverser le gouvernement, en finir avec l'argent, instaurer l'automatisation à tous les niveaux et supprimer le sexe masculin » (p. 43). Voir également l'essai de Janine Mossuz-Lavau, *Guerre des sexes : stop !*, Paris, Flammarion, 2009.

celle qui a jusqu'alors été surnommée « la mamma » fait l'objet d'un traitement médiatique légèrement différent puisque cette position est explicitée sur le mode de la figure matriarcale tantôt conforme aux normes sexuées, tantôt déviante. Au lendemain des arrestations de Vitry-aux-Loges, alors qu'elle est incarcérée depuis mars 1984 dans l'attente de son procès, elle est présentée dans *Libération* comme une figure quasi-maternelle dévouée : « Rouillan, Ménigon, avaient leur tanière et leur amie-maman : Helyette Bess, libertaire depuis toujours, d'un dévouement quasi inconditionnel. C'est elle [...] qui les hébergeait, leur faisait la nourriture, partageait leur intimité<sup>2668</sup>. » Cette position de soutien domestique n'en est pas moins le signe d'un fonctionnement dérégulé. Lors du procès de la mouvance, Daniel Schneidermann la présente ainsi :

« La silhouette de Helyette Bess, vieille dame de la mouvance libertaire, tard convertie à l'action armée, interlocutrice familière des journalistes en mal d'authentification d'attentats, "mamma" universelle de cette monstrueuse couvée, devrait traverser la scène tout au long des débats<sup>2669</sup>. »

Ce parallèle à la fois animal et monstrueux n'est pas sans évoquer le fantasme du matriarcat, largement réactivé au cours de la décennie 1980 et symbole de l'antiféminisme de l'époque qui avance que l'égalité entre les sexes serait non seulement acquise, mais que les revendications féministes auraient engendré un nouvel ordre des sexes opérant une féminisation problématique de la société<sup>2670</sup>. On retrouve d'ailleurs ce type de commentaires à propos de la féminisation de la police, plus particulièrement autour de la question de l'accès aux armes, et de ses supposés dangers<sup>2671</sup>. Si l'on considère les articles du *Figaro* à la lumière des positions traditionnelles du quotidien, il n'est pas surprenant de constater qu'Helyette Bess, qui n'a pas eu d'enfant, apparaît bien loin des rôles sociaux véhiculés habituellement dans ses pages. Ainsi, « la mamie d'Action directe<sup>2672</sup> » n'en est pas moins une « drôle de grand-mère<sup>2673</sup> » qui revendique son identité politique « anarchiste, communiste et militante d'Action directe<sup>2674</sup> », mais qui n'en reste pas moins une « bonne-maman dynamite qui ne veut pas devenir adulte<sup>2675</sup> » et qui, une fois libérée, demeure un indéfectible soutien aux militants clandestins à laquelle « les accusés lançaient des œillades<sup>2676</sup> ».

---

<sup>2668</sup> Laurent Gally, *Libération*, 23 février 1987.

<sup>2669</sup> Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 10 janvier 1988.

<sup>2670</sup> Christine Bard, « Les antiféminismes de la deuxième vague », *op. cit.*

<sup>2671</sup> Geneviève Pruvost signale un tournant en 1991 avec la mort de deux policières dans le cadre de leur fonction, Catherine Choukroun et Marie-Christine Baillet, accélérant ainsi la légitimité des revendications de leurs consœurs puisque « ces deux événements anoblissent la cause des femmes policiers : elles ont payé le tribut du sang », dans Geneviève Pruvost, *De la "sergote" à la femme flic...*, *op. cit.*, p. 213.

<sup>2672</sup> Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 11 janvier 1988.

<sup>2673</sup> *Ibid.*

<sup>2674</sup> *Ibid.*

<sup>2675</sup> Pierre Bois, *Le Figaro*, 13 janvier 1988.

<sup>2676</sup> Philippe du Tanneau, *Le Figaro*, 3 mai 1994.



Si la famille peut servir de référentiel pathogène, l'ébranlement de l'ordre des sexes est également abordé à travers le cas des hommes dont la virilité est mise en doute. Il y a là un paradoxe puisque ces mêmes hommes sont parallèlement présentés comme des figures dominantes et partiellement responsables de la présence féminine dans le box des accusés. En août 1982, *Paris Match* avait déjà publié une photographie pour le moins étonnante : datée de 1974, elle représente Jean-Marc Rouillan au sourire timide, père d'un nouveau-né pour illustrer un article consacré à « ceux d'Action directe<sup>2677</sup> ». Si l'article n'a pas pour objet de présenter l'un des membres les plus recherchés d'Action directe comme l'un de ces nouveaux pères à la virilité adoucie, l'exposition de l'intimité familiale inscrit résolument le militant hors du politique. Effacés ou efféminés, plusieurs hommes sont ainsi successivement décrits : lors du procès de la fusillade de l'avenue Trudaine, le journaliste de *France Soir* rapporte ainsi les propos de Frédérique Germain concernant Mohand Hammani « qui s'était fait épiler les sourcils<sup>2678</sup> ». Ce détail renvoie aux représentations de l'homme efféminé, de l'homosexuel, du travesti sur le modèle du lien tissé entre « provocation sexuelle et extrémisme politique<sup>2679</sup> ». Si la raison de cette épilation n'est pas précisée, c'est parce que la pratique esthétique, considérée comme féminine au même titre que le maquillage, suffit en elle-même à stigmatiser un homme en fuite, Algérien de surcroît. Ce détail permet de placer Mohand Hamami en marge de la nomenclature des sexes. Lors du procès de la mouvance, les journaux s'arrêtent sur une anecdote qui évoque là encore un ordre des sexes ébranlé par les femmes. Régis Schleicher – condamné à la réclusion criminelle à perpétuité en juin 1987 et jusqu'alors présenté par la presse comme le numéro deux d'Action directe – apparaît bien fragile alors que le président de la 31<sup>e</sup> chambre correctionnelle de Paris lui refuse la parole. Pour décrire la scène dans *L'Humanité*, Christian Ferrand emprunte des termes aux répertoires théâtral et sportifs et des tournures littéraires :

« Schleicher, a alors émis un timide "Mais on s'était mis d'accord", vite interrompu d'un "Vous n'êtes pas là pour organiser", lâché par le président qui, poussant l'avantage, a alors demandé à Schleicher médusé s'il "voulait ou non quitter la salle ?" »  
 « Au cours du moment de flottement qui a suivi, on a alors entendu Nathalie Ménigon trancher : "Régis, tu restes ici", d'un ton qui n'admettait pas la réplique<sup>2680</sup>. »

Dans les colonnes du *Figaro*, Régis Schleicher demeure « l'éternel furieux de la bande<sup>2681</sup> » qu'un « "tais-toi Régis !" très sec émanant de Nathalie Ménigon, la compagne de Rouillan, [...] a

<sup>2677</sup> *Paris Match*, 30 août 1982.

<sup>2678</sup> Renaud Vincent, *France Soir*, 11 juin 1987.

<sup>2679</sup> Florence Tamagne, *Mauvais genre ? Une histoire des représentations de l'homosexualité*, Paris, La Martinière, 2001, p. 194.

<sup>2680</sup> Christian Ferrand, *L'Humanité*, 13 janvier 1988.

<sup>2681</sup> Pierre Bois, *Le Figaro*, 13 janvier 1988.

fait asseoir sur son banc, plutôt désorienté<sup>2682</sup> ». Les anecdotes d'effacement des hommes sont régulièrement disséminées, évoquant en filigrane les discours de crise de la masculinité qui tiennent plus de la plainte et de la rhétorique que d'une réalité sociale<sup>2683</sup>. Christine Bard souligne d'ailleurs que cette rhétorique « exprime toujours la hantise de l'égalité. Elle a toujours la même fonction dissuasive pour les femmes et la même valeur d'exorcisme pour les hommes. Elle masque surtout la persistance du sexisme dans notre environnement culturel<sup>2684</sup> ». Les journalistes mobilisent également des arguments empruntés au registre de l'expertise pour expliquer ce désordre des sexes. À ce niveau, la recherche d'une altérité repoussoir ne peut donc être fondée sur les déclarations des accusés. Le chroniqueur du *Figaro* signale cependant qu'une expertise de Jean-Marc Rouillan a pu être réalisée sur dossier : « Les psychiatres qui se sont penchés sur son cas notent que son échec scolaire est en corrélation avec des poussées d'acné qui le défiguraient et dont il a souffert vis-à-vis de ses camarades<sup>2685</sup>. » La déduction s'avère pour le moins surprenante. *Libération* rend de son côté compte des expertises graphologiques et s'attarde sur la personnalité de Jean-Marc Rouillan :

« Le graphologue chargé d'authentifier les textes retrouvés à Vitry-aux-Loges a donné des précisions inédites sur Jean-Marc Rouillan. Le "chef historique" d'A.D. écrit comme un cochon : ses "D" sont "mal liés", ses "T" sont "sans barrette", ses "Z" "changent de forme", ses "F" ressemblent à des "bâtons" et ses "Q" sont "minuscules"<sup>2686</sup>. »

Pendant logique de la faiblesse des hommes, l'ascendance des femmes vient confirmer la déstabilisation de l'ordre des sexes. Cette ascendance est uniquement celle des deux femmes poursuivies dans le cadre de l'assassinat de Georges Besse. De la position de Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon, le chroniqueur judiciaire du *Figaro* dresse le tableau suivant : « Des femmes d'Action directe dans le box des accusés devant la cour [*sic*] spéciale des assises de Paris. Les hommes, eux, n'apparaîtront qu'au second plan, car ils n'ont été que des comparses<sup>2687</sup>. » De suiveuses, les deux jeunes femmes, parce qu'impliquées au premier plan dans un assassinat, deviennent des actrices centrales. Par ce biais, la stigmatisation opère à travers leur masculinisation. La question des armes y tient, là encore, une position centrale puisqu'il s'agit de femmes exécutant un homme désarmé. Laura Browder souligne ainsi l'importance de cette dimension qui, parce qu'elle contourne les normes sexuées, peut se retourner contre elles<sup>2688</sup>. La virilisation des femmes

---

<sup>2682</sup>*Ibid.*

<sup>2683</sup>Francis Dupuis-Déri, « Le discours de crise de la masculinité... », *op. cit.* Pour apprécier la permanence de ces discours à la lumière de la Belle Époque, voir notamment Anne-Lise Mauge, *L'identité masculine en crise au tournant du siècle*, Marseille, Rivages, 1987.

<sup>2684</sup>Christine Bard, « Les antiféminismes de la deuxième vague », *op. cit.*, p. 324-325.

<sup>2685</sup>*Ibid.*

<sup>2686</sup>François Devinat, *Libération*, 11 janvier 1989.

<sup>2687</sup>Pierre Bois, *Le Figaro*, 9 janvier 1989.

<sup>2688</sup>Laura Browder, *Her best shot...*, *op. cit.*, p. 163-164.

rejoint ainsi la revendication féministe marginale du port d'arme pour les femmes, défendue par Madeleine Pelletier ou Arria Ly<sup>2689</sup>. Par « virilisation », Madeleine Pelletier entend qu'« il faut être des hommes socialement<sup>2690</sup> ». La revendication du droit à l'autodéfense armée pour les femmes n'a cependant jamais remporté de véritable écho au sein des groupes féministes français, de la première comme de la seconde vague<sup>2691</sup>. La virilisation des femmes apparaîtrait comme une preuve de l'inversion des rôles sociaux sexués qui s'exprime à travers l'idée selon laquelle les femmes seraient devenues plus dangereuses que les hommes. C'est en substance ce qui est véhiculé par nombre de commentateurs à partir des cas allemands et italiens<sup>2692</sup>. L'indifférenciation des sexes s'exprime à travers la masculinisation de quelques militantes dont le comportement s'en trouve ainsi stigmatisé.



Illustration 31: France Soir, 3 mars 1987

À l'issue de son inculpation dans le dossier de l'assassinat de Georges Besse, France Soir titre à côté de la photographie érotique d'une femme offrant sa poitrine aux lecteurs : « Le vrai patron :

<sup>2689</sup>Christine Bard, « La virilisation des femmes et l'égalité des sexes », dans Christine Bard (dir.), *Madeleine Pelletier. Logique et infortunes d'un combat pour l'égalité*, Paris, côté-femmes, 1992, p. 91-108 et Andrea Mansker, « 'Mademoiselle Arria Ly Wants Blood!'... », *op. cit.*

<sup>2690</sup>Docteure Madeleine Pelletier, manuscrit, p. 35, cité par Christine Bard, « La virilisation des femmes et l'égalité des sexes », *op. cit.*, p. 91.

<sup>2691</sup>Nancy Floyd signale la publication d'un pamphlet féministe aux États-Unis autour des armes à feu en 1975, *The Woman's Gun Pamphlet* dans Nancy Floyd, *She's got a gun*, *op. cit.*

<sup>2692</sup>Sur ce sujet, voir notamment les témoignages rassemblés – aucun ne concerne la France – par Eileen MacDonald dans *Shoot the women first*, Random House, 1991.

Nathalie Ménigon<sup>2693</sup>. » Masculinisée, elle côtoie ainsi de manière diamétralement opposée ce qui sert, aux yeux du journal, de référence au modèle féminin. La masculinisation s'observe également dans les colonnes de *Libération*, sous la plume de Sorj Chalandon, journaliste historique de la rédaction : « Action directe, questions à des hommes mutiques [...] Rouillan, Aubron, Ménigon et Cirpriani ne pipant mot<sup>2694</sup>. » Le constat vaut également pour Daniel Schneidermann, qui évoque « le discours d'un militant de la "mouvance", Annelise Benoit<sup>2695</sup> ». Les substantifs utilisés possèdent pourtant tous un pendant féminin, mais les journalistes – tous des hommes – parlent des accusées au masculin, concourant ainsi à semer le doute sur l'identité que leur confèrent les faits qui leur sont reprochés et l'attitude de défi qu'elles adoptent face à la justice. Cette oscillation énonciative indique le trouble suscité par la confusion des sexes.

Ce type de commentaires peut se lire à la lumière de la fascination que les femmes impliquées dans les activités d'Action directe exercent sur l'opinion. La régulation judiciaire se double en effet de mécanismes sexués de régulation sociale. La menace qu'elles pouvaient incarner lors de la période d'activités clandestines de l'organisation ne semble pas neutralisée par la temporalité judiciaire. Cette fascination classique exercée par les femmes confrontées au système pénal s'accompagne d'expressions de répulsion engendrées par la peur d'un désordre social en termes sexués qui semble supérieur à la transgression pénale. En effet, les hommes poursuivis pour les mêmes faits font l'objet d'un traitement médiatique tout autre, dans lequel l'identité masculine est finalement peu questionnée, si ce n'est pour évoquer ponctuellement son affaiblissement.

### 8.2.2 Une dangerosité toute féminine

Pour penser le désordre social qu'incarnent les femmes revendiquant une position politique dans l'enceinte des tribunaux, les commentateurs mobilisent le registre de la déviance. Dispositif classique permettant de penser à distance l'altérité en termes sexués<sup>2696</sup>, il s'inscrit dans l'héritage des théories de Gustave Le Bon sur la psychologie des foules qui lui prête une identité féminine synonyme de passion, de nervosité et donc potentiellement de violence, voire de sauvagerie<sup>2697</sup>. Le

---

<sup>2693</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 3 mars 1987. Le quotidien publie en effet quasi quotidiennement ce genre de photographies tirées des *tabloïds* britanniques, assorties de commentaires pleins de sous-entendus sexuels. Celle du 3 mars 1987, par exemple, est titrée « Sue raffole des bonbons anglais » qu'elle déclare « sucer à longueur de journée ».

<sup>2694</sup>Sorj Chalandon, *Libération*, 14 janvier 1988.

<sup>2695</sup>Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 19 janvier 1988.

<sup>2696</sup>Nicole Edelman a notamment souligné l'importance de la figure de l'hystérique dans la construction des discours savants dans *Les métamorphoses de l'hystérique...*, *op. cit.*

<sup>2697</sup>Gustave Le Bon, *Psychologie des foules*, Paris, Alcan, 1895. Ouvrage incontournable, sa dernière réédition date de 2009. Pour une analyse critique, voir notamment Susanna Barrows, *Miroirs déformants. Réflexions sur la foule en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1990, p. 145-168.

féminin, en plus d'être inférieur, est jugé dangereux. S'il n'est pas ici question de foule, les discours reprennent néanmoins les grandes lignes de la psychologie des masses pour les décliner sur le mode groupusculaire, voire individuel. Ce registre peut être mobilisé aussi bien dans l'enceinte des tribunaux que par les commentateurs et s'appuie non pas tant sur les déclarations des accusées que sur leurs attitudes, en particulier corporelles, au cours du feuilleton judiciaire dans lequel elles incarnent une position de premier plan.

### 8.2.2.a Érotisation

Le corps joue dans cet ensemble un rôle central. Le corps des accusées est, comme un siècle plus tôt, le lieu de construction d'une identité naturalisée, et donc sexuée. Si Théodule Ribot expliquait rechercher à travers le corps « l'expression subjective de l'organisme<sup>2698</sup> », les explications physiologiques de la criminalité ont cependant disparu des prétoires, au contraire de leur influence sur les représentations, encore présente. En effet, bien que leur apparence ait tout d'ordinaire, les journalistes, quel que soit le journal pour lequel ils écrivent, s'attachent malgré tout à représenter et à commenter les comportements féminins.

Reprenant la figure éculée de la tentatrice, la presse se fait ainsi l'écho d'une féminité utilisée par les accusées comme une arme de séduction. En effet, plusieurs femmes sont présentées comme charmeuses et séductrices. L'arme métaphorique de la séduction, si elle annihile toute dimension politique à propos de la présence de ces femmes dans le box des accusés, n'en demeure pas moins une séduction coupable dont le pouvoir est lié à la sexualité. Le chroniqueur judiciaire du *Figaro* dénonce ainsi l'attitude de « Mlle Anne-Lise Benoit » lors du procès pour association de malfaiteurs de janvier 1988 :

« Une révoltée de charme qui le sait et qui abuse de ses mimiques, de ses clins d'œil à l'assistance, pour décontenancer le président qui perd effectivement de plus en plus patience. Rejetant par instant une mèche de cheveux, rejetant en arrière un pan de son écharpe, qu'elle porte à la mode, elle entend démontrer à ses juges comment conduire son propre interrogatoire<sup>2699</sup>. »

« La coquetterie des femmes ordinaires, qui se dépensent en œillades, en minauderies et en sourires<sup>2700</sup> » comme l'écrivait Alfred de Musset. Minauder en somme. Le comportement séducteur est donc sournois. L'étymologie du mot est là pour le rappeler : séduire signifie en premier lieu

---

<sup>2698</sup>Théodule Ribot, *Les maladies de la personnalité*, Paris, Ladrance, 1885, cité par Sylvie Châles-Courtine, « De la "bosse du crime" aux expertises médico-judiciaires : une analyse socio-historique de la construction sociale de la dangerosité », dans Paul Mbanzoulou, Hélène Bazex, Olivier Razac et Joséfina Alvarez (dir.), *Les nouvelles figures de la dangerosité*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 23-34, p. 33.

<sup>2699</sup>Pierre Bois, *Le Figaro*, 15 janvier 1988.

<sup>2700</sup>Cité par Alain Rey et Josette Rey-Debove (dir.), *Le Petit Robert*, 2011, p. 1601.

tromper<sup>2701</sup>. Dans le cas d'Action directe, l'érotisation du corps des femmes renvoie à une féminité puissante dont Joëlle Aubron fait tout particulièrement l'objet. Au lendemain de son arrestation à Vitry-aux-Loges, Laurent Gally signale ainsi dans *Libération* qu'elle est une « jeune fille, au profil de madone aussi sage que froide<sup>2702</sup> ». La séduction se double alors d'une beauté présentée comme remarquable et suspecte à la fois lorsque *France Soir* évoque qu'elle « exhibe une épaule laiteuse dans l'entrebâillement d'un tee-shirt lâche<sup>2703</sup> », un corps offert dans l'enceinte du tribunal en somme. Les motivations politiques semblent bien loin de l'imaginaire érotique suggéré. Lors de l'ultime procès de mai 1994, le journal s'attarde encore sur la jeune femme qui, « avec une démarche de mannequin, entre en brandissant le cahier violet où se trouve la fameuse déclaration<sup>2704</sup> ». Lors d'un incident à l'audience, le journaliste revient non seulement sur la façon dont elle est vêtue, mais plus encore sur la manière dont elle en use pour tromper la vigilance des gendarmes chargés de la garder dans le box des accusés :

« Mais, avec Joëlle Aubron, dont la robe bleue a tendance à glisser, la tâche des gardes est beaucoup plus difficile. La jeune femme, telle une anguille, leur glisse entre les mains. Elle est à terre et puis, soudain, elle bondit en l'air. Il faut lui tordre les bras pour lui passer les menottes<sup>2705</sup>. »

La fascination des journalistes pour la beauté de Joëlle Aubron ne relève donc pas du commentaire isolé et l'inscrit au contraire dans la longue série des « femmes fatales<sup>2706</sup> ». L'expression est notamment utilisée par *Paris Match* qui, dans un article titré « L'incroyable destin des tueuses perdues », présente Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon comme « les deux femmes "fatales" : totalement à leur lutte<sup>2707</sup> ». Les journalistes mobilisent le répertoire de l'excès : les deux jeunes femmes sont en somme trop belles pour être honnêtes. La beauté dangereuse car mise en scène par les accusées appartient au registre de la déviance, rappelant ainsi les « fleurs vénéneuses<sup>2708</sup> » de l'Entre-deux-guerres, ces femmes poursuivies pour des crimes de sang, dont la jeunesse et la beauté sont amplement commentées. La métaphore végétale est d'autant plus pertinente que Joëlle Aubron vient d'un milieu bourgeois et que, par principe, elle n'aurait pas dû participer à une organisation s'en prenant à son propre milieu d'origine et figurer au banc des

<sup>2701</sup>Pour une analyse détaillée, voir Cécile Dauphin et Arlette Farge, « Cerner le sens des mots », dans Cécile Dauphin et Arlette Farge (dir.), *Séduction et sociétés. Approches historiques*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 15-19.

<sup>2702</sup>Laurent Gally, *Libération*, 23 février 1987.

<sup>2703</sup>Jean-Michel Crozier, *France Soir*, 21 juin 1988.

<sup>2704</sup>Renaud Vincent, *France Soir*, 3 mai 1994.

<sup>2705</sup>*Ibid.*

<sup>2706</sup>Pour une analyse de la figure de la femme fatale dans la peinture, voir Bram Dijkstra, *Les idoles de la perversité. Figures de la femme fatale dans la culture fin de siècle*, Paris, Le Seuil, 1992 (1986).

<sup>2707</sup>Gilles Martin-Chauffier, *Paris Match*, 13 mars 1987.

<sup>2708</sup>L'expression est notamment utilisée dans le cas de la parricide Violette Nozière. Voir Anne-Emmanuelle Demartini et Agnès Fontvieille, « Le Crime du sexe... », *op. cit.*

accusés. La publication, dans un numéro de *Paris Match* de mars 1987, d'une photographie en pleine page de la jeune femme arborant une pose suggestive amplifie le répertoire de l'érotisation. L'hebdomadaire s'est déjà démarqué en publiant, en 1982, des photographies en noir et blanc de la jeune femme posant nue pour appuyer la thèse de la vie dissolue qu'elle mènerait et lier ainsi son implication dans les activités d'Action directe à une forme de dérèglement moral au sens large. Cette fois, les photographies sont en couleur et Joëlle Aubron, manifestement adolescente, est habillée d'une longue jupe et d'une chemises blanches, brodées de dentelles. Si le vêtement est plutôt sobre, la pose laisse entrevoir son genou droit et l'arrière de sa cuisse. La lumière tamisée d'une pièce au décor bourgeois rappelle les films érotiques à la mode. Le commentaire de l'image réactive, comme en 1982, le registre de la déviance à la fois morale et criminelle, mûrie depuis l'adolescence :

« Le regard égaré vers le plafond à moulures du grand appartement familial, Joëlle Aubron pose à 15 ans en robe de dentelle devant une des tapisseries qui ornent les murs : c'est son époque "David Hamilton". Mais déjà, la petite jeune fille de Neuilly travaille mal au lycée. Bientôt, elle entamera sa descente aux enfers<sup>2709</sup>. »

La référence à ce photographe britannique appuie encore davantage le répertoire de l'érotisation. David Hamilton s'est en effet fait connaître en 1971 en photographiant des jeunes filles nues, à peine pubères, dans des positions lascives, dans un livre titré « Rêves de jeunes filles ». Depuis, il a multiplié les images de filles dévêtues, dévoilant ici un sein, là une fesse, légèrement floues qui signent sa marque de fabrique. Diffusées aussi bien dans des galeries que dans des titres de la presse magazine tels *Photo*, *Lui* ou *Playboy*, ces photographies représentent généralement de toutes jeunes filles, à peine sorties de l'enfance, au milieu de dentelles ou de voilures, dans une atmosphère vaporeuse, comme hors du temps. Au-delà du débat sur la dimension artistique et/ou érotique de ces images, leur caractère éthéré fait de ces jeunes filles des objets sexuels innocemment offerts. La photographie de Joëlle Aubron est d'ailleurs proche de l'une de David Hamilton, publiée en 1978<sup>2710</sup>.

---

<sup>2709</sup>Gilles Martin-Chauffier, *Paris Match*, 13 mars 1987.

<sup>2710</sup>David Hamilton, *La jeune fille*, Paris, Robert Laffont, 1978.



Illustration 32: *Paris Match*, 13 mars 1987



Illustration 33: David Hamilton, *La jeune fille*, 1978

Si le dispositif n'est pas exactement le même qu'en 1982, il stigmatise une innocence féminine doublement déviante, la mise en scène du corps évoquant un dérèglement qui se traduit sur le plan pénal, le premier annonçant l'autre. En exergue, le journaliste indique qu'« elle aimait les réceptions de Neuilly, le château du grand-père et les boutiques du 16<sup>e</sup>2711 ». Perdues, Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon le sont donc d'autant plus qu'elles sont sorties de leur rang. Outre *Paris Match*, plusieurs commentateurs mobilisent le répertoire d'une sexualité féminine anormale – ici dans sa dimension exhibée – voire déviante. C'est notamment le cas de deux journalistes, Charles Villeneuve et Jean-Pierre Péret, qui, après la publication de leur *Histoire secrète du terrorisme* en 1987, sont cités dans un article que le magazine féminin *Elle* consacre à « ces femmes qui tuent ». À leurs yeux, la sexualité est un élément central : « Des monstres, ces femmes ? Toutes, en tout cas, concernées par les choses de l'amour... Y compris la quinquagénaire Helyette Besse qui, selon la rumeur, ne dégaînerait [*sic*] pas les plaisirs de Sapho2712. » La confusion autour de ce dernier verbe, mélange de « dégaîner » et « dédaigner », accrédite un peu plus la thèse de la déviance sexuelle, agitant le

<sup>2711</sup> Gilles Martin-Chauffier, *Paris Match*, 13 mars 1987.

<sup>2712</sup> Cité par Serge Quadrupani, *L'antiterrorisme en France ou la terreur intégrée. 1981-1989*, Paris, La Découverte, 1989, p. 244.



triple spectre du lesbianisme, de la nymphomanie et de l'inceste, ce qui rend les accusées d'autant plus symboliquement menaçantes. La stigmatisation autour de la mise en scène du corps féminin échappe ainsi à toute rationalité pour se tourner vers le fantasme. Serge Quadruppani précise à ce titre que « la présence de chaînes métaphoriques liant les fantasmes de sexualité et de violence à une imagerie de prophylaxie sociale est repérable dans tous les discours qui, au sein d'une société, visent à l'élimination d'une partie de ses membres<sup>2713</sup> ». De ce point de vue, les traits physiques des femmes d'Action directe, plutôt conformes aux standards de la beauté, peuvent être utilisés contre elles par certains journalistes comme ceux d'une féminité coupable.

### 8.2.2.b Perversion et pathologie

Le registre sexuel glisse alors vers celui de la perversion. L'analyse de cette dimension s'inscrit pleinement dans la stigmatisation d'une dangerosité sexuée et individualisée<sup>2714</sup>. Elle touche alors à la trahison des attributs naturellement féminins et peut être liée ou non à la sexualité. Une fois encore, les discours se concentrent largement autour des meurtrières, Joëlle Aubron et, plus encore, Nathalie Ménigon. Celles qui sont jugées pour avoir assassiné Georges Besse à bout portant, un soir de novembre 1986, sont associées à l'image de son cadavre, gisant dans une mare de sang et publiée, en noir et blanc ou en couleurs, par plusieurs quotidiens au lendemain du drame.

Le cas de Joëlle Aubron interpelle non seulement en raison de son sexe, mais aussi de ses origines sociales. Celle qui est née à Neuilly-sur-Seine et dont la famille possède un château dans l'Eure semble bien loin des classes dangereuses, si le déterminisme social a un sens. Lors du procès de janvier 1989, son cas est présenté comme un symbole expiatoire. Il l'est d'autant plus que le meurtre de Georges Besse, contrairement à celui de René Audran, a une existence médiatique physique, manifeste, au sens où le cadavre du patron est donné à voir à l'opinion. Corps inerte et sang<sup>2715</sup> sont ainsi exposés et largement commentés. Cas unique, le souvenir de ces images semble vivace et est évoqué par les journalistes au moment de l'ouverture du procès deux ans et demi après les faits. Dans son réquisitoire, l'Avocat général insiste sur la dimension expiatoire de l'assassinat pour la jeune femme :

« On ne choisit pas ses sources : elle est née à Neuilly. Soudeuse après un bac raté. Son cursus va être d'autant plus extrême qu'elle pensera peut-être dévoiler ses origines

---

<sup>2713</sup>*Ibid.*, p. 245.

<sup>2714</sup>Sur les enjeux de la dangerosité, voir Jean-François Bert, « Évolution et critique du concept de dangerosité dans la criminologie : la mise en perspective foucauldienne », dans Paul Mbanzoulou, Hélène Bazex, Olivier Razac et Joséfina Alvarez (dir.), *Les nouvelles figures de la dangerosité*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 157-170.

<sup>2715</sup>Sur la symbolique du sang, voir Jean-Paul Roux, *Le sang. Mythes, symboles et réalités*, Paris, Fayard, 1988. Concernant la description des cadavres, voir Dominique Kalifa, *L'encre et le sang... op. cit.*, p. 53-56.

bourgeoises. Le démon a supplanté l'ange. Ses deux derniers coups de feu sur Georges Besse, est-ce une rédemption, une victoire sur sa caste ? L'horreur à l'état pur<sup>2716</sup>. »

Si Joëlle Aubron n'a jamais fait mystère de ses origines bourgeoises et du milieu social dans lequel elle a grandi, les journalistes ne précisent néanmoins pas que les liens familiaux n'ont jamais été rompus et que ses proches la soutiennent alors autant moralement que matériellement. Si M<sup>e</sup> Sarda, avocat de la famille Besse et de la Régie Renault, fait d'elle un des « anges exterminateurs d'un prolétariat qui ne les a pas mandatés<sup>2717</sup> », la jeune femme incarne, aux yeux des commentateurs, la figure la plus paradoxale des quatre accusés. Le quotidien communiste, fort de réaffirmer la seule légitimité des structures partisans à ses yeux, est d'ailleurs le seul à relever ce propos. Que l'avocat des parties civiles mobilise ce terme-clé de la rhétorique marxiste n'y est d'ailleurs certainement par étranger. Plus que le référentiel marxiste, l'avocat fait ici référence à la figure biblique, c'est-à-dire à l'ange destructeur, vengeur, que Luis Buñuel a transposé à l'écran dans son film du même nom, *L'Ange exterminateur*, sorti en 1962, pour dénoncer l'hypocrisie des mœurs bourgeoises, où des notables sont enfermés par leurs domestiques. Si les anges sont généralement considérés comme des êtres asexués, Joëlle Aubron, parce qu'elle correspond aux canons de la féminité, en est peut-être d'autant plus dangereuse. Les références bibliques ont auparavant été utilisées lors du procès de Nathalie Ménigon en février 1988. Une fois encore, c'est le quotidien communiste qui cite les propos de l'Avocat général, sans plus de commentaires : « L'avocat [*sic*] général Barreyre, qui avait fait impression mercredi soir et rappelé les temps de l'Inquisition en évoquant "les démons", "le mal", et "les anges noirs", à l'œuvre en Nathalie Ménigon qui a avoué le meurtre de Georges Besse, a rejeté l'évocation de ces "magouilles"<sup>2718</sup> » peut-on lire. Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon apparaissent donc, lors du procès de janvier 1989 comme : « Deux femmes, deux tueuses. Deux terroristes à l'idéologie perverse<sup>2719</sup>. »

Mais le registre de la perversion est surtout mobilisé autour du cas de Nathalie Ménigon et du vif attachement qu'elle porte aux animaux. Le détail est inédit dans ce type d'affaires et alimente de nombreux articles au cours de la période judiciaire. L'ambiguïté autour de la zoophilie en constitue le cœur. La triple signification du mot n'y est pas étrangère. D'amour des bêtes (1859), le terme est devenu synonyme d'un attachement excessif, voire pathologique (1894) pour ensuite désigner une pratique sexuelle (1933) cataloguée au registre des perversions, dans le sens de bestialité<sup>2720</sup>. La

---

<sup>2716</sup>Cité par François Devinat, *Libération*, 14 janvier 1989.

<sup>2717</sup>Cité par Christian Ferrand, *L'Humanité*, 14 janvier 1989.

<sup>2718</sup>Jean-Michel Cordier, *L'Humanité*, 20 février 1988.

<sup>2719</sup>Pierre Bois, *Le Figaro*, 9 janvier 1989.

<sup>2720</sup>Sylvie Chaperon, *La médecine du sexe et les femmes. Anthologie des perversions féminines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Musardine, 2008.

découverte de l'affection que Nathalie Ménigon porte aux animaux a lieu lors de la perquisition de la ferme du Gué Girault. Le 23 février 1987, l'ensemble de la presse s'intéresse longuement à ce sujet. Les enquêteurs découvrent en effet de nombreux animaux sur les lieux. Les journalistes complètent les éléments fournis par les enquêteurs avec les témoignages recueillis dans le voisinage. Le correspondant local du *Monde* écrit :

« La citadine, qui se disait belge et documentaliste pour le gouvernement de ce pays, avait appris à traire les vaches et acquis 2 chèvres pour compléter sa petite ménagerie domestique déjà bien garnie au Gué Girault. Elle n'hésitait pas à venir garder la grand-mère de 88 ans et rendait de menus services.

« [...] Mme Foucher, la patronne de la ferme n'arrive pas à croire au passé de "Nadine" : "Elle était adorable avec la grand-mère. Elle aimait les animaux. Jamais je ne pourrais penser qu'elle a pu tuer.

« [...] "Une fois, raconte Mme Foltier, on lui a parlé de la chasse à courre voisine de M. le duc de Combreaux, où on aime bien aller. Visiblement, ça ne lui plaisait pas. Elle disait que c'était criminel<sup>2721</sup>." »

L'ensemble des témoignages cités s'accorde sur la sensibilité manifestée par la jeune femme envers les nombreux animaux découverts dans le lieu de vie clandestin de Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan, même si les journalistes hésitent sur le nombre et l'espèce des différents animaux retrouvés sur place. *France Soir* titre ainsi : « Une de ses voisines connaissait bien une terroriste arrêtée. "La mort d'un de ces chats avait rendu Nathalie Ménigon malade<sup>2722</sup>..." » Les points de suspension employés laissent penser à une sensiblerie sournoise. En effet, l'intérêt que porte aux animaux celle qui est mise en cause pour sa participation de premier ordre à l'assassinat de Georges Besse, est placé sous le signe de la déviance. Si le rapport à l'animal est généralement considéré comme le reflet des rapports à l'humain<sup>2723</sup> et le féminin comme le signe de la sensibilité et de la nature, Nathalie Ménigon apparaît au contraire comme un individu déviant. Cette dernière semble de ce point de vue dépourvue de sensibilité à l'égard des êtres humains puisqu'elle a donné la mort. Ironisant sur cet élément alors que son arrestation, deux semaines plus tôt, continue à alimenter la presse, Laurent Greilsamer invite « les amis des bêtes » à être « rassurés » :

« Nathalie Ménigon, trente ans, l'une des responsables d'Action directe arrêtés le 21 février à Vitry-aux-Loges, s'occupait sans défaillance de ses quatre chats, deux chèvres et quinze hamsters. Les policiers, lors de leur perquisition de la ferme située près d'Orléans, sont rapidement tombés sur des stocks de Kit et Kat, des bottes de foin en quantité, sans oublier bon nombre de photographies dûment classées, portant chacune la date du cliché et le "prénom" de l'animal familier posant sans façon pour l'éternité.

« Depuis quinze jours, les enquêteurs trient et dépouillent les archives récupérées dans

<sup>2721</sup>Régis Guyotat, *Le Monde*, 24 février 1987.

<sup>2722</sup>Joseph-J. Jonas, *France Soir*, 23 février 1987.

<sup>2723</sup>Sur ce sujet, voir notamment les travaux d'Éric Pierre, *Amour des hommes – Amour des bêtes. Discours et pratiques protectrices dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, thèse d'histoire sous la dir. de Jacques-Guy Petit, Université d'Angers, 1998.

le Loiret, découvrant tantôt des aspects inconnus de la personnalité de Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan, tantôt des confirmations à propos des agissements du groupe terroriste<sup>2724</sup>. »

Un prénom pour des animaux quand Georges Besse est surnommé, dans le texte de revendication de l'assassinat adressé par Action directe aux médias au début du mois de février 1987, « la brute Besse<sup>2725</sup> ». Dans *Le Monde*, Daniel Schneidermann ironise à son tour lors du procès de janvier 1988 lorsqu'il fait part de sa déception quant à l'absence d'explications de cette affection : « On aurait aimé entendre Nathalie Ménigon évoquer les albums, retrouvés à Vitry-aux-Loges, où elle classait les clichés de ses animaux familiers – quatre chats, deux chèvres, quinze hamsters – chacun affublé d'un prénom<sup>2726</sup>. » La question animale n'a pourtant que peu de rapport avec le délit d'association de malfaiteurs pour lequel elle comparaît avec dix-huit autres prévenus. Le parallèle dressé avec la reine Marie-Antoinette se révèle à ce titre intéressant. À nouveau dans *Le Monde*, lors du procès de novembre 1993, Laurent Greilsamer s'interroge :

« Que déduire du soin apporté par Nathalie Ménigon, ancienne salariée de la BNP, à nourrir convenablement ses deux chèvres, ses quatre chats et ses quinze hamsters dans son petit paradis retranché de Vitry-aux-Loges ? Et que conclure à propos de son compagnon, Jean-Marc Rouillan, veillant sur la "prison du peuple" aménagée à quelques pas de l'enclos de sa Marie-Antoinette<sup>2727</sup> ? »

Si Nathalie Ménigon joue à la fermière comme le faisait l'épouse de Louis XVI dans le parc du château de Versailles, elle peut alors être pensée sur le double registre de l'innocence – envers les animaux – et de la perversion – envers les humains. L'affection portée aux animaux est à ce titre considérée comme le symptôme d'une déviance plus profonde qui tend à la perversion, et qui peut être de nature sexuelle. Quelques rares journalistes ont ainsi spéculé sur les relations saphiques qu'elle pourrait entretenir avec Hellyette Bess, ce qui évoque en creux les perversions et la fureur sexuelles dont la reine a été accusée dans de nombreux pamphlets<sup>2728</sup>. S'il n'est pas à proprement parler tiré de parallèle entre l'affection que Nathalie Ménigon porte aux animaux et l'amour du sang auquel peut renvoyer la perversion, le binôme fascination/répulsion est largement mobilisé, comme en témoigne une curieuse information qui fait immédiatement l'objet d'un emballement médiatique. Si la jeune femme prenait grand soin de ses animaux – chose qui n'a, *a priori*, rien d'extraordinaire

---

<sup>2724</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 12 mars 1987.

<sup>2725</sup>L'expression est notamment citée par *Le Monde* dans son édition du 13 février 1987 avant d'être reprise au moment du procès.

<sup>2726</sup>Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 10 janvier 1988.

<sup>2727</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 17 novembre 1993.

<sup>2728</sup>Sur ce point, voir Lynn Hunt, *Le roman familial de la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1995 (1992), chapitre 4 et Chantal Thomas, *La Reine scélérate. Marie-Antoinette dans les pamphlets*, Paris, Seuil, 1989.

tant la domestication est présentée comme faisant partie intégrante du processus de civilisation<sup>2729</sup> –, elle n'en demeure pas moins inquiétante et monstrueuse. Dès le 23 février 1987, c'est-à-dire en même temps que l'annonce de la découverte de cette petite ménagerie, la presse signale que la jeune femme aurait nourri ses rongeurs avec la serviette en cuir de Georges Besse, dérobée sur les lieux de son assassinat. *Le Figaro* donne cette information sur le mode affirmatif :

« Détail ahurissant, Nathalie Ménigon a donné à ronger aux hamsters, qu'elle élevait dans la ferme, des morceaux de cette serviette en cuir.

« [...] Dans le voisinage de la ferme, on n'en revenait pas, hier, d'avoir côtoyé si longtemps d'aussi dangereux terroristes réfugiés dans un hameau si tranquille. C'est pourtant là que Nathalie Ménigon, qui se faisait appeler Nadine, menait une vie de fermière, amie des bêtes, s'occupant d'un élevage de hamsters, d'un autre de canards, de deux chèvres et de cinq chats<sup>2730</sup>. »

Il faut rappeler qu'en novembre 1986, le journal avait fait appel à des experts psychiatres et psychologues pour tenter d'expliquer la responsabilité féminine dans des assassinats. Au lendemain de l'assassinat de Georges Besse, le D<sup>r</sup> Henri Giraud, expert auprès de la Cour de cassation, expliquait :

« Elles n'ont plus aucune part avec l'affectivité de l'autre, alors que les hommes gardent toujours un certain respect pour la force de l'autre. Il est établi que, dans les bandes criminelles de cet ordre, ce sont toujours les femmes qui achèvent les blessés. Adhérant entièrement à la logique de leur groupuscule, elles se vouent alors à la mort et à la destruction<sup>2731</sup>. »

La stupéfaction de cette annonce rend *Libération* et *Le Monde* plus prudents, indiquant qu'il s'agit là d'une information policière qui n'a pu être vérifiée :

« "Et puis ils avaient beaucoup d'animaux. Elle les aimait beaucoup. Des canards, des lapins, des cochons d'Inde" raconte le voisin.

« [...] Selon les policiers, Nathalie Ménigon donnait même des morceaux de la serviette de Georges Besse à manger aux hamsters qui lui tenaient compagnie<sup>2732</sup>. »

Ce qui passe pour un acte relevant du sadisme le plus profond n'a finalement que peu de choses à voir avec les habitudes alimentaires de ce rongeur omnivore. Irina de Chikoff le reconnaît dès le lendemain dans *Le Figaro*, sans plus de précision quant à l'origine de cette information erronée :

« Les hamsters de Nathalie Ménigon ne rongeaient pas la serviette de Georges Besse, mais les dossiers saisis n'en sont pas moins importants.

« La prise était peut-être trop belle et l'histoire presque invraisemblable. En apprenant que Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon vivaient paisiblement depuis trois ans dans une ferme du Loiret, non loin d'Orléans, les imaginations se sont enflammées ?

<sup>2729</sup>Voir Florence Burgat, *Animal, mon prochain*, Paris, Odile Jacob, 1997.

<sup>2730</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 23 février 1987.

<sup>2731</sup>Cité par Valérie Duponchelle, *Le Figaro*, 20 novembre 1986.

<sup>2732</sup>Éric Favereau, *Libération*, 23 février 1987.

Quarante-huit heures après l'arrestation des quatre militants clandestins d'Action directe on s'ébaubit encore sur l'affection que porte Nathalie Ménigon aux hamsters mais on sait qu'elle ne leur donnait pas à ronger la serviette en cuir de Georges Besse, P.-D.G. de Renault, assassiné à Paris le 17 novembre dernier<sup>2733</sup>. »

Pour ne pas perdre la confiance de ses lecteurs et le sérieux de sa réputation, *Le Monde* tient à expliquer l'origine de cette erreur :

« *Le Monde*, comme d'autres organes de presse, avait repris dans ses éditions du 24 février l'information d'agences de presse selon laquelle Nathalie Ménigon donnait des lambeaux de la serviette en cuir de Georges Besse – le PDG de Renault assassiné en novembre 1986 par Action directe – à ronger aux hamsters qu'elle affectionne tant. Information qui ajoutait au mythe sinistre, mais était, en fait, erronée.

« Les confidences policières recueillies par nos confrères précisaient, en réalité, qu'elle avait fabriqué un holster – étui d'arme à poing – avec ladite serviette. Holster, hamster, la consonance des mots et le goût du sensationnel ont fait le reste<sup>2734</sup>. »

Surprenante méprise phonique en effet. Cette anecdote, ajoutée à l'emballlement qu'elle génère, insiste sur le caractère fondamentalement transgressif de l'implication féminine dans le noyau clandestin d'Action directe. Les accusations de sadisme ou de perversion permettent de placer doublement ces femmes – au premier rang desquelles Nathalie Ménigon – en dehors de toute humanité : ni femme, ni être humain. Comme le souligne Frédéric Chauvaud, « les perturbations des sentiments, les perversions de l'âme, les anomalies du comportement semblent n'avoir qu'une seule fin : créer les charniers de l'horreur<sup>2735</sup> ». Hors de toute nomenclature des sexes, les femmes d'Action directe apparaissent ainsi éminemment déviantes et monstrueuses, au-delà du crime en lui-même<sup>2736</sup>. Ce dispositif concourt également à alimenter le scandale qu'elles incarnent et qui rappelle les réflexes journalistiques fascinés du siècle précédent<sup>2737</sup>. Comme le souligne Anne-Emmanuelle Demartini, « cette figure du monstre trahit le désarroi face à un criminel qui, par sa personnalité et son comportement, apparaît aussi exceptionnel qu'effrayant, et par là fondamentalement incompréhensible<sup>2738</sup> ». C'est la raison pour laquelle la presse s'emploie à rechercher dans le passé de Nathalie Ménigon des traces de méchanceté et de cruauté. *Paris Match* rapporte ainsi qu'« elle haïssait ses petites copines de l'école Sainte-Marie-Madeleine<sup>2739</sup> » mais que, « à deux ans déjà,

<sup>2733</sup> Irina de Chikoff, *Le Figaro*, 24 février 1987.

<sup>2734</sup> *Le Monde*, 25 février 1987.

<sup>2735</sup> Frédéric Chauvaud, *Justice et déviance à l'époque contemporaine. L'imaginaire, l'enquête et le scandale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 35. Du même auteur, voir également *Les experts du crime. La médecine légale en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 2000.

<sup>2736</sup> Pour un aperçu historique large de la figure du monstre, voir Anna Caiozzo et Anne-Emmanuelle Demartini (dir.), *Monstre et imaginaire social*, Saint-Étienne, Créaphis, 2008.

<sup>2737</sup> Dominique Kalifa, *L'encre et le sang...*, op. cit.

<sup>2738</sup> Anne-Emmanuelle Demartini, « Le crime, le monstre et l'imaginaire social. L'affaire Lacenaire », dans Anna Caiozzo et Anne-Emmanuelle Demartini (dir.), *Monstre et imaginaire social*, Saint-Étienne, Créaphis, 2008, p. 307-319, p. 308.

<sup>2739</sup> Gilles-Martin Chauffier, *Paris Match*, 13 mars 1987.

[elle] adorait les lapins<sup>2740</sup> », photographie au milieu de léporidés à l'appui. Le parallèle avec le XIX<sup>e</sup> siècle est à ce titre significatif de la permanence de l'imaginaire, en dépit des transformations de la société française : la déviance est encore mêlée à la cruauté pour être pensable, quand bien même l'anecdote monstrueuse s'avère imaginaire. En ce sens, on ne peut que souscrire aux conclusions d'Anne-Emmanuelle Demartini pour qui « penser la transgression criminelle sous la forme de l'exception permet de contenir la remise en cause de la norme<sup>2741</sup> ». Les accusées échappent en effet à toute forme de rationalité.

### 8.2.3 Figures féminines du désordre

Si, au cours de la période clandestine d'Action directe, la participation de femmes aux activités de l'organisation et leur identification a largement retenu l'attention des commentateurs, la période d'activités judiciaires n'atténue pas cet intérêt. Les discours autour du désordre social se précisent alors autour de la mise en avant de plusieurs figures féminines, en en réactivant certaines déjà mobilisées ou en mobilisant de nouvelles. Là encore, ce processus est sans équivalent masculin et vise non pas tant à permettre de penser l'engagement violent des femmes qu'à le considérer comme un héritage contemporain de la lignée de symboles féminins violents, c'est-à-dire inscrit dans « un discours en circulation<sup>2742</sup> ». La période des procès est l'occasion de faire appel à des figures imprégnant les mentalités pour construire un dérèglement sexué dépassant les frontières pénales, d'autant que la lourdeur des peines encourues par les deux principales accusées jugées en cour d'assises spéciale leur confère le statut d'ultime lieu d'expression publique.

#### 8.2.3.a La permanence des référentiels culturels

Comme lors de la période d'activités clandestines d'Action directe, les discours concernant les femmes impliquées dans l'organisation s'appuient sur des imaginaires sexués. Ces figures féminines troubles se situent dans le registre du désordre social. Les figures mythiques sont à nouveau mobilisées dans la presse, avec une intensité variant selon l'étendue de la couverture médiatique.

En premier lieu, les journalistes font à nouveau largement référence aux deux figures qui ont jusqu'alors permis de qualifier celles dont la violence a pu être attestée par des témoins. Les amazones réapparaissent alors dans les colonnes des journaux. Elles s'observent plus particulièrement à compter de l'inculpation de Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon pour l'assassinat

---

<sup>2740</sup> *Ibid.*

<sup>2741</sup> Anne-Emmanuelle Demartini, « Le crime, le monstre et l'imaginaire social... », *op. cit.*, p. 318.

<sup>2742</sup> Dominique Lagorgette, « La violence des femmes saisies par les mots.. », *op. cit.*

de Georges Besse. Après les arrestations de Vitry-aux-Loges, *Le Figaro* use ainsi à plusieurs reprises de la référence aux amazones et aux furies. Elles demeurent le symbole efficace d'une féminité armée et menaçante, à la fois libre – au sens de hors contrôle – et puissante. Comme dans l'Antiquité, elles « sont des guerriers, mais elles n'ont pas de cité, et constituent une menace permanente pour le monde civilisé<sup>2743</sup> ». Jean-Charles Reix souligne, en introduction de son article concernant cette inculpation et titré « Les tueuses d'Action directe », le caractère inédit de l'inculpation en France :

« Pour la première fois en France, deux jeunes femmes terroristes vont avoir à répondre d'un meurtre politique. Comme en Allemagne ou en Italie où sévissent les "amazones de la terreur"... L'inculpation, hier, de Nathalie Ménigon et de Joëlle Aubron pour l'assassinat du P.-D.G. de la Régie Renault, Georges Besse, est, plus qu'un tournant judiciaire, un véritable fait de société<sup>2744</sup>. »

La situation n'a pourtant rien d'inédit si l'on adopte la perspective du temps long. Pour ne citer que les plus célèbres, Charlotte Corday ou Louise Michel ont été, en leurs temps, jugées et condamnées pour des crimes politiques. Néanmoins, la confirmation judiciaire – au conditionnel puisqu'elles n'ont pas encore été reconnues coupables – de l'assassinat de Georges Besse par les deux femmes est présentée comme la déclinaison contemporaine du référentiel mythologique, ce qui le rend d'autant plus inquiétant et synonyme d'un basculement dans la société française :

« Aujourd'hui naît un mythe, celui de ces femmes implacables à l'extrême, dont les actes audacieux peuvent même éveiller, dans les esprits faibles, une secrète admiration. Ce qui constitue un danger supplémentaire.

« En tout cas, Ménigon et Aubron, enfermées dans leurs personnages de combattantes, ont totalement négligé de faire disparaître les traces et indices de ce qui pouvait les accuser<sup>2745</sup>. »

Le journaliste rappelle le précédent concernant l'arrestation de Nathalie Ménigon en septembre 1980. « Elle s'est comportée comme une véritable furie, hurlant des injures ponctuées de coups de feu<sup>2746</sup> » écrit-il. Rappelant les furies de guillotine analysées par Dominique Godineau<sup>2747</sup>, l'usage d'armes à feu contribue à noircir le tableau selon lequel ces deux femmes sont des semeuses de mort chez lesquelles la violence blessante ne constitue en rien un obstacle. Le contraire est même sous-entendu : « La même année, Joëlle Aubron, compagne alors de Mohand Hamami, le "flingueur" du groupe terroriste, tirait aussi sur la police qui les pourchassait après un hold-up<sup>2748</sup>. » Une semaine

---

<sup>2743</sup>François Lissarrague, « Femmes au figuré », *op. cit.*, p. 298.

<sup>2744</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 6 mars 1987.

<sup>2745</sup>*Ibid.*

<sup>2746</sup>*Ibid.*

<sup>2747</sup>Cf. chapitre 6.

<sup>2748</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 6 mars 1987.



plus tard, revenant longuement, images à l'appui, sur « le destin des tueuses perdues », *Paris Match* mobilise le même référentiel, tout en insistant sur la dangerosité des deux inculpées :

« Aucune de ces "guerrières perdues", isolées dans une lutte sans espoir et dans une rhétorique sans cohésion, n'était néanmoins parvenue à imposer à l'opinion publique européenne l'image si forte d'une indissociable paire de combattants à la détermination glacée. Autour du couple Aubron-Ménigon, les amazones françaises de la guérilla urbaine, se forme déjà un mythe. Celui, malsain mais éternel, de la fraternité dans la guerre. Pourtant, si elles firent face et feu ensemble dans l'épreuve, ces deux femmes avaient emprunté des routes complètement différentes pour se retrouver côte à côte en première ligne<sup>2749</sup>. »

Le fonctionnement en binôme diffère néanmoins des figures mythologiques du désordre imprégnant l'imaginaire social, habituellement organisées en triade. Cela n'atténue cependant pas la portée de cette figure dont la dimension érotique n'est pas directement mise en évidence. Comme il a été souligné plus haut, le registre de l'érotisation est en effet activé à travers les commentaires journalistiques concernant l'apparence physique et les vêtements des accusées. Figures assurément féminines, les amazones permettent de gérer la transgression sur le registre sexué, tout en en faisant des femmes hors normes et hors du temps. Femmes fortes, elles constituent en ce sens une dimension déterminante dans les représentations journalistiques des membres d'Action directe : « Ménigon la prolétaire, Aubron la bourgeoise. Action directe, ce ne furent pas seulement quelques desperados et un duo d'amazones<sup>2750</sup> » écrit Daniel Schneidermann dans *Le Monde* au moment de l'ouverture du procès pour association de malfaiteurs en janvier 1988. Pas seulement, en effet, mais un duo largement mis en avant. Furies et amazones ne sont ainsi mises en avant au cours de la période judiciaire que pour évoquer Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon.

De même, l'imaginaire social des sorcières, sans que le substantif soit utilisé, est mobilisé en filigrane. Figure archétypale de la femme dangereuse, la sorcière peut sembler *a priori* fort éloignée de la société française du XX<sup>e</sup> siècle. Elle demeure néanmoins une figure puissante, une légende noire de la féminité dégradée<sup>2751</sup>. La référence a en outre été utilisée par des militantes féministes : la revue *Sorcières* (1975-1983)<sup>2752</sup>, le fantasme autour des bûchers de lingerie, ou encore, de l'autre côté de l'Atlantique, le groupe féministe WITCH (sorcière) pour Women's International Terrorist

---

<sup>2749</sup>Gilles-Martin Chauffier, *Paris Match*, 13 mars 1987.

<sup>2750</sup>Daniel Schneidermann, *Le Monde*, 10 janvier 1988.

<sup>2751</sup>Parmi l'abondante bibliographie, citons notamment Jeanne Favret, « Sorcières et Lumières », *Critique*, vol. 27, n° 287, 1971, p. 351-376 ; Esther Cohen, *Le corps du diable. Philosophes et sorcières à la Renaissance*, Paris, Lignes/Léo Scheer, 2004 (2003) et Carlo Ginzburg, *Le sabbat des sorcières*, Paris, Gallimard, 1992 (1989).

<sup>2752</sup>Voir Xavière Gauthier, « Témoignage : sur l'expérience de la revue *Sorcières*. "Sorcières, nous tracerons d'autres chemins..." », dans Christine Planté (dir.), *Sorcières et sorcelleries*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2002, p. 95-104. L'auteure signale l'importance de la connaissance des femmes de leur propre corps et sa dimension subversive. Elle indique également un tirage à 6 000 exemplaires pour chaque numéro de cette revue bimestrielle.

Conspiracy from Hell<sup>2753</sup>. Si le terme existe également au masculin, « antérieur, [il] ne porte pas le même poids mortifère<sup>2754</sup> ». Fort de son héritage de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance, et loin de la magicienne ou de la guérisseuse, la sorcière peut apparaître comme la protagoniste démoniaque d'« une guerre des sexes avec, d'un côté, les sorcières agressives et, de l'autre, les hommes menacés dans leur capacité de reproduction<sup>2755</sup> ». Cette dimension transparait lors des procès dans lesquels Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon sont jugées pour des assassinats et tentatives d'assassinat, plus particulièrement à propos de Joëlle Aubron en raison des invectives et des propos haineux qu'elle a tenus lors du procès de l'assassinat de Georges Besse. Le chroniqueur judiciaire du *Figaro* relate la scène de déclaration collective lue par Joëlle Aubron à l'audience :

« Fatras-aveux qui ne pouvait que rappeler à la famille de Georges Besse, présente au banc de la partie civile et qui recevait de plein fouet ce flot d'injures venimeuses, que Joëlle Aubron, qui paradait au banc des accusés, était bien celle qui, ainsi que l'enquête de police l'avait révélé, avait achevé d'une balle dans la tête leur père et leur mari, tandis que Nathalie Ménigon la couvrait en menaçant les témoins de son arme<sup>2756</sup>. »

La bouche pleine de serpents n'est guère loin. Si la beauté de la jeune femme est soulignée par les commentateurs<sup>2757</sup>, certains portent une attention particulière à sa longue chevelure et à sa couleur rousse : « À la première question sur son enfance bourgeoise, elle secoue sa crinière, décidément de plus en plus rousse, et lance : "Nous n'avons pas l'intention de continuer ce rituel judiciaire. Nous revendiquons le combat communiste et la stratégie de guérilla qui nous a conduits ici<sup>2758</sup>." » On peut noter ici les traits bestiaux qui sont prêtés à Joëlle Aubron : ce n'est plus une chevelure, c'est une crinière, d'une couleur qui évoque à la fois l'animal et la sorcellerie. Une fauve, plus proche de la nature comme les sorcières l'étaient des démons. *Le Monde* propose un détail qui complète le tableau des allusions à la sorcellerie : dans les récits imaginaires de la vie en clandestinité, la jeune femme est présentée « appliquée, dans les moments tranquilles, à surveiller ses chaudrons de confitures<sup>2759</sup> ». De confitures, certes, mais des chaudrons tout de même, installés dans « un coin retiré pour abriter ses rêves de feu et de sang<sup>2760</sup> ». Qui plus est, Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon sont régulièrement présentées, non seulement comme des femmes au comportement d'adolescentes qui pouffent de rire, mais également des femmes dont les ricanements

<sup>2753</sup>Cité par Gilda Zwerman, « Mothering on the Lam: Politics, Gender Fantasies and Maternal Thinking in Women Associated with Armed, Clandestine Organizations in the United States », *Feminist Review*, n° 47, 1994, p. 33-56, p. 39.

<sup>2754</sup>Dominique Lagorgette, « La violence des femmes saisies par les mots... », *op. cit.*

<sup>2755</sup>Jean-Michel Sallmann, « La sorcière », dans Georges Duby et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. III, *op. cit.*, p. 521-537, p. 525.

<sup>2756</sup>Pierre Bois, *Le Figaro*, 11 janvier 1989.

<sup>2757</sup>Ce qui rappelle l'analyse de Jules Michelet développée dans *La Sorcière*, Paris, Flammarion, 1966 (1862).

<sup>2758</sup>Jean-Michel Crozier, *France Soir*, 17 novembre 1993.

<sup>2759</sup>Laurent Greilsamer, *Le Monde*, 17 novembre 1993.

<sup>2760</sup>*Ibid.*

troublent l'auditoire : « Odieux, dérisoires et immatures, ne cessant de ricaner, de pouffer et de faire des grimaces : les voilà donc, les redoutables chefs d'Action directe<sup>2761</sup>. » Ou encore : « Nathalie Ménigon s'est contentée de ricaner<sup>2762</sup>. » À la fois symbole de la marginalité, d'un « état de crise<sup>2763</sup> » et incarnation « en un seul être des états de femme antagoniques<sup>2764</sup> », la figure de la sorcière n'a donc rien perdu de son historicité, même si ses contours et sa place dans la société contemporaine se sont estompés dans leur matérialité<sup>2765</sup>. Attitudes et accessoires contribuent alors à dessiner une figure féminine inquiétante, pétrie d'imaginaires sociaux forgés sur la longue durée et de références à la tradition démonologique, et ce, tout au long de la période judiciaire.

À la différence de la période clandestine, le temps des cabinets des juges d'instruction et des salles d'audience signe l'effacement du thème de l'importation de la violence depuis l'étranger<sup>2766</sup>. Le meurtre de Georges Besse est en effet interprété, suite à l'inculpation de Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon, l'atteinte du niveau des organisations violentes allemandes et italiennes : « Elles deviennent les égales d'Ulrike Meinhof et de Gudrun Ensslin, égéries de la "bande à Baader", ou encore des "guerrières" redoutables des Brigades rouges italiennes<sup>2767</sup>. » Le registre de la contamination n'opère plus. En 1987 et 1988, les journalistes tentent quelques parallèles avec la figure du couple criminel des États-Unis de la Grande dépression, Bonnie Parker et Clyde Barrow. Le propos est hésitant. Pour *Libération*, « Rouillan et Ménigon [incarnent] l'image d'un couple presque comme les autres, très loin de leur mythe de "Bonnie and Clyde" français<sup>2768</sup> ». Mais la force du duo criminel Bonnie and Clyde est justement d'avoir *a priori* tout d'ordinaire<sup>2769</sup>. La référence s'avère pertinente aux yeux du *Figaro*, notamment parce qu'hommes et femmes attaquent des banques à main armée : « On pourrait esquisser le portrait de marginaux, sortes de Bonnie and Clyde français, mi-anarchistes mi-gangsters, repliés sur eux-mêmes, privés du soutien de puissants réseaux internationaux<sup>2770</sup> » explique Jean-Charles Reix.

Le référentiel culturel mobilisé pour penser la violence féminine lors de la période d'activités

<sup>2761</sup>Renaud Vincent, *France Soir*, 10 janvier 1989.

<sup>2762</sup>Philippe du Tanneu, *Le Figaro*, 3 mai 1994.

<sup>2763</sup>Maria Cegarra, « Corps fugitif, corps frontière », dans Françoise Héritier et Margarita Xanthakou (dir.), *Corps et affects*, Paris, Odile Jacob, 2004, p. 339-352, p. 341.

<sup>2764</sup>*Ibid.*

<sup>2765</sup>Pour une déclinaison ethnologique contemporaine dans l'Ouest de la France, voir Jeanne Favret-Saada, *Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le bocage*, Paris, Gallimard, 1977.

<sup>2766</sup>Cf. chapitre 4.

<sup>2767</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 6 mars 1987.

<sup>2768</sup>Laurent Gally, *Libération*, 23 février 1987.

<sup>2769</sup>La référence est également utilisée – pour la rejeter – par la défense de Paula Abadie lors du procès de la mouvance : « Du couple formé par Claude Halfen et sa cliente Paula Jacques, M<sup>e</sup> Henri Leclerc a tenté de démontrer qu'il s'apparentait "au mythe d'Ulysse et Pénélope" plutôt qu'au "syndrome de Bonnie and Clyde" » rapporte Daniel Schneidermann, dans *Le Monde*, 21 janvier 1988.

<sup>2770</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 26 février 1987.

clandestines d'Action directe est donc repris, mais avec une intensité moindre, lorsque l'implication des femmes dans cette organisation est donnée à voir par le prisme judiciaire. Ce référentiel qui s'estompe demeure néanmoins un outil efficace pour penser le désordre des sexes du point de vue social, neutralisant ainsi la dimension contextuelle.

### 8.2.3.b Des *topoi* historiques réactivés

Une dimension nouvelle se fait néanmoins jour entre 1987 et 1994 avec la mobilisation d'imaginaires sexués historiques. Les journalistes, et plus particulièrement ceux travaillant pour des titres conservateurs, font en effet appel à celles qui, dans la palette des figures féminines, à la fois réelles et fantasmées, incarnent les périodes de crise politique. Qu'elles aient ou non fait l'objet de poursuites judiciaires, ces femmes font partie du camp politique des vaincus.

Outre l'allusion à la Révolution française à travers la figure de la furie, celle qui apparaît en filigrane, sans être – comme la sorcière – nommément évoquée est la pétroleuse. Elle n'a ici pas de nom et il n'est pas question d'incendie. Le terme, apparu lors de la Semaine sanglante sous la forme d'une injure « a suivi un itinéraire tout à fait particulier jusqu'à nos jours, et son rapport à la politique met en évidence un certain nombre de mécanismes révélateurs des articulations entre genre et pouvoir<sup>2771</sup> ». Comme d'autres figures féminines violentes, les pétroleuses s'inscrivent elles aussi dans le registre mythologique puisque l'existence de ces incendiaires s'est toujours révélée impossible à prouver. Qu'il s'agisse de Louise Michel racontant sa participation à l'insurrection, pour qui « les légendes les plus folles coururent sur les pétroleuses. Il n'y eut pas de pétroleuses. Les femmes se battirent comme des lionnes, mais je ne vis que moi criant le feu ! Le feu ! Devant ces monstres<sup>2772</sup> », ou du Capitaine Briot, chargé des 1 051 femmes poursuivies en Conseil de guerre, qui ne retient contre aucune d'entre elles « l'accusation de "pétrole"<sup>2773</sup> », nombre de contemporains de la Commune mettent en doute la réalité des pétroleuses. De même, l'historiographie a émis de sérieuses réserves quant à l'existence de ces pétroleuses comme Édith Thomas, à qui l'on doit un ouvrage pionnier sur le sujet<sup>2774</sup>. Il ne subsiste la trace que d'un procès de pétroleuses : celui de Lucie Bocquins, Joséphine Marchais, Eulalie Papavoine, Élisabeth Rétiffé et Léontine Suétens qui sont condamnées en septembre 1971 à de lourdes peines, et reconnues coupables d'insurrection

---

<sup>2771</sup>Dominique Lagorgette, « *La ou les pétroleuses ? Du politique au sexuel, et retour* », dans Luca Greco (dir.), *Genre, pouvoir et catégorisation*, à paraître.

<sup>2772</sup>Louise Michel, *La Commune, histoire et souvenirs*, 1898, p. 274, cité par Édith Thomas, *Les Pétroleuses*, Paris, Gallimard, 1963, p. 191.

<sup>2773</sup>Jacques Rougerie, *Paris Libre 1871*, Paris, Seuil, 2004 (1971).

<sup>2774</sup>Édith Thomas, *Les Pétroleuses*, Paris, Gallimard, 1963 et Jacques Rougerie, *Le procès des communards*, Paris, Gallimard, 1978.

mais pas d'incendie<sup>2775</sup>. Il n'empêche, le mythe a été abondamment repris et perdure encore, aussi bien pour la Commune que sur le plan performatif. Parmi ses multiples postérités, citons le journal *Les Pétroleuses* (1974-1976), publié par un groupe de la tendance « lutte des classes » du MLF<sup>2776</sup>, qui a de plus choisi de se baptiser du nom d'une femme engagée dans la Commune de Paris, Elisabeth Dimitriev<sup>2777</sup>. Comme les partisans de la Commune, les femmes d'Action directe sont présentées comme d'autant plus dangereuses qu'elles ont une apparence banale et discrète. Un lien peut alors être dessiné entre sorcières, pétroleuses et militantes d'Action directe. Les pétroleuses, comme les sorcières, possèdent le feu, un feu destructeur, capable de nuire aux intérêts de la communauté. Comme les sorcières, les pétroleuses agissent surtout la nuit. De leur côté, Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon abattent Georges Besse par une soirée de novembre, « elles qui, le 16 novembre 1986, dans la nuit du boulevard Edgar-Quinet à Paris, tuèrent froidement, si l'on en croit plusieurs témoins, un homme dont elles avaient décidé la mort<sup>2778</sup> », alors que les attentats à la bombe ont lieu la nuit, entraînant des « scènes insoutenables et [des] images atroces des soirs d'attentats<sup>2779</sup> ». La question de leur dangerosité est centrale, une dangerosité inversement proportionnelle à leur nombre, y compris lorsque le terme de « pétroleuse » est entendu au sens large de « femmes participant à la défense de la Commune ». Une « contradiction [...] remarquable » pour Odile Krakovitch « entre la peur suscitée chez les contemporains par cette participation féminine aux luttes armées, et le peu de communardes qui avouent, aux procès, avoir réellement combattu<sup>2780</sup> ». Il n'empêche, la naissance de la figure de la pétroleuse au « tempérament inflammable<sup>2781</sup> » est actée.

Les pétroleuses incarnent donc une menace certaine. La peur qu'elles suscitent nourrit une multitude de récits et de gravures<sup>2782</sup> dès les événements dont elles sont les actrices. L'influence de la figure de l'amazone est également palpable, y compris pour les Communardes les plus en vue : André Léo et Louise Michel sont rattachées à cette figure avec l'évocation des Amazones de la

<sup>2775</sup>Un second procès, en mars 1972, est évoqué par Édith Thomas dans *Les Pétroleuses*, *op. cit.*, p. 208.

<sup>2776</sup>Voir Josette Trat (coord.), *Cahiers du féminisme. Dans le tourbillon du féminisme de la lutte des classes (1977-1998)*, Paris, Syllepse, 2011.

<sup>2777</sup>Françoise Picq, *Libération des femmes...*, *op. cit.*, p. 228-230. Cette réappropriation constitue ce que Dominique Lagorgette qualifie d'« effet aikido » dans « *La ou les pétroleuses...* », *op. cit.*

<sup>2778</sup>Jean-Marc Théolleyre, *Le Monde*, 11 janvier 1989.

<sup>2779</sup>Gérard Nirascou, *Le Figaro*, 11 janvier 1988.

<sup>2780</sup>Odile Krakovitch, « Violence des Communardes : une mémoire à revisiter », *Revue historique*, n° 602, 1997, p.521-531, p. 528.

<sup>2781</sup>Journal Officiel de la Commune de Paris, 10 avril 1871, p. 5, cité par Dominique Lagorgette, « *La ou les pétroleuses...* », *op. cit.*

<sup>2782</sup>Bertrand Tillier propose un panorama de ces représentations dans *La Commune de Paris, révolution sans images ? Politique et représentations dans la France républicaine (1871-1914)*, Seyssel, Champ Vallon, 2004. Voir également Gay L. Gullickson, « La Pétroleuse: Representing Revolution », *Feminist Studies*, vol. 17, n° 2, 1991, p. 241-265.

Seine ou du bataillon des Fédérées. Comme échappée d'épisodes révolutionnaires précédents, la pétroleuse représente à elle-seule le désordre apocalyptique des révolutions et de la Commune<sup>2783</sup>. Elle est également monstrueuse cédant « à une folie infernale<sup>2784</sup> », parfois représentée sous une forme semi-animale, ce qui n'est pas sans rappeler les furies mythiques et autres gorgones : « chiennes », « vipères », « louves » et autres « hyènes », autant de termes employés pour désigner les Communardes. Les propos du chroniqueur du *Figaro* lors du procès de l'assassinat de Georges Besse évoquent ces termes employés pour désigner les communardes : « La monstruosité du geste accompli par ces deux femmes, porteuses de mort, un soir d'automne, s'enfuyant, leur forfait accompli, en courant follement, exaltées par le sang répandu<sup>2785</sup>. » Une attitude terrifiante, un crime commis à la nuit tombée par des femmes excitées : les tableaux se superposent. Figure d'un chaos social au féminin, la pétroleuse relève en outre du « dévoiement le plus complet<sup>2786</sup> » et supérieur à celui des communards, nourrissant la construction d'un ennemi intérieur<sup>2787</sup> dont le pays doit être purgé. Figure monstrueuse, la pétroleuse est placée hors du politique, comme un écho aux revendications politiques portées par des femmes<sup>2788</sup>. Disqualifiante, la pétroleuse est bien une figure-écran désignant toute femme impliquée dans les événements de la Commune de Paris, qu'elle soit combattante ou ambulancière. Son usage élargi revient en quelque sorte à en faire le féminin de communard. Pourtant, on ne peut taire le biais introduit par la longévité de cette figure<sup>2789</sup>. La figure de la pétroleuse demeure une référence dans le processus de refoulement de la violence politique des femmes, « curieux mélange d'amnésie, de confusion et de sensationnalisme<sup>2790</sup> ». Par petites touches, le discours journalistique fait ainsi des pétroleuses une composante du décor historique dans lequel s'inscrivent les militantes d'Action directe.

Le second référentiel historique mobilisé dépasse cette fois les frontières de l'Hexagone pour aller de l'autre côté des Pyrénées. Alors que les références médiatiques à la violence révolutionnaire telle qu'elle a pu ou peut encore être pratiquée à l'échelle européenne se sont largement concentrées, en France, sur les cas allemand et italien, évacuant les GRAPO espagnols, en dépit de leur longévité, les journalistes vont, à plusieurs reprises, faire référence à une icône des Républicains

<sup>2783</sup>Voir Gay L. Gullickson, *Unruly Women of Paris: Images of the Commune*, New York, Cornell University Press, 1996, notamment p. 70.

<sup>2784</sup>Patricia Pia-Célérier, « Les Pétroleuses de la Commune de Paris ou le mythe terroriste », *Romance Quarterly*, n° 44, 1997, p.93-98, p. 94.

<sup>2785</sup>Pierre Bois, *Le Figaro*, 9 janvier 1989.

<sup>2786</sup>Quentin Deluermoz, « Ambiguë criminalité : le traitement judiciaire des femmes de la Commune ou le retour à l'ordre sexuel et politique », dans Frédéric Chauvaud et Gilles Malandain (dir.), *Impossibles victimes...*, *op. cit.*, p. 137.

<sup>2787</sup>Dominique Lagorgette, « *La ou les pétroleuses...* », *op. cit.*

<sup>2788</sup>Voir Carolyn Eichner, *Surmounting the Barricades: Women in the Paris Commune*, Bloomington, Indiana University Press, 2004.

<sup>2789</sup>Dominique Lagorgette analyse ce biais en terme de « diffamation », dans « *La ou les pétroleuses...* », *op. cit.*

<sup>2790</sup>Patricia Pia-Célérier, « Les Pétroleuses de la Commune de Paris... », *op. cit.*, p. 93.

espagnols, Dolorès Ibárruri, surnommée la Pasionaria. Le terme est utilisé pour désigner Nathalie Ménigon, parfois au pluriel avec Joëlle Aubron. Si le terme « pasionaria », apparu en 1936 et intégré au vocabulaire français, désigne par extension une femme aux convictions politiques passionnées, son utilisation concernant les militantes d'Action directe s'éloigne légèrement du modèle original. Dans la culture espagnole, la Pasionaria est en effet une militante communiste louée pour son éloquence – dont le célèbre discours « ¡ No pasarán ! » a traversé aussi bien les frontières que le temps –, engagée dans la défense du Front populaire puis dirigeante exilée – jusqu'en 1977 en URSS– du mouvement ouvrier espagnol en qualité de présidente du Parti communiste espagnol de 1960 à 1989. Femme politique et femme publique, la Pasionaria n'est pas une milicienne. Charismatique, elle est un « symbole de la tragédie : commandant honoraire du 5<sup>e</sup> Régiment, députée, vice-présidente du Parlement, mais aussi, épouse et mère<sup>2791</sup> ». Or, dans le cas d'Action directe, le terme ne désigne pas une ou des oratrices mais, pour reprendre la définition du *Petit Robert*, une « militante qui défend de façon parfois violente et spectaculaire une cause politique<sup>2792</sup> ». C'est donc la dimension violente qui détermine le qualificatif. Il faut en outre rappeler l'importance occupée par la lutte contre le franquisme et la présence de nombreux réfugiés espagnols, tout particulièrement dans la région toulousaine, dans une partie de l'extrême gauche française. La violence révolutionnaire a ainsi pu être mobilisée conjointement, des deux côtés des Pyrénées à travers des organisations comme le MIL ou les GARI, mais sans que la dimension sexuée ne soit particulièrement évoquée.

Le terme n'est cependant pas utilisé dans la presse avant les arrestations de Vitry-aux-Loges. Nathalie Ménigon n'est plus seulement une furie, mais également, rétrospectivement pour *Le Figaro*, « la pasionaria qui a commencé une grève de la faim en prison<sup>2793</sup> » en 1981, après l'arrivée de François Mitterrand à l'Élysée. Dans les éditions qui font suite à ces arrestations, *Le Figaro*, peu suspect d'entretenir la mémoire du camp républicain espagnol, use à plusieurs reprises du terme, alors que leur culpabilité se précise : les témoins de l'assassinat de novembre 1986 « confrontés hier par les policiers de la Brigade criminelle aux deux pasionarias d'A.D., les ont désignées comme suspectes au milieu de figurantes<sup>2794</sup> ». L'orthographe se fait hésitante : nom propre et donc majuscule ? Mot espagnol francisé ? Jean-Charles Reix indique que « depuis le début de l'enquête sur cet assassinat révoltant, la police a soupçonné Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron, les Pasionaria

---

<sup>2791</sup>Carmen Domingo, *Histoire politique des femmes espagnoles. De la II<sup>e</sup> République à la fin du franquisme*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008 (2007), p. 69.

<sup>2792</sup>Alain Rey et Josette Rey-Debove (dir.), *Le Petit Robert*, Paris, 2008, p. 1819.

<sup>2793</sup>Irina de Chikoff, *Le Figaro*, 23 février 1987.

<sup>2794</sup>Valérie Duponchelle, *Le Figaro*, 25 février 1987.

d'Action directe connues l'une et l'autre pour avoir déjà ouvert le feu sur la police<sup>2795</sup> ». *France Soir* reprend également la référence pour désigner celles qui viennent d'être inculpées pour avoir abattu le PDG de la Régie Renault. Elles sont donc considérées comme des femmes fortes, des femmes de tête, déterminées, reléguant les hommes au second plan :

« Ainsi, comme tout le laissait imaginer depuis l'arrestation des quatre membres d'Action directe, dans l'affaire de Vitry-aux-Loges, le 22 février dernier, ce sont bien les *pasionarias* du groupe qui ont assassiné Georges Besse.  
« Les hommes, Jean-Marc Rouillan et Georges Cipriani, n'ont été inculpés "que" de complicité d'assassinat<sup>2796</sup>. »

Lors des procès, le qualificatif revient cependant uniquement à Nathalie Ménigon pour désigner son obstination à ne pas se laisser impressionner par ses juges. « La fermeté l'avait emporté, rapporte ainsi Jean-Michel Crozier : la "*pasionaria*" d'Action directe, Nathalie Ménigon, avait annoncé qu'elle refusait de comparaître<sup>2797</sup>. » *Le Figaro* use également du même qualificatif<sup>2798</sup>. La grève de la faim qu'elle mène depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1987 n'affaiblit pas, aux yeux du journaliste, sa combativité. Cependant, quatre mois plus tard, il revient sur son jugement à l'occasion du procès en appel pour association de malfaiteurs : « À son image, sa compagne Nathalie Ménigon est méconnaissable. La *pasionaria* au regard brûlant est devenue une caissière de sous-préfecture, petite boulotte joviale au rire cristallin, aux cheveux gras et courts fixés par des barrettes<sup>2799</sup>. » La figure de la *pasionaria* disparaît alors. Les militantes d'Action directe – Joëlle Aubron, Annelise Benoît ou Nathalie Ménigon notamment – continuent pourtant d'user du tribunal comme d'une tribune au cours de la longue série de procès. Mais, aux yeux des différents journalistes, ces déclarations sont synonymes d'ennui, les textes lus plus ou moins maladroitement. Elles apparaissent ainsi bien éloignées des talents d'oratrice de la *Pasionaria* républicaine. La référence se révèle donc limitée à la première année de neutralisation de l'organisation, correspondant ainsi au pic d'attention médiatique. Il faut souligner que des titres comme *L'Humanité* ou *Libération*, pour qui la Guerre d'Espagne et le camp républicain constituent des références de proximité idéologique, n'utilisent pas cette figure. L'hypothèse suivante peut être émise : Dolorès Ibárruri figure en effet au Panthéon d'un militantisme révolutionnaire auquel il ne convient pas d'associer les membres d'Action directe. Son utilisation par des journaux conservateurs répond à la même logique inversée : lier, sur un mode repoussoir, Action directe et les Républicains espagnols à la même famille politique, alors que la

---

<sup>2795</sup>Jean-Charles Reix, *Le Figaro*, 27 février 1987.

<sup>2796</sup>Jean-Michel Brigouleix, *France Soir*, 6 mars 1987.

<sup>2797</sup>Jean-Michel Crozier, *France Soir*, 20 février 1988.

<sup>2798</sup>Philippe du Tanneu, *Le Figaro*, 22 février 1988.

<sup>2799</sup>Jean-Michel Crozier, *France Soir*, 21 juin 1988.



France connaît son premier Président socialiste. Comme l'intérêt des journalistes, la figure s'estompe à mesure que la lassitude prend le pas sur le spectaculaire.

Pétroleuses et pasionarias partagent – avec d'autres – la singularité d'avoir traversé le temps pour incarner des figures féminines en période de crise, traduisant ainsi un désordre politique profond. Il n'y a cependant point de « pétroleur » ou de « pasionario ». Le désordre politique s'exprime avec ces termes d'un point de vue féminin. Désordre social et politique s'articulent donc autour de la transgression de genre. La remarque formulée par Dominique Godineau à propos de la période révolutionnaire demeure valable au fil du temps : « La mémoire a su utiliser la violence des femmes pour cacher leur rôle politique, séparer la tricoteuse de la citoyenne, et utiliser l'une contre l'autre<sup>2800</sup> » écrit-elle. Au dépassement des époques s'ajoute également la porosité des frontières spatiales. Le cas des militantes révolutionnaires russes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, partie prenante d'attentats culminant avec l'assassinat du tsar Alexandre II en 1881<sup>2801</sup>, est à ce titre révélateur de l'importance de la dimension sexuée dans la considération de la violence politique. Marie-Claude Burnet-Vigniel démontre en effet que « la militante encourait certainement un blâme social plus lourd que l'homme, comme si s'ajoutait, dans son cas, au délit politique qui justifiait seul la répression contre ses compagnons, un crime de dénaturation de la femme<sup>2802</sup> ». Les militantes d'Action directe sont inscrites, qu'elles le veuillent ou non, dans un imaginaire social forgé par cet héritage et que le temps ne semble guère ébranler.

## Conclusion du chapitre

Le cas d'Action directe apparaît comme le révélateur de la dimension sexuée du traitement pénal. Le caractère hors-norme de la criminalité à motivation politique n'atténue pas le constat déjà observé dans le traitement pénal général des femmes, bien au contraire. La période 1987-1994 constitue à ce titre un temps inédit : au cours de ces sept années, les femmes impliquées dans les activités d'Action directe acquièrent une visibilité physique et médiatique inédite. Sur ce point, les arrestations de Vitry-aux-Loges initient un traitement journalistique nouveau puisqu'elles coïncident avec l'arrêt des attentats et l'ouverture d'une longue série de procès. Celui qui s'ouvre en janvier 1988 constitue la première occasion de donner à voir les prévenus, hommes et femmes, accusés d'appartenir à Action directe sous le chef d'inculpation d'association de malfaiteurs. L'attention

---

<sup>2800</sup>Dominique Godineau, « Femmes et violence dans l'espace politique révolutionnaire », *op. cit.*, p. 575.

<sup>2801</sup>Christine Fauré, *Terre, terreur, liberté, op. cit.*

<sup>2802</sup>Marie-Claude Burnet-Vigniel, *Femmes russes dans le combat révolutionnaire...*, *op. cit.*, p. 15.

médiatique, particulièrement vive dans les jours qui suivent les interpellations de février 1987, demeure jusqu'au procès de janvier 1989 à l'issue duquel Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon sont condamnées à la réclusion criminelle à perpétuité pour l'assassinat de Georges Besse. Si l'attention des médias s'estompe par la suite, les déclinaisons du traitement sexué de l'appartenance à une organisation révolutionnaire clandestine violente se maintiennent. Que les procès se déroulent devant une juridiction ordinaire ou spéciale n'a finalement que peu d'impact. Dans tous les cas, les procès sont en effet des événements publics auxquels les chroniqueurs judiciaires de tout bord se pressent, avant de délaissier les audiences de 1993 et 1994. La dimension politique des crimes et délits connaît un destin parallèle, quand bien même ils sont jugés par une cour d'assises spécialement composée dont la création est une déclinaison de la juridiction anti-terroriste adoptée en septembre 1986.

La présence d'accusés de sexe masculin intéresse globalement peu les journalistes qui concentrent leurs commentaires sur les différentes accusées. La relativisation et la stigmatisation sont les deux pendents d'une même démarche : celle de considérer la présence féminine dans le box des accusés comme une double anormalité, du point de vue pénal et, bien plus encore, du point de vue sexué. Dans les deux cas, leurs motivations sont présentées comme résolument extérieures à la politique. Apparaît alors en creux la nécessité, pour l'ensemble des commentateurs, d'affirmer l'altérité pour tenter de neutraliser la menace que ces femmes incarnent. Si la démarche se révèle efficace sur le plan politique si l'on en juge par l'étanchéité des motivations des accusés, elle semble, en dépit des efforts déployés, moins convaincante/efficace sur le plan sexué. La question de l'utilisation d'armes à feu par des femmes apparaît incontestablement comme le nœud autour duquel gravitent les commentaires. On peut apprécier ce constat à la lumière de l'évolution des référentiels culturels sexués qui opèrent à la fin de la décennie 1980. Cette période est en effet à la fois synonyme de normalisation de l'accès des femmes à la violence légale et de multiplication ; sur les écrans occidentaux, les « femmes d'action cessent d'être des anomalies, mais deviennent des personnages saturés de représentations contradictoires<sup>2803</sup> ». Ces figures contradictoires innervent l'ensemble du corps social, puisant autant dans la mythologie que dans les événements historiques. L'imaginaire social doit donc « avoir toute sa place dans les rêves de l'historien, soucieux de mettre au jour le jeu des anxiétés et les systèmes de normes qui régissent les sociétés<sup>2804</sup> ». Dans le cas d'Action directe, le discours social mobilise très largement le registre de l'exception. Certes, l'existence d'Action directe ne saurait traduire un phénomène de masse. Mais l'exceptionnel est

---

<sup>2803</sup>Raphaëlle Moine, *Les femmes d'action au cinéma*, *op. cit.*, p. 120.

<sup>2804</sup>Anne-Emmanuelle Demartini, « Le crime, le monstre et l'imaginaire social... », *op. cit.*, p. 319.

avant tout pensé d'un point de vue sexué et permet, sinon de neutraliser totalement la transgression pénale et sexuée, au moins de repousser, quelle que puisse être la position des accusées, ces femmes aux marges du corps social. L'appareil normatif semble finalement moins se jouer de la dimension pénale que de l'ordre des sexes.

---

## CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

---

Après la rubrique des faits divers, Action directe occupe pendant sept années, de 1987 à 1994, celle de la justice. Étendue sur une durée relativement longue au regard du temps médiatique de l'actualité, cette période judiciaire solde non seulement la fin de l'organisation, mais est également synonyme, dans la presse, de la clôture de l'expérience de la violence révolutionnaire en France telle qu'elle était apparue dans le sillage de la contestation de la fin des années 1960.

Le chapitre 7 s'est attaché à retracer le déroulé du feuilleton judiciaire d'Action directe et ses déclinaisons multiples. Il ressort que l'intérêt médiatique se découpe en trois phases d'intensité successives, communes à l'ensemble de la presse : dans un premier temps, les arrestations de février 1987 constituent un véritable événement et occupent largement les colonnes des journaux pendant plusieurs jours ; le climax de l'attention médiatique est ensuite atteint pour les procès qui se tiennent en 1988 (association de malfaiteurs) et 1989 (assassinat de Georges Besse) ; puis, dans un dernier temps, les derniers procès de 1993 et 1994 sont marqués par le désintérêt progressif des journaux. Si l'intérêt médiatique suit peu ou prou la même courbe tout au long de la période, ses caractéristiques divergent et nourrissent des controverses. Le feuilleton constitué par ces ultimes arrestations et douze procès connaît en effet un traitement varié, déterminé par les positions éditoriales et les rapports au politique des différents journaux. *Le Figaro*, suivi dans une moindre mesure par *France Soir* et *Paris Match*, se place ainsi sur le terrain de la controverse politique en pointant la responsabilité *a posteriori* de la gauche dans l'escalade de la violence. Les deux titres du groupe Hersant dénoncent également le chantage des grèves de la faim menées à plusieurs reprises par les membres détenus d'Action directe pour obtenir des aménagements de leur régime de détention. Si *Le Monde*, *L'Humanité* et *Libération* dénoncent l'aveuglement moral et politique des membres d'Action directe qui, malgré l'échec de leur démarche, refusent de reconnaître leurs erreurs, les trois journaux ne partagent néanmoins pas les positions de leurs concurrents. Tous trois s'interrogent sur certaines formes d'acharnement judiciaire au vu notamment de la comparution de plusieurs accusés affaiblis par des semaines de grève de la faim. Si, comme au cours de la période précédente, les articles du *Monde* et de *Libération* sont longs et détaillés, *L'Humanité* se démarque du traitement observé jusqu'alors par de longues chroniques judiciaires, tout en s'interrogeant sur la dimension de bouc émissaire que l'organisation peut constituer pour la justice et le pouvoir politique, quelle qu'en soit la couleur. De même, fidèle à ses origines gauchistes et dépit de sa

normalisation dans le paysage médiatique, *Libération* met également en cause les autorités policières et judiciaires – mais plus rarement politiques. L'analyse de ce fil judiciaire révèle ainsi un intérêt médiatique inédit, à la mesure du phénomène violent incarné par Action directe.

Portant sur l'analyse des discours sexués, le chapitre 8 a mis en lumière le traitement journalistique des femmes figurant au banc des accusés. Si cette dimension a déjà pu être observée au cours de la période d'activité clandestine d'Action directe, elle connaît de nouvelles déclinaisons au cours de la période judiciaire qui se caractérisent, à travers le traitement médiatique des femmes mises en cause sur le plan judiciaire, par la recherche de réassurance d'un corps social ébranlé. Un double processus de relativisation et de stigmatisation est ainsi à l'œuvre pour ces femmes qui font événement au regard de la transgression pénale et sexuée qu'incarne leur participation, à des degrés divers, aux activités d'Action directe. Si la relativisation peut relever d'une stratégie de défense – généralement payante lorsqu'elle est à caractère sentimental –, elle est également mobilisée par l'ensemble de la presse, à l'exception de *L'Humanité*. À ces explications sentimentales s'ajoutent des éléments psychologiques, mis en avant par les journalistes eux-mêmes ou repris aux différents acteurs du feuilleton judiciaire, et ce, quelle que soit les propos des accusées. Dans les deux cas, l'analyse du traitement médiatique souligne son caractère de réassignation sexuée. En revanche, la stigmatisation doit être plus nuancée. Si les accusées bousculent de leur simple existence les bornes des normes sexuées, elles peuvent également apparaître comme hors genre, c'est-à-dire en dehors de la nomenclature sexuée traditionnelle, d'autant qu'elles sont considérées hors de la loi, de la politique et de la morale. Comme par le passé, la question de l'accès aux armes et de l'exercice de la violence directe cristallisent une part importante de l'attention. Sur le modèle d'un processus déjà observé, les femmes impliquées dans les crimes les plus graves, à commencer par Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon, sont présentées comme des femmes inquiétantes, à la fois dominatrices et sexualisées, à l'image du traitement que leur réservent *France Soir* et *Paris Match*. Le point nodal de la violence armée fait une nouvelle fois l'objet du recours à des références mythologiques de femmes violentes dans – par ordre décroissant et à l'exception de *L'Humanité* – *Le Figaro*, *Paris Match*, *France Soir*, *Le Monde* et, dans une moindre mesure, *Libération*. En revanche, une partie de la presse mobilise au cours de la période judiciaire des figures historiques de femmes liées à des épisodes révolutionnaires des deux siècles précédents. C'est notamment le cas du *Figaro* et de *France Soir* et, plus rarement, du *Monde*. Marqués à gauche, *L'Humanité* et *Libération* n'en font de leur côté pas mention. Cette particularité du traitement journalistique s'explique par la position qu'entretiennent les différents journaux à l'égard des épisodes et des idées révolutionnaires et, dans le cas de ces deux derniers, par la volonté de ne pas ternir le Panthéon révolutionnaire et y inclure

Action directe.

Il ressort de ce double traitement le constat d'une dépolitisation renforcée du point de vue du genre, faisant de l'implication féminine un phénomène de circonstance ou exogène. Constituant un cas inédit d'engagement féminin violent sur le territoire hexagonal depuis la Seconde Guerre mondiale, les femmes mises en cause dans les dossiers Action directe suscitent un large intérêt médiatique aussi bien par leur présence que leurs attitudes et se heurtent au double standard de la morale et de la justice<sup>2805</sup>.

L'importante couverture médiatique du feuilleton lié à la neutralisation d'Action directe entre 1987 et 1994 révèle ainsi des tensions qui dépassent le cadre des crimes et délits commis sous la signature de l'organisation. Le désintérêt progressif de la presse pour ce feuilleton signe en outre un apaisement des passions et la mise à distance de la violence politique guidée par des intentions à caractère révolutionnaire. Au terme de ce processus, neutralisée et condamnée, Action directe peut alors appartenir à une page de l'histoire.

---

<sup>2805</sup>Je suis redevable de cette expression à Marie-Andrée Bertrand.



# **Conclusion générale**



La mesure de l'événement se déploie avec le temps, « sa signification s'absorbe dans son retentissement ; il n'est qu'un écho, un miroir de la société, un trou<sup>2806</sup> ». À ce titre, la médiatisation constitue un espace fertile pour la lecture rétrospective de la violence politique qui, traversant trois décennies, émerge de l'histoire du temps présent. En s'appuyant sur l'analyse du discours social, cette thèse a tenté de déterminer les caractéristiques de la médiatisation des différentes déclinaisons et des épisodes successifs d'un phénomène apparu dans le sillage de la contestation de la fin des années 1960. Le croisement des regards et de leurs évolutions entre 1970 et 1994 a ainsi fait apparaître la mise en mots et en actes de la violence. Faire l'histoire de cet objet médiatique a permis de confirmer la pertinence de la démarche historique pour le second XX<sup>e</sup> siècle et le caractère fécond de sa rencontre avec d'autres sciences humaines et sociales. Analyser la violence politique par le biais de sa médiatisation s'inscrit ainsi à la fois dans l'histoire de la déviance et de la criminalité, celle des idées et des pratiques politiques et celle des médias. La nécessaire mise en récit linéaire a mis en lumière un phénomène qui déborde des frontières du cycle de protestation des années 68, telles qu'elles sont couramment définies par l'historiographie. Ce constat explique ainsi en partie le silence historiographique sur ces organisations violentes. Il faut également y ajouter l'enjeu mémoriel autour des expériences contestataires de l'après 68 pour comprendre l'idiosyncrasie du rapport à la violence, c'est-à-dire d'un phénomène, décrié ou non, considéré au milieu des années 1970 comme un trait de l'époque, puis, inexorablement, à contretemps. En ce sens, la généralisation de la condamnation du recours à la violence, suivie du désintérêt progressif de la presse française pour les suites judiciaires du début des années 1990 peuvent être analysés comme le résultat d'un décalage générationnel croissant à propos de la conflictualité politique.

Les trois parties de cette thèse ont abordé le thème de la violence révolutionnaire telle que la presse quotidienne nationale le dessine entre 1970 et 1994 et ont souligné les nuances éditoriales et les variations de l'attention médiatique. Marquée par plusieurs pics, elle se caractérise par une forte dimension cyclique qui forge le terrorisme comme une catégorie médiatique. L'analyse d'un panorama éditorial a ainsi permis de souligner comment, en fonction du contexte, l'identité discursive de chaque journal détermine le traitement de la violence politique. Distinctions et convergences permettent ainsi d'interroger les mécanismes médiatiques pour révéler l'état des mentalités, du discours social. En outre, l'« utopisme violent<sup>2807</sup> » des GARI, des BI, des NAPAP, de la RAF et d'Action directe s'affirme comme un véritable objet médiatique, bénéficiant d'une large couverture et de journalistes attirés. Si chaque journal mobilise des valeurs propres à sa position

---

<sup>2806</sup>Pierre Nora, « Le retour de l'événement », *op. cit.*, p. 298-299.

<sup>2807</sup>Isabelle Sommier, *La Violence politique et son deuil...*, *op. cit.*, p. 33.

éditoriale, tous s'intéressent à la présence de femmes dans les rangs des organisations violentes. De ce point de vue, la pertinence du genre est manifeste pour éclairer un phénomène perçu par ses contemporains comme nouveau et saisir la manière dont il est inscrit dans le temps long des représentations sexuées. Il faut souligner que la lecture sexuée de la violence est d'abord mobilisée à propos de la situation en RFA avant d'être reprise dans le cas d'Action directe, à partir du moment où des femmes sont identifiées sur le lieu des attentats, armées, puis meurtrières. L'accès aux armes peut ainsi être affirmée comme la pierre d'achoppement des discours, rejoignant en cela le constat dressé dans le cas de l'accès des femmes à la violence légale comme un dépassement du seuil de tolérance<sup>2808</sup>. De ce point de vue, la présence des hommes semblant finalement bien ordinaire, la lecture sexuée de la violence vaut en fait uniquement pour les femmes : « Idéologiquement, les femmes SONT le sexe, tout entières sexe et utilisées dans ce sens<sup>2809</sup> », pour reprendre les mots de Colette Guillaumin. Forgés sur le vif de l'événement, les discours médiatiques se révèlent comme autant d'indices des tensions nées des récentes transformations politiques et sociales, au premier rang desquelles le féminisme. Le « pouvoir de définition de la réalité<sup>2810</sup> » de la presse, alimenté par les imaginaires sociaux, fait ainsi de la violence un espace de cristallisation des angoisses<sup>2811</sup>. La prégnance des stéréotypes est à ce titre saisissante : la stupeur engendrée par les femmes violentes n'a pas d'équivalent masculin, ce qui montre que la pensée butte sur la différence des sexes<sup>2812</sup>. La violence féminine se pose alors bien comme une énigme qui appelle toujours une mise en récit et la recherche de causes, de liens logiques pour lui donner du sens. Cette analyse se double du constat de la mobilisation récurrente – en pleine construction européenne – du registre d'une violence exogène, importée d'un État voisin longtemps pensé comme un ennemi héréditaire. L'indignation morale suscitée par la violence politique et ses actrices se traduit par une mise en récit individualisée, généralement centrée sur des questions d'ordre affectif, ignorant ainsi la dimension sociale du phénomène violent. En cela, elle rejoint les mécanismes ordinaires de traitement de la déviance féminine, bien que cette violence soit pensée comme singulière et non motivée par un dessein individuel. Ce mécanisme, renforcé par la logique judiciaire basée sur l'individualisation des peines, entraîne mécaniquement une dépolitisation des actes et des motivations qui, si elle est générale dans le cas des organisations révolutionnaires violentes, s'exprime nettement de manière sexuée dans le cas des femmes jugées. La fascination médiatique dont les femmes impliquées dans

---

<sup>2808</sup>Geneviève Pruvost, *De la "sergote" à la femme flic...*, *op. cit.*

<sup>2809</sup>Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir...*, *op. cit.*, p. 52.

<sup>2810</sup>Rémy Rieffel, *Que sont les médias ?*, *op. cit.*, p. 252.

<sup>2811</sup>Dominique Kalifa, *L'encre et le sang...*, *op. cit.*, p. 109.

<sup>2812</sup>Françoise Héritier, *Masculin/féminin*, *op. cit.*

ces mouvements font l'objet efface la conflictualité politique dont elles se réclament. En revanche, la conformité aux normes de genre permet leur réhabilitation. La marginalité du phénomène violent ne doit pas éluder la question posée par la prise d'armes et sa dimension féminine.

La part du dimorphisme sexuel est cependant à nuancer selon les journaux et l'écoulement du temps. La variété de l'éventail des discours médiatiques révèle ainsi des enjeux plus larges, déterminés notamment par les alternances politiques. Que la violence soit saluée, atténuée, tue ou condamnée, elle mobilise en effet des intérêts spécifiques à chaque titre. *France Soir*, *Le Figaro* et *Paris Match* partagent l'analyse selon laquelle la violence politique, et tout particulièrement sa dimension féminine, constitue un symptôme de désordre social. Si *France Soir* se tient relativement à distance d'une analyse en termes politiques pour privilégier, avec *Paris Match*, le registre du spectaculaire et de la sexualisation des femmes, *Le Figaro* se place sur le terrain politique, en pointant les responsabilités – ou plutôt l'irresponsabilité – de l'extrême gauche puis, à partir de 1981, du PS. La forme de médiatisation du *Monde* évolue. Dans un premier temps, le récit factuel domine pour les GARI et les BI, puis pour les attentats matériels revendiqués par Action directe. La condamnation morale se manifeste en revanche au sujet des assassinats revendiqués par les NAPAP et Action directe. Si la présence féminine interpelle, elle ne se traduit néanmoins pas par une dénonciation spécifique. De son côté, *L'Humanité* propose une approche relativement neutre du point de vue du genre, ce qui peut s'expliquer par les figures de femmes fortes au Panthéon révolutionnaire, privilégiant une lecture d'opposition politique. Dans la continuité de sa dénonciation du gauchisme, le journal se distingue surtout par son silence sur les attentats des GARI et BI. Les attentats des NAPAP, puis d'Action directe font ensuite l'objet de condamnations fermes, dénonçant une violence illégitime et contraire aux intérêts qu'elle prétend servir. Enfin, *Libération* constitue, en raison de ses origines, un cas à part dans le paysage médiatique. Proposant une lecture de l'intérieur quasi clinique, le journal joue le rôle – unique – de caisse de résonance des GARI, BI et NAPAP. Le journal affiche ainsi un soutien critique jusqu'au tournant de l'« automne allemand ». En dépit des réserves – exprimées souvent avec passion – *Libération* privilégie alors une posture de défiance à l'égard des autorités – politiques, de police et de justice, entraînant un soutien de principe aux membres d'Action directe inquiétés. Le journal condamne par ailleurs les amalgames entre féminisme et violence, tout en n'échappant pas aux stéréotypes.

Croisant plusieurs aspects de l'histoire du dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, la médiatisation de la violence politique se révèle finalement un objet aux foisonnements multiples. Des zones d'ombre mériteraient cependant d'être éclaircies, à commencer par la confrontation de la prise de parole des acteurs avec les archives policières et judiciaires. Le croisement des points de vue n'est, pour

l'heure, malheureusement pas possible. Pourtant, comme le note Michel de Certeau à propos de 1968, « que les déchets d'une révolution manquée soient jetés à la poubelle, ce n'est pourtant pas dire qu'elle est oubliée<sup>2813</sup> », ou qu'elle doit l'être. La remarque vaut pour les expériences violentes débordant le cadre des années 68, aussi dérisoires qu'elles aient pu être perçues, réaffirmant la nécessité « de brosser l'histoire à rebrousse-poil<sup>2814</sup> ». Une question se pose alors à l'historien-ne : comment écrire l'histoire quand le silence est pénalement imposé ? Il serait également intéressant d'analyser les survivances médiatiques d'Action directe à l'issue des dernières condamnations de 1994, notamment au regard des polémiques autour de la libération de ses militants, et de les comparer avec la situation allemande. À défaut d'années de plomb à l'italienne, peut-on alors parler, dans le cas de la France, d'un alliage de silence et de passions incandescentes ?

Dans le prolongement de cette thèse, la réflexion sur le genre de la violence constitue une piste de recherche qui mériterait aussi d'être explorée. Sur le plan de l'histoire intellectuelle, elle pourrait notamment se pencher, du point de vue de ses actrices depuis la décennie 1970, sur la question du rapport que le féminisme entretient à la violence des femmes, et, inversement, celui que les femmes impliquées dans des organisations violentes entretiennent au féminisme. Et ce, d'autant plus que le féminisme fait partie du référentiel politique de certaines militantes en France<sup>2815</sup>, en Allemagne ou encore en Italie<sup>2816</sup> voire de certaines organisations comme les *Rote Zora* allemandes<sup>2817</sup>. L'approche prosopographique serait ici précieuse. Cette liste, non exhaustive, gagnerait à 'être étoffée au titre de l'analyse d'une double zone d'ombre et de la double transgression du droit et du genre.

La mise en récit et en image de la violence politique à l'écran pourrait constituer une piste éclairante, posant la question de la lecture rétroactive de la conflictualité politique et de l'événement. Analyser, à partir d'un support-clé de la culture de masse, les phénomènes de construction et de reconstruction de la violence politique invite en effet à rendre compte de la construction de la réalité sociale dans sa dimension historique et mémorielle. Cette piste est d'autant plus pertinente à explorer que la violence politique, exercée tant par des hommes que par des femmes, coïncide avec la montée en puissance d'une nouvelle figure culturelle : celle de la femme

---

<sup>2813</sup>Michel de Certeau, « Une révolution symbolique », dans *La prise de parole et autres écrits politiques*, Paris, Seuil, 1994, p. 29.

<sup>2814</sup>Walter Benjamin, « Sur le concept d'histoire », dans *Œuvres*, t. III, Paris, Gallimard, 2000, p. 433.

<sup>2815</sup>C'est notamment le cas de Joëlle Aubron dans son témoignage filmé *Retour sur mon parcours militant*, réalisé entre sa libération par suspension de peine (juin 2004) et son décès (mars 2006).

<sup>2816</sup>Voir Ida Faré et Franca Spirito, *Mara et les autres : des femmes et la lutte armée*, Paris, éditions Des femmes, 1982.

<sup>2817</sup>Voir *En catimini... Histoire et communiqués des Rote Zora*, s.l., s.d. (2009) et Dark Star Collective, *Quiet Rumours: An Anarcha-Feminist Reader*, Edinburgh/San Francisco, AK Press/Dark Star, 2002, p. 97-105. Ce dernier ouvrage comporte notamment la traduction anglaise d'un entretien avec deux membres des *Rote Zora*, publié en 1984 par le magazine féminin allemand *Emma*.

d'action<sup>2818</sup>.

Toujours du point de vue de l'histoire culturelle, il serait également intéressant d'examiner le traitement de la violence féminine par l'art contemporain. Cette autre direction permettrait ainsi d'analyser la thématique de la violence symbolique et la boucle des représentations observées dans la peinture ou la littérature<sup>2819</sup>. Des artistes – généralement des femmes – se sont en effet emparées de cet objet en double résonance avec les mutations du militantisme, c'est-à-dire tout autant avec le recours à la violence motivé par des analyses politiques que le renouveau féministe de la seconde vague. Allégorie ou incarnation, les femmes ont été utilisées à l'envi pour symboliser des épisodes révolutionnaires, à commencer, dans le cas de la France, par Marianne<sup>2820</sup>. L'iconographie de propagande des régimes socialistes a mis en scène nombre de femmes armées et combattantes. En dehors du registre de l'exaltation partisane, comment l'art se saisit-il du basculement symbolique des femmes en armes du temps présent ? Remobilise-t-il, contourne-t-il, détourne-t-il ou, au contraire, ignore-t-il les figures marquantes de l'imaginaire social que constituent en premier lieu les amazones ? Comment se joue le rapport à la transgression dans un contexte marqué par l'ébranlement profond du rapport entre les sexes ? Pour conclure sur un exemple en image, citons le cas de l'artiste autrichienne VALIE EXPORT<sup>2821</sup> qui, en 1969, réalise une performance vidéo<sup>2822</sup>, *Aktionshose : Genitalpanik*, dans laquelle elle apparaît armée d'une mitraillette, un pantalon béant autour de son sexe, les cheveux hirsutes, portant blouson de cuir, gourmette au poignet et escarpins aux pieds. Elle pénètre dans une salle de cinéma pornographique, proposant aux spectateurs « un "vrai" sexe "à leur disposition"<sup>2823</sup> » qui, gênés, quittent les lieux. Ces images concentrent tabous et transgressions comme en témoigne leur titre, que l'on peut littéralement traduire par *Pantalon d'action : panique génitale*. La performance est d'autant plus saisissante qu'elle se déroule au moment où la seconde vague féministe frémit et que les premières organisations révolutionnaires violentes font leur apparition dans les pays occidentaux.

---

<sup>2818</sup>Raphaëlle Moine, *Les femmes d'action au cinéma*, op. cit. Voir également Laura Browder, *Her best shot...*, op. cit. et Nancy Floyd, *She's got a gun*, op. cit.

<sup>2819</sup>Voir notamment Dominique Lagorgette, « La violence des femmes saisies par les mots.. », op. cit., et « La ou les pétroleuses... », op. cit.

<sup>2820</sup>Maurice Agulhon, *Les métamorphoses de Marianne*, Paris, Flammarion, 2001.

<sup>2821</sup>Voir Caroline Bourgeois (dir.), *VALIE EXPORT*, Montreuil, Éditions de l'Œil, 2004.

<sup>2822</sup>Sur la vidéo comme outil militant massivement investi par les femmes, voir Catherine Gonnard et Élisabeth Lebovici, *Femmes/artistes, artistes femmes. Paris, de 1880 à nos jours*, Paris, Éditions Hazan, 2007, p. 328-343.

<sup>2823</sup>Cité par Laurence Bertrand Dorléac, *L'ordre sauvage. Violence, dépense et sacré dans l'art des années 1950-1960*, Paris, Gallimard, 2004, p. 136-138.



Illustration 34: VALIE EXPORT,  
*Aktionhose : Genitalpanik*, 1969

L'esquisse de ces quelques pistes de recherche témoigne de la fécondité d'une démarche intellectuelle plaçant le genre au cœur de l'analyse de la violence politique. Déterminée par les normes qu'elle enfreint, à la fois objet de silence et de surexposition, la violence et ses représentations constituent indéniablement un révélateur inépuisable des enjeux contemporains.

# SOURCES

---

## 1. Archives

*Journal Officiel de la République française* : compte rendu intégraux des débats parlementaires à l'Assemblée nationale et au Sénat ; propositions et projets de loi ; rapports parlementaires ; lois : <http://www.legifrance.gouv.fr>

Archives de l'Assemblée nationale : compte rendus des débats ; dossiers thématiques ; notices biographiques des députés ; tables nominatives des interventions : <http://archives.assemblee-nationale.fr/>

MINISTÈRE DE LA JUSTICE, *Annuaire statistique de la justice, 1981*, Paris, La Documentation française, 1982.

## 2. Sources imprimées

### 2.1 Presse

#### Quotidiens nationaux

*France Soir* (1970-1994)

*Le Monde* (1970-1994)

*Le Figaro* (1970-1994)

*L'Humanité* (1970-1994)

*Libération* (1974-1994)

#### Hebdomadaire

*Paris Match* (1970-1994)

#### Revue

*Déviance et société*, en 1978, Débat d'actualité « Criminalisation de la contestation politique », vol. 2, n° 2, 1978, p. 185-213.

*Révoltes logiques*, « Les lauriers de Mai ou les chemins du pouvoir (1968-1978) », n° spécial 25, 1978.

*Les Temps modernes*, « Les prisonniers politiques ouest-allemands accusent », n° 332, 1974.

#### Presse militante

*L'Internationale* (1983-1984)

*Politique aujourd'hui*, « RFA : l'étouffement des libertés », n° spécial 1-2, 1977.

## 2.2 Ouvrages contemporains

- ARAUJO Ana María , *Tupamaras, Des femmes de l'Uruguay*, Paris, Des femmes, 1980.
- BADINTER Robert, *L'Exécution*, Paris, Grasset, 1973.
- BECKER Jillian, *La Bande à Baader*, Paris, Fayard, 1977.
- BOURE Robert, *Les interdictions professionnelles en Allemagne fédérale*, Paris, Maspero, 1978.
- COHN-BENDIT Daniel, *Le gauchisme, remède à la maladie sénile du communisme*, Paris, Seuil, 1968.
- COLLECTIF, *À propos du procès Baader-Meinhof. De la torture dans les prisons de RFA*, Paris, Christian Bourgois, 1975.
- COLLECTIF, *Paroles directes, légitimité, révolte et révolution : autour d'Action directe*, Mauléon, Acratie, 1990.
- CROISSANT Klaus, *Procès en RFA*, Paris, Maspero, 1979.
- DEBORD Guy, *La Société du spectacle*, Paris, Buchet-Chastel, 1967.
- DEBRAY Régis, *Modeste contribution aux discours et cérémonies officielles du dixième anniversaire*, Paris, Maspéro, 1978.
- DENIS Jacques, *Liberté d'opinion... verboten. Les interdictions professionnelles en RFA*, Paris, Éditions sociales, 1976.
- DUPONT Fritz (collectif franco-allemand), *La sécurité contre les libertés. Le modèle ouest-allemand, modèle pour l'Europe ?*, Paris, Études et documentation internationales, 1979.
- EAUBONNE Françoise d', *Contre-violence ou la résistance à l'État*, Paris, Tierce, 1978.
- ESPEJO Paz, *Des femmes du Nicaragua : les femmes au combat et dans la reconstruction nationale*, Paris, Des femmes, 1980.
- FARÉ Ida et SPIRITO Franca, *Mara et les autres : des femmes et la lutte armée*, Paris, Des femmes, 1982.
- GEISMAR Alain, *L'Engrenage terroriste*, Paris, Fayard, 1981.
- GEISMAR Alain, JULY Serge et MORANE Eryln, *Vers la guerre civile*, Paris, Éditions et publications premières, 1969.
- HALIMI Gisèle, *Le procès de Burgos*, Paris, Gallimard, 1971.
- HAMON Alain et MARCHAND Jean-Charles, *Action directe. Du terrorisme français à l'euroterrorisme*, Paris, Seuil, 1986.
- HAMON Hervé et ROTMAN Patrick, *Génération*, t. I : *Les années de rêve (1958-1968)*, Paris, Seuil, 1988
- HAMON Hervé et ROTMAN Patrick, *Génération*, t. II : *Les années de poudre (1969-1975)*, Paris, Seuil, 1988.
- HOCQUENGHEM Guy, *Lettre ouverte à ceux qui sont passés du col Mao au Rotary*, Paris, Albin Michel, 1986.
- JACQUARD Roland, *La longue traque d'Action directe*, Paris, Albin Michel, 1987.
- MARIGHELA Carlos, *Manuel du guérillero urbain*, Paris, Libertalia, 2009 (1970).
- La mort d'Ulrike Meinhof. Rapport de la commission internationale d'enquête*, Paris, Maspero, 1979.
- MITTERRAND François, *Le coup d'État permanent*, Paris, Union générale d'éditions, 1993 (1964).
- MOUVEMENT D'ACTION JUDICIAIRE, *L'affaire Croissant*, Paris, Maspero, 1977.
- Mutinerie et autres textes d'Ulrike Meinhof. Déclarations et analyses des militants de la fraction armée rouge emprisonnés à Stammheim*, Paris, Des femmes, 1977.
- La "bande à Baader" ou la violence révolutionnaire*, Paris, Champ libre, 1972.
- PFISTER Thierry, *Lettre ouverte à la génération Mitterrand qui marche à côté de ses pompes*, Paris, Albin Michel, 1988.
- SOLANAS Valerie, *SCUM*, Paris, La nouvelle société, 1971 (1967).
- SPK, *Faire de la maladie une arme*, Paris, Champ libre, 1973.



*Textes des prisonniers de la "fraction armée rouge" et dernières lettres d'Ulrike Meinhof*, Paris, Maspero, 1977.

### **2.3 Témoignages et récits autobiographiques**

BAUMANN Michael, *Tupamaros Berlin-Ouest. Ou comment tout a commencé*, Paris, Presses d'aujourd'hui, 1976.

CHALIAND Gérard, *Voyage dans 40 ans de guérilla*, Paris, Lignes de repères, 2006.

GRÉGOIRE Menie, *Comme une lame de fond. Cent mille lettres qui disent le mal-être des corps et des cœurs. 1967-1981*, Paris, Calmann-Lévy, 2007.

GRÉGOIRE Menie, *Telle que je suis*, Paris, Robert Laffont, 1976.

KLEIN Hans-Joachim, *La mort mercenaire. Témoignage d'un ancien terroriste ouest-allemand*, Paris, Seuil, 1980 (1979).

KNOBELSPIESS Roger, *Q.H.S. Quartier de haute sécurité*, Paris, Stock, 1980.

LE GARREC Évelyne, *La Rive allemande de ma mémoire*, Paris, Seuil, 1980.

LINIERS Antoine, « Objections contre une prise d'armes », dans François FURET, Antoine LINIERS ET Philippe RAYNAUD, *Terrorisme et démocratie*, Paris, Fayard, 1985, p. 137-224.

MÉNAGE Gilles, *L'œil du pouvoir*, t. II : *Face aux terrorismes, 1981-1986 : Action directe, Corse, Pays basque*, Paris, Fayard, 2000.

PLENEL Edwy, *Secrets de jeunesse*, Paris, Stock, 2001.

POCHON Jean-Pierre, *Les stores rouges. Au cœur de l'infiltration et de l'arrestation d'Action directe, 1979-1982*, Sainte-Marguerite sur Mer, Éditions des Équateurs, 2008.

ROUILLAN Jean-Marc, *De mémoire (1). Les jours du début : un automne à Toulouse*, Marseille, Agone, 2007.

ROUILLAN Jean-Marc, *De mémoire (2). Le deuil de l'innocence : un jour de septembre 1973 à Barcelone*, Marseille, Agone, 2007.

ROUILLAN Jean-Marc, *Infinitif présent*, Paris, La Différence, 2010.

SAVOIE Gilles, RG. *La traque d'Action directe*, Paris, Nouveau monde, 2011.

### **2.4 Brochures**

ACTION DIRECTE, *Textes de prison (1992-1997)*, Vincennes, Le Jargon libre, 1997.

ANARCHIST BLACK CROSS GENT, *Interview du collectif des prisonniers d'Action directe. 1. Lutte armée*, s. d. (début des années 2000).

COLLECTIF ÉPHÉMÈRE, *Retour sur les années de braise. Les groupes autonomes et l'organisation Action directe*, 2005.

COMITÉ DE LUTTE DES PRISONNIERS D'ACTION DIRECTE, *Du militarisme aux divagations réactionnaires. La randonnée médiatique de Frérot et consorts*, novembre 1992.

*Dossier g.a.r.i.*, Toulouse, sans date (1975 ?).

*Rapto en Paris*, s.l., s.d. (1974 ?)

## **3. Sources en ligne**

COLLECTIF DES PRISONNIERS D'AD, *Chronologie après dix ans d'emprisonnement*, 1997. En ligne : <http://www.action-directe.net/modules.php?name=Content&pa=showpage&pid=3>.

« Entretien avec Alain Pojolat », Propos recueillis par Sébastien Schifres, mai 2004. En ligne : <http://sebastien.schifres.free.fr/pojolat.htm>.

« Vu de l'intérieur, entretien avec Christian Harbulot », Propos recueillis par Catherine BERTHO LAVENIR, *Cahiers de médiologie*, n° 13, 2002. En ligne : [www.mediologie.org/collection/13\\_terrorisme/harbulot.pdf](http://www.mediologie.org/collection/13_terrorisme/harbulot.pdf).

PELLETIER Madeleine, « Plus fait parfois violence que douceur », *La Suffragiste*, janvier 1913. En ligne : <http://www.marievictoirelouis.net/document.php?id=285&auteurid=251>.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

- ACHIN Catherine et LÉVÊQUE Sandrine, *Femmes en politique*, Paris, La Découverte, 2006.
- AESCHIMANN Éric, *Libération et ses fantômes*, Paris, Seuil, 2007.
- AGULHON Maurice, *Les métamorphoses de Marianne*, Paris, Flammarion, 2001.
- ALEXANDER Yonah et PLUCHINSKY Dennis, *Europe's Red Terrorists. The Fighting Communist Organizations*, Londres, Frank Cass, 1992.
- ALLEN Judith A., « Men Interminably in Crisis? Historians on Masculinity, Sexual Boundaries, and Manhood », *Radical History Review*, n° 82, 2002, p. 191-207.
- ALMEIDA Fabrice d' et DELPORTE Christian, *Histoire des médias en France de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, 2003.
- ALMEIDA Fabrice d', « Histoire des médias, histoire critique, histoire sociale », dans Fabrice d'Almeida (dir.), *La question médiatique. Les enjeux historiques et sociaux de la critique des médias*, Paris, Seli Arslan, 1997, p. 7-19.
- ALMEIDA-TOPOR Hélène d', *Les Amazones*, Paris, Éditions Rochevigne, 1984.
- ALPERN Stanley B., *Amazons of Black Sparta: The Women Warriors of Dahomey*, Londres, Hurst, 1998.
- AMOSSY Ruth, « Du cliché et du stéréotype. Bilan provisoire ou anatomie d'un parcours », dans Gilles MATHIS (dir.), *Le cliché*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1998, p. 21-28.
- AMOSSY Ruth, *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan, 1991.
- ANGENOT Marc, *Dialogues de sourds. Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et une nuits, 2008.<sup>1</sup>
- ANGENOT Marc, *Mille huit cent quatre-vingt-neuf : un état du discours social*, Montréal/Longueuil, Éditions du Préambule, 1989.
- ANGENOT Marc, *Rhétorique de l'anti-socialisme. Essai d'histoire discursive. 1830-1917*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004.
- ARQUEMBOURG-MOREAU Jocelyne, *Le temps des événements médiatiques*, Bruxelles/Paris, De Boeck/INA, 2003.
- ARTIÈRES Philippe et ZANCARINI-FOURNEL Michelle, « De Mai, souviens-toi de ce qu'il te plaît : mémoire des années 68 », dans Pascal BLANCHARD et Isabelle VEYRAT-MASSON (dir.), *Les Guerres de mémoires. La France et son histoire. Enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, Paris, La Découverte, 2008, p. 128-136.
- ARTIÈRES Philippe, « Les cent visages du gauchisme », dans Philippe ARTIÈRES et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *68, une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2008, p. 350-357.
- ARTIÈRES Philippe, « Salvador Puig Antich (1947-1974), le dernier garrotté de Franco », dans Philippe ARTIÈRES et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *68, une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2008, p. 701-704.

- ARTIÈRES Philippe, QUÉRO Laurent et ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Le Groupe d'informations sur les prisons. Archives d'une lutte, 1970-1972*, Paris, IMEC, 2003.
- ARTOUS Antoine, « Les longues années 68 », dans Antoine Artous, Didier Epszajn et Patrick Silberstein (dir.), *La France des années 1968*, Paris, Syllepse, 2008, p. 15-35.
- AUDIER Serge, *La pensée anti-68. Essai sur les origines d'une restauration intellectuelle*, Paris, La Découverte, 2008.
- Autrement*, « 68-78. Dix années sacrilèges », 1978.
- BAILLY Sophie, *Les hommes, les femmes et la communication*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- BANTIGNY Ludivine, « Que jeunesse se passe ? Discours publics et expertises sur les jeunes après Mai 68 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 98, 2008, p. 7-18.
- BARD Christine, *Une histoire politique du pantalon*, Paris, Seuil, 2010.
- BARD Christine, « L'impact du genre », dans Jean-François SIRINELLI, Pascal CAUCHY et Claude GAUVARD (dir.), *Les historiens français à l'œuvre. 1995-2010*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, p. p. 205-235.
- BARD Christine, BAUDELLOT Christian et MOSSUZ-LAVAU Janine (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, Paris, La Martinière, 2004.
- BARD Christine, CHAUVAUD Frédéric, PERROT Michelle et PETIT Jacques-Guy (dir.), *Femmes et justice pénale. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002.
- BARD Christine, « Introduction à la troisième partie », dans Christine BARD, Frédéric CHAUVAUD, Michelle PERROT et Jacques-Guy PETIT (dir.), *Femmes et justice pénale. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 205-208.
- BARD Christine, *Les femmes dans la société française au 20<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2001.
- BARD Christine (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999.
- BARD Christine, « Les antiféminismes de la deuxième vague », dans Christine BARD (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999, p. 302-328.
- BARD Christine, « Pour une histoire des antiféminismes », dans Christine BARD (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999, p. 21-37.
- BARD Christine, *Les Garçonnes. Modes et fantasmes des Années folles*, Paris, Flammarion, 1998.
- BARD Christine, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes. 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995.
- BARD Christine (dir.), *Madeleine Pelletier. Logique et infortunes d'un combat pour l'égalité*, Paris, Côté-femmes, 1992.
- BARD Christine, « La virilisation des femmes et l'égalité des sexes », dans Christine Bard (dir.), *Madeleine Pelletier. Logique et infortunes d'un combat pour l'égalité*, Paris, côté-femmes, 1992, p. 91-108.
- BARGEL Lucie, « Socialisation politique », dans Olivier FILLIEULE, Lilian MATHIEU et Cécile PÉCHU (dir.), *Dictionnaire des mouvement sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, 510-517.
- BARROWS Susanna, *Miroirs déformants. Réflexions sur la foule en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1990.
- BATAILLE Philippe et GASPARD Françoise, *Comment les femmes changent la politique et pourquoi les hommes résistent*, Paris, La Découverte, 1999.

- BECKER Howard, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985 (1963).
- BECKER Jean-Jacques avec Pascal ORY, *Crises et alternances (1974-2000)*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Seuil, 2002 (1998).
- BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques, GUIRAL Pierre et TERROU Fernand (dir.), *Histoire générale de la presse*, t. V : *De 1958 à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de France, 1976.
- BENJAMIN Walter, « Sur le concept d'histoire », *Œuvres*, tome III, Paris, Gallimard, 2000.
- BERGÈRE Marc et CAPDEVILLA Luc (dir.), *Genre et événement. Du masculin et du féminin en histoire des crises et des conflits*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006.
- BERSTEIN Serge et MILZA Pierre, *Histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle*, t. V : *De 1974 à nos jours*, nouv. éd. augmentée, Bruxelles, Complexe, 2006 (1994).
- BERSTEIN Serge et MILZA Pierre, *Histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle*, t. IV : *1958-1974*, Bruxelles, Complexe, 1999 (1992).
- BERSTEIN Serge et RIOUX Jean-Pierre, *La France de l'expansion*, t. II : *L'apogée Pompidou. 1969-1974*, Paris, Seuil, 1995.
- BERSTEIN Serge et SIRINELLI Jean-François (dir.), *Les années Giscard. Les réformes de la société. 1974-1981*, Paris, Armand Colin, 2007.
- BERT Jean-François, « Évolution et critique du concept de dangerosité dans la criminologie : la mise en perspective foucauldienne », dans Paul MBANZOULOU, Hélène BAZEX, Olivier RAZAC et Joséfina ALVAREZ (dir.), *Les nouvelles figures de la dangerosité*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 157-170.
- BERTAUD Jean-Paul, *La Révolution armée. Les soldats-citoyens et la Révolution française*, Paris, Robert Laffont, 1979.
- BERTRAND Alain, « Amazones antiques », dans Pierre BRUNEL (dir.), *Dictionnaire des mythes féminins*, Paris, Éditions du Rocher, 2002, p. 87-98.
- BERTRAND Alain, « Amazones modernes », dans Pierre BRUNEL (dir.), *Dictionnaire des mythes féminins*, Paris, Éditions du Rocher, 2002, p. 99-106.
- BERTRAND Alain, « La branche armée du féminisme : les Amazones », *Labyrinthe*, n° 7, 2000, p. 67-88.
- BERTRAND Alain, *L'archémythe des Amazones*, thèse de littérature comparée sous la dir. de Pierre BRUNEL, Université Paris IV, 2000.
- BERTRAND Jean-Marie (dir.), *La violence dans les mondes grec et romain*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005.
- BERTRAND Marie-Andrée, *Les femmes et la criminalité*, Outremont, Athéna éditions, 2003.
- BIARD Roland, *Dictionnaire de l'extrême gauche de 1945 à nos jours*, Paris, Belfond, 1978.
- BIDEGAIN Eneko, *Iparretarrak (IK). Histoire d'une organisation politique armée*, Bayonne, Gatzuzain, 2010 (2007).
- BIGO Didier, « L'impossible cartographie du terrorisme », *Cultures & Conflits*, Articles inédits, 2005. En ligne : <http://conflits.revues.org/index1149.html>.
- BIGO Didier et HERMANT Daniel, « De l'espoir à la crainte ? Les lectures de la conflictualité », *Cultures & Conflits*, Articles inédits. En ligne : <http://conflits.revues.org/index1151.html>.
- BIRNBAUM Pierre, *"La France aux Français". Histoire des haines nationalistes*, Paris, Seuil, 1993.

- BLANC-CHALÉARD Marie-Claude, *Histoire de l'immigration*, Paris, La Découverte, 2001.
- BLANDIN Claire, *Le Figaro. Deux siècles d'histoire*, Paris, Armand Colin, 2007.
- BLOK Josine, *The Early Amazons. Modern and Ancient Perspectives on a Persistent Myth*, Leiden, Brill, 1995.
- BLOOM Mia, *Dying to Kill: The Allure of Suicide Terror.*, New York, Columbia University Press, 2005.
- BORGEAUD Philippe (dir.), *La Mythologie du matriarcat. L'Atelier de Johan Jakob Bachofen*, Genève, Droz, 1999.
- BORGEAUD Philippe, *La mythologie du matriarcat. L'atelier de Johann Jakob Bachofen*, Genève, Droz, 1999.
- BOUHEY Vivien, *Les anarchistes contre la République. Contribution à l'histoire des réseaux sous la Troisième République (1880-1914)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.
- BOURGOIS Caroline (dir.), *VALIE EXPORT*, Montreuil, Éditions de l'Œil, 2004.
- BOURSEILLER Christophe, *Les maoïstes. La folle histoire des gardes rouges français*, Paris, Seuil, 2008 (1996).
- BOURSEILLER Christophe, *Histoire générale de l'ultra-gauche*, Paris, Denoël, 2003.
- BOZO Frédéric, « De Gaulle, l'Amérique et l'Alliance atlantique. Une relecture de la crise de 1966 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 43, 1994, p. 55-68.
- BRAUD Philippe « La violence politique: repères et problèmes », *Cultures & Conflits*, n° 9-10, 1993. En ligne : <http://conflits.revues.org/index406.html>.
- BRAUD Philippe, *Violences politiques*, Paris, Seuil, 2004.
- BRESSAN Susanne et JANDER Martin, « Gudrun Ensslin », dans Wolfgang KRAUSHAAR (dir.), *Die RAF und der linke Terrorismus*, Hambourg, Hamburger Edition, 2006, p. 398-429.
- BRILLANT Bernard, « Le gauchisme et ses cultures politiques », dans Philippe ARTIÈRES et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *68, une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2008, p. 552-558.
- BROWDER Laura, *Her best shot. Women and guns in America*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2006.
- BUGNON Fanny, « "Le sang et les confitures". Les procès d'Action directe dans la presse française », dans André RAUCH et Myriam TSIKOUNAS (dir.), *La justice et les représentations du crime*, Paris, Publications de la Sorbonne, à paraître.
- BUGNON Fanny, « La médiatisation. Le cas des femmes d'Action directe », dans Coline CARDI et Geneviève PRUVOST (dir.), *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte, à paraître.
- BUGNON Fanny, « À propos de quelques figures de la violence politique féminine sous la Troisième République », dans Frédéric CHAUVAUD et Gilles MALANDAIN (dir.), *Impossibles victimes, impossibles coupables. Les femmes devant la justice. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 201-211.
- BUGNON Fanny, « Des "enfants monstrueux de 68" ? À propos des mouvements politiques violents et des médias (France-Allemagne, 1968-1998) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 94, 2009, p. 47-52.

- BUGNON Fanny, « Quand le militantisme fait le choix des armes. À propos des femmes d'Action directe et des médias », *Sens public. Revue internationale*, 2009. En ligne : <http://www.sens-public.org/spip.php?article683>.
- BUGNON Fanny, « Germaine Berton : une criminelle politique éclipsée », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 24, n° 3, 2005, p. 68-85.
- BURGAT Florence, *Animal, mon prochain*, Paris, Odile Jacob, 1997.
- BURNET-VIGNIEL Marie-Claude, *Femmes russes dans le combat révolutionnaire : l'image et son modèle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Institut d'Études Slaves, 1990.
- BUTON Philippe, « La gauche et la prise du pouvoir », dans Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France*, t. II : XX<sup>e</sup> à l'épreuve de l'histoire, Paris, La Découverte, 2005 (1<sup>ère</sup> éd. 2004), p. 564-584.
- BUTON Philippe, « Les effectifs communistes en Europe occidentale depuis 1968 », *Communisme*, n° 17, 1988, p. 6-20.
- CADIET Loïc, « Présentation », dans Loïc CADIET, Frédéric CHAUVAUD, Claude GAUVARD, Pauline SCHMITT PANTEL et Myriam TSIKOUNAS (dir.), *Figures de femmes criminelles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, p. 163-165.
- CADIET Loïc, CHAUVAUD Frédéric, GAUVARD Claude, SCHMITT PANTEL Pauline et TSIKOUNAS Myriam (dir.), *Figures de femmes criminelles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010.
- Les cahiers du GRIF*, « Le genre en histoire », n° spécial 37-38, 1988.
- CAIOZZO Anna et DEMARTINI Anne-Emmanuelle (dir.), *Monstre et imaginaire social*, Saint-Étienne, Créaphis, 2008.
- CAMPANA Aurélie, « Les nouvelles Amazones tchéchènes : l'engagement extrême des femmes dans le deuxième conflit russo-tchéchène », communication inédite au colloque « Genre et militantisme », Lausanne, 26-27 novembre 2004.
- CANNAC René, *Netchaïev, du nihilisme au terrorisme. Aux sources de la Révolution russe*, Paris, Payot, 1961.
- CAPDEVILLA Luc, « Genre et événements : sources, écritures, individus », dans Marc BERGÈRE et Luc CAPDEVILLA (dir.), *Genre et événement. Du masculin et du féminin en histoire des crises et des conflits*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 13-18.
- CAPDEVILLA Luc, ROUQUET François, VIRGILI Fabrice et VOLDMAN Danièle, *Sexes, genre et guerres (France, 1914-1945)*, Paris, Payot, 2010.
- CARDI Coline et PRUVOST Geneviève, « La violence des femmes : occultations et mises en récit », *Champ pénal/ Penal field, nouvelle revue internationale de criminologie*, vol. 8, 2011. En ligne : <http://champpenal.revues.org/8039>.
- CARDI Coline, « Le contrôle social réservé aux femmes : entre prison, justice et travail social », *Déviance et Société*, vol. 31, n° 1, 2007, p. 3-23.
- CARDI Coline, « Le féminin maternel ou la question du traitement pénal des femmes », *Pouvoirs*, n° 128, 2009, p. 75-86.
- CARDI Coline, *La déviance des femmes : entre prison, justice et travail social*, thèse de sociologie sous la dir. de Numa MURARD, Université Paris VII, 2008.

- CARDON Dominique, « "Chère Menie..." Émotions et engagements de l'auditeur de Menie Grégoire », *Réseaux*, 1995, vol. 13, n° 70, p. 41-78.
- CARIO Robert, *Femmes et criminelles*, Ramonville, Érès, 1992.
- CARLE Régis, *Les représentations journalistiques des guérilleras urbaines au travers du discours de la presse et des ouvrages de vulgarisation*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de Gabrielle HOUBRE, Université Paris VII, 1997.
- CASANOVA Jean-Baptiste, « Les Autonomes. Les mouvement autonome parisien à la fin des années 1970 », *Dissidences*, vol. 1, 2006. Complément en ligne : <http://www.dissidences.net/textes/%20inedits.htm#textes>.
- CAUCHY Pascal, *"Il n'y a qu'un bourgeois pour avoir fait ça". L'affaire de Bruay-en-Artois*, Paris, Larousse, 2010.
- CEGARRA Maria, « Corps fugitif, corps frontière », dans Françoise HÉRITIER et Margarita XANTHAKOU (dir.), *Corps et affects*, Paris, Odile Jacob, 2004, p. 339-352.
- CETTINA Nathalie, *L'antiterrorisme en question. De l'attentat de la rue Marbeuf aux affaires corses*, Paris, Michalon, 2001.
- CHÂLES-COURTINE Sylvie, « De la "bosse du crime" aux expertises médico-judiciaires : une analyse socio-historique de la construction sociale de la dangerosité », dans Paul MBANZOULOU, Hélène BAZEX, Olivier RAZAC et Joséfina ALVAREZ (dir.), *Les nouvelles figures de la dangerosité*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 23-34.
- CHALIAND Gérard, *Terrorismes et guérillas*, Paris, Flammarion, 1985.
- CHALIAND GÉRARD, *LES GUERRES IRRÉGULIÈRES, XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> SIÈCLES. GUÉRILLAS ET TERRORISMES*, PARIS, GALLIMARD, 2008.
- CHAPERON Sylvie, *Les années Beauvoir. 1945-1970*, Paris, Fayard, 2000.
- CHAPERON Sylvie, « La radicalisation des mouvements féminins français de 1960 à 1970 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 48, 1995, p. 61-74.
- CHAPERON Sylvie, *La médecine du sexe et les femmes. Anthologie des perversions féminines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Musardine, 2008.
- CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse de discours*, Paris, Seuil, 2002.
- CHARNAY Jean-Paul, « L'homme est un *zoon politikon*. Il tue pour des idées », dans Jean-Paul CHARNAY (dir.), *Terrorisme et culture. Pour une anthropologie stratégique*, Paris, Centre d'études et de recherches sur les stratégies et les conflits, 1981, p. 11-20.
- CHARON Jean-Marie et POUTHIER Jean-Luc, « La presse », dans Jean-François SIRINELLI (dir.), *Histoire des droites en France*, vol. 2 : *Cultures*, nouv. éd., Paris, Gallimard, 2006 (1992), p. 131-160.
- CHARON Jean-Marie, *La presse quotidienne*, nouv. éd. mise à jour, Paris, La Découverte, 2005 (1996).
- CHARON Jean-Marie, *La presse en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 1991.
- CHARTIER Lise, *Mesurer l'insaisissable. Méthode d'analyse du discours de presse*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2003.
- CHARTIER Roger, « Le monde comme représentation », *Annales E.S.C.*, vol. 44, n° 6, 1989, p. 1505-1520.



CHAUVAUD Frédéric et MALANDAIN Gilles (dir.), *Impossibles victimes, impossibles coupables. Les femmes devant la justice. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

CHAUVAUD Frédéric et MALANDAIN Gilles, « Introduction », dans Frédéric CHAUVAUD et Gilles MALANDAIN (dir.), *Impossibles victimes, impossibles coupables. Les femmes devant la justice. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 7-30.

CHAUVAUD Frédéric, « Introduction », dans Christine BARD, Frédéric CHAUVAUD, Michelle PERROT et Jacques-Guy PETIT (dir.), *Femmes et justice pénale. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 275-282.

CHAUVAUD Frédéric, *Justice et déviance à l'époque contemporaine. L'imaginaire, l'enquête et le scandale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

CHAUVAUD Frédéric, *Les experts du crime. La médecine légale en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 2000.

CHAZEL François, « Mobilisation des ressources », dans Olivier FILLIEULE, Lilian MATHIEU et Cécile PÉCHU (dir.), *Dictionnaire des mouvement sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 364-370.

CHUPIN Ivan, HUBÉ Nicolas et KACIAF Nicolas, *Histoire politique et économique des médias en France*, Paris, La Découverte, 2009.

*Clio. Histoire, Femmes, Société*, « Armées », n° 20, 2004.

*Clio. Histoire, Femmes, Société*, « Guerres civiles », n° 5, 1997.

COFFIN Jean-Christophe, « Sexe, hérédité et pathologies. Hypothèses, certitudes et interrogations de la médecine mentale, 1850-1890 », dans Delphine GARDEY et Ilana LÖWY (dir.), *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2000, p. 159-186.

COHEN Esther, *Le corps du diable. Philosophes et sorcières à la Renaissance*, Paris, Lignes/Léo Scheer, 2004 (2003).

COICAUD Jean-Marc, *L'introuvable démocratie autoritaire. Les dictatures du Cône Sud : Uruguay, Chili, Argentine (1973-1982)*, Paris, L'Harmattan, 1996.

COLLIN Françoise, PISIER Évelyne et VARIKAS Eleni, *Les femmes de Platon à Derrida. Anthologie critique*, Paris, Plon, 2000.

COLOMBANI Jean-Marie et PORTELLI Hugues, *Le double septennat de François Mitterrand. Dernier inventaire*, Paris, Grasset, 1995.

COMMAILLE Jacques, *Familles sans justice ? Le droit et la justice face aux transformations de la famille*, Paris, Le Centurion, 1982.

COMMAILLE Jacques, *L'esprit sociologique des lois. Essai de sociologie politique du droit*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994.

CORBIN Alain, « "Le vertige des foisonnements". Esquisse panoramique d'une histoire sans nom », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1992, p. 103-126.

CORM Georges, *Le Proche-Orient éclaté. 1956-2007*, 5<sup>e</sup> éd. augmentée, Paris, Gallimard, 2007 (1983).

CORTADE André, *Histoire désordonnée du MIL (Barcelone, 1967-1974)*, Montreuil, L'Échappée, 2005 (1985).

COSSERON Serge, *Dictionnaire de l'extrême gauche*, Paris, Larousse, 2007.

- COULMONT Baptiste avec ROCA ORTIZ Irene, *Sex-shops : une histoire française*, Paris, Dilecta, 2007.
- COURTOIS Stéphane et LAZAR Marc, *Histoire du Parti communiste français*, 2<sup>e</sup> éd. mise à jour, Paris, Presses Universitaires de France, 2000 (1995).
- COURTOIS Stéphane, PESCHANSKI Denis et RAYSKI Adam, *Le sang de l'étranger. Les immigrés de la MOI dans la Résistance*, Paris, Fayard, 1989.
- CRETTEZ Xavier et SOMMIER Isabelle, *La France rebelle*, 2<sup>e</sup> éd. actualisée et augmentée, Paris, Michalon, 2006, (2002).
- CUSSET François, *La décennie. Le grand cauchemar des années 1980*, Paris, La Découverte, 2006.
- DABÈNE Olivier, *L'Amérique latine à l'époque contemporaine*, 6<sup>e</sup> éd., Paris, Armand Colin, 2006 (1994).
- DARTNELL Michael, *Action directe. Ultra-left Terrorism in France, 1979-1987*, London, Frank Cass, 1995.
- DAUPHIN Cécile et FARGE Arlette, « Cerner le sens des mots », dans Cécile DAUPHIN et Arlette FARGE (dir.), *Séduction et sociétés. Approches historiques*, Paris, Seuil, 2001, p. 15-19.
- DAUPHIN Cécile et FARGE Arlette (dir.), *De la violence et des femmes*, Paris, Pocket 1999 (1997).
- DAUPHIN Sandrine, *L'État et les droits des femmes. Des institutions au service de l'égalité ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.
- DELANNOI Gil, *Les années utopiques. 1968-1978*, Paris La Découverte, 1990.
- DELANNOY Christian, *Savak*, Paris, Stock, 1990.
- DELLA PORTA Donatella, « Mouvements sociaux et violence politique », dans Xavier CRETTEZ et Laurent MUCCHIELLI (dir.), *Les violences politiques en Europe. Un état des lieux*, Paris, La Découverte, 2010, p. 271-291.
- DELLA PORTA Donatella, *Social Movements, Political Violence and the State*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.
- DELORI Mathias, « Réconciliation », dans Isabelle GUINAUDEAU, Astrid KUFER et Christophe PREMAT (dir.), *Dictionnaire des relations franco-allemandes*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2009, p. 201-203
- DELPORTE Christian, « Sous la loupe de la caricature », dans Jean-Noël Jeanneney (dir.), *Une idée fausse est un fait vrai. Les stéréotypes nationaux en Europe*, Paris, Odile Jacob, 2000, p. 117-141.
- DELUERMOZ Quentin, « Ambiguë criminalité : le traitement judiciaire des femmes de la Commune ou le retour à l'ordre sexuel et politique », dans Frédéric CHAUVAUD et Gilles MALANDAIN (dir.), *Impossibles victimes, impossibles coupables. Les femmes devant la justice. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 133-146.
- DEMARTINI Anne-Emmanuelle et FONTVIELLE Agnès, « Le crime du sexe. La justice, l'opinion publique et les surréalistes : regards croisés sur Violette Nozières », dans Christine BARD, Frédéric CHAUVAUD, Michelle PERROT et Jacques-PETIT Guy (dir.), *Femmes et justice pénale. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 243-252.
- DEMARTINI Anne-Emmanuelle, « Le crime, le monstre et l'imaginaire social. L'affaire Lacenaire », dans Anna CAIOZZO et Anne-Emmanuelle DEMARTINI (dir.), *Monstre et imaginaire social*, Saint-Étienne, Créaphis, 2008, p. 307-319.

- DENIS Nicolas, « Les élections législatives de mars 1978 en métropole », *Revue française de science politique*, vol. 28, n° 6, 1978, p. 977-1005.
- DERMENJIAN Geneviève, GUILHAUMOU Jacques et LAPIED Martine (dir.), *Le Panthéon des femmes. Figures et représentations des héroïnes*, Paris, Publisud, 2004.
- Déviance et société*, « Femmes et droit pénal », vol. 16, n° spécial 3, 1992.
- DEVREUX Anne-Marie, « Des appelés, des armes et des femmes : l'apprentissage de la domination masculine à l'armée », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 18, n° 3-4, 1997, p. 49-78.
- DEVREUX Anne-Marie, « Du balai au fusil, l'apprentissage de la domination masculine à l'armée », dans Marc BESSIN (dir.), *Autopsie du service militaire. 1965-2001*, Paris, Autrement, 2002, p. 117-123.
- DHAVERNAS Marie-Josèphe, *Les anarchistes individualistes devant la société de la Belle Époque, 1895-1914*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle en histoire sous la dir. de Philippe Vigier, Université Paris X, 1981.
- DIETRICH Reinhard et FEKL Walter, *Komische Nachbarn. Deutsch-Französische Beziehungen im Spiegel des Karikatur (1945-1987)/Drôles de voisins. Les rapports franco-allemands à travers la caricature (1945-1987)*, Paris, Goethe Institut, 1988.
- DIEWALD-KERKMANN Gisela, « Bewaffnete Frauen in Underground. Zum Anteil von Frauen in des RAF und des Bewegung 2. Juni », dans Wolfgang KRAUSHAAR (dir.), *Die RAF und der linke Terrorismus*, Hambourg, Hamburger Edition, 2006, p. 657-675.
- DIJKSTRA Bram, *Les idoles de la perversité. Figures de la femme fatale dans la culture fin de siècle*, Paris, Seuil, 1992 (1986).
- DIJAN Jean-Michel (dir.), *Vincennes, une aventure de la pensée critique*, Paris, Flammarion, 2009.
- DOMINGO Carmen, *Histoire politique des femmes espagnoles. De la II<sup>e</sup> République à la fin du franquisme*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008 (2007).
- DONEGANI Jean-Marie et SADOUN Marc, « 1958-1992. Le jeu des institutions », dans Jean-François SIRINELLI (dir.), *Histoire des droites en France*, vol. 1 : *Politique*, Paris, Gallimard, 2006 (1992), p. 391-487.
- DONNAT Olivier et COGNEAU Denis, *Les pratiques culturelles des Français. 1973-1989*, Paris, La Découverte/La Documentation française, 1990.
- DOSSE François, *Renaissance de l'événement. Un défi pour l'historien : entre sphinx et phénix*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.
- DREYFUS Michel, *L'antisémitisme à gauche. Histoire d'un paradoxe, de 1830 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2009.
- DREYFUS-ARMAND Geneviève, Robert Frank, Marie-Françoise LÉVY et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *Les Années 68. Le temps de la contestation*, Paris/Bruxelles, Complexe/IHTP, 2000.
- DROZ Jacques, *Histoire générale du socialisme*, t. IV : *De 1945 à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997 (1978).
- DUBY Georges et PERROT Michelle, *Images de femmes*, Paris, Plon, 1992.
- DUPRAT Annie, « Tueuses pour des idées », dans Myriam TSIKOUNAS (dir.), *Éternelles coupables. Les femmes criminelles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Autrement, 2008, p. 144-145.

- DUPUIS-DÉRI Francis, « Le discours de crise de la masculinité. L'égalité présentée comme un coût pour les hommes et la réaction masculiniste », dans Delphine DULONG, Christine GUIONNET, Sandrine LÉVÊQUE, Frédérique MATONTI et Érik NEVEU (dir.), *Les coûts de la masculinité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, à paraître.
- DURAND Béatrice, *Cousins par alliance. Les Allemands en notre miroir*, Paris, Autrement, 2002.
- EAGER Paige W., *From freedom fighters to terrorists. Women and Political Violence*, Aldershot, Ashgate, 2008.
- EDELMAN Nicole, *Les métamorphoses de l'hystérique, du début du XIX<sup>e</sup> à la Grande Guerre*, Paris, La Découverte, 2003.
- EICHNER Carolyn, *Surmounting the Barricades: Women in the Paris Commune*, Bloomington, Indiana University Press, 2004.
- EL EZZI Ghassan, *L'invasion israélienne au Liban. Origines, finalités et effets pervers*, Paris, L'Harmattan, 1990.
- ELIAS Norbert, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973 (1939).
- ELIAS Norbert, *La dynamique de l'Occident*, 1976, Paris, Calmann-Lévy (1939).
- ELSAESSER Thomas, *Terrorisme, mythes et représentations. La RAF de Fassbinder aux T-shirts Prada-Meinhof*, La Madeleine, Tausend Augen, 2005.
- ESQUENAZI Jean-Pierre, *L'Écriture de l'actualité. Pour une sociologie du discours médiatique*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2002.
- ÉTIENNE Jean-Paul, *La gauche prolétarienne (1968-1973). Illégalisme révolutionnaire et justice populaire*, thèse de sciences politiques sous la dir. de Jean-Marie VINCENT, Université Paris VIII, 2003.
- ÉVENO Patrick, *Histoire du journal Le Monde, 1944-2004*, Paris, Albin Michel, 2004.
- ÉVENO Patrick, *La presse quotidienne nationale. Fin de partie ou renouveau ?*, Paris, Vuibert, 2008.
- ÉVENO Patrick, *Le Monde (1944-1995). Histoire d'une entreprise de presse*, Paris, Le Monde-Éditions, 1996.
- FALQUET Jules, « Division sexuelle du travail révolutionnaire : réflexions à partir de l'exemple salvadorien », *Cahiers des Amériques Latines*, n° 40, 2003, p.109-128.
- FALUDI Susan, *Backlash. La guerre froide contre les femmes*, Paris, éditions Des femmes, 1993 (1991).
- FARGE Arlette, « Évidentes émeutières », dans Georges DUBY et Michelle PERROT (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. III sous la dir. de Natalie ZEMON DAVIS et Arlette FARGE : *XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Perrin, 2002 (1991), p. 555-575.
- FARGE Arlette, *Des lieux pour l'histoire*, Paris, Seuil, 1997.
- FAURÉ Christine (dir.), *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, Les belles lettres, 2010.
- FAURÉ Christine, *Terre, terreur, liberté*, Paris, Maspéro, 1979.
- FAVRET Jeanne, « Sorcières et Lumières », *Critique*, vol. 27, n° 287, 1971, p. 351-376.
- FAVRET-SAADA Jeanne, *Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le bocage*, Paris, Gallimard, 1977.

- FECTEAU Jean-Marie, *La liberté du pauvre. La liberté du pauvre. Sur la régulation du crime et de la pauvreté au XIX<sup>e</sup> siècle québécois*, Montréal, VLB, 2004.
- FELICES-LUNA Matriza, « Déviante et politique : la carrière des femmes au sein des groupes armés contestataires », *Déviance et Société*, n° 32, 2008, p. 163-185.
- FERRY Luc et RENAUT Alain, *La Pensée 68. Essai sur l'anti-humanisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1985.
- FILLIEULE Olivier (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005.
- FILLIEULE Olivier et ROUX Patricia (dir.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de Science Po, 2009.
- FILLIEULE Olivier, « Requiem pour un concept », dans Gilles DORRONSORO (dir.), *La Turquie conteste*, Paris, CNRS Éditions, 2005, p. 201-218.
- FILLIEULE Olivier, « Travail militant, action collective et rapports de genre », dans Olivier FILLIEULE et Patricia ROUX (dir.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de Science Po, 2009, p. 23-72.
- FILLIEULE Olivier, AGRIKOLIANSKY Éric et SOMMIER Isabelle (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010.
- FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PÉCHU Cécile (dir.), *Dictionnaire des mouvement sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.
- FILLIEULE Olivier, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.
- FIRMIN Matthieu, *"Les Cahiers de Mai" (1968-1974) : entre journalisme et syndicalisme*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de Franck GEORGI, Université Paris I, 1999.
- FLAVET Véronique, *La RAF : vie quotidienne d'un groupe terroriste dans l'Allemagne des années 1970*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- FLOYD Nancy, *She's got a gun*, Philadelphie, Temple University Press, 2008.
- FRANK Robert, « Imaginaire politique et figures symboliques internationales : Castro, Hô, Mao et le "Che" », dans Geneviève DREYFUS-ARMAND, Robert FRANK, Marie-Françoise LÉVY et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *Les Années 68. Le temps de la contestation*, Paris/Bruxelles, Complexe/IHTP, 2000, p. 31-47.
- FRANK Robert, « Introduction », dans Geneviève DREYFUS-ARMAND, Robert FRANK, Marie-Françoise LÉVY et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *Les Années 68. Le temps de la contestation*, Paris/Bruxelles, Complexe/IHTP, 2000, p. 13-21.
- FRANK Robert, « Qu'est-ce qu'un stéréotype ? », dans Jean-Noël JEANNENEY (dir.), *Une idée fausse est un fait vrai. Les stéréotypes nationaux en Europe*, Paris, Odile Jacob, 2000, p. 17-26.
- FURET François, LINIERS Antoine et RAYNAUD Philippe, *Terrorisme et démocratie*, Paris, Fayard, 1985.
- GARCIN-MARROU Isabelle, *De la violence et des médias*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- GARCIN-MARROU Isabelle, *Terrorisme, médias et démocratie*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2001.
- GARNOT Benoît (dir.), *L'infrajudiciaire du Moyen-Age à l'époque contemporaine*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 1996.

- GAUTHIER Xavière, « Témoignage : sur l'expérience de la revue Sorcières. "Sorcières, nous tracerons d'autres chemins..." », dans Christine PLANTÉ (dir.), *Sorcières et sorcelleries*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2002, p. 95-104.
- GEORGI Franck (dir.), *Autogestion : la dernière utopie ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003.
- GEORGOUDI Stella, « Bachofen, le matriarcat et le monde antique. Réflexions sur la création d'un mythe », dans Georges DUBY et Michelle PERROT (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. I sous la dir. de Pauline SCHMITT PANTEL : *L'Antiquité*, Paris, Perrin, 2002 (1991), p. 585-602.
- GERWART Robert et HAUPT Heinz-Gerhard, « Internationalising Historical Research on Terrorist Movements in Twentieth-century Europe », *European Review of History – Revue européenne d'histoire*, vol. 14, n° 3, septembre 2007, p. 275-281.
- GINZBURG Carlo, *Le sabbat des sorcières*, Paris, Gallimard, 1992 (1989).
- GOBILLE Boris, *Mai 68*, Paris, La Découverte, 2008.
- GIRARDET Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986.
- GODINEAU Dominique, « De la guerrière à la citoyenne. Porter les armes pendant l'Ancien Régime et la Révolution française », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 20, 2004, p. 43-69.
- GODINEAU Dominique, *Citoyennes tricoteuses. Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*, Paris, Perrin, 2004 (1<sup>e</sup> éd. Aix-en-Provence, Alinéa, 1988).
- GODINEAU Dominique, « Femmes et violence dans l'espace politique révolutionnaire », *Historical Reflections/Réflexions historiques*, vol. 29, n°3, 2003, p. 559-576.
- GRANGER Tiphaine, « Une stratégie de l'IRA : la lutte en prison (1971-1981) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 70, 2001, p. 19-30.
- GRISARD Dominique, *Gendering Terror. Eine Geschlechtergeschichte des Linksterrorismus in der Schweiz*, Francfort, Campus Verlag, 2011.
- GRISARD Dominique, « Female Hunger Strikers and Suicide Bombers in Western Media. A Transversal Genealogy of Discursive Strategies of Resistance », *Cultural Studies Now Conference Journal*, mars 2008.
- GUIGNARD Laurence, *Juger la folie. La folie criminelle devant les assises au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.
- GUILLAUMIN Colette, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de Nature*, Paris, Côté-femmes, 1992.
- GUILLAUMIN Colette, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Paris/La Haye, Mouton, 1972.
- GUILLEMOLES Alain, *La tentation terroriste. L'extrême-gauche et la violence en France de 1968 à 1974*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de Danielle TARTAKOWSKY, Université Paris I, 1989.
- GUILLET François, *La mort en face. Histoire du duel de la Révolution à nos jours*, Paris, Aubier/Flammarion, 2008.
- GUINAUDEAU Isabelle, « Stéréotypes », dans Isabelle GUINAUDEAU, Astrid KUFER et Christophe PREMAT (dir.), *Dictionnaire des relations franco-allemandes*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2009, p. 246-249.
- GUISNEL Jean, *Libération, la biographie*, Paris, La Découverte, 1999.
- GULLICKSON Gay L., *Unruly Women of Paris: Images of the Commune*, New York, Cornell University Press, 1996.

- GULLICKSON Gay L., « La Pétroleuse: Representing Revolution », *Feminist Studies*, vol. 17, n° 2, 1991, p. 241-265.
- GURR Ted R., *Why Men Rebel*, Princeton, Princeton University Press, 1970.
- GUTH Suzie, *Les Forces françaises en Allemagne. La citadelle utopique*, Paris, L'Harmattan, 1991.
- HAGE Julien, « L'âge d'or des librairies militantes (1945-1981) », dans Patricia SOREL et Frédérique LEBLANC (dir.), *Histoire de la librairie*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2008, p. 321-331.
- HAGE Julien, « Sur les chemins du tiers monde en lutte : *Partisans, Révolution, Tricontinental* (1961-1973) », dans Philippe ARTIÈRES et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *68, une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2008, p. 86-93.
- HAGE Julien, « François Maspero, éditeur partisan », *Contretemps*, n° 15, 2006, p. 100-108.
- HAMILTON David, *La jeune fille*, Paris, Robert Laffont, 1978.
- HANDMAN Marie-Élisabeth, « Femmes violentées, femmes violentes », *Gradhiva*, n° 33, 2003, p. 72-178.
- HAROCHE Claudine, « Retenue dans les moeurs et maîtrise de la violence politique. La thèse de Norbert Elias », dans Philippe Braud (dir.), *La violence politique dans les démocraties européennes occidentales*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 45-59.
- HARTOG François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003.
- HATTABI Jamal, *Pour une nouvelle approche du phénomène terroriste. Le cas français entre 1980 et 1995*, thèse de science politique sous la dir. de Michel MIAILLE, Université de Montpellier I, 1995.
- HATZFELD Hélène, *Faire de la politique autrement. Les expériences inachevées des années 1970*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.
- HAUSER Dorothea, « Terrorism », dans KLIMKE Martin and SCHARLOTH Joachim (dir.), *1968 in Europe: A History of Protest and Activism, 1956-1977*, New York/Londres, Palgrave Macmillan, 2008, p. 269-280.
- HÉRITIER Françoise, *Masculin/féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996.
- HERMANT Daniel, « Guerre et Terrorisme », *Cultures & Conflits*, Articles inédits, 1986. En ligne : <http://conflits.revues.org/index1146.html>.
- HERVAGAUT Marie-Paule, « Érinyes (Furies) », dans Pierre BRUNEL (dir.), *Dictionnaire des mythes féminins*, Paris, Éditions du Rocher, 2002, p. 652-665.
- HUNT Lynn, *Le roman familial de la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1995 (1992).
- HEUZE Antoine, *Histoire d'un mouvement politique d'extrême gauche : Action Directe. De la contestation active au terrorisme révolutionnaire*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de Luc Capdevila, Université Rennes 2, 2000.
- HIRSCHMAN Albert O., *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Paris, Fayard, 1991.
- HOBBSAWM Eric J., *L'Âge des extrêmes. Histoire du court XX<sup>e</sup> siècle. 1914-1991*, Bruxelles, André Versaille, 2008 (1994).
- HONDERICH Ted, *Political Violence*, Londres, Institute of Commonwealth Studies, 1982.
- HURTIG Marie-Claude, « À l'aune des rapports de domination. Les automatismes dans les façons de penser les hommes et les femmes », dans Patricia MERCADER (dir.), *Le sexe, le genre et la psychologie*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 35-51.

- ISAMBERT François-André et LADRIÈRE Paul, *Contraception et avortement : dix ans de débat dans la presse, 1965-1974*, Paris, Éditions du CNRS, 1979.
- JAUNEAU Élodie, « Images et représentations des premières soldates françaises (1938-1962) », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 30, 2009, p. 231-252.
- JAUNEAU Élodie, « Des femmes dans la France combattante pendant la Deuxième Guerre Mondiale : le Corps des Volontaires Françaises et le Groupe Rochambeau », *Genre & Histoire*, n° 3, 2008.
- JOUFFA François et CRAWLEY Tony, *L'âge d'or du cinéma érotique et pornographique : 1973-1976*, Paris, Ramsay, 2003.
- JULLIARD Jacques et WINOCK Michel (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français. Les personnes, les lieux, les moments*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Seuil, 2002 (1996).
- JURT Joseph, « Le "couple franco-allemand" », dans Jean-Noël JEANNENEY (dir.), *Une idée fausse est un fait vrai. Les stéréotypes nationaux en Europe*, Paris, Odile Jacob, 2000, p. 103-115.
- KALIFA Dominique, *L'encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Paris, Fayard, 1995.
- KALUSZYNSKI Martine, « La femme (criminelle) sous le regard du savant », dans Coline CARDI et Geneviève PRUVOST (dir.), *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte, à paraître.
- KALUSZYNSKI Martine, « La fonction politique de la justice : regards historiques. Du souci d'historicité à la pertinence de l'historicisation », dans Jacques COMMAILLE et Martine KALUSZYNSKI (dir.), *La fonction politique de la justice*, Paris, La Découverte, 2007, p. 9-23.
- KLEINBAUM Abby Wettan, *The War Against the Amazons*, New York, Mac Graw Hill, 1983.
- KLIMKE Martin and SCHARLOTH Joachim (dir.), *1968 in Europe: A History of Protest and Activism, 1956-1977*, New York/Londres, Palgrave Macmillan, 2008.
- KOHSER-SPOHN Christiane, *Mouvement étudiant et critique du fascisme en Allemagne dans les années 1960*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- KOREN Roselyne, *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- KOSELLECK Reinhart, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1990 (1979).
- KRAKOVITCH Odile, « Violence des Communardes : une mémoire à revisiter », *Revue historique*, n° 602, 1997, p. 521-531.
- KRAPOTH Stéphanie, *France-Allemagne. Du duel au duo, de Napoléon à nos jours*, Toulouse, Privat, 2005.
- LA GAFFICHE, *Les femmes s'affichent*, Paris, Syros, 1984.
- LABERGE Danielle, MORIN Daphné et ARMONY Victor, « Les représentations sexuées dans les discours d'experts psychiatres », *Déviance et société*, vol. 21, n° 3, 1997, p. 251-272.
- LABICA Georges (dir.), *Dictionnaire critique du marxisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1982.
- LACAM Stéphane, *De la négation d'une politique de guérilla : Action directe*, mémoire de l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, 1994.



- LACROIX Bernard, « Les jeunes et l'utopie : transformations sociales et représentations collectives dans la France des années 1968 », dans Étienne DRAVASA, Claude EMERI, Pierre JAUBERT et Albert MABILE (dir.), *Religion, société et politique : mélanges en hommage à Jacques Ellul*, Paris, Presses Universitaires de France, 1983, p. 719-742.
- LAGORGETTE Dominique, « *La ou les pétroleuses ? Du politique au sexuel, et retour* », dans Luca GRECO (dir.), *Genre, pouvoir et catégorisation*, à paraître.
- LAGORGETTE Dominique, « La violence des femmes saisies par les mots. "Sorcière", "Tricoteuse", "Vésuvienne", "Pétroleuse" : un continuum toujours vivace ? », dans Coline CARDI et Geneviève PRUVOST (dir.), *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte, à paraître.
- LANUQUE Jean-Guillaume, « Action Directe : anatomie d'un météore politique », *Dissidences*, vol. 1, 2006. Complément en ligne : <http://www.dissidences.net/textes%20inedits.htm#textes>.
- LAQUEUR Thomas, *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992 (1990).
- LASCOUMES Pierre. *Au nom de l'ordre. Une histoire politique du code pénal*, Paris, Hachette, 1989.
- LATTARD Alain, *Histoire de la société allemande au XX<sup>e</sup> siècle*, t. II : *La RFA (1949-1989)*, Paris, La Découverte, 2011.
- LAURENS Henry et DELMAS-MARTY Mireille (dir.), *Terrorismes. Histoire et droit*, Paris, CNRS Éditions, 2010.
- LAURENS Henry, « Le terrorisme comme personnage historique », dans Henry LAURENS et Mireille DELMAS-MARTY (dir.), *Terrorismes. Histoire et droit*, Paris, CNRS Éditions, 2010, p. 9-66.
- LAVABRE Marie-Claire, *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994.
- LAVAU Georges, *À quoi sert le Parti communiste français ?*, Paris, Fayard, 1981.
- LE BRAS-CHOPARD Armelle et MOSSUZ-LAVAU Janine (dir.), *Les femmes et la politique*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- LE GOFF Jean-Pierre, *Mai 68, l'héritage impossible*, 2<sup>e</sup> éd. augmentée, Paris, La Découverte, 2006 (1998).
- LEDUC Claudine, « La figure du père sacrificateur de sa fille dans les rituels athéniens », dans Jean-Marie BERTRAND (dir.), *La violence dans les mondes grec et romain*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005, p. 271-286.
- LEMETTRE Sonia, « Ennemi héréditaire », dans Isabelle GUINAUDEAU, Astrid KUFER et Christophe PREMAT (dir.), *Dictionnaire des relations franco-allemandes*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2009, p. 88-90.
- LESTRINGANT Frank, *Le Brésil d'André Thevet. Les singularités de la France Antarctique (1557)*, Paris, Éditions Chandeigne, 1997.
- LETTIERI Carmela, « L'Italie et ses Années de plomb. Usages sociaux et significations politiques d'une dénomination temporelle », *Mots. Les langages du politique*, n° 78, 2008, p. 43-55. En ligne : <http://mots.revues.org/12032>.
- LINHARDT Dominique, « Les années de plomb », dans Christophe Charle, Christophe Duhamelle, Bruno Dumézil, Antoine Lilti, Brigitte Marin, Daniel Roche, Stéphane Vandamme et Blaise Wilfert (dir.), *Dictionnaire historique de la civilisation européenne*, Paris, Fayard, à paraître.

- LINHARDT Dominique, « Criminel, fanatique, perfide : l'anthropologie négative du terroriste », communication inédite au séminaire « Penser la guerre », Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 15 mars 2011.
- LINHARDT Dominique, « La Fraction armée rouge et les autres : la guérilla en RFA », dans Philippe ARTIÈRES et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *68, une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2008, p.470-476.
- LINHARDT Dominique, « Épreuve terroriste et forme affaire. Allemagne, 1964-1982 », dans Luc BOLTANSKI, Elisabeth CLAVERIE, Nicolas OFFENSTADT et Stéphane VAN DAMME (dir.), *Affaires, scandales et grandes causes. De Socrate à Pinochet*, Paris, Stock, 2007, p. 307-327.
- LINHARDT Dominique, « Réclusion révolutionnaire. La confrontation en prison entre des organisations clandestines révolutionnaires et un État – le cas de l'Allemagne dans les années 1970 », *Cultures & Conflits*, n° 55, 2004. En ligne : <http://conflits.revues.org/index1588.html>.
- LINHARDT Dominique, *La force de l'État en démocratie. La République fédérale d'Allemagne à l'épreuve de la guérilla urbaine, 1967-1982*, thèse de socio-économie de l'innovation sous la dir. de Bruno LATOUR, École des Mines, 2004.
- LIPOVETSKY Gilles, *L'Ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1983.
- LISSARRAGUE François, « Femmes au figuré », dans Georges DUBY et Michelle PERROT (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. I sous la dir. de Pauline SCHMITT PANTEL : *L'Antiquité*, Paris, Perrin, 2002 (1991), p. 203-301.
- LISSARRAGUE François et SCHMITT PANTEL Pauline, « Amazones, entre peur et rêve », dans Guyonne LEDUC (dir.), *Réalité et représentations des Amazones*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 43-62.
- LOIGNON Jean, *Un mouvement maoïste en France : la Gauche prolétarienne (1968-1973)*, mémoire de DEA de l'Institut d'Études Politiques de Paris sous la dir. de Pierre MILZA et Jean-Noël JEANNENEY, 1982.
- LORAU Nicole, « Notes sur un impossible sujet d'histoire », *Les cahiers du GRIF*, n° 37-38, 1988, p. 113-124.
- LORAU Nicole, *Façons tragiques de tuer une femme*, Paris, Hachette, 1985.
- LORAU Nicole, *Les enfants d'Athéna, idées athéniennes sur la citoyenneté et la division des sexes*, Paris, Maspéro 1981.
- LÖWY Ilana, *L'emprise du genre. Masculinité, féminité, inégalité*, Paris, La Dispute, 2006.
- LOYER Emmanuelle, « Sous les pavés, la Résistance. La Nouvelle Résistance populaire, appropriation et usages de la référence résistante après Mai 1968 », dans Bernard GARNIER, Jean-Luc LELEU, Jean QUELLIEN et Anne SIMONIN (dir.), *Pourquoi résister ? Résister pour quoi faire ?*, Caen, Centre de recherche d'histoire quantitative, 2006, p. 181-192.
- MACDONALD Eileen, *Shoot the women first*, Random House, 1991.
- MAIGNIEN Claude et SOWERWINE Charles, *Madeleine Pelletier, une féministe dans l'arène politique*, Paris, Éditions ouvrières, 1992.
- MAITRON Jean, *Le mouvement anarchiste en France*, t. I : *Des origines à 1914*, Paris, Gallimard, 1992 (1975).
- MANFREDONIA Gaetano, *Études sur le mouvement anarchiste en France (1848-1914)*, vol. I : *L'individualisme anarchiste en France (1880-1914)*, thèse d'histoire sous la dir. de Raoul GIRARDET, Institut d'Études Politiques de Paris, 1990.

- MANNHEIM Karl, *Le Problème des générations*, Paris, Nathan, 1990 (1928).
- MANSKER Andrea, « "Mademoiselle Arria Ly Wants Blood!" The Debate on Female Honor in Belle Epoque France », *French Historical Studies*, 2006, vol. 29, n° 4, p. 621-647.
- MANSKER Andrea, *"The Pistol Virgin": Feminism, Sexuality and Honor in Belle Époque France*, PhD dissertation, University of California, 2003.
- MARCEL Détiéne et VERNANT Jean-Pierre, *Les ruses de l'intelligence. La Métis des Grecs*, Paris, Flammarion, 1974.
- MARCHETTI Clotilde, *Les discours de l'antiterrorisme : stratégies de pouvoir et culture politique en France et en Grande-Bretagne*, thèse de science politique sous la dir. de Philippe BRAUD, Université Paris I, 2003.
- MARTIN Jean-Clément, « Femmes devant l'histoire et histoire du genre », dans Frédéric CHAUVAUD et Gilles MALANDAIN (dir.), *Impossibles victimes, impossibles coupables. Les femmes devant la justice. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 297-303.
- MARTIN Jean-Clément, *Violence et Révolution. Essai sur la naissance d'un mythe national*, Paris, Seuil, 2006.
- MARTIN Jean-Clément, « Femmes et guerre civile, l'exemple de la Vendée, 1793-1796 », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 5, 1997, p. 97-115.
- MARTIN Laurent, *La presse écrite en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Librairie générale française, 2005.
- MARTIN Laurent, « Jalons pour une histoire culturelle de la pornographie en Occident », *Le Temps des médias*, n° 1, 2003, p. 10-30.
- MARY-PORTAS France-Line, « Les femmes et le contrôle pénal en France : quelques données récentes », *Déviance et société*, vol. 22, n° 3, 1998, p. 289-318.
- Matériaux pour l'histoire de notre temps*, « Les années 68 : une contestation mondialisée », n° 94, 2009.
- MATHIEU Nicole-Claude, « Les sexes et la "nature" chez les ethnologues et les ethnologisés (rappel historique) », dans Delphine GARDEY et Ilana LÖWY (dir.), *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2000, p.109-124.
- MATHIEU Nicole-Claude, *L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-femmes, 1991.
- MAUGER Gérard, *Les bandes, le milieu et la bohème populaire. Études de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005)*, Paris, Belin, 2006.
- MAUGER Gérard, *Les jeunes en France. État des recherches*, Paris, La Documentation française, 1994.
- MAUGUE Anne-Lise, *L'identité masculine en crise au tournant du siècle*, Marseille, Rivages, 1987.
- MAYAUD Yves, *Le terrorisme*, Paris, Dalloz, 1997.
- MAZEAU Guillaume, « Charlotte Corday : la construction d'une victime de l'histoire (fin du XIX<sup>e</sup> siècle – début du XX<sup>e</sup> siècle) », dans Frédéric CHAUVAUD et Gilles MALANDAIN (dir.), *Impossibles victimes, impossibles coupables. Les femmes devant la justice. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 189-199.

- MAZIÈRES-VAYSSE Adrien, « 1968 », dans Isabelle GUINAUDEAU, Astrid KUFER et Christophe PREMAT (dir.), *Dictionnaire des relations franco-allemandes*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2009, p. 283-286.
- McADAM Doug, *Freedom Summer*, Oxford, Oxford University Press, 1988.
- McGROGAN Manus, "Tout!" in context 1968-1973. *French radical press at the crossroads of far left, new movements and counterculture*, PhD thesis, University of Portsmouth, 2010.
- MERRIMAN John, *Dynamite Club. L'invention du terrorisme à Paris*, Paris, Taillandier, 2009.
- MICHARD Claire, *Le sexe en linguistique, sémantique ou zoologie ?*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- MICHELET Jules, *La Sorcière*, Paris, Flammarion, 1966 (1862).
- MITSCHERLICH Alexander, *Vers la société sans pères*, Paris, Gallimard, 1981 (1969).
- MITSCHERLICH Alexander et MITSCHERLICH Margarete, *Le Deuil impossible. Les fondements du comportement collectif*, Paris, Payot, 1972 (1967).
- MOHAMMED Marwan et MUCCHIELLI Laurent (dir.), *Les bandes de jeunes. Des "blousons noirs" à nos jours*, Paris, La Découverte, 2007.
- MOINE Raphaëlle, *Les femmes d'action au cinéma*, Paris, Armand Colin, 2010.
- MORUZZI Jean-François et BOULAERT Emmanuel, *Iparretarrak. Séparatisme et terrorisme en pays basque français*, Paris, Plon, 1988.
- MOSCONI Nicole, *Femmes et savoir. La société, l'école et la division sexuelle des savoirs*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- MOSSE George L., *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, Paris, Abbeville, 1997 (1996).
- MOSSUZ-LAVAU Janine, *Guerre des sexes : stop !*, Paris, Flammarion, 2009.
- MOSSUZ-LAVAU Janine, *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-2002)*, éd. revue et augmentée, Paris, Payot, 2002 (1991).
- MOSSUZ-LAVAU Janine, « Femmes et politique : il y a loin du vote à l'éligibilité », dans Jacqueline LAUFER, Catherine MARRY et Margaret MARUANI (dir.), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, p. 211-228.
- MOSSUZ-LAVAU Janine, « Le vote des femmes en France (1945-1993) », *Revue française de science politique*, vol. 26, n° 5, août 1993, p. 673-689.
- MOSSUZ-LAVAU Janine, *Enquête sur les femmes et la politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1983.
- MURAT Laure, *La loi du genre. Une histoire culturelle du "troisième sexe"*, Paris, Fayard, 2006.
- MUXEL Anne, « Jeunes des années quatre-vingt-dix. À la recherche d'une politique "sans étiquette" », dans Pascal PERRINEAU (dir.), *L'engagement politique. Déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994, p. 239-266.
- NEHRING Holger, « The Era of Non-Violence: 'Terrorism' and the Emergence of Conceptions of Non-Violent Statehood in Western Europe, 1967-1983 », *European Review of History/Revue européenne d'Histoire*, vol. 14, n° 3, 2007, p. 343-371.
- NEVEU Érik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 1996.
- NIEBURG Harold, *Political violence. The Behavioral Process*, New York, St Martin's Press, 1969.

- NOIRIEL Gérard, *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Belin, 2001.
- NOIRIEL Gérard, *Le creuset français. Histoire de l'immigration. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Seuil, 1988.
- NORA Pierre, « Le retour de l'événement », dans Jacques LE GOFF et Pierre NORA (dir.), *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, 2001 (1974), p. 283-306.
- Nouvelles Questions Féministes*, « Les logiques patriarcales du militantisme », vol. 24, n° 3, 2005.
- ORY Pascal, *L'Histoire culturelle*, 2<sup>e</sup> éd. mise à jour, Paris, Presses Universitaires de France, 2007 (2004).
- ORY Pascal, « L'histoire culturelle de la France contemporaine, question et questionnement », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1987, n° 16, p. 67-82.
- ORY Pascal, *L'entre-deux-Mai. Histoire culturelle de la France. Mai 1968-Mai 1981*, Paris, Seuil, 1983.
- ORY Pascal et SIRINELLI Jean-François, *Les intellectuels en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1992.
- OTTOMEYER-HERVIEU Christina, « L'avortement en RFA », *Les cahiers du CEDREF*, n° 4-5, 1995. En ligne : <http://cedref.revues.org/299>.
- PARENT Colette, *Féminismes et criminologie*, Montréal/Ottawa/Bruxelles, Presses de l'Université de Montréal/Presses de l'Université d'Ottawa/De Boeck, 1998.
- PAVARD Bibia, *Contraception et avortement dans la société française (1956-1979) : histoire d'un changement politique et culturel*, thèse d'histoire sous la dir. de Jean-François SIRINELLI, Institut d'Études Politiques de Paris, 2010.
- PECHRIGGL Alice, *Corps transfigurés. Stratifications de l'imaginaire des sexes/genres*, t. I : *Du corps à l'imaginaire civique*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- PÉCHU Cécile, « Répertoire d'action », dans Olivier FILLIEULE, Lilian MATHIEU et Cécile PÉCHU (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 454-462.
- PERROT Michelle, « Préface », dans Éliane Gubin, Catherine Jacques, Florence Rochefort, Brigitte Studer, Françoise Thébaud et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *Le siècle des féminismes*, L'Atelier, Paris, 2004, p. 9-13.
- PERROT Michelle, « Ouverture », dans Christine BARD, Frédéric CHAUVAUD, Michelle PERROT et Jacques-Guy PETIT (dir.), *Femmes et justice pénale. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 9-21.
- PERROT Michelle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998.
- PETIT Jacques-Guy, FAUGERON Claude et PIERRE Éric, *Histoire des prisons en France, 1789-2000*, Toulouse, Privat, 2002.
- PORTES Jacques, « L'épreuve de l'étranger », dans Jean-François SIRINELLI (dir.), *Histoire des droites en France*, vol. 3 : *Sensibilités*, Paris, Gallimard, 2006 (1992), p.165-206.
- PIA-CÉLÉRIER Patricia, « Les Pétroleuses de la Commune de Paris ou le mythe terroriste », *Romance Quarterly*, n° 44, 1997, p.93-98.
- PICQ Françoise, *Libération des femmes. Les années-mouvement*, Paris, Seuil, 1993.
- PIERRE Éric, *Amour des hommes – Amour des bêtes. Discours et pratiques protectrices dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, thèse d'histoire sous la dir. de Jacques-Guy PETIT, Université d'Angers, 1998.

- PIGENET Michel et TARTAKOWSKY Danielle « Présentation. Rémanences des passés », *Sociétés & Représentations*, n° 22, 2006, p. 4-16. En ligne : [www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2006-2-page-4.htm](http://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2006-2-page-4.htm).
- POIRRIER Philippe, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Seuil, 2004.
- POLLAK Michael, *Une identité blessée. Études de sociologie et d'histoire*, Paris, Métailié, 1993.
- PORTES Jacques, *Une fascination réticente. Les États-Unis dans l'opinion française*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1990.
- PRAZAN Michaël, *Les Fanatiques. Histoire de l'armée rouge japonaise*, Paris, Seuil, 2002.
- PREZIOSO Stéphanie, BATOU Jean et RAPIN Ami-Jacques (dir.), *Tant pis si la lutte est cruelle. Volontaires internationaux contre Franco*, Paris, Syllepse, 2008.
- PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996.
- PRUVOST Geneviève, *De la "sergote" à la femme flic. Une autre histoire de l'institution policière (1935-2005)*, Paris, La Découverte, 2008.
- PRUVOST Geneviève, *Profession : policier. Sexe : féminin*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2007.
- PUDAL Bernard, *Prendre parti. Pour une sociologie électorale du PCF*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989.
- QUADRUPPANI Serge, *L'antiterrorisme en France ou la terreur intégrée. 1981-1989*, Paris, La Découverte, 1989.
- RALUY Antonio, *La Nouvelle Calédonie*, Paris, Karthala, 2000.
- RAPIN Ami-Jacques, « Le professionnel de la lutte armée, militant par excellence ? Ou pernicieux déviant ? Le terrorisme d'extrême gauche en Europe, 1969-1979 », dans José GOTOVITCH et Anne MORELLI (dir.), *Militantisme et militants*, Bruxelles, EVO, 2000, p. 54-64.
- RAPIN Ami-Jacques, *Généalogie stratégique de la guérilla urbaine. La Gauche Prolétarienne et la Rote Armee Fraktion face à la question de la prise d'armes (1969-1974)*, thèse de sciences sociales et politiques, Université de Lausanne, 1996.
- REBBREYEND Anne-Claire, *Intimités amoureuses. France, 1920-1975*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008.
- REGINA Christophe, *La violence des femmes. Histoire d'un tabou social*, Paris, Max Milo, 2011.
- REGNAULT Jean-Marc et FAYAUD Viviane (dir.), *La Nouvelle-Calédonie : vingt années de concorde (1988-2008)*, Paris, Publications de la Société française d'histoire d'Outre-mer, 2008.
- REQUATE Jörg et ZESSIN Philipp, « Comment sortir du "terrorisme" ? La violence politique et les conditions de sa disparition en France et en République Fédérale d'Allemagne en comparaison 1970-années 1990 », dans *European Review of History – Revue européenne d'histoire*, vol. 14, n° 3, septembre 2007, p. 423-445.
- RÉMOND René avec Jean-François SIRINELLI, *Notre siècle, de 1918 à 1995*, nouv. éd. augmentée, Paris, Fayard, 1996 (1988).
- RÉMOND René, *Année politique, économique et sociale en France*, 1993, Paris, Éditions du Grand Siècle/Éditions Événements et Tendances, 1994.

- RÉMY HOSPITAL Jacqueline, *La série S.A.S. de Gérard de Villiers : un cas de littérature populaire (1965-1997)*, thèse de littérature française sous la dir. de Christiane MOATTI, Université Paris III, 1999.
- RENAR Murielle, *Les infractions du terrorisme contemporain au regard du droit pénal*, thèse de droit sous la dir. de Bernard BOULOC, Université Paris I, 1996.
- RENNES Juliette, *Le mérite et la nature. Une controverse républicaine : l'accès des femmes aux professions de prestige. 1880-1940*, Paris, Fayard, 2007.
- REY Alain (dir.), *Dictionnaire culturel en langue française*, Paris, Le Robert, 2005.
- REY Alain (dir.), *Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Le Robert, 1998 (1992).
- REYNAUD Emmanuel, *Les femmes, la violence et l'armée*, Paris, Fondation pour les études de défense nationale, 1988.
- RICORDEAU Gwénola, *Les détenus et leurs proches. Solidarités et sentiments à l'ombre des murs*, Paris, Autrement, 2008, p. 120-121.
- RIEFFEL Rémy, *Que sont les médias ?*, Paris, Gallimard, 2005.
- RIGOUSTE Mathieu, *L'ennemi intérieur. La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, Paris, La Découverte, 2011 (2009).
- RIMBERT Pierre, *Libération de Sartre à Rothschild*, Paris, Raisons d'agir, 2005,
- RIOT-SARCEY MICHÈLE, *HISTOIRE DU FÉMINISME*, PARIS, LA DÉCOUVERTE, 2002.
- RIOT-SARCEY Michèle, « De la représentation et de ses multiples usages », dans Michèle RIOT-SARCEY (dir.), *Démocratie et représentation*, Paris, Kimé, 1995, p. 129-143.
- RIOT-SARCEY Michèle, *La Démocratie à l'épreuve des femmes. Trois figures critiques du pouvoir*, Paris, Albin Michel, 1994.
- RIPA Yannick, *La ronde des folles. Femme, folie et enfermement au XIX<sup>e</sup> siècle. 1838-1870*, Paris, Aubier, 1986.
- ROCHEFORT Florence, « L'insurrection féministe », dans Philippe ARTIÈRES et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *68 une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2008, p. 538-546
- ROGER Philippe, *L'ennemi américain. Généalogie de l'antiaméricanisme français*, Paris, Seuil, 2002.
- ROSS Kristin, *Mai 68 et ses vies ultérieures*, Bruxelles, Complexe, 2005 (2002).
- ROUGERIE Jacques, *Paris Libre 1871*, Paris, Seuil, 2004 (1971).
- ROUGERIE Jacques, *Le procès des communards*, Paris, Gallimard, 1978.
- ROUX Jean-Paul, *Le sang. Mythes, symboles et réalités*, Paris, Fayard, 1988.
- ROYNETTE Odile, « La construction du masculin de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1930 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 75, 2002, p. 85-96.
- ROYNETTE Odile, *"Bon pour le service" : l'expérience de la caserne en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 2000.
- SALLE Grégory, *La part d'ombre de l'État de droit. La question carcérale en France et en République fédérale d'Allemagne depuis 1968*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2009.

- SALLES Jean-Paul, *La ligue communiste révolutionnaire (1968-1981). Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 146-147.
- SALLMANN Jean-Michel, « La sorcière », dans Georges Duby et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. III sous la dir. de Natalie Zemon Davis et Arlette Farge : *XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Perrin, 2002 (1991), p. 521-537, p. 525.
- SALMON André, *La terreur noire*, éd. augmentée, Montreuil, L'Échappée, 2008 (1959).
- SAMUEL Pierre, *Amazones, guerrières et gaillardes*, Bruxelles/Grenoble, Complexe/Presses universitaires de Grenoble, 1975.
- SAMUELSON François, *Il était une fois Libé...*, 2<sup>e</sup> éd. revue et augmentée, Paris, Flammarion, 2007 (1979).
- SATINEAU Maurice, *Le Miroir de Nouméa. La classe politique française face à la crise calédonienne*, Paris, L'Harmattan, 1987.
- SCHIFRES Sébastien, *Le mouvement autonome en Italie et en France (1973-1984)*, mémoire de master 2 de sociologie politique sous la dir. de Daniel LINDENBERG, Université Paris VIII, 2008. En ligne : <http://sebastien.schifres.free.fr/master.htm>.
- SCHILLER Kay et YOUNG Christopher, *The 1972 Munich Olympics and the Making of Modern Germany*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 2010.
- SCHMID Alex P. et JONGMAN Albert J., *Political Terrorism: a Reserach Guide to Concepts, Theories, Data Bases and Litterature*, Amsterdam/New York, Royal Netherlands Academy of Arts and Sciences, Social Science Information and Documentation Center/SWIDOC, 1984.
- SCHMITT Jean-Claude (dir.), *Ève et Pandora. La création de la première femme*, Paris, Gallimard, 2001.
- SCHMITT PANTEL Pauline, « De la construction de la violence en Grèce ancienne : femmes meurtrières et hommes séducteurs », dans Cécile DAUPHIN et Arlette FARGE (dir.), *De la violence et des femmes*, Paris, Pocket 1999 (1997), p. 19-34.
- SCOTT Joan W., « Genre. Une catégorie utile d'analyse historique », *Les cahiers du GRIF*, n° 37-38, 1988, p. 125-153.
- SEIFERT Jürgen, « Ulrike Meinhof », dans Wolfgang KRAUSHAAR (dir.), *Die RAF und der linke Terrorismus*, Hambourg, Hamburger Edition, 2006, p. 350-371.
- SIMÉANT Johanna, *La grève de la faim*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.
- SINEAU Mariette, « L'électricité paradoxale », dans Pierre BRÉCHON, Annie LAURENT et Pascal PERRINEAU (dir.), *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, p. 111-136.
- SIRINELLI Jean-François, « Génération, générations », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 98, 2008, p. 113-124.
- SIRINELLI Jean-François, *Comprendre le XX<sup>e</sup> siècle français*, Paris, Fayard, 2005.
- SIRINELLI Jean-François, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1990.
- SOHN Anne-Marie, *Sois un homme ! La construction de la masculinité au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2009.



- SOLDANO Anna, *Les femmes et la lutte armée : cas des organisations non-nationalistes en Europe de 1970 à 1980*, mémoire de maîtrise de sociologie politique sous la dir. d'Annie KRIEGEL, Université Paris X, 1992.
- SOMMIER Isabelle, « Histoire inachevée. Enjeux et limites des interprétations des "années de plomb" », dans Marc LAZAR et Marie-Anne MATARD-BONUCCI (dir.), *L'Italie des années de plomb. Le terrorisme entre histoire et mémoire*, Paris, Autrement, 2010, p. 133-145.
- SOMMIER Isabelle, *La violence révolutionnaire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.
- SOMMIER Isabelle, « Les gauchismes », dans Dominique DAMAMME, Boris GOBILLE, Frédérique MATONTI et Bernard PUDAL (dir.), *Mai juin 68*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2008, p. 295-305.
- SOMMIER Isabelle, *Le terrorisme*, Paris, Flammarion, 2000.
- SOMMIER Isabelle, *La violence politique et son deuil. L'après 68 en France et en Italie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1998.
- SOMMIER Isabelle, « Mai 68 : sous les pavés d'une page officielle », *Sociétés contemporaines*, vol. 20, n° 20, 1994, p. 63-82.
- SOMMIER Isabelle, « La Résistance comme référence légitimatrice de la violence, le cas de l'extrême gauche italienne », *Politix*, n° 17, 1992, p. 86-103.
- STAFFORD Emma J., « Nemesis, Hybris and Violence », dans Jean-Marie BERTRAND (dir.), *La violence dans les mondes grec et romain*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005, p. 195-212.
- STEINBERG Sylvie, *La confusion des sexes. Le travestissement de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Fayard, 2001.
- STEINER Anne, *Les En-dehors. Anarchistes individualistes et illégalistes à la "Belle Époque"*, Montreuil, L'Échappée, 2008.
- STEINER Anne et DEBRAY Loïc, *RAF. Guérilla urbaine en Europe occidentale*, 2<sup>e</sup> éd. revue et corrigée, Montreuil, L'Échappée, 2006 (1987).
- TABET Paola, *La construction sociale de l'inégalité des sexes : des outils et des corps*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- TAMAGNE Florence, *Mauvais genre ? Une histoire des représentations de l'homosexualité*, Paris, La Martinière, 2001.
- TARROW Sidney, *Democracy and Disorder: Protest and Politics in Italy, 1965-1975*, Oxford, Oxford University Press, 1989.
- TARTAKOWSKI Danielle, « Mai 68 ou la gauche à contretemps », dans Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France*, vol. 2 : XX<sup>e</sup> siècle : à l'épreuve de l'histoire, Paris, La Découverte, 2005 (2004), p. 266-274.
- TARTAKOWSKY Danielle, *Le pouvoir est dans la rue. Crises politiques et manifestations en France*, Paris, Aubier, 1998.
- THÉBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, 2<sup>e</sup> éd. revue et complétée, Lyon, ENS Éditions, 2007 (1998).
- THÉBAUD Françoise, « Genre et histoire », dans Christine BARD, Christian BAUDELLOT et Janine MOSSUZ-LAVAU (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, Paris, La Martinière, 2004, p. 44-63.

- THEWELEIT Klaus, *Male Fantasies*, vol. 1 : *Women, floods, bodies, history*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1987 (1977).
- THOMAS Chantal, *La Reine scélérate. Marie-Antoinette dans les pamphlets*, Paris, Seuil, 1989.
- THOMAS Édith, *Les Pétroleuses*, Paris, Gallimard, 1963.
- TILLIER Annick, *Des criminelles au village. Femmes infanticides en Bretagne, 1825-1865*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2001.
- TILLIER Bertrand, *La Commune de Paris, révolution sans images ? Politique et représentations dans la France républicaine (1871-1914)*, Seyssel, Champ Vallon, 2004.
- TILLY Charles, *La France contestée de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.
- TILLY Charles et TARROW Sidney, *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2008.
- TOURAINÉ Alain, *La voix et le regard*, Paris, Seuil, 1978.
- TRAT Josette (coord.), *Cahiers du féminisme. Dans le tourbillon du féminisme de la lutte des classes (1977-1998)*, Paris, Syllepse, 2011.
- TRAVERSO Enzo, *L'histoire comme champ de bataille. Interpréter les violences du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte, 2011.
- TREBITSCH Michel, « Voyages autour de la révolution. Les circulations de la pensée critique de 1956 à 1968 », dans Geneviève DREYFUS-ARMAND, Robert FRANK, Marie-Françoise LÉVY et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *Les Années 68. Le temps de la contestation*, Paris/Bruxelles, Complexe/IHTP, 2000, p. 69-87.
- TRONTIN Laurent, *Action directe : un terrorisme franco-européen dans le prisme de la presse française (1979-1989)*, mémoire de maîtrise d'histoire, université Lyon 2, 2001.
- TSIKOUNAS Myriam (dir.), *Éternelles coupables. Les femmes criminelles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Autrement, 2008.
- TURPIN Pierre, *Les révolutionnaires dans la France sociale-démocrate (1981-1995)*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- VARON Jeremy, *Bringing the War Home. The Weather Underground, the Red Army Faction, and Revolutionary Violence in the Sixties and Seventies*, Berkeley/Los Angeles, California University Press, 2004.
- VAYSSIÈRE Pierre, *Les révolutions d'Amérique latine*, Paris, Seuil, 1991.
- VERNANT Jean-Pierre, *Mythe et société en Grèce ancienne*, Paris, La Découverte, 2004 (1974).
- VERON Eliseo, *Construire l'événement*, Paris, Éditions de Minuit, 1981.
- VIDAL Catherine et BENOIT-BROWAEYS Dorothee, *Cerveau, sexe & pouvoir*, Paris, Belin, 2005.
- VIGNA Xavier, *L'insubordination ouvrière dans les années 68 : essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.
- VOVELLE Michel, *La mentalité révolutionnaire. Sociétés et mentalités sous la Révolution française*, Paris, Éditions sociales, 1985.
- WAHNICH Sophie, *Les émotions, la Révolution française et le présent. Exercices pratiques de conscience historique*, Paris, CNRS Éditions, 2009.

- WAHNICH Sophie (dir.), *Une histoire politique de l'amnistie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007.
- WAHNICH Sophie, « Écrire l'histoire des violences politiques ou les amnistier », dans Sophie Wahnich (dir.), *Une histoire politique de l'amnistie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007, p. 47-92.
- WAHNICH Sophie, *La liberté ou la mort. Essai sur la Terreur et le terrorisme*, Paris, La Fabrique, 2003.
- WEBER Max, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 1959 (1919).
- WEINHAUER Klaus, REQUATE Jörg et HAUPT Heinz-Gerhard (dir.), *Terrorismus in des Bundesrepublik. Medien, Staat und Subkulturen in de 1970er Jahren*, Francfort, Campus Verlag, 2006.
- WIEVIORKA Michel, *Sociétés et terrorisme*, Paris, Fayard, 1988.
- WIEVIORKA Michel et WOLTON Dominique, *Terrorisme à la une. Media, terrorisme et démocratie*, Paris, Gallimard, 1987.
- WIGGERSHAUS Ralf, *L'école de Francfort. Histoire, développement, signification*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993.
- WILKINSON Paul, *Terrorism and the Liberal State*, Londres, Macmillan, 1986.
- WINOCK Michel, *Le XX<sup>e</sup> siècle idéologique et politique*, Paris, Perrin, 2009.
- YAGUELLO Marina, *Les mots et les femmes. Essai d'approche sociolinguistique de la condition féminine*, Paris, Petite Bibliothèque Payot 2002 (1978).
- ZAIMAN Claude, « Institutionnalisation des études féministes », *Les cahiers du CEDREF*, n° 4-5, 1995. En ligne : <http://cedref.revues.org/320>.
- ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Le moment 68. Une histoire contestée*, Paris, Seuil, 2008.
- ZANCARINI-FOURNEL Michelle, « Changer le monde et changer sa vie », dans Philippe ARTIÈRES et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *68, une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2008, p. 405-443.
- ZANCARINI-FOURNEL Michelle, « Le début de la fin », dans Philippe ARTIÈRES et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *68, une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2008, p. 645-674.
- ZANCARINI-FOURNEL Michelle, « Aléria (1975 et Montredon 1976) : deux manifestations régionalistes », dans Philippe ARTIÈRES et Michelle ZANCARINI-FOURNEL, *68, une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2008, p. 719-724.
- ZANCARINI-FOURNEL Michelle, « Préface », dans Marc BERGÈRE et Luc CAPDEVILLA (dir.), *Genre et événement. Du masculin et du féminin en histoire des crises et des conflits*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 9-11.
- ZANCARINI-FOURNEL Michelle, « Stratégies de distinction par la voix et le geste : provocations et violences symboliques des femmes dans les manifestations des "années 68" », dans Philippe BOURDIN, Mathias BERNARD et Jean-Claude CARON (dir.), *La voix et le geste. Une approche culturelle de la violence socio-politique*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2005, p. 245-270.
- ZWERMAN Gilda, « Mothering on the Lam: Politics, Gender Fantasies and Maternal Thinking in Women Associated with Armed, Clandestine Organizations in the United States », *Feminist Review*, n° 47, 1994, p. 33-56.

### Annexe 1 : Extraits de *Dossier g.a.r.i*, Toulouse, s.d. (1975)

Cette bande dessinée n'est pas une nouvelle aventure de politique-fiction, elle décrit la pratique de groupes d'individus pendant l'année 74.

Ces groupes se constituèrent pendant le procès de Salvador Puig Antich, son assassinat les détermina à ne plus jouer la mascarade des manifs bonne-conscience et autres pétitions.

Ces groupes avaient dépassé le cadre étroit de l'antifascisme (les poubelles en sont pleines) contre l'état dans toutes ses variantes.

Leur «défaite» n'est que le reflet de l'état des forces révolutionnaires en cette époque.

Il est vrai que la Mémoire est courte : l'actualité nous le confirme en Espagne, comme elle nous confirme notre propre oubli de leur condition de prisonnier ici.



**PIERRE ROGER**: alias « TONTON », 23 ans, moniteur d'éducation Physique. Arrêté le 29-7-1974 par le S.R.P.J. de Toulouse, durement tabassé par les officiers de police: QUÈS, MOLINIER, GUTHIÈRES, et autres... Inculpé par le juge BENSOUSSAN pour l'expropriation de MONTESQUIEU-VOLVES-TRE. 40 jours de grève de la faim, statut politique refusé.  
- Affaire rattachée à la C.S.E en juin 75, et libéré le 9 juillet 1975.



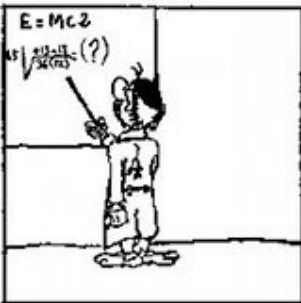
**CAMILLEMI MICHEL**: alias « RATA-PINADA », 23 ans, serrurier. Arrêté par les glorieux gendarmes de CARAMAN (31) le 14-9-1974. Pris en charge par le S.R.P.J. de Toulouse, tabassé un peu, beaucoup, passionnément, etc... par QUÈS, MOLINIER and C°. Déféré en Cours de Sureté de l'Etat, inculpé d'attentats, vols qualifiés, entreprise individuelle ou collective tendant... gna, gna, gna. Différentes inculpations en assises et correctionnelles à PARIS, TOULOUSE, CARCASSONE. 43 jours de grève de la faim.  
Actuellement incarcéré à la SANTÉ = 176156 - 1/16.



**INES-TORRES MARIO**: alias « PIPA », 21 ans, bûcheron, réfugié politique espagnol. Arrêté le 14-9-1974 par les toujours glorieux gendarmes de CARAMAN. Amené au S.R.P.J. de Toulouse, tabassé, repassé, etc... par qui vous savez. Après 6 jours, déféré en C.S.E., mêmes inculpations que CAMILLEMI. 43 jours de grève de la faim.  
Actuellement à la SANTÉ = 176157 - 1/14.



**MANRIQUE VICTOR**: alias « NUNCA VA PIQUE », 28 ans, chef comptable à BEHOBIÉ (64). Arrêté le 15-9-1974, transféré au S.R.P.J. de BORDEAUX, 6 jours de garde à vue; Déféré en C.S.E, inculpé de destruction d'édifices, entreprise pt... 43 jours de grève de la faim. Mis en liberté provisoire le 29-4-1975, après 7 mois de détention préventive.



**MARTINEZ JEAN-MICHEL**: alias « TRÚKÚTRÚ », 29 ans, instituteur à ST JEAN de LUZ. Arrêté le 15-9-1974, transféré au S.R.P.J. de BORDEAUX. 6 jours de garde à vue, déféré en C.S.E. Mêmes inculpations que MANRIQUE. 43 jours de grève de la faim. Mis en liberté provisoire le 28-4-1975, après 7 mois de détention préventive.



**CONDON-BOFILL JOSÉ.MARIA** alias «ZAPATA», chauffeur-livreur à Paris, 24 ans, réfugié politique espagnol, arrêté à PARIS le 14 octobre 74 lors du procès de militants du M.i.L.. Tabassé par les mêmes (venus spécialement de Toulouse pour la circonstance!). Inculpé de l'expropriation de Montesquieu-Volvestre. Relâché, après 6 mois de détention dont 30 jours de grève de la faim.



**DELGADO RAYMOND** alias «ROGNTUDJUU», 25 ans, pointau à Paris. Arrêté le 5 décembre 74; 5 jours de garde à vue au 'Quai d'Orfèvres'. Déféré en C.S.E et devant différents juges parisiens, 43 jours de grève de la faim. Incarcéré à la Santé = 177 402 - 1/35

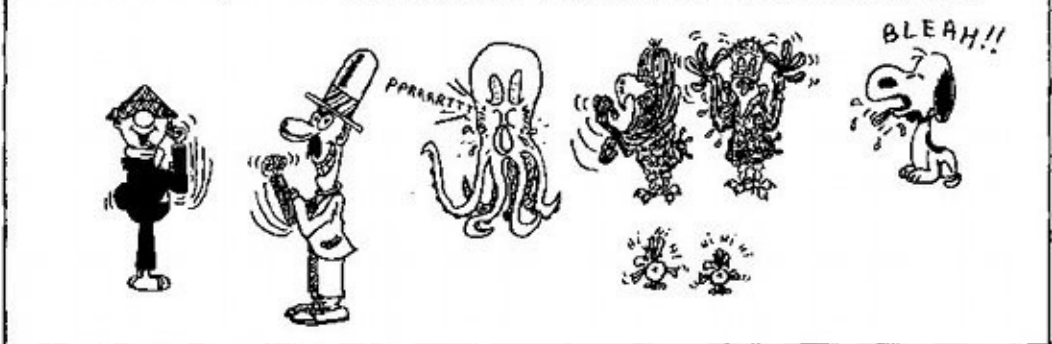


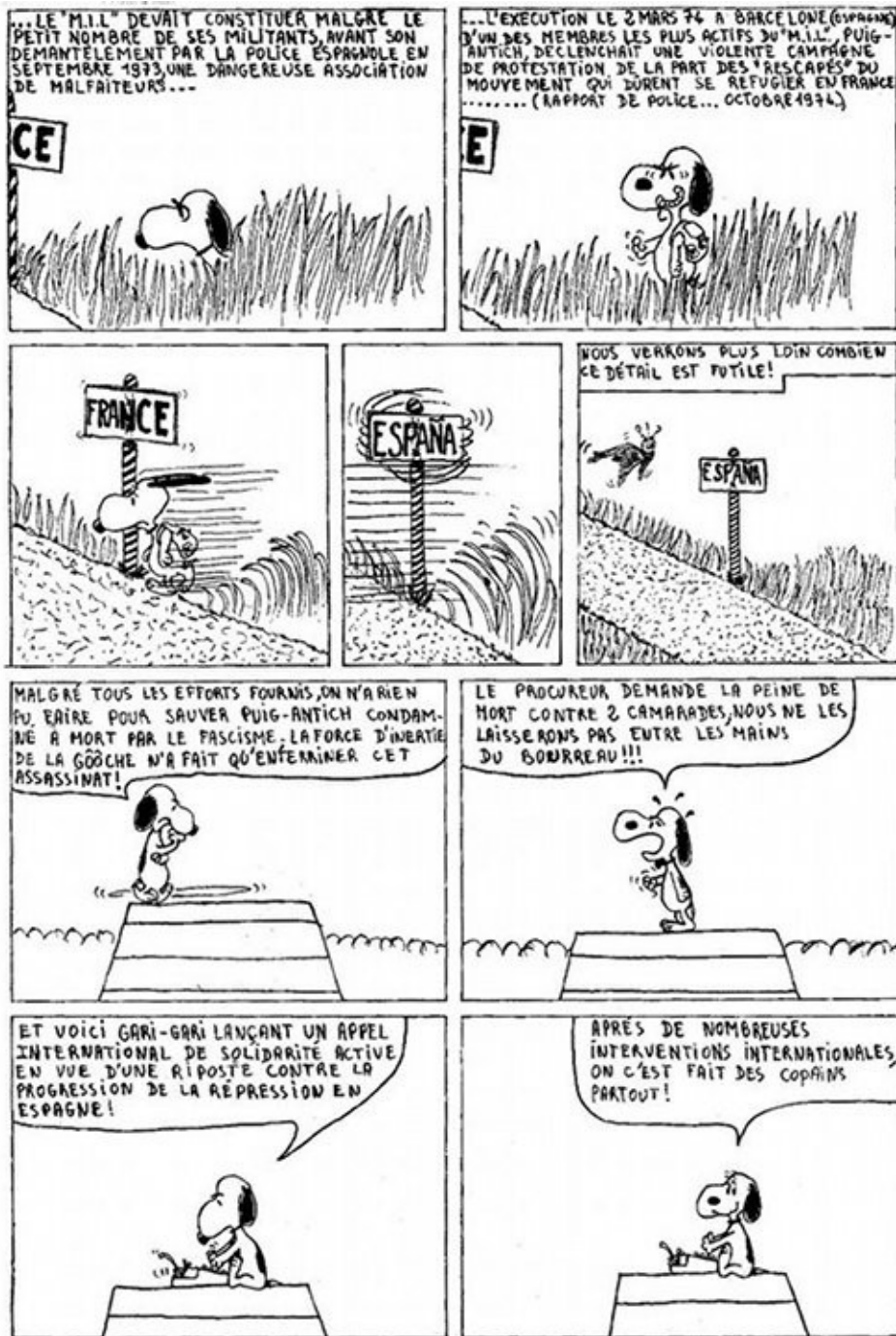
**ROVILLAN JEAN.MARC** alias «SEBAS», 23 ans, arrêté le 5 décembre 1974 sous l'identité de 'Dominique Moran', 5 jours de garde à vue, inculpé par la C.S.E d'attentats, vols qualifiés, entreprise gna gagna, déffé devant divers juges parisiens, devant le tribunal militaire de BORDEAUX pour insoumission. 43 jours de grève de la faim, incarcéré à la Santé = 177 404 - 1/15.

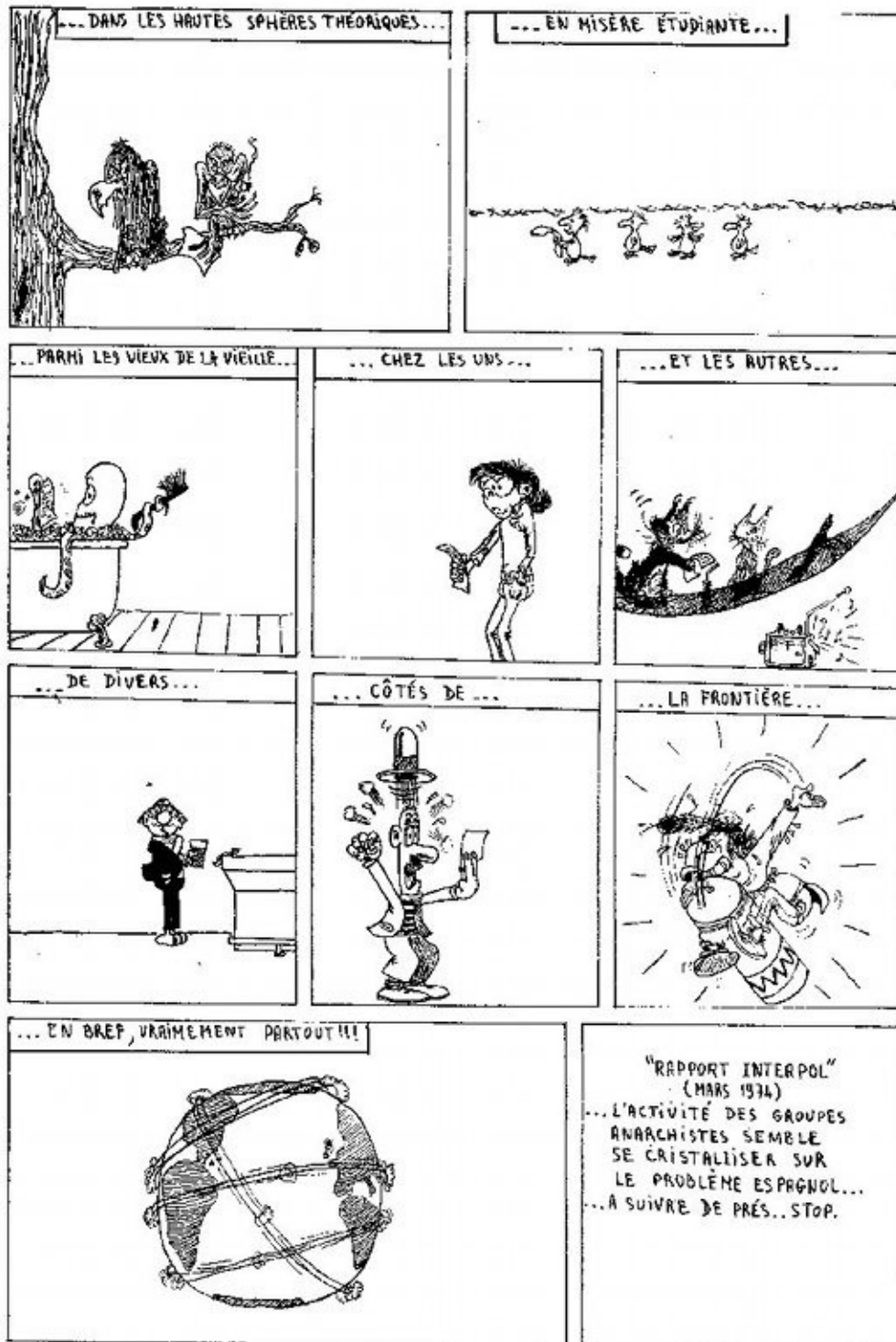


**CUADRADO FLOREAL** 28ans, dessinateur à Paris, arrêté le 5 décembre 5 jours de garde à vue, défféré en C.S.E., libéré après un mois de détention à la Santé.

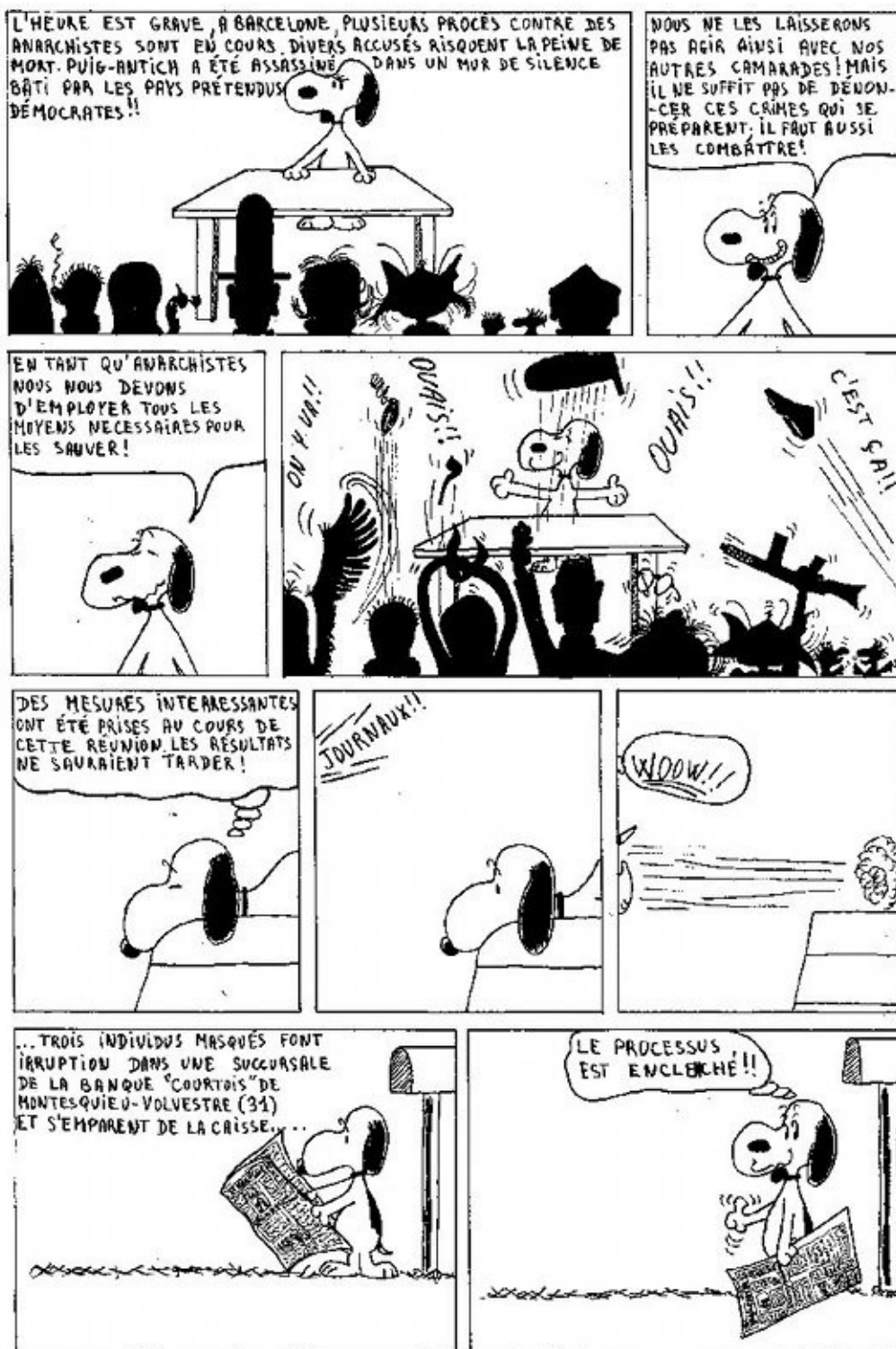
Tous les "X" QU'IL EST FORTEMENT CONSEILLÉ DE RENCONTRER DEHORS EN VUE DE SOUTIEN POUR LE PROCÈS, ENVOIENT LEUR BONJOUR À TOUS LES MAGISTRATS, FLICS, DIRECTEURS DE PRISONS ET À TOUS LES SUPPORTERS DE L'HEUREUSE COLLABORATION FRANCO-ESPAGNOLE !!!

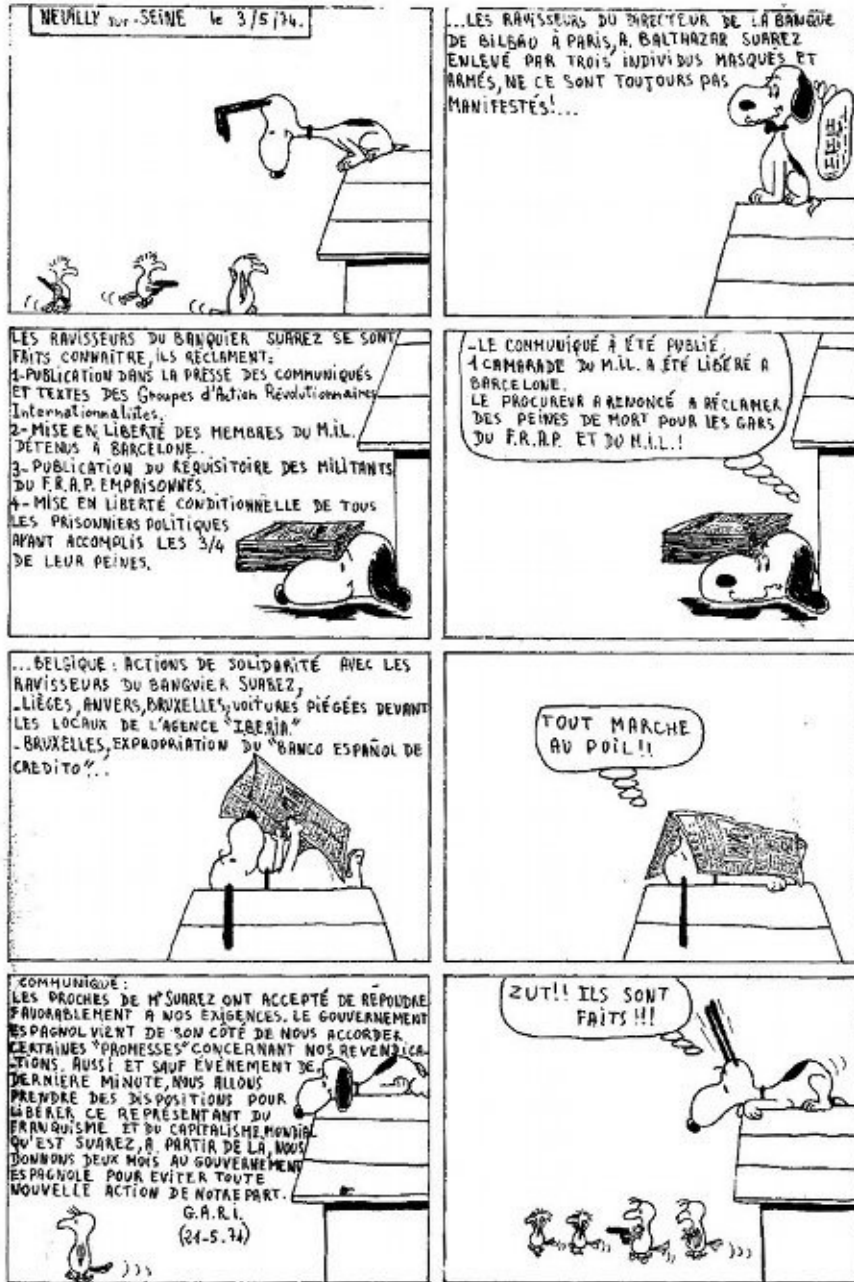












**Annexe 2 : Extraits de *Rapto en Paris*, s.l., s.d. (1974)**




Quand des actions ont été faites, que la presse française les a médiocrement diffusées et que la presse occidentale en demandant qu'il n'en reparle même s'il s'agit de son régime et son régime, il est indispensable que des journalistes soient spécialement affectés.

Cela est un idéal certain mais d'intervention en tant que tel, surtout à la suite des déclarations des plus hautes autorités, surtout lorsque "le spectateur" a été tenu, la situation devient pour eux plus difficile.

Donc, sans faire de triangulations et sans vouloir être sur un pied, nous examinons la situation, à propos de faits que tout le monde connaît plus ou moins, de rappeler quelque chose de ce que nous avons dit, surtout en ce qui concerne le sujet G.A.R.L.

Mais s'il n'est pas question de parler ou d'écrire, nous ne pouvons pas nous en passer, nous sommes à un moment où nous sommes dans la mesure qu'il nous faut.

Cela dans la situation présente et de nombreux aspects sont possibles de la part de nous, et ce la presse française continue à s'occuper pour des problèmes et l'opinion, nous voulons que nos journalistes puissent clairement pour ce qu'ils ont, même sans les avoir dit, et par les profits d'information - en fait de l'actualité...

A partir d'une certaine époque le sigle G.A.R.L. disparaît.

En fait

Cela n'empêche pas une autre fois certains de continuer que les idées ne parviennent à être l'élément de leur travail au même degré, surtout par un certain groupe - G.A.R.L.S.

Cela n'empêche pas nos collègues de continuer "qu'ils soient individuellement ou de groupe" nous n'avons pas la permission d'avoir fait un "jeu" sérieux très sérieux, représentant un grand moment.

Il importe de savoir qui nous avons à l'esprit, qui n'empêche et ce n'est pas pour affaiblir réellement la situation, surtout en France et surtout pour en parler.

De qui importe c'est que cela se fait.

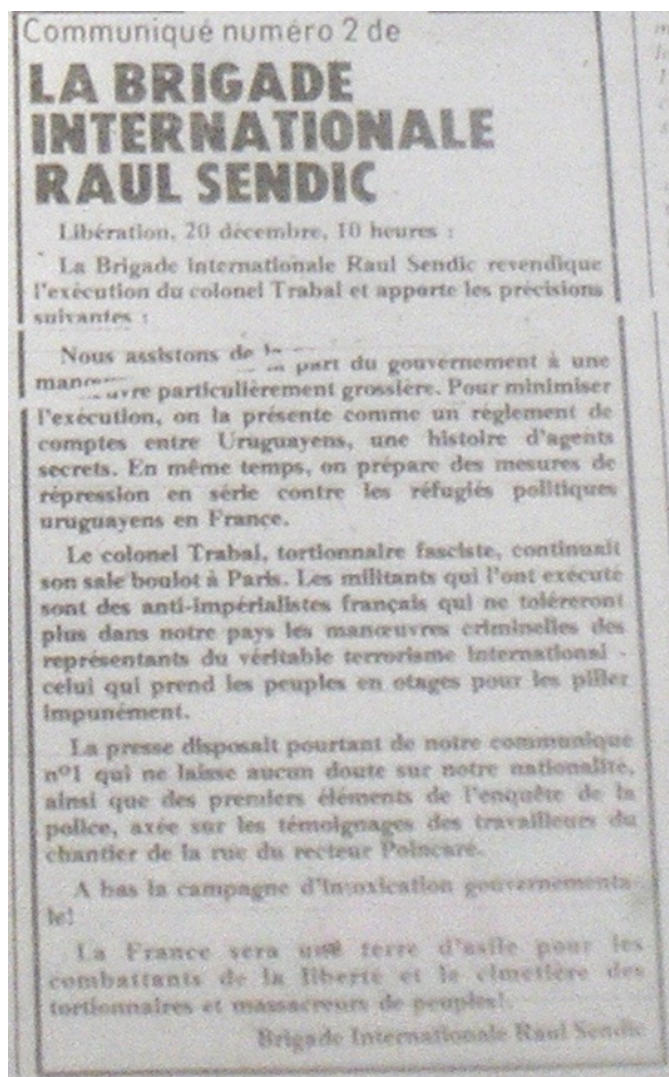




### Annexe 3 : Liste des attentats revendiqués par les BI (1974-1976)

Date	Nom du commando	Nature de l'action	Cible	Fonction officielle
19 décembre 1974	Raul Sendic	Assassinat	Ramon Trabal	Attaché militaire de l'ambassade d'Uruguay à Paris
8 octobre 1975	Juan Paredes Manot	Tentative d'assassinat	Bartolome Garcia Plate Valle	Attaché militaire adjoint de l'ambassade d'Espagne à Paris
11 mai 1976	Che Guevara	Assassinat	Joaquim Anaya	Ambassadeur de Bolivie à Paris
2 novembre 1976	Reza Rezayi	Tentative d'assassinat	Homayoun Keykavoussi	Attaché culturel de l'ambassade d'Iran à Paris
7 juillet 1977	Mustapha El Wali Bayyid Sayed	Tentative d'assassinat	Ahmed Ould Ghanahalla	Ambassadeur de Mauritanie à Paris

**Annexe 4 : Communiqué de revendication de l'attentat contre le colonel Ramon Trabal (BI), *Libération*, 21 décembre 1974**



## Annexe 5 : Communiqué de revendication de l'attentat contre Bartolome Garcia Plate Valle (BI), *Libération*, 9 octobre 1975





## Annexe 6 : Communiqué des NAPAP, *Libération*, 26 mars 1977

Un nouveau communiqué du «NAPAP»

### «POUR QUE LES TRAVAILLEURS PRENNENT EN MAIN LEUR PROPRE DESTINÉE...»

Cinq ans après le lâche assassinat du jeune ouvrier révolutionnaire Pierre Overney par Tramoni, les NAPAP ont exécuté ce dernier. Tramoni était un flic privé de Renault. Il a abattu Pierrot en service commandé. Après quelques mois de prison, il a été libéré. Tramoni est resté le symbole de la terreur patronale impunie. Par cette action de justice populaire, qui condamne à de lourdes peines de prison, les délinquants, poussés à bout par le chômage et la vie chère, alors que les patrons, nobles et autres parasites jouissent des fruits de leurs escroqueries et de leurs crimes. Nous lançons un avertissement aux milices, commandos anti-grèves, fascistes de tout poil, le peuple a une patience gigantesque et une mémoire encore plus grande. Les tueurs du pouvoir se sentent sans doute forts de leurs appuis politiques mais qu'ils ne négligent pas éternellement la force populaire. Les gauchistes ont prouvé une fois de plus leur habileté à faire de grandes déclarations de principe et sans suite. Quant aux appareils réformistes de la social-démocratie (PCF en tête), ils ne se sont pas contentés de démissionner

devant ce crime patronal, ils ont assimilé Overney et son attaque contre la milice de Renault à une provocation policière.

Il y a 5 ans, 200 000 personnes étaient présentes à l'enterrement de Pierrot et ont fait le serment de venger sa mort. Or, depuis 1972, le patronat a repris du poil de la bête sans rencontrer beaucoup de résistance :

- vidage systématique des usines occupées.
- échec de toutes les longues luttes de ces derniers temps.
- tentative de main mise sur la sécurité sociale alors que les congés maladie restent une dernière possibilité pour les travailleurs d'échapper un moment à l'exploitation et pour refuser l'oppression du travail.
- retournement à son profit de la crise économique (licenciements politiques « déguisés » en licenciements économiques, blocage des salaires).

Il est temps de ne plus confier la défense des travailleurs à une justice patronale qui couvre généreusement les crimes du capital, que ce soient les accidents de travail, prix de la rentabilité, ou les exactions

des diverses polices parallèles ou non, garantes de l'ordre social.

L'exécution du flic Tramoni s'inscrit dans le combat actuel pour que les travailleurs prennent en main leur propre destinée. Ceci en commençant dès à présent à conquérir le pouvoir dans leur vie quotidienne. Le pouvoir populaire commence pour l'autonomie la plus large de toutes les luttes. Il ne peut se conquérir par des supplications et des marchandages mais il faut s'imposer par l'action directe.

La domination des classes dirigeantes repose sur la répression des aspirations populaires. Il n'est pas d'autres moyens que de commencer à opposer à la violence quotidienne des exploités, la riposte radicale et autonome des noyaux populaires et révolutionnaires. Face à la légalité patronale et policière, la légitimité populaire c'est l'illégalité révolutionnaire.

Rien ne restera impuni, pour l'oppression, les exactions, les morts du travail, faisons payer très cher les patrons et leurs larbins. Organisons-nous pour la lutte armée et autonome.

NAPAP-PO.

## Annexe 7 : Liste des commandos RAF, B2J, RZ cité dans la presse française (1972-1977)

Date	Commando	Nature de l'action	Cible	Résultats de l'action
11 mai 1972	Petra Schelm (RAF)	Attentat à la bombe	Quartier général américain de Francfort	1 militaire tué, 14 blessés Importants dégâts matériels
12 mai 1972	Thomas Weisbecker (RAF)	Double attentat à la bombe	Direction de la police d'Augsbourg Bâtiments de la police criminelle de Munich	6 blessés, dégâts matériels 10 blessés, dégâts matériels
15 mai 1972	Manfred Grashof (RAF)	Attentat à la bombe	Véhicule du juge Wolfgang Buddenberg à Karlsruhe	Dégâts matériels
19 mai 1972	2 juin (RAF)	Attentat à la bombe	Bâtiment du groupe Springer à Hambourg	34 blessés Importants dégâts matériels
24 mai 1972	15 Juillet (RAF)	Attentat à la bombe	Quartier général américain (services informatiques) de Heidelberg	3 militaires tués, 6 blessés Importants dégâts matériels
10 novembre 1974	(Mouvement du 2 Juin)	Assassinat	Günter von Drenkmann (président de la Cour suprême de Berlin-Ouest)	1 mort
27 février 1975	(Mouvement du 2 Juin)	Enlèvement et séquestration	Peter Lorenz (député CDU de	Relâché le 5 mars 1975

			Berlin-Ouest)	
24 avril 1975	Holger Meins (RAF)	Prise d'otages (11 fonctionnaires)	Ambassade de RFA à Stockholm (Suède)	2 otages tués, nombreux blessés 1 membre de la RAF tué
1 <sup>er</sup> juin 1976	(Cellules révolutionnaires)	Attentat à la bombe	Quartier général américain de Francfort	16 blessés, dégâts matériels
7 avril 1977	Ulrike Meinhof (RAF)	Assassinat	Siegfried Buback (Procureur fédéral)	1 mort
30 juillet 1977	(RAF)	Assassinat	Jürgen Ponto (président de la Dresdner Bank)	1 mort
5 septembre 1977	Siegfried Hausner (RAF)	Enlèvement et séquestration	Hanns-Martin Schleyer (président du patronat ouest- allemand)	Retrouvé mort le 19 octobre 1977 à Mulhouse
13 octobre 1977	Matyr Halimeh Kofre Kaddum (SAWIO)	Détournement d'avion et prise d'otages	Avion de la Lufthansa (91 otages)	Otages libérés après l'intervention des forces spéciales ouest- allemandes à Mogadiscio 1 membre d'équipage abattu  3 membres du commando tués

## Annexe 8 : Logo de la RAF



## Annexe 9 : Affiches de recherche, RFA, 1972 et 1977

**Anarchistische Gewalttäter**  
 – Baader/Meinhof-Bande –

Wegen Beteiligung an Morden, Sprengstoffanschlägen, Raubüberfällen und anderen Verbrechen werden nachstehend gesucht:

Die Mörder, die bei der Ermordung des Sozialen Arbeiters sind insgesamt 100000 DM Belohnung versprochen. Die Täter für weitere Mordfälle sind, in deren Beschuldigung die Vollstreckungsbehörden Verdachtsmomente für Ermittlungen und die Verhaftung vorliegen, werden ebenfalls gesucht.

Wiederholer, die sich Mordverbrechen schuldig gemacht haben, werden belohnt.

Die Bundesregierung ist dankbar für Hinweise. Die Belohnung wird in Höhe von 100000 DM ausbezahlt. Die Belohnung wird in Höhe von 100000 DM ausbezahlt. Die Belohnung wird in Höhe von 100000 DM ausbezahlt.

Versteckt diese Gewalttäter, machen von der Belohnung nichts. Versteckt diese Gewalttäter, machen von der Belohnung nichts.

**Dringend gesuchte Terroristen**

Im Zusammenhang mit dem

- dreifachen Mord an Generalbundesanwalt Buback und zwei seiner Begleiter am 7. 4. 1977 in Karlsruhe
- Mord an Jürgen Ponto am 30. 7. 1977 in Oberursel
- vierfachen Mord und der Entführung von Hanns-Martin Schleyer am 5. 9. 1977 in Köln

werden gesucht:

**Annexe 10 : « Affiche faite par des femmes autonomes en réaction à une page d'un journal à scandale représentant Gudrun Essling [sic] nue », extrait de La Gaffiche, *Les femmes s'affichent*, Paris, Syros, 1984, p. 56**



Annexe 11 : « Éléments chronologiques », dans *Action Directe, Textes de prison (1992-1997)*, Vincennes, Le Jargon Libre, 1997, p. 3-14

## ÉLÉMENTS CHRONOLOGIQUES ACTION DIRECTE

printemps 1997

### 1977-1978

L'année 77 est marquée par l'émergence du mouvement autonome européen et de sa liaison avec les offensives de la guérilla en Allemagne et en Italie. En France, des militants révolutionnaires issus de nombreuses et diverses expériences françaises et étrangères, depuis 68, initient un processus pratique de convergence. Et ils établissent une coordination politico-militaire interne au mouvement autonome.

Dans cette coordination se retrouvent ainsi d'anciens membres de groupes armés, de la résistance anti-franquistes (M.L.L. -Mouvement Ibérique de Libération- et G.A.R.I. -Groupes d'Action Révolutionnaire Internationalistes), des membres de groupes autonomes nés après la dissolution de la Gauche Proletarienne, comme les Noyaux Armés Pour l'Autonomie Proletarienne, mais aussi de nombreux militants ayant rompu avec les politiques legalistes et para-syndicales de l'extrême gauche groupusculaire.

Durant près de deux ans, cette coordination mènera de nombreuses actions de sabotages et de préparation à la lutte armée. Des nuits bleues comme celle contre la construction de la centrale de Malville, 23 attentats sur tout le territoire revendiqués CARLOS (Coordination Autonome Radicalement en Lutte Ouverte contre la Société). Une nuit bleue en riposte à l'extradition de Klaus Croissant vers l'Allemagne et de nombreuses actions après l'assassinat dans leurs cellules des camarades de la RAF, Rote Armee Fraktion, Andreas, Gundrun et Karl, ... Mais aussi des actions contre les nouveaux négriers et la flexibilisation du travail, telles les opérations de la CACT (Coordination Autonome Contre le Travail) à Toulouse contre les ANPE et les Agences d'Interim...

### 1979

Au cours de l'hiver 78-79, la coordination décide de faire le saut à l'organisation de guérilla. Le 1<sup>er</sup> Mai, elle scelle cette détermination en attaquant les armes à la main le siège du patronat, CNPF, Conseil National du Patronat Français.

*« Action Directe n'est pas apparue par génération spontanée. Des individus ou des groupes ayant eu des expériences diverses de propagande armée ont ressenti la nécessité, au delà d'actions ponctuelles ou de campagnes politiques (comme en 77 ...), de se donner un instrument afin de promouvoir une stratégie communiste ... » (1)*

C'est en automne qu'Action Directe lance sa première campagne de propagande armée.

Alors que débute les tours de table gouvernement-patronat-syndicat, en vue d'un tout premier virage néolibéral. La même nuit du **15 septembre**, le Ministère du Travail et le Ministère de la Santé font chacun l'objet d'un attentat.

Le lendemain, le siège de la Direction de la SONACOTRA (Société mixte de gestion des foyers de travailleurs immigrés) est détruit. Depuis plusieurs mois, la grève des loyers des résidents constituait le fer de lance de la résistance des travailleurs immigrés. Les jours précédents, plusieurs foyers avaient été évacués par les forces de l'ordre. A son tour, AD « évacua » la direction de son siège. *« Coup pour coup ! »*

Toujours le **16 septembre**, un commando mitraille les locaux du Secrétariat aux Travailleurs Immigrés, rue de Grenelle, dans le bâtiment même du Ministère du Travail.

*« Dès le début de notre apparition, nous avons été une guérilla communiste, défendant la lutte anti-impérialiste, sur une position de classe. La conséquence : une compréhension pratique de la nécessité de l'illégalisme révolutionnaire. (1) »*

*« Il faut de toute urgence rejeter la gangue du catéchisme oppositionnel, refuser les processions incantatoires et la psalmodie des vieux mots d'ordre, car dépourvus de toute subversion réelle. Il faut saisir le sens des mutations, les contradictions dans leur devenir. Ce qui naît et se développe ... »*

*« Le temps de la guérilla est venu. Frapper l'ennemi, servir les masses, former le partisan, voilà notre drapeau » (Gauche Proletarienne, 1969)*

*« Le temps de la guérilla », cela signifie concrètement renforcer les consciences, les résolutions et les pratiques de rupture apparues lors de l'insurrection des masses et en apporter de nouvelles, plus décisives encore, que le mouvement spontané ne peut*

*faire surgir lui-même, dans le feu de son action. C'est-à-dire une dialectique de tous les instants entre la résistance et les luttes du prolétariat, ses organismes autonomes et la guérilla, les détachements combattants, dans l'unité du politique et du militaire à chaque phase du combat et cela dès le début du processus de guerre de classe révolutionnaire.»(2)*

**27 septembre.** Attentat contre les locaux du Patronat chargé de la gestion de l'emploi pour la région parisienne.

### 1980

**3 et 5 février.** Attentats contre la direction de l'Inspection du travail.

**10 février.** Attentat contre l'UPCI, société immobilière impliquée dans les expropriations de logements dans les quartiers populaires de la capitale. Le **12 mars**, une autre société immobilière, liée à la précédente, est également attaquée.

**14 mars.** Attaque contre les locaux de la section de la DST chargée de la surveillance des activités des organisations politiques et syndicales des travailleurs étrangers. Et du siège de l'OICP, organisation internationale de coopération des policiers.

**16 mars.** Un commando pénètre dans le Ministère de la Coopération (principale administration en charge des relations politico-militaires, Etat français-pays africains), le Ministre Galley échappe de peu aux tirs.

Dès son apparition et sa première campagne, AD s'attaque aux locaux où sont élaborées, décidées et répercutées les décisions les plus importantes des politiques de l'Etat. Elle s'attaque au Ministère du Travail et à celui de la Coopération, car ce sont les plus engagés sur les axes que l'organisation a caractérisés comme décisifs dans la phase (politique de restructuration dans l'usine et dans les quartiers, politique d'interventionnisme militaire en Tunisie - écrasement de la révolte de Gafsa-, au Tchad et au Zaïre) et plus globalement, elle pose ainsi le fil rouge stratégique qu'elle compte défendre jusqu'au bout : l'unité des luttes anticapitaliste et anti-impérialiste.

*«La guérilla est la forme de l'Internationalisme prolétarien dans les métropoles. Elle est le sujet de la reconstruction de la politique prolétarienne au niveau international.» (B.R. 1978)*

Dans sa phase de propagande armée, AD part de l'acquis des luttes de la RAF et des Brigate Rosse.

*«Action Directe se forme à la suite de la deuxième phase de la guérilla en Europe de l'Ouest ...*

*La deuxième phase, avec les actions Schleyer-Moro est marquée par l'anticipation de la lutte armée en tant que détermination de la dialectique construction/destruction ...»(3)*

*«La RAF, puis les B.R., tour à tour, en 1977 et 1978, lors de l'offensive d'automne avec comme pivots la capture de Schleyer (patron des patrons allemands) et la campagne «primavera» avec celle de Moro (leader de la Démocratie Chrétienne), portent au plus haut degré les nouvelles qualités de la subversion guérillera. Et tour à tour, ces organisations s'imposent dans ces combats tels d'incontestables points de référence pour l'ensemble des forces révolutionnaires du prolétariat européen»(2)*

*«La guérilla communiste et anti-impérialiste est apparue en Europe comme l'expression de la guerre révolutionnaire internationale ; unité du politique et du militaire, elle s'est constituée dans l'affrontement au niveau le plus élevé de l'antagonisme prolétarien et de la lutte de libération historique ...»(4)*

*«La guérilla ne cherche pas à représenter les opprimés sur le marché politique et dans le foire de la conciliation ; sa présence, sa capacité d'agir et fondamentalement sa représentation réelle des intérêts du prolétariat est justement dans la rupture du système institutionnel et conventionnel des relations politiques encadrées, dirigées, manipulées et aliénées, la capacité de hisser l'affrontement sur un terrain où la politique de classe peut s'affirmer comme telle et donc comme porteuse d'émancipation. (2)*

**27-28 mars.** 32 militants autonomes proches ou militants de l'organisation sont arrêtés dans le cadre de l'enquête sur les activités d'Action Directe.

Dans les jours qui suivent, de nombreux actes de sabotages sont organisés en protestation, comme l'attentat contre les bâtiments où résident les gendarmes des unités d'intervention GIGN (Fort de Maison Alfort), contre une commissariat de police (Toulouse), ...

**4 juillet.** Occupation armée de la Mairie du XIV<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Expropriation de plusieurs milliers de documents administratifs et des machines correspondantes.

**28 août.** Paris, affrontement armé entre des militants AD et la police, à l'occasion d'une action de financement.

**13 septembre.** Arrestation d'une dizaine de militants, dont Jean-Marc Rouillon et Nathalie Ménigon après une nouvelle fusillade.

**17 septembre.** En réponse aux arrestations et comme continuité de la campagne commencée l'année précédente, un commando mitraille le poste de garde de l'École de Guerre. Il s'agit du centre de formation des cadres de l'Armée Française, pour les interventions extérieures, mais aussi des militaires des pays satellites aux méthodes de répression et de guerre psychologique.

## 1981

Début de l'hiver, ne souhaitant pas intervenir dans la foire d'empoigne politicienne, Action Directe suspend ses interventions politico-militaires pour toute la durée de la campagne présidentielle.

**15 avril.** Lors d'une opération de financement, une fusillade éclate en plein Paris, un policier est abattu.

Après l'élection de Mitterrand et la constitution du premier gouvernement social-démocrate, une bataille politique s'enclenche alors dans les prisons et des mouvements de solidarité avec les prisonniers politiques se constituent pour l'amnistie, contre les tribunaux d'exception. Un journal «Rebelle» est édité pour soutenir cette campagne. Deux grèves de la faim en 6 mois. La première dès le mois de mai, pour l'amnistie et la fermeture des QHS, la seconde en septembre, pour la libération de tous les prisonniers politiques, sans exception. La forte mobilisation du mouvement et les contradictions du nouveau pouvoir permirent la libération de tous les prisonniers communistes et anarchistes et la Cour de Sécurité de l'Etat est dissoute.

Au cours de l'été, un large et profond débat s'est ouvert dans l'organisation. Il durera plusieurs mois, mais dès l'hiver 81-82, de nombreuses ruptures sont déjà consommées. Les divergences apparues dès 80 avec les militaristes de la tendance Olivier, plus tard connue sous le nom d'«Affiche Rouge» ou selon les versions policières «AD-Lyon», voire «Branche nationale», entraînent une rupture définitive.

Même rupture avec deux autres tendances plus «mouvementistes», plus importantes numériquement mais qui, toutes deux, s'avèreront dans l'incapacité politique de développer la moindre alternative organisationnelle, avant de se dissoudre «avec armes et bagages», sans combattre.

Il est évident qu'Action Directe est sortie organisationnellement très affaiblie de ces «ruptures», mais sans conteste possible, plus forte dans sa détermination politique à affronter la nouvelle phase et les termes du combat tels qu'ils s'imposaient.

*«Nous n'avons jamais eu d'illusion sur le pouvoir, nouvelle gestion du capital et tentative de répondre à la crise du système impérialiste en France.*

*Nous savons ce que signifie un gouvernement social-démocrate pour les prolétaires. En France, la répression de la grève des mineurs de 1948 ; dans les pays dépendants, les massacres de Sétif, le massacre de 80 000 personnes à Madagascar, les bombardements d'Hanoï, le coup de Suez, ...»(1)*

Et cela se concrétisa rapidement par les provocations et la répression. «... Plus de 180 personnes ont été raflées en 4 mois, pressions sur les employeurs, tabassage de camarades, chantage sur la régularisation des papiers des camarades immigrés. Il aurait donc été difficile pour nous de sombrer dans «l'état de grâce».(1)

Action Directe reprend l'initiative en **novembre** et **décembre** de cette année 81. L'organisation participe à l'occupation de nombreux ateliers clandestins dans le Sentier et de plusieurs immeubles à Barbès. Plus d'une centaine de familles étrangères, majoritairement turques, sont ainsi relogées. Parallèlement de nombreux incidents et manifestations ponctuent cette campagne contre les ateliers des négriers et pour le logement.

*«Dans les quartiers, les usines, les régions, doit se développer une guérilla périphérique qui permettra l'encercllement de l'ennemi»(3)*

**22 décembre.** Laouri «Farid» Benchellal, cadre de l'organisation et un des principaux responsables de l'action sur le quartier de Barbès est torturé et assassiné au commissariat central d'Helsinki, quelques heures après son arrestation.

**24 et 25 décembre.** 7 attentats contre des magasins de luxe (dont l'entreprise Rolls Royce) de la capitale et en province.

## 1982

**13 février.** Un commando de l'organisation exécute Gabriel Chahine, réfugié libanais, collaborateur de la police ayant permis les arrestations de Jean Marc Rouillon et Nathalie Ménigon en septembre 80.



**19 février.** Attentat contre le local des organisations fascistes turques à Paris.

**30 mars.** Mitrailage de l'antenne du Ministère de la Défense israélien à Paris. Le commando est composé de membres d'AD et de révolutionnaires tures.

*«L'organisation déclencha en 82, l'offensive «mener le combat dans la métropole avec les révolutionnaires du Tiers-Monde ...»*

*Dans cette campagne, les opérations ont été portées, graduellement, de façon toujours plus coordonnée et intégrée. Et ainsi, les militants armés turcs, libanais, palestiniens et de notre organisation ont construit ensemble le dépassement de la seule unité de fait par la résolution politique de cette unité en praxis vivante.*

*Ainsi les forces révolutionnaires forgeaient, dans la lutte, les lignes stratégiques de l'unité de la guerre révolutionnaire contre l'impérialisme, correspondant à une nouvelle époque, à une phase nouvelle du monopole capitaliste et à son imposition.»(4)*

**Avril.** Publication par AD de «Pour un projet communiste».

Répression policière, deux camarades, Joëlle Aubron et Mohand Hamami sont arrêtés alors qu'ils sortent d'un dépôt de l'organisation. Rafles dans les maisons occupées de Barbès. Le siège de l'organisation est détruit par un attentat quelques heures après une perquisition de la police.

**Juin.** *«Le mois de juin 1982 a vu les enjeux de politocâillerie nationale dépassés par un événement déterminant» : le sommet du G.7 à Versailles.*

*«Le sommet de Versailles ... était un pas décisif dans l'intégration stratégique des pays impérialistes, à partir de la ligne déterminée et imposée par l'administration Reagan. Sommet particulièrement important pour la stratégie impérialiste de redéploiement et d'interventions, dont les décisions ont signifié dans les mois qui suivirent : agressions directes contre les peuples de la périphérie, au Liban bien sûr, mais aussi aux Malouines, en Namibie, à Grenade, et simultanément, interventions indirectes et déstabilisation des gouvernements populaires au Nicaragua, en Angola, au Mozambique, ...*

*Dans son redéploiement rigide -comme bloc impérialiste monopoliste- la bourgeoisie des pays occidentaux devait constituer son hégémonie dans la redéfinition et l'extension des rapports de production, à partir d'une accélération et d'un approfondissement de la confrontation sur tous les fronts.» (4)*

AD dirige alors une forte mobilisation anti-sommet avec à la clé de nombreuses opérations. Dont

un spectaculaire attentat contre le siège européen du F.M.I. et de la Banque Mondiale.

Si le rôle de ces deux institutions avait été marginalisé dans les années 70, avec le graduel dépassement des régulations de type fordiste-Welfare, dès le début des années 80, elles se retrouvent au coeur des gestions financières internationales. Une véritable police financière contre les pays des Trois Continents, imposant les politiques d'ajustement de la dette à coups de dérégulation sociale, plans de rigueur, ...

Parution du texte «Sur l'impérialisme» d'AD.

A la même époque, le gouvernement Mauroy lance le premier plan de rigueur. Tournant ainsi le dos aux promesses électorales, il "amorce le grand virage néolibéral ; politique d'austérité de Delors qui se conclura par le retrait des Ministres P=C>F et le remaniement Fabius. Pour la France, il s'agit d'un moment décisif de l'abandon des formes du Welfare State et du choix du modèle de flexibilité-précarisation. La soumission des sociaux-démocrates à la ligne mondiale dominante du néolibéralisme.

Ainsi au cours de ce sommet de Versailles, tendance à la guerre et politique d'austérité sont étroitement liées dans les choix stratégiques de la bourgeoisie pour un nouveau modèle d'accumulation.

**Août.** Les troupes israéliennes entrent au Liban et assiègent Beyrouth. Massacres de Sabra et Chatila. Interventions militaires américaine et française, ...

L'organisation mène une campagne active. Plusieurs attentats contre des sociétés israéliennes et américaines dont l'occupation armée du siège de la Chase Manhattan Bank. Apparaissent les premiers textes AD se référant à la stratégie du Front Anti-Impérialiste.

*«Aujourd'hui, une des données fondamentales de la mutation de l'époque est dessinée par le fait incontournable que les luttes d'émancipation des peuples du Sud ne sont plus seulement «alliées» du front de la Révolution Socialiste, elle en sont devenues des déterminants essentiels.*

*Le Front Anti-Impérialiste constitue et matérialise la ligne stratégique de l'unité de cette émancipation dans le centre et sur les Trois Continents, la ligne de la guerre révolutionnaire contre le capitalisme impérialiste, compris comme ennemi commun au prolétariat international et aux peuples opprimés. Dans cette lutte et son extension, le Front forge un nouvel internationalisme prolétarien, correspondant à ce combat et à sa praxis, donc aux transformations des conditions de la révolution mondiale socialiste prolétarienne.»(4)*

Le **19 août**, le gouvernement annonce la dissolution de l'organisation. Désormais, toute personne ayant une activité en rapport avec AD pourra être poursuivie pour reconstitution de ligue dissoute. Mais l'application de cette loi scélérate conservait encore trop de résonance politique, et le gouvernement de gauche préférera utiliser une autre loi scélérate, plus criminalisante dans la mesure où elle est aussi en vigueur contre le «grand banditisme», celle sur les associations de malfaiteurs. A laquelle, à l'automne 86, les lois spéciales anti-terroristes ajouteront un alinéa dont la caractéristique est de dépolitiser encore l'activité armée : «en relation avec une entreprise individuelle ou collective visant à troubler l'ordre public par l'intimidation ou la terreur».

*«Inculper les camarades de l'organisation d'association de malfaiteurs» et les embastiller dans les sections d'isolement, c'est une façon supplémentaire de tenter de désamorcer une lutte des prisonniers, indispensable à la démystification de la réalité des institutions judiciaires de l'Etat social-démocrate.» (5)*

### 1983

**Hiver et printemps.** Action Directe se restructure dans la clandestinité et simultanément organise de nombreuses réunions internationales avec les différentes guérillas européennes et mouvements de résistance.

*«Il s'agit aujourd'hui de concevoir l'Europe occidentale comme un territoire homogène où la construction d'un pôle révolutionnaire unitaire est possible. Cela signifie considérer le prolétariat comme une classe unique, répartie sur des territoires différents mais qui ont des caractéristiques fondamentalement semblables ...*

*L'Europe de l'Ouest, tant comme marché qu'au niveau de la production, constitue un territoire unique sur lequel le Capital Multinational projette, programme, réalise et impose sa logique de profit ...*

*Travailler à la recomposition révolutionnaire du prolétariat en Europe ne suffit donc pas. Mais cela devient possible. Parce que tout ce que nous construisons aujourd'hui, au sein de cette stratégie, comme développement, même minimal, de la conscience révolutionnaire par rapport à la crise et à la tendance à la guerre, avec toutes les conséquences possibles de l'ensemble des contradictions de classe ; tout ce que nous construisons donc, même à une échelle minimale, se développera et se multipliera demain,*

*ouvrant ainsi à la construction de l'organisation de masse du prolétariat européen.»(6)*

Déjà des commandos communs fonctionnent dans la capitale. Le **31 mai**, avenue Trudaine, une violente fusillade oppose un de ces commandos à la police. Deux policiers sont abattus et un autre sérieusement blessé.

En réaction à ces morts, une manifestation de policiers a été organisée sous les fenêtres du Ministère de la Justice, Robert Badinter ; certains de ces policiers étaient en uniforme et le service d'ordre du Ministère fit cause commune avec les manifestants.

Le **30 juillet**, tentative d'expropriation de la bijouterie Aldebert, place de la Madeleine.

Le **14 octobre**, une autre fusillade éclate dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, un camarade italien, **Ciro Rizzato**, est tué et deux policiers blessés. **Ciro** était un militant communiste très connu et populaire de la banlieue de Milan (Quarto Oggiaro). Il avait participé à de très nombreuses mobilisations et luttes ouvrières, à l'époque comme membre d'«Autonomia proletaria», puis de «Prima Linea». Depuis l'auto-dissolution de cette dernière, il était organisé dans les COLP, **Comunisti Organizzati per la Liberazione Proletaria** (7).

Des camarades français et italiens ont été conjointement poursuivis pour tous ces faits.

Ainsi, au cours de cette période, AD tenta de généraliser sa pratique guérillera à de nombreuses expériences du mouvement et de la résistance et d'organiser simultanément des opérations pratiques concrètes avec des effectifs communs.

*«Au cours de l'année 83, des militants révolutionnaires de différents pays ont initié et développé une véritable confrontation internationale, portant en elle les implications de sa résolution politique et pratique. Une résolution dépassant les accords ponctuels, les soutiens logistiques, les discussions formelles, pour inscrire, dans l'action révolutionnaire directe, la ligne centrale du Front Anti-impérialiste ainsi que les perspectives et l'orientation de la Révolution prolétarienne en Europe occidentale.»(4)*

*«Un parcours unitaire signifie travailler à une stratégie internationale unitaire en Europe de l'Ouest et déterminer des étapes successives visant à créer, phase après phase, une unité politico-organisationnelle sur le terrain de la lutte contre le Capital, pour la recomposition du prolétariat métropolitain. Il ne s'agit pas de créer un rapport idéologique mais un rapport unitaire de pratiques concrètes de développement du mouvement révolutionnaire en Europe de l'Ouest.»(6)*

En automne, apparaît le mensuel **L'internationale** qui doit être un des piliers du débat et d'information sur le processus en cours, un instrument de lutte, de préparation aux combats et aux futures offensives de la guérilla et du front en Europe.

*«Cet internationalisme est concret, matériel. Il englobe tous les domaines de la vie des prolétaires et de ceux qui rejoignent leur camp, dans le dépassement permanent des limites des individualités, dans la confrontation de chaque instant avec ce système de mort et le refus de l'installation attentiste dans l'alternative qui respecte l'existence du camp des affameurs, de ceux qui écrasent toute l'humanité, du Chili à Porto Rico, de Beyrouth à Barbès. Dans l'unité de toutes les luttes, de la grève des travailleurs de différentes nationalités, de la révolte du ghetto aux communistes armés des métropoles, des contradictions de l'individu métropolitain à la nécessaire organisation internationale de la Classe.*

*Aujourd'hui, face à la division internationale du travail, face aux transnationales qui font et défont les Etats, aux forces d'intervention rapide, aux quadrillages des cités, à la criminalisation et à la marginalisation des prolétaires pour la restructuration du système capitaliste en vue de la guerre, construisons l'Internationalisme prolétarien.»(7)*

## 1984

**Février**, une dizaine de camarades sont arrêtés en Italie et en France. Le **13 mars** à Bruxelles, les polices belge et française tendent un piège à un groupe de militants d'AD. Ceux-ci réussissent à capturer un policier de la brigade criminelle et à s'enfuir avec lui. Il sera relâché après avoir été interrogé. Quelques jours plus tard, Helyette Bess et Régis Schleicher, militants de l'organisation, sont arrêtés à Avignon, ainsi qu'un groupe de camarades à Paris.

**Printemps**. Nombreuses opérations logistiques en Belgique, expropriations de banques, attaque de l'armurerie d'une caserne à Vielsam, récupération de près d'une tonne d'explosif dans les carrières d'Ecaussines, ... menées conjointement avec d'autres organisations communistes combattantes.

**11 juillet**. Début de l'offensive **«Unité des révolutionnaires en Europe de l'Ouest»**. Attentat contre l'Institut Atlantique.

*«De la capacité à s'organiser des éléments avancés du prolétariat des métropoles dépend la réalisation ou l'échec des projets de l'impérialisme : surexploitation, guerres, anéantissement ...» (Communiqué de l'action)*

**13 juillet**. Attentat contre les services informatiques du bureau de recherche et de programmation du Ministère de la Défense et les locaux du SIAR (Surveillance Industrielle de l'Armement).

**14 juillet**. Attentat contre les annexes du Ministère de l'Industrie.

*«En s'en prenant à l'un des piliers de l'Otan et en attaquant frontalement l'impérialisme français, l'organisation Action Directe démontre une fois de plus la capacité de la classe ouvrière à frapper l'impérialisme au moment opportun et sa volonté de désarticuler la phase de transfert, sur le terrain militaire, du projet politique de restructuration globale de la production par la guerre impérialiste.*

*En portant l'attaque au Ministère de l'Industrie, l'organisation Action Directe manifeste sa détermination à s'opposer aux licenciements de masse dans l'automobile et la sidérurgie, à l'exploitation toujours plus grande de millions de prolétaires ...» (Régis Schleicher, déclaration -juillet 84).*

**2 août**. Attentat contre le siège de l'European Space Agency, ESA.

**23 août**. Une voiture piégée est garée sous les fenêtres de l'hémicycle de l'Assemblée de l'UEO (Union de l'Europe Occidentale).

*«Isoler les forces contre-insurrectionnelles qui sillonnent nos cités. Dénoncer les fauteurs de guerre et marchands d'armes. Dénoncer les centres de décisions militaires.*

*Il faut entraver, par tous les moyens et à tous les niveaux, la machine de guerre Otan. Il faut tenter de casser la chaîne impérialiste en Europe, directement menacée par la guerre. Tous les moyens seront bons et complémentaires dès lors que cet objectif sera clair. L'heure n'est pas aux exclusives.*

*Il faut couper en profondeur les racines militaristes de cette société, du contrôle de nos cités, où sont déjà programmées des opérations contre-insurrectionnelles, aux universités et aux divers organismes se drapant dans leurs vertueuses recherches pour cacher que plus de 35 % de celles-ci sont militaires, des marchands d'armes qui vivent du sang des autres à ceux qui les protègent et aux instances institutionnelles qui structurent la machine.»*

**Septembre**. Le collectif des prisonniers politiques d'Action Directe entame une grève de la

faim pour lutter contre l'isolement et pour le regroupement. Ils seront rejoints dans la lutte par d'autres prisonniers politiques et des prisonniers sociaux. Le mouvement dura 38 jours.

**Octobre.** Deux attentats contre d'importantes sociétés d'armements, Dassault et Hispano Suza.

*«Menacer les bases arrière des forces contre-insurrectionnelles dans les pays dépendants.*

*Développer la guerre de classe pour empêcher la guerre impérialiste. Se battre avec les révolutionnaires des pays dépendants, voilà les tâches principales du pôle prolétarien. Pour cela, il doit ouvrir les yeux des différentes composantes pacifistes à cette évidence : la guerre n'est pas seulement la menace du champignon ; elle est depuis trente ans une réalité quotidienne pour les pays dépendants. C'est pourquoi le pôle prolétaire a la responsabilité prioritaire de construire un lien concret avec les révolutionnaires des pays dépendants. Nous devons montrer concrètement qu'il n'y a pas de guerres conventionnelles acceptables pour les autres et un danger nucléaire terrible pour nous. La guerre nucléaire a ses racines dans la guerre «impérialiste ordinaire» ...*

*Si nous sommes capables de donner son contenu de classe au gigantesque et fragile mouvement qui naît, alors nous verrons renaître, dans nos pays qui ont connu aussi tant de révolutions écrasées, un mouvement révolutionnaire qui aura la conscience des implications radicales de son combat.» (L'Internationale, n°1)*

**Décembre.** Les prisonniers de la RAF et de la résistance engagent une nouvelle grève de la faim.

**18 Décembre.** Une voiture piégée est découverte dans l'École d'officiers de l'Otan à Oberammergau (sud de l'Allemagne). Les explosifs proviennent du stock exproprié à Ecaussine. Le commando «Jan Raspe» de la RAF revendique l'action.

**Décembre** également. La police arrête le groupe éditorial de L'Internationale. En première instance, ces camarades seront condamnés à de lourdes peines pour «association de malfaiteurs». En appel, certains seront relaxés après 4 ans de détention préventive ! La manipulation était décidément trop grossière pour ceux-là, les témoins de l'accusation ayant raconté les pressions subies pour les leur faire dénoncer. Mais l'objectif essentiel de l'État était atteint, L'Internationale n'avait pas survécu à ces arrestations et la politique de criminalisation de la politique armée avait marqué un point puisque cette interdiction, de fait, d'un outil d'échanges révolutionnaires avait contourné

l'obstacle politique d'en traiter comme d'un délit de presse. La mystification démocratique était sauve.

**31 décembre.** Paris XV<sup>e</sup> arrondissement, Joëlle Aubron et un autre membre de l'organisation échappent à une tentative d'arrestation.

Ce même jour. Attentat à Bonn contre la Mission technique de l'Armement de l'Ambassade française. Revendiqué par la résistance anti-impérialiste pour le Front.

## 1985

**15 janvier.** Une déclaration commune AD-RAF est largement diffusée :

*«Il est aujourd'hui nécessaire et possible d'ouvrir dans les centres impérialistes une nouvelle phase de développement de la stratégie révolutionnaire authentique et l'une des conditions à ce saut qualitatif est de créer l'organisation internationale du combat prolétarien dans les métropoles, son noyau politico-militaire : la guérilla ouest-européenne ...*

*Les attaques contre les structures multinationales de l'Otan, contre ses bases et ses stratégies, contre ses plans et sa propagande, ont constitué la première grande mobilisation en vue de la constitution de la stratégie politique prolétarienne en Europe de l'Ouest dans des conditions politiques modifiées.*

*Une mobilisation qui se renforce en tant que combat contre le système d'exploitation et de guerre, comme elle l'a démontré par ses attaques au Portugal, en Grèce, en Belgique, en Espagne, en R.F.A. et en France ...»*

**19 janvier.** Des militants d'AD incarcérés rejoignent la grève de la faim des prisonniers de la RAF. *«Notre lutte actuelle, à la mesure des luttes d'hier et de demain, est partie prenante du processus d'unification de la guérilla ouest-européenne dans le Front Anti-impérialiste.»*

**25 janvier.** Le général Audran, directeur des Affaires Internationales au Ministère de la Défense, est abattu par les membres du commando «Elisabeth Von Dyck» (militante de la RAF, froidement tuée par la police lors de son arrestation).

Le général Audran regroupait deux activités essentielles dans la politique militariste française. D'un côté, il était responsable et contrôleur de l'ensemble des ventes d'armes à la tête de la Commission Interministérielle pour l'Etude des Exportations de

Matériel de Guerre, CIEEMG. De l'autre, il était le représentant de la France dans la seule structure de l'Otan à laquelle elle participait officiellement, le Groupe Indépendant des Programmes Européens, IEPE.

*«Les attaques contre les structures multilatérales de l'Otan, contre ses bases et ses stratégies, contre ses plans et sa propagande, amènent une transformation de la conscience et de la pratique du prolétariat, dépassant ses particularités nationales et menant une avancée organisationnelle internationale.*

*Front révolutionnaire dont le devenir repose dans sa force à transformer sa multiplicité et ses contradictions en une seule stratégie d'attaque et de construction, l'organisation de la classe pour son émancipation.» (Communiqué)*

**1<sup>er</sup> février.** A Gauting en Allemagne, revendiqué par le commando «Patsy O'Hara» de la RAF, attentat contre Zimmerman, président de l'aérospatiale allemande et P.D.G. du MTU, lié au complexe militaro industriel.

Ce même jour, les prisonniers de la RAF et de la résistance disent : *«Nous avons arrêté notre grève de la faim (ce jour) parce qu'entre temps le développement est au-delà du niveau de la lutte de prisonniers pour leurs conditions de vie : le saut qualitatif, à la dimension européenne, de la lutte révolutionnaire dans les Etats de l'OTAN grève. La politique de la guérilla métropolitaine est désormais parvenue à une percée dont il s'agissait dans les luttes de ces dernières années.»*

**24 avril.** Un militant révolutionnaire turc est interpellé à la frontière franco-belge, porteur de 2 kg de dynamite, des explosifs dérobés à Ecaussines. Ce camarade avait vécu dans les maisons occupées de Barbès et était fiché comme proche d'AD.

**27 avril.** Attentat contre le siège européen du F.M.L., revendiqué par l'Unité combattante Laouri «Farid» Benchellal. Et sabotages contre deux des plus importantes entreprises d'armement la TRT et la SAT.

*«Entre 83 et 85, c'est sur l'espace continental que se conjuguent, dans la tendance à la guerre, les grandes lignes de la contre-offensive bourgeoise et les contradictions générales de l'époque, la contradiction Est/Ouest, avec un camp occidental qui a de plus en plus de mal à brider ses rivalités inter-impérialistes et, fondamentalement, la contradiction Capital/Travail, de même que celle se renforçant entre le degré d'internationalisation du Capital et les limites de l'appropriation privée, l'absence d'institution régulatrice.*

*Dans ce contexte, l'Union Européenne est dominée par la logique de la concurrence inter-impérialiste, et donc par les intérêts exclusifs et spécifiques du grand capital monopoliste. Ainsi, chacun de ses rapports et appareils porte la marque indélébile de la concentration des pouvoirs économiques et politiques. D'où leur action technocratique et autoritaire, dans la régression sociale, l'accentuation de la polarisation des classes, leurs décisions occultes et «sans appel», dans les atteintes aux libertés politiques et syndicales, la montée des politiques réactionnaires, ségrégationnistes et fascistes, et l'intervention contre les peuples dépendants.»*

**30 mai.** Francfort. 5 attentats anti-Otan très importants revendiqués par la résistance anti-impérialiste.

*«Les structures du Front se constituent dans la lutte contre chaque conjoncture ... Front dans lequel coexistent tant et tant de méthodes différentes d'organisation et autant d'expériences pratiques diverses que de camarades. Donc toujours spécifiques, toujours comme les militants le veulent et en ont besoin, en fonction de leurs conditions spécifiques et de leur procès subjectif ...*

*Partant de l'orientation politique commune, élaborée dans les discussions, chaque unité combattante de la résistance détermine autonomement sa propre action et constitue par elle-même l'espace d'agir illégal dont elle a besoin.»*

*«Le fondement de l'unité de la lutte est bien dans la lutte de tous !»*

**26 juin.** Paris, attentat contre le général Blandin, contrôleur général des Armées, revendiqué par le commando «Antonio Lo Muscio» d'Action Directe.

**Juillet-août.** Belgique, découvertes de plusieurs infrastructures de l'organisation AD, appartements et boîtes de voitures, armes, papiers et divers documents. Plusieurs personnes sont détenues dans le cadre d'une enquête contre le FRAP, Front Révolutionnaire Armé Proletarien.

**8 août.** L'attaque contre l'Air Base US de Francfort (3 militaires américains sont tués) est revendiquée par le commando commun AD-RAF «Georges Jackson» (militant des Black Panther, assassiné en prison par les matons).

*«La guérilla ouest-européenne développe dans l'attaque la stratégie qui saisit les luttes partielles et ponctuelles contre la réalité vécue dans le système impérialiste, comme processus de lutte pour la libération, et qui unifie les antagonismes de masse dans la détermination politique et dans la pratique de la*

*lutte révolutionnaire en construisant ainsi le front de la guerre de libération.*

*Le mouvement révolutionnaire en Europe de l'Ouest doit aujourd'hui amener sa lutte à un degré qui fasse avancer la discussion et l'organisation de l'offensive contre l'appareil impérialiste dans toutes ses ramifications politiques, économiques et militaires et à tous ses niveaux.» (Communiqué)*

*«Chaque jour, la lutte armée libère la force de l'imagination de l'humiliation, des cages mentales, des perspectives politiques myopes. Son affirmation impulse les débats pour une stratégie capable de rompre avec le cercle vicieux d'une communication apparente, pour une praxis qui transforme autant les rapports de force que les combattants.*

*Les armes apportent la force et la perspective réelle de l'exigence d'une stratégie à la hauteur des planifications des fractions les plus avancées de la bourgeoisie et elles deviennent le moyen de réaliser le pouvoir rouge ...»*

*«Les rapports entre les combattants constituent la première zone libérée par la résistance révolutionnaire dans les métropoles. C'est le processus dans lequel les hommes et les femmes développent de nouvelles capacités créatrices, de nouvelles formes d'organisation, de nouveaux terrains et de nouvelles armes pour la lutte de libération, et c'est en lui qu'est vaincue la machine répressive sophistiquée.*

*Dans ce processus, chaque militant peut et doit s'approprier la capacité de déterminer la politique, de penser et d'agir autonomement. C'est la condition centrale pour garantir la continuité et l'extension de la lutte révolutionnaire ... et c'est aussi l'arme contre la capitulation et la trahison.» (déclaration de procès d'Eva Haule, prisonnière de la RAF)*

Cette action marque la fin de la première offensive de la guérilla, dont les organisations AD et RAF, de la Résistance anti-impérialiste et des prisonniers politiques.

**«Unité des révolutionnaires en Europe de l'Ouest.**

*Une ligne combattante parcourant le rapport d'unité et d'interaction de la guérilla avec l'ensemble des expressions du mouvement autonome prolétarien. Un front révolutionnaire au niveau réel de l'affrontement, seul en état de rompre l'encercllement bourgeois politico-policiers des multiples résistances des masses contre les restructurations, les ravages sociaux et la tendance à la guerre. Il est le seul en état d'approfondir l'instabilité larvée mais permanente de l'hégémonie bourgeoise, retranscrite à notre époque dans chaque*

*appareil et rapport étatiques et, en tout premier lieu, bien entendu, dans l'Union Européenne.*

*Une ligne marquant un saut qualitatif dans la contradiction classe/Etat, en portant le combat sur le terrain continental dans une **attaque commune**. Car peser ainsi avec le maximum de force et de mobilité sur le noeud où se condensent les contradictions, c'est agir pour les rendre ingouvernables, la possibilité de les pousser à leur paroxysme, à leur point de rupture. Et c'est oeuvrer à la construction dans l'unité de classe la plus large des forces indispensables à une action révolutionnaire de masse.»(2)*

## 1986

Du **31 janvier au 4 février**, à Francfort, se tient le Congrès de «la résistance anti-impérialiste et anticapitaliste en Europe de l'Ouest.

**Février.** AD donne un interview au journal révolutionnaire allemand «Zusammen Kampfen» :

*«Une grande partie de la concentration technologique et industrielle a été obtenue dès 1982 par la nationalisation de la quasi totalité des industries orientées vers la haute technologie (armement, électronique, informatique, robotique, aéronautique, nucléaire, chimie et agro-alimentaire). Ces groupes industriels, liés aux autres «nationalisés», anciens et nouveaux (industrie lourde, banque ...) constituent le secteur public industriel (SPI) ...*

*Il faut savoir que 11 des 14 groupes industriels «français», figurant parmi les 200 multinationales mondiales les plus importantes appartiennent au SPI et que les 184 firmes du SPI représentent 60 % des dépenses de recherche et 55 % du personnel de recherche ...*

*Le SPI représente pour le patronat le lieu privilégié de l'élaboration de la nouvelle politique sociale et économique, nécessaire à sa pérennité. Et c'est sous la pression du patronat/«Parti de l'entreprise», que sont actuellement appliquées les atteintes aux acquis sociaux historiques fondamentaux. Car ce n'est qu'à travers la déréglementation des statuts sociaux, la flexibilité de l'ensemble de la production, l'individualisation des politiques salariales, la marginalisation de certaines organisations syndicales et la participation d'autres, qu'il sera possible au SPI/«Parti de l'entreprise» de réaliser la stratégie anti-crise dont dépend la globalité de la stratégie impérialiste.»*

AD y désigne clairement les axes de la prochaine offensive. *«Frapper les articulations centrales qui lient aujourd'hui leur stratégie politique, économique et militaire et au sein desquelles se trouvent compris*

*et perçus les antagonismes les plus forts de la contradiction, prolétariat international/bourgeoisie impérialiste !»*

*«La stratégie du capital est tendue à recréer les conditions d'une hausse de profit durable en dévalorisant la force de travail. C'est-à-dire, exploiter davantage les travailleurs et les populations mondiales. Elle vise ainsi à dépasser la crise de la bourgeoisie aux détriments des prolétaires et de leurs familles, dans l'usine et dans la vie quotidienne par :*

*- une généralisation des politiques d'austérité et des plans d'ajustement ;*

*- la baisse des salaires réels ;*

*- la surexploitation sur le lieu de travail grâce à une restructuration de l'appareil productif, le «one best way» et le «just in time» des cadences et de la dépossession amplifiée de l'activité de chaque travailleur, le «kaizen» ou la pression autogérée sur le boulot du groupe, le «zéro défaut», c'est-à-dire toute l'ergonomie intensifiant l'extorsion réelle de la plus-value ;*

*- l'augmentation de la productivité compétitive, la suppression des postes, les licenciements des travailleurs âgés, malades, handicapés, les femmes,*

*...*

*- la précarisation de l'emploi, la mobilité, le chômage partiel et l'intérim, les contrats à durée déterminée, ...*

*- la remise en cause des qualités de l'Etat-providence, la baisse des prestations sociales, des allocations, des aides au logement, aux études, ...*

*C'est un mouvement général dont on constate les principaux caractères de pays en pays et un mouvement couplé à la pression intensifiée dans la relation impérialiste avec les Trois Continents du Sud.*

*Une véritable guerre de classe internationale.»(8)*

**10 février.** Les BR-PCC exécute L. Conti, patron du CMI et proche conseiller de Craxi, chef du gouvernement italien.

*«Les processus actuels de la cohésion politique et militaire de l'Europe occidentale, internes au renforcement global de l'Alliance, les dynamiques générales de rupture des équilibres internationaux sur l'axe de contradiction Est/Ouest dans la tendance à la guerre et l'approfondissement de l'affrontement impérialisme/anti-impérialisme ; ce sont trois facteurs qui poussent avec encore plus de force les révolutionnaires, les prolétaires et les peuples exploités dans cette direction. C'est-à-dire qu'avec la progression des dynamiques impérialistes et l'aiguïsement conséquent de tous les plans de contradiction, le front émerge de plus en plus comme étant l'organisme politico-*

*militaire apte à l'affrontement contre les politiques de l'impérialisme dans la zone géopolitique ...*

*La clarté des objectifs et le réalisme politique dans la formulation de la politique de Front déterminent une valeur qui va au-delà de l'unité immédiatement atteinte parce que cette formulation ouvre une perspective politique pour le développement du Front dans toute la zone géopolitique.»* (déclaration de procès de militants des Brigate Rosse pour la construction du Parti Communiste Combattant)

**15 avril.** Attentat contre Brana, vice-président du CNPF, président de sa Commission économique, membre de la direction de Thomson SA.

*««Homme» du SPI (secteur public industriel) dans le triumvirat patronal ... il représente et dirige le bloc SPD-parti de l'entreprise», moteur de la stratégie générale «anti-crise» qui signifie cartellisation, concentration technologique et industrielle, économie de marché reaganienne, flexibilité, déréglementation sociale, individualisation des politiques salariales, répression anti-ouvrière dans et hors de l'usine.»* (Communiqué de revendication n°1)

Le commando «Christo Kassimis» (militant révolutionnaire grec mort au cours d'une action internationaliste) d'AD ouvre ainsi la seconde offensive d'ampleur européenne.

**16 mai.** Le commando «Kepa Crespo-Gallendes» pénètre à l'intérieur du siège d'Interpol, mitraille les différents bureaux et dépose plusieurs dizaines de kg d'explosif.

*«Il serait idéaliste de sous-évaluer les transformations qualitatives qui adviennent dans les stratégies et structures contre-révolutionnaires aux différents plans sur lesquels elles s'objectivent, national, continental et au niveau du système planétaire ...*

*L'expérience de ces années a démontré que la lutte révolutionnaire qui s'exprime dans une situation spécifique s'affronte progressivement avec une contre-révolution qui contient les éléments quantitatifs accumulés par le système impérialiste tout entier ...*

*Le contenu du modèle général de contre-révolution impérialiste en arrive, au fur et à mesure, à assumer une qualité nouvelle par la dimension, désormais stable et mondiale, de la lutte anti-impérialiste et par la qualité des contradictions sociales qui l'engendrent.*

*Ce changement s'est imposé du fait de l'étroitesse des marges d'absorption et de flexibilité du système planétaire impérialiste, compte tenu de l'étroite interconnexion qui le caractérise et des*

niveaux toujours plus grands d'homogénéité objective et subjective des processus de libération.

*C'est ce qu'ils entendent lorsqu'ils disent être «obligés de cohabiter avec le terrorisme».*

*Dans l'exigence de définir un modèle d'intervention capable de se mesurer avec cette nouvelle dimension de l'affrontement, la culture et la politique de la «lutte contre le terrorisme» et la stratégie opérative contre les «conflits de basse intensité» ont acquis un poids et une centralité dans la stratégie contre-révolutionnaire.» (déclaration du collectif Wotta Sitta des prisonniers politiques italiens)*

*«L'attaque contre l'attaque contre-révolutionnaire est une ligne d'intervention politique et pratique qui est nécessairement présente dans tout le processus révolutionnaire, comme elle le fut et l'est dans toutes les luttes de libération. Cette détermination était présente comme un moment de l'offensive de 1986 : dans l'attaque d'AD contre Interpol à Paris, dans les actions des unités combattantes de la résistance contre le BGS (Gardes frontières allemands) et le Bundesamt für Verfassungsschutz (Bureau Fédérale des Services Secrets Intérieurs). L'appareil le plus sophistiqué de répression tourne à vide lorsque la résistance développe sa force subjective dans l'action responsable et dans les rapports conscients qui sont le noyau de toute structure de contre-pouvoir révolutionnaire, et quand elle trouve toujours de nouvelles méthodes et formes d'organisation et de lutte pour imposer ses objectifs contre la légalité contre-révolutionnaire.» (Déclaration de procès en Allemagne)*

**9 juillet.** Beckurts, dirigeant de Siemens et Président de la puissante Commission Nucléaire allemande est tué par une bombe qui explose au passage de sa voiture. L'attentat est revendiqué par le commando «Mara Cagol» de la RAF.

*«... Les dures luttes dans l'Europe entière contre la politique du nucléaire et de la guerre, contre la restructuration économique et les «maxi-projets» du capital qui détruisent les conditions de vie, contre la production, dans les écoles, d'un personnel d'élite pour les multinationales et dans les universités, et contre une technologie inhumaine.*

*Malgré tout leur puissant pouvoir violent, ils n'ont pas encore réussi à transformer la conscience des hommes et des femmes dans les métropoles d'une façon telle que ceux-ci ne soient plus en mesure de se rendre compte de leur propre anéantissement et de se rebeller contre.*

*Ces nouveaux développements changent les conditions politiques pour les deux parties, forces*

*révolutionnaires et Etat.*

*Depuis le début de ce siècle, dans les centres capitalistes, ont été mobilisées toutes les contre-stratégies possibles pour congeler l'antagonisme. Le déplacement de la misère des conditions matérielles vers la périphérie à travers le colonialisme, ancien et nouveau, la guerre et le fascisme, la destruction des mouvements ouvriers révolutionnaires et l'éclatement de la classe ouvrière traditionnelle, la culture de la consommation et la manipulation scientifique, la social-démocratie et l'atomisation de la société, tout ceci, outre l'objectif économique évident et immédiat d'étendre et d'optimiser le profit, avait pour les monopoles un but politique précis : congeler dans les centres l'antagonisme entre travail et capital.*

*Ici les exploités ne devaient plus avoir conscience de leurs conditions -de leur état particulier de misère- ils devaient pendre, grâce à l'aliénation et à l'individualisme, la capacité d'avoir des rapports sociaux.» (Eva Haule)*

**21 juillet.** Attentat contre le siège de l'OCDE, revendiqué par l'Unité Combattante «Ciro Rizzato» d'AD.

**9 septembre.** Le parlement adopte les lois d'exception anti-terroristes dont la constitution d'une section spéciale du Parquet, prolongement du délai de garde à vue, juridiction avec jury «professionnel», peine de 30 ans ...

**10 octobre.** Le commando «Ingrid Schubert» de la RAF exécute Braumuhl, directeur politique aux Affaires Etrangères et importante figure de la politique de formation ouest-européenne.

**17 novembre.** Le commando «Pierre Overney» exécute Georges Besse, P.D.G de Renault, l'«Empereur», comme l'avait nommé les ouvriers. Un dégraisseur spécialiste des restructurations «musclées». «L'efficacité technocrate de Besse avait déjà pu être mesurée à l'aune des 34 000 licenciements effectués chez Pechiney, lors de son passage à la direction de cette transnationale -elle aussi entreprise du Secteur Public Industriel. Sa nomination à la tête de la régie Renault correspondait à la nécessaire «transformation de Renault en entreprise comme une autre» ...

*«La vie et la mort de Georges Besse ont été étroitement liées à la mise en place de nouvelles productions, à la concentration technologique dont elles sont le résultat et la conséquence. Une vie et une mort étroitement liées à l'ascension de l'oligarchie technocrate, clairement motrice dans l'instauration des stratégies nouvelles d'exploitation et d'oppression.*



*Contre l'imposition de ces stratégies anti-crise, les avant-gardes communistes attaquent, par l'action politique et militaire, la reconstitution bourgeoise, pour ralentir sa marche et aggraver ses contradictions internes et, ainsi, l'affaiblir dans la guerre des classes. Pour ces avant-gardes communistes, Besse devenait un objectif. L'action du commando «Pierre Overney» est si limpide dans l'affrontement entre bourgeoisie et prolétariat que le sous-titre de cette opération pourrait être «chronique d'une mort annoncée».*

*Annoncée par les ravages sociaux de la politique de bon technocrate. Annoncée par les dizaines de milliers de lettres de licenciements. Annoncée par la réponse ouvrière. Annoncée par les tribunaux qui condamnaient les travailleurs qui se battaient pour le droit au travail -leur travail qui est moyen de survie pour eux et leurs familles.*

*Annoncée jusqu'aux portes de l'usine, comme cela est écrit dans le dossier (9). L'exécution de Besse, la nécessité de justice prolétarienne, dont elle était le fait, a été annoncée, désirée, souhaitée, clairement exprimée dans des dizaines de papiers gauchistes ou révisionnistes syndicaux.*

*«Si la politique de Besse est appliquée, il va y avoir des morts». Le CNPF, quant à lui, dénonçait ces «campagnes de haine».*

*Aujourd'hui, consensus politique et idéologique oblige, il est interdit de poser une autre question qu'un léniifiant : «Pourquoi a-t-on assassiné un homme aussi brave ?» ...*

*De fait, l'action du commando «Pierre Overney» a été comprise et a porté ses fruits dans la conscience ouvrière ... (10)*

*Où, l'action a été populaire. Mais pour le savoir, il faut, hors des frontières de votre consensus, connaître les manifestations et chahuts dans les ateliers lors de la minute de silence imposée par la direction, comme à l'«artillerie», l'ancien atelier de notre camarade, Georges (Cipriani) aux machines-outils de Billancourt. Comprise par les ouvriers de Renault mais aussi par l'ensemble de la classe atteinte par les plans et projets des technocrates et de la bourgeoisie ...» (déclaration au procès des militants AD, 1989)*

**3 décembre.** Ouverture à Paris du procès de plusieurs militants pour la fusillade de l'avenue Trudaine. Au bout d'une semaine, le procès est interrompu après le désistement de plusieurs jurés.

L'Etat profite de la campagne médiatique autour de l'arrêt de ce procès pour rendre rétroactives les lois d'exception de septembre. Dorénavant tous les procès politiques, quelques soient les dates des faits incriminés, se dérouleront devant les Cours d'Assises Spéciales.

1987

**21 février.** Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron, Jean-Marc Rouillan et Georges Cipriani sont arrêtés à Vitry-aux-Loges (Loiret).



notes :

1. Interview (1982) «82, du sommet de Versailles au Liban».
2. «La question européenne dans la lutte révolutionnaire aujourd'hui» déclaration au procès Audran, Blandin, Brann, etc. -juin 94.
3. «Continuité d'un projet communiste» (1983) paru dans L'Internationale.
4. Déclaration des militants d'Action Directe au procès de Milan (1992), parue dans Front n°2.
5. «A propos des arrestations», mises au point (avril 1984)
6. «Une tâche révolutionnaire, le combat international» (février 84) dans L'Internationale
7. La principale opération des COLP revendiquée fut l'attaque de la prison centrale de Rovigo et la libération de quatre militantes de la guérilla, le 3 janvier 82. «Organiser pratique et diffuser la libération».
8. «Cela s'appelle l'internationalisme», éditorial de L'Internationale n°1 (octobre 83)
9. «Unité des révolutionnaires en Europe de l'Ouest» déclaration au procès Audran (novembre 93)
10. Dans le dossier judiciaire avait été rapportées des discussions entre ouvriers aux portes de l'usine et dans le quartier de Billancourt, au cours desquelles des menaces et des souhaits d'action Besse avaient été proférés. Faits confirmés par l'enquête d'un quotidien italien.
11. L'affiche «Besse était le premier, qui est le suivant ?» avec une photo du PDG actuel, marquée d'une cible au milieu du front, éditée par les ouvriers de Renault Vilvorde cet hiver, après l'annonce de la fermeture, le démontre. Elle exemplarise cette appropriation de l'action du commando «Pierre Overney» comme étant une action de la classe elle-même, comme faisant partie de la lutte de cette classe, de sa mémoire collective européenne, d'en être un moment révolutionnaire.

## Annexe 12 : Liste de publications disponibles au Jargon libre, *L'Internationale*, 1983

**A lire...**

Il existe un certain nombre de textes et de publications qui devraient intéresser les lecteurs de *L'Internationale*. Ils sont disponibles à la librairie : **Le Jargon Libre**, 6 rue de la Reine Blanche, 75013 PARIS.

**Des revues anciennes ou nouvelles, françaises ou étrangères :**

- Clash*
- Correspondances Internationales*
- Rebelles* (journal des prisons)
- Controinformazione*
- Il Bollettino*
- Resistance* (Canada), etc.
- Subversion* n° 1

**Des Textes des Brigades Rouges :**

- *L'abeille et le communiste*, septembre 1980. Collectif des prisonniers communistes des Brigades Rouges (diffusé par *Documentation Communiste*).
- *Crise, guerre et internationalisme prolétarien*, décembre 81 (traduit par le *Collectif d'information prolétarienne*, publié par *Subversion*).
- *Débats dans la guérilla*, recueil des principaux textes de la guérilla italienne, publié en 1983.

**Des textes de la RAF**

- *Guérilla, résistance et front anti-impérialiste*, dernier texte paru de la R.A.F., en mai 1982.
- *Textes et communiqués disponibles sous forme de brochures* : Conception de la guérilla urbaine, Septembre Noir, communiqué Andreas Baader, etc.
- Brochures régulières des « *Comités de parents et d'amis des prisonniers* »
- En allemand, *Lettres des prisonniers de la R.A.F.* (fin 1983).
- Lire aussi chez Maspéro, derniers textes de la R.A.F.

**Les revues de Documentation Communiste**

- *Pour un projet communiste*, texte d'Action Directe.
- *Sur l'impérialisme américain*, idem.
- *Les Vingt thèses finales*, Brigades Rouges.

Annexe 13 : « Déclaration de "Défense active" », *L'Internationale*,  
décembre 1983

à la  
ls le  
ouve  
tant  
ire.  
ont  
ont  
ni il

## Déclaration de « Défense Active »

**D**epuis l'amnistie de 1981, partout où des hommes et des femmes armés s'attaquent à l'ordre établi, partout où des femmes et des hommes armés attaquent le capital ou ses défenseurs patentés, la police désigne « Action Directe ».

Lorsqu'un groupe de militants révolutionnaires décide une action spectaculaire, il signe « Action Directe ».

Cela pourrait être flatteur. Mais, peu à peu, les militants de cette organisation sont devenus les « hommes d'action » de toutes les affaires non élucidées : de la caserne de Foix à « l'avenue de Villiers » en passant par « l'avenue Trudaine ».

Formellement reconnu sur photo, on sait aujourd'hui que Mohand Hamami a exécuté Henri IV et que Régis Schleicher a cassé le vase de Soissons. Omniprésents et omniscients, omnicoles, omnipotents et... omnibus : avenue Trudaine, avenue de Villiers. Tout le monde descend!

On a tenté de faire croire qu'« Action Directe » était une organisation antisémite, appui logistique du grand terrorisme — plus ou moins barbusard — international. Maintenant, on nous affirme que des « militants perdus » s'écroulent dans le grand banditisme.

Un révolutionnaire italien a été tué avenue de Villiers après avoir « braqué » une banque avec ses camarades. Il a été revendiqué à Milan par le mouvement auquel il appartenait : l'action avait un but politique, clair, sans ambiguïté.

Nous saluons ici ce militant et ses compagnons.

On nous affirme aujourd'hui qu'« Action Directe » était là. Encore! Sans doute aucun, les dossiers sont vides, à l'exception de quelques « pseudo-reconnaisances », dont on sait ce qu'il faut penser : le verdict rendu dans l'affaire de la place des Ternes l'a une fois de plus démontré clairement!

Il n'en reste pas moins que dans cette période où le pouls du monde bat très fort, très vite, lorsque monte la tension, tant nationale qu'internationale, « engager » des militants révolutionnaires est une opération politique qui peut paraître rentable.

Pour qui?

- Pour le Syndicat Indépendant de la Police Nationale dont un nombre certain de membres ne cache pas ses sympathies pour des organisations « fascistes » que l'accès au pouvoir fascine?
- Pour le gouvernement socialiste, mal dépêtré des contradictions évidentes entre son idéologie et sa pratique au pouvoir, qui prépare — peut-être — une guerre que sa base ne peut comprendre?

Ecraser des révolutionnaires peut sembler aux uns et aux autres un remède préventif. Nous refusons de nous placer sur le terrain de l'Etat, de sa police et de sa justice. Nous ne raisonnons pas en termes de coupables et d'innocents.

Nous ne répondrons pas aux accusations, mais notre silence ne se fera pas complice du pouvoir. Au grand « ball-trap » de l'année, nous n'accepterons pas passivement que nos camarades servent de cibles.

Nous réaffirmons notre entière solidarité avec Mohand Hamami et Régis Schleicher et tous les militants révolutionnaires. ■

novembre 1983,  
Défense Active

# Annexe 14 : L'Internationale, mars 1984

DLP 13-3-84326123

**Dossier Canada**  
**De l'action directe à l'action antiimpérialiste**  
 (pages 7 à 10)

**L'Internationale**  
 10 F • Mensuel N° 5 • Mars 1984

# S'organiser.



Aujourd'hui plus que jamais face au capital des multinationales, à ses projets de guerre de moins en moins cachés, il est nécessaire et possible, comme le montrent toutes les contributions contenues dans ce numéro de l'Internationale, de participer activement à l'organisation de la lutte internationale des prolétaires pour le Communisme.

Nous disons **organiser** parce que la volonté, la révolte spontanée, la radicalisation de luttes partielles ne suffisent pas. De même que sont inefficaces l'improvisation, la disparité des tâches multiples. Ce qui compte dans la phase actuelle, c'est de se situer concrètement dans la dynamique de l'offensive des forces communistes organisées dans leurs luttes contre le capital à l'époque de l'impérialisme des multinationales.

Cela n'est possible que dans une perspective stratégique de la globalité du rapport de forces antagonistes, de la reconstitution d'un pôle communiste offensif en Europe de l'Ouest, quelles que soient les différences actuelles de niveaux entre spécificités, dues à des situations nationales différentes en apparence, mais soumises aux mêmes lois, lois définies précisément par la théorie marxiste — celle de la lutte des classes — seule méthode d'analyse efficace de la réalité sociale.

Les textes contenus dans ce numéro témoignent de la volonté d'organiser rationnellement

l'offensive internationale du prolétariat,  
la reconquête de la théorie révolutionnaire  
— théorie d'une pratique de libération :

- que ce soit les camarades des **Brigades Rouges pour la Construction du Parti Communiste Combatant** qui expliquent leur action anti-impérialiste contre l'un des responsables des massacres des Palestiniens, affirmant par là, au-delà des détails subies et de ce que voudraient croire l'Etat italien, leur capacité de continuer la lutte;
- que ce soit le texte signé **des camarades pour l'organisation**, qui dans une analyse, posent les jalons d'une perspective pratique ;
- que ce soit les **Cellules Révolutionnaires** analysant les limites du mouvement pacifiste et de ceux qui se cachent derrière les « masses » pour ne pas lutter ;
- que ce soit le travail de camarades emprisonnés en Italie pour une reconquête de la théorie révolutionnaire, contre tout défilisme et abandon ;
- que ce soit le court texte envoyé par des **« camarades concernés »** sur la situation actuelle en France et leurs questions à l'organisation **Action Directe** à la suite d'événements relatés dans la presse ;
- que ce soit, au-delà de l'Atlantique, la volonté de groupes canadiens de s'en prendre au Parti de la guerre en s'attaquant au tout Litton qui participe à la construction des missiles de croisières ;
- ou bien d'autres textes, communiqués d'actions, du front contre l'impérialisme, de la REA à l'Euskadi...

Il y a là une force, une dynamique, celle du prolétariat organisé qui fait de l'histoire, une amorçe de pratique internationale qui oblige à prendre conscience pour ne pas être balayé, d'être rejeté aux poubelles de l'histoire.

1984 • 5 • 10 F

## Annexe 15 : Devanture du Jargon libre, *L'Internationale*, avril 1984



Annexe 16 : Communiqué, unité combattante Marcel Rayman,  
*L'Internationale*, avril 1984

ACTION DIRECTE  
UNITE COMBATTANTE MARCEL RAYMAN

Lorsqu'en Aout 1982, refusant le silence qui accompagnait le déferlement des troupes de Tsahal sur le Liban, nous sommes intervenus, nous avons revendiqués notre appartenance au peuple juif.

Ni religieux, ni "nationalistes" mais seulement attachés à une tradition de combat anti-capitaliste des Franc-Tireurs-Partisans M.O.I. à la Division Belvino des Brigades Internationales, du Bund aux camarades américains du début du siècle.

Juifs, indignés de voir certains de ceux qui ayant vécu cruellement l'horreur du fanatisme nazi et stalinien sombrer dans un racisme fanatique justifiant les camps d'internement, les lois raciales (Cisjordanie, Gaza) et la répression généralisée.

Juifs, qui n'accepterons jamais la facilité qui permet à certains de faire rimer Juif et sioniste, antisémitisme et antisemitisme.

Alors que plus des deux-tiers ~~juifs~~ des Juifs vivent en diaspora, l'Etat Israélien, relayé par les notables, parle et reprime au nom du peuple juif, s'appropriant l'Holocauste, falsifiant l'Histoire (les combattants du ghetto de Varsovie ou de Massada n'étant plus que des sionistes convaincus), niant le combat de milliers de communistes juifs.

Israël sert l'imperialisme américain.

Cet Etat, dont l'idéologie "prussienne" repose sur un militarisme boy-scoutisé et sur une ghettoïsation parodiaque, est le larbin idéal pour les classes oeuvres des U.S.A. au Proche-Orient et même ailleurs :

"L'ère d'intérêt militaire d'Israël s'étend dans les années 80 au delà du monde arabe et englobera des pays tels que la Turquie, l'Iran, le Pakistan et jusqu'à l'Afrique du Nord et l'Afrique Centrale"

Ariel Sharon 18 Avril 1982

L'Etat Israélien collabore avec les juntes fascistes d'Amérique Latine (Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua) jusqu'à la chute de Somoza) livrant des armes, envoyant des conseillers militaires "spécialistes de l'anti-insurre" <sup>viom</sup>

Non content d'entretenir les meilleures relations avec le régime raciste du Cap, il a participé à la réalisation de la bombe Sud-Africaine, arme de chantage sur les ~~Exxx~~ Bantoustans.

ACTION DIRECTE dans la continuité de sa lutte anti-imperialiste combattra tous les rats malfaisants au Moyen-Orient, ici ou ailleurs.

Aujourd'hui, plus que jamais, révolutionnaires Juifs et Arabes nous devons être unis.

ACTION DIRECTE  
UNITE COMBATTANTE MARCEL RAYMAN

---

est toujours la même machine à écrire